



# Danskernes Historie Online

Danske Slægtsforskeres Bibliotek

## Dette værk er downloadet fra Danskernes Historie Online

**Danskernes Historie Online** er Danmarks største digitaliseringsprojekt af litteratur inden for emner som personalhistorie, lokalhistorie og slægtsforskning. Biblioteket hører under den almennyttige forening Danske Slægtsforskere. Vi bevarer vores fælles kulturarv, digitaliserer den og stiller den til rådighed for alle interesserede.

### Støt Danskernes Historie Online - Bliv sponsor

Som sponsor i biblioteket opnår du en række fordele. Læs mere om fordele og sponsorat her: <https://slaegtsbibliotek.dk/sponsorat>

### Ophavsret

Biblioteket indeholder værker både med og uden ophavsret. For værker, som er omfattet af ophavsret, må PDF-filen kun benyttes til personligt brug.

### Links

Slægtsforskeres Bibliotek: <https://slaegtsbibliotek.dk>

Danske Slægtsforskere: <https://slaegt.dk>

# BERNSTORFFSKE PAPIRER

UDVALGTE BREVE OG OPTEGNELSER  
VEDRØRENDE FAMILIEN BERNSTORFF

I TIDEN FRA 1732 TIL 1835

UDGIVNE

AF

AAGE FRIIS

---

III. BIND

UDGIVET PAA CARLSBERGFONDETS BEKOSTNING



GYLDENDALSKE BOGHANDEL  
NORDISK FORLAG

KØBENHAVN 1913 KRISTIANIA

# BERNSTORFFSKE PAPIRER



A. Nansen pinx.

*Severin*



# BERNSTORFFSKE PAPIRER

UDVALGTE BREVE OG OPTEGNELSER  
VEDRØRENDE FAMILIEN BERNSTORFF

I TIDEN FRA 1732 TIL 1835

UDGIVNE

AF

AAGE FRIIS

---

III. BIND

UDGIVET PAA CARLSBERGFONDETS BEKOSTNING



GYLDENDALSKE BOGHANDEL  
NORDISK FORLAG

KØBENHAVN 1913 KRISTIANIA

KØBENHAVN — GRÆBES BOGTRYKKERI

## FORORD.

---

**D**ETTE tredje Bind af «Bernstorffske Papirer» indeholder et Udvalg af den bevarede Del af de Breve, der i Aarene fra 1751 til 1783 veksledes mellem Johan Hartvig Ernst Bernstorff og Andreas Peter Bernstorff og Overkammerherre Ditlev Reventlou til Altenhof og Einkendorf (1712—1783), der var Christian VII's Opdrager, indtil 1770 i en Aarrække Medlem af Konseillet og Indehaver af høje Embeder, og senere Kurator for Universitetet i Kiel.

Mellem Ditlev Reventlou og Bernstorfferne udviklede der sig et nært Venskabsforhold, der affødte en intim Brevveksling, som paa Grund af deres Samarbejde i Statens vigtigste Anliggender fik et overordentlig interessant Indhold. Fra 1751 til 1772 er der — desværre med en Del Afbrydelser — næsten udelukkende bevaret Breve vekslede mellem Ditlev Reventlou og Johan Hartvig Ernst Bernstorff. I de følgende elleve Aar til Reventlous Død førtes der en regelmæssig Brevveksling mellem ham og Andreas Peter Bernstorff; af denne er, med faa Undtagelser, kun Andreas Peter Bernstorffs Breve bevaret, men for adskillige Aar, heldigvis, næsten fuldstændigt.

For de to Brevsamlinger, hvoraf der her gengives alt, hvad der maa regnes for væsentligt, er der i det følgende (S. 3 og S. 172) nærmere gjort Rede.

Medens Brevene mellem Ditlev Reventlou og Johan Hartvig Ernst Bernstorff paa Grund af deres ringere Antal og Tilstedeværelsen af andre parallelt løbende Brevrækker f. Eks. mellem Bernstorfferne indbyrdes, er noget mindre betydningsfulde, er Brevene fra Andreas Peter Bernstorff til Ditlev Reventlou af den allerstørste og intimeste

Interesse og uden Sammenligning den i politisk og personalhistorisk Henseende indholdsrigeste Brevsamling, der hidtil er kendt fra den saakaldte Guldbergske Tid.

De to Brevsamlinger hører nu hjemme paa Wotersen (Brevene fra Ditlev Reventlou til Johan Hartvig Ernst Bernstorff) og paa Altenhof (Brevene til Ditlev Reventlou fra Bernstorfferne), og Ejerne, Lensgreve Hugo Bernstorff-Gyldensteen og Grev Theodor Reventlou har med den uforbeholdne Imødekommenhed og ubegrænsede Velvilje, som de fra første Færd af har vist dette Værk, stillet Brevene til Udgiverens Raadighed. Enkelte Supplementer, bl. a. fra Ditlev Reventlous Diplomattid, fra J. H. E. Bernstorffs Udenlandsrejse med Christian VII i 1768 og fra Aarene 1773—1774, da A. P. Bernstorff og D. Reventlou sammen havde at gøre med den endelige Udførelse af det holstenske Mageskifte, findes i Rigsarkivet i København.

Inden Udgivelsen er Brevene tildels blevet benyttet i min Bog *Andreas Peter Bernstorff og Ove Høegh Guldberg* (1899) og i Edvard Holms *Danmark-Norges Historie under Kristian VII 1766—1784* (1902—1906).

Med Hensyn til Principperne for Udgivelsen maa atter ved dette Bind henvises til Redegørelsen i Forordet til første Bind. Kun ved Bogstaveringen af Personnavne i Henvisningerne og i Navneregisteret vil nogen Ændring være indtraadt, idet der af forskellige Grunde i større Udstrækning end i de første 2 Bind er gennemført de danske Navneformer ved For- og Efternavne, hvor det 18. Aarhundredes Navneskik var ganske usikker.

I Spidsen af dette Bind findes en Oversigt over Ditlev Reventlous Livsførelse og i Slutningen af Bindet Stamtavler over hans nærmeste Slægt og over den holsten-gottorpske Fyrsteslægt i det 18. Aarhundrede samt en Fortegnelse over A. P. Bernstorffs Mærkedage 1772—1783.

Ved Afslutningen af hele Værket, der efter Planen vil kræve endnu 2—3 Bind, vil der til den samlede Fortegnelse over alle Personnavne og den kronologiske Fortegnelse over alle Brevene blive føjet en Oversigt over de vigtigste Emner, der ikke direkte knytter sig til Personer.

Som ved Udgivelsen af de tidligere Bind har jeg megen Tak at bringe: foruden til Brevenes førnævnte Ejere, til Dr. phil. I. P. Jacobsen for udmærket Hjælp ved Normaliseringen og Korrekturen, til Dr. phil. L. Bobé og til Rigsarkivets Personale samt til Geheimearkivraad Dr. de Boor, Direktør for Statsarkivet i Slesvig, for elskværdig Bistand og Raad. Endelig maa jeg forny min Tak til Carlsbergfondets Direktion for fortsat Bekostning af Værket.

*Frederiksberg, den 14. Juni 1913.*

**Aage Friis.**

# DITLEV REVENTLOU

1712—1783.

Ditlev Reventlou, født 28. Oktober 1712, død 6. December 1783, var Søn af Cai Frederik Reventlow (1685—1762) til Altenhof, Glasau og Dörphof og Hedevig Ida von Buchwald (1690—1761).<sup>1)</sup> Efter Studier i Kiel og Leipzig blev han 23. Juni 1736 Kammerjunker hos Dronning Sofie Magdalene, 6. September 1746 Kammerherre og 10. Marts 1749 Overpræsident i Altona. 15. Marts 1751 udnævntes han til dansk Envoyé extraordinaire i Paris og ankom dertil 7. April; 31. Marts 1754 blev han Ridder af Dannebrog, 13. September 1754 tilbagekaldtes han, forlod Paris 21. Januar 1755 og udnævntes 31. Marts 1755 til Hofmester (Guvernør) hos Kronprins Christian, hos hvem han, der 31. Marts 1756 fik Ordenen de l'Union parfaite og 31. Marts 1759 blev Gehejmekonferensraad, 2. Februar 1763 blev Overhofmester. Samtidig indtraadte han i den egentlige Statstjeneste, idet han 3. Februar 1763 blev Gehejmerraad i Konseillet og 19. November 1764 første Deputeret for Finanserne (1. Deputeret i Rentekammeret) og for vestindisk-guineisk Rente- og Generaltoldkammer samt Medlem af Overskattedirektionen. 15. Januar 1765 udnævntes han til Direktør for Fonden ad usus publicos.

Straks efter Christian VII's Tronbestigelse udnævntes han 14. Januar 1766 til Overkammerherre og 29. Januar til Ridder af Elefanten. 6. Marts 1767 blev han Deputeret i Økonomi- og Kommercekollegiet og 14. December 1767, til Løn for sin Virksomhed for Afslutningen af den provisoriske Mageskiftetraktat med Rusland, dansk Greve.

Allerede 8. Februar 1768 blev han imidlertid afskediget baade som Deputeret i de to Kollegier og som Medlem af Konseillet, men

i Begyndelsen af Marts samme Aar atter optaget i Konseillet. 10. December 1770 afskedigedes han uden Pension saavel fra Konseillet som fra alle øvrige Embeder. Derefter forlod han København og bosatte sig paa sine Godser i Slesvig og Holsten. Efter sin Faders Død 1762 havde han arvet Altenhof og Glasau, 1764 købte han Emkendorf af Gehejmerraad Desmercières, 1779 Godset Wittenberg i Holsten og endelig 1782 Aschau tæt ved Altenhof.

27. August 1773 udnævntes Ditlev Reventlou til første Kommissarius ved Forhandlingerne om det holstenske Mageskiftes Udførelse, og fra 1. August 1773 blev der tilstaaet ham en aarlig Gage af 4000 Rdlr.<sup>2)</sup> Fra 1. Januar 1774 til sin Død nød han tillige en aarlig Pension paa 2000 Rdlr.<sup>3)</sup> Han var desuden Medlem af den Likvidationskommission, der skulde afvikle den holsten-got-torpske Hertugfamilies Gæld yngre end 1720.

Ved Kabinetsordre af 16. Februar 1775 blev han udnævnt til Kurator for Universitetet i Kiel, i hvilken By han ejede flere Huse, og hvor han døde 6. December 1783.<sup>4)</sup>

30. Juni 1745 ægtede han Margrethe Raben (født 8. December 1726, død 13. September 1794), Datter af Gehejmerraad Frederik Raben (1693—1773) og Birthe von Plessen (1707—1786), Datter af Gehejmerraad Christian Ludvig von Plessen. Med hende havde han en Række Børn, af hvilke de paa Stamtavlen sidst i Bindet opførte naaede den voksne Alder.<sup>5)</sup>

# B R E V E

VEKSELEDE MELLEM

J. H. E. BERNSTORFF OG DITLEV REVENTLOU

1751—1772





Brevene fra Johan Hartvig Ernst Bernstorff til Ditlev Reventlou findes paa Altenhof; det første Brev — i Koncept — af 6. Oktober 1753 dog paa Wotersen. Det næste Brev er af 7. Juni 1760, og fra Aaret 1760 er der kun bevaret nogle faa Breve, medens den følgende større Række stammer fra Christian VII's Udenlandsrejse mellem 11. Maj 1768 og 16. Januar 1769. Fra Juli—August 1769 er der atter bevaret nogle Breve fra B., og derpaa findes en stor sammenhængende Række af hans Breve fra 13. Oktober 1770 til Januar 1772, efter hans Død afsluttet med et Brev 3. Marts 1772 fra hans Enke Charitas Emilia. Fra 30. April til 21. September 1771 findes kun Breve af 5. Juni og 15. Juli.

D. R.s Breve til B., der findes paa Wotersen, løber kun delvis parallelt med B.s Breve til ham. Fra 1751—1754 er der bevaret en Del Breve; derpaa er Rækken, bortset fra to Breve om Louise Plessens Pengesager i 1758, afbrudt til 1760; fra 1761—1762 findes enkelte Breve, fra 1768 kun et enkelt Brev af 2. September, samt nogle faa vigtige Brevkoncepter blandt B.s Breve til R. (paa Altenhof), hvorefter den sidste og største Række begynder med Brev af 22. Juni 1770 og derefter med Afbrydelser fortsættes til 2. Oktober 1771.

I R. A. findes blandt de officielle Skrivelser fra D. R.s Diplomattid i Paris enkelte Breve nærmest af privat Karakter; de har dog saa ringe Interesse, at de ikke er gengivne. Fra Kongerejsen i 1768 findes supplerende Breve i R. A. blandt Papirer vedkommende Christian VII's Udenlandsrejse; det er ved hvert enkelt her gengivet Brev udtrykkelig angivet, naar det stammer derfra.

Imellem J. H. E. B.s Breve til D. R. under Christian VII's Rejse til Udlandet 1768—1769 findes en Række Breve til Konseillet, der under Kongens Fraværelse styrede Landet i Henhold til den S. 22—26 aftrykte kongelige Instruks. Uddrag af disse Breve gengives i det følgende, saavel som Uddrag af enkelte Breve fra Konseillet til B., der er bevarede i R. A. blandt de ovennævnte Papirer vedrørende Kongerejsen. Medlemmer af Konseillet var — foruden Bernstorff — Otto Thott, Ditlev Reventlou, Adam Gottlob Moltke og Frederik Christian Rosenkrantz.

Mange Breve er gaaet tabt; af enkelte findes hensmuldrede Rester paa Wotersen.

Alt Indhold af væsentlig Betydning er i det følgende medtaget, men af Brevene fra 1768—1772 er dog i Reglen ikke gengivet, hvad der falder sammen med det, der i Bd. I er gengivet af Brevvekslingen mellem Johan Hartvig Ernst B. og Andreas Peter B. fra samme Tid.

## Nr. 1549—1550.

## FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1549.

Paris, 22. November 1751.

La poste d'hier m'a porté la réponse de Mr. le grand maréchal [c: A. G. Moltke]. Il s'en faut bien qu'elle soit écrite dans un style aussi consolant que l'est celle que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire en dernier lieu sur le même sujet. Elle porte en substance: que le roi agréera que je demande mon rapel, si je ne puis pas m'arranger avec les apointemens une fois acordés, mais qu'il veut bien bonifier les habits riches dont j'aurai à faire pour les fêtes.

Je ne répondrai à cette insinuation que quand j'aurai eu le tems pour en digérer l'aigreur, mais on se sent trop soulagé par les épanchemens de coeur pour que je puisse me refuser de faire connoître à V. E. tout le désespoir et tout le chagrin dont je suis troublé. Ce sera toutes fois sans exiger d'elle le moindre pas pour rendre mon sort plus agréable. Je respecte trop sa protection et sa façon de penser pour vouloir la compromettre. Je serai parfaitement consolé, si, dans la situation où je me trouve de ne pas oser déclarer, même à mes plus proches, ce qui m'arrive, elle veut au moins juger que la résignation avec laquelle je me suis soustrait à toute autre vue, pour suivre une vocation qui ne pourra jamais m'arranger, ne méritoit pas des propos de cette nature, et que le zèle avec lequel, en vérité, je sacrifie tout ce qui dépend de moi au service, pourroit au moins me valoir des refus plus doux et moins offensans.

Après ce préambule, qu'il me soit permis de venir au fait. Pour ce qui est de la permission de demander mon rapel, quelque courte que soit ma mission, je l'ai regardé comme le parti le plus violent, je n'en userais donc pas qu'à la toute dernière extrémité. Pour ce qui est de me bonifier les habits riches, j'avoue que si S. M. avoit voulu m'accorder à ma disposition la somme que V. E. m'avoit fait espérer, que cela m'auroit arrangé et même que j'avois déjà disposé des payemens, sur ces fonds. En attendant il s'est fait un arrangement entre les ministres étrangers qui portent le deuil de leur cours, savoir celui d'Angleterre, celui d'Hollande etc. de paroître en noir. J'ai imaginé de m'y conformer et de prendre celui que ma cour metra pour le prince d'Orange.

Comme je ne veux pas avoir l'air d'escamoter des gratifications que mon maître ne veut pas me donner de gré, je crois devoir en avertir V. E. et de remettre la disposition de cela simplement à ses soins généreux. . . .

1550.

Paris, 26. November 1751.

Il n'y a que les bontés de V. E. qui soient capables de me soutenir contre les dégoûts que la dernière lettre du gr. maréchal [c: A. G. Moltke], sur laquelle j'ai osé lui épancher mon coeur dans ma précédente, m'a donné. Si elle pouvoit juger du style dans lequel elle est écrite (j'avoue que j'ai été plusieurs fois tenté de la lui envoyer) et connoître en même tems tout ce que j'en souffre, je suis persuadé qu'elle en seroit touché. C'est là tout ce que je demande, et je proteste encore, comme je l'ai fait dans ma dernière, que je respecte trop la protection de V. E. pour vouloir dans cette occurrence la réclamer d'aucune façon. J'ai fait réponse aujourd'hui à S. E. de Moltke, d'un ton qui, sans être rampant, prouvera que je ne veux pas luter contre le favori de mon maître.

Troublé par mille idées chagrinantes et fâcheuses, j'ai reçu hier la lettre que V. E. m'a fait la grâce de m'écrire du 9 de ce mois.<sup>1)</sup> Elle sert en vérité d'appareil aux ulcères dont mon coeur se resent, et mes expressions sont trop foibles pour lui témoigner la tendre et respectueuse reconnoissance dont il est pénétré.

Puissai-je être assez heureux pour en faire connoître toute l'ardeur, rien ne me coûteroit et rien ne me seroit trop difficile. Je suis également redevable de la grâce qu'elle a fait obtenir à mon parent et à mon compatriote, et de l'avertissement qu'elle daigne me donner de la destination de Mr. Wasserschlebe.<sup>2)</sup> Je regrette sincèrement de le perdre, et ma joye de le voir si avantageusement placé, est extrêmement troublée par la crainte que j'ai que je serai peu convenablement pourvu. Mon humeur est si noire, que je me figure tout ce qu'il y a de plus mauvais, et que j'imagine quasi que l'on ne sera pas fâché de me chagriner. Je suis persuadé que cela ne se fera pas, si V. E. en est le maître, mais hélas!, elle me fait sentir que le choix ne dépendra pas d'elle. Je la supplie de faire attention que Rantzou, qui est avec le ct. Dehn, est un homme inquiet.<sup>3)</sup> Sa mésintelligence avec le ct. Dehn ne me fait rien, je pourrai vivre avec des gens avec lesquels le ct. Dehn ne se comporte point. Mais indépendamment de cela je le connois pour un

homme très difficile. Je la prie encore de remarquer qu'un homme qui n'est pas orienté ni dans le train des affaires en général ni dans celui d'ici, embarrassera au lieu de soulager mon ministère. J'aimerai tout autant, et bien plus volontiers, n'avoir aucun secrétaire d'ambassade. Mais enfin, je suis résigné à tout, et je tâcherai de venir à bout d'une carrière qui, selon le langage de Mr. le grand maréchal, ne pourra pas être fort longue.

1551. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

København, 6. Oktober 1753.

... Je suis en état de vous confirmer aujourd'hui et de vous annoncer de la part du roi, ce que j'ay eu l'honneur de vous mander comme un avertissement préliminaire l'ord<sup>re</sup> dernier. Vous estes nommé, quoique en secret encore, gouverneur du pr. royal. Je ne vous dis rien sur l'importance de cette place, un homme estimé digne de la remplir ne peut ignorer son prix ni ses peines.

Le temps de votre rappel n'est pas encore absolument fixé. Le roi incline à le hâter et voudroit que S. A. R. eût sa cour formée le 29 janvr, jour de sa naissance, mais comme il est aisé à prévoir qu'un départ si prompt ne pourroit que vous estre extrêmement à charge, vu particulièrement l'état où se trouve Mad. de Reventlou, S. E. Mr. le gr. maréchal, auquel la principale gloire de cet arrangement est due et qui dans cette occasion a donné une preuve bien éclatante de son discernement, de son amour pour le bien public et de son amitié pour vous, joindra ses soins au mien pour tâcher d'en faire reculer l'époque jusque en été. Je vous avertirai de ce qu'il effectuera.

S. E. Mr. le c. de Berckentin est destiné à occuper à l'égard de la cour du prince royal l'emploi attribué selon les usages à un des ministres du conseil, et que S. E. de Rosenkrantz occupoit pendant l'éducation du roi.<sup>1)</sup> Il me charge de vous dire qu'il espéroit que ce choix ne vous déplairoit pas, et que vous en seriez aussi content qu'il l'est de votre nomination. Des raisons qu'il vous expliquera lui-même l'empêchent de vous écrire, mais il sçait que j'ay cet honneur, et c'est de sa part que je vous dis ces mots. ...

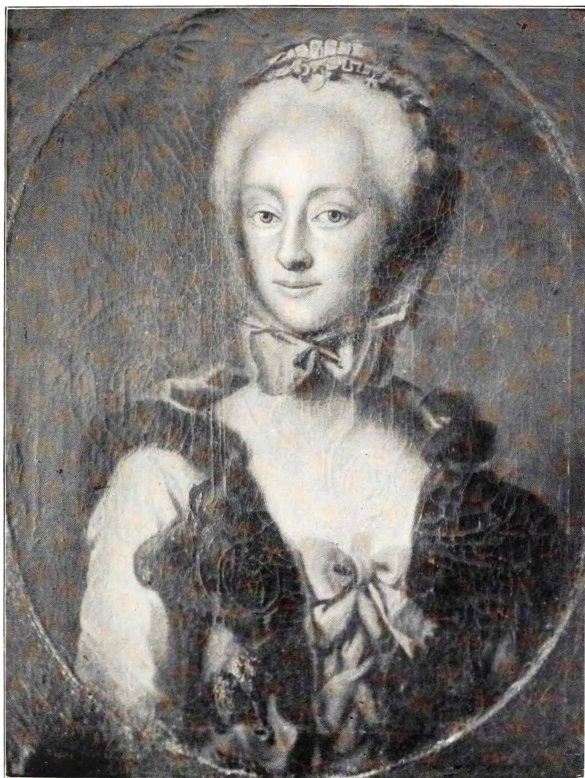
Koncept. Wotersen.



DITLEV REVENTLOU

(1712 –1783)

*Efter Maleri paa Altenhof.*



MARGRETHE REVENTLOU

FØDT RABEN

(1726—1794)

*Efter Maleri paa Altenhof.*

## Nr. 1552—1555.

## FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1552.

Paris, 22. Oktober 1753.

L'épuisement dans lequel m'ont réduit toutes les médecines que j'ai été obligé de prendre ces jours-ci, me laisse à peine la force de répondre à la lettre de V. E. jointe à celle du 9 de ce mois. Mais après celle du 19 que j'ai eu l'honneur de lui écrire, il ne me reste qu'à la supplier de vouloir porter aux piés de S. M. les sentimens de zèle, de reconnaissance et de soumission avec lesquels je reçois une grâce si distinguée, et de vouloir agréer les remerciemens que je dois à toutes les bontés que V. E. me témoigne. Elle aura vu par ma précédente que je ne me livre point à une confiance téméraire dans mes forces; la nomination de Mr. de Berckenstin pour être à la tête de l'éducation du prince me rassure; il me sera bien doux de puiser dans ses lumières, et bien glorieux de partager la gloire de ses succès. V. E. voudra bien être l'interprète de ces sentimens.

Je réitère mes sollicitations pour que V. E. veuille s'employer à concilier les interrêts que j'ai pris la liberté de lui recommander dans ma précédente, et desquels j'aurai trop de peine à me détacher, avec ma résignation aux ordres du roi. J'en ai glissé un mot aujourd'hui au grand maréchal, mais j'ai à peine osé lui dire que je désirerois être prévenu des appointemens que l'on prétend me donner. L'article est important pour un homme qui a une famille, et qui revient d'une mission étrangère.

Il me seroit encore agréable de ne pas quitter ce pays ou de ne pas revenir dans ma patrie, sans avoir la décoration de l'ordre que des gens moins anciens que moi dans le service et moins employés que je ne l'ai été, ont obtenue. Dans de certaines situations, il n'est pas agréable d'avoir même des impressions populaires à combattre.<sup>1)</sup>

N'y auroit-il pas moyen de m'épargner cette cérémonie odieuse et très coûteuse en même tems, d'une audience de congé publique? Mais je sens mon importunité.

1553.

Frederiksberg, 31. Maj 1760.

Je suis dans des transes mortelles. Le grand maréchal me mande que l'inoculation du pr. royal aura lieu, mais que le roi ne don-



nera ses ordres que verbalement au pr. royal et à moi.<sup>1)</sup> Je sens dans ce moment-ci tout l'inconvénient de ne pouvoir approcher les gens dont il importeroit de prendre conseil pour décider un cas aussi grave. Je déclare à V. E., qu'à moins que S. M. ne veuille au moins faire signer ses ordres par des personnes qui sont reconnus les interprètes ordinaires de ses volontés, que je ne me chargerai pas de la besogne. Une disgrâce formelle, la privation de ma place et de toute autre dans le service du roi ne sont rien vis à vis du reproche du public d'avoir entrepris une affaire qui intéresse tout l'état, sans des ordres signés. Il y a des étourderies que les plus grands succès même ne sauroient justifier. . . .

1554.

Frederiksberg, 3. Juni 1760.

Si V. E. pouvoit voir la situation de mon coeur, elle lui feroit sûrement pitié. On n'a rien fait pour le fortifier. Les ordres n'ont été donnés que verbalement, la signature de la déclaration des experts, à laquelle on a ajouté le seul mot approuvé, est tout ce qu'on a pu obtenir. Si la fermeté et l'assurance avec laquelle le pr. a porté la parole au roi, et avec laquelle il a protesté contre toutes les façons honorables que le roi lui a fournies pour se dédire, m'inspirent encore quelque courage, elles mettent aussi ma tendresse pour lui à une épreuve bien rude. Les larmes m'échappent souvent des yeux quand, livré à certaines réflexions, je suis à le contempler. En vérité, sa conduite dans cette occasion-ci a été au-dessus de son âge. Tout mon espoir est en Dieu; V. E. absente, il n'y a que cet Être invisible que je puisse rendre dépositaire de mes allarmes et de mon trouble. . . .

1555.

Frederiksberg, 10. Juni 1760.

L'opération a été faite aujourd'hui sous les auspices les plus heureux de la part de celui qui l'a subie. Je fais trop de cas des prières et des vœux de V. E. pour ne pas l'en informer, et pour ne pas la supplier de les redoubler. Voilà donc encore quinze jours de trouble et d'allarmes pour moi. Quoique je ne sois guerre en état de m'occuper d'objets étrangers, je ne saurois pourtant me dispenser d'implorer les généreux offices de V. E. pour mettre fin à l'affaire du b[aron] Schenck.<sup>1)</sup> Il est devenu tout à fait docile, il vient de m'écrire et ne demande autre chose si non d'être jugé séparément de Coke, et d'esquiver par là les jugemens défavorables du

public. J'envoie sa lettre, dans laquelle il me donne carte blanche, à Mr. le ct. Ahlfeld, et je le prie d'en communiquer avec V. E.

1556. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Slesvig, 14. Juni 1760.

. . . Que la bénédiction de Dieu repose sur l'objet des soins et des sollicitudes de Votre Excellence et termine promptement ses inquiétudes par le succès le plus désirable et le plus heureux. Mes voeux et mes pensées sont fixées sur elle, je me représente les agitations de son coeur, et je la supplie de croire que je les partage en citoyen et en tendre ami, mais j'espère dans la miséricorde divine qui a voulu que les hommes connussent dans l'inoculation un remède contre un des plus grands maux et des plus grands fléaux de l'humanité, qu'elle exçaucera les prières de toute la nation, et rendra ce remède salutaire à notre cher prince. Selon mon calcul, l'éruption doit se faire aujourd'huy; je me dis toutes les raisons que j'ay de ne rien craindre, mais on s'allarme aisément pour ce que l'on aime, et je ne seray tranquille que lorsque je sçauray que Votre Excellence l'est. Ce ne sera pas trop tôt.

Je feray tout mon possible pour rendre service au h. Schenck et hâter la fin de sa malheureuse affaire.<sup>1)</sup> J'en ay déjà parlé aujourd'huy à Mrs. de Moltke et d'Ahlfeld, et je les ay trouvé très bien disposés l'un et l'autre, quoique le dernier m'ait appris, que depuis quelques jours on avoit découvert diverses circonstances très propres à porter préjudice à l'accusé. Je dois avoir une conversation aujourd'huy ou demain avec le Ober Auditeur, et je me serviray de l'ancien crédit que j'ay eu sur lui, pour arranger avec lui les moyens de finir sans injustice les procédures. Je me flatte que nous y parviendrons, mais je ne dois pas cacher à Votre Excellence que je ne crois ni équitable ni possible d'user de rigueur envers l'accusateur pendant que l'on usera de douceur envers l'accusé. Selon moi, et Votre Excellence se rappellera que j'ay tousjours pensé de même, la douceur doit s'étendre également sur l'un et sur l'autre, et la punition estre aussi égale que la différence de rang et de la naissance le peut permettre. La justice, qui est-ce qui le sçait mieux que vous, n'a qu'une balance, un poids et une mesure. . .

J'ay vu le plus souvent que j'ay pu la pauvre Mad. de Schmettau qui est bien digne de vénération et de pitié. Elle sçait les bontés de Votre Excellence pour son mary et en est pénétrée.<sup>2)</sup> . . .

Je viens de voir le Ober Auditeur que j'ay trouvé très raisonnable Les dénonciations de ces derniers jours sont très fâcheux pour le b. Schenck, et me confirment plus que jamais dans l'opinion que ce sont elles qui ont produit sa nouvelle docilité. . . .

**Nr. 1557—1558.**

FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1557.

Frederiksberg, 17. Juni 1760.

. . . J'aimerois mieux encore savoir le ct. Schmettou à l'armée des alliés qu'à Hambourg, parce que sa présence là n'engagera pas les armées d'en venir aux mains, si elles-mêmes ne le jugent à propos, au lieu que son séjour à Hambourg donnera jeu à des âmes noires de les mettre encore aux prises avec Kalckreuter. Le ct. Ahlfeld m'en a dit un mot. Dans ce moment-ci je voudrois le voir loin de nous.<sup>1)</sup>

J'ai nulle peine à croire que les dernières dépositions ont rendu le b. Schenck si docile; j'ai eu hier une lettre de lui dans le même ton de [ø: que] la précédente. Mais il se peut bien aussi qu'il a été désabusé par les raisonnemens du ct. Schmettou, qui lui a fait connoître les gens (comme V. E. l'aura appris par certaines lettres au ct. d'Ahlefeld) dont l'ambition fait flèche de tout. . . .

La ct<sup>se</sup> Reventlou va se faire inoculer, elle a commencé le régime, mais elle veut le cacher à sa famille.<sup>2)</sup>

1558.

Frederiksberg, 18. Juni 1760.

Je sens la joye la plus pure et la plus complete. Cet enfant chéri des peuples, et cet enfant de mon coeur, ne mourra plus de cette maladie si fatale au genre humain. Puisse cet événement faire la joye, le contentement et le bonheur de la postérité la plus reculée, puissent les siècles à venir y reconnoître la main de ce Dieu qui veille sur nous et l'en glorifier. Le citoyen, le chrétien et l'ami, titres réunis dans la personne de V. E., partageront la rétribution de reconnaissance que je dois dans mon particulier et plus que personne à cet Être suprême qui, témoin de mes larmes et depositaire de mes sollicitudes, me fait moissonner une joye si pure, et au-dessus de tout ce que j'ai jamais senti. . . .

## 1559. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Rendsburg, 20. Juni 1760.

Votre Excellence m'a fait une faveur que je n'oublieray de ma vie, en m'apprennant l'heureuse nouvelle après laquelle mon coeur soupiroit. Dieu en soit loué, rendons lui un tribut si légitime et unissons nos vœux pour que cet enfant aimable, délices de nos cœurs, surmonte également tous les dangers qui menaceront un jour sa vertu, comme il vient de surmonter aujourd'hui ce danger qui menaçait sa vie. Puisse la sagesse avec laquelle vous veillés sur lui et les soins si constants et si tendres que vous lui consacrés réussir tousjours comme ils viennent de réussir dans cette importante occasion, et puissiez-vous estre récompensé de tant de sollicitudes de la seule manière qui soit digne de vous satisfaire, par le succès le plus complet de vos travaux. Tout le royaume va partager notre joye et vous bénir, mais personne ne s'acquittera de ce dernier devoir avec plus d'ardeur que moi. . . .

Le comte Schmettau a passé l'Elbe, et je le crois décidé à aller joindre son ami intime le c. de S. Germain, en cas qu'il ne soit pas placé à l'armée des alliés comme il pensoit avoir lieu de s'y attendre.<sup>1)</sup> Kalckreuter est tous les jours avec nous et a la contenance d'un homme qui n'a point de querelles sur les bras. Selon tout ce que j'en puis juger, il oubliera le c. Schmettau, et ce sera oublié. C'est ce que je demande à l'un et à l'autre. Et pour l'affaire de b. Schenck, je me flatte qu'elle ira comme Votre Excellence le souhaite. Le c. Ahlefeld y travaille actuellement. . . .

## 1560. FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Frederiksberg, 5. Juli 1760.

Je suis pénétré de tout ce que V. E. daigne me dire d'obligeant dans sa lettre du 27 du mois dernier, et je sens vivement tout le prix de l'interrêt qu'elle prend au succès de ma besogne.

Il n'en faloit pas moins pour me consoler des persécutions que la cour de Frid[erichsberg] me préparoit.<sup>1)</sup> J'en prévins le gr. maréchal, et grâce à ses offices que le coup a manqué. On n'a pas attendu le retour du roi, on a eu soin de le prévenir, et d'empoisonner son esprit par les insinuations les plus propres à irriter les souverains et à perdre tous les honnettes gens qui ont servi d'instrument pour amener un événement aussi heureux que celui de délivrer

l'héritier de la couronne du danger de la petite vérole. Averti par une lettre, qui me vint hier au matin, de cette noirceur, j'ai passé une fort mauvaise journée, mais le roi est venu, et tout s'est fort bien passé, il ne se peut rien de plus tendre que la façon dont il s'est livré à la joye de voir le pr. royal entièrement rétabli aux playes de près, qui sont encore ouvertes, et rien de plus gracieux que l'acueil qu'il m'a fait. Il faut espérer que le crédit de notre ami<sup>2)</sup> trouvera moyen d'entretenir ces dispositions et de les rendre inaccessibles aux inspirations de ces trouble-fêtes.

Nous resterons ici encore quelque tems, parceque tant que les playes ne sont pas fermées, le prince n'ose pas se mettre à l'air et que, dans le cas où nous sommes, il importe de ne pas donner par les plus légères indispositions matière à nos adversaires de chanter victoire. . . .

## 1561. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Borstel, 14. Juli 1760.

J'avoue à Votre Excellence que la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 5 et que j'ay trouvé en arrivant icy avanthier au soir, m'a sensiblement touché. Quoi! Après tant d'inquiétudes et de soins, après un succès si heureux, elle a courru risque d'avoir des chagrins? Ah, qu'est-ce que le monde! Je m'impose silence pour aujourd'huy, mais je me réserve d'en soulager mon coeur lorsque j'auray la consolation de revoir Votre Excellence et de m'entretenir avec elle sans témoins.

Notre ami m'en a écrit avec une émotion dont je lui ay une véritable reconnoissance.<sup>1)</sup>

Ma peine a esté un peu soulagée par le don de Freudenlund.<sup>2)</sup> J'espère qu'il fera plaisir à Votre Excellence. Ce sera un jour un beau lieu. . . .

## Nr. 1562—1563.

## FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1562.

[København,] 20. Februar 1762.

Je prens la liberté de communiquer à V. E. la lettre qui m'est venue aujourd'hui de Mr. de Rantzau et la correspondance de celui-ci avec le prélat d'Itzehoe relativement à la convocation de la noblesse au prochain Kasten-Marckt à Kiel, lundi prochain en huit, et de la prier de vouloir bien donner un moment de réflexion aux objets

y contenus, et de m'instruire lundi prochain quand j'aurai l'honneur de la voir, de ses intentions.<sup>1)</sup> Il me semble que Rantzau a fort bien saisi celles que je lui ai indiquées. Le sujet de la convocation n'étant point indiqué, il me semble, sans vouloir cependant prévenir l'avis de V. E., qu'il convient que ceux du Schlesvig se présentent, tant pour modérer le fanatisme de quelques serviteurs ducaux que pour diriger le choix des députés au gré de notre cour. Si les possesseurs de terres en Schlesvig ne comparoissent pas dans l'assemblée, il y a toute apparence que ceux du Holstein attachés par quelque titre, distinction ou charge à notre cour ne voudroient pas plus s'y présenter, et le champ resteroit libre à quelques Mess. de Brocktorff, au ct. von der Natt, dont V. E. connoît, je suppose, l'aloi, à Mr. von Thienen de Curen etc.<sup>2)</sup> Il importe surtout, selon moi, de contrecarrer le choix du dernier pour la députation. C'est le plus méchant homme et le plus capable de tout brouiller que je connoisse. Il est d'autant plus dangereux, parce qu'il n'a ni fortune ni réputation à perdre. . . .

1563.

Hirschholm, 22. Juni 1762.

J'espère que V. E. sera contente de la violence que je me suis faite de ne point lui écrire, et qu'elle sentira tout ce qui m'en a coûté à ne pas lui parler du vif et tendre intérêt que je prends aux opérations dont elle est chargée.<sup>1)</sup> Maintenant que le retour du roi et par conséquent celui de V. E. est si fort reculé, je n'y tiens plus. J'avois le coeur bien serré au départ du roi, et toutes les nouvelles que nous avons reçues depuis n'ont fait qu'augmenter mon trouble et mes inquiétudes. Nous savons à Copenhague que Korff est parti porter au roi la réponse de sa cour à notre déclaration, que si S. M. ne consent pas aux conditions, que la fougue, et l'orgueil du Czar auront sans doute dictées, il viendra se mettre à la tête de son armée en Poméranie pour nous tomber sur le corps. Je suis ici dans un pays où l'on ne voit rien, où l'on ne s'embarasse de rien et où l'on s'amuse en pleine sécurité de babioles et de collations. La reine mère est la seule qui sente, mais la maladie de son frère, duquel elle ignore pourtant tout le danger, absorbe tous ses soucis.<sup>2)</sup> J'espère que mes compatriotes se seront prêté de bonne grâce à l'emprunt qu'on leur a demandé; malheureusement il ne remplira pas un vuide bien considérable. Puisse la démarche faite contre les Hambourgeois y suppléer.<sup>3)</sup> Il est malheureux que tous ces moyens de finance font encore resserrer l'ar-

gent des particuliers d'avantage. Voilà ce qui arrive ici, et ce qui cause en grande partie la disette extrême de la monoye. J'ai lieu de croire par les lettres du gr. maréchal que l'on est venu à bout de s'entendre avec Mr. de St. Germain et de dérouter le parti formé pour le brouiller avec tous les gens en place. Cela me tranquillise beaucoup. Puissent les voeux patriotiques et tendres que je ne cesse d'adresser au ciel pour la réussite de nos entreprises, adoucir au moins les peines qui accompagnent la besogne dont V. E. est chargée; puisse l'homme du monde qui mérite le plus d'avoir des succès, n'avoir pas toujours tous les éléments contre lui à combattre.

### Nr. 1564—1568.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1564.

Slesvig, 11. Maj 1768.

C'est une consolation bien puissante pour moi au milieu de mes peines de sçavoir que Votre Excellence les partage avec tant de bonté, et l'espérance de mériter son approbation est un des premiers motifs de ce monde pour m'animer à remplir toutes les parties de mon devoir. Je sçais qu'elle ne me jugera pas sur mes succès, mais que, pour qu'elle soit contente de moi, il lui suffira de sçavoir que j'ay fait ce que j'ay pu et ce que j'ay dû; soumise comme moi aux décrets d'une Providence tousjours adorable, tousjours juste et tousjours bienfaisante, soit qu'elle bénisse soit qu'elle châtie, elle abandonnera le sort du royaume à celui qui en est le seul suprême arbitre, et elle ne demandera à elle-même et à moi que de suivre avec sagesse et courage ce que nos obligations nous prescrivent; le reste ne dépend pas de nous et nous est étranger.

Que Votre Excellence me pardonne cette tirade, elle estoit peu nécessaire, je l'avoue, mais elle m'est échappée, et qu'elle ne l'interprète pas non plus comme destinée à la préparer à quelque nouvel évènement fâcheux. Grâce au ciel je n'en ay point à lui annoncer, et je puis plus tôt me flatter que nos dernières inquiétudes ou plustôt les derniers désordres finiront dans peu, et que le roi signera au premier jour les expéditions qu'il avoit retenu.<sup>1)</sup> On en a parlé à Mr. de Saldern qui, m'ayant fait part de ce qu'on lui en avoit dit, m'a donné le moyen de lui expliquer les choses, moyennant quoi le roi m'a ordonné hier d'appeler icy Mr. de Schimmelman, ce que j'ay fait un quart d'heure après par estaffette. Je ne doute pas un instant que les desseins de ceux qui vouloint y procurer

du changement, ne soient anéantis. Depuis qu'ils ne parlent plus seuls, ils ne sçauroient l'emporter sur ceux qui ont en leur faveur les règles et le service du roi; mais il ne faut pas se flatter; faire avorter leurs projets est tout ce que l'on pourra faire pour le moment présent.

On nie le voyage et l'arrivée de Mr. Sturm, et on les nie avec tant d'assurance que j'ose croire qu'ils n'auront pas [lieu].<sup>2)</sup> Pour le rappel des exilés, il n'en est certainement pas question.<sup>3)</sup> Il se peut que le c. de Ranzau Ascheberg, qui n'est pas de leur nombre, arrive, mais pour Mr. de S. Germain, il s'en faut bien qu'on ne veuille de lui. . . .

Mr. de Saldern paroît avoir conservé tout son crédit. Il a eu hier une très longue audience. Le c. de Holck compte faire la semaine prochaine une course à Copph., mais comme le séjour d'icy durera au moins jusques au 27, il aura tout le temps de nous rejoindre.<sup>4)</sup>

Mr. de Sperling paroît se porter bien et tient très bonne contenance.<sup>5)</sup> Je ne puis pas dire avec certitude s'il a vu le roi en particulier, mais il a essuyé force embrassades de ses anciens soi-disant amis. J'imagine qu'il en connoît la valeur.

Mr. d'Ahlefeld de Saxtorff m'a parlé au sujet de ses deux gendres, et j'y ay répondu avec beaucoup de sincérité. Il semble que Mr. de Ranzau voudroit presque n'avoir pas fait ce qu'il a fait, et pour Mr. de Rumohr, nous tâcherons de le conserver. J'imagine qu'une clef en fera l'affaire.<sup>6)</sup> . . .

Je la supplie de dire à Mr. de Schack que je n'oublie pas ce qu'il a exigé de moi, que j'espère parvenir à tout excepté au principal, mais que ce dernier point est pour le moment absolument au-dessus de mes forces.<sup>7)</sup> . . .

1565.

Slesvig, 14. Maj 1768.

Schimmelmann n'est point arrivé encore, et je n'ay point de ses nouvelles. Je souhaite bien vivement le voir avec nous, mais il faudra qu'il agisse avec prudence; il triomphera, j'ose le prédire, mais il aura à faire à forte partie qui, pour peu qu'il s'échauffe, sçaura s'en vanger. Il ne s'en soucieroit guères, le mal seroit petit pour lui, mais il seroit grand pour moi et tous les honnettes gens, tant que nous sommes dans les postes où nous nous trouvons.

Extérieurement tout est fort tranquille, le roi se promène quelques fois le matin avec le c. de Holck seul, mais le reste du temps il



est au château. Mad. la Margrave paroît très bien en cour, on la prie de rester au château lors même que la pr. de Hesse y sera.<sup>1)</sup> On répond qu'il n'y aura point de place pour les deux ménages, mais il ne semble pas que l'objection arrête.

On me parle aussi peu qu'à Coppenhague. Je me tais et suis content lorsqu'on ne me dit rien, cela fait partie de mon sacrifice, mais ce silence ne sauroit durer, et alors je parleray. Il est physiquement impossible de différer plus longtems des explications qui en attireront d'autres. Le roi n'a vu Mr. de Sperling qu'un moment et ne lui a parlé, autant que je le sçais, que de choses indifférentes. Ce dernier continue de se conduire sagement.

Je n'oublieray certainement pas de demander pour V. E. la permission de faire un tour dans ses terres, mais je ne dois pas toucher cette corde dans le moment présent. Ce seroit tout gâter. . . .

Voilà Schimmelmann qui arrive. Je me hâteray de lui parler.

1566.

Slesvig, 15. Maj 1768.

Mes espérances ont esté remplies. Schimmelmann a remis presque toutes choses en ordre, et l'estaffette que nous expédions et que je charge de cette lettre pour Votre Excellence, portera aux différents départemens les ordonnances qui avoient esté retenues. Ce point est donc redressé, et je ne me suis point trompé en l'espérant.

Schimmelm. a esté fort bien reçu et a eu déjà 2 audiences du roi longues et confidentes. Il a esté attaqué, mais il ne paroît pas avoir perdu.

Je suis très content de Saldern, il agit sur toutes choses dans le plus parfait concert, et je le trouve infiniment plus doux et plus modéré qu'il n'estoit à Coppenhague. Ce ne sera pas lui qui dressera l'instruction pour le conseil, le roi m'a ordonné hier de le dresser. J'y ay travaillé aujourd'huy, et j'en donneray demain le projet à S. M.. Si il est approuvé, je me flatte que V. E. en sera content. Il est court et simple, et j'espère n'y avoir rien oublié de ce qui m'a esté recommandé. Le grand voyage est entièrement résolu, et j'ay reçu ordre hier d'arranger tout, autant que cela regarde mon département, pour les premiers jours du mois prochain.

Le c. Holck a reçu ce midy la nouvelle de la mort de sa femme. C'est, à ce que j'imagine, un grand coup de fortune pour lui, puisque les liens sont rompus et que l'avantage lui reste.<sup>1)</sup>

Il est constamment dans la plus haute faveur. Nous comptons que son frère retournera à Cpph. pour y arranger les affaires. Je ne suis pas tout à fait hors d'inquiétude sur ce sujet.

Je prie V. E. de ne faire mention à personne de cette lettre extraord<sup>e</sup> que j'ay l'honneur de lui écrire, excepté à Mr. de Schack, auquel je la supplie de faire mes compl. les plus tendres.

Mais ce qui restera uniquement entre elle et moi, c'est que je lui envoie signées les 2 pièces qui nous regardent. Elle voudra bien y faire mettre le sceau royal par Mr. de Thott et puis le Stempel-Bogen et remettre ensuite l'un des exemplaires à mon neveu.<sup>2)</sup>

1567.

Slesvig. 17. Maj 1768.

Il y a longtems que je n'ay esté aussi affligé que je le suis aujourd'huy. Il y a eu hier une forte dispute sur le voyage du roi. Les comtes de Holck ont voulu qu'il ne se fit pas, les ministres de Russie ont insisté qu'il eût lieu, et il semble que ces derniers l'ont emporté. Schimmelm. et moi n'avons point eu de part ni à la discussion ni à la décision, et on nous fait bien voir que nous ne sommes icy que pour le travail et non pour la confiance.

Je ne répons encore de rien à Votre Excellence, et je sçais moins que jamais ce que nous allons faire, mais je vois des abîmes de toutes parts, et sans l'espérance que je mets dans la divine miséricorde, et sans la soumission que je sçais devoir à ses décrets, lors même qu'elle nous châtie et nous humilie, je crains ne pas pouvoir résister aux amertumes et aux dangers de ma situation. J'en découvre de nouveaux à mesure que j'avance, et je ne sçais si je n'auray pas à me reprocher bientôt d'avoir poussé à l'excès mon sacrifice, l'amour et l'espérance du bien.

Ce que V. E. me marque du crédit de la protectrice de La Tour et de l'usage qu'elle en fait, augmente ma douleur.<sup>1)</sup>

Schimmelmann est aussi affligé que moi.

Je me suis arrangé avec Mr. de Rumohr, il rentrera au service, pourvu qu'il obtienne la clef. Je la demanderay pour lui, si jamais je parviens à voir le roi.<sup>2)</sup>

Le c. Holck a fait ce qu'il fallait à l'occasion de la mort de sa femme. Il l'a d'abord pleuré, puis il s'est fait saigner. et ensuite il a senti, je crois, le bonheur de l'évènement qui, à parler selon les règles du monde, est très grand pour lui. Je ne sçais si par

là tous ses liens seront rompus avec Mr. de Sturm. L'évènement le prouvera.<sup>3)</sup>

Je suis trop tendrement attaché à V. E. pour oublier ce qu'elle m'a ordonné au sujet d'un voyage que je sçais qu'elle désire faire dans ses terres. Mais le moyen de rien faire pendant que nous vivons dans des incertitudes et dans des variations perpétuelles. Le règlement pour le conseil est minuté et dressé, mais le roi ne demande pas à le voir, toutes nos expéditions par rapport au voyage sont suspendues, parce que j'épargneray au moins autant que je le puis au roi la connoissance que l'on pourroit avoir au dehors de nos variations au dedans: je ne puis prendre aucune mesure, parce que je les dois croire toutes inutiles et déplacées le lendemain; tout se ressent de notre malheur, mais ce n'est pas ma faute.

Lorsque cependant le point actuellement agité sera décidé, je feray une de mes premières affaires de celle de V. E. Si nous retournons d'abord à Copph., il faudra attendre S. M., mais si nous partons, je hâteray la permission tant qu'il me sera possible. . . .

On mande de tout côté, et du dedans et du dehors du royaume, que le voyage du roi ne se fera point. Cette unanimité de notions mérite que l'on y réfléchisse.

1568.

Slesvig, 21. Maj 1768.

Notre sort est décidé, nous partons. Dieu veuille que ce soit sous sa bénédiction et que les voeux et les vues des gens de bien soient au moins en partie exçaucés. Je ne lui en diray davantage, elle est habituée à lire dans mon coeur, elle jugera de ce qui s'y passe.

Le nombre de ceux qui seront de ce voyage n'est jusques à présent point augmenté, et je crois que celui qui paroisoit tant souhaiter et tant espérer d'en estre, n'obtiendra pas son but. Saldern a parlé assés vivement et plus d'une fois sur son sujet.<sup>1)</sup>

Je suis encore dans l'incertitude et dans l'inquiétude au sujet de mon projet du règlement pour le conseil. Peutêtre en seray-je éclairci demain, peutêtre aujourd'huy.

Les débats dont j'ay parlé l'ordinaire dernier à V. E. n'ont fini qu'hier. On m'a enfin demandé mon avis avanthier au soir. Referat af Samtalen som i Nr. 610 (I. Bd. Side 499—500). Schimmelmann

estoit présent à cette conversation, il sera dans tous les tems mon témoin.

Enfin le lendemain, qui estoit hier, l'affaire a esté décidée. Le roi m'en a dit quelques mots, et je lui ay répété une partie de ce que j'avois dit au c. de Holck. Sur tout il m'a paru sensible à sa gloire. Dieu le veuille.

Saldern a fort bien agi jusques au bout. Je ne puis me plaindre de lui. Il faut voir ce qu'il fera pour le règlement au conseil. J'ay cependant pris mes mesures, car je lui ay communiqué mon projet avant que de le faire voir au roi.

S. M. m'a promis hier la clef pour M. de Rumohr.

Le jeune c. Holstein de Farve est icy.<sup>2)</sup> Il paroît bon et sage, mais je le crois foible. Il vouloit la clef, je lui ay dit que j'estois bien sûr qu'il l'auroit, mais pas dans ce moment, que ce seroit lorsqu'il se seroit fait connoître un peu davantage.

#### 1569. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL KONSEILLET.

Slesvig, 21. Maj 1768.

La commission établie pour liquider les anciennes dettes de la branche ducale de la maison de Holstein a esté ouverte avanthier par le b. de Dehn, auquel Mr. de Saldern a répondu par un compliment adapté à la circonstance.<sup>1)</sup> On a débuté par les formalités ordinaires, et hier il y a eu une seconde séance dans laquelle, ainsi que dans la première, on a tâché d'établir des principes fixes pour régler les jugements de la commission. Mrs. les Russes sont plus sévères que nous ne le serions à leur place, et il faut convenir qu'ils travaillent de bonne foi à l'avantage du roi. Selon moi nous pouvons et nous devons les laisser faire, parce qu'eux estant les débiteurs, il leur appartient de nous présenter le tableau de leurs dettes, sans que nous ayons le droit de leur en supposer plus qu'ils ne déclarent en avoir. Nous pouvons fort bien estre dans le cas d'admettre moins de dettes qu'ils ne nous en annonceront, mais je ne pense pas que nous soyons jamais dans celui de leur en attribuer davantage à notre préjudice.

La négociation de Hambourg avance de même à souhait, mais il nous en coûtera encore le droit de patronat sur l'église d'Eppendorff.<sup>2)</sup> Le roi l'exercera alternativement avec la ville de Ham-

bourg; gens auxquels il ne fait pas bon disputer des choses peu importantes veulent que nous le leur cédions en entier. . . .

Le roi a déclaré qu'il partiroit aujourd'huy en 8, samedi 28 du mois, qu'il passeroit par Kiel, soupperoit et coucheroit à Schirrensee où il passeroit le dimanche. Mr. de Saldern a très sagement parlé sur ce sujet, et a répondu que ni sa terre ni sa maison n'estoient faites pour recevoir cet honneur; mais S. M. a répondu que ce n'estoit pas la maison mais le maître qu'il vouloit voir. Le lundy on ira à Traventhal, où on s'arrêtera jusques au samedi 4 juin.

J'ay présenté hier au roi le projet du règlement pour le conseil. Je ne suis pas sans quelque inquiétude que l'on y fera des changements.

Vos Excellences . . . me permettront de leur présenter . . . et surtout à S. E. Mr. le comte de Thott, le mémoire d'un neveu du feu admiral Tordenschild, que l'on me recommande très fortement icy.<sup>3)</sup>

Le général Filosofoff se propose de nous quitter après-demain. Il s'est très bien conduit dans tous ces troubles. . . .

#### 1570. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Slesvig, 25. Maj 1768.

Je rends mille grâces très humbles à Votre Excellence de ce qu'il lui plaît me dire dans sa lettre du 21. Elle est bien sûre que l'intérêt qu'elle daigne prendre à moi est une des premières douceurs et des premières consolations de ma vie. J'y compte pour toujours quel que soit mon sort et ma fortune.

Il est vray qu'il y a des moments où il me semble que je me fais des illusions sur mon devoir, et où il me vient la pensée que je le remplirois mieux en me retirant, en laissant faire ceux qui jouissent de la confiance et du crédit, et en ne m'occupant que de la seule affaire qui, à tout âge mais sur tout au mien, est la seule importante; je ne sçais si je fais bien à lui résister, mais je ne m'y laisseray pas aller par précipitation, et je crois devoir prendre ce party, si l'on ne m'y force pas subitement, à quoi je ne vois cependant point d'apparence dans ce moment-cy; j'en avertiray sûrement V. E., je la consulteray et le concerteray avec elle, non pas pour l'engager à en faire autant, le malheur seroit trop grand

pour le pays, et elle sçait mes principes à cet égard, mais pour ne pas faire une démarche de cette conséquence sans le sçu et l'aveu d'un ami si réputé et si tendrement aimé. . . .

Je prie V. E. de me pardonner la promotion faite dans la chancellerie allemande, je n'ay pu m'en dispenser sans perdre les sujets de confiance que j'y ay.<sup>1)</sup> Ce sont là les suites de la profusion avec laquelle les grâces sont accordées; je n'ay aucune part à cette profusion, mais ses conséquences m'ont entraîné inévitablement.

A présent tout est assés tranquille icy. Il paroît décidé que tout ce qui ne doit pas suivre le roi hors du royaume retournera d'icy à Copnh., nommément Mrs. v. der Lûhe, Grabow, Holck et Hauch. Je ne le croire cependant que lorsque je le verray.

Le roi s'est conduit fort déceimment depuis qu'il est icy. Il semble avoir repris quelque goût pour la danse. Ceux qui sont de ses soupers disent qu'il est poli et gay, mais qu'il ne marque de préférence à aucune dame. . . .

#### 1571. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL KONSEILLET.

Slesvig, 28. Maj 1768.

J'ay enfin l'honneur de présenter à Vos Excellences l'instruction que le roi donne à son conseil pour le gouvernement du royaume pendant son absence.<sup>1)</sup> Le fonds de cette pièce est de moi, et Vos Excellences y reconnoîtront les points dont elles ont jugé l'insertion nécessaire; mais S. M. a trouvé bon d'y changer d'abord nombre d'expressions et de phrases, qui sont de style, mais qu'elle n'aime pas, puis de substituer dans l'article I. les mots wenigstens zweymahl oder – dreymahl à ceux de einmahl oder – – zweymahl que j'avois mis, ensuite d'ordonner dans l'art. IV. que ce seroit le premier secrétaire de chaque département qui rapporteroit au conseil et enfin d'ajouter l'art. VII en entier après avoir rayé la fin ordinaire wonach ihr Euch zu achten etc. Je n'ay rien dit, comme de raison, contre la correction des phrases, mais j'ay fait quelques représentations contre celle de l'article I., et j'y aurois insisté, si le dreymahl n'estoit remis au bon plaisir du conseil et ne supposoit un besoin d'affaires qui, je l'espère, n'existera pas, et si Vos Excellences n'avoient déjà décidé elles-mêmes qu'elles s'assembleroient régulièrement deux fois par semaine. Je n'ay rien

voulu dire sur l'art. VII, parce qu'il me regarde. L'intention de ceux qui l'ont suggéré au roy estoit que les dépêches de tous les départements me fussent adressés; S. M. n'a cependant mis que le Geheimbder Etats conseil; je n'ay pas voulu m'informer si c'estoit à dessein ou par mégarde, s'il pourra ainsi arriver que d'autres départements adressent leurs expéditions à d'autres qu'à moi. Je ne m'y opposeray pas, remettant cependant au bon plaisir du conseil ce que Vos Excellences jugeront à propos d'indiquer ou de concerter avec les chefs des départements sur ce sujet.

Il s'est tenu avanthier une conférence sur le militaire, dans laquelle Mr. de Hauch a fait son rapport au roi, en présence de Mrs. de Saldern, de Schimmelman et de moi. On a proposé plusieurs amméliorations ou changements, et Mr. de Saldern insista fortement sur le rétablissement des anciens usages; le résultat a esté que le collège de guerre formeroit un plan en conséquence et l'envoyeroit au roi. Au travers de plusieurs choses que je n'approuve pas, il y en a quelques-unes de fort bonnes, mais il en coûtera au delà de la somme fixée, ce qui me fait croire qu'après bien des délibérations, on renverra l'entière exécution du projet jusques au temps où les finances royales seront en meilleur état.

Hier le traité a esté signé avec les députés de Hambourg; je chargeray le sr Ehlers de le mettre à son retour sous les yeux de Vos Excellences, et j'espère qu'elles en seront contentes.<sup>2)</sup> L'échange des ratifications est fixée au 10 novembre. Voilà donc encore une grande affaire terminée, et, j'ose le croire, à l'avantage du roi. . . .

#### Bilag til Nr. 1571.

#### INSTRUKS

#### FOR KONSEILLET UNDER KRISTIAN VII's UDENLANDSREJSE.

Christian der Siebende, von Gottes Gnaden König zu Dännemarck, Norwegen, der Wenden und Gothen, Hertzog zu Schleswig, Holstein, Stormarn und der Dithmarschen, Graff zu Oldenburg und Delmenhorst etc. etc.

Demnach Wir aus wichtigen und auf das Wohl des Volckes abziehenden Ursachen beschlossen haben, eine nicht lange Reise ausser-

halb Unserer Reichen und Staaten anzustellen, und wohl voraussehen, dass, ohngeachtet Wir aller Orten, wo Wir auch seyn mögen, mit ohnermüdeter Aufmerksamkeith für die Ehre und den Vortheil Unseres Landes und das Beste der Unterthanen wachen werden, dennoch Unsere Entfernung erfordern wird, dass Wir Unsern Willen, welchergestalt während Unserer Abwesenheit die Geschäfte des Staats in Unsern Landen besorget werden sollen, bekannt machen; Als finden Wir für nöthig:

## I.

Dass Unser Geheimes Etats-Conseil nach Maassgabe der ihm ertheilten alten und neuern Instructionen zu handeln fortfahren und an denen von ihm selbst zu bestimmenden Tagen wenigstens zweymal oder nach\*) Beschaffenheit und Erforderniss der Umstände dreymahl\*\*) in jeder Woche sich versamlen und im sitzenden Rathe die aus den Dänischen und Teutschen Cantzelleyen im Inn- und Ausländischen Departement, auch nach Unserer neuern Vorschrift von der Rente-Cammer, der Zoll-Cammer und Commerz-Collegio ihm vorzutragende Sachen vornehmen, überlegen und decidiren, die genomene und auf denen Referaten zu notirende Schlüsse unterzeichnen, darauf aber die entschiedene Sachen von einer jeden Cantzelley oder Collegio, dem bissherigen Gebrauch gemäss, ausgefertigt werden sollen.

## II.

Dass Wir, in Betracht der Weitläufftigkeit und des Zeit-Verlustes, den es verursachen würde, wenn alle diejenige Referate und Vorträge, die bey Unserer Anwesenheit Uns zu Unserer eigenen Entscheidung und Unterschrift vorgeleget zu werden pflegen, Uns nachgesandt werden solten, wollen, dass nur

- 1) Alle zu machende Verordnungen, (indem, woferne ein solcher Fall entstände, der einer schleunigen Besorgung nothwendig bedürffte und keinen Aufschub litte, solchem nur, wie in Abwesenheit Unsers Urahnherrn Königes Friderici IV. Mayt. geschehen, durch Placate abgeholfen werden muss).



- 2) Alle Bestellungen und Begnadigungen, so in der Rang-Verordnung befindliche Bedienungen oder aus Unserer Cassa fließende Besoldungen betreffen, und
- 3) Alle Leib, Ehre und Leben angreifende Urtheile, als deren Bestätigung oder Milderung Wir Uns allein vorbehalten, Uns zugesandt und vorgetragen und Unserer eigenen Decision und Unterschrift reserviret seyn und bleiben,

Die übrige Expeditiones aber, und unter selbigen namentlich

die Confirmationes derer Vocationen und Bestellungen zu Pfarren, Geistlichen und andern Bedienungen, welche obrigkeitliche Personen, Proprietarien und andere Particuliers zu ertheilen berechtigt sind,

Die noch etwa von Antritt Unserer Regierung rückständige Confirmationes der Bestellungen und Privilegien und

Die von denen Gerichten erkannte, Ehre, Leib und Leben nicht angehende Straff-Urtheile,

bis zu Unserer Rückkunfft nur von dem Geheimen Etats-Conseil unterzeichnet werden sollen.

### III.

Dass, da dem Geheimbden Rathe Graffen von Moltke das Präsidium in der Steuer-Direction und dem General-Land-Wesens-Collegio, dem Geheimbden Rathe Graffen von Thott aber die dänische Cantzellei nebst der Signatur in den Teutschen Innländischen Expeditionen anvertrauet sind, Wir wollen, dass der Geheimbde Rath Graff Reventlou in Abwesenheit des mit Uns reisenden Geheimbden Raths Graffen von Bernstorff und biss zu dessen Rückkunfft die Ministres auswärtiger Höffe anhören und mit selbigen conferiren, in dessen etwaniger Abwesenheit aber diese Conferenzen von dem ältesten in Copenhagen anwesenden Geheimbden Rathe des Conseils gehalten werden sollen.

### IV.

Wie Wir nun dieses alles dem Geheimen Etats-Conseil zu erkennen geben, also tragen Wir auch demselben auf, der Rente-Cammer, denen beyden Krieges-Cantzelleyen, denen Generalitäts- und Commissariats- und General-Land-Wesens-Collegiis, der Zoll-

Cammer und dem Commerz-Collegio zu erkennen zu geben, wie Unser Wille seye, dass auch daselbst nach Anleitung dieser Vorschrift verfahren werde, dergestalt dass die in selbigen zu entwerffende und zu ertheilende Verordnungen, Bestellungen, Begnadigungen und Leib, Ehre und Leben betreffende Urtheile Uns zu Unserer Unterschrift zugesandt, die andere Uns sonst reservirte Sachen aber wöchentlich einmahl an einem besonders dazu zu bestimmenden Tage dem Geheimen Etats-Conseil in Gegenwart des zu solchem Ende in das Conseil einzuladenden Ober-Secretarii oder Ersten Deputirten des Collegii, dessen Expeditiones vorge- tragen werden und der in selbigen gleich denen geheimbden Rätthen des Conseils seine Stimme haben soll, [der älteste Secretarii soll in Gegenwart des Chefs eines jeden Departemens referiren\*\*\*),] referiret und nach Mehrheit der Stimmen decidiret, sodann aber von einem jeden Collegio in der in selbigem eingeführten Forme ausgefertigt werden sollen.

#### V.

Wollen Wir, dass in denen von Uns approbierten Réglements, welche Wir unter heutigem Dato einem jeden Département oder Collegio unter Unserer eigenen Unterschrift zusenden, nichts während Unserer Abwesenheit ohne Unsern ausdrücklichen Special-Befehl zu Vermehrung der Ausgaben geändert werden solle; Wünschen dagegen aber, dass zum Vortheile Unserer Casse Ersparungen ausgedacht und Uns vorgeschlagen werden mögen; und endlich

#### VI.

Erwarten Wir, dass Uns alle Woche einmahl von dem, so in diesem Lande†) vorfällt und Unserer Aufmerksamkeit würdig ist, vermittelt der Post referiret, alle Monate aber einer der Cabinets-Couriere mit denen Berichten, so entweder Ihrer Weitläufigkeit oder der Sicherheit wegen denen Posten nicht füglich anvertrauet werden können, zugefertigt werden solle; da Wir denn, wo Wir auch seyn mögen, selbige bald mit Unsern Resolutionen und Unterschriften zurücksenden werden.

## [VII. ††)]

Das Geheime Etats Conseil soll unter einer beyzulegender Designation alle Depechen an den Geheimen Rathe Grafen v. Bernstorff adressiren u. einsenden.

Schleswig, den [27.] Maji 1768.

## An das Geheime Etats-Conseil.

\*) rettet; oprindelig Tekst: ein oder nach

\*\*) rettet; oprindelig Tekst: zweymahl.

\*\*\*) «der älteste Secretarii . . . referiren» er senere Indføjelse, der, som det ses, ikke er rigtig indpasset i Teksten.

†) rettet; oprindelig Tekst: Reiche.

††) Hele Afsnit VII senere tilføjet.

R. A. Mallingiana I, Afdelingen: Øverste Styrelse. — Forslaget renskrevet med en Skriverhaand. Alle Tilføjelserne er med Christian VII's Haand, og tildels indsatte paa urigtigt Sted. — Instruksen i den endelige Udfærdigelse har ikke kunnet findes, men derimod findes i R. A. i en Pk. med Paaskrift: «Conseil Geheimes nachheriges Staatsrath», afleveret fra Udenrigsministeriets Arkiv, en Afskrift noget forskellig fra den her foreliggende. Dateringen er der den 27. Maj.

## Nr. 1572—1574.

## FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1572.

Slesvig, 28. Maj 1768.

Nous partons, et voicy cette première partie de notre voyage finie. Elle n'estoit pas la moins dangereuse a certains égards, et je crois que nous avons à remercier Dieu de ce qu'il ne s'y est pas fait plus de mal. La conduite personnelle du roi a esté mesurée et décente. Fasse le ciel qu'elle ne le soit pas moins aux endroits où il va se faire voir actuellement.

C'est une très grande consolation pour moi d'apprendre que Votre Excellence est contente de ce que j'ay répondu et dit lorsque j'ay dû opiner sur le voyage. Elle sçait que je compte son approbation entre les premiers honneurs et les premières félicités de ma vie. Je désire avec passion la mériter et l'obtenir tousjours. . . .

On parle de nouveaux titres et caractères accordés en secret; j'en frémis; j'en sçauray peutêtre la vérité avant que de fermer cette lettre.

Le b. Dehn ayant obtenu la permission de faire un voyage dans le sud de la France, le Ghr. Kleist sera Stathaltersch. Verweser jusques à l'arrivée du pr. de Hesse. Je n'en ay point eu d'autre à proposer au roi.<sup>1)</sup> . . .

Je crois tout à fait convenable que V. E. voye amicalement Mr. de Saldern. Je l'assure qu'il le mérite à nombre d'égards, et que sans lui nous serions bien plus mal que nous ne le sommes. Elle ne peut douter qu'il ne fasse souffrir souvent mon amour propre, mais c'est un des sacrifices que je dois à mon devoir, et pourvu que j'aye le temps d'en venir à la réflexion, j'en viens aussi à bout.

Sans doute que j'iray dans mon carosse comme je pourray et que l'on se garde bien de penser à m'assigner une autre place. Il y a déjà longtemps que j'ay surmonté la sensibilité que cet arrangement m'a causé d'abord. Mon honneur consiste à n'avoir que le bien du roi et du pays devant les yeux et à avancer autant que je puis l'un et l'autre avec prudence et courage. Je dois compter tout le reste pour rien. Dieu, j'espère, me fera cette grâce. Je l'en implore.

Ce que V. E. me dit de certaines promenades me fait bien de la peine; mais nous ne devons pas nous attendre à autre chose.<sup>2)</sup> Notre ancienne amie<sup>3)</sup> m'a écrit une grande lettre un peu plus amicale que les précédentes. Il est peutêtre assés inutile de lui parler, mais encore faut-il le faire. Elle ne croira probablement jamais que ce qu'elle demandoit de nous estoit injuste et impossible.

Struensée plaît fort, il a vu le roi plus souvent et plus longuement que Berger ne l'a fait depuis 2 ans.<sup>4)</sup> Sa science ne brille cependant que très médiocrement, et la façon dont il a traité le pauvre Gramm, qui est tousjours très mal mais pour lequel je commence cepend. à espérer un peu, ne nous inspire point de confiance pour lui. . . .

Voicy la promotion qui vient de paroître; le chambel. Holsten, colonel des curassiers, et le chamb. c. Ahlefeld de Eschelmarck ont le cordon blanc; c'est celui qui estoit, je crois, lt. colonel du rég. de Lersner. Le colonel de Kroghen a la clef, et, ce qui me met au désespoir, Falkenskiold est aide de camp. On recommence à persécuter Saint Germain. Ah, que je suis affligé. Quels présages pour le voyage que je vais entreprendre.<sup>5)</sup>

1573.

Traventhal, 31. Maj 1768.

... Ce que V. E. me fait l'honneur de me dire au sujet du préjudice fait par les dernières ordonnances à la chambre des finances, me fait une sensible peine, quoique l'affaire me soit étrangère.<sup>1)</sup> Je n'ay qu'une seule remarque à y faire. C'est que le nouveau collège a actuellement et aura selon toute probabilité le sort qu'a eu et qu'a encore le collège de commerce. Il est aujourd'huy en faveur, il ne le sera pas tousjours, et la chambre à laquelle son ancienneté et la disposition qu'elle a des recettes et des dépenses de l'état donnent des furieuses prérogatives, reprendra bientôt ses droits. Il ne faut que de la patience, de la prudence à approuver ce que le nouveau collège pourra proposer de bon, et de la fermeté à résister à ce qu'il pourroit imaginer de préjudiciable, et moyennant cela elle l'emportera bientôt.

La réception de Kiel a esté fort bien et celle de Schierensee de très bon goût. Grande chère, belle illumination, mais rien d'affecté et rien de trop. Le roi a donné une très belle bague à Mr. de Saldern. Il n'oublie rien pour lui marquer ses bontés. Caresses, distinctions, présents, grâces, rien n'est épargné. . . .

1574.

Traventhal, 3. Juni 1768.

Le roi accorde à Votre Excellence la permission de passer 6 semaines et, s'il le falloit absolument, deux mois dans ses terres.

Je commence ma lettre par cette nouvelle désirée et agréable, mais je sens que je cours le risque qu'après l'avoir lue, elle ne plie la feuille et parte. Je dois cependant l'avertir que j'ay chargé Mr. Ehlers d'une lettre pour elle, que je serois bien aise qu'elle reçût de sa main.<sup>1)</sup> Il sera au plus tard à Copph. samedy; si elle part plustôt, je la prie de tâcher de le trouver en chemin, et de faire tenir la lettre à Mr. de Schack ou à mon neveu après l'avoir lue. Désormais mes rapports seront plus laconiques et plus rares. Je seray tousjours très attentif à jouir de la consolation de m'entretenir avec elle, mais quelque attention que j'y donne, je sens qu'il ne me sera pas possible d'y parvenir avec la même régularité.

Ces dernières journées se sont passées avec assés de tranquillité, mais peu agréablement pour moi qui ay esté accablé de besogne et pour comble de maux attaqué d'une toux fort incommode. J'en suis tout abattu.

La première colonne composée de 2 carosses et des gros équipages part demain et passera l'Elbe dimanche; nous autres le jour d'après.

Il n'y a point eu d'explication entre Mr. de Ranzau et moi, moyennant quoi je n'ay pas mis le pied dans sa maison, mais son beau-frère Rumohr m'a paru assés content de moi, ainsi que le beau-père, qui m'a prié plus d'une fois d'oublier la démarche de son gendre, à quoi j'ay répondu comme V. E. se l' imagine.<sup>2)</sup> Mr. de R. lui-même a paru rechercher des conversations avec moi que je ne lui ay pas refusées, mais qui n'ont jamais roulé sur nos contestations. Nous ne sommes donc ni brouillés ni amis.

#### 1575. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL KONSEILLET.

Traventhal, 3. Juni 1768.

... M. le c. de Daneskiold m'avoit adressé peu avant mon départ de Slesvic un mémoire au roi dans lequel il demandoit la permission de S. M. d'oser lui faire sa cour à son retour soit à Coldingue soit à Odensée. J'ay présenté hier ce mémoire après estre convenu avec le c. de Holck de la réponse que je proposerois d'y faire; mais je fus très frappé lorsque le roi me répondit qu'il n'avoit aucune connoissance de la demande que le c. de Daneskiold lui avoit faite de venir a Coldingue, et que rien n'empêchoit que le c. Daneskiold ne vint où il voudroit pour le voir. Selon ma façon de penser, bien connue à Vos Excellences, j'aurois très volontiers acquiescé à cette décision, mais je n'ay pu m'en cacher les conséquences contraires au repos public que je desirois si ardemment conserver, au moins pend<sup>t</sup> l'absence du roi; j'ay donc fait quelques représentations à S. M., et j'en ay reparlé au c. de Holck, qui devoit plus que tout autre sentir les inconvénients de la chose, mais qui, grâce à un heureux tempérament et à un âge heureux, n'en est pas du tout embarrassé. Le résultat a esté que j'écriray dans les termes dont je joins ici la copie.<sup>1)</sup> Je n'ajouteray aucune réflexion à mon récit. Vos Excellences sentiront mieux que moi toutes celles que le fait mérite. . . .

Je les supplie de même de tenir la main à ce que les gazetiers de la capitale et du royaume n'insèrent point des articles pour réfléchir sur le voyage du roi et ses desseins dans leur feuilles. J'auray soin de leur envoyer souvent des articles dont les dits gazetiers pourront faire usage.

## Nr. 1576—1581.

## FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1576.

Ahrensburg, 5. Juni 1768.

Mr. de Schimmelmann m'envoie dans ce moment la lettre que Votre Excellence a bien voulu m'écrire le 31, et dont je lui fais mes remerciements les plus tendres. J'y vois la continuation de ses bontés, et j'y reconnois non seulement son amitié mais encore sa justice, qui n'a pas voulu que je fus[se] encore près de la reine la victime de ceux qui aiment rendre les autres odieux pour se justifier. Il ne manquoit à ma douleur et à l'amertume de mon sacrifice que de voir et d'éprouver que pendant que je mène à la suite du roi la vie la plus pénible, la plus laborieuse et à tous égards la plus dure, pendant que je suis exposé à tous les chagrins auxquels il faut que se soumette un homme dont les principes, le ton et le but sont étrangers ou à charge à ceux qui décident de tout, on se serve encore de la droiture de mes sentiments et de la probité avec laquelle j'immole la dignité et le repos de ma vie, ma félicité domestique, à ce que j'estime mon devoir, pour, je ne dis pas m'enlever la bienveillance de la reine, car elle ne me l'a jamais accordée, mais pour me noircir dans son esprit, et faire ainsi tourner encore cette partie de mes souhaits contre moi. Je ne fais tout ce que je fais que pour diminuer les douleurs de l'état et par conséquent dans un degré éminent aussi les siens, et j'en auray pour récompense son aversion et probablement celle du roi. V. E. qui connoît la sensibilité de mon coeur, sensibilité qui dans tous les temps a fait le bonheur et le malheur de ma vie, se représentera tout ce que je souffre, et me tient sûrement compte des humiliations de tant d'espèces que j'essuye et que je prévois, mais je la prie néanmoins de croire que moyennant le secours du Toutpuissant que j'implore et dans lequel j'espère malgré mes fautes et mes foiblesses, je me consolerais de tout, pourvu que le bien que je me propose et que je cherche par des voyes si pénibles, arrive; mais c'est là ce que je n'ay pas encore sujet d'espérer. La longue lettre que j'ay confié pour V. E. à Mr. Ehlers lui en donnera une idée, je n'y ajouteray icy qu'un simple mot. Le roi n'a depuis qu'il est parti de Copph. fait de la peine ni du mal à personne, mais son éloignement de toute occupation sérieuse, son oubly ou son mépris pour les affaires, la frivolité de ses goûts et de ses

amusements augmente tous les jours. Je n'en suis guères le témoin, car excepté les moments où je lui présente des papiers à signer, et où je lui rends compte ou part des rapports des ministres étrangers, je ne le vois pas. Il me fuit, et je ne le cherche point, ce n'est pas le moyen de se rencontrer, et lorsque le hazard ou l'heure du repas nous obligent d'estre en même lieu, je ne fais que gémir et me taire. Voilà, monsieur, ma situation dans ce moment où je quitte les états du roi, pour m'exposer aux yeux de l'univers, et pour y perdre peutêtre le peu de réputation que la bénédiction du Très-Haut et tant d'années de travaux m'avoient acquises. Mais je brise sur ce sujet. La carrière de ma vie est déjà fort avancée, ma carrière politique est peutêtre plus près encore de sa fin, je résigne l'une et l'autre aux décrets d'un Dieu miséricordieux.

Le crédit de Schimmelm. n'a point baissé. Il souffre quelques fois de courtes éclipses, mais il se relève tousjours. C'est toute ma consolation, mais elle va encore me manquer pendant 15 jours, car il ne nous rejoindra qu'alors.

Je vais prendre congé de Saldern. Je puis dire avec vérité à V. E. qu'il travaille pour le bien, et notamment pour V. E.; mais il quitte demain le roi, et sera oublié après demain.

J'ay écrit cette lettre avec une franchise qui me soulage; je me fie au paquet de Schimmelm. Ce ne seront désormais que les courriers extraord<sup>re</sup> qui me fourniront une occasion aussi favorable.

1577.

Montbrillant, 10. Juni 1768.

... Le roi est magnifiquement traité icy, et il n'est rien arrivé de remarquable depuis qu'il est en pays étranger.

L'affaire de Laub<sup>1)</sup> est [ø: et] celle des apothiquaires<sup>2)</sup> est redressée. La chancellerie danoise l'emporte dans toutes les deux.

Schimmelm. aura mandé lui-même à V. E. ce qui lui est arrivé. Il n'en est pas bien aise, et j'en suis fâché. Les caisses des 2 chambres seront cepend. exemptes de son inspection.<sup>3)</sup>

1578.

Winkel i Hessen, 14. Juni 1768.

Votre Excellence aura vu par ma lettre de vendredy 10 juin ce qui s'estoit passé jusques là à Hannovre. Le reste du séjour a esté dans le même goût, tousjours dîner et souppé avec des dames,



presque toujours danse, le tout est assés bien allé. Le public a esté assés content, et quoiqu'il auroit pu l'estre davantage, nous pouvons nous trouver heureux de ce que le tout s'est passé ainsi, mais le roi y a pris ou au moins achevé de prendre et d'exécuter une résolution qui peut avoir des grandes suites. C'est d'abandonner la plus grande partie de sa suite et d'aller à Hanau.<sup>4)</sup> D'abord il n'y avoit que le c. de Holck nommé seul pour estre de ce voyage, qui devoit estre le plus grand secret du monde, parce qu'il s'agissoit de surprendre les princesses, mais ensuite, quelques heures avant le départ, j'eus ordre d'en estre aussi, non pas d'accompagner mais de suivre. J'ay fait, non pas au roi, car il ne voulut pas m'en parler, mais au c. de Holck les plus fortes représentations contre cette course et la manière dont elle alloit se faire, mais sans succès. On m'a répondu que le roi se faisoit un si grand plaisir de voir les princesses ses soeurs et d'avoir la satisfaction de jouir de leur surprise, que rien au monde ne pourroit le détourner de son dessein, et tout ce que j'ay pu obtenir, c'est un billet écrit de la propre main du roi par lequel il permet au gr. maréchal de le rejoindre le 21 de ce mois à Cologne, où il lui ordonne de conduire le reste de la suite consistant en Mr. de Bulow, Schumacher et Doring. Ce billet remis, le roi est parti, ayant envoyé son premier et unique valet de chambre en avant pour ordonner les chevaux. Le c. de Holck est seul avec lui, le roi portant le nom de c. de Brocktorff; ils ont avec eux le cocher et le courrier du roi et 2 hommes à cheval dont l'un est un laquais de S. M., et l'autre le valet de chambre du c. de Holck Point de cuisinier, point de chirurgien, rien de tout ce qu'on estime estre de la commodité d'un voyage. Le Cammer-laquay et le friseur suivent dans une calesche, et moi je suis dans mon carosse observant de laisser une distance de quelques heures au moins entre eux et moi. Nous sommes avancés de cette manière jusques icy où, les ayant presque atteint, je m'arresteray la nuit, pour leur donner les moyens de gagner sur moi. Si le roi marche toute cette nuit et qu'il ne lui arrive point d'accident, il pourra estre demain au soir à Hanau, mais je n'y seray qu'aprèsdemain, et j'auray grand soin de ne me présenter que lorsque je seray en droit de croire le chapitre de la première surprise épuisé. Ce que cette visite produira, je l'ignore, et je me perds dans mes réflexions sur ce qui peut l'avoir occasionné. Si ce n'est qu'une idée du roi, bien aise de voir ses soeurs et de les voir lorsqu'elles ne l'attendent pas, il

n'y a rien à dire, ou au moins pas de finesse à y chercher, mais il y a des gens qui semblent soupçonner que c'est une pensée fournie au roi par le c. de Holck en conséquence d'un engagement pris avec la reine mère.<sup>2)</sup> Alors le projet pourroit aller loin, nous ramener promptement au logis et ouvrir de nouvelles scènes. L'évènement nous en instruira. Je me prépare à avoir à combattre Huth à Hanau et Görz à quelques distances de là.<sup>3)</sup> Avec quel succès? Nous le verrons. . . .

1579.

Köln. 24. Juni 1768.

Nous sommes arrivés cette nuit bien tard; j'ay trouvé icy 3 postes; je dois répondre, au moins à quelques égards, avant que le roi dine, le courrier ordinaire allant partir; ainsi je ne sçais presque où j'en suis; cependant je crois de mon devoir d'informer V. E. par ce simple petit mot que le voyage que nous venons de finir n'a point eu les inconvénients que je croyois possibles, et que selon toutes apparences il n'aura point de suites. J'attends l'occasion d'un courrier pour m'expliquer plus clairement, cecy suffira pour m'acquitter aujourd'huy du devoir que mon coeur m'impose. . . .

Mad<sup>lle</sup> de Beulwiz, qui est avec la pr. Louise, craint que son absence ne lui fasse tort à Préez, mais comme cette absence n'est point volontaire du tout, et que c'est une sage et bonne fille qui ne fait du mal à personne, je lui ay promis de prier V. E. d'employer son crédit. pour empêcher que les dames de Préez ne se fâchent contre elle, et qu'il ne lui en arrive préjudice.<sup>1)</sup>

1580.

Amsterdam. 5. Juli 1768.

. . . Ma dernière lettre estoit, je crois, de Cologne. Depuis ce temps-là nous avons courru par les duchés de Clèves et de Gueldre, nous avons vu et visité les fortifications de Wesel et de Nimwegen, nous avons esté à Loo voir le prince et la princesse d'Orange, nous avons examiné nombre de choses à Utrecht et dans ses environs, et nous voicy depuis me[r]credy voyant, faisant tous les jours des choses qui amuseroient tout autre, mais qui ne nous amusent pas.

Pendant que nous sommes ainsi occupés, V. E. jouit de l'agrément de voir ses amis et ses terres; sans doute que cet agrément a aussi ses peines, car quel est le moment de cette vie qui en est exempt, et il est juste que cela soit ainsi, cette vie ne devant

pas estre plus heureuse et plus agréable qu'elle l'est, mais j'espère qu'au moins dans ce moment sa satisfaction l'emporte sur ses dé-  
plaisirs, et je le souhaite ardemment.

Je suis bien aise qu'elle ait trouvé Mr. de Saldern tel que je le lui avois dépeint. Les circonstances changent les hommes. Voicy un moment de repos pour lui quant à notre théâtre, il est naturel que ses réflexions et son langage s'en ressentent. Je lui ay écrit une longue lettre d'Hannovre, il ne m'y a point répondu, et je ne comprends rien à son silence. Je lui écriray encore de la Haye, mais je n'approuve point le long séjour qu'il fait en Holstein. Il a plus d'ennemis en Russie qu'il ne pense, sa présence y est très nécessaire.

Mr. de Filosofoff n'accompagne et n'accompagnera pas le roi, mais il le trouvera de temps à autre et notamment en Angleterre. La présence continuelle d'un ministre étranger, quoique ami affidé et intime, ne conviendrait pas dans un voyage de la nature de celui que nous faisons, et je n'y consentirois pas, mais les rencontres peuvent estre bonnes, et je seray tousjours très aise de voir un homme de sens, de fermeté et de probité reconnue, et que j'aime véritablement.

J'avoue que je ne me rappelle pas quelle est l'opération du b. Schimm., que nous avons approuvé, V. E. et moi, que Mr. de Saldern désapprouve, et qui doit valoir 80 m. écus. Nous avons, elle et moi, gémi sur tous les moyens onéreux et extraordinaires et n'avons consenti qu'à ceux qui nous ont paru nécessaires. Celle que je regrette tousjours le plus et que je voudrois pouvoir racheter, c'est le dixième imposé sur les pauvres curés des 2 duchés. V. E. n'en entend sans doute que trop parler quand elle est à Altenhof, et elle sçait ce que j'en ay dit et écrit.<sup>1)</sup>

Le b. Schimmelmänn nous a joint, il y eut hier 8 jours, à Loo; le b. de Dieden, mandé d'Angleterre, est arrivé icy samedy, et nous avons trouvé dans cette ville le cadet Lewezow revenant de Paris. Il paroît avoir du sens et de l'esprit, et j'ay bonne opinion de lui<sup>2)</sup> . . .

1581.

Haag, 12. Juli 1768.

. . . Nous n'avons rien de nouveau parmi nous, mais il semble cependant que le séjour de ce pays-cy ne sera à certains égards pas absolument inutile. Le roi plaît généralement icy, il est fort poli, et il semble qu'il s'ennuye un peu moins.

Nous avons obtenus 3 points pas absolument indifférents dans les pays étrangers. Le juif est renvoyé à Copph., le roi se coiffe bien, et il a fait couper le petit bout de ses cheveux qui estoit resté noir.<sup>1)</sup> . . .

Pour les fêtes et amusements, Votre Excellence en trouvera la liste dans la gazette.

1582. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL KONSEILLET.

Bryssel, 4. August 1768.

Ce n'est certainement pas sans regret que je ne fais partir qu'aujourd'hui le courier que Vos Excellences m'ont dépêché le 9 du passé. Mais il m'a fallu trois audiences pour achever mon rapport sur les différents paquets que les départements m'ont adressés, et ces audiences ne sont certainement pas faciles à obtenir. Les jours de voyage il ne faut pas y penser, et lorsque le roi s'arreste, il est persécuté par les gens qui viennent le voir, ou bien il sort pour voir des curiosités, ou enfin il dort pour avoir dansé la veille. Rien n'est donc plus pénible que de parvenir à lui parler d'affaires, et je regarde comme un bonheur d'avoir pu achever avant de quitter cette ville.

Je puis au reste assurer Vos Excellences que S. M. se porte bien et qu'elle soutient les grandes et perpétuelles fatigues qu'elle se donne avec une force qui étonne tous ceux qui en sont témoins. Il est vray qu'elle se ménage en bien de choses, et c'est à quoi j'attribue la bonne santé dont elle jouit.

Elle a lieu d'estre contente du séjour qu'elle a fait dans ce pays-cy. On lui a marqué toutes les attentions possibles.

Nous approchons à présent d'un pays où on l'examinera de bien près. Le roi de la Gr. Bretagne veut absolument la loger à S. James et la défrayer, et je ne suis pas sans inquiétude au sujet de la gêne qui en sera l'effet. C'est par cette raison que je ne puis rien dire à Vos Excellences sur la durée du séjour que le roi y fera. Peutêtre y sera-t-il 6 semaines, peutêtre un mois, peutêtre moins. Tout ce dont j'ay l'honneur de les assurer, c'est que je souhaite avec la plus vive ardeur que cette entrevue des deux rois soit heureuse et réciproquement satisfaisante, et que j'y donneray les soins les plus soutenus, les plus empressés et les plus réfléchis. . . .

Nous avons trouvé ces provinces dans un état de prospérité où elles n'ont pas été depuis longtemps. Elles le doivent à la paix de vingt années dont elles ont joui, et à l'administration du c. de Cobenzel, homme habile, entendu et appliqué, qui les gouverne sous l'autorité du prince Charles de Lorraine, gouverneur général. J'ay tâché de faire ou de renouveler amitié avec ce ministre, et peut-être en retirerons-nous quelque utilité à notre retour.

Vos Excellences auront vu au reste par ce que j'ay eu l'honneur de leur mander hier que rien n'est changé parmi nous, et que les affections du roi augmentent plus qu'elles ne diminuent.<sup>1)</sup> Il y a bien un peu de nuage et de trouble quelquesfois, mais cela ne dure pas, et la faveur n'en est que plus brillante.

## 1583. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Bryssel, 4. August 1768.

Je me vois enfin dans le cas d'expédier le courrier qui m'a été dépêché le 9 juill., et de donner par son moyen à Votre Excellence des nouvelles vraies et sincères de la situation de nos affaires. Je la supplie de les communiquer à S. E. de Schack, auquel j'allois écrire une lettre particulière dans le même goût, lorsque j'appris que Votre Excellence alloit retourner à Copph. J'en suis très aise par plus d'une raison, mais aussi, je l'avoue, parce que cela m'épargne une copie, que mon coeur m'auroit fait faire avec plaisir, mais qui m'auroit été pénible, l'énorme quantité d'écritures que j'ay à faire dans une conjoncture où je perds tant de temps et par le voyage en lui-même et par les devoirs qui l'accompagnent, m'accablant quelques fois et méritant la pitié de V. E. et celle de notre ami commun.

V. E. se rappellera encore peut-être ma lettre de Traventhal.<sup>1)</sup> Elle permettra que pour abrégé celle-cy, je m'y rapporte, lorsque je le pourray.

Le système adopté alors soit sérieusement soit en apparence par le c. de H[olck] a été toujours suivi depuis, et l'est en quelque sorte encore. On parle constamment de retourner, mais je ne vois encore aucun préparatif réel pour cela, et je crois que les desseins du roi varient beaucoup à cet égard, selon qu'il s'ennuye plus ou moins dans ses courses. On a cependant répandu avec soin les bruits d'un retour prochain, et j'apprends qu'on a poussé cet artifice jusques au point de rendre douteux le projet du voyage d'Angleterre et ensuite celui du voyage de France. Je ne pense pas

que cela ait jamais été sérieux, au moins n'en a-t-il échappé aucun indice parmi nous. Jusques là, c'est à dire jusques en France, le party me semble pris, mais le reste est incertain et dépendra du goût que le roi trouvera au séjour, je ne dis pas de Londres, mais de Paris, lequel décidera aussi de beaucoup d'autres choses. Actuellement j'ay bien des sujets de penser et d'espérer qu'il n'ira point en Italie, et que le dessein si singulier de voir la Russie est entièrement tombé. C'est déjà autant de gagné. Le reste, je le répète, ne se sçaura qu'à Paris. Quant au voyage même et à ses effets, il en est comme de la pluspart des choses de ce monde, ils ne sont ni aussi mauvais que je les avois appréhendé souvent, ni aussi avantageux que je les avois espéré dans certains moments. Tout est médiocre. D'une part, le roi est doux, poli et gracieux, il ne se porte à aucun excès, et n'a, je crois pouvoir le dire avec une sorte de certitude, point fait d'acte de débauche depuis qu'il est dans les pays étrangers, aussi se porte-t-il bien, et a-t-il repris sa jolie figure qu'il avoit estant prince royal. Il a beaucoup plu en Hollande, et plaît beaucoup par son maintien aisé et parce qu'il n'a absolument pas les dehors arrogants d'un despote, idée sous laquelle ces peuples amoureux de leur liberté se plaisoient peutêtre à se représenter nos rois. Il ne lui échappe guères ni de propos ni de geste indécent, mais de l'autre [côté], le fond n'est point changé. Il ne s'occupe de rien d'essentiel; ce qui frappe les autres hommes ne le touche pas ou l'ennuye, les coups d'oeil les plus brillants ne font aucune impression sur lui, et les amusements les plus frivoles sont ceux qui lui plaisent le mieux. Voilà où nous en sommes exactement, voilà le bien et le mal. Si la vue et la conversation du grand monde, la gêne à la laquelle il ne peut éviter de se livrer souvent, nombre de raisonnements qu'il entend, auxquels il ne fait pas semblant de prendre garde, mais dont, grâce à sa mémoire merveilleuse. il n'oublie rien, et qu'il sçait admirablement placer dans l'occasion, et la privation enfin de certaines facultés séduisantes que le pouvoir illimité donne, lui feront encore du bien, ou si Paris, car c'est désormais le seul séjour que j'appréhende, le corrompra d'avantage, c'est ce que l'évènement seul nous apprendra. Implorons, continuons d'implorer sur ce sujet la bonté divine. Elle seule peut nous sauver des dangers qui nous menacent toujours.

La faveur du c. de H[olck] est parvenue à un degré que je crois que personne n'a prévu. Les démonstrations extérieures sont sans

aucune comparaison plus fortes que ne l'ont jamais été celles de Frédéric V. envers le c. de Moltke. Le roi ne cesse de lui parler, même dans les plus grandes compagnies, et lui permet sans réserve les tons, les libertés et l'autorité du favori le plus déclaré. Lorsque à table il n'est pas assis à ces côtés, il ne cesse ou de lui adresser la parole en danois ou de lui faire faire des messages secrets par le page, de sorte que même alors il subsiste une sorte de conversation mystérieuse entre eux, et lorsque par quelque arrangement pas bien commun il a fait quelque petite course ou promenade sans qu'il ait été dans sa carosse, il court à lui dès ce qu'il peut parvenir à descendre avec un empressement, et s'entretient avec lui avec une effusion de paroles, comme s'il avoit été 6 mois sans le voir. L'intérieur de la vie répond à ces témoignages publics; le roi n'est à son aise qu'avec le c. de H., il ne respire qu'avec lui, ce favory voyage tousjours seul avec S. M. dans son carosse, commande seul dans son appartement, règle tous ses amusements et occupations, et son goût détermine à tous égards celui du maître. Ce n'est pas néanmoins qu'il n'y ait quelquesfois du trouble dans la garderobe, Struensée a une espèce de faveur subalterne et indépendante qui, dans de certains moments, inquiette H. Le page Warnstedt paroît aussi gagner sourdement du terrain, mais tout cela ne fait que des vains efforts et succombe bientôt sous le pouvoir supérieur. H. l'emporte sur tout, le roi le traite en tous points d'égal, quelquesfois comme s'il estoit le supérieur. Le penchant ne sçauroit estre plus marqué.

V. E. sent bien que ce haut degré de faveur ne peut qu'éblouir celui qui en est l'objet, mais je dois avouer qu'excepté le soin qu'il prend de ne laisser approcher personne du roi, il en agit assés bien. Il est gay, poli, et voudroit plaire à tout le monde, et je ne me crois pas permis de taire à V. E. que l'humeur doux du roi me paroît en grande partie due à lui. Sa grande attention est d'empêcher que le roi ne s'ouvre à personne et ne devienne familier avec qui que ce soit, et il y réussit à merveille. Sur ce point le plus habile ne l'est pas plus que lui.

A cela près, je n'ay pas sujet de me plaindre, le roi me traite bien, il me laisse faire, et V. E. voit par le succès de mes rapports, qu'il me permet de soutenir les sentiments des départemens et de détruire ce qui s'y opposoit, mais pour des entretiens hors des affaires, je n'en ay point avec lui, et il y a tout à parier qu'après avoir parcouru tant de pays avec lui, je reviendray à Copph.

aussi étranger à son coeur que j'en estois parti. Voicy, pour terminer cet article par un seul trait, notre histoire en abrégé. H. le voit sans cesse, moi très peu, Schim., s'il est possible, moins encore, le reste point du tout. Schim. n'a cependant rien perdu de son crédit, mais on trouve le secret de ne point penser aux affaires et d'écarter ceux qui les font.

Je ne remarque au reste point de vue ni de dessein actuel de nuire à quelqu'un ou de faire des changements dans l'état, on n'y songe pas, et si le ministère trouve que le service du roi exige de faire régler quelque point difficile mais important, il feroit bon de profiter de cette époque. Je l'ay dit avant que de partir, je le répète.

Je ne crois pas que le favori ait des correspondances à Copph. avec d'autres qu'avec son frère et sa soeur.<sup>2)</sup> Les lettres de la dernière respirent, autant que je le sçais, le contentement, elle parle tousjours bien de la reine et se dit tousjours heureuse; pour le ton de celles du frère, je l'ignore, mais j'ay tout sujet à croire qu'il presse fortement le retour, et que c'est lui qui est le grand auteur du système que l'on a pris ou que l'on professe au moins à cet égard. Je ne diray encore rien sur les mesures qu'il y aura à prendre vers le retour, je verray encore ce que produiront Londres et Paris, mais après cela, il faudra y penser sérieusement et tâcher de prévenir que nous ne retombions dans les maux aujourd'huy suspendus. Je me réserve d'en délibérer alors avec V. E. et Mr. de Schack, et je leur en diray mon sentiment avec la candeur que la probité, l'amour du pays et la tendre amitié inspirent.

Pour le présent, je borne toute mon attention à faire réussir les propositions des départemens, à maintenir la réputation du roi et la dignité de la couronne dans les pays où nous venons, à conserver la concorde, la décence et la tranquillité dans notre petite cour, à écarter le mal lorsque je le peux, et à augmenter insensiblement et indirectement les notions du roi. Le peu de part que j'ay à la confiance personnelle ne me permet pas d'en faire davantage; mais je ne croiray pas tout perdu, tant que les choses n'iront pas plus mal. Schim. m'assiste on ne peut pas mieux, et je n'ay à me plaindre de personne de ceux qui composent notre suite.

Mad. de Pl[essen] paroît tousjours triste et agitée, et la vivacité de sa douleur la rend, je le crains, injuste envers tous ses amis.<sup>3)</sup> Je lui écris avec beaucoup de franchise aujourd'huy, mais je con-



nois trop l'effet des passions pour me flatter de me faire écouter d'elle, et encore moins de lui plaire.

Quelques paroles que je trouve dans la dernière lettre de V. E. du 16 juill. m'affligent sensiblement, mais je comprends que ce n'est pas le moment de lui en parler. Je me contente de la prier de ne point prendre de party fixe, et de penser qu'après tout et malgré tous nos chagrins, elle fera plus de bien à sa famille en gouvernant ses terres de Copph. qu'en quittant le ministère pour se vouer à un métier qu'on n'apprend plus à son âge et au mien. Qu'elle me pardonne cette expression libre, elle est échappée à mon coeur zélé pour ses avantages et ceux de sa maison.

J'aime et j'honore Mr. de Thienen, et si V. E. le croit assés homme de loi et assés appliqué pour pouvoir et vouloir estre à la tête de nos juges, je ne demande pas mieux.<sup>4)</sup> J'en ay déjà écrit à Mr. de Saldern, qui continue de me payer du plus profond silence. Je n'y comprends rien, et m'en console, parce que [je] sçais n'avoir pas mérité son courroux. Je crains qu'il ne se perde en comptant trop sur son crédit, et en différant trop son voyage en Russie. Il ne pouvoit guères faire une plus grande faute que de se brouiller avec Mad. de Bielcke, ennemie hardie et dangereuse, correspondente affidée de l'impératrice.<sup>5)</sup> . . .

Je crois avoir déjà parlé à V. E. du jeune c. de Holstein.<sup>6)</sup> Je seray très aise qu'il réussisse, et ce sera avec un vray plaisir que je lui en faciliteray les moyens. Je n'aime point recevoir des jeunes gens à la chancellerie pendant mon absence, mais je feray une exception en sa faveur, et il n'aura qu'à m'écrire un mot dès ce qu'il sera à Copph., pour que je lui procure la permission d'y entrer.

V. E. connoît mon coeur, et elle sçait que c'est un délice pour moi de lui faire quelque plaisir, ainsi j'écriray pour m'informer de l'état du caissier des pauvres et pour apprendre si je puis procurer sa place au valet de chambre de V. E.<sup>7)</sup> Lorsque je seray instruit des circonstances, je lui en parleray avec sincérité.

[Paa et Ark for sig selv:] Je n'ajouteray qu'un simple mot à ma lettre adressée en commun à Votre Excellence et à Mr. de Schack, c'est que je suis bien aise du retour de V. E., que je l'en remercie, et que je feray tout ce que je pourray pour soutenir l'affaire du sel, chose qui jusques à présent ne me paroît pas impossible.<sup>8)</sup> Je lui en diray davantage par le courrier. Peutêtre pourray-je aussi lui dire alors

quelque chose au sujet de Mad. de P[lessen] que j'espère ne lui sera pas désagréable. . . .

J'ay enfin eu une lettre très amicale et très confidente de S[aldern]. Dès ce que j'en auray le moment, je penseray au Land-Gericht et aux expéditions qu'il exige. Mais je supplie V. E. d'avoir un peu d'indulgence; si elle voyoit mon genre de vie, je suis sûr qu'elle auroit souvent pitié de moi.

La correspondance du c. Ranzau mérite toute notre attention.<sup>9)</sup>

#### 1584. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL KONSEILLET.

London, 16. August 1768.

J'ay à annoncer aujourd'huy à Vos Excellences l'arrivée du courrier Petersen, qui m'a remis avanthier au soir en très bon état les paquets dont il estoit chargé. Je me flatte de pouvoir le renvoyer dimanche ou lundy prochain, et je feray pour cet effet tout ce qui me sera possible.

Je ne puis cependant espérer de procurer en si peu de temps une résolution décisive du roi sur l'affaire du sel.<sup>1)</sup> Elle demande une fort grande attention, et je crois que tout ce que je pourray effectuer avec toute l'application que les circonstances dans lesquelles je me trouve actuellement, estant sur les lieux, me mettent dans le cas d'y donner, sera d'en former mon opinion vers le temps du renvoy du courrier du mois de septembre, et de la soumettre alors au bon plaisir de Vos Excellences.

Le roi a esté reçu par le roi de la Gr. Bret. et par toute sa famille royale avec tous les égards et toute la tendresse possibles. Quand S. M. alla voir ce monarque, elle fut reçue à la descente de son carosse par le duc de Gloucester, et par le roi lui-même au haut de l'escalier, à la porte de la première antichambre. S. M. Br. a déclaré plusieurs fois au roi que S. M. ne demandoit pas mieux que de lui rendre et de lui faire rendre tous les honneurs imaginables, qu'elle n'en estoit retenue que parce que S. M. ne vouloit pas les accepter, que tout son désir estoit de lui plaire, toute son attention de ne pas le gêner, et que par cette raison elle ne l'importuneroit point, mais qu'il n'y avoit point d'heure dans la journée où elle ne seroit empressée à se prêter à tout ce que S. M. désireroit, ne demandant uniquement que de sçavoir ce qui lui seroit agréable. La reine de la Gr. Bret. et la pr. douarière de Galles en

ont dit autant au roi, et S. M. me paroît très satisfaite des entre-tiens qu'elle a eue avec LL. MM. et S. A. R.

Le roi de la Gr. Bret. est un très beau prince, d'une taille haute et avantageuse, paroissant incliné à avoir de l'embonpoint, mais n'en ayant pas trop encore. Il se présente avec beaucoup de noblesse et paroît ne respirer que la bonté et le désir de remplir les devoirs de la royauté. . . .

#### 1585. FRA KONSEILLET TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 20. August 1768.

Le conseil, attentif à ne pas s'écarter en quoi que ce puisse être, du dispositif des instructions qui règlent sa manutention pendant l'absence de Sa Majesté, n'a pas osé se permettre des interprétations qui en auroient altéré le sens littéral fixé et rendu indubitable par la précision des termes qui l'expriment. Sa M<sup>te</sup> ayant donc nommé dans l'article IV. des susdites instructions les secrétaires d'état et les premiers députés des départements respectifs pour assister au rapport que feroient les secrétaires au conseil, et pour y [tenir?] dès lors séance avoir voix, sans statuer, qu'eux absents ou empêchés, ceux qui siègent après les secrétaires d'état ou entre députés dans les différents départements, jouiroient de la même prérogative, le conseil ne s'est pas cru autorisé d'y appeller, après le départ de Mr. le chambellan comte de Bernstorff, Mr. de Wasserschlebe, second député à la chambre des douanes et du collège de commerce, dont les expéditions ont été rapportées et présentées au conseil simplement par les secrétaires.<sup>1)</sup> Mais une indisposition survenue à Mr. de Schack, l'ayant empêché de se rendre au conseil hier, Mr. le comte de Holck est venu chés moi, comte de Moltke, demander à prendre la place non remplie par Mr. de Schack au conseil.

Votre Excellence sent bien que la parité de son cas avec celui de Mr. Wasserschlebe, l'insuffisance des considérations personnelles pour régler les droits d'une place et enfin, pour tout dire en un mot, l'exactitude scrupuleuse avec laquelle nous devons nous tenir à la lettre claire et précise de nos instructions, n'ont pu que nous unir pour ne pas condescendre aux prétensions de Mr. le comte de Holck. Comme cependant les raisons que moi, comte Moltke, je lui ai alléguées, aussi peu que le procédé honnête de renvoyer les expéditions de la chambre à la prochaine séance, auquel nous

avons consenti, n'ont pas paru le satisfaire, nous croyons devoir informer V. Exc. de ce fait, pour la mettre en état de pouvoir apprécier les insinuations partiales et intéressées par lesquelles on pourroit vouloir surprendre Sa Maj<sup>te</sup>. Nous espérons de sa probité respectable, autant que de sa précieuse amitié pour nous, qu'elle voudra y veiller, et qu'il ne lui sera pas difficile, instruite comme elle l'est, de rompre les coups que le mécontentement du comte de Holck pourroit vouloir porter à cette occasion.<sup>2)</sup>

Undertegnet af A. G. Moltke og D. Reventlou. Chiffre. Modtaget 6. September 1768. — R. A. Papirer vedrørende Christian VII's Udenlandsrejse.

1586. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

London, 22. August 1768.

Voicy encore une lettre qu'il plaira à Votre Excellence communiquer à S. E. de Schack et brûler ensuite.

Les 15 jours qui se sont écoulés depuis l'expédition du dernier courrier n'ont point produit d'événements assés notables pour que j'aye grand chose à mander à V. E. Je dois cependant lui dire qu'il y a eu des moments où la faveur du c. de Holck a paru moins grande, mais ces petits orages n'ont point eu de suites, et le pouvoir est tousjours unique dans la garde-robe et pour la personne du maître.

Ce qu'il y a de plus digne d'observation aujourd'huy, c'est que l'ennuy persécute le roi plus que jamais. Toute la nation, l'Europe presque entière, concourent à lui fournir les spectacles les plus brillants, les pays par lesquels il passe s'épuisent pour lui présenter les plaisirs les plus variés, tout ce que ses yeux pourroient désirer lui est offert, rien ne lui plaît, rien ne le touche, rien ne le frappe. S'il y a un moment où il paroisse agréer une chose, le moment qui le suit la lui rend à charge. Je ne sçaurois exprimer à V. E. avec quelle peine je vois ce dégoût général s'emparer de plus en plus de ce prince infortuné, et combien il m'abat et m'afflige.

Au reste, il se conduit bien extérieurement. Il a eu diverses longues conversations avec le roi d'Angleterre, la reine et la princesse de Galles, dont il s'est très bien tiré.

Il se présente bien au publique et en a gagné l'attention à un degré singulier; il est presque tousjours bon et doux dans le particulier, mais je le répète, il n'est jamais heureux, et le souhait de son coeur est d'estre où il n'est pas.

Je suis très persuadé que le voyage ne durera plus guères, et que nous serons de retour peutêtre même avant la fin de l'année. Pourvu seulement que Mr. de Filosofoff, qui vient de nous joindre, ne remette pas sur le tapis le voyage de Russie que nous estions parvenus à faire oublier totalement.

Struensée et Warnstedt se soutiennent. Le premier travaille contre le favory, quoique tousjours obligé à plier sous lui. . . .

Je crois sçavoir que sur la demande de la reine, Mad. de Pl[esen] aura la permission de revenir en Dannem. Je le dis à V. E. seule et comme le plus grand secret du monde, jusques à ce que la reine le publie. Je doute presque que Mad. de Pl. en profite.

#### 1587. FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 2. September 1768.

Le tableau que V. Excell. nous a fait dans sa lettre du 4 du mois dernier ne peut guerre relever nos espérances, ni contre les maux que nous sentons déjà actuellement, ni contre ceux que l'avenir nous anonce. Je ne parle pas de ces maux qui affligent quelques individus sans avoir un rapport direct au bienêtre général; ce ne sont peut-être que des disgrâces particulières qui souvent ne font que renouveler ou changer certains ressorts, sans ébranler les loix du mécanisme général, et je n'ai garde d'attribuer à celles qui ont fondu sur moi d'autres effets. Mais je parle de ces maux destructeurs qui attaquent toutes les parties nobles du corps de l'état, qui répandent le trouble et le désordre partout, et qui ont gagné au point que les remèdes les plus spécifiques que l'on voudroit y apporter, paroissent destituées de leur vertu, ou que les moyens de les appliquer nous ont été entièrement enlevés. J'épargne à V. Exc. et à moi l'application détaillée de ces vérités affligeantes, mais je dois les alléguer, lorsqu'il s'agit d'opiner sur les objets que le service du roi exigeroit préférablement de mettre en règle, et je ne puis me refuser de les consulter et de les prendre pour guides dans cet examen. Parmi les objets multipliés qui intéressent essentiellement l'état, je n'en connois pas, pour me servir des propres termes de V. Excell., de plus difficile et de plus important, et j'ajouterai encore, de plus pressant que les finances de l'état, je veus dire de régler ses dépenses sur sa recette. V. Exc. n'ignore pas tous les efforts que l'on a fait pour y parvenir, tous les impôts onéreux

auxquels on a eu recours pour augmenter le revenu et tous les fâcheux retranchements que l'on s'est permis pour diminuer la dépense, mais jamais on a osé s'aviser de rectifier la distribution des deniers publics aux différentes parties de l'état après ses facultés réelles, au moyen de quoi tous ces efforts ont été impuissans, le mal existe toujours, on continue d'être dans un état forcé et dans un embarras continuel. V. Exc. sçait encore que le plus ou moins de crédit du ministre de la guerre, appuyé de la malheureuse prédilection de nos souverains pour l'état militaire, a presque toujours déterminé la somme attribuée à l'entretien de l'état de la guerre, que jamais les facultés de l'état, et, dans un seul et unique cas seulement, son besoin d'une armée, ont été consultés. C'est ainsi que l'on a attribué il y a peu d'années 1900 m. rd. à l'état de la guerre, somme exorbitante, vu le total des revenus de l'état de quatre millions, et comparativement aux fournissemens que requièrent les autres parties de l'état. Aussi le trésor n'a jamais pu les payer. Les nouveaux plans militaires ont encore été plus mal calculés, le nombre des troupes n'a pas [pu] être fixé d'après les facultés de la chambre, celles-ci ont été supposées bien libéralement pouvoir se régler sur tel nombre qu'on imagineroit, et on a ajouté avec une confiance étonnante environ 200 m. rd. à une somme qui déjà n'étoit pas exigible. Il y a-t-il quelque-chose de plus simple que de régler les dépenses d'un état d'après ses facultés, y a-t-il quelque chose de plus essentiel dans un gouvernement sage que de pourvoir dans une proportion juste et exacte aux besoins des différentes parties qui composent l'état, et peut-il jamais y avoir un tems où le Danemarck se trouve moins qu'aujourd'hui dans la dure nécessité de prodiguer le sang et la sueur de ses citoyens à une armée oisive et de montre?<sup>1)</sup>

Mieux couvert par les liaisons avec la Russie du côté de l'Allemagne qu'il ne seroit même par le double des troupes qu'on veut lui faire tenir, armée nationale rétablie en Norvège, entretenue à peu de frais, et une escadre de neuf ou dix vaisseaux que sa marine peut lui fournir à chaque instant, paroissent suffire pour rompre les coups imprévues qui, du côté de la Suède tenue en échec par nos alliés, pourroient le menacer. Ne seroit-ce donc pas l'époque de représenter à S. M. de vouloir statuer sur le calcul exact et bien pesé de son revenu total et du besoin de toutes les parties de l'état ensemble la somme qui peut en être attribuée à l'entretien de son armée et de ses fortresses, et de ne vouloir arrêter qu'après celle-là

et non pas après des suppositions arbitraires, le nombre des troupes à tenir? Croiroit-elle le moment favorable pour obtenir un si grand bien pour le service du roi et pour le soulagement de ses peuples, qui nous feroit sortir de l'état précaire dans lequel nous croupissons, et qui, en épuisant les coffres du roi par son influence dans le cours de change, mine encore les fortunes des particuliers. Dans ce cas, j'aurois à lui proposer que la commission établie pour rechercher les moyens de balancer la dépense de l'état avec la recette, dénoncea [c: dénonçât] à S. M. l'insuffisance absolue des fonds de la chambre pour fournir au-delà de 1500, au plus de 1600 m. rd. au département de la guerre, et que ce mémoire fût renvoyé à l'examen du conseil qui, aux motifs de nécessité allégués par la commission, ajouteroit les considérations politiques qui autorisent une épargne sur le militaire dans la situation présente. J'en ai beaucoup raisonné avec Mr. de Schack, mais nous ne ferons rien sans l'aveu de V. Exc., et sans qu'elle nous dise ce qu'elle en pense. La crainte de déplaire ou d'être rebuté ne m'arrête point, j'ai si peu à perdre qu'en encourant l'un et l'autre, je ne serai pas plus mal que je le suis déjà. Mais comme il ne s'agit pas de risquer un paquet, mais de saisir le moment favorable et de choisir les formes les plus propres pour obtenir un but, j'en laisse V. E. et le juge et l'arbitre.

I Henhold til Paategning paa en paa Altenhof opbevaret Konzept afsendt med Kureren Holberg 3. Septbr. Modtaget 11. Septbr. 1768.

1588. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

London, 6. September 1768.

Il y a 15 jours que je n'ay écrit à Votre Excellence, par ce que la course que nous avons fait me l'a rendu impossible, mais je ne puis me refuser aujourd'huy cette douceur, aujourd'huy que j'ay grand besoin de consolation. J'ai perdu mon frère unique, le compagnon de ma jeunesse, mon appuy dans un âge plus avancé, l'ami fidèle et invariable de toute ma vie; depuis plus de 30 ans, grâces à la bonté de Dieu qui nous a donné la santé et les moyens, il ne s'est point passé au pied de la lettre de semaine sans que nous nous soyons écrit réciproquement.<sup>1)</sup> Nulle affaire, nul éloignement n'a jamais, que je me souviene, interrompu cette correspondance. Tous nos intérêts ont esté communs, la joye ou la douleur de l'un a tousjours fait la joye et la douleur de l'autre, et jamais il n'y

a eu de vue ou de dessein particulier entre nous. Voilà le frère et l'ami qui m'a esté enlevé, peu de semaines après un cousin germain qui me restoit, peu de mois après ma chère soeur.<sup>2)</sup> Je sçais que V. E. me plaindra, son coeur sçait sentir; mais en lui peignant mes douleurs je ne dois pas lui dissimuler mes consolations. Mon cher frère est heureux autant que les hommes et les chrétiens osent en juger. Il est mort avec un contentement, une certitude de son salut, une paix d'âme, qui ne me permet presque pas de souhaiter qu'il vécut encore, et il a vaincu les amertumes de cette vie, il a terminé une course que je dirois pure et innocente, si il pouvoit y en avoir une icy bas qui méritât d'estre appelée telle, par la mort la plus désirable. Toute ma douleur ne peut, ne doit pas me rendre insensible à sa félicité. Il est expiré entre les bras et les pleurs des siens, et la bonté de Dieu lui a fait goûter encore dans ses derniers moments la douceur de voir ses 2 fils et leurs femmes qu'il aimoit comme ses filles. Il a fini comme on peut souhaiter de finir, si ce n'est que le nombre de ses années n'a pas esté grand, et que nous l'avons perdu dans un temps où nous nous flattions de le conserver encore.

Si V. E. estoit un ami moins tendre et moins généreux, je lui demanderois pardon de l'entretenir si longtems de mes pertes et des pensés de mon âme; mais je la connois, son coeur ne refuse pas au mien la consolation qu'il cherche en lui parlant.

Je ne puis guères l'entretenir aujourd'huy sur un autre sujet. . . .

### Nr. 1589—1590.

#### FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL KONSEILLET.

1589.

London, 6. September 1768.

Le roi est revenu avanthier en très bonne santé de la petite course qu'il a faite dans les provinces septentrionales de ce royaume; S. M. a vu l'université de Cambridge, s'est avancée ensuite jusques à Yorck, d'où elle s'est rendue à Leeds, Halifax et Manchester pour y examiner les fabriques de ces 3 villes célèbres, et sur tout le canal que le duc de Bridgewater vient de faire creuser pour animer la circulation et la communication dans la province de Lancaster et le débit des charbons, dont il possède des mines



abondantes dans ces environs, après quoi elle est revenue dans cette capitale par Derby et Lichfield, Northampton et Wooborn. Je n'importuneray pas Vos Excellences par des détails de ce voyage; elles les trouveront dans le bulletin que je tâcheray de dresser et de leur faire parvenir l'ord<sup>n</sup> prochain. . . .

M. le c. de Daneskiold m'a écrit pour me charger de demander au roi la permission de passer quelques mois à Augustenbourg, grâce que S. M. lui a accordé sans difficulté.

1590.

London, 6. September 1768.

## Apostille.

Mr. le comte de Holck m'a écrit une lettre par laquelle il désire, en termes sages et modérés, que j'écrive à Vos Excellences pour les engager à décider en sa faveur la question du rapport à faire par le second député de la chambre des finances dans l'absence du premier, ou que dans le cas qu'elles ne voulussent pas y consentir, je portasse la dite question à la décision de Sa Majesté; et j'ay en même tems reçu ce que Vos Excellences ont bien voulu marquer sur le même sujet le 20 du passé.

J'auray bon soin que cette affaire ne produise ni tracasserie, ni aucun autre effet désavantageux ou désagréable, et je pense devoir avant toutes choses prier Vos Excellences de me dire si elles veulent que la question soit rapportée au roi. Cela n'est pas trop à éviter, dès qu'une des parties y insiste, parce qu'il s'agit de l'explication de l'instruction royale, et elles sentent bien que dans ce cas il est très probable que le roi la décidera selon les souhaits du second député.

Je n'y vois jamais de l'inconvénient pour le conseil qui agit toujours très sagement en se tenant, jusqu'à une explication ultérieure, à la lettre de ses instructions, mais je suis cependant très éloigné de faire cette démarche avant que de sçavoir si elle agréé à Vos Excellences. J'écris pour cet effet aujourd'huy au comte de Holck d'une manière dilatoire, et je suspendray tout pas ultérieure jusqu'à la réponse de Vos Excellences. . . .

Chiffre. Egenhændig Koncept. R. A. Papirer vedrørende Christian VII's Udenlandsrejse. .

## Bilag til Nr. 1590.

FRA GUSTAV HOLCK TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 20. August 1768.

So sehr auch eine jede Gelegenheit Eur. hochgräfl. Excellence meiner vorzüglichen Hochachtung zu versichern, mir eine wahre Freude verursacht, so würde doch die Besorgniss, Denen selben durch die Veranlassung meines gegenwärtigen Schreibens einiges Misvergnügen zu erwecken, dieses Vergnügen um ein grosses vermindern, wann nicht auf der einen Seite Dero mir bekannter Eiffer, eine jede Sache nach der Billigkeit zu beurtheilen, auf der anderen aber eine völlige von allen Eigennutz entfernte Überzeugung von der Rechtmässigkeit meiner Ansprüche mich in etwas beruhigten. Die gefällige Erörterung der Frage «ob das Geheime-Conseil meines Dafür zu halten scheineth(!), bey etwaniger Unpässlichkeit oder Abwesenheit des H<sup>ren</sup> Geheime Raths von Schack, an den zur Vorstellung der Kammer Sachen verordneten Tagen, mir als 2<sup>ten</sup> Deputirten seine Stelle zu vertreten streitig zu machen, gegründete Ursache habe, wird, wie ich mich schmeichle, obige von mir hegende Meinung rechtfertigen.

Die Verfassung des Kammer Collegii, das Verhältniss der Deputirten gegen einander und die Anwendung der hierin festzusetzenden Begriffe auf das wegen Abmachung der Landes Angelegenheiten während der Abwesenheit Sr. Königl. Majestet ergangene und dem Kammer Collegio communicierte allerhöchste Rescript, bestimmen, meines unmasgeblichen Dafürhaltens, die Gesichts Punckte, aus welchen diese Sache betrachtet werden muss. Das Kammer-Collegium unterscheidet sich bekanntlich von denen Kancelleyen und anderen Departemens hauptsächlich darin, dass, an Stelle bey letzteren nur einer als Præses die Direction führet, bey ersterem 3 verordnet sind, welche in Finance-Sachen alles alleine beurtheilen, die Kammer Angelegenheiten aber conjunctim mit Zuordnung der Committirte dirigiren, übrigens aber in Hinsicht ihrer Vorzüge als Deputirte, nicht wesentlich, sondern nur der Zahl nach von einander unterschieden sind. Der 1<sup>ste</sup> Deputirte ist also, in Beziehung auf die beiden andern, so wie der 2<sup>te</sup> in Abwesenheit des 1<sup>sten</sup> in Beziehung auf den 3<sup>ten</sup> nicht anders als primus inter pares zu betrachten. Ihre Bestallungen, ihre Instruxiones und ihr Einfluss in den Affaires sind völlig einerley. So wie sie in ältern Zeiten mit

dem Referat an dem Könige abwechselten, so verrichtet nach einer zwischen ihnen nachhero getroffenen Verabredung solches itzo, in Abwesenheit des 1<sup>sten</sup> der 2<sup>te</sup>, in Abwesenheit der übrigen aber der 3<sup>te</sup>, ohn Unterschied, und der 2<sup>te</sup> Deputirte ist in Absicht des ersteren eben das, was der 3<sup>te</sup> in Absicht des 2<sup>ten</sup> ist.

Erlauben mir Eur. hochgräfl. Excellence, von diesen Sätzen eine Anwendung auf vorgedachtes allerhöchstes Rescript zu machen. Aus einem jeden Departement soll, wann dahin gehörige Sachen dem Conseil vorgetragen werden, der 1<sup>ste</sup> Deputirte, Ober Secretair oder Chef desselben, wahrscheinlicherweise um die ihm am besten bekannten Sachen desto deutlicher aus einander zu setzen, in selbiges Sitz und Stimme haben, und nach Mehrheit der Stimmen soll decidiret werden. In Abwesenheit des 1<sup>sten</sup> Deputirten vertritt der 2<sup>te</sup> alsdann unmittelbar in aller Absicht die Stelle des ersteren, und selbst der wahre Sinn des königl. Rescripts, nemlich die Entwicklung, Erläuterung und richtigere Decidirung der vorzutragenden Sachen kann auf keine andere Weise verrichtet werden. Dieses zum voraus gesetzt sehe ich nicht ein, warum das Geheime Conseil, für welches ich alle nur ersinnliche Hochachtung habe, bey gegenwärtiger Unpässlichkeit des H<sup>rn</sup> Geh. Rath's von Schack mir an den zur Kammer Vorstellung bestimmten Tagen einzuladen Bedencken trägt. Ich schmeichle mich, Eur. hochgräfl. Excellence werden so wie der H<sup>r</sup> Geh. Rath Schack meiner unvorgreiflichen Meinung, dass mir dieses unstreitig zukommt, gleichfalls gefälligst beypflichten. Sie erlauben mir dahero gütigst, mich Dero Vermittelung in dieser Angelegenheit ganz gehorsamst auszubitten. Hoffentlich wird eine an das hohe Geheime Conseil abzulassende Vorstellung vermöge der gegen dieselbe hegenden billigen Achtung alle Zweifel heben. Solte indessen, wie ich, nach obangeführten Sätzen, unmaaseblich nicht dafür halte, eine Interpretatio authentica des königl. allerhöchsten Rescripts erforderlich seyn, so ersuche ich Dieselben gantz gehorsamst solche gefälligst zu bewürcken.

R. A. Papirer vedrørende Christian VII's Udenlandsrejse.

#### 1591. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL KONSEILLET.

London, 20. September 1768

Omtaler en medfølgende Rejsebulletin. . . . Vos Excellences y verront que le roi a bien voulu accepter, à l'exemple de plusieurs autres têtes couronnées, la dignité [de] docteur en droit que l'université

d'Oxford lui a offerte. Comme je pense qu'un monarque ne sauroit jamais trop marquer de considération aux lettres, j'ay cru cette résolution convenable, et S. M. a eu la bonté de s'y prêter de très bonne grâce.

L'intelligence entre le roi et la famille royale de la Grande Bretagne continue d'estre très bonne. Le roi de la Gr. Bretagne a donné hier un bal et un grand souper au roi. S. M. brit., qui ne danse presque plus, y a dansé et de très bonne grâce, et nous avons eu le plaisir d'y voir danser aussi les 2 jeunes et aimables princes, le pr. de Galles et l'évêque d'Osnabrück.<sup>1)</sup> Cette fête mérite d'estre remarquée, le roi de la Gr. Bret. n'en donnant presque jamais dans ce goût-là. . . .

#### 1592. FRA KONSEILLET TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København. 24. September 1768.

Nous avons prévu que Mr. le chambellan de Holck n'acquiesceroit point aux raisons que la lettre de nos instructions et l'exemple de Mr. Wasserschlebe opposent à son admission au conseil, et qu'il pousseroit des prétensions auxquelles les moyens qu'il a pour les faire valoir auroient dû le faire renoncer.

Nous n'avons pas moins senti le désavantage que nous aurions d'entrer en lice avec lui et le danger auquel nous nous exposerions de voir la question décidée en sa faveur.

Mais nous n'avons pu éviter de nous y livrer. Admettre au défaut des premiers députés indistinctement les seconds, auroit été à la fois une transgression manifeste des pouvoirs accordés par le roi, et un avilissement de la dignité des places au conseil; y recevoir préférablement le chambellan de Holck, auroit été, de plus, après ce qui s'est pratiqué avec Mons<sup>r</sup> Wasserschlebe, une atteinte au droit privatif du souverain de régler les rangs et les distinctions, que le public nous auroit imputé à lâcheté. Nous aimons donc mieux encourir les inconvénients d'une décision devenue inévitable, par ce que le chambellan Holck y insiste, et nous espérons nous en sauver une partie en remettant par un simple exposé le jugement du cas, sans contester et sans nous rendre en aucune façon la partie adverse du chambellan Holck, au bon plaisir de S. M<sup>te</sup>.

Voilà ce que nous faisons dans le rapport cy-joint que nous adressons au roi, et dont nous abandonnons l'usage purement et simplement à la prudence de V. Exc., à ses sentiments d'amitié pour nous et à ceux que l'action d'une cause que sa préséance

au conseil lui rend commune avec nous, lui inspirent naturellement.

Nous défendons proprement les prérogatives du conseil; c'étoit peut-être déjà y toucher que de faire signer conjointement avec le conseil les secrétaires d'état et les premiers députés. Ne sera-ce donc pas les amortir que d'associer au hasard les membres des collèges et différents départements au conseil dans l'autorisation et signature des actes qui émanent régulièrement de l'autorité souveraine. L'admission du second député au rapport chés le roi, loin d'avoir jamais été établie par une règle constante, n'a eu lieu que très rarement et dans des cas particuliers, mais si même la pratique en avoit été générale, elle ne tireroit pas à conséquence pour l'admission au conseil aujourd'hui par la circonstance des signatures qui mettent le député d'un collège de pair avec les ministres du conseil et le font participer à l'honneur de cette partie du gouvernement dont le conseil dans l'absence du roi est censé dépositaire. Résignés que S. M<sup>te</sup> décide le cas en faveur du comte Holck, nous espérons de sa justice qu'il accordera aux députés des autres collèges et départements indistinctement le même accès au conseil, mais nous ne pouvons que désirer ardemment et recommander instamment à V. Exc. que le roi veuille épargner à ses ministres l'humiliation d'avoir à signer conjointement et dans une seule et même ligne avec les députés des collèges des actes dont, dans son absence, l'autorisation leur doit seule appartenir. Si au reste l'expédition formelle des ordres du roi sur cet objet pouvoit tirer en longueur, un mot d'avertissement de V. Exc. dans une lettre particulière suffira pour nous faire exécuter à l'instant les volontés de Sa Majesté . . .

Underskrevet af A. G. Moltke, O. Thott, Ditlev Reventlou og F. C. Rosenkrantz. Modtaget 5. Oktober 1768. — Originalen i Chiffre i R. A. Papirer vedrørende Christian VII's Udenlandsrejse.

### Bilag til Nr. 1592.

#### FRA KONSEILLET TIL KONG CHRISTIAN VII.

København, 24. September 1768.

Ewr. königl. May<sup>st</sup> haben die uns während Dero Entfernung allergnädigst anbetraute Handhabung, deren Umfang und Gränzen, in denen uns ertheilten allerhöchsten Verhaltens-Befehlen so genau zu bestimmen geruhet, dass deren Vorschriften uns zur eintzigen

Richtschnur dienen und wir in ihrer pünktlichen Gelebung allein von der Pflichtmässigkeit unserer Vorkehrung vergewissert seyn können.

Da nun Ewr. königl. May<sup>st</sup> in vorgedachten Verhaltens-Befehlen Artic. 4 festgesetzt haben, dass diejenigen Vorträge und Ausfertigungen, welche ordentlich einer unmittelbaren allerhöchsten Entscheidung und Unterschrift bedürfen, und nicht unter denen Artic. 2 derselben Vorschrift Ewr. königl. May<sup>st</sup> eigenen allerhöchsten Verfüg- und Unterzeichnung vorbehaltenen Gattungen einbegriffen sind :

«dem Geheimen Etats Conseil in Gegenwart des zu solchem Ende «in das Conseil einzuladenden Ober-Secretarii oder ersten Deputirten des Collegii oder Chefs eines jeden Departements, dessen «Expeditiones vorgetragen werden, und der in selbigem gleich denen «Geheimen Räthen des Conseils seine Stimme haben solle, referirt «werden sollen,»

so haben wir uns weder ermächtigt gehalten noch erlauben dürfen, den wörtlichen Ausdruck dieser allerhöchsten Verfügung, welcher die Sitznehmung im Conseil auf den Ober-Secretaire in denen Kriegs Canzelleyen, den ersten Deputirten oder Chef eines jeden Departements schlechterdings einschräncket, auf die nächst-sizende Mitglieder in denen respectiven Collegiis alsdann auszu-dehnen, wann jene denen ordentlichen Sessionen des Conseils beyzu-wohnen behindert gewesen.

Während der Abwesenheit des Cammerherrn, Grafen von Bernstorff, als ersten Deputirten in der General-Zoll-Cammer, ist folglich nicht der zweyte Deputirte eingeladen, sondern ohne dessen Beyseyn der Vortrag angenommen worden, und wir haben, als der Geheime Rath Schack ohnlängst einmal Krankheits halber nicht erscheinen konnte, in der eigentlichen Bedürfniss der Geschäfte und Sachen keinen hinreichenden Grund gefunden, von obiger Einführung eine Ausnahme zu machen, die dem buchstäblichen Ausdruck und Sinn obenangezogener uns zur Richtschnur gegebenen königl. Anordnung widerspricht.

Wir haben inzwischen zu unserer mehreren Vergewisserung Ewr. königl. Maj<sup>st</sup> allergnädigste Willens Meynung nicht zu verfehlen, und da die Verhinderungs-Fälle der respectiven Ober-Secretairs, ersten Deputirten und Chefs der Departements künftigh beydes häufiger eintreffen und länger anhalten könnten, unser bisheriges Verhalten dennoch allerunterthänigst einberichten und Ewr. königl. May<sup>st</sup> allerhöchstem Ermessen und Willkühr allerdemüthigst anheim zu stellen nicht ermangeln wollen, ob es hinführo bey der wört-

lichen Anordnung des 4<sup>ten</sup> Articul's der allergnädigsten Instruction in Ansehung der Ober-Sekretarien, ersten Deputirten und Chefs der Departements sein Verbleiben haben solle, oder ob, wenn diese denen Conseil-Sessionen nicht beywohnen können, die zweyten und in deren Ermangelung die nächstsizende Deputirte und Mitglieder aus allen Collegiis in ihre Stelle treten, und gleich denen Ober-Sekretarien, ersten Deputirten und Chefs der Departements, im königl. Conseil eine Stimme führen und die aus ihren respectiven Collegiis und Departements vorzulegende Ausfertigungen zugleich mit uns, denen Geheimen Rätthen des Conseils, ad mandatum unterzeichnen sollen. . . .

Underskrevet af A. G. Moltke, O. Thott, Ditlev Reventlou og F. C. Rosenkrantz.  
R A. Papirer vedrørende Christian VII's Udenlandsrejse.

### Nr. 1593—1594.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1593.

London, 30. September 1768.

Entre les différentes lettres dont il a plu à Votre Excellence de m'honorer, et qui toutes font tousjours l'impression la plus vive sur mon esprit et sur mon coeur, il y en a une dont l'objet est si important que je crois devoir y répondre non seulement avec la sincérité et la confiance toutes entières que je lui dois à tant de titres et dont la sûreté et la douceur font une des premières consolations de ma vie, mais encore avec quelque étendue. C'est celle du 2 de ce mois.<sup>1)</sup> Votre Excellence y propose une réduction de 3 à 400 m. écus sur les 1900<sup>m</sup> alloués jusques à présent à l'entretien du militaire, et S. E<sup>te</sup> M<sup>r</sup> de Schack se joint à elle en déclarant qu'elle contient aussi ses sentiments.

Votre Excellence ne sçauroit douter que dans la thèse nous ne soyons d'accord. Elle se rappellera les conversations que nous avons eues peut être plus d'une fois sur ce sujet, et elle sçait qu'ayant fondé notre système commun sur la conservation de la paix, et ayant eu par la bénédiction visible du Très-Haut le bonheur de l'assurer, autant que les hommes peuvent assurer leurs ouvrages, je ne puis que souhaiter au fond de mon coeur que dans un temps où les besoins de l'état sont si grands et urgents. on pourvoye aux plus pressés, et que l'on estime les arrangements de la guerre l'estre

moins que le rétablissement des finances, le payement des dettes de la couronne et le soulagement de la nation qui en seroit l'effet.

Pénétrés de ces vérités, monsieur, nous avons agi en conséquence, le baron de Schimmelmann (que je nomme parce que nous avons travaillé de concert, lui et moi, dans toute cette affaire, et parce que ses succès y ont esté plus grands que les miens) et moi. Dès Slesvic, où, opprimés par la violence et le crédit supérieur de Mr. de Saldern, nous n'avons pu empêcher la célèbre expédition du 27 may, nous avons travaillé à faire sentir au roi l'impossibilité de l'exécuter, nous avons continué pendant tout le voyage à opérer sur le même principe, et arrivés icy nous avons fait goûter au roi le plan que Sa Majesté a signé et qui part par ce courier, plan qui ne va pas aussi loin que Votre Excellence a désiré, mais dont j'espère cependant que ni elle ni S. E<sup>ce</sup> de Schack ne seront mécontentes.<sup>2)</sup>

Il ne va pas si loin, car il attribue à l'état militaire près de 1700,000 écus, et en outre le payement des pensions et des Wartegelder qui, selon la dernière liste, estoient taxées à 110,000 écus, mais il ne déplaira pas absolument à Votre Excellence, par ce que :

L'épargne est tousjours considérable dès à présent et le deviendra davantage encore, à mesure que les officiers pensionistes seront placés, et que la dépense du General-Staab diminuera, et parce que la chambre de finances, mêlée désormais dans le payement de l'armée et de ses besoins, pourra veiller davantage à l'oeconomie de ce département et au juste emploi de ses deniers.

Il ne nous a pas esté possible d'en faire davantage :

1) Parce que de retrancher 3 à 400<sup>m</sup> écus des 1900<sup>m</sup> fixés auroit supposé une nouvelle réduction de l'infanterie et de la cavallerie, ou l'abolition de la milice nationale en Dannemarc et en Norwège. Votre Excellence sent que cela ne pouvoit ni se proposer ni se soutenir. A peine avons-nous assés d'infanterie pour garnir tolérablement nos places, à peine nous reste-t-il autant de cavallerie qu'il en faut pour former un ordre de bataille. Elle n'a pas oublié le cri de la nation contre le maréchal de St. Germain, et l'ardeur avec laquelle elle l'accuse encore aujourd'huy peutêtre de trahison pour avoir affoibli la défense de l'état, elle sçait que les troupes nationales sont regardées généralement comme la ressource de la patrie, et qu'il est surtout d'une nécessité indispensable de les rétablir en Norwège. Sur quelle partie seroit donc tombé l'épargne?



2) que parce que, même en réduisant les corps, on ne seroit parvenu encore de longtemps au but, attendu qu'à moins de fermer son âme à toute humanité, on n'auroit pu renvoyer les officiers sans pensions, et qu'ainsi pendant nombre d'années, on auroit conservé la charge la plus onéreuse de l'entretien de l'armée sans en conserver le bénéfice, c'est à dire sans avoir l'avantage d'avoir des troupes.

3) Parce que la Russie s'y seroit opposée. Cette couronne, dont l'alliance nous est si utile et, j'ose le dire, si nécessaire, ne s'unit pas à nous sans quelque vue d'avantage réciproque. Elle veut que nous aidions à estre sa barrière du côté du sud et du ouest, c'est pour cet effet qu'elle a fait une alliance défensive avec nous, et qu'elle s'est stipulé notre secours en cas qu'elle fût attaquée; l'impératrice et son ministère sont obligés, pour faire goûter leur ouvrage à la nation russe, de nous représenter à elle comme des alliés assés puissants pour estre utiles et capables de contribuer à son repos et à l'accomplissement de ses vues; que diroit cette princesse, que diroit Mr. de Panin, si nous affoiblissions encore davantage le petit nombre de troupes que nous avons? Mr. de Saldern a déjà fait valoir cet argument dans toute sa force, et c'est en sa faveur qu'il est parvenu à nous imposer le projet que nous venons de renverser. Comment résisterions-nous à ses reproches, si nous donnions si beau jeu à ses plaintes, et enfin

4) parce que, quand même nous réussirions, chose très douteuse, à persuader le roi, à présent que nous sommes dans des pays étrangers et seuls autour de lui, à consentir à une nouvelle réduction, nous aurions travaillé en vain, puisque à peine de retour dans ses états, l'aspect de ses troupes diminuées, les représentations de ses officiers, les sarcasmes et lieux communs lâchés contre des ministres point militaires supposés avoir abusé de leur situation momentanée pour induire à Sa M<sup>te</sup> à faire une faute dite capitale, renverseroient tout et rendroient ceux qui sacrifient tout aux intérêts de l'armée, plus puissants que jamais. Votre Excellence connoît trop nos princes, leur goûts et leur principes pour ne pas en convenir.

C'est par ces raisons que je sou mets sans hésiter au jugement de V<sup>re</sup> Exc<sup>e</sup> et à celui de S. E. de Schack, que nous nous sommes tenus au plan qui paroît aujourd'huy, et qui, lorsque la lettre de Votre Excellence m'arriva, estoit déjà arrêté par le roi au point que nous n'aurions pu, sans nous exposer à perdre tout le terrain que nous avons gagné, lui en proposer un autre. Nous nous sommes

flattés, nous nous flattons d'avoir beaucoup fait, nous n'en doutons plus, si Vos Excellences nous approuvent, et nous nous consolons alors des censures amères que nous sçavons bien qui fondront sur nous, mais que nous supporterons avec la constance de gens qui désirent avec passion l'approbation du public, mais qui préfèrent encore à ce bonheur celui d'avoir fait leur devoir.

Si les circonstances estoient différentes, et si nous croyions avantageux et possible de restreindre encore davantage le militaire, nous accepterions avec reconnoissance les offres généreuses de Votre Excellence, nous la prierions de nous donner par un avis ou une remontrance de la Balance-Commission, l'occasion de nous joindre à elle, et de ne rien ménager à risques communs pour le service du roi et de l'état. La résolution ne nous coûteroit pas beaucoup et ne nous arrêteroit pas un moment, mais après avoir porté les choses où elles sont, nous croyons ne devoir pas prodiguer le crédit de Vos Excellences et le nôtre, mais devoir au pays que nous aimons tous, et auquel nous nous immolons, de réserver pour des occasions plus décisives et plus pressantes ce qui peut nous en rester aux uns et aux autres.

Je demande pardon à V. E. de m'estre servi dans cette lettre d'une autre main que la mienne, mais de copier ma minute m'auroit coûté de temps.

Brevet er gengivet efter Udfærdigelsen, hvoraf kun de sidste Linjer er egenhændige. — Afsendt med Kureren Holberg.

1594.

London. 30. September 1768.

Après avoir eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence la longue lettre que je lui présente, il me reste de lui rendre et à S. E. de Schack (car c'est à lui seul que je la prie de communiquer celle-cy) compte de l'état où nous nous trouvons. Le compte ne sera pas long, je m'imagine, car je n'ay rien de nouveau à leur apprendre, mais je ne sçaurois leur répondre des bornes dans lesquels je sçaurois retenir mon envie de m'entretenir avec eux. Souvent elle m'emporte au delà de ce que je prévoyois.

Les 5 semaines qui se sont écoulées depuis le départ du dernier courrier que j'ay renvoyé à Copph. n'ont point altéré notre situation. Le roi a conservé d'une manière surprenante l'affection du public. On ne se lasse point d'applaudir à sa figure, à l'aisance de ses manières, et au peu de faste qu'il affecte. On lui trouve beau

coup de ressemblance avec la famille royale d'Angleterre, et comme malgré la fronde cette famille est aimée, que l'on se souvient encore de la reine Louise<sup>1</sup>), que la mémoire de Georges II est chère à l'ancienne cour et à tout ce qui y tient, et qu'enfin la fronde elle-même trouve de quoi satisfaire à sa passion favorite en comblant d'éloges un roi étranger, et en se permettant des comparaisons peu avantageuses au sien, presque toutes les factions se réunissent en sa faveur. Avec cela nous tâchons de lui faire faire le plus d'actions populaires que nous pouvons; l'amour propre de la nation est flatté de voir un jeune souverain examiner ses bâtiments, ses jardins, ses universités, ses recueils, louer tout, prendre part à ses spectacles, distinguer ses sçavants et ses artistes, accepter des festins; les gens d'une certaine condition en sont très satisfaits, la populace l'est de la voir sourire à ses acclamations et leur répondre par des coups de chapeaux; ainsi l'approbation se soutient. Heureusement aucune action contraire à la vertu ou à la décence ne l'a détruit. Le roi se conduit très régulièrement, et, ce qui me fait encore un grand plaisir, la bonne intelligence entre le roi et la famille royale de la Gr. Bretagne d'une part et lui de l'autre augmente plustôt qu'elle ne diminue. Les petites singularités déplaisent et frappent moins icy, où chacun est habitué à faire ce qu'il veut et à en voir faire autant aux autres, et ce qu'on lui reprocheroit peut-être en France n'est pas même observé à Londres. J'espère que les 10 à 12 jours que nous avons encore à passer icy, ne nous coûteront pas l'affection que nous avons acquise, et qu'ainsi nous n'aurons pas à regretter d'avoir esté en Angleterre. S. M. a esté persuadé, fort malgré moi et malgré le b. de Schimmelm., à donner une masquerade à plus de 1500 ou 2000 personnes. Nous nous y sommes opposés tant que nous avons pu, mais inutilement, et il ne nous reste que de regretter l'argent et l'embarras que coûtera cette fête.

Grâces à Dieu il n'y a point eu d'excès d'aucune espèce pendant que nous sommes icy. L'ennuy est quelques fois un peu moindre, mais l'indifférence est presque toujours la même. Rien ne plaît à un certain point, rien n'excite. Les journées s'écoulent on ne sçait comment, on sort par complaisance, on voit ou fait semblant de voir, mais on ne recherche et ne se soucie de rien, et l'on est comblé de rentrer dans son appartement dont les plaisirs, c'est à dire la conversation ou les petits jeux, l'emportent sur tout.

La faveur du c. de Holck s'est accrue ou au moins affermie. La

guarderobe est à bas. On ne sçauroit avoir plus de docilité que le roi en a pour son favori; s'il y a des orages, ils sont courts et passent rapidement. Le soleil le plus brillant et le plus serain leur succède.

Les affaires n'occupent et n'amuse point du tout et intéressent, s'il est possible, moins encore. Il est vray qu'il y a des moments où l'on paroît se réveiller et où l'on parle avec tout le sens et tout l'esprit possible, mais ces moments ne sont pas fréquents, et le reste n'y ressemble pas.

En général, je suis hors d'état de rien prévoir et de rien prédire. Des jours d'inaction et d'indifférence succèdent à des moments de lumière et de vie. J'espère quelquesfois qu'il viendra une époque, où ce que nous déplorons cédera à la raison et à la vérité, mais souvent je perds tout courage. Souvent je crains que nos maux, suspendus par les circonstances, reprendront leur cours, dès ce qu'il sera de retour chés luy, et qu'il y retrouvera les anciennes séductions et les anciennes facilités. Je dois rendre le témoignage à Mr. de Schim., et j'ose le rendre à moi-même, que nous faisons tout ce qui est dans notre pouvoir pour l'empêcher, mais peutêtre qu'autant en emportera le vent.

Ne nous dégoûtons pas cependant, nous sommes dans le monde pour faire le bien, et pourvu que nous le fassions, n'importe ce qu'il nous en coûte.

V. E. reçoit par ce courrier un ordre du roi qui la met à la tête de la direction du trésor formée en même temps. Elle sçaura depuis longtemps ce que c'est que ce trésor, et le b. de Schim. lui en parlera plus au long. L'idée vient de ce dernier, mais je n'ay pu qu'y applaudir. Elle peut estre utile à plus d'un but.<sup>2)</sup>

Le c. de Daneskiold continue de m'écrire. Il me demande de ne pas consentir à ce qu'il soit condamné sans estre écouté, en cas que ses ennemis, il nomme le c. de L., voulussent excécuter les desseins pernicieux qu'il estoit averti qu'ils ouvroient contre sa tranquillité.<sup>3)</sup> Quel changement! J'adore la bonté divine qui m'a laissé vivre assés longtemps pour que des gens qui vouloient me perdre, et qui y avoient presque réussi, se trouvent dans le cas de m'employer pour leur défense.

Je ne sçais ce que Votre Excellence pensera de la nouvelle charge cré[é]e en faveur du c. de Wedel-Frijs.<sup>4)</sup> Sans parler de la charge, que je n'ay point imaginé, j'avoue que je suis bien aise de cette réparation publique faite à un homme de naissance et de mérite,

disgracié et renvoyé sans cause. Je crois qu'elle lui estoit due, et que le roi se fait honneur en faisant oublier ainsi ses torts.

Mr. de Brand a obtenu la permission de passer une année dans les provinces méridionales de la France. Ce que V. E. a craint dès le moment de sa disgrâce est arrivée, la chancellerie danoise m'a envoyé un Vortrag pour disposer de ses 400 écus, mais comme il m'est absolument impossible de lui procurer actuellement des appointements à Oldenburg, je n'ay point fait le rapport, et j'ay écrit à Mr. de Thott pour lui représenter la dureté du cas. J'attends sa réponse.<sup>5)</sup>

Le retour est décidément fixé immédiatement après avoir quitté Paris. Au moins aurons-nous la consolation de ramener le roi dans le pays plus tôt qu'on ne l'avoit cru, et aussi tôt qu'il estoit possible. Paris a esté inévitable dès le premier moment. J'y vais en tremblant. Les plaisirs ne me paroissent plus fort redoutables, mais l'ennuy et le faux ton font quelquesfois autant que les désirs. Plus j'approcheray de cette ville, qui pendant longtemps m'a esté si chère, plus je seray inquiet. . . .

J'avois projeté d'écrire à mon neveu, mais comme il me sera impossible de trouver tout le temps dont j'aurois besoin, je supplie V. E. de lui communiquer cette lettre.

Il y a encore quelque-chose qui me travaille l'esprit et le coeur, mais je suis contraint d'en renvoyer la confiance à une autre fois.<sup>6)</sup>

#### 1595. FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 6. Oktober 1768.

A mesure que le tems et la religion amortissent ces mouvemens vifs et impétueux que des adversités multipliées excitent dans l'âme, on renonce à opposer des efforts impuissans à un enchainement de causes dont il n'appartient qu'à la sagesse divine d'arrêter ou d'anéantir l'action, et on sent qu'il y a de la vertu à savoir se plier à son destin. Ce n'est donc pas la sensation des nouvelles blessures dont après ma rentrée au conseil on a voulu irriter encore [des] playes qui à beaucoup près n'étoient pas cicatrisées, qui fait revivre en moi le désir de me retirer. Familiarisé avec les disgrâces de toute espèce, endurci aux plus rudes secousses, je n'en ai été que légèrement affecté. C'est au contraire le recueillement, auquel les loisirs de ma place et le calme ramené au départ de S. M. m'ont permis de me livrer, c'est là une récapitulation des devoirs

de l'homme public, du citoyen et d'un père de famille qui, en me faisant connoître l'incompatibilité de ma situation actuelle avec cette paix intérieure de l'âme dont on ne jouit qu'en remplissant tous ses devoirs, qui me font sentir la foiblesse qu'il y auroit de sacrifier à des dehors spécieux les intérêts les plus précieux d'une vie réfléchie.

V. E. le sait mieux que personne. La possibilité d'un retour de sentimens de S. M. pour moi, le danger de paroître criminel en refusant les offres affectueux de mon souverain, et d'attirer sur moi et sur ma famille un ressentiment que les conseils d'un homme violent et piqué au jeu auroient aiguisé, le voyage de S. M. en pays étrangers décidé alors, et le besoin supposé d'un conseil plus nombreux pendant l'absence de S. M., enfin la perspective des variations que le hasard et différens incidens auroient pu occasionner dans le système et dans la marche de l'administration publique, ont été les raisons, appuyées de l'autorité de V. Exc., qui m'ont déterminé de reprendre quinze jours après une destitution totale et dans les formes, ma place au conseil, et d'acquiescer à rester dépouillé d'un département dans lequel j'avois eu tous les succès, que la détresse de tems et les influences étrangères n'avoient pas rendu absolument impossibles.<sup>1)</sup> J'ai par là, il est vrai, suffisamment écarté le reproche d'une obstination criminelle contre les volontés de mon maître, mais ma soumission n'a pas été assés méritoire pour me sauver depuis les [c: des] traitements les plus disgracieux, dont j'épargne à V. E. et à moi le fâcheux dénombrement. En faut-il d'avantage pour me constater l'aliénation totale et irréparable des affections du roi, puis-je encore me livrer désormais aux espérances illusoirees que jamais il m'accordera la moindre part dans ses bontés, et pourrai-je me flater de jouir seulement de la protection la plus ordinaire contre les guets-à-pens des courtisans importunés par la seule vue de mon existence. Le roi va revenir, les affaires vont reprendre leur train ordinaire, leur besoin et l'usage des tems antérieurs bornent le nombre des ministres au conseil à trois et tout au plus à quatre, tout tourne non seulement sur le même pivot, mais nous annonce aussi une durée trop longue pour qu'à mon âge je puisse imaginer que j'y survivrai. Ainsi toutes les considérations qui ont pu me décider pour la rentrée au conseil, cessent aujourd'hui, et doivent par la raison du contraire me faire souhaiter de mettre fin à une carrière pour laquelle je n'ai plus de vocation. Je sai que le crédit personel dans l'esprit du maître est souvent

l'objet d'une ambition frivole et égarée, qu'il est des cas où le sage doit se contenter de celui de sa place, et en la desservant avec dextérité ne pas se laisser tenter d'un crédit qui l'exposeroit à l'envie et à la jalousie de tout le monde. Je pouvois me tranquiliser en suivant ces maximes étant à la chambre, mais elles ne sont plus applicables à ma position actuelle. Une simple place au conseil ne donne aucune part à l'administration publique; occupée de quelqu'un qui n'a ni l'accès auprès du maître, ni l'artifice pour ressource, elle est aussi oisive que nulle, que celles qui réunissent des départemens seront remplies comme elles le sont aujourd'hui, et à Dieu ne plaise qu'elles le soient autrement<sup>2</sup>). Puis-je vouloir prendre les dehors trompeurs d'un homme public, sans en remplir la tâche, convient-il à un homme sérieux et tant soit peu scrupuleux de se parer du titre et de jouir du salaire d'une charge quelconque sans en faire les fonctions, et ne dois-je pas en tirant gratuitement et sans aucune rétribution de service 10 m. Rd. d'apointement comme citoyen me faire conscience de partager pour autant la dépouille d'un peuple accablé d'impôts. *Otium cum dignitate* ne peut être le partage que des gens usées dans la carrière qu'ils ont fournie; le loisir auquel un homme en place et en pleine vigueur, par foiblesse ou par vanité, sacrifie les devoirs de l'homme privé, n'est qu'une oisiveté criminelle. Je tremble, quand je pense qu'on pourra un jour me reprocher d'avoir à ce prix fait perdre à mes enfans la ressource d'une fortune indépendante de la cour et du service, pour vaquer à une place purement honoraire. Je commence déjà à la miner, V. E., qui me connoît vrai, qui sait que j'ai le coeur sur les lèvres, quand je lui parle, voudra bien m'en croire. Parvenu au moyen d'une triste économie et d'une privation continuelle de borner ma dépense à 10 m. rd. par an, j'avois espéré que mes terres fourniroient les six ou actuellement sept mille rixd. qu'il faut ajouter à mes apointemens pour remplir la somme, et que je n'aurais pas à faire d'entamer le fond de mon bien. Le fléau de la mortalité des bêtes à cornes, et le désordre d'une administration infidèle ou relâchée ont dérangé mes calculs; et une augmentation de deux mille écus de dépense, que l'envoy de mes deux fils aux universités d'Allemagne rendra, l'année prochaine, inévitable, les emb[a]rassera encore d'avantage.

Ces considérations ne peuvent donc plus me faire hésiter sur le parti que j'ai à prendre, elles se réunissent pour m'avertir que je trahis mes devoirs et ma réputation en immolant à la vaine ostentation

tation d'une charge titulaire, à des espérances chimériques et à une oisiveté tumultueuse un reste de vie et d'activité, dont les arrêts de la Providence paroissent avoir fixé l'employ aux occupations paisibles, innocentes et utiles d'une vie privée. C'est autant le choix de mon coeur que le cas de la nécessité qui doit me faire désirer d'en suivre la vocation; c'est ce désir décidé et fondé sur des considérations dont la gravité ne sauroit échaper à la pénétration de V. E. et à sa façon de penser délicate et élevée, qui m'autorise à la conjurer de vouloir coopérer à en ménager l'accomplissement. Les apparences du prochain retour de S. M., une phrase glissée dans une lettre de V. Exc. m'ont fait juger qu'il seroit tems de préparer les voyes pour l'exécution de mon projet après le retour du roi, et que l'interruption des grandes intrigues et des agitations durant le voyage du roi, rendroit peut être le moment favorable à V. E. pour en arranger le plan. Je ne demande qu'une démission qui ne soit marquée d'aucune disgrâce, et une pension telle que le style de notre service en assigne aux places que j'ai desservies. Le roi y gagnera plusieurs milliers. V. E. ne voudra pas refuser ses offices pour me faire recouvrer ce bien suprême, la paix intérieure de l'âme, dont je ne puis jouir dans ma situation présente, pour me soustraire aux coups de main par lesquels je risque sans cesse d'être renvoyé indécemment, et pour épargner à son coeur si sensible à l'amitié le chagrin et la peine de voir son ami maltraité. Je prierai Dieu pour V. E. dans ma retraite, mes oraisons y seront plus efficaces que dans le tumulte du monde; devenu inutile ici par ma position à V. E., je ferai connoître, chérir et admirer dans une province éloignée le mérite de son mynistère, je lui devrai mon bonheur, chaque jour que j'aurai à vivre me retracera sa mémoire et celle d'un bienfait si signalé, et le zèle de ma reconnoissance égalera celui de ma vénération et de mon tendre attachement pour V. E.

Efter Konzept (med mange Rettelser) mellem B.s Breve til D. R. (Altenhof). Af-sendt med Kurer 8. Oktober 1768.

#### 1596. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL KONSEILLET.

London, 11. Oktober 1768.

Vos Excellences m'ayant fait sçavoir leurs sentiments au sujet de la demande du chambellan c. de Holck dans la lettre chiffrée dont



elles m'ont honorée le 24 du passé, je crois, après mûres réflexions, devoir profiter de la permission qu'elles m'ont données de différer le rapport de leur représentation au roi, jusques à ce qu'il leur a plu se décider sur l'expédient que je vais prendre la liberté de leur proposer.

Je sçay d'une part très bien les raisons qu'elles ont de ne pas admettre les seconds et à leur défaut les troisièmes députés des collèges à la séance du conseil, aussi bien que celles qui les empêchent d'accorder à l'un de ces messieurs une prérogative qu'elles ont refusée à un autre. et enfin les motifs qui leur font trouver de l'inconvénient à les voir joindre leurs signatures à celles des ministres; mais je ne puis me cacher de l'autre la difficulté qu'il y aura de refuser au c. de Holck sa demande, non seulement à cause de l'appuy dont il jouit, mais particulièrement parce qu'ayant esté admis à rapporter au roi les affaires des finances pendant l'absence de Mr. de Schack, il ne paroitra pas naturel à S. M. de lui refuser l'avantage de faire dans le même cas les fonctions du premier député devant le conseil.

Je soumets donc à la décision de Vos Excell., si elles ne trouveroient pas bon de consentir, sans demander pour cela les ordres du roi, à la prétension du c. de Holck sur le fondement unique que S. M. le lui avoit accordé en lui permettant de rapporter les affaires des finances devant elle à Slesvig. Par ce moyen elles éviteroient la question (qui, dans le cas dont il s'agit, sera sûrement décidé en faveur du prétendant) et ses conséquences, et quant à la signature, il me semble qu'il sera aisé à Mr. de Schack, dirigeant les opérations de la chambre et que Dieu veuille préserver de toute indisposition, d'empêcher que dans les cas de son absence il ne soit rien proposé au conseil de la part de son département qui exige une signature.

VV. EE. me feront sçavoir ce qu'elles voudront. Si elles agréent mon idée, elles en feront sçavoir la partie convenable au c. de Holck, et tout sera fini. Si elles ne l'approuvent pas, j'exécuteray leurs ordres, et je rapporteray leur Vorstellung au roi. Dans l'un et dans l'autre cas, rien ne sera oublié pour excécuter fidèlement leurs volontés.

Egenhændig Konzept til Chifferbrev i R. A. Papirer vedrørende Christian VII's Udenlandsrejse.

## 1597. FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

[Udateret] København, Oktober 1768.

Je ne puis laisser partir Mr. Jardin sans donner à mon coeur serré et agité de tout ce qui existe et de tout ce qui nous attend encore, la douce satisfaction de le lui épancher, tant sur toutes les menées que je découvre ici, que sur la nouvelle commission par laquelle les intentions amicales du b. Schimm. ont cherché à me faire valoir.<sup>1)</sup> La faction des Holck est depuis les apparences du retour de M[adam]e Pl. et de la création d'une nouvelle charge de la cour pour le ct. Vedel Frijs, à découvert, Rosenkrantz s'en est déclaré vis à vis de Schack et de moi, en sonnante véritablement le tocsin.<sup>2)</sup> Les nouvelles venues par le dernier courier, loin de le tranquiliser, n'ont fait que de le rendre plus actif, pour faire sentir aux jeunes gens des deux sexes aparament tout ce qui [c: qu'ils] perdrieroient par la chute du ct. H. pour faire entrevoir aux gens en places les risques qu'ils couroient, si le crédit de la reine venoit à faire chanceler celui du favori. Il a tenu exactement les mêmes propos à Schack qu'à moi; trop habile pour combattre les sentimens du ct. Holck, il n'a fait que lui représenter de la façon du monde la plus pathétique et la plus propre, à décider un citoyen et un patriote, le malheur du retour du ct. R.,<sup>3)</sup> du pr. de H. et autres brouillons, que l'apparition de M[adam]e Pl. et du ct. V. et leur machinations contre le ct. H. faciliteroient indirectement et amèneroient infailliblement, et il l'a assailli des heures entières et à différentes reprises pour lui arracher un engagement de ne pas se déclarer, le cas existant, contre le ct. Holck. Il y a aussi peu réussi vis à vis de lui que de moi. Nous lui avons contesté le principe de son raisonnement, savoir que la permission offerte à M[adam]e de Pl. de revenir, et une si apte décoration donné au ct. Wedel auroit toutes les suites qu'il leur supposoit, et nous lui avons déclaré que loin de regarder comme une chose à craindre, que la reine gagnât la confiance du roi, rien ne nous paroissoit plus heureux et plus désirable. Il n'a pu s'empêcher de me dépeindre à moi la reine comme très dissimulée, intrigante et dangereuse, portrait aussi infidelle que possible selon moi, mais qui prouve bien que les hommes ne jugent la plupart du tems que par passion et par intérêt. Le ct. Moltke<sup>4)</sup> s'est moins décelé, mais intimement lié et uni de sentimens avec Rosencr., il n'y a pas de doute qu'il[s] n'agissent de concert, avec cette différence que le ct. M. couvre ses

démarches d'un air d'indolence et en mettant ses enfants et ses créatures partout au guet. La reine est très observée.

Efter Koncept (Altenhof).

1598. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

London, 11. Oktober 1768.

... Nous voilà donc sur le point de quitter ce pays, [pays] fortuné, si ses habitants connoissoient et sentoient tout leur bonheur. Nous le quittons avec reconnoissance, au moins devrions-nous en avoir pour une nation qui nous a bien traité au delà de tout ce que nous en pouvions attendre. Les succès que le roi y a eu sont inconcevables. Jamais prince étranger n'a esté aimé, approuvé, applaudi comme il l'est. Je m'en rapporte à ce que j'en ay dit à V. E. dans ma lettre du 30 du passé. Je le lui répète.

Serons-nous aussi heureux dans le pays où nous allons que nous l'avons esté icy? Dieu seul le sçait. J'y vais avec inquiettude, et personne n'est plus en état que V. E. de juger de la justesse et du fonds de ces allarmes.

J'aurois de la peine à dépeindre à V. E. la richesse du spectacle de cette nuit. L'opulence de ce pays cy ne s' imagine pas. J'avoue avoir esté fort contre cette fête. Il semble cependant qu'elle a fait plaisir à la nation.

Dans cet instant la poste arrive, et me porte la lettre de V. E. du 1<sup>er</sup>. Je lui en fais mes remerciments les plus tendres.

Que je suis frappé du sort du c. O. M. Ranzau. Lui qui paroisoit devoir faire l'épitaphe du genre humain. Il est vray qu'il a bien travaillé à abrégér ses jours. Je le plains. Le vice qui le tue n'est pas à justifier, il n'estoit ni agréable ni utile, mais il avoit du bon. Son père lui survivra donc encore. Je crois l'évènement assés avantageux aux enfants du second lit. Qui auroit dit il y a 3 mois que Gramm verroit mourir Ranzau. Ah, que la vie est peu de chose, et qu'on est ensorcelé d'y compter et de l'aimer comme on le fait.<sup>1)</sup>...

## 1599. FRA KONSEILLET TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 29. Oktober 1768.

L'expédient que V. Exc. nous propose dans sa lettre du 11 de ce mois pour sortir d'affaire avec le comte Holck, en seroit peut-être un, si, après le temps considérable écoulé depuis que son admission au conseil a été mise en question et après un appel notoire, et de sa part, à la décision du roi, quelque prétexte honnête pouvoit encore couvrir la foiblesse d'un aveu de s'être trompé que des égards personnels nous auroient enfin arraché, et si le fondement que V. E. indique, et sur lequel nous nous relâcherions actuellement en faveur du comte Holck seulement de l'observation littérale de nos instructions, n'avoit déjà et dans le premier moment de la contestation été allégué par le comte H. combattu et invalidé par nous. Nous prions V. E. de vouloir observer que l'on ne sauroit argumenter du rapport au roi au droit de siéger au conseil; le rapport, quoique immédiat, au roi, constitue simplement un rapporteur des affaires à la décision du roi; la séance au conseil, telle qu'elle a été réglée pour les chefs des départements pendant l'absence de S. M<sup>te</sup>., rend ceux qui la prennent juges des affaires qui sont rapportées, non par eux, mais par les secrétaires respectifs, et les fait participer à l'honneur de représenter Sa M<sup>te</sup>.. La différence du rapport au roi et de la séance au conseil est donc si essentielle et si notable, que nous ne devrions pas avoir à craindre de succomber à la force de l'argument dont le comte H. veut se prévaloir, si les liaisons et autres circonstances ne le rendoient pas plus démonstratif. Nous le répétons à V. Exc., nous ne prévoyons que trop que cela arrivera, mais nous espérons que V. Excel. conviendra avec nous (elle sait combien nous désirons d'être unis de sentiments avec elle) que le coup n'est plus à détourner. Mais que le roi déclare ou change sa volonté, nous ne pourrons jamais lui avoir déplu ou paroître répréhensibles d'avoir suivi la lettre claire et précise de ses ordres: le public ne s'y trompera pas, nous n'aurons pas le reproche à nous faire d'avoir molli, et la modération de nos procédés dans cette occurrence devoit désarmer contre nous des hommes tant soit peu disposés à rendre justice à eux-mêmes et à d'autres. Nous croyons que, vu l'approche du retour du roi, il importe surtout d'obtenir la décision de Sa M<sup>te</sup>., à fin d'étouffer par un arrêt définitif tous les sujets de plaintes et de clameurs qui, au défaut de celui-là, s'élèveroient à son arrivée, et dont la

présomption seroit alors encore moins tolérable. Peut-être qu'une demande formée sur un exposé de bouche, si, au défaut des premiers membres, les seconds des collèges seroient appellés au conseil? préviendroit les inconvénients de la lecture d'un exposé détaillé de faits et d'arguments dont l'objet pourroit ou paroître une vétille au roi ou mériter une recherche particulière dans son cabinet, idée qui ne vise en aucune façon à surprendre une décision avantageuse pour nous, un projet aussi criminel ne peut ni être conçu de nous, ni être proposé à V. Exc. Nous sommes si résignés de la recevoir contre nous, que nous sommes persuadés même qu'elle ne pourra pas manquer de l'être, mais nous souhaiterions fort de ne pas être traduits devant un tribunal incompetent. Dans le cas que V. E. en juge ainsi, elle sera le maître de supprimer notre lettre au roi; il est également juste et conforme à nos sentiments de nous en remettre avec une entière confiance à sa prudence, à son amitié pour nous et à l'intérêt qu'elle partage dans cette affaire avec nous, sur la façon qu'elle estimera la moins sujette à des inconvénients et la plus propre à faire promptement juger cette odieuse question.

Chiffre. Underskrevet af A. G. Moltke, O. Thott, D. Reventlou, F. C. Rosenkrantz. R. A. Papirer vedrørende Christian VII's Udenlandsrejse.

### Nr. 1600—1604.

#### FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1600.

Udateret [Paris, November 1768.]

Mad. de Plessen m'a écrit et ne me paroît point disposée à profiter de la permission qui lui a été accordée.<sup>1)</sup> Je crois que dans la disposition où elle est, elle fait bien. Je la plains d'estre si animée et si sensible. A quoi sert la religion et la raison, si on ne sçait pas prendre son party dans les événements de la vie. Je supplie V. E. de m'apprendre comment elle se tirera d'affaires avec elle. J'en suis très curieux. Mad. de Pl. veut absolument me voir à mon retour, et je me porteray de bonne grâce à cette entrevue, quoique je prévoye qu'elle sera pénible et que j'auray bien des choses à avaler de sa part. Mais on ne se brouille pas avec ses amis quant ils sont ou qu'ils se croient malheureux.

Je n'entends point parler encore du départ de Mr. le chamb. de Raaben pour Berlin.<sup>2)</sup> J'avoue que je suis surpris d'un si long dé-

lay, il tire les appointements depuis je ne sçais plus combien de mois et dit tousjours qu'l n'a pas fait ses préparatifs. Je lui avois donné pour dernier terme le 1. sept. Je lui écriray, si je puis y parvenir, encore aujourd'huy.

1601.

Paris, 2. November 1768.

J'ay esté si peu en état d'écrire à Votre Excellence depuis l'expédition du dernier courrier. et tout mon temps a esté si entièrement occupé par les différents devoirs de toute espèce que j'ay eu à remplir, que je craindrois bien qu'elle ne m'acusât de négligence, si je ne savois qu'elle est juste et équitable, et qu'elle connoît le monde et moi. Je l'assure que le fardeau qui m'est imposé me paroîtroit quelquesfois insupportable, si je ne sçavois que je fais ce que je puis, et si je ne me ffois à la bonté et à l'indulgence de mes amis.

Aujourd'huy que je vais renvoyer Petersen, je me trouve également environné de soucis et de soins, mais je passeray par-dessus tout pour me ménager le moment de rendre compte à V. E. de l'état des choses. Mon rapport sera-t-il long, sera-t-il laconique? Je ne le sçais pas, cela dépendra du repos que l'on me laissera, mais il sera tousjours fidèle, et V. E. aura la bonté de le communiquer à notre digne ami Mr. de Schack.

Notre bonheur ne nous a point abandonné en Angleterre. Nous avons fini comme nous avons commencé. Les adieux entre le roi et la famille royale de la Gr. Bretagne ont esté honnettes, on s'est séparés contents, les seigneurs et dames ont esté satisfait, et le peuple a accompagné le roi de ses acclamations avec le même transport à son départ qu'à son arrivée. Dieu en soit loué!

Icy notre début n'est pas moins avantageux. La figure du roi, ses manières aisées et sa politesse lui concilient la même approbation, et il en gagne même une plus flatteuse, par ce qu'il la doit davantage à la conversation et aux peines qu'il se donne. Il est dans le cas de sentir icy, plus qu'il ne l'a fait peutêtre autre part, ce qu'il doit à l'éducation que V. E. lui a donnée. On lui sçait gré de parler le françois aussi bien qu'il le fait, et de sçavoir nombre de choses flatteuses pour la nation. Il réussit jusques icy très bien, et il est vray qu'il fait pour cela ce qu'il peut. Il cherche à plaire, et il plaît.

L'entrevue avec le roi de France estoit touchante. Ce prince l'a reçu et traité avec une tendresse paternelle, on voit qu'il est touché d'un évènement aussi rare que l'est celui de la visite d'un jeune roi souverain d'une nation éloignée, on voit que cet évènement lui fait plaisir. Il regarde le roi avec une vraie tendresse, il n'est occupé que de lui et de ce qu'il faut faire, soit pour l'amuser soit pour le ménager, il lui fait cent questions, il est en le voyant d'une gayeté qu'on m'assure ne lui estre pas ordinaire; d'un autre côté la vue et les discours de ce roi déjà âgé, maître d'un si puissant royaume, d'une figure toute distinguée et imposante, ne tenant que des propos convenables à un monarque depuis plus de 50 ans sur le trône, père tendre d'une nombreuse famille dont il est adoré, et entouré d'une immense cour, font un grand effet sur l'esprit de notre jeune maître, et il est vis à vis de lui avec une contenance et une déférence que je ne lui ay encore vu pour personne. La manière pleine d'une bonté extrême, mais aussi pleine de dignité, dont le roi de France agit avec les courtisans qui l'entourent, semble faire impression sur lui, et pour la première fois il avoue avoir trouvé plus qu'il ne croyoit. Quel sera l'effet de cette impression? Le tems nous l'apprendra. Jusques à présent je ne vois cependant pas qu'elle porte ni sur le fonds ni sur les principes. Nous prenons cependant toutes les mesures nécessaires et possibles pour empêcher qu'il ne se commette aucun des excès, et qu'il ne se prenne point de goût qui pourroit devenir funeste. Je dois avouer que nous trouvons pour cette fin tous les secours que nous pouvions espérer. Mrs. de Choiseul et sur tout de Duras nous assistent fidèlement, et le roi de France a menacé de son indignation les séducteurs et dit au d[uc] de Duras qu'il lui confioit tout son pouvoir pour les écarter. Nous avons fait choix de 10 ou 12 dames de la première qualité, dont plusieurs âgées et quelques jeunes, qui formeront la société du roi; j'ay demandé et obtenu qu'on ne lui donnât que peu ou point de fêtes, dont le tumulte et la confusion favorisent quelquefois les désordres, mais qu'on lui donnât à dîner ou à souper en compagnie limitée et choisie. Tout est arrangé en conséquence. Il aura des repas, de la conversation, des chasses, des spectacles, il sera amusé tant qu'il voudra l'estre, mais jamais abandonné, ni dans le cas de faire des connoissances dangeureuses et ignorées, et moyennant cela je me flatte que sous la protection divine nous éviterons encore les périls de cette dangeureuse et séduisante ville. Le roi verra, entendra et connoîtra tout ce qu'il y a

d'hommes brillants et célèbres, tout ce qu'il y a de dames belles, fameuses et agréables, il aura une idée de cette superbe cour, il sçaura ce qui est ou s'appelle le bon ton à Paris, mais n'en partagera point les ridicules ou les crimes. Voilà ce que j'espère actuellement, seray-je assés heureux pour que cela soit ainsi en effet? Le ciel le sçait. J'ose au moins l'espérer jusques icy de sa clémence. . . .

Parmi nous il n'y a rien de nouveau. La faveur du c. de Holck est tousjours la même, mais elle devient un peu moins apparente, parce que le favori, se formant par les voyages, la fait moins éclatter dans le public. Jusques à présent j'aurois tort de l'accuser de se mêler des affaires. Depuis le passage de l'Elbe, c'est à dire depuis sa séparation de Mr. de S[aldern] et de son frère, il n'a rien fait dans ce qui concerne le gouvernement ou ses intèrêts, excepté dans une seule occasion dont je parleray à V. E. par le courrier prochain.<sup>1)</sup> Dans tout le reste il ne s'est point opposé au bien, et V. E. aura observé que tout a esté fait et obtenu selon les voeux et les vues des départemens. Pas une seule proposition essentielle n'a manqué.

Si ma conscience m'oblige à lui rendre cette justice, je ne sçauois non plus lui refuser celle que je lui dois sur le rappel de Mesd. [c: Mad.] de Plessen et de Wedel-Frijs.<sup>2)</sup> Je m'avoue l'autheur de la première de ces résolutions, puisque c'est sur mes instances et sur mes représentations qu'elle a esté prise, et que le c. de H. y a contribué quoiqu'en la limitant. S'il y a du tort dans cette affaire, comme tant de gens semblent le croire, c'est moi qui l'ay, mais je ne le vois pas, et j'ay cru que la justice et la gloire du roi et de la reine exigeoit que l'on adoucît au moins ce que la disgrâce de Mad. de Plessen avoit de plus odieux et de plus extraordinaire. Ceux qui blâment cet adoucissement n'ont pas raison, ce me semble, et ceux qui s'en allarment en ont moins encore. Il ne produira rien qui puisse les inquiéter.

Si je ne suis pas la première cause du rappel de Mr. de Wedel-Frijs, car j'appelle ainsi la charge qui lui a esté donnée, j'y ay au moins fortement contribué. Le c. de W.-Fr. n'avoit rien fait pour mériter la perte de sa charge, j'ay donc cru devoir saisir la première occasion de lui en procurer une autre, et j'ay dans cette idée vivement soutenu la proposition faite à cet égard.<sup>3)</sup> Je ne crois pas que qui que ce soit ait sujet de s'en inquiéter. L'aventure ou le rétablissement du c. de W.-Fr. n'est pas un retour de faveur ou un changement de mesures et d'influence, c'est un simple acte



de justice qui, à mes yeux, fait honneur au roi. Il n'aura point d'autres suites, et se bornera à rendre à la cour et à la ville une maison de la première qualité qui en avoit esté éloignée sans aucun motif. Je suis étonné que cela ait causé tant de bruit, il me sembloit que pour la chose même et ses conséquences, tout le monde devoit en estre bien aise. Le cas de tous les autres disgraciés est différent, il n'y en a aucun qui n'ait donné plus d'occasion et de sujet à sa chute que Mr. de Wedel-Frijs, et son rappel ne signifie rien du tout en faveur de Mrs. de S. Germain, Dane-skiold ou Ranzau Aschberg. Le moyen de les comparer à lui, ou lui à eux, et de trouver de la ressemblance dans leur aventure. Toutes ces réflexions ne sont pas faites pour V. E. ni pour Mr. de Schack; je suis très persuadé de l'équité avec laquelle vous pensés l'un et l'autre, mais elles me sont échappées, parce que j'entends dire que nombre de gens d'esprit s'abusent sur ce fait et y voyent des choses qui n'ont jamais esté.

Nombre de gens ont demandé la place de gr. bailli d'Islande, mais je crois que le roi voudroit la donner à quelqu'un qui en fit son principal objet et qui passât une partie de son temps dans cette province.<sup>4)</sup> La grande difficulté sera de trouver un tel homme.

J'avois écrit jusques icy, lorsque j'ay reçu les lettres de V. E. du 15 et du 18 du passé.

Je ne suis pas étonné de ce qu'elle me dit sur le plan militaire. Il est très oeconome, et il y a quelques parties où il l'est peutêtre trop. Je me le suis dit en y travaillant avec Mr. de Schimm. qui, comme V. E. l'aura bientôt reconnu, l'a rédigé. Je n'ay pas moins prévu que nous aurions oublié plusieurs choses, et je crois très juste que le roi écoute sur tout cela l'avis du collègue, mais je croiray toujours que nous avons fait une bonne opération, pourvu que l'essentiel reste, et je seray pour ma part toujours disposé à céder dans les accessoires. . . .

V. E. me fera bien la grâce de communiquer cette lettre à mon neveu.

Depuis que tout cecy est écrit, la proposition de la chambre, qui recommande Mr. de Proeck pour le grand bailliage de l'Islande est arrivée, et elle a esté approuvée. C'est par respect pour la chambre que j'en ay hâté l'approbation. Je doute néanmoins que Mr. de Proeck soit l'homme qui remplira dans ce poste les vues de ses supérieurs.<sup>5)</sup>

1602.

Paris. 2. November 1768.

J'ay eu l'honneur de parler aussi amplement que je l'ay pu à Votre Excellence de la position des choses, mais il me reste à répondre à 2 articles de ses lettres sur lesquels je crois ne devoir m'expliquer que vis à vis d'elle seule.<sup>1)</sup>

Le premier, et qui intéresse le plus vivement mon coeur, est celui qui regarde la retraite de V. E. J'ay esté singulièrement affecté de ce qu'elle m'a dit sur ce sujet, et elle ne sent que trop ce que ce coeur sentira et répondra tousjours à de tels desseins. Mais je ne lui répéteray point ce que je lui ay dit si souvent, je ne lui répéteray point que, quoique je convienne qu'elle a des griefs plus justes et plus fondés que personne, et que je sois aussi frappé et aussi convaincu de cette vérité amère qu'on peut l'estre, il me semble néanmoins que l'état n'a point de part à ses griefs et n'en peut pas moins attendre tout de son amour et de sa patience, mais encore une fois, je ne lui représenteray rien de tout cela, je ne lui diray pas même combien il y a de cruauté à exiger de moi de diriger moi-même le coup qui doit percer mon coeur, je me contenteray de lui exposer simplement que les circonstances présentes n'admettent absolument pas une telle démarche de ma part. Elle seroit rejetée ou, si elle réussisoit, j'en serois responsable à l'état. Je n'ose encore expliquer cet énigme, mais je le feray par le courrier prochain. Elle verra alors que je ne puis lui obéir pour cette fois, et elle apprendra aussi en même temps quel est le poids qui m'afflige et qui me pèse sur le coeur, dont je lui ay parlé le 30 sept.<sup>2)</sup>

L'affaire de Mad. de Plessen est le second point sur lequel je dois lui dire quelques mots en particulier. Je ne pense pas m'estre trompé dans mon raisonnement sur ce qui la concerne, j'ay cru qu'il convenoit à la gloire de la reine et du roi que cet ordre sévère et peu mérité de quitter le royaume fût révoqué; je l'ay obtenu, mais je n'ay pas pensé que tant que dureroit la faveur de ceux qui l'ont fait disgracier, je pourrois aller plus loin, et je n'ay pas pensé non plus que Mad. de Plessen profiteroit d'un adoucissement si limité de ses griefs, et qu'elle songeroit à revoir à ces conditions un pays qu'elle aime peu. Jusques à présent j'ay deviné juste, et j'imagine n'avoir pas sujet de regretter les conseils que j'ay donné et les pas que j'ay fait. Le reste se trouvera dans la suite des tems et dépendra du sort. Tousjours le roi a-t-il fait un

acte de considération pour la reine et un pas vers la justice, c'est mieux que rien; l'excès d'amertume est un peu adouci, et il faut se souvenir que dans les plus grands calculs il faut commencer par un. Ceux qui croient que l'on a parlé en faveur de Mad. de Plessen en Angleterre se trompent fort, on n'a pas nommé son nom, et on a en tout point observé de ne rien dire de désagréable, et de ne pas paroître se mêler des affaires de la cour de Dannem. On y estime la dame, on lui veut du bien, mais on est très disposé à lui donner quelques torts, et on n'a point d'envie de la rétablir.

Je ne suis pas étonné que notre amie n'ait pas saisi le vray sens de la lettre de V. E., quelque bien écrite qu'elle soit. Elle voit les choses d'une manière qui lui est particulière, et les conséquences qu'elle en tire s'en ressentent. J'espère la voir en passant par le pays de Bronsvic ou de Lunebourg, et je feray pour cela tout ce qui dépendra de moi, mais je ne la satisferay et ne la persuaderay point. Je le sçais d'avance et m'y prépare. Depuis 2 ans son sort et sa façon de penser font un des chagrins de ma vie.

Je suis fort aise que le c. de Holstein Lethreborg épouse Mad<sup>lle</sup> de Kniphausen. C'est une jolie fille et qui fera une jolie femme. Il ne feroit point ce mariage, si il estoit un courtisan fin et avide.<sup>3)</sup>

Je ne puis finir cette lettre sans ajouter encore un mot. Je vois avec douleur que V. E. se dit constamment offensée et blessée. Cela n'est que trop vray lorsque je mets tout le règne du roi sous un seul coup de vue, mais si elle veut bien séparer les époques, il me semble que depuis le passage de l'Elbe, rien n'est arrivé qui dût lui déplaire. Elle a plustôt reçu des marques de l'estime et de la confiance du roi, qui ne réparent pas encore le passé, j'en conviens, mais qui ne méritent cependant pas le nom d'offenses continués. Je me promets de sa justice qu'elle admettra cette distinction.

La lettre pour monsieur de Bulow est partie pour la régence de Glückstatt. Elle produira un rapport honorable et favorable, et me donnera l'occasion de lui procurer le caractère de Land- et Regierungs Rath, occasion que je saisiray avec joye, et que je ne négligeray assurément pas.<sup>4)</sup>

Mr. de Raabe est enfin en chemin.<sup>5)</sup> Pourvu qu'il soit plus exact à l'avenir, j'oublieray volontiers le passé en faveur de ceux à qui il appartient. Il m'a paru frappé de ma dernière lettre, et je ne lui laisseray pas ignorer ce que le service exige.

1603.

Paris, 11. November 1768.

Votre Excellence, je le sçais bien, me pardonne si, pendant que je suis à Paris, mes lettres sont et plus rares et plus courtes. Elle qui connoît cette ville et le genre de vie que l'on y mène, se représente de combien de devoirs de toute espèce je suis environné, et elle accorde beaucoup à ceux de l'amitié vis à vis de gens que je revois après plus de 15 ans d'absence, et dont en peu de jours je vais me séparer pour jamais. Mais malgré cette conviction de son équité et de son indulgence, je me reproche de laisser passer des semaines sans lui écrire, et je me hâte de lui en demander pardon.

A mesure que la semaine avance, la ville se remplit, et le nombre de mes anciens amis s'augmentent. Je dois mettre à plusieurs égards à leur tête Mr. de Puisieux. Je l'ay retrouvé en très bonne santé à sa façon, et pas fort changé, mais surtout également tendre. Mad. de Puisieux n'a pas la santé bonne, elle est rongée de fièvre qu'elle ne surmonte qu'avec difficulté, puisqu'elle ne prend point de quinquina, mais peu changée de figure et point du tout d'humeur. J'en diray autant de Mad. la mar[écha]<sup>le</sup> d'Étrées.

L'aménité, l'urbanité sont tousjours les mêmes, la magnificence et le luxe ont augmentés. On diroit qu'il n'est pas possible de le pousser plus loin, mais j'en croyois autant il y a 20 ans, et je vois que je me suis trompé.

Nous avons vu les gobelins, la savonnerie et la fabrique de Sèvres. Partout le roi a esté reçu avec des grâces, une grandeur et une magnificence qui n'appartiennent qu'à cette cour, on tâchoit d'appréhendre ce qui lui plaisoit le plus, et à peine avoit-il nommé quelque-chose qu'on la lui présentoit au nom du roi de France. Il va rapporter chés lui 2 superbes tapisseries, plusieurs pièces de la savonnerie, un service de porcelaine admirable, et surtout un portrait du roi de France, excécuté en tapisserie, qui est une des [plus] belles choses que l'on puisse voir.<sup>1)</sup>

Mr. de Blosset, qui est icy sur un très bon pied, nous reviendra, mais je ne crois pas qu'il arrivera aussi tôt que nous; il aura la sagesse de laisser passer le fort de l'hyver.

J'écris aujourd'huy à Mr. de Berregaard que je donne ma voix au valet de chambre de V. E. pour la place de reviseur de l'Armenwesen, dont il m'a dit qu'il seroit content.<sup>2)</sup> Comme à bien des égards j'aime V. E. plus que je ne m'aime moi-même, il est aussi naturel que je préfère ses domestiques aux miens. . . .

Toutes choses sont parmi nous à peu près au même état, mais les moments d'inquiétude ne me manquent pas absolument.

J'ay trouvé Mad. Rouillée en bonne santé et fort heureuse près du marq. de Beuvron son gendre, un des hommes de France les plus estimables.

1604.

Paris, 29. November 1768.

Voicy probablement la dernière relation d'une certaine étendue que j'auray à faire à V. E. pendant le voyage du roi. Je lui renverray, il est vray, le courrier du mois de décembre, mais comme ce sera au milieu du voyage, je n'auray selon toutes apparences que le moment de lui dire alors en très peu de mots la position de l'instant, et je ne pourray que me rapporter pour tout ce qui ne sera pas changé, à ce que je lui auray dit aujourd'huy. Je vais donc lui exposer encore une fois l'état présent, tel au moins que je l'envisage, et je prie V. E. de vouloir bien communiquer ce tableau comme les précédents à S. E. de Schack et à mon neveu.

Nos succès continuent, le roi jouit encore de l'approbation universelle, et il évite tous les excès qui pourroient la lui faire perdre. Il la doit à sa politesse et à ses propos qui sont obligeants et mesurés. Mais l'ennuy l'a regagné, et il trouve le secret de se déplaire au milieu de tout ce qui flatte, anime et éblouit même les autres hommes. Repas, objets célèbres de curiosité, promenades, spectacles, dames, tout lui est à charge. Il le cache assés bien aux yeux des étrangers, mais il s'en plaint amèrement dans son particulier, et jamais le françois le plus vif n'a souhaité avec autant d'ardeur d'arriver à Paris, qu'il désire, lui, d'en partir. Les occupations de sa garde-robe, c'est à dire ses conversations et ses jeux avec son page, son valet de chambre et son médecin sont ses seuls vrais plaisirs qu'il préfère à tous autres, et il soupire après le bonheur de pouvoir en jouir tant qu'il voudra. Il n'en est pas moins vray que son esprit commence à travailler, qu'il fait souvent des réflexions justes et fines, qu'il ne fait et ne veut faire du mal à personne, qu'il a acquis plus de notions et plus de conversation, et que par toutes ces raisons il y a des jours où je conçois bien des espérances, mais il y en a aussi où je suis prêt à perdre courage, et où je me désespère. Le fonds n'est pas encore changé, les principes ne sont pas encore revenus, l'imagination, les illusions ont un pouvoir étonnant, et je remarque de plus en plus qu'il y a un

penchant décidé pour l'hypochondrie, lequel me paroît devenir si fort que je ne serois pas surpris, si ce prince se voueroit, même dans un âge peu avancé, à la retraite et à la solitude.

Ses bontés pour le c. de Holck continuent et sont quelquesfois étonnantes, mais je ne les crois pas sans bornes. Mr. de H. a des privilèges dont personne n'oseroit se flatter. Il ose avertir et donner presque des leçons au roi en public, sa conversation a des charmes pour lui dont aucune autre n'approche. il peut le négliger impunément, les colères contre lui sont passagères et tournent en raccommodements. Il a l'avantage de pouvoir nuire à qui il veut, mais après tout cela je ne vois pas qu'il ose se mêler dans les affaires, et je crois que s'il l'entreprenoit, il seroit rudement renvoyé. Warnstedt, le page, est fort avant dans les bonnes grâces, mais comme il n'a point d'éducation, point de conversation et point de lecture, qu'il ne sçait pas même le françois, il ne sçauroit prendre une certaine consistance. Brighel est très bien aussi, et Struensée a ordre de les suivre à Copph., où il restera dans la même admission avec 1000 écus d'appointements et le logis franc.<sup>1)</sup>

Depuis quelque temps je suis content de ce dernier; je me suis expliqué très sérieusement avec lui sur ses attachements, et je me flatte avoir pris à son égard des mesures qui me donnent quelque lieu d'espérer qu'il sera fidèle à ses promesses. Il faudra le voir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'est pas possible d'obtenir à présent son renvoy, et que par cette raison aussi bien que par d'autres que je me réserve de détailler de vive voix à V. E., il seroit très déraisonnable de le tenter.

Voilà où nous en sommes. Pendant le voyage il n'y a point eu d'intrigues considérables, et une de mes grandes attentions a esté d'en déshabituer le roi, et de lui donner de l'aversion pour elles. Je me flatte n'avoir pas entièrement manqué mon but, et je crois que si le ministère et les chefs des départemens se tiennent unis, il n'y aura rien d'important à craindre après le retour de S. M. Le c. de Holck nous à promis saintement de ne point se mêler des affaires et de ne pas empiéter sur les départemens. Il a tenu assés bien cette promesse pendant le voyage, et tant qu'il continuera à la tenir, il ne seroit ni juste ni prudent de l'attaquer; s'il se laisse séduire au point de la rompre, il faut à forces réunies résister à ses entreprises, et agir alors avec courage et fermeté, selon que l'exigera le service du roi et celui de l'état. L'union des gens fidèles à l'un et à l'autre est la seule barrière que nous pouvons

opposer aux tentatives des méchants, et il faut que rien ne nous persuade à abandonner le pays dans ces temps dangereux, aussi longtemps que notre conscience, notre santé ou notre honneur (et encore par ce mot je n'entends que le véritable honneur, et non le dégoût et le dépit, dont la voix ne doit pas l'emporter sur celle de la patrie) ne nous y forcent pas.

Il est temps que j'en vienne à dévoiler à V. E. ce que je n'ay pas osé lui dire jusques à présent, et que je lui confie ce qui opprime mon coeur depuis plusieurs semaines.<sup>2)</sup> Le roi a résolu de faire encore un voyage, il veut aller par mer en Russie et revenir de même; son dessein est de partir au mois de may prochain et de retourner au mois d'aoust. V. E. se souviendra bien à quel point j'ay esté tousjours contre ce voyage, et que je m'y suis opposé, même en parlant au roi, en présence de Mr. de Saldern. Je le croyois depuis entièrement oublié, et je pensois avoir une sorte de certitude qu'il ne s'en feroit rien. Dans cette persuasion je résistois vivement à Mr. de Filosofoff, lorsqu'en Angleterre il me demanda par ordre de l'impératrice, si ce voyage auroit lieu; nous en vinmes presque à une querelle, et je lui prédis que s'il en parloit au roi, il mettroit S. M. dans un embarras très fâcheux, et dont les suites pourroient estre funestes; je lui représentois tous les inconvénients qui résulteroient d'une proposition si peu agréable, et je n'estois occupé que des moyens de colorer le refus du roi et d'en prévenir les suites fâcheuses. Que j'estois abusé! Mr. de Filosofoff, obligé d'exécuter les ordres de sa cour, ne parut pas plustôt devant le roi, que S. M., sans lui laisser le temps de lui faire sa proposition, lui dit qu'il se souvenoit de ses promesses d'aller voir l'impératrice, qu'il ne demandoit pas mieux que de l'exécuter, et qu'il partiroit sans faute au printemps pour Pétersbourg. Jugés de ma surprise, c'est pendant tout le voyage le seul évènement sur lequel je n'aye pas esté écouté, et c'estoit précisément celui sur lequel j'estois le plus fondé de me croire instruit des sentiments de S. M. Mr. de Filosofoff sortit triomphant de son audience, et moi je restois surpris comme un fondeur de cloches. Je m'en suis depuis expliqué avec le roi, et l'on m'a fait espérer que pareille chose n'arriveroit plus, mais tousjours y auroit-il eu de quoi me faire perdre tout mon crédit près de Mr. de Fil., si il m'avoit connu moins. Un courrier fut dépêché en conséquence par ce ministre à sa souveraine, et à moins que la guerre qui vient d'éclatter n'y mette obstacle, il n'y a plus à reculer, et un des premiers ordres

qu'il y aura à expédier après le retour du roi, sera celui de préparer les vaisseaux qui doivent le transporter. C'est ainsi qu'une fatigue et une sollicitude suivra l'autre, et que cette dernière sera forte et amère pour moi, si je dois estre du voyage, pour moi, qui n'ay pu faire le trajet de Douvres à Calais sans estre malade à la mort. V. E. et les deux amis communs qui verront cette lettre, voudront bien ne pas paroître instruits de cette résolution, avant qu'elle ne soit aussi connue à d'autres. Je crois cependant que c'est de mon devoir d'en faire la confidence à tout le conseil.

Les représentations de Mrs. les généraux et ce que V. E. aussi bien que S. E. de Schack nous ont dit sur l'arrangement militaire du 24 sept., nous ont déterminé, Mr. de Schim. et moi, à proposer au roi de remettre son exécution du 1. janvr au 1<sup>er</sup> may.<sup>3)</sup> Ces Mrs. auront donc le temps et les moyens de discuter l'affaire après le retour du roi, et nous celui de concerter avec Vos Excellences ce que nous aurons à dire, en cas que l'on continue alors de vouloir sçavoir nos avis.

Après bien des réflexions j'ay cru ne pouvoir mieux finir l'affaire de Gustav Holck que de la manière dont je rends compte au conseil.<sup>4)</sup> J'espère avoir par là prévenu tous les inconvénients, et sur tout celui d'avoir le chagrin de voir une décision obtenue contre le conseil. Holck écrit à son frère que c'est lui qui m'a prié de ne pas porter l'affaire au roi, et qu'il ne doit plus en estre question. Cela suffit pour empêcher Gustav de parler et d'agir, et lorsqu'il sera question du voyage du Russie, nous aurons le loisir de convenir de ce qu'il y aura à faire.

### Nr. 1605—1607.

FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1605.

[København, 1. December 1768.]

Si les embarras de la Russie d'une guerre avec la Porte ottomane assurent d'un côté au Dannemarc l'exécution des arrangemens pris pour l'échange du Holstein, cet évènement rend d'un autre côté sa situation politique à l'égard de la Suède plus critique et dérouté les plans d'administration intérieure qui lui importent le plus.<sup>1)</sup> La Russie entraînée dans une guerre dispendieuse, occupée à la fois de couvrir une immense étendue de frontières, et de combattre en Pologne toute une nation armée et liguée contre elle, n'aura plus



les moyens de soutenir en Suède les défenseurs de la liberté, la crainte qu'elle ne déploie ses forces en Finlande n'en imposera plus aux Suédois, naturellement jaloux de leur indépendance des puissances voisines. Le moment sera favorable à la France pour relever son parti, et pendant que l'Angleterre voudra épargner ses trésors, comme elle a fait jusqu'ici, le Dannemarc restera presque seul chargé de contrebalancer les efforts du parti royaliste et les largesses de la France.

En supposant même, que l'on parviendra à les anéantir et à en détourner les suites malheureuses pour le Dannemarc, nous devons prévoir que nos opérations en Suède actuellement et tant que la Russie, pressée par les besoins de la guerre avec les Turcs, n'y versera plus si libéralement son argent, exigeront des fonds bien plus considérables que ceux qui ont été employés année commune et à chaque diette. Un subside annuel de 500 m. Rixd. argent de Dannem. payable à la Russie et jointe à cette augmentation de dépense en Suède, excédera absolument toutes les facultés du Dannemarc. Elle absorbera les fonds destinés à l'amortissement de ses dettes, et le produit des derniers impôts énervera l'état déjà grièvement attaqué par le montant considérable des interrêts qu'il paye au dehors, et détruira, par un cours de change désavantageux, sans remède tous les sucs nourriciers du commerce, de la circulation et de l'industrie. Je ne crois pas le tableau trop chargé, V. E. sans doute n'en est pas moins frappé que je le suis; ce n'est donc ni pour réveiller son attention toujours fixée sur les objets de son département, ni que je présume pouvoir lui dire du nouveau ou lui indiquer un expédient qui seroit échappé à la revue générale qu'elle auroit faite de toutes les mesures possibles à prendre, c'est l'habitude que j'ai de lui confier les méditations les plus secrettes de mon coeur, c'est la consolation que je trouve à m'entretenir avec elle sur les maux qui m'affectent, c'est enfin l'interrêt prépondérant que je prens aux sollicitudes de son mynistère, qui me font hasarder de lui proposer s'il n'y auroit pas moyen de faire consentir la Russie d'accepter un corps de troupes de 6 m. à 8 m. hommes qui serviroit en Pologne à la place du subside stipulé. Il est certain que la première dépense de son équipement, qui peut être évalué à 400 m. Rx. au plus, faite, nous y gagnerions 500 m. Rixd. en subsides par an, et épargnerions en même tems à la caisse militaire l'entretien ordinaire de ce corps de troupes. On n'auroit plus à faire pour la composition d'un

plan militaire adapté à l'état de nos finances, des moyens d'épargne tels que la réduction et la réforme toujours odieux au souverain, blâmés et contrariés par les officiers, le tableau de l'armée présenteroit au roi des troupes nombreuses sans qu'il en coûtât.

Les troupes s'aguerreroient, l'ardeur, le génie et l'ambition de plusieurs officiers seroit occupé. Il est possible de former un corps auxiliaire de six à 8 m. hommes de nos troupes levés en Dannem. et des troupes envoyés au secours en vertu d'un traité pour la défense réciproque, combattant indirectement pour la sûreté de leur propre état liée à la défense de la puissance alliée et secourue. Du côté de l'Allemagne, le Dannemarc est mieux gardé par la position actuelle du roi de Prusse qu'elle [c: il] ne le seroit par le double de troupes en quartier dans ces environs, et du côté de la Suède, l'armée nationale de Norvège fait son rempart, et rétablie comme elle le sera, et appuyée par une escadre, [elle] suffira et sera seule à portée de brider les coups de main en Suède. Il ne paroît donc pas qu'il y auroit du danger ou de l'inconvénient de dégarnir le Holstein et les provinces du Dan. d'un nombre de troupes, pour former aux Russes un corps auxiliaire en Pologne. Reste à savoir si la certitude de nous brouiller dans ce cas avec la Porte, la nécessité d'en retirer notre ministre, et le sacrifice des avantages d'une correspondance avec elle, doivent nous faire préférer le payement onéreux d'un subside annuel de 900 m. Rd. En remontant aux premiers principes qui nous ont fait rechercher une correspondance directe avec cette puissance, ils portoient, si je ne me trompe 1) sur la conveniencence de pouvoir opérer dans une cour dont la puissance est formidable à la Russie, de lier peutêtre nos intérêts de conserver le Schlesv. et d'acquérir le Holstein avec les siens contre l'agrandissement de son voisin, et d'être à portée de susciter des diversions aux projets de conquête contre nous, 2) sur l'établissement d'un commerce au Levant, et 3) sur l'affermissement de nos traités de paix avec les républiques barbaresques.

Le premier motif subsistoit encore à la conclusion de notre traité de 1765, rien n'étoit définitivement réglé pour le Holstein, il se joignit donc à celui de l'éloignement des lieux où la guerre peut se faire contre les Turcs, pour substituer dans le cas d'une guerre contre eux à un corps de troupes un subside en argent, afin de ne pas nous exposer, le cas existant, à une rupture avec la Porte, et dans la supposition que le fournissement d'un subside pourroit être dérobé à sa connoissance. Actuellement que tout est définitive-

ment réglé pour le Holstein, les relations avec la cour ottomane nous intéressent peu ou point, notre position naturelle et relative aux autres puissances de l'Europe ne nous mettant point à portée de partager jamais avec elles l'influence dont elles sont en possession depuis nombre d'années, et les embarras qu'une guerre avec la Porte donne à la Russie et son besoin de notre concurrence dans le maintien de son système dans le nord nous garantissent bien plus solidement l'exécution du traité définitif que ne le feroient tous les ressorts que nous pourrions faire jouer par notre ministre à Constantinople en faveur ou au détriment de la Russie. Le théâtre de la guerre sera en Pologne, dont le climat et l'éloignement ne sauroient empêcher l'envoy d'un corps de troupes, qui feroit partager au roi la gloire d'avoir protégé la cause des dissidens. Quand j'ajoute à tout cela l'expérience que nous avons faite de l'impossibilité d'établir un commerce au Levant, des avanies auxquelles la résidence d'un ministre à Constantinople nous expose, que les liaisons les plus accréditées à la Porte, celles de la France, de l'Angleterre et de la Hollande n'en imposent pas aux républiques barbaresques, et qu'il n'est pas possible même que le paiement d'un subside puisse ne pas être découvert par les jaloux de notre alliance avec la Russie et rester longtemps ignoré à Constantinople, il semble que ni l'éloignement des lieux ni la crainte de voir cesser nos relations directes avec la Porte peuvent nous empêcher de nous arranger avec la Russie pour le secours à lui prêter de la façon la moins onéreuse à l'état. C'est sans doute à savoir, si elle voudra accepter un corps auxiliaire de troupes à la place d'un subside pécuniaire, mais vu les différens endroits où les Turcs porteront la guerre, et le besoin de troupes qu'on peut supposer à un gouvernement tel que celui de la Russie, de garder et de contenir ses provinces, il n'est peut-être pas impossible de lui faire accepter un corps de troupes pour servir en Pologne et de réussir par les moyens ordinaires, pour négocier heureusement avec Mr. de Saldern, pour l'y disposer.

Udateret Konzept med Paategning om, at Udfærdigelsen er afsendt med Kurer  
1. December 1768. Altenhof.

1606.

København. 1. December 1768.

Le cons. privé Mogens Rosenkrantz désire de quitter le poste de justitiaire, qui demande une activité et une application sédentaire que son grand âge et sa constitution ne fournissent plus, mais ce

n'est qu'à condition qu'il puisse conserver 1500 rd. de pension. Pour le remplacer, S. E. de Thot propose par le présent courier un homme qui par la première place qu'il tient après Mr. de Rosenkr. à la haute justice (le b. Wedel n'y ayant presque jamais siégé) et par vint années et au delà de séances, a des titres si légitimes pour y prétendre, qu'on ne sauroit sans injustice le passer. Il entend la loi de l'aveu de tout le public, et sa droiture n'a jamais été mise en doute. C'est notre ami, homme qui [ɔ: que], du caractère et du commerce dont il est, [il] nous importe de conserver ici par un établissement fixe, et dont la position, par l'incertitude de conserver quinze cens sur le règlement de la chambre et de la caisse particulière, attribués au député du collège de commerce, après avoir cessé de l'être, est devenu très précaire. C'est le petit Bierregaard.<sup>1)</sup> Mr. Thot croit le changement avantageux à la haute justice, il n'en coûtera pas au roi, en assignant à Mogens Ros. les 1500 écus de Bierregaard sur le règlement de la chambre, son âge de 68 ans en fait prévoir l'extinction bien plutôt qu'en les laissant à Bierreg. qui n'a que cinquante ans. C'est [ɔ: cet] arrangement et [ɔ: est] donc juste et utile de tous côtés, et ne peut manquer d'être agréable à V. E. qui depuis nombre d'années protège Bierr. Nous nous sommes tous réunis pour désirer qu'il pût être agréé de S. M., et pour le mettre en sûreté des incidens au retour du roi, on est convenu d'en envoyer le propos à V. E. J'ose lui recommander instamment cet objet, une résolution favorable réjouira tout un cercle d'hommes et de femmes qui lui sont bien sincèrement attachés, et qui tous en partageront la reconnaissance avec cette bonne créature de Bierreg.

Koncept. Altenhof.

1607.

[København, 1. December 1768.]

Je n'ai cherché principalement dans l'exposition historique de ma situation que j'ai faite à V. E. par l'avant dernier courier,<sup>1)</sup> et dans la confession de mes désirs de retraite dont je l'ai accompagnée, que le soulagement d'une conscience qui se reprocheroit comme criminels tous les voeux et tous les projets que son âme formeroit à l'insçu et sans les découvrir à un ami aussi tendre et aussi vertueux que l'est V. E., et je n'ai sollicité ses généreux offices pour me ménager une sortie honorable d'un mynistère qui n'en est point, qu'autant et dans la supposition que la circonstance s'y présenteroit favorable. A Dieu ne plaise que je veuille compromettre

le crédit de V. E., j'en suis plus jaloux et avare que de quoi que ce soit, et je le regarde comme le seul qui puisse véritablement intéresser les honnêtes gens, et qui doit être cher et précieux à tout homme de bien. Je sais qu'on vogue mal en forçant de voiles, et que des mesures précipitées font souvent échouer les projets les mieux conçus. Mais je suis convaincu aussi qu'engagé par les motifs les plus pressans de l'honneur et de l'intérêt, je ne dois pas me laisser éblouir par des apparences, ou abattre par des difficultés momentanées, pour renoncer au seul parti qui me reste à prendre, celui de chercher un port dans la retraite. Lorsqu'il y a de la lâcheté à céder aux moindres adversités, il y a aussi de la témérité et de l'insanie à vouloir forcer les destins. Les marques d'estime que V. E. me rappelle m'avoir été données depuis le passage de l'Elbe ne sont pas, certes, oubliées dans ma reconnaissance, mais ne seroit-ce pas une ingratitude manifeste ou une vanité ridicule que d'en méconnoître les vrais auteurs. V. E. ignore apurement l'ordre du cabinet envoyé à la chambre pour dépouiller le gr. chambellan de toute fonction de distribuer ou de recevoir les clefs.<sup>2)</sup> L'indignité de ce procédé a révolté tout le public; à moi, à la partie qu'on a voulu offenser, elle a parue trop méprisable pour la sentir ou pour m'en plaindre. Je n'en fais mention que pour répondre à ce que V. E. me parle de ce qui s'est fait après le passage de l'Elbe.

Mais ce qui m'affermît le plus dans le sentiment, qu'on se trouve dans un bois dont il faut tâcher de sortir, ce sont les dispositions et les manèges que j'ai découverts ici, et qui se sont dévoilés singulièrement à l'occasion de cette fausse allarme que l'on prit à l'occasion du retour de M<sup>e</sup> Pl. et du ct. Wedel, c'est l'horreur que j'ai des principes qui s'établissent ici, de la façon de penser de la plupart des personnes. Je ne connois ici, je le lui déclare, que deux hommes, c'est son neveu et S[chack], voulant le bien et attachés par des principes stables d'une vertu éclairée et affermie.

Je quitte ce triste sujet, et j'étouffe toutes les idées noires et affligeantes qui se présentent à mon esprit, quand je pense aux troubles auxquels nous devons nous attendre au retour du roi, pour me livrer à la joye que la perspective de revoir bientôt V. E. et d'embrasser un ami que Dieu dans sa miséricorde m'a donné pour compensation des chagrins par lesquels il m'éprouve, m'ofre. Les transports me font tout oublier, tant il est vrai que dans les plus grandes adversités. on sent aussi des satisfactions.

Udateret Koncept med Paategning om, at Udfærdigelsen er afsendt med Kurer  
1. December 1768. Altenhof.

## Nr. 1608—1611.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1608.

Paris, 9. December 1768.

Quoique, en vain le cacherois-je à Votre Excellence, fort ému et agité de corps et d'esprit, très sensible à la séparation qui m'arrache à jamais à des amis que j'ay toujours aimé, et qu'une constance de près de 19 ans a rendu encore plus chers à mon coeur, accablé d'ouvrages et d'importunités, et pas indifférent à la fatigue du voyage qui me reste à faire, je ne puis partir sans dire à V. E. que nous partons, que les dangers de Paris sont finis, et que la miséricorde de Dieu nous a soutenu jusques à ce dernier moment. Abandonnons-nous à elle pour tout le reste.

Nous quittons ce charmant pays plus heureux que je n'osois croire que nous le quitterions. Nos succès se sont soutenus jusques à la fin. Le roi laisse une très bonne réputation après lui, et tout s'est très bien passé.

Ce ne sera qu'avec la dernière répugnance que je m'employeray à faire avoir l'église d'Elseneur à Mr. Janson, prédicateur excellent, fait pour la cour et dont certainement les talents ne sont pas faits pour le guarnison de la place que je viens de nommer. Il a un rival redoutable pour l'emploi qu'il désire dans le Reise Prediger que le roi voudra placer le plustôt que possible.<sup>1)</sup> . . .

1609.

Strassbourg, 18. December 1768.

Quoique je n'aye presque pas le temps de sçavoir où je suis, je me trouve obligé d'employer ce moment à écrire à Votre Excellence sur une affaire bien odieuse et bien désagréable. Elle la verra par les pièces que je joins icy.<sup>1)</sup>

Je suis, je l'avoue, très affligé de cet incident. Je connois Mr. de Reventlow et combien il croira avoir raison, et je ne puis cependant regarder sa démarche que comme inadmissible, à cause des conséquences, et même illégale parce que les tribunaux de l'empire ne sçauraient juger d'une sentence prononcée hors de ses limites. Je prévois donc que ce sera une source de maux pour cet homme déjà affligé, et que Mrs. de Kiel, vifs comme ils le sont, se serviront de ce faux pas pour le foudroyer et le perdre.

Dans cet embarras je ne puis avoir recours qu'à V. E. qui seule a quelque crédit sur son esprit, pour la prier de l'employer à le persuader, s'il est possible, à se désister d'une entreprise qui ne sçauroit jamais avoir d'autres que des effets funestes pour lui sans pouvoir en avoir d'avantageux. Je souhaiterois si fort que cet homme rempli de probité et d'honneur, mais peu au fait des choses, restât bien tranquille et empêchât qu'on ne parlât de lui. . . .

V. E. aura la bonté de me rendre à Copph. la lettre de la commission que je lui confie, et elle aura encore celle de ne dire à personne que je la lui ay envoyée.

Mr. de Reventl. peut, s'il veut, poursuivre ses droits *modo correcto et legali* contre la Maison Ducale, mais il ne peut agir devant les tribunaux de l'empire contre l'arrêt de la commission commune de Slesvic. Je m'explique mal, mais V. E. m'entend.

Intet Bilag er bevaret.

1610.

Brunsvig, 30. December 1768.

Voicy le dernier courrier par lequel j'auray pour cette fois l'honneur d'écrire à Votre Excellence. La consolation que j'ay trouvé jusques icy à lui communiquer par cette voye l'état des choses, va se changer dans le plaisir bien supérieur de la voir, de lui parler, de raisonner et de concerter avec elle, et je touche aujourd'huy de si près à cette époque, que déjà cette lettre que je lui écris ne sera que courte. Les conversations y suppléeront bientôt. Ces mots s'adressent également aux deux amis, auxquels V. E. voudra bien faire lire ce que j'ay l'honneur de lui écrire.

J'ai excécuté dans mes derniers rapports au roi tout ce dont j'ay esté chargé. Mr. le b. de Wedel est baillif d'Appenrade sur le pied où l'estoit Mr. de Behr; Mr. Mogens de Rosenkrantz se retire avec les 1500 écus de pension qu'avoit Mr. de Berregaard, et ce dernier est justitiaire avec les appointements ordinaires.<sup>1)</sup> Je n'ay pu me résoudre à perdre Janson, mais j'ay pris un biais qui, je m'en flatte, ne déplaira point à V. E. Chemniza eu la Guarnisons Pastorat d'Elseneur, Schonheider lui succède à Rendsburg, et Janson aura, bis eine ordentl. Hoffprediger Gage vacant wird oder er ein anderweitige Versorgung erhält, les 400 écus sur la Particulier Cassa, que ce dernier auroit eu, s'il n'avoit pas esté placé.<sup>2)</sup>

Toutes les expéditions ont esté approuvées, décidées et signées selon la proposition des départements, et je regarderay comme un

des bonheurs de ma vie, si, dans l'époque que je vais terminer, j'ay mérité et obtenu leur approbation.

Nous serons avec l'aide de Dieu lundy, second jour de l'année, de retour dans la patrie, et ce sera à Altona que je feray ce que je pourray pour excécuter les derniers ordres du conseil, c'est à dire faire révoquer le moratorium de Cantor.<sup>3)</sup> Le conseil n'a pas tort de me charger pour ultimatum de cette commission, qu'il vaut mieux faire faire à un autre que de la faire soi-même, mais il aura sans doute la justice de sentir qu'elle n'est pas agréable, sur tout pour le dernier moment. Encore passe, si il m'en avoit chargé il y a 2 ou 3 mois.

Je touche donc au moment du retour du roi, et, grâces immortelles en soient rendues à Dieu, je reviens avec la douceur de penser qu'il est arrivé pendant le voyage du roi beaucoup moins de mal que je n'avois lieu de l'appréhender. Le roi, depuis qu'il a passé l'Elbe, n'a connu ni excès ni plaisirs défendus, ni tracasseries et intrigues, ni accusations et délations, ni coups d'autorité ni changements, il a rétabli sa réputation fortement attaquée dans les pays étrangers, et y a laissé un nom véritablement chéri et des grandes espérances pour l'avenir. Il revient avec ses avantages, il a vu de ses yeux comment vivent les plus grands rois de la cristienneté, il a entendu ce qu'on loue en eux, ce qu'on leur reproche; ses notions se sont multipliées, quelque rapidement et superficiellement qu'il ait vu et observé. Il ne peut plus ignorer à un certain point la proportion qui il y a entre lui et d'autres souverains, entre sa cour et la leur, entre ses peuples et ceux qui leur obéissent. Son maintien s'est rétabli, l'idée qu'il avoit des moeurs et des perfections étrangères s'est éclaircie, et ses propres idées ont bien des objets de plus, on a eu occasion de lui faire entendre bien des vérités que depuis 3 ans il n'écoutoit plus, et il ne tiendra certainement qu'à lui de reparoître au milieu des siens comme s'il commençoit une nouvelle époque de son règne. Il lui sera aisé de faire oublier le passé et de regagner au point qu'il le désirera lui-même leurs aplaudissements et leur amour.

Le fera-t-il, tirera-t-il ce profit de sa situation présente? Les erreurs passées ne reparoîtront-elles plus? c'est ce que j'ignore. Dieu seul le sçait. Ce que j'ose assurer, c'est que nous faisons fidèlement ce que nous pouvons pour l'obtenir de lui, que nous prenons pour cet effet toutes les mesures dont nous pouvons nous aviser, et que, moyennant la grâce divine, le pouvoir et les talents



de bien faire ne lui manquent pas. Il connoît le bien, et il connoît le mal, il a assés d'esprit pour les discerner. Mon âme est émue, quand je pense à lui. J'espère un peu, et je crains beaucoup. Je crains les âmes infernales qui, pour gagner un peu de crédit passager et inutile à eux-mêmes, travailleront à le replonger dans l'abysses dont, éloigné de leur séduction, il s'estoit tiré.

Je n'appréhende point de grandes agitations dans ces premiers mois. Le voyage de Russie arrêtera les entreprises. Nous tâcherons de faire bien débiter le roi. Les ordres vont partir pour que son retour se fasse avec décence. Nous nous efforcerons de tout arranger, pour qu'il se présente et agisse bien en arrivant. J'espère que nous y réussirons.

Les indices de sa tristesse ou de son hypochondrie ne diminuent pas. Je crains leur augmentation lorsque le calme aura succédé au trouble et à l'ennuy du voyage, et qu'il ne sera plus occupé du désir de son retour. Cet objet mérite beaucoup d'attention.

Nous avons heureusement surmonté les périls des pays étrangers. Nous ne menons personne à notre suite. S. Germain, Görz, Huth resteront où ils sont; je ne sçais si nous serons aussi heureux contre les dangers intestins. Je feray tout au monde pour écarter Ranzau d'Aschberg, mais Daneskiold m'inquiète. Il est tuant, il vient de m'écrire 2 lettres pathétiques et lamentables, pour m'exprimer l'excès de son infortune de ne pas voir le roi et pour me charger de bien exposer à S. M. sa douleur et sa soumission.<sup>4)</sup> Comme il n'a jamais perdu de vue un moment ce qu'il se propose, il ne cessera de m'écrire ou de s'adresser à d'autres, et je me vois dans la nécessité, pour ne pas m'exposer à des reproches légitimes, d'en parler au roi. Quel en sera l'effet, je l'ignore; mais je sens que ce vieillard, infortuné par ses inquiétudes, ne prendra jamais de repos tant qu'il vivra, et n'en laissera point aux autres. Jamais je n'ay vu un homme plus acharné à reparoître à la cour et à poursuivre ses ennemis.

Je viens d'estre heureusement averti des desseins et des espérances des plus anciens des scélérats et des empoisonneurs du caractère du roi. V. E. reconnoitra à ces traits le misérable Kirchof.<sup>5)</sup> J'espère parvenir à déranger ses projets.

Pour les affaires politiques, dont V. E. m'a fait l'honneur de me parler, elle trouvera bon que je remette à les traiter, lorsque je seray avec elle. Il m'est impossible d'entrer dans ce moment dans les détails qu'elles exigeroient, et je crois estre en état de lui pré-

senter un tableau moins fâcheux que celui qu'elle me paroît former. Je ne nie point que la rupture des Turcs ne soit un événement très embarrassant, mais je ne désespère pas encore de trouver des moyens qui en adouciront le poids. Je me réserve d'en raisonner fort au long avec V. E. . . .

J'ay parlé à Mr. de Filosofoff sur sa protection accordée au nommé Hagenbusch.<sup>6)</sup> Il consent qu'on la retire de cet homme, et qu'on la casse sans y faire attention.

J'oubliai de dire à V. E. que l'ordre vient d'estre expédié que le génl Hauch aura désormais le Vortrag dans les affaires militaires.<sup>7)</sup> Je crains que cela ne fasse de la peine à Mr. de Moltke, mais je ne sçaurois nier que ce changement estoit nécessaire pour relever un peu le crédit presque abattu du premier député du collège.

Grâces au ciel il vient d'estre résolu que le malheureux Kirchoff aura ordre de partir en 24 heures de Copph. ou du lieu où il se trouve, et de se rendre à Oldenburg pour y attendre les commandements ultérieurs de S. M. Ce coup me paroît très important, et je bénis le ciel de l'avis fortuit qui m'a averti de son propos, et qui a donné l'occasion d'obtenir cette résolution.

1611. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL KONSEILLET.

Altona, 6. Januar 1769.

Le bonheur que j'ay eu d'excécuter les ordres de Vos Excellences pendant le voyage du roi ne m'a pas abandonné. Le moratorium accordé au juif Cantor est levé, le roi a bien voulu le marquer de sa propre main à la fin de la représentation de Vos Excellences, et cette affaire est ainsi finalement terminée.<sup>1)</sup> . . .

Nr. 1612—1618.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1612.

Bernstorff. 8. Juli 1769.

. . . Il est bien vray, et je le sçais par une expérience souvent faite, que les voyages aux terres ne sont pas aussi agréables que l'on se les figure. Une courte apparition ne donne que le temps et l'occasion aux fermiers et aux intendants d'accumuler [ϰ: d'accumuler] plaintes sur plaintes et demandes sur demandes. On a cru avoir du repos, on n'a que du chagrin, et souvent les gens de

campagne ne savent que gémir vis à vis de leur maître. S'il se joint à ces dispositions naturelles et acquises une calamité telle que celle qui afflige si fortement aujourd'hui nos provinces, alors tout ne devient que peine.<sup>1)</sup> Je souhaite avec passion que cela n'arrive pas à V. E., et je la supplie surtout de se donner du calme, pendant qu'elle prendra les eaux. Je la supplie d'oublier alors tout ce qui ne lui plaira pas. . . .

1613.

Bernstorff. 15. Juli 1769.

. . . Le duc de Gloucester . . . paroît appliqué au militaire, qui fait, je crois, l'objet de son voyage, il est honnête, doux et fort éloigné de tout faste et de toute étiquette.<sup>1)</sup> La reine est enchantée de le voir, et je crains d'avance pour elle le moment de son départ. Je ne puis mieux faire son portrait à V. E. qu'en lui disant que le prince royal est exactement sa mignature, jamais neveu a ressemblé plus parfaitement à son oncle. Il a 4 officiers avec lui qui observent tout. Il me semble m'apercevoir qu'ils ne sont pas aussi contents de ce pays-cy que je voudrois qu'il fussent.

Le carrousel reste fixé au lundy 24 du mois, von der Lûhe est nommé pour remplacer V. E. Je me flatte que les fraix seront un peu moins considérables pour les chevaliers qui n'auront que faire de leurs propres domestiques. Il seront suivis et servis par les valets de pied du roi, expédient assés bien imaginé. . . .

Mr. de Filosofoff attend demain son courier. Il pourroit bien venir aussi peu ce jour-là que tant d'autres. Je souhaite son arrivée, mais je la redoute. Je trouveray bien moyen cepend<sup>t</sup> que rien ne se décide avant le retour de V. E.<sup>2)</sup>

Le nombre de ceux qui désirent avoir part à la promotion augmentée de moment à autre.<sup>3)</sup> J'en suis tout affligé. Plusieurs qui ne le méritent guères y auront part, et leur avancement forcera celui de nombre d'autres, qui pourroient attendre, mais qu'après tout il n'est pas juste de faire devancer par leurs cadets. Je sens vivement tous ces inconvénients, mais je ne puis les détourner. . . .

1614.

København. 22. Juli 1769.

Je commence cette lettre avant que d'avoir esté à la cour, et avant que de sçavoir ce qui s'y fait ou s'y fera aujourd'hui; mais je compte pouvoir informer Votre Excellence de tout cela avant

que de la fermer. Et je diffère jusques là ce que je pourray avoir à dire sur ce sujet. Je ne sçaurois cacher à V. E. que deux promotions nombreuses par an me paroissent trop pour notre cour, et que si j'avois esté le maître, il n'y en auroit point eu du tout aujourd'huy. N'ayant pu parvenir à l'empêcher, j'ay pris le party, qui m'a beaucoup coûté, mais qu'après bien des réflexions j'ay cru devoir prendre, de ne point profiter des conjonctures et de ne rien demander pour les personnes que j'affectionne, parce que je n'aurois rien pu obtenir qui ne fût contre mes principes et n'affligéât des gens qui ne méritent pas d'estre affligés. Je ne me dissimule point que cette résolution a aussi ses inconvénients, mais après y avoir beaucoup pensé, il m'a paru qu'ils n'estoient pas de nature à me permettre de m'écarter de mes règles. J'avoue que dans cet acte d'abnégation je me flatte de l'approbation de V. E. et que j'en ay besoin . . .

Nous allons perdre le duc de Gloucester, il a fixé son départ à mecredy prochain au soir. La semaine s'est passée agréablement à son égard. Le roi l'a conduit un jour à Jägerspriis et un autre à Elseneur, il a daigné en faire autant un troisième à Bernstorff, les troupes ont manoeuvré pendant 3 jours devant lui, on lui a montré le Holm, l'arsenal etc. Il paroît très content de tout, et au lieu des critiques, que des gens qui voudroient bien qu'on trouvât tout mal icy, lui ont prêté, ainsi qu'aux officiers de sa suite, lui et eux approuvent bien des choses, tiennent des propos très agréables, et semblent plutôt surpris de voir notre marine et notre état de guerre dans une situation supérieure à ce qu'ils avoient imaginé. Ce prince ressemble beaucoup à tous égards à la reine sa soeur, aussi l'amitié est-elle grande entre eux, et la séparation sera-t-elle touchante . . .

Mr. le c. de Moltke a donné hier au soir un grand soupper suivi d'un bal au roi, à la reine et au duc. Malgré la solitude où nous sommes, il y avoit 125 personnes, mais il faisait trop chaud pour la danse. On lui avoit demandé cette fête. . . .

1615.

Bernstorff, 29. Juli 1769.

. . . Je compte rapporter au conseil d'aprèsdemain l'affaire odieuse du sr de Nichevieille.<sup>1)</sup> Si le roi approuve le sentiment du conseil dont la pluralité est conforme au voeu de V. E., nous tâcherons d'entrer en accomodement, et sur tout de profiter de cette

occasion pour nous expliquer de manière à n'avoir plus de prétension de cette nature à essayer. C'est à cet objet que je donneray particulièrement mes soins. Si ensuite nous pourrons assigner le suppliant sur des subsides qui nous sont dus sans doute, mais que l'on a déclaré il y a 15 mois ne vouloir plus payer, et qui par conséquent font un effet assés peu liquide, c'est un point qui demandera bien des réflexions et qui ne sera décidé qu'après le retour de V. E.

Je suis bien touché de l'état de foiblesse où se trouve M. de Des Mercières. Nous perdrons cet homme droit et bienfaisant, et il ne sera pas remplacé.

Mr. de Saldern m'avoit fait avertir par le c. de Scheel qu'il se voyoit contraint de quitter le service de Holstein pour entrer dans celui de Russie, mais qu'il n'en continueroit pas moins de diriger sous Mr. de Panin les affaires du pays. Je crois que cette nouvelle aura surpris Mrs. de Kiel, et qu'ils s'attendoient à d'autres changements qu'à celui-là. Saldern prévoyoit dès l'année dernière quelque chose de pareil, et m'en a parlé avec sollicitude, quand nous estions à Schirensee. Il a assés d'esprit pour ne pas se dissimuler que le brillant attaché à ce changement est accompagné de bien de chagrins et de bien de dangers, et qu'après cela il n'est plus question de quitter la Russie et d'entrer dans d'autres services. Je crois que sur tous ces points V. E. fera les mêmes réflexions que moi. . . .

C'est une grande consolation pour moi de voir que V. E. approuve ma conduite dans ces derniers jours. La promotion est devenue encore plus nombreuse depuis samedy. On y a joint le b. de Brocktorff pour lequel le gr. écuyer son beaufrère a demandé et obtenu le cordon blanc sans autre façon ni difficulté, Mr. de Grambow, neveu de v. d. Lühe, un certain v. Kroghen, mary d'une Lerche, parce que, a-t-on dit, il est plus ancien que Grambow et ne peut par conséquent lui céder, et enfin le Oberhoffmeister de la pr. hériditaire de Bronsvic, soeur de notre reine. Il y a aussi des chambellans in petto. . . .

Le duc de Gloucester nous a quitté avanthier à la pointe du jour. Les fêtes que le roi lui a donné, et sur tout celle du mardy, ont esté très belles. Le mecredy il a esté avec S. M. au Vogel-Schiessen, et s'est fait recevoir membre der Schützen Gesellschaft, et l'aprèsmidy il a assisté aux exercices de l'artillerie. Le soir, il a souppé pour la dernière fois à Friedrichsb. La séparation a esté touchante. La reine fondoit en larmes, et le duc, fort attendri, cour-

roit au travers des appartements pour se jeter dans sa voiture et dérober les siennes aux spectateurs. Il a mérité l'approbation générale. Son passage aura été, je crains, désagréable, le vent ayant été souvent fort et contraire. Les présents qu'ils a distribué n'ont pas été bien considérables, aussi ce prince n'est-il pas riche.

Hier Mr. le c. de Moltke a appris la nouvelle qu'il avoit gagné le gros lot de la lotterie de Hambourg. C'est un coup de fortune bien rare. Il n'estoit pas bien sûr encore quand je l'ay vu, si le billet estoit à lui ou à Mad<sup>e</sup> sa femme. . . .

1616.

Bernstorff, 5. August 1769.

Le temps du retour de Votre Excellence approche, cela est vray ; c'est ma joye ; faut-il que ce soit un objet de peine pour V. E. ! Qu'elle me pardonne ce seul mot, je sens d'ailleurs très bien que mille et mille motifs justifient et autorisent sa manière de penser, et que sans toucher des raisons trop importantes pour estre oubliées, mais dont cepend<sup>t</sup> j'aime mieux ne pas parler, la multitude de ses affaires domestiques, inséparables du gouvernement de tant de terres, et ce qui l'intéresse sans comparaison plus sensiblement encore, la séparation d'avec Mrs. ses fils, ne la mettent que trop en droit de voir arriver à regret le terme de son séjour en Holstein. J'en suis trop affecté pour lui en dire une parole de plus.

Je voudrois en conséquence pouvoir lui dire, que je regarde son passage par Slesvic comme point nécessaire, mais je trahirois mon devoir de parler vray à un ami si cher et si respecté. V. E. tient un rang trop considérable dans l'état, pour ne pas estre observée, et sa démarche de passer à 1 ou 2 lieues de la ville où la fille et la soeur de nos rois réside après 2 années d'absence hors du royaume, sans la voir, seroit infailliblement regardé comme une suite de son ressentiment contre le prince époux de cette princesse.<sup>1)</sup> Je ne sçais que trop que V. E. a sujet de se plaindre de ce prince, mais je crois que d'abord il ne conviendroît pas de le faire sentir à la princesse à laquelle on ne peut rien reprocher, et puis, je l'avoue, il me semble qu'il seroit de la religion et de la noblesse et de la sagesse de V. E. d'oublier des offenses passées, dont la jeunesse et des mauvais conseils ont été la cause. Le prince, V. E. se le rappelle, a fait plusieurs fois les avances d'un racomodement, et je pense que cela suffit à une âme généreuse. Tout a si fort

changé depuis le temps dont il s'agit, qu'il me semble qu'on peut tout oublier.

Je compte sur l'équité et les bontés de V. E. qu'elle recevra avec indulgence ce que je ne lui dis que par ses ordres, et par ce que la tendresse et la fidélité la plus pure m'animent pour elle. J'aimerois mieux qu'elle prit sur ma satisfaction le jour qu'elle passera à Slesvic, c'est à dire qu'elle arrivâ[t] d'autant plus tard icy, que de marquer à la princesse une froideur qui seroit une nouvelle déclaration de guerre et un renouvellement de querelles tousjours fâcheux à soutenir à qui pense religieusement et pacifiquement. . . .

Le roi et la reine vont aujourd'huy à Friederichsbourg pour y passer 8 jours. Les dames de la ville faisant la compagnie de LL. Maj., c'est à dire mesdames de Gabel, de Bulow, de Holck, de Lerche, etc., ne sont pas de ce voyage, à leur désespoir extrême, et il y a eu sur ce sujet des débats très vifs, mais enfin le c. de Holck, brouillé avec plusieurs d'entre elles, l'a emporté. Mes collègues ont profité de l'occasion, Mr. de Moltke est allé à Bregendwedt, Mr. de Thott à Gaunøe, Mr. de Rosenc[anz] à Rugaard.<sup>2)</sup>

Le roi a esté presque tous les matins au Blaue Hoff, devenu la propriété du c. de H. Il court sur ce sujet des propos que je sçais n'estre pas fondés, mais on y déjeûne, et il vaudroit sans doute beaucoup mieux que l'on se contentât de s'y promener quelquesfois.

Toutes choses sont encore au reste à peu près sur le pied où elles estoient il y a 6 semaines, si ce n'est qu'il semble que Str[u-ensée] gagne du terrain.<sup>3)</sup> Reste à voir si ce sera pour longtemps.

La reine est depuis quelques jours fort triste. . . .

1617.

Bernstorff, 15. August 1769.

. . . Nous avons icy un évènement touchant et fait pour occasioner des réflexions sérieuses. Une de nos plus jolies femmes, celle qui, quand elle le vouloit, estoit la plus capable de séduire, Mad. de Gabel en un mot, n'est plus.<sup>1)</sup> Elle a esté enlevée du milieu de ce cercle, où elle jouoit, où bien des gens croyoient qu'elle alloit jouer un si grand rôle. Son enfant est mort avant terme. Elle n'a pu le mettre au monde, et il l'a entraînée au tombeau. Cette mort déroutera peutêtre plus d'une personne, mais tel est souvent le sort des projets des hommes. On dit Mad. de Moltke sa soeur fort mal, et il y a bien de l'apparence qu'elle succombera à ce coup.

V. E. a bien raison de croire que le coup de fortune arrivé à

Mad. la c. de Moltke aura renouvelé sa playe et sa douleur. Je le pense ainsi, mais V. E. sçait que madame sa bellesoeur sçait tenir contenance.<sup>2)</sup>

Gustav Holck a eu le caractère de conseiller privé. Cet homme-là ne sçait ce que c'est que de s'arrêter dans sa carrière et pousse bien maladroitement sa pointe. . . .

1618.

Bernstorff, 19. August 1769.

J'apprends par la lettre que Votre Excellence à bien voulu m'écrire le 15 de ce mois que ce sera d'aujourd'huy en huit que j'auray la vive joye de la sçavoir rendue à ce pays-cy. Ce sera une grande fête pour moi. Ceux qui calculent le plus exactement, moi-même que les intérêts les plus tendres rendent si attentif en cette occasion, ne pourront qu'applaudir à la ponctualité de V. E., et sentir que, quoique quelques jours de plus nous auroient esté fort chers, il n'est que trop naturel et trop juste qu'elle les employe à des arrangements de l'importance des siens. Je souhaite très vivement que les amis qu'elle va charger du soin de ses terres, répondent à sa confiance et la méritent. Pour moi, j'ay pris sur ces objets mon party depuis longues années. Lorsqu'on n'est pas habitué depuis sa jeunesse à gouverner ses terres soi-même, il faut renoncer à la perfection de ce gouvernement, les affermer si on le peut, et se consoler du reste, pourvu seulement que les terres ne soyent pas détériorées et les paysans point abîmés.

La cour, qui vouloit, dit-on, faire une seconde course à Friedr[ichs]-burg, paroît avoir abandonné ce dessein et vouloir rentrer en ville avant la fin de septembre. Le Blaué Hoff fait les délices et l'occupation de son jeune maître, et le roi va assés souvent y déjeuner.

La pauvre Mad. de Gabel sera bientôt oubliée. On n'en parle déjà presque plus. Le roi a accordé quelques regrets à sa mémoire, Mad. de Bülow quelques larmes, après quoi tout est dit. . . .

J'ay esté aujourd'huy à Friedensbourg voir le prince Frédéric pour la première fois après sa petite vérole.<sup>1)</sup> Il est encore bien rouge et un peu enflé, mais il ne sera pas marqué. Au reste V. E. le trouvera comme elle l'avoit laissé. Je ne crois pas qu'il eût vécu, si il avoit eu la petite vérole naturelle. . . .



## Nr. 1619—1626.

FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1619.

Altenhof, 27. Juni 1770.

... Nous sommes donc à la veille d'une nouvelle révolution à la cour, et il semble qu'on ne doit plus se flater que l'on parviendra à conjurer l'orage.<sup>1)</sup> J'en partage cordialement les inquiétudes avec V. Excell., et je sens de loin tout ce qu'elle sent de près. C'est par rapport à elle que je suis bien aise de l'arrivée de Schimmelm., car je crois son crédit trop ruiné pour espérer qu'il puisse changer quelque-chose aux mesures déjà prises. Nous ne faisons que la plaindre et prier Dieu pour elle. Jusqu'ici nous avons espéré que, vu la proximité du lieu, elle feroit une course ici pour se distraire, mais cela ne se pouvant pas, je viendrai après demain vendredi la trouver à Schlesvig. La cour nous a fait assez de chagrin, elle devoit bien nous épargner celui de ne pas permettre que V. Exc. et madame son épouse vissent nous voir ici. C'en est un bien sensible pour M<sup>e</sup> de Reventlou et pour moi.

1620.

Altenhof, 30. Juni 1770.

V. Excell. m'a permis, de ne pas encore renoncer à l'espoir d'avoir l'honneur de la voir ici avec M<sup>e</sup> son épouse, si le départ de la cour de Schlesv. alloit être renvoyé de plusieurs jours. Les nouvelles de hier de la santé de la reine me font croire que cela est arrivé, j'ai donc ordonné au cocher qui ramène mon beau-frère, d'attendre les ordres de V. Exc. pour me prévenir du jour qu'elle voudra que je lui envoie un relai à Fleekbuy. S'il y a moyen, je la conjure de se dissiper et de prendre quelque exercice. Je sais bien que pour changer de place, certaines idées ne nous quittent point, mais s'est aussi nourrir le chagrin que d'en avoir les objets tous les jours devant les yeux, et d'y rêver constamment dans sa chambre. Elle trouvera ici des gens très touchés de sa situation. ...

Ma femme me charge de dire mille choses de sa part à V. Exc., et nous ne cessons de penser à elle, de nous entretenir d'elle et de faire les voeux les plus tendres pour elle.

1621.

Wittemberg, 20. Juli 1770.

Il est des sensations que l'on ne maîtrise point, et il y a des évènements qui, quoique attendus et prévus, démontent toujours. Celui dont V. E. me fait l'honneur de m'entretenir dans sa lettre du 17, et le parti auquel elle est décidée m'ont mis dans une agitation si grande, qu'il m'a fallu quelques heures pour m'en remettre.<sup>1)</sup> Je suis trop jaloux de sa gloire pour vouloir la détourner d'une démarche courageuse qui paroît nécessaire pour libérer sa conscience, et pour lui sauver les reproches du public, mais je n'en tremble pas moins pour les suites. Je regarderai comme un coup de la Providence, si elles tournoient au bien. Je connois sans doute la bonté du coeur de V. Exc., et la charité avec laquelle elle juge son prochain. Personne respecte plus en elle les vertus que moi. Mais comment pourroit-elle s'y livrer vis-à-vis d'un homme qui pendant toute sa vie n'a fait usage de son esprit et de ses talens que pour éluder ses devoirs, pour masquer les actions les plus réprouvées, et qui ose établir pour principes, que pour arriver à son but, on ne doit pas être scrupuleux sur les moyens. Plus il s'observera dans le commencement, et plus il sera à craindre. Plus il recherchera V. E. et d'autres, et plus je serai persuadé, qu'il médite de frapper de grands coups.

Ma femme a fait lundi dernier une fausse couche dans les formes, et la lettre de V. Exc., qu'elle a lue dans mes yeux, n'a pas laissé de troubler le calme d'esprit et la tranquillité que son état lui prescrit. . . .

Enfin toutes les digues vont être rompues, et tous les plans de notre ami Schimmelmänn mis de côté. Résignons-nous à la Providence, elle seule peut nous sauver de l'abyme qui se présente partout à nous. Qu'elle veuille conduire et seconder les pas de V. E., ce sont les vœux ardents d'un serviteur et ami, qui lui est aussi tendrement que respectueusement attaché.

1622.

Wittemberg, 21. Juli 1770.

Je ne suis pas absolument mécontent de l'issue de l'audience que V. Excell. a eue du roi.<sup>1)</sup> Dans la situation actuelle on ne pouvoit pas s'attendre à une victoire complète, mais il pouvoit en arriver pis, et les apparences font juger qu'au moins on y pensera à deux fois, et que l'on ira bride en main. Dans un cas aussi désespéré que le nôtre, c'est déjà avoir gagné quelque-chose, et j'en fais com-

pliment à V. Excell. Il ne s'agiroit peutêtre que d'attiser les impressions, dont elle s'est aperçue, pour faire écrouler tout l'édifice; la Providence, confions-nous en elle, peut en amener les moyens. La découverte que V. E. a faite donne la clef pour résoudre nombre de problèmes, elle est utile, parceque l'on sçait maintenant de quel côté on aura le plus à craindre, mais elle n'en est pas moins accablante pour un citoyen et pour un ministre qui prévoit que des travaux de vint ans seront sacrifiés à des dégoûts personels, ou du moins qu'on ne se fait pas scrupule de risquer le salut de l'état pour se vanger d'un particulier.<sup>2)</sup>

Je sai que V. E. ne se fiera pas aux beaux dehors du ct. R[anzau]; il ne lui coûte rien de prendre tous ceux qui mènent au but; je vai plus loin, je le crois plus dangereux, plus à craindre que jamais, lorsqu'il se transforme en homme de bien, lui qui de tout tems n'a fait métier que de rire des choses les plus graves, de prêcher et de pratiquer en tout genre la morale la plus relâchée.

Je croirois bien que le favori ne le destine qu'à servir ses vues et à des rôles subalternes, mais une fois admis chez le roi, il ne l'arrêtera plus, les talens de son esprit, ses connoissances et le charme de sa conversation lui donne un avantage si supérieur sur Str. et sur tous ceux qui entourent le roi et la reine, que Str. et les autres ne seront plus, peutêtre, sans s'en apercevoir, que ses satellites.

Ma femme commence à se mieux porter, j'espère qu'elle sera en état d'aller mecredi avec moi chez von Thienen, avec lequel je compte faire la visite de ma terre de Glasau. Elle est très en peine de ne pas trouver son frère sur la liste de ceux qui retourneront à Copenhague.<sup>3)</sup> Elle craint que le feu de son tempérament ne l'emporte dans ce pays difficile en mille rencontres et singulièrement dans les habitudes journalières avec Mr. de Bulou, que nous supposons destiné à faire les fonctions de gr. maître près de la reine. Elle me charge de suplier V. E. de vouloir le guider de ses conseils et l'honorer de sa protection. . . .

1623.

Wittemberg, 28. Juli 1770.

La disgrâce du ct. Holck est de ces évènements qui ne peut surprendre personne.<sup>1)</sup> On devoit s'y attendre, et tous les plans imaginés pour maintenir ou pour relever son crédit, m'ont toujours parus chimériques; je m'en suis souvent expliqué à notre ami<sup>2)</sup> Mais je me suis flaté qu'on réussiroit à reculer sa chute, et on y

auroit sans doute déjà gagné considérablement. Il me fait sans doute pitié, c'est un sentiment que l'on doit à ceux-là même qui ont le plus contribué à se rendre malheureux, je m'attendris sur la destinée de sa femme, seul rejetton de gens que j'ai chéries et respectées, qui n'a rien fait encore qui puisse éteindre les sentimens que je dois à son sang, devenu absolument la victime des vues ambitieuses et criminelles d'un père méprisable.<sup>3)</sup> Mais que dirai-je de toutes les circonstances qui accompagnent cet évènement, des instrumens qui l'ont amené et des suites qu'il aura? Rien de plus triste, rien de plus inquiétant pour un citoyen. Il est incroyable à quel point les gens les plus renfermées dans le cercle de leurs interrêts domestiques en sont affectés, je ne crois pas qu'il y ait d'exemple que jamais des révolutions à la cour ou ce qui s'y passe ait fait une sensation aussi forte ici dans la province, que l'est celle qui se fait remarquer de tout ce qui est arrivé à Travendahl et à Ascheberg. Je vois que l'aplication à l'économie des terres n'étouffe pas les sentimens patriotiques, lorsque l'on voit que certains principes prennent faveur, et cela me console un peu dans ma douleur. Je suis bien aise d'être dispensé de la co-régie de la caisse particulière, les favoris s'accommoderont beaucoup mieux de von der Luhe.<sup>4)</sup> Mais ce qui m'afflige singulièrement, c'est que cette mesure me confirme l'opinion, que l'on en veut principalement aux arrangements faits par Schimmelm., et que l'on est d'accord de lui pousser de toute part des bottes. Je suis très impatient de savoir le parti qu'il prendra, s'il reviendra à Copenhagen, ou s'il se retirera d'une cour qui méconnoît les services qu'il a rendus, qu'il rend encore, et dont je ne vois pas le moyen que l'on puisse se passer. . . .

1624.

Emkendorf, 5. August 1770.

. . . Je suis vivement touché de la mort de la pauvre Gunnings, qui étoit vraiment une bonne créature et dont le ministère ainsi que la société sentiront la perte, si le mari nous reste.<sup>1)</sup> . . .

{V. E.} sait-elle que ma belle-soeur la Juel se remarie, et devinera-t-elle contre [!] qui? Je ne le crois pas. Elle ne changera pas de nom, c'est notre petit Juel qu'elle épouse. Mariage, selon moi, très agréable pour sa famille, mais je suis surpris que l'épouseur l'ait imaginé. Ils ont demandé le consentement de mon beau-père et de ma belle-mère.<sup>2)</sup> . . .

Il n'y a guerre plus de quatre semaines que la ctse Rantz. méditoit une séparation formelle de son mari, c'est à dire un divorce; je ne sai si elle a renoncé à ce projet, mais il est constant qu'elle ne suivra pas son mari à Copenh.<sup>8)</sup> Après ce que V. E. me dit, les conjectures du public, que le roi achetera Aschberg, pourroient bien se vérifier.

1625.

Emkendorf, 9. August 1770.

... Elle a rendu un grand service en détournant Schimmel. de parler au roi sur le changement dans la régie de la caisse particulière. Il lui arive de s'en trop fier et de trop présumer de son crédit.<sup>1)</sup> ...

1626.

Altenhof, 12. August 1770.

Le précepteur de mes enfans, le sr. Bussing, vient de me demander une intercession prez de V. E. pour obtenir une cure vacante dans l'Oldenb., dont je ne retrouve pas le nom, sa lettre s'écartant égarée, ou pour obtenir celle qui par une translocation qu'on feroit à cette occasion pourroit venir à vaquer.<sup>1)</sup> V. E. se rappellera ce que j'ai eu l'honneur de lui dire des talens de ce candidat, de ses moeurs, de la régularité de sa conduite, de son extrême application et du témoignage que rendent des théologiens respectables de ses études et de sa capacité à remplir les fonctions pastorales. Il a passé les 31 ans, et pour entrer dans la prêtrise il ne forme pas des prétensions excessives. J'ose donc le recommander à V. E. et demander sa permission pour qu'il lui envoie sa requête. ...

### Nr. 1627—1633.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1627.

Slesvig, 13. Oktober 1770.

... Je ne veux point raisonner sur les évènements qui se multiplient, qui se pressent et qui ajoutent, on pourroit dire tous les jours, malheurs à malheurs. Je ne veux que les pleurer. Quelle désolation! L'histoire ne me fournit point d'exemple qui lui ressemble.

Je suis, je l'avoue, très affligé de ce que l'avis de V. E. n'ait pas été plus exactement suivi. Les circonstances l'exigeoient absolument, et j'avoue que je ne vois pas, comment Mr. le c. de T[hott], cet homme d'ailleurs si respectable, pourra se justifier jamais d'avoir manqué une occasion qui auroit été aux yeux de la nation et de la postérité le dernier cri du ministère, qui auroit pu faire quelque impression sur l'esprit du roi dès à présent ou au moins quelque jour, et qui dans tous les temps auroit été un monument de la façon de penser et de la fidélité d'un conseil accusé par ses ennemis et anéanti sur leurs délations.<sup>1)</sup> J'attends avec la plus vive inquiétude quelle sera la décision du roi, non point que je la croye douteuse, elle ne sçauroit l'estre vu les circonstances, mais parce qu'elle influera sans doute sur la résolution de V. E., à laquelle je m'intéresse avec tant d'ardeur. Je ne me permets sur son sujet point d'autre souhait que celui de son bonheur. Veuillez le Tout-puissant, que j'implore, tout tourner pour l'augmentation de sa félicité. Je ne lui diray rien sur la manière dont on a usé avec mon neveu.<sup>2)</sup> Peut-être s'est-on fait un plaisir de me frapper deux fois.

Mais la rigueur que vient d'éprouver Mr. de Schack m'étonne plus que tout le reste.<sup>3)</sup> Sa démarche ne devoit pas même déplaire, elle estoit noble et droite à tous égards, jamais encore on ne s'est fâché contre la modestie, et on la punit comme on puniroit l'insolence. Rien ne dénote mieux l'esprit de ceux qui se sont appropriés la confiance du roi, rien ne mérite davantage des profondes réflexions. Je plains fort Mr. de Schack. Son sort doit intéresser désormais très vivement tous les gens de bien. . . .

1628.

Borstel. 22. Oktober 1770.

Omtaler, at han ikke kan bo paa Borstel, men maa bo i Hamburg, i Udtryk, svarende til Brevene Nr. 751 f. (I. Bd., S. 651 f.). . . . La visite du prince royal de Suède me fait faire bien des réflexions.<sup>1)</sup> Dangeureuse dans tous les temps, que sera-t-elle à présent! Les détails m'en intéresseront fort; quelque peu que je me mêle des affaires du monde, mes principes et mes inclinations me restent.

Mr. de Ranzau le chancelier a esté me voir à Slesvic; il m'a rendu une visite d'honneteté, mais a évité tous les propos relatifs à l'évènement.<sup>2)</sup> Le bruit courroit alors qu'on lui donneroit le département de l'intérieur des provinces allemandes, mais je sçais

qu'il a dit à ceux qui lui en ont parlé, qu'il se trouveroit très malheureux de troquer une place bonne et sûre dont il estoit content, contre une très orageuse et qui ne le nourriroit pas.

J'ay esté hier chés notre ami Schimmelm. que j'ay trouvé très affecté des nouvelles du temps et de tous les bruits qui courent des desseins que l'on forme contre lui. Il tâchera d'y voir plus clair avant que de se décider sur son séjour de cet hyver. . . .

1629.

Borstel, 25. Oktober 1770.

. . . Schimmelm., qui balançoit encore il y a 3 jours sur son voyage à Coppenh., paroît résolu à le faire. Je ne me permets pas de le lui conseiller, mais je crois qu'il fait bien de paroître hardiment vis à vis de ceux qui cherchent à l'effrayer. Je feray bien des voeux pour lui pendant qu'il y sera. Je ne sçais cependant pas encore, s'il a déjà fixé le jour de son départ. . . .

J'ay vu hier Mad<sup>e</sup> de Thienen que j'ay trouvé très jolie et très aimable.<sup>1)</sup> Elle m'a paru se porter bien, mais comme V. E. me l'a dit, elle ne mange rien. Son mary est incommodé à s'enivrer. Il a écrit par la dernière poste pour estre dispensé de la Liquidations Commission. J'en suis tout à fait embarrassé. Il n'a pas envie non plus d'estre du Land-Gericht, mais comme ce seroit se fermer la porte pour y rentrer les années suivantes, j'espère qu'on le persuadera à y rester. Il n'y a point d'ordres encore expédiés sur ce sujet, peutêtre l'oublie-t-on à Copph. Je supplie V. E. d'en parler à Mrs. de la chancellerie allemande.

1630.

Hamburg, [ca. 1. November 1770.]

. . . Mrs. les comtes de Reventlow sont icy depuis avanthier au soir.<sup>1)</sup> Ils m'ont fait l'honneur de passer chés moi. Je les ay trouvé fort grandis, et ils me paroissent avoir profité de leurs voyages.

Le sort dont Mrs. Jardin et Marmillod sont menacés me fait une peine infinie.<sup>2)</sup> Se peut-il qu'on prenne tant de plaisir à éloigner des gens si habiles et qui ne travaillent que pour la gloire du roi et celle de son siècle. Et faut-il que leur renvoy soit tousjours la première idée de nos faiseurs de projets? . . .

Udateret.

1631.

Hamburg, 6. November 1770.

J'ay fait ce que j'ay pu pour arrester le bar. de Schimmelm., mais je ne puis plus retarder son voyage. Non pas qu'il désire d'estre à Coppenh. Il sent très vivement les inconveniens de ce séjour, et il se les dit sans cesse, mais les affaires et la saison le pressent, et elles sont venues au point qu'il n'a plus qu'un choix à faire, entre la résolution de rompre toutes ses liaisons avec l'état, et de quitter le service, et celle de se rendre en cour pour voir ce que l'on veut de lui, pour sauver autant qu'il dépendra de lui les débris de tout ce qu'il avoit établi ou contribué à établir jusques à présent, et peutêtre encore pour faire face aux persécutions qu'on lui destine. Mon âme est attendrie et abattue, quand je songe à cette alternative. Je ne me suis pas cru permis de lui conseiller une rupture dont les suites pourroient estre funestes à l'état et cruelles pour un homme qui a fondé une si puissante maison dans le royaume, et je tremble cependant, quand je songe qu'il va s'exposer à la mauvaise volonté de quelques-uns de ceux qui ont aujourd'huy entre leurs mains le sort du royaume et de la nation. Je tremble quand je pense qu'il va estre soumis au pouvoir de gens qui, sans avoir son génie, ses ressources et son courage, sont beaucoup plus fins que lui, et trouvent dans la duplicité de leur coeur, leur mauvaise foi, leur affranchissement de tout principe et leur insensibilité des avantages que toute son habilité ne sçauroit balancer. Peutêtre les choses n'iront-elles pas aussi mal que je le crains; la division entre les régents, pourvu qu'elle soit sincère et réelle, peut détourner et adoucir bien des desseins de perversité et d'horreur, mais je n'en seray pas moins très inquiet pour lui, tant qu'il sera à Copp., et que je ne le sçauray pas hors de danger. Je me promets de V. E. et de ses bontés qu'elle se souviendra de mes allarmes et les soulagera autant qu'il lui sera possible.

Les intentions de Mr. de S., le plan qu'il s'est fait, sont au reste très sages et très prudents. Je n'en eptretiendray pas V. E. Il les lui dira lui-même.

Mon neveu n'est pas encore arrivé, et la lenteur de son voyage, retardé à chaque pas par quelque ami qui l'arreste, occupe fort mon impatience. . . .

La lettre que V. E. a bien voulu lui confier pour moi est un des grands motifs qui me fait languir après sa venue. J'espère que j'apprendray par elle des détails qui intéressent V. E. C'est ce qui



touche mon coeur. Je voudrois sçavoir si elle est un peu plus contente, si elle a moins de motifs de chercher à s'éloigner de la cour et de la capitale, en un mot, mon coeur désire entendre parler le sien. Le calme qui règne depuis la résignation de Mr. de Schack peut estre l'effet d'une bonne cause, il peut ne l'estre pas. J'en attendrois le développement avec beaucoup de tranquillité, si V. E. n'y avoit part.

Je ne lui diray rien de moi; je vis icy dans la retraite qui convient à ma situation. Je vois beaucoup Sch., assés Mad. de Bielcke, très peu le reste du monde. Mon coeur tâche de se rendre sa disgrâce utile et s'occupe de ses amis. J'écris beaucoup pour répondre à des lettres sans nombre qui me sont venues de toutes parts, je m'arrange comme je le puis dans une maison fort vieille, fort laide et assés commode, et la journée se passe. Si je pouvois voir souvent V. E. et Mad. de Reventlow, je serois assés heureux.

1632.

Hamburg, 6. November 1770.

A. P. B. er ankommen. . . . Nous avons encore des jours fort doux, et je me promène le plus que je puis sur les remparts de cette ville, qui sont tels qu'il me les faut, beaux, secs et solitaires.

Oh que je regrette les aprèsmidys des lundys et des vendredys!<sup>1)</sup>

1633.

Hamburg, 11. November 1770.

Takker for flere (nu tabte) Breve. Vil sende dette Brev med Schimmelmann. . . . Mais autant que ses [ç: vos] bontés m'ont donné de satisfaction, autant ay-je eu de douleur d'apprendre la position où se trouvent les affaires. Il me semble qu'elle empire tous les jours, que ce qui nous donnoit une lueur d'espérance s'est évanoui en s'éclaircissant, et que l'évènement qui dans d'autres temps auroit esté l'objet de nos voeux, mais qui dans celui-cy doit nous inspirer les frayeurs les plus légitimes, devient probable. Je ne me permets pas de lui dépeindre toute mon affliction. Il ne reste plus que peu d'espérance humaine, mais l'arbitre suprême de toutes choses vit et règne tousjours. Sa miséricorde est toute puissante, et s'il veut écouter préféablement à elle sa justice, nous n'avons point d'autre party à prendre que celui d'adorer sa volonté en nous y soumettant.

J'ay eu l'honneur de détailler à V. E. dans celle de mes lettres que les fils de notre ami ont porté à Copph., les raisons qui ont

déterminé leur père à risquer le voyage.<sup>1)</sup> Ces raisons ne sont plus aussi fortes qu'elles l'estoient, lorsqu'il y avoit apparence que la querelle estoit sérieuse entre le c. R[anzau] et Str., et que cette querelle entraîneroit la chute du premier, mais elles subsistent tousjours, et puis le party est pris. Il n'est plus possible de reculer. Il n'y a donc plus qu'à aller en avant et à se présenter avec l'intrépidité que donne la bonne conscience, aux desseins des ennemis. J'avoue à V. E. que je crois que notre ami leur résistera, les surmontera ou les désarmera. Il lui en coûtera des démarches fâcheuses, mais il se tirera d'affaires, et il sauvera bien des malheurs à l'état, bien des fausses opérations à ceux qui le régentent.

J'aime depuis bien des années Mr. de R[osenkranz], V. E. le sçait ; j'ay grande opinion de ses talents en tout genre et particulièrement en fait de menées de cour, mais le raisonnement qu'il vous a tenu pour obtenir que Sch. rompît son voyage, ne me persuade point.<sup>2)</sup> Je n'en sens point la justesse. Il seroit tédieux de détailler mes raisons à V. E., qui les sentira toutes, et puis l'évènement les développera. Si la brouillerie entre les 2 favoris n'a esté que feinte, toutes les conséquences que Mr. de R[osenkranz] en a tiré tombent d'elles-mêmes, et l'affermissement du c. R[anzau] ne sera plus l'effet de la venue de Sch., ce sera celui de son union avec son collègue dont le mécontentement n'estoit que feint et illusoire ; si au contraire elle a esté vraye et réelle, et que le racomodement n'est que simulé, la présence de Sch. achèvera l'éclat et la chute du c. R., car notre ami n'est pas un personnage indifférent, et il peut faire des démarches très décisives, aussi tôt que tout le poids de la faveur ne s'y oppose pas. J'aurois encore bien d'autres réflexions à faire sur cet objet, mais elles seroient inutiles aujourd'huy, et je me réserve d'en raisonner beaucoup avec V. E., lorsque j'auray la consolation et la joye de la revoir.

Autant que je puis juger des choses, il n'y a rien à faire à présent que de se tenir clos et couvert et dans le silence. La réponse de Russie, telle qu'elle puisse estre, ne changera rien ; si elle est vive, elle aigrira, si elle est modérée, les favoris triompheront et croiront avoir gagné leur cause.<sup>3)</sup> Je ne vois d'espérance pour l'état que dans le temps, pensée que j'expliqueray mieux de bouche un jour à V. E. que je ne puis le faire actuellement par écrit.

Je ne sçais jusques à quel point Sturz mérite les soupçons formés contre lui.<sup>4)</sup> Sa position est très singulière ; il avoit plu par son esprit, son activité et sa gayeté à Holck, à Str. et à Warnstedt,

il estoit devenu, pendant le voyage du roi, l'ami intime de tous les 3 ; cela se pouvoit alors, car le premier estoit en place, et les 2 autres cherchoient à estre bien avec lui. Cette félicité se soutint jusques à la grande et funeste brouillerie du 1<sup>er</sup> may, où Holck tenta imprudemment et vainement de substituer le petit Hauch à Warnestedt. Alors les 3 favoris voulurent attirer Sturz chacun dans son party, et je sçais de science certaine qu'il se conduisit dans cet embarras en très honnête homme, avouant hautement qu'il avoit des obligations à Holck qu'il n'oublieroit jamais, et refusant de se déclarer ou de parler contre lui. Il ne m'a pas moins esté essentiellement fidèle dans mes cruels combats de Slesvic et de Traventhal, au point d'avoir perdu la confiance de Str. Lorsque je fus disgracié, il n'a point caché sa douleur et ne m'a manqué à aucun égard, il m'a accompagné jusques à Rothschild et ne m'a quitté que lorsqu'il ne pouvoit plus me suivre. Je lui dois ce témoignage, que je ne sçaurois lui refuser sans injustice. J'ignore ce qu'il fait depuis, mais pourrois-je désapprouver qu'il répondit aux avances que lui fait, dit-on, Gähler! Il n'est pas assés riche pour pouvoir se passer du service du roi, et V. E. sçait qu'il n'y a plus personne qui ne tremble et qui ne s'attende à estre renvoyé d'un jour à l'autre. Puis-je exiger de lui qu'il rebute l'homme aujourd'huy puissant qui le recherche, et qu'il s'expose à un malheur qui seroit si grand pour lui! Mr. de Ros [Rosenkranz] ne l'aime pas et peut avoir raison, mais il l'accuse d'avoir esté employé par G[ähler] pour faire venir Sch. à Copph., et c'est en quoi il lui fait tort, car je sçais avec la plus grande certitude qu'il n'a pas écrit une syllabe à ce dernier, et que dans le peu de nouvelles que j'ay eu de lui, il n'y a pas eu une parole qui tendit vers ce but. Il est la dupe de G[ähler] dit encore Mr. de Ros - [Rosenkranz]; cela est très possible, mais je ne sçais pas trop en quoi, car dans la position des choses, la liaison, fausse ou sincère, qui est entre eux, paroît plus importante au subalterne qu'au favori. Et il ne sert G[ähler] ni en me faisant des insinuations ni en en faisant à Sch., car il ne nous en fait point. S'il peut lui estre utile vis à vis d'autres, c'est ce que j'ignore et paroît peu importer à mes amis et à moi.

Je supplie V. E. de me pardonner cette longue tirade; j'ay cru que ma probité l'exigeoit, mais je ne l'en assure pas moins que je n'employe Sturz à rien, et qu'il n'a aucune part ni à mes secrets ni à ceux de mes amis. Quoique je croirois lui faire tort en me défiant de lui, je n'ay aucune raison de lui en faire part. . . .

Il n'y a que deux intérêts qui occupent mon coeur, c'est celui de V. E., et c'est celui de Sch.

Comment recevra-t-on, comment traitera-t-on le dernier? Il se conduira, je l'espère, avec prudence et dignité. Il vivra comme il a vécu, il ne fera paroître aucune crainte, il se défera insensiblement des affaires qui le rendent trop dépendant de la cour et de ceux qui régissent les finances, et il dira avec fidélité son sentiment sur les mauvais projets de finances qui se forment. A cela près, il ne se mêlera de rien qu'à bonnes enseignes. Tout ce que j'apprehende, c'est qu'on voudra l'attirer dans les mesures des favoris et peut-être le charger de nouvelle besogne, et qu'ensuite il sera la dupe de gens beaucoup moins habiles, mais bien plus fins et surtout plus faux que lui. Voilà ma terreur. Je sçais que V. E. me fera la grâce de m'instruire, quand elle le pourra, de tout ce qui le concerne.

Et puis, quel sera le dénouement de ce qui touche particulièrement V. E.? Oh, tout mon coeur y est attaché. Je sçais que sa résolution sera noble et prudente, je ne crains rien pour sa gloire, je souhaite tout pour son avantage. C'est ce qui me soutient et m'occupe.

#### 1634. FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 22. November 1770.

... On continue à réformer tout et les moindres objets sont sévèrement recherchés. Schimmelm., traité fort honnêtement, n'est consulté sur rien, personne lui a encore parlé affaires. On va toujours en avant, ceux qui tiennent le gouvernail ne veulent admettre le conseil de personne. Ils se suffisent à eux-mêmes et n'employent pour l'exécution des plans rédigés par eux que des hommes créés par eux, attachés à leur char. Toutes les avenues pour parvenir au roi sont barrées, et il a réussi à Str. ce que jamais aucun favori, que je sache, a pu effectuer: d'écarter tous les dangers auxquels l'habitude familière de presque tous les princes avec leur valets de chambre les expose.

Tout étant disposé ainsi, croit-elle qu'une lettre aussi mal stylée, aussi mal cousue et remplie de lieux communs comme celle de l'Imp[ératrice] déconcertera ces hommes audacieux, arrêtera ces fiers coursiers dans la carrière qu'ils ont enfilée avec tant de succès? Non,

ils en triompheront, ils diront au roi: le style de l'impératrice est bien plus doux que celui du ministre, il y aura moyen de la calmer par de bonnes paroles, par des complaisances. Les femmes n'y résistent pas, et si elle ne s'y rend pas, vous aurez la preuve qu'elle n'a jamais eu l'intention d'accomplir le traité. La délivrance de nos maux n'est donc pas assez prochaine pour me donner des motifs légitimes à rester le spectateur oisif d'un bouleversement général. Les princes partis, je ne tarderai pas de demander au roi la permission de passer en Holstein, et pourvu que le Belt ne me joue un mauvais tour, je ne serai pas longtemps sans voir V. Exc.

On parle de la création d'un nouveau collège de commerce, de douane et de police, dans lequel Mr. Sturm seroit le premier.<sup>2)</sup> Le roi a fait demander les actes de la commission établie il y a un an pour connoître de l'état de la personne qui se disoit fille de Chrét. VI.<sup>3)</sup> Rien n'échappe à la recherche de ces réformateurs de [l'état]. Nous sommes avertis par le ct. Oostermann que le pr. royal de Suède et Mr. de Scheffer demanderont au roi le rappel de Mr. de Juel. Comment prévenir que le roi ne l'accorde. V. E. sait à quel point la Russie et l'Angleterre en seroient offensées. Je ne puis me dispenser de dire à cette occasion, que c'est peut-être un des hommes les plus zélés pour V. E. et qu'il n'est pas possible de parler d'elle avec plus d'admiration et d'exalter ses principes et ses opérations avec plus de courage et avec plus de solidité qu'il le fait.<sup>4)</sup>

Je ne dirai rien à V. Excell. de Schim.: il commence à croire qu'il n'y a rien à espérer ici et qu'on réserve au voyage de Hirsch., que l'on se propose de faire après le départ des princes, de metre la dernière main au renversement général que l'on a résolu. Il lui écrit par cette même occasion. Filosofof, le pauvre Filos., est tout à fait troublé, et d'un moment à l'autre il perd si totalement la tête qu'à moins de le garder comme un enfant, il fait les plus grandes incongruités, oublie les choses du monde les plus importantes, expose les intérêts et les amis de sa cause. Mistmacher a ordre de rester ici.<sup>5)</sup> C'est un bien brave homme et d'une fidélité à toute épreuve. Mais si la Russie ne veut pas nous abandonner, maintenir son ouvrage et appuyer ses premières démarches, il est de toute nécessité qu'elle nous envoie à la place de Filosof. un homme qui par ses talens et par son crédit à sa cour en impose, et même il faut qu'elle ne tarde pas trop longtemps à le faire. Mr. Blosset s'attache beaucoup à Gablert, qui proprement fait les fonc-

tions de pr. ministre. De la façon que les rapports des départemens se font aujourd'hui, il régente dans tous. Je pense souvent que l'arrivée de Saldern, revêtu du caractère d'ambassadeur, pourroit être d'une grande utilité. Il est certain qu'on ne craint rien tant que son apparition. Le roi la craint comme eux. Ce prince est dans une sujettion qui paroît avoir changé son caractère et qui lui donne un air d'indifférence et d'acquiescement à tout ce que l'on veut de lui, qui abat toute la vivacité qu'on lui a connue autrefois.

Gunnings est averti que la reine travaille contre lui en Angleterre, et qu'il ne tardera pas d'avoir son rapel.

Encore un mot de R[osenkranz]. Il fait tout au monde pour se metre à portée de ne pas être regardé des nouveaux acteurs, savoir G[aepler], Str. et Br[andt], être d'un parti contraire. Il s'éloigne de nous, de Moltke et de moi en public, par ménagement pour eux, refuse de dîner avec nous, s'approche de ces messieurs tant qu'il peut, a des entretiens très longs avec G. à notre barbe sans nous instruire des sujets sur lesquels ils roulent, si bien que la confiance entre nous n'est pas entière. Je ne crois pas me tromper en jugeant qu'il compte beaucoup sur Oosten et de partager avec lui en conservant G. et Sch. le maniment de toutes les affaires ou du moins d'y avoir une part principale.

Quelques puissent être les évènements de tant d'intrigues, de perfidie, de crime et de scélératesse, nous ne cesserons jamais, ma femme et moi, d'être aussi respectueusement que fidèlement attachés à V. E. et à M<sup>e</sup> son épouse.

Aujourd'hui le roi a fait déposer chez lui les paquets du rapport de Mess. Thot et Moltke, et a renvoyé ces messieurs immédiatement après. . . .

Afsendt med sikkert privat Bud. — Modtaget 5. December 1770.

### Nr. 1635—1636.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1635.

Hamburg, 25. November 1770.

. . . Je vois par ce qu'il a plu à V. E. de me dire dans sa lettre du 13, qu'elle persiste à songer à sa retraite. Je la souhaite et la pleure. Je ne puis désirer qu'un homme tel que V. E. demeure à une

cour qui ne lui rend aucune justice, et soit témoin de mille révolutions, de mille démarches préjudiciables au roi, malheureuses pour l'état, qui toutes peinent et affligent son coeur noble, droit et généreux; mais que deviendra la cour et Copph., si les gens de bien et de poids s'en retirent tous? Ces réflexions qui se contrarient combattent mes souhaits, je ne m'en permets plus aucun sur un sujet si intéressant, mais j'applaudiray à ce que fera V. E. Si elle se détermine à se sacrifier plus longtemps à l'espoir du bien public, je croiray qu'elle fait bien, et je célébreray son patriotisme; si elle cède au temps et se retire dans ses terres, je voleray vers elle, pour unir mes chagrins sur le malheur du roi et du royaume aux siens.

Ce que je ne puis taire, c'est que le plan des favoris se développe et se déclare de plus en plus, que j'y vois un dessein formé de renverser tout ce qui estoit et de n'admettre que ce qui convient à l'affermissement de leur pouvoir. Jamais projets n'ont été plus hardis ni plus décidés, et pour les excécuter il faut, comme eux, ne craindre ni le présent ni l'avenir.

La suppression du Landwesens Collegium achève de m'ouvrir les yeux sur le but que l'on se propose; on en a ôté tous les gens de loi.<sup>1)</sup> Je crains bien que d'une affaire dont le but estoit très bon et très salutaire, on n'en fasse une de violence.

V. E. a très sagement fait de parler avec confiance à Mr. de Sch. Je ne lui ay rien caché non plus de tout ce qui pouvoit arriver. Nous avons beaucoup raisonné sur une démarche aussi délicate, sur une situation telle que la sienne, où de tout côté il y avoit des dangers à prévoir, et où il ne restoit que le choix des maux. J'en ay déjà tant parlé à V. E. que je ne ferois plus que me répéter. J'attends à présent le dénouement de l'évènement, et je ne l'attends pas sans de fortes inquiétudes.

Le rappel du c. de Scheel achèveroit d'éteindre la foible lueur d'espérance qui subsiste encore, et de rompre le filet qui lie encore les 2 cours.<sup>2)</sup> Ce seroit le comble de l'audace de donner un tel conseil au roi.

Si le c. de R[anzau] a des ennemis en effet dans ceux qui ont renversé l'état pour se l'associer et l'approcher du roi, ils auront beau jeu à l'arrivée de Warnstedt. Pourquoi rappelleroit-on Blome?<sup>3)</sup>

Que dit et que fait Rosencr., lui qui contre son attente voit Ranzau aussi puissant que jamais, et qui a tout lieu de voir que les avis qu'on lui avoit donné n'estoient pas fidèles ou au moins

pas exacts? Qu'a-t-il dit à l'arrivée de Sch.? Lui marque-t-il quelque amitié? Je supplie V. E. de me pardonner mes questions, elle n'y répondra qu'à son loisir et à sa commodité. . . .

1636.

Hamburg, 30. November 1770.

. . . Je n'avois pas prévu l'acueil fait aux princes de Suède tel qu'il l'a esté, et je vois tous les jours que, quelque vieux que je sois, quoique j'aye passé ma vie à voir et à examiner les hommes, je ne les connois pas. Je souhaite que ces princes soyent bien contents, que la démarche peu ordinaire qu'ils ont faite de venir voir le roi, serve à diminuer l'aigreur qui a depuis si longtemps divisé les 2 branches d'une même maison, et qu'allant voir d'autres cours en Europe, ils y portent les éloges de S. M. Ce n'est assurément pas un princce indifférent au Dannemarc que celui qui règnera un jour en Suède. . . .

1637. FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 2. December 1770.

. . . Rosencr. nous bat froid, est de très mauvaise humeur, se plaint d'être aujourd'hui le sacrifice de la sécurité de ses amis qui, avertis par lui, auroient pu prévenir le mal, de ce qu'on ne suit jamais son plan, de ce que Sch. est venu; il persiste à dire que depuis son arrivée il ne se mêle, ni ne se mêlera plus de rien, et qu'il sait aujourd'hui de science certaine qu'on le craint trop pour qu'il puisse espérer de ne pas être renvoyé. En secret je crois qu'il fonde toutes ses espérances sur Oosten. Schimmel. est très inquiet, il croit que l'intention est de le conserver pour disposer de sa bourse, sans lui donner aucun crédit et sans se laisser gêner par lui dans les opérations. Il est résolu de se retirer après qu'il aura rempli les engagements déjà pris, et il paroît résigné d'acheter s'il le faut, c'est à dire si on l'y force, son dégagement plutôt par une somme d'argent que de continuer à faire ou à procurer du crédit. Je le vois depuis quelques jours adouci sur le sujet de Gähler et dans l'opinion qu'il n'approuve pas tout ce que l'on fait et qu'il aimerait qu'on ne poussât pas les choses si loin. Il est étonnant qu'un homme qui a l'esprit aussi net que Schim. puisse se faire des illusions si grossières, et que lorsqu'il voit de ses yeux le[s] créatures de Gähler paroître partout, ses principes suivis dans tous les arrange-



mens, il veuille se laisser persuader par l'air constipé et contrit de Gähler que ce n'est pas lui qui opère. Réellement c'est ne pas croire à ses yeux, c'est se croire privé l'usage des sens. Sch. doit avoir eu hier au soir une conversation fort longue et assez animée avec Struensee; ne l'ayant pas vu, j'ignore encore sur quoi elle peut avoir roulé. . . .

Je suis bien sûre que ni le pr. roy. ni Mr. de Scheffer n'ont eu occasion de faire quelque insinuation au roi, mais aujourd'hui j'ai vu le pr. roy. chercher Struensee, vis à vis duquel il prit des airs de hauteur du commencement, et avoir une conversation avec lui.

Modtaget 18. December 1770.

### Nr. 1638—1641.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1638.

Hamburg. 4. December 1770.

. . . On nous dit beaucoup de bien des princes de Suède, de leur esprit, de leur goût, de leur affabilité et de leur maintien. V. E., qui est si fort en état d'en juger, me dira quelque jour ce qu'elle voudra que j'en croye. Je me prépare avec plaisir et avec peine à revoir mon ancien ami Scheffer. Nous avons éprouvé, depuis que nous ne nous sommes vus, l'un et l'autre les vicissitudes humaines et les variations de la fortune, et ce ne sera peut-être pas sans quelque émotion que nous nous rappellerons quel a été le fruit, quelle la récompense de nos services.

J'avoue estre frappé des arrêts donnés à Mr. de Warnest., mais je ne me permettray d'en parler que lorsque le temps qui éclaircit tout aura développé la cause de ce traitement.<sup>1)</sup> . . .

Mr. d'Oosten n'a pas encore paru icy. . . . Je suis quelques fois tenté de croire qu'il aura passé icy à mon insçu, chose très facile. . . .

1639.

Hamburg. 9. December 1770.

. . . J'ay déjà eu l'honneur de dire à Votre Excellence, par la poste, que j'ay eu celui de recevoir sa lettre du 22 par les mains de mon domestique. Elle sent bien que cette lettre m'a été fort chère, et que je lui ay une vive obligation de ce qu'elle a bien voulu m'y apprendre et des pièces qu'il lui a plu y ajouter. Ces

pièces sont importantes, je les ay lu attentivement, et je demande à Votre Excellence la permission de lui avouer que j'en suis très content. Elle se rappellera que j'ay tousjours esté d'opinion que la Russie n'estoit ni en droit ni dans le cas de passer à des extrémités ou même d'en faire le semblant; et que tout ce que nous, que les rigneurs que nous essayons n'empêchent pas d'aimer le roi et l'état et d'estre fidèles à l'un et à l'autre, avions à désirer, estoit que l'impératrice parlât avec vérité et amitié au roi, mais ne prît pas un ton qui pût révolter, et que surtout elle ne poussât pas son ressentiment à un excès dont le pays auroit esté et seroit la victime. Il me semble que la lettre de l'impératrice remplit cette idée, elle parle au roi avec amitié, elle lui dit des vérités que les flatteurs dont ce prince infortuné est environné cherchent à lui dérober par les illusions les plus coupables, elle ne lui fait entendre que trop clairement que tant qu'il suivra les perfides conseils qu'on lui donne, elle n'aura pas dans ses assurances la confiance qui seule pouvoit déterminer à consolider le grand ouvrage destiné à faire la félicité du Dannemarc et la sûreté du Nord: elle lui fait sentir tout le tort qu'il se fait en éloignant des ministres anciens et fidèles, et en introduisant dans ses conseils une fluctuation contraire à sa gloire. Que pouvoit-elle lui dire de plus, et si des représentations aussi fortes ne font point d'effet, que pourroit-on attendre de celles qui auroient blessé d'avantage encore l'amour-propre et donné aux adulateurs le prétexte d'appuyer sur cette chimère de domination qu'ils attribuent à la Russie, et dont ils ont fait un si perfide et si malheureux usage. Le mémoire remis au c. de Scheel s'explique encore plus fortement, et il faut estre aveugle pour ne pas voir que le roi, en persistant dans les mesures qu'il a adopté depuis quelques mois, se prive de l'avantage immense qui s'offroit à lui, et se fait un tort que la postérité la plus reculée lui reprochera avec étonnement et douleur.<sup>1)</sup> On ne lui parle que de gloire et de puissance, et c'est sous ces voiles séduisants que l'on lui cache la place que des ambitieux perfides lui feront un jour tenir dans l'histoire, lorsque l'évènement aura prouvé qu'il s'est laissé entraîné par leurs séductions à perdre, à refuser des biens que ses ancêtres auroient cru ne pas payer assés par tous leurs trésors et les travaux de toute leur vie.

Si ces vérités, je le répète, ne désillent pas les yeux, quel langage pourroit opérer ce prodige?

Je ne crois donc pas que la Russie ait pu mieux faire, et je ne

crois pas qu'en citoyen fidèle il me soit permis de souhaiter qu'elle en fasse davantage.

Nos adversaires, ou plutôt ceux de l'état, triompheront de sa modération, je le sçais bien, mais n'importe. Ils peuvent joindre ce malheureux triomphe aux autres victoires coupables qu'ils remportent. Qu'ils entassent crime sur crime, c'est leur affaire, la nôtre est de ne pas faire même un voeu qui ne soit vertueux. . . .

1640.

Hamburg, 11. December 1770.

. . . J'ay vu hier Mr. d'Oosten, arrivé dimanche après le voyage le plus fâcheux et le plus fatigant; il est reparti ce matin. Son maintien est modeste, ses propos sensés et honnettes. Je ne suis entré dans aucun détail avec lui. Les amis qu'il a à Coppenh. lui diront ce qu'il lui importe de sçavoir, ses yeux l'instruiront du reste. . . .

1641.

Hamburg, 14. December 1770.

. . . Le coup ne m'a point surpris.<sup>1)</sup> Il y a très longtemps que je m'y attendois, mais il y a des circonstances qui me surprennent et qui augmentent ma douleur. Je supplie Votre Excellence de croire que je les sens toutes et dans toute leur étendue. Telle est donc, monsieur, la fin et la dissolution d'un ministère qui, je ne me permettray pas d'en dire davantage, a eu quelque succès et quelque réputation dans le monde, qui, en obéissant aux ordres de son maître et en exécutant ses volontés, a conservé le royaume en paix au milieu d'une guerre générale et voisine, soutenu la liberté de la Suède, calmé les inimitiés intestines de la maison de Holstein, procuré l'alliance intime de la Russie, présenté au souverain les espérances et mis entre ses mains les certitudes des avantages les plus brillants, fruits de cette alliance, acquis une province au roi, augmenté les revenus de la couronne, étendu le commerce et la navigation de la nation, établi son crédit et pris des mesures justes et convenables pour l'acquit des dettes, que non sa profusion, mais la nécessité inévitable d'entretenir une armée en état d'agir pendant les troubles de la guerre, avoit forcé le feu roi de contracter. Tel est le sort de ce ministère ou de ce conseil. Il est entièrement aboli. Le roi est le maître, et je me tais.

Venés donc, monsieur, venés jouir de la douceur que nul mortel ne peut vous enlever, d'une conscience tranquille et pure. Puisque le prince auquel nous avons consacré nos travaux, notre zèle, nos vies, pour le service duquel nous avons oublié nos intérêts, notre santé, nos plaisirs, ne veut plus de nous, retirons-nous chés nous, contentons-nous de faire des voeux pour lui et pour son état que nous aimerons tousjours, et ne pensons plus qu'à vouer le reste de nos vies à un maître qui ne méprise point la fidélité de ceux qui le servent, et qui récompense éternellement les efforts de ses créatures, quelque foibles qu'ils soyent, pourvu qu'ils soyent constants et sincères. . . .

## 1642. FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Altenhof, 26. December 1770.

Me voilà heureusement rendu avec ma femme dans ces douces retraites où à l'abri de la méchanceté des hommes je ne verrai plus que de loin les objets dont l'aspect me perçoit chaque fois le coeur, et où je ne travaillerai plus qu'à faire mon salut et à conserver à mes enfans une fortune indépendante de la faveur des souverains et de la protection des petits tyrans qui s'emparent de leur pouvoir. Je me destine la satisfaction d'aller trouver V. E. à Hamb. de [c: dès] ce que j'aurai mis ma maison en ordre et arrangé mon Umschlag que, faute d'un logement et des équipages qui sont encore en mer, je ne compte pas visiter en personne. Mais imaginant que V. E. pourroit être impatiente de recevoir les lettres dont différentes personnes m'ont chargé pour elle, j'envoie un exprès à Kiel pour remettre ce paquet à la poste ducale. Je tremble toujours pour notre ami Schimmelm. Il y a des momens qu'il se flate d'échapper aux machinations de ses cruels ennemis; V. E. sait que de légères apparences souvent relèvent ses espéances, mais la veille et le jour de mon départ il étoit saisi de craintes les plus noires et fondoit en larmes. . . .

Modtaget 28. December 1770.

## Nr. 1643—1645.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1643.

Hamburg, 11. Januar 1771.

. . . Je lui renvoie avec bien des remerciements très humbles la lettre qu'elle a bien voulu me communiquer. Le language de Mr.

d'Oosten est honnête, et j'estime de mon devoir d'en être content. Mes nouvelles continuent de m'assurer que les favoris ne sont point contents de lui, quoiqu'ils l'ayent obligés de passer chés Str. avant que d'aller chés le roi. Sans doute que ce sera un crime à leurs yeux, de ne pas vouloir dans sa partie détruire le système, comme ils l'ont fait dans tout le reste. Pourvu qu'il puisse procurer à Mr. de Juel les instructions qu'il lui a fait espérer, il faudra bien que ce dernier retourne à son poste, et je suis assés bon patriote pour en être fort aise.<sup>1)</sup>

Mes réponses sont parties mardy, et peutêtre sont-elles actuellement sous les yeux de ceux qui très probablement ont résolu de les trouver mauvaises.<sup>2)</sup> Leur effet ne dépend cependant pas d'eux, mais de celui sans la permission duquel il ne tombe pas de cheveu de nos têtes. . . .

1644.

Hamburg, 15. Januar 1771.

. . . V. E. sçaura que la première séance de la nouvelle conférence n'a pas été fort tranquille, et qu'il y a eu des avis très différents.<sup>1)</sup> C'est que Mrs. les favoris veulent absolument abolir les anciens impôts et en établir des nouveaux, chose point si aisée que ces messieurs se l'imaginent peutêtre. . . .

1645.

Hamburg, 15. Januar 1771.

. . . Les brouilleries intestines des favoris se multiplient, mais ils sont encore unis lorsqu'il s'agit de persécuter ceux qui ont été les victimes de leur ambition commune. On m'avertit de tout côté que l'on veut rendre l'affaire d'Alger aussi grave que possible, et un de mes correspondents me parle même de la citadelle pour le c. de Laurwigen. Nous pourrons apprendre dans peu jusques où ils porteront leurs vues.

V. E. aura vu l'acte qui doit constater la suppression du conseil.<sup>1)</sup> Si j'en avois le moindre doute, je lui en enverrois la copie. On nous fait trop d'honneur en faisant entendre que des personnages d'un aussi haut rang que nous, avoi[en]t gêné le roi. Mrs. de Gähler et de Ranzau seroient pourtant très fâchés, si on les croyoit d'un rang inférieur au nôtre. On voit que ceux qui ont dressé l'acte n'ont sçu qu'y mettre, et la pièce est telle que nous n'aurons que faire d'y contredire, pourvu qu'on s'en tienne là.

On m'assure que Mrs. les favoris tiennent des gens dans les cabarets et les tavernes pour animer ou au moins prévenir le peuple contre l'ancien ministère et les anciennes mesures. Je voudrois sçavoir qui fait les fraix de cette dépense.

On défend avec plus de rigueur que jamais de parler de la grossesse de la reine.<sup>2)</sup> . . .

## 1646. FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Altenhof, 20. Januar 1771.

. . . Les maîtres des postes ont reçu ordre de ne recevoir aucune lettre à Struensée qui ne seroit point affranchie.<sup>1)</sup> Ceux aux quels il écrira ne se plaindront pas de payer le port. Voilà une franchise bien ménagée au profit des pauvres. Ce qui me réjouit, c'est qu'il ne m'en coûtera guerre. . . .

## 1647. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Hamburg, 22. Januar 1771.

. . . Je trouve que Mrs. des chancelleries ont sagement fait de ne mettre rien du leur dans un acte sur lequel ils ne pouvoient que gémir, sachant mieux que d'autres combien le conseil a été innocent du reproche que l'on cherchoit à lui faire, mais je ne vois pas comment on pourra faire pour le supprimer, après l'avoir fait mettre dans les gazettes, ou au moins après qu'il y a paru. Ce ne sera pas un monument bien glorieux pour l'habilité de ceux qui l'ont dicté, et si jamais quelque homme né ou à naître parvient à le faire voir au roi dans son vray point de vue, S. M. pourra bien leur en sçavoir très mauvais gré. Jamais on n'a fait parler un souverain avec moins de dignité, mais il y a des moments où tout paroît bon.

La façon d'agir à l'égard de Mr. de Raaben se ressent du goût du temps, mais j'aime cependant mieux qu'il aille à Dresde, que si on le retiroit tout à fait du service.<sup>1)</sup> Hélas! que les vues des hommes sont courtes; si nous avons prévu tout cecy, que de peines nous nous serions épargnées.

On voit par tout le bien qui arrive à Mr. de Bielcke que le c. de Ranzau sçait bien récompenser ses serviteurs fidèles, et qu'il

en a le pouvoir.<sup>2</sup>) Il me paroît qu'il augmente en pouvoir, et je crains en conséquence fort pour un de nos amis.

Je n'ay rien à dire sur le compte du c. de Laurwigen, si non qu'il faudroit que le fait fût prouvé.<sup>3</sup>) Où est-ce que le c. d'Örz est confiné, est-ce dans une maison particulière, et Mad. sa femme sera-t-elle avec lui? Le traitement journalier est, je crois, assés mauvais dans ces tristes demeures, mais si la famille peut le rendre tolérable, ce sont au fonds les créanciers qui sont la duppe de cet arrangement redoutable.<sup>4</sup>) . . .

1648. FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Altenhof, 26. Januar 1771.

. . . Le déplacement du ct. Ahlfeld m'a fort surpris, il n'entroit pas dans les idées que je m'étois formées des plans du nouveau mynistère.<sup>1</sup>) Je savois que le ct. Ahlfeld s'étoit assuré de la protection du ct. Rantzau dès son arrivée, qu'il continuoit à le cultiver, qu'il avoit tiré parole de lui qu'il le soutiendrait contre Gæhler, du quel le ct. Ahlf. craignoit tout, et du[quel] il faisoit sentir au ct. Rantzau que lui-même auroit également à craindre. Il est certain aussi que la famille de Gram à mon départ étoit rassurée sur le sort de son beau-frère, et que lui-même par les propos qu'il m'a tenus au congé que nous primes, m'a fait entendre qu'il étoit sur le ton de confiance avec le ct. Rantzou et qu'il avoit trouvé moyen de s'arranger avec lui. J'ai cru que la politique des nouveaux ministres vis à vis du peuple ne leur permettoit pas de lui ôter son tribun chéri, qu'au contraire ils se l'attacheroient en le maintenant dans sa place pour se mettre à couvert des événemens qui pourroient les emb[ar]rasser un jour. Je ne connois dans toute l'armée personne aussi en état de remplir ces vues que le ct. Ahlfeld. Mais il paroît bien que l'ambition de Mr. Gähler ne s'est pas laissé arrêter par ces considérations et que tout comme dans l'ancienne Rome on veut distraire la sensation du peuple par des jeux et des fêtes qu'on prépare pour le jour de naissance du roi. Plusieurs lettres que j'ai reçues s'accordent avec celles qui viennent à von Thienen que le crédit du ct. Rantzau baisse, il y en a même qui le disent expirant. Sans le croire aussi bas, je reconnois pourtant dans le déplacement du ct. Ahlf. la grande supériorité du crédit de Mr. Gähler sur celui du ct. Rantzou qui également est affirmée de toutes parts. Au fond il n'y a que la pauvre ctsse. Ahlfeld à

plaindre qui, infirme et accompagnée d'une fille hébétée, va être séparée de son frère et d'une ami[e], Madem. Séjournat, dont la société constante adoucissoit ses chagrins domestiques.<sup>2)</sup> Lui pourra se faire un sérail à Oldenb. comme à Copenh., la pension de 6 m. à Oldenbourg vaut richement ce qu'il avoit à Copenhague, et par la vente d'une maison, dont il n'aura plus à faire, il peut payer des dettes. Notre ami von Qualen ira tranquillement vivre à Utersen. Il a bien 100 m. écus pour sa soif.

On me mande de Copenhague qu'à une partie des traîneaux où le roi est ordinairement avec Me. de Holst et la reine avec Struensee, il y a eu de grandes hués.<sup>3)</sup> . . .

Modtaget 29. Januar 1771.

#### 1649. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Udateret. [Hamburg, ca. 26. Januar 1771.]

Je suis sensiblement obligé à Votre Excellence de ce qu'elle a bien voulu m'informer de la nouvelle attaque que Mrs. les comtes de Ranzau ont trouvé à propos de tenter contre moi.<sup>1)</sup> Il faut convenir que ces Mrs. sont bien agissants contre un homme qui ne leur a jamais fait du mal, et qui n'a cherché à prévenir le retour du premier d'entre eux à la cour que parce qu'il s'y est cru obligé par son devoir et sa conscience. Je n'ay aucun souvenir d'un ordre tel que ces Mrs. ont cité, et V. E. connoît trop bien mes principes et les règles que j'ay suivis dans ma conduite pour croire que j'aye jamais voulu écarter du trône le premier ordre de l'état, mais comme il faut que quelque ordonnance du roi, mal entendue et mal interprétée, ait fourni la pensée et le prétexte de la démarche de ces messieurs, et qu'en tout cas la pièce, si elle a jamais existé, doit se trouver dans les archives de la noblesse, je supplie V. E. de l'y faire chercher et de l'examiner elle-même. Je reconnois certainement avec une vive gratitude la bienveillance que la noblesse m'a témoignée en faisant si peu d'accueil à une proposition qui auroit pu plaire et séduire, mais il m'importe trop d'éclaircir ce fait et de me voir justifié vis à vis de V. E. et de moi-même, pour ne pas désirer ardemment qu'il soit mis au jour, et toutes ces circonstances examinées avec soin. . . .



## 1650. FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Altenhof, 27. Januar 1771.

... Ma soeur la Sperl. vient de mourir, qui, manquant de tout il y a à peu prez vint ans, a survécu à ses malheurs et a eu la consolation de voir en mourant tous ses enfans pourvus et établis.<sup>1)</sup>...

Modtaget 30. Januar 1771.

**Nr. 1651—1652.**

## FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1651.

Hamburg, 29. Januar 1771.

... La poste de Copph. du 22 n'est arrivée qu'hier. J'ay eu quelques lettres qui m'indiquent que la crainte et l'agitation y continuent encore. Le c. d'Ahlefeld a voulu partir sur le champ, mais s'arrester quelque temps en Laalande. On ne me dit pas, si la comtesse sera d'abord du voyage. Je plains sur tout cette dernière et l'aîné de ses frères dont elle faisoit le bonheur.<sup>1)</sup>

J'ignore si le c. d'Ahlefeld me donnera signe de vie lorsqu'il passera icy, mais qu'il le fasse ou ne le fasse pas, je feray ce que je dois. Je crois lui avoir fait pendant ma vie plus de bien que de mal, et je n'ay rien à me reprocher sur son sujet. S'il peut en dire autant à mon égard, c'est ce que j'abandonne à ses réflexions; pour moi, j'ay tout oublié, et je ne demande pas mieux que de le lui marquer et de le lui prouver.

La nouvelle la plus importante que j'ay à donner à V. E., c'est que Mr. de Falckenskiold a passé par icy sans me donner signe de vie.<sup>2)</sup> Je m'y attendois bien; grand politique et favori futur, il ne lui convenoit pas de se souvenir de moi. C'est le c. de R[anzau] qui l'a apellé. Nous verrons s'il y gagnera. Il y a du pour et du contre, mais tousjours s'y trouvera-t-il un avantage, si Mr. de Falckensk. peut estre déterminé à faire de l'état des choses en Russie un rapport tel qu'on le souhaite. . . .

1652.

Hamburg, 1. Februar 1771.

... J'ay déjà eu l'honneur de marquer à V. E. le passage de Mr. de Falckenskiold par cette ville, et je n'ay que peu de choses à ajouter au rapport que je lui en ay fait. Il convient avoir esté

appellé par Mr. de Ranzau Aschb., et il dit avoir esté entièrement négligé à Petersb., depuis que l'on avoit sçu qu'il estoit en liaison avec lui. A son arrivée de l'armée, il a esté très bien reçu, et on lui a accordé un honneur tout à fait extraordinaire, celui de présenter à l'impératrice elle-même une lettre du Veltmaréchal Romanzoff. S. M. I. lui a dit alors les choses les plus agréables, mais depuis qu'elle avoit appris qu'il estoit ami de R., elle ne l'a plus regardé ni adressé une parole. Pour rendre ce traitement plus sensible, cette princesse a donné au l. col. Fawkner, officier anglois qui avoit fait la campagne dans la même armée, une boîte garnie de brillants et une lettre très bien écrite dont j'ay vu la copie, par laquelle elle le comble d'éloges et le recommande à la faveur de S. M. Brit. Falck. a fait semblant de n'aller qu'avec peine à Copph. Nous verrons ce qu'il y fera.

Depuis quelque temps le ton de Gähler change dans les lettres qu'il écrit à ses amis. Au lieu de ces éloges dont il combloit l'administration présente et des maximes qu'il employoit pour relever sa sagesse, il employe le langage d'un homme qui veut se retirer des affaires, et qui prévoit qu'on pourroit bien le renvoyer. Il y a des indices qui semblent annoncer que la base de son crédit chancelle, et que sa faveur et celle de sa femme courent risque de finir. Je sçais très bien que ce qui vient d'arriver au c. d'Ahlefeld semble prouver le contraire, mais V. E. peut cependant faire quelque fonds sur ce que je lui dis. Il y a des nuages de tous côtés et tant de faits contradictoires, tant d'alternations, que l'on ne sçait plus que juger, et qu'au pied de la lettre, personne, à l'exception de Struensée peutêtre, ne peut compter sur quelque stabilité dans sa fortune. Si tout cela se raccomodera encore une fois, ou si nous aurons bientôt un éclat, c'est ce que nous verrons, si Dieu nous prête vie.

Plusieurs lettres affirment positivement que le congé d'Oosten avoit déjà esté résolu et signé, mais que celui-cy en ayant esté averti, avoit trouvé moyen de voir le roi et de lui dire qu'il sçavoit que son renvoy estoit décidé, qu'il ne pouvoit en imaginer d'autre cause que celle de ne pas estre tousjours du même avis que ces autres messieurs qui environnoie[n]t S. M., mais qu'il la supplioit de considérer que son service n'exigeoit pas cette unanimité entière, parce que la vérité ne paroissoit jamais davantage que lorsque les avis estoient différents. On prétend que cette re-

présentation qui, comme V. E. sçait, est assés dans le goût du roi, a fait révoquer l'ordre. . . .

1653. FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Altenhof, 2. Februar 1771.

. . . Voilà donc le grand veneur réduit à trois mille écus<sup>1)</sup>, et la mort de Mr. de Plessen, qui a prévenu les retranchemens qu'on avoit résolu contre lui.<sup>2)</sup> Sa mort m'a extrêmement frappé, j'ai toujours cru voir en lui un homme dont la vie rempliroit le siècle. On me mande qu'un avertissement bien fondé, qu'on lui ôteroit sa charge ou le dépouilleroit, a fait une si grande révolution en lui qu'elle lui a donné la mort. Ne pouvoit-on donc pas laisser mourir en paix un homme de soixante treize ou quinze ans. . . . Mais ce qui intrigue beaucoup, c'est le retour imprévu de Mr. de Rosenc[anz] en ville.<sup>3)</sup> Il est vrai qu'il n'y est resté qu'un jour, mais il y est revenu pour le jour de naissance du roi et a paru à la cour. Il paroît qu'il a cru devoir justifier cette démarche si contraire à ce qu'il s'étoit proposé, vis à vis du ct. Moltke qui n'avoit point entendu parler de lui depuis son départ. Il lui a écrit que certaines circonstances avoient rendu sa présence nécessaire à Copenhague et qu'il étoit incertain, s'il iroit en Jutlande, et lui a fait entendre qu'il espéroit encore que les choses changeroient bientôt de face et qu'à cause de cela ses amis avoient désiré qu'il ne s'éloignât pas de Copenhague. . . .

On ne pensoit point à renvoyer le ct. Ahlfeld, mais voici ce qui l'a décidé. Mess. Keller [c: Köller] et Sammos avoient été ordonnés de faire conjointement un plan militaire.<sup>4)</sup> L'un et l'autre, amis vrais ou feints du ct. Ahlfeld, avoient fait entrer dans ce plan, présenté par le ct. Rantzou au roi, quelques articles qui auroient attribué une sorte d'inspection sur les troupes et une autorité plus étendue sur la garnison au ct. Ahlfeld, et on prétend qu'à la vue de ce propos on a senti la nécessité d'éloigner un homme qui ne manqueroit pas de saisir toutes les occasions pour se mettre à la place de ceux qui aujourd'hui règlent le militaire comme le civil. . . .

Le ct. Ortz, quoique dans l'obstage, ne cesse de réclamer, dans des lettres remplies d'horreurs, une prétendue dette du ct. Moltke, et me fait l'honneur de me les communiquer. Il veut mettre tout à feu et à sang; c'est un vrai enragé.<sup>5)</sup> . . .

## Nr. 1654—1655.

## FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1654.

Hamburg, 5. Februar 1771.

... Il n'est pas possible de se faire une idée nette de l'état des choses à Coppenh., parce que les évènements qui arrivent, se ressentant de l'impétuosité du premier ressort qui donne le mouvement à toute la machine et de ses passions, sont souvent contradictoires, mais plus j'y réfléchis, et plus je me confirme dans mes sentiments, que d'abord le véritable et unique but est d'affermir le pouvoir usurpé contre les variations des volontés et contre les vicissitudes de la fortune, et puis que la querelle entre Mrs. de Ranzau et de Gähler est sérieuse. Tous les avis qui me viennent me confirment cette dernière vérité, dont V. E. sçait que j'ay douté longtemps, et m'annoncent un éclat considérable et prochain. L'arrivée de Falckenskiold et surtout le retour de Rosencranz, qui ne sera ni oisif ni trop circonspect, fortifient cette opinion, et je crois qu'à moins que la peur ne l'emporte chés les favoris sur la soif de dominer dont ils sont tous atteints, nous verrons en moins de 3 mois chanceler et peutêtre tomber l'un des deux rivaux. L'état ne sera pas sauvé par là, car il sera malheureux soit que Ranzau règne, soit que Gähler l'emporte, mais ce sera tousjours un grand évènement, et il n'est pas impossible que dans le combat, le vainqueur même soit blessé.

Rosencranz ne m'a point donné de signe de vie, et il a bien fait, mais il a écrit un mot au c. de Moltke, et comme je ne puis douter que V. E. n'en soit instruite, je ne lui répéteray pas ce qu'elle sçaura de source. Son retour a fait une grande impression, il y a des gens qui ont imaginé qu'il avoit esté question de l'envoyer en Norwège, à la place du pauvre Benzon également congédié, mais d'autres croyent qu'il aura ou la marine ou les affaires étrangères.<sup>1)</sup> Il faudra voir.

Je crois avoir déjà dit à V. E. ce que je pense sur le renvoy du c. d'Ahlefeld. On n'estoit pas assés sûr de lui, malgré tout ce qu'il a pu dire au c. de Ranzau; il tenoit à la noblesse, à des gens dont on se défie; la place doit estre remplie ou porte à l'estre par une créature absolument dévouée. Voilà ce qui a décidé son éloignement. . . .

O[osten] se conduit avec plus de candeur et de courage qu'on n'osoit

l'espérer, aussi chancèle-t-il toujours, aussi n'a-t-il pas eu la marque de faveur. Les ministres du party des Bourbons le traittent avec froideur et sont très assidus près de Mr. de Gähler.<sup>2)</sup>

Le peuple est, dit-on, enchanté des fêtes qu'on lui donne, et à cet égard les favoris obtiennent leur but. C'est à quoi on devoit s'attendre naturellement.

Le roi a vu mes réponses.<sup>3)</sup> Il n'a point fait remarquer, si elles avoient fait de l'impression sur lui ou non. Mais Mrs. les favoris n'en sont pas contents. Il faudra que j'attende jusques à quel point ils voudront me le marquer. . . .

1655.

Hamburg, 8. Februar 1771..

Je viens de recevoir la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 6, et je me hâte de lui renvoyer celle qu'il lui a plu me communiquer.<sup>1)</sup> Mr. de Juel, habitué à penser juste, ne se trompe pas, je crois, sur l'état des choses, et il dit ce que j'ay toujours cru, que Struensée tenoit la balance entre les deux rivaux, et élevoit ou raba[j]ssoit celui des 2 qui alloit se prévaloir de sa situation. Gähler paroît raffermi, je vois cela à ses lettres, que l'on me montre quelquesfois; il a repris son ancien style. Je ne sçais s'il croit devoir ce raffermissement à la ressource qu'il a prouvé avoir en Rosencranz, ou à quelque autre cause.

Des lettres d'assés bonne part me disent cependant que Mad. de Gähler perd du crédit, et que la c[omtesse] de Holstein Tundern l'emporte sur elle. Cette dernière nous préparera des nouvelles scènes, si on la laisse faire.<sup>2)</sup> Ah que la fortune de ce monde mérite peu d'estre estimée, si c'est par des tels moyens qu'on l'obtient ou qu'on la conserve.

Schimmel. ne me fait rien sçavoir de l'état de ses affaires, et continue de ne point me donner signe de vie, mais cela ne m'empêchera pas de représenter à V. E. qu'il ne peut se conduire autrement qu'il fait. Il se trouve dans un bois, et R[osenkranz] est publiquement à la tête de ses ennemis, quel party lui-reste-t-il à prendre? Il est lié avec G[ähler], mais il n'assiste pas à ses conseils, et il se fait tous les jours des choses contre son avis. Jusques à présent je le crois plus à plaindre qu'à blâmer.

Je pense comme V. E. sur Mrs. de W[arnstedt] et Falckenskiold; ce que l'on fera du dernier, je l'ignore, mais on se gardera bien de faire valoir en leur faveur un projet imaginé pour nos seigneurs eux-

mêmes. Mes nouvelles ne me disent pas que le c. R. ait veillé le roi la nuit de l'accident.<sup>3)</sup> On ne me nomme que Str. et Brand. Cela mériterait d'estre sçu. Je prie V. E. de tâcher de l'apprendre. Je feray mes diligences de mon côté. . . .

Oosten fait bien et mérite toutes sortes d'éloges, mais pourra-t-il résister à la longue à l'inimitié de Gähler, et au déplaisir que Ranzau sentira en le voyant fidèle au système de la Russie. . . .

1656. FRA DITLEV REVENTLOU' TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Preetz. 15. Februar 1771.

. . . J'ai vu ici le ct. Schmettou.<sup>1)</sup> Il n'est plus question, à ce qu'il m'a paru, de passer au service de Venise. Je n'ai jamais été moins édifié de lui qu'aujourd'hui. Pour peu que les favoris et nouveaux ministres voudront l'employer, il ne leur manquera pas entièrement. Il est enthousiasmé de leur plan d'économie, et il donne les plus grands éloges à la forme que l'on a donnée aux départemens. Rien de mieux imaginé, rien de plus nécessaire pour mettre de l'ordre dans l'administration. Il a la plus haute idée du génie de Str., mais croit savoir de bonne part, qu'Osborne a fait beaucoup de chemin pour lui couper l'herbe sous pié. . . .

**Nr. 1657—1659.**

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1657.

Hamburg. 15. Februar 1771.

. . . Il est certain que jusques à présent il n'y a point de mieux dans la situation des affaires; j'estime au contraire les espérances d'un changement favorable diminuées par l'attention que nous voyons à Struensée de détourner tout ce qui pourroit ébranler le party. Nous voyons qu'il veut bien que Ranzau et Gähler se querellent et soyent mal ensemble, cela les rend moins considérables, plus soumis et plus dociles; mais lorsqu'il voit que leur brouillerie vise à un éclat, où il faudroit sacrifier l'un à l'autre, il les oblige à se raccomoder, et prévient par là le seul évènement qui, à parler selon les lumières bornées des hommes, pourroit rompre cette funeste chaîne. Cette façon d'agir, qui est, on ne sçaurait le nier,

habile, détruit ou recule au moins les apparences qui nous restoint, et il ne faut pas se le cacher, tout pouvoir qui dure, quelque illégitime qu'il soit, s'affermir. Beaucoup de gens s'y habituent, d'autres y trouvent leur compte, et les hommes, qui naturellement sont timides et corrompus, se plient au joug dès ce qu'il ne leur est plus nouveau. Ce seroit donc s'abuser que d'espérer un prompt changement, mais ce seroit se tromper aussi de le croire impossible. Il y a des évènements qui, dans l'ordre commun des choses, peuvent le faire arriver, et le Dieu toutpuissant s'est réservé le pouvoir de faire quand il lui plaît, et même par des voyes souvent inconnues aux mortels, ce qui convient à ses décrets adorables. Il reste donc aux gens de bien le seul party à prendre de se résigner à la volonté divine, de faire leur devoir, de souffrir, et de se tenir prêts à tout évènement pour venir au secours de leur roi et de leur patrie, dès ce que la Providence en aura ouvert et marqué le chemin.

Mr. d'Oosten mérite le bien que V. E. en dit, parce qu'il est assés sensé et assés fidèle à l'état pour ne l'avoir pas sacrifié aux goûts secrets des favoris. Jamais il ne faudra oublier ce trait de droiture et de prudence. Je dis prudence, car il estoit perdu, s'il en avoit agi autrement. Devenu le mépris et l'horreur de tous les partys, pour avoir démenti tous les principes et toutes les actions de sa vie, devenu sur tout l'objet de mépris du roi, qui ne voit que trop les fautes de ceux qui l'approchent et auxquels il ne s'est pas livré, en butte à la vengeance de toutes ses anciennes liaisons, il auroit esté sacrifié au premier choc. Les favoris qui sçavent très bien que tôt ou tard, si le roi vit, l'affaire de Russie leur sera reprochée, auroint jetté toute la faute sur lui, n'auroint cités que ses conseils, se seroient retranchés dans leur ignorance, et l'auroint rendu responsable, lui seul, du mal qu'ils ont préparé et peutêtre déjà rendu irrémédiable. Mr. d'Oosten l'a vu et n'a pas esté leur dupe; peutêtre s'en vangeront-ils sur lui. Ils en ont probablement le pouvoir, mais ils le renverseront aujourd'huy plus difficilement qu'ils ne l'auroint fait, s'il avoit donné dans leur panneau, et la démarche qu'il a faite de parler vray, comme elle lui fera tousjours honneur, sera aussi tousjours la base la plus solide de sa fortune. Il a par elle donné dans le goût du roi, il s'est prouvé ne pas estre un simple instrument des autres dont le roi suit, mais n'aime certainement pas toutes les mesures, et quand il seroit renversé, chose à laquelle tout homme qui n'est

pas Struensée lui-même doit s'attendre, sa disgrâce sera plus douce et son retour plus probable qu'il ne l'auroit jamais esté, s'il s'estoit conduit différemment.

Voilà pour ce qui le regarde, monsieur, et pour les affaires elles-mêmes, elles iront tout doucement. L'époque actuelle n'est ni difficile ni orageuse. Pourvu que Mr. d'Oosten ait le crédit assés ordinaire d'obtenir que l'on accorde à Mr. de Juel les dix mille écus, promis depuis longtemps en concurence avec les cours de Russie et de la Gr. Bret., tout sera dit, et le reste ira de soi-même, jusques au temps où il sera question d'excécuter le traitté avec la Russie.) Alors il s'agira de fondre la cloche, mais jusques là tout sera tranquille. La Russie ne dira mot, j'en suis sûr; en Suède il n'y a rien à faire que de laisser manoeuvrer Mr. de Juel, autant que cela se peut dans les intervalles d'une diette; la France déchirée en elle-même et sans ministre ou avec un nouveau ministre, ne s'occupera que peu de nous, et les autres cours nous oublient. Je ne crains donc point le renversement du système, mais je crains qu'il expirera de langueur. Les favoris ne le détruiront pas si tôt, mais ils arrêteront ce qu'il faut faire pour qu'il ait de la vie et de l'effet, et il ne faut pas penser à une alliance utile, lorsque l'on ne veut pas à son tour estre utile à son allié.

J'ay peutêtre déjà dit tout cela à V. E., et dans ce cas je la supplie de me pardonner des répétitions qu'il ne m'est pas bien aisé d'éviter, parlant souvent de la même chose, et raisonnant autant que je le puis tousjours sur les mêmes principes. Peutêtre aussi trouvera-t-elle des contradictions apparentes dans ma façon de voir et de penser, mais je me laverois bien de ce dernier reproche, si j'avois et lorsque j'auray l'honneur de lui parler. J'ay beaucoup pensé sur tout cela, et ma façon d'envisager les choses est déterminée.

Mr. de Rosenc[anz] a esté la dupe de ses amis, ou ils se sont trouvés trop foibles. Je le connois mal, ou il sera fort fâché d'avoir reparu à la cour pour estre le témoin des triomphes de ses ennemis, et de la faveur de gens dont au fonds de son coeur il ne fait aucun cas. Je ne doute pas cependant que tôt ou tard il ne rentre en place, cela ne peut guères lui manquer, si la vivacité de ses passions ne le tue pas. Quant aux autres changements faits dans l'intérieur, V. E. a bien raison de dire que l'on pourra un jour y porter remède, pour autant qu'ils concernent l'état, car le mal fait aux particuliers ne se répare pas.



Si les favoris osent parler au roi de choses fâcheuses, ils profiteront certainement de l'accident arrivé à S. M., mais je ne suis pas persuadé encore qu'ils voudront risquer de toucher certaines cordes.<sup>2)</sup> Qui est-ce qui sçait mieux que V. E. et moi qu'ils peuvent sans aucun risque bouleverser ce qui paroissoit le plus solide dans le royaume, mais je doute qu'ils soient aussi puissants dans les projets qui blessent les passions qu'ils le sont dans ceux qui les flattent. Ce n'est pas qu'en employant des moyens violents, ils ne soient sûrs de l'emporter; mais ils balanceront, je crois, tant qu'ils ne verront pas le danger pressant, à s'exposer à un déplaisir secret et à des soupçons dont ils pourroient devenir les victimes, dans un de ces moments que toute l'astuce humaine ne sçauroit prévenir tousjours. . . .

Holek est icy.<sup>3)</sup> Nous nous voyons peu, car il se divertit beaucoup, et moi, je me divertis peu. Il a payé des dettes, je souhaite qu'il n'en contracte pas de nouvelles.

Le c. de Dernath a esté icy pendant 2 ou 3 jours.<sup>4)</sup> Il est venu me voir, mais nous n'avons parlé que très peu de son voyage de Copph. et point du tout de son canal.

J'ay esté très inquiet de la pauvre Mad. de Bielcke qui a esté mortellement mal d'un crachement de sang et d'une espèce de pleurésie. Elle est un peu mieux, et je commence à espérer qu'elle en appellera encore pour cette fois.

J'apprends dans ce moment que Mr. de Saldern va ambassadr en Pologne. C'est un grand coup pour lui et pour la républ. Je m'en réjouis pour mes amis Czartorisky qui, j'espère, vont estre sauvés, mais son départ me jette d'ailleurs dans un très grand embarras que V. E. sentira bien.<sup>5)</sup> . . .

1658.

Hamburg, 22 Februar 1771.

J'ay prévu juste, lorsque j'ay dit à Votre Excellence dans la dernière de mes lettres, que je croyois devoir m'attendre à des nouveaux chagrins. Mrs. de la commission d'Alger m'ont écrit une lettre nouvelle par laquelle ils prétendent me prouver que j'avois formé le plan de l'expédition, et me communiquent quelques morceaux des réponses de Mr. le c. de Laurwigen.<sup>1)</sup> Je me suis occupé hier et avanthier à ma réplique, ouvrage facile mais odieux, et je la fais mettre au net, sans avoir cependant envie de la leur envoyer avant

vendredy prochain. Après cette nouvelle attaque, je ne doute plus qu'on ne veuille m'ôter ma pension, et y ajouter l'amertume de me l'ôter comme par punition, affront qui n'a encore été fait à personne. Dieu m'humilie, Monsieur, je l'implore pour qu'il me donne la force de soutenir ces douleurs avec la soumission que je lui dois.

J'enverray ces deux pièces à V. E. peu après que j'auray fait partir ma réponse pour Copph., et j'y ajouteray un second exemplaire que je la prieray de faire passer à Mr. de Schack. Autant que, par des raisons que j'ay forcé mon coeur de goûter, j'ay gardé jusques icy le secret de la persécution que l'on me fait, autant je croiray me devoir d'en instruire désormais mes amis et ceux dont l'approbation m'est chère. Le public qui aime les humiliations de ceux auxquels il a peutêtre porté envie autresfois, et qui est toujours porté à flatter les gens au pouvoir et à censurer ceux qui n'y sont plus, applaudira peutêtre, et en grande partie sans doute, au jugement qui sera prononcé, et c'est une peine à laquelle je me prépare, mais j'espère que le petit nombre de juges plus équitables décidera plus équitablement, et trouvera qu'aux yeux des hommes je n'ay pas mérité un sort pareil, et une telle récompense de mes travaux. . . .

V. E. sçaura la disgrâce de Warnstedt, et elle remarquera combien, de jour en jour, ces disgrâces deviennent plus dures.<sup>2)</sup> Qu'il lui plaise se les rappeler toutes et en observer la gradation. Faire un chambellan et premier écuyer, honoré d'une faveur intime, second lieutenant, et l'obliger à accepter cette place le jour même qu'il avoit encore tenu compagnie au roi dans le bain! Quelle idée et quelle rigueur! Et que ceux qui donnent des conseils pareils sont imprudents. Quel sera un jour leur sort!

La réconciliation opérée par Str. entre G[æhler] et R[anzau] n'est que fort superficielle; le dernier, fortifié par Falckensk., Sames et Köller, pousse sa pointe, et il paroît avoir gagné sur l'esprit de Str. et l'avoir rendu plus froid sur le compte de G. Les marques en paroissent déjà dans le public. On va rechercher l'oconomie dans le militaire et on y trouvera des causes ou des prétextes pour inquietter ce même homme qui s'applique à affliger les autres. Peutêtre se defendra-t-il encore cette fois, mais l'attaque une fois formée, il n'échappera pas tousjours.

On croit remarquer que le roi dépérit de plus en plus, et cependant il n'est question que de plaisirs et de réjouissements. . . .

Les baillifs doivent perdre tous leurs revenants bons que l'on veut leur bonifier jusques à un certain point par des gages fixes.<sup>3)</sup> Il faut peu connoître les hommes pour croire ce projet bon et salulaire.

Le bon v. Qualen le papa avoit cru avoir le cordon bleu au jour de naissance, en conséquence d'une phrase honnête qui se trouvoit dans le billet, acte de sa démission.<sup>4)</sup> Preuve qu'il ne connoît pas les hommes non plus.

Je plains le pauvre Schmettow qui déraisonne tous les jours davantage, et auquel tous ses travaux contre la religion ne rendent aucun service. . . .

1659.

Hamburg, 1. Marts 1771.

. . . Les 2 postes qui nous sont venues hier de Coppenhague, continuent de parler d'un éclat prochain entre les favoris, et d'annoncer que le c. Ranzau avoit réussi à détacher Struensée de Gähler, et que par conséquent la perte de ce dernier estoit résolue, et qu'il seroit renvoyé avec 1500 écus de pension, mais on m'avertit à la fin de la lettre que l'affaire paroissoit raccomodée encore pour cette fois. Mais on doute cependant que ces raccomodements plâtrés puissent aller loin, et on croit prévoir que Gähler succombera, après quoi rien n'arresteroit plus la fougue de Ranzau et la dureté impitoyable de Struensée. Ce dernier joue tranquillement le rôle de premier ministre favori; son audience est tous les jours de midy jusques à 1 heure, et elle est très suivie et très courue. Tout plie devant lui.

On ne parle point de la grossesse de la reine, mais on en écrit tout uniment, ce qui me fait croire que les favoris sont sûrs de lever l'obstacle qui s'oppose encore à sa publication. . . .

On a appellé le pauvre jeune Berregaard par une estaffette à la cour.<sup>1)</sup> Quand il est arrivé, on lui a signifié qu'il estoit élevé au même sublime grade de second lieutenant, et tout ce que Brand a pu obtenir pour lui, c'est qu'il fut placé dans les dragons d'Eichstett qui ont leurs quartiers en Seelande.

Brand a déjà chancellé plus d'une fois, et l'on m'assure qu'Oosten est si dégoûté qu'il ne demande plus lui-même que sa retraite.

Sch. passe sa vie dans l'amertume, mais tient une contenance singulière.<sup>2)</sup> Il persiste à ne me donner aucun signe de vie.

V. E. sçait qu'il paroît des écrits calomnieux de tout côté. On dit qu'après avoir obtenu ce but, on va un peu réfréner cette licence.

La banqueroute gen<sup>le</sup> vis à vis des étrangers, la permission de faire entrer toutes les fabriques et marchandises étrangères, forment les projets favoris de Mrs. de R[anzau] et Str. . . .

On m'assure que ce sera Mr. de Raabe qui ira à Stockholm.<sup>3)</sup> Je crains fort pour la famille de Moltke. La haine du c. de Ranzau s'est réveillée contre elle. Ah, dans quels temps vivons-nous! . . .

#### 1660. FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Altenhof, 4. Marts 1771.

Je commence à regarder avec assez de résignation ce qui se fait à Copenhague. L'administration est si mauvaise dans toutes les parties, et les hommes qui la partagent entre eux sont tous si corrompus et si méchans, que les calculs du citoyen s'y perdent, que toutes les ressources manquent et qu'il ne nous en restent plus que celles que la Providence voudra opérer. Depuis longtems on nous annonce tantôt la chute de Rantz. tantôt celle de Gähl. comme prochaine. Mais qu'importe à l'état et aux gens de bien que l'un ou l'autre est mis hors de combat, si le chef se maintient et si son crédit gagne plus de solidité. . . .

#### Nr. 1661—1662.

#### FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1661.

Hamburg, 8. Marts 1771.

J'ay l'honneur de présenter à Votre Excellence la seconde lettre ou le second mémoire que j'ay reçu des Mrs. de la commission d'Alger, et ma réponse.<sup>1)</sup> Je souhaite passionément qu'elle en soit contente.

Personne n'est plus convaincu que moi que l'on ne sçauroit estre juge dans sa propre cause, aussi je n'aspire pas à l'estre dans celle-cy, mais je crois pouvoir dire à V. E., comme à mon cher et respectable ami, qu'après y avoir pensé et repensé cent fois, après l'examen le plus sévère, je ne vois de sujet de reproche quelconque, et que quand j'aurois à agir une seconde fois dans cette

affaire, je ne pense pas que je pourrais faire autrement que je n'ay fait. Ce sera une grande consolation pour moi, si mes amis en jugent de même, et il me sera plus facile alors de soutenir les maux que me procureront peutêtre mes ennemis.

J'ay cependant une obligation à ces derniers que je ne dois pas dissimuler, c'est celle de m'avoir communiqué la copie de mon rapport du 6 nov. 1769. J'avois oublié cette pièce, au moins ma mémoire, d'ailleurs assés fidèle, ne me la rappelloit pas assés exactement; les réponses les plus aisées deviennent difficiles et embarrassantes, lorsqu'on ne sçait pas avec précision ce qui est à expliquer. Mes persécuteurs prononceront à présent tel arrêt qu'ils voudront, j'auray tousjours eu la satisfaction d'éclaircir, au moins aux yeux de la postérité, la régularité de ma conduite. . . .

Le c. de Ranzau joue un jeu qui tôt ou tard lui cassera le col. Soit prévention et aveuglement, soit méchanceté, il trahit le roi et l'état, et il en sera infailliblement la victime un jour, mais il pourra faire préalablement un tort irréparable à sa patrie.

V. E. voit que je n'ay esté que trop bien informé, lorsque je lui ay dit que l'on en vouloit de nouveau à Mr. le c. de Moltke et à sa famille. C'est une haine affreuse que celle de ces coupables favoris. Je crains qu'on ne s'arrestera pas là encore, et je tremble quelquesfois pour Bregendwedt.<sup>2)</sup> La fable ridicule des 21 ou 17 millions s'est renouvelée. Dans d'autres temps il suffiroit d'en rire, aujourd'huy il est juste que l'on en pleure. . . .

1662.

Hamburg, 17. Mars 1771.

. . . J'ay esté jusques au mecredy après dîner à Slesvic, où le pr. et la pr. de Hesse m'ont reçu avec leurs bontés ordinaires. La princesse est sur le point d'accoucher. Mr. de Warnstedt a souppé avec nous.<sup>1)</sup> Peutêtre a-t-il esté un peu embarrassé de me revoir, mais à cela près, ce dont d'autres se sont mieux apperçu que moi, il paroissoit plus content que je ne l'avois jamais vu. On le traite bien à Slesvic. Tout le monde y est dans les allarmes du changement dans l'Ober Ger. que l'on annonce, et il me semble qu'à l'exception de quelques-unş qui espèrent y gagner, la consternation se répand de plus en plus dans le pays.<sup>2)</sup> . . .

## 1663. FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Altenhof, 17. Marts 1771.

Nous avons eu à la fin dans ce canton-ci deux postes de Copenhague par lesquelles nous aprenons que la fermentation y est toujours fort grande et que la désunion entre R[anzau] et G[ähler] est plus grande que jamais, que tout est à craindre, qu'Oosten ne succombe et que notre système politique ne soit renversé. Par les mêmes principes sur lesquels une certaine brochure établit qu'un souverain n'est pas obligé de payer les dettes de son prédécesseur,<sup>1)</sup> il est question, m'écrivit on, de révoquer l'aliénation des domaines, et sur la demande de Me. la pr. Louise de lui permettre de changer le nom de la terrellette que le roi lui a donnée, S. M. a ordonné à sa chambre d'aviser sur le fait de cette donation, d'examiner si S. M. avoit été en droit de disposer de cette terre et d'en faire son rapport.<sup>2)</sup> Quand même des projets aussi injustes que ridicules ne s'exécuteroient jamais, le seul soupçon que l'on en conçoit et bien plus encore l'effronterie que l'on a de les débiter, de les indiquer et de les justifier publiquement, ont de quoi perdre le crédit de la couronne pour jamais, ruiner les fortunes d'un très grand nombre de particuliers et allarmer tous les citoyens. . . .

Le coeur me saigne, V. E. peut en être bien persuadée, toutes les fois que je pense à son sort, et je vis heureusement avec des gens devant lesquels je puis en faire ma confession, mais tel est malheureusement l'esprit du siècle, que le despotisme gagne par tout. Que n'arrive-t-il pas en France? Les maux qui en résultent en feront le remède, et les disgrâces actuelles de V. E. ne peuvent, quelque chose qui arrive, que rehausser l'éclat de son mérite. Ce n'est pas le cercle étroit de ses envieux et de quelques enragés, qui en imposera à l'Europe, qui sera son juge; personne ne se trompera sur la frivolité des reproches qu'on lui fait sur une expédition contre Alger manquée, tout homme sensé y reconnoitra cet esprit de persécution que des vils courtisans mettent en usage pour se mettre à la place d'un homme de mérite. . . .

A propos du curateur de Me. de Schmettou, je donnerois ma voix au sr. Niemann qui, sans être de naissance, jouit de la plus haute considération et dont le métier de jureconsulte et le caractère de fermeté en imposeront plutôt au ct. Schmettou que ne feront les deux qu'elle propose, dont l'un, Sperling, ne peut bonnement lui rendre d'autre service que de signer son nom à côté du

sien et qui ne connoît pas la plus petite chose en affaires, et l'autre, Rumohr, qui ne bouche [ɔ: bouge] qu'avec la plus grande peine de sa terre et qui à la moindre difficulté ne cherche qu'à se retirer d'une affaire.<sup>3)</sup> Il y a le b. Brockdorff, bien plus entendu que le premier et même assez, plus actif que le second et qui ne craint pas le tracas des affaires.

### Nr. 1664—1668.

#### FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1664.

Hamburg, 19. Marts 1771.

... Cette recherche des domaines et la question faite à Mad. la pr. Louise, ou plustôt à la chambre des finances relativement à la petite terre qui lui a esté donnée, ont esté les sources de l'inquiétude que j'ay marqué il y a quelque temps à V. E. au sujet du c. de Moltke et de sa terre de Bregendwedt.<sup>1)</sup> Il est vray que cette dernière n'a jamais esté domaine, et qu'ainsi ses recherches ne seroient pas de droit applicables à elle, mais que ne doit-on pas craindre, lorsqu'on a des ennemis implacables, et que ces ennemis peuvent tout ce qu'ils veulent. Je veux cependant espérer que j'en seray pour mes allarmes, et qu'il n'en sera pas question.

Il me tarde de voir arriver la saison où je pourray rendre mes hommages à V. E. et à madame la c. à Emkendorff, et y raisonner avec elle sur les affaires de Russie, dont je vois que nous n'envisageons pas de même la situation et la marche. Je ne me flatte pas plus de ses effets que le fait V. E., mais quelqu'ils soyent, je crois qu'il faut marcher la droite route et ne point s'attendre à ce qui n'est guères possible. Je m'explique mal, mais V. E. m'entend. Oublier le passé est un grand mot, et à certains égards c'est tout dire, mais on ne peut pas oublier le passé, lorsqu'il continue d'estre le présent. Mon âme souffre beaucoup à tout cela, et il faut peu connoitre le coeur humain pour se promettre de lui qu'il soit insensible à l'anéantissement de ce qui l'a occupé pendant si longtemps. V. E. le sçait mieux qu'un autre, elle qui a l'âme si généreuse et qui a eu tant de part à ces travaux. Je fais cependant ce que je puis pour parvenir à l'indifférence, mais je fais moins de progrès que je ne me flattois d'en faire, et j'en ay honte. J'implore le secours d'en haut qui seul peut me faire sentir combien toutes les choses de ce monde sont frivoles et peu dignes

de nos regrets, particulièrement à mon âge. J'attends tout de ce secours.

Il est vray que des adulateurs font revivre en Dannem. et en France l'esprit du despotisme, mais l'esprit du siècle réclame contre. Jamais les hommes laissés à eux-mêmes n'y ont esté moins enclins. . . .

1665.

Hamburg, 24. Marts 1771.

Je destine cette lettre à un objet qui n'est pas entièrement indifférent à Votre Excellence, et je la supplie de lui accorder quelque attention.

Je crois entrevoir de la part de la ville de Hamburg quelque vellété à acquérir nos droits sur la Peute.<sup>1)</sup> Je dis quelque vellété, car je ne lui suppose pas une volonté bien décidée et encore moins un désir pressant. Il s'agit de déterminer si nous voulons vendre ces droits et puis, dans ce cas, à quel prix? Je crois déjà sçavoir sur la première de ces questions les intentions de V. E., et il ne me reste que de les apprendre sur la dernière.

Pour la mettre en état de prendre sa résolution, il faut que je lui rappelle que la Peute rend par an à ses possesseurs 8700 marcs, mais qu'elle est exposée aux inondations de l'Elbe, et qu'il y a encore 3 mâles dans la famille de Holze, l'un est général au service de l'impératrice reine et commandant de Vienne, il a 50 [ans] au moins et ne perpétuera plus sa race, le second est chanoine de Hamburg et peut avoir 47 ans, il n'est pas marié; le troisième est plus jeune que lui de 2 ou 3 ans, et secrétaire du chapitre; il a une femme qui accouche souvent, mais qui n'a fait jusques icy que des filles. Voilà l'état et la situation de l'affaire. Il est possible que le chanoine se marie et ait des enfants, il est possible que Mad. la secrétaire mette un garçon au monde, mais ce mariage et ces garçons n'existent pas encore et n'arriveront peutêtre jamais.

Il est naturel que cette incertitude des évènements et l'éloignement du temps de l'extinction de la famille des possesseurs actuels, nous engagent à tirer un avantage sûr et présent d'une succession douteuse et reculée, et que ces considérations influent sur le prix que nous croirons pouvoir mettre à nos droits ou à nos espérances. Je voudrais bien cependant qu'elles n'y influassent pas trop.

Je vais exposer mes idées à cet égard à V. E. et les soumettre à sa correction.



1) Mon premier principe est de fixer le prix de la Peute à raison de 4 p. c. 8700 marcs feroient par conséq. 217500 marcs. On pourra nous objecter que l'on ne vend pas si cher des terres exposées aux inondations et soumises à mille dépenses. Cela est vray, mais je crois néanmoins assés équitable de demander 200<sup>m</sup>. Permis à eux de nous offrir moins.

2) Je voudrois partager cette somme en 3 parties, et proposer qu'en vendant actuellement tous nos droits sur la dite isle, on nous en payât d'abord un tiers, sçavoir 66666 marcs, que le second tiers de pareille somme seroit remis à la ville en faveur du payement avoué de la première somme et tourneroit ainsi en entier en faveur de l'acheteur, et que le troisième tiers restant seroit payé à nous ou à nos heritiers le cas de la succession échéant. Mais comme le hazard du premier acquit pourroit paroître trop grand, il me semble juste,

3) de laisser à la ville le pouvoir de révoquer au cas qu'il naquit quelque mâle à la famille de Holze, le traité, de manière que nous ou nos héritiers après nous serions obligés de lui rendre, quoique sans intérêts, le premier tiers que nous aurions touché, bien entendu que nous rentrerions aussi alors dans tous nos droits, et que le traité actuel seroit censé comme non avenu.

Telle est mon opinion et ce que je proposerois, si j'avois seul l'expectance sur la Peute; V. E. en décidera, et me fera la grâce de me dire ce qu'elle en pense et en détermine. Elle voudra bien aussi me faire sçavoir à qui, au cas que la négociation s'entame, elle donnera son plein pouvoir. . . .

Paa dette Brev er der intet Svar fra D. R. bevaret.

1666.

Hamburg. 2. April 1771.

. . . V. E. a trouvé que ma lettre du 19 estoit triste. Je conviens qu'elle l'estoit, et je sens que malgré tout ce que je me dis pour surmonter des chagrins et des déplaisirs qui depuis près d'une année se suivent quasi sans interruption pour m'affliger, et malgré tout ce que je fais pour m'habituer à un genre de vie différent de celui que j'ay mené pendt tant d'années, le sérieux prend sur moi. Espérant tout de la miséricorde divine, entièrement résigné et soumis à ses volontés, obligé d'avouer que je mérite de sa part des châtimens mille fois plus rudes que ceux qu'elle m'envoie, je me flatte qu'elle ne me délaissera pas, je me flatte qu'elle ne permettra pas que je sois abattu, et que le calme et la fermeté

m'abandonnent, mais, je ne sçaurois me le dissimuler, des chagrins si suivis, si souvent redoublés, qu'aucun plaisir, qu'aucun agrément n'interrompt, et qui entraînent des embarras domestiques journellement répétés, ne peuvent estre sans effet, et il faut bien que mon humeur et ma santé s'en ressentent. Dieu, arbitre suprême de toutes choses, sans la volonté duquel pas un passereau ne tombe à terre, tournera tout à mon bonheur réel. Je me le dis sans cesse, et plutôt au ciel que j'oubliais[se] tout pour ne penser qu'à cette vérité.

Ce n'est qu'à V. E. que j'ouvre ainsi l'état de mon âme, et ce n'est qu'à un ami aussi sûr et aussi respectable que je consens à me dévoiler. Le public ne sera témoin, je l'espère en Dieu, que d'une contenance sérieuse, mais douce, uniforme et tranquille. . .

Enfin donc les changements annoncés depuis longtemps sont faits, et l'édifice de la grandeur de l'unique ministre que nous ayons est achevé.<sup>1)</sup> Il est désormais manifeste aux yeux des moins clairvoyants, que tout le système roule sur deux points, l'un qu'il n'y ait de ministre qu'un seul qui n'en porte pas encore le nom, mais qui réunisse tous les pouvoirs, et l'autre que la noblesse soit éloignée de la cour et des charges. Il n'y a plus qu'un seul gentilhomme dans un emploi de quelque conséquence, le bar. de Juel-Wind, aussi dit-on qu'il va estre renvoyé. et si Oosten y est encore, il ne le doit certainement qu'à un concours de circonstances qui ne permettent pas qu'on l'éloigne avant qu'on ait entièrement gagné la Russie ou absolument rompu avec elle. . .

Je me crois obligé en conscience de dire à V. E. que je tiens Schumacher entièrement innocent et intact; on l'a mieux traité que les autres parce qu'il n'est ni gentilhomme ni étranger.<sup>2)</sup> . .

1667.

Hamburg, 9. April 1771.

. . . Le roi a donc pris son party sur les affaires de Suède et a décidé immuablement d'abandonner les affaires de Suède et de ne point suivre les maximes que l'on me fait l'honneur d'appeller les miennes.<sup>1)</sup> La résolution est forte et aura des suites considérables, et elle est d'une si grande importance que je me persuade de plus en plus que ce n'est pas l'ouvrage du c. de Ranzau seul, mais que c'est une personne plus qualifiée qui a eu le courage d'y déterminer le roi. Après ce premier pas, ceux qui en sont les auteurs ne doivent plus s'arrester, si ils entendent leur métier, mais je crois m'appercevoir qu'ils n'en voyent pas encore toute la conséquence,

non plus que celle du choix du nouveau ministre nommé pour la Suède. Il ne pouvoit guères estre moins réfléchi ni moins judicieux. L'évènement le prouvera.

Je plains beaucoup Oosten; conduire les affaires sur des principes que l'on croit mauvais, c'est un tourment auquel il est difficile qu'un ministre résiste, et laisser à la tête des affaires un homme dont on désapprouve et rejette le système, est contre toutes les règles; je ne vois donc pas comment Mr. d'Oosten voudra ni pourra rester en place. Si cependant il s'y soutient, ce sera un de ces évènements extraordinaires qui n'arrivent qu'aujourd'huy. . . .

V. E. m'ordonne de lui dire, si je crois que l'affaire du Holstein puisse estre sauvée en suivant le plan actuellement adopté. Non certainement, et je n'ay jamais cru qu'elle pourroit avoir du succès, tant que certains gens la menoient, mais il s'agit de la durée de ce plan, et jamais résolution n'est plus près d'estre révoquée que lorsqu'elle a esté déclarée. On verra tout cecy avec sens froid à Petersh., on le reprochera, mais je ne crois pas que l'on en fasse un certain bruit; on se contentera de le noter, et lorsqu'on voudra que l'impératrice nous fasse plaisir, elle s'en souviendra. Je crois que V. E. entend tout ce que je veux dire par ces mots, je les rendray plus intelligibles lorsque j'auray la consolation de lui faire ma cour.

Le c. de Moltke me fait une peine extrême, et je ne puis que pleurer sur son sort, attaqué comme il l'est sur ses vieux jours par tant d'afflictions.<sup>2)</sup> Ses enfants, tous disgraciés, vont le remplir de de douleur. Il tient cependant une contenance admirable. Cet homme a bien du grand. Mon beau frère est aussi bien à plaindre, je me flatte cepend<sup>t</sup> que ses affaires ne sont pas dérangées au point que V. E. paroît le croire. Il n'a ni bâti ni joué, que je sçache, et toujours eu des emplois qui l'ont préservé de certains excès de dépense. Sa situation actuelle n'en sera pas moins très mauvaise, et je ne comprends pas où il a pu s'attirer une si cruelle haine que l'est sans doute celle qui lui a attiré un traitement d'une dureté inouïe avant le 8 déc. 1770. . . .

Har modtaget D. R.s Brev af 4. April.

Non, je n'ay aucune notion d'une mésintelligence entre mon beau frère et sa femme.<sup>3)</sup> Ce seroit, comme V. E. le dit, le comble du malheur. Nous n'en sçavons rien du tout dans la famille. . . .

1668.

Hamburg, 16. April 1771.

... Je pense comme elle au sujet du magistrat.<sup>1)</sup> Ce corps s'estoit livré à des abus et pouvoit mériter d'estre corrigé, mais de le casser et de mettre tant de gens à la besace, c'est une mesure d'une violence dont nous n'avons point vu la pareille en Dannemare depuis l'année 1660 jusques à la fin de 1770. Je fais bien des réflexions sur les difficultés et les contradictions auxquelles toutes les démarches du ministère estoient assujetties autresfois, et sur les facilités que les régents d'aujourd'huy trouvent à faire tout ce qu'ils veulent. Le Dannemare n'est plus le même pays.

Je ne sçais ce que je dois croire du crédit du c. de Ranzau; je sçais bien qu'il n'en a point lui-même, et qu'il est entièrement et totalement soumis à la reine et à Struensée, mais j'ay de la peine à croire qu'il soit encore si près de sa chute. Depuis que j'ay vu les établissements des 2 chancelleries, je commence à croire que Struensée a un plan encore plus étendu que je ne le soupçonnois d'abord. J'imagine que, se voyant à portée d'estre instruit et secondé par des gens de mérite et de sçavoir mais de médiocre condition, qu'il a placé dans les départements, il se défera peu à peu de ceux qui, ayant esté fort au-dessus de lui autresfois, ne sçauroient estre aussi souples ni aussi soumis, malgré toute leur envie de l'estre, que des personnes qui en effet ne l'ont quasi jamais connu que comme leur supérieur. Je ne serois donc pas surpris s'il renvoyoit un beau jour Mrs. de Gähler et de Ranzau l'un et l'autre, mais je ne pense pas que ce soit encore de si tôt, et je me défie fort de ces bruits de la décadence du dernier, lorsque je vois que ses créatures et ses conseils l'emportent encore dans les affaires de la plus grande conséquence.

Voilà Warnstedt arrivé; si, comme on le dit, son établissement sera à Eckernförde, V. E. aura occasion d'apprendre bien des choses de lui, ou par elle même ou par Holck, qui sans doute va estre son ami intime.<sup>2)</sup> Il y a des particularités que personne ne peut sçavoir aussi bien que lui. . . .

V. E. croiroit-elle bien que c'est le c. Ranzau qui veut que le bar. Wedel soit à la tête des finances? Gähler s'y oppose, et opine pour que l'on rappelle Mr. de Thott. Si V. E. n'est pas informée de ces faits, elle en rira, mais je la prie de croire qu'ils n'en sont pas moins vrais.<sup>3)</sup>

Je suis désolé de ce que V. E. m'apprend du dérangement des affaires de mon beau frère.<sup>4)</sup> . . . Om Svigermoderen, Fru v. Buchwalds uvillige Holdning (jfr. Nr. 808 f., I. Bd. S. 715 f.).

## 1669. FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Altenhof, 24. April 1771.

Rempli d'indignation des procédés de Me. de Buchv. j'entre dans toutes les peines de V. Excell., et je suis vivement touché du surcroît de chagrin qu'on lui donne. Le cas est inouï, il ne seroit tombé en esprit à personne d'en supposer la possibilité. Hélas! V. E. voudroit par sa façon noble et généreuse en faire ignorer l'indignité au public; elle n'y réussira pas, toute la province en est si bien informée que Mr. et Me. von Thienen nous en ont parlé l'autre jour à Oosterrade, pendant que, n'ayant pas encore reçu la lettre de V. Excell., j'ai soutenu que cela ne pouvoit pas être. Nous brûlons d'impatience dans ce canton-ci, je dis nous, car la petite tante d'Oosterrade<sup>1)</sup> est bien dans les mêmes sentimens, de recevoir V. E. ici à Altenh., car avant la fin de mai je ne pourrai m'établir à Emk., et de lui faire voir, et à Me. son épouse, des visages dans lesquelles ils liront que les disgrâces nous les auroient rendu encore plus chers et plus respectables, si la bonne ou mauvaise fortune avoit pu influencer sur nos sentimens pour elle. Je commanderai une compagnie de rossignols pour célébrer par son concert la satisfaction que nous aurons de les voir chez nous. Je la supplie de me prévenir quelque tems auparavant, afin de pouvoir régler là-dessus les courses que je fais pour prendre connoissance de mes affaires et pour former mon établissement à demeure. Le tracas de cela est beaucoup plus grand qu'on ne pense; avec deux maisons comme celles que j'ai, et un mobilier suffisant pour y passer quatre ou cinq mois, on ne trouve pas encore tout de suite à placer une famille aussi nombreuse que la mienne. Le détail de tout ce que cela demande est immense. . . .

## 1670. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Hamburg, 30. April 1771.

. . . Voilà la poste arrivée qui m'annonce la mort imprévue de mon pauvre beau frère.<sup>1)</sup> J'en suis très frappé. Ce pauvre jeune homme, noyé de douleurs depuis plusieurs mois et puis enlevé du monde lorsqu'il s'y attendoit le moins. C'estoit un bon garçon, dont

j'ay toujours eu sujet de me louer et que j'ay toujours aimé. Le malheur n'est peutêtre pas fort grand pour les intérêts pécuniaires de la famille et surtout de la veuve et du fils, mais c'est payer cher un peu plus d'aisance et de tranquillité.

Que de coups pour le pauvre père! Il m'a écrit. Je l'admire au milieu de tant d'infortunes. Dieu veuille le conserver pour l'amour de lui-même surtout, et puis aussi pour l'amour de la famille qui a grand besoin de lui.

### Nr. 1671—1672.

#### FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1671.

Udateret. [Altenhof. omtr. 2. Maj 1771].

. . . J'ai être [ɔ: été] cruellement frappé et saisi de la nouvelle de la mort de Fritz Moltke. Il est mort d'une fièvre de bile. Plusieurs chagrins réunis l'ont tué. Il part samedi de Copenh., se porte mal en chemin et meurt jeudi. Quelles réflexions cette mort ne peut-elle pas faire faire! On n'entend plus que mort subite et des cris de désolation. . . .

Brevet er udateret, men paa Datoens Plads er tilføjet med Bernstorffs Haand: 2. Maj 1771.

1672.

Altenhof, 2. Juni 1771.

Je suis fort aise de savoir par la lettre de V. Exc. du 30 de mai qu'elle ne se trouve pas trop mal à Grabou et que la première entrevue avec Me. sa belle-mère s'y est passée comme elle me le dit. Je l'admire, et je vois en cela ce qu'une piété éclairée peut obtenir de l'homme. Je lui avouerai que j'ai toujours craint cette première entrevue et que j'en ai souvent parlé avec feu notre amie<sup>1)</sup>, non pas que nous ayons prévu des emportemens, des vivacités ou des querelles; nous connoissons l'un et l'autre assez V. Exc. pour savoir qu'elle sauroit les éviter, mais nous avons craint les effets que produiroit la première apparition d'une belle-mère qui s'est rendue si coupable vis à vis d'elle, sur un coeur aussi sensible que celui de V. Exc.

Ce que j'ai eu l'honneur de mander dans une de mes précédentes sur la curatèle de Mr. von Thienen étoit fondé sur une réponse qu'il m'avoit faite par lettre, à la nouvelle que je lui avois mandée

(à l'instante réquisition de feu notre amie qui, très occupée et inquiète de cette nouvelle, exigea de moi la dernière fois que je la vis, de savoir de lui, si elle étoit vraie), qu'il seroit tuteur de Me. Fritz Moltke.<sup>2</sup>)

Il est venu ici l'autre jour pour concerter avec moi les mesures à prendre dans la maison mortuaire, et m'a dit confidement, que depuis sa dernière lettre il avoit reçu la lettre du monde la plus obligeante de Me. de Moltke pour lui demander d'être son curateur, qu'il ne sentoit que trop d'où partoît cette démarche et à quoi on vouloit la faire aboutir, qu'il savoit malheureusement tout, mais qu'en prenant des mesures (je compris en écrivant à Ch. Pl.) il avoit répondu en termes honnêtes à madame pour lui faire entendre qu'elle n'auroit pas besoin de lui, et cela dans l'opinion que V. E., ignorant ce qui s'étoit passé, s'intéressoit beaucoup à cette belle-soeur, et qu'elle lui trouveroit mauvais, s'il la refusoit rondement. Lui et elle me tirèrent à part pour me tout dire et me témoignèrent singulièrement être mécontents et au désespoir des desseins réciproques du cavalier et de la veuve. Ma franchise naturelle ne leur a donc rien caché de tout ce que je savois de la conduite et des desseins de l'un et de l'autre, je leur ai fait sentir la honte de la conduite que l'on a tenue et celle d'un mariage subséquent, j'ai conjuré mari et femme de ne pas tramer dans les menées qui devoient y conduire, et j'ai assuré que V. E. n'étoit dans aucune intelligence sur ces faits avec Me. sa belle-soeur, qu'elle ne pourroit qu'abhorrer et tout ce qui s'étoit fait et tout ce que l'on se proposoit encore de faire, et que je garantissois par conséquent qu'elle ne trouveroit pas mauvais que Mr. von Thienen s'excusea de se charger de la curatèle. Je ne crois pas en avoir trop dit, et il ne me semble pas que je pouvois répondre différemment à la confiance avec laquelle on me parloit. Je ménagerai certes avec l'attention la plus scrupuleuse tout ce qui peut regarder elle et sa façon de penser. . . .

1673. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Lüneburg, 5. Juni 1771.

. . . Mr. de Thienen a bien de la bonté de songer à moi à l'occasion de la curatèle qu'on lui propose. Je suis très sensible à cette attention, mais je suis bien éloigné de tout désir de le gêner. Ma bouche ne lui fera aucune reproche, si il la décline, et mon coeur

encore moins. Quoique j'ignore tout, mes sentiments, si jamais j'apprennois quelque-chose, ne sçauroient estre douteux. Mais — V. E. verra que l'affaire se fera, on pressera vivement d'une part, et on n'aura jamais la force de s'y opposer de l'autre. Je crois discerner tout cela très clairement, et devoir en avertir V. E. Tout le monde ne pense pas comme elle. Ce mot n'est dit qu'à V. E. et dans la confiance la plus intime.

Je viens de recevoir une lettre de Mr. le c. de Moltke<sup>1)</sup>, par laquelle j'apprends que ma belle-soeur a quitté la Seelande sans le voir. Elle n'a pas eu le courage de me l'avouer, et s'est au contraire expliquée comme si elle avoit esté à Bregendvedt immédiatement avant son départ. Je suis outré de ce trait de sa part. Qui est-ce qui a jamais moins mérité d'estre négligé par ses enfants que son beau-père, et quel moment pour ajouter à ses peines! J'en suis indigné, et ma femme l'est au moins autant que moi.

Voilà donc la chambre des finances renversée et renouvelée, la banque attaquée, et la comp. des Indes menacée.<sup>2)</sup> Que deviendrons-nous?

Occupé de ces tristes pensées, je m'achemine vers Celle, où je crains que pour me récompenser de mes peines, je ne trouveray que des sensations très différentes des miennes.<sup>3)</sup> J'ay déjà prévenu Mad. de Plessen qu'elle me feroit une grâce, si elle ne me parloit pas sur certains articles, mais je crains qu'elle ne me l'accorde pas. Je me prépare à des moments fâcheux dans l'amitié.

Je n'ay rien appris de Schim. depuis mon départ de Hambourg. Ce qui se passe me paroît prouver qu'il n'est point écouté du tout, ni son ami<sup>4)</sup> non plus, et que Ranzau l'emporte hautement. Je finis en gémissant.

### Nr. 1674—1680.

FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1674.

Wittemberg, 9. Juni 1771.

Ces momens de douleur et de sensibilité qui affectent V. Exc. ne me paroissent pas faits pour rendre visite à Me. de Plessen. Je crains beaucoup qu'elle ne les respecte pas assez et que son orgueil ne l'emporte sans qu'elle s'en doute elle même. J'en suis véritablement inquiet et en peine. Hélas! Je suis bien loin de croire l'affaire du mariage finie ou rompue. Me. de Moltke a glissé dans



sa lettre à Mr. von Thienen qu'il lui restent encore 150 <sup>m</sup> Rixsd., et le jeune homme le fait sonner fort haut. Mais les doutes que ces confidences m'ont inspirés naturellement ne m'ont pas empêché de répliquer avec vivacité: ne parlons pas d'argent, quand il s'agit d'honneur et de vertu; il ne sied ni à vous ni à moi de contrebalancer ceux-ci avec des trésors. J'en aurois trop dit, si je m'étois ingéré à donner un avis, mais ayant été consulté, je n'ai pas dû me permettre de tenir un langage différent.

Je ne savois pas que la banque étoit menacée. V. Exc. se rappellera que déjà l'automne dernier c'étoit le projet favori de Mr. Schimmelm. de faire une nouvelle association pour le commerce des Indes orientales, et que nos représentations réunis, je parle de Mr. Desmercières et du ct. Moltke, obtinrent de lui qu'il y renonça. Le projet est séduisant, il a du nouveau, ce dernier attrait n'auroit-il pas entraîné Schimmel.? . .

1675.

Wittenberg, 16. Juni 1771.

Je reviens de la triste course que j'ai fait à Lubeck, où je me suis laissé entretenir, par les gens qui m'ont logé, de la prochaine élection d'un surintendant, et des apparences que les voix se réuniroient pour notre Cramer.<sup>1)</sup> Cela m'a fait grand plaisir, car j'avoue à V. Excell. que j'ai peine à soutenir dans ma retraite la privation totale d'un ecclésiastique au quel on puisse, dans ces tems de malheurs, ouvrir son coeur avec confiance. C'est un ressource qui me manque absolument dans cette province et dont je sens tous les jours plus le besoin. . . .

1676.

Udateret. [Ca. 20. Juni 1771.]

Je suis fort aise de savoir que l'entrevue de V. Exc. avec Me. de Plessen s'est si bien passée, et je lui rends bien des grâces d'avoir voulu m'en instruire. J'ai beaucoup craint qu'elle ne respecteroit pas assez les playes de V. E., et maintenant je sai à quoi m'en tenir. quand, pour voir mes fils, j'irai à Celle. Je me propose toujours de faire ce voyage au mois d'octobr. prochain.

Je n'ai jamais nommé à Mr. et à Me. von Thienen ou touché de loin la moindre petite circonstance qui pût seulement leur faire soupçonner, que j'étois informé des menées de Mr. de Plessen, que lorsqu'ils m'ont tiré à part pour m'en parler et m'ont obligé, par des

ouvertures très confidentes de leur dire ce que j'en pensois. Mais voilà qui est fait aussi, je les ai vu depuis, il n'en a plus été question, et j'éviterai soigneusement de faire tomber la conversation sur une matière si délicate. Je les reverrai en peu de jours, la levée du scellé à Osterrade étant fixée au 28 du mois.<sup>1)</sup> . . .

1677.

Emkendorf, 26. Juni 1771.

. . . V. Excell. a bien raison de dire qu'on ne reçoit depuis quelque tems que des nouvelles tristes de ses amis. Par l'avantdernière poste j'appris la déroute de Mr. de Rosencrantz, par la dernière je reçois les lamentations du ct. Moltke sur les embarras que sa belle-fille lui suscite.<sup>1)</sup> V. E. sait que par une clause ordinaire des contrats de mariage en Holstein, une veuve est en droit de répéter la dot qu'elle a porté à son mari, et que le père d'un fils qui se marie, se charge ordinairement d'en répondre. Me. de Moltke dénonce donc brusquement à Mr. son beau-père les 40<sup>m</sup> écus qu'elle a portés en dot pour l'onze de déc. prochain. Le cas est cruel pour Mr. de Moltke. Il a fait de ces 40<sup>m</sup> écus des obligations ordinaires à feu son fils, qui les a aliéné et engagé, comme nous savons, à la banque. Il sera obligé de les payer et de payer une seconde fois la même somme à sa belle-fille. Elle n'est peut-être point à blâmer de vouloir sauver ce qu'elle peut, mais il me semble que le ct. Moltke auroit bien mérité de sa part la même attention que des gens qui veulent agir honnêtement se rendent, savoir de prévenir, lorsque surtout il s'agit d'une somme aussi forte, le débiteur assez lontems pour qu'il puisse se préparer au payement, et de ne point attendre le dernier moment du tems fixé pour faire la dénonce. Ce procédé affecte et embarrasse beaucoup le ct. Moltke. Il m'a chargé de voir, si par von Thienen je ne pourrai pas obtenir qu'on convienne de plusieurs termes de payement, ce que je tenterai demain, et de lui négocier de l'argent sur Noer, ce que je tâcherai de faire la semaine prochaine à la foire de Kiel.<sup>2)</sup> Mais la chose ne sera pas facile; quiconque a des sommes aussi fortes à placer, prend ses mesures de bien plus loin que d'ici à la foire prochaine. . . .

1678.

Kiel, 30. Juni 1771.

Le scellé a été levé avanthier à Oosterrade, et on y a trouvé un testament en due et bonne forme fait en 1759, par lequel la dé-

funte constitue héritiers universels moi, ma femme et, à notre défaut, nos fils, lègue à sa soeur la comtesse de Rantzou et, à son défaut, à ses fils, 25<sup>m</sup> écus et autant à sa soeur la comtesse de Scheel, reversible après sa mort et celle de son époux aux fils de la comtesse Rantzau.<sup>1)</sup> Je suis vivement touché des intentions de la défunte pour moi et pour ma famille, mais la perspective des embarras que cette succession me donnera, m'accable à un point que j'ai peine à m'armer d'assez de courage pour la regarder comme un bénéfice et pour ne craindre plutôt que les bonnes intentions de la testatrice ne tournent au détriment de ma famille et ne dérangent sa fortune. Il est clair qu'elle a voulu faire rentrer dans sa famille ce qu'elle en avoit reçu et laisser le bien de son époux à un parent à lui. Ces intentions étoient justes et équitables, en 1759 bonnes pour moi, sa terre n'étant chargée alors que de peu ou point de dettes. Aujourd'hui elle l'est, à vue de pays, de 70<sup>m</sup> écus qui, joints à 50<sup>m</sup> de legs, font la somme de 120<sup>m</sup> écus. Il est vrai que la terre vaut d'avantage, mais puis-je à mon âge, avec une famille si nombreuse, ayant déjà 100<sup>m</sup> écus de dettes et dans un temps aussi scabreux que celui où nous sommes, me charger encore de 120<sup>m</sup> écus de dettes? Puis-je espérer que dans ces tems-ci je trouverai un acheteur? Voilà mes peines et mes inquiétudes, je n'ai pas le tems de lui en dire d'avantage, mais je me soulage en les lui confiant.

Von Thienen se charge de la curatèle de Me. Moltke; elle est venue à Vensien, lui a remis ses papiers. On s'est excusé vis à vis de moi en disant qu'on ne pouvoit pas rebuter une femme de condition, qu'il y auroit de la conscience à ne pas se charger de conduire une femme qui ne demandoit pas mieux que de rentrer dans le bon chemin, que la prudence même exigeoit d'en agir de la sorte, qu'on espéroit, au moyen de cela, de gagner du tems et de parvenir à rompre des engagemens qu'on n'approuvoit pas. Il ne m'a pas été possible de convenir de ces raisons, mais j'ai eu assez de contenance pour ne pas les combattre. J'ai écouté tranquillement, et j'ai fait tomber le discours sur les procédés de Me. de Moltke vis à vis de son beau-père qui, comme je l'ai marqué dans ma précédente, m'a chargé d'en parler à von Thienen. Pour ceux-là, il les désapprouve hautement et blâme beaucoup ce que le sr. Miles a fait faire à Me. de Moltke.<sup>2)</sup> Il m'a promis qu'on s'arrangeroit pour les termes du remboursement de la dot.

Je suis bien curieux de voir, si Schimmelm. en retournant de Copenh. me passera sans me voir. . . .

1679.

Emkendorf, 7. J[uli 1771].

J'ai à remercier V. Excell. de la lettre qu'elle m'a fait la grâce de m'écrire du 3 de ce mois et qui vient de m'être rendue. Je suis revenu ici de la foire, malade et accablé des sollicitudes et embarras que me donnent les bonnes intentions de feu Me. de Reventlou. Depuis que j'ai eu l'honneur d'écrire à V. E., j'ai découvert 80 <sup>m</sup> écus de dettes qui, joints aux mémoires de plusieurs marchands, à la dépense des funérailles et des domestiques à congédier, formeront une somme totale de 90 <sup>m</sup> écus. Il est vrai que la terre est belle, et qu'il y en a peu dans ces provinces qui l'égalent en agrémens et en valeur intrinsèque, mais il est à savoir, si je trouverai un acheteur. Aussi ai-je pris le parti de n'être que le régisseur de la maison mortuaire, et de faire dépendre du prix auquel la terre pourra être vendue, le paiement des legs. J'aurois eu moins d'embarras et de peine, si la défunte avoit vécu, et sa société m'auroit rendu heureux, mais elle-même ne l'auroit pas été; je suis persuadé que le dépérissement de sa fortune a creusé sa fosse, et qu'il n'auroit falu que quelques peu d'années encore pour la ruiner entièrement. Les réflexions que fait V. Excell. sur la mort du pauvre Dehn sont fort tristes.<sup>1)</sup> Il est mort il y a huit jours. On attend son neveu de Brunsvic pour régler ses funérailles et pour ouvrir son testament. Sa mort me charge de l'entretien d'une maison qui ne m'est plus d'aucun usage et qui me coûtera deux ou trois cent écus par an. Il semble que j'ai eu raison de ne jamais aimer cette maison.<sup>2)</sup>

Mr. le ct. de Moltke ne peut sous aucun prétexte se refuser au remboursement de la dot de sa belle-fille, il s'y est engagé solennellement, mais il trouvera peut-être moyen de le reculer quelque tems. Du reste je ne mets plus en doute qu'elle ne parviendra à surprendre le consentement de Me. Plessen, de Mr. et de Me. von Thienen pour épouser Mr. de Plessen, qui les mène tous avec une habileté singulière. Elle a été à Vensien toute composée, ne leur a parlé que de vertu et de religion et de son dégoût pour le monde. si bien qu'on en a été touché et qu'on a cru devoir prendre fait et cause pour une personne dont cet air naturel de douceur, de vérité et d'innocence faisoit l'apologie la plus complete. Elle a témoigné

être très fâchée du peu d'intelligence entre V. E. et Me. sa mère, enfin elle s'est jetté entre les bras de Mr. et Me. von Thienen comme une personne délaissée de tout le monde qui ne demandoit pas mieux que de suivre leur directions. Je n'ai pu refuser d'écouter ce récit, mais V. E. peut être sûre que je n'y ai pas répondu une syllabe. . . .

V. E. sait la nouvelle forme du Oberger.<sup>3)</sup> Tout directoire cessera au mois d'août, après quoi sept bureaux, dont chacun aura son ressort et un conseiller, qui sera le rapporteur et comptable de ce qui s'y fait, à la tête, expédieront toutes les affaires et seront indépendans l'un de l'autre. Les épices des expéditions rentrent dans la caisse du roi, qui paye les conseillers de sa caisse, dont tous ont eu un bureau à l'exception de Schmieden, qui est mis dehors pour faire place à Steinmann dont il étoit l'ancien.

Datoen er delvis afrevet.

1680.

Emkendorf, 9. Juli 1771.

Je crois devoir prévenir V. Exc., au hasard même que ma lettre lui arive plus tard, qu'elle verra Schimmelm. dimanche prochain chez elle à Votersen. Ne m'ayant pas trouvé avanthier à Altenhoff, il est venu et arivé ici la nuit à une heure et reparti le lendemain après le diner. Il a prévenu les reproches que je ne comptois pas lui faire, mais qu'il sentoit aparament avoir mérités, en alléguant des faits qui l'avoient mis dans la nécessité de se conduire vis à vis de ses amis comme il l'avoit fait, et en faisant les protestations les plus fortes, qu'il pensoit à l'égard d'eux comme il avoit toujours fait et que rien ne le feroit changer. Il s'applaudit fort de n'avoir plus aucune relation pécuniaire avec la cour, de s'être libéré de tout et d'avoir trouvé moyen de se faire rembourser de tout. Il prévoit des changemens, mais il soutient que les choses ne dureront pas et que les maux qu'il appréhend produiront une refonte totale. J'avoue que son raisonnement ne m'a pas paru bien concluant et que j'y ai reconnu l'homme qui au bord du précipice croit encore que tout peut être sauvé. Il m'a paru du reste assez à son aise. V. E. en jugera par elle-même. Le ct. Moltke décline le remboursement de la dot, tant que la commission qui règle la succession de son fils ne l'y autorise pas ou n'y consent pas; il la refuse quant aux 12<sup>m</sup> écus que son fils a touché et mangé. Sur ce dernier article je ne le crois pas fondé.

## 1681. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Wotersen, 15. Juli 1771.

... Je suis très mécontent de la nouvelle forme de l'Obergericht, parce que je trouve les départements dans les tribunaux de justice très mal imaginés.!) On ne sçauroit empêcher avec trop de soin que les membres n'acquière chacun en particulier trop d'autorité, et ne se rendent assés maitres des causes qui leur sont déferées, pour que les parties et leur fortune dépendent d'un seul juge au lieu de dépendre d'un tribunal. Tout sage législateur a cherché de prévenir cet inconvénient. Il estoit prévenu autant qu'il pouvoit l'estre par notre constitution et nos règles, mais les voilà détruites, et un je ne sçais quel goût de petits départements, que je crois mal copié sur la constitution la plus despotique de l'Europe, la constitution prussienne, substitué à leurs places. Le renversement de tout ce que la sagesse de nos pères ou prédécesseurs et notre propre zèle avoit tâché d'imaginer pour le bien de l'état est total, et peu de calamités égalent celle qui opprime ce malheureux pays. . . .

Je pense comme V. E. sur les affaires de ma belle-soeur. Elle obtiendra infailliblement son but; si ce sera pour son bonheur, c'est une question différente. Le ton qu'elle a pris vis à vis de M. et Mad. de Thienen, quoique très faux, puisqu'elle n'est abandonnée de personne, et que sa famille au contraire ignore ou fait semblant d'ignorer ses torts, fait toujours honneur à ceux auxquels elle n'a cru pouvoir plaire qu'en affectant des sentiments que malheureusement elle n'a pas. Je remets cette affaire comme tout autre à la miséricorde divine. . . .

## Nr. 1682—1687.

## FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1682.

Attenhof, 26. Juli 1771.

V. Excell. commence donc à sentir que la succession de feu Me. de Reventlou peut me donner des embarras; il me reste encore de lui faire connoître la nature de ces embarras. Ils ne roulent pas sur les moyens de garder la terre d'Oost., je n'y pense pas, mais ils consistent à trouver un acheteur, et principalement à pouvoir épargner à la mémoire de la défunte une certaine notoriété de son dérangement, comme par exemple la vente de tous ses effets mo-

biliers. Un des légataires, Me. la etsse Scheel, consentira volontiers à quelque diminution pour éviter le fâcheux éclat d'une vente publique, mais les barons Rantzou, conduits par le b. Wedel d'Aperrade, ne penseront pas aussi délicatement.<sup>1)</sup> Je m'attens à tout plein de discussions odieuses avec eux. V. E. me parle de vendre Glasau pour garder Oosterrade. Elle ignore donc qu'elle ne cède en rien à Oosterrade en valeur intrinsèque, qu'elle réunit encore plus que celle-ci toutes les qualités qui constituent une bonne terre, qu'il y a un corps de maison ou des murs dont je pourrais faire avec quatre mille écus une fort belle habitation, et enfin que le tombeau de mon père et de mon ayeul s'y trouve. Voudroit-elle que je l'abandonnasse à des étrangers? La mortalité des bestiaux, l'impéritie totale de Me. de Reventlou dans le gouvernement d'une grande terre, l'habileté de ses fermiers, tantôt à profiter de ses malheurs, tantôt à abuser de sa confiance, une très grande libéralité tant vis à vis de ses domestiques que dans mille autres occasions l'ont ruiné malgré l'ordre qu'elle a tenu dans ses affaires, malgré l'extrême frugalité dont elle a vécu. La mauvaise honte l'a empêché de s'en expliquer; je crois qu'il y auroit eu moyen de la tirer d'affaires par une coupe de bois et en ôtant à son fermier la confiance qu'elle lui avoit donnée.

Struensée lève donc entièrement le masque d'indifférence pour les titres.<sup>2)</sup> Le voilà comte conjointement avec Mr. Brand. N'aurons-nous pas honte de l'être? Greiffenfeld ne donne pas, que je sache, l'exemple d'une élévation si rapide et d'un pouvoir si étendu. J'envoie ci-joint à V. Excell. copie de la communication que la chambre en a donnée aux baillifs. A-t-on jamais rien vu de plus dérogatoire à l'autorité royale et de plus outrageant pour la nation? On m'assure que Steinmann est la main droite de Struensée.<sup>3)</sup> J'avouerai bien à V. Exc. que j'ai trouvé un peu d'embarras dans le maintien de Schimmelm., et que j'en trouve encore plus dans la démarche de madame de Schimmelm. à m'envoyer un exprès, après avoir passé ma porte, pour me prier de venir à Ahrensh., et pour me dire que V. E. y viendra, qui n'y pense pas encore. J'apprens de partout que la conduite de Madm. Schimmelm. a été très artificieuse, que par le petit Berger<sup>4)</sup>, son ami et confident depuis des années, elle a été livrée au nouveau favori et que Schimmelm., pour ne pas être expulsé, a sacrifié les ouvrages aux quels il a eu le plus de part, sans en être touché, et que, moyennant un accord fait de ne remuer ni pour soutenir les choses que l'on prétend changer, ni pour

défendre la cause de ses amis, il a trouvé moyen de se tirer d'affaires, de sauver les apparences d'un homme sans crédit, et qu'au fonds lui aussi bien que sa femme sont fort déçus de l'opinion que l'on avoit d'eux à la cour et dans le public. Man glaubt sie allenthalben zu übersehen.

Les nouvelles que je reçois des dispositions de Rosencr[antz] me font frémir. Tout est à craindre d'un homme qui n'a pas de religion. Serait-il vrai, ce que l'on débite ici dans la province, que l'on veut décréter prise de corps contre lui et qu'on lui prépare une prison à Copenh. ?<sup>5</sup>) . . .

1683.

Emkendorf, 31. Juli 1771.

. . . Je suis très touché de l'attention gracieuse de V. E. de m'avoir informé si promptement de la nomination de notre ami Cramer à la place de surintendant à Lubeck.<sup>1</sup>) J'en ai une joye inexprimable, et dans les premiers transports je lui ai écrit une lettre presque ridicule pour le presser d'arriver. Glasau n'est qu'à trois petites lieues de Lubeck; me dira-t-elle encore que je vende cette terre? Elle gagne un prix d'affection de plus pour moi. Je pourrois bien m'y établir encore. . . .

1684.

Glasau, 10. August 1771.

La lettre que V. Excell. m'a fait l'honneur de m'écrire du 24 de ce mois et que la course que j'ai faite ici m'a fait recevoir quelques jours plus tard que si j'étois resté à Emckendorff, est à tous égards trop intéressante pour que je tarde un moment à lui en faire mes remercimens les plus tendres.<sup>1</sup>) Je lui avouerai que la nouvelle du retour de Reverdil et du maréch. St. Germain, anoncé depuis si lontems ici dans la province et dans les lettres de ma belle-soeur la Moltken<sup>2</sup>) à ma femme, m'a mis dans une agitation extrême et m'a replongé dans toutes ces craintes et inquiétudes qui font trembler le citoyen, et sur lesquelles j'ai tâché de m'étourdir en m'occupant de mes affaires domestiques. J'ai raisonné comme V. Excell., et j'ai été persuadé que la crainte de voir reparoître ces réformateurs sur la scène, faisoit imaginer qu'ils reviendroient. Je suis au désespoir d'être détrompé. Tout est perdu dans ces provinces, si on y affranchit le paysan, nos terres seront dépréciées et nos fortunes réduites de la moitié. Je ne craindrois pas Reverdil, je le connois ambi-



tieux, mais je ne le crois ni dure, ni scélérat, si ce n'étoit cette malheureuse idée qu'il a prise de l'état des serfs, sur lequel il raisonne d'après certains principes généraux sans se metre en peine des inconvéniens que leur afranchissement entraineroit dans une constitution comme la nôtre. L'ambition de Reverdil ne porte pas sur de petits objets de faveur; être l'auteur d'une révolution dans l'état est ce qui le tente, et pour la satisfaire il s'entendra avec Str. et avec tous, sans s'attacher à eux, comme nous l'avons vu successivement suivre le char du pr. de Hesse et du maréch. St. Germain. Le règne de celui-ci seroit peut-être encore plus à craindre, mais je crois qu'on peut se flater qu'il ne sauroit durer lontems. Tant qu'il y sera, il metra tout en combustion; le plaisir de se vanger d'une nation qui l'a en horreur, metra un sceptre de fer entre ses mains. Qu'elles perspectives pour un citoyen et pour quelqu'un qui s'intéresse au sort de ses amis! Il y a peu d'hommes qui poussent l'amitié au point de s'en rendre martyrs et qui veulent exposer leurs interrêts pour défendre la cause de leurs amis. Voilà comme j'ai jugé le cas de Schimmelmänn; je ne l'ai pas soupçonné d'infidélité, mais j'ai cru entrevoir dans la conduite qu'il a tenue et qu'il m'a détaillée, beaucoup de pusillanimité et peu de délicatesse, et c'est à quoi on devoit s'attendre. Le projet de la banque est de lui; il procure un bénéfice de 50 ou de 60<sup>m</sup> écus au roi, dont les favoris peuvent s'enrichir sans qu'il y paroisse.<sup>3)</sup> Il a su se faire valoir par là vis à vis d'eux, et vis à vis des intéressés éclairés de la banque, en leur disant que par ce moyen il sauvoit l'établissement de la banque. Ce sont là de ces traits qu'on ne sauroit blâmer à des gens d'affaires. Pour Me. de Schimmelm., sa conduite a été beaucoup moins mesurée, et en me rappelant son mécontentement de Me. Pl., ses liaisons confidentes d'alors avec Berger, son accord avec lui sur la répréhensibilité de la conduite de Me. Pl., les avis que je lui ai entendu donner à son mari pour modérer sa passion pour le ct. Holck, enfin les leçons qu'elle ne cessoit de lui donner, je crois découvrir un plan fait de loin pour jouer un rôle.<sup>4)</sup>

Les projets qu'on attribue au ct. Moltke n'ont pas l'ombre de vraisemblance. A quel titre, sous quel prétexte se saisiroit-il de Treubourg? Il est vray que le ct. Moltke, n'entendant pas les questions de droit, pourroit, séduit par de mauvais conseillers, faire de fausses démarches, mais cela seroit-il à craindre, lorsqu'il est conseillé par Carstens et par Stampe, les deux hommes les plus entendus et les

plus honnêtes gens que je connoisse à Copenh.? Mais je crains bien que Mr. de Pl. ne trouve son compte à brouiller.<sup>5)</sup> C'est le plus méchant homme que je connoisse, employant tout son esprit à séduire et à pousser ses intrigues. Sa soeur, lui trouvant plus de gentillesse qu'à ses deux aînés, en est affollée; le drôle l'admire, et a pour elle et pour ses goûts, en apparence, des complaisances sans bornes. Mr. von Thienen le traite comme son fils et croit le tenir en poche, pendant que le jeune homme en fait ce qu'il veut. Cramer m'a répondu la lettre du monde la plus touchante; je serois bien tenté d'aller à Lubeck entendre son premier sermon. Touts les tems nous conviennent pour recevoir V. E. et Me. son épouse à Emkendorff; notre impatience de jouir de cet honneur nous fait trouver le terme un peu reculé, mais nous ne l'acceptons pas moins avec la plus grande reconnoissance.

J'ai envoyé au ct. de Holst les déclarations pour payer la pension à la soi disant Me. de Wind; il s'est chargé de la collection, et je lui ai fait payer mon contingent, je ne sai pas en faire d'avantage.<sup>6)</sup> Il se pourroit que Rosencr. n'eût pas payé. Il est très difficile de rendre compte à cette bonne femme des incidens qui peuvent faire manquer le payement exact.

1685.

Wittemberg. 18. August 1771.

. . . Om Forhold i Sverige. La reine a envoyé à Mr. de Juel une bague de 1500 écus de valeur et accompagné ce présent d'une lettre très agréable et pour lui et pour nous autres congédiés.<sup>1)</sup> Elle lui dit qu'elle n'oubliera jamais son rappel. Elle traite son successeur aussi froidement que possible et a fait défense à ses femmes de chambre de le fréquenter. Le sang de nos bons rois coule encore dans les veines de cette bonne princesse.

On me mande de Copenhague que l'on fait revenir Reverdil pour l'employer à la réforme des loix et à la rédaction d'un nouveau code, que l'on trouve les gens de loi à Copenhague trop minutieux et trop attachés aux formes pour les en charger. Oosten a écrit au ct. Brockt., avec lequel il est en correspondance, que l'on faisoit revenir Mr. de St. Germain, que cependant cela n'étoit pas tout à fait clair.<sup>2)</sup>

Mr. le ct. Moltke, qui cède sa terre de Noer à son fils Magn. et qui l'envoie ici pour prendre les arrangemens y relatifs avec le vieux Reventlou, me parle généralement, mais en termes très clairs

et sans la moindre réserve, du mécontentement et du désordre qui règnent à Copenhague, ce qui me fait juger que l'un et l'autre sont montés à un degré qui permet de ne rien ménager.<sup>3)</sup>

Le ct. Schmettou est venu dîner ici et m'a amené son fils qui étoit revenu la veille de l'armée russe.<sup>4)</sup> Il a la phisionomie plus ouverte et le maintien moins composé qu'il ne l'avoit, quand nous l'avons vu à Copenh. Il dit, sans en être prié, des horreurs en tout genre de la nation, de l'armée, des généraux, de leur science militaire, de leur poltronnerie, de celle des officiers en général et de leur stupidité. Il attribue leur succès à des coups de fortune inconcevables, à ce que les Turcs mal conduits n'ont jamais fait usage de leur cavallerie contre eux. Comme il connoit les Russes, il se feroit fort de battre une armée de 30 <sup>m</sup> Russes avec 10 <sup>m</sup> hommes de bonnes troupes. L'impéritie de leur généraux et la maladresse du soldat dans les évolutions ayant été démasquées par les volontaires prussiens admis à l'armée, dit-il, le roi de Prusse cessera de les craindre. Il prétend que l'avidité des officiers russes empêche la destruction des confédérés en Pologne, parceque, au lieu de poursuivre les partis du moment qu'ils se forment, ils leur laissent le tems de s'étoffer pour s'enrichir de leur dépouilles. Ils m'ont dit, père et fils, qu'ils consulteroient encore, si lui, le fils, passeroit à Copenhague. . . .

1686.

Emkendorf. 1. September 1771.

. . . Il n'est que trop vrai que le pauvre Rosencr. a perdu sa pension.<sup>1)</sup> Sa situation fait la plus grande pitié, que sa belle-mère, chez laquelle il est, rend encore plus cruelle par les reproches qu'elle lui fait à toute occasion, et dont l'amertume feroit rougir toute personne qui n'auroit pas renoncé à l'humanité. J'aimerois bien à le secourir. Mais cela n'est pas aisé. Il n'accepteroit pas des subsides, ce seroit lui donner une nouvelle mortification que de lui en offrir. Il paye cependant bien cher la nourriture et le logement que sa belle-mère lui donne. Je voudrois le tirer de là. Il seroit peut-être possible qu'une société d'amis se cottisea pour lui faire une pension qu'il faudroit lui faire tenir sans qu'il connût jamais ses bienfaiteurs. Je prendrai bien sur moi d'y enrôler Mr. Desmerc.

Si V. E. est bien curieuse de savoir le motif du voyage de Mr. de Pl. à Copenhague, je lui dirai.<sup>2)</sup> Il va solliciter contre Mr. le ct.

Moltke. On imagine parvenir à ses dépens à rétablir la fortune de la veuve ou à réparer une partie des diminutions qu'elle a souffertes. Il est pour le moins aussi avide de son argent qu'amoureux de sa personne, et bien des gens qui le connoissent croient que l'interrêt, une sorte de certitude d'acrocher 150<sup>m</sup> écus et l'espoir d'en arracher encore d'avantage, entretiennent sa passion.

Le ct. Moltke pense sérieusement à sortir des embarras que donnent des dettes considérables.<sup>3)</sup> Il cède ou vend sa terre en Jutlande à Caspar et celle de Noor à Magnus. Ils les payent avec les dotes de leur femmes et empruntent le reste du prix des terres, moyennant quoi le père ct. Moltke reçoit de quoi s'acquitter de ses autres dettes. Avec Magnus cela pourra se faire, parceque le vieux Reventlou consent de fournir à Magnus de quoi payer 110<sup>m</sup> écus de Nøer, mais je doute fort que Casper puisse trouver des facilités pareilles pour payer la terre en Jutlande. . . .

On mande de Copenhague que l'évêque Gunnerus et Basedou (deux hommes dont la façon de penser est très différente) y ont été mandés, et que le dernier est destiné à être précepteur du pr. roy.<sup>4)</sup> . . .

Ap[ostille]. La régence de Gluckstadt a reçu son arrêt de réforme.<sup>5)</sup> L'ancienne forme restera quant aux affaires et expéditions de la régence commune, à la correspondance dans l'empire et avec les régences étrangères. Elle ne se mêlera plus d'affaires économiques et du ressort de la chambre. Elle sera composée de six conseillers, trois secrétaires et deux auscultans. Horn s'occupera des affaires qui regarderont les sujets sous la régence commune et reçoit 2<sup>m</sup> écus, Volters aura Pinéb., Hertzhorn et Altena et 1600 écus, Mecklenb. aura le baillage de Steinburg et les villes dans ce baillage et 1400 écus, La Roche aura le Dithmarsch et 1200 écus. J'ignore ce qui composera le département de Schultz et de Witzendorff, dont le premier gardera ses 800 écus et dont le second aura 600. On suppose que Eggers, dont il est aussi peu fait mention que de mon neveu, sera placé à Copenh., étant personnellement connu et protégé par le ct. Rantzou.

1687.

Wittemberg, 11. September 1771.

J'ai à remercier V. Excell. de sa lettre du 4 de ce mois; elle m'a été d'une grande consolation dans ces tems de détresse que nous

passons à la campagne. Le tems pluvieux nous poursuit toujours, on est excédé des travaux qu'il occasionne, et nos espérances de sauver en entier les grains d'été se perdent tous les jours. Il y a de quoi dégoûter un homme qui fait son apprentissage de l'économie rurale. Je n'ai jamais douté que le neveu de V. E. ne se trouveroit heureux à la campagne. Il m'a toujours dit qu'il le seroit, je l'ai connu assez vrai pour l'en croire et trop rigidement vertueux pour ne pas m'apercevoir de sa contenance forcée dans le monde. Je pardonnerois au jeune ct. Schmettou, s'il ne tenoit ces mauvais propos sur la Russie et sur son armée qu'à des personnes d'une certaine confiance.<sup>1)</sup> Mais il les répète et les outre encore partout où il se trouve. Il sont aujourd'hui répandus dans toute la province et me reviennent de toutes parts. Il pourra en vérité lui en cuire.

J'ai toujours extrêmement applaudi au parti qu'a pris le ct. Ahlfeld, c'est celui qu'à mon avis tout homme d'un certain âge, maltraité comme il l'a été, devoit prendre et se venger en faisant voir au dehors qu'il n'a pas mérité d'être renvoyé.<sup>2)</sup> V. E. ne sauroit croire à quel point déjà aujourd'hui ces projets d'affranchir les paysans, répandus parmi eux dans le duché de Schlesvig, y rend la régie des terres difficile. Il n'y a presque plus moyen de les gouverner dans le canton où est ma terre d'Altenhoff; ils sont d'une insolence qui ne ressemble à rien, et qui met la patience des maîtres les plus doux à l'épreuve. Dans ce tems de récolte on a eu toute la peine du monde d'en venir à bout. Il est vrai que les raisons que V. E. m'a alléguées dans son avantdernière lettre peuvent faire espérer que le duché de Schlesv. ne sera pas la première province, dans laquelle on mettra ce projet d'affranchissement en exécution, mais on ne sauroit se flater que ses auteurs voudront faire les choses à demi. J'ai assez bonne opinion de Reverdil pour imaginer qu'il empêchera, s'il le peut, la réduction de toutes les pensions. Je dis de toutes, car j'avoue qu'on en conserve nombre dont je trouverois la réduction beaucoup moins dure et injuste que le refus d'en donner à certaines personnes. J'ai pu calculer qu'avec tous les retranchemens que l'on a fait, on dépensoit effectivement beaucoup au delà du montant de la recette, mais ayant voulu faire illusion au public et y ayant réussi vis à vis d'une partie de la nation à colorer la dureté des retranchemens par le motif de l'économie, et à persuader nombre de personnes qu'on employoit ces épargnes à l'aquitement des dettes de l'état, je suis grandement étonné, que par une opération aussi contradictoire que celle de tirer tous les

fonds publics dans la caisse du roi, on ait voulu ouvrir les yeux à quiconque veut réfléchir, et anéantir la persuasion du rétablissement des finances, qui a assez flaté nombre de personnes, pour les rendre secrettement, je ne le sai que trop. partisans de la nouvelle administration. . . .

### Nr. 1688—1704.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1688.

Wotersen, 21. September 1771.

. . . Ce qu'il lui plaît de me dire au sujet de la réduction de ma pension, m'inspire la reconnaissance la plus vraye.<sup>1)</sup> Le coup sera rude, mais, grâces immortelles en soyent rendues à Dieu, je puis le soutenir, et, je l'espère dans le Toutpuissant, il ne m'accablera pas. Je n'en ay pas encore la nouvelle, mais je l'attends d'un jour de poste à l'autre. Si on ne me laisse que 1000 écus, je n'en toucheray pas un sol, mais je me propose d'exécuter une idée que j'ay confié autresfois à V. E. et qu'elle m'a paru approuver alors. Je me réserve de lui en reparler, lorsque j'auray la consolation de la voir, pourvu qu'on m'en laisse le temps. . . .

1689.

Hamburg, 5. November 1771.

. . . Je crois devoir rendre compte à V. E. de ce que j'ay pu apprendre et de ce que je crois du voyage du maréchal.<sup>1)</sup> Ce n'est pas le roi qui l'a rappelé, c'est le favory. S. M. lui a écrit 2 lettres très gracieuses, et dont la première, et la plus engageante, paroît avoir esté minütée par Mr. de Ranzau, mais dont aucune n'a contenu l'ordre de revenir. Le roi lui parle seulement de la vie douce et tranquille, de la vie philosophe qu'il pourroit mener à Copph., mais peutêtre que les lettres du favori auront esté plus pressantes. Gähler est sans doute autheur du projet de son retour, Struensée, cherchant de s'appuyer sur un homme de la réputation et de la fermeté du maréchal et ne le connoissant pas, a esté assés dupe pour y donner, et Ranzau qui, ayant perdu l'espérance de dominer seul, aime mieux céder à son ancien général qu'à tout autre, a ri sous cappe et a appuyé l'affaire. Reste à voir quelles seront ses suites. Nous les verrons si nous vivons.

Le maintien et les propos du maréchal ont esté au reste sages et honnettes, mais il n'en a pas moins, ou je me trompe fort, tous ses anciens principes. Je ne l'ay trouvé changé en rien. Il est parti ce matin pour Copph. . . .

J'admire, mais d'une manière très différente, les procédés de Mr. de Moltke et ceux de sa bellefille.<sup>2)</sup> Je ne comprends rien du tout aux derniers, et je ne vois aucun motif d'une dureté aussi peu séante que placée, et qui, sans qu'il puisse en revenir le moindre avantage à Mad. de M., révolte tous ceux qui en ont connoissance. Elle ne se gouverne pas elle-même, qui est-ce donc qui lui inspire cette conduite inconcevable? Ce n'est pas Mr. de Thienen, il est après tout trop galant homme pour cela; seroit-ce Mr. de Plessen, mais quel seroit son but? . . .

1690.

Hamburg. 15. November 1771.

Je souhaite si vivement et si ardemment que Votre Excellence soit contente et heureuse, que ce n'est qu'avec peine que j'apprends ce qui peut lui déplaire.<sup>1)</sup> Les procédés de Mrs. les bar. de Ranzau sont de ce nombre. Des procès, et des procès de famille, sont la chose du monde la plus odieuse et que je redoute le plus, et j'avoue à V. E. que si j'estois assés heureux pour estre encore à Emckendorff, ma fidélité et mon zèle pour elle m'engageroit à l'importuner par nombre de projets et de raisonnemens tendants à trouver les moyens d'éviter toute discussion avec ces messieurs. Elle n'échappe à cet ennuy que par mon absence; on risque bien des pensées peutêtre frivoles, quand on parle à son ami, mais on les lui épargne par écrit. . . .

Voilà, il faut l'avouer, Mr. Cay Ranzau bien dédommagé des avantages auxquels il renonce dans le service du roi.<sup>2)</sup> Il lui faudra cependant de l'art s'il veut continuer de plaire à 70 dames des affaires desquelles il s'est chargé. Ce n'est pas là la place que j'ay souhaité à l'amy que je respecte et que j'aime. Elle est bien plus-tôt faite pour celui auquel elle est tombée en partage. . . .

1691.

Hamburg. 22. November 1771.

. . . J'ay bien des grâces très humbles à rendre à V. E. de ce qu'elle a bien voulu me dire de l'état des affaires entre Mr. le c. de Moltke et sa bellefille. J'avoue que je suis très partial en fa-

veur du premier par mille et mille raisons, dont V. E. n'ignore aucune, mais je dois cependant confier tout bas à V. E. que je ne trouve pas absolument injuste la proposition que fait Mr. de Thienen. Ma belle soeur s'est mariée sur le principe qu'il n'y auroit point de communion de biens entre elle et son mary; cette condition a esté posée d'une part et acceptée de l'autre. Il ne me paroît pas équitable que cette base de l'alliance et du contract puisse estre renversée par la négligence de l'une des deux parties. Ma belle soeur et par son âge et par son sexe ne sçauroit souffrir d'un oubli des formalités des loix danoises, ce n'estoit pas elle, c'estoit son mary qui devoit les sçavoir et les remplir, et je ne vois pas comment Mr. de Moltke, guarant du contract, peut se dispenser de faire jouir sa bellefille de ses effets. Je pleure en pensant ainsi, mais j'avoue que je ne sçaurois envisager autrement la chose, heureux de pouvoir m'en taire envers tout autre qu'envers V. E.

J'ay encore une nouvelle douleur par rapport à cet infortuné père, auquel sa famille est une source de peines.<sup>1)</sup> Louis est arrivé à Lübeck pour y prendre possession de son canonicat; il s'annonce au doyen, qui fixe le jour de sa réception et prépare un grand festin pour donner plus de grâces à la solennité. Là-dessus le jeune homme part pour Hambourg, promettant de revenir au jour marqué. Il arrive icy, apparemment sous un autre nom que le sien, ne donne nul signe de vie à moi, qui n'ay sçu que ce matin qu'il estoit icy, et au lieu de retourner à Lubeck, selon son projet et ses assurances, il écrit au doyen qu'il ne viendrait pas mais résignerait son canonicat. Que V. E. se représente la rumeur que cela cause à Lubeck. Le résid. Leisching vient de me le faire sçavoir, et d'ajouter que c'estoit au nommé Syling, marchand de bijoux, contrebandier célèbre et, à ce que je soupçonne, usurier insigne, que Louis avoit résigné son bénéfice. Le coup m'a vivement frappé, et je feray tout ce qui dépendra de moi pour le parer ou plustôt pour le redresser, s'il y a moyen encore. J'ay envoyé chés le jeune homme pour le prier de passer chés moi; si je puis parvenir à le voir, je lui représenteray vivement son procédé.

Je l'ay fait; il a passé chés moi à ma prière, et je lui ay parlé fortement. Le résultat a esté qu'il se croioit estre encore maitre de l'affaire, et qu'il me donnoit sa parole d'honneur qu'il ne feroit rien sans le consentement de son père. Je ne lui en avois pas demandé davantage.

La poste de Copph. est arrivée. Tout ce que j'en sçais, c'est que



le maréchal [ø: Saint Germain] a vu le roi dimanche à Hirschholm, qu'il est parti pour se rendre à ce château à 2 h. de l'après-midi et en est revenu le même soir à 1 h. après minuit. J'ignore s'il est revenu content ou non.

Il y a dispute, à ce que l'on m'a dit, au collège militaire entre Braem et Falckenskiold au sujet de la signature, le dernier prétendant signer avant le premier.<sup>2)</sup> Je ne comprends pas le prétexte d'une demande aussi singulière.

1692.

Hamburg, 29. November 1771.

... Voilà donc Mr. de Brand arrivé au titre et à la charge qui avoient été imaginés pour calmer et contenter un favori aspirant aux distinctions et alors en état de se les procurer.<sup>1)</sup> S'il en jouira plus longtemps que lui, c'est ce que le temps seul développera. Il est selon mes dernières nouvelles très bien en cour et très bien avec le c. de Ranzau, chés lequel lui et Mr. de Falckenskiold se trouvent sans cesse. Comment tout cela s'accorde avec la prétendue disgrâce du dit c. Ranzau, c'est ce que je laisse à démêler à des courtisans plus habiles que je ne suis.

Mr. le maréchal a été froidement reçu, et on lui a signifié qu'il ne seroit employé à rien, grâce, dit-il lui-même, dont il est enchanté, mais qu'on lui avoit plutôt offerte qu'accordée.<sup>2)</sup> Je crois que c'étoit le party le plus sûr que Mr. de Struensée pût prendre, mais il n'en est pas moins sujet à quelques inconvénients pour lui. Le c. Ranzau estant ou se disant malade et ne sortant point depuis longtemps de son appartement, Mr. le maréchal a été chés lui, mais je ne sçais que cela de leur entrevue, et j'en ignore tout le reste.

La nomination du jeune Schack à la place de page de la chambre est encore de ces événements peu attendus et qui méritent réflexion.<sup>3)</sup> Il est beaucoup avec le roi, joue avec lui aux dames et aux échecs, et couche dans sa chambre. Je m'en promets au moins un bon effet, celui de l'éloignement des deux petits garçons noir et blanc. Ce sera quelque chose. Schack ne peut pas au reste avoir été placé par Struensée, qui très certainement travailloit à remettre Warnstedt dans ses anciennes fonctions. Je crois voir avec quelque certitude que c'est la reine qui dans cette rencontre a obligé le favori de céder, qui, pour exelure à jamais Warnst., a fait choix de ce Schack, qui doit avoir réussi à obtenir sa protection et ce

poste de confiance et qui estoit à elle, et que c'est encore elle qui par la même raison a fait avoir à Lersner le poste de Jägerm. que Warnstedt convoitoit, ou qu'au moins il auroit désiré autresfois.

Il est vray que l'aventure de Varsovie est affreuse.<sup>4)</sup> Ah que les hommes sont scélérats lorsqu'ils se livrent ou à l'impiété ou au fanatisme. . . .

1693.

Hamburg, 3. December 1771.

J'écris aujourd'huy à Votre Excellence dans la plus vive, la plus amère douleur de mon coeur. Je suis affligé jusques au fond de mon âme, et je sçais que V. E. ne l'est et ne le sera pas moins. Nous avons perdu l'honneur et l'ornement de la noblesse danoise, la couronne de la jeunesse de cette nation, celui que nous aimions le mieux, notre cher, notre fidèle, notre vertueux ami.<sup>1)</sup> Il y avoit quelques jours que je le sçavois malade, mais je ne le croyois qu'indisposé, et à son âge il semble que l'on peut espérer échapper à des dangers plus grands que celui qui me paroissoit le menacer. Waiz en a écrit hier à V. E.; je ne puis dans cette douleur commune ni lui parler ni me taire. Je ne puis que pleurer avec elle.

Quel coup pour le service du roi. Je ne sçais s'il sera senti, mais toutes choses me trompent ou il se trouvera de la plus grande conséquence. Le fil de l'affaire<sup>2)</sup> sera rompu avec celui de sa vie. Dieu seul sçait s'il sera et pourra estre renoué jamais. Je ne vois pas qu'il y ait moyen de remplacer l'objet de nos regrets. Il le sera, mais très imparfaitement. . . .

1694.

Hamburg, 6. December 1771.

Mon coeur ne m'a que trop dit combien Votre Excellence seroit touchée de notre perte commune, peutêtre n'y a-t-il qu'elle qui en sente toute la grandeur; aussi ay-je craint de la lui apprendre le premier, et est-ce par cette raison que j'ay fait passer ma dernière lugubre lettre par Rendsb.; peutêtre ne la recevra-t-elle que demain. Et qu'y verra-t-elle? Des pleurs qu'elle se représente suffisamment, et dont je voudrois lui épargner la vue, si ce n'estoit une espèce de douceur pour des coeurs affligés de réunir leurs larmes.

Il est vray que je ne puis songer à la jolie jeune veuve et au père sans frémir.<sup>1)</sup> Le père des miséricordes veuille les soutenir et les consoler. Par qui la cour songera-t-elle à remplacer le cher

défunt? V. E. peut-elle l'imaginer? Mr. d'Oosten proposera peut-être Mr. de Juel, et ce seroit sans contredit le meilleur choix à faire.<sup>2)</sup>

Rien ne devoit m'étonner aujourd'hui, je le suis cependant de ce que l'on a imaginé sur mon compte, et j'admire la malignité agissante des hommes.<sup>3)</sup> Jamais rêverie ou accusation n'a eu moins de fondement. D'abord on n'a certainement pas pensé à m'offrir de rentrer en place; cette idée est à juste titre éloignée de la façon de penser de tous ceux qui seroient dans le cas de s'en occuper; on ne m'a fait aucune proposition qui, ni de près ni de loin, pût tendre à un pareil but, et on ne sauroit rien inventer de plus faux ni de moins raisonnable que la réponse que l'on me prête. Je fais grand cas de Mr. d' - - - - [d'Assebourg], j'en fais profession, il le mérite, mais V. E. a vu bien des fois que je sçais aimer mes amis sans faire des projets injustes ou ridicules en leur faveur. Dans des temps différents de ceux-cy, et où il m'auroit été plutôt permis de me livrer à mon imagination, je n'en ay point connu de pareils. Et que ferois-je de lui actuellement, quand-même mon tour reviendrait? Puis-je me cacher qu'il n'est plus temps de songer à ceux qui n'ont pas partagé notre sort, et que j'ay des obligations à cet égard qu'il ne m'est pas permis de négliger. Jamais un tel dessein n'est entré et n'entrera dans ma tête. Je prie V. E. de le dire positivement et de ma part à l'ami qui lui en a écrit, et de l'assurer que si jamais, ce qui n'est pas probable, je me trouvois dans le cas de faire des conditions, ce ne seroit point d'étranger que j'y ferois entrer. J'appelle étrangers tous ceux qui n'ont pas été enveloppés dans nos maux. Mais je lui demande encore une grâce, c'est de tâcher de remonter à la source de l'invention, et d'en découvrir, s'il se peut, l'auteur. C'est un ennemi caché et dangereux qui est le père de l'histoire. Il seroit bon que notre ami le connût, et quoiqu'il m'importe assés peu d'en estre instruit, il seroit bon peut-être que je le fus[se], pour ne pas soupçonner l'innocent et pour ne pas me tromper sur le coupable. . . .

1695.

Hamburg, 13. December 1771.

. . . La poste danoise n'est pas encore venue, pas même celle de Rendsbourg. La dernière ne nous a pas dit grand'chose, et il me semble que tout se tranquillise de plus en plus. Je suis impatient d'apprendre ce qui aura été décidé à l'assemblée de la banque, et ce à quoi l'on se résoudra pour la compagnie des Indes. J'y ay

de l'intérêt, et j'augureray du crédit du bar. de Schimmelm., selon que je verray ses principes reçus ou rejettés.<sup>1)</sup>

L'affaire du c. Louis est encore aux mêmes termes. Son frère et le sr Sylling ont eu une conférence, et j'espère que l'on en viendra à un accomodement.<sup>2)</sup> Le marchand ne lâchera prise qu'après avoir esté satisfait, et il faut convenir qu'il n'a pas tort. Son métier, qui n'est pas bien bon, seroit détestable, s'il ne profitoit pas des occasions de cette nature, mais il donnera des termes, et alors il me semble que Mr. le c. de Moltke peut sans grande incommodité le payer, non de son propre argent, mais de celui de son fils, c'est à dire de la somme qu'il lui destine pour sa portion de l'héritage. Le cas est tousjours très fâcheux, mais il me le paroît moins, lorsque je l'envisage sous ce point de vue.

1696.

Hamburg, 17. December 1771.

Je viens de recevoir la lettre que Votre Excellence m'a fait la grâce de m'écrire le 13.

Je la remercie très hbl. de l'usage qu'elle a fait de la mienne. Je consens et je souhaite même d'ignorer l'auteur du bruit en question, mais je désire que nos amis puissent se garder contre ses menées.<sup>1)</sup> Celui qui a pu inventer une fausseté de cette espèce, ne restera pas en si beau chemin et en débitera encore d'autres, il est très important qu'il soit assés démasqué pour ne pouvoir plus nuire. De toutes les attaques que je puis avoir essuyé depuis ma retraite, je regarde celle-cy comme la plus dangeureuse et la plus maligne, imaginée comme elle l'a esté sans aucune ombre de vérité, et par quelqu'un qui, quel qu'il puisse estre, n'a pu en ignorer la fausseté entière.

V. E. sçait au reste que A[ssebourg] a demandé et obtenu son congé. Il y a plus de 6 mois qu'il en a pris le chemin, et jamais moment n'a esté plus mal choisi pour me prêter une idée aussi absurde dans les circonstances présentes, que celle dont on me charge. . . .

V. E. sçaura que le roi a renoncé aux actions qu'il demandoit à la banque. C'est un grand bien. J'ignore au reste le résultat de l'assemblée du 11.<sup>2)</sup>

On dit que Gähler se relève, et que le maréchal [c: Saint-Germain] gagne du terrain. . . .

1697.

Hamburg, 20. December 1771.

... Je crois avoir oublié de dire à V. E. dans ma dernière ce que je pense sur le projet de transporter le canonicat du c. Louis à un de ses frères du second lit.<sup>1)</sup> Je ne suis pas de cette opinion par 2 raisons, la première, parce que ce bénéfice doit selon toutes apparences faire l'établissement et la ressource du c. Louis, auquel je ne vois aucune autre espérance, et l'autre parce que ce ne seroit qu'un très médiocre avantage pour celui des Mrs. ses frères qui lui succéderoit et qui, se retrouvant selon les loix du chapitre le dernier de tous les expectivés, auroit à attendre 15 ans pour estre dans la situation où le c. Louis se trouve actuellement. Les canonicats sont à présent si chers que je ne trouve aucun profit à les acquérir. Le dernier vendu l'a esté pour 8,300 écus, il faut communément 20 ans de la date de l'acquisition jusques à l'entrée dans la classe des Panistes qui jouissent des émoluments du chapitre. Si V. E. veut bien calculer ce que 8000 écus valent au bout de 20 ans avec les intérêts, et si elle y ajoute le risque de tout perdre par la mort de l'enfant, et le peu de revenu que tire un chanoine, lorsqu'il ne se livre pas uniquement aux soins très minces de son état, elle conclura qu'il est très douteux, si on fait du bien à un enfant auquel on procure si cher un bien douteux et peut-être médiocre. Il n'en est pas de même lorsqu'un jeune homme a eu comme le c. Louis son canonicat pour 6000 écus, qu'il a déjà attendu 15 ans à en attendre les fruits, et qu'il paroît destiné à se borner aux devoirs de cet état. Alors il faut selon moi ne pas le quitter. ...

Je pense bien comme elle que l'envoy de Dreyer est tout ce qui pouvoit se faire de mieux.<sup>2)</sup> Elle peut compter que Mr. d'Oosten ne néglige et n'oublie rien de ce qui peut plaire à la cour de Russie. Personne ne surpassera son attention à cet égard.

Le pauvre Schmieden estoit perdu, si on ne le plaçoit pas dans le tribunal; je voudrois qu'on l'eût fait il y a 3 mois. Mais ce dont j'ay esté véritablement très aise, c'est que Mr. de Bülow ait esté mis dans le Land-Gericht. Cela n'est pas grand chose, mais cela me paroît estre cependant un gage de mieux pour l'avenir, et cela m'a fait par cette raison un très grand plaisir.<sup>3)</sup> ...

1698.

Hamburg, 24. December 1771.

... Je n'ay point eu de lettres de Coppenh. par la poste d'aujourd'huy, mais j'en ay eu une du c. de Moltke, par laquelle il me

fait part des offres qu'il fait au s<sup>r</sup> Sylling. Elles sont très raisonnables, et je blâmerois fort le dit sieur s'il refusoit de les accepter.<sup>1)</sup>

Je ne crains que trop que la santé du c. Louis ne vise à ce que V. E. appréhende pour lui. Dans tous les cas un canonicat est son vray ballot. J'espère bien qu'il ne s'en défera jamais. Il a, je crois, encore le mariage de M<sup>lle</sup> de Ranzau en tête, surtout depuis que son rival ne l'est plus et épouse Mad<sup>lle</sup> Storm. Levezow en agit fort honnettement à son égard, mais malgré cela il sera [douteux?] si ils se séparent amis.<sup>2)</sup>

Ce que V. E. dit au sujet des enfants du second lit est bien digne d'elle.

Je souscris encore à ce qu'elle me fait l'honneur de me marquer à l'égard de l'empressement avec lequel la noblesse du Holstein quitte les emplois et se retire chés elle, sacrifiant tout à un esprit d'épargne. J'en ay gémi, elle le sçait, depuis bien des années.

Deux régiments d'infanterie sortent de Coppenh. pour entrer en guarnison dans les petites villes de la Seelande et de la Fionie. Le but en est d'augmenter la consommation dans ces petites villes, mais Coppenh. paroît oublié en tout cela. Elsenour n'aura plus de régiment en guarnison, on se contentera de mettre une Guarnisons-comp. à Cronenburg, et le régt qui y estoit retournera à Copph. Je crains fort que le pauvre Hauch n'en souffre.<sup>3)</sup> . . .

1699.

Hamburg, 7. Januar 1772.

. . . Je ne crois pas qu'il y ait encore un successeur du c. de Scheel, ni nommé ni désigné.<sup>1)</sup> On a rendu l'impératrice de Russie maîtresse du choix; je doute qu'elle s'en prévale, mais il faudra toujours attendre sa réponse. Voilà au moins ce que je crois avoir oui dire. Mais les rapports sont si différents et souvent si contradictoires que l'on ne sçait auquel ajouter foi. . . .

Le pauvre Holck a donc fait une expédition malheureuse, et il a ce chagrin de plus. Mais j'imagine et j'espère qu'il ne le sent pas aussi vivement que le feroit tout autre. Ce qui lui est arrivé après les promesses reçues en dernier lieu, et le sort, à quelques égards pareil, de Warnstedt mériteroient réflexion, s'il ne valoit pas beaucoup mieux n'en point faire du tout sur ces sujets et oublier tout ce qui se fait à Copph.<sup>2)</sup> . . .

Mes avis attribuent une grande inaction au mar<sup>l</sup> de S. Germain, et de tous ceux qui m'écrivent, il n'y a que Mr. le c. de Moltke

qui pense différemment. Il voit et juge très bien lui-même, mais je ne sçais, si ses informations sont exactes. J'ay d'autres correspondents qui croient que le favori voit ce général avec peine, et que l'on pense tousjours à l'envoyer en province et nommément à Coldingue.

Mr. de Sch - - n'a-t-il rien répondu à ma déclaration? J'avoue à V. E. que par des raisons que je ne me permets pas de laisser échapper à mon coeur, il m'importe de suivre autant qu'il est possible l'histoire que l'on a débité sur mon compte. Je ne m'y intéresse que parce qu'il peut m'estre nécessaire d'en découvrir l'auteur. Mais pourquoi Mr. de Sch - - est-il de si mauvaise humeur, et seroit-ce contre sa propre nation, qu'il aimoit si chèrement, qu'il seroit irrité? La source de son déplaisir mériteroit encore d'estre connue.<sup>3)</sup>

J'attends actuellement à tout instant la décision du sort de ma pension. . . .

Il y a en ville une lettre de Mad. de Schiml., dans laquelle elle paroît triste et mécontente. . . .

1700.

Hamburg, 14. Januar 1772.

. . . Je demande mille pardons à V. E. d'avoir esté assés bête pour avoir confondu les deux noms qui commencent par les mêmes lettres, mais que j'aurois dû distinguer par ce que V. E. a bien voulu m'en dire.<sup>1)</sup> Je ne suis pas surpris que Schim. se déclare contre la proposition que V. E. lui a faite, quelque généreuse qu'elle fût. Depuis longtemps il n'aime pas celui qu'il s'agissoit de soulager, et, il faut en convenir, il n'avoit pas sujet de l'aimer, mais le malheur devoit effacer tous les griefs.<sup>2)</sup> Notre ami, au reste, n'est pas content. Lui et sa femme annoncent très sérieusement à leurs amis intimes qu'ils seroient de retour icy au mois d'avril pour ne plus retourner en Dannem. Je ne crois ni l'un ni l'autre, mais cela indique tousjours le mécontentement.

Le cabinet a écrit au directoire de la guerre pour lui marquer que le roi désapprouvoit que ce dernier collègue avoit eu recours au roi lorsque les gardes se mutinèrent, et qu'il ne s'estoit pas servi des moyens militaires qu'il avoit en main pour rétablir l'ordre.<sup>3)</sup> Il y auroit eu bien des choses à répondre à cette réprimande qui ne regardoit que Gähler, qui seul a agi dans cette rencontre, car Ranzau estoit dans sa chambre, Huth à Friedrichswerck et Falckenskiold chés Schim., où l'on emballoit déjà meubles et effets. On voit très évidemment que le crédit de Gähler baisse, et que Falckensk.

lui en veut singulièrement, mais comme le talent du premier est éminemment celui de se conduire dans la disgrâce de manière à ne pas donner prise sur lui, il se soutient toujours. Le maréchal doit dire hautement que ce n'est pas lui qui a conseillé la réduction des gardes.

On dit que le bon homme Gude, nouveau commandant de Copph., baisse à un point qu'on ne pourra lui laisser cette place, et il y a des gens qui croient qu'on la donnera à Huth, qui de son côté ne crie qu'après sa retraite et veut retourner en Allemagne, aussitôt qu'il aura achevé de faire fondre les mortiers à Friedrichswerck.<sup>4)</sup> . . .

1701.

Hamburg, 17. Januar 1772.

. . . Ce que V. E. me dit de la façon de penser de la plus grande partie de la noblesse du Holstein n'est que trop vray. J'en ay gémi souvent, mais la chose est sans remède pour la génération présente. J'espère et je souhaite qu'on inspirera avec le temps des sentiments différents à la jeunesse. Une triste expérience y forcera.

Le silence peu ordinaire qui se garde dans la famille même sur le mariage de ma belle-soeur, signifie bien des choses et me fait une impression triste et affligeante.<sup>1)</sup> Puissent les suites de cette union estre plus heureuses que ne le sont les apparences. Je regrette fort de ne pas sçavoir, si Mr. de Thienen, dont j'ay à me louer, et dont je voudrois bien ménager l'amitié et la bienveillance, trouveroit mauvais si nous ne paroissions pas à la noce. J'avoue que j'ay de la peine à prendre mon party dans un cas qui, par lui-même, est de si peu d'importance, mais qui en acquiert une par les circonstances. . . .

1702.

Hamburg, 21. Januar 1772.

Votre Excellence sçait la grande révolution, et elle en aura des rapports qui rendroient les miens inutiles. Ranzau, Behrenschioeld, Köller et Eichstett paroissent avoir conduit l'affaire, et je crois voir à bien des traits qu'Oosten en a esté l'âme.

Thott et Schack ont esté rappellé. C'est beaucoup. Je ne me permets point de souhait, et tout ce que je demande à Dieu, c'est qu'il dirige mon sort d'une manière favorable à mon âme.

J'espère lui en dire davantage au premier ordinaire. Nous n'avons eu la nouvelle, d'abord par le secré<sup>re</sup> de Mr. l'envoyé d'Angleterre allant en courrier à Londres, et puis par la poste, que depuis peu



d'heures, et il m'est venu tant de lettres, tant de visites, et tant de projets que je ne sçais encore où j'en suis. . . .

1703.

Hamburg, 24. Januar 1772.

Votre Excellence a bien raison de penser sur le grand événement qui vient d'arriver, comme elle le fait, et si je ne faisais sur le bruit qu'occasionneroit une entrevue, les mêmes réflexions qu'elle, je chercherois les occasions de la voir, quand ce ne seroit que pour 24 heures. Mais il n'y faut pas penser. Il faut se vaincre sur ce point comme sur bien d'autres.

Célébrons la bonté divine qui a mis fin à une administration consacrée à l'impiété et au crime, à une administration violente qui faisoit l'opprobre de la nation aux yeux de l'univers, et adorons-la sur les voyes et les instruments dont elle s'est servie pour produire un si grand bien. Nous sçavons que sa sagesse est suprême, et nous en pouvons conclure avec certitude, que c'est dans les vues les plus adorables qu'elle a accordé le mérite de cette entreprise et le pouvoir qui en est une conséquence naturelle à un homme aussi coupable pour le moins que les criminels dont il est devenu le fléau.<sup>1)</sup>

Les premiers traits du nouveau gouvernement se ressentent de sa dureté, mais on voit que de plus habiles gens que lui se mêlent des ordonnances qui émanent de l'autorité souveraine. Oosten y a certainement grande part. Il manoeuvre avec les talents que nous lui connoissons, et peutêtre ira-t-il loin. On lui donne un appartement au château. Cela vise au favoritisme.

Je ne dois pas déguiser à un ami aussi respecté, aussi cher et aussi éprouvé que l'est V. E., que bien des gens me parlent de mon rappel, mais je crois pouvoir m'en fier à Mrs. de Ranzau et d'Oosten qu'il n'en sera pas question. Ils sçauront m'épargner l'embarras dans lequel me jetteroit une proposition qu'il est fâcheux d'accepter et fâcheux de refuser. Mais, je le répète, je ne pense pas avoir sujet de croire qu'on me la fera, et si cela arrivoit contre toute attente, V. E. en seroit promptement avertie. Au lieu du conseil, on a formé un cabinet; Mr. de Thott y a pris séance, Mr. d'Oosten y est aussi comme de raison, mais Mrs. de Ranzau et d'Eichstedt pourroient bien y paroître assés singulièrement placés. On ne m'a pas dit, si Schack en sera, mais cela est très probable. On lui destine la direction de la chambre, et on lui rend Mr. de Scheel; Ulrich Holstein est ren-

voyé à Tundern, baron Ranzau et Warnstedt sont aides de camp, Bielleke directeur des spectacles. Ces derniers choix portent l'empainte du c. de Ranzau.<sup>2)</sup>

Non, on ne fera pas le procès à la reine. Il ne sera pas question d'elle. Elle sera à Cronenb., et peut-être dans quelque autre château dans la suite, et y sera traitée avec les respects dus à son rang. Mr. d'Oosten en a donné les assurances par ordre du roi à Mr. Keith. . . .

1704.

Hamburg, 28. Januar 1772.

J'ay l'honneur de renvoyer à V. E. avec mille remerciements très humbles la lettre de Nielsen.<sup>1)</sup> Elle est celle d'un homme content, et il a raison de l'estre, car il est remis dans la situation la plus agréable où il puisse se trouver, et il voit son ancien et intime ami maître des affaires. Dans cette situation on trouve toutes choses bonnes, et un roi qui vous dit des choses agréables, parle toujours bien. Je suis cependant d'opinion que le jugement qu'il porte est juste; V. E. sçait que c'est une thèse que j'ay toujours soutenue. Le roi est certainement tel qu'il estoit il y a 4 ans, et ce que l'on a débité contre lui est faux. Tout ce que je vois arriver me confirme dans cette pensée.

Je suis aussi du sentiment de V. E. au sujet du retour de l'ancien ministère et nommément du mien. Elle se rappelle ce que je lui en ay écrit l'ord<sup>e</sup> dernier, je le répète et le confirme. Le crédit de Ranzau me paroît déjà baisser, je le conclus de ce que l'on a rétabli le conseil, dont il comptoit la destruction pour son triomphe et son chef d'oeuvre; de ce que l'on rappelle à l'examen tous les ordres de cabinet depuis le 15 sept. 1770, parmi lesquels il s'en trouvera plusieurs de sa façon, et de ce que lui et les autres militaires nouveaux ministres d'état n'ont pas de séance au conseil, lorsqu'il s'y traitera des affaires étrangères. Ces 3 arrangements dénotent un pouvoir supérieur au sien, et je ne doute pas que ce pouvoir ne parvienne bientôt à l'éloigner, comblé d'honneurs et de dignités et soulagé de ses dettes. Il ne sera assurément pas à plaindre.

Déjà Beringskiold, son coopérateur et son ancien féal, a pris la même route. Il a la clef de chambellan avec 2000 écus de pension, on lui a rendu sa terre, et on lui promet un grand bailliage; ses enfants sont placés, mais il ne doit estre ni à la cour ni à Copph. Voilà, je crois, un traitement qui servira de modèle au fin. Köller

prendra probablement quelque jour la même route. Oosten qui, ou je me trompe fort, va réunir les places de favori et de ministre des affaires étrangères dans sa personne, n'aime pas les parleurs et sçaura les écarter. Je ne connois pas le général Eichstedt, mais on m'en a dit du bien; il faut qu'il ait eu grande part à l'affaire puisqu'on l'a si richement récompensé. V. E. sçait que Ahlefeld est rappelé, et qu'on lui rendra sa place de gouverneur. Son fils aîné aura, je l'espère, le commandement des gardes à cheval, que l'on remettra sur pied, et peut-être que Ferdinand rentrera dans son poste vaquant par le congé donné à Lersner.<sup>2)</sup> . . .

Je viens d'écrire au c. de Thott pour le féliciter sur son rappel, et j'en feray autant à Mr. de Schack, lorsque je le sçauray arrivé, mais je n'écriray point d'autres lettres, et surtout point ni au roi ni à la reine mère.<sup>3)</sup> Je sçais bien que le cas de V. E. est très différent du mien, et qu'elle a des droits et des liaisons avec la personne de S. M. que je n'ay pas; je conviens encore qu'il est décent pour elle de donner des éloges à des actions qu'elle juge bonnes, pend. qu'il est de mon rôle de m'en taire, mais malgré tout cela j'hésite de lui conseiller d'écrire. Déjà l'évènement même, quoique très heureux à plusieurs égards principaux, est très triste sous d'autres points de vue, et comme ce n'est pas le roi qui l'a conçu le premier, je ne vois pas que lui dire à cette occasion. V. E. m'entend, quoique je n'aime pas à m'expliquer plus clairement, et elle tirera de ce premier principe une conséquence qui porte aussi sur la lettre à écrire à la reine. V. E. est prudente et sage, elle entend à demi-mot, ce qu'elle fera sera pour le mieux. . . .

## 1705. FRA CHARITAS EM. BERNSTORFF TIL D. REVENTLOU.

Hamburg, 3. Marts 1772.

Si la profonde douleur dans laquelle j'ai été comme perdue m'avoit permise d'autres pensées que celle de l'objet de mes pleurs, je n'aurois pas tardée de remercier Votre Excellence du tendre intérêt qu'elle prend à mon malheur et à la perte qu'elle a fait d'un fidel ami. Je n'ai point d'expression pour lui dépeindre l'état de mon âme, puisse-t-elle jamais ne rien sentir de pareil.

# B R E V E

VEKSELEDE MELLEM

ANDREAS PETER BERNSTORFF

OG

DITLEV REVENTLOU

1770—1783



Det væsentligste af, hvad der er bevaret af Brevvekslingen mellem Andreas Peter Bernstorff og Ditlev Reventlou, er den store Samling Breve fra Bernstorff, der findes paa Altenhof. En tilsvarende Række Breve fra Reventlou er ikke bevaret; fra ham findes kun paa Altenhof enkelte Koncepter og paa Stintenburg et ringe Antal Breve fra September—December 1773 og Januar 1780—November 1783. Af A. P. B.s Breve er et enkelt fra Oktober 1770, men en sammenhængende Række begynder derefter i Februar 1772 og fortsættes til kort før D. R.s Død 6. December 1783. I lange Perioder er saa godt som alle B.s Breve bevaret, men i andre har der kunnet konstateres Huller. Saaledes mangler i 1777 alle Breve mellem 10. Juni og 2. September og fra September—Oktober Maaneder findes kun de i Teksten gengivne Breve. Fra 1. December 1778 til 6. Marts 1779 er kun bevaret ét eneste Brev, af 30. Januar 1779; mellem 29. Juni og 7. Juli, 16. Oktober og 30. November, 4. og 18. December 1779 samt mellem 4. Januar og 13. Maj 1780 er der ligeledes Huller i Brevrækken. Fra Juni til December 1782 foreligger forholdsvis faa Breve fra B.s Haand og mellem 12. Maj og 23. Juni 1783 er intet Brev bevaret.

Supplementer til denne Hovedsamling findes i Rigsarkivet blandt de fra Udenrigsministeriets Arkiv 1910 afleverede Papirer vedrørende Forhandlingerne om den holstenske Mageskiftetraktats endelige Udførelse 1773—1774. Ved denne Lejlighed brevvekslede A. P. B., der fra 11. Marts 1773 var dansk Udenrigsminister og fra 16. November 1773 Direktør for Tyske Kancelli, med R., der var 1. Kommissarius fra dansk Side, under de lange Forhandlinger, men de fleste af disse Breve, der i 1872 er benyttet af Edv. Holm til hans Afhandling om Caspar v. Saldern og den dansk-norske Regering (Historisk Tidsskrift 4. Række 3. Bd.), er af officiel Karakter, og kun et Par Stykker er derfor som private medtaget i nærværende Samling. Et enkelt Brev fra B. til R. fra Juni 1781 er fundet i den Radowitzske Brevsamling i det kongelige Bibliothek i Berlin.

Hvor de her gengivne Breve findes paa Altenhof, er dette ikke særlig angivet.

Da der for A. P. B.s Vedkommende ikke foreligger en Samling af hans diplomatiske Skrivelser svarende til I. H. E. B.' «Correspondence ministérielle», er der medtaget en Del af hans Udtalelser og Betragtninger om udenrigspolitiske Forhold, selv om de ikke indeholder positiv nye Meddelelser.

De allerfleste af B.s Breve er uden angivet Afsendelsessted; hvor dette da i skarp Parenthes er angivet som København, maa der, særlig i Sommertiden, regnes med den Mulighed, at det kan være Slottet Bernstorff i Gjentofte.

**Nr. 1706—1721.**

**FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.**

1706.

[Løvenborg,] 28. Oktober 1770.

Qu'il est triste de ne pas recevoir de lettre qui ne doive renouveler toute l'amertume de la douleur et justifier la foiblesse du sentiment contre tous les efforts du raisonnement et les avantages de l'absence.<sup>1)</sup> Le premier moment de consolation que je puis prévoir, c'est lorsque je saurois V. E. et M. de Schack éloignés de ces horreurs qui remplissent mon âme d'indignation et de tristesse. Mon coeur souffre de vous savoir encore près de la source de mes malheurs et témoins involontaires de ses effets immédiats. Puissiez-vous en estre bientôt séparés et jouir tranquillement du bien que l'on ne peut vous oster, de l'approbation de la conscience et de l'estime et de l'amitié de tous les gens de bien.

Je continue demain ma route, et j'espère d'estre en fort peu de jours assés près de mon oncle pour lui faire parvenir avec seureté les lettres dont je suis chargé pour lui; je suis fort impatient de le voir, je sens qu'il a besoin de consolation, et ma vive tendresse pour lui ne me rend que trop sensible à tout ce qui lui arrive.

Le renvoi de Messrs. Jardin et Marmillot m'afflige beaucoup.<sup>2)</sup> Que d'injustice! Quel théâtre d'iniquités et de désolation, et qu'il est aisé de renverser dans un moment les établissements les plus sages et les plus utiles. . . .

1707.

Dreylützw, 4. Februar 1772.

Comme V. E. est trop juste pour ne pas se souvenir avec bonté de ceux qui lui sont tendrement et inviolablement attachés, je compte sur son amitié avec une confiance parfaite, qui m'est d'au-

tant plus chère qu'elle appartient essentiellement au bonheur de ma vie. . . .

Pendant l'époque si malheureuse pour le Dannemarc je me suis souvent demandé, quels étoient les sentiments de V. E. à cet égard. Il me sembloit que j'étois sûr de les deviner, et je les ai vivement et fidèlement partagés. Le changement actuel console d'avantage, mais il n'est pas encore aussi parfait que je le désirerois. Il reste encore des doutes et des incertitudes qui m'empêchent d'être entièrement rassuré. M. de Rantzau me déplaît fort; il est difficile d'avoir de la confiance dans M. d'Osten; le nouveau conseil du cabinet n'est guères mieux composé que celui qui succéda immédiatement à l'ancien et respectable qui fut renversé. La suite du tems développera tout.

Je suis très surpris des honneurs que l'on accorde à la reine et de la liberté qu'on lui donne, et que l'on paroît même augmenter journellement. Est ce qu'on n'examinera pas sa liaison criminelle avec Str[uensée]? Il paroît que non; mais si on ne le fait pas, sous quel prétexte tiendra-t-on cette princesse éloignée et resserrée? Peutestre que je ne suis pas assés bien informé, mais cela me paroît inexplicable.

M<sup>r</sup> de Schack aura un rôle bien difficile et bien critique à soutenir, à moins qu'il ne se lie avec Osten, ce que j'ai de la répugnance à m'imaginer. Schimmelmann n'a pas beau jeu à l'heure qu'il est; son tour ne viendra que lorsqu'on s'occupera moins des avantages individuels et plus de l'état, et que l'on rendra justice à son utilité et aux talents supérieurs qu'il a dans sa partie.

Il y a une infinité de choses sur lesquelles je voudrois raisonner encore avec V. E., mais une partie n'est pas faite pour la correspondance, et puis on risque trop de mal juger dans les premiers moments d'une révolution où il y a tant à deviner et tant de changements qui se succèdent avec rapidité.

Ma vie a été depuis notre séparation, grâce à Dieu, exempte de malheurs et d'inquiétudes personnelles. Ma femme m'a donné un quatrième fils.<sup>1)</sup> Leur éducation, la lecture, l'oeconomie champêtre, qui a toujours fait ma passion, l'acquisition d'une nouvelle terre, voisine de la mienne, tout cela m'a occupé de la manière la plus intéressante et la plus agréable. Je ne souhaite que de rester comme je suis, et je n'ai pas l'idée d'une situation plus heureuse et plus désirable. . . .



1708.

Hamburg, 28. Februar 1772.

Il n'y a que le tendre coeur de V. E. qui puisse sentir et partager toute l'étendue de ma perte et de ma douleur.<sup>1)</sup> Elle est immense; je ne puis ni ne voudrois m'en consoler; je croyois mon coeur entièrement occupé de ses souffrances; c'est la lettre de V. E. qui m'a fait sentir que l'amitié y trouvoit encore sa place et que j'étois capable de sentir la douce consolation de pleurer, avec un ami que l'on chérit supérieurement, la perte d'un père qui a été à la fois mon guide, mon soutien, le bonheur et la félicité de ma vie. Puissé-je lui ressembler en tout, comme je le fais dans son attachement pour ses amis, et particulièrement pour V. E. Accordés-moi ce mérite et sa récompense, je vous le demande dans ce moment que mon coeur n'est ouvert qu'aux intérêts les plus sérieux et les plus grands qui puissent exister pour moi, et comptés sur un attachement aussi vif qu'invariable de ma part.

Ma goutte ne m'a permis d'arriver ici qu'avant hier. Quel voyage, et quelle vue que celle de Hambourg, de la maison, de ma tante; je n'ose entrer dans ce détail; j'en ai trop senti l'amertume pour ne pas vous épargner.

Il est bien difficile de voir et d'adorer toujours également une providence toujours adorable, toujours miséricordieuse, de baiser la main qui nous frappe, et de ne faire le retour sur nous-même qu'avec les sentiments dignes de la religion et de la raison éclairée.

Je suis accablé d'affaires et de détails auxquels mon coeur se refuse, mais qu'un devoir indispensable me rend nécessaires.

Ma tante, qui est héritière universelle, et à qui je suis substitué, veut bien me confier toutes ses affaires. C'est une confiance à laquelle je répondrai de mon mieux, et sans m'épargner. Sa santé n'est rien moins que bonne. Ses nerfs sont violemment attaqués. Souvent de la fièvre, beaucoup de crampes, une insomnie très pénible, ce sont les suites naturelles d'une agitation peu proportionnée aux forces, et d'une douleur que rien ne peut calmer. Elle m'a chargé de vous dire bien des choses de sa part, de même qu'à Ma<sup>d</sup>. de Reventl.

1709.

Dreylützw, 28. April 1772.

A. P. B. og hans Hustru er i Begreb med at rejse til Danmark. S'il est possible, nous aurons certainement l'honneur de vous rendre nos devoirs chés elle, et ce sera le moment le plus agréable d'un voyage que je redoute d'ailleurs à bien des égards. . . .

1710.

Lövenborg, 22. Maj 1772.

. . . Je n'ai vu M. de Devitz qu'un instant à la cour.<sup>1)</sup> Cela m'a mis de mauvaise humeur, mais la cour du pr. de H[esse] et de Mad<sup>e</sup> la Margrave ont absorbé son loisir et le nôtre, et ce jour passé dans une foule d'un monde presque inconnu, à table, et à une partie de loup, m'a paru un siècle qui ne finissoit point. Le pr. paroît avoir fort peu d'envie de retourner à Copp; la princesse est extrêmement touchée de tout ce qui s'y passe. Elle est enceinte et s'occupe fort agréablement de son mari et de ses enfants qui sont assés jolis et plus grands qu'ils ne devoient l'estre.

Les lettres de C[openhague] ne parlent que de la mauvaise santé du roi. Dans la dernière partie de Charlottenlund, S. M., qui étoit à cheval, a rencontré un attelage qui avoit pris le mors aux dents. Cela l'a rempli d'une frayeur étonnante et toute particulière. Ses exclamations ont continué longtems et ont duré pendant tout le dîner, interrompant, seules, un silence d'ailleurs parfait et constamment gardé.

La reine jouira d'une pension annuelle de 30,000 écus. M. de Schack en est très mécontent et a protesté contre. Les prisonniers seront traités avec douceur, et il n'y a que le sort de Gahl[er] et de Falkensk. qui paroît douteux.<sup>2)</sup> . . .

M. de Lov[enskiold] est beaucoup mieux qu'il ne l'estoit l'année passée: moins de folie et plus de douceur. J'en suis enchanté à cause de sa digne et respectable femme.<sup>3)</sup>

Nous comptons arriver après-demain à Bernst. J'en redoute le moment. Ces lieux autrefois si chers me paroîtront bien isolés.

1711.

Bernstorff, 9. Juni 1772.

. . . Je vis ici dans un tourbillon continuel. Les dîners se succèdent. Ce sont autant de courses qui deviennent à la fin très fatigantes. Aussi je languis de retourner a la tranquillité dont je

m'étois fait déjà une douce habitude; et quoique je sente tout le bonheur qu'il y a de revoir des anciens amis, et que je m'y livre avec joye, il y a cependant bien de choses qui concourent à me rendre le séjour d'ici pénible et désagréable. Mon départ reste fixé à la St. Jean. Je crois estre actuellement au fait de tout ce qui pourra vous interresser, et je suis singulièrement impatient d'en parler avec V. E.

Le vaisseau de la Chine et celui de Bengale sont arrivés, ce qui, joint à l'abondance de la récolte de sucre de l'Amérique, fait espérer une nouvelle vie au commerce de Coppenh. assés languissant depuis quelque tems. La confiance publique paroît en général se ranimer; le prix des maisons, qui étoit entièrement anéanti, commence de hausser, et on recommence, quoique faiblement, de bâtir.

Il y a eu avanthier une espèce d'émeute parmi les charpentiers de la marine qui a embarrassé.<sup>1)</sup> Ils font quelques demandes déraisonnables, et ils se sont attroupés au nombre de 600, et au delà, pour les faire valoir et pour présenter une requête au roi. Je suis curieux de savoir comment on s'y prendra pour éteindre ces étincelles d'un esprit autrefois inconnu, et qui pourroit devenir aisément dangereux.

On croit assés communément que ce sera demain que la décision du roi fixera le sort de Mssrs. les arrêtés. Je crois qu'elle sera douce. Le public est fort contre Mssrs. Gaehl. et Falck. M. de Scheel plaide fort la cause du premier, même avec imprudence.<sup>2)</sup>

1712.

Dreylützow, 31. Juli 1772.

Takker D. R. og hans Hustru for Opholdet paa Altenhof. J'espère que Mr. de Juel<sup>1)</sup> aura dit à V. E. combien nous sommes attachés à V. E. et à tout se qui vous environne. Il n'en aura pas pu dire assés. Nous en avons parlé sans cesse, et cela manquoit à notre séjour de Arensburg de vous y voir aussi. L'endroit est très agréable. M<sup>r</sup> de Schimm. vous y attend. Il ira de bonne heure à Coppenh. M. de Schack le presse fortement, et paroît en avoir un besoin absolu. Les finances n'ont certainement jamais esté entre mains si peu expérimentées, et j'admire le courage de ceux qui s'en chargent par choix. Schimmelm. s'effraye au nom seul de

Rosencrantz; si Sch. le rappelloit, ce seroit se brouiller avec lui pour jamais, et c'est ce que Schim. ne paroît pas craindre à l'heure qu'il est.<sup>2)</sup> Nous avons eu nombre de conversations très longues et très détaillées, et nous sommes également convaincus que le rappel de V. E., absolument nécessaire à l'état et au bien des affaires, sera le thermomètre par lequel nous jugerons de la manière de penser véritable de ceux qui gouvernent.

Mad<sup>me</sup> de Bielke espère voir V. E. et lui proposer un rendez-vous, lorsque vous serés à Arensburg. L'impératrice de R. lui a écrit qu'elle étoit actuellement assés bien avec le gr. duc et qu'elle commençoit d'en estre contente; qu'elle espéroit la paix, mais qu'elle ne la croiroit que lorsqu'elle la verroit signée. . . .

1713.

Dreylützow, 10. September 1772.

. . . Une visite que j'ai eu de Mr. de Numsen, qui a passé par ici pour se rendre par Berlin à Pétersbourg, m'a confirmé, ce qui n'estoit que trop probable, que l'état du roi va en empirant, que l'incapacité de O. se développe journellement d'avantage, que la désunion subsiste toujours, qu'il y auroit beaucoup de changements, si l'on osoit en faire d'aussi fréquents, et qu'il y a un désordre et une défiance générale qui exigeroit des remèdes que l'on ne voit pas ou que l'on ne veut pas employer.<sup>1)</sup> La révolution nouvellement arrivée en Suède n'aura, je crois, d'autre effet en Dannem. que d'embarrasser le gouvernement.<sup>2)</sup> Des mesures plus vigoureuses ne me paroissent guères possibles, et les démonstrations sans effet, presque ridicules. Je demande avec instance à V. E. de me dire son sentiment au sujet de cette scène si interessante pour le système politique du Nord; si j'estois près d'elle, je ne me hazarderois pas à vous dire le mien. Le mérite de l'entreprise du roi de Suède me paroît estre d'avoir saisi le moment où la nation, accablée de maux physiques, ne sait s'en consoler qu'en rejetant la faute sur le gouvernement. D'ailleurs les moyens me paroissent foibles, et la résistance pusillanime. Un gouvernement trop aristocratique est peutestre le plus odieux de tous, et celui de Suède alloit le devenir. La forme actuellement adoptée seroit peutestre bonne, si la barrière opposée au pouvoir trop absolu estoit assés forte, mais elle ne l'est point. La capitulation de Charles onze est la base de celle que l'on vient de signer, et ja-

mais la Suède n'a eu des maîtres plus despotes que ce prince et son successeur. Ces tems sont si récents que je m'étonne qu'un langage comme celui que le roi débite avec tant d'assurance et de feu puisse ne pas paroître déplacé. Je suis fort curieux d'apprendre, si les provinces éloignées de Stockh. ont consenti comme la capitale, si la Russie agira, si cet évènement influera sur la paix, si le roi de Suède ambitionnera de devenir conquérant et d'imiter ses prédécesseurs, si l'ancienne haine un peu assoupie se réveillera en Dannemarc etc. Ce n'est pas un beau moment ni pour M. d'Osten, ni pour Monsr. de Guldencrone. Juel sera au désespoir; s'il avoit été en Suède, je crois qu'il auroit pu servir utilement, mais ce ne sera qu'à l'extrémité qu'on se rendra à la nécessité d'employer des sujets capables, le fleuve des gens médiocres.<sup>3)</sup>

Mad<sup>e</sup> de Plessen parle toujours le langage le plus doux au sujet de la reine Math.<sup>4)</sup> Mad<sup>e</sup> d'Ompteda est devenue, à ce qu'on m'assure, grande maîtresse de la maison de cette princesse. C'est une femme un peu prétieuse mais qui a de l'esprit. Les Hannoveriennes qui sont à la Gohrde assurent que M. de Pl. a été reçu très froidement. Elles veillent la reine avec beaucoup d'exactitude et ont reçu à cet égard des ordres très positifs de Londres. Un domestique attaché autrefois à Struensée, et qui se croyoit fort connu à la reine, s'est présenté à la Gohrde. On l'a d'abord arrêté et conduit hors du pays, avec défense d'y rentrer. On voit très clairement que le roi d'Angleterre connoît sa soeur, mais qu'il voudroit que ses sujets la crussent moins coupable, et que la certitude d'estre déshonorée ne rendît pas le retour du sentiment impossible à un coeur très endurci et rempli des illusions les plus funestes. . . .

1714.

Dreylützow, 30. Oktober 1772.

. . . Les évènements en Suède ont dû agiter V. E. Il y a bien des circonstances qui m'étonnent, mais c'est que l'on ne sait rien quand on est éloigné des affaires et du monde. Les gazettes sont si flatteuses et si mal instruites. Je voudrois savoir par exemple ce qui a engagé le roi de Suède à cette modération dont il se vante avec tant d'éloquence. Elle seroit belle, si elle avoit un autre motif que la crainte des évènements et des voisins. On doit croire qu'il lui avoit été possible de devenir aussi souverain que le roi de Dann.

Dans un premier moment, où tout est yvresse et illusion, il n'y a rien qui arrête et qui résiste. D'ailleurs, les Suédois, amateurs nés du changement, applaudissent au commencement à tout. L'histoire est pleine d'exemples. On n'a eu qu'à oser chés eux; aussi il n'y a point de pays où les révolutions ayent été plus fréquentes et moins souvent manquées. . . .

Le prince de Hesse paroît fort content à Copp.<sup>1)</sup> Il a écrit à quelqu'un qu'il avoit trouvé bien des choses en meilleur état et mieux qu'il ne s'y étoit attendu. Cela peut estre vrai, mais je n'en suis pas entièrement convaincu.

Le crédit de Koller avoit entièrement baissé; sans Guldberg, il auroit probablement succombé.<sup>2)</sup>

Je ne comprends rien aux démarches du pr. Frédér. dans l'assemblée de la compagnie d'Asie.<sup>3)</sup> C'est une complication d'irrégularités singulière; je le crois très mal conseillé à cet égard. Tout se fait et s'arrange actuellement d'une manière si différente de ce qui se pratiquoit autrefois, qu'il faut se répéter souvent que les principes sont invariables, et que le système du Dann. devoit l'estre aussi.

Osterrade a été vendu bien bon marché.<sup>4)</sup> Cela me donne bien des regrets. Entre autres aussi de ce que les acheteurs ne sont pas gens à faire voisinage à V. E. Ils ne sentent pas le bonheur d'estre si proches de Altenhof. Comme je les sentirois mieux! Je le pense avec douleur, et je me trouve fort loin.

1715.

[Dreylützw.,] 17. November 1772.

J'ai reçu ce soir une estafette de Coppenh. avec les ordres du roi de m'y rendre en diligence. Le prince Frédéric me dit au nom de son frère que S. M. avoit résolu de me déclarer le chef de ses finances.<sup>1)</sup> J'avoue que je suis fort ému; je sens que je dois partir; mais il me semble que j'ai un besoin absolu de voir V. E. à qui je suis si tendrement et si sincèrement attaché; je compte d'estre le 24 à Hamb. et peutestre le 25 en marche. Serés-vous alors à Emkendorff, et pourrai je compter sur le plaisir de la voir là, ou à quelque autre endroit qui lui conviendra mieux?

Le tems me manque absolument de lui en dire d'avantage.

1716.

København, 15. December 1772.

Le tourbillon immense qui m'accable depuis mon arrivée et ne me permet pas de respirer, m'a privé jusques à présent de la satisfaction d'écrire à V. E. et de lui parler de cet attachement que mon coeur sent si bien et si fortement.<sup>1)</sup> J'aurai peu de jours aussi heureux que celui que j'ai passé à Emkendorff. C'est une consolation pour moi que de me le rappeler, et de vous dire combien la certitude de l'amitié de V. E. influe sur mon bonheur et sur ma tranquillité. Elle ne souffre déjà que trop d'une absence si contraire à tous mes vœux et à tous mes souhaits. Mes intérêts sont confondus à cet égard avec ceux de l'état, et il n'y a que la grandeur de mon attachement personnel qui me permette de me citer particulièrement. Que je serois heureux si je pouvois jouir ici de ses conseils dont j'aurois souvent le plus grand besoin.

J'ai commencé aujourd'hui mes fonctions à la chambre. Celle des douanes en sera séparée, mais en attendant, j'ai reçu ordre de veiller à tout, conjointement avec M. de Moltke.<sup>2)</sup> On remettra les choses à peu près au même état où elles étoient avant le 4 oct. 1770. Il y aura une chambre des finances, une autre des douanes, un collège de commerce et un département des mines; il n'y a que celle des douanes où je ne serai point. M. de Scheel est nommé Landrost à Pinneberg et partage la pension de M. d'Ahlefeldt. Pauli est nommé directeur du Oresund et garde ses appointements. L'un et l'autre sont fort contents, et ont grandissime raison de l'estre.<sup>3)</sup>

Tout est renversé dans l'intérieur du département. Il ne sauroit subsister, et les anciennes formes seront rétablies. Elles sont plus simples, plus expéditives et moins coûteuses; il me paroît que tout le monde en convient.

Le roi est mieux qu'il ne l'estoit en été, mais loin d'une guérison parfaite.

Le prince Frédér. continue de travailler avec l'application la plus constante, et de marquer les meilleures intentions possibles. C'est aussi une justice que je dois rendre à Guldberg, qu'il aime et qu'il veut le bien, et que, s'il manque, que c'est défaut d'expérience et de gens en état de lui expliquer sainement les choses.

La crainte que l'on a eu des Suédois a été sérieuse; on a les preuves originales en main que l'on a tout fait pour séduire les Norvégiens, pour débaucher les officiers pour s'ouvrir une entrée

aisée dans le pays.<sup>4)</sup> C'est une conduite d'une indignité singulière, et elle a mérité d'échouer avec honte. Toute l'ancienne haine des Norvégiens, et leur fidélité envers leur souverain s'est réveillée, et s'est montrée dans un fort beau jour.

Actuellement la querelle est accommodée, et la déclaration très imposante de la Russie nous assure encore d'avantage. Il y a cependant encore 12 à 14000 Norvégiens rassemblés, et qui ne se dispersent qu'à mesure que les Suédois reculent. Le prince de Hesse a fait au mieux dans cette occasion, et tout retentit de ses éloges.

La disette est si grande en Suède que cela seul auroit presque suffi pour rendre les opérations de Gustave bien difficiles. Il avoit compté sur une conquête aisée. Séduit par sa jeunesse, il a sans doute ajouté foi trop légèrement aux clameurs de quelques mécontents.

Mess. de Schack et de Schim. jouissent d'un très grand crédit, et il n'y a personne qui le mérite mieux; ils me témoignent toute l'amitié possible. Sans une unanimité parfaite, il ne seroit aussi guères possible ici de réussir, ni d'estre utile.

Il y a bien des détails qui ne sont pas faites pour la poste, dont je voudrois m'entretenir avec V. E. C'est une ressource trop imparfaite que celle de la correspondance; je ne le sens jamais si bien que quand j'écris à V. E.

Ma lettre se ressent de la célérité avec laquelle j'ai dû l'écrire.

1717.

København, 2. Januar 1773.

... Je suis encore toujours accablé d'affaires au-dessus de mes forces, et j'attends avec la plus vive impatience que la chambre des douanes soit séparée de nouveau de celle des finances.<sup>1)</sup> Cela se fera à la fin de cette semaine, ou du moins peu de jours plus tard. J'ai mieux aimé avoir un couple de jours de plus à y penser que de hâter une besogne qui, mal faite actuellement, ne se repareroit que difficilement. J'ai exigé qu'on purgeât la chambre des mauvais sujets que j'y ai connu autrefois, et j'ai obtenu le renvoi de Urberg, de Hein, de Pau et de Dreyer. Berner a eu une légère attaque d'appoplexie dont il se rétablit, mais qui nous menace de le perdre bientôt.

Le ct. Moltke est venu il y a 4 jours, et il est reparti aujourd'hui.<sup>2)</sup> Sa présence n'a pas laissé que d'effrayer, surtout ceux qui la



croioient plus mystérieuse qu'elle n'estoit en effet. La grande nouvelle du jour, c'est que Schumacher quitte la cour; il aura, je crois, le baillage de Segeberg, et Rothe une pension.<sup>3)</sup> Sa charge n'estoit plus guères compatible avec la situation du prince. Le tiers état perd son plus grand appui, et je crois le moment très favorable pour cette retraite. La chancellerie danoise sera fortement attaquée et mérite de l'estre, l'ancienne Landvæsenets Commission de même, et le mérite peutestre également. On dit que Schum. épouse la fille de Berger, et cela me paroît très probable.

La caisse particulière a perdu sa forme. Le roi garde annuellement 60,000 écus pour sa cassette; le reste a été donné à la chambre.<sup>4)</sup>

La cour coûte 144,000 écus par an. Wegener y tient un ordre excellent, mais il donne des gages considérables, et absorbe par là le profit que l'on retireroit de son attention. On y est bien au reste, et jamais les tables n'ont été aussi bien servies.

On n'est pas trop content des autres cours, pas même de celle de Pétersb. Je ne sais pas à qui en est la faute, et ce n'est pas à moi de le rechercher. Ce que V. E. me dit de Kiel, mérite une attention particulière.

M. de Raben n'est pas bien du tout.<sup>5)</sup> Sa grande faiblesse fait douter qu'il passera l'hiver.

1718.

København, 16. Januar 1773.

L'état où se trouve M. de Devitz me touche très sensiblement. Une santé aussi languissante ôte à la vie toute sa douceur et toute sa consolation; il me semble que si je l'avois, la perspective de la quitter bientôt feroit toute ma ressource, tout mon soutien; mais je ne sens pas moins vivement que des réflexions de cette nature ne tranquilisent pas quand il s'agit de la vie d'un ami respectable. L'idée de s'en séparer est d'une amertume invincible; mais hélas! on ne peut pas vivre sans la connoître. C'est par là que nous nous détachons nous-mêmes de ce monde, et que nous en évitons les chaînes, et peutêtre les dangers.

La journée de demain fait un anniversaire trop intéressant pour n'en estre pas fort occupée.<sup>1)</sup> On l'est aussi beaucoup. Les évènements qui l'ont précédé ont fait des impressions si profondes qu'ils sont encore présents à tout le monde. Aussi le Dannemarc s'en ressentira-t-il longtems, et sans une bénédiction divine toute

particulière, à laquelle en vérité on n'ose pas s'attendre, il faudra bien des années pour guérir des playes presque mortelles. ·

Je tâcherai de répondre aux questions que V. E. veut bien me faire, autant que la brièveté du tems pourra me le permettre.

La place de Schumacher ne sera pas remplie.<sup>2)</sup> Elle est désormais inutile. Son brevet de baillif de Seg[eberg] sera signé après demain. Le roi lui assure deux mille écus pour toute sa vie. Il paroît actuellement fort content; on dit qu'il épouse Mad<sup>lle</sup> de Berger. Les chancelleries n'auront, je crois, pas de chef, ce qui a été impossible d'arranger; mais les départements seront supprimés, et la forme ancienne des délibérations rétablie, et j'espère que la même opération se fera dans les tribunaux.

Hoyer, l'ami intime de Schumacher, remplacera Albertin en Jutlande, qui aura probablement sa démission, et Dons sera aussi renvoyé à cause de son incapacité généralement reconnue. Stampe, Luxdorff, Graae et Aagaard composeront dans la suite la chancellerie danoise, et Luxdorff seul rapportera au conseil.<sup>3)</sup>

Les chambres se sépareront lundi.<sup>4)</sup> Comme toutes les personnes renvoyés, qui sont en petit nombre, gardent les 2 tiers de leurs gages, tout le monde paroît assés content, et je suis assés seur que les subalternes sont bien choisis. C'estoit le projet de mes amis de m'épargner tout chagrin à cet égard; mais cela ne leur a pas été possible; il n'y avoit personne qui pouvoit parler avec connoissance de cause, et moi-même j'ai souhaité à la fin de faire le projet, qui a été aussi suivi, à quelques broderies de près qui ne sont pas de mon invention, où il estoit de la prudence la plus indispensable de céder. Le collègue des finances m'a paru nécessaire; celui des mines ne l'estoit pas. La composition du collège du commerce n'est pas de mon choix; celle de la Rente-Cammer l'est entièrement, quoiqu'il y a plusieurs personnes qui n'y sont que par nécessité. Olrog est surtout dans ce nombre; il est devenu très cassé et faible d'esprit, mais je me serois reproché de l'exclure.

Erichsen, devenu député à la chambre des douanes, est un excellent sujet, et une des meilleures têtes que j'ai vu ici depuis longtems; j'aurois fort souhaité de le conserver.<sup>5)</sup>

Notre arrangement actuel nous coûte 7000 écus par an de moins que le précédent.

Je crois avoir déjà dit à V. E. qu'il n'y a plus de caisse particulière; le roi ne s'est réservé que 5500 écus par mois, destiné

surtout pour la garde-robe et pour les spectacles.<sup>6)</sup> Tout le reste est devenu du ressort de la chambre. L'héritage de Strouensé, c'est à dire ses actions à la banque et sa part au lotto, a passé à la Ober Steuer Direktion. Ce dernier article est considérable. Le roi y gagne plus de 50,000 écus par an, et on est unanimement d'avis que c'est un mal devenu nécessaire; la fureur du jeu a tellement gagné, que l'on est sûr que les sujets du roi mettroient dans les lotteries étrangères, pendant qu'il est avéré qu'il y a à présent près de 100,000 écus qui entrent par ce moyen dans le pays et établissent une contribution volontaire sur les voisins.

Les banqueroutes de Hollande n'ont pas beaucoup affecté la place de Coppenh., celle-ci étant, comme de raison, la débitrice ordinaire. Le roi peut y perdre 30 à 40,000 écus, s'il veut dédommager tous les créanciers pour lesquels les Cliffords avoient déjà reçu les remises nécessaires.<sup>7)</sup> Je ne crois pas que nous y sommes obligés. Mais il est possible que cela est nécessaire pour soutenir notre crédit. Nous avons envoyé avec un courier 150,000 écus species à Amsterdam; je suis bien sûr que ce secours est très inattendu.

Schimmelmann ne perd rien; comme il y a plusieurs années qu'il n'escompte plus les lettres de change, il n'est pas même dans le cas de pouvoir perdre.

Nous sommes à cette heure fort occupés de prendre nos mesures avec la banque, dont les ressources ont été un peu usées par l'administration renversée.<sup>8)</sup> Desmercières rend toute opération fort difficile. Il crie toujours, sans trop savoir pourquoi, et lui, et van Herck et Hemmert s'opposent à tout sans faire eux-mêmes la plus petite démarche pour s'aider, ou pour nous faciliter nos démarches. Nous échouerions, si M. de Thott n'estoit pas [un] directeur à qui il faut que je rende à cette occasion toute la justice possible. . . .

1719.

[København,] 9. Februar 1773.

Je sens et je partage entièrement les impressions que le retour de chaque 29 janv. doit faire naître chés V. E.<sup>1)</sup> Elles doivent se terminer par une compassion très juste, fondée sur bien des motifs réunis, et sur la durée d'un état qui, même en n'empirant point, ne permet guères d'espérance raisonnable.

V. E. fait bien souvent le sujet des entretiens de M. de Schim.

et de moi. On ne peut guères lui estre plus attachés que nous le sommes, et je n'ai pas besoin de m'expliquer sur nos voeux et sur nos projets.

Nous avons esté fort occupés pendant la dernière quinzaine. Les besoins de l'état nous ont rendus ingénieux, et nous avons enfanté un plan très vaste que le roi a signé hier, après que j'en avois fait un ample rapport, et dont l'exécution va commencer dans peu de jours.<sup>2)</sup> Je n'aurai besoin que de peu de mots pour la rendre sensible à V. E. C'est de nous rendre maîtres de la banque, d'acquérir au pays cet institut utile mais redoutable, en payant à tous les interessés la valeur actuelle de leurs actions. Nous nous délivrons par là de 4 à 5 millions de dettes, sans que personne ait à se plaindre, et si les malheurs du tems nous forcent à user d'avantage de cette dernière ressource, du moins nous n'en payons pas des rentes annuelles qui nous consomment. La banque doit conserver au reste toute sa forme et ses loix, estre séparée des finances, gouvernée par la Ober-Steuer-Direction. On offre aux intéressés l'alternative, ou 320 rdl. par action, à 5 pr. ct. et promesse de ne pas estre dénoncés pendant 10 ans, ou 350 écus à 4 pr. ct. et permission réciproque d'une dénonce de 3 mois. Je signerai pour cette dernière somme, et je conseillerai à tous mes amis de faire la même chose.

C'est un plan immense qui aura les suites les plus considérables; je souhaite fort que V. E. l'approuve; cela me sera d'une satisfaction supérieure.

Il n'y a que peu de jours que d'autres personnes le savent que Sch[im.] et moi. Ensuite M. de Thott et Schack l'ont approuvé, et la cour y est entrée avec enthousiasme. Le peu de personnes à qui j'en ai parlé et que j'ai consulté depuis avanthier, en paroissent très contents.

Le successeur d'Albertin, cet ami intime de Schumacher, le jeune Hoyer, est mort après 3 jours de maladie, et voilà donc la fin de tant d'intrigues, d'espérances et de vues ambitieuses.<sup>3)</sup> Il y a bien des prétendants aux baillages; ils deviendront presque tous mes ennemis. Je désirerai avec passion qu'on fût sévère dans le choix, et si on ne l'est point, V. E. peut estre seure que j'en suis fâché et irrité au dernier point.

On débite ici beaucoup d'histoires sur le compte de Bielke de Tundern et sur sa conduite.<sup>4)</sup> Si V. E. en estoit informé avec quel-

que exactitude, elle m'obligeroit fort de me le dire; j'avoue que je guette le moment de nous délivrer d'un si mince sujet.

Dreyer est rappelé de Pétersb. et ira comme chargé d'affaires à Varsovie.<sup>5)</sup> Schmettau perd sa poste de Dresde, à cause de sa mauvaise conduite, mais on lui laisse encore ses gages pour un couple d'années, qui seront assignées à ses créanciers, pour sauver l'honneur de la nation, et St. Saphorin le remplace.

La cour d'Anglet. vient enfin de recevoir la dot de la reine.<sup>6)</sup> On a traité cela à Londres avec une espèce de mistère. Milord Suffolk a donné sa quittance, même pour la part Hannoverienne; je suppose qu'on souhaite d'éviter que le Parlement ne réclame les 40,000 l. st. au roi.

Ce n'est que depuis hier que Schum[acher] n'assiste plus à tous les conseils en se tenant derrière la chaise du roi, et il a été très difficile de mettre cette affaire en règle.<sup>7)</sup> Nous en avons fini une qui n'estoit pas aisée non plus, qui étoit de nous mettre sur un pied sûr et réglé avec Wegener pour toutes les dépenses de la cour. Elles iront à 124,000 écus par an, et nous sommes presque seurs que cette somme suffira.

Wegener est bon, mais indépendant, altier, frondeur, et très ambitieux; il n'a pas consenti volontiers que ses comptes fussent examinés et revues à la chambre, mais nous l'avons emporté.

M. de Raben est si faible qu'il va probablement finir. Ce n'est plus vivre que sa manière d'exister. Plût à Dieu que nous ayons tous heureusement fini une carrière vertueuse, utile et honorable.

1720.

København, 25. Februar 1773.

Une goutte assés douloureuse m'empêche de sortir depuis un couple de jours. Je lui pardonne dans ce moment, puisque cela me procure le loisir d'écrire à V. E. et de la remercier plutôt que je n'aurois pu le faire d'ailleurs de sa lettre du 14 de ce mois. Je voudrois pouvoir lui exprimer toute ma reconnoissance; je suis si seur de mériter son amitié de ce côté-là, que je ne puis me défendre de lui en parler souvent. Que ne puis-je le faire aussi à tant d'autres égards et la consulter sur tant d'objets seurement très difficiles, et que la manière dont les affaires se traitent à présent rend plus difficiles encore. Il n'y a presque personne ici avec qui un homme délicat et zélé puisse penser et jouir de la douceur de se consoler et de se soutenir réciproquement. L'intérêt propre

se mêle de tout; il fait la seureté générale des gens médiocres, et éloigne les capables. Cela me fait une peine que je ne saurois vous exprimer.

L'opération de la banque a été suspendue; j'avoue que cela a été contre mon avis.<sup>1)</sup> Notre ami en a été la cause. Je crois que des gens interessés à faire échouer la chose lui ont donné des allarmes pas assés fondées sous le masque de l'amitié; mais il en revient, et je ne dis à personne que j'ai pensé différemment de lui. La mesure me paroît toujours la meilleure possible, ou plutôt la seule possible; il est naturel qu'elle a des inconvénients, comme tout ce qu'on fait dans un état délabré et épuisé en a; il ne faut plus nous comparer au Dannemarc bien gouverné, avec des ressources intérieures et un crédit bien conservé. C'est à nous à nous plier aux circonstances, de ne gémir qu'en secret et de rétablir peu à peu les principes dont on s'est écarté avec cette folie et cette license effrénée dont les suites funestes ne peuvent s'effacer que lentement. Cela en est une que cet esprit de sédition dont V. E. me parle. Je ne le crois cependant pas encore enraciné; il me paroît dominer plus dans les officiers du roi que dans le peuple; je ne vois pas que les bons sujets et qui ont de l'habileté, trouvent des obstacles. Les sots en trouvent et en voyent partout, et tant qu'ils seront partagés, les départemens veilleront inutilement à l'exécution des loix.

Après bien des conférences on est parvenu à changer un tantinet la forme de la chancellerie danoise; le tout s'est réduit à donner un peu plus de poids au procureur général, et à fixer que rien ne doit estre censé résolu que ce qui a été débattu in pleno, et approuvé et signé d'eux tous.<sup>2)</sup> Cela est fort bien, mais l'essentiel, de donner un chef au département qui réponde de tout, qui puisse en imposer aux autres, veiller à un système et à une harmonie générale, qui par sa situation soit au-dessus de l'intérest et des vues personnelles etc., c'est cela ce qui manque, et ce qui manquera peuteestre encore longtems. Juell a été sur les rangs, mais cela a échoué; la difficulté d'en trouver un pour la ch. allem, qui probablement aura le même sort que sa soeur, y a contribué. Je crois que M. de Thott auroit fort souhaité de revenir à son ancienne situation; il ne s'en est pas caché vis à vis de moi, mais personne n'a voulu y entendre, c'est à dire de ceux qui auroient pu y contribuer.

Nos armemens continuent toujours; on a voulu faire comman-

der l'escadre à Arff; mais comme cela a révolté tous ceux qui sont plus anciens dans le service, qui sont en grand nombre, on a cédé, et cela engagera peutestre Arff à quitter le métier.<sup>3)</sup> Les connoisseurs le jugent un des plus habiles. Il y a une clique qui lui oppose Fischer dont j'ai très mince idée. La marine me paroît singulièrement conduite, et tant que je n'entendrai parler que de factions, d'intrigues, de haines, j'en aurai mauvaise opinion.

Le militaire n'est guères plus tranquille; il y a quelque apparence que Hauch rentrera.<sup>4)</sup> L'influence de Banner devrait bien cesser; elle ne sert qu'à tourmenter et à rendre tout aussi douteux que difficile à manier. Membre indigne de la grande commission, j'en porte aussi ma part. Chés nous, c'est Lehmann qui brille dans l'infanterie et Numsen dans la cavallerie; ils ont une grande supériorité du côté des connoissances et de l'esprit.

V. E. aura de la peine à déchiffrer ce griffonage; j'en serois honteux, si j'avois le loisir de faire mieux, mais je puis dire avec vérité que je ne l'ai point.

La mort de M. de Raben a été une délivrance pour lui et pour sa famille; j'en fais cependant mon compl. à Mad<sup>m</sup> de Reventlow.<sup>5)</sup>

1721.

[København.] 13. Marts 1773.

... Il vient de se passer un évènement prévu, résolu même depuis longtems, mais toujours également important et nécessaire. M. d'Osten a reçu son congé dans des termes très froids et très peu obligeants.<sup>1)</sup> Il ira comme Stiftsamtmann à Aalborg; on déplace pour cet effet M. de Holck, et on casse l'expectative donnée à M. de Gabel, irrégularités que je ne prétends pas excuser, qui seroient effrayantes si elles parloient d'un mauvais coeur, et qui, en ne le faisant pas, dépeignent mieux notre situation actuelle à V. E. qu'une très longue description ne pourroit le faire.

M. d'Osten garde 2000 écus de gages; il paroît très content et très léger. Paresseux, haïssant un travail au-dessus de ses forces, il est soulagé d'un fardeau pesant, et je crois qu'il y a effectivement des moments où il se console. Il y en aura d'autres qui ne leur ressembleront pas. M. de Schack est chargé ad interim du département. Il refuse constamment et absolument de le garder. On fait un mystère profond du véritable successeur, et je meurs de peur que le choix ne sera pas bon. On a de la peine à croire combien le public applaudit à l'éloignement de Osten. Il ne possé-

doit ni l'amitié ni la confiance de personne. Le seul Ehlers en est fâché, qui s'estoit sincèrement attaché à lui, et qui jouissoit effectivement d'une part aux affaires qu'un successeur au département ne peut lui accorder qu'en ne travaillant, ou qu'en ne pouvant pas travailler lui-même.

Notre projet pour la banque a été repris.<sup>2)</sup> Il sera exécuté après-demain. Nous espérons avoir pris des mesures assés justes pour empêcher un choc fatal aux billets aux places du change. V. E. aura observé que depuis trois semaines le cours a recommencé d'estre régulier et de baisser de 2 pr. ct. On n'y avoit pas touché depuis la fin de l'année 1770. Desmercières n'est pas touché à un certain point de la mesure; la promesse que sa chaise seroit sa vie durant ouverte pour lui à la banque l'a consolé; il a été même fâché du retard; les hommes sont singuliers, et l'âge ne les change souvent pas.

Le procédé de madame de Juel de Fionie ne m'étonne pas.<sup>3)</sup> Elle est mécontente de la chambre et, je le crois, de moi en particulier. Voici le cas. Le Amts Vervalter de Odensé, devant plus de 30,000 écus au roi, découverte que nous fimes le premier jour que je suis entré à la chambre, at été suspendu dans ses fonctions. Mad<sup>e</sup> de Juel comme tutrice de son fils l'officier, lui avoit prêté six mille écus sur un petit bien qu'il possède en Fionie, où il y a une loi qui défend à tout receveur des deniers royaux de hypothéquer ses fonds. M<sup>e</sup> de Juel, qui a senti qu'elle alloit perdre sa seureté et peutêtre son capital, a demandé avec la plus grande vivacité que l'on rétablît le coupable, ou qu'on obligeât son successeur à la rembourser. J'ai été obligé de lui répondre que l'un et l'autre estoit également impossible, et les animæ celestes ne pardonnent point. Gregers Juel lui-même m'a écrit une lettre en faveur du Amts Verv. que V. E. n'auroit point approuvée, et qu'elle ne lui auroit pardonnée que par amitié, tout comme je le fais. . . .

M. de Rantzau ira probablement en Suisse; il tâchera d'éviter tout ce qui s'appelle Anglois, Hannoveriens, Russes, même Danois, sans parler de ses créanciers de France et d'Italie; il portera comme Cain partout la marque de son infamie et de sa scélératesse.<sup>4)</sup>

Nous allons faire encore une chose qui paroît au premier coup d'oeil un peu violente, mais qui, je crois, ne l'est pas. C'est de rembourser les intéressés du lotto.<sup>5)</sup> Koës en a obtenu l'octroi de



la manière la plus illégale. Cela épuise le pays; il n'est justifiable que par nécessité, et quand les profits énormes tournent au bien immédiat du pays. Quelques juifs et une douzaine d'autres particuliers n'ont aucun droit au sang du peuple. Le roi ne doit que dédommager. C'est ce qu'il fera amplement, et la Ober Steuer Direct. jouira des revenus qui, entre nous soit dit, vont au-delà de 150,000 écus, pour payer les dettes de l'état et pour remplacer le déficit de la Extra Steuer de Norvège.

## 1722. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Udateret. [Rimeligvis Altenhof, April 1773.]

Il ne me reste plus guerre que V. E. dont les lumières et les sentimens d'amitié puisse m'inviter à réclamer le conseil sur un intérêt domestique tel que le choix d'un genre d'occupation propre à former ou du moins à préserver deux fils sortans du collège des écueils auxquels, dans un passage trop prompt d'une espèce de clôture dans le monde, [on] est exposé communément à leur âge.<sup>1</sup>) . . .

Je les fait revenir chez moi ces jours-ci après trois ans et demi de collège. L'aîné remplira en automne sa 20<sup>me</sup> année. Le second court sa 19<sup>me</sup>. De toutes parts on m'a vanté leur assiduité aux leçons et leur application à s'instruire, et on a généralement rendu témoignage à leur moeurs, et sur ce dernier article je n'ai aucune raison de me méfier d'eux. Je les soupçonne cependant [de] ne pas trop aimer le travail qui, pour réussir, demande une certaine tension d'esprit et une application sévère, et je les crois imbus de leur savoir et ne connoissant que les manières et le maintien de Gottingen. Je les fais revenir, ni pour leur donner la clef des champs, ni pour les mettre dans le service (qui sait, si jamais je m'y détermi[ne]rai, le nôtre étant devenu un vrai lotto), mais pour les mettre au travail, pour leur faire mettre en pratique les connoissances acquises et pour achever leur éducation sous mes yeux.

A cette fin j'aimerois à les voir placés comme auscultans dans les tribunaux ici, l'aîné Cai Frid. à Gluckstadt, le cadet Frid. à Gottorp, et les y laisser tout tranquillement, jusqu'à ce qu'ils se seroient qualifiés pour avoir voix et séanses. Cela me donneroit

la facilité de veiller leur conduite, de les voir de tems en tems et de les connoître, et en même tems le moyen de les laisser à eux-mêmes sans les lâcher entièrement. Je ne demande donc ni employ ni titres pour eux, à tant de faveur on n'aspire pas dans ma situation, et en vérité je ne sais si, en bon père de famille, je n'aurois pas les fraix des expéditions à regretter. Mais je n'aime-rois pas non plus avoir à demander un ordre aux tribunaux de recevoir mes fils comme auscultans comme une grâce d'un souverain et d'une cour dont j'ai été et suis encore si indignement traité.

V. E. pourroit-elle n'obtenir cet ordre sans autre intervention de ma part? Ce seroit ce qui me feroit le plus de plaisir. Si cela ne luy paroissoit pas praticable, une lettre à Mr. Thot, je suppose qu'il a encore le rapport de la ch[ambre] all[emande], ne pourroit-elle pas sufire? Je n'ai aucune répugnance de m'adresser à ce galant homme. Il importe à mon coeur de savoir ce qu'Elle pense sur le plan que je me suis fait, ce qu'elle juge convenable que je fasse pour l'exécuteur.

Ufuldendt, og paa flere Steder næsten ulæselig Kladde.

### Nr. 1723—1738.

#### FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1723.

[København,] 17. April 1773.

La confiance avec laquelle V. E. me parle au sujet de ses fils me touche au-delà de l'expression<sup>1)</sup>. Je la mérite par la grandeur et par la tendresse de mon attachement, et j'ose croire que personne ne pourra me surpasser de ce côté. Si V. E. persiste à vouloir faire entrer ses fils dans les tribunaux de Holstein, cela ne lui coûtera qu'un mot à M. de Schimm. et à moi, et d'ailleurs à personne. Vos intérêts sont absolument les nôtres, et je puis dire qu'ils nous touchent d'avantage. Une impossibilité absolue peut seule nous arrêter, et je voudrois pouvoir cacher à V. E. combien de fois mon coeur a saigné de voir mes souhaits les plus vifs rendus inutiles par la foiblesse, la timidité, la résistance de ceux qui devoient penser très différemment. M. ou Mad<sup>e</sup> de Schim., qui vous verront plutôt que moi, expliqueront tout cela à V. E., et je me bornerai à lui répéter encore que Schim. est certainement l'ami le plus honnête, le plus chaud, le plus essentiel qui existe.

Mais le sentiment m'a emporté, je voulois lui parler au sujet de ses fils, et vous prier de ne rien décider qu'avant que V. E. les a vus, les a approfondis, et jugé de leurs inclinations, de leur caractère et de leurs talents en juge tendre et éclairé. La carrière que vous leur proposés n'est bonne que pour peu de personnes; elle ne s'accommoderoit point à des génies vifs et élevés.

Mes beaux-frères<sup>2)</sup> me disent un bien infini de Messrs. vos fils, surtout de l'aîné; le second a, dit-on, du penchant à la satyre, et se fait plutôt redouter qu'aimer, quoique avec un coeur naturellement bon et honnête. On les dit très instruits, de moeurs irréprochables. C'est le tableau de jeunes gens préteux à l'état, destinés par la Providence à lui devenir utiles, à suivre la trace de leur respectable père, à essayer peutestre comme lui les ingrattitudes des hommes, mais à jouir aussi comme lui de l'avantage inestimable d'une conscience tranquille, d'une perspective supérieure à tous les évènements et de l'amitié de tous les gens de bien. Que V. E. nous donne du moins celui d'entre eux qu'elle jugera le plus propre au monde d'ici. Pussé-je lui estre utile, je n'épargnerai rien pour cela, et il dépendra absolument de V. E. de déterminer la manière qu'elle jugera la meilleure.

Il se fera peutestre un changement qui pourra influer sur la résolution de V. E., qui est encore incertain, et encore un mystère, mais que je ne veux point taire à un ami aussi cher: la cour pense à me donner le départ<sup>t</sup> des affaires étrangères et une place au conseil.<sup>3)</sup> J'ai longtems refusé, j'ai dû dire, ce qui est très vrai, que j'ignore si j'y suis propre, que tout honnette homme doit trembler d'entrer dans une carrière glissante et inconnue, que mes goûts y répugnent, mais cela n'a pas convaincu, et il est possible que l'on persiste dans cette idée. J'aurois du moins alors la consolation d'avoir un successeur à la chambre que j'aime fort, et qui est cher à V. E. C'est Gregers Juel. J'ai le devoir [de] le préparer à cela par la poste d'aujourd'hui. Schim. et Schack y ont contribué, surtout le premier, quoique M. de Sch. paroisse aussi estre sincèrement de ses amis.

Le tems m'oblige de finir, et ceci suffira à V. E. . . .

Mad<sup>m</sup> de Schim. part aujourd'hui en trois semaines, et précède son mari d'une quinzaine de jours.

1724.

[København,] 27. April 1773.

... Mon affaire a été finie plutôt que je ne l'avois cru. Je reçus le samedi au soir, après le départ de la poste, l'ordre du roi, dont la copie, que je prens la liberté de vous envoyer, vous instruira de tout ce qui y a rapport.<sup>1)</sup> J'ai éprouvé bien des sentiments différents en prenant ma place dans le conseil, mais il n'y en a point qui m'ait occupé d'avantage que celui de sentir qu'il existoit quelqu'un à qui elle appartenoit de droit, qui la rempliroit bien mieux, à qui je la céderois avec un plaisir inexprimable, et qui seroit mon guide et mon soutien, si j'étois assés heureux d'estre appellé à partager avec lui une partie des soucis et des affaires publiques. Mon coeur en a été, je vous assure, très émeu, et le sera longtems.

Comme V. E. a décidé par rapport à Messrs. ses fils, je n'y opposerai plus rien, et elle peut compter que dans une quinzaine de jours tout sera fini et arrangé à sa satisfaction.<sup>2)</sup>

La cour a fort balancé à fixer le choix de mon successeur à la chambre des finances; je crois n'avoir pas été inutile à M. de Juel, dont la vivacité a été redoutée; je me flatte cependant qu'on est revenu à son égard, et qu'il sera résolu demain de le nommer définitivement. Je l'ai prévenu à cet égard, et il me paroît qu'il l'accepte avec plaisir.<sup>3)</sup>

La mort de M. de Grambow est une perte véritable.<sup>4)</sup> On m'a demandé mon sentiment sur le successeur. J'ai proposé Hielmstjerne. On y a applaudi, mais je suis fort douteux s'il l'acceptera, et alors on sera fort embarrassé.

Les dernières lettres de Russie sont fort agréables. Panin et Orlov sont réconciliés; Saldern pense sérieusement à se retirer, mais il veut s'asseurer l'affaire du Holstein, et s'il plaît à Dieu, cela nous mènera à la conclusion, et dès que nous en serons près, elle ne se fera point sans que V. E. y ait la part la plus distinguée.<sup>5)</sup>

Je finis en assurant V. E. que dès à présent la seureté de la poste sera entière.<sup>6)</sup> Je déteste ces petites ressources d'une faible politique qui cherche sa seureté hors de ses véritables sources, et qui n'est jamais excusable que dans les cas de la plus haute nécessité, qui, grâces à Dieu, n'existe point, et qui, jugés avec sévérité, n'existent pas fréquemment, et beaucoup moins encore quand il s'agit des secrets des propres sujets du roi.

1725.

[København,] 25. Maj 1773.

Si je pouvois envier un bonheur à mes amis, ce seroit celui de M. et de M<sup>me</sup> de Schimmelm. Il me semble qu'il n'y a personne qui le sentiroit comme moi, tout comme il n'y a personne qui peut le désirer avec plus de vivacité, et avec plus de regrets d'en estre privé. Mr. de Sch. soupire après le repos, et il en a effectivement besoin. Il a fait un travail immense, et je crains que sa santé en a souffert. Il dira tout à V. E., et comme nous sommes absolument dans le même système, et que nos idées conviennent avec une harmonie entière, je puis me rapporter à lui avec la seureté la plus parfaite, et dans l'espérance que nous aurons le suffrage et l'approbation de V. E., qui est une des plus grandes récompenses que nous puissions avoir. Il y a plusieurs choses dont elle sera contente; peut-être même qu'elle sera surprise que nous sommes enfin parvenus à balancer la recette avec la dépense, et j'ose lui promettre que sans une révolution semblable à celle de 1770, nous y tiendrons la main. Le nombre des choses arrangées pendant cet hyver est presque inconcevable. Je ferai tout ce qui pourra dépendre de moi pour que tout soit tranquile pendant l'été, et j'espère que l'essentiel sera obtenu.

Juel a fort bien débuté.<sup>1)</sup> Il a plu au-delà de ce que j'ai osé espérer. Je ne crains pour lui qu'un peu trop de vivacité, toujours dangereuse quand l'expérience manque encore. Lui-même paroît goûter le travail du département, et il parviendra bientôt à s'y intéresser avec chaleur.

Les conférences pour ce qui regarde la chancellerie allemande et les régences vont recommencer.<sup>2)</sup> Elles auront du moins cet effet que le parlage si pernicieux au district sera aboli. Tout autre changement est inutile, tant qu'il n'y a pas un chef qui doit en répondre et qui ait assés de crédit pour estre une barrière seure contre les intrigues et contre l'ignorance des âmes bonnes et faibles.

Le roi s'est fait saigner avanthier. V. E. connoît son aversion décidée contre ce remède; il s'y est résolu à la surprise universelle. C'estoit plus nécessaire que jamais, à cause des insomnies fréquentes, et de ce côté-là, l'effet paroît aussi assés heureux; de tout autre il a été nul. . . .

1726.

[Bernstorff.] 8. Juni 1773.

C'estoit de concert avec moi que Mr. Stemann avoit écrit à V. E. au sujet de M. de Bülow.<sup>1)</sup> Je me trouve si heureux lorsque je puis espérer de pouvoir contribuer à faire réussir les choses qui lui font plaisir qu'en connoissant toute l'étendue de ce sentiment, elle me félicitera chaque fois que j'en aurai l'occasion. Je suis fort content de Stemann. C'est un homme d'esprit qui désire de plaire, qui met de l'activité dans l'expédition, et qui joint à beaucoup d'ambition le jugement nécessaire pour s'arrêter à propos. Henningsen et Schütz sont des hommes médiocres.<sup>2)</sup> V. E. connoît le dernier; le premier ne manque pas de mérite; il passe pour intègre, mais il est indolent, paresseux et engagé par sa femme, qui est une Wasserfall, dans des connexions et dans un cercle qui n'est pas celui du travail et des affaires. On va reprendre actuellement les délibérations pour l'arrangement de la chancellerie, mais, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, le tout se borne, à l'heure qu'il est, à abolir les départements séparés dans la chancellerie et dans les tribunaux, et peutestre à augmenter un peu l'influence du premier et du procureur général. La chancellerie danoise a repris tout l'esprit de son ancienne forme, et cela avec une célérité surprenante.<sup>3)</sup> Luxtorff répond peu aux idées que le public a de lui, et que je n'ai jamais eu. C'est, je crois, un des hommes du monde les moins propres pour un département comme le sien. Je crois qu'il ne lit jamais que le rapport du dernier qui a parlé. La première question le met à sec, et presque toutes ses propositions sont bâtarde, tronquées ou insuffisantes. M. de Thott n'en est guères plus content que moi, mais il y pense moins vivement.

L'ordre pour l'introduction de M. votre fils aîné est, je crois, expédié.<sup>4)</sup> Je suis enchanté que V. E. est contente de lui. C'est une des choses du monde que j'ai désiré le plus, parce qu'il n'y a rien qui puisse et qui doive avoir plus d'influence sur l'esprit et sur le repos d'un père tendre qui cherche son bonheur et celui de ses enfants dans les qualités essentielles, dont l'influence commence dans cette vie et ne finit jamais dans l'autre.

Mes beaux-frères seroient bien heureux, s'ils pouvoient vous assurer de leurs respects, et je me fie à eux qu'il y en a peu qui le sentiroient d'avantage, mais je crains qu'ils n'en aient pas

l'occasion.<sup>5)</sup> Ils sont trop peu à leur aise pour avoir le choix des projets, et la voye du paquetbot est sans doute celle qui leur conviendra; je dois leur rendre la justice qu'ils ont vécu avec une sagesse et une oeconomie qui a surpassé mes espérances, et qu'ils n'ont jamais marqué un souhait de dépenser d'avantage.

Le prince et la princesse de Hesse se sont embarqués avanthier; le vent étoit très bon, mais il a changé, et ils sont encore à la rade de Helseneur. Le roi les a accompagné jusques là. Il aime cette soeur par préférence, et il y a longtems que rien ne paroît l'avoir touché autant que son départ. Sa santé est à peu près la même qu'elle l'étoit l'esté passé, mais s'il y a du changement, elle est en mieux. Il est seurement plus doux, moins inquiet, et quelquefois plus gai. Sa saignée a eu pour objet de remédier à l'insomnie, et elle a réussi. Le roi a été moins difficile à s'y déterminer qu'on ne l'avoit soubçonné. On a débité à cet égard beaucoup de fables qui n'ont jamais existé, et personne ne pourra même en rendre compte à V. E. que Wohlert qui a vu le roi et qui, je crois, a été surpris de le trouver mieux qu'il ne s'y étoit attendu.

Le roi va s'établir pour deux mois à Friedensburg, dont le séjour lui plaît singulièrement. Le conseil y passera trois jours de la semaine. Cela est bien dur, et je ne m'en consolerois pas, si je n'espérois de mettre ces jours à profit pour expédier la plus grande partie de ma besogne et pour gagner quelque relâche pour les autres jours qui me restent.

Köller Banner a demandé la permission de faire un tour à Copenh., ce qui lui a été accordé.<sup>6)</sup> Beaucoup de gens en sont excessivement allarmés; je le suis moins, parcequ'il me paroît moins à craindre. Eikstedt risqueroit le plus, si lui-même n'estoit pas fort bien à la cour, et s'il n'y avoit pas toute la probabilité possible que le prince l'écouterait préférablement à l'autre.

Mr. Boye m'a écrit.<sup>7)</sup> Ses raisons me paroissent peu fondées, et si elles ne le paroissent, personne n'en seroit convaincu ici. Il a tort de faire un éclat, et j'en suis véritablement fâché, mais si lui-même ne veut pas l'éviter, le mal est sans remèdes. Son propre beau-frère, Carstens à la chambre, l'abandonne et le condamne hautement.

1727.

[Bernstorff,] 12. Juni 1773.

J'ai eu le bonheur de contribuer à une chose qui m'a fait un extrême plaisir et qui, j'en suis seur, en fera aussi à V. E., c'est que Mad. la c<sup>tesse</sup> de Scheel la veuve aura une pension.<sup>1)</sup> Elle ne sera pas bien considérable, mais au moins de 600 écus, et suffira à améliorer les circonstances d'une personne qui mériterait à tous égards le sort le plus heureux. Il faut que je rende la justice au p<sup>r</sup> Frédéric que son coeur se prête au sentiment, et qu'il veut en général ce qui est juste et équitable. Si le c<sup>te</sup> d'Osten ne l'avoit empêché, je suis convaincu que Mad. de Scheel n'auroit pas été oubliée, et que bien d'autres duretés n'auroient pas eu lieu. Il faut des moments favorables pour les réparer, et s'il plaît à Dieu, je ne négligerai pas ceux qui sont à ma portée . . .

Le mieux du roi n'a pas continué, et il est revenu au même point où il a été pendant tout l'hyver. Les différentes alternatives ne décident de rien, et à force de s'y habituer, elles ne font plus d'impression sensible sur les personnes qui en sont les témoins les plus ordinaires.

1728.

[Bernstorff,] 22. Juni 1773.

Rien ne me touche si vivement et si sensiblement que les lettres et le suffrage de V. E., mais je ne mérite pas les éloges que son amitié s'engage à me donner. Elles m'humilient, et devraient m'humilier d'avantage. Je sens journellement combien je suis au-dessus de mes vœux et de mes résolutions, et comment pourrois-je me flatter de me juger trop sévèrement? Je ne fais que ce que tout honnête homme feroit à ma place, et si quelques passions qui guident plusieurs autres, n'ont pas tout à fait le même empire sur moi, c'est que je les sens moins vivement, et c'est un bonheur dénué de tout mérite.

Je suis très reconnoissant de la démarche de Niemann; il est aussi vrai que l'impératrice, ou, pour mieux dire, Saldern a été sensible à notre démarche, mais je suis encore de l'avis, et je me flatte que V. E. le sera également, que nous n'avons pu l'éviter.<sup>1)</sup> Le terme de 20 années est stipulé dans le traité provisionnel qui est la base du définitif. Nous avons le plus grand intérêt de nous y tenir, et comment seroit-il possible que nous puissions consentir



à un ordre donné à la Liquidat. Commission qui roule sur un changement d'un article du traité même auquel nous n'avions pas consenti, et même sur lequel nous n'estions pas prévenus. Cela étoit d'une conséquence trop dangereuse; il falloit tourner la chose en négociation, même en prévoyant que nous céderions, et j'ai tâché de le faire de la manière la plus amicale, et pour en rendre V. E. le juge, je prens la liberté de lui communiquer la minute que j'en ai dressé alors, en original, en la supliant de me la renvoyer par la première poste et de m'en dire son sentiment avec cette franchise de père que j'aime et que je respecte tant chés elle. Ce n'est pas la chose la plus aisée que de conserver notre indépendance entière, que je regarde comme le premier des biens, vis à vis d'un ami aussi puissant et aussi exigeant que la Russie. C'est un principe que je ne puis pas perdre de vue, même dans l'affaire du Holstein, et la Russie même, dans sa situation actuelle vis à vis du roi de Prusse, prouve la nécessité d'une attention continuelle à cet égard, mieux que tous les raisonnements possibles. Elle y a manqué, et je crois qu'elle s'en repent amèrement et qu'elle s'en repentira longtems.

J'ose assurer Mad. de Reventlow de mes resp. très-h. Son amitié est d'un prix infini pour moi, et je vous supplie de m'aider à la conserver. J'avoue que je n'avois proposé que 600 écus pour Mad<sup>e</sup> de Scheel.<sup>2)</sup> Je n'osois ni effaroucher, ni risquer un refus. Mssr. de Juel et de Moltke ont fait le reste. Elle en a eu 800, et j'en ai été fort aise.

M. Desmercières, que je respecte d'ailleurs à bien des égards, n'est ni assés juste, ni assés instruit. M. de Schack n'est pas du tout contre lui, et ne mérite réellement pas sa haine. Il est vrai qu'à la fin il a défendu l'opération de la banque avec une vivacité prodigieuse, mais c'est ce que nous avons fait tous, plus ou moins, et même pendant plusieurs jours, Mr. de Schack et moi, contre M. de Schimmelman, et j'ose dire que, M. Desm. excepté, il n'y a actuellement pas un seul homme connu dans tous les départements qui n'applaudisse entièrement et totalement à la mesure.<sup>3)</sup> Plus que tous, les négociants le font, et le crédit de la banque est certainement plus grand qu'il ne l'a été. Le défaut de M. de Sch.<sup>4)</sup> est d'estre inquiet et de n'avoir pas une équité entière et constante. Cela m'afflige presque comme si j'en estois coupable moi-même. D'ailleurs il a aussi certainement de fort grandes qualités et des talents très distingués. Je n'ai pas à me

plaindre de lui, dans aucun sens, et ce ne sera seurement jamais moi qui troublera l'union et l'harmonie qui subsiste entre nous, et qui doit subsister pour le bien de l'état.

Mr. de Juel entre avec chaleur, presque avec enthousiasme dans sa nouvelle carrière.<sup>5)</sup> Je l'aime fort, et cela me fait un plaisir infini. Dans le fonds il est très aise d'estre avec nous, et c'est un des hommes que je connois le moins fait pour vivre chés lui ou à Odense. . . .

P. S. Keller ne viendra point.<sup>6)</sup> Le prince Frédér. s'est rendu aux représentations et lui a écrit une lettre de sa propre main pour révoquer la permission dans des termes d'ailleurs fort amicals.

1729.

[Bernstorff,] 2. Juli 1773.

Je ne suis pas trop content de la tournure que l'affaire de M. de Bülow a prise.<sup>1)</sup> On a suspendu la décision. Je n'ai pas besoin de dire à V. E. que ce n'est pas ma faute. Ce n'est aussi pas celle de Mr. de Schack, qui n'a fait aucune opposition dont j'aye lieu de me plaindre, mais je puis le dire sous le sceau de la confiance à V. E. que c'est M. de Thott qui a fait manquer la chose. Et comme c'est lui qui a le rapport des affaires de la chancellerie allemande, je n'ai pas osé la pousser comme je l'aurois désiré. Il trouvoit cette objection que M. de Bülow n'est pas de la noblesse holsteinoise, si forte, et il a si souvent répété, qu'à moins qu'il n'y eût personne qui pût devenir son concurrent, il ne pouvoit y prétendre, que quoique je croye avoir fait convenir tous les autres de l'équité de la proposition, je n'ai pu risquer d'insister trop vivement sur la chose, puisqu'elle auroit été entièrement perdue, si j'avois échoué, et qu'à présent il y a du remède, même probable, vu le caractère doux et équitable de M. de Thott. Je compte que l'affaire pourra très bien se renouer dans quelques mois d'ici, et je me charge d'avertir V. E. du moment qui me paroîtra le plus favorable. Je crois qu'elle fera très bien alors de recommander son neveu à M. de Thott, qui certainement est de ses amis, et qui lui est très sincèrement attaché, et s'il ne sentoit que la dixième partie de ce que je sens, quand il s'agit de vous prouver mon amitié, il se trouveroit heureux d'en avoir l'occasion.

Je suis si occupé que je suis réduit à un griffonnage qui effraye; dès que j'en aurai le loisir, j'instruirai V. E. de la situation actuelle de l'affaire du Holstein, et j'ai bien des choses à lui dire à cet égard.

La première surprise de M. de Saldern de l'opposition que nous avons mise au changement unilatéral du terme fixé pour le payement des créanciers, n'a point eu des suites.<sup>2)</sup> Il a convenu de bonne foi qu'ils n'avoient pas agi en règle, et qu'en se mettant à notre place, il auroit fait la même démarche, et c'est tout ce que nous avons désiré.

Dans ce moment je reçois la lettre du 28 juin que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire, et je lui en fais mes remerciements également tendres et sincères. Je suis très fâché d'apprendre que le prince de H[olstein] Eutin est assés imbécile pour estre capable d'un excès comme celui dont vous me parlés.<sup>3)</sup> Je voudrois savoir si l'état personnel de cette branche est bien connue à Pétersb. V. E. n'ignore pas que M. de Saldern a fait tout au monde pour la faire aimer de l'impératrice et du grand duc, et il n'y a pas 3 semaines que M. de Rumohr d'Eutin a négocié 10000 ducats à Hamb. pour une récompense qu'on lui destinoit.<sup>4)</sup>

Nous allons entamer actuellement la négociation pour l'élection d'un nouveau coadjuteur à Lubec, c'est à dire du prince Pierre Guillaume, fils de l'évêque, conformément à la disposition du traité provisionnel.<sup>5)</sup> La chose ne doit pas trouver de grandes difficultés. Il faudra bien pourtant charger quelqu'un de cette négociation, capable d'écarter et de marchandier tranquillement les demandes et les prétentions de plusieurs de Mssrs. les chanoines, et selon mes idées personne ne sera plus propre pour cela que Wolf Blohme, chanoine lui-même et galant homme, qui mérite la confiance du roi.<sup>6)</sup> Je vous supplie de me dire si V. E. est du même avis.

1729.

[Bernstorff.] 17. Juli 1773.

Je conviens qu'il est fort désagréable à M. votre neveu de voir la récompense de ses services reculée, et je puis assurer à V. E. que j'en souffre véritablement dans mon particulier, mais si cela peut le consoler qu'on les connoît, qu'on en a fait une mention fort honorable devant le roi, et qu'on lui rend réellement toute la justice possible, vous pouvés le lui dire avec la vérité la plus exacte.<sup>1)</sup> Il est connu et annoncé partout comme un sujet utile et

distingué, et cette approbation générale est le garant des avantages futurs et une récompense flatteuse pour un coeur sensible. Je ne manquerai pas d'avertir V. E. du moment qui me paroîtra propre pour entamer cette affaire de nouveau.

M. de Blome n'a rien su jusques à présent de l'idée de le choisir pour la commission peu difficile de Lubec.<sup>2)</sup> Ce n'est que depuis la poste passée que je lui en ai écrit; je crois comme V. E. que sa femme est contraire à vous et à Saldern, mais il se déshonoreroit s'il faisoit mal la première fois qu'il est employé, et comme il agira de concert avec Rumohr d'Eutin, je me flatte toujours qu'il réussira. L'évêque est un mince sujet à tous égards, et il faut qu'il ait le coeur bien ingrat s'il ne sent les avantages immenses, au-dessus de toute vraisemblance, que Saldern lui procure, mais les petits esprits se calment difficilement, et les évènements les plus heureux ne servent souvent qu'à augmenter leur envie et leur âpreté à se procurer des avantages impossibles et injustes.

Asseburg témoigne dans une lettre au pr. de Hesse la joye la plus vive de ce que nos affaires prospèrent à Pétersb., et autant de haine pour M. d'Osten que d'attach<sup>t</sup> au Dannemarc.<sup>3)</sup> Il demande le payement des arrérages de sa pension jusqu'au jour que le roi la lui a ôtée. Rien, dans le fonds, n'est plus juste, et la demande même me paroît déjà prouver qu'il ne nous hait pas. Il vient de quitter Berlin où il a été reçu de la manière la plus distinguée. Il n'en a seurement pas abusé, car rien ne peut s'ajouter à la politesse et à la force des expressions avec laquelle le roi de Prusse s'est expliqué vis à vis de nous au sujet de l'échange. Mr. de Finckenstein vient de demander à cet égard une conférence extraordinare à M. de Larrey, et comme le ct. Panin, sur qui le ct. Solms continue toujours d'avoir toujours la plus grande influence, montre constamment la même chaleur et la même activité pour finir notre affaire, il seroit injuste de soupçonner une conduite qui démentiroit les paroles les plus solennelles.

Le roi d'Angleterre vient de fixer la somme qu'il donnera à sa soeur à Celle.<sup>4)</sup> Elle est de 50 000 écus, et cela sous le titre de rentes viagères de sa dot. Il y a joint la déclaration qu'il n'y ajouterait rien, et la reine a effectivement témoigné la plus grande envie de monter sa maison sur le pied le plus oeconome au grand maréchal de Lichtenstein qu'elle avoit chargé de lui en faire le plan.

V. E. a bien raison de souhaiter qu'on s'attachât ici à gagner l'affection des sujets ébranlée par les révolutions fréquentes aussi subites que peu raisonnables. C'est le projet constant, souvent mal calculé, mais que l'on a toujours en vue, et je ne me console des fautes que l'on fait qu'en me disant qu'il est injuste de prétendre de tant de personnes sans expérience la chose du monde la plus difficile, le rétablissement de l'autorité royale combinée avec l'amour des sujets, l'un et l'autre si non détruits, du moins absolument affoiblis.

Le prince de Hesse va mener la princesse à Drontheim. Les Norvégiens en sont dans l'enthousiasme.

1731.

[Bernstorff,] 27. Juli 1773.

... J'attends avec une grande impatience le premier courrier qui nous viendra de Pétersb.; il peut nous porter la ratification finale du gr. duc. Ce sera, s'il plaît à Dieu, dans 4 semaines, ou peut-être un peu plutôt. V. E. sera nommée dans le traité comme commissaire désigné du roi à recevoir le Holstein, et je concerterai bientôt avec elle les pleinpouvoirs nécessaires.

Je me flatte, et ce sera un des plus grands bonheurs de ma vie, si cela pourra servir à lui faire rendre une justice publique si bien méritée, et une réparation de tout ce qu'on lui doit. Personne ne sauroit lui estre plus attaché que je le suis.

1732.

[Bernstorff,] 17. August 1773.

Les lettres de V. E. m'ont touché bien sensiblement. Il suffit qu'elle ait des chagrins pour que je ne puisse pas estre heureux; surtout quand ils sont d'une nature que je ne puis rien faire pour les soulager ou pour les diminuer. Je devine une partie de ceux qui l'occupent. Les circonstances si malheureuses de la personne qui y est intéressée me paroissent cependant l'excuser, et je ne sais si V. E. ne pourroit pas regarder comme une espèce de bonheur que des liaisons plus étroites n'ayent pas suivi trop tard un éclaircissement si funeste et qui ouvre des perspectives qui font frémir. Je sens cependant très bien que cela fait souffrir le coeur de V. E. à tous égards, surtout si la noirceur du caractère de quelques-uns de ses compatriotes y a part.<sup>1)</sup> On devrait souhaiter pour l'honneur de l'humanité que cela fût impossible, mais mal-

heureusement cela ne l'est point. Plus le théâtre sur lequel on se trouve est grand, plus la scène s'ouvre pour une expérience bien affligeante, pour approfondir la corruption inexplicable des hommes et la dépravité [!] de leurs coeurs. Cela m'afflige trop [pour] que [je] puisse me permettre de m'y arrêter.

J'avois espéré pouvoir mander quelque-chose de positif et d'agréable à V. E. au sujet de Cramer.<sup>2)</sup> J'ai fait un dernier effort pour lui; le comte Gotsche Molke m'a très bien secondé, surtout auprès de Guldberg dont il est l'ami intime, et j'espère encore que la chose réussira, et que, quoiqu'il soit impossible de le rappeler à Coppenh., que nous réussirons cependant à l'asseurer au Holstein et à rendre en attendant ses circonstances plus agréables. Je n'ai absolument pas le tems d'en parler plus en détail à V. E.

Saldern sera probablement parti à l'heure qu'il est; une frégate du roi le portera en Holstein; je n'ai aucun lieu de douter que les traités ne soient signés et ratifiés à l'heure qu'il est; on a été fort content à Pétersbourg de tout ce que nous avons fait et des changements que nous avons proposé, et les efforts que le roi de Prusse a fait pour suspendre la conclusion finale ont été sans succès; je suis seur que V. E. en bénira la Providence avec moi.

Je n'ai pas besoin de vous asseurer que je suis très seur, ou que je crois du moins l'estre, que la nomination de V. E. pour commissaire du roi lui sera agréable et avantageuse, et que c'est cette idée qui m'en a rendu tout le plan si agréable.

1733.

[Bernstorff,] 21. August 1773.

L'affaire de Cramer est heureusement finie, telle que je l'ai désiré, et le roi a confirmé la résolution par sa signature. Comme il estoit impossible de le placer ici d'une manière convenable, je suis enchanté de le voir conservé aux états du roi, et que l'injustice dont on a usé vis à vis de lui, est, du moins en partie, réparée. Le prince Frédér. m'a asseuré de la manière la plus positive que le roi avoit senti une espèce de satisfaction de faire quelque chose pour notre ami, et qu'il le lui avoit répété plus d'une fois.

La résolution porte en substance: que S. M. asseuroit à Cramer la première place convenable dans les provinces allemandes; qu'en attendant, et tant qu'il resteroit à Lubec, S. M. lui accorderoit la somme qui manqueroit à ses revenus pour jouir de 2500 écus, en

supposant cependant que sa recette actuelle ne fût pas au-dessous de 2000 écus, et que cette même somme de 2500 écus seroit celle dont il jouiroit dans la suite, et qui seroit attachée à la place qu'on lui destinoit.

J'espère que ce sera un soulagement essentiel pour Cramer et une satisfaction pour V. E. Ces deux idées me combrent de joye. C'est tout ce que le tems me permet de vous dire. En huit jours je me flatte que tout ce qui regarde le commissorium sera réglé. Saldern ne sera pas loin de Holstein.

Dans ce moment arrive un courier de Russie; grâces à Dieu, tout est fini; le traité d'échange est signé et ratifié; tous les changements que nous avons proposé ont été acceptés et approuvés avec la politesse la plus amicale, et Saldern a dû s'embarquer le 7 aoust.

1734.

[Bernstorff.] 24. August 1773.

Un évènement imprévu et qui fera naître bien des opinions différentes m'engage d'écrire aujourd'hui à V. E. C'est que M. de Saldern vient de débarquer à Dragor. Arrivé près des côtes du Holstein, et ayant jetté l'ancre à peu de distance de Kiel, la tempête extraordinaire que nous avons eue il y a quatre ou cinq jours, a forcé le capitaine, dont le vaisseau chassoit sur tous ses ancres, de couper les câbles et d'éviter le péril le plus menaçant en gagnant la pleine mer. Ils n'y ont réussi qu'après bien des dangers, et ayant toujours eu depuis les vents et les courants contraires à combattre, M. de Saldern, très fatigué et malade, a consenti à s'approcher de Copenhague, ce qu'il avoit fort recommandé au capitaine d'éviter. Je compte le voir demain au matin, et quoique cette entrevue ne sera pas sans quelques difficultés, je ne suis cependant pas fâché de l'avoir, et de m'asseurer par moi-même de plusieurs circonstances importantes et relatives à la situation actuelle assés critique de la cour de Pétersbourg. M. de Saldern ne s'arrêtera que peu de jours; il continuera son chemin par terre; mais la frégate où ses effets sont embarqués les portera à Kiel.

Ce n'est que sur les instances les plus pressantes de M. de Thienen que j'ai proposé au roi de nommer M. Erius pour négocier avec les héritiers du juif Musaphia.<sup>1)</sup> V. E. sait qu'il est bien difficile de ne pas entrer dans les idées de ceux qui sont chargés spécialement de veiller aux intérêts du roi.

C'est le 29 juil. que notre traité a été signé et ratifié. Le c<sup>te</sup> Calenberg ne réussira pas dans ses souhaits, M. de Schimm. me l'assure de la manière du monde la plus positive.<sup>2)</sup>

1735.

[Bernstorff,] 28. August 1773.

Je viens d'avoir une grande conférence avec M. de Saldern. Il a dîné chés moi et partira ce soir à peu près en même tems que la poste. Il ne s'arrêtera guères, passera par Flensbourg et Eckernförde et cherchera V. E. à Altenhof. J'ai cru devoir l'en avertir. Elle verra un ami sincère qui se ressemble toujours, et qui lui dira avec plus de franchise que je ne puis lui en demander, s'il est content de nous, ou s'il ne l'est pas.

Sa grande amitié avec Panin n'existe plus, et c'est une des choses qui a fait le plus de tort à ce ministre, surtout dans les derniers tems où Saldern estoit si bien avec Orlov, et avec l'impératrice même. Elle lui a fait en partant un présent de 24 000 roubles.

Il y aura des promotions au 4 septembre. Siegfr. Rabe aura le cordon blanc, peutêtre aussi Blome à Paris. Elle se fait en faveur de Juel, pour lequel j'ai parlé très fortement, et le nombre des candidats est si grand que les heureux seront aussi en grand nombre.

Je me suis aussi interessé pour Moltke et pour Ahlefeldt revenu d'Hollande.<sup>1)</sup>

1736.

Fredensb[org], 4. September 1773.

Il n'a pas été possible d'obtenir cette fois-ci le cordon blanc pour Blome, mais j'ai demandé et obtenu la permission de lui dire qu'il l'auroit à la première promotion. Notre ami Juel, que j'aime avec tendresse, a eu l'ordre aussi bien que son beaufrère Ahlefeldt, et Gotsche Moltke; les autres n'interessent guères V. E. à M. de Rabe de près, que j'ai eu tort de ne pas nommer le premier.<sup>1)</sup>

V. E. aura la semaine prochaine son commissorium et une lettre du prince qui l'assurera de son amitié, et du plaisir qu'il ressent de ce que le roi assure à V. E. 4000 écus pour toute sa vie, à dater du jour que le commissorium a été signé. J'ose presque vous répondre que les sentiments du prince sont sincères.



C'est un honnête homme dont l'esprit se forme journallem<sup>t</sup>. J'ai eu de la peine à trouver ce moment à écrire ce petit mot.

1737.

[Bernstorff,] 14. September 1773.

... J'avois entièrement ignoré que le prince Fréd. a nommé le <sup>l</sup> colonel Spæth à V. E.<sup>1)</sup> C'est un homme fils d'un marchand de vin à Helseneur, qui s'est distingué à la guerre, qui passe pour avoir de l'esprit et un grand talent pour l'intrigue. Il est fort aimé de M. de Saldern, qui le destine, à ce qu'on dit, à épouser cette jeune personne qui l'a accompagné dans son voyage. C'est tout ce que je sais de lui, et je crois que dès que V. E. aura répondu à son sujet en termes généraux, elle n'en entendra plus parler.

Il me paroîtroit fort juste que V. E. eût les mêmes Diæten Gelder que M. de Saldern. J'en parlerai quand je serai à Friedensburg, et j'aurai l'honneur de lui rendre compte du résultat.<sup>2)</sup>

Vous recevrez par la poste d'aujourd'hui les copies du traité tant provisionnel que définitif, avec toutes ces pièces qui, selon la teneur de ses articles, doivent être délivrées et échangées au tems de la tradition même. S'il se trouvoit dans la suite des conférences que V. E. eût besoin, pour son information, de quelque autre pièce des archives de mon département ou de la chancellerie allemande, je me hâterai de vous les faire parvenir.

M. de Saldern sera actuellement occupé à séparer les archives de Kiel. Nous n'aurons pas les mêmes raisons pour le faire également à Oldenbourg. On y fera cependant les copies de tous les documents principaux qui regardent la partie politique publique, et comme il y a eu, si je ne me trompe, des disputes assés sérieuses entre la famille sur le trône et la branche ducale cadette, du tems que l'on prit possession des comtés, je souhaiterois pouvoir retrancher ces papiers actuellement inutiles et ne méritant que l'oubli et l'indifférence. J'ai aussi prié les départements de la chancellerie allemande et de la chambre de rechercher toutes les pièces qui pourroient interresser essentiellement les nouveaux possesseurs. Il sera de la bonne foi de les leur livrer, surtout toutes les cartes, et ces pièces qui peuvent servir de guides dans des discussions ou des disputes futures. J'ai fait la question à M. de Saldern par rapport aux archives de Pétersbourg. Il m'a assuré avoir emmené avec lui tout ce qui pouvoit nous interresser. Peut-être

que V. E. jugera à propos de lui répéter dans la suite la question plus solennellement, et d'avoir sa déclaration positive à cet égard.

Nous avons quelques changements à la cour. V. E. sait que je ne les aime pas; mais je crois pourtant que ceux-ci ont été inévitables. Wegener, fort habile, intrigant, ambitieux au possible, ne se soutiendra point. Il sera fort bien placé; on ne le remplacera pas entièrement, mais l'intérieur de la cour sera plus tranquille, et depuis que les inquiétudes et les projets l'ont gagné, son exactitude n'a peut-être pas été la même.<sup>3)</sup>

Mad<sup>e</sup> de Numsen quittera la cour au 15 d'octbr., et le prince royal, qui a grand besoin d'une inspection plus sévère, passera entre les mains du général Eichstedt; la princesse sera confiée à Mad<sup>lle</sup> de Schmettau.<sup>4)</sup>

1738.

[Bernstorff,] 18. September 1773.

C'est dans les mains propres du prince Frédéric que je rendrai la lettre que V. E. m'a envoyée pour lui. Elle sera certainement très bien reçue. C'est un fort bon prince, un homme de bien, qui a la bonté et l'égalité de son père sans en avoir les défauts. Je l'aime sincèrement, sans penser à sa situation élevée, et il mérite que V. E. l'aime aussi, et je suis sûr qu'elle le feroit, si elle le voyoit aussi familièrement que moi; on ne peut qu'aimer un jeune prince qui a de la vertu, et qui est capable d'amitié.

Le roi a fixé hier les Diæten Gelder dont V. E. jouira pendant que sa commission l'oblige d'estre hors de chés elle. C'est à 30 écus par jour, depuis le premier jour de ses conférences avec M. de Saldern, jusques au jour de la tradition des comtés, et comme j'ai d'abord couché cette résolution par écrit, le roi l'a déjà signée, et il n'y en aura plus question.<sup>1)</sup>

Si V. E. peut me dire quelque-chose de positif sur le mariage du duc de Sudermanie avec la princesse d'Eutin, et sur les arrangements qu'on avoit du moins commencé de faire à Eutin pour le recevoir, elle me feroit une faveur. Il y a des indices qui pourroient faire croire que cette affaire s'accroche. Rien ne seroit plus naturel, étant persuadé qu'elle déplaira également à Pétersbourg et à Versailles.<sup>2)</sup>

Le prince de Hesse part le 21 pour Fladstrand. Il sera bien fâché que Wegener quitte la cour.

M. de Schack a une attaque de goute, fort légère mais qui le fait cependant beaucoup soupirer et gémir.

**Nr. 1739—1744.**

**FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.**

1739.

Emkendorf, 21. September 1773.

... La fermentation qui s'est fait apercevoir à Kiel à la nouvelle de l'arrivée de Mr de Saldern et de sa commission n'a point augmentée. Il semble qu'il y a une espèce de trêve ou de suspension, soit que le pouvoir dont Mr de Saldern est revêtu en impose et contienne, soit que l'éclat dans lequel il paroît, spectacle tout nouveau à Kiel, éblouisse et absorbe l'attention d'une grande partie des habitans. Ils en sont réellement tout ébahis. Il est vrai que Mr de Saldern tient une maison qui se feroit remarquer même dans les plus grandes capitales. Il prend tous les airs d'un grand-seigneur, et il est étonnant comme il joue bien ce rôle. Plus craint qu'aimé, et habitué, autrefois, à faire trembler tout le monde devant lui, il a pris le ton doux et honnête. On a noté comme très remarquable, et on m'a assuré qu'il ne lui est point arrivé encore tout le tems qu'il y est, de dire des choses désagréables à quelqu'un. Enfin j'espère que le peu de semaines qui s'écouleront d'ici à la tradition effective, serviront à familiariser les nouveaux sujets et principalement les bourgeois et habitans de Kiel avec l'idée de passer sous la domination du roi, que les principes du précédent gouvernement et l'intérêt des ministres et des employés nourris dans ces projets de haine et de vengeance ont rendu si odieuse, et que l'on n'aura à faire de troupes que pour la dignité de l'acte de tradition. . . .

R. A. Dpt. f. u. A. Oldenborg VI. Akter fra og om Likvidationskommissionen 1773—76.

1740.

Emkendorf, 24. September 1773.

... Mr. Prangen est un bon jurisconsulte, c'est un homme doux, fort appliqué et qui a une grande réputation de probité et de religion. D'avocat qu'il étoit il y a huit ans, la reconnaissance de Mr de Saldern, pour avoir plaidé cette fameuse cause qui lui donna l'idée d'aller à Pétersbourg et d'y jeter les premiers fon-

demens de sa grandeur actuelle, l'a élevé au rang où il se trouve actuellement.<sup>1)</sup>

Je ne peindrai point à V. E. le conseiller des conférences Niemann.<sup>2)</sup> Elle doit le connoître. C'est un homme du plus grand mérite et, de plus, attaché au Dannemarc de coeur et d'âme. Je n'en connois point dans cette classe et dans ces duchés que l'on puisse lui préférer.

Le fils de Holmer est un garçon d'esprit et travaille, dit-on, fort bien, mais si fort nourri dans les principes antidanois, si zélé Suédois (elle sait que la faction suédoise à Kiel est assés nombreuse) que j'ai quelque doute si les relations de son père et les siennes pourront lui permettre de passer dans le service du roi, et que, s'il y passoit, on seroit assés embarrassé à le placer convenablement.<sup>3)</sup> . . .

Modtaget 27. September 1773.

R. A. Dpt. f. u. A. Oldenburg VI. Akter fra og om Likvidationskommissionen 1773 - 76.

1741.

Emkendorf, 24. September 1773.

V. E. reçoit deux lettres de moi ci-closes, l'une écrite avant et l'autre après avoir vu Mr. de Sald., ce qu'elle voudra avoir la bonté de remarquer pour concilier les passages qui paroissent contradictoires. Au sujet de Mr. Holmer je dois encore ajouter que par ses liaisons avec deux femmes petites-maitresses et fort intrigantes, il sera toujours bon de le tenir dans un certain éloignement de la cour et de certaines affaires.<sup>1)</sup> C'est le confident de madame de Blome, qui a eu soin de plaider la cause de tous les ennemis de l'ancien mynistère. Il n'y en a point avec lequel elle ne soit liée.

V. E. sait aparement l'aventure de Mr. de Schim., qui m'a privé du plaisir de le voir à son passage. Il me vient demain pour m'en dédommager. J'ai grande impatience de lui parler. La défense de recevoir des billets de banques aux caisses royales fait grand bruit dans ces provinces.<sup>2)</sup> Je crains bien que cette mesure ne les décrédite tout à fait. Oserois-je prier V. E. de me dire ce que Mr. Mestmacher fait chez Saldern, qui paroît en faire grand cas. J[è] l'ai toujours cru le premier créature de Mr. Panin et jouissant de toute sa confiance.

Modtaget 27. September 1773. Stintenburg.

1742.

Emkendorf, 28. September 1773.

Dans la dernière entrevue que j'ai eue avec M<sup>r</sup> de Saldern, nous avons tâché de convenir préalablement des objets qui, pour être définitivement réglés dans nos conférences, demanderont, de ma part au moins, les ordres et l'autorisation de Sa Majesté. Celui de délier les sujets et employés du gr. duc de leur serment de fidélité et de leur en faire prêter au roi, en a été un des principaux. La lettre ci-close, écrite en conformité, explique à V. E. la forme qui, dans un siècle où les prestations d'hommages solennelles ne sont guère usitées, nous paroît suffire pour en remplir le but.<sup>1)</sup>

Si Sa Majesté daigne l'agréer, je supplie V. E. de m'obtenir les autorisations nécessaires pour recevoir les hommages des nouveaux sujets dans la forme susdite, et pour mander en conséquence les représentans de la noblesse holst. de comparoître au terme de la tradition à Kiel. Leur convocation doit précéder ce terme au moins de quinze jours, il est donc nécessaire que dans les premières conférences je puisse la faire. M<sup>r</sup> de Saldern promet dans la même lettre de les commencer le 19 du mois prochain, terme que mon impatience auroit sans doute désiré d'approcher, mais qui, toutes choses préparées comme M<sup>r</sup> de Saldern le fait sérieusement, et l'élection à la coadjutorie ayant prise une tournure qui n'arrêtera plus M<sup>r</sup> de Saldern à faire la tradition, suffira pour finir le tout au mois de novembre, et pour nous trouver alors en possession solitaire du Holstein.

Les espérances sont cependant toujours mêlées d'inquiétudes. J'ai l'âme déchirée d'une scène que nous avons eue, M<sup>r</sup> de Schimmelmann et moi, hier avec M<sup>r</sup> de Saldern. Que lui dirai-je des emportemens auxquels nous l'avons vu livré. Il faudroit les avoir vu pour s'en faire une idée. Il prétend que dans une conférence à laquelle M<sup>r</sup> de Simolin doit avoir assisté à Copenhague, on lui a fait espérer que Sa Maj. rendroit à la chancellerie allemande son ancienne forme et en confieroit la direction à un ministre à titre de secrétaire d'état dont la confiance rassureroit les nouveaux sujets, et il se plaint qu'en donnant à M<sup>r</sup> Stemann le titre de conseiller des conf. on a au contraire déclaré l'intention de maintenir et de consolider la forme actuelle de ce département.<sup>2)</sup> Il n'a servi de rien de lui représenter que le roi étoit le maître chés lui, qu'aucune puissance étrangère étoit en droit de se mêler de ses

arrangemens intérieurs, que celui duquel il était mécontent ne regardoit en rien les engagements du roi pris avec l'impératrice et le grand duc, qu'enfin sa commission se bornoit à nous délivrer le Holstein et à recevoir les comtés d'Oldenbourg et Delmenhorst. Après nous avoir fait essayer un feu terrible, il ne s'est calmé que pour nous convaincre par le ton du monde le plus positif qu'il est homme à prendre les partis les plus violens et que fort au-dessus de craindre le recours de notre cour à M<sup>r</sup> de Panin, il se sent assés bien affermi et ancré dans les bonnes grâces de l'impératrice pour être sûr d'en être approuvé et de triompher d'un ministre chancelant, qui actuellement déjà pourroit n'être plus en place. Je ne puis que m'en affliger, et je dois remettre à Sa Maj. le choix des moyens capables de nous mettre à l'abri d'un naufrage auquel le retard de quelques mois peut nous exposer.

Stintenburg. Officiel Skrivelse, kun Underskriften egenhændig.

1743.

Emkendorf, 28. September 1773.

Nous voilà au point où nous en étions avec Mr. de Saldern pendant sa longue résidence à Copenhague.<sup>1)</sup> Il veut régler et se mêler [dans] nos affaires intérieures. Cela est à la vérité intolérable. Mais mettrons-nous un ouvrage tel que celui du Holstein au jeu? Nous le ferons peut-être, en prenant recours à Mr. de Panin par le retard qui en résultera. Je puis assurer à V. E. que Saldern paroît être dans la plus grande seureté. Auroit-il parlé si haut, comme il l'a fait hier, s'il croyait avoir à craindre? Un homme aussi rompu dans l'intrigue et dans la cabale se méprendroit-il au danger dont il est menacé? Nous savons qu'il a déjà eu deux lettres de la main de l'impératrice depuis qu'il est ici, et l'impératrice, qui sait que Me. de Bielck ne l'aime pas, a fait quelques démarches vis à vis d'elle pour la disposer favorablement pour lui, pour la prier, pour ainsi dire, d'être bien avec lui pour l'amour d'elle.<sup>2)</sup> Ce sont les notions que nous avons de son crédit, et dont j'ai parlé dans la lettre ci-jointe au pr. Frid. Je l'ai écrite parce que Schim. l'a absolument voulu, et qu'il m'a assuré que V. E. en seroit bien aise. Elle roule sur la prétension de Mr. de Sald. que l'on nommera ministre secrét. d'état de la ch[ancellerie] allemande. Il est vrai que c'est le cri de tous les citoyens, mais je conviens que ce n'est pas à Mr. Sald. d'en faire la loi, et j'ai compris que V. E. peut moins qu'un autre plaider cette cause. J'ai été quelques fois témoin des emportemens de Sald., mais jamais je n'ai vu un

accès aussi violent et aussi long que celui de hier. C'étoient, elle peut m'en croire, les fureurs d'Oreste. Je ne pourrai le voir que le 12 ou 13 du mois prochain. Il sera jusques là avec l'évêque à Kiel dans les fêtes et dans les réjouissances, et j'irai pendant cet interval oisif à mes terres de Wittemb. et de Glasau et tomberai de là à Kiel. Schimmelm. m'a donné rendez-vous pour le 9 à Arensb., tems auquel nous pouvons attendre réponse à nos lettres d'aujourd'hui afin de consulter sur le langage à tenir pour mettre Sald. à la raison.

Je puis préalablement informer V. E. qu'il n'y a pas un seul canon dans le Holstein gr. ducal, et par conséquent je serois d'avis de faire enlever ceux qui y sont avec leur attirail.<sup>3)</sup> Il n'y a que quelques centaines de mousquets à Kiel. Si, à la place de ceux-là, on y laissoit la provision de poudre et les utensils pour les cas d'incendie, ne seroit-ce pas ce qui vaudroit le mieux. Si on propose une liquidation, on voudra tout garder. Tenons-nous aux termes du traité. Je supplie V. E. de vouloir désormais adresser ses lettres à Kiel où je les ferai prendre.

Stintenburg.

1744.

Altenhof, 1. Oktober 1773.

J'ai écrit au baron Wedel pour concerter avec lui les arrangements que j'aurai à prendre pour mon séjour à Oldenbourg.<sup>1)</sup> Il me confirme la nécessité d'y apporter tout ce qui faut pour tenir maison pendant un tems que toute la province y accourera, vaiselle, linge de table etc., et de faire faire des provisions de toute espèce. Mais il ne fait m'indiquer qu'une maison particulière pour logement, encore me demande-t-il un ordre de la cour pour me la procurer, et un autre ordre aux officiers de chasse de me fournir le bois et le gibier dont je pourrois avoir à faire, et que je demanderai pendant le tems que j'y serai. J'ose me flater que V. E. ne trouvera pas de trop que je demande ces ordres, et qu'elle voudra bien me les procurer à tems. Elle sent bien que je ne puis assez tôt m'assurer d'une maison.

J'avoue que la dernière sortie de Saldern m'inquiète beaucoup, et le choix entre les deux partis, de lui céder et celui de retarder la tradition en se plaignant de lui, m'amb[ar]rasseroit beaucoup, et je n'aimerois pas avoir à répondre des suites du dernier. Il est vrai encore que ce que Sald. demande, c'est le cri général de tout le monde. Je ne lui cacherai point que l'idée de voir Stemann

(dont la réputation ne fleurit pas) à la tête de la ch. allemande désespère surtout les nouveaux sujets.

Mr. de Schim. m'a un peu expliqué les motifs des derniers renvois à la cour; je plains beaucoup mes amis obligés de vivre avec des gens si inquiets.<sup>2)</sup> Nous en parlons beaucoup avec Me. Gram, qui a eu le bon procédé de revenir passer quelques jours avec moi.<sup>3)</sup> C'est une femme admirable. Il faut que son mari ait été bien corrompu pour n'avoir pu être corrigé par elle. Elle n'approuve pas le choix de la reine, et trouve très mauvais qu'elle ait voulu enlever une personne si raisonnable que Me. de Berling à Me. la pr. Louise. Attendez-vous à des reproches de sa part pour en avoir fait honneur à la reine. Elle ne me charge pas moins de mille amitiés pour V. E. Que ne puis-je lui dire combien je l'aime et la respecte! . . .

Stintenburg.

#### Nr. 1745—1746.

#### FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1745.

[København,] 2. Oktober 1773.

Je ne suis pas surpris des fureurs de Saldern. Elles sont malheureusement dans son caractère. Les dernières lettres de Pétersbourg ont augmenté sa fierté; il se croit de la noblesse du Holstein, et ose gémir de devoir dépendre d'un département où il n'y a que des roturiers, et, ce que je ne dirai qu'à V. E., et ce que je vous supplie de laisser sans réponse, je suis fort trompé, ou Schimmelmann, qui est très vif sur cette matière, l'aura aiguillonné. Il a raison, au reste, nous en conviendrons décidément, Messrs. de Thott, de Schack et moi, mais je ne sais en vérité pas, si nous ramènerons la cour au même sentiment. Jusques à présent, cela a été impossible, et c'est la seule chose sur laquelle il auroit été imprudent et inutile d'insister. La chancellerie est le seul départ que M. de Schack désire d'avoir après M. de Thott, et il y sera très propre; et cela suffit déjà pour dire à V. E. comment il pense à cet égard. Nous en avons parlé très confidemment et très ouvertement à M. de Saldern; nous n'avons pu rien lui promettre, puisque cela ne dépend pas de nous, mais nous lui avons dit que nous espérions que le tems arriveroit, et qu'il n'estoit pas fort éloigné, où la cour seroit convaincue de la nécessité de remettre les chancelleries sur le pied où elles étoient autrefois, et de leur donner un chef obligé d'en répondre. Il offrit alors d'en parler au



prince, mais comme nous étions seurs que cela feroit un mauvais effet, et que cela nous répugnoit à bien des égards, nous le priâmes de n'en rien faire, et il fut assés honnête pour s'y rendre.

Voilà tout ce que le tems me permet de dire à V. E. La crise où se trouve le ministère à Pétersb. exige un soin et un travail extraordinaire. La chute du c<sup>te</sup> Panin paroît approcher. Il ne marque point de génie dans sa défense, et M. de Numsen n'est pas assés habile pour un moment aussi décisiv. Le c<sup>te</sup> Czernichev, qui désire de se mettre à la place du c<sup>te</sup> P. est son ennemi le plus dangereux, et il ne serviroit rien à M. de Panin à démasquer M. de S. Le roi de Prusse est de fort mauvaise humeur de tout ceci, et de ce que son ascendant sur l'imp[eratrice] ne l'emporte point. Le c<sup>te</sup> Czern. est un homme fort dangereux, rempli d'esprit et de talents, mais tout la vénalité, l'inconstance et le caractère douteux sont connus.<sup>1)</sup>

J'ai écrit à Carstens pour l'engager de suivre la proposition de V. E., et il faut que j'attende sa réponse. Elle pourra m'arriver par la poste prochaine; s'il persiste, l'ordre du roi pour Ericius sera expédié.<sup>2)</sup>

1746.

[København,] 5. Oktober 1773.

L'agitation causée par la demande de M. de Saldern subsiste toujours. Elle est si grande que je n'ai pu m'occuper que de cela. Le prince persiste à ne vouloir absolument pas s'y prêter; il a voulu écrire aujourd'hui à V. E., à Mssr. de Saldern et de Schimmelm. pour le leur dire; je viens de faire encore un dernier effort pour l'empêcher; je ne sais si je l'aurai obtenu, et je ne le saurai que demain, mais je me flatte toujours que plusieurs expressions qui y étoient, auront été modifiées et adoucies. Je suis très affecté de cette affaire. Elle est très délicate à tous égards. Elle paroît attaquer l'honneur et l'indépendance du roi, elle attaque directement l'arrangement favori et le pouvoir du tiers état. Elle réveille les anciennes plaintes contre le despotisme du conseil, et le soubçon si injuste mais si souvent répété, de vouloir se servir des influences étrangères comme d'un épouvantail, et pour augmenter leur propre pouvoir. On pourroit m'accuser peutêtre personnellement de tendre à toute l'étendue de la place que feu mon oncle a possédé, et à quoi me sert-il d'estre innocent? En serai-je moins soubçonné et moins condamné, et le malheur sera-t-il moins grand

d'être réduit à me défendre? Et puis, est-il aisé de plier sous un joug de fer généralement détesté, sous un homme dont les talents et la violence sont également connus? Ces sacrifices de l'amour propre sont un devoir pour des gens mûri[s] par l'âge et par l'expérience, mais c'est beaucoup exiger d'un jeune prince naturellement ferme et courageux, et qui croit voir une impossibilité que l'impératrice avoue une conduite si peu conforme à des traités nouvellement conclus. Mais je me reproche déjà d'avoir fait une liste de ces difficultés que V. E. a senties et partagées avant moi; je prie Dieu de faire passer cette crise sans qu'il en résulte des maux pour l'état. Le prince Fr. m'écrivit ce matin qu'il estoit résolu de se taire après avoir dit son sentiment, mais de se retirer des affaires en cas que le conseil différât de lui, et que la tradition se fit par le moyen honteux proposé par M. de S. Il n'est pas aisé de répondre à des lettres pareilles, surtout quand elles sont accompagnées de beaucoup d'amitié et de confiance.<sup>1)</sup>

Mssrs. de Thott et de Schack sont absolument du même sentiment que moi, mais le dernier est beaucoup plus vif.

### Nr. 1747—1748.

#### FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

1747.

[Glasau, ca. 3—4 Oktober 1773.]

La lettre de V. E. du 1<sup>mier</sup> de ce mois m'a fort affligé, et j'y ai vu avec douleur qu'il arive ce que j'ai prévu: que la démarche de Mr de Saldern augmenteroit encore le crédit de certaines gens, et rendroit suspects précisément ceux dont le crédit pourroit rétablir la confiance du public. Elle est totalement perdue, et on se trompe fort, si on croit que l'on ignore dans la province la lutte continuelle des gens en place. Les mouvemens que l'arrivée de Mestmacher a causés à Copenhague ont transpiré, on a fort bien su que les ministres avoient combattu à forces inégales, et on a dit qu'ils chanceloient. Voilà pourquoi un homme comme Niemann se croit obligé de s'assurer un état.<sup>1)</sup> Il m'a déclaré net, que dans la situation présente, et Mr. Stem., qui n'est rien moins qu'en bonne odeur dans ce pays-ci, étant toujours l'homme de confiance de la cour pour les affaires allemandes, il lui faloit une assurance

du roi, comme quoi il jouira, dans le cas qu'on voulût lui donner ou qu'il voulût prendre son congé, du bénéfice auquel il renonce en passant dans notre service, savoir de conserver dans l'un et l'autre cas les apointemens dont il jouit actuellement. Je souhaite fort que Schimmelm. arrive au secours de V. E. et qu'elle puisse réussir à arrêter la nomination d'un premier député à la chancellerie allemande. Le pas est trop important pour le précipiter. J'ai eu l'honneur de m'expliquer dans une de mes lettres précédentes sur tous les sujets dans cette province que l'on pourroit imaginer propres à remplir cette place.<sup>2)</sup> Je ne puis que m'y rapporter, et en faire le réassumé que je n'en connois point ici d'assez capable ou doué des qualités du coeur requises pour ce poste, et que, s'il en faloit nécessairement choisir un, je me déclarerois préférablement pour le baron de Brocktorff. Mais, s'il ne s'agit que d'arrêter la nomination, et de gagner du tems pour faire un bon choix, le seul actuellement à faire [c'est de] tâcher de la faire tomber sur Otte Blome. Je répondrois quasi qu'il s'en excusera, et il faudra quatre semaines pour recevoir sa réponse.

Le dernier cahier de Mr. de Saldern m'embarasse beaucoup, je ne sai pas trop comment je me tirerai de la réponse que j'ai à faire. Je pense que je n'ai point à faire de lui dire que ce ministre voudra que les ordres demandés pour Prangen et pour son frère, ainsi que le brevet de gentilh. de la chambre pour le jeune Rumohr, ne leur coûtent pas.<sup>3)</sup>

Je recommande encore à V. E. de tranquiliser Nieman. L'évêque lui a fait les conditions du monde les plus brillantes pour l'engager de passer en Oldenburg. Il n'a pas balancé un moment de refuser. C'est Mr. de Saldern qui, à cause des affections et des principes de Mr. de Holmer pour la Suède, empêche que la cour d'Eutin ne l'engage.

Stintenburg. Uden Angivelse af Sted og Dato.

1748.

Glasau, 6. Oktober 1773.

Tout homme plus politique et moins zélé pour l'échange du Holstein que je ne suis, auroit peut-être évité d'entrer en matière sur le sujet dont Mr. de Sald. nous a entretenu dernièrement, Mr. de Schimelm. et moi. J'ai senti que l'on pourroit me soupçonner d'intelligence avec lui, et j'ai senti encore plus vivement l'embaras de V. E. de s'expliquer sur un sujet si délicat. C'est cette dernière considération qui m'a déterminé d'en écrire au pr. Frid. et

de ne lui rien cacher, à laquelle je sacrifie volontiers toutes celles que j'aurois eues à ménager pour ma personne. La vérité m'oblige encore d'assurer à V. E. que bien certainement Sald. n'a point eu d'instigateur pour faire la dernière sortie. Notre ami n'est venu chez lui qu'avec moi, et ne lui a parlé que moi présent. S. l'a traité de lâche, de vil courtisan, il l'a insulté de la façon du monde la plus dure, pendant que notre ami employoit les supplications les plus fortes et les plus touchantes pour l'adoucir et qu'il s'offroit même de garantir que le changement sur lequel il insistoit se feroit en peu. Il ne lui a pas caché les espérances que le pr. Frid. lui avait données, et j'ai vu notre ami, qui n'est pas comédien à ce point, réellement aux abois. Non, Monsieur, c'étoit le titre de cons. de confér. donné en dernier lieu qui l'avoit irrité, c'étoient les nouvelles de Pétersb., des quelles il ne se cachoit point, qui lui inspiroient de la confiance. Mais que V. E. ne croye pas que c'est la noblesse seule à laquelle il répugne de voir Mr. Stemann à la tête de la ch. allemande. A quelques peu d'hommes, ses parens ou placés par lui, de près, les hommes les plus considérables du tiers état le détestent, ils regardent comme au-dessous d'eux de dépendre de lui. Le cri de ces messieurs se fait entendre bien plus souvent que celui des gentilsh, qui ne froncent la plupart que lorsqu'on les gêne par quelque nouveau règlement de police, ou que l'on leur demande de l'argent.

Carstens s'est donc ravisé; jen suis fort aise.

Me. de Gram nous a quitté hier. Quelle femme! Si je n'avois pas 60 ans, je dirois que j'en suis devenu amoureux. Ma femme l'est autant que moi.

Ap[ostille.] Je vai samedi à Ahrensb., et je me rendrai mardi à Kiel pour y recevoir la poste.

Stintenburg.

#### 1749. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

[København,] 9. Oktober 1773.

Mr. de Mestmacher est arrivé.<sup>1)</sup> Il a rendu une lettre très forte et très bien écrite au pr. Frédéric, laquelle, quoique appuyée du ministère autant qu'une chose peut l'estre, ne fera probablement pas l'effet que M. de Saldern en attend. On veut bien nommer un premier député de la chancellerie qui soit de naissance, et qui

ait un pouvoir plus étendu que les premiers députés ne l'ont dans les autres départements, mais le nom d'un Ober Secrétaire fait frémir. On dit qu'il réveille les idées les plus fâcheuses, que les départements sont mieux gouvernés étant modellés selon les dernières formes adoptées à la chambre et au collège des finances, que M. de S. et le Holstein seroient fort contents. Il est inutile de contredire. Jamais, je crois, il n'a existé des représentations, tant verbales que par écrit, plus fortes et plus pressantes, le tout sans effet, excepté celui de faire naître une froideur très décidée entre le premier membre du conseil et les autres. C'est surtout M. de Schack et moi qui portons la haine et le fardeau; mais je suis sûr que nous avons fait notre devoir, et que nous l'avons rempli. On est presque au-dessus de tout, quand on ne craint et qu'on ne désire rien.

Il est possible que la vivacité de la première fermentation me séduit et me mène trop loin, et il n'y a personne qui désire plus que moi, et qui y gagnera d'avantage, de voir les affaires dans un jour plus favorable.

J'espère que M. de Blome de Paris obtiendra le cordon blanc. Je fais ce qu'il faut pour cela, et je me flatte de réussir. La chambre des finances a reçu les ordres nécessaires pour arranger tout ce qui regarde le séjour de V. E. à Oldenbourg, son logis, le bois, le gibier, les relais etc., et il ne vous sera pas difficile de croire que M. de Juel en prendra un soin particulier.

Les pleinpouvoirs nécessaires à V. E. pour recevoir l'hommage des nouveaux sujets sont déjà dressés et approuvés, mais ils ne seront signés que le vendredi prochain.

Le roi de Suède vient de demander la princesse d'Eutin pour le duc son frère, et la réponse a été polie et favorable.<sup>2)</sup>

#### 1750. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Ahrensburg, 11. Oktober 1773.

Je n'ai que trop prévu et senti l'agitation que la demande de Mr. de Saldern causeroit à Copenhague, l'embarras dans lequel on seroit, d'opter entre le retard de la tradition et une condescendance gratuite, et il ne m'est pas échappé que la démarche de ce ministre étoit plutôt faite pour reculer et pour condamner, que pour avancer l'arrangement le plus généralement désiré. Je

partage les chagrins de V. E. en citoyen et en ami, qui s'intéresse avec autant de zèle que de tendresse à ses succès. En vérité, je crois être sur la sellette. Nous avons reçu l'un et l'autre, Mr. de Sch. et moi, des réponses du prince; elles sont, l'une et l'autre, d'un style, sur tout celle que j'ai reçue, à nous faire sentir à quel point l'esprit de ce prince est révolté et aigri.<sup>1)</sup> Saldern en revange fait toutes les démarches d'un homme décidé à soutenir la gageure à tout prix. Il a expédié Mestmacher à notre insçu; il vient de manquer à un rendez-vous ici du quel nous étions convenus, pour se dérober à nos instances et importunités réunies, et après avoir concerté du depuis que nous le viendrions trouver après-demain à Kiel, il se retire à Schirensee.

C'est là que nous nous proposons, Mr. de Sch. et moi, de nous rendre le 13 et le 14 et de faire les derniers efforts pour le ramener. Nous serons le vendredi 15 du mois à Kiel pour attendre la poste, et c'est de là que nous rendrons compte à V. E. de ce que nous aurons pu gagner sur lui. Schim., qui me charge de ses respects et amitiés pour V. E., m'est d'un grand secours. Il ne perd jamais courage et m'en inspire. J'entens le bruit de toute sa grosse artillerie à l'honneur du jour d'aujourd'hui, qui m'oblige de finir.<sup>2)</sup>

Stintenburg.

#### 1751. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Fred[ensborg,] 13. Oktober 1773.

Nous avons passé plusieurs jours cruels: le combat contre la faveur et contre les préjugés tant du roi que du prince et du tiers état, et n'ayant pour armes que des arguments et des raisons d'état, sans opposer faveur à faveur, ou intrigues à intrigues, et sans [autre] secours qu'une fermeté inébranlable et la ressource de donner aux raisons toute la clarté et toute la force dont ils nous ont paru susceptibles. Tout cela nous a presque épuisé. J'ai souvent désespéré de réussir, et ayant dû, comme l'affaire estoit de mon ressort, tout écrire, et porter toujours la parole, il m'a fallu bien des efforts pour vaincre mon dégoût, et pour m'engager aux sacrifices personnels que des occasions pareilles rendent nécessaires et du devoir.<sup>1)</sup>

Nous n'avons pas tout obtenu, mais du moins un premier pas essentiel, et il ne faut pas que le mieux nous prive de jouir de la satisfaction de ce qui est bien. Il est entièrement impossible d'ob-

tenir d'avantage; je me rapporte à cet égard à ma lettre à Schim. que je vous supplie de lui donner, et de lui communiquer la résolution royale. V. E. approuvera que je lui envoie une estafette; je souhaite trop de la tirer d'inquiétude, et d'écarter tout ce qui pourroit jeter de l'amertume sur le premier jour des conférences

Je la supplie à présent de penser bien sérieusement aux personnes qu'il s'agira de proposer, et d'en raisonner à fonds avec Schim. qui connoît mieux que personne le local de la cour.

J'aimerois le mieux Blome de Paris (pour lequel je viens d'obtenir le cordon blanc, en pensant surtout à V. E.), mais je crains fort qu'il ne l'acceptera pas. Son frère aîné n'en est, je crains, pas capable. Brocktorff de Rendsb. est un peu opiniâtre et singulier. Son frère ne voudra pas quitter sa retraite; Thienen pensera, je suppose, de même. Votre réponse décidera, et en attendant tout sera arrêté.<sup>2)</sup>

J'ai si cruellement affaire que je suis obligé de finir. J'ai souvent bien des choses à dire à V. E. que je ne voudrois pas faire aller à Kiel par la poste ordinaire. Ne pourroit-elle pas faire chercher ses lettres à Emkendorff, pour épargner des chiffres et des inquiétudes?

### Nr. 1752—1753.

#### FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

1752.

Kiel, 15. Oktober 1773.

Je ne parlerai pas à V. E. de ma douleur et des sensations que sa situation et les lettres du pr. Frid. à Mr. de Sald., à notre ami Schimmelm. et à moi ont produites en moi, j'aime mieux la consoler et lui dire que Mr. de Saldern n'insistera pas sur le titre de premier secrétaire d'état, pourvu qu'on en confie les fonctions à elle ou à quelqu'un dont les principes ne seront pas suspects au système politique avec la Russie, et pourvu qu'on attache au titre de premier député l'autorité nécessaire pour modérer et pour contenir les influences de Mr. Stemann et autres. Voilà ce que nous avons gagné sur lui, et se reposant sur la parole du prince, il ne retardera pas la tradition. J'espère qu'on sera assez content du rapport que j'en fais. Toutes les mesures prises par lui indiquent les intentions de l'accélérer et de ne pas perdre le tems en conférences. Je dois encore dire à V. E. que je crois avoir compris de ses discours que Mr. de Panin se relève. Il a dit qu'il commen-

çoit à goûter les avis de ses amis et à sentir la folie qu'il feroit en abandonnant sa place de ministre. Il m'a assuré le plus positivement du monde que dans aucun cas on la confieroit à Zacharie Czernichef.

Le fils de Holmer n'entre pas dans le service de l'évêque d'Eutin, il s'est déclaré vouloir passer dans celui du roi, et Mr. de Saldern cherche un sujet propre à remplacer Mr. Rumohr, de l'attachement duquel au Dannem. on pourroit être assuré. Il paroît penser à cet égard comme nous le désirons.<sup>1)</sup>

Je suis très obligé à V. E. des ordres qu'elle a bien voulu me procurer pour mon voyage en Oldenburg; je lui abandonne le reste. La plus grande partie du chemin est à faire en pays étranger, et les fraix du transport de toute une maison par terre et d'un approvisionnement de tout ce qu'il faut pour la tenir, seront considérables. Saldern m'a ofert deux sentinelles ici, et je les ai accepté. Je me flate que dans le courant de l'autre semaine nous parviendrons à arranger le tout. Schim. nous rejoindra jeudi et restera quelques jours avec nous. J'attens Carstens ici aprèsdemain.

Ap[ostille]. Cramer est revenu peu édifié de la visite qu'il a rendue à Me. Plessen.<sup>2)</sup> Elle ne lui a pas nommé la reine, le Dannem. et les gens avec lesquels elle a été en liaison, ni donné occasion d'en parler. Toute la conversation pendant plusieurs heures (il a soupé chez elle) n'a roulé que sur son jardin et sur des sujets très indifférens.

Stintenbourg.

1753.

Kiel, 18. Oktober 1773.

La lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire du 13 de ce mois m'est parvenue hier au matin par une estafette. J'en ai expédié sur le champs une autre pour porter à Mr. Schimmelm. la lettre de V. E. avec la copie de la résolution du roi, et je ne me suis pas moins pressé d'informer Mr. de Saldern de son contenu et d'en recevoir tous les applaudissemens. En ayant rendu compte dans le rapport ci-joint, il me reste encore de faire compliment à V. E. des succès par lesquels elle a procuré le double bien, de prévenir le retard de la tradition du Holstein gr. ducal, et de rétablir dans ces provinces la confiance dans le gouvernement actuel. On a sans doute beaucoup obtenu, plus même, je ne le lui cacherai pas, que je n'aurois voulu. Pourquoi S. M. veut-



elle que ce soient précisément des Holstenois qu'on lui propose pour remplir la place de premier député? Je crains fort que cette clause n'ait été insérée par des vues obliques et pour exclure des hommes dont le courage a osé attaquer la ligue. Il n'est pas aisé de trouver dans le moment présent un gentilhomme holsten[ois] propre à être placé en premier à la chan. allem. Ce département demande des notions du droit plus que superficielles, et que ses membres dans les années de collège au moins en ayent étudié les principes. Je ne crois pas en demander trop. Examinons d'après ce principe tous les sujets, non seulement ceux que V. E. m'a nommés dans sa lettre, mais encore tous ceux qui pourroient être soupçonnés faits pour cette place. Je commencerai par celui de tous auquel on disputera le moins le mérite d'être homme de loi, car il n'est aussi que cela, par Cai Rantzou.<sup>1)</sup> Ce seroit par son caractère, par ses haines et par ses affections, par son ambition et par tous les défauts nationaux de sa famille, le plus dangereux, et qui troubleroit tout. Notre ami Otte Blome, homme d'esprit et galant homme, n'a pas la moindre teinture des connoissances requises pour ce département; à son âge et avec ses habitudes il n'est plus possible de suplérer à un manque si total par une application suivie.<sup>2)</sup> J'aime son frère Volff Blome beaucoup, mais c'est l'homme le plus incapable d'affaires que je connoisse, qui même ne se formeroit jamais, et si cela n'étoit pas, il faudroit pourtant, avant que de le placer à Copenhague, commencer par le démarier. Il y a un Rumohr qui a siégé plusieurs années dans l'Oberger., mais c'est un homme si borné, si destitué des talens les plus ordinaires, que ce seroit exposer lui et l'honneur du département que de l'y placer en premier, comme cela s'est fait dans les deux derniers Landgericht, où il a rempli très honteusement la première place.<sup>3)</sup> J'avoue que je me déclarerois préférablement pour le baron Brocktorff.<sup>4)</sup> Il a des études, baillif à Rendsbourg, siégeant dans le Landgericht de Schlesvig, il a eu occasion de rappeler ses notions du droit, il a partout la réputation d'un homme de bien, d'un homme entendu et fort appliqué. Il est chargé d'enfans, et je ne le crois pas assez bien dans ses affaires, pour qui [c: qu'il] pût accepter une place à Copenh. Voilà le résultat d'une revue bien exacte que j'ai faite de tous les sujets que l'on pourroit imaginer trouver dans ces provinces-ci, de l'impartialité et de la vérité duquel j'ose répondre à V. E. J'ai cru devoir cette ouverture confidente à l'amitié et à la confiance dont elle m'honore et au zèle qui m'anime pour

le bien. Je presserai Schimmelm. autant que je pourrai pour retourner à Copenhague et pour venir au secours de V. E. Je sens que la nomination d'un premier député à la ch. allemande mérite la plus grande attention.

V. E. me paroît inquiète de la sûreté des postes d'ici. J'avoue que la poste étant danoise, et le maître de poste étant Gramkou qui nous est fort attaché, je n'ai point imaginé qu'il pouroit y avoir du risque. Si cependant cette observation ne la tranquillise point, elle sera bien la maîtresse d'adresser ses lettres à Rendsbourg, où je donnerai ordre qu'un exprès d'Emkend. me les porte ici. Je ne les recevrai que quelques heures plus tard.

Stintenbourg.

#### 1754. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

[København,] 19. Oktober 1773.

La dernière lettre de V. E. m'a fait le plus sensible plaisir. Elle me rassure sur tous les sujets de crainte que je pouvois avoir. J'avois toujours redouté l'effet de la première lettre du prince; la seconde étoit mieux calculée, et si elle ne répare pas le mal, elle l'adoucira du moins, et fera r'entrer le différend dans les termes d'une discussion ordinaire.

L'affaire n'a point éclaté au reste; on ignore la dispute entre le prince et le conseil, et j'ose croire que c'est un avantage pour le premier. Ce qui me console le plus, c'est que j'ai toutes les raisons du monde d'espérer que la leçon sera utile, et qu'elle a pour ainsi dire fixé les rapports que la situation, si peu ordinaire, où nous nous trouvons, avoit rendu si difficiles à déterminer.

C'est une journée bien importante que celle d'aujourd'hui, où les premières conférences se tiennent. Dieu veuille en bénir les suites et les rendre aussi glorieuses que agréables à V. E. Il me semble que je ne redoute plus rien. La Providence ne laissera pas son ouvrage imparfait, et j'ose espérer que nous n'avons rien négligé de notre côté pour écarter les obstacles, et pour éviter les reproches de la postérité.

Comme le souhait de Messrs. du conseil de Kiel de pouvoir manger leur pension hors du pays, est directement contraire au traité, je ne vois pas que Saldern puisse le présenter comme commissaire du gr. duc, ses pleinpouvoirs ne s'étendant qu'à l'exécution de ses articles; mais si c'est une faveur particulière que l'on

demande au roi, je suis seur que S. M. s'y prêtera, et que V. E. sera autorisée d'en donner les assurances provisionnelles. La conservation des prérogatives du premier ecclésiastique n'aura aucune difficulté, et je suis à cet égard entièrement de l'avis de V. E.<sup>1)</sup>

J'ose lui demander quelques éclaircissements au sujet de la retraite de Mr. de Rumohr d'Eutin, et si elle s'est faite du consentement de M. de Saldern ou à son insçu.<sup>2)</sup> Serait-ce peut-être la duchesse, avec laquelle M. de S. me paroît brouillé, qui en seroit la cause? Ce qui me surprend encore, c'est que ce ministre paroît entièrement réconcilié avec les Holmer et surtout avec le fils; je ne m'attendois pas aux éloges qu'il m'a fait de lui, et qu'un autre des serviteurs de V. E., le bon Gramkow, ne cesse aussi de m'en faire.

Je n'ai pas douté que Me. de Gramm gagneroit l'amitié et l'estime de V. E. Si j'ai un mérite, c'est d'avoir été un des premiers à démêler le sien. C'est une personne respectable, et surtout une amie excellente. Elle étoit un peu moins bonne femme, mais il faut avouer aussi qu'il estoit difficile de l'estre avec un mari de la trempe du sien. Je ne sais si je l'ai déjà dit à V. E. que ma belle-mère est très heureusement arrivée avec toute sa famille. Sa santé est pitoyable, il est humainement impossible qu'elle vive encore une année, paroissant éthique décidée et fort près de hydro-pisie. Je suis content de mes beauxfrères; j'aime surtout le second qui me paroît fort interessant.<sup>3)</sup> . . .

### Nr. 1755—1756.

#### FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

1755.

Kiel, 19. Oktober 1773.

L'estafette qui m'a porté la résolution du roi au sujet de la chancellerie allemande est arrivée avanthier au matin, et j'en ai aussitôt informé Mr. de Saldern. Il m'en a témoigné toute sa satisfaction et m'a paru singulièrement flatté de l'attention gracieuse que Sa Majesté a bien voulu faire à des représentations et à des instances respectueuses que son zèle pour le service de S. M., dont il estimoit le bien étroitement uni avec celui de sa souveraine, lui avoit dictées. Il m'a protesté qu'en acceptant avec la plus grande reconnaissance la gracieuse déclaration de Sa Majesté, il se remettoit avec une entière confiance à sa haute sagesse pour le

tems auquel elle jugeroit à propos de nommer un premier député. Le jour de la tradition fixé pour cette nomination dans la résolution de Sa Majesté m'a paru l'inquiéter et lui faire craindre que des malveillans n'eussent encore trouvé moyen de faire soupçonner à cette occasion son zèle et la droiture de ses intentions de [c: et?] vues tendantes à gêner les volontés de Sa Majesté. Enfin il m'a parlé avec une sensibilité touchante des impressions que les accusations calomnieuses du c<sup>t</sup> Rantzow et de sa clique auroient encore laissé subsister dans l'esprit de Sa Majesté. . . .

Modtaget 23. Oktober 1773.

R. A. Dpt. f. u. A. Oldenborg VI. Akter fra og om Likvidationskommissionen 1773—76. Kun Underskriften egenhændig.

1756.

Kiel, 22. Oktober 1773.

. . . Hors les heures du cabinet et les débats, je passe ma vie avec les gens les plus médiocres, les plus plats et les plus bouffus d'orgeuil. C'est un vrai martyr.

Schimmelm. est venu ici hier, il partagera mes plaisirs jusqu'à lundi. . . .

Stintenbourg.

1757. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

København, 23. Oktober 1773.

Har modtaget R.s Brev af 18. Oktober. Il est très malheureux que la noblesse holsteinoise est si pauvre en sujets capables et instruits, je ne le sais que trop, mais je ne me permets pas d'y appuyer dans les occasions où cela pourroit nuire à la classe en général, et j'ai pu d'autant moins m'opposer à la promesse du roi de choisir un premier député parmi la noblesse du pays, que la chose par elle-même est juste, et que j'aimerois assés qu'elle passât pour une règle et pour un principe. Les exceptions ne seront que trop fréquentes. Elles ne manquent jamais dans une cour souveraine, et moins encore dans un pays où il y a trop de préjugés contre la noblesse pour estre aisément déracinés et détruits.

M. de Brocktorff de Rendsb. m'a toujours paru le meilleur de ceux à qui on peut penser pour premier député de la chancell. La reine l'affectionne beaucoup. Son choix ne trouvera pas de difficultés, mais je ne désire pas le hâter, et je m'y mêlerai le moins que je le pourrai.

Je n'ai pas besoin de dire à V. E. qu'elle a été ma joye de savoir le jour de la tradition fixé; j'avoue que je désire passionnément de voir cette affaire importante de l'échange finie. Cela seul peut me consoler d'avoir renoncé à la tranquillité et, j'ose presque le dire, à toutes les douceurs de la vie, et quand il n'y aura plus d'inquiétudes pour la réussite d'une chose à laquelle le sort du Dannem. est en partie attaché, je n'en aurai plus guères pour le reste, et j'attendrai presque sans émotion ce qu'il plaira à la Providence d'ordonner sur le sort d'un ministère qui, sous un roi, dans une situation pareille comme le nôtre se trouve, ne peut guères estre que dans une crise perpétuelle.

Les ordres et les pleinpouvoirs du roi par rapport à la convocation de toutes les classes du pays d'Oldenbourg ne pourront guères arriver à V. E. que dans huit jours; mais il me semble que cela ne doit pas l'arrêter de faire partir les lettres nécessaires pour cet effet en cas que V. E. le jugeât nécessaire. Elle y est déjà en partie autorisé par ses premiers pleinpouvoirs généraux, et elle le sera plus particulièrement sans faute. Peutestre que vous trouverés aussi bon de prévenir bientôt tous ceux qui sont engagés au service du roi dans les comtés sur la liberté qui leur est réservé de rester au service ou de le quitter, et de leur fixer un terme suffisant pour y penser et pour se déclarer. Le roi désire fort qu'ils restent tous, à l'exception de M. de Vedel, de qui cela seroit trop prétendre, et qui se trouvera heureux de pouvoir manger 4000 écus dans ses terres ou dans leur voisinage.<sup>1)</sup> J'espère aussi qu'ils le feront, et qu'il n'y en aura point qui se prêteront à l'illusion d'un zèle et d'une fidélité mal entendue.

J'ose faire une question à V. E. à laquelle je vous supplie de me répondre par la première poste. Approuvera-t-elle que le roi lui envoie le pleinpouvoir d'avoir dans le commencement, und bis weiter, dans le pays acquis, toute l'autorité, de présider à tous les départemens etc., et de l'autoriser de faire tous les arrangements préliminaires nécessaires dans un état qui change de maître, mais sans autre titre que de commissaire principal du roi (pour qu'il n'y ait pas d'abord une collision avec le prince de Hesse). J'avoue à V. E. que je regarde cela comme absolument nécessaire, par mille et mille raisons, et que le bien-estre du Holstein y est si essentiellement interessé que je compte sur son suffrage, et que je travaille déjà à son pleinpouvoir et à l'ordre aux départemens de Kiel et à tous les employés, de lui obéir. Je sais bien que son

voyage à Oldenbourg fera un obstacle, mais il n'est que passager; huit jours lui suffiront pour mettre les choses dans cet état à Kiel pour qu'elles puissent aller pendant une absence de quatre semaines, surtout quand elle n'est pas assés éloignée pour qu'on ne puisse attendre ses décisions, et dès que l'autorité est entre les mains de V. E. et que rien ne la gêne, je suis cent fois plus tranquille que si c'estoit moi à décider.

La seule mesure que son voyage pourroit rendre nécessaire, ce seroit d'engager peutêtre une partie de ceux qui se retireront de rester dans leurs places jusques à son retour, mais c'est de quoi V. E. jugera mieux sur les lieux que nous ne pouvons le faire ici.

V. E. voudroit-elle bien avoir la bonté de m'envoyer la copie de la lettre du pr. Fréd. à elle.

Je voudrois bien avoir les actes complets.<sup>2)</sup>

#### 1758. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Kiel, 26. Oktober 1773.

V. E. veut dans sa lettre du 19 que je lui éclaircisse le changement dans la façon de penser de Mr. de Sald. au sujet du jeune Holmer.<sup>1)</sup> Elle est foncièrement toujours la même, V. E. peut m'en croire; il s'en est expliqué vis à vis de moi et Mr. de Schimmelm. encore avanthier. Mais Sald. auroit été fort fâché qu'il eût quitté, parceque, hors de notre service et titre, il seroit devenu beaucoup plus dangereux à Mr. de Saldern, qui [o: qu'il] ne peut et qui [o: qu'il] ne voudroit l'être ayant une fortune et des espéreances à risquer dans notre service. Les amis de Saldern, Niemann et Prangen, ont travaillé à lui faire sentir et entrevoir les avantages qu'il perdrait en quittant, et, préparé par eux, il y a eu une explication entre lui et Saldern, dans laquelle celui-ci aura certainement touché l'incertitude de conserver la terre de Tangsted dans le cas qu'il se retireroit, et se sera engagé pour prix de sa déférence, de le protéger de tout son crédit. Il ne veut ni qu'il vienne à Copenhague, ni qu'il occupe jamais des places d'une certaine confiance. Peu avare de nos décorations, des places qui procurent un établissement solide dans les provinces, et des gratifications qui ne coûtent pas à sa cour, sa vanité est flatée de pouvoir en distribuer, d'en offrir et de récompenser même les respects qu'on lui rend à nos fraix

et dépens. Aucun de ceux qui s'adressent à lui est rebuté, et tous nos gens accourent ici et le recherchent.

Prangen, qui reste au service du gr. duc, ayant résigné toutes ses places, Mr. de Sald. a donné le soit disant baillage de Cronsh. qui n'est qu'une terre de 10/m écus de rentes, à Mr. de Holmer, pour ajouter à ses agrémens.<sup>2)</sup> Il a mandé ici Ericius lié avec la demois[elle] qui demeure avec lui, pour lui demander et pour concerter avec lui la grâce qu'il obtiendrait pour lui. Ils sont convenus que ce seroit une somme d'argent, pour avoir été employé à la Schulden Commission. Par une indiscretion d'Ericius, qui s'en est vanté dans une société mêlée, le secret en a transpiré à moi. . . .

. . . [Carstens] est entièrement à nous, n'entretient liaison avec personne, et ne cherche pas des protections étrangères.<sup>3)</sup> . . .

Stintenbourg.

### Nr. 1759—1762.

#### FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1759.

[København,] 26. Oktober 1773.

J'ai l'honneur d'envoyer aujourd'hui à V. E. les projets que j'ai minutés conformément au contenu de ma dernière lettre. Je vous supplie de me dire si elle les approuve, et les changemens qu'elle y désire, qui seront certainement tous adoptés et observés.

Le plan pour une patente destinée à rassurer les nouveaux sujets estoit déjà dressé quand j'ai reçu les lettres de V. E. Il ne diffère guères du sien; on la conciliera, en tâchant de la faire agréer autant que cela sera possible avec celle qui fut publiée à la prise de possession du duché de Ploen.

J'espère pouvoir lui envoyer après-demain une estafette avec la résolution du roi et tous les éclaircissemens demandés par V. E. . . .

1760.

[København,] 28. Oktober 1773.

. . . L'arrivée d'un courier à M. de Simolin, attendu depuis longtems, et dont les dépêches ont le concert nécessaire relativement aux démarches à faire à Vienne et à Londres, m'a pris beaucoup de mon loisir. Voilà le c<sup>te</sup> Panin triomphant. Je crois voir cependant une contrainte marquée dans la lettre de l'impératrice à ce ministre. Les présents mêmes sont outrés, et comme le c<sup>te</sup> Zerni-  
chef a été consolé en même tems par un grade égal à celui que le c<sup>te</sup> P. a obtenu, je crois pouvoir en conclure que l'impératrice conservera son ministre, mais qu'elle ne lui a rendu ni son amitié

ni sa confiance. M. de Saldern sera, je le crains du moins, au désespoir; il le marquera aussi peu que possible, mais je vous supplie cependant de me dire ce que V. E. aura observé, et ce qu'elle en juge.

1761.

[København,] 30. Oktober 1773.

J'ai donné au prince la liste des gratifications proposées par V. E. J'en ai parlé en même tems à la reine, et j'espère d'avoir disposé les esprits de manière à ne pas s'y refuser. Le choix est seulement aussi judicieux et aussi impartial que possible; je suis entré à cet égard dans tous les détails nécessaires, et c'est une satisfaction inexprimable pour moi de voir combien V. E. gagne dans des occasions pareilles, et comme on commence de lui rendre cette justice si justement due et si souvent méconnue. Une remarque sur laquelle le prince a insisté, c'est qu'il espéroit que ces grâces ne seroient pas accordées gratis, le roi étant d'ailleurs obligé de dédommager M. von der Luhe et les autres intéressés. J'ai cru pouvoir lui répondre que ce n'estoit aussi pas l'intention de V. E., que la plupart des candidats étoient les personnes les plus riches du Holstein, et qu'en cas qu'il y eût parmi qui mériteroient particulièrement ce surcroît d'agrémens, il y auroit toujours le tems de le nommer séparément et de le recommander aux bontés particulières du roi. On désire aussi de savoir l'âge du jeune Rumohr qui désireroit d'estre fait gentilh. de la chambre, et pour lequel M. de Saldern s'intéresse.<sup>1)</sup> Je vous supplie de me le dire par la première poste.

L'estaffette de V. E. m'est parvenue hier au soir. La mienne sera arrivée à l'heure qu'il est. Plusieurs choses se sont croisées, mais cela est inévitable; il n'y a aussi point de mal. Nous nous sommes prévenus réciproquement sur un assés grand nombre d'articles; je répons aujourd'hui sur plusieurs autres, et j'attendrai seulement l'arrivé de la poste du lundi pour lui envoyer le même soir une estaffette qui puisse être entre le 4 et le 5 de nov. à Kiel.

Comme M. de Saldern m'a écrit au sujet de M. de Lowtzow, et que je suis obligé de lui répondre, je dois prévenir V. E. que nous ne pouvons que consentir à sa nomination à la place de baillif de Neumünster, pourvu que la pension dont il jouit nous tourne à compte.<sup>2)</sup> Gémissant depuis tant d'années sous le poids de demandes peu délicates, je n'ai d'autre consolation que l'espérance que cela sera bientôt fini, et que c'est la seule occasion qui existe qui



puisse me forcer de renoncer au plus bel appanage des rois, des particuliers et des états, à cette indépendance préteuse qui, après la liberté naturelle, est de tous les bonheurs celui qui mérite le plus d'estre conservé et défendu. Tout ce qui la blesse me fait saigner le coeur. J'ai besoin de toute ma raison pour ne pas me révolter, et je me trouve heureux de n'estre pas à la place de V. E. et de savoir qu'elle a le sangfroid qui me manque.

La cour s'est entièrement réconciliée avec nous.

J'apprends que les Hambourgeois ont encore réglé quelques différends sur les limites, et cela dans ces jours-ci. Cela n'est pas trop en règle; du moins M. de S. n'a surement plus eu le pouvoir de consentir à des sacrifices.

1762.

[København.] 1. November 1773.

Je viens de recevoir dans ce moment les lettres de V. E. du 29 oct., et espérant que l'estaffette le trouvera encore à Emkendorff, je me hâte de l'expédier. L'article de Niemann me fait un très grand plaisir, mais comme ma lettre est approuvée, je ne puis plus la changer, et il suffit qu'elle constate les assurances que V. E. a déjà données à cet homme de bien, dont j'ai prévu les sentiments et la manière de penser.

L'accident de Saldern est peutêtre plus désagréable que dangereux.<sup>1)</sup> Je l'ai vu passer l'hyver dernier à M. de Gramm de Fridensb. sans autre conséquence. Ce seroit, comme V. E. le dit, un malheur bien singulier, si le dénouement de l'affaire la plus critique de ce siècle se trouvoit arrêté au moment même que nous y touchons, et j'ose espérer que la Providence ne le voudra pas.

Le prince Frédéric recommence à parler de la nomination du premier député à la chancellerie allemande et d'en presser le choix. Nous ferons ce que nous pourrons pour l'arrêter, mais comme la cour a un but que je comprends très bien, et que nous n'en serons peutêtre pas les maîtres, je vous supplie de me dire qui sont ceux que V. E. nous conseille en tout cas de proposer. Le tems nécessaire pour sonder celui que l'on choisira, peutêtre son refus, nous feront gagner l'arrivée de Schimmelmänn, et nous aurons du moins observé tout ce qui est dans notre pouvoir.

Stemann a des audiences fréquentes; j'en suis bien aise, car comme il est assés habile pour vouloir se ménager avec le con-

seil, je lui parle avec toute la force dont je suis capable, et je ne lui permettrai jamais de pouvoir dire avoir ignoré les principes que nous soutenons, et que nous sommes quelquefois assés malheureux de devoir défendre.

Je crois qu'on le consulte quelquefois pour entendre des matières auxquelles on ne comprend rien, et pour s'éviter l'aveu d'une certaine ignorance, volontaire, mais pénible; on m'épargne cependant les contradictions, et j'avoue que je ne les supporterois pas, si je les croyois empruntées.

**Nr. 1763 -- 1764.**

**FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.**

1763.

Emkendorf, 2. November 1773.

. . . Le baron Vedel m'assomme de lettres pour me presser d'effectuer l'abolition de la capitation dans les comtés avant leur tradition.<sup>1)</sup> Je ne vois pas trop que cela puisse se faire de bonne grâce, mais il me semble que, n'ayant été imposée que pour l'amortissement des dettes de l'état et expirant, par conséquent, dè[s] ce que cessera cet employ, on pourra demander l'abolition au même titre auquel Mr. de Saldern prétend nous donner la loi en Holstein. Je supplie V. E. de me dire ce qu'elle en pense. Je ne dois pourtant pas lui cacher que l'impératrice a demandé, dans une lettre écrite à l'évêque, selon ce que Sald. m'a confié, la suppression de la capitation, Vang Steuer etc. J'aurois bonne envie de mettre cette proposition en avant dans nos conférences à Oldenbourg.

Lidée ne m'est jamais venue que S. M. affranchiroit ceux qu'elle gratifieroit des épices usités.<sup>2)</sup> Ce seroit même, à mon sens, en ôter une partie des grâces. Mais je désirerois fort ménager celle de la surprise, et que S. M. voulût me faire envoyer par V. E. les ordres et faire savoir ceux auxquels elle veut accorder un titre, pour donner les uns et pour anoncer aux autres leur avancement. . . .

Je ne puis lui dire l'âge du fils de Mr. Rumohr; il étudie à Kiel, il aura bien 16 ou 17 ans. Mais, ne lui en déplaise, son âge ne décidera pas la chose. Saldern veut décidément qu'il soit gentilh. de la chambre, trop heureux si on échape de lui donner des apointemens.

Stintenburg.

1764.

Emkendorf, 2. November 1773.

. . . V. E. ne parle pas de la confirmation des privilèges de la noblesse. Je crois également nécessaire et utile de la faire remettre le jour de la tradition à Mssrs. les prélats. Je n'y insiste que par l'effet que cela fera sur le général de cet ordre. — Si jamais il peut y avoir une occasion pour bien placer des grâces et des distinctions, il semble que c'est une occasion comme celle de la tradition du Holstein, où il s'agit de désabuser un ordre d'une opinion trop fondée peut-être, qu'il a de tout tems fait l'objet de la jalousie et de l'envie de la nation danoise, qu'on a toujours tâché de le rendre suspect à son maître et qu'il n'a joui de ses avantages qu'à la faveur de la désunion et de la jalousie qui a subsisté entre les maisons régnantes, de se l'attacher et de relever son courage par des démonstrations qui l'appellent au partage avec des sujets auxquels il prétendra ne point céder en attachement, en fidélité et en zèle pour son maître. . . .

R. A. Dpt. f. u. A. Oldenborg VI. Akter fra og om Likvidationskommissionen 1773—76.

### Nr. 1765—1767.

#### FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1765.

[København,] 5. November 1773.

L'incluse suffira pour instruire V. E. de tout ce que nous avons à désirer au sujet de l'état des dépenses annuelles du Holstein arrêté pour l'année 1773, que j'aurai l'honneur de vous remettre par la poste de demain. C'est une copie d'une lettre de M. de Nunsen. V. E. y verra quel est le degré de l'animosité qui règne entre Mssrs. de Panin et de Saldern, et de quelle nature sont les soupçons formés contre l'honnêteté du dernier.<sup>1)</sup> J'aime à me flatter que la passion y a autant de part que la vérité; il est cependant très possible que l'état n'a été effectivement connu qu'à M. de Saldern. Les recherches sur l'original du rescript adressé en 1771 à la régence de Kiel seront très infructueuses. Un homme capable de le forger ne l'aura pas laissé subsister, mais il est toujours nécessaire que V. E. en soit instruit et qu'elle me mette à même de répondre à M. de Panin, qui est d'une vivacité étonnante sur tout ce qui a rapport à M. de Saldern.

Tout mon coeur se révolte à la probabilité qu'il y a des hommes capables de certaines procédés, et que ces hommes ont de l'influence, et qu'il faut les ménager, les caresser et les récompenser.

Intet Bilag er bevaret.

1766.

[København,] 7. November 1773.

C'est à présent que V. E. sera au milieu d'un travail fort pénible. Je me flatte cependant que le plus désagréable est fait; j'en ai senti et j'en ai partagé tous les dégoûts. Ils ne m'ont pas manqué non plus, et j'ai eu d'autant plus de peine à les vaincre, que j'ai été souvent dans le cas de les cacher pour ne pas aigrir les choses, mais pour les amener au point qui m'a paru le plus conforme à leur nature et aux intérêts du roi. Grâce à Dieu que tout cela finira, et que 6 semaines de combats assureront notre tranquillité et notre repos.

Les morceaux destinés pour le protocole que V. E. m'a bien voulu communiquer, m'ont fait le plus sensible plaisir. Ils répondent à toutes mes idées, et sont précisément tels que j'étois sûr qu'ils le seroient.

J'ai reçu une lettre de Saldern dont le ton me prouve, à n'en pouvoir douter, que les nouvelles de Pétersb. l'ont frappé. Il y règne une douceur, une politesse, une complaisance à laquelle je ne suis pas habitué, et qui n'est pas dans son caractère. C'est la présence du c<sup>te</sup> Alexis Orlov qui paroît avoir décidé en faveur du c<sup>te</sup> Panin. Il a un très grand crédit sur l'esprit de l'impératrice, est ennemi des Czernichefs, et hait les intrigues et tout ce qui détourne l'attention des affaires.

Je souhaiterois fort que les habitants du pays d'Oldenbourg puissent estre libérés de la capitation, mais je doute que nous avons le droit de le faire. Il me semble que V. E. pourroit se concerter à cet égard avec M. de Saldern, lorsqu'elle se trouvera avec lui à Oldenburg. Le grand duc et l'impératrice ne peuvent rien avoir contre; l'évêque doit estre regardé comme le seul qui pourra avoir un intérêt de contredire, et j'ignore à quel point M. de S. le ménagera. Il est sûr que nous n'avons jamais mêlé les revenus de la capitation avec les autres. Tous nos règlements en font foi. Il est également sûr que cet impôt est temporaire, et qu'il va au delà de son but au moment qu'il n'est plus employé

à l'extinction des dettes, mais comme le traité ne décide rien à cet égard, et qu'il ne seroit pas juste de s'exposer à des altercations douteuses pour des sujets qui cesseront de nous appartenir, je ne crois pas que V. E. jugera à propos d'insister sur ce point, s'il r'encontre des difficultés réelles, ou une opposition trop vive.

Dès le premier moment que j'ai remis la liste des grâces que V. E. a proposé, j'ai demandé qu'elles passent par ses mains, et je me flatte qu'on le fera; je serois bien fâché si cela rencontroit des difficultés, je ne m'y attends pas, et je n'y consentirois aussi pas. Le prince m'a demandé s'il n'y auroit aussi pas de la justice à gratifier aussi quelques personnes du tiers état, mais sentant très bien la raison de cette question, j'ai répondu par la négative, en alléguant pour cela des motifs trop longs à détailler, et que V. E. devinera sans que je les lui dise.

Je vous supplie de me dire, s'il est vrai, comme on me l'assure positivement, que le grand duc n'a point exercé jus primariorum precum par rapport aux places des dames dans les couvents de Holstein, et que l'impératrice ne l'a également pas fait en son nom.<sup>1)</sup> Comme je crois qu'il en auroit eu le droit, j'en suis très étonné. M. de Panin suppose que nous exercerons ce droit après la tradition, et nous recommande, au nom du gr. duc et de la grande duchesse, une dame de Darmstadt avec les plus vives instances. Cela est assés plaisant et me met dans une espèce d'embarras.

Je ne soubçonne pas M. de Saldern d'avoir oublié une telle prérogative, mais si cela estoit, le moment ne seroit pas encore arrivé de l'en faire souvenir.

Le c<sup>te</sup> Moltke remue ciel et terre pour obtenir une pension et pour estre égalé à V. E.<sup>2)</sup> Son fils n'avoit aucune envie d'y travailler, mais il a été à la fin forcé de le faire, et comme il est fort aimé à la cour, et très habile dans des occasions pareilles, il se pourroit bien qu'il réussit.

1767.

[København,] 9. November 1773.

Quoique la lutte des gens en place contre la faveur a été extrêmement vive et disputée dans l'affaire de la chancellerie, je dois à la vérité de dire à V. E. qu'elle est au reste presque toujours nulle, que cela a été la première depuis que je suis dans le

conseil, et que si une contradiction de la part d'un favori peut s'excuser, c'est celle de Guldberg dont l'idée constante est de suivre des principes, qui ignore ses préjugés, et à qui je dois rendre la justice (quoique nous paroissions brouillés, et que je ne l'ai pas vu depuis près de 6 semaines) que c'est un homme doux et vertueux, et entièrement désintéressé. Un favori ne répond actuellement pas à l'idée étendue de ce mot, et à l'état d'un Moltke ou d'un Holck; il reste toujours une créature subalterne, et à tout prendre, et vu la situation malheureuse du roi qui, dans un état aussi souverain, est plus décisive que partout ailleurs, nous avons plus à louer Dieu que de nous plaindre. Je ne dis tout ceci que pour tranquiliser V. E. et pour lui montrer tout au vrai, et tel que je vois les choses. Cela est absolument nécessaire pour moi, qui respecte le jugement et qui chérit la tranquillité intérieure de V. E. au delà de ce que je saurois lui exprimer. Il est très possible que l'affaire des chancelleries réussira et finira mieux que je n'ai osé l'espérer. Schack a pris la résolution de se vaincre, et de la traiter comme une affaire de cour. Cela ne m'auroit pas été possible, mais comme cela l'a été à lui, j'y applaudis de tout mon coeur, et je suis aussi persuadé que lui que c'est la vraie manière de l'emporter, et qu'en opposant des armes égales à celles de l'attaque, nous serons toujours à beaucoup près les plus forts.

Il partira le vendredi au soir après le conseil une estaffette pour V. E. qui lui portera les dernières expéditions et les signes des grâces à distribuer. J'espère qu'il y aura un cordon blanc pour M. votre frère, et la clef de chambellan pour M. votre fils aîné.<sup>1)</sup> Il faut que V. E. sache que M. de Schack a parlé et agi dans cette occasion comme ami fort sincère et fort zélé, et je puis vous dire que j'en ai été le témoin.

L'affaire de Niemann me fait une véritable peine; non pas qu'il y ait la moindre difficulté à lui accorder la seureté de jouir toujours de ses gages, mais dans sa prétension de vouloir que le roi signe cette promesse, et à ne pas vouloir se contenter de celle que V. E. est autorisé de lui donner au nom de S. M.<sup>2)</sup> Comme c'est un homme que j'estime véritablement, je souffre d'une démarche réellement très irrégulière et presque indécente de sa part, et qui préviendra désavantageusement contre lui. Je supplie V. E. de lui en parler encore et de lui dire combien il est inutile d'exiger un acte du roi, quand S. M. s'est déjà expressément déclaré. Il y a peut-être encore un moyen que je vous supplie de peser, et d'en

faire usage si elle le jugeoit convenable: je pourrois faire une représentation particulière du cas de M. Niemann et obtenir la résolution du roi qu'il jouira toujours, et de la manière demandée, de ses gages. Je pourrois la communiquer à V. E., qui en donneroit copie à Niemann; enfin je me prêteroïs à tout ce qui pourra sauver une irrégularité à un homme de bien, et au roi une démarche qui ne lui convient pas.

Je comptois parler plus longtems avec V. E., mais le tems ne me le permet. J'aurois bien voulu lui demander ses sentiments d'une manière plus détaillée sur l'hommage (die Huldigung) réservé au jour de la tradition, et si elle croit qu'il seroit bon de le demander et de faire prêter dans la suite le serment solemnel comme Frédéric IV le fit dans des provinces acquises.<sup>3)</sup> Si le roi pouvoit représenter comme ses prédécesseurs, le cas seroit assés clair; actuellement il y a du pour et du contre, et je crois que les avis seront partagés. . . .

#### 1768. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

[Kiel, ca. 13. November] 1773.

Depuis l'envoy de la dernière estaffette, ma situation ici est également fâcheuse et inquiétante. V. E. sait que de bonnes raisons et des argumens ne ramènent pas un homme qui déclare injuste tout ce qui s'oppose à ses vues, et que c'est rompre avec lui que d'en prétendre vouloir seulement discuter la légitimité. J'ai eu à faire [usage], ces jours-ci, de tout le sang froid possible pour éviter les grands éclats; je n'ai opposé que des caresses et des cajoleries à des reproches aux quels il auroit falu répondre avec indignation, mais tout cela n'a pas rendu Mr. de S. plus doux et plus docile. Il m'a lancé à tout propos les traits les plus mordans. La fatigue et le chagrin de cette position m'ont jeté dans un assoupissement, dont l'espoir de me soulager en parlant à V. E. de mes peines m'a tiré pour griffonner cette lettre. J'ai envoyé mardi une estaffette à Schimmeln. pour le prier de venir à mon secours, mais il m'a simplement répondu qu'il me conseilloit de tout accorder. Comment puis-je le faire contre des ordres exprès? En attendant, Mr. de Saldern me tient réellement sur la sellette, et a suspendu tous les arrangemens et tous les concerts à prendre pour la tradition au 16 du mois, si bien que par l'interruption de ces opé-

rations il y a [à] craindre que la tradition ne pourra pas se faire au jour fixé. J'ai donc pris le parti de faire dire aujourd'hui par Mestmacher à Mr. de Saldern, qu'ayant eu la nouvelle que V. E. m'enverroit une estafette qui arriveroit au plus tard lundi au matin, je l'attendrai pour lui donner ma réponse décisive à ses demandes, mais que s'il vouloit continuer à régler tout pour l'exécution de la tradition au 16, que dans ce cas, et si les ordres que je recevois alors ne me le défendoient expressément, je lui promettois de tout accorder après l'arrivée de l'estafette. Je me flate que les ordres que je recevrai ne m'en ôteront pas la faculté, et que S. M. et son conseil ne blâmeront pas le parti que j'ai été forcé de prendre, et qui en vérité m'a bien coûté. La demande de Niemann achève de me rendre ma situation ici très odieuse. Tous usent sans le moindre ménagement d'une occasion où, pour obtenir, il ne s'agit que de demander, et j'avoue que je suis aussi peu content de Mr. Niemann à cet égard que de tous les autres. Il est, elle peut m'en croire, très inutile de lui représenter l'irrégularité de sa démarche; entouré de gens qui pensent comme lui, et affermi dans son opinion par Mr. de S. qui a voulu en faire une condition stipulée au gr. duc, il ne démordera pas, mais je pense qu'il doit se contenter d'une résolution signée du roi, dont V. E. lui remettra une copie, et qu'il faut la lui donner au risque qu'il s'en contente ou non. En vérité, c'est intolérable comme ces hommes, qui au fond ne sont que des hommes que l'on trouveroit dans la classe des avocats à remplacer, se font valoir.

Il falloit du tems de Frid. IV peut-être un hommage solennel, pour constater, au-dedans et au-dehors, les intentions de ne plus se désaisir d'une conquête sur laquell[le] les anciens possesseurs formoient des prétensions.<sup>1)</sup> Mais il me semble que le titre auquel le roi prendra possession du Holstein, n'a plus à faire d'un hommage solennel, qui n'ajoute ni à sa validité ni à sa légitimité, et qui, sans la moindre utilité, par rapport à la répugnance qu'a le roi pour toute représentation, pourroit avoir de très grands inconvéniens. Je n'ai pas cru qu'on y penseroit seulement.

Je viens de voir von Thienen; il ne refusera pas de siéger au Quartal-Gericht.<sup>2)</sup>

L'émotion que me donnent les marques d'amitié que je reçois de V. E., rend ma main si tremblante, que je ne puis achever de lui dire tout ce que ma tendre reconnaissance et celle de ma femme auroit bien voulu lui faire connoître. Recevez-en nos hommages,



comptez que les grâces de la cour ne nous flatent qu'autant que nous les devons à l'interposition d'un ami aussi respectable que vous l'êtes, et qu'on ne peut désirer plus vivement que nous le faisons, que vous, Madame votre épouse et tous ceux qui vous appartiennent, de près et de loin, puissiez jouir d'un bonheur aussi parfait que vous le méritez. L'idée que cela n'est pas, nous afflige souvent. Rappelez-moi, je vous prie, à Me. votre belle mère et à Me. de Gram, et priez Dieu pour que je sois bientôt délivré de Saldern et des gens avec lesquels je passe ici ma vie. Je crois être pour le moins au purgatoire.

Stintenburg. Uden Steds- og Dagsangivelse.

### Nr. 1769—1771.

#### FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1769.

[København,] 13. November 1773.

Je n'ai presque pas le tems d'ajouter un mot à la lettre ministériale que j'ai l'honneur d'écrire à V. E. La bourasque qui a mis M. de Saldern de si mauvaise humeur, passera comme bien d'autres. J'ai concerté avec M. de Simolin ce que celui-ci auroit à lui répondre, et je crois qu'il s'attachera surtout à lui faire sentir qu'il avoit tort de se fâcher d'une déclaration ad protocollum qui permettoit toujours une réplique, et à laquelle il n'y avoit rien à reprocher dès qu'elle étoit dans les termes du traité. La chose est évidente, et le devient d'autant plus quand on sait, comme nous le faisons, la condescendance entière par laquelle nous avons toujours fini, et qui a gâté M. de Saldern au lieu de le gagner.

Je félicite V. E. de ce qui vient de se faire pour M. votre frère et pour M. votre fils; c'est la seule partie agréable de la journée. Mon coeur y prend toute la part que l'amitié la plus tendre peut dicter.

Le c<sup>te</sup> Rantzau de Breitenb. est de ma façon. J'ai cru pouvoir me permettre de le demander pour lui; comme il estoit un des plus anciens chambellans, et seigneur d'une des plus belles terres du pays, j'ai cru la chose en règle, et pouvoir éviter toute sa colère et celle de sa femme qui, comme vous le savés, est tante de la mienne.)

La manière dont V. E. distribuera les grâces, et comme elle les fera parvenir aux interressés, dépendra uniquement d'elle; j'ai cru que cela lui feroit plaisir.

1770.

[København,] 13. November 1773.

Ces lignes ne sont destinées qu'à dire à V. E. que je n'ai rien à ajouter à tout ce que j'ai eu l'honneur de lui dire par l'estaffette qui est partie hier au soir à neuf heures. Je suis persuadé que M. de Saldern lui-même a été bien aise de se radoucir. Il doit sentir que selon toutes les apparences humaines, le Dannemarc sera bientôt son unique ressource; la violence de son caractère peut lui permettre une illusion passagère, mais il a trop d'esprit pour n'en pas revenir. J'aurois même tâché d'éviter à V. E. les dernières occasions d'irriter sa bile, si je n'avois pas eu ici des mesures absolument nécessaires à garder avec les personnes qui n'ont pas une véritable idée de la dignité d'un prince, qui, souvent foibles à l'excès, s'en consolent par la facilité avec laquelle ils s'allarment dans les cas qui ne l'exigent absolument pas.

Je serai très obligé à V. E. si elle veut bien me mettre bientôt à même d'avoir une idée juste sur l'exercice du droit des prim. præcum.<sup>1)</sup> Je crois avoir eu l'honneur de lui dire que c'est Simolin qui a eu ordre d'en parler, et je voudrois prévenir qu'on n'en abusât, ou qu'on ne jettât la faveur.

Je suppose que M. de Schim. est à Kiel. S'il ne l'estoit pas, je vous supplie de lui faire parvenir l'incluse. Dieu veuille que le jour où V. E. recevra cette lettre, qui sera, je crois, le 16, soit un jour de paix pour le Dannem. et de plaisir pour V. E. et pour nous tous.

1771.

[København,] 16. November 1773.

Un de mes fléaux ordinaires, un mal de tête assés incommode, mettra aujourd'hui des bornes assés étroites à mon envie de répondre et de remercier V. E. de sa dernière lettre qui m'a touché et intéressé au plus haut degré. Dieu veuille que la journée d'aujourd'hui soit aussi importante et aussi heureuse que nous le présumons; je me rappelle avec beaucoup d'émotion qu'il y a aussi précisément une année que je reçus mon rappel, et que je fus arraché à la retraite la plus heureuse dont un homme qui sent son bonheur puisse jouir.

Le prince Frédéric m'a écrit aujourd'hui pour me dire que le choix du roi tomberoit sur moi pour devenir directeur de la chancellerie allemande, en me dispensant du collège des finances. Mais comme cela exige une discussion sérieuse que je n'ai pas encore

eu le tems de faire, et que j'ignore si la manière à laquelle on pense est acceptable, je ne sais pas encore si la chose pourra s'arranger; je n'y gagnerois qu'un surcroît de travail, et peutêtre des chagrins. Il faudra faire ce que la religion et le devoir dicteront.

1772. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Kiel, 16. November 1773.

Le tracas de la journée a mis mon sang si bien en mouvement que ma main me refuse l'usage de la plume, et que j'ai recours à une plume étrangère pour informer V. E. que la tradition vient d'être faite avec les solemnités indiqués dans le Protocoll, par un discours de M. de Saldern auquel j'ai répondu, sans qu'il ait paru la moindre trace d'un mécontentement qui auroit pu troubler cet acte.<sup>1)</sup> Le concours du monde auquel je suis obligé de donner à dîner m'empêche de lui faire tout le détail de cette cérémonie, et je suppose qu'il lui importe assés peu de l'avoir. La lecture des lettres patentes, et les grâces distribuées ont fait un très grand effet. La noblesse va s'assembler pour faire choix d'une députation qui sera chargée de remercier Sa Majesté de la confirmation de leurs privilèges. Je travaillerai à faire tomber le choix sur deux sujets qui pourront être agréables à la cour et du ministère. J'aurai l'honneur de lui envoyer par l'ordinaire du vendredi (car je prévois que je n'aurai pas le tems d'écrire par le courier qui part ce soir) la copie de mon discours. Je souhaite qu'elle en soit contente; j'auroi[s] voulu le concerter avec elle, si j'en avois eu le tems. J'ai cru devoir adresser à Sa Majesté la lettre incluse, que je recommande aux soins de V. E. Je l'embrasse mille fois, et je suis comblé de joie de ce qu'un ouvrage qui a consumé les jours de cet ami auquel je pense si souvent, et jamais sans attendrissement, ait été consommé sous la direction de V. E.

Stintenbourg. Kun Underskriften egenhændig.

Nr. 1773—1775.

FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1773.

[København,] 20. November 1773.

Je n'ai pas besoin de dire à V. E. que ma satisfaction est extrême de voir ce grand ouvrage, l'objet de tant de voeux et de tant de soucis, et affectionné de tous les serviteurs fidèles et instruits de l'état, porté à sa perfection. Mais ce que mon cœur

seul peut sentir, c'est combien ma joye est augmentée par l'idée que V. E. y a mis la dernière main. Il est vrai qu'un sentiment amer qui se glisse malgré moi dans ces moments où je voudrais que rien ne troublât ma reconnoissance due à l'être souverain, source de tous nos biens et de tout notre bonheur, me rappelle bien souvent au souvenir de cet homme illustre dont l'amitié paternelle a fait si longtems la félicité de ma vie. Il est appelé à des joyes plus pures; celles de ce monde sont trop imparfaites d'ailleurs; comment pourrois-je me consoler de ce qu'il n'a pas vécu jusques au jour qui a couronné ses longs et pénibles travaux? Hélas, ils sont oubliés sans avoir été récompensés; ils ont été même méprisés et avilis, si les efforts vertueux d'un homme de bien pouvoient l'estre. V. E. n'a partagé que trop l'injustice d'un sort pareil; mais passons l'éponge sur un tableau qui [ne] peut que nous affecter trop vivement; je ne comptois lui parler que de ma joye de ce que le jour de la tradition est heureusement passé avec tant d'ordre et de tranquillité. Cela m'a fait un plaisir que je ne saurois lui exprimer. Je suis persuadé que son discours a été excellent; je sais qu'il a eu le plus grand effet, et je suis très impatient de le voir.

La cour ici a été aussi sensible qu'elle peut jamais le devenir à l'importance de la chose finie le 16. Le roi même l'a été beaucoup. Le prince m'a chargé de bien de belles choses pour V. E. Il recommence de me témoigner beaucoup d'amitié et de confiance. L'affaire de la chancellerie s'est finie ce matin. Je viens de recevoir l'ordre du roi qui me confie la direction de ce département, et comme je n'oserai jamais me charger d'une besogne au-delà de mes forces, j'ai demandé et obtenu d'estre dispensé du collège des finances. Je souhaite fort que le choix du roi soit approuvé en Holstein. Je ne puis répondre que d'une chose, c'est que tant que je vivrai et que l'on m'écouterà, on ne fera point d'injustices, on ne blessera point de privilèges, et toutes les plaintes seront écoutées. Dieu fera le reste et bénira, si c'est sa sainte volonté, les intentions dont il connoitra la droiture et la sincérité.

Je supplie V. E. de me dire si elle croit que le roi peut exercer actuellement le Jus primariarum precum que le grand duc, de même que sa tutrice, ont négligé. Le <sup>ct</sup> Panin presse singulièrement au sujet de sa recommandation. On trouve cela ici, comme cela est naturel, admirable; j'ai de la peine à empêcher que cela ne soit déjà décidé. Simolin ne veut pas croire ma résistance sincère et

trouve la chose de la dernière évidence. Elle ne me le paroît pas légalement, puisque ce droit est personnel, mais selon les explications reçues entre souverains, je conviens que ce doute peut ne pas paroître fondé.<sup>1)</sup>

Je compte d'apprendre par la poste prochaine le jour de votre départ pour Oldenbourg. Je suppose que vous aurés déjà proposé par une lettre circulaire aux employés des comtés l'alternative de passer dans le service du gr. duc, ou de quitter avec leurs gages pour pension. Le baron de Wedel excepté, je crois qu'il n'y a personne qui prendra ce dernier parti, et ils ont en vérité raison. Je ne sais si l'évêque continuera à leur faire payer le Character Steuer ou si V. E. jugera à propos de demander que cet impôt cesse après la tradition. Si Saldern veut y consentir, je crois que cela n'auroit point d'inconvénient et exciteroit une joye générale.

Je devrois finir, puisque tout le tems que j'ai pu me ménager est expiré, mais il faut que je prévienne encore V. E. sur une promotion bien singulière qui s'est faite ici: le Confer. R. Goessel a eu la clef de chambellan.<sup>2)</sup> Je ne comprends absolument pas qui la lui a procuré; personne ne le savoit ni s'y attendoit; j'en ai été outré, mes collègues de même, et si la chose n'avoit été faite, nous nous y serions opposé.

1774.

København, 20. November 1773.

C'est par un commandement exprès du roi que j'ai l'honneur de dire à V. E., combien Sa Majesté est contente de ses services et satisfaite de la manière comme elle les lui a rendus, dans la commission importante dont elle a été chargée. Sa Majesté, qui attend tout du zèle et des lumières de V. E., est seure que le même succès la suivra à Oldenbourg, et elle vous assure de sa bienveillance et de sa confiance la plus parfaite.

Sachant combien V. E. mérite ces sentiments du roi et de la famille royale, mon coeur y applaudit avec transport, pénétré de l'attachement sans bornes avec lequel je ne cesserai d'estre etc.

1775.

[København.] 23. November 1773.

La poste n'est arrivée que ce matin, de sorte que j'ai pu à peine suffire à la lecture de la quantité immense de lettres qui me sont parvenues. Rien ne pourra cependant m'empêcher de remercier V. E. de celle qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 19 et qui

m'a fait le plus sensible plaisir. Le discours qu'elle a prononcé à Kiel est admirable. Je juge de son effet général par celui qu'il a fait sur moi. Je sais aussi combien le public en a été touché, et j'aurois eu mauvaise opinion de lui, s'il ne l'avoit pas été.

Je suis seur que le roi approuvera entièrement le choix du c<sup>t</sup> Brocktorff et les autres mesures adoptées par V. E. Je serai cependant fort aise lorsqu'elle sera de retour de Oldenbourg. L'objet de son voyage n'est pas agréable, et je suis seur qu'elle s'y arrêtera aussi peu que possible. Je ne comprends pas trop ce que M. de Saldern veut par les termes de 20 à 25 années pour le payement des dettes dues aux habitants des comtés. Nous ne pouvons que donner la promesse qu'elles seront acquittées au bout de ce terme, mais jamais le roi [ne] voudra ôter à ses créanciers la faculté de lui dénoncer. Il n'en a pas le pouvoir, et une telle démarche seroit aussi nuisible à son crédit que peu convenable à sa dignité.

Je ferai ce que je pourrai pour hâter l'égalité des franchises dont tous les habitants du Holstein doivent actuellement jouir, et dont j'ai déjà parlé plus d'une fois. Cela ne doit trouver aucune difficulté. Mais pour ce qui regarde le Jus primariarum precum, je ne serai pas le maître d'empêcher qu'on ne l'exerce.<sup>1)</sup> Le c<sup>te</sup> Panin a gâté cette affaire, et comme elle n'est pas injuste, et que je suis même persuadé qu'il n'y a point de souverain en Europe qui, placé dans les mêmes circonstances, refuseroit de profiter de l'occasion, je sens que je ne puis pas appuyer mon opposition sur des fondements assés solides pour résister, et que je ferai mieux de n'y pas mettre de chaleur. Je tâcherai de tranquiliser M. Niemann aussitôt que possible.<sup>2)</sup> Le roi signera le vendredi la résolution qui le regarde et que je ferai parvenir à V. E. pour la lui communiquer.

Ce que V. E. veut bien me dire par rapport à la chancellerie allemande m'encourage beaucoup, et j'en ai besoin. J'ai le malheur de n'avoir personne ici avec qui je puis parler sur les objets qui ne regardent pas le Dannemarck. Les loix, les usages, les principes à suivre dans les provinces allemandes sont comme inconnues à mes collègues; ils ne veulent pas même en parler; ils avouent d'abord leur ignorance, de sorte que je suis obligé de penser toujours seul, et cela est souvent difficile et toujours désagréable.

Le c<sup>te</sup> Moltke le père vient d'arriver; il est singulier combien la haine du public contre lui se soutient, et combien on crie contre la pension qu'il vient d'obtenir. On pousse cela beaucoup trop

loin, mais de l'autre côté, il n'est pas moins vrai qu'il est insatiable, et que les occasions de le remarquer ne manquent point.

1776. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Hamburg, 23. November 1773.

Je viens d'apprendre ici de Mr. de Schimmelm. la nouvelle au monde qui me fait le plus de plaisir, et qui certainement sera reçue dans cette province-ci avec une joye générale, celle que la direction de la chancellerie allemande a été confiée à V. E. Je lui en fais mon compliment, mais je le fais en même tems aussi à l'état, et je me réjouis comme citoyen de voir que les maux sous lesquels nous gémissons, ne sont pas absolument sans remède. Je suis ici depuis hier, pour faire les arrangemens pour mon voyage en Oldenbourg, et je compte me metre aprèsdemain jeudi en chemin. J'ai eu l'honneur de voir ici Me. de Bernst et la comtesse Stolberg, l'une et l'autre très bien portante, et la première singulièrement aise de voir l'ouvrage de feu son époux achevé et consommé et de savoir V. E. à la tête de la ch. allem.<sup>1)</sup> Elle m'en a parlé avec un sentiment qui m'a attendri. Me. Bielck, qui n'aime pas Mr. de Saldern, m'a assuré que depuis le raccommodement des Orlov ménagé par lui, il jouit de toute la confiance de l'impératrice, et qu'elle lui parle toujours de lui avec l'intérêt le plus vif. Saldern arrive ici demain et compte arriver le 3 ou le 4 du mois prochain à Oldenbourg. Il trouvera sa fille, qui est ici en pension, mourante.<sup>2)</sup>

Je dois encore prévenir V. E. que Mr. von Thienen m'a écrit, depuis que je l'ai vu, qu'il se sentoît trop mal pour oser accepter la commission de siéger au Quartal-et au Landgericht.<sup>3)</sup>

J'ai instruit Mr. de Schimmelm. des petits détails qui pourront guider V. E. dans la formation des plans pour régler la régie de notre nouvelle acquisition. Mais tout cela demandera une grande discussion et une combinaison bien exacte.

Stintenburg.

1777. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

[København,] 30. November 1773.

M. Carstens s'est chargé de choisir dans les archives d'ici les pièces que la bonne foi exige de livrer aux nouveaux possesseurs

des comtés; il m'avoit promis de m'en envoyer aujourd'hui les listes; mais il n'a pas pu y suffire, et je viens d'en recevoir le billet ci-joint, au contenu duquel je ne puis qu'applaudir. Le tableau des expectances accordées me manque également encore, les autres départemens n'estant pas aussi exacts que je le désirerois et que je l'exige dans le mien. J'espère aussi qu'il suffira à V. E. de pouvoir déclarer que le roi accepte la réciprocité, et qu'il accorderoit un nombre d'expectations égal à celui qui se trouve dans le Holstein.

J'ai été charmé de ce que V. E. m'a fait l'honneur de me dire de ma tante, et de l'intérêt qu'elle a témoigné prendre à l'affaire du Holstein. Elle sent souvent fort vivement, et l'occasion étoit propre à la remuer.

Le c<sup>te</sup> Bentinck m'a fort prié de recommander les intérêts de ses petits-fils à V. E.<sup>1)</sup> Il me paroît que le traité les a déjà entièrement assurés. Mr de Varendorff auroit aussi désiré avoir quelque avantage dans cette occassion.<sup>2)</sup> C'est un fort galant homme auquel j'aurois désiré pouvoir estre utile.

J'ai lieu de croire que les actions de S[aldern] baissent à tous égards à Pétersbourg, et le moment est d'autant moins favorable pour lui, qu'il y a quelques troubles dans l'intérieur de la Russie, un imposteur abusant du nom de Pierre 3 ayant excité une espèce de sédition dans le gouvernement d'Orenburg, de sorte que l'impér. a tous les motifs possibles de ménager son fils et le comte Panin.<sup>3)</sup>

Intet Bilag er bevaret.

### Nr. 1778—1779.

#### FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

1778.

Oldenburg, 30. November 1773.

Il arrive ce que j'ai prévu, que pour régler plusieurs petits détails, qui à une certaine distance échappent aux yeux les plus attentifs, le tems d'ici à la tradition devient bien court. J'avoue que l'impossibilité de demander et d'obtenir des ordres et des éclaircissemens de Copenhague m'embarasse beaucoup. Je le serois beaucoup moins, si la commission donnée par la chambre des finances au b. Vedel d'arranger un logement pour Mons. l'évêque au château avoit été faite avec plus d'intelligence.<sup>1)</sup> Avec une dépense de mille écus on auroit contenté Mr. de Saldern et



obtenu de lui tout ce qu'on auroit voulu, au lieu que le b. Vedel, qui ne cherche, entre nous soit dit, qu'à faire bourse, a imaginé que ceci seroit une occasion pour nous vendre bien cher ses vieux meubles de rebut. Il a si bien fait, que pour avoir un prétexte pour se faire nourrir, lui et sa famille, chez moi et chez Mr. de Saldern quand il viendra, il a diféré jusqu'après notre départ d'entrer dans une maison en ville et s'est retiré dans trois ou quatre chambres du château. Dans les affaires il nous est d'aucun secours; occupé de ses interrêts, il me fatigue encore par les demandes qu'il veut que je fasse accorder par Mr. de Saldern. Je suis bien fâché que l'on n'ait pas pensé à faire une augmentation au surint. général Flessa et au cons. de conf. Varendorff.<sup>2)</sup> Ce dernier est sans contredit l'homme le plus entendu et dont le mérite se distingue le plus. Flessa est un homme également respectable par son savoir et par son caractère, il est adoré dans ce pays-ci, et sa place ne lui vaut que sept à huit cent écus. C'est pourtant le seul qui ne demande rien. Je n'ai point parlé encore en particulier avec Oeder, mais il m'a prévenu qu'il m'entretenoit de ses interrêts.<sup>3)</sup> Le b. Bulou ne s'est pas rendu ici, il a déclaré ne vouloir à aucun prix suivre sa vocation, et je suppose qu'il aura tâché de se ménager par l'entremise de Madme. Schimmelm. de Mr. de Saldern la permission de manger sa pension hors du pays.<sup>4)</sup>

R. A. Dpt. f. u. A. Oldenburg. VI. Akter vedrørende Likvidationskommissionen 1773—76.

1779.

Oldenburg, 5. December 1773.

J'ai à remercier V. E. de deux lettres qu'elle a bien voulu m'écrire du 20 et du 23 de nov., dont la première, ayant été adressée à Kiel, ne m'est parvenue que par les gens de Mr. de Saldern, et la seconde un jour plus tôt par une estafette expédiée de Hambourg. Le sentiment dont V. E. me parle dans sa lettre du 20 nov.<sup>1)</sup> est un hommage que nous devons au défunt, et auquel je me suis livré sans craindre de manquer à la reconnaissance que nous devons à l'Être Suprême. Je n'ai pu voir peu après sa veuve sans être touché et attendri, et je suis indigné de ce qu'on ne lui fait pas une pension.<sup>2)</sup> Je comprends que V. E. ne peut ni ne doit le demander, mais je trouve bien mauvais à d'autres de songer si peu à ce que la iustice et la dignité du roi demanderoit. La circonstance qui a valu une pension au ct. Moltke devoit à bien plus forte raison en procurer une à la veuve

du ministre aux travaux du quel nous devons la nouvelle acquisition.

V. E. peut compter sur les applaudissemens de tous les ordres en général au choix que l'on a fait d'elle pour la chancellerie allemande. Le tiers état ou la robbe en Holstein étoit pour le moins aussi impatient que la noblesse avoit raison de l'être, de se voir sous les ordres et dans la dépendance de Mr. Stem. Mais gens qui savent comment les choses ont été réglées, et je suis du nombre, trouvent que l'influence de Mr. Stemmann est encore trop grande, et que celle de V. E. n'est pas aussi prépondérante qu'elle devoit l'être pour opérer tout le bien que l'on auroit pu attendre d'elle. Lâchons le mot: on voit que la cour a été contrainte à faire une démarche qui lui répugnoit. J'espère que le tems, — il en faut pour se défaire de certains préjugés, — et la dextérité de V. E. lui feront sentir ses torts.

Le cas de l'exercice du droit de conférer des prébendes n'ayant pas existé, on ne sauroit, si V. E. veut bien me permettre, dire que le gr. duc et sa tutrice l'ont négligé.<sup>3)</sup> Le roi en l'exerçant actuellement, anticiperoit réellement ce terme. En donnant une déclaration comme quoi il ne prétendra pas l'exercer une seconde fois, le cas de la naissance du prince existant, il sauvera les droits des couvens. Une raison aussi supérieure que celle de ne pas indisposer le ministre d'une grande cour, peut autoriser une irrégularité légère, si c'en est une. Si V. E. pouvoit à cette occasion faire tomber une place, n'importe qu'elle fût à Itzehoe ou à Utersen, en partage à Madem. Hobe, qui est avec ma soeur, elle se l'attacheroit pour la vie.

Ma tentative de stipuler l'affranchissement de nos gens de la capitation et autres impôts n'a point réussi.<sup>4)</sup> J'ai été obligé d'y renoncer. En revanche, Saldern m'a confié que l'impératrice avoit exigé de l'évêque de les faire cesser.

La promotion de Mr. Gossel a fort surpris tout le monde. C'est un rabeleur du quel on se divertit à Schlesvig. Je ne suis fâché que de savoir qu'il restent toujours des voies indirectes pour parvenir.

Je ne m'arrêterai certainement pas ici au-delà de ce qui sera absolument nécessaire. Il y aura bien des réformes à faire dans la régie de cette province, dont les gouverneurs ont été ou des hommes intéressés qui ont vendu les places et fait bourse, ou gens qui ont regardé cette place comme une retraite qui ne leur

donnoit d'autre obligation que celle de couler des jours doux et tranquiles. . . .

Je suis très en état de révéler à V. E. le secret de la clef de chamb. donnée à Mr. Gossel. C'est positivement par le c<sup>t</sup> Rantzou, avec lequel il est en correspondance, et qu'il a été visiter à Ascheb., qu'il l'a obtenu. Que j'aurois des réflexions à lui faire sur le crédit permanent de ce malheureux.

Stintenburg. Brevet er fejlagtig dateret: ce 5 de Nov.

### Nr. 1780—2216.

#### FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

1780.

[Kobenhavn,] 9. December 1773.

Le procédé du baron Wedel est révoltant.<sup>1)</sup> J'en suis outré. Comment peut-on penser d'une manière si basse, si ignoble? Si cela n'existoit pas, on ne le soubçonneroit pas, surtout d'un gentilhomme qui devrait connoître l'honneur et ignorer les petits artifices de l'intérest. Je n'en aurois pas cru M. de Wedel capable, et rien ne me paroît plus triste que de se détromper sur le caractère des gens au moment où des occasions pas absolument ordinaires leur permettent de se développer. Cela pourroit excuser la misanthropie, et sans estre hypochondre, j'ai quelquefois de la peine à m'en défendre. Saldern aura été furieux, et tout ce que nous pourrons lui demander, c'est de tourner sa mauvaise humeur contre les coupables. L'ordre du roi, que j'ai fait parvenir à la chambre au commencement de sept., étoit en vérité bien clair et bien positiv. J'en parlerois d'avantage à V. E., de même que sur le contenu de ma lettre ministériale, si elle n'arrivoit plusieurs jours après la tradition.

Il me tarde de savoir V. E. de retour à Kiel, et je ne serai en repos que lorsqu'elle y dirigera les affaires. Schimmelm. vient de nous arriver; je l'ai vu, mais sans avoir encore parlé à fonds avec lui; ce ne sera que ce soir. Le bruit comme si le c<sup>t</sup> Moltke devoit rentrer au conseil, a causé une brouillerie presque ouverte entre Schack et cette famille réellement très intrigante. Je ne crois pas que ce bruit ait eu des fondements solides, et s'il en avoit eu, je crois qu'il auroit échoué. Je suis moi-même de l'opinion que, vu la situation du roi, il seroit absolument impardon-

nable d'admettre dans le conseil un homme chargé de la haine du public, et je m'y opposerois, si cela estoit nécessaire, de toutes mes forces. Juel pense de même et parle dans des occasions pareilles avec sa vivacité ordinaire.<sup>2)</sup>

La liste de la chancellerie allemande que j'ai eu l'honneur d'envoyer à V. E. par la poste passée, n'estoit pas exacte; en voici une qui doit l'estre; comme il n'est pas possible de veiller à tout, on est souvent dans l'embarras, et j'ai bien fréquemment à m'en plaindre.

V. E. ne sauroit s'imaginer la répugnance générale d'accepter des places dans les comtés.

1781.

[Kobenhavn.] 14. Decembre 1773.

Comme il seroit très possible que les assertions hardies et répétées de M. de Saldern jettassent quelques inquiétudes dans l'esprit de V. E. et lui fissent craindre que M. de Numsen fût mal guidé, je crois lui faire plaisir en le rassurant entièrement à cet égard.<sup>1)</sup> Il est vrai qu'il est entièrement attaché au c<sup>t</sup> Panin, qu'il a adopté ses sentiments, et qu'il épouse ses haines et ses amitiés, mais c'est tout ce que nous lui demandons, et il a gagné par là la confiance de ce ministre à un degré dont je suis moi-même surpris. Il nous rend deux fois par semaine un compte très détaillé et qui, avec l'aide de M. de Berger, un des hommes les plus habiles qui soyent au service d'ici, est très bien écrit. Les événements y répondent, et les lettres que M. de Simolin reçoit de sa cour, de même que les instructions de Messrs. d'Ostermann et de Dolgorouki, dont je suis particulièrement informé, me prouvent l'exactitude et la bonne mémoire de M. de Numsen. Il est très naturel que M. de S. le haïsse autant qu'il l'aimoit jusques à son départ de Pétersb. Il ne peut pas ignorer l'intimité de ses liaisons avec son ennemi mortel, et l'amitié que le gr. duc lui-même lui témoigne, et l'un et l'autre ne peut que lui paroître fort dangereux pour ses propres intérêts. Si j'avois un jour le bonheur de voir V. E., une heure me suffiroit pour lui dire une foule de particularités également curieuses et interessantes, mais dont une partie m'a fait frémir.

J'avois cru apprendre par la poste d'aujourd'hui le jour du départ de V. E. de Oldenbourg. Mon impatience est grande de la voir sortie des embarras chicaneurs et tédieux des conférences.

M. de Saldern a eu tort de se fâcher des bâtiments vendus il y a longtems, que nous avons ignoré, et que l'on ne s'est jamais engagé de représenter. Il n'existe point de réciprocité en détail, et il seroit ridicule de vouloir que le château de Oldenb., que nous avons toujours fait passer pour une vieille maison, inhabitable pour un souverain, ressemblât à celui de Kiel. Il me semble que la différence prodigieuse entre les revenues, toute en faveur du pays que nous avons cédé, pourroit suffire pour adoucir toute la mauvaise humeur possible de M. de Saldern, et je ne me consolerois pas de ce qu'on a été obligé de lui céder encore sur ce point, si sa facilité de céder sur les pensions ne compensoit abondamment la dépense imprévue, et si tout ne se réduisoit presque, dans les choses que l'on doit négocier avec lui, à une affaire de calcul.

Le roi approuvera tout ce que V. E. aura arrêté, et j'attends à faire mes rapports jusqu'à ce que le protocole nous soit arrivé.

M. de Thienen vient de refuser la place au Landgericht, et je ne sais en vérité pas comment nous ferons pour trouver quelqu'un à sa place.

V. E. sera surprise d'apprendre que le roi de Suède a fait r'entrer le comte de Hopken au sénat, et que cet ennemi mortel des Scheffers a la plus grande part à sa confiance.<sup>2)</sup> Ce prince est bien inconstant et bien léger, et rien ne prouve mieux l'avilissement de la nation suédoise que les éloges dont ce prince est encensé.

1782.

København, 18. December 1773.

La lettre de V. E. du 12 est si tendre et si amicale que j'en ai senti la douceur et le prix jusques au fonds de mon coeur. C'est moi qui ai la Providence à remercier de ce qu'elle a accordé au roi et à l'état un homme supérieurement en état de remplir une commission aussi épineuse que celle que vous avés heureusement finie. Sans V. E. nous aurions été dans les embarras les plus cruels, et c'est elle seule qui m'a fait sentir, depuis que je suis dans les affaires, ce calme heureux qui naît de la certitude que tout le bien possible se fera, et qu'il se fera de la meilleure manière possible. Heureux si j'ai pu obtenir son approbation, je l'ambitionne non seulement comme une récompense, et comme un encouragement, mais aussi comme venant de l'homme du monde que je regarde comme le meilleur juge, et dont je respecte le plus

le sentiment et les lumières. Cela manque absolument à mon bonheur, de ne pouvoir pas consulter avec V. E. dans tous les cas importants et douteux. Je m'effraye souvent de me voir presque toujours seul. Cela répugne à mon caractère et à tous mes souhaits, et je gémiss souvent de ne point voir remplis ceux que j'ai toujours chéris et affectionné le plus.

Mr. de Saldern a très bien fait à Oldenb., je lui en sais un gré infini, surtout de la facilité avec laquelle il s'est prêté aux souhaits de V. E. pour améliorer le sort de Mss. de Vahrendorff, de Berger et Flessa. Je n'aurais jamais osé l'espérer. Le discours de V. E. est excellent comme le premier; je ne m'étonne pas qu'elle n'en a pu prononcer la fin sans attendrissement; je l'ai éprouvé en le lisant.<sup>1)</sup>

Ma<sup>d</sup> de Gr. est arrivée hier. Je l'ai vu un moment qui a été employé à parler de vous. Je n'ai pas d'intérêts qui me soient plus chers.

Il y a longtems que je me suis douté du caractère intrigant de G. Moltke.<sup>2)</sup> J'ai été le premier qui en a averti Schimmelm. et Juel. Le dernier a eu bien de la peine à le croire, et il ne s'est rendu qu'aux preuves évidentes que je lui en ai fournies, et qui ne permettoient plus de douter.

Les cours ne seront jamais sans intrigues, et les ministres fidèles sans chagrins et sans peines. Cela est attaché à cette situation; il faut s'en tirer avec tout le courage et toute la fermeté d'un chrétien et d'un honnête homme, et puis laisser faire à la Providence. Elle connoît nos besoins, et jamais le ciel n'abandonnera ceux qui cherchent le bien sincèrement et constamment.

1783.

[København,] 21. December 1773.

La mort vient de nous enlever une très bonne amie de V. E. et que je chérissais tendrement.<sup>1)</sup> C'est ma belle-mère qui a fini sa carrière à l'âge de de 51 années, et qui après plusieurs années de langueur et de souffrances est parvenue au but qu'elle avoit perpétuellement en vue, et où elle désiroit passionnément d'arriver. Rien n'égale la paix et la sérénité d'âme qu'elle a conservé jusqu'au dernier instant de sa vie. Rien ne la troublait, rien ne l'agitoit; ses maux lui paroissoient indifférentes, et cependant elle étoit également tendre pour ses amis et pour ses enfants. Que le moment de la mort d'un juste est beau! Et comme il nous élève

au-dessus de nous-mêmes et nous transporte dans cet avenir heureux où Dieu est tout, et où le péché et le malheur n'existera plus. Le monde paroît bien petit alors, et la plupart de nos soucis bien injustes. Il est heureux peut-être que nous n'en sommes pas toujours capables, et que nous sommes ordinairement plus au niveau des intérêts de notre destination actuelle, que nous remplirions mal, si ceux-là nous paroisoient insipides. J'aimerois à parler plus longtems sur cette matière à V. E. qui est si bien faite pour y entrer, et dont je ne sais me détacher; mais le tems ne me le permet pas, et je me hâte de vous faire mes remerciements très. pour votre lettre du 17 que je viens de recevoir.

Le crédit de M. de Sald. chés l'impér. est énigmatique, et je n'ose en décider. Le ct Panin et le grand duc sont persuadés qu'il n'existe plus; ils en parlent dans les termes les plus fortes et croient en estre seurs. Il est impossible de dire des choses plus galantes que celles qu'on nous a dit par rapport à notre conduite dans les conférences. Les dictamina de V. E. ont trouvé une approbation supérieure, et le biais que nous avons trouvé de nous en remettre à la décision du gr. duc, a été reçu avec une cordialité et une politesse supérieure. On nous offre de nous libérer de tout ce qui n'est pas expressément stipulé dans le traité, de révoquer les exspectances que l'on prétend absolument ignorer, et toutes les autres prétensions extraord<sup>n</sup> de Saldern. On traite sa conduite par rapport à la chancellerie allem. d'intolérable et sa prétention de nous faire payer le salaire des prêtres attachés à la chappelle grecque d'absurde et de ridicule. Enfin il ne dépendroit que de nous de triompher pleinement de S., mais nous ne le ferons pas; je suis seur que V. E. l'approuvera, et il nous suffit d'estre seurs que cet homme violent ne pourra pas estre le refuge des mécontents et le fléau des départemens. C'est tout ce que j'avois redouté le plus. Comme V. E. a été contente de Carstens, je vous supplie de me dire quelle est la récompense qu'elle croit qui lui sera la plus agréable; il seroit bien injuste de l'oublier, et j'en suis très éloigné.<sup>2</sup>)

1784.

[København,] 25. December 1773.

L'incluse prouvera à V. E. qu'un arrangement qui auroit dû suivre immédiatement la tradition vient enfin de prendre place; je l'ai assés pressé pour estre seur qu'il n'existeroit pas encore

sans mes remontrances réitérées. J'espère qu'il fera du bien et du plaisir à la partie du Holstein qui a été cédée.<sup>1)</sup>

La poste est arrivée vingt quatre heures plus tard qu'à l'ordinaire. Elle m'a apporté la vôtre de Emkendorff, et je lui en fais mes remerciements les plus tendres et les plus vifs. Je demanderai le titre de conseiller de confér. pour M. Carstens d'abord après que j'aurai reçu la lettre où V. E. me promet de parler encore de lui. Les hommes d'un mérite supérieur sont si rares, et il est si heureux d'en avoir, que les rois ne sauroient assés les honorer et les distinguer. On leur rend aussi en général assés de justice, mais de quoi je me plains souvent, c'est que la cour met au même rang des gens médiocres, et quelquefois même au-dessous du médiocre. Cela me désespère. C'est avilir les premiers, en diminuer le nombre, et renverser entièrement l'ordre des choses; et en vérité nous n'avons pas besoin de cela.

Goessel va retourner à Schlesvig. Je ne sais ce qu'il a fait à la cour, mais dans les sociétés il n'a pas osé se réclamer de l'amitié du c<sup>te</sup> Rantzau. Ils ne gagnent réciproquement pas à avouer leurs liaisons. C'est un des hommes les plus ennuyeux qui puisse exister: peu d'esprit et un amour propre qui va jusques au ridicule. Il est outré contre M. de Schack qui l'a effectivement assés maltraité, et qui n'a pu lui cacher son indignation des grâces qu'il avoit recherchées et obtenues par des chemins détournés.

Je ne sais qui sont les amis du c<sup>t</sup> Rantzau en Holstein; je ne crois pas qu'il en existe ici. Le public le méprise, la cour le déteste et le craint, et je ne crois pas qu'il y aura jamais question de son retour. Nous ignorons le lieu de sa demeure actuelle, et V. E. me feroit plaisir de m'en instruire, si elle le savoit.

Le c<sup>te</sup> G. Holck refuse d'aller à Christiania et préfère de quitter sans pension et d'aller s'établir sur sa baronie.<sup>2)</sup> Il a raison dans le fonds; la place est trop difficile pour lui; je ne sais pourtant en vérité pas comment on fera pour la remplir, tous ceux à qui on l'a offerte l'ayant déclinée et M. de Storm y ayant laissé les affaires dans un désordre et dans une confusion inexprimables.

Je ne sais si j'ai déjà mandé à V. E. que M. d'Osten désire passionnément un baillage dans le Holstein, qu'il cherche d'y acheter une petite terre, et qu'il préférera tout à la nécessité de rester Stiftamt. aux extrémités de la Jutlande.<sup>3)</sup> Cet homme est fort inquiet et fort inconstant.



1785.

Udateret [København, December 1773.]

J'espère que V. E. aura presque perdu de vue les affaires du Oldenbourg lorsqu'elle recevra cette lettre, et que je n'aurai plus qu'à la féliciter de ce qu'elle a heureusement terminé une commission aussi importante et, à bien des égards, aussi épineuse que celui dont elle a été chargée. Elle se trouvera fort soulagée de n'avoir plus à traiter avec Saldern et de n'avoir plus à combattre avec la répugnance si naturelle à un coeur aussi généreux que le sien, de devoir céder à la nécessité de traiter en ami un homme que l'on ne sauroit estimer et d'écouter patiemment un langage où les noms les plus sacrés sont continuellement employés et profanés.

Je suis charmé que V. E. a trouvé le moyen d'épargner quelques cessions au roi et à procurer une augmentation à Mrsr. Flessa et de Vahrendorff.<sup>1)</sup> Cela même a une réciprocité que j'avois presque désespéré d'obtenir, et que le commissaire du gr. d. n'auroit certainement pas admise s'il se croyoit plus seur du côté de Pétersb. Il y a envoyé une grande apologie pour sa conduite par rapport à la chancellerie allem. M. de Panin l'a communiquée à M. de Numsen en désapprouvant hautement les procédés de M. de S. et en le priant de nous en faire des excuses. M. de Panin se refuse absolument à croire que M. de S. est en correspondance avec l'impératrice, il croit estre entièrement seur que cela n'est point, et je supplie V. E. de me dire ce qu'elle en sait et ce qu'elle en croit. Il m'est fort essentiel de le savoir et de ne pas rester en suspens sur la vérité de ce fait.

Le roi a déjà exercé le droit de nommer aux places des courants: outre M<sup>lle</sup> de Schrautenbach, nommée par la grande duchesse, le choix est tombé sur M<sup>lle</sup> de Møsting, la cadette, qu'on désire éloigner de la cour, et sur une <sup>esse</sup> de Rantzau de Bronsvic que la reine a fait élever et qui lui coûte annuellement près de 300 écus.<sup>2)</sup> Il ne m'auroit guère été possible de réussir pour madame de Hobe; je suis extrêmement attentif de ne pas paroître intéressé à la distribution des grâces; on en est fort jaloux, et j'obtiens par là qu'on ne me refuse jamais quand je fais tant que de solliciter. Il me semble toujours que la noblesse ne peut pas s'étonner que le roi a fait usage d'une prérogative qui lui a été cédée, et que le grand duc auroit pu exercer lorsqu'il est parvenu à la majorité,

et cela d'autant plus que c'est pour la dernière fois que ce droit est exercé, par une branche qui le partageoit et qui doubloit les cas uniquement réservés dans la suite à la famille royale.

J'ai bien de la peine à croire que c'est à la recommandation du c<sup>te</sup> Rantzau Ascheb. que Goessel a eu la clef, et à moins que V. E. ne le sache d'une manière à ne pouvoir en douter, j'oserois la détromper à cet égard. Rantzau paroît absolument détesté, la cour n'en parle qu'avec horreur, on n'ose le nommer, beaucoup moins le citer; et ses autres protégés ne jouissent pas de la moindre faveur. Je crois que l'avancement de Goessel n'a eu d'autre fondement que la foiblesse de Guldberg et une envie secrète de mêler la roture aux grâces distribuées et dues à la noblesse.

L'influence de Stemann sera bientôt peu considérable. Je ne suis pas sur le ton de docilité avec la cour, et tant que j'y serai, il est impossible qu'un autre ait la confiance et le pouvoir secret. Il est vrai que je ne puis pas estre présent à toutes les délibérations. Quand on est déjà occupé depuis le matin jusques au soir, on ne peut pas faire au delà; mais je lis et je signe tout, et St. n'a ni l'amitié ni la confiance de ses collègues, et Carstens assiste à tout et me rend compte de tout.<sup>3)</sup>

Schimmelmann est arrivé; il est de meilleure humeur que je ne l'ai presque supposé. Sa femme est dans un triste état, et il n'y a que son envie de rester dans le grand monde qui la soutient.

La famille de Moltke fait ce qu'elle peut pour chagriner Schack, qui s'est fortement déclaré contre elle, et qui, dans le fonds, a les gens de bien pour lui.

1786.

[København,] 8. Januar 1774.

Je crois avoir eu l'honneur de dire à V. E. que la comtesse de Rantzau qui vient d'estre présentée pour le couvent d'Itzehoe, est la soeur du c<sup>te</sup> Rantzau, gentilh. de chasse, et qu'elle jouit de la protection spéciale de la reine douairière qui l'a fait élever à ses frais et qui paroît en avoir fort bonne opinion.<sup>1)</sup> Aussi S. M. n'a pas balancé de payer la somme nécessaire. Elle me l'a envoyée ce matin avec le billet ci-joint, et je prens la liberté de supplier V. E. de le faire parvenir à M. de Rantzau<sup>2)</sup> avec qui je préférerois de ne pas entrer en correspondance, et de mettre cette affaire en règle avec cette bonté sur laquelle je compte si volontiers et avec tant de plaisir; elle m'en a donné une preuve qui me touche sensible-

ment, en m'écrivant malgré ses douleurs de sciatique qui lui rendoient l'écriture difficile, et qui m'affectent vivement par les maux qu'elles font souffrir à V. E.; je me flatte qu'elles seront passées à l'heure qu'il est, et que les voeux qui m'occupent beaucoup ne seront plus de saison et n'auront plus d'autre objet que de vous prouver toute la tendresse de mon attachement.

Je suis très aise que V. E. a écrit au pr. Frédéric qui attendoit, je crois, cette lettre depuis longtemps, et qui auroit désiré de la recevoir plutôt. Ce désir même doit déjà l'excuser près d'elle; il est sincèrement flatté de votre suffrage, il l'ambitionne, non pas peutestre avec cette délicatesse qu'un prince dont l'amour propre est nourri depuis que son âge lui permet de recevoir des impressions, ne connoît peutêtre jamais, mais avec un sentiment de respect pour vos vertus et pour votre réputation, et désirant que vous puissiez connoître et rendre justice à son amour pour le bien. Personne n'est plus impartial vis à vis du prince que moi; il n'y a personne qui le contredise aussi souvent et aussi fortement que je le fais dans le conseil. Il est très souvent fâché contre moi; je regrette du moins aussi fréquemment les pas que je lui vois faire, que je désapprouve et dans lesquels on l'engage sans qu'il en sache les conséquences, ni qu'il veuille en convenir quand on les lui fait sentir; mais cela ne m'empêche pas de convenir de ses qualités, dont plusieurs sont excellentes, et du bonheur supérieur que le roi lui donne sa confiance, et qu'il tient la place de tous ces favoris indécents, dont il n'y a plus question. Que V. E. ne se lasse point de rendre des services à l'état. Il en a le plus grand besoin; j'en appelle à son coeur et à sa conviction. Elle peut croire que ceux qui sont ici ont journellement des dégoûts à vaincre que les absents, cent fois plus heureux, ne connoissent pas. J'ai souvent bien de la peine d'y résister. Le devoir me retient, et tant que je verrai que le système général est d'estimer la vertu et de régner par les loix, et que l'on écoute du moins souvent les efforts de ceux que la Providence a placés pour veiller au maintien des principes, je resterai; je croirai estre sur mon poste et destiné à oublier les agréments personnels quelconques. Quand cela ne sera plus, je serai le premier à en avertir V. E. et de lui dire qu'il faut abandonner les rênes et ne plus attendre de remède que de l'excès du mal. Mais Dieu veillera sur le Danemarc comme il l'a fait déjà tant d'années, et d'une manière si signalée, et n'est-ce pas estre heureux que d'estre un humble instrument dans ses mains pour

faire règner dans un pays l'ordre, la justice, l'équité, autant que notre foiblesse, mêlée de tant d'imperfections, le permet. Il y a longtems que V. E. l'a esté; plus nous approchons de la fin de notre carrière, plus je l'en félicite du fonds de mon coeur, et je suis seur qu'elle voudra le rester tant que ses forces y suffiront. Je comprends qu'elle aura des chagrins et des peines à Kiel, mais elle peut estre seure de toute l'autorité royale et de tout le soutien possible. La chancellerie et la chambre sont les deux départ<sup>ts</sup> avec qui elle aura affaire, et elle sait que leurs chefs sont ses amis les plus seurs et les plus affectionnés, et qui, sans parler du devoir qui les attacherait aux vues de V. E., auront toujours le plaisir le plus particulier de les seconder et de les soutenir.

1787.

[København, Januar 1774.]

La poste est arrivée si tard que je n'ai qu'un instant pour écrire à V. E., et pour lui témoigner toute ma joye que sa santé commence de se remettre, et de ce qu'elle a été en état de se rendre à Kiel. Je ne serois pas étonné de ce que les occupations pécuniaires actuelles vous empêcheront de vacquer aux affaires avec cette assiduité si naturelle à V. E., et si elle le vouloit, les autres ne la seconderoient pas; c'est un temps de vacances nécessaires, et je vous supplie de ne répondre aux lettres des départemens qui seront adressées à V. E. qu'à mesure que les occupations journalières rentrent sans effort dans leur train ordinaire.

L'affaire de Carstens est finie.<sup>1)</sup> J'ai demandé et obtenu pour lui le titre de conseiller de conférences, l'expédition s'en fera gratis, et on lui payera d'ailleurs les Diæten Gelder selon le tarif proposé par V. E. On l'ignore cependant encore dans le public, et je crois qu'on souhaitera à la cour que le brevet ne lui soit envoyé qu'au jour de naissance du roi.

Il faut que je consulte avec Sch[immelm]ann et avec Juel au sujet de la demeure au château. Je sens qu'il lui faut un homme affidé pour les expéditions. Nous avons ici les secrétaires Gunther et Eccard, jouissant l'un et l'autre d'une pension de 500 écus, déplacés au changement de la chancellerie allemande, tous les deux des sujets excellents qui ont servi 15 ou 16 ans; je crois que l'un d'eux selon le choix de V. E. lui conviendrait parfaitement, sans qu'il coûte au roi.<sup>2)</sup> J'attends sa réponse pour aviser un moyen de mettre les choses en règle, et je vous supplie seulement de me

dire, si elle compte de prendre cet homme chés lui dans sa maison ou non, ce qui influeroit sur l'accord à faire avec lui. En général, j'espère qu'elle me rendra la justice de croire que je ne manquerai à rien de tout ce qui me sera possible de faire pour contribuer à l'agrément et à la tranquillité de V. E. Je ne réussirai peutêtre pas toujours, parceque tout ne dépend pas de moi, mais la plupart des fois, je ne regarderai la chose que comme suspendue, et je n'entrerais pas vis à vis de V. E. dans le détail des obstacles que je pourrais trouver. Cela n'est bon à rien, et je tâche moi-même de les oublier aussitôt que possible.

Le crédit du ct Panin a si fort augmenté à Pét. et celui de Czernich. a si visiblement baissé, que notre ami S. ne sera pas de bonne humeur s'il est bien informé.

Uden Steds- og Dagsangivelse.

1788.

[København, Januar 1774.]

Le passage des Belts a été si difficile que nous ne faisons que de recevoir les postes qui nous manquoient. J'ai eu à peine le tems de lire les lettres qu'elle m'a apportées. Celles de V. E. m'ont causé toute la satisfaction dont l'amitié la plus tendre et la plus entière est susceptible. Leur contenu m'a singulièrement intéressé. Le choix de Mssrs. de Brocktorff et de Rantzau m'a fait un sensible plaisir.<sup>1)</sup> Il n'y en a point que j'aurois préféré, et j'en puis répondre à V. E. qu'il seront bien reçus et bien traités, et tant que j'existerai et que j'aurai de l'influence, la noblesse ne regrettera pas que le Holstein est réuni sous un même souverain, et n'aura rien à craindre pour ses droits et pour ses privilèges. Je suis fort sensible à l'honneur qu'elle m'a fait de m'agréger à son corps; j'aime mieux estre reconnoissant que de rechercher les motifs qui ont fait agir une partie de ceux qui y ont donné leurs voix; je serai toujours flatté d'estre membre d'une société dont V. E. fait partie; j'aime à voir multiplier les liens qui m'attachent au pays auquel j'ai voué tout mon tems et toutes mes affections; c'est une raison de plus pour mes enfants de l'aimer et de multiplier leurs efforts, de ne pas estre indignes d'avoir été associés par un corps illustre dont ils partageront désormais l'honneur, le sort et les fautes.<sup>2)</sup> Je ne comprends pas trop le but de M. de Rantzau de vouloir paroître à la tête d'une faction qui, depuis le 16 de nov., n'a plus de soutien et qui perdra à mesure que les

anciennes idées et les anciens préjugés s'effaceront. Je comprends aussi peu comment on peut penser différemment de V. E. sur la réception de ces messieurs qui ont des terres considérables dans le Holstein. Tout homme impartial en jugera de même, et une noblesse peu nombreuse a des raisons particulières de souhaiter de se fortifier de toutes les manières possibles. Je signerai tous les pleinpouvoirs qu'elle voudra m'envoyer.

Le prince de Hesse a été nommé Feldt Maréchal des armées du roi.<sup>3)</sup> C'est encore le mystère par excellence, que la contenance triste du pr. de Bevern pourroit cependant trahir à ceux qui pourroient vouloir le deviner. Ce prince n'a pas le moindre crédit ni la moindre influence.

V. E. pourroit-elle me donner quelques lumières sur le séjour que l'on prétend que M. d'Arnim fait depuis plusieurs semaines chez M. de Lukner.<sup>4)</sup> On prétend l'ignorer à Berlin. Nous n'en savons rien de positif ici. Il ne seroit pas impossible que cela cachât quelque mystère. Cet homme ne nous aime pas, et ne mérite pas que nous l'aimions à notre tour. C'est le seul ministre qui se déclare contre moi en particulier, sans que je lui aye donné la moindre occasion de se plaindre de moi; j'ai même tâché de le bien traiter, mais encore tout ce que j'ai fait pour cela, a été mal entendu et mal expliqué par un esprit singulièrement défiant, léger et inconséquent.

J'ai encore une grâce à lui demander, c'est de me dire si on parle à Eutin du mariage du prince avec la princesse de Suède.<sup>5)</sup> Beaucoup de personnes le croient; je m'y refuse encore, et je doute toujours que la reine douairière, dont cette fille fait l'idole, voudra y consentir.

Uden Steds- og Dagsangivelse.

1789.

[København.] 13. Januar 1774.

Je suis entièrement de l'avis de V. E. au sujet de la chambre de Kiel; je crois que le meilleur sera de la supprimer et de mettre les baillages sur le même pied où ceux du roi l'ont toujours esté. Les chambres provinciales peuvent avoir quelques avantages; mais elles ont aussi certainement beaucoup d'inconvénients, et elles deviennent très nuisibles dès ce qu'elles ne sont pas bien composées.

Si l'évêque-duc d'Eutin pouvoit nous devenir dangereux, je ne

crois pas que le roi consentiroit avec plaisir au choix qu'il a fait de M. de Holmer pour son premier ministre.<sup>1)</sup> Cela peut estre actuellement assés égal, et j'aime mieux qu'un homme dont les intentions sont douteuses, soit à Oldenbourg qu'à Kiel.

J'ai l'honneur de renvoyer le pleinpouvoir signé à V. E. Je me flatte qu'il parviendra à tems. Je ne conçois pas le patriotisme de M. de Rantzau, ni les arguments dont il pourra se servir pour l'établir. La noblesse considérée comme corps, ne peut pas avoir trop de membres; sa considération et son influence en dépendent, et comment est-il possible de vouloir refuser ceux qui ont des terres considérables dans le pays. Le baron de Guldencrone, actuellement à Stockholm, brigue aussi l'admission et se flatte que M. de Rantzau, à qui il s'est adressé pour cet effet, le secondera.<sup>2)</sup>

Je viens de recevoir la certitude que le c<sup>te</sup> Rantzau-Ascheberg est en Orange. Il a caché son nom, fait passer une maîtresse qu'il a amenée d'ici, pour sa fille, et s'est mis en pension dans une auberge borgne pour 20 louis. Quelle chute pour un homme comme lui; je m'étonne que ses parents veulent l'avouer.

La dernière promotion militaire est outrée, mais elle n'est pas si ridicule que celle de la classe du civil.<sup>3)</sup> Les officiers qui ont servi en Russie et qui sont revenus avec des grades avancées, en sont la cause unique; ils ont poussé ceux qui étoient leurs anciens, et sans estre injuste, il n'estoit pas possible de les oublier. . . .

1790.

[København, ca. 18. Januar 1774.]

C'est avec la reconnoissance la plus vive que j'ai reçu la lettre du 14 que V. E. a bien voulu m'écrire. Elles me consolent au delà de l'expression.<sup>1)</sup> Tout ce que vous me dites trouve aisément le chemin de mon coeur, et les assurances de votre amitié sont pour moi d'un prix que je sens mieux que je ne puis l'exprimer. Je ne crois pas que V. E. feroit bien d'écrire au pr. Fréd. au sujet de M. Carstens de Schlesvig. L'essentiel est obtenu pour lui: il est nommé avant tous les autres, qui le seront peutêtre au jour de naissance, et parmi lesquels je dois vous nommer préférablement notre bon et digne Bærner.<sup>2)</sup> Son mérite est connu, et j'en réponds à V. E. qu'il sera distingué dans toutes les occasions possibles. Je ne suis pas seur si je pourrai lui procurer actuellement une tabatière, ou une nippe pareille qui dénoteroit une distinction particulière, et je doute que je ferois bien de le faire. Les trois

frères ont eu depuis l'espace d'une année des avantages personnels, l'aîné une augmentation de gages, les deux autres des titres; j'ai demandé et obtenu tout cela; je craindrois de nuire, si je revenois trop fréquemment à la charge; et comme c'est la chose du monde la plus nécessaire de ne pas réveiller l'envie, déjà si difficile à prévenir, je crois agir en conformité des souhaits mêmes de ces messieurs, tous les trois dignes de notre estime la plus particulière, d'aller lentement, et de saisir plutôt les occasions que d'en créer.<sup>3)</sup>

V. E. a bien raison dans tout ce qu'elle dit au sujet du pr. Frédéric. Je racheterois volontiers la plupart de ses lettres; un bon coeur s'y montre presque toujours, mais le défaut d'expérience et de connoissance des hommes de même. Il croit que c'est le moyen de se faire aimer en paroissant souvent sur la scène, et ce point est si délicat à traiter vis à vis de lui qu'il est presque impossible d'y toucher. J'ose croire l'avoir fait autant que le zèle le plus animé a pu me l'inspirer; mais j'ai été point ou mal entendu, et je crois estre seur qu'il seroit inutile d'attaquer directement cette erreur, fondée sur le caractère personnel et sur des principes adoptés depuis la révolution, et nourri par tous ceux qui approchent le plus près de sa personne. Il faut épuiser peu à peu la source, convaincre l'esprit, appeller les faits et l'expérience au secours, et attendre tout du tems et de la bonté de celui qui a les coeurs des hommes et des princes dans sa puissance.

Je n'ai guères pu me méprendre au sujet de l'homme capable des discours pareils à ceux qu'elle a bien voulu me communiquer.<sup>4)</sup> Heureusem<sup>t</sup> qu'il n'y en a guères qu'un seul capable de les tenir. V. E. m'a sans doute épargné le jugement qu'il a porté de moi; il n'auroit cependant qu'à faire imprimer tout ce que je lui ai dit, et je ne craindrois d'autre reproche que de l'avoir presque traité, par ma sincérité, en ami. C'est un fat absolument insupportable.

Je viens de recevoir une lettre fort polie de St. Germain, écrite de Cernay en Alsace. Il y a plus de deux mois que l'on m'a écrit que Rantz. étoit à Orange.<sup>5)</sup> Ce qui est assés particulier, c'est qu'il ne touche pas sa pension depuis plusieurs mois. La chambre ne peut payer qu'à des gens qui vivent, et qui prouvent que le bruit général de leur mort est destitué de fondement. . . .

Ma tante est au comble de sa joye. Elle a raison, et je la partage bien vivement. Le procédé de la cour a été noble et galant.<sup>6)</sup>

Uden Steds- og Dagsangivelse.



1791.

[København,] 22. Januar 1774.

Je supplie V. E. de vouloir bien faire parvenir l'incluse à M. Carstens, et de l'asseurer en même tems de la satisfaction parfaite que le roi a de ses services, et du plaisir que S. M. a trouvé, et qu'elle trouvera toujours, de les récompenser.<sup>1)</sup> Il est bien rare qu'il y ait à la fois trois frères qui se distinguent si avantageusement dans les départements où ils se trouvent placés et qui possèdent tous les trois l'amitié de leur maître, l'estime de leurs amis et la confiance du public.

Je suis très persuadé que le système de M. de Saldern est tel que V. E. le suppose, et il y a longtems que j'ai cru et que je l'ai soutenu contre M. de Schim., que son retour à Pétersb. étoit une fausse confiance destinée à augmenter sa valeur chés ceux à qui il la faisoit. Les mensonges sont si familiers à cet homme qu'il est permis de douter de toutes ses assurances et de toutes ses assertions. Je ne sais si j'ai déjà mandé à V. E. qu'il a chargé Simolin de demander pour lui un village près de Schirrensée dont il prétend avoir déjà reçu la promesse positive du gr. duc. Je doute qu'elle sera avouée, et il faudroit qu'elle le fût très positivement pour engager le roi de s'y prêter. Il a fait une autre démarche assés singulière, c'est d'engager le duc-évêque d'Eutin de notifier l'acquisition que ce prince vient de faire par la cession des comtés au roi de Suède, et d'engager le c<sup>te</sup> Ostermann de se charger de rendre cette lettre, et cela sans se concerter avec nous et sans en avoir l'aveu de la cour de Pétersb. Si l'effet en avoit été embarrassant, je crois que cette affaire auroit pu avoir des suites sérieuses, mais elle a assés bien tourné. Le c<sup>te</sup> Scheffer a déclaré ministériellement à l'envoyé de Russie que son maître, charmé des avantages de la branche cadette de sa maison, se contenteroit de sauver ses droits par une protestation à la cour de Vienne, mais que cela n'altérerait point l'harmonie des deux cours, et il a ajouté que pour ce qui regardoit le traité d'échange, son maître ne s'y opposoit point, comptant de se tenir fidèlement au traité de l'année 1750. C'est tout ce que nous avons désiré le plus, et nos soins se bornent à présent à disposer la cour de Russie à ne pas se formaliser d'une protestation pareille, que je regarde comme une chose très simple et très convenable, et à consentir que l'on sépare les deux objets à Vienne, et que l'on ne confonde pas une demande légale et nette

avec une discussion douteuse et obscure. Un homme aussi difficile que le pr. de Colleredo et un agent aussi peu intelligent que M. de Bachoff rendent les négociations très difficiles, et même lorsqu'ils réussissent à force de travaux et d'instructions, elles sont absolument dénuées d'agrément et de consolation.<sup>2)</sup>

1792.

[København,] 29. Januar 1774.

Comme la poste n'est pas encore arrivée, et qu'elle n'arrivera pas même probablement de la journée, j'ai malgré la célébration du jour de naissance du roi le moment de parler à V. E. de l'université de Kiel.<sup>1)</sup> Il n'y a rien de si intéressant que la lettre qu'elle a bien voulu m'écrire à ce sujet. Elle a amené l'occasion de m'expliquer sur ce sujet avec la cour. On y convient de la nécessité de pourvoir, sans tarder, à l'instruction de la jeunesse, obligée par un édit de se rendre à Kiel, et de ne pas épargner la dépense nécessaire pour avoir du moins dans chaque science un ou deux hommes, si non supérieurs, du moins bons et solides. On consentira volontiers à nommer Cramer procancellarius, et à appeler un savant dans les langues orientales de l'étranger<sup>2)</sup>. Guldberg a une très bonne idée d'un nommé Faber qui a déjà été à Kiel, qui est actuellement à Iena et qu'il ne seroit probablement pas difficile de r'avoir.<sup>3)</sup> V. E. m'obligeroit fort si elle prenoit quelques informations sur ses moeurs, sur l'idée que l'on a de lui, et sur son talent pour enseigner. Pour la faculté de médecine, on compte de l'enrichir de Berger de Aalborg, qui, effectivement, au jugement de notre Berger, et de tous les savants d'ici, a les talents les plus distingués et même les plus rares pour la chaire de professeur.<sup>4)</sup> Il s'attend [c: s'entend] qu'il faut se défaire des sujets absolument inutiles, leur faire un sort honnête, passer sur cet inconvenient pour procurer un bien important, et j'ai tout lieu d'espérer qu'on affectionnera l'établissement et qu'on ne s'opposera pas aux vues qu'on pourra leur présenter.

Je supplierai encore V. E. de me dire s'il y a une bibliothèque publique à Kiel, si elle est bonne et qui en est le bibliothécaire. On m'appelle, et je ne pourrai plus que dire peu de mots à V. E.

Je crains qu'elle sera scandalisée sur la promotion immense qui s'est faite aujourd'hui; on ne sauroit guères l'estre plus que je l'ai été; aucun des ministres n'y a la moindre part, aux officiers de près;

nous l'avons ignoré, et je laisse à deviner à V. E. ce que nous en pensons.<sup>5)</sup>

On a aussi envoyé le cordon bleu à Wedel Frijs, mais à condition de ne le porter qu'au mariage du prince; on prétend que la même faveur est accordée au c<sup>te</sup> Knuht.<sup>6)</sup>

1793.

[København.] 8. Februar 1774.

Comme M. Eccard a pris quelques engagements qui l'empêchent de quitter Copenhague, je n'ai pas eu de choix, et M. Gunther se rendra à Kiel pour estre entièrement aux ordres de V. E.<sup>1)</sup> C'est tout ce que ses instructions lui prescrivent, et je suis seur qu'elle sera contente de lui. C'est un homme d'une fidélité et d'une discrétion éprouvée, qui écrit un beau caractère, et qui, ayant travaillé 16 à 18 années à la chancellerie, est instruit des formes et des usages des départements. Lui-même paroît fort content de son sort. Il jouit d'une pension de 450 écus et ne désireroit que d'estre occupé pour ne pas les manger sans les mériter. Je crois qu'il sera en peu de jours en état de partir.

La poste nous manque encore; je l'attends cependant avec impatience, surtout pour savoir si la maladie de l'évêque-duc d'Eutin est devenue aussi dangereuse que le dernier courier nous l'a annoncé.<sup>2)</sup> La chose est importante pour le prince Frédéric qui commence dès lors de jouir du dédommagement que le roi s'est cru obligé de lui promettre pour la cession de la coadjutorie, à laquelle ce prince s'est prêté de fort bonne grâce. La somme le mettra fort à l'aise, et comme il est naturellement peu porté aux dépenses, et que Guldberg est fort économe, je crois qu'il amassera plutôt que de dissiper son patrimoine.

V. E. s'étonneroit moins des promotions absolument point excusables du 29 janv. si elle voyoit de près combien ceux qui disposent des grâces ont des instants de foiblesse.<sup>3)</sup> Ils m'affligent si fréquemment que je n'aime pas m'y arrêter, et je rougis pour ceux qui sont assés peu délicats pour en profiter. Desmercières par exemple a sollicité, et obtenu, la clef de chambellan pour le fils aîné du c<sup>te</sup> Lynar.<sup>4)</sup> Spæth doit sa promotion uniquement à l'amitié de Guldberg, le c<sup>te</sup> Knuth le cordon bleu à sa fille, M. de Buchvaldt de Seedorff la clef de ch. à M. d'Ahlefeld du commissariat.<sup>5)</sup> La cour est un pays bien singulier; j'y suis toujours neuf, et je sens que je le resterai; d'ailleurs je n'ai pas personnellem<sup>t</sup> à

m'en plaindre; on m'assure même que je suis un de ceux que l'on envie le plus; mais je puis assurer V. E. bien sincèrement que je l'ignore, et que je n'en fais pas le moindre usage.

1794.

[København,] 1. Marts 1774.

J'ose assurer V. E. que j'ai senti depuis longtems le désir le plus vif de voir sa position entièrement assuré. Une tendresse aussi vive que celle qui m'attache à elle ne voit rien avec indifférence; elle rend clairvoyante, et M. de Schim. sera mon témoin que je n'ai cessé d'y penser ni de lui en parler. Il ne partira aussi pas d'ici sans que tout soit arrangé. Bien des raisons le rendent plus difficile que cela ne devrait être. Nous avons affaire à des gens dont le coeur est bon mais qui manquent d'idées et d'expérience, qu'un seul mot effarouche, pendant que les plus grandes difficultés leur paroissent quelquefois une toile d'araignée. La proposition de céder une partie du château à V. E. est très simple, mais c'est une de celles qui étonnera le plus et qu'il faut ménager avec le plus de délicatesse; je ne parle absolument que du fait; il me faudroit un entretien avec V. E. pour lui en expliquer toutes les raisons, les excuses et les remèdes. S'il plaît à Dieu, l'été ne se passera pas sans que j'aye ce bonheur, et je pourrois peutêtre lui en parler dans peu avec plus de précision. Le roi n'ira pas en Holstein, on n'oseroit même le désirer, mais c'est la condition que je me suis stipulée en acceptant les places que j'occupe, de pouvoir aller tous les deux ans jeter un coup d'oeil sur les terres que la Providence m'a confiées, et que je regarde comme un dépôt dont je dois rendre compte. M. de Schack se chargera en attendant du travail.

Je ne crains pas, au reste, que tout ne s'arrange à la satisfaction de V. E. et de la mienne qui y est attachée. Je n'ai pas la moindre raison d'en douter, mais j'en ai beaucoup de ne jamais faire un pas où je ne suis seur qu'il réussira entièrement. Tout est lent et difficile dans une minorité, et je n'ai pas besoin de dire à V. E. que c'est notre cas. Grâce à Dieu qu'on veut en général le bien; on ne le voit pas toujours, mais le grand point est de le désirer.

Je reconnois toute votre amitié dans l'extrait qu'elle m'a envoyé; les éloges m'humilient, je voudrois les mériter. La connoissance exacte de ses devoirs fait disparoître la vanité, et la religion la

rend impossible, et je puis vous assurer que je ne me couche jamais entièrement tranquille sur la manière dont j'ai passé la journée. La droiture devrait être à peine une vertu. C'est le premier de tous les devoirs et qui devrait exister jusques dans nos fautes.

On a grand tort d'accuser M. de Juel d'indolence ou d'inactivité; il n'existe pas un homme plus agissant que lui; mais par malheur, il ne dépend pas de lui de soulager les peuples ou de diminuer les impôts, et c'est la seule opération de finances à laquelle on est attentif et à laquelle on donne les éloges.<sup>1)</sup> M. de Juel deviendra excellent; son cœur est honnête, sa tête très bonne, il a de la fermeté, de l'application, et s'il a un peu trop de chaleur, c'est un défaut dont je connois moi-même le danger et la difficulté de s'en garantir.

M. de Mestmacher recevra par cette poste-ci les ordres de sa cour de se rendre à Stockholm pour y suppléer à l'absence du c<sup>te</sup> Ostermann; je crains qu'ils lui seront peu agréables, et je souhaite, pour l'amour de lui, qu'ils le trouvent parti pour Pétersbourg.

Je doute que nous pourrions nous dispenser de placer le petit Berger à Kiel.<sup>2)</sup> Guldberg est persuadé qu'on lui a fait tort par son exil, et la cour n'en doute par conséquent pas. Il est vrai que son ivresse n'a duré que six mois et qu'il en étoit revenu dans les derniers temps du règne de Struensée; il est également vrai qu'on n'a rien prouvé contre lui, et que le sentiment de vouloir réparer un traitement peut-être trop sévère, est trop beau pour le condamner. Il s'y joint que tous les savants d'ici sont d'accord à louer ses talents distingués pour la chaire de professeur, et comme il jouit déjà d'une pension de 600 écus qu'il pourroit peut-être conserver, il y a trop de raisons réunies pour qu'il soit aisé de les ébranler.

Il sera d'ailleurs très difficile de rassembler des gens dont la réputation est faite; ils sont rares partout, et partout on fait des efforts pour les retenir. Parmi ceux dont je connois les ouvrages, Noesselt et Hassencamp seroient du nombre de ceux que je désirerois le plus.<sup>3)</sup> Pour des jurisconsultes distingués, je puis dire avec vérité que je n'en sais point, et mes recherches ont été jusques à présent infructueuses.

1795.

[København,] 4. Marts 1774.

Je n'ai jamais douté que l'impératrice ou plutôt le gr. duc ne le trouveroit convenable à leurs intérêts d'avoir un ministre résident près de la personne de l'évêque-duc de Holstein-Oldenbourg.<sup>1)</sup> Ce seroit laisser leur ouvrage imparfait et exposé aux tentatives et aux séductions d'un rival actif et dangereux.<sup>2)</sup> Il est assés singulier que la réponse donnée à Pétersb. paroît en faire dépendre la résolution des souhaits du Dannem. J'y découvre la répugnance de se prêter aux propositions de Saldern, et l'envie de se faire un mérite d'une chose dont on voit la convéniance mais qu'on craint d'avouer pour ne pas en faire honneur à un homme qu'on hait et qu'on redoute.

Je serai charmé de faire réussir les souhaits de Mestmacher; personne ne sauroit estre plus agréable à la cour d'ici; je suis seur d'obtenir la permission d'agir en conséquence à Pétersb., et les ordres pour M. de Numsen partiront le mardi prochain; je vous supplie de le dire à M. de Saldern et de Mestmacher et de les assurer que ce sera une satisfaction très particulière pour moi de travailler à une chose qui leur est agréable.

M. de Holmer a très bien fait de se prêter aux vues justes et bien pensées de M. de Saldern; il n'en sera pas moins fidèle aux sentiments de son coeur, mais fût-il plus suédois encore qu'il ne l'est peutestre, je le défie de concilier les intérêts de son maître avec ceux du seul prince au monde qui peut lui disputer la seureté de ses états, et qui fait des démarches continuelles pour s'en assurer la possibilité. Je ne crois pas qu'il est dans la nature de le craindre,<sup>3)</sup> et depuis le moment que le duc a confié le gouvernement de ses nouvelles possessions à M. de Holmer, et que je n'ai pas de raison de le croire un homme absolument traître, je le regarde comme dévoué à notre système et ne crois plus devoir m'en défier. . . .

Je ne sais pas si V. E. est informée que le prince de Hesse et Wegener ont formé le projet d'un canal depuis Friederichsstadt jusqu'à Eckernförde qui doit coûter 1200,000 écus et où des vaisseaux qui tirent 16 à 17 pieds d'eau doivent pouvoir passer.<sup>4)</sup> Si elle ne le sait pas, je vous supplie de n'en parler à personne. La cour et Guldberg affectionnent singulièrement ce projet. Schim., Schack et moi, nous le trouvons ridicule, et nous avons donné

notre sent<sup>t</sup> par écrit; j'aurois dû dire que nous le trouvons impossible, nuisible, incertain et trop dispendieux. Cela occasionne bien des débats, et je suis curieux de voir comment cela finira. Je suis seur que Juel se rangera de notre avis, nous l'emporterons aussi, mais on sera de mauvaise humeur, et on se plaindra de la contradiction perpétuelle.

1796.

[København, ca. 9. Marts 1774.]

J'aurois bien des choses à dire à V. E., et bien des remerciements à lui faire de sa lettre du 4 mars, mais la brièveté du tems et une légère indisposition ne me le permettent pas. Je me hâte cependant de lui communiquer les nouvelles décisives que nous avons reçues de Pétersbourg et qui déterminent le sort de Saldern. Le gr. duc lui-même a annoncé à M. de Numsen, en l'embrassant à plusieurs reprises, qu'ayant appris à ne pouvoir plus en douter, que M. de S. se préparoit à revenir à Pétersbourg, il n'avoit osé différer plus longtems à ouvrir les yeux à son auguste mère, qu'il lui avoit tout avoué, jusqu'aux projets criminels où Saldern l'avoit entraîné, et que l'impératrice, indignée de tant d'horreurs, dont elle asseuroit qu'aucune n'étoit jamais parvenue à sa connoissance, avoit témoigné la satisfaction la plus complète de se voir détrompée.

Un entretien du c<sup>te</sup> Panin, qui avoit ignoré la démarche de son ancien élève, a suivi celui dont je viens de parler. Les premières résolutions ont été fort violentes, et si j'ai une espèce de satisfaction, c'est que M. de Numsen, en suivant les instructions fréquemment reçues à cet égard, a contribué à les adoucir, et on se contentera simplement de donner le congé à M. de Saldern et de lui défendre de jamais mettre le pied sur le territoire soumis à la Russie. M. de Panin, en prétextant les ordres reçus à cet égard, insiste de nouveau fortement sur la communication des pièces si souvent demandées. Il engage cependant sa parole qu'il n'en abusera pas, et croit donner une preuve de sa douceur en me faisant prier en général de ne rien laisser transpirer de cette affaire, jusqu'à ce que l'expédition du congé permette de la divulguer.

Tout le monde dira que c'est l'affaire du Holstein qui a occasionné la chute de S. La suite détrompera cependant bientôt sur des propos que je ne redoute point du tout. On désapprouve au

reste tout ce que S. a fait, entre autres la communication que le duc d'Eutin a donnée au roi de Suède et que l'on prétend n'avoir ni su ni permis.<sup>1)</sup>

Le sort de S. me touche très sincèrement. Mon coeur me fait sentir tout le poids des circonstances qui l'accompagnent, et des obligations mêlées de bien de chagrins que nous lui devons. Quelle leçon d'ailleurs pour un chrétien et pour un philosophe! Et quelle preuve que les talents sans vertu ne conduisent qu'au mépris, et que l'ambition sans modération n'est qu'un piège où l'on tombe soi-même. L'ingratitude de S. contre Panin doit fermer sa bouche sur le sujet qu'il pourroit avoir de se plaindre; il n'ose en vérité réclamer la reconnaissance de personne. Il n'a pas d'autre parti à prendre que de s'enfermer dans une retraite obscure; son caractère ardent la lui fera trouver insupportable, mais il faudra s'y soumettre. Il donneroit peut-être une partie de la vie qui lui reste pour entretenir l'impératrice en particulier, et s'il étoit aisé de se transporter à Pétersb. à l'insçu de ses ennemis, je suis persuadé qu'il le tenteroit; mais ce projet seroit si chimérique qu'il n'osera s'y livrer. V. E. voudra bien ne pas encore parler de cette affaire qui ne s'ébruitera que trop.

C. Rantzau a absolument refusé d'estre le premier dans la commission inquisitoire contre Mevius; il dit que c'est par délicatesse, et je crois qu'il dit vrai.<sup>2)</sup> Je supplie V. E. de me dire qui elle croit qu'on pourra lui substituer; il faut que ce soit un homme d'un rang au-dessus de Levetzau; et c'est pourquoi Mecklenb. ne pourra guères l'estre. Que pense-t-elle de Hespern ou c<sup>te</sup> Bothmer? Mevius est toujours en Suède. Beaucoup de personnes, et je dois vous avouer que Carstens incline fort d'estre du nombre, croyent que son absence arrestera l'examen. J'avoue que je suis jusques à présent d'un avis fort différent.

Uden Steds- og Dagsangivelse.

1797.

[København,] 12. Mars 1774.

Le congé de Saldern n'a pas encore été expédié; on croit même à Pétersb. qu'il y a de l'inconvénient à le lui envoyer, comme il n'a point encore fait rapport de sa commission, ni délivré les documents qu'on lui a demandés depuis longtemps; et il estoit presque résolu qu'on se contenteroit de lui faire savoir par une lettre particulière de M. le c<sup>te</sup> Panin la volonté de sa souveraine.



Cela est assés singulier pour confirmer mes soupçons, que l'impératrice n'est pas aussi irritée contre S. qu'elle doit le faire paroître à son fils, et qu'il est très possible qu'elle a été la moitié d'une partie des démarches qu'on lui impute actuellement comme les plus grandes de ses crimes. La suite peut seule nous développer ce mystère d'iniquité où tous les acteurs paroissent à leur grand désavantage. Je supplie en attendant V. E. d'étudier, autant qu'elle le pourra, la contenance de S. et d'apprendre surtout, si l'impér. le console peutêtre en secret, pendant qu'elle paroît applaudir à la haine du gr. duc et de Panin.

Je suis fort aise que M. Mestmacher passe par Pétersb. pour aller en Suède. Il est seur que c'est le seul moyen de faire réussir ses souhaits, et je ne doute presque plus qu'il y parviendra.

Ce ne sera pas ma faute si je ne puis pas procurer à V. E. les copies de tout ce qui regarde l'affaire du canal; je ne possède actuellement que mon propre votum; Schimmelmann est après, à faire le sien, et Juel de même.<sup>1)</sup> Ces messieurs ont un travail plus aisé, puisque Schack et moi leur avons communiqué ce que nous avons fait et les motifs de tous nos arguments et de toutes nos démarches. La cour cédera, je crois, à notre résistance, mais je doute qu'elle le fera de bonne grâce; cela tient à bien des petites causes qui sont difficiles à saisir et qui, à cause de leur petitesse et leur exiguité, échappent presque à la recherche la plus attentive.

Ils ont appris en Russie que M. de Moltke le père cherchoit à rentrer au conseil; l'impératrice en a paru très peu contente; elle le regarde toujours comme attaché à la France.<sup>2)</sup> Je supplie V. E. de ne point faire mention de cette anecdote dont je ne fais moi-même aucun usage quelconque.

L'université de Kiel m'occupe certainement beaucoup; mais il n'est pas aisé de convenir avec soi-même à cet égard. Je vous prie instamment de me dire, si vous croyés qu'on fera bien: 1<sup>o</sup> de congédier Chrysander, ou du moins de lui interdire la chaire de professeur.<sup>3)</sup> Les motifs de douceur personnelle doivent cesser quand il s'agit de l'éducation des jeunes gens destinés à porter la vertu dans le coeur des hommes et de prêcher la parole de Dieu, d'annoncer ses bénédictions et ses menaces. Ne pourroit-on pas lui laisser une pension de 5 ou de 600 écus jusqu'à ce qu'on peut le placer, ou lui donner une cure, en y ajoutant autant qu'il faudroit pour qu'il continuât de jouir de 800 écus. 2<sup>o</sup> Les professeurs de médecine sont ridicules; ne feroit-on pas bien de laisser Ackerm.

et Kanneng. et de mettre les deux autres en pension?<sup>4</sup>) Berger, qui ne nous coûtera presque rien, feroit le troisième.<sup>5</sup>) 3<sup>o</sup> J'ai une très grande opinion de Ehlers qui est à Altona, et qui y meurt de faim; ne seroit-il pas fort utile comme profess. de morale?<sup>6</sup>) 4<sup>o</sup> Le prof. Melmann, que V. E. n'avoit pas nommé encore, qu'est ce que c'est?<sup>7</sup>) Je désirerois fort que nous eussions aussi un bon jurisconsulte.

J'avois encore plusieurs autres questions à proposer, mais je n'en ai pas le temps.

1798.

[København,] 15. Marts 1774.

Je n'ai pu que croire que V. E. seroit surprise et affectée de la chute de Saldern. Plusieurs personnes ont reçu ici cette nouvelle avec une indifférence qui m'a presque indigné, et j'étois bien sûr que V. E. ne penseroit pas de même. Son arrêt n'est pas signé encore; mais M. de Panin avoit déjà minuté la lettre, et il comptoit la faire approuver à l'impératrice; il a assuré M. de Numsen qu'elle étoit conçue avec une douceur entière; je n'ai pas de peine à le croire, malgré la contradiction qui se trouvera entre les expressions et les démarches même, mais c'est de ces choses qui n'embarrassent pas à Pétersb. et qui arrivent journellement. . . .

Les affaires ici sont à peu près sur le même pied qu'elles l'étoient.<sup>1</sup>) Notre ami Juel n'est pas tout à fait aussi bien en cour qu'il l'a été; mais je ne l'en estime pas moins. Hauch est mécontent et veut nous quitter. La supériorité du crédit de Eichstedt, son ennemi et son rival, l'afflige et le tourmente, et ne lui permettra pas de céder à nos instances et de rester. La marine est assés tranquille, mais elle n'est pas bien conduite; ceux qui devroient la mener sont bien foibles, et bien peu entendus. Röm-ling baisse prodigieusement de corps et d'esprit, et je doute qu'il se soutiendra longtemps.

Mad. de Schim. est plus mal que jamais. Elle se portoit assés bien pour aller à la cour; nous la félicitons d'estre revenue de si loin, quand elle s'est refroidie à un concert, et depuis ce temps là elle est au lit, très foible, avec une fièvre très forte au point de nous inquiéter. . . .

1799.

[København,] 19. Marts 1774.

Il est difficile d'expliquer le retard de la lettre du c<sup>te</sup> Panin. Elle est cependant minutée et n'attend que l'approbation de l'impératrice. Mes soupçons, que cette princesse ne se prête qu'à regret à cette démarche, se confirment, et je suis persuadé que si le roi de Prusse ne l'exigeoit d'elle, comme il le fait de la manière la plus décidée et la plus pressante, et si les circonstances actuelles ne la forçoient de ménager son fils le gr. duc de toutes les manières possibles, elle n'y consentiroit point du tout. Il est d'ailleurs très singulier que le c<sup>te</sup> Panin n'ait pas profité du premier moment qui estoit décisif. En faisant trainer l'expédition, il s'expose à perdre le terrain qu'il avoit regagné. Toute la conduite de la cour de Russie, sa composition intérieure, son système, ses embarras et ses projets, tout cela mérite une attention très réfléchie; il y a des moments où je n'en augure pas bien; il y règne une mollesse, une inconsistance, une foiblesse incroyables; l'impératrice, souvent dégoûtée, néglige les affaires, le c<sup>te</sup> Panin n'expédie rien, le prince Orlov ne songe qu'à s'amuser, le c<sup>te</sup> Czernichef, le seul qui a de l'activité, est un homme noir et vénal. Il faut une volonté décidée de la Providence pour qu'un empire aussi mal gouverné ne s'écroule point.

Il faut que je me sois mal expliqué par rapport à M. le professeur Chrysander.<sup>1)</sup> Lui défendre la chaire, devoit exprimer le mettre à pension. Ma raison estoit qu'on m'assure qu'il est quelquefois ridicule et souvent absurde dans ses leçons, et alors il me paroît que l'on doit à la jeunesse de lui épargner des scènes si propres à l'égarer.

Messrs. de Brocktorff et de Rantzau viennent d'arriver, mais je ne les verrai que demain.<sup>2)</sup>

1800.

[København,] 22. Marts 1774.

Un grand dîner que j'ai donné aujourd'hui à Mrs. les députés, dont l'arrivée m'a fait grand plaisir, a tellement pris le temps destiné à ma correspondance particulièr[e], qui malheureusement est très borné, que j'ai à peine le loisir de jouir un moment du bonheur de m'entretenir avec V. E. J'ai parcouru les desideranda, il y en a où les réponses seroient dilatoires; j'espère cependant que

l'on fera ce qui est juste et possible. Je ne puis m'engager qu'à de l'exactitude, de l'impartialité et du zèle.<sup>1)</sup>

La lettre de M. de Panin ne partira qu'après l'arrivée de Mestmacher; il y a un incident qui pourroit devenir utile à M. de Saldern, c'est que le r[oi] de Prusse a écrit une couple de lettres à l'impératrice où il l'a endoctriné et qui lui ont déplu. S'il estoit sur les lieux, je suis seur qu'il en tireroit bon parti.

Je viens d'écrire à von Hespern pour le prier d'accepter une place dans la commission destinée à éclaircir les scélératesses de M. de Mevius.<sup>2)</sup> V. E. n'ignore pas sans doute que celui-ci est en Suède, qu'il y sollicite un brevet d'officier, mais qu'il a été fort mal reçu à la cour.

L'affaire du canal va se discuter. Toutes les voix se rangent du sentiment de Mrss. de Sch., de Sch. et du mien, même celle de G. Moltke.<sup>3)</sup>

1801.

[Kobenhavn,] 25. Marts 1774.

Je n'ai pas osé en prier V. E., mais je suis fort aise qu'elle a parlé à M. de Saldern. Tout ce qui ressemble à l'ingratitude me fait horreur, et j'ai senti, tout comme elle l'a fait, et avec cette sympathie qui fait mon bonheur et mon éloge, qu'il estoit plus honnête de prévenir un homme à qui nous avons des obligations, sur le danger qui le menace, que de contribuer indirectement à lui faire faire des pas qui augmenteroient peutêtre la rigueur de son sort. Il ne m'estoit cependant pas permis d'en parler moi-même à M. de Saldern, cela n'estoit pas compatible avec ma situation actuelle, et j'aurois même été obligé de prier V. E. de garder un silence parfait, si je n'avois appris avec certitude que M. d'Arnim, instruit par le roi son maître de ce qui est arrivé à Pétersb., n'a pas cru devoir cacher sa joie, et qu'il l'a partagée même avec M. de Blosset qui me l'a redit.<sup>1)</sup> Il en triomphoit, je ne sais pas trop pourquoi, mais je l'ai fait changer de ton en lui disant, ce qui est très vrai, que M. de Saldern étoit l'homme de l'Europe qui avoit réussi à rendre le plus grand service à sa cour, s'il avoit réussi dans son opposition au traité de partage, actuellement le suplice des politiques françois, et qui [c] qu'il ne s'étoit attiré la haine du roi de Prusse que par rapport à cela.

Ce prince ne cessera jamais de poursuivre M. de Saldern. Sa haine et son désir de se vanger est sans bornes, mais je me trompe

fort ou cela mettra de la froideur entre l'impératrice et lui. Il faut peu de choses pour brouiller des personnes liées par des noeuds où la vertu n'entre pour rien; et puis il est difficile d'aimer longtemps un prince capable de procédés pareils à ceux qu'il a vis à vis de la ville de Dantzic, secrètement protégée à Vienne et à Pétersb., et de reculer, malgré les promesses les plus solennelles, les limites du pays qui lui a été cédé.<sup>3)</sup> Il le fait journellement, et de tous les sentiments il n'y a que la crainte qui pourra l'obliger de s'arrêter.

Le plan pour les changements du militaire et de la marine sont faits; les premiers sont de nécessité et ne me plairont d'ailleurs que médiocrement; les autres me paroissent très bons. Römling est moins que rien, Fischer et Kaas, peu de choses; Sevel est encore très ignorant; le seul Krabbe est un homme de tête, et de tous les amiraux etc. il n'y que le cadet Fontenay et Schindel à qui je crois une vraie capacité.<sup>3)</sup>

L'opinion générale est que l'argent nous manque, et que c'est le nerf de l'état; on se trompe; qu'on me donne 20 hommes de génie et de bien, dans les premières places, de plus, et je garantis sur ma tête que nous serions dans l'abondance et que le pays seroit heureux en moins d'une année.

1802.

[Kobenhavn,] 29. Marts 1774.

La poste d'hier m'a porté la lettre de V. E. du 25 de ce mois ... Elle est venue fort à propos pour interrompre les réflexions peu agréables que les nouvelles politiques de ces jours m'ont fait faire. Il y a longtemps qu'on a soupçonné le roi de Prusse de penser à un nouveau démembrement de la Pologne. Il estoit difficile de ne pas craindre qu'un prince qu'aucun principe n'arrête, saisiroit avec avidité la première occasion qui s'offrirait de suivre son penchant insatiable de tout engloûtir. La foiblesse, peustestre momentanée mais très réelle, de la Russie a fourni cette occasion. Cette cour a dû souscrire à tout, et celle d'Autriche, qui guette depuis longtemps Cracovie et Caminec, paroît y consentir également, et les troupes prussiennes débouchent de 3 ou 4 endroits différents pour occuper dans la Séradie<sup>1)</sup> et dans la Grande Pologne le terrain jusques à la Warta et tout ce qui lui a été disputé près de la Netze. Le roi de P. fait en même temps tous les préparatifs pour une guerre prochaine; je n'en devine pas les raisons, à moins

qu'ils ne tendent à empêcher les autres puissances de le troubler dans ses nouveaux projets et d'effectuer les menaces que la maison de Bourbon a employées plus d'une fois pour mettre une barrière aux projets d'agrandissements ultérieurs. Quelle perspective pour la suite et quels flots de sang qui seront versés pour soutenir une possession injuste et pour la disputer, par des motifs peut-être également injustes. La ville de Dantzic est également prête à succomber. La Russie vient de lui déclarer que si elle ne se hâtoit de reconnoître la supériorité territoriale du roi de Pr. sur son port, elle lui retireroit sa protection et rappelleroit le c<sup>o</sup> Gollofkin. Ce n'est pas un beau moment pour l'habileté du c<sup>o</sup> Panin. Cette preuve nouvelle n'estoit pas nécessaire pour nous faire connoître sa foiblesse; elle est en vérité très grande et souvent inexcusable.

V. E. me demandera peutestre si nous sommes entièrement tranquils dans un moment où l'intérêt de notre commerce exigeroit de l'activité, où il paroît s'agir de [la] paix de tout le nord. S'il ne falloit pas respecter la délicatesse de notre situation, nous ne pécherions pas par indolence; nous parlons avec force et franchise à Pétersb., on nous écoute, et on estime nos conseils; mais il est trop tard de les suivre; nous faisons tout pour réveiller l'attention de la cour impériale; elle ne nous en veut pas du mal; M. de Cautitz pense aussi à peu près comme nous, mais la manière de penser de l'empereur, l'ignorance d'une partie du ministère, les cajoleries du roi de Prusse, la maladresse de M. de Bachoff et du ministre de Russie, font des obstacles qui me chagrinent souvent, d'autant plus que je suis persuadé, que ce n'est qu'à Vienne qu'on peut attaquer les projets de Sans-Souci. Tout ce qu'on feroit à Londres ou à Paris seroit inutile et ne serviroit qu'à irriter des esprits déjà réciproquement très échauffés.

Je suis entièrement de l'avis de V. E. au sujet de ce qui regarde les postes.<sup>2)</sup> Si des choses de cette nature traînent un peu, c'est qu'il faut actuellement rassembler les voix de tant de personnes, avant que de proposer la décision finale. Notre situation actuelle rend cela entièrement inévitable.

J'applaudis aussi de tout mon coeur à l'arrangement du rang; et pourvu que la promesse donnée à Mess. de Kiel de ne rien leur faire perdre, puisse s'expliquer favorablement, je ne demande pas mieux que de me conformer entièrement à l'avis de V. E.<sup>3)</sup>

Je n'ai pas du tout oublié M. Waldmann, mais j'ai hésité de demander une expectance pour lui; il n'y pas de semaine où nous

ne nous opposons à des grâces pareilles accordées par la cour; je le fais constamment et sans me lasser, et tant qu'il me sera possible d'espérer de pouvoir estre utile à cet homme sans cet expédient, seurement contraire aux principes, je ne l'adopterai pas. V. E. me feroit plaisir au reste de le nommer aussi une fois à M. de Juel.<sup>4)</sup>

Steinman [σ: Stemann] est à cet égard entièrem<sup>t</sup> innocent.<sup>5)</sup>

1803.

[Kobenhavn,] 6. April 1774.

Tout ce que V. E. me fait l'honneur de me dire au sujet de l'aveuglement inconcevable de la Russie, de vouloir plutôt se donner un maître que de renoncer à la vaine gloire de faire des conquestes, est bien exactement vrai. Mes dépêches en sont remplies. Elles le seroient d'avantage encore, si le roi de Pr[usse] n'estoit celui de tous les princes de l'Europe que nous avons actuellement le plus à ménager. Nous devons estre de ses amis, et nous devons le paroître à Pétersb. Il nous a été utile dans notre grande affaire. Il hait la Suède, il soutient le c<sup>te</sup> Panin. Il est ennemi de l'Angleterre qui, malgré tous nos efforts, se refuse constamment à notre amitié; tous, des titres respectables qui doivent nous en imposer et qui nous défendent de faire sentir à Pétersb. (ce que d'ailleurs notre intimité et le ton sur lequel nous sommes ensemble, nous permettroit) que c'est en vain qu'on y attend la paix de la part d'un prince qui a le plus grand intérêt à perpétuer les troubles, et que c'est une erreur volontaire de négliger, pour l'amour de lui, toutes les autres puissances qui offrent leur médiation avec l'empressement le plus décidé. Mais tout a un terme, et je crois l'avoir déjà dit à V. E., que je sais très bien que M. de S. a raison et que l'impératrice n'accorde plus qu'à regret une influence si décidée à un ami souvent injuste et despotique, qu'elle a trop encensé pour pouvoir en revenir, et dont ses propres ministres sont les admirateurs et les serviteurs très h[umbles]. Il y a un autre changement à Pétersb. qui pourroit avoir des suites très essentielles. L'impératrice a choisi un autre amant, c'est le lt. général Potemkin, bel homme, mais d'un caractère très suspect. Le pr. Orlov reste toujours favori, mais comment il est possible de croire que cela ira bien à la longue, et que ce choix très désagréable au gr. duc et à M. de Panin, n'aye pas des suites fâcheuses, c'est ce que j'ignore. Je crains fort que cela tournera au malheur de cette

princesse, et que ce sera une source de divisions de tout genre dont elle sera à la fin accablée.

Bardenfleth aura la clef, mais il ne me sera guères possible de la lui procurer avant les nopces du prince qui ne se feront pas avant le mois d'octobre; il faudra donc renoncer à lui, et à Hesperen, et je crois qu'il faudra en revenir à M. de Brocktorff, ou peutestre à M. de Beulwitz qui est honnête homme et que je crois bon jurisconsulte.<sup>1)</sup>

1804.

[København,] 9. April 1774.

On a changé de résolution à Pétersbourg, et la lettre que M. de Panin a dû écrire par ordre de l'impératrice à M. de Saldern est partie et doit estre actuellement arrivée à Kiel. Ce n'est pas un congé, c'est plutôt un conseil de le demander, et conçu dans des termes assés doux mais qui seroient très affligeants pour un homme qui se sentiroit innocent. M. de Panin demande à M. de Saldern de recevoir ses avis avec docilité et avec résignation, sans s'enquérir des motifs et sans insister sur une explication qui seroit superflue dès qu'il voudroit consulter sa conscience, et qui ne serviroit qu'à troubler le repos du reste de ses jours.

M. de Panin continue au reste de demander avec les plus vives instances les documents dont il nous a si souvent parlé.<sup>1)</sup> Il s'impatiente fort du retard. Nous le ferons désister sur plusieurs articles, mais je prévois qu'il insistera absolument sur l'original du rescript ayant le payement des 12,000 écus tirés du fonds d'amortissement, pour objet, et au cas qu'il eût disparu, sur la vérification de cet article dans les livres de compte de la commission établie pour cet effet. Nous ne pourrons pas nous y refuser, ses instances étant soutenues du nom de l'impératrice et de tout le crédit du gr. duc, et je crois que le roi décidera que ces recherches sont nécessaires et qu'elles doivent avoir lieu immédiatement après le départ de M. de Saldern. Je crois comme V. E. que cet homme très malheureux, puisqu'il est à bien des égards très coupable, ne survivra pas à sa dégradation. Sa vivacité, son ambition et sa conscience le ruineront, et il finira comme tous ceux que leur ambition a égarés et qui, après avoir quitté le chemin de la vertu, se sont ouvert par des travaux immenses la route des honneurs et de l'influence. . . .

Le nouveau plan militaire n'est ni brillant ni agréable, mais je



crois de bonne foi qu'il n'y en a pas de meilleur, et après avoir pesé toutes les raisons qui peuvent y influer, je suis tombé d'accord là-dessus avec Mess. de Schack, de Schim., d'Eickstedt et de Juel.<sup>2)</sup> Le plan actuel étoit très mauvais, et encore falloit-il plus de 100 000 écus de plus par an pour le soutenir; s'il s'étoit agi de le rectifier, il exigeoit une augmentation de 2 à 300 000. La grande commission tenue à cet égard l'année passée, dont j'ai été membre, m'a servi à m'en convaincre avec une seureté qui tient de l'évidence. Il ne restoit donc qu'à approcher les arrangem<sup>ts</sup> du Danem. de ceux de la Norvège, dont l'expérience continuelle constate la supériorité. Il est vrai qu'ils sont absolument défensifs, et que ce seroit la perte du pays, si un de nos rois en entreprenoit une offensive, mais malheur à tout homme qui oseroit donner un conseil aussi pernicieux, et je ne suis pas fâché du tout que les obstacles pour rendre une idée pareille impossible se multiplient. Je ne puis pas me convaincre au reste qu'une milice qui, dans le fonds, n'est que la partie de la nation qui jouit de l'avantage d'estre exercé et de s'estre rendu le maniement des armes familier, ne puisse pas estre établie sans estre à charge au pays même. Cela ne répugne du tout pas à l'idée de liberté; ce sont au contraire les nations les plus libres, les Anglois et les Suisses, où la milice est la plus nombreuse; les embarras pour l'agriculture sont peu de choses lorsque les soldats n'entrent pas dans les forteresses, et l'avantage d'obtenir par là la tranquillité publique et la seureté de l'état en général, est si prépondérant, que je n'oserois faire valoir des objections qui se tirent d'un intérêt relativement si petit, et que l'homme d'état et le bon citoyen sentiroit d'une manière absolument différente et même opposée. Je suis fort occupé de chercher des moyens pour rendre la milice plus honorable, moins arbitraire et moins désagréable; je ne sais si j'y réussirai, mais du moins je n'y épargnerai ni soins ni veilles; je voudrois que le temps me permit d'en parler plus en détail à V. E.

Le pauvre Oertz, ancien baillif de Falster, est mort, ne laissant après lui qu'un habit, une canne et deux chemises.<sup>3)</sup> Tout le reste, et même la croix de l'ordre, est engagé. Il a été frappé d'apoplexie en pleine rue, où il trainoit fréquemment ses pas languissants et chancellants. Il dînoit tous les jours chés Desmerciers, pour qui sa mort est une vraie délivrance.

1805.

[København.] 12. April 1774.

Je ferai ce que je pourrai pour faire obtenir un emploi à Waldmann; V. E. peut compter là-dessus. Cela seroit plus aisé si la plupart des places auxquelles il pourra estre propre, ne dépendoient de la chambre des douanes; et par des raisons que V. E. devinera fort aisément, il est plus difficile de faire valoir dans ce département de certains arguments que dans les autres. La cour y a une influence trop décidée, et presque toutes les places s'y donnent à la faveur.

Ce n'est que hier que les pièces que Messrs. les députés m'ont donné, me sont revenues, après avoir été communiquées, comme c'est actuellement l'usage dans les choses importantes, à mes collègues.<sup>1)</sup> Je les donnerai demain à Carstens, et je hâterai le travail de la chancellerie allemande autant qu'il me sera possible. Je souhaite fort qu'il y ait parmi les désidérata des articles qui pussent s'accorder d'abord. Cela suffiroit à dresser une réponse dont Messrs. les députés seroient contents, et quand je leur aurai procuré la promesse, que le reste de leurs demandes seront examinés avec une attention égale et qui ne souffriroit en aucune manière de leur absence, ils retourneroient fort aises de ne pas estre plus longtems arrestés. Il y a du péché de les retenir, le c<sup>te</sup> Brocktorff surtout, qui administre sa terre et qui a beaucoup d'affaires entre les mains dont la direction lui est confiée.<sup>2)</sup> Madame sa femme paroît s'amuser à merveille; elle aime la parure et les plaisirs au delà de ce qui convient à son âge, mais elle est bonne et polie; on la traite fort bien, et j'espère qu'elle partira contente de nous.

Les dernières lettres de Pétersb. confirment l'influence que le choix de M. de Potemkin aura probablement sur la situation de cette cour en général; on le soubçonne de vouloir déplacer les Orlovs; ce dessein prouve déjà l'intrépidité de son caractère; tout le monde est dans l'étonnement et dans le silence. M. de Panin s'en tire très bien; et comme M. de Numsen a été assés heureux pour gagner sa confiance à un point qui m'étonne souvent, nos affaires en prospèrent plutôt à Pétersb. qu'elles n'en souffrent, et j'espère que nous atteindrons bientôt quelques avantages assés décisifs dans le commerce.

1806.

[København,] 16. April 1774.

J'ai été extrêmement touché et même affecté des lettres que j'ai eu l'honneur de recevoir de V. E. Elle me rend justice en croyant que tout ce qui ne se fait pas des choses qui pourroient lui estre agréables, rencontre des obstacles qui sont au-dessus de mes forces; je lui en parle rarement, parce que je ne puis ni vous affliger ni souhaiter de revenir souvent à des choses auxquelles je suis moi-même extrêmement sensible. Je ne gémis que trop souvent de leur nature et de leurs causes; la seule réflexion qui me console, c'est qu'en général V. E. est respectée et très estimée. La cour elle-même avoue ces sentiments, et si on ne redoutoit pas sa présence, tout seroit bientôt arrangé. Votre situation est d'une nature fort singulière; on veut le bien, on est bon, mais on a grand'peur du mieux. Tout ce qui est hors d'un cercle assés petit, effraye; les raisons les plus fortes ne frappent point, parce qu'on ne les entend pas; on en préfère souvent de très foibles et de très fausses, parce qu'on s'y méprend et qu'on les croit de bonne foi invincibles. Il y auroit fréquemment de quoi s'amuser, si le sérieux des affaires le permettoit, et si on avoit le coeur assés gai pour estre disposé à la plaisanterie; mais c'est ce qui n'arrive guère; je sors rarement du conseil sans estre agité et ému, avec la certitude d'avoir déplu au prince ou à un de mes collègues. Cette vie n'est pas faite ni pour estre enviée ni pour mener à un bonheur ordinaire. V. E. me console en me disant que le public m'accorde de la confiance; je l'ambitionne parce que je l'aime et que je la respecte, mais je me dis souvent que les bonnes intentions ne suffisent ni pour l'obtenir ni pour la conserver. On ignore presque toujours les véritables motifs qui décident, et les véritables difficultés qui s'opposent, et la réputation est, comme tous les biens de ce monde, uniquement entre les mains de Dieu qui les dispense et les retire selon sa bonté et sa justice. . . .

1807.

[København,] 19. April 1774.

J'ai été vivement frappé de la lecture de la lettre de V. E. où elle veut bien me parler du c<sup>te</sup> de Schmettau; je n'ai pas cru qu'il pouvoit son imprudence et sa perversité aussi loin, et que M. de Banner oseroit les partager.<sup>1)</sup> Celui-ci jouit toujours d'une espèce

de faveur presque incompréhensible, et c'est ce qui me rend cette occasion que j'aurai de le montrer tel qu'il est, fort précieuse. Je ne la regarderois pas de cet oeil si je n'estois persuadé que c'est un fort mauvais sujet, qui n'a d'autre vertu que l'audace, et auquel il seroit impossible de confier une place telle que Rendsbourg, s'il y avoit la moindre apparence que le cas où il pourroit en abuser pût exister bientôt.

M. de Schmettau a cherché les occasions d'entrer en correspondance avec moi. Je lui ai répondu froidement, j'en agirois toujours de même, et j'espère de le lasser. V. E. peut compter, au reste, qu'on ne l'emploira pas, tant que moi et mes amis auront du crédit, et s'il y avoit une guerre, nous serions, je crois, assés seurs de n'en pas manquer.

M. de Saldern se trompe fort en croyant M. de Potemkin une créature des Orlovs. C'est leur rival et leur ennemi le plus dangereux, et qui marche à pas de géant dans le chemin de la faveur. L'impératrice s'est lassé des inégalités et des brusqueries du pr. Orlov. Son amour se tournera probablement en haine, et on commence déjà d'asseurer qu'il a obtenu la permission de voyager. Le <sup>c</sup> Zacharie Czernichef chancelle également. M. de Potemkin est fort attaché à M. de Romanzov, ennemi de l'autre, et désireroit peutêtre d'avoir le département de la guerre. Il paroît plus audacieux que prudent, et toute la cour est dans l'étonnement ou dans la consternation. Il n'y a que l'apparence que la paix se fera, et qui augmente tous les jours, qui me console. La plupart des grands officiers de la Porte qui étoient attachés à la France, ont été dépossédés; il y a très longtems que le moment n'a pas existé, où l'influence de cette cour n'a pas été décisive à Constantinople. Si cela continue, ce sera une époque nouvelle dans la politique, et qui influera en bien des choses sur celle de l'Europe en général, et sur celle de la Suède et de l'Autriche en particulier. On commence aussi à Pétersb. à reprendre un ton plus assuré et plus ferme; je m'en suis aperçu surtout à la réponse qu'on vient de nous donner aux représentations que nous avons faites en faveur des dissidents. Elle a été absolument conforme à nos souhaits et les ordres déjà expédiés en conséquence à M. de Stackelberg.<sup>2)</sup> On avoit hésité, et c'est une des choses dont je remercie la Providence, que nos bons offices ont été interposés justement au moment décisif, où elles ont rassuré et décidé M. de Panin. Il y a aussi une espèce de satisfaction pour nous de voir

que l'Autriche même est jalouse de notre influence en Russie. M. de Kaunitz n'a pu s'empêcher de le faire sentir à M. de Bachoff. . . .

1808.

[København.] 23. April 1774.

M. de Panin a rétracté ce qu'il avoit positivement avancé à M. de Numsen; la lettre à M. de Saldern n'est pas partie encore, et ne partira qu'après l'arrivée de M. de Mestmacher. M. de Panin a paru vouloir éviter de s'expliquer sur les raisons de ce changement. Ceux qui l'entourent en ont été aussi surpris que M. de Numsen, et je n'hésite pas de me confirmer dans le sentiment que ces variations dérivent du souhait de l'impératrice de sauver un homme à qui elle a des obligations et dont elle a partagé nombre de sentiments et de démarches. Le crédit de M. de Panin augmente cependant toujours, et croit avec celui de M. de Potemkin. Il n'est pas probable que nous pouvons résister encore longtems à sa demande de lui procurer les copies des pièces qu'il a désirées depuis si longtems. Je souhaiterois fort pouvoir lui en épargner les embarras et trouver des moyens de sauver tout soupçon possible contre M. de Saldern. Je vous supplie d'y penser. Il m'est venu dans l'idée si on ne pouvoit pas faire venir tous les originaux importants en général pour les placer dans les archives ici. Peutestre aussi qu'on pourroit demander la copie des registres des sommes employées à payer les dettes sous le prétexte des demandes fréquentes de ces créanciers qui s'adressent au roi, et il ne seroit pas nécessaire que j'en fis[se] la demande; la Steuer-Direction pourroit s'en charger, et je doute que Messrs. les employés de Kiel devineroient alors de quoi il s'agit. En un mot, tout moyen sera bon, pourvu qu'il réponde à mes souhaits d'épargner des peines et des chagrins à V. E.

Je vous supplie de croire que je n'ai pas du tout perdu de vue les gages de conseiller provincial pour M. de Bulow.<sup>1)</sup> Je n'ai pas cessé d'en parler, et j'espère toujours que la prière de la noblesse d'avoir un plus grand nombre de conseillers gagés, pourra y conduire. Nous sommes fort occupés à la chancellerie du projet de la réponse aux députés. Nous faisons de bonne foi ce que nous pouvons pour faire réussir leurs demandes. Ils ne seront pas contents de nous sur l'article des recrues, mais, je le répète à V. E., je suis entièrement convaincu que lorsqu'il y a un conflit entre la douceur de

jouir d'une exception et le devoir d'un citoyen, il n'y a pas à balancer, et qu'en me mettant même à la place d'un gentilhomme propriétaire, je ne désire pas du tout de ne pas partager le fardeau de ces Mssrs. dont j'ai un si grand intérêt de partager l'utilité et le fruit.

La poste passée nous a apporté une proposition à laquelle je ne m'attendois pas; elle vient de la Porte qui désire que le Danemark veuille bien se charger de la médiation de la paix avec la Russie. Mille raisons le rendent impossible; la chose, d'ailleurs, n'est point désagréable, et j'espère que nous en tirerons parti pour le bien de l'humanité et pour les intérêts de notre alliée. Je supplie V. E. de n'en point parler.

1809.

[Kobenhavn.] 26. April 1774.

M. de Kroock est peut-être l'ennemi le plus dangereux que M. de Saldern a en Russie, quoi qu'il lui doive [une] partie de sa fortune. C'est lui qui a actuellement le département des affaires allemandes du bureau de M. de Panin.) C'est un ami intime de M. de Simolin et qui est entièrement à nous. . . .

Les choses vont d'ailleurs assés mal en Russie; l'argent y est d'une rareté extrême, et la cour désunie au possible. Les Orlovs sont entièrement abattus; le prince va quitter son appartement au château; il le fait démeubler, et on l'arrange pour M. de Potemkin qui, en attendant, est servi par la livrée et par les équipages de la cour. Dans tout autre pays, cela seroit impossible; à Pétersb., cela étonne, mais cela ne surprend pas, et à quelques versts de là, personne ne s'en informe et ne désire même de le savoir.

Si j'en suis cru, l'insolence du c<sup>te</sup> Rantzau d'Oppendorf n'aura point de succès; elle est intolérable comme l'homme qui en est capable<sup>1</sup>).

Nous venons d'apprendre la mort du probst Fries à Flensb. et du pasteur de la ville de Lutjenburg; j'ai grande envie de proposer Messrs. Chrysander et Balemann pour leur succéder.<sup>2</sup>) Il faut absolument déblayer les ordures d'une université dont la réputation est nulle et qui, sans en regagner, est nulle elle-même, et restera éternellem<sup>t</sup> telle.

J'espère que Mssrs. les députés auront leur réponse dans 10 ou 12 jours; il n'y a que le point de la milice dont ils seront mécontents, mais je suis si intimement persuadé que le raisonnement

que nous faisons, est juste, qu'il n'est pas possible de s'en départir; et les inconvénients seront, à mon avis, fort petits.<sup>3)</sup>

1810.

[København.] 30. April 1774.

Le moment dont j'ai aujourd'hui à disposer, est si court que je puis à peine dire à V. E. le sommaire des choses dont je voudrais pouvoir m'entretenir avec elle en détail. Le roi accordera 300 écus d'augmentation et ainsi 400 écus en gages en tout à Hirschfeld, ce qui, j'espère, le fera rester.<sup>1)</sup> Je crains que nous n'aurons plus le temps de faire des offres à Schinmeyer; je ne crois pas d'ailleurs qu'il me seroit difficile de lui obtenir une place de professeur avec des gages honnêtes.<sup>2)</sup>

Mon projet actuel par rapport aux gages de conseiller provincial est de les faire tomber à M. de Bulow, mais à condition qu'elles soient reversibles à M. de Brocktorff, lorsque le premier sera parvenu à toucher dans son tour les gages de membre de la régence. J'espère que cela contentera tout le monde.<sup>3)</sup>

Je supplie V. E. de me dire à qui il faudroit s'adresser pour avoir les pièces si longtems désirées par M. le c<sup>te</sup> Panin, au cas qu'il fût possible de n'y pas mêler V. E..<sup>4)</sup> Je pourrais peutêtre engager le collège des finances, sans qu'il en sente les véritables raisons, de demander le tableau des payements des anciennes dettes, mais quel est l'homme ou le département à qui il faut écrire? Je n'oserai prendre sur moi de prier V. E. d'en parler à Saldern; son caractère me paroît le défendre; on ignore ce que la Providence a ordonné à son sujet, et toute reconnoissance à part, on ne peut se dissimuler que c'est un homme capable de tout et qui, lorsqu'il n'aura plus rien à perdre, ne ménagera aussi personne.

M. de Hardenberg vient d'arriver. Sa figure n'est pas aussi avantageuse qu'on me l'avoit dépeinte; il me paroît avoir de l'esprit et des connoissances, et une facilité de s'exprimer et de la hardiesse et de l'amour propre à proportion.<sup>5)</sup> Je doute que la chancellerie danoise pourra soutenir son projet de lui faire payer le dixième et sixième des revenus de la future. Cela ne me paroît ni juste ni fondé en usages; et je ne sais le colorer qu'en le faisant passer par une condition d'une chose qui n'est pas encore faite et approuvée.

1811.

[København,] 3. Maj 1774.

C'est avec un véritable regret que j'ai appris que le roi ne nomme pas à la place devenue vacante par la mort de M. Fries à Flensburg; il faudra donc attendre une occasion plus favorable; je voudrois seulement que M. Chrysander souhaitât d'être placé hors de Kiel, les revenus ne feroient point d'obstacle. Je serois aise de lui ajouter une pension suffisante pour suppléer à ses pertes, en cas que le changement en amenât pour lui.

Si M. Balemann choisit entre Lutjenburg et Rheinfeld, il n'en restera pas moins à Kiel jusques à la St.-Michel, ou jusques à ce que de nouveaux professeurs pourront le remplacer, ne pouvant même estre introduit avant que le Gnaden-Jahr soit expiré.<sup>1)</sup> . . .

Je vous supplie de me dire ce qu'elle pense du ton qui règne dans l'incluse et surtout du n. 7, que j'avoue ne pas même entièrement entendre.<sup>2)</sup> M. de Br[ocktorff] a raison de désirer d'avoir une augmentation de gages, mais il est bien pressant pour un homme qui n'a jamais eu un refus et qui, personnellement, n'a seulement pas à se plaindre du gouvernement. Il y a actuellement cinq conseillers provinciaux qui sont gagés. J'espère d'obtenir qu'il y en aura un sixième, et je ne crois pas que la noblesse ait le moindre droit ou le moindre motif qui puisse se défendre, de désirer qu'il y en eût d'avantage. Le roi adoptera d'ailleurs le principe qui sera aussi énoncé dans la réponse que Messrs. les députés recevront, et qui leur parviendra à la fin de cette semaine, que les cons<sup>ll</sup> provinciaux doivent estre des jurisconsultes et passer par les mêmes épreuves que les membres des tribunaux de justice, et que les prélats ne doivent point prétendre dans la suite à des gages, n'estant pas propres à la destination la plus importante de ces conseillers, à celle d'assister au Landgericht, étant trop souvent dans le cas de ne pouvoir pas prendre part aux causes où les couvents sont mêlés.

J'espère que V. E. approuvera ces principes, que j'avoue estre les miens, puisqu'ils mènent à écarter les ignorants des places de juge, qui me paroissent sacrées, à avancer les études et l'éducation de la jeunesse, et à augmenter le nombre de places affectées à la noblesse où il y a des gages attachés.

Intet Bilag er bevaret.



1812

[Kobenhavn,] 7. Maj 1774.

Mr. de Saldern a eu raison de ne vous envoyer que l'extrait de la lettre qu'il a reçue de M. le c<sup>te</sup> de Panin. Il a omis tous les reproches et tout se qui porte sur son caractère et sur son honneur; il ne réussira pourtant pas à le cacher, et les mêmes personnes qui ont été si soigneuses à répandre le bruit de sa disgrâce, le seront également à divulguer les endroits flétrissants d'une lettre dont on ne leur a pas caché le contenu. On me mande de Pétersbourg que M. de S. a demandé une approbation et une décharge générale pour la conduite qu'il a tenue depuis son départ de la Russie, mais qu'il étoit probable qu'il recevrait à sa place un congé absolu. En demandant l'avis de V. E. sur le choix de son séjour après son retour du Carlsbad, il a peut-être le dessein de sonder à cet égard les dispositions de la cour. Elles ne lui sont en général pas favorables, mais on ne mettra certainement aucun obstacle à son retour, et, quoiqu'il y ait quelques inconvenients d'avoir un homme de son caractère pour témoin de bien des mesures qui ne seront pas de son goût, je crois pourtant qu'il y en a davantage de le voir porter dans les pays étrangers à la fois les honneurs les plus distingués du royaume avec une réputation flétrie, une langue indiscrete, des sommes considérables et la haine et la persécution décidée des cours de Berlin et de Pétersbourg. Je suis seur que V. E. sera de mon avis, et qu'elle tâchera plutôt de retenir M. de Saldern que de le voir errer comme le c<sup>te</sup> Rantzau<sup>1)</sup> à la honte du Dannem. et de la sienne même.

Il y a eu de l'erreur au sujet de M. Hirschfeldt; il n'estoit noté dans la liste qu'avec 100 écus de gages.<sup>2)</sup> Nous avons vu depuis qu'il en avoit encore trois cents, comme secrétaire; il suffiroit alors probablement de lui ajouter 100 écus, afin qu'il ait autant que M. Christiani, et sa place seroit toujours meilleure que d'estre, avec 600 écus d'argent léger, professeur à Liegnitz, qui n'est pas même une académie. Je supplie V. E. de me dire à cet égard son sentiment. Je viens de demander le dernier mot de Cramer, s'il acceptera la vocation d'estre procancellarius et prof. theol. primarius à Kiel avec 2500 écus de gages.<sup>3)</sup> Je n'aime pas à en douter, et il aura l'agrément de pouvoir choisir lui-même ses collègues. La vocation de Balemann pour la cure de Rheinfeldt peut avoir lieu sans nuire aux étudiants, cette place ne devant estre remplie

que dans les derniers jours de l'année, est celle de Lutjeburg dans le mois d'avril de l'année prochaine.<sup>4)</sup>

Messrs. les députés ont reçu aujourd'hui la résolution royale. J'espère d'avoir du moins ébranlé Mr. de Brocktorff au sujet de la milice nationale; j'aurois bien désiré le convaincre.<sup>5)</sup> C'est un homme que j'estime fort et qui a l'approbation générale. Je le plains d'avoir une femme aussi frivole et aussi peu intéressante.

1813.

[København,] 14. Maj 1774.

... V. E. peut estre très seure que la lettre de M. de Brockt. n'aura pas la moindre influence sur la part que je pourrai avoir à lui procurer des avantages dont il a un besoin essentiel; je sens très bien qu'un homme qui est dans l'embarras ne choisit pas ses expressions avec cette liberté de jugement qui suppose le calme; mais j'ai été étonné de ce que le désir de persuader n'a pas pu engager M. de Br. à omettre les passages peu agréables de sa lettre et que j'avoue encore ne pas entendre entièrement.<sup>1)</sup> . . .

Si je ne croyois pas que M. le c<sup>te</sup> de Br. lui montreroit bientôt la réponse du roi aux souhaits de la noblesse, je lui en aurois fait tenir pareillem<sup>t</sup> une copie.<sup>2)</sup>

Le prince de Hesse continue d'estre très sensible au refus constant où nous persistons par rapport au projet de Wegener de faire un canal de 16 pieds de profondeur depuis Husum jusques à Eckernförde. S'il savoit à quel point nous trouvons cette idée absurde et impraticable, et même nuisible, il se fâcheroit davantage, mais il en désisteroit peut estre plutôt.

1814.

[København,] 16. Maj 1774.

La lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire au sujet de Mr. Niemann est venue à propos nommé; j'allois lui en parler.<sup>1)</sup> La cour presse fort la chancellerie allemande de lui présenter le projet de la réunion des tribunaux de Gluckstadt et de Kiel. La chose se fera aussi, et sans entrer dans le détail de l'affaire, de ses motifs et de ses difficultés, je prévois que nous serons obligés de hâter l'arrangement, et comme il n'est pas possible de mettre Mr. Nieman au-dessus de Messrs. de Wolters et de Mecklenbourg, et que l'impression que les prétentions du premier, du tems de la tradition, ont faite, ne s'effaceront point, je prévois également qu'on

le dispensera de sa place de vicechancelier. Je vois par la lettre de V. E. que c'est celle à qui il tient le plus, et qu'il sera très affligé, et même offensé, de la proposition qui lui sera faite. Cela me fera de la peine à mon tour, et comme je le crois un honnête homme et un homme fort capable, quoique trop susceptible d'ambition et même d'orgueil, je souhaiterai vivement de le conserver, et de trouver des adoucissements capables de le faire consentir sans peine au changement projeté. C'est V. E. seule qui me guidera dans ce labyrinthe. J'ai imaginé qu'on pourroit créer pour lui la place de Oberpräsident à Kiel, en lui laissant outre cela la direction dans tous les départements et commissions où il est actuellement. Peut-être aussi que le baillage de Cronshagen pourroit lui convenir; il me semble qu'il s'agit de sauver l'amour-propre; son intérêt doit estre satisfait; il ne peut jamais [y] avoir question d'augmenter ses revenus, déjà trop considérables en proportion de ceux des anciens officiers du roi.

Les membres subalternes les plus utiles seroient incorporés; les autres se retireroient. Il est impossible de ne déplaire à personne, encore moins à ceux qui n'ont d'autres titres que leur places même, ou une protection peu méritée. Ce seroient peut-être Messrs. Ziegler, Luther et Raudahl dont on pourroit tirer parti, mais je n'insiste sur personne.<sup>2)</sup>

Je viens de recevoir la copie de la lettre du c<sup>te</sup> Panin à S[a]ldern], elle est plutôt polie que aigre, sans élégance et sans une vraie énergie.<sup>3)</sup> J'ai fort bonne opinion du coeur de cet homme à bien des égards respectable, mais j'ai peine à croire que la lettre ne seroit pas devenue plus désagréable, si l'impératrice avoit paru y consentir avec plaisir. C'est en général un mystère d'iniquités que des coeurs bien faits ne sont guères capables de pénétrer.

La maladie du roi de France aura selon toutes les apparences humaines des suites importantes.<sup>4)</sup> La mort d'un prince aussi pacifique seroit un malheur pour l'Europe, mais le réveil de son coeur, engourdi par l'amour des plaisirs et par les flatteries insensées de Messrs. de Soubise et de Richelieu, suffit pour amener des changements importants. Le sort du duc d'Aiguillon paroît entièrement lié à celui de la comtesse du Bari, et dans une cour où il y a des factions puissantes, il est bien difficile que le ministre puisse se soutenir, quand la maîtresse à laquelle il a dû son élévation est éloignée. Je vois déjà le duc de Choiseul reprendre ses espérances, et s'appuyer de Mad<sup>me</sup> la dauphine et de l'influence espag-

nole et autrichienne, et en cas de la mort du roi, ses projets pourroient réussir.

1815.

[København,] 20. Maj 1774.

Je puis avoir aujourd'hui la satisfaction de dire à V. E. que M. de Bülow a eu les gages de conseiller provincial, jusqu'à ce qu'il entre en jouissance de ceux de membre du tribunal de Glückstadt.<sup>1)</sup> Ils tomberont ensuite à Mr. de Brocktorff, à qui le roi les assure dès à présent. J'espère et je souhaite vivement que cela contente tout le monde. On n'obtient pas toujours ce but en suivant l'équité et la distribution de la justice la plus exacte, mais on a du moins la consolation de ne point craindre des reproches intérieures.

Les souhaits de Mr. de Hardenberg m'ont coûté une dispute extrêmement vive, et peutêtre quelque part de l'amitié de M. de Schack; mais ce n'est qu'à V. E. au monde que j'en fais la confiance.<sup>2)</sup> Il soutint avec M. de Thott qu'il estoit possible d'étendre la loi de la décimation aux revenus, et devant convenir que le roi même l'avoit toujours interprété différemment, ils soutenoient que, malgré cela, l'interpretatio authentica pourroit avoir lieu; je le niai, et crus devoir soutenir, comme un principe dont une partie de la seureté générale peut estre censé dépendre, qu'elle est exclue par interpretationem usualem ininterruptam. Cela a donné lieu à la nécessité de donner nos voix par écrit; j'ai eu la pluralité; j'ai été fâché de l'emporter dans une chose qui, pour elle-même, me déplait plus qu'à personne, mais rien ne doit altérer l'équité, l'intérêt général pas plus que le particulier, et je ne connois pas de patriotisme quand je suis juge.

Mr. et madame de Diede vont repartir à la fin de la semaine prochaine.<sup>3)</sup> C'est une femme charmante qui a réuni tous les suffrages et qui seroit une acquisition supérieure pour notre société, si nous pouvions la conserver. Nous sommes sur un pied avec l'Angleterre qu'il n'est pas aisé de dresser ses instructions.

L'incluse est de Cramer.<sup>4)</sup> Je vous supplie de me la renvoyer par la première poste. Je crains qu'il ne demande un peu trop. V. E. sait qu'il jouit des 500 écus par an, à condition d'accepter la vocation pour ce pays, et sans ces 500, il ne jouit seurement pas de 2400 à Lubec; les meilleures choses ont quelques difficultés.

Intet Indlæg er bevaret.

1816.

[København,] 24. Maj 1774.

... La conduite de Wegener ne peut que me paroître fort singulière, et si le prince de Hesse le soutient, il pourra y avoir des explications fâcheuses.) J'ose assurer V. E. que la commission établie ici ne s'est point précipitée; elle ne s'est pas même hâtée. Les ordres donnés aux ingénieurs indiquent seulement l'endroit où nous souhaiterions que le canal fût commencé, et les rivières ou ruisseaux qui nous paroissent devoir en tracer le cours. Dès qu'il y a de l'eau, et une pente assurée, le nivellement n'est plus nécessaire pour constater la possibilité d'un canal. Il est non seulement permis, mais ordonné aux ingénieurs de donner des projets différents, s'ils en trouvent de meilleurs ou de plus probables. Tous ceux que nous avons consulté ici, ont été unanim[em]ent de l'avis que le projet étoit bon et faisable et celui de Wegener ridicule. Si nous avons pris un ton plus positif qu'une chose de cette nature ne paroît admettre, cela n'a été que pour ôter l'espérance au pr. de Hesse et à Wegener de faire passer le leur, et pour ne pas opposer un ton incertain et douteux à l'assurance énergique du leur.

Il me semble que nous ne saurions risquer beaucoup. La marée monte déjà jusques au-delà de la moitié du chemin. C'est un avantage que rien ne paroît pouvoir diminuer ou égaliser. Nous n'avons à percer qu'un quart de mile, et un canal de 5 à 6 pieds de profondeur, pendant 5 ou 6 miles, ne paroît pas un objet bien effrayant, surtout comme il y a des portes excellentes aux deux embouchures, qui manquoient absolument au projet de Wegener. Mr. de Schimmelm. expliquera tout cela en détail à V. E. Il est extrê[me]ment irrité contre le pr. de H. et son conseiller.

La mort de Louis 15 amènera de grands change<sup>ts</sup>; je les regarde même comme inévitables. La c<sup>tesse</sup> Barry exilée avec défense de parler à qui que ce soit; le duc d'Aiguillon sur le point de demander son congé, pour prévenir un sort pareil à celui de son amie; les ministres d'Espagne et d'Autriche qui se disputeront la gloire de nommer le successeur, le chancelier qui triomphera, le peuple qui déteste le prince défunt, qui attend tout de la sévérité du caractère et de l'oéconomie naturelle au successeur, une reine habile et ambitieuse: ces traits rassemblés forment le plan d'une scène fort intéressante, qui, grâce à Dieu, ne fait rien craindre

à notre système, mais qui désespère Blome, parcequ'elle l'arrête, et qu'il ne pourra se permettre de quitter Paris dans une époque si critique, et où rien ne peut dispenser un ministre d'estre à son poste.<sup>2)</sup> . . .

1817.

[København,] 28. Maj 1774.

Peu de choses m'ont mis dans un aussi grand embarras que ce qui regarde M. Niemann. Je sens toute la justesse des réflexions de V. E. et combien il seroit utile qu'un bon jurisconsulte comme lui pût entrer dans la régence du pays, mais je désespère de le rendre possible.<sup>1)</sup> Il ne l'est pas de transférer le tribunal de Gluckstadt à Kiel; j'en avois eu l'idée, je m'en étois même ouvert à la chancellerie, mais je n'ai trouvé personne de mon avis; tous les employés du roi sont si jaloux des avantages dont jouissent ceux de la partie anciennement ducale du Holstein; ils sont si sensibles, lorsqu'on paroît les sacrifier dans la concurrence, la manière de penser est là-dessus si égale à Gluckstadt, à Schlesvig et à Copenh., que j'ai senti qu'il étoit inutile de s'opposer au torrent. Ce n'est pas le moment où les bonnes raisons suffisent pour repousser les plaintes réunies de la ville de Gluckst., de la plus grande partie des membres du tribunal qui y siège jusques à présent, et des Marsches. Il y entre de la passion et du personnel, mais V. E. sait mieux que je ne puis le lui dire, que tous les moments ne sont pas propres pour faire réussir les bonnes idées. Le moment de transférer le tribunal n'est pas venu, et dès lors je ne vois pas la possibilité de conserver actuellement Nieman dans le même poste où il se trouve. Je conviens avec V. E. qu'il ne faut pas charger le tribunal de membres trop médiocres, et si elle croit qu'il vaut mieux de n'en conserver aucun de ceux qui forment celui de Kiel, il me sera fort aisé de suivre ses avis et de les exécuter. Il sera toujours possible dans la suite de remettre Niemann et de s'en servir utilement, lorsque l'agitation actuelle sera calmée, et que les occasions s'offriront de le placer d'une manière qui lui sera agréable. Notre étude doit estre de ne pas briser tous les liens qui l'attachent. Je souhaiterai toujours vivement qu'une des idées dont j'ai eu l'honneur de lui parler, pût avoir lieu, et je préférerai celle de Oberpr. à Kiel; la perte d'un homme de mérite est trop grande pour y penser légèrement.

Le souvenir amical de M. le c<sup>te</sup> Brockt. me flatte infiniment;

j'ai la plus grande estime pour lui, et il ne me trouvera surement pas en faute sur les choses que je lui ai dites, ou que je lui ai promises.<sup>2)</sup> Il est impossible d'espérer que ses compatriotes pensent tous aussi raisonnablement que lui au sujet des milices, et je sens aussi très bien qu'il faut savoir toutes les circonstances, et connoître la situation du pays en général, aussi bien que les hommes en place le font, pour sentir la nécessité supérieure d'un arrangement qui fonde en vérité la seureté de l'état.

Le commissorium pour les délégués du roi chargés de terminer à l'amiable les différends de la noblesse avec les possesseurs des terres, des reçus étant déjà expédiés, il ne peut plus y avoir de changement, mais je me noterai la chose, et si les efforts pacifiques sont inutiles, ils recevront l'ordre de donner leur sentiment sur une règle à établir.<sup>3)</sup>

Que dit V. E. de la nomination de M. de Maurepas?<sup>4)</sup> Il a toujours aimé la paix, et cette démarche du roi me fait juger que le système pacifique obtiendra, et que Mr. de Choiseuil ne retournera point.

1818.

[København,] 31. Maj 1774.

Je suis enchanté de voir V. E. contente de la manière dont les gages de conseiller provincial ont été distribués; son approbation me tient lieu de celle de tous les autres. Je doute que Mr. de Brocktorff sera content, mais j'avoue à V. E. que son mécontentement ne me touchera point; on a fait pour lui ce qui étoit juste, et cela doit suffire à tout homme qui a cette juste ambition de n'avoir que des prétentions raisonnables. Son frère m'a parlé à ce sujet de la manière du monde la plus équitable, et pourvu que celui de Rendsbourg l'écoute, il ne s'écartera pas de la modération qui lui convient.<sup>1)</sup>

L'affaire du canal devient sérieuse par l'obstination de Wegener et de Binnemann, qui influe sur celle du pr. de Hesse. Ce prince, dont j'estime d'ailleurs les talents et le zèle, brouille toutes les idées à cet égard; il m'a écrit pour me détailler les motifs de sa persévérance, et, je dois l'avouer à V. E., j'ai bien de la peine à comprendre ses arguments, et il n'y en a presque aucun qui ne quadre également sur le canal projeté entre Gluckstadt et Kiel, et les autres me paroissent absolument romanesques.<sup>2)</sup>

On a bien tort de soupçonner Mr. de Schimmelman d'avoir des

vues peu honnêtes. V. E. le connoît aussi bien que moi, et j'ose y ajouter que son travail ne m'a jamais autant satisfait que celui de cet hyver; son génie est inépuisable, et c'est cela même ce qui lui attire tant d'ennemis et tant d'envieux. Outre la cour, je puis nommer, parmi ceux qui lui sont attachés, Mssrs. de Thott, de Schack, d'Eichstedt, de Hauch et de Juel.<sup>3)</sup> A propos de celui-ci, il faut que je dise à V. E. ce que je n'ai encore dit à personne, c'est que je ne suis plus tout à fait aussi content de lui que je le désirerois; je me fie à elle qu'elle n'en fera aucun usage; j'aime trop M. de Juel pour ne pas faire tout au monde pour soutenir son crédit et sa réputation, mais il devient paresseux; il fait les choses aisées, et écarte les difficiles ou passe légèrement par-dessus; il va si tard à la chambre que la plus grande partie des affaires s'expédie avant qu'il arrive, ordinairement à onze heures et demi; le département en est mécontent, et ses ennemis, que sa trop grande vivacité lui attirent, en profitent. Schimmelman le lui a fait sentir, mais cela n'a pas aidé, et c'est pourquoi je supplie V. E. de ne lui en rien dire non plus; il devineroit d'abord que des notions pareilles viennent de moi, et cela ne feroit pas un bon effet. Je l'aime d'ailleurs tendrement; son coeur et ses procédés sont excellents, et je ne puis que m'en louer de toutes les manières possibles.

Le crédit de G. Moltke est beaucoup tombé, et c'est un fort grand bonheur pour lui-même. . . .

1819.

[København,] 4. Juni 1774.

J'ai à peine le tems de la remercier de sa lettre du 31 may que je viens de recevoir, et de dire un mot à V. E. sur son contenu. Le bien qu'elle me dit de Preusser me fait grand plaisir, et il sera seurement choisi pour être placé à Gluckstadt, et il dépendra d'elle de m'en nommer un second de ceux qui sont actuellement à Kiel. Si elle le jugeoit meilleur, Preusser sera le seul. Si je ne l'ai pas d'abord nommé à V. E., c'est que j'ai cru me souvenir qu'elle m'avoit parlé de Zigler dans une de ses précédentes, comme du meilleur tête après Nieman qui fût dans la régence du Holstein ducal. Personnellement je n'ai pas la moindre prédilection pour qui que ce soit de ces messieurs.<sup>1)</sup>

Je conviens qu'il faut prévenir Niemann. Nous en userons aussi honnêtement avec lui que possible, et il est effectivement entière-



ment éloigné de nos idées de lui faire du chagrin ou de l'affliger. Une charge de Oberpr. seroit, il me semble, aussi assés honorable pour lui prouver notre manière de penser à son égard.

C'est un point de gagné que de savoir Binnemann en collision avec Wegener, dont le caractère et le crédit me devient chaque jour plus désagréable et plus suspect. Le prince de Hesse risque de se brouiller avec nous tous; je ferai cependant ce que je pourrai pour l'empêcher.

Huth va le joindre à Schlesvig; je suis peu content de lui, et d'un mémoire qu'il a donné, où j'ai trouvé peu de sens et encore moins de jugement.<sup>2)</sup> . . .

1820.

[København,] 7. Juni 1774.

Mr. de Juel est entré dans les affaires avec le plus grand désir de bien faire.<sup>1)</sup> Il y a mis toute la vivacité et toute l'ardeur de son caractère. Il a cru que tout étoit possible, et trouvant des obstacles auxquels il ne s'attendoit pas, il est prêt à se rebuter. C'est, je crois, actuellement son cas. Nous faisons tout, M. de Schimm. et moi, pour soutenir son activité. V. E. peut estre persuadée que je ne négligerai rien pour y parvenir, en le ménageant avec toute l'amitié que je lui porte, et qui est en vérité fort tendre et fort sincère. Mais elle peut estre également seure que ce n'est pas le moment de lui parler sans détour. Le grand travail est actuellem<sup>t</sup> fini, les finances sont arrangées; Sch. a fait tout; Juel n'a qu'à maintenir le plan qui est tracé dans le plus grand détail, et comme l'été lui laissera du loisir, j'espère qu'il en profitera pour finir toutes ces affaires qui reposent, et pour aiguillonner Carstens et Barner<sup>3)</sup>, les plus honnêtes gens du monde, mais qui ne s'occupent, comme V. E. le sait, des choses qui ne sont pas du détail ordinaire, que lorsqu'on les y force. De tous les départements qui touchent aux finances, c'est la Ober Steuirection qui est dans l'ordre le plus parfait. L'opération de la banque y a contribué le plus, et le Banc Comptoir a aussi rendu de très grands services. Selon le plan actuel, les dettes devoient estre acquittées dans XI au 12 années, et si il n'y a pas des dépenses extraordinaires, ce plan, au lieu d'estre chimérique, est calculé au plus petit avantage possible. Celles-la ne seront à la vérité pas entièrem<sup>t</sup> à éviter, mais s'il plaît à Dieu, elles ne seront pas bien considérables. Elles ne le sont pas dans cette année-ci. J'ose me flatter que les

affaires étrangères ont été conduites avec une oeconomie singulière, et je puis m'en rapporter à M. de Juel, si Mess. des finances n'en sont pas eux-mêmes surpris. Le prince de Hesse est celui de tous qui nous coûte le plus; il ne connoît pas la valeur de l'argent, et Huth et Wegener le secondent à merveille, mais comme je n'aime pas me fâcher, je n'en parlerai pas.<sup>3)</sup>

Schimmelm. compte partir le 14. Il passera un jour à Schlesvig, et il donneroit, je crois, le plus beau ducat de sa poche, que ce jour fût déjà passé. Tout ce que Schim. a fait cet hyver est incroyable: arranger la marine, le militaire, les finances, il a été l'âme de tout cela, et il part avec la faveur de la cour et, à peu de choses près, avec l'amitié parfaite de tous ceux qui sont en place. Il faut que je prévienne V. E. qu'il aime sincèrement Guldberg et le prince, ensuite Thott, Hauck, Schack, Juel et Eickstedt, quoiqu'il ne se fie pas absolument au dernier et à Sch[ack]. Il se défie fort de Moltke, n'estime pas du tout Romling, et ignore presque jusques au nom des autres.<sup>4)</sup>

1821.

[København,] 11. Juni 1774.

Dans la lettre que M. de Saldern a écrite en réponse à M. de Panin, il s'exprime en ces termes. «Qu'accoutumé à recevoir avec résignation tout ce qui lui arrivoit de la part du c<sup>d</sup> de Panin, il ne pouvoit que le remercier de la générosité avec laquelle il en agissoit à son égard, et admirer la noblesse de ses procédés; qu'en conséquence des conseils qu'il lui avoit donnés, il lui envoyoit deux lettres, l'une pour S. M. l'impér. et l'autre pour le g. duc, dans lesquelles il les suploït de vouloir bien lui accorder son congé, et qu'il se flattoit que Son Excell. daigneroit lui continuer sa protection pour l'expédition de ces actes qui serviroient à la tranquillité du petit reste de vie qu'il avoit encore à traîner; qu'à l'égard de la boîte, il avoit oublié de la remettre lors de son départ de Pétersb., mais qu'il l'envoyoit par ce courier, et qu'il se recommandoit aux bontés de celui qui lui en avoit donné tant de marques.»<sup>1)</sup>

Mr. de Panin regarde cette lettre comme un aveu de la part de S., et après l'avoir donné à lire à Mr. de Numsen, il a paru touché des mortifications que son ennemi essaye, et l'a chargé de nous prier d'épargner au coupable les effets de l'indignation qu'il

mérite, et de lui laisser passer tranquillement le reste de ses jours dans les réflexions et dans le repentir.

C'est ce que nous ferons aussi, et je me flatte même que la vivacité de M. de Panin pour avoir les documents dont il a été si souvent question, se rallentira. Je supplie cependant V. E. de vouloir bien prendre une copie du rescript de l'impératrice au sujet des 12000 écus tirés du fond d'amortissement, et de me l'envoyer légalisé de sa main et par sa signature. J'ai tout lieu de croire qu'il y a eu effective<sup>t</sup> de la fraude; elle ressemble parfaitement au caractère de Saldern.

Je n'ai pas besoin de dire à V. E. que je ferai tout au monde pour Cramer. La crainte seule de ne pas réussir, et que ses demandes pussent paroître outrées à ceux qui ne pensent pas à lui avec autant d'amitié que je le fais, a pu m'engager à lire et à juger sa lettre avec inquiétude. Il faut que je rende la justice à Stemann qu'il est partisan zélé de Cramer, et qu'il plaide sa cause comme si c'estoit la sienne.

Je doute fort que je pourrai aller cette année en Allemagne. La grossesse de ma femme est une espèce d'obstacle, mais cela ne m'auroit cependant pas arrêté, mais notre négociation à la cour de Vienne<sup>2)</sup> et la demande que la Porte a faite de notre médiation pour la paix, que la Russie désire fort, mais que nous n'avons acceptée qu'autant qu'elle n'est point publique, ce sont de ces choses dont personne ne veut se charger, et que je ne saurois trop perdre de vue, d'autant plus qu'il paroît comme si la cour n'y consentiroit que de fort mauvaise grâce, et peutestre point du tout. Je ne prévois, et je ne sens que trop combien ces difficultés se multiplient, et combien il me faudra perpétuellement renoncer à mes goûts et à mes souhaits les plus chers. Celui de voir V. E. y appartiendrait très préférablement, et si j'ai quelque mérite, c'est de sacrifier sans impatience tumultueuse ces projets auxquels mon coeur tient si fortement, et dont il ne se détachera jamais.

Schimmelmann ne part que le mercredi au matin.

1822.

[København.] 14. Juni 1774.

Je m'acquitte de ma promesse en envoyant à V. E. copie de la lettre du c<sup>te</sup> Panin à M. de Saldern. Il a instamment prié de la tenir secrète; je suis donc dans le cas de la supplier de ne la communiquer à personne.

L'autre incluse est d'un genre très différent.<sup>1)</sup> L'arrangement des finances étant fort proche, et la caisse assés mal fournie, Mssrs. les députés, un peu plus neufs qu'ils ne devoient l'estre, ont pris le parti de laisser aller les choses, et d'estre tout à fait inactifs jusqu'à ce qu'on fût convenu du plan général. Cela a causé un retard de 5, ou tout au plus de 6 semaines pour Messrs. nos ministres employés hors du pays. On m'avoit promis d'estre exact à leur égard, et la modicité de la somme, qui n'alloit qu'à 21000 écus, le permettoit, mais on l'oublia, et c'est ce retard qui a donné lieu à l'incluse. J'avoue qu'elle a pensé me fâcher, et j'ai répondu en ami à Mr. de Blome, «que je le priois de ne point m'adresser sur des sujets pareils une dépêche, mais une lettre particulière; que je ne savois faire mieux que de supprimer celle-ci; que je serois très fâché si on remarquoit à la cour, qu'il estoit le seul qui s'étoit plaint, et qu'un ton aussi vif et aussi impatient n'estoit pas fait pour un sujet qu'on ne pouvoit point supposer estre de volonté mais de nécessité.» J'aurois pu lui dire encore que nous n'avons pas de ministre qui a été mieux traité que lui, qui a moins passé par les grades subalternes, et qui a eu un poste aussi distingué d'abord après avoir paru oublier pendant sa jeunesse entière son pays et sa patrie. Nous n'en avons point, outre cela, [d']aussi bien partagé du côté de la fortune et à qui la Providence a rendu la patience dans des cas pareils aussi aisée.

Je m'interresse véritablement à M. de Blome; je rends une justice entière à ses bonnes qualités; mais il est beaucoup trop vif, trop indépendant, trop paresseux, trop étonné quand tout ne s'arrange pas d'abord au gré de ses souhaits. Il m'a écrit il n'y a pas longtemps la lettre du monde la plus vive pour empêcher que Mr. de Dieden n'obtint la promesse d'aller à Vienne. Celui-ci a été assés honnête pour me dire, avant que Mr. de Blome en eût parlé, qu'il savoit que c'estoit toute l'ambition de celui-ci, et que, ne le désirant pas avec la même chaleur, il renonçoit volontiers à l'espèce de promesse qu'il en a eu depuis 10 ou 12 années. Blome auroit regardé comme une injustice manifeste, si on avoit préféré un homme plus âgé de beaucoup, son ancien dans sa carrière, et qui avoit marqué ce souhait longtems avant lui. Si le cas existe, je ferai cependant ce que je pourrai pour lui faire plaisir. C'est un devoir que je remplis bien volontiers, mais je suis étonné de ce que des hommes d'ailleurs judicieux peuvent s'écarter aussi fréquemment des règles, dès qu'il s'agit de leurs intérêts. Où est la

modération, la sagesse, et cette vraie philosophie, sans laquelle l'esprit et tous les talents aimables ne sont rien ou très peu de chose.

La démission du duc d'Aiguillon fera époque dans l'histoire de Suède; je ne sais pas encore qui sera son successeur, et comme ce sera plutôt une affaire d'intrigue que de délibération, je ne m'engage point de le deviner.<sup>2)</sup>

Kun det førstnævnte, nedenfor gengivne Bilag findes nu vedlagt.

### Bilag til Nr. 1822.

#### FRA GREV N. PANIN TIL CASPAR v. SALDERN.

[St. Petersborg, Maj 1774.]

V. E. ne sauroit manquer d'avoir présent à sa mémoire, qu'au moment où elle prenoit congé de moi à son dernier départ de Pétersbourg, elle me marqua les plus vives inquiétudes sur l'altération de mes sentiments à son égard; elle me protesta, que dans les circonstances où elle se trouvoit à la cour, elle avoit moins agi contre moi que contre deux ou trois vils courtisans, mais qu'elle craignoit que sa conduite ne se fût confondue à mes yeux comme une chose qui me fût uniquement personnelle. Vous me conjurâtes, Monsieur, que dans ce moment, où nous allions nous séparer pour jamais, vous pussiés emporter au moins l'espérance que je vous conserverois une part dans mon estime, et que c'étoit de là que vous faisiés dépendre votre tranquillité pour le tems qui vous restoit à vivre.

Ma réponse fut, que rien ne pouvoit changer en moi l'honnête homme, que tel vous m'aviés toujours connu, et tel vous me trouveriés jusqu'à la fin; et en vous souhaitant le bon voyage, je vous dis que vous pouviés partir dans cette assurance.

Après une obligation qui étoit déjà dans mon caractère et que je vous ai ainsi confirmée par ma promesse, le moment est venu de m'en acquiter. Recevés donc, comme le sçeau que je mets à ma probité et comme la chose qui puisse vous être la plus salutaire, le conseil que voici: Tirés le rideau, Monsieur, sur le théâtre du monde où vous avés joué, considérés-y votre rôle comme fini, et puisque c'est un état où votre âge, indépendamment d'autres raisons plus fortes, vous invite, placés un intervalle entre la vie

et la mort, en jouissant en repos de la fortune que vos travaux vous ont procurée.

Ne m'interrogés point sur la source d'où part cette exhortation. Un homme qui a autant de pénétration et d'expérience des choses du monde ne sauroit s'y méprendre; et comptés surtout qu'il importe beaucoup pour vous d'y déférer. Toute tentative qui s'en éloigneroit, ne manqueroit pas de vous être contraire, et plus qu'aucune autre, l'idée de votre retour à Pétersbourg, qui, il ne faut pas vous le taire, seroit tout aussi désagréable à l'impératrice qu'au grand-duc.

L'époque est heureuse pour vous pour sauver bien des apparences. Toutes les solemnités de la tradition du Holstein et des comtés échangés sont terminées, et c'est maintenant à vous de pouvoir considérer votre carrière comme remplie, tant dans le service de S. M<sup>te</sup> Imp. que dans celui de S. A. Imp. son fils. Il ne reste plus, Monsieur, qu'à demander votre congé effectif de l'une et de l'autre, et c'est un parti que vous n'avez point à balancer à prendre, en écrivant pour cet effet à Sa Maj. et au grand-duc. V. Exc. peut m'adresser ses lettres, et c'est une expédition que je soignerai encore. Mais qu'elle me croye, comme à un homme d'honneur, que c'est la seule conclusion que les choses peuvent avoir, et qui puisse la mettre en repos.

A la suite de ceci je remplis l'ordre que j'ai reçu de l'Impératrice de demander de vous, Monsieur, de me renvoyer une tabatière verte d'email, garnie de brillants, avec le chiffre de sa Maj. Imp., qui vous a été remise à votre entrée à l'ambassade en Pologne par votre prédécesseur le prince Wolkonski, avec les archives et autres effets appartenants au même poste, et qui ne s'est point trouvée sur l'inventaire des effets remis par V. Exc. à son successeur le baron de Stakelberg.

Afskriften er uden Steds- og Dagsangivelse.

1823.

[Kobenhavn,] 18. Juni 1774.

Je viens de recevoir, avec ma joye et ma reconnaissance ordinaire, sa lettre du 14. Ce sera, je crois, avant l'arrivée de celle-ci, que V. E. aura vu M. de Schim. Il est parti content d'ici; cela m'a fait un plaisir extrême; il a rendu dans cet hyver des ser-

vices essentiels à l'état; cela suffiroit pour me le faire aimer, si mon attachement pour lui n'estoit déjà aussi ancien que sincère.

Ce que V. E. me dit au sujet des 12000 écus que Saldern a touché, me fait trembler pour la vérité de l'accusation. J'en puis à peine douter, et c'est alors une complication d'horreurs, de fourberies et de scélératesses qui font frémir. Je ne sais si je lui ai déjà fait part que cette lettre, qui regardoit le roi de Suède et son voyage à Pétersb., et que Saldern prétendoit lui avoir été écrite, n'estoit qu'une copie d'une lettre de l'impér. à Mad. de Bielke. Le fait est absolument prouvé. Quand l'impératrice a vu la lettre de S. à Panin, elle a été indignée du ton de bassesse qui y régnoit, et a défendu de jamais prononcer son nom dans sa présence.

Le roi de Suède fait ce qu'il peut pour échaper au voyage de Pétersb. Ce prince a bien des embarras et bien des inquiétudes depuis que son bon ami est mort, et son meilleur en disgrâce. Le successeur de M. d'Aiguillon est fort douteux. Je me flatte quelquefois que ce sera M. de Nivernois. Il n'y en a aucun que je redoute, pas même Mr. de Choiseuil qui hait et qui méprise les Suédois.

1824.

[København.] 21. Juni 1774.

Je ne me console certainement pas de ne pas voir V. E. pendant cette année, mais je n'y sais point de remède, et c'est le malheur attaché au département des affaires étrangères, qu'il n'est guères possible de s'en éloigner, ou du moins pour si peu de jours qu'il ne vait presque pas la peine de faire des projets. Je sens cette privation avec une vivacité qui ne me permet pas de m'y arrêter. Que je serois heureux, si je pouvois parler à V. E. de tout ce qui m'environne et de tout ce qui la regarde, et surtout pour délibérer avec elle sur la destination future de ses fils, que je connois assés pour savoir qu'ils seront des membres utiles, et par là nécessaires à l'état.) Le choix de V. E., leurs goûts, leurs talents, voilà ce qui doit décider. Je crois pouvoir espérer que tout le reste s'applanira. Il n'y a point de département qui ne doive les désirer, et je suis seur que la cour même s'empressera de donner à cette occasion à V. E. des marques de son estime et de sa reconnoissance. Je suppose toujours que ce n'est pas l'idée de V. E. de les faire voyager avant qu'ils seront parvenus à un âge plus meur et plus propre à mettre à profit un tems si précieus,

qui peut devenir une instruction heureuse pour la vie entière, mais aussi une source de corruption et le tombeau de la meilleure éducation et des principes les plus sains. Je ne serai jamais assés hardi pour faire voyager mes fils avant que d'estre entièrement seur d'eux. Je crois que V. E. peut l'estre des siens, tant qu'ils sont sous ses yeux, mais à Londres, à Paris, dans tous ces endroits où l'homme le plus vertueux, qui n'est pas occupé, résiste avec peine, je ne sais si ce ne seroit pas trop se flatter. Mais j'oublie que je ne voulois en parler à V. E. que pour savoir ses sentiments; j'exécuterai fidèlement tout ce qu'elle désirera, avec une fidélité et une amitié à toute épreuve.

Mes prédictions par rapport à M. de Choiseuil ont été accomplies. C'est pour l'éloigner, et pour écarter même M. de Breteuil, à qui on suppose les mêmes sentiments et le même système, que M. de Vergennes a été nommé successeur du duc d'Aiguillon.<sup>2)</sup> Il aura cependant bien de la peine à se soutenir; on ne le connoît pas; M. Bertin est le seul ministre sur l'amitié duquel il puisse compter; il ne tient à personne, et il est bien rare que le mérite seul soutienne dans une cour orageuse. Le roi de Suède n'a rien oublié pour faire préférer M. de Breteuil, il s'estoit joint aux ministres d'Espagne et d'Autriche. Mais la crainte, que je regarde comme le principe le plus agissant qui existe, et qui a le plus d'influence dans les affaires de ce monde, l'a emporté. M. de Choiseuil étoit trop redoutable, et rien ne peut rassurer les esprits une fois allarmés. Comme on tâchera de flatter et d'amadouer M. de Vergennes à Stockh! J'y pense quelquefois en riant; et il est cependant très possible qu'on ne réussira point, et que ce ministre n'oubliera jamais qu'il a eu des dégoûts à St., et qu'il a eu souvent à se plaindre du roi et de la nation. S'il n'avoit pas été un instrument de la révolution du gouvernement, je serois persuadé qu'il connût la nation suédoise assés, pour ne pas la caresser autant que faisoit le duc d'Aiguillon. Actuellement je suis encore dans l'incertitude; je ne le connois pas assés pour savoir ou pour deviner à quel point l'amour propre agit sur lui. C'est au reste un homme sensé et raisonnable.

1825.

[København,] 25. Juni 1774.

Mr. de Blosset s'étant fait annoncer dans ce moment pour me dire que M. de Vergennes comptoit de passer par ici, et même de



s'arrêter assés pour voir la cour, (à quoi je n'avois aucune raison de m'attendre), il m'a ôté le tems nécessaire pour écrire dans ce détail que mon inclination me rend si agréable et même si nécessaire, lorsque j'écris à un ami aussi cher que V. E. l'est à mon coeur.<sup>1)</sup> Je lui dois cependant quelques éclaircissements au sujet de Mr. Rachel, qui lui donneront, je crois, une idée très différente de celle qu'elle a pu avoir jusques à présent, sur la nature de cette proposition.<sup>2)</sup> Il y eut, l'année passée, une commission établie pour remettre les choses dans leur ancien état. Mssrs. de Thott et de Schack en étoient les membres principaux; quand il s'est agi de la chancellerie allemande, M. Carstens y fut admis; c'est là qu'on régla la composition des tribunaux; celle de Schlesvig fut d'abord introduite; celle de Gluckstadt suspendue, à cause de l'approximation du traité d'échange, mais déjà décidée et approuvée. Il y a été arrêté que le Landkanzler seroit toujours pris parmi les membres de la régence, et qu'il y auroit toujours sa place, comme Carstens l'a déjà actuellement à Schlesvig. La chose est aussi bonne pour elle-même, et quand il s'en est agi dans le conseil, je ne crus pas devoir m'y opposer, ce n'est donc pas une idée nouvelle, et ce n'est pas Stemann qui la favorise. Il est seur que Rachel est un mauvais sujet, mais tant qu'on le laisse dans le Landgericht, il sera difficile de faire valoir tous les arguments contre lui, et depuis le moment que les affaires ne sont plus partagées par districts entre les membres des tribunaux, changement qui sera fait incessamment à Gluckstadt, le danger de la partialité et de la vénalité devient infiniment moins considérable. Je ne désire pas un mieux, au reste, que de voir le tribunal purgé de tout venin, et je souhaite fort savoir et suivre les bons conseils de V. E. à ce sujet.

Je suis curieux de savoir comment V. E. aura trouvé et comment elle a été contente de Schim. et de tout ce qu'il lui aura dit.

Köller a demandé et obtenu la permission de venir ici. Cela est assés extraordinaire, mais je n'en appréhende rien; ses projets ne m'effrayent pas; ils seront ridicules, et nous les attendons de pied ferme. J'aime mieux qu'un homme tire son coup que s'il en couche constamment en joue!

1826.

[København,] 28. Juni 1774.

Je ne sais presque que répondre à V. E. au sujet de Messrs. ses fils.<sup>1)</sup> Mes conseils pourroient paroître interessés; je ne puis donc mieux faire que de lui dire exactement ce que je pense. La cour d'ici n'est point ce qu'on appelle corrompue; au contraire, on y respecte la religion et la vertu; il y règne la plus grande décence; on n'y souffre point de désordre; la vertu morale des jeunes gens est assés en seureté; la cour n'est que foible, mais ce n'est pas un défaut qu'un jeune homme puisse gagner. Souvent il ne sera pas à même de s'en appercevoir, et quand il le fera, il en sera impatienté et il en gémira, mais cela ne fera que le lier d'avantage avec tous ceux qui ont de la fermeté dans le caractère et des vues dans l'esprit. Les départements sont très bien réglés, à la chancellerie danoise de près. On travaille beaucoup, et en partie assés bien, et un jeune homme ne peut qu'y gagner en s'y formant aux affaires. Le danisme n'est plus aussi vif ni aussi violent comme il l'a été dans les commencements, et dans les départements qui me sont confiés, la cour même ne prétend pas qu'il y ait la moindre influence. M. de Juel ne lui donne aussi pas entrée à la chambre, et j'ose le dire à V. E. avec persuasion, qu'il ne nuira pas à Messrs. ses fils. Tous les autres avantages et les autres inconvénients du service d'ici sont encore les mêmes qu'ils l'étoient autrefois, et il seroit très superflu de les répéter à V. E. Je dois seulement y ajouter cette remarque, que les occasions de dépenser sont plus rares qu'elles ne l'estoient, et que la vie d'ici n'est actuellement pas plus chère qu'elle l'estoit avant l'année 1760. La cour admet la sagesse et l'oéconomie d'un jeune homme comme titre pour le recommander, et de ce côté-là V. E. seroit contente du ton qui règne ici. Sunt bona mixta malis, et je me flatte que le résultat sera en faveur d'un essay qui tournera à notre avantage et à celui de Messrs. vos fils.

M. de Vergennes passera par ici à la fin de la semaine. Je souhaite fort qu'il n'insiste pas à avoir une audience du roi. Il est impossible que cela aye des effets agréables, et il est possible que cela en aye des fâcheux. Je ferai ce que je puis pour cela, mais indirectement, et respectant la délicatesse du sujet, et la difficulté de s'exprimer sur les motifs . . .

Le roi de Suède se défie certainement de l'amitié et de l'oéconomie de M. de Vergennes, mais les Suédois en général sont en-

chantés de sa nomination. Rien ne les enivre autant que cette idée qu'ils chérissent depuis longtems, que Stockh. est le berceau de la politique, et que les ministres d'une grande partie de l'Europe s'y sont formés.

1827.

[København,] 2. Juli 1774.

Mr. de Vergennes est arrivé hier au soir à Elsenour; il s'étoit annoncé à la cour, et il y est d'abord allé et a vu le roi et la famille royale. Le premier ne s'en est pas absolument bien tiré, mais cependant sans nous mettre dans de véritables embarras. J'ai diné aujourd'hui avec lui chés M. de Blosset, et j'ai fini par avoir un entretien de plus de deux heures avec lui. Il m'auroit fait grand plaisir, s'il n'avoit pas absorbé tout mon loisir. Je suis cependant très aise d'avoir raisonné politique avec un homme qui gouvernera celle de la France. J'ai été fort content de lui. Je ne lui crois pas un génie supérieur, mais il est sage, équitable et beaucoup moins réservé que je n'ai cru devoir le supposer. Je me suis expliqué sur les points les plus essentiels de notre système avec lui. Il y a répondu comme il devoit, avec une vraie cordialité, et j'espère que notre entretien ne sera pas inutile. Il paroît aimer le roi de Suède, mais fort peu la nation suédoise. C'est depuis M. de Pomponne le premier secrétaire d'état des affaires étrangères en France qui ait connu le Nord par lui-même. Son système paroît d'ailleurs très pacifique, et il parle de la puissance de son maître avec une modestie et une sagesse singulière.

Je ne crois pas avoir besoin de dire à V. E. que ce qu'elle a dit de Rachel suffit pour l'exclure. Sa première lettre suffisoit, et ce que je lui avois dit en réponse, n'avoit d'autre dessein que de la mettre au fait de l'histoire de la chose, et pour excuser Stemann qui, dans ce cas-ci, étoit absolument innocent.

Le souhait très juste de M. votre fils sera entièrement rempli. Tout le monde en dit un bien infini.<sup>1)</sup>

1828.

[København,] 4. Juli 1774.

En cas que Cramer fût encore avec elle, je vous supplie de lui dire, que le rapport au roi qui le regarde se fera demain, et que j'ai tout lieu d'espérer que les conditions qui lui seront proposées, conviendront avec ses souhaits. Sachant que Stemann lui écrit

aujourd'hui et n'en ayant absolument pas le tems de le faire moi-même, je dois le remettre jusques à la poste prochaine; et je me flatte de pouvoir lui parler alors avec certitude du résultat, et de terminer l'essentiel de cette affaire qui me tient depuis si longtems à coeur.

Je félicite V. E. d'avoir eu Cramer et Nielsen chés elle.<sup>1)</sup> Ce n'est qu'à la campagne où l'on a le loisir de jouir de ses amis. Je regrette amèrement de perdre ce bonheur, dans la multitude de mes affaires, pendant qu'il n'y a personne qui en jouisse et qui le sente aussi vivement que moi. Il y en a tant qui y sont insensibles! Et moi qui le regarde comme le seul bonheur véritable attaché à cette vie, j'en suis entièrement privé. C'est un regret auquel je reviens presque journellement.

Il est fort douteux si le roi de Suède ira à Pétersb., et tant qu'il continue d'asseurer positivement qu'il le fera, il est difficile d'écarter même les probabilités les plus fortes qui paroissent annoncer le contraire.<sup>2)</sup> Ce prince est si bien habitué de jouer la comédie, qu'il met du romanesque par tout. Il change de ton, de langage, de confidants et d'amis à chaque instant, et il faudroit le connoître bien particulièrement pour pouvoir le suivre avec exactitude.

Ce n'est pas ma faute, si Bielke est encore baillif à Tondern.<sup>3)</sup> J'en avois parlé plusieurs fois, pendant que j'étois à la chambre, mais je n'y fus pas assés longtems pour l'exécuter. C'est à présent M. de Juel, et je ne demande pas mieux que de presser à la roue.

Je ne crains pas du tout les tracasseries de Banner. Cet homme a trop peu de fonds pour estre redoutable, et joint à Eikstedt, je me fais fort de rendre sa présence assés indifférente.

1829.

[København.] 9. Juli 1774.

Après avoir parlé à V. E. de la lettre que j'ai cru devoir écrire à M. de Blome, je ne puis aussi me refuser la consolation de lui faire part de sa réponse.<sup>1)</sup> Je l'aurois fait avec bien plus de plaisir, si elle étoit plus convenable. Je ne serai plus guères tenté de le r'amener, et c'est le seul effet que sa lettre, à laquelle je ne répondrai point, aura sur moi. Je souhaite fort qu'un sujet qui peut devenir utile à l'état, puisse estre conservé; ce sera difficile, s'il continue de se roidir, de demander tous les avantages pos-

sibles, avec une vivacité que l'amitié seule peut expliquer en bien, et de justifier toutes ses démarches avec une aigreur qui affoiblit tous les arguments, mais qui n'en tient jamais la place. J'ai été bien sincèrement porté à le traiter avec une amitié très véritable et très essentielle. Je vois que cela ne réussit point; il ne s'en ressentira certainement pas, mais j'ai la douleur de voir que les meilleures intentions sont fréquemment méconnues, et qu'un homme que j'ai cru destiné aux premières places de sa patrie, se bornera à traîner une indépendance molle et peu active dans des postes éloignés, à la vérité assés honorables, mais qui ne devraient servir en effet qu'à servir de degrés pour se préparer à rendre des services plus réels, et à réaliser les seules perspectives dignes d'un homme d'état.

J'envoie aussi à V. E. une lettre de M. de St. Germain, qui pourra l'interresser, mais que je vous supplie de me r'envoyer d'abord.

Köller va arriver. Le prince de Bevern compte de se lier avec lui, mais cela reculera plutôt que d'avancer ses affaires. Je doute que ses projets seront écoutés, et peutêtre qu'il prendra la résolution, en voyant les choses de plus près, de ne pas même en donner, et c'est certainement la meilleure qui lui reste à prendre. On ne veut absolument rien changer, et je suis presque seur que cet été se passera avec calme et avec tranquillité.

Cramer recevra bientôt sa vocation.<sup>2)</sup> On lui propose annuellement 2500 écus, sans déduction, 300 en pension pour sa femme, qui retomberont à ses filles non mariées, la vocation gratis, et 200 écus pour faire des voyages. C'est à peu près tout ce qu'il a demandé, et c'est un plaisir bien sensible pour moi d'avoir déjà obtenu la sanction royale pour cet effet, avec l'approbation unanime de tous mes collègues. . . .

1830.

[København,] 12. Juli 1774.

Je ne puis que prier V. E. d'écrire à M. de Saldern, et de le presser de rendre les originaux qui lui ont été confiés. J'espère qu'il le fera, pour empêcher l'éclat et les démarches qui en résulteroient infailliblement pour lui, et dont je ne crois pas qu'il pourroit se tirer. Il doit sentir qu'un refus ne lui serviroit de rien; on finit par rendre les papiers comme les tabatières, et il n'a pas d'autre ressource que de nous engager à ne pas communiquer à

Pétersb. une démarche qui contient un aveu tacite d'une fourberie aussi audacieuse qu'il en existe dans le monde.

Bruicker n'auroit pas dû livrer à Saldern des originaux aussi importants, sans en demander la permission à V. E.<sup>1)</sup> Cela tient encore à ce respect et à cette crainte qu'un despote aussi absolu leur avoit inspiré, et dont Mssrs. les subalternes ne se déferont, je crois, jamais.

J'ai fort bien prévu les plaintes de Kiel, mais il falloit opter entre la ruine de Gluckstadt et les clameurs d'une ville qui a plusieurs autres ressources, et pour laquelle on travaille essentiellement en travaillant à relever l'université et à la rendre le port où le grand canal aboutira, et qui peut la rendre une ville de commerce aussi importante que florissante. Il n'est malheureust pas possible d'éviter les écueils qui se trouvent partout. J'ai fort désiré dans le commencement de faire de Kiel le siège du tribunal, mais j'ose assurer à V. E. que la chose a été impossible, et que les raisons de ceux qui y ont été opposés, ont été en partie difficiles à détruire.<sup>2)</sup>

J'écris aujourd'hui à Niemann. Je souhaite sincèrement de conserver cet homme; je n'épargnerai rien pour cela, et j'ose croire qu'il sera dans son tort, s'il s'y refuse. Il ne devoit point oublier qu'il a fait une fortune immense, qu'il est né sujet du roi, qu'il a des obligations à son maître et à sa patrie, et que c'est le devoir des hommes en général de suivre la voix de la Providence et d'embrasser les occasions de devenir et de rester utile.

Il est tout décidé que Preusser et Lowzow passeront à Gluckstadt, et tant que je vivrai, les personnes qui désireront servir et qui servent avec application, ne seront ni oubliés ni méconnus, ni négligés.<sup>3)</sup> Il n'y aura pas question de Rachel, mais il sera décidément arrêté que le Landkantzler sera pris dans la suite parmi les membres du tribunal.

V. E. connoitra sans doute les vilainies de Qualen et l'action portée contre lui par Mssr. les fiscals.<sup>4)</sup> La régence va recevoir l'ordre de poursuivre cette affaire. Il seroit bien injuste, si un de sauvoit des hommes aussi crapuleux et aussi ignobles.

Je sens toute la bonté de V. E. et son dessein de m'encourager en me disant les sentiments avantageux que d'autres portent de moi. Je serois heureux si je les méritois, mais je suis loin de cette confiance qu'il faudroit sentir pour accepter les applaudissements avec joye et avec tranquillité. J'ai des collègues qui ne sont pas

aimés, mais qui le mériteroient à bien des égards. M. de Thott est en vérité un fort galant homme; le public ne le connoît pas assés. M. de Schack est souvent excellent; il a des moments d'éclipse, mais à tout prendre, l'état ne sauroit se passer de lui, et c'est pour seur actuellement le seul dans le conseil qui peut aspirer avec raison au titre d'un homme d'état. M. d'Eickstedt a nombre de bonnes qualités; il est fort sensé, et s'il avoit été instruit dans sa jeunesse, ce seroit devenu un homme fort capable et fort propre aux affaires. Je suis persuadé que V. E. jugeroit de même, si j'étois assés heureux pour qu'elle fût avec nous, bonheur trop grand sans doute, pour que j'aye pu estre destiné à en jouir.

1831.

[København.] 19. Juli 1774.

J'ai eu la consolation de recevoir à la fois deux lettres de V. E., du 12 et du 14 de ce mois.

Je ne crois pas qu'il seroit utile d'écrire à M. de Juel.<sup>1)</sup> Son caractère ne se changera point; il a des intentions excellentes, le coeur et l'esprit très bon; le reste viendra. Les affaires mêmes le formeront; il n'est pas encore entièrement meur; les contradictions l'irritent; sa grande vivacité ne lui permet pas toujours de s'arrêter assés longtems aux objets pour les considérer de tous les côtés; il saisit très facilement les choses, mais il croit quelquefois de les avoir saisis, pendant qu'une face lui échappe, et soutenant alors son opinion avec cette chaleur que vous lui connoissés, il se fait quelquefois des ennemis qu'il ne mériteroit pas d'avoir. On l'accuse d'avoir trop bonne opinion de lui-même; je ne le trouve pas; il est fort supérieur à la plupart de ceux avec lesquels nous vivons; ils s'en vangent en l'accusant d'un défaut qu'il peut aisément justifier vis à vis d'eux. Il se pourroit que Nielsen le jugeât avec trop de sévérité; je crois que son caractère l'y porte. La chambre est un départmt bien difficile pour un homme qui ambitionneroit de se faire aimer. Il est fort aisé et fort excusable d'y échouer.

Niemann m'a répondu assés froidement à une lettre que je lui ai écrite, et que j'ai cru fort amicale. Il persiste dans la résolution de quitter, et n'ayant point de moyen ni de le gagner, ni de le retenir, il faut bien que je consente à le laisser aller. C'est à regret. M. Niemann lui-même s'en repentira peutestre. Il a eu trop de jaloux et trop d'envieux pour ne pas s'en ressentir, s'il perd la considération des places qu'il a occupé. On lui reprochera toujours avec raison

de s'estre élevé au-dessus de son état, et d'avoir gagné trop vite la fierté de son influence passagère, et bientôt tout le pays lui reprochera de manger dans l'oisiveté une pension beaucoup trop forte pour les services qu'il a rendus, et pour le tems où il a été à même de les rendre.

Je crains fort que M. de Blome ne succombe au danger de l'oisiveté et de cette vie de garçon si séduisante à Paris, et si destructive pour la morale et pour les moeurs. Il a toujours eu le coeur bon, mais jamais de la douceur. Je le connois pour avoir fait dans les années 1753 et 54 mes études avec lui. Il n'a aussi jamais eu de l'aplication et de l'assiduité au travail.

Le roi de Suède n'ira point à Pétersbourg. Cela ne m'étonne pas, mais je suis surpris de ce qu'il n'a pas choisi un prétexte plus vraisemblable que l'arrivée retardée de la duchesse de Sudermanie. L'impératrice sera très irritée. Elle l'étoit déjà de ses retards, et le comte Ostermann, qui a juré de se vanger d'avoir été pris pour dupe dans l'année 1772, est venu à propos pour l'entretremir dans ses sentiments.<sup>2)</sup> Je ne saurois cacher à V. E. que je crains que cela n'aille plus loin que nous n'avons lieu de le désirer, et que cela ne nourrisse un feu qui n'éclatera que lorsque la paix sera faite avec les Turcs, mais qui pourroit devenir plus dangereux au roi de Suède que ce prince et ses alliés ne l'imaginent.

1832.

[København,] 23. Juli 1774.

Comme V. E. a déjà écrit à M. de Saldern, elle ne peut qu'attendre sa réponse, qui, je le crois du moins, sera embarrassée et lente à venir. Les embarras d'un scélérat ne peuvent estre que terribles, et accompagnées de toutes les horreurs d'une conscience troublée, et de la honte de voir ses crimes découverts.

Schmettau recevra des lettres de la cour où il sera prié de perdre l'idée de venir ici.<sup>1)</sup> On m'a paru très résolu de ne le point souffrir, et on tiendra d'autant plus ferme que Banner même paroît avoir abandonné depuis plusieurs mois la défense de son ami. V. E. m'obligera au reste sensible<sup>t</sup> si elle veut bien veiller un peu sur Schmettau et me mettre à même d'en parler avec connoissance de cause. Je crois pouvoir lui répondre, que s'il arrivoit une nouvelle dispute entre cet ennemi de Dieu et des moeurs, et la chancellerie allemande, il n'en seroit pas quitte à aussi bon marché qu'il le fut il y a une année ou dix-huit mois.



Rosencrantz est ici depuis deux jours.<sup>2)</sup> Il a v[i]eilli; il est pâle et défait; l'histoire de ses derniers embarras est touchante; il a réellement souffert toutes les humiliations possibles, et j'ai vu avec douleur que sa dernière banqueroute, quoique fort méritée à beaucoup d'égards, a pourtant été la suite de plusieurs manoeuvres peu honnêtes de ses ennemis. Son dessein est de conserver la disposition des biens hérités de sa belle-mère, qui sont considérables; je ne vois point d'impossibilité à liquider, quoi que je crois en prévoir pour le succès de sa prière. Un homme qui cède ses biens, cède aussi ceux qu'il attend, et il me semble qu'ils doivent aller ad massam, et se délivrer aux commissaires qui gouvernent le tout. Rosencr. se plaint fort de ceux qui administrent ses biens d'ici, et il m'a dit des faits qui m'ont étonné.

On me mande du pays d'Hannovre que Mad<sup>e</sup> de Plessen revient de la bonne idée qu'elle a eue de la reine, qu'elle commence de croire que les vices dont tout le Dannemarc a été témoin, pourroient bien n'estre pas entièrement destitués de vraisemblance et qu'elle se retire peu à peu de sa société. Peutêtre que V. E. en est également informée. Il est seur qu'on commence d'estre las de la présence de cette auguste princesse, qui passe sa vie à se promener et à se moquer des bons habitants à Celle, et qu'on fait universellement des voeux d'en estre délivrée.

Le ct. Scheel a été fort malade d'une écrouelle au visage; on croit le danger passé, mais il est en général si maladif et si défait depuis l'hiver, que j'ai peine à croire que son rétablis<sup>t</sup> se soutiendra.<sup>3)</sup> . . .

1833.

[København,] 26. Juli 1774.

Le directoire de la guerre se propose de mettre encore 5 compagnies à Kiel. La garnison sera, je crois, alors dans une force convenable. V. E. sait que chaque compagnie consiste en 40 hommes, dont il y en a 12 vacants (Freyleute) en été et dans la saison où le soldat peut trouver de l'ouvrage. Je ne désapprouve pas du tout que Niemann désire de quitter Kiel; je souhaiterois seulement qu'il le fit de bonne grâce, pour ne pas s'aigrir lui-même, et pour ne pas irriter ceux dont la bonne opinion peut influencer sur son bonheur. Il ne sera point difficile d'obtenir un baillage pour lui; on feroit fort mal d'hésiter, et j'ai été fort approuvé, quand j'en ai parlé dans le conseil.

V. E. n'ignore probablement pas que Saldern, mécontent des effets des eaux de Carlsbad, a envoyé une estaffette à Zimmermann à Hannovre pour le consulter, et qu'il l'a suivi de près, pour se rendre à Pymont. M. de Simolin, qui s'y trouvoit, en a été très effrayé, et ne craignant rien autant que de le r'encontrer, a abandonné sur le champ sa cure et l'endroit. Ce sera assés le cas de la plupart des personnes au service de la Russie.

L'histoire de M. de Krohn m'est très bien connue.<sup>1)</sup> Je ne saurois imaginer que M. Guldb. ait été sa dupe; je m'en informerai cependant aussitôt que je viendrai à Friedensbourg. C'est un petit protégé de M. de la Pottrie; d'ailleurs avanturier, insolent, hardi, et très certainement l'auteur du petit libelle que V. E. a bien voulu m'indiquer. Il auroit dépendu de moi de le faire rechercher à cause de cela, mais cela auroit été contraire à mes principes, et je me souviens que j'ai eu alors de la peine de calmer l'esprit de la reine, plus sensible à ces outrages impuissants que je ne le désire-rois pour moi et pour son repos.

L'Espagne vient de nommer un successeur à M. de Liano. L'impertinence de M. Delitala, chargé d'affaire, devenoit aussi insoutenable; il en est aussi puni, ayant eu d'ailleurs toutes les espérances possibles d'estre nommé lui-même. M. de Grimaldi l'a hautement désavoué, et m'a fait assurer qu'il le retireroit d'une carrière à laquelle il n'estoit point propre. L'Angleterre a nommé un homme connu par son mérite, actuellement membre du parlement, un certain Delaval, pour succéder à M. Woodford, mais comme elle met de l'extraordinaire et du gauche dans tous ses procédés, elle l'a déclaré ministre résident; cela est d'autant plus singulier que M. de Dieden, dont le retour est annoncé au 1<sup>er</sup> d'aoust, a un caractère supérieur. La mauvaise humeur du roi d'Angl. paroît dans chaque démarche; on la ressent vivement ici, et c'est une des parties difficiles de mon ouvrage d'empêcher les éclats; les plus petites occasions pourroient l'amener, et j'ai souvent tremblé de nous en voir si près.

1834.

[København.] 30. Juli 1774.

Je crois avoir tiré l'affaire de Mr. de Krohn au clair.<sup>1)</sup> V. E. sait que cet avanturier fait aussi le métier d'auteur. Il a envoyé un exemplaire de son Adels Lexicon au pr. Frédéric, et M. Guldberg, qui lui a répondu au nom du prince, lui a envoyé en même tems

de sa part une rémunération de 100 écus. Il n'y a pas eu question d'un voyage; on est fort éloigné de le désirer; je crois plutôt qu'on le prieroit bientôt de s'éloigner.

La difficulté de donner le titre de prof. theol. primarius à Cramer a été discutée plus d'une fois dans la chancellerie, mais on s'est réuni à la fin à trouver qu'on ne pouvoit pas mettre dans sa vocation le nom de la charge essentielle à laquelle il a été appelé, et la crainte de déplaire à Chrysander qui, de manière ou d'autre, sera bientôt éloigné, n'a pas pu arrêter.<sup>2)</sup>

Je désire fort que nous puissions avoir bientôt un *icte* solide et connu. Nous avons plusieurs en vue.<sup>3)</sup> Helfeldt a été du nombre, et nous attendons encore des rapports plus détaillés.

Rosencrantz a été à la cour; il n'y a pas plu, et cela a suffi pour réveiller les griefs qu'on a contre lui.<sup>4)</sup> Son affaire l'occupe uniquement; il n'est pas capable de prêter de l'attention à tout ce qui n'y appartient pas. Il souhaiteroit fort que le roi lui fit présent d'une partie de sa dette; il voudroit bien que ce fût tout ce qui est au-delà de 100000 écus. Juel et Moltke l'appuyent; j'avoue que je n'ai pas pu voir jusques à présent, comment le Ober Steuer Dir. pourra se permettre de faire une proposition pareille au roi; je ne crois aussi pas qu'elle passera.

1835.

[København,] 6. August 1774.

Je n'ai rien appris encore de M. de Krohn; j'oserai bien garantir à V. E. qu'il ne fera point fortune ici, aussi peu que Mr. de Kleist, dont la famille, la personne et l'histoire me sont très bien connues.<sup>1)</sup> Des aventuriers de cette trempe pourront arracher à la bonté et à la foiblesse de ceux qui disposent de la bourse particulière du roi des gratifications qu'ils ne méritent point, mais c'est là tout aussi. On n'aime d'ailleurs pas les étrangers, et il faut qu'ils soient très bien recommandés, ou qu'ils ayent, ce qui est rare, bien de l'adresse, pour gagner de l'accès et de la protection.

Rosencrantz repartira bientôt. Je crois qu'il trouvera moyen de r'entrer dans l'administration de ses biens et de ses terres.<sup>2)</sup> Le roi a consenti à assurer sa dette dans la terre et dans les bois de Barritschow, appartenante à l'héritage de Mad<sup>e</sup> de Reetz. Elle laisse outre cela environ 40000 écus, qui seront employés à payer les créanciers non hypothéqués, et les terres de la Seelande suffiront

pour tranquiliser les autres. M. de Rosencr. jouira donc ensuite 1) de sa pension de 3000 écus; 2) des revenus de Rosenholm taxés à 1800. Il a encore à attendre 1) l'héritage de la générale Semnitz, objet de 20000 écus, 2) la terre de Mollerup, après la mort d'une Ma<sup>d</sup> de Trolle fort âgée, estimée à 60 à 65000 écus. Joignant à cela la perspective brillante de son fils, que la foiblesse extrême de Ma<sup>d</sup> de Levetzau ne permet pas de croire éloignée, V. E. trouvera que Messrs. de Rosencrantz, père et fils, ne sont point en mauvais état, et qu'ils ne leur faut que de la sagesse et un tems assés court pour estre riches. Rosencr. auroit souhaité que le roi eût réduit sa dette, qui monte à 140000 écus, à 100000, mais Mess. de Schack et moi nous avons tenu ferme; le bon Juel alloit estre ébranlé, mais il a fini par se rendre à nos raisons. Il nous a paru qu'il suffisoit que le roi perdît 60 ou 80000 écus de rentes, et qu'il n'estoit pas permis de sacrifier la prétention cédée à la Ober Steuer Dir. pour améliorer la condition d'un homme dont les affaires ne sont rien moins que désespérées. Je n'ai presque jamais vu un homme réussir aussi peu à la cour que Rosencr. l'a fait dans ce voyage-ci.

Banner vient d'arriver; on l'a très bien reçu; je ne crois cependant pas que le prince est enthousiasmé de lui. Je ne le suis certainement pas: il m'a paru plus basofficier que jamais, et nous avons actuellement un autre général ici qui, dans le fonds, ne l'aime pas du tout.<sup>3)</sup> C'est Huth, qui a du moins de grandes parties et qui, tant que la guerre dure entre la Russie et les Turcs, nous est d'une nécessité indispensable en Norvège; il y retourne au bout de huit jours.

La garnison de Kiel est formée; je ne puis plus occasionner un changement à cet égard, mais je le pourrois sans peine, si la ville ou l'université avoit des raisons fondées d'en estre mécontent dans la suite.

Si Mr. de Blome est bien instruit, le roi de France a été très irrité contre les ducs d'Orléans et de Chartres, et même contre le c<sup>t</sup> d'Artois qui a été fort tenté de se joindre à eux et de témoigner à cette occasion son amitié pour l'ancien, et son aversion pour le nouveau parlement.

J'admire comment les souverains, quelque jeunes qu'ils soyent, et quelque mince que soit leur droit personnel au pouvoir sur tant de millions de sujets, sont bientôt jaloux de leur autorité, comme ils se fâchent quand d'autres s'opposent à leurs volontés, comme

ils veulent que tout fléchisse devant eux, que tout renonce à une volonté, à la liberté de choix et de jugement. Mon opinion sur Louis XVI est encore fort indécise; j'avoue cependant qu'il ne me paroît pas mériter les éloges qu'on lui a prodigués.

1836.

[København,] 9. August 1774.

... J'ai vu la jeune M<sup>e</sup> de Hardenberg.<sup>1)</sup> Elle n'est rien moins que jolie. Elle me paroît rassembler les traits du père et de la mère. On dit qu'elle a de l'esprit, mais elle étoit si timide quand je l'ai vue, que je suis absolument hors d'état d'en juger.

J'avois écrit jusques ici, quand j'ai reçu une estaffette avec la grande nouvelle de la paix conclue entre les Russes et les Turcs, aux conditions prescrites par les premiers.<sup>2)</sup> Cela me défend de continuer. L'évènement est si important que je ne puis me lasser d'en remercier la Providence, et d'en prévoir les suites les plus heureuses pour le Dannemarc. Je ne saurois cacher à V. E. que la conduite du roi de Suède est devenue depuis quelque tems assés suspecte. Je n'en ai pas été allarmé, à beaucoup près, comme la cour et une partie de mes collègues l'a été, mais j'y ai vu clairement que son projet étoit de nous inquiéter continuellement, de nous lasser, de nous épuiser, ou de nous habituer à des démarches singulières pour obtenir de nous cette indifférence qui lui permettoit de nous surprendre. Tout cela tombe avec la paix. Ce sera à lui à nous ménager, et j'ose dire qu'il dépendroit de nous d'engager la Russie à demander à main armée la restitution du gouvernement tel qu'il étoit avant le 21 d'aoust 1772. Je ne crois pas que nous pourrons nous permettre d'y consentir, mais c'est une matière à laquelle je n'ose pas encore toucher. C'est celle de toutes que je regarde comme la plus délicate et la plus importante pour le Dannemarc. ...

1837.

[København,] 16. August 1774.

J'ai des remerciements à faire à V. E. de ses lettres du 6 et du 11. Je le fais avec la reconnaissance la plus tendre et la plus entière. Elle a bien raison de dire que l'on écrase partout la liberté civile en paroissant défendre la personelle. C'est de ces illusions funestes que le monde doit à cette philosophie malsaine qui gâte l'esprit et qui corrompt les coeurs. A mesure que les peuples visent

à la licence, les souverains sont obligés à devenir despotes. Les loix cessent d'estre la règle de leurs actions, et c'est lorsque le respect pour ceux-ci [c: celles-ci] se perd que commence le malheur des états, que les foibles perdent leur bouclier, et les forts leur frein légitime. Je crains que nos enfants ou du moins nos petits-fils le verront; que tous les gouvernements deviendront militaires, et que les plus sages seront obligés de convenir qu'il n'y a plus d'autre moyen pour soutenir l'ordre et la tranquillité publique. Je ne pense pas volontiers à ces tristes perspectives; ma seule consolation est qu'elles n'arriveront ni en Dannemarc, ni dans cette partie de l'Allemagne qui m'intéresse, pendant que je vivrai, et je ne voudrois pas m'inquiéter des choses dont je n'ai pas besoin de répondre.

Ce n'est point à la France que j'attribue les inquiétudes que le roi de Suède se plaît à donner à ses voisins. Elle est trop sage pour cela; elle n'a eu aussi point de part au projet assés ridicule, et à la manière plus ridicule encore, de se dédire du voyage de Russie; mais c'est le caractère léger et rempli d'un amour propre sans bornes d'un jeune prince sans expérience, qu'il faut accuser de ces inconséquences que nous voyons dans sa conduite. Bien des choses lui ont réussi. Il croit que leur succès est dû à ses talents supérieurs; il se croit capable de tout, et que rien ne peut lui résister. Il déteste le Dannemarc, il le méprise peutêtre; il regarde comme un amusement, comme un spectacle, de le braver, et si nous avions ici un jeune roi également vif et bouillant, une guerre seroit absolument inévitable. Il n'y en aura point à l'heure qu'il est, et s'il plaît à Dieu, nous nous tirerons de cet embarras presque sans dépense, et, j'ose le croire, avec seureté et avec honneur. M. d. Eichstedt m'a été d'un grand secours dans cette occasion; c'est un homme sensé, très froid, et d'une grande fermeté; il n'est point instruit, n'a aussi peutêtre pas du génie, mais il ne s'agissoit que de voir clair, d'estre calme, et de donner du tems.

Les nouvelles de Paris continuent d'estre fort intéressantes. M. de Maurepas y jouit du plus grand crédit; peu s'en faut qu'il ne soit premierministre. Messrs. de la Vrillière et Turgot, secrétaires d'état de ces départemens qui ont été autrefois confiés à M. de Maurepas, sont obligés de travailler avec lui avant que de porter les expéditions au roi. Personne n'est contre lui que Mesd<sup>es</sup> Louise et Adelaïde, la première attachée au chancelier, l'autre au duc d'Aiguillon. M. de Vergennes lui est attaché; M. de Mui est son

ami, quoiqu'il panche pour le nouveau parlement, comme tous les militaires, qui ont toujours regardé l'ancien comme l'éceuil de l'autorité royale. M. Turgot est sa créature, M. de la Vrillière est un zéro; M. Bertin un courtisan, prêt à suivre la faveur partout où il la trouve, et le contrôleur général toujours sur le point d'estre renvoyé. Ce tableau annonce peu de tranquillité, beaucoup de besogne pour le jeune roi, et je me trompe fort, ou au bout d'un certain tems, le retour de l'ancien parlement. Le roi même n'a encore qu'un nerf emprunté, et rien n'annonce encore chés lui un génie à lui, et des talents distingués personnels.<sup>1)</sup>

J'écris aujourd'hui à Niemann pour lui demander s'il a envie d'estre holsteinische Delegation in der Kammervisitationsgericht à Wetzlar, besogne qui commence au 1<sup>r</sup> nov. et qui doit durer une année.<sup>2)</sup> Outre l'envie de faire usage des talents d'un homme que j'estime sincèrement, je souhaiterois fort que nous puissions en avoir dans le pays qui ait des connoissances éclairées sur ces matières, qui nous manquent totalement, et l'occasion d'en acquérir seroit bien heureuse et bien honorable pour Niemann.

Carstens est parti aujourd'hui pour retourner à Schlesvig.<sup>3)</sup> Je ne me suis pas entretenu aussi souvent avec lui que je l'aurois désiré, mais cependant assés pour avoir été fort aise d'en avoir eu l'occasion. Je crois qu'il désirera fort d'en rendre compte à V. E., et je l'ai fort prié d'en chercher les occasions. C'est seurement un homme d'un grand mérite, et je l'ai traité avec la confiance due à des hommes de cette trempe.

L'excuse de Saldern me paroît fort singulière. Je n'ose en porter un jugement. Il faut attendre comment elle se développera. J'ose la supplier, en attendant, de me procurer la liste des papiers qu'il a enlevés, et que V. E. a dû lui redemander.

Huth repartira dans 8 jours pour la Norvège. Son retour n'a pas été pressé, mais convient entièrement au terme fixé pour cet effet dans le printemps passé. Il ne seroit pas naturel de laisser tout un royaume sans général au moment où le voisin assemble une partie de ses troupes.

1838.

[Kobenhavn,] 20. August 1774.

... Je suis charmé que V. E. pense comme moi au sujet des mesures à prendre pour réprimer les attentats de notre voisin. Tous mes souhaits et tous mes projets doivent se borner actuelle-

ment à empêcher la Russie d'éclater et à faire naître et à préparer assés de mouvement pour la diète prochaine qui ne sera que dans quatre années, pour faire revivre la question de la forme du gouvernement, et de borner alors le roi à un pouvoir raisonnable, de le mettre à l'abri des avanies du sénat, mais de le mettre dans la nécessité de ne pouvoir se passer des diètes et du suffrage de son peuple.<sup>1)</sup> C'est annoncer fort brièvement à V. E. une idée générale qui exige bien des développements; mais je n'ai que le tems de dire ce mot, et je sais qu'il suffit à V. E. Elle est la seule personne au monde à qui je m'en suis ouvert.

Je suis charmé que V. E. est contente du jeune Reventlou.<sup>2)</sup> C'est un homme de mérite qui se forme journellement et qui sera bientôt meur. Mad<sup>e</sup> de Gram préfère le cadet, mais je ne suis pas de ce sentiment. . . .

Warnstedt s'est présenté au roi.<sup>3)</sup> On l'a d'abord permis, mais après seconde réflexion on s'en est fâché avec raison, et je crois qu'on le priera de retourner à Schlesvig.

1839.

[København,] 27. August 1774.

Je ne répondrai à l'article si obligeant et si amical de sa lettre du 23 qui regarde la destinée future des fils de V. E. qu'en assurant de nouveau que je n'attends que ses directions et sa décision, que je ne puis agir que lorsqu'elle le voudra elle-même, mais que je le ferai avec tout le zèle de l'ami le plus tendre et le plus dévoué.

J'ai fort regretté de n'avoir pas pu voir Carstens plus souvent. Son frère, celui de la chancellerie, n'est pas encore rétabli, et il le sera d'autant plus tard, que son médecin, notre bon Berger, est très indisposé.<sup>1)</sup> Il a une fièvre d'une mauvaise espèce; et quoi qu'on nous rassure sur le danger, ses confrères conviennent que cela pourra traîner. Il garde la chambre et souvent le lit depuis 10 ou 12 jours.

Les excuses de Niemann ne me paroissent pas meilleures qu'à V. E.<sup>2)</sup> Il estoit le seul que j'ai pu croire capable d'une commission où il s'agit d'un homme très instruit, qui peut jouer un rôle dans la classe où il représente la voix de Holstein, qui a la fermeté nécessaire pour résister aux volontés impérieuses de la maison d'Autriche, et assés d'adresse pour ne pas nous commettre avec elle. J'ai été réduit, selon ma conviction, de proposer un des sub-



délégués des princes protestants, qui, ayant été placés dans la première classe, sortent actuellement de fonction, et dont la réputation faite assure sur la conduite future. Le choix est tombé sur le subdélégué de Bade Durlach.<sup>3)</sup> On en dit un bien infini, et mon but ayant manqué, d'employer quelqu'un qui fût déjà aux gages du roi, de faire par là une épargne, et de nous procurer par là un homme versé dans les loix de l'empire, qui nous manque totalement, et à qui je suis obligé de suppléer moi-même assés mal et assés imparfaitement, je ne suis pas fâché de ne plus estre dans l'inquiétude que le choix ne réussiroit pas, et que les princes qui se regardent comme les chefs des protestants, n'en seroient pas contents. Messrs. de Hannovre et de Berlin ont instamment prié le roi de faire tomber son choix sur celui que j'ai cru devoir proposer. Il y a longtems qu'il n'y a pas eu une affaire aussi débattue et aussi disputée que celle de la visitation du tribunal de Wetzlar. La conduite de la maison d'Autriche y a été fort douteuse et fort violente; elle a cependant cédé à la fin, et je crois que la faute en tombe plus sur Mr<sup>s</sup> de Borrié, et sur un certain Leycem, référendaire à Vienne, tous les deux des hommes aussi durs que hautains, que sur l'empereur, qui soutient jusques à présent une certaine réputation d'équité et de justice personnelle.

Banner continue d'avoir beaucoup de faveur. Elle n'a cependant encore abouti à rien, et c'est peutêtre la plus grande preuve possible de la consistance que les choses ont prises. Peutêtre que cela finira par quelque avantage personnel, très mal employé, mais pas comparable au danger d'une influence dans les affaires, qui auroit été de la plus grande conséquence.

Le roi de Suède commence de sentir son tort d'avoir fait des démarches capables de nous allarmer. Il tâche de le réparer; on se tire toujours mal d'une faute commise; cela lui arrivera aussi; cela nous vaudra cependant force compl. et force protestations, et à moi en particulier beaucoup de serments de la part de Mr. de Sprengporten. Les Suédois cachent très mal leur douleur de savoir la paix conclue.

1840.

[København,] 30. August 1774.

Je ne puis que supposer avec V. E. que la Russie sera toujours sujette à des révolutions et à des troubles perpétuels. Je conviens également que la volupté de l'impératrice, la légèreté de son fils,

et le caractère perfide d'une partie de la nation ne peut que faire craindre que ce règne ne finira point avec cette tranquillité qui est la récompense d'un règne si non vertueux, du moins sans taches extraordinaires. Mais en supposant ces malheurs, dont la perspective doit entrer dans le calcul politique du Dannemarc, je ne crains pourtant pas que la Suède en retirera de grands avantages. Il n'y a jamais eu de souverain aussi porté à vouloir du bien aux rois assis sur le trône de Suède, que l'impératrice l'a été. Ce n'est pas celui qui règne, c'est la Russie entière que je dois regarder comme la rivale et l'ennemi constante de la Suède, et tant que nous vivrons, il n'y aura pas de révolution assés entière dans l'univers, pour changer des rapports aussi fondés sur la nature des choses. Je crois pouvoir supposer avec la même vraisemblance que l'Angleterre sera toujours pour l'équilibre du Nord tel qu'il est actuellement, et j'ose encore assurer V. E. que le règne du roi d'à présent n'est point du tout calculé pour augmenter la consistance essentielle et réelle du royaume. Il est beaucoup moins œconome que nous; le déficit total de l'année passée, dans lequel celui des années précédentes est compris, se monte à 82 tonnes d'or (presque à 3 millions de nos écus) sans compter les dettes dues à l'étranger, qui montent à une somme égale, et les sommes immenses dues à la banque; le commerce de fer diminue, les mines de cuivre sont presque épuisées; le premier n'est soutenu que par l'excès d'un cours de change si onéreux à la Suède, et qu'on n'ose pas rétablir sérieusement, pour ne pas ruiner le seul débit important qui leur reste. Joignés à cela la dépendance politique de la France, qui est le seul allié, et le seul ami qui leur reste, et qu'ils ne conservent qu'en sacrifiant la considération dont un état ne jouit jamais s'il n'est pas libre et indépendant, et leur situation entre deux voisins allarmés et en partie irrités, et V. E. trouvera que la position de la Suède, loin d'estre plus heureuse que la nôtre, est à bien des égards moins bonne et moins seure. Je suis convaincu que, si Dieu bénit nos arrangements, et que nous aurons seulement gagné le tems d'avoir une milice nationale arrangée et exercée, celle des deux puissances qui attaquera l'autre, aura infailliblement le dessous, en excluant même les alliés de toute intervention, et oubliant qu'il y a d'autres états au monde que le Dannemarc et la Suède. Je pourrois renforcer mes arguments par l'état déplorable où se trouve encore la marine en Suède, par le germe des factions mécontentes que subsiste toujours, et qui paroît plutôt aug-

menter que diminuer, par la petitesse du génie du souverain, qui méconnoît entièrement le beau et l'utile, pour courir après l'illusion et après le brillant, l'avilissement des premières classes de l'état absolument abâtardies. Mais comme ces circonstances sont accessoires, je n'en fais mention que pour rendre le tableau du moment présent plus vrai et plus exact. La situation politique du Dannem. est certainement assés heureuse. Nous n'avons que nos propres fautes à craindre, et Dieu veuille que nous n'en fassions point qui influent sur l'état en général. Toutes les autres s'oublient et se pardonnent, et j'espère que la honté divine nous garantira des autres.<sup>1)</sup>

Je commence déjà de sentir les bons effets de l'entretien amical que j'ai eu avec M. de Vergennes.<sup>2)</sup> Non seulement la France commence de nous rechercher, mais j'ai reçu l'assurance positive de ce ministre, que son maître employeroit tous les moyens possibles pour empêcher notre voisin de faire de ces démarches imprudentes, nulles dans leur effet, et qui ne servent qu'à inquiéter, sans avoir même ce but en vue. Cela m'a fait grand plaisir, et c'est tout ce que je lui avois demandé le plus instamment, en lui prouvant que toutes nos mesures avoient été constamment réglées sur celles des Suédois, sans jamais les prévenir. Il me reste encore ce mot à dire à V. E., que je ne crois pas qu'il sera possible d'anticiper le terme de la diète en Suède. Ce seroit déjà avoir obtenu le point principal, qui tient essentiellement à la constitution présente. C'est le roi qui les convoque; et son plus grand privilège, acquis par la révolution, et qu'il est le plus engagé à soutenir, est celui de pouvoir se passer si longtems de ce frein dangereux à son autorité. Je ne crois aussi pas que les années contribueront beaucoup à affermir la constitution actuelle. Il y a encore un peu de cet enthousiasme qui a rendu le 19 aoust<sup>3)</sup> possible, mais il s'affoiblit journellement, et je doute qu'il y en existe encore au bout de quelques années.

C'est aujourd'hui que les troupes entrent dans le camp de Scanie. Je suis fort impatient d'entendre le rapport des officiers que nous avons choisi pour y assister.

1841.

[København.] 3. September 1774.

Ce que V. E. me fait l'honneur de me dire dans sa lettre du 30 aoust au sujet des intrigues qui pourroient menacer le repos de

la cour ou plutôt du ministère, est si amical que je ne puis lui en faire que mes remerciements les plus tendres. Je conviens au reste en partie de la qualité qu'elle m'attribue; je suis trop peu défiant et trop peu soubçonneux pour voir aussi vite que plusieurs autres les desseins des serpens qui vont ramper et empoisonner la cour, mais avec la meilleure volonté, je ne saurois les ignorer. Je suis environné de personnes très attentives et très aisées à alarmer; je passe ma vie à les rassurer et à combattre leurs craintes, et je me trompe beaucoup moins souvent en ne voyant rien, qu'eux en voyant tout, et je suis beaucoup plus heureux et plus tranquille.

Lehmann a été appelé pour aller au camp de Scanie, et pour en faire un rapport circonstancié.<sup>1)</sup> C'est moi-même qui l'a propose; il n'a été que peu d'heures ici avant que de passer le Sund, et il n'y sera guères plus longtems après son retour.

Banner commence de s'appercevoir que ses projets, du moins ceux qui méritent ce nom, ne sauroient avoir lieu. Je ne crois pas me tromper, en disant que le ministère n'a pas encore eu une consistance aussi essentielle, depuis le 17 janvier 1772, que celle qu'il a actuellement. Guldb. a beaucoup moins d'influence dans les affaires, et je crois prévoir qu'il lui sera impossible de regagner le dessus; il est même probable qu'il n'en a plus le projet; il y a plus de six mois qu'il ne l'a pas tenté dans les départemts qui me sont confiés, pas même dans des bagatelles.

Le mariage du prince vient d'estre fixé au milieu d'octbr.<sup>2)</sup> C'est encore un grand mystère, et je vous supplie de ne pas me citer.

Schack et sa femme iront à Schwerin, et comptent de passer un couple de jours chés V. E. Que je leur enverrai ce bonheur. Personne ne sauroit le sentir aussi vivement que moi. . . .

1842.

[København,] 6. September 1774.

V. E. se conviendra [o: souviendra] que j'ai toujours été de l'avis que l'ancien parlement, ce gardien des libertés et de la vertu française, n'entreroit dans ses droits, que les rois ne sauroient résister à la longue aux vœux de la nation réunie, ni les ministres à l'appas de la gloire véritable qui y seroit attachée, et l'évènement justifie cette opinion. Les gazettes l'auront déjà dit à V. E. Cela m'a fait un plaisir très sensible; j'aime et je respecte un corps illustre, le seul qui n'est pas corrompu en France, et le seul qui soutient encore les mœurs et la religion.<sup>1)</sup>

C'est l'ouvrage de M. de Maurepas. Tous les nouveaux ministres sont ses parents ou ses amis intimes. La reine a concouru à ce dessein, entraînée presque malgré elle; elle auroit désiré cependant le retour des créatures de M. de Choiseuil, de M. de Molé, de l'archevêque de Toulouse etc., mais elle n'a pu l'emporter; et tant qu'un homme aussi habile que M. de Maurepas tiendra les rênes, je ne puis qu'espérer que tout ira très bien. La légèreté et l'inconséquence françoise percent cependant par tout, et V. E. admire avec moi qu'on a placé M. de Sartine à la tête de la marine, dont il n'entend pas l'A. B. C., et qu'on ne lui donne pas plutôt le département de Mr. de la Vrillière que tout le monde déteste et méprise, et qui n'est soutenu que par une médiocrité qui se prête et qui se plie à toutes les formes.

J'ai mille grâces très-h. à lui rendre de sa lettre du 2 et de la bonté avec laquelle elle a reçu mes éclaircissements et raisonnements politiques. Je puis lui expliquer en peu de mots la manière de penser du roi vis à vis des personnages principaux qui l'entourent.<sup>2)</sup> Il n'aime personne entièrement; il déteste Fersen, hait et se moque de Hopken, aime Charles Scheffer et le suit souvent, n'aime pas Ulrich Scheffer mais l'écoute beaucoup, cède fréquemment à Lieven, et change tous les mois de favori, de conseillers et de faiseurs de projets. Il tient d'ailleurs tout le monde en suspens; en les flattant et les maltraitant tour à tour, le royaume entier est dans l'incertitude, et cette méthode qui, dans tout autre pays, seroit détestable, me paroît bonne en Suède, et le grand ressort par lequel le roi se conserve une influence que tant de choses devoient lui disputer.

Louis Plessen est honnête, comme il l'a paru à V. E., mais indolent, paresseux, joueur, et l'homme le moins exact et le moins attentif qui existe. Tous les départements sont mécontents de lui, et toutes les remontrances les plus amicales infructueuses. J'ai vu hier pour la première fois son frère Fritz; il paroît très peu de choses.<sup>3)</sup>

La cour est fort occupée de l'arrangement de celle de la princesse future, wie eine Maus im Wochenbette.

Je crois que Charles Raben sera nommé maréchal.<sup>4)</sup> Si V. E. l'ignore encore, je vous supplie de ne pas me citer.

1843.

[København,] 10. September 1774.

Comme on ne nous veut pas du bien à Hambourg, on y a sans doute outré la description désavantageuse qu'on a fait à V. E. de la princesse de Mecklenb.<sup>1)</sup> Elle est dans l'âge le moins favorable de tous, étant dans l'époque précise où la jeunesse se forme. Ceux qui la connoissent le mieux assure[nt] qu'elle a de l'esprit et de la vivacité. Sa mère est une femme d'un grand mérite; son père est un idiot, et c'est par rapport à lui que j'aurois toujours déconseillé ce mariage, si j'avois été dans le cas d'estre consulté à ce sujet. Mais la résolution en étoit prise longtems avant que j'ai eu le départ. des affaires étrangères, et peutêtre avant mon retour dans ce pays-ci. Quand je l'ai appris, la chose étoit absolument résolue, et la princesse étant alors un enfant dont il n'estoit juste ni de dire du bien, ni de croire le mal, je me suis tu, en ne faisant rien ni pour m'opposer à cet engagement ni pour l'empêcher. C'est le pr. Frédéric lui-même qui a fait le choix, et il n'est pas de ces personnes qui quittent aisément une idée. J'ai vivement combattu celle de précipiter le mariage; on a reçu mon opposition avec une amitié qui m'a désarmé, mais en ne détruisant aucun des arguments dont je me suis servi, on a fait ce qu'on a voulu, et selon le cours ordinaire des choses, j'ai cédé en voyant ma contradiction absolument inutile. Il n'est pas impossible qu'il y a des personnes qui, en sachant que je suis Mecklenbourgeois, croient que j'ai contribué à un mariage avec une princesse née dans ma patrie. Ils se trompent absolument; c'estoit une raison de plus pour moi de ne jamais la proposer, et j'avoue à V. E. dans la plus grande confiance, que j'aurois préféré la princesse fille du pr. George de Darmstadt,<sup>2)</sup> que le prince héréditaire d'Eutin ira rechercher, mais c'est ce que je n'ai dit, ni ne dirai ici à personne.

Si V. E. parle à M. de Saldern, je la supplie de le sonder s'il croit estre encore commissaire principal du gr. duc, tant qu'il n'a pas reçu son congé. Cela pourroit nous mettre dans l'embarras; nous ne pourrions plus le reconnoître pour tel, avant que de savoir les intentions de la cour de Pétersb., et il se pourroit bien que cela donnât lieu à une explication aussi désagréable à M. de Panin qu'à Saldern lui-même.

1844.

[København,] 13. September 1774.

Il n'y a rien que je désire aussi vivement que de pouvoir conserver et multiplier les liens qui attachent V. E. à l'état, et qui la mettent plus ou moins à même de lui rendre des services, avec ce zèle et cette intelligence supérieure que je respecte et que j'admire avec tant de sentiment et de vérité.

Je supplie V. E. de me dire, si elle le recevra avec plaisir, si le roi la nommoit curateur de l'université de Kiel, et Oberdirector de la Waysencasse und Erziehungsanstalt?!) Je ne ferai de proposition à cet égard que lorsque je saurai sa décision et ses souhaits. Elle n'auroit sous elle comme curateur que Cramer, et comme premier directeur, celui ou ceux qu'elle choisiroit elle-même; je me flatte que cet arrangt ne lui seroit pas désagréable; j'en serois enchanté, et l'état y gagneroit à tous égards.

1845.

[København,] 17. September 1774.

Je crois comme V. E., et je l'ai toujours cru, que Saldern n'est plus commissaire principal. Je suis cependant également persuadé que s'il se croyait mieux soutenu à Pétersb., il ne renonceroit pas à un rôle qui ne peut que le flatter encore, et il regarderoit cette exception, qu'on n'a pas accepté sa démission, qu'on ne lui a pas même répondu sur la lettre, ou qu'on ne lui a pas envoyé la décharge qu'il a demandé, comme suffisante pour reprendre des fonctions qui lui avoient été confiées, et qu'on n'a pas révoquées, du moins pas vis à vis de lui. J'avoue que j'ai craint cette tournure qui nous auroit embarrassé, mais je suis entièrement de l'avis de V. E. qu'il faut le voir venir et regarder Prangen comme l'homme à qui nous avons actuellement à faire.

Mestmacher évitera la rencontre de S. avec tout le soin possible. Je crois qu'il est arrivé à Pétersb. dans le dessein de le défendre, autant que cela lui seroit possible; mais il a d'abord changé de langage; les premiers éclaircissements ont suffi pour le rendre aussi animé contre lui que les autres, et il lui importe trop de conserver les bonnes grâces de M. de Panin, pour ne pas adopter dans sa conduite les principes les plus propres à y réussir. . . .

1846.

[København.] 24. September 1774.

Mr. de Schack partira demain.<sup>1)</sup> Il désire passer du moins vingt quatre heures avec V. E. Je lui ai expliqué la raison pourquoi sa lettre ne vous est pas parvenue assés à tems pour que V. E. ait pu lui répondre. Il s'arrêtera à Raunholt, à Flensbourg, et à Louisenlund, et je suppose que ce ne sera guères qu'au dernier de ce mois, ou au premier d'oct<sup>br</sup>, qu'il jouira de ce bonheur que je lui envie avec une vivacité qui tient de l'impatience. Je crois que V. E. sera contente de M. de Sch., et je désire fort qu'elle le soit. Dans le fonds il vous aime et vous respecte beaucoup; ce seroit un homme bien aimable, s'il n'avoit pas ces inégalités et ces bizarreries, dont il n'est pas possible de rendre raison, qui le rendent malheureux lui-même, et qui éloignent de lui la plus grande partie de ses amis. Dans le conseil, c'est un homme très nécessaire et très utile; il est bien rare que nous n'y soyons pas du même avis; et j'ose croire notre union fort nécessaire pour le bien des affaires, et pour prévenir un désordre ou une longueur qui seroient également nuisibles.

Schimmelmann ne vient ici qu'à son corps défendant. Cela l'aura rendu pensiv et de mauvaise humeur, et je suppose que cela suffira pour expliquer l'espèce de réserve que V. E. lui a remarqué.<sup>2)</sup> . . .

Ce n'est pas une époque brillante pour les rois de l'Europe. Celui du Portugal est tombé dans une mélancolie profonde; on craint que la tête lui tournera.<sup>3)</sup> Un particulier, éloigné des troubles et des grandeurs de ce monde, est en vérité bien heureux.

1847.

[København.] 1. Oktober 1774.

Quoique je sois très affligé de la manière décidée dont V. E. me parle de sa résolution de se vouer uniquement aux occupations d'une vie privée, et que je sois également persuadé qu'il seroit possible de lui donner sur les procédés de la cour des explications capables de les adoucir, je ne puis cependant que rendre une justice entière à sa manière de penser, toujours également noble et raisonnable, et y applaudir avec une conviction entière et parfaite.<sup>1)</sup> Mais me sera-t-il permis de revenir à la charge? J'en attends la permission de l'amitié et de l'indulgence de V. E. et de la certitude où je suis, que ce ne sera jamais que malgré elle qu'elle



renoncera à une occasion certaine d'estre utile à l'état et à ses concitoyens. Ne seroit-ce pas une vocation bien marquée, quand il n'y a qu'elle de qui on peut attendre de certains services. Je parle surtout de la curatèle de l'université. Cela ne l'engagera à rien; elle ne sera à Kiel que lorsqu'elle le voudra; cela ne la mettra en aucune liaison avec la cour, et elle aura le succès le plus capable de toucher un cœur comme le sien, celui d'influer essentiellement sur l'éducation de la jeunesse destinée à nous remplacer, et à devenir la pépinière des membres vertueux et utiles de l'état qui nous est oher, quand même le souverain nous afflige ou nous méconnoît. Si V. E. cède à mes prières, et si j'osois l'ajouter aux vœux de tous les gens de bien qui aiment leurs enfants, il n'y auroit, selon mes idées, plus de Curatél Collegium. Tout se réuniroit dans sa personne, elle consulteroit Cramer, mais comme un ami, et non par nécessité, et toute difficulté seroit levée. Mais si elle persisteroit dans son refus, que je respecterai comme l'opinion de l'homme le plus éclairé que je connoisse, mais qui m'affligeroit d'autant plus que ma persuasion en diffère, je prierois instamment V. E. de me dire ce qu'elle veut que nous fassions. Je ne le sais en vérité point; nous sommes accablés d'hommes titrés, mais dans la disette affreuse d'hommes de bien qui sont zélés et instruits. Je sens très bien que Cramer ne devoit pas estre placé dans le Curat. Coll., mais je ne sais ni qui lui substituer, ni qui placer près de lui.

Nous allons avoir un changement à la cour, qui surprendra peutêtre V. E. si elle n'est pas encore informée, mais que l'on traite encore avec le mystère le plus parfait.<sup>2)</sup> Le c<sup>te</sup> de Scheel a fait depuis longtems l'embarras de tout le monde: il a le cordon bleu en poche, mais ne devant le mettre que lorsqu'il quitteroit sa place près du pr. Frédéric, il a paru vouloir plutôt s'en passer, que de renoncer à la cour. Cela a mis les personnes lasses de sa présence à la torture pour trouver un expédient, et comme les courtisans sont très habiles sur ces matières, il a été trouvé et agréé de toutes les parties. Jamais je ne l'aurois deviné: il sera fait grand écuyer, et on m'asseure qu'il en est fort aise. Je ne le suis en vérité pas; rien ne me peine d'avantage que de voir des hommes déplacés; les affaires et le crédit du gouvernement en souffrent, et je n'aime pas que nous ressemblions aux Turcs, où le même homme est aujourd'hui chef des jardiniers, et demain capitaine général.

La cour du pr. Frédéric est bien jeune.<sup>3)</sup> On voit bien qu'elle a été composée pour un homme qui désiroit en rester le maître. Il la gouverne aussi absolument, quoiqu'il soit d'ailleurs bien souple, et bien plus accommodant qu'il ne l'a jamais été. J'ai à m'en louer à bien des égards; il y a plus de six mois que je n'ai reçu aucun ordre du cabinet, et pas même la moindre insinuation qui ait pu troubler l'ordre des départements qui me sont confiés.

Le roi a été assés bien pendant plusieurs jours, mais ce sont de ces lueurs qui ne signifient rien; il est actuellement au même point où il a été depuis que je suis de retour de l'Allemagne, et selon toutes les apparences il n'y aura point de changement essentiel.

1848.

[København,] 7. Oktober 1774.

J'ose demander à V. E. son sentiment sur la prière de M. de Preusser.<sup>1)</sup> Le connoissant personnellement, elle sera plus en état que moi de juger ce qu'il pourra mériter. Sa demande par soi-même ne me paroît pas fondée; ayant passé au service du roi avec le rang que tient la classe dans laquelle son titre le place, il ne sauroit exiger d'autres avantages que tous ceux qui sont dans le même cas que lui, et il ne sauroit avoir d'autre rang que tous les conseillers provinciaux dans les états du roi. Il y a toujours quelques personnes qui souffrent d'un arrangement général, mais il est impossible de l'éviter, et je ne vois pas trop comment on pourra satisfaire M. de Preusser sans s'écarter de ce qu'on doit à tous les autres.

Il y a eu un nouveau changement dans le corps diplomatique qui m'a fait un plaisir sensible: le roi de Prusse a rappelé M. d'Arnim, et a nommé le même jour un comte de Redern pour le remplacer.<sup>2)</sup> Ce prince incompréhensible a fait cette démarche avec toutes les démonstrations possibles d'une amitié et d'une attention marquée. Arnim estoit un homme désagréable et dangereux, d'un caractère très suspect, ami intime et élève de Struensee le financier, menteur à un point qui alloit à l'excès, et ayant le défaut singulier de rendre les choses qu'on lui avoit dites, non pas avec quelque altération, mais tellement déguisées qu'il étoit absolument impossible de les reconnoître. Son départ est un véritable soulagement pour moi. V. E., qui connoît si bien l'intérêt que nous avons de ménager un prince redoutable qui est le fléau de l'univers, en sentira aisément les raisons.

1849.

[København,] 11. Oktober 1774.

Un jour de festes et de galla comme celui que nous avons aujourd'hui, ne me permet presque pas un seul moment dont je puis disposer, et c'est là le côté le plus rude de ma situation. Mon tems est si bien partagé, que la moindre dissipation ou distraction inévitable me recule à un point que je ne sais plus comment faire. J'aurois fort désiré pouvoir répondre avec détail à la lettre de V. E. du 5 oct. J'entrevois très bien que vous n'avez pas été content de M. de Schack; je crois aussi en sentir les raisons, mais je persiste pourtant à croire que V. E. lui rendroit une partie de son amitié, si elle le voyoit de plus près. Il a été embarrassé, et alors il ne dit jamais ce qu'il devoit dire, et quelquefois même il avance alors des choses qu'il ne pense pas exactement lui-même. Son danicisme est réellement assés modéré, et cette foiblesse en général a très sensiblement diminué, et, ce qui étonnera peutêtre V. E., c'est que le prince<sup>1)</sup> et Guldberg y ont presque renoncé. Je ne connois presque plus que Juel Wind<sup>2)</sup> et Schack (par boutades) qui en soient infectés, et dans les occasions essentielles, l'objection ne se fait et ne s'écoute plus. L'amitié entre Schack et Eickstedt n'est pas à beaucoup près aussi intime qu'elle a pu vous le paroître; elle ne tient souvent qu'à un fil. Il n'y a aucune comparaison entre le degré de confiance que le dernier me témoigne, et celle qu'il a pour l'autre. C'est Eickstedt, Juel<sup>3)</sup> et moi, qui sommes très sincèrement et très fidèlement liés, et dont rien n'a troublé encore l'union sérieuse et confiante. Juel et Schack ne s'aiment plus du tout; ils ne se l'avouent pas; leurs procédés réciproques ont souvent l'air de l'amitié, mais je ne m'y trompe pas, et je suis persuadé, qu'ils ne se rapprocheront jamais entièrement. G. Moltke<sup>4)</sup> en est en partie la cause; Juel lui est dans le fonds fort attaché; il a aussi de bonnes qualités, et je crois vous le dépeindre au naturel, en vous disant qu'il a les défauts et les vertus de son père, mais avec beaucoup plus de talents et de connoissances. . . .

1850.

[København,] 15. Oktober 1774.

Rien ne me flatte autant que de me trouver d'accord avec V. E. Je le suis entièrement au sujet de M. de Preusser.<sup>1)</sup> Je lui ai écrit aujourd'hui d'une manière qui ne doit seurement pas lui permettre la moindre espérance, et j'ai suivi à cet égard la règle que je me

suis prescrit avec une sévérité dont je ne m'écarterai jamais, de ne jamais pallier les refus, de n'en donner que lorsque je suis sûr d'avoir raison, mais de les énoncer alors avec toute la netteté et toute la précision possible. Je me souviens trop bien, combien de fois il est arrivé à mon oncle d'estre mal entendu et d'essuyer ensuite des reproches, quand la politesse et la douceur qui avoient dicté ses réponses, ne méritoient que de la reconnoissance.

Il y a eu de vives disputes entre Eickstedt et Guldberg, dans lesquelles j'ai été mêlé à mon insçu et sans que j'y aye voulu prendre la moindre part.) V. E. n'ignore point qu'à l'accassion du 16 de novembre de l'année passée, M. de Schack reçut le cordon bleu, et moi le titre de conseiller privé des conférences, sous condition de n'en faire usage qu'aux nopces du prince. Je le reçus avec respect, sentant très bien que mon lot ne pouvoit guères me flatter pendant que les ministres du conseil avoient déjà un rang sinon supérieur, du moins égal, mais observant un silence parfait comme je ferai toujours quand il s'agit de moi-même, et étant né avec une insensibilité singulière pour les titres et distinctions de cette nature. M. d'Eickstedt ne pensa pas de même; il dit déjà alors, ce que je n'ai cependant appris que depuis peu de jours, qu'il ne pouvoit comprendre qu'on fit passer à M. de Schack toute une classe dans une occasion où il n'avoit rien fait, pendant qu'on dégradoit celui qui avoit été chargé seul du travail, et qu'on blessoit Römeling et lui. Tant que le moment où cela devoit se réaliser étoit éloigné, cela est resté aux propos; mais à présent la dispute s'est ranimée avec une vivacité qui a pensé finir par la retraite d'Eickstedt, et qui auroit aussi fini par là, si c'estoit un homme dont on pouvoit se passer, et si la place qu'il occupe n'estoit pas la seule dans le royaume pour laquelle la cour a, et doit avoir, une attention tout à fait supérieure.

Je laisse à juger à V. E. si une occasion pareille est faite pour prouver l'amitié d'Eickstedt pour Schack. Du moins elle n'a pas paru, et elle n'est surement pas assés vive pour lui faire supporter avec patience de le voir passer devant lui. J'ai absolument refusé de m'en mêler, quoique les officieux, qui presque tous n'aiment pas Schack, n'ayent rien négligé pour cet effet. On me dit dans ce moment que la cour, pour tout concilier, vouloit donner à tous les membres actuels du conseil d'état le rang des cordons bleus. Cela ne plaira qu'à moitié à Eickstedt et excitera bien des jalousies, quoique la chose dans le fonds pourroit estre

justifié; il est très possible aussi que cela se change encore, surtout si le vent continue à retarder l'arrivée de la princesse.

Je n'en parle à V. E. que comme à mon ami le plus cher et le plus intime; je suis sûr qu'elle n'en parlera à personne, et je puis lui protester que pour ce qui me regarde moi-même, je ne sens que ce que les autres me font sentir, lorsqu'ils m'en parlent; je perds l'instant d'après l'objet de vue.

M. de Arnim se conduit comme un fou. C'est un vrai bonheur d'en estre quitte. M. de Larrey dit un bien singulier de son successeur, qui est en même tems le fils unique d'un des particuliers les plus riches des états du roi de Prusse.<sup>3)</sup>

Notre envoyé à Naples demande son rappel, ne pouvant absolument pas y subsister avec les trois mille écus attachés à ce poste.<sup>4)</sup> C'est le seul emploi que le roi a à donner où il suffit d'estre riche pour y estre propre. Nous n'avons absolument rien à y négocier. V. E. sauroit-elle m'indiquer quelqu'un qui pût ajouter 6 ou 8000 écus du sien? Je voudrois que Blome l'aîné voulût y aller; son ineptie s'accorderoit très bien avec le génie napolitain, et j'aurois beaucoup que ce fût un homme d'un certain rang, le prince Raffadale estant un des premiers seigneurs du pays, et un des plus décorés.

Schimmelmann vient d'arriver, mais je ne l'ai pas vu encore.

1851.

[København,] 18. Oktober 1774.

L'idée d'un committé permanent pour la noblesse me paroît très bonne, pourvu que les membres soyent bien choisis.<sup>1)</sup> Cela existe depuis très longtems à Mecklenbourg et dans le pays de Lauenbourg. L'inconvénient le plus fréquent est que l'homme le plus actif ou le plus habile du committé s'empare de toute l'autorité, que cela réveille peu à peu la jalousie de ses compatriotes, qu'il s'élève une brigade opposée, que cela fait naître des factions, et que peu à peu la noblesse se trouve divisée, et qu'il s'établit des haines de famille qui se perpétuent de père en fils et de génération en génération. C'est actuellement le cas en Mecklenb. entre Mess. de Bassewitz et de Barner.<sup>2)</sup> Je supplie V. E. de me dire comment cette affaire s'arrangera en Holstein. Je désirerois fort que la noblesse mît sa confiance dans ceux de ses membres qui ressemblent à V. E. et au c<sup>te</sup> de Brockdorff, et qu'elle connût et se défiât des autres,

mais j'avoue que je me défie fort du grand nombre et de la pluralité.

Comme Niemann ne reste point à Kiel et qu'il est impossible de penser à Prangen, je prévois qu'un Curatel-Collegium ne pourra plus exister, et que la chancellerie d'ici sera obligée d'en prendre les fonctions sur elle, d'établir sa correspondance de confiance avec Cramer, et le général avec le consistoire académique.<sup>3)</sup> Je sens tous les inconvénients de cette méthode, mais elle me paroît la meilleure de celles qui nous restent, et on n'est jamais plus à l'abri de l'erreur que lorsqu'il n'y a presque pas de choix.

Niemann est inquiet; je crains par caractère; et dans ce cas il n'y a pas moyen de lui devenir utile.<sup>3)</sup> Je puis protester à V. E., en ami et en ministre, que Steinmann<sup>4)</sup> n'a pas eu la moindre influence sur tout ce qui s'est passé à son égard, qu'il en a même ignoré la plus grande partie, et qu'il n'a jamais dit un mot, ni à moi en particulier, ni dans le départ<sup>t</sup>, qui ait pu trahir une haine ou une jalousie contre Niemann. J'ose croire qu'il me connoît assés pour savoir qu'il seroit perdu, s'il faisoit remarquer des dispositions pareilles, et il a trop d'esprit pour se méprendre à ce point. Je ne puis ni ne voudrois répondre des sentiments de son coeur, mais ils peuvent estre indifférens lorsqu'ils n'influent point sur ce qui se fait.

Je suis presque seur que Niemann est lui-même la cause du retard qui le peine. Il m'a écrit qu'il souhaitoit d'estre dispensé du directoire général; je l'ai aussi dit à Juel, mais cela ne suffisoit pas. Il s'entend de soi-même qu'il s'adresse pour cet effet directement à la chambre du ressort duquel ce département se trouve, et c'est, je crois, à quoi il a manqué.

Le Curatel Collegium et la direction de la caisse des veuves sont des accessoires dans le cas où il se trouve, et au moment que la chambre le quitte, il sera également dispensé de ces places; ce n'est que pour le conserver aussi longtems que possible que je ne fais pas expédier les ordres nécessaires pour cet effet. Je désire d'ailleurs vivement de le voir dans quelque place qui le mettra de nouveau à même d'estre utile, mais il n'en vague point, et sans l'occasion, la meilleure volonté reste stérile.

La princesse n'est pas arrivée encore.<sup>5)</sup> Le vent est très foible, quoique favorable, et je suppose que c'est cela qui retarde la navigation.

J'ai oublié de dire à V. E. que le prince de Hesse me paroît très peu propre à devenir le curateur de l'université de Kiel. Wegener le seroit alors en effet; ils auroient mille idées impossibles ou mal digérées, mille partialités, et beaucoup trop de facilités à troubler la marche circonspecte mais soutenue et uniforme qui, je crois, est la seule qui convient dans le moment présent.

1852.

[København,] 22. October 1774.

La dispute sur le rang du conseil s'est terminé de la manière comme j'en avois prévenu V. E.<sup>1)</sup> Tous les membres auront dans la suite le rang des cordons bleus; j'en participe, et quoique cela ne laissera pas que d'augmenter le nombre des envieux et des mécontents, j'espère cependant que l'effet en sera moins sensible, puisqu'il porte sur plusieurs personnes, et qu'il est impossible de me reprocher d'avoir demandé ou même souhaité quoique ce soit.

Le nombre des avancements est incroyable. Je n'en parle plus, puisqu'il m'est impossible d'y penser sans peine, et que je n'y ai pas eu la plus petite part.

Notre Carstens a eu le cordon blanc.<sup>2)</sup> J'en ai été fort aise, puis qu'il n'y a pas eu d'autre raison que son mérite, et qu'en suivant ce principe, le danger de confondre les classes, d'ailleurs très essentiel, ne seroit pas fort redoutable.

Bardenfleth a eu la clef de chambellan, et c'est la seule grâce que j'ai demandé moi-même.<sup>3)</sup>

La princesse a fait hier son entrée. Je voudrois en parler à V. E., mais le tems ne me le permet absolument pas; j'en suis en général content, et je me trompe fort, ou elle jouera bientôt un rôle.

Le prince en est effectivement enchanté.

1853.

[København,] 25. Oktober 1774.

Le choix des personnes nommées pour fixer les principes, sur lesquels le committé permanent sera établi, me fait très bien augurer de cette mesure, qui peut devenir fort avantageuse.<sup>1)</sup> Il est très bon aussi que les membres soyent changés au bout de quelques années. Le terme de deux ans me paroît cependant bien court; plusieurs inconvénients qui pourroient en résulter se pré-

sentent à mon esprit, et je ne sais si V. E. ne préférera pas de le prolonger. Je vous supplie aussi de me dire, si le prélat est censé diriger ce committé, ou quelle est l'influence qu'on lui accordera.

Si Juel écrit aujourd'hui à V. E., il lui parlera de sa douleur, de la maladie de Carstens, dont la perte est effectivement irréparable pour un département dont les membres allemands sont très foibles et très peu instruits.<sup>2)</sup> C'est une attaque d'appoplexie dont notre Berger augure très mal et qui, selon les apparences, le mettra du moins hors d'état de travailler. Juel paroît souhaiter qu'il ne fût pas remplacé, mais je ne puis absolument pas estre de cet avis. Juel lui-même et Berner n'entendent rien aux affaires allemandes; il ne me paroît pas possible qu'elles soyent abandonnées à des employés très subalternes à tous égards. J'y ajoute la réflexion, que Juel est souvent absent, et que tout rouleroit alors sur un vieillard très affoibli qui n'a ni les talents ni l'autorité nécessaire pour faire aller une machine très composée sans qu'elle se déränge, ou sans qu'il y ait des abus que l'attention la plus soigneuse n'écarte ou ne prévient qu'avec peine. Si Juel en parle à V. E., et qu'elle est du même avis, j'ose la supplier d'y insister.

Les sollicitudes de V. E. au sujet de la stérilité de la grande duchesse ne sont que trop fondées; on ne sait point en rendre raison; la maison de Holstein paroît peu fertile, et qui sait ce que la Providence en a ordonné.<sup>3)</sup>

Le voyage du prince Henry n'aura point lieu dans cette année. C'estoit l'impératrice elle-même qui avoit invité ce prince.<sup>4)</sup> Il y avoit aussi consenti, et le roi son frère lui avoit fait présent de 54 000 écus pour subvenir aux fraix du voyage, mais c'est elle-même aussi qui a changé de sentiment et qui a prié le prince de suspendre son arrivée jusqu'après son retour de Moscou. J'en trouve la raison dans le voisinage de cette ville des provinces dévastées par Pugatshev, et dans les doutes de l'impératrice sur l'attachement des habitans de cette capitale, que sa présence doit contenir, mais qui ne lui permettront point d'y faire un séjour destiné aux plaisirs et à la réception d'un prince auquel on ne voudra se montrer que dans sa grandeur et avec son faste ordinaire.

1854.

[København,] 28. Oktober 1774.

Mes craintes n'ont été que trop iustificées. Le pauvre Carstens est mort, sans que la connoissance lui soit revenue. Le frère en



est inconsolable; il perd aussi tout ce qu'un homme peut perdre.<sup>1)</sup> Je ne pourrai que lui conseiller de se mettre en ménage avec quelqu'un qui aye ces soins pour lui qu'il est incapable de prendre lui-même, qui seroient des embarras pour les autres, mais de véritables soucis pour lui. La part singulière que le public paroît prendre à ce qui le regarde, fait son éloge et celui de ceux qui marquent des sentiments pareils.

M. de Juel est bien embarrassé et a raison de l'estre. Il craint cependant un peu trop un député qui ne fût pas entièrement subalterne, et je fais ce que je puis pour lui faire sentir que c'est un sentiment qu'il ne faut pas avoir, et ne jamais marquer.<sup>2)</sup> La cour craint que ce sera une occasion de placer, malgré elle, quelqu'un de la noblesse; Messr. de la chambre redoutent un homme habile qui ne fût pas de leur corps, et comme les départements ont en général une grande autorité, et qu'un second député à la chambre des finances est effectivement un homme qui a nécessairement de l'influence, cette mort cause une espèce de mouvement et d'agitation, comme aux élections disputées en Angleterre. J'aimerois assés que Bardenfleth fût sur les rangs, et Schimmelmann me paroît penser de même. Je ne le crois pas intrigant du tout, et c'est tout ce que je craindrois le plus pour un homme à qui je suis aussi attaché que je le suis à Juel.

Ma femme est heureusement accouchée d'une fille, il y a deux jours, et grâce à Dieu, la mère et l'enfant se portent aussi bien que possible.<sup>3)</sup>

Le roi m'a fait présent dans ces jours-ci d'une très belle bague, avec force assurances de ses bontés. Je ne désire que d'estre attaché et reconnoissant pour le prince à qui j'ai voué toutes mes heures et tous mes efforts.

1855.

[København,] 5. November 1774.

Je suis entièrement du sentiment de V. E. dans tout ce qu'elle me fait l'honneur de me dire dans sa lettre du 28 oct. sur le nouveau committé à établir. Il est impossible que les prélats n'en soyent très affligés.<sup>1)</sup> Tout el'institution se forme à leurs dépens, et j'en ai d'abord auguré avec plaisir, que le parti de Cay Rantzou ne pouvait estre que fort affoibli ou fort diminué.

Les prélats seront-ils obligés de porter à ce committé les choses qui leur parviennent de la manière ordinaire? Je dois le supposer,

mais dans ce cas, ils perdent effectivement tout ce qui les faisoit regarder comme les directeurs de la noblesse.

J'ai grande envie de faire inscrire la fille dont ma femme vient d'accoucher dans le couvent de Preetz. Je supplie V. E. de me dire comment il faut que je m'y prenne.<sup>2)</sup> Je pourrois le faire également dans les couvents du Mecklenb. qui sont presque également avantageux, mais je suis bien aise de donner cette preuve à mes nouveaux compatriotes, que je partage leurs intérêts, et que je me compte effectivement parmi eux.

Ce Klagenberg que V. E. a trouvé parmi les Committirte de la chambre, est celui qui étoit jadis Renteschreiber, et que son hypochondrie et son asthme empêchoit de paroître.<sup>3)</sup> C'est un vieillard qui a des défauts, mais qui est pourtant actuellement le seul qui aye une partie des connoissances et de l'expérience nécessaire pour occuper avec décence la place qui lui est confiée. La chambre a dans ce moment-ci des calculateurs et des chefs de bureaux excellents, mais elle est très mal en Committirte. Hofmann a la confiance de Juel un peu au-delà qu'il ne devoit avoir; il est intelligent et laborieux, mais dur, hautain et intéressé. Olrog est absolument imbécille; Goldt et Morup émérites, Kölle d'une réputation douteuse, et Schionning des plus médiocres. Je conseille fort à Juel de choisir des recrues, et de les appeler bientôt, pour qu'ils puissent se former avant que les autres soyent entièrement hors d'état de suffire à leur travail.

Je crois avoir déjà dit à V. E. que la fameuse Miladi recevra l'ordre de se rendre incessamment à Gluckstadt.<sup>4)</sup> On n'ose pas encore la nommer au roi, qui y prend toujours une espèce d'intérêt, même dans les moments où il paroît entièrement absent. . . .

1856.

[København.] 8. November 1774.

Ce que V. E. a bien voulu me dire dans sa lettre du 4 me confirme entièrement dans la bonne opinion que j'ai toujours eue de Bardenfleth, et à moins que M. de Juel, qui paroît plutôt y consentir que d'agir par conviction, ne change de sentiment, je crois pouvoir regarder le choix comme décidé. V. E. remarque très bien qu'il est triste que la cour continue d'avoir des préjugés contre la noblesse; je le sens aussi vivement que personne, mais j'ai aussi des consolations à cet égard, que je me reprocherois de ne pas partager avec elle, et je me féliciterois si je pourrois la rassurer

sur une perspective qui est plutôt idéale que réelle. Quand on dit ici que la cour a des préjugés, on s'exprime très peu correctement. C'est Guldberg, et lui tout seul, qui les a; la reine préférera toujours la noblesse lorsqu'elle est laissée à elle-même, et le prince Frédéric pensera de même au moment qu'il se déshabituera d'exprimer plutôt les sentiments de son ami que les siens. Tout le ministère pense différemment, tous ceux qui ont la moindre influence, Guldberg seul excepté, sont gentilshommes ou croient estre tels. Eickstedt en a les sentiments au plus haut degré, et je réponds de ceux qu'il tâchera d'inspirer au prince royal; et Guldberg lui-même cède à peu près dans chaque cas particulier. Bientôt les départements seront remplis par la noblesse. Nous n'attaquons point le système; cela seroit inutile et offensant, mais nous sommes tous liés à nous seconder dans l'occasion, et nous sommes presque seurs de l'emporter toujours et de ramener insensiblement les choses à leurs vrais principes. Ce qui vient de se faire à l'égard du conseil, en est une preuve si forte et si évidente, qu'il seroit inutile d'en alléguer d'autres, et je n'ai plus qu'un seul mot à ajouter, c'est que le crédit prépondérant du favori diminue à proportion que les départements regagnent leur influence, et que déjà à l'heure qu'il est, il se borne presque déjà à la distribution des grâces, et à l'arrangement soucieux et pointilleux de la cour et des amusements journaliers. Sur l'esprit de Guldb. c'est Schimmelman qui a la plus grande influence; il en fait ce qu'il veut, et tous les autres n'en ont qu'une précaire. Pour ce qui me regarde, j'ai toute celle que je désire et que je puis avoir quand on ne parle jamais à quelqu'un, à moins qu'il ne vienne me chercher, et en ne me rendant jamais à ses instances qu'autant qu'elles me paroissent entièrement justes et équitables.

1857.

[Kobenhavn,] 15. November 1774.

L'idée que V. E. a de Guldberg est très naturelle; je sens que je l'aurois également, si je ne le voyois pas de si près, mais elle n'est point juste. Il n'est point imbécille; on se tromperoit moins en disant qu'il a de l'esprit. Il en a effectivement, et souvent beaucoup de bon sens et de raison, mais sa sphère est trop étroite, et il n'en connoît pas les bornes. Son ignorance et son amour propre l'en empêchent; il mêle avec cela de la pédanterie aux affaires; il veut réduire tout sur des principes, et l'application devient fausse;

et joignant à ces défauts un bon cœur fort capable de faiblesse, le désir de se soutenir, et l'influence d'une multitude de soi-disants amis carressants et rongés d'ambition et de faim, V. E. est elle-même en état d'en tracer un portrait exact, et de se rendre compte des contradictions qu'elle observe, et dont je partage avec elle la douleur et la honte.

Il est fort œconome, et c'est une qualité prétieuse du caissier du roi;<sup>1)</sup> il n'a dépensé l'année passée en tout que 70,000 écus, et je ne crois en vérité pas qu'il soit possible de pousser l'épargne et l'attention plus loin.

Les discours de Christiani et de Hirschfeld ne sont guères bons ni l'un ni l'autre; je le leur pardonne, puisqu'il estoit fort difficile de les rendre tels, mais je voudrois leur en épargner les occasions dans la suite.<sup>2)</sup>

Le jugement du c<sup>to</sup> Schmettau est sans doute très fondé.<sup>3)</sup> Il y a cinq années que nos troupes n'ont point exercé; elles ne peuvent estre que très mauvaises, et c'est pour y rémédier qu'on a assigné dans le nouveau règlement les fonds nécessaires pour s'assembler et pour passer annuellement la revue.

Je rends mille grâces très-h. à V. E. sur ce qu'elle veut bien me dire au sujet des couvents du Holstein; je crois que je choisirai Uetersen à cause du voisinage de mes terres, et je vous supplie de me dire, si on peut aussi y faire inscrire deux filles à la fois, et combien cela coûte alors.<sup>4)</sup>

Il est assés décidé que Bardenfleth sera appellé ici, et si cela traîne, c'est la faute de Juel. Je crois que Schmettau aura alors Appenrade, et je demanderai alors le baillage de Hütten pour Nieman, qui ne pourra que lui estre fort agréable.<sup>5)</sup>

1858.

[København,] 19. November 1774.

J'applaudis entièrement à tout ce que V. E. me fait l'honneur de me dire dans sa lettre du XI au sujet de la nécessité d'inspirer un esprit différent au corps de la noblesse du Holstein, et de déterminer les prérogatives et les bornes de l'autorité des prélats. Je comprends qu'elle a dû estre sans bornes, quand l'ignorance ou la nonchalance des autres membres de l'assemblée a rendu ceux qui portoient la parole les maîtres absolus des affaires, et j'admire la patience du corps de souffrir cet abus et de sentir en même tems que le choix de leurs tribuns dépendoit de la volonté foible

et précaire des dames cloistrées et retirées des affaires, et dont le choix pouvoit tomber aussi aisément sur un jeune Ahlefeldt de Saxtorff<sup>1)</sup> que sur l'homme le plus habile de la province. Je suis enchanté de ce que V. E. veut bien s'occuper sérieusement de ces matières si importantes à ce corps, qu'elle illustre à tant d'égards, et qui est trop heureux de l'avoir à sa tête.

M. de Juel n'a dit mot encore au sujet de Bardenfleth. Je ne le comprends pas trop, et je n'en suis pas entièrement content. Je voudrois qu'il le fit de lui-même, avant que la cour le lui nommât; et j'ai fait ce que j'ai pu pour lui faire sentir qu'il y est évidemment intéressé, surtout dans un moment où il n'a pas de faveur, et où il est moins bien avec Messr. de Schack et d'Eichstedt qu'il ne l'a été ci-devant. Cela tient à bien des causes, mais surtout à un soupçon qui leur est venu, que M. de Juel travailloit à faire revenir M. de Rosencrantz, qu'ils haïssent et qu'ils redoutent, et que c'estoit une suite des instigations de G. Moltke, avec lequel Juel vit effectivement dans une fraternité apparente parfaite, et que l'on croit très attaché à Rosencrantz, qui est d'ailleurs très soutenu de la grande maîtresse<sup>2)</sup> qui possède la faveur de la reine d'une manière fort décidée. Je ne parlerois point de ces intérêts différens, et auxquels je ne prens d'autre part que de concilier et de racommoder autant que je le puis les personnes que je désire fort de voir sincèrement unies, s'il ne s'agissoit d'un ami que nous aimons également, et qui, par un peu de précipitation, et par quelques préjugés, n'est pas aussi utile qu'il le pourroit estre, et n'augmente pas le nombre de ses amis, comme il le mériteroit pour la bonté de son caractère et de son esprit.

V. E. ne doit pas estre surprise de ce que l'on tarde d'éloigner la Maasses (autrefois Miladi) de Kiel.<sup>3)</sup> Rien n'est plus difficile que d'arranger les mesures qui regardent cette personne, lorsqu'elle ne s'y prête elle-même pas de bon gré. Je ne sais si je lui ai déjà dit que c'est le seul souvenir dont l'impression reste également profonde chés le roi. Il l'aime toujours, on n'ose la lui nommer, et il seroit très dangereux d'agir par ses ordres, quand on sait que sa volonté y est très contraire, et qu'il s'en ressentiroit décidément, s'il lui venoit un instant de santé suffisant pour prendre connoissance des affaires.

Il fait un tems affreux. L'hiver paroît décidé, et je crains que sa durée, peu ordinaire dans cette saison, nuira à la culture des terres, et fera renchérir considérablement le prix des provisions.

1859.

[København,] 25. November 1774.

La poste n'est point arrivée, et il est très probable que le vent d'est, qui règne constamment avec une violence presque sans exemple, ne lui permettra point d'arriver demain. Cet intervalle, qui suspend une partie de mon travail, est venu fort à propos.

L'arrivée du c<sup>te</sup> d'Usson, ambassadeur de France destiné pour la Suède, et la présence du duc de Bragance, qui est mon ancien ami, et un des hommes les plus instruits que je connoisse, absorbent les moments qui me restent, à un point qu'il n'en reste pas un dont je puisse disposer.<sup>1)</sup>

Le c<sup>te</sup> d'Usson, frère de M. de Bonac que V. E. a connu à Paris, a l'extérieur le moins politique qu'il soit possible de voir. Il a l'air, les alleures et le ton d'un gourmand plus occupé des plaisirs de la table que des affaires, et si la suite de ses démarches y répond, le roi de Suède n'aura point de surveillant, et M. de Simolin point de rival.

Je suis très seur que V. E. obtiendra la dispense pour Carstens qu'elle désire d'avoir.<sup>2)</sup> Je crois qu'il faudroit dans ce cas un petit mémoire adressé au roi, et si elle veut me l'envoyer, j'en ferai mon affaire, et j'aurai soin de tout.

1860.

[København, ca. 1. December 1774.]

Il se peut très bien que M. de Juel n'ait attendu que la lettre de V. E. pour se décider entièrement au sujet de M. de Bardenfl.<sup>1)</sup> Elle a fait, du moins, un grand effet, et M. de Schimmelmann vient de me dire que l'affaire s'arrangeroit en peu de jours. Juel m'en parlera sans doute dès que je le verrai; et je suis seur qu'après la résolution prise, il fera tout pour rendre la place agréable à M. de B. et pour le mettre à même de servir avec utilité et avec agrément. Il sera très juste d'obtenir quelques centaines d'écus pour le dédommager des frais extraordinaires que je crois effectivement au-dessus de ses facultés, et je ne crois pas que la chose sera taxée d'estre injuste ou difficile.

Je ne crois pas plus que V. E. me paroît le faire, que Juel désireroit de revoir Rosencr. dans un des premiers postes de l'état, mais il est cependant seur qu'il paroît de ses amis, de même que de G. Moltke, au delà de ce qui est vraisemblable pour un homme

d'ailleurs au fait de leur caractère et de leurs menées.<sup>2)</sup> Cela tient souvent à des liens en apparence peu importants, qui influent imperceptiblement mais qui disparaissent dans les moments décisifs, et que je ne redoute point pour cette raison chés les personnes qui ont autant d'esprit et de mérite que Juel en a. L'éloignement entre Schack et Juel augmente au lieu de diminuer; dans le fond, je les crois déjà ennemis, quoique peutestre ils ne se l'avouent pas à eux-mêmes. Schack n'est seurement pas ami faux, ni de moi ni de personne; mais il est ami inconstant, hypochondre et soupçonneux, et cela suffit pour expliquer tous les symptômes de ses accès périodiques; je n'ai pas la moindre preuve qu'il ait voulu, je ne dis pas nuire, car je ne crois pas qu'il le pourroit depuis quelque tems, mais qu'il ait tâché de me dégoûter et de me contrarier, ou de me rendre les affaires difficiles; j'ai mille preuves du contraire, et je serois aussi méfiant qu'on lui reproche, avec raison, de l'estre, si je voulois douter de son amitié, ou si je voulois lui supposer des plans que je crois effectivement ne point exister. L'indépendance entière dans laquelle je me conserve, me donne une seureté que la plupart des autres n'ont point, et dont j'ai vu plus d'une fois les effets les plus visibles. Ce n'est qu'à un ami tel que V. E. que je puis me permettre de parler de moi-même et de ce qui me regarde personnellement; je croirois lui manquer si je ne le faisois pas, et ce seroit renoncer volontairement à la plus grande satisfaction que je connoisse.

La mort de Mad<sup>e</sup> de Buchwaldt me jette dans de certains embarras dont je n'ai presque pas le loisir de me démêler;<sup>3)</sup> je serai dans le cas de faire de nouveaux arrangements avec ma tante, et je ne saurois lui cacher, ce que je voudrois d'ailleurs taire à moi-même, que je ne suis pas trop content ni de sa conduite ni de sa manière de penser et d'agir. Une femme est bien malheureuse qui, avec un esprit romanesque et hypochondre, est laissée à elle-même, qui n'a plus de guides naturelles et qui, courant d'ennui en ennui, cherche partout le bonheur sans le trouver, et qui, croyant toujours le saisir, ne se détrompe que lorsqu'elle est hors d'haleine et que le phantôme l'a entraînée trop loin pour pouvoir reculer. C'est en vérité son cas; je la plains beaucoup, et le plus dans ces instants momentanés qu'elle se croit heureuse; mais comme il ne m'appartient point de la prêcher, ou de moraliser avec elle, je suis forcé de laisser aller les choses, et je me borne à gagner

et à conserver son amitié tant que je le puis et par tous les sacrifices qui ne sont pas absolument déraisonnables.

Udateret. Maa efter Indholdet at dømme vistnok være skrevet ca. 1. December 1774, hvor der ogsaa synes at være et Hul i Rækken af de daterede Breve.

1861.

[København,] 6. December 1774.

La poste n'est pas encore arrivée, et la rigueur de la saison, et le vent constamment au nord et à l'est ne me permettent aussi pas d'espérer qu'elle arrivera avant le départ de celle-ci. Un hyver aussi soutenu a des suites fort désagréables pour les citoyens de Copenh. Les bleds et le bois ont prodigieusement renchéri, et pendant que le propriétaire de Sélande reçoit un prix exorbitant pour ses productions, celui des provinces ne trouve pas de quoi vendre. On paye ici le tonneau de froment à 6<sup>1</sup>/<sub>2</sub> écus, et en Lalande à 3 et demi. Il y a plus de 60 vaisseaux à la rade d'ici, engagés dans les glaces; une quantité prodigieuse a péri, et les assureurs risquent d'estre ruinés, ou du moins de recevoir un échec dont ils auront de la peine à se relever. On fait les mêmes plaintes à Stockholm, et on y est plus mal encore, puisque l'eau manque pour faire aller les moulins, et il y a des provinces entières, comme la Sudermanie, où il n'y a point de moulins à vent du tout, et où ils se trouvent déjà dans une nécessité très pressante.

La cour de Suède est depuis quelque tems dans une agitation singulière.<sup>1)</sup> Le roi est perpétuellement brouillé avec sa mère et avec ses frères, et ils ne paroissent se réconcilier que pour pouvoir se reprocher réciproquement la légèreté avec laquelle ils s'offensent de nouveau. On convient cependant assés généralement que le roi a moins souvent tort que les autres, et qu'il aime ses proches avec plus de sincérité qu'il n'en est aimé. Le duc d'Ostrogothie est perpétuellement amoureux; ses passions sont très vives; c'est actuellement une <sup>c</sup>tesse de Fersen, fille de sénateur, qui en est l'objet; il a voulu l'épouser; le roi n'a pas pu et n'a pas voulu y consentir. Cela a donné lieu à des scènes fort vives, qui ont fini par un épanchement de bile qui a mis le duc dans le plus grand danger, qui avoit diminué au départ de la dernière poste, mais que les médecins ne regardoient pas encore comme passé. Le duc Charles paroît déjà fort indifférent pour sa femme qui,



comme le duc de Bragance vient de me le confirmer, est l'enfant le plus étourdi et le plus mal élevé qu'il est possible de voir.

La grande duchesse est indisposée d'une manière qui fait naître des espérances, mais elles se sont évanouies trop souvent pour que je puisse me permettre de m'y livrer.<sup>2)</sup>

Je comprends fort bien que l'obligation de fournir des hommes pour la milice nationale déplaît et fasse gémir tous ceux qui ne sentent pas la nécessité d'un arrangement qui n'a aucun autre but que la défense de nos propres foyers, mais j'ignore absolument ce qui peut avoir donné lieu à cette opinion si injuste et si mal fondée, somme si on taxoit la noblesse le triple des baillages.<sup>3)</sup> Le gouvernement a fixé et a ordonné une égalité entière, et comme ce sont les Pflüge qui servent de base au calcul, je ne vois pas même la possibilité de l'abus. Ce seroient les Danois plutôt qui auroient lieu de se plaindre; la proposition est entière-  
[ment] à l'avantage des provinces allemandes. Selon les registres, la population de celles-ci sera au-delà de la moitié du Dannemarc, et elles ne fournissent que le quart des recrues. Les trois villages qui forment ma paroisse de Gienthoft livreront 17 hommes. Borstel, qui a le même nombre de villages, mais beaucoup plus considérables, en présentera six ou six et demi. C'est aussi la raison pourquoi j'ai désiré que le projet de livrer un homme sur tant, comme en Russie, qui en effet paroît le plus égal, n'eût pas lieu, et c'est une espèce de triomphe pour la chancellerie allemande d'avoir aussi bien défendu les intérêts de cette partie du royaume.

M. de Schreeb est d'une jolie figure, et j'aimerois assés qu'on le plaçât dans nos troupes; j'en parlerai à Messrs. de Hauch et d'Eichstedt.<sup>4)</sup>

Juel n'a rien fait encore pour finir l'affaire de Bardenfleth. Il devoit le faire hier, mais je ne sais ce qui l'a arrêté.

1862.

[København,] 10. December 1774.

Je ne me suis pas trompé en supposant que le silence de M. de Juel dénotoit un changement d'idées ou un plan nouveau pour l'arrangement de son département.<sup>1)</sup> Il s'en est ouvert à M. d'Eichstedt; je l'appris le même jour, et après avoir pris le concert nécessaire avec Messrs. de Schimmelm. et de Schack, j'en ai parlé en leur présence à M. de Juel. Son projet étoit de n'offrir à M. de

Bardenfl. que 2000 écus par an, de faire nommer le premier des committés, un certain Hofmann, qui n'est que depuis 3 années à la chambre, pour quatrième député, et de partager entre celui-ci et le vieux Berner, qui n'a plus qu'un souffle de vie, les 500 écus que le règlement assigne avec les 2000 autres au second député du département. L'explication fut longue et vive, puisque M. de Juel résista, et que mon amitié sincère pour lui et mon attachement au bien des affaires ne me permirent pas de céder ou d'applaudir à des idées qui n'estoient pas assés meures pour pouvoir estre adoptées. Je le priois de considérer qu'il alloit mettre ses meilleurs amis dans le cas de le contredire à la cour, qu'il estoit décidé qu'il n'y auroit plus que trois députés à la chambre, qu'il manqueroit le premier à la parole de veiller au maintien du système qui nous estoit également cher, de ne pas multiplier les roturiers dans les premières places des départements, que Hoffmann n'avoit aucun droit pendant la vie de Berner, qu'il étoit généralement connu pour un homme violent, interressé et sans caractère, qui n'avoit d'autre mérite que d'exécuter avec activité et d'estre aussi souple vis à vis de ses supérieurs que décisiv vis à vis de ses égaux; que toute son autorité étoit nécessaire pour le réprimer, et qu'il alloit y renoncer volontairement en le proposant hors de l'ord<sup>re</sup> pour son collègue. Enfin, à force de discussions et de prières, M. de Juel a consenti à renoncer à son plan en faveur de Hoffmann, et j'espère que la chose s'arrangera de manière que Bardenfl. aura 2200 écus par an, et 500 pour les fraix de son voyage, et que Berner et Hofm. partageront le reste, jusques à la mort du premier, qui mettra Bardenfl. en jouissance de la somme complete de 2500 écus.

L'intérêt que V. E. prend à M. de Juel, et le désir que j'ai de m'ouvrir à elle sur les objets qui m'agitent, m'ont fait passer sur la crainte de lui faire un récit trop détaillé.

Notre ami a été séduit par l'agrément qu'il trouve d'avoir près de lui un homme actif, qui lui ménage la possibilité de ne pas estre aussi fréquemment ni aussi longtems au département que je voudrois qu'il y fût, et qu'il croit lui estre attaché, puisqu'il ne lui résiste jamais. Il se trompe évidemment, et connoissant les jugements du public à cet égard, j'ai cru lui devoir une franchise entière, sans aucune réserve, et je suis assés seur de son caractère pour ne pas craindre le risque de perdre son amitié et sa confiance, qui me sont réellement très chères et très importantes.

Je ne puis guères promettre à V. E. que les représentations de la noblesse pour obtenir une diminution sur le nombre des hommes qu'elle est obligée de fournir pour la milice nationale, seront écoutées. J'ai déjà eu l'honneur de lui dire que les propriétaires danois livrent infiniment d'avantage, et comment seroit-il possible de le leur cacher et de le leur faire oublier?

J'ai senti il y a longtems les raisons que Niemann peut avoir de préférer le baillage de Hütten, et je ferai ce que je pourrai pour faire réussir ses souhaits. . . .

1863.

[København,] 13. December 1774.

J'ai eu une nouvelle explication avec Juel dont j'ai été beaucoup plus content que de la première. Il est cependant très vrai, que dans le fonds il n'aime et ne hâte point la nomination de Bardenfleth, que c'est plutôt le choix de ses amis que le sien, et qu'il n'y travaille qu'avec cette répugnance secrète qui ne renverse pas la chose mais qui l'arrête et la retarde, et qui saisit les petites occasions comme les grandes pour laisser les choses en suspens aussi longtems que possible. Sa crainte actuelle est de perdre Hofmann, en cas qu'on ne lui accorde point sa demande, et il croit qu'il ne peut s'en passer. Je crois lui avoir dit à cet égard tout ce qu'il est possible de dire, et je dois lui rendre la justice, qu'il a reçu mes conseils avec une amitié qui a augmenté la mienne pour lui, et qui ne me laisse pas le moindre soubçon sur quelque inconstance, ou sur quelque changement de système de sa part. Il en est réellement incapable; je connois la droiture de son cœur, et je voudrois estre également rassuré sur son amour pour le travail, beaucoup moins vif qu'il ne devroit estre, et sur une certaine facilité de changer d'avis, que tous ceux qui ne sont pas de ses amis taxent de légèreté, mais qui n'est en effet que la suite et la preuve de s'estre décidé avec trop de promptitude.

L'influence que G. Moltke a manifestement sur lui, tient à bien des choses, mais surtout à la confiance de Mad<sup>e</sup> de Juel que celui-ci paroît posséder entièrement, ce qui lui donne la facilité d'estre continuellement dans la maison et, pour ainsi dire, le pilier de la cotterie domestique. Le grand projet de G. M. consiste actuellement de gagner et de se rendre maître, si cela estoit possible, de l'esprit du général Eichstedt. Je crois aussi qu'il y réussira à un certain point. Cela n'est pas difficile à ceux qui le connoissent

bien, et qui ne s'y épargnent pas. Cela est assés habile à G. Moltke, et il a d'autant plus de motifs pour cela qu'il a perdu son appuy principal en perdant la confiance de Schimmelman qui, par bien des raisons, est peu content de lui, et qui m'a dit encore hier estre absolument persuadé que Moltke étoit incapable d'amitié, et qu'il n'en montroit jamais qu'à ceux qu'il croyoit en état de lui devenir utiles ou dangereux.

La poste retardée du vendredi passé vient enfin d'arriver. Elle m'a apportée une lettre de V. E. dont je lui rends mille grâces trèsh. Je suis vivement touché de ce qu'elle me dit au sujet de ma tante; elle seroit bien heureuse, si elle vouloit se conduire par les conseils de V. E. ou d'un homme qui pensât comme elle, mais elle n'en est plus susceptible. Elle a mille bonnes qualités, mais tant de vapeurs, tant de singularités, tant d'inconséquences, tant de réserve, qu'il est absolument impossible d'en tirer parti. Il faut l'abandonner à son sort, la plaindre, et s'habituer à voir dans elle bientôt une amie et une personne raisonnable, et bientôt après une étrangère qui ne vous connoît plus, et que l'on tâche de regarder soi-même avec indifférence.

1864.

[København,] 17. December 1774.

J'ai reçu à la fois les lettres de V. E. du 9 et du 12 de décbr, mais j'ai à peine le tems de l'en remercier, et de lui marquer toute ma reconnoissance des incluses que je méditerai avec toute l'attention due à l'ami respectable et éclairé qui en est l'auteur.

La conduite de Cay Rantzau m'indigne.<sup>1)</sup> Il me seroit très aisé de me procurer l'ordre de lui faire sentir qu'on n'outrage pas impunément un souverain et un gouvernement très éloigné par principes des injustices dont on l'accuse. Mais je hais assés les démarches violentes pour n'avoir pas la force de le proposer. Je le ferai cependant au moment que V. E. me dira que cela est nécessaire pour le repos de la province. Je ne sais s'il a assés de malice pour inventer la chicane sur laquelle il appuye ses plaintes, ou s'il n'a pas assés d'intelligence pour résoudre un problème dont la solution est si aisée. Les duchés doivent donner 3090 hommes. Selon l'arrangement introduit en 1739, 3 et  $\frac{3}{4}$  Pflüge livroient un homme, actuellement 3 et  $\frac{1}{2}$  le feront. La différence n'est donc que d'un seizième, pendant que la noblesse danoise,

qui ne concouroit autrefois qu'avec 9000 hommes, en livrera à présent 14000 hommes.

Si les Marches pourroient livrer des recrues, leur concours ne seroit pas déduit des 3090 hommes, mais le nombre que les provinces allemandes auroit livrée, ne seroit devenu plus considérable. Le roi n'a jamais communiqué les principes de son calcul à ses sujets, et n'ayant jamais fait des déclarations ou donné des promesses à cet égard, il n'a pas été à même de les contredire.

S'il m'avoit été possible d'obtenir que le nombre de  $3\frac{3}{4}$  Pflug eût été exactement conservé, je l'aurois infiniment désiré. J'ai senti que cela faciliteroit tout, mais cela n'a pas été possible, et la différence étant effectivement très petite, et servant toujours à soutenir vis à vis de la chancellerie danoise que les proportions continuent de s'observer, j'ai cédé, en me félicitant d'avoir affaire à un département trop nonchalant pour calculer avec exactitude, et avec précision.

Si Wolff Blome n'estoit pas d'une ineptie qui passe toute idée, on se fâcheroit contre lui; je ne puis actuellement que le plaindre et l'oublier.<sup>2)</sup>

Ce n'est pas M. de Simolin qui oublie les prêtres grecs à Kiel; il en fait souvenir fréquemment sa cour, mais sans effet; l'objet est trop petit pour interresser Messr. de Pétersbourg, et si nous continuons à faire des arr[h]es à ces pauvres religieux, comme si nous nous en chargions pour toujours, il ne nous convient pas de solliciter des remboursements très difficiles à obtenir, et la nonchalance des bureaux surpasse tout ce qu'il est possible d'imaginer. Mestmacher seroit assés propre pour presser des affaires de cette nature. Bringen y est même obligé, et Mrssrs. les popes ne sauroient mieux faire que de les harceler perpétuellement.<sup>3)</sup>

L'affaire des députés à la chambre cause toujours beaucoup d'agitation. J'y mettrai peu de vivacité à cause de Juel, et je crois qu'elle sera assés mal arrangé.

Hélas, il y a peu d'affaires où il n'entre des vues et des affections personnelles, et où l'esprit et le cœur restent bien nets et bien intacts.

1865.

[København,] 20. December 1774.

Je voudrois avoir pu employer autant de loisir que j'ai mis d'attention à la lecture réfléchie des papiers que V. E. a bien voulu me communiquer.<sup>1)</sup> Je ne puis qu'applaudir aux principes que vous

avés établis, et il n'y en a aucun que je n'adopte entièrement et sans restriction. Les quatre prélats ont formé jusques à présent une espèce de Engeres Ausschuss imparfait. Ils vont perdre presque toute leur autorité, et je suis étonné qu'ils ne font pas plus de résistance. Même à l'assemblée générale de la noblesse, leur influence ne se retrouve pas, et j'en suis bien aise. Il n'estoit ni juste ni utile que des dames cloîtrées pussent élire les chefs et les vrais représentants de la noblesse, et tant que cet abus subsistera, je serai content de tout ce qui diminuera leur crédit et leur importance.

Jusques à présent le gouvernement a communiqué au prélat de Schlesvig tout ce qui regardoit la noblesse de ce duché, et aux trois prélats du Holstein ce qui regardoit ce duché; le changement par lui-même est indifférent, puisque le Nexus Socialis entre la noblesse des deux pays a toujours été reconnu et constaté, et qu'elle est actuellement soumise au même souverain, mais il paroît cependant exiger une espèce d'aveu ou de confirmation royale. La noblesse a tous les droits d'un corps; aussi son arrangement intérieur dépend d'elle-même; ce sera donc, je crois, à elle de notifier au roi qu'elle a choisi des membres perpétuels pour la représenter, et qu'elle prie S. M. de l'agréer et d'ordonner que ses départements en fussent informés, pour substituer cette nouvelle forme à l'ancienne, et pour entrer en correspondance avec ce nouveau comitté lorsque les cas l'exigeroient. Il me paroît même nécessaire que les prélats soyent instruits d'informer chaque fois la chancellerie allemande des noms des membres du comittée, à mesure qu'ils se succéderont et qu'ils se remplaceront.

Il s'entend d'ailleurs de soi-même que l'instruction du comitté, de même que les principes, reste une chose ignorée du gouvernement. Elle lui est aussi effectivement étrangère, et plusieurs expressions, très justes relativement aux circonstances, et susceptibles de la meilleure explication, comme *Hüter und Wächter der Vorzüge und Privilegien, beleidigten Rechten, Beprüfung der auf die gegenwärtigen Umstände sich nicht mehr passenden Verordnungen, Abwendung vorauszusehender herrschaftl. Verfügungen, Vorbeugung aller unsanften herrschaftl. Verordnung*, excluent toute communication et toute publicité, der dem engern Ausschuss mitzutheilende und durch die Einstimmung des gantzen Corporis zu *genehmigende kurtze Abrisz der sämtlich immerhin noch geltenden*

Privilegien und Rechte, *nebst der gegenwärtigen Lage.*<sup>2)</sup>  
C'est aussi de ces choses que le gouvernement ne peut autoriser ni directement ni indirectement, et qui exige effectivement une délicatesse et un ménagement particulier.

En général, tout ceci seroit moins nécessaire, si nous estions seurs que les souverains conservassent toujours le même système qui règne aujourd'hui, et que le gouvernement regarderoit toujours les droits des corps, tout comme ceux des particuliers, comme sacrés et comme inviolables. On le fait en vérité à l'heure qu'il est, et j'ose assurer V. E. qu'il n'y a personne de ceux qui ont une voix en chapitre, qui se permette un projet ou une réflexion contraire.

Voilà tout ce que les bornes d'un loisir très resserré me permettent de lui dire.

1866.

[København,] 23. December 1774.

Je viens de recevoir les lettres de V. E. du 17 et du 20 de ce mois, et je lui en rends mille et mille grâces très humbles.

Depuis que M. de Juel a pris son parti, il s'est conduit aussi bien que possible, c'est une justice que je lui rends avec bien du plaisir, et dont je sens doublement la satisfaction, puisque je sais que V. E. la partagera. Bardenfleedt a été nommé second député à la chambre. Berner et lui seront égalisés pour les gages, mais après la mort du premier, Bardenfl. aura 2500 écus. Hoffman reçoit la promesse de devenir troisième député à la première vacance, et c'est tout ce qu'un homme comme lui peut prétendre.<sup>1)</sup>

La cour a décidé, contre le sentiment de la chambre, que Schmettau, pour lequel le prince conserve une amitié d'habitude assés distinguée, auroit le baillage d'Apenrade; et je m'en consolerois si Niemann recevoit le baillage de Hütten, mais Schimmelm. (qui ne l'aime point) a vivement soutenu qu'il falloit rayer cet emploi, et incorporer le petit nombre de Pflüge qui y appartiennent, et qui sont effectivement éparpillés dans 6 ou 7 autres baillages, selon la convenance du voisinage et des situations.<sup>2)</sup> J'aurois mieux aimé que cela se fit dans une autre occasion, mais comme je n'aime pas combattre une chose dont les principes sont justes, je crois que je céderai; j'ai fait à cette occasion la proposition d'un plan auquel j'ai déjà pensé depuis bien des années; ce seroit de nom-

mer une commission pour déterminer la vraie grandeur des bail-  
lages, retrancher aux uns, ajouter aux autres, diminuer ceux qui,  
comme p. e. à Hadersleben, sont au-dessus de la force d'un homme  
ordinaire, et remédier par là à bien des inconvénients fort onéreux  
aux sujets, et qui sautent aux yeux, par ex. combiner Lugum  
Kloster avec Tondern qui en est tout près, et joindre cette partie  
des Geestharde de Tondern à Apenrade, qui touchent presque  
aux portes de cette ville. Le nombre des baillages augmenteroit  
peut-être par là de deux ou de trois dans les deux duchés, mais  
le roi et les provinces y gagneroient, et plusieurs pensionnaires  
qui languissent dans une oisiveté peu honorable seroient employés.  
Je supplie V. E. de me dire ce qu'elle en pense. Un projet pareil  
a des inconvénients. La séparation des archives, l'intérêt des  
subalternes, la force de l'habitude etc., tout cela s'y oppose; ce  
n'est aussi qu'avec le tems, et à mesure que les vacances existent,  
ou que des déplacements peuvent avoir lieu, qu'il peut parvenir à  
sa perfection; mais je crois la chose bonne par elle-même, et c'est  
pourquoi je la désire et que je suis prêt à la proposer sérieuse-  
ment, si V. E. l'approuve.

Je ne sais si j'ai déjà parlé à V. E. du dessein du vieux comte  
de Moltke de ne point donner le c<sup>te</sup> de Bregentved à son petit-fils,  
mais d'avoir la liberté de nommer pour cela celui de ses fils du  
premier lit qu'il choisira lui-même.<sup>3)</sup> Je crois que cette permission  
peut lui estre donnée salvis omnium quibus, mais la chose elle-  
même me paroît fort extraordinaire et fort malheureuse. Elle fera  
naître des procès sans fin, divisera la famille à jamais, et jettera  
un blâme sur Gotsche Moltke dont il ne se lavera jamais. J'ai  
fait ce que j'ai pu pour en détourner père et fils; il n'est guères  
possible de parler plus vivement et plus sérieusement que je l'ai  
fait; c'est à cette heure à eux à en répondre, et je m'en lave les  
mains. Je supplie au reste V. E. de n'en point parler.

1867.

[København,] 27. December 1774.

Je rends mille grâces très-h. à V. E. de sa lettre du 23. Ce  
qu'elle veut bien me dire au sujet de Cay Rantzau m'éclaircit et  
me satisfait entièrement.<sup>1)</sup> J'espère et je souhaite ardemment que  
la conduite équitable et modérée du gouvernement fasse une im-  
pression assés générale sur les esprits, pour qu'il ne soit plus  
possible à des factieux indiscrets de troubler la tranquillité et la



confiance publique. Il y en aura toujours qui ne souhaiteront pas d'estre rassurés; la noblesse aura toujours ses tribuns, mais je serai content lorsque les gens sages et vertueux le seront.

Le prince héréditaire d'Eutin vient enfin de fixer son choix.<sup>2)</sup> C'est une fort aimable personne que cette princesse Charlotte de Darmstadt, et celle que j'avois toujours souhaitée au pr. Frédéric, avant que de savoir qu'il s'étoit décidé lui-même pour son épouse actuelle.

La conduite de M. de Holmer est toujours également imprudente et à peine concevable. Messrs. de Mestmacher et de Moltke ont déjà eu l'ordre de s'en plaindre.<sup>3)</sup> J'ai recommandé au dernier de le faire avec tout le ménagement possible; n'étant pas entièrement seur de sa capacité, j'aurois désiré pouvoir suspendre cette démarche, mais je n'en ai pas été le maître, et je n'ai pas pu refuser d'agir de concert avec la Russie.

M. de Moltke prétend que Saldern est entièrement d'accord avec Holmer.<sup>4)</sup> Je le crois impossible par rapport aux principes, mais je sens qu'il doit ménager le ministre d'une cour avec laquelle S. n'a pas liquidé encore, et dont il doit toucher encore les sommes considérables, dont V. E. est sans doute informée. Je supplie cependant V. E. de me dire ce qu'elle en pense, et si elle croit S. capable de se laisser emporter par sa haine contre le ministre dirigeant les affaires en Russie.

J'ai chargé M. de Numsen de revenir à la charge par rapport à l'entretien des prêtres grecs, et j'espère que cela ne sera pas sans effet.<sup>5)</sup>

C'est actuellement M. de Thott qui a le rapport des affaires de la poste.<sup>6)</sup> En cas que V. E. ait une prière à faire à la cour, j'ose lui conseiller d'écrire au prince Fr. et de charger Guldberg de remettre la lettre à son élève.

Le moyen est à peu près infaillible.

1868.

[København,] 31. December 1774.

Je suis si seur de l'esprit patriotique qui anime toutes les vues et toutes les démarches de V. E., que je le vois et que je le trouve dans tout ce qu'elle fait et dans tout ce qu'elle dit. C'est ce même esprit qui lui a dicté les projets qu'elle a bien voulu me communiquer, et s'il y a quelques expressions qui m'ont paru estre moins de son choix que de la nécessité de se prêter à la manière de

penser d'un corps méfiant et allarmé par les insinuations de personnes mal intentionnées, je n'ai fait que les indiquer à V. E. pour la mettre à même de juger de leur effet sur ceux qui sont moins au fait du détail de la chose en général. Je suis peut-être plus timide à cet égard que je ne devrois estre, mais les circonstances m'excusent. Si la noblesse du Holstein s'est effrayée de se trouver dépendante d'un seul souverain sans concurrence, les esprits ont été également prévenus ici sur la difficulté qu'il y auroit de gouverner un corps qu'on s'est représenté revêche, indocile et mutin. J'ai vu qu'on gémissoit de ses privilèges et de ses immunités; toute mon application est allée à prévenir et à déraciner une manière de penser pareille. La Providence voulut que j'obtins, presque par miracle, la direction de la chancellerie allemande; cela me mit à même d'y travailler, et j'ose croire de l'avoir fait avec succès. On n'y pense réellement plus; la jalousie paroît éteinte, et tout ce qui paroît pouvoir la réveiller, quand même je ne le verrois que dans la perspective la plus éloignée, m'effraye et me trouble.

Les rapports de la commission pour établir la milice nationale ont fait un effet des plus heureux; ils parlent avec feu de la facilité et de la bonne volonté de la noblesse. Je m'en suis paré, et j'en reçois des compl. de toute part, que je supplie V. E. de rendre à ceux à qui ils appartiennent.

J'ai une prière plus sérieuse à lui faire. Il me revient de toute part qu'il y a une intimité entière entre Saldern et Holmer. J'ai déjà eu l'honneur d'en dire un mot à V. E.<sup>1)</sup> Celui-ci entretient la cour d'Eutin dans l'idée que l'autre pourroit bien remonter et rentrer en faveur; on assure qu'on a envoyé des estaffettes à Saldern pour le consulter dans les différens que nous avons eus avec l'évêque, et qu'il a eu la plus grande part aux réponses qui nous ont déplu autant qu'elles l'ont fait à M. de Panin. C'est M. de Mestmacher qui confirme toutes ces circonstances à M. de Simolin. Il nous importe d'en savoir le vrai, et V. E. m'obligeroit beaucoup si elle pouvoit me donner à cet égard des éclaircissements authentiques. Il est très possible que la cour de Russie insistera sur l'éloignement de Holmer, et je ne puis que désirer qu'il restât à Oldenburg sans se mêler des intérêts politiques de son maître, dont il paroît avoir des idées très bornées et très peu justes, et jusques à ce point, je crois que je pourrois, sans me faire des reproches, proposer au roi d'y concourir.

Je viens de recevoir une lettre de M. de St. Germain qui m'a vivement touché.<sup>2)</sup> Il avoit confié tout son bien à M. Bargum, dont V. E. se rappellera le nom. Celui-ci a quitté Coppenh. depuis 7 ou 8 mois et a laissé ses affaires dans l'état le plus délabré; il ne reste rien à M. de St. Germain. Ce coup affreux l'accable; il est au désespoir, et demande au roi une pension reversible à sa femme. Je ferai ce que je pourrai pour le consoler et pour le soulager. Le malheur est trop grand pour un homme de 69 ans; j'en suis pénétré, et je désire que d'autres le sentent également.

Mon cœur est rempli de vœux pour V. E. et pour sa famille. Dieu veuille que l'année prochaine devienne pour elle une époque marquée par des bénédictions de toute espèce. Elle n'aura point d'amis qui en partagera le bonheur plus vivement et plus tendrement.

1869.

[København,] 1. Januar 1775.

J'ai bien des remerciements à faire à V. E. des lettres que j'ai eu le bonheur de recevoir de sa part, et bien de l'étonnement à lui marquer au sujet de l'engagement inconcevable de Mestmacher. Comment est-il possible que cet homme, d'ailleurs si sensé et si judicieux, ait pu devenir la dupe d'une personne qui manque d'esprit et d'agrément?<sup>1)</sup> La conduite de M. de Wedel m'étonne moins: un homme peu délicat sur un point ne le sera aussi guères sur les autres, et peut-être qu'il a eu des raisons de souhaiter de se défaire d'une fille qui lui étoit sans doute à charge et dont la garde étoit difficile.<sup>2)</sup>

Comme M. de Saldern n'a d'autre ressource pour soutenir le rôle qu'il a joué jusques à présent en Holstein que le faste et son cuisinier, je ne suis pas du tout surpris de son luxe et de ses efforts pour cacher le changement de sa situation. Il s'ennuyera bientôt de son oisiveté, et dès qu'il verra que les yeux de ses compatriotes sont désillés, il risquera la Sibérie ou il s'enterrera dans un pays éloignée. Son influence à la cour d'ici est nulle, et elle seroit moindre encore, si je ne croyois devoir insister sur des ménagements qui me paroissent justes et nécessaires. Mad<sup>e</sup> de Holmer obtiendra difficilement le bénéfice qu'elle demande; le conseil s'y opposera certainement, et elle n'est pas de la classe des personnes que la cour favorise par goût ou par système.<sup>3)</sup>

Notre négociation avec la cour de Vienne est dans sa crise.<sup>4)</sup> Nos

demandes seront aisément accordées, quoique le roi de Suède s'y oppose sous le prétexte, qui lui attirera l'indignation de V. E., qu'il n'est pas lié par le traité conclu en 1750 par son père sans qu'il y ait consenti. Mais l'aveu impérial pour la cession des comtés en perpétuité à la branche d'Eutin sera difficile à obtenir, et si le pr. de Colloredo n'étoit pas un homme très vénal, je suis sûr qu'il ne s'obtiendrait jamais. Il seroit inutile de nous cacher que la Suède a un droit très fondé de s'y opposer; aussi n'est-ce pas à nous à défendre une mesure qui n'est pas la nôtre, et tout notre art consiste à en séparer tout ce qui regarde uniquement le traité d'échange, sans que la Russie en soit blessée; j'espère d'y réussir, et j'en serois sûr, si M. de Bachoff avoit un zèle et une intelligence telle qu'on pourroit l'attendre d'un homme de son âge et de son expérience. . . .

1870.

[Kobenhavn,] 7. Januar 1775.

Har modtaget D. R.s Breve af 30. December 1774 og 3. Januar 1775 . . . J'applaudis entièrement à tout ce que V. E. me fait l'honneur de me dire au sujet de Niemann. Je pense exactement comme elle à son sujet, et comme la chambre ne se prête aussi pas à l'idée de retrancher le baillage de Hütten, il n'est pas impossible que sa nomination pour ce poste puisse revenir sur le tapis. V. E. me paroît croire comme si je souhaitois que tous les baillages fussent égalisés. Je me suis sans doute mal expliqué. Mon projet se borneroit à faire un nouveau partage qui diminueroit les inconvénients de la distribution actuelle, qui arrondiroit les districts selon leur situation naturelle, qui approcheroit les baillifs de tous les sujets qui lui sont confiés, mais en consultant le local et les sousdivisions actuellement subsistantes, et en ne touchant à rien qui pourroit subsister sans inconvénient essentiel. Le revenu et l'autorité attachée à ces places resteroit toujours fort inégale, et dépendroit du nombre et des richesses des habitants du baillage et de la fertilité du sol.<sup>1)</sup>

M. de Moltke a obtenu la faculté de pouvoir donner le comté de Bregentved à celui de ses enfants du premier lit qu'il choisira lui-même, mais sous la clause expresse que cette permission ne nuira point à ceux qui pourroient prétendre d'avoir un jus quæsitum sur le comté, et qu'on réservoir à ceux-ci tout le bénéfice des loix.<sup>2)</sup> M. de Moltke auroit fort désiré que cette clause fût omise;

moi, j'avoue que je me suis cru obligé d'estre d'un sentiment contraire. J'ai fait aussi ce que j'ai pu pour lui rémontrer les suites fâcheuses qu'un changement de sa part de la succession naturelle auroit pour le repos et pour la tranquillité de ses enfants; il m'a paru aussi qu'il y a été attentif, et j'espère qu'il ne fera usage de la faculté qu'il vient d'obtenir que lorsqu'il s'y croira obligé en conscience. Le tout restera un mystère qui ne se découvrira qu'à sa mort.

M. de Banner se prépare à son départ. Il est seur qu'il a une faveur très décidée mais peu d'amis, et il lui arrive rarement de ne pas échouer dans ses projets. Il en est tout étonné lui-même, mais c'est qu'il est trop étourdi pour juger notre situation avec le calme d'un homme d'esprit, et il paroît ne pas appercevoir que la faveur même ne suffit pas pour triompher souvent de la règle et des hommes destinés à y veiller.

M. de Saldern a effectivement demandé l'ordre de l'aigle blanc pour M. de Holmer. Le roi de Pologne la lui a aussi accordé; j'en ai averti le premier M. de Panin, qui en a été outré. Si je l'avois sçu quinze jours plutôt, j'aurois eu moyen de l'empêcher, et peutêtre que l'usage effectif de la décoration sera retardé jusques à ce que le sort de M. de Saldern sera un peu mieux éclairci. L'imprudance en demandant cet ordre étoit extrême, peu de choses m'ont autant déplu, et cela seul suffisoit pour tourner la tête à un homme aussi vain et aussi léger que Holmer l'est à tous égards.

La ville de Bremen a fait effect<sup>t</sup> un présent considérable à M. de Saldern; mais ce sont des bagatelles vis à vis de ce qu'il tire d'Eutin. Je suis positivement informé que le duc lui a stipulé la moitié de 300,000 Rd. que nous payons en partie égale pendant 5 années consécutives en dédommagement des prétentions sur l'isle de Femern. Cela est exorbitant, et s'il n'y avoit que cette vie, on admireroit la sagesse d'un homme aussi impudent. J'abandonne le reste aux réflexions de V. E.

1871.

[København,] 10. Januar 1775.

... Le premier différend que nous avons eu avec Eutin a roulé sur la prétention du duc d'exiger de nous l'exemption de ses terres, qu'il tient en fief du roi, de la concurrence à la milice nationale. Tous ses procédés à cet égard ont été aussi peu fondés que mal

combinés, et j'ai vu à cette occasion que M. de Holmer a bien moins de capacité et d'intelligence que je ne lui en avois supposé; depuis, il y a eu nombre d'occasions où le duc a déplu à Pétersbourg et à Coppenh. Sa réserve, sa méfiance, son attachement à la cour de Suède, se sont manifesté partout. . . .

1872.

[København,] 14. Januar 1775.

Takker for D. R.s Brev af 9. Januar og for de éclaircissements qu'elle a bien voulu me donner au sujet du projet de l'instruction pour les députés de la noblesse. . . .

J'étois instruit de la lettre de Sch[ack] à V. E., et je serai comblé de joye si elle pourra se résoudre à accepter la curatèle de l'université. Elle fera du bien, j'en suis seur, et elle n'a rien à craindre de Guldberg. Depuis que j'ai établi une correspondance directe entre Cramer et lui, tout va à merveille, et il n'y a plus question des autres. C'est actuellement à Schimmelm. à se concerter finalement avec V. E. J'y paroitrai lorsqu'il en sera temps, et l'idée que cet arrangement, que j'avois si vivement désiré, pourra avoir lieu encore, quand j'y avois presque renoncé, est d'une douceur pour moi que je ne saurois ni lui exprimer ni lui répéter assés souvent. . . .

1873.

[København,] 17. Januar 1775.

Je souscris du fonds de mon cœur aux sentiments et aux principes exprimés dans les éclaircissements que V. E. a bien voulu m'envoyer. Ils sont dignes d'elle, de sa sagesse et de son patriotisme, et je la plains seulement d'avoir tant de préjugés et tant de mauvaise volonté à combattre. Il ne lui sera pas aisé de fixer les idées de ses compatriotes, surtout sur la nature et sur les bornes de leurs privilèges. L'éducation si négligée, le petit nombre de personnes instruites parmi la noblesse, le cercle étroit de leur sphère, l'égoïsme, cet idole du siècle, ce sont là les sources véritables des contradictions que les meilleures idées éprouveront, du jugement téméraire qu'on en porte, et j'oserois y ajouter, du mécontentement du gouvernement dans un moment où celui-ci est aussi éloigné qu'il est possible de l'estre de toute idée de despotisme et d'abus de son pouvoir.

Louis Moltke est un homme si extraordinaire que je ne prétends

pas le connoître.<sup>1)</sup> Je ne conçois pas comment il a osé se loger chez Saldern, c'est d'une imprudence inconcevable. J'en devinerois cependant le motif s'il estoit vrai, comme j'en ai été averti, que Saldern a prêté de l'argent à L. M. et que celui-ci est passionnément amoureux d'une fille naturelle de l'autre. Cela interesse le service du roi, et c'est par cette raison que j'ose demander V. E. si elle en est instruite, et si la chose est assés publique pour qu'il ne soit plus permis de l'ignorer.

Notre négociation à Vienne a réussi.<sup>2)</sup> J'ai reçu aujourd'hui la nouvelle que l'acte de confirmation va estre incessamment expédié. L'empereur y mêle toutes les grâces possibles. On a adopté tout ce que nous avons proposé, jusques aux termes, sans exception; on a admis toutes nos modifications, et on a consenti à ne pas faire mention dans l'acte même des droits de la branche suédoise. L'expédient de se servir dans cette pièce décisive des expressions *salvo jure cujuscunque*, et de consentir que l'empereur expliquât ces termes dans un acte séparé qui ne nous sera point communiqué, en faveur de cette branche, a été goûté, et je dois rendre la justice à Bachoff qu'il a très bien manœuvré, et qu'il a fait consentir le ministre de Russie à tout ce que nous avons voulu. Cela m'a fait d'autant plus de plaisir que je ne m'y attendois pas encore, et je crois pouvoir supposer que les brouilleries entre les cours de Vienne et de Berlin ont engagé l'empereur à nous ménager au delà de ce qu'il avoit cru nécessaire jusques à présent.

1874.

[København,] 21. Januar 1775.

Je pense entièrement comme V. E. au sujet du procès intenté à M. de Qualen.<sup>1)</sup> Si l'accusation avoit été moins publique, j'aurois souhaité dès le commencement qu'elle eût pu estre supprimée, mais au moment qu'elle l'estoit devenue, les loix ne pouvoient plus se taire, et il n'estoit plus possible d'en arrêter le cours. Il faudra cependant une amende assés forte pour expier une brutalité presque sans exemple, et pour en imposer à ceux qui soubçonneroient peutêtre de la partialité. Deux mille écus suffiroient peutêtre, et si M. de Qualen demande l'abolition du procès sous cette condition, je ferai valoir ses prières et les motifs qui les fondent, et je ne désespère point de réussir. La conduite de Prall est inexcusable, et elle me peine d'autant plus que le fiscal est un des hommes du

pays dont le caractère doit estre le plus au-dessus des reproches, et les vues les plus nettes et les plus pures.

Mr. de Banner a fait un pas qui intrigue fort le public, et qui surprendra peutestre V. E.<sup>2)</sup> Il a demandé son congé et cela au 17<sup>ième</sup> janvier, dans les termes les plus violents et les plus offensants pour le collége de guerre, qui n'a rien fait cependant que de ne pas se prêter à toutes ses idées aussi injustes que contraires au service du roi. On croit généralement qu'on ne le lui accordera point. Je suis d'un sentiment différent; je pourrai cependant me tromper, n'ayant fait aucune démarche pour estre instruit et fuyant toutes les personnes et tous les endroits infectés de l'esprit d'intrigues et de cabales. Je crois que Banner se plaît à l'air de la cour, qu'il ne désire se défaire de son poste que pour la suivre à son aise, et pour se ménager une liberté et une indépendance dont ces hommes seuls peuvent jouir qui blâment tout, et qui ne répondent plus de rien, qui se tiennent derrière le rideau, et qui passent leur vie à se faire valoir aux dépens d'autrui. Ce plan paroîtra fort dangereux à bien des personnes. Il l'est aussi à certains égards, mais il cesseroit de l'estre, si Banner s'oubloït assés pour se mêler d'autres choses que du militaire. Je lui rends la justice qu'il ne l'a pas fait jusques à présent; il ne seroit aussi pas assés fort pour le soutenir, et j'en suis si persuadé, quoique contre l'avis de quelques-uns de mes amis, que je crois pouvoir tranquiliser V. E. à cet égard. Cet évènement tient d'ailleurs tout le monde en suspens. On voit la curiosité peinte sur tous les visages, et si l'état n'y entroit pour rien, je m'en amuserois avec un calme parfait.

1875.

[København,] 24. Januar 1775.

M. de Köller Banner à été dispensé, par un ordre du cabinet qu'il a reçu aujourd'hui, du gouvernement de Rendsbourg et de l'inspection des troupes dans le Holstein:

«bleibt übrigens in Diensten um auf Erfordern, so wie es sich für einen General Lieut. schickt, gebraucht zu werden, genießt nach wie vor die zur Gage habenden 4400 Rth., hat Erlaubniß fremde Arméen zu besuchen, und darf sich in Pommern aufhalten, oder ein Etablissement im Holsteinischen wählen.»<sup>1)</sup>

Je n'y ajouterai point de réflexions; il suffit, je crois, de remarquer que M. de K. B. a obtenu tout ce qu'il a désiré, et qu'il est



probablement lui-même l'auteur de la résolution, les ordres du roi étant d'ailleurs faits en danois et composés par M. Guldberg qui ne sait point écrire en allemand. Le grand point sera de savoir s'il nous quittera, ou si les idées de ceux qui sont persuadés que tous ses projets se réduisent à rester à la cour, seront vérifiées.

Cette affaire a pris en général une tournure fort singulière, et je ne crois pas qu'il y a trois personnes à la cour même qui en sont parfaitement instruits. . . .

1876.

[København.] 25. Januar 1775.

Un accès de goutte assés violent ne me permettra d'écrire que quelques mots à V. E. J'en accuse la rigueur de la saison. J'ai été pendant trois jours entièrement hors d'état de travailler, et ce n'est que depuis ce matin que, sans estre mieus d'ailleurs, je me suis senti un peu plus de liberté et de facilité. . . .

Nous avons concerté, Schimmelman et moi, l'ordre du roi au sujet de la curatèle de Kiel. Je me flatte qu'elle en sera contente, et j'ai tout lieu d'espérer qu'il passera sans difficulté. Elle sait ce que je pense et ce que je sens dans des occasions pareilles.

Le congé de Banner a été effectivement signé hier de la manière que je le lui ai annoncé. Nos amis se flattent de réussir à le faire partir. Cela ne sera aussi peutêtre pas impossible, mais il ne décampera certainement pas sans l'intention décidée de revenir.

1877.

[København.] 1. Februar 1775.

. . . Les choses ne sont pas d'ailleurs absolument tranquilles ici. L'affaire de Banner a laissé une fermentation qui ne se calmera pas de sitôt, et l'arrivée de Rosenkrantz, qui passera le reste de l'hyver ici et qui ambitionne évidemment de rentrer en place, ne pourra que l'augmenter. . . .

1878.

[København.] 4. Februar 1775.

. . . J'ai à remercier V. E. de sa lettre du 29. J'ai d'abord parlé avec Juel au sujet de Valdmann, et s'il tient parole, la chambre le recommandera préférablement.<sup>1)</sup> Je ne manquerai pas de l'en faire souvenir.

L'incluse, que j'ai reçu de Mssrs. les prélats, m'a un peu surpris.<sup>3)</sup> Quel est le but d'une annonce aussi indéterminée, et pour quoi la mort de Mad<sup>e</sup> de Rantzau fait-elle suspendre pour six semaines une discussion aussi importante et qui souffre si peu de délais? Je souhaite fort que V. E. approuve ma réponse, dont je lui communique également une copie. Ce seroit à mon avis un faux pas bien décidé, si la noblesse renonçoit à la faculté de faire elle-même la répartition des chevaux qu'on lui demande. Elle perdrait un privilège qu'on lui a volontairement accordé, et la démarche n'auroit d'autre suite que de forcer la chambre à se charger de cette besogne. Elle la finiroit en moins d'une heure, bien ou mal, et insisteroit sur l'exécution absolue de sa distribution, et cet exemple seroit cité dans tous les cas futurs, pour prévenir des complaisances pareilles pour la noblesse, à laquelle la chambre ne s'est prêtée cette fois-ci que parce que j'en avois prié M. de Juel, et qu'il a eu le bon esprit d'en sentir et d'en goûter les raisons. Il n'y a d'ailleurs pas la moindre espérance d'obtenir un changement ou une diminution à cet égard; on seroit d'autant moins disposé à écouter même les remontrances, que je puis assurer V. E. qu'en Dannemarc l'assise des chevaux n'a pas excité le moindre mécontentement; le clergé même les livre sans se plaindre; on trouve partout les prix accordés par le roi suffisants et honnêtes, et il n'y a qu'une voix et qu'un sentiment à cet égard.

Comme le tems approche que les membres pour le Landgericht doivent être nommés de nouveau, je prens la liberté d'envoyer à V. E. la liste de ceux de l'année passée et de lui demander, s'il y en a parmi qu'elle désireroit de voir changés, et qui seroient ceux qu'elle croiroit pouvoir leur estre substitués.

V. E. fait un portrait bien ressemblant de Koller B. C'est un étourdi fort dangereux dont l'éloignement est nécessaire, et que l'on réussira aussi peut-être à tenir éloigné, lorsqu'il sera parti. Il paroît décontenancé, et il se repend peut-être d'une démarche dont ceux qui ne l'aiment pas ont sçu tirer parti.

1879.

[København,] 7. Februar 1775.

J'ai eu la satisfaction si chère à mon cœur de recevoir les lettres de V. E. du 31 janv. et du 3 de fév. Le détail de ce qui s'est passé à Kiel m'a singulièrement intéressé. La part qu'elle y

a prise fait autant d'honneur à ses lumières qu'à son attachement au prince à qui Dieu a confié l'autorité et le pouvoir. M. de Rantzau doit estre au désespoir, et je le lui pardonne; le sentiment de l'infériorité ne peut estre que fort amer, et il en a bu la coupe jusques à la lie.

Mon indisposition, qui dure toujours et qui me tient toujours cloué sur une chaise, arrête un peu l'expédition de tout ce qui regarde la curatèle de Kiel; mais tout est arrangé et concerté avec une approbation universelle, et j'espère que peu de jours suffiront pour y mettre les formes nécessaires.

M. de Juel a tenu parole au sujet de Waldmann. Il aura la place vacante, et le roi un fort bon serviteur.

... Je crois que V. E. est instruite qu'il existe une commission ici pour redresser les erreurs de la caisse des veuves militaires d'ici et pour l'étendre également à l'état civil.<sup>1)</sup> J'ai l'honneur d'estre depuis 2 ans à sa tête, et comme j'espère qu'elle fera de la bonne besogne, je ne regrette point les peines et le travail infini qu'elle m'a coûté. Il y a des députés de tous les départements; ce n'est pas une petite affaire de les réunir, mais j'espère d'avoir réussi, et que l'ordonnance paroîtra encore avant la fin de l'hyver.

La cour est un peu plus tranquille qu'elle ne l'a esté, et j'espère que l'allarme qu'on a eue, et qui a réveillé l'attention générale, assurera le repos, du moins pour quelque tems.

1880.

[København.] 11. Februar 1775.

... Je suis charmé que V. E. a été contente du ton et des propos du prince de Hesse. Il a le sens naturellement bon, et s'il n'avoit pas le malheur de suivre avec tant de légèreté les impressions d'autrui, il seroit fort souvent capable de juger sainement et sans préjugés. Il auroit souhaité que Huth devint le successeur de Banner. Celui-ci a fait l'impossible pour Schmettau, mais je suis actuellement presque seur que Ahlefeldt l'emportera. Nous nous sommes réunis pour cet effet, Schimmelm., Eickstedt et moi, et je suis persuadé que c'est le choix le plus décent et le plus avantageux au service du roi à tous égards.<sup>1)</sup>

Schmettau a si bien mérité son asthme, qu'il n'a pas le droit de s'en plaindre. Il traîne une vie bien triste, et à le considérer dans ce sens, on ne sauroit estre que touché de sa situation.

Je ne sais si V. E. a vu Niemann à son passage à Schlesw. Il me

revient plus souvent que je ne le désirerois, que cet homme, qui ne paroît pas m'en croire, mais pour lequel j'ai certainement de l'estime, tient perpétuellement le langage du mécontentement le plus décidé. On m'assure qu'il se plaint toujours de ce qu'on a voulu le dégrader en lui offrant de l'envoyer comme délégué du roi à Wetzlar, ou à créer pour lui la charge de Oberpräsident à Kiel.<sup>3)</sup> Ayant avoué avoir été l'auteur unique de ces projets, et sachant mieux que personne qu'ils avoient pour but de l'honorer, et de le rendre actif et utile au service de son maître, je ne puis en estre qu'affligé. Il faut qu'il n'ait aucune idée de la première de ces places, qui est très distinguée, et parmi lesquels se trouvent des hommes très respectables par leur naissance, leurs charges et leurs qualités personnelles, et dans le Reichsabschied il y a ces propres mots: *dasz die Stände des Reichs gehalten seyn sollten, einen ihrer vornehmsten Rätthe dahin zu schicken.* La seconde de ces places l'auroit mis à niveau avec M. de Gähler, et du moins il n'y a pas là de quoi se plaindre. Il est fort triste, quand la mauvaise humeur s'empare assés d'un homme pour le rendre injuste et ingrat.

Les nouvelles effrayantes qui courent en province s'évanouiront d'elles-mêmes. Grâce à Dieu que les affaires sont dans une meilleure situation qu'elles ne l'ont peutestre jamais été. Elles surpassent les espérances que j'ai osé former à mon arrivé ici, et plusieurs brèches et plusieurs défauts qui subsistent encore, ne m'empêcheront pas d'en estre pénétré de gratitude envers l'auteur et le dispensateur suprême du bien et des maux temporels.

L'enfantillage de la cour d'avoir résolu de faire porter l'uniforme d'amiral au p. royal et de général au pr. Frédér. est la cause des bruits sur les charges de grandamiral et de généralissime.<sup>3)</sup> On n'y a jamais joint une idée sérieuse.

1881.

[København,] 14. Februar 1775.

La ville a été si remplie de bruits qui annonçoient des changements à la cour et dans le ministère, que je ne m'étonne pas qu'ils se sont répandus en province, comme V. E. me fait l'honneur de me le dire dans sa lettre du 10. Ils ne sont cependant pas exacts. Il n'a jamais existé la moindre liaison entre M. de Banner et M. de Rosencr., et encore moins entre le premier et la famille de Moltke, et jamais aucune de ceux-ci n'est entré dans

les projets du premier. Les liaisons de Rosencr. et de Osten sont d'autant plus réels, et il y a plus que de l'apparence que le dernier a fondé son nouveau système sur l'autre. Ils échoueront cependant ensemble, et la cour est seurement trop fidèle à ses amis actuels pour les sacrifier à des personnes qu'ils n'aiment certainement point assés pour faire des choses extraord<sup>res</sup> en leur faveur.

Je suis bien fâché de différer si essentiellement du sent<sup>t</sup> de la noblesse par rapport à la distribution des chevaux exigés par le gouvernement, et de voir naître par là un obstacle peutêtre invincible à un de mes projets favoris, celui de leur ménager la liberté du choix des moyens, dans toutes les occasions futures possibles. Il est impossible que la noblesse gagne à ne pas se charger elle-même de la répartition, mais il est seur qu'elle y perd, et les raisons qu'elle peut en alléguer ne sont que l'aveu de sa disharmonie et du peu d'accord qui règne parmi elle. Et que gagnera-t-elle, et que gagneront les couvents à se disputer? S'il est impossible de s'accorder, il n'y auroit donc qu'à faire deux plans et les soumettre à la décision ou à l'arbitrage du roi.

Mais indépendamment de la question en elle-même, il est d'une nécessité absolue que la réponse à la prière de la noblesse vienne assés tôt pour que son retard ne paroisse pas avoir pour but de mettre des entraves à l'exécution d'une chose déjà ordonnée. Cela feroit d'ailleurs un si mauvais effet que je suis obligé d'y insister.

1882.

[København,] 18. Februar 1775.

Je partage les regrets de V. E. des fausses démarches de Cay Rantzau, et je le fais d'autant plus vivement que je n'ai eu rien de plus à cœur que de travailler, depuis le moment de la tradition, à diminuer les préjugés, si dominants ici, contre la fidélité et contre la bonne volonté de la noblesse du Holstein. Mais si elle-même y refuse la main, il ne dépendra de moi ni de personne de lui devenir utile. Je me flatte toujours que la majorité sera contre Rantzau; si elle étoit pour lui, je serai non seulement enchanté que V. E. se déclare comme elle me fait l'honneur de me le dire, par une protestation formelle, mais je souhaiterois vivement qu'elle pût engager ceux qui adopteront ses sentiments de le faire comme elle. Je ne le ferois certainement pas, si la chose étoit douteuse, ou si la milice nationale n'étoit pas effectivement une mesure véritablement patriotique, ou si la noblesse danoise ne donnoit pas,

au pied de la lettre, et selon toutes les proportions réelles, le double; mais dans ce cas, je le crois non seulement permis mais nécessaire, que ceux qui voyent le danger se séparent publiquement de ceux qui le méconnoissent, et qu'ils ne partagent point le désagrément de la réponse que les plaignants recevront sans délai, et qui pourroit devenir plus forte qu'ils ne s'y attendent peutestre.

Si le comte Ahlef. obtient la place de Rendsbourg, ce n'est point par faveur, mais en partie parcequ'on désire la donner à quelqu'un qui porte un nom, et puis aussi de ne la pas donner à Huth, qu'on préfère d'avoir dans le voisinage d'ici.<sup>1)</sup> L'économie y entre aussi comme un motif principal. Il jouit de 5000 écus de pension, et comme il ne sera pas remplacé, c'est un gain tout pur, qui console des 4000 écus si libéralement donnés à Köller. Si le choix de Ahlefeldt n'a pas lieu, on ne nommera, je crois, qu'un commandant, et ce pourroit bien estre le général de Lutichau.

Le roi ayant fait connoître sa volonté à la chancellerie allemande au sujet du curatorium de V. E., les expéditions s'en feront dans la semaine prochaine. Cela me fait un plaisir que je ne saurois lui exprimer. Je voudrois avoir le tems de lui en parler plus au long, mais étant interrompu, je ne le puis pas, j'y ajoute seulement que le fils de Cramer a été nommé profess. extraord<sup>e</sup> avec 300 écus de gages.<sup>2)</sup>

1883.

[København,] 21. Februar 1775.

V. E. aura reçu par la poste passée une lettre du pr. Frédéric. Je ne sais si elle a été bien tournée, mais je suis seur que l'intention a été bonne, et comme je connois la sensibilité de ce prince dans des occasions pareilles, j'ose prier V. E. d'y répondre aussi agréablement qu'elle pourra se le permettre. Cela ne lui sera pas difficile vis à vis d'un prince qui a effectivement le cœur très bon, et qui, dans notre situation actuelle, est réellement très important à l'état et cher à tous ceux qui souhaitent le bien. Il est en vérité très aisé de le gagner, et c'est un si grand avantage pour les amis de V. E. d'ici, de voir ce prince en relation amicale avec ce qu'il y a de plus distingué et de plus vertueux dans le royaume, qu'elle y contribuera certainement avec plaisir. C'est une barrière plus forte aux conseils des malintentionnés que bien des personnes s'imaginent, et s'il y a un sentiment que je désirerois porter au

plus haut degré de vivacité chés les princes, c'est le désir de l'estime et de l'approbation des personnes éclairées et respectables. . . .

Je n'ai pas la moindre idée que les couvents pourront estre dispensés de livrer des chevaux, et rien ne paroîtroit si singulier ici, que si Mssrs. les prélats s'avisent de prétendre que ces districts devoient estre traités comme les sujets du roi dans les baillages.

Il se pourroit bien que la chambre sommât la chancellerie de hâter la réponse de la noblesse, et je ne sais comment celle-ci défendra sa lenteur.

Les prélats viennent d'envoyer un mémoire à la chancellerie au sujet des précautions à prendre pour empêcher l'épidémie des bêtes à corne; il est singulièrement tourné, et en dépouillant les arguments de la forme, le résultat véritable en est, que cette épidémie n'est point un mal, qu'elle a enrichi une grande partie des habitants du pays, et qu'il n'y a de mesure prudente que d'ordonner la séparation.<sup>1)</sup>

Je suis enchanté de ce que V. E. me dit du caractère de sa fille aînée.<sup>2)</sup> Voilà l'âge où il doit estre regardé comme décidé, et c'est cette seureté qui doit estre bien douce pour un cœur paternel, dont les souhaits s'étendent jusques à l'éternité. . . .

1884.

[København,] 25. Februar 1775.

. . . Il n'est que trop vrai que la régence de Gluckstadt manque à toute occasion d'âme et de nerf.<sup>1)</sup> J'en suis désolé depuis longtemps, mais je ne sais en trouver le remède. On m'assure que Horn baisse à vue d'œil; si cela continue, il faudroit vaincre la répugnance qu'il est juste de sentir en affligeant un vieux serviteur du roi, et il faudra lui donner pension; mais cela ne coupera pas le mal par la racine. Wolters est sans doute meilleur, mais je ne puis espérer qu'il suffira à introduire un autre esprit dans le tribunal; il faudroit pour cet effet un couple d'hommes comme Carstens de Schleswig; mais où les trouver, ils n'existent pas dans le pays, et il y a mille difficultés à attirer des étrangers. Je voudrois un homme supérieur pour chancelier, mais c'est un beau rêve; nous en aurons grand besoin partout, et à deux ou trois hommes de près, nous n'en avons nulle part. Nous déplorons cela tous les jours, Schimmelman et moi, et nous nous sommes dit encore hier que c'est à peu près la seule chose essentielle qui manque actuellement au Danem. D'ailleurs tout va assés bien; les

finances vont estre dans un ordre et dans une situation où ils n'ont jamais esté. Je date cela depuis le 1<sup>er</sup> juillet de l'année passée. Schim. s'est surpassé cet hyver. Il a fait un travail prodigieux avec un succès admirable. Juel et Moltke n'y ont point de part, et je désespère qu'ils gagneront jamais cette partie. Le premier se lasse trop aisément; les longueurs des calculs le rebutent, il lui est impossible d'y entrer et de les suivre. Le second est trop indifférent, il voudroit gouverner la cour, tout le reste lui est ou lui paroît du moins assés égal. Ils ont signé hier la déclaration que les revenus suffissent et qu'il n'ont pas besoin, pour l'année, de secours extraord<sup>res</sup>.<sup>2)</sup> Schimm. en estoit dans une joye que je ne saurois vous exprimer, et que j'ai partagé bien sincèrement.

Outre cela nous payerons cette année au delà d'un million de dettes, et nous avons réduit plusieurs millions de dettes hollandoises de 4 à 5 pr. ct. assés pour faire un objet dans la ballance. Je sais que cela fera plaisir à V. E.

Cramer m'a parlé de son souhait d'estre dispensé du rectorat de l'université.<sup>3)</sup> Je n'en ai point fait usage; c'est actuellement à V. E. à juger de la possibilité et de la convenance de la chose, de la rejeter ou de la proposer.

1885.

[København.] 28. Februar 1775.

La lettre de V. E. du 24 m'a fait le plus sensible plaisir. L'université de Kiel m'est devenue bien chère, depuis que V. E. en a accepté la curatèle, et elle peut estre bien seure qu'il n'y aura que l'impossibilité qui pourra s'opposer à tout ce qu'elle désirera, et à tout ce qu'elle proposera. Il est vrai que la somme qui nous a été fixée, est bornée; mais je me trouve trop heureux de l'avoir obtenue, pour sentir encore les regrets de ne la pas croire suffisante; elle est proportionnée à nos facultés actuelles; elle a pu nous estre accordée sans que nostre dépense excédât la recette; mais nous n'aurions pu aller plus loin, et cette considération seule suffira à V. E. pour lui prouver, qu'il n'auroit pas été bien pensé d'insister d'avantage.<sup>1)</sup> Si Dieu continue de bénir les opérations actuellement méditées, nous avancerons chaque année, et les occasions ne manqueront point alors d'obtenir aussi pour Kiel ce qui est juste et nécessaire.

La chancellerie va recevoir une lettre de la chambre et du dé-



partement de la guerre, avec la prière de hâter la réponse de la noblesse au sujet de la répartition. Nous nous y prêterons fort volontiers, et M. de Rantzau n'a pas à s'en plaindre; je lui ai écrit que je ne ferois aucun usage de la lettre qui m'étoit adressé en particulier, et n'ayant point reçu de réponse de sa part, il doit s'attendre lui-même à des semonces de la part des départ<sup>ts</sup> interessés. Je ne crois pas qu'il y ait quelqu'un ici qui désirera favoriser les couvens, et à qui l'idée viendra de soutenir des idées pareilles de Rantzau, qui, dans le fonds, devroient lui faire perdre l'amitié et la confiance de la noblesse.

Je n'ai pas vu Juel depuis assés longtems; on m'assure que Bardenfleth ne lui plaît pas. Cela réaliseroit mes craintes et celles de Schimmelmann. C'est Schack qui me l'a dit, et qui le désapprouve d'autant plus, que le premier entretien lui a laissé une impression fort avantageuse de B.

Juel est au désespoir de n'estre pas devenu conseiller privé au jour de naissance. Depuis ce tems-là, il est de fort mauvaise humeur. C'est une foiblesse qui me fait beaucoup de peine, et qui lui nuit de toutes les manières possibles. Cela donne à la cour un avantage sur lui qu'il ne pourra presque plus reprendre. Tout homme qui brigue des titres perd la véritable indépendance, et je m'étonne souvent de ce que le nombre de ceux qui paroissent ignorer cette vérité si évidente est si grand, et qu'il y a tant d'hommes d'esprit et de mérite parmi eux. . . .

1886.

[København,] 4. Marts 1775.

J'aurois fort désiré que la noblesse eût pu convenir d'une association pour se dédommager réciproquement de la perte qu'un propriétaire auroit pu souffrir en faisant tuer le bétail infecté. Je m'y suis attendu, et je le regarde comme un vrai bonheur, que ce fléau n'ait reparu jusques à présent que dans les domaines du roi. Il s'attend [ç: s'entend] que cette mesure ne peut jamais exister que dans les commencements, et qu'elle [re]pose sur ce principe que la maladie a été transmise par infection, et qu'elle n'a pas encore eu le tems de s'étendre. Elle n'est possible ni en été ni lorsque l'épidémie se déclare avec violence. Mais elle n'en est pas moins bonne dans le cas où nous nous sommes trouvés, et même peut-être la seule de qui on peut attendre une seureté véritable. Il y a une année qu'on l'adopta en Flandre. Elle eut tout le

succès désiré, et ne coûta que 128 pièces de bétail. Elle ne nous en coûte encore que 12, et si on n'avoit réussi qu'à retarder le mal, on auroit fait déjà un gain considérable. Le grand et seul reproche que je crois pouvoir faire au mémoire des prélats, c'est qu'il fait sentir clairement, qu'une grande partie des propriétaires est pourvue d'un nombre de bestiaux qui ont passé la maladie, et que ceux-là, au lieu de craindre le retour de l'épidémie, ne pourroient qu'y gagner considérablement, langage d'autant plus dangereux, qu'on n'accuse ici que trop cette classe des sujets du roi de préférer leurs intérêts au bien public, et qui étoit fait pour faire soupçonner à la chambre, comme cela est aussi effectivement arrivé, que les mesures proposées par la noblesse ne seroient point, ou du moins très mal, exécutées.<sup>1)</sup>

Il part aujourd'hui une lettre de la chancellerie allemande pour Mssrs. les prélats pour hâter la résolution de la noblesse sur la distribution des chevaux; j'ai pris aussi à cet égard tout le concert nécessaire avec M. de Juel.

J'ai fait hier ma première sortie, non comme un gouteux délivré de son mal, mais comme un reconvalescent qui brave les restes de sa maladie. . . M. de Thott ne sort pas depuis 15 jours; c'est une attaque légère des hémorroïdes, mais qu'il respecte assés pour les dorlotter avec les attentions les plus soigneuses.

1887.

[København,] 5. Marts 1775.

Je ferai ce que je pourrai pour faire valoir le mémoire de V. E. destiné à procurer un millier d'écus à la bibliothèque de Kiel. Si la chambre y consent, l'affaire sera bientôt faite, et comme Juel est effectivement celui de tous nos amis qui pense le plus noblement dans des occasions pareilles, je ne puis qu'espérer son appuy. J'instruirai V. E. du résultat, et si la chose réussit, il sera absolument nécessaire que M. de L. m'envoie une requête pour le roi.<sup>1)</sup>

Stemann continue d'estre l'ami particulier de Guldberg. C'est le confident de Gottsche Moltke, et il est très avant dans la confiance du génér. Eichstedt. Cela le rend un homme important; je n'ai point à me plaindre de lui; il me paroît au contraire très attaché, et si je le juge bien, c'est un homme qui agira bien, dans la nécessité ne l'engage pas dans des démarches contraires à sa propre conviction, mais qui n'a pas la force nécessaire pour résister aux tentations d'une situation étroite et gênée. C'est pourquoi je con-

tribue volontiers à lui faire obtenir des avantages pécuniaires, dont il se rend d'ailleurs digne par le travail le plus assidu et le moins interrompu.

J'ose à peine revenir encore sur le chapitre des sommes destinées à l'entretien de l'université de Kiel.<sup>2)</sup> Elles n'ont pas été obtenues sans peine et sans opposition; elles sont insérées dans le règlement de l'année, et ce seroit détruire tous nos succès futurs, si nous voulions risquer la moindre demande. Elle ne seroit point accordée; on se mettroit en garde contre nous, et j'agirois contre nos principes et contre ma conviction, si j'osois solliciter ce que je sais ne pouvoir estre donné sans déranger le système général, qui fait notre seureté et notre bonheur. Ce n'est point à V. E., c'est à Cramer que je dis tout ceci, dont je respecte et dont je chéris le zèle et les lumières, mais qui ne voit que ses objets, quand nous sommes forcés par devoir d'en voir mille, et de conserver soigneusement les liens qui les enchaînent.

Il n'y a rien de nouveau. Tout est assés tranquille. Schimmelmann se prépare à son départ, et croit avoir fini à peu près sa besogne.

1888.

[København,] 7. Marts 1775.

J'avais compté sur la satisfaction si digne d'un citoyen respectable, que V. E. ressentiroit de la certitude que j'ai pu lui donner de l'arrangement parfait de nos finances. Il est seur que la Providence se sert de Schimmelmann pour exécuter ou pour rendre possible une grande partie des bénédictions qu'elle nous accorde. Il est l'âme de tout ce qui se fait de nouveau dans les départemens qui manquent eux-mêmes d'âme et de nerf, et je n'ai pas besoin de dire à V. E. que la plus grande partie sont dans ce cas. Il n'en est point récompensé par l'approbation publique; mais cela ne le rend pas malheureux; il est content lorsqu'il réussit. Selon son caractère, cela lui tient lieu de tout. Il est d'ailleurs impossible qu'un homme si fort exposé à l'envie, qui joint à une activité infatigable le talent de pénétrer les affaires jusques au fond, qui travaille toujours à améliorer les choses, que les chicanes irritent et que les difficultés n'effrayent point, que cet homme-là soit aimé de tous ceux qui préfèrent le repos, l'eau trouble et leur train habituel. Il faut avoir déjà une manière de penser un peu analogue à celle de Schim. pour ne pas le redouter, et c'est là le

cas le plus fréquent. Les services rendus à l'état réconcilient peu de personnes; le vrai patriotisme est aussi rare que la vraie religion et ne marchent ordinairement qu'ensemble.

Schimm. me confie ordinairement ses idées avant que de s'y fixer. C'est le nœud du lien qui nous attache réciproquement. Nous pensons presque toujours de même sur les fonds des affaires, nous différons très fréquemment sur la forme, et quand nous ne pouvons en convenir, chacun suit ses lumières et sa manière de penser et de voir les choses. V. E. nous connoît assés pour savoir que je puis avoir des scrupules où l'autre n'en a point ou où il n'en sent peut-être pas même la possibilité.

Je parlerai encore à V. E. au sujet de Gluckstadt. Niemann y seroit surement fort bien; mais je ne saurois me persuader encore que nous puissions le placer avec Wolters sans faire tort à Mecklenb. et sans révolter une partie du collègue.<sup>1)</sup>

Je vois assés fréquemment l'ouvrage de MM. vos fils à Sl[eswig] et à Gl[uckstadt]; il est en vérité très bon; et je vois avec un plaisir extrême que ce sont de jeunes gens capables dont l'esprit est meur, et qui réussiront partout où on voudra les employer.<sup>2)</sup> . . .

1889.

[København,] 11. Marts 1775.

. . . La démarche de Rantzau et de ses adhérents me fait de la peine, puisqu'elle nuira essentiellement à la noblesse du Holstein en général, et que je ne serai pas le maître d'en effacer les impressions.<sup>1)</sup> Celle de V. E. et des gens sages qui ont suivi ses conseils peut seule me consoler. C'estoit sans doute la meilleure tournure possible, et quoique Mssrs. les frondeurs ne nous connoissent guères en supposant qu'ils pourront embarasser le ministère ou le gouvernement, et que rien ne seroit plus aisé que d'effectuer qu'on laissât les remontrances sans y faire la plus petite attention, cela seroit d'une conséquence trop fâcheuse, pour que je puisse me permettre d'y contribuer; je crois un<sup>2)</sup> plan entièrement contraire de mon devoir, et le résultat de tout aboutira à une haine déclarée des remonstrants pour la chancellerie allemande, que je ne redoute point, puisqu'elle est injuste, mais dont j'aurois certainement la majeure partie à supporter.

Est-ce que j'ai déjà mandé à V. E. qu'on croit la duchesse de Sudermanie grosse? La nouvelle sera peu agréable en Russie. Elle

ne l'est pas trop non plus ici, et peut-être au pr. Fréd. moins qu'à personne.<sup>3)</sup>

Osten est bien inquiet et bien mécontent de son séjour à Aalburg.<sup>4)</sup> Il y a longtems qu'il désire d'estre employé de nouveau hors du pays, et dans une lettre que je viens de recevoir de sa part, il me presse vivement de lui procurer le poste de Naples; il consent d'y aller avec 2000 écus de moins qu'il n'avoit, lorsqu'il y fut avant que d'estre rappellé. Cela est bien extraordinaire, et je le dois à mon prédécesseur de prier V. E. de cacher cette foiblesse à laquelle je ne pourrai jamais consentir. Passe pour une autre cour, et à des conditions un peu plus honorables, alors je m'y employerai volontiers et même avec plaisir.

1890.

[København,] 14. Marts 1775.

Les lettres de V. E. du 8 et du 10 m'ont fait le plus sensible plaisir. Je désire trop vivement de voir de la consistance et une conduite sage et mesuré au corps de la noblesse, pour ne pas gémir de ses fautes, et si le délire de quelques-uns de ses membres me forçoient de devenir son accusateur, ce seroit un rôle qui m'affligeroit au delà de l'expression, et dont je ne serois pas le maître de borner et d'effacer les suites inévitables. V. E. a rendu un véritable service à l'état en détournant un pas très inconsidéré de la noblesse, et en faisant adopter la seule tournure possible, capable d'affoiblir les effets d'un autre, dont M. de Rantzau paroît estre le seul auteur et le seul instigateur. V. E. l'a fait avec une habileté supérieure; j'en ai lu le détail et sa protestation avec une satisfaction que je ne saurois lui rendre comme je l'ai sentie. Toute cette affaire me peinoit, et son issue heureuse m'a soulagé comme d'un pesant fardeau. Je ne sais ce que nous aurions fait, si la représentation avoit été conçue sans ménagement, mais je sais qu'elle auroit été vivement ressentie, et qu'il n'y auroit eu personne ici, sans exception, qui auroit osé plaider pour ceux qu'on auroit regardé comme les auteurs principaux de l'opposition. Les Rantzau sont détestés jusques au nom. Blome est regardé comme un imbécille; Dernath, comme un sujet fort médiocre, d'un caractère douteux; Holck de Farve, comme un enfant, et je ne puis qu'en convenir, je crois que ces portraits approchent de la vérité.<sup>1)</sup>

Les lettres au roi et celles que j'ai reçues sont fort bien écrites. J'ai déjà parlé à Juel au sujet des chevaux; je donnerai à la chose

la tournure la plus favorable dont elle est susceptible, et j'espère y réussir encore, [et] que le principe d'abandonner à la noblesse la direction ou l'exécution des arrangements ordonnés, autant que les circonstances le pourront admettre, ne sera point ébranlé.<sup>2)</sup>

Cay Rantzau n'a point les talents du rôle qu'il a pris sur lui. Il n'a ni le courage nécessaire, ni le ton assés fin. Il auroit dû sentir que des pouvoirs généraux estoient singulièrement déplacés dans un cas aussi grave, et si le protocole en étoit venu ici, on en auroit sûrement fait la remarque; on ne les auroit pas accepté, et M. de Rantzau, en se chargeant par là presque seul de tout, en auroit porté certainement la peine.

J'ai très bonne opinion de M. de Hahn de Neuhaus.<sup>3)</sup> Il me semble que j'ai déjà une fois prié V. E. de me dire, si elle le croyoit propre aux missions étrangères, et si elle croit qu'il auroit envie de l'accepter, je l'aimerois beaucoup pour le poste de Naples.

1891.

[København,] 18. Marts 1775.

Je suis très aise et très reconnoissant de ce que V. E. veut bien regarder la somme destinée à l'entretien de l'université dans son véritable point de vue.<sup>1)</sup> Je n'ignore en vérité pas qu'elle n'est pas suffisante; qui désireroit plus vivement que moi qu'elle pût estre augmentée, et que j'eusse pu y insister sans blesser des devoirs qui me sont également chers? Mais cela n'a pas été possible. V. E. auroit certainement jugé et décidé de même. La somme a plutôt surpassé mes espérances que de n'y pas répondre, et il n'y a en vérité pas une année encore qu'elle auroit dû devenir moins considérable. V. E. peut d'ailleurs s'en fier à la bonne volonté du gouvernem<sup>t</sup>, que Kiel sera un de ses objets favoris, qu'on la dotera à mesure que nos facultés s'étendent, et je lui serai personnellem<sup>t</sup> guarant qu'on ne fera rien sans la consulter. Il n'est point vrai qu'on ait accordé une nouvelle augmentation à Hirschfeldt.<sup>2)</sup> Tout au contraire, nous avons déjà résolu de le refuser, et je crois l'avoir déjà dit autrefois à V. E. que je trouvois les productions de ce professeur de cette espèce de médiocrité informe, qui m'est particulièrement désagréable, qui n'exclut point la vanité, mais qui est très opposée au génie, et qui n'admet plus l'espérance de le voir éclore ou meurir.

J'ose adresser à V. E. subvolante une réponse à la lettre qui accompagnoit celle au roi au sujet de la répartition des chevaux.

Je souhaite fort qu'elle en soit contente, et je la supplie de la faire parvenir ensuite à ceux qui ont le droit de l'avoir.

L'autre incluse lui dira l'état dangereux du c<sup>t</sup> Reventlou.<sup>3)</sup> Il est presque sans espérance; la famille est désolée; ce sont de bien honnêtes gens que j'aime particulièrement, surtout l'aîné des fils, dont le cœur est excellent et la manière de penser d'une pureté et d'une noblesse peu ordinaire.

Ce que V. E. me dit des siens me fait grand plaisir; ils méritent certainement d'avoir une voix à eux. Cela les encouragera plus que toute autre chose.

Je ne sais si nous sommes déjà assez instruits sur l'objet des dettes qui seront liquidées à la commission de Kiel, pour pouvoir convenir avec Schimmelm. d'une somme précise payable à la foire de Kiel.<sup>4)</sup> Schim. même ne peut savoir encore combien la Steuer Direction sera alors en état de fournir; le terme est trop éloigné, et les circonstances dont les succès pécuniaires dépendent, trop incertaines dès qu'il s'agit de sommes payables in grob courant. Cela exigera des correspondances, quand il s'agira de fixer les termes différentes du paiement; je préviendrai en attendant Schimmelm., et je le prierai de me dire ce qu'il prévoit pouvoir faire à nous.

Intet Bilag er bevaret.

1892.

[København,] 21. Mars 1775.

J'ai toujours redouté la vivacité de Cramer, et l'excès de son zèle pour les avantages de l'université de Kiel. V. E. en souffrira quelquefois. Son amitié pour cet homme excellent, et la source admirable d'où cette vivacité dérive, lui fera trouver les moyens de la borner, et l'indulgence de ne la point blâmer. Son calcul joint à la lettre de V. E. à la chancellerie allem. n'est point entièrement juste, et nous le rectifierons.<sup>1)</sup> Je ne sais d'ailleurs rien ajouter à ce que j'ai eu l'honneur de vous dire dans ma précédente; je souhaite moi-même ardemment de voir cette université relevée; ce souhait va jusques à la passion; c'est tout dire, et cela suffit pour rendre toute négligence impossible, mais cela ne m'empêche point de voir les bornes que nous ne saurions franchir encore, et que nous ne saurions même tenter de reculer dans ce moment, sans nous nuire essentiellement.

Le projet de faire contribuer les successions collatérales à aug-

menter les bénéfiques destinés aux étudiants nécessiteux n'a point d'inconvénients par lui-même, du moins je n'en trouve point; mais il pourroit en avoir d'autres, que je supplie V. E. de peser.<sup>2)</sup> Cela ne pourroit-il pas frayer une route nouvelle et dangereuse aux financiers qui viendront après nous et qui, moins religieux que nous, pourroient trouver cette méthode (déjà connue dans plusieurs autres pays) aisée à disposer du bien d'autrui sans mesure et à abuser des facilités qui y sont attachées? Ce furent, je crois, les raisons principales qui empêchèrent d'adopter une idée à peu près pareille en Dannemarc, lorsqu'elle fut proposée pour subvenir aux besoins des pauvres, il y a 10 ou 12 années, et qui réunirent à la fois toutes les voix. Je croirai du moins qu'il seroit bon de n'employer des moyens extraordi<sup>r</sup> que lorsque nous serons seurs de ne pas trouver dans notre œconomie des ressources plus simples; je me flatte encore que cela sera possible, et une expérience d'une ou de deux années suffira pour nous convaincre ou pour nous détromper.

Si V. E. veut bien avoir la bonté de sonder M. de Hahn sur ses souhaits, et s'il désireroit un poste hors du pays, avec 3000 écus de gages, elle me fera une vraie faveur, et elle ne s'engagera avec lui qu'autant qu'elle le jugera elle-même convenable.<sup>3)</sup> . . .

1893.

[København.] 28. Marts 1775.

Je sens tout comme V. E. qu'il seroit agréable de pouvoir fixer dès à présent la somme qu'on pourra destiner à l'Umschlag prochain au payement des dettes liquidées par la commission qui va s'établir, mais je suis fort douteux si cela sera possible.<sup>1)</sup> Cela dépend si fort du cours du change, et de l'abondance du courant (qu'il est impossible de prévoir de si loin), que Schimmelmann fera la grimace, et comme il n'entend pas raillerie en matière pécuniaire, je ne répons pas du tout de sa complaisance et de sa facilité. J'entends toujours de ces capitaux qui ne peuvent se payer qu'en espèce; il y en aura peut-être où l'on pourra employer les billets, et je crois qu'il sera aisé à la commission d'obtenir charte blanche à cet égard et de fonder leur accord sur un remboursement présent. Dans ce moment, où les billets sont al pari, cela ne peut que faciliter extrêmement la besogne, mais comme nous ne sommes pas seurs de pouvoir les soutenir toujours au même taux, il faut travailler à écarter les inconvénients futurs possibles, et c'est aussi par cette raison qu'il seroit à désirer que, s'il y a des créanciers



qui désirent des obligations royales dont les intérêts commencent d'abord à courir, le remboursement n'y soit pas expressément stipulé in grob Courant; l'objet en général est considérable, et nous pèsera assés pour ne rien négliger à en diminuer le poids. Je suis très aise de ce que V. E. est persuadé de l'intégrité de Prangen.<sup>2)</sup> Je vous supplie cependant de me dire s'il ne seroit pas convenable de lui assurer quelque avantage dans cette occasion. Cela seroit fort juste; je suis seur qu'il y aura nombre de créanciers de la maison ducale qui tâcheront de le gagner. Il y résistera, mais comme il est pauvre et chargé d'enfants, il ne faut pas même qu'il soit tenté, et il ne faut pas qu'il compte sur la cour de Russie; tout son mérite ne lui procurera pas une obole. L'impératrice ne donne qu'avec éclat, d'ailleurs jamais, et il n'existe peut-être pas une cour à la fois aussi avare et aussi prodigue.

Je me rappelle à cette occasion les prêtres grecs de Kiel.<sup>3)</sup> M. de Panin a assuré M. de Numsen que tous les ordres nécessaires étoient donnés à cet égard; mais je n'en crois rien, et je supplie V. E. de vérifier ce fait. . . .

M. de Huth a actuellement rempli tout ce dont il étoit chargé en Norvège; il n'y retournera que lorsqu'on croira en avoir besoin; mais on est très content de lui, et il gardera 5000 écus d'appointements avec la direction de l'artillerie et du génie.<sup>4)</sup> Il fera cet été un tour en Allemagne pour y prendre les eaux et pour soigner sa santé.

M. de Thott n'est pas sorti depuis 7 à 8 semaines; c'est une attaque légère des hémorhoïdes qui le retient chés lui; il en est fort effrayé et se dorlotte jusques à la plaisanterie.

1894.

Udateret [København, ca. 1. April 1775].

L'incluse, qui est de la main de Stemann, instruira V. E. du calcul que nous avons fait pour les dépenses de cette année pour l'université de Kiel.<sup>1)</sup> J'espère qu'il est exact, et en le supposant tel, elle verra que nous avons un surplus de 200 écus, et qu'avec la fin de l'année nous gagnerons les 600 écus qui appartiennent à la veuve de Hahn. Ces deux articles nous mettent en état de penser dès la St. Michel à un professeur d'histoire et de droit public, et je supplie V. E. d'y réfléchir. La question sera, si le besoin que nous avons effectivement de renforcer la classe des jurisconsultes, doit faire préférer un professor juris, qui s'est

attaché préférablement au droit public, ou si nous chercherons cette dernière qualité combinée à celle d'un historien.

Je supplie encore V. E. de me dire, quel homme c'est que le copiste, et à quoi ses talents pourroient le rendre propre. Si M. Manthey de Gluckstadt est élu à l'église allemande d'ici, il est possible que nous puissions y placer M. Chrysander.<sup>2)</sup>

Je suis charmé que V. E. a été contente de la lettre de Guldberg. Je la supplie de continuer cette correspondance; je lui garantis qu'elle en sera contente; j'aime cet homme toujours mieux à mesure que je le connois d'avantage. . . .

Mad<sup>e</sup> de Gramm parlera probablement de la mort de son père et des circonstances qui l'ont accompagné à V. E.<sup>3)</sup> La famille est trop raisonnable pour n'estre pas plus calme à l'heure qu'il est, qu'elle ne l'estoit, quand elle avoit encore de l'espérance. Cela doit estre, et ce sont les seuls sentiments qui sont naturels.

On fait des objections à la confirmation du Engere Ausschuss de la noblesse.<sup>4)</sup> Elles viennent d'un de nos amis, duquel je ne l'attendois pas, et qui, pensant trop fréquemment à la noblesse danoise dont il est zélé défenseur, et jaloux peutêtre de ce qu'elle ne forme point de corps, soubçonne que ce nouvel arrangement pourroit rendre celui des duchés redoutable. Cela est presque plaisant, et me paroîtroit peutêtre tel, si une opposition pareille dans le conseil ne me faisoit une peine très sensible. Il me seroit assés aisé de l'emporter à la lute, mais c'est ce que je déteste. Je veux l'unanimité; le reste m'est odieux, et je ferois tout en ce monde pour la procurer. Je supplie V. E. de n'en parler à personne.

1895.

[København,] 4. April 1775.

Après avoir agité soigneusement avec mes amis la question au sujet des difficultés qu'on oppose à la confirmation du nouvel arrangement agréé pour la noblesse, j'ai découvert que l'obstacle principal consistoit dans le mot de engere Ausschuss que les exemples de la Suède et du Mecklenb. rendent peu agréable. Il ne s'agit point d'examiner si cette objection est fondée, mais de contredire ceux qui ne prétendent pas de prouver la justesse, mais seulement l'existence de ce sentiment. Une unanimité et un contentement général vaut bien le sacrifice d'un mot, et je suspendrai (de l'aveu et de moitié avec le pr. Frédéric) tout rapport ultérieur sur cette affaire, jusqu'à ce que je sache si V. E. ne trouve pas

de possibilité à changer le titre, sans que la noblesse ou nos amis en prennent ombrage. Peut-être qu'on pourroit adopter le mot de députation ou tel autre que vous désirerés.

Tout sera dit alors; vous aurés des remerciements et moi aussi, et ce qui vaut bien mieux: la paix et l'harmonie. J'ai eu plus de chagrin que d'embarras de cette affaire. V. E. sentira tout cela mieux que je ne puis ou que je ne voudrois le lui dire; j'ai été au reste très content dans cette occasion de presque tous mes amis et collègues, et si je ne craignois du moins autant de réussir en l'emportant de haute lutte, que de succomber, je crois que j'embarrasserois fort ceux qui me contredisent. Mais nous tirons toute notre force de notre union; après Dieu, c'est à elle seule que nous devons tous nos succès; je me reprocherois éternellement si je ne faisais pas tout pour la soutenir, et quoique les sacrifices me coûtent peut-être autant qu'à personne, je les regarde quelquefois comme un devoir sacré qui fait taire mes souhaits et toute ma vivacité.

Pour finir d'une manière plus agréable, je dirai à V. E. que l'affaire du bar. Liliencrone pourra, selon les apparences, réussir, et qu'il ne s'agira que d'un mémoire au roi de sa part, que je supplie V. E. de dicter et de me faire parvenir, et je tâcherai de faire le reste.<sup>1)</sup>

Je supplie V. E. de me répondre au sujet du Engere Aussch. aussitôt que possible.

1896.

[København.] 8. April 1775.

Le portrait que V. E. m'a fait de Prangen ne peut que réjouir ceux que le tableau d'un homme de bien interesse au delà de tous les objets ordinaires de l'attention et même de l'envie des hommes.<sup>1)</sup> V. E. peut hardiment l'asseurer du soin que nous prendrons de ses enfants, et de notre désir de soulager un père d'une famille nombreuse, dont les facultés ne répondent ni à son mérite, ni à son besoin.

M. de Schimmelmann se concertera plus particulièrement avec V. E., lorsqu'il jouira de la satisfaction de vous voir, sur la somme que nous pourrons destiner à acheter les créances de ceux qui sont fort pressés, et qui se défient de nous.<sup>2)</sup> Vingt mille écus ne font pas un objet; une somme aussi modique n'auroit pas été difficile à fixer, mais j'espère que nous pourrons faire d'avantage,

et s'il plaît à Dieu, ces dettes nouvelles, dont la Steuer Casse se charge, seront les dernières dont elle sentira le poids.

Schimmelm. partira dans une quinzaine de jours, de meilleure humeur que je ne l'ai vu depuis longtems. Rien n'a interrompu notre union et le plaisir et l'harmonie avec laquelle nous avons travaillé ensemble. Il aime Guldberg sincèrement et passionnément. Schack et Eichstedt sont des amis constants, mais dont il se défie quelquefois. Il est fort attaché à Hauch, et il aime très sincèrement Juel, mais plutôt pour son caractère que pour son travail, dont il n'est rien moins que content, et qui fournit effectivement souvent de quoi ne pas l'estre. Moltke est beaucoup plus attaché aux affaires que Juel.<sup>3)</sup> Schimmelm., dans le fonds, l'aime beaucoup; j'en suis aussi assés content, et s'il continue de renoncer à ses inquiétudes, il pourra devenir un homme fort utile, et que son caractère extrêmement doux et complaisant rendra toujours agréable à ceux qui vivent et qui travaillent avec lui.

J'ai cru faire plaisir à V. E. en lui faisant connoître exactement les véritables liaisons de Schim., qui dans le moment actuel est l'homme du royaume qui a le crédit le plus essentiel et le plus fondé. Il m'a promis de ne point partir avant que d'avoir contribué à faire obtenir le titre de conseiller privé à Juel, qui consentiroit peutêtre lui-même à l'attendre encore, mais dont la femme le désire avec une vivacité que rien n'égale et que rien ne tranquillise.

Blome, qui a obtenu la permission d'une absence de six mois de son poste, sera actuellement parti, et je souhaite fort que V. E. soye contente de lui et de sa manière de penser.<sup>4)</sup>

1897.

[København,] 11. April 1775.

Je ferai tout ce que je pourrai dans l'affaire qui regarde ce nouvel arrangement si nécessaire et si salutaire pour la noblesse des duchés. Quand mes souhaits ne peuvent souvent pas s'accomplir, c'est tout pour moi que de remplir du moins mes devoirs. Je me console alors par l'idée qu'il est très possible que l'évènement décide en faveur de ceux qui pensent différemment de moi, et quand ce raisonnement ne peut pas avoir lieu, je me tranquillise par le nombre infini de bienfaits que la Providence a répandu si visiblement depuis 2 à 3 années sur le Dannemarc, et cela dans un moment où l'inaction entière de son chef paroissoit menacer

le pays d'une désolation perpétuelle. Cela mérite réellement les réflexions les plus sérieuses. Toutes nos mesures prospèrent plus ou moins; il n'y en a presque aucune qui ait entièrement manqué, et ce que j'estime plus que tout cela, c'est cette tranquillité intérieure qui me devient bien précieuse, quand je vois l'Angleterre en feu et malheureuse, la France entièrement dérangée, l'Espagne en guerre, la Russie épuisée par une révolte destructive, la Bohême et plusieurs provinces de la Suède séditeuses, la Pologne bouleversée, et la plus grande partie de l'Allemagne tyrannisée et peu heureuse. Que nous serions malheureux si nous perdions une bénédiction divine pareille par notre ingratitude et par un cœur fermé à la reconnaissance. Cela ne seroit que trop possible; la nation paroît plus propre à se plaindre de ses maux qu'à jouir avec sentiment de ses avantages. Cela me fait souvent gémir; je ne résiste point à mon impatience, quand je vois nombre de personnes qui pourroient être très heureuses, et qui passent leur vie à se plaindre qu'ils ne le sont pas autant qu'ils désireroient de l'estre; un cœur insatiable est le fléau de la bonhomie et de la vraie et saine philosophie.

V. E. a grandement raison de s'accommoder aux circonstances, à l'égard de Hirschf.; je ferois de même; et après tout, la pension qu'il pourra obtenir ne sera pas encore assés considérable pour devenir un objet de reproche.<sup>1)</sup> C'est le foible de Guldb. d'anticiper sur les bienfaits du maître et sur la reconnaissance de ceux qui les reçoivent; mais son cœur est si bon et ses intentions si droites, et j'en suis actuellement si convaincu, qu'il n'y a rien que je ne lui pardonne. . . .

Huth revient lentement de sa goute.<sup>2)</sup> Toute sa patience est épuisée; jamais il n'y a eu un homme de son âge aussi vif et aussi pétillant. Je ne sais si j'ai mandé à V. E. qu'il ne retourne pas en Norvège, mais qu'il conserve la direction du génie et de l'artillerie avec 5000 écus d'appointements, et la permission de choisir à son gré sa demeure dans les états du roi. Il en paroît très content, et j'ai fort souhaité qu'il le fût.

1898.

[København.] 18. April 1775.

. . . Hirschfeld aura sans doute l'augmentation qu'il désire, mais je suis encore incertain sur l'époque dont elle commencera; en supposant cependant qu'elle commence depuis la St. Michel, je ne sais si les six ou sept cents écus qu'il y a de reste, après avoir

fourni à toutes les dépenses fixées de l'académie, ne seroient pas employés plus avantageusement à augmenter le nombre des professeurs, qu'à réserver cette somme pour les gratifications. Mes raisons seroient celles-ci: qu'il nous manque un publiciste et un historien, qu'il est tout aussi important de travailler à relever cette partie que la théologie, et d'écarter le reproche qu'on ne pensoit qu'à celle-ci, qu'on commence déjà de nous faire, que le conseil s'y attend, et en avoue la nécessité évidente, et qu'il sera plus facile de ménager quelquefois des occasions de guetter des secours extraord<sup>s</sup> pour faire face à des dépenses égalem<sup>t</sup> extraord<sup>es</sup> que d'obtenir une augmentation du règlement destiné aux gages et à l'établissement permanent. C'est ce que l'expérience journalière me confirme, et je crois qu'il nous sera utile de pouvoir prouver à la fin de l'année, qu'après avoir les professeurs absolument nécessaires, il ne nous reste rien du tout pour les objets qui conduiroient également à relever la réputation et l'utilité de l'université. Je crois que Trendelenburg pourroit lire avec fruit dans la suite le droit public; mais je ne sais pas si j'en serai bien aise; il faut qu'il soit l'âme de la jurisprudence civile; cela doit l'occuper entièrement, et je crois que nous ne pourrons guères nous passer d'un publiciste ex professo, et cela d'autant moins que nous n'avons personne dans les états du roi qui soit versé dans ces matières. Tout ce que la régence de Gluckstadt dit et fait dans les occasions qui s'y rapportent est pitoyable, et j'ai été obligé d'en faire moi-même une nouvelle étude personnelle, pour pouvoir travailler sans rougir dans les affaires de Wetzlar et de Ratisbonne.

Que dirai je à V. E. sur mon voyage de cette année? Tant de raisons me l'auroient fait désirer, que le cœur me saigne, quand j'en ai reconnu l'impossibilité. Le bonheur auroit été si grand pour moi de voir V. E., mes parents et mes terres en Allemagne, que je ne suis pas assés fort pour m'arrêter à l'idée de devoir y renoncer. . . .

M. de Gelting et tous les usuriers des provinces allemandes ne peuvent que s'affliger des mesures que l'on prend pour réduire les intérêts de 5 à 4. Loin de disconvenir que nous négocions souvent de nouveaux emprunts en Hollande, il faudroit vouloir abuser de l'intelligence de ceux à qui on parle pour tenter de le nier, et le gouvernement n'a en vérité actuellement rien à cacher. Le fait est qu'à mesure que les termes des payemens échoient, il faut rembourser ceux qui demandent de l'argent, et quand ces sommes

sont considérables, il faut faire de nouveaux emprunts; mais les nôtres sont 1<sup>o</sup> tous sans exception à 4 pr. ct. 2<sup>o</sup> moindres que nos remboursements en général. Cela dit tout, et je n'y ajouterai qu'un seul éclaircissement, que nous avons été obligés de faire, par un nouvel emprunt, un fonds qui nous mît en état de faire face à cette grande opération de réduire tous nos intérêts hors du pays à 4 pr. ct. et qui sera employé pour les remboursements effectifs, du moment que nous saurons l'issue de toutes nos dénonces, et ce fonds, qui est à peu près d'un million, a été également trouvé à 4 pr. ct. Voilà le vrai dans la plus grande exactitude, que je garantis à V. E. et dont elle-même peut également répondre.

Il n'est point vrai que les gens arrêtés, et qui vont estre jugés par la loi ord<sup>re</sup>, ayent eu corresp. avec la reine Mathilde.<sup>1)</sup> Il n'y a plus question de cette malheureuse princesse; c'est comme si elle n'avoit pas existé.

La présence de Huth n'est actuellement pas nécessaire en Norvège; les arrangements sont fixés, et il suffit qu'il soit à portée, et qu'il y fasse de tems en tems un petit tour inquisitif. Les mouvements en Suède se sont surtout manifestés dans la province de Hallande, où les paysans se sont révoltés contre les seigneurs et ont refusé d'obéir aux loix et aux gouverneurs; il faut employer les forces militaires contre eux; mais ce n'est pas tout, la fermentation est assés générale.<sup>2)</sup> Le roi de Suède s'en défie fort lui-même, et si le mécontentement continue, et s'il augmente, la première diète pourroit devenir orageuse.

1899.

[København,] 22. April 1775.

J'ai fait moi-même avanthier le rapport de l'affaire à laquelle un de nos amis avoit mis des oppositions aussi fortes, et après avoir proposé les modifications que j'ai cru possibles, j'ai eu le bonheur de faire passer mon sentiment, sans dispute essentielle et, à ce que j'espère, sans aigreur.<sup>1)</sup> La résolution est conçue à peu près en ces termes:

Das Gesuch wird dahinn bewilliget, dass durch eine fort-dauernde Deputation von Prälaten und Ritterschaft die innere Ordnung und Einrichtung des Corporis (ohne übrigens auf dessen Verfassung irgend einen weitem Einfluss zu haben) erleichtert und verbessert werde, und wollen Wir künftig Unsere, an

Präl. und Ritterschaft zu erlassende Befehle an diese fortduernde Deput. gelangen lassen.

V. E. devinera sans peine les raisons qui m'ont engagé de choisir cette tournure, et même presque chaque mot en particulier. Je souhaite vivement qu'elle en soit contente. L'essentiel est obtenu, et quand même il paroitra singulier à plusieurs des membres du corps, qu'on ait préféré le titre de Deputation à celui du Engere-Ausschuss, il faut que la chancellerie en prenne le blâme sur elle; j'aime beaucoup mieux que cela passe pour une chicane que de faire deviner toute autre raison, et si on me fait la question, je me bornerai à dire, que nous avons cru cette dénomination, d'ailleurs très indifférente, plus juste et plus convenable.

On insista un moment sur la nécessité de voir l'instruction; je répondis que nous n'avions aucun droit de la demander, et que la noblesse avoit incontestablement celui de la faire, et de la changer sans attendre d'approbation, mais que l'ayant reçu en confidence, je la lirois au prince.

Schimmelm. partira certainem<sup>t</sup> le 27. Il est de la meilleure humeur possible. Qu'il est heureux de voir V. E. et de passer deux jours chés elle! Il lui dira tout ce qui se passe ici, seurement avec franchise et avec vérité. Le bon Woldenberg sera aussi à peu près à présent chés elle.<sup>2)</sup> C'est un bien galant homme, que nos jeunes femmes n'aiment point, et cela peutestre avec raison, mais que j'estime sincèrement.

1900.

[København,] 25. April 1775.

Je suis on ne peut pas plus d'accord avec V. E. sur le projet et sur le contenu de l'instruction qu'elle désire d'avoir comme curateur de l'université de Kiel.<sup>1)</sup> Je n'y saurois désirer aucun changement, et le seul souhait accessoire qui me reste, et que V. E. approuvera certainement elle-même, c'est que les mathématiques ne soient point exclues des sciences sur lesquelles il est permis de travailler pour mériter des prix. Je ne vois aussi point d'inconvénients à consentir aux sommes nécessaires pour ces récompenses effectivement très utiles à faire effet sur les hommes par leur côté souvent le plus sensible, dès qu'on y met la clause qu'elles doivent estre prises du Ueberschuss. Elles cessent dès qu'il n'y en a point, et s'il n'y en a qu'à la concurrence d'une somme plus



petite, le roi ne s'engagera point à y suppléer. C'est, je crois, tout ce que nous pourrons faire, et tout ce que V. E. désirera.

Je viens d'apprendre dans ce moment que Manthey de Glückstadt a été élu par une très grande supériorité à venir comme successeur de Resewitz à l'église allemande d'ici.<sup>2)</sup> Cela me fait naître l'idée de saisir cette occasion pour défaire l'université de Chrysander. La place est bonne; on l'estime à près de 1000 écus; la qualité de membre du consistoire y est attachée; la paroisse est pourtant assés petite, et comme le diaconus qui y est attaché est fort bon, je crois que la proposition peut avoir lieu, sans que nous ayons quelque chose à nous reprocher. . . .

1901.

[København,] 2. Maj 1775.

Je suis très obligé à V. E. de ce qu'elle veut bien prendre quelque intérêt au pauvre Gunther dont l'honnêteté et le zèle méritent de l'attention, et que je désire sincèrement de voir convenablement placé. Je la supplie de lui dire de m'adresser un mémoire et d'y exposer librement ses projets et ses souhaits, et je ferai ce que je pourrai pour les appuyer.<sup>1)</sup>

La clause dont j'ai parlé à V. E. touchant la somme destinée pour les prix et pour les encouragements des étudiants, à prendre du Ueberschuss, ne pourra jamais détruire l'espérance de voir le fonds annuel augmenté en delà de ses bornes actuelles.<sup>2)</sup> Elle ne s'entendrait jamais que du jedesmahliges Ueberschuss, sans nommer et sans estre relative à la somme exprimée dans le règlement, et c'est dans ce sens que je l'ai toujours entendu, et toute équivoque nuisible sera certainement évitée.

Je suis enchanté d'estre rassuré au sujet de Chrysander. Il sera incessamment proposé, et je ne connois effective point de place qui puisse lui convenir d'avantage.<sup>3)</sup> Le goût pour les sermons tels que ceux de Manthey le seront, n'est plus que parmi les artisans et les auditeurs de la dernière classe, mais elle est la plus nombreuse, et comme deux prédicateurs tels que Munter et Resewitz, excellents dans leur espèce, n'ont pas pu les habituer à un goût plus épuré, il faut réellement en désespérer. Nous avons beaucoup gagné à Copenh. par l'acquisition de Balle. Ses sermons sont réellement très bons, sa logique très saine, et sa morale à la fois chrétienne et raisonnable. C'est le seul prédicateur danois qui puisse estre comparé aux allemands; il faut espérer qu'il se

formera d'autres, et qu'il y en aura un plus grand nombre qui franchiront cette ligne de médiocrité qui, à juger par ses effets, ressemble à des barrières presque insurmontables. . . .

1902.

[København,] 6. Mai 1775.

Je suis charmé que Schimmelm. ait satisfait V. E. Je suis seur qu'il l'a rassuré et consolé à bien des égards; notre situation est réellement meilleure que je ne l'ai jamais connue, et si on persiste dans cette œconomie et dans cette frugalité dont la cour se pique à l'heure qu'il est, je ne vois rien, aux malheurs universels de près, qui puisse nous rejeter dans le labyrinthe dont nous sommes sortis avec tant de peines et tant de soucis. Les armements maritimes que nous avons fait les deux dernières années, auroient pu estre épargnés en partie; c'est le seul reproche que nous avons à nous faire, et que je ne partage qu'autant qu'un ministre doit le faire qui, après avoir toujours soutenu un avis différent, n'a paru approuver celui des autres que pour ne point le décréditer en public. J'ai aussi tout lieu d'espérer que chose pareille n'arrivera plus, et qu'on est revenu de ces peurs sans fondements, et dont je n'aurois fait que rire, s'ils n'avoient pas des effets sérieux. Le roi de Suède est le prince du monde le moins redoutable pour sa personne et pour son caractère. Je le crois léger, poltron, prodigue et inconséquent; d'ailleurs je ne le crois ni méchant ni fourbe, et il me seroit aisé de prouver que la Suède n'a gagné depuis la révolution du 17 aout 1772 ni en forces réelles, ni en puissance relative, et tant qu'il ne dépendra point du souverain ni de hausser les impôts, ni de se passer des assemblées de la diète, je ne saurois croire une souveraineté aussi bornée beaucoup plus dangereuse à ses voisins qu'une monarchie approchante de l'aristocratie, telle que la Suède l'étoit avant le dernier changement. L'état se ressent actuellement de toutes les fautes et de toutes les foiblesses du prince, sans que celui-ci ait le pouvoir de les réparer comme un souverain qui ne seroit point gêné pourroit le faire, et sans qu'un sénat éclairé puisse l'aider à les prévenir. Je regarde la forme actuelle du gouvernement comme très défectueuse et simplement comme une copie très imparfaite de celui de l'Angleterre. Un souverain très éclairé, avec des talents très supérieurs, en tireroit parti, mais s'il s'en trouvoit un pareil, il seroit assés indifférent quelle seroit la forme ordinaire; il égaliserait tout; mais je ne redoute

point un phénomène de cette nature, et je ne crois pas vivre assés pour en estre le témoin.

Je crois comme V. E. qu'un professeur de droit public nous est plus nécessaire encore qu'un prof. en physique, mais rien ne doit nous empêcher d'accepter des savants connus en tout genre, et j'espère y interresser assés la cour pour nous tirer d'embarras quand même les fonds ne suffiroient pas absolument.

1903.

[København,] 9. Maj 1775.

Le tribunal de Sleswig a fait la demande à la chancellerie allemande si ses lettres adressées à la noblesse de Sleswig en particulier devoient estre envoyées à la députation permanente de Kiel, ou au prélat de la manière accoutumée. Le dernier expédient me paroît le plus naturel; dès que la noblesse des deux duchés est séparée, elle ne me paroît plus faire ce corps que la députation représente. Je supplie cependant V. E. de me dire ses sentiments à cet égard; la décision pourroit avoir des inconvénients que j'ignore, et que je désirerai d'éviter.<sup>1)</sup>

Je suis fort douteux encore, s'il sera possible de faire payer Hirschf. d'un autre fonds que de celui de l'université, quand même celui-ci la rembourseroit. J'avoue aussi que je doute fort que cela feroit obtenir le but, et que H. lui-même voudroit se taire sur un avantage qui l'interessera autant du côté de l'ambition que de l'intérêt. . . .

1904.

[København,] 16. Maj 1775.

Je suis si rempli de la nouvelle de la mort de la reine Caroline Mathilde que je viens de recevoir, et que je n'ai pas lieu de croire prématurée, que je ne saurois en détacher mes idées ni m'occuper de celles qui n'y sont point relatives.<sup>1)</sup> Quelle leçon pour les grands de la terre qui croyent pouvoir braver tous leurs devoirs, et offenser impunément le Dieu terrible et vengeur. C'est un tableau touchant que celui d'une jeune princesse, belle, spirituelle et aimable, périr dans la fleur de son âge, couverte d'opprobre et d'ignominie, et qui a mérité tous les reproches que les hommes peuvent faire, et tous les noms odieux que la désignation de ses vices et de ses crimes suffit à indiquer. La princesse Charlotte demandoit constamment à Dieu de la convertir et de la retirer de ce monde;<sup>2)</sup>

cela estoit aussi à peu près tout ce que nous avions à souhaiter, et Dieu veuille que le dernier de ces vœux n'ait pas été rempli sans que le premier le fût.

Cette mort ne peut qu'exciter une espèce de joye chés un grand nombre de personnes d'ici, qui y trouvent un repos et une tranquillité que rien d'ailleurs ne pouvoit leur donner. Mais je me flatte qu'il n'y aura point d'excitation. Ayant été le premier à l'apprendre à la reine et au prince, je puis et je dois rendre une justice particulière aux sentiments pieux, modérés et raisonnables qu'ils ont témoigné à cette occasion.

Selon mes idées, le roi attendra la notification, et portera alors le deuil comme d'une reine étrangère, mais le prince royal et la princesse le porteront comme pour une mère, et n'attendoient, pour l'arborer, que la confirmation de la nouvelle, qui doit nous parvenir le vendredi au matin. Le dernier point trouvera de fortes contradictions, non pas de mes collègues, trop instruits pour ne pas estre du même sentiment, mais d'une ou de deux personnes accréditées à la cour, dont les notions ne s'accordent pas toujours avec les miennes.<sup>3)</sup> Il me paroît clair qu'un divorce n'a point d'influence sur le deuil des enfants, et loin de craindre à cet égard le blâme du public, je le craindrois, si on vouloit inspirer à des enfants des sentiments si opposés à la nature, et, à mon avis, si peu justes et si peu décents. La différence des deuils du roi et du prince royal me paroît même particulièrement propre à distinguer fortement et précisément le cas où nous [nous] trouvons, et cela d'une manière qui ne peut ni étonner ni offenser l'Angleterre.

Nous avons eu il y a trois jours une espèce d'émeute ou, pour mieux dire, d'assemblée tumultueuse du bas peuple, qui s'étoit imaginé que les billets de banque d'un écu ne devoient plus estre reçus selon leur taux ordinaire.<sup>4)</sup> Une simple lecture d'un placat a suffi pour les dissiper et pour remettre tout dans son calme ordinaire. J'ai été cependant très peu content de bien des choses faites à cette occasion, mais ayant été aussi peu consulté que mes autres collègues sans exceptions, je m'en lave les mains, et n'ai pas le droit de m'en plaindre. . . .

1905.

[København,] 20. Maj 1775.

. . . Le deuil vient d'estre arrangé, et comme tout le conseil sans exception a approuvé et soutenu ma proposition avec conviction

et avec chaleur, elle a été adoptée en entier, et je me vois délivré par là d'un souci qui m'a vivement affecté, parceque j'ai senti toute l'importance de la chose et de ses suites inévitables.

Le prince royal et sa sœur ont pris hier le deuil profond comme pour une mère, toute leur maison également, la livrée exceptée; le roi attendra la notification de l'Angleterre, et quand elle sera arrivée, on portera le deuil d'une reine régnante étrangère, fixé à 4 semaines. Je ne sais ce que l'Angleterre fera; c'est la cour la plus pointilleuse et le moins facile de l'Europe. Il doit nous suffire vis à vis d'elle d'avoir raison; le reste dépendra d'elle-même, et quand nous faisons tout pour mériter son amitié, nous ne pouvons pas la forcer de l'accepter et de la rendre. Je prévois aussi des sujets fertiles de dispute avec elle, au sujet de l'héritage. Les enfant sont les héritiers naturels de la reine. Elle n'a pas pu les déshériter par son contract avec son frère, qui a reçu la dot que nous avons rendu, et qui l'a accepté comme un fonds perdu en assurant à sa sœur les rentes viagères de 10 pr. ct. Cela sera d'autant plus embarrassant que le roi d'Angleterre n'avoit point le droit de répéter la dot, que le parlement avoit payé, et que les 40/000 écus d'Hannovre devoient estre jugés selon les loix d'Allemagne.

V. E. sait-elle que la reine s'est attirée elle-même sa maladie, de la manière la moins disputable et la plus singulière? Cette circonstance m'a extrêmement frappé.<sup>1)</sup> Un de ses pages nommé de Gustedt fut atteint le premier de l'épidémie; il mourut; on expose le corps mort dans le cercueil; la reine voulut le voir; elle y mena toute sa cour, y resta une demi-heure et au delà, et prit, deux jours après, le même mal. Le fait est certain et nous ramène par bien des raisons aux voyes admirables de la Providence.

La reine est morte avec courage et avec tranquillité, mais presque sans proférer une parole.

Je serai assés curieux de savoir ce que la Plessen<sup>2)</sup> en dit, et ce qu'elle en pense.

1906.

[København,] 23. Maj 1775.

Je viens de recevoir la lettre de V. E. au prince; je la lui ai rendue sur le champ, et j'ai été témoin du plaisir qu'elle lui a fait.<sup>1)</sup> Le cœur de ce prince est seurement très bon; cela me le rend cher, et je suis très seur que V. E. l'aimeroit également, si

elle le voyait souvent et de près. Son union avec la princesse son épouse est parfaite; leur ton réciproque est gai, amical et confiant, et il y a encore toutes les apparences possibles que cette harmonie augmentera et qu'elle sera de durée. La princesse embellit; il ne lui manque que le développement de la taille pour estre fort jolie, et il seroit dommage, si une physiognomie aussi spirituelle et aussi interessante que la sienne n'estoit pas accompagnée d'une taille formée et complete.

La mort vient de nous enlever, après une maladie fort violente mais fort courte, le sr. Henningsen, troisième député de la chancellerie allemande.<sup>2)</sup> C'estoit un homme de bien que je regrette de ce côté-là, quoique d'ailleurs sa manière de travailler et de s'exprimer n'étoit pas de mon goût. Sa place de député ne sera point remplie; mais celle de premier secrétaire des expéditions doit l'estre incessamment; il nous faut un jurisconsulte qui sache écrire, qui connoisse les provinces allemandes, et dont la réputation personnelle est intacte. J'ai cru trouver tout cela réuni dans la personne du sr. Kruck, que je n'ai jamais vu, que les autres Messrs. de la chancellerie ne connoissent pas non plus, mais qui, après le témoignage le plus détaillé et le plus décidé de Carstens de Slesvig, est un sujet très distingué, et qu'il m'a déclaré (après que j'eus demandé une réponse très sérieuse et impartiale) estre le seul homme de sa connoissance qu'il crût entièrement propre à entrer un jour à la chancellerie. Je n'ai point oublié cela, et je le proposerai demain à la cour, pour n'estre ni prévenu ni traversé, et ce choix prouvera du moins notre impartialité et notre envie de bien faire.

Nous ne pouvons plus toucher à l'affaire de Hirschfeldt.<sup>3)</sup> V. E. en devine bien les raisons, et je le dois d'autant moins que mes messieurs pensent différemment, et ce n'est pas le cas de mettre de l'importance à la dispute.

Je me suis bien douté que le catalogue des livres destinés pour Kiel ne plairoit pas à V. E., mais ils tiendront toujours leur place, ou plutôt ils combleront matériellement le vuide, jusques à ce que d'autres ouvrages plus utiles les remplaceront. Le pis sera de vendre un jour les sans valeurs, et de profiter, en attendant, de l'occasion et de la bonne volonté.<sup>4)</sup>

S'il se trouve encore un certain nombre d'exemplaires de la flora danica enluminés, je tâcherai d'en attraper pour les sr. Ask et Struve, et je l'ai noté dans mon portefeuille.<sup>5)</sup>

Je suis impatient de voir Blome; surtout s'il nous vient bien

intentionné et sans roideur de caractère et d'esprit, il ne dépendra que de lui que je lui témoigne toute l'amitié possible, mais il faut qu'il fasse ce que je puis et ce que je dois même attendre et exiger de lui.<sup>6)</sup>

La joye du roi en apprenant la nouvelle de la mort de la reine C. M. a été prodigieuse. Elle lui a retracé son ancienne servitude et toute sa satisfaction d'en estre délivrée. Cela influe sur toutes ses actions, et il n'est pas possible de s'y tromper.

1907.

Udateret [København, Maj 1775].

Je regarde avec V. E. la mort de la reine Mathilde comme un fort grand bonheur pour le Dannemarc. Cet évènement aura une grande influence sur l'opinion qu'on aura dans l'étranger de notre situation et de notre consistance. Elle avoit toujours un côté précatoire, tant que tous les mécontents étoient seurs d'un appui certain, et qu'il falloit un courage supérieur pour ne pas estre quelquefois ébranlé par une perspective qui offroit des dangers aux timides et des incertitudes aux plus assurés. L'inconvénient que nous aurons à parer n'est que momentanément; il y aura certainement des personnes qui, dans l'ivresse de la joye d'estre délivrées de leurs craintes, iront trop loin, et, oubliant leur timidité passée, ils croiront en effacer le souvenir par des démarches hardies, non pas contre des ennemis redoutables, mais contre les départements, et contre ceux qui prêchent journellement la règle et la sévérité des principes et d'un système suivi. Je crois déjà m'en appercevoir, mais cela passera avec bien d'autres erreurs, et la consolation philosophique de l'imperfection générale et de l'inutilité des regrets de ceux qui s'en apperçoivent un peu plus fréquemment que bien d'autres, nous restera, et nous tranquilisera autant que le caractère personnel nous en rendra plus ou moins susceptibles.

Il est très possible que l'Angleterre ne notifiera point la mort de la reine défunte. Elle regardera peut-être cette démarche comme une déclaration publique d'une transaction qu'elle ne sauroit nier, mais qu'elle n'a jamais avouée, et qu'elle a même désiré pouvoir cacher, en conservant le titre de reine de Dannemarc, auquel la reine ne pouvoit certainement plus prétendre.

Ils hésiteront beaucoup à Londres; leur caractère les y porte, leur orgueil souffrira de tous les côtés, et ils ne verront aussi pas sans peine, si [ø: qu'] il n'y a point de cour en Europe qui porte

le deuil pour la sœur de leur souverain, et cela est cependant inévitable, si les notifications sont négligées. S'ils le vouloient bien, ils pourroient encore notifier aux autres cours et ne rien dire à nous. Une déclaration de vouloir sauver la délicatesse des circonstances, et de vouloir renoncer au deuil des Danois, sauroit tout, mais cet expédient, par lequel ils éviteroient de nous choquer, demande trop de combinaison pour pouvoir estre supposé chés des ministres presque uniquement occupés de l'Amérique, de leurs discussions parlementaires, et de courses de chevaux.

Si M. Witmaack n'estoit pas un scélérat avec lequel il est peut-être au-dessous de la dignité du gouvernement de négotier, il y auroit une bonne affaire à arranger et dont l'université de Kiel se trouveroit merveilleuse<sup>t</sup> bien.<sup>1)</sup> Il a écrit à quelqu'un, mais qui ne veut pas estre nommé, et dont j'ignore aussi effectivet<sup>t</sup> le nom, qu'il donneroit bien 8000 écus pour obtenir l'abolition de l'action intentée par le fiscal. Je n'ai pas voulu y entendre, mais la somme, qui seroit peut-être augmentée encore, est cependant si considérable, que j'ai cru devoir demander à ce sujet l'avis de V. E.

Si Gatterer n'estoit pas trop cher, ce seroit l'homme que je préférerois à tous. Je connois particulièrement Selchow; c'est un grand pédant, mais très laborieux, dont la force principale est dans le droit germanique.<sup>2)</sup>

Si V. E. vouloit avoir la bonté d'écrire une fois au prince au sujet du fils de Prangen, l'affaire se feroit d'abord de la manière la plus aisée et la plus agréable.<sup>3)</sup>

1908.

[København,] 29. Maj 1775.

C'est avec la reconnoissance la plus vive que j'ai reçu les lettres de V. E. du 25 de ce mois. Je suis enchanté de ce qu'elle est contente de la résolution du roi au sujet de la députation permanente. Elle a été signée avanthier, et partira par la poste d'aujourd'hui, de même que les ordres aux régences d'adresser dans la suite leurs lettres à cette députation, au lieu de les envoyer, comme ci-devant, aux prélats. Je regarde ainsi cette affaire comme finie, et cela me fait un plaisir d'autant plus sensible, que les disputes qu'elle avoit fait naître ici sont également assoupies. V. E. aura plus de peine à calmer les jalousies et les effets odieux de l'envie parmi les professeurs de Kiel.<sup>1)</sup> Il y en a si peu parmi les anciens qui méritent une attention sérieuse, qu'il ne leur servira



de rien de se débattre, et de prétendre à un traitement pareil à celui qui a été accordé aux nouveaux venus. Ces messieurs ont fait leurs preuves; on connoît leur mérite et leur taux, et s'ils veulent nous quitter pour porter leurs talents à des académies étrangères, nous en retirerons un double avantage.

S'il s'agissoit de choisir entre Tooze et Schierach que V. E. me fait l'honneur de me nommer, je crois que je choisirois le premier. C'est du moins l'impression qui m'est restée de la lecture de quelques morceaux de leurs ouvrages.<sup>2)</sup>

Un savant de Göttingen, mais qui désire ne pas estre nommé encore, a fait lui-même les premières ouvertures pour passer à Kiel; c'est Beckmann, professeur en physique et en œconomie, héritier de Holmann, et savant d'un mérite très connu, dont j'estime fort les ouvrages.<sup>3)</sup> Si les conditions qu'il exigera ne sont pas trop onéreuses, il faudra s'y prêter; c'est aussi le sentiment de Guldberg, et nous le sonderons sur ses prétentions.

Peutestre que Schim. est avec V. E. lorsqu'elle recevra cette lettre; c'est avec émotion que je me dis que les hommes que je respecte et que j'aime le plus, sont ensemble, et que la Providence me refuse la consolation d'estre avec eux, et de jouir comme le premier de l'avantage de revoir ses amis, et de retrouver chaque année, du moins dans une de ses époques, la liberté, l'indépendance, et les contrées heureuses où règne la tranquillité et la solitude. Chaque homme a son lot; il faut s'y soumettre avec humilité et avec résignation, mais il y en a qui ont peu de consolations et peu de douceurs.

Mad<sup>m</sup> la comtesse de Reventlou est accouchée d'un fils, à la grande satisfaction de son mari et de ses parents qui l'aiment et qui l'estiment comme elle le mérite.<sup>4)</sup> Il n'y a pas de mariage plus heureux à Coppenh., ni qui promette de l'estre plus longtems et plus constamment. . . .

1909.

Udateret [København, ca. 1. Juni 1775].

Je crois comme V. E. que le roi auroit pu mettre incessamment le deuil sans déroger à sa dignité, et sans que cela tiroit à conséquence, mais il auroit été inutile de le proposer; la peine avec laquelle on a consenti à faire porter le véritable deuil au prince royal le prouve assés; et comme cela n'estoit pas nécessaire, il n'auroit pas été prudent d'y insister. Cela avoit même quelques

inconvéniens qui auroient été difficiles à éviter. La sentence de divorce n'ayant point été publiée par égard pour l'Angleterre, il faut que d'autres démarches le constatent. Cette occasion y étoit particulièrement propre, et comme elle est naturelle et légitime, il est difficile de combattre les souhaits de ceux qui désirent qu'on la saisisse. Je dois ajouter encore, que toute la conduite de l'Angleterre dans cette affaire malheureuse a été peu délicate à notre égard. Il y a eu des moments où nous en avons été la cause; il y en a d'autres, où tout a dérivé de sa mauvaise humeur, de sa méfiance, de son orgueil. Elle a été peu sensible à des procédés quelquefois très délicats et très amicaux; elle a même expliqué quelques-uns, qui étoient cependant très évidents, d'une manière forcée et dans un sens directement contraire. Cela nous dispense d'une étude recherchée à lui faire plaisir; on ne gagne rien avec elle que par une fermeté toujours égale, qui porte plutôt le caractère de l'indifférence que d'une envie de la rechercher. C'est ce qu'une expérience d'un couple d'années m'a appris d'une manière à ne pouvoir plus en douter. . . .

Je désire fort que nous puissions placer un jour Ehlers à Kiel.<sup>1)</sup> Ce n'est pas un fort grand savant, mais il a d'excellentes parties, une éloquence naturelle, une philosophie sensée et à portée des cœurs ordinaires, un enthousiasme pour la vertu, et le talent de l'inspirer aux jeunes gens, un amour passionné pour ses élèves; ce sont de belles qualités pour un professeur, et je suis seur qu'il nous sera fort utile. J'ai mis le cadet de mes beaux frères en pension chés lui, et j'ai lieu de m'en applaudir à tous égards. Cela m'a fourni aussi l'occasion de le connoître plus particulièrement que je n'aurois pu le faire d'ailleurs.

L'arrivée de Banner a fait une espèce de sensation à Berlin.<sup>2)</sup> Le roi de Prusse lui a beaucoup parlé et, du moins en apparence, avec intérêt. Cela est d'autant plus possible que ce prince a effective<sup>t</sup> de l'amitié pour la reine Julie Marie.

Juel dira lui-même à V. E. qu'il est devenu conseiller privé.<sup>3)</sup> Cela a coûté bien de la peine, mais j'en suis fort aise.

1910.

[København,] 6. Juni 1775.

Je n'ai pas de peine à entrer dans tout ce que V. E. veut bien me dire au sujet de Witmack; je ne lui ai parlé de sa proposition que pour n'avoir pas à me reprocher d'avoir négligé une occasion

de procurer une aubaine considérable à la pupille de V. E.<sup>1)</sup> Je sens d'ailleurs au suprême degré la nécessité de n'accorder à aucun prix l'abolition des crimes atroces, dont rien ne doit pouvoir procurer l'impunité, et que les rois même, en consultant leur devoir, n'osent point pardonner, puisqu'ils se chargent des suites en ne les punissant point. C'est un principe que je soutiens perpétuellement dans le conseil, et que je vois quelquefois écarté à mon grand regret, malgré tous mes efforts de l'établir comme une règle invariable. Il n'y a pas longtems que j'eus une dispute à ce sujet, où mes collègues m'abandonnèrent, et où un meurtrier reçut sa grâce, et après les éclaircissements que V. E. a bien voulu me donner, je ne fais point de difficultés de ranger Wittmaack dans la classe des scélérats du premier ordre.

L'Angleterre venant de nous notifier la mort de la reine Car. Math., nous jouissons de la récompense de notre fermeté, et des suites agréables du plan que nous avons adopté. La lettre de notification est très bonne, et conçue en termes fort discrètes, à la seule expression de reine de Dannemarc de près. J'ai eu peur qu'on s'y heurteroit ici, et j'ai fait ce que j'ai pu pour calmer le ressentiment qui en naîtroit, et qu'il m'étoit aisé de prévoir. J'ai aussi eu le bonheur de réussir. On auroit mieux fait en Angleterre de l'omettre, mais comme tout le danger d'un titre pareil est passé, et qu'il y a une distinction essentielle à faire entre les titres qu'on accorde à une personne qui vit, et entre les qualifications d'une défunte à qui on ne sauroit disputer d'avoir possédé légitimement, pendant une partie de sa vie, le titre de reine de Dannemarc, il auroit été peu prudent de faire des difficultés qui n'estoient pas d'une nécessité indispensable, et cela dans un moment dont il s'agit de tirer parti pour rétablir une harmonie si convenable au système du royaume. La notification de l'Angleterre, jointe à notre réponse qui omet le titre en question, suffisent pour tenir lieu de la déclaration du divorce le plus authentique qui puisse exister; et c'est dans le fonds la seule chose essentielle que nous avons à désirer.

L'acquisition de Gatterer, que je regarde a présent comme le premier des historiens de l'Allemagne, seroit si bonne, que je croirai devoir l'emporter sur toutes les autres considérations.<sup>2)</sup> C'est d'ailleurs un homme d'un très bon caractère, qui n'est point jeune, et qui ne sauroit avoir d'autre raison de vouloir quitter Göttingen que la rivalité de Schlözer qui, beaucoup moins solide que lui, est

plus brillant et plus agréable à la jeunesse, qui aime les esprits satiriques passionnés et les professeurs à bons-mots, que je déteste.

1911.

[København,] 10. Juni 1775.

J'approuve avec un plaisir particulier à tout ce que V. E. a bien voulu me dire au sujet de Ehlers, et des projets qu'elle a formés à son égard.<sup>1)</sup> Je suis sûr qu'il sera utile à l'université, et qu'il sera un des professeurs à qui les parents confieront volontiers l'inspection sur la conduite et sur les mœurs de leurs enfants, article très essentiel et très nécessaire pour rassurer le cœur tendre et timide des pères assés vertueux pour s'inquiéter autant de la moralité que des progrès dans les études de cette jeunesse si aisément séduite et si exposée dans l'âge des passions et de la légèreté. Rien ne sera plus honorable et plus avantageux à Kiel que la réputation d'être moins corrompue que ses rivales, très flétries de ce côté-là, et j'espère qu'elle la conservera, tant que V. E. y sera, et que le digne Cramer y veillera. Dieu veuille lui rendre la santé et les forces; j'en suis en vérité très inquiet, et je désire ardemment de recevoir la nouvelle de son rétablissement.

Nous mettons demain le deuil de cour. Cette affaire est donc finie, et je suis assés content de nos dernières lettres d'Angleterre, mais celles de Russie m'ont beaucoup affligé.<sup>2)</sup> Elles m'ont confirmé dans des soupçons que j'ai eu depuis longtems. C'est qu'il est très probable que M. de Panin ne restera pas en place, et qu'il demandera lui-même de se retirer. M<sup>r</sup> de Potemkin, enyvré d'une faveur sans bornes, craignant la résistance du c<sup>te</sup> Panin, personnellement brouillé avec le général, frère du ministre, gagné par les flatteries des Czernichef, se déclare ouvertement contre lui.<sup>3)</sup> Il lui suscite des dégoûts perpétuels. Un homme aussi indolent que M. de Panin ne sauroit y résister longtems, et comme il a souvent déclaré ne vouloir rester dans les affaires que jusques au rétablissement de la paix, et que cette époque est trop glorieuse pour lui pour la manquer, je m'attends à sa retraite après les fêtes destinées à la célébrer, au commencement du mois de juillet. C'est du moins la conclusion que je tire des faits qui m'ont été mandés, et elle est trop vraisemblable pour que je puisse écouter mes souhaits, qui me feroient espérer le contraire. Ce n'est pas que je craigne que cet évènement bouleversera le système du Nord, mais il le rend moins assuré, il ouvrira la porte aux intrigues des autres cours.

Il pourra détruire le reste de la bonne intelligence entre l'impératrice et son fils, et il nous fait perdre un ami fidèle, intègre et assuré. Je suis assés curieux de savoir ce que M. de Saldern pensera dans ce cas, et s'il est instruit de la situation actuelle, et si ses vastes projets ne renaissent pas avec ses espérances. Je suis très fâché qu'il n'est pas dans le Holstein, et que son voyage aux bains me prive de la possibilité d'avoir des nouvelles certaines de sa part.

La démarche de la réduction des sols de Mecklenb. a été absolument forcée; on ne pouvoit permettre que des juifs s'emparassent de la bonne monnoye en l'échangeant impunément contre une de mauvais alloy. Cela est si évident, et la perte si prodigieuse pour le pays, que je n'ai pas besoin d'entrer dans un plus grand détail.<sup>4)</sup> . . .

1912.

[København,] 13. Juni 1775.

. . . Rien n'est plus destitué de fondement que le bruit qui court d'une diminution du crédit de Schimmelm. Je n'ai pas lieu de croire qu'on ose l'attaquer, mais si on le faisoit, on ne réussiroit pas. Sa faveur s'appuye sur des raisons générales et particulières que je crois inexpugnables. Ses enemis, qui sont en grand nombre, ont souvent tenté de l'entamer, mais toujours sans succès, et en en devenant les victimes, et il faudroit un antagoniste comme lui-même pour lui devenir redoutable. . . .

Le bon et honnête Gramkov vient de m'arriver. Je l'ai reçu avec plaisir, et je l'arêterai, si je le puis, une quinzaine de jours. . . .

1913.

[København,] 17. Juni 1775.

. . . M<sup>r</sup> de Banner a été fort bien reçu à Berlin. Le roi l'a personnellem<sup>t</sup> trouvé à son gré, et on ne s'en étonne pas, quand on connoît le goût de ce prince, dont les favoris ont toujours été plus ou moins bavards et avantageux.

M. de Schack partira dans 8 jours pour passer 4 semaines sur ses terres en Jutland. Quand il sera de retour, M. de Thott jouira du même avantage, et il n'y a que moi qui suis absolument enchainé.

1914.

[København.] 29. Juni 1775.

Le portrait avantageux que V. E. me fait de M. de Blome me comble de joye; je ne demande pas mieux que de le trouver tel que nous avons désiré qu'il fût; l'opinion de V. E. suffit déjà pour me rassurer; mon cœur ne s'ouvre que trop facilement à l'amitié et à la confiance, et je ne conçois seurement pas de plus grand bonheur que de pouvoir m'y livrer sans inquiétude et sans défiance. M. de Blome a tout ce qu'il faut pour réussir; je lui rends non seulement justice, mais je l'aime naturellement, et quand j'ai cru ne pouvoir pas estre content de lui, c'est certainement moi qui en ai eu le plus de regret. Mais je suis persuadé que cela n'existera plus, et qu'en nous rapprochant d'avantage, nous nous entendrons aisément sur tous les points sur lesquels nous avons différé.<sup>1)</sup> . . .

Nous verrons dans ces jours-ci un spectacle qui devoit estre très ordinaire, mais que les habitants de Coppenh. n'ont cependant point vu depuis l'année 1769; c'est la revue de guarnison qui manœuvrera devant le roi. Il y aura à peu près 3200 hommes effectifs, et outre cela l'artillerie qui consiste en 800 h., les gardes à pied, en 500, et les gardes à cheval en 150. Cela ne laisse pas que de faire une certaine masse, et quand les nationaux s'y joindront de l'année 1777, il y aura au delà du double.

Les officiers ont été extrémement surpris de la bonne volonté qu'ils ont trouvé parmi les milices; ils ne cessent de se récrier à cet égard; j'en avois espéré une partie, mais l'évènement a fort surpassé mon attente.

1915.

[København.] 1. Juli 1775.

Je viens de lire la relation que M. votre fils a faite. Elle est très bonne, et le témoignage que le tribunal lui rend en même tems, est si avantageux, que ce sera une chose fort aisée que de convenir de la justice et du plaisir de lui accorder sa demande. Je ne crois pas qu'il sera nécessaire qu'il ait le brevet de conseiller provincial, qui d'ailleurs ne sauroit estre d'une utilité réelle pour lui, et je suis assés seur qu'il n'en a pas besoin pour siéger avec la voix décisive.<sup>1)</sup>

M. Kruck est entré en fonction depuis les premiers jours de cette semaine.<sup>2)</sup> Il me paroît un fort bon sujet, rempli d'ardeur et de bonne volonté, et qui a le talent de saisir avec vivacité et de s'expliquer d'une manière nette et précise. . . .

Le tems est devenu très fertile, et il faut rendre grâces à Dieu de ce que la pluye est venue assés tôt pour faire évanouir la crainte d'une disette totale. Les bleds de mars promettent beaucoup, et en général il faut convenir que la sécheresse est peut-être celui de tous les fléaux dont les effets funestes se réparent le plus vite et au delà de ce qu'on ose espérer lorsque tout paroît brûlé et roide. Les fruits, au lieu de s'en ressentir, ont la plus belle apparence possible. Nous vivons dans la plus grande abondance de fraises et de cerises, et les melons sont excellents. Ce n'est qu'à la cour où le jardinage est en désordre et où les fruits sont si mal distribués que, malgré la quantité qui y arrive de tout côté, toutes les tables paroissent en manquer. C'est une place qui nous manque que celle d'un inspecteur des bâtimens et des jardins qui ait de l'autorité et du goût, et je ne crois pas qu'il y ait de l'économie à nous en passer.

1916.

[København,] 4. Juli 1775.

Je suppose que cette lettre trouvera V. E. sur le point de partir pour la Fionie. M. de Juel surtout lui dira tout ce qui se passe ici. Je le regarde toujours comme un de mes meilleurs amis, que j'estime et que j'aime tendrement, et je mets mes intérêts relativement à V. E. entre ses mains, avec tout le plaisir que ma douleur de ne pouvoir pas l'accompagner peut me permettre.

Cramer me fait espérer qu'il viendra nous voir dans les vacances de l'été. Cela sera une véritable consolation pour moi, et je supplie V. E. de le fortifier dans cette idée. Elle sera probablement bien reçue à Friedensb., et je me propose d'en parler demain au prince et à Guldberg.

Omtaler i dette som i tidligere Breve Overjægermesterinde Gramms dødelige Sygdom. Hendes Mand er meget at beklage <sup>1)</sup> Il se trouvera isolé, et c'est le plus grand malheur qui puisse arriver à un homme, et surtout à un homme qui n'a point de ressources en lui-même. M. Desmercières sera aussi sensible à cette perte qu'un vieillard, dont les sens sont fort émoussés, peut l'estre, et je crois qu'il ne tardera pas de rejoindre son amie.

1917.

[København,] 8. Juli 1775.

... J'ai bien des remerciemens à vous faire de la vôtre du 3. L'article injurieux de la gazette de Lipstadt m'avoit déjà été envoyé

il y a huit jours.<sup>1)</sup> C'est une traduction d'une gazette angloise que je possède également. Je conviens de tout ce que V. E. me dit à ce sujet, mais j'ai eu tant de raisons d'exhorter la cour de ne point s'irriter des offenses de cette nature, et je suis si persuadé qu'il faut laisser mourir la calomnie avec la feuille même, que je ne crois pas devoir m'écarter de ce système. Il m'a très bien réussi il y a deux ans, et il réussira également dans ce moment, où la mort de la reine Math. a réveillé l'espérance des gazetiers de pouvoir en profiter pour s'attirer l'attention extraordinaire, et pour contenter leur faim ou leur avidité. Il est entièrement inutile de vouloir détromper le monde, ou de vouloir faire taire les auteurs des feuilles publiques. On étouffe une voix, et mille cris s'élèvent d'un autre côté; on donne de la célébrité, et le nombre des lecteurs augmente. La vérité triomphe seulement quand le calme l'accompagne, et qu'on donne le tems de l'apercevoir. La famille royale elle-même doit estre au-dessus des insultes dont elle ne souffre point essentiellement. La tendresse de la reine pour le prince royal, et même pour la princesse Auguste, est si soutenue et si évidente, qu'elle est plus que suffisante pour détromper tous ceux qui sont assés impartiaux pour pouvoir juger, et assés attentifs pour discuter les preuves. Les autres ne méritent que le mépris ou l'indifférence, et quoique je ne puis jamais me défendre d'une juste indignation en lisant des choses aussi fausses qu'injurieusement exprimées, je m'enveloppe dans un silence parfait, et je n'ai pas eu lieu de m'en repentir. Les articles qui me font le plus de peine sont ceux des gazettes angloises, où l'on affecte de parler du Dannemarc comme d'un état énérvé et affoibli par un gouvernement lâche et sans vigueur. J'ai pris toutes les mesures possibles pour les prévenir, et j'ai du moins réussi à les rendre moins choquants et moins fréquents.

Nous ne réussirons point à procurer le titre de Leibmedicus à Ackermann; M. de Juel en détaillera les raisons à V. E.; mais on consentira à celui d'archiater qui le vaut bien mais que je prie V. E. de me dire si elle l'agrée et si elle croit que Ackerm. le goûtera. On pourroit le faire d'ailleurs EtatsR.<sup>2)</sup> Je crois pourtant que le premier est plus convenable, et plus autorisé par les exemples de pays voisins.

Si les non-reçus sont assés peu éclairés pour se refuser à tout accommodement, le roi sera obligé de décider pour eux. Il faut que l'affaire finisse, et je suis désolé de voir l'insensibilité si



évidente aux véritables intérêts qui règne plus fort dans le Holstein que partout ailleurs, la seule Pologne exceptée.<sup>3)</sup>

Madame de Gramm est morte fort tranquile et fort résignée, sans souffrir, et hors d'état de penser assés fortement aux objets pour en estre vivement émue. Son mari est excessivement affligé, et je doute qu'il survivra longtems à sa perte.

Les nouvelles du c<sup>te</sup> Bothmer ne me paroissent pas fort exactes; elles sont très opposées aux miennes qui sont de très bon lieu, et il n'est pas trop vraisemblable qu'une femme capable d'écouter avec une légèreté inconcevable la première nouvelle et le récit du suplice de Struensée, aye pu languir après lui trois années après sa mort.<sup>4)</sup>

1918.

[Kobenhavn,] 11. Juli 1775.

Comme j'ai adressé ma dernière lettre à Kiel, je crois qu'elle aura manqué V. E., ou qu'elle lui parviendra du moins beaucoup plus tard. C'est un sentiment fort pénible pour moi de la savoir plus près d'ici, sans que j'y gagne, et s'il étoit juste de nourrir des regrets stériles, mon cœur m'y entraîneroit perpétuellement. Je suis cependant très aise de savoir V. E. avec plusieurs personnes que j'aime et que je respecte fort, et qui sauront jouir du bonheur de vous posséder. Elles informeront V. E. de tout ce qui pourra mériter sa curiosité.

Juel, que je regarde toujours comme un de nos amis les plus intimes et les plus assurés, n'est pas trop content dans ce moment de Schimmelm., et ce n'est pas entièrement sans raison. Celui-ci ne met pas assés de délicatesse dans ses procédés, et il tient le collège des finances dans une dépendance qui est difficile à supporter. Cela fait naître aisément de l'aigreur, mais elle n'a point de suites entre gens qui s'aiment, et je suis seur que bientôt il n'y en aura plus question. J'en ai écrit cependant avec une espèce de vivacité à Schimmelm., et quoique je n'ignore pas qu'il ne la souffre pas volontiers, je l'ai cru absolument de mon devoir.

Je supplie V. E. de me dire, si je l'ai bien compris par rapport à M. son fils aîné, si elle ne souhaite pour lui que le votum decisivum, ou si elle désire einen ordentlichen Obergerichtsraths Platz nebst Bestallung pour lui. J'ai tout arrêté dans le doute, et j'attendrai sa réponse.<sup>1)</sup> . . .

Guldenchrone a du zèle et de l'activité.<sup>2)</sup> Je ne connois d'ailleurs

que trop ses mauvaises qualités. Je supplie cependant V. E. de me dire les véritables circonstances de son intrigue avec Ma<sup>d</sup> de Massenback, dont j'ai entendu parler et juger très différemment.

1919.

[København,] 15. Juli 1775.

Je n'écris ces mots à V. E. que pour lui donner signe de vie, et pour lui dire que je ne pense point à elle dans ce moment sans me dire avec une satisfaction extrême, qu'elle est au milieu de ses amis et des miens, et que mes souhaits les plus chers seroient remplis, si une situation aussi gênée que la mienne avoit pu me permettre d'estre du nombre.<sup>1)</sup>

Une visite de M. d'Osten nouvellement arrivé de Jutlande a absorbé une grande partie du tems destiné à ma poste, et j'ai peine à le lui pardonner. Il est devenu gros et gras. L'ennuy de sa position se peint cependant dans tous ses propos. Il désire d'obtenir dès à présent les 800 écus qui ne lui sont promis qu'après la mort de son prédécesseur, de M. de Holck. C'est le but de sa vue, ou du moins celui qu'il annonce. Il réussira peut-être, ne seroit-ce que pour s'en débarrasser aussi vite que possible, car je suis d'ailleurs seur qu'on le recevra avec froideur, ou du moins avec indifférence.<sup>2)</sup> . . .

1920.

[København,] 18. Juli 1775.

Un grand dîner que j'ai donné au c<sup>te</sup> d'Osten me laisse à peine le tems de remercier V. E. de sa lettre du 15 de juill., et de lui dire combien je suis pénétré de tout ce qu'elle veut bien me dire d'obligeant et d'amical. Je le sens bien vivement, et ma reconnaissance en est aussi grande que mon amitié et mon attachement pour elle le sera toujours.

M. d'Osten réussira dans cette partie de son but qui tend à obtenir une augmentation de gages, qui seront portés à la fin de l'année à 3000 écus. Je ne sais s'il s'est expliqué sur ses vues véritables. La cour l'a reçu très froidement, et je doute qu'il y trouvera de la facilité et de l'appui. Sa contenance est d'ailleurs très bonne; il ne montre ni embarras ni inquiétude, et je commence de croire qu'il a pris son parti de bonne foi.

Les ordres ont été donnés au départ<sup>t</sup> de la guerre au sujet du

fils de M. de Prangen; il est devenu lieutenant à la suite, et il sera proposé pour une lieutenance effective, aussitôt qu'il existera une vacance dans les régiments qui conviennent au père.<sup>1)</sup>

L'affaire de M. Liliencrone a reposé, puisque la chancellerie a toujours attendu une réponse de la chambre.<sup>2)</sup> Elle est à la fin arrivée, mais elle ne m'a point fait plaisir, puisqu'elle parle d'une somme pour le profit de la caisse du roi, mais je m'en fie au bon cœur de Juel que cela n'est qu'une phrase, et que nous goberons le morceau pour la bibliothèque de Kiel. . . .

1921.

[København,] 22. Juli 1775.

La lettre de V. E. du 19 juill. m'a fait le plus sensible plaisir, et je partage vivement celui qu'elle trouve de jouir de la plus belle saison de l'année dans la société la plus agréable et la plus chérie. Nous avons ici un tems charmant; la récolte de foin avance singulièrement, et quoiqu'elle soit peut abondante, je la crois cependant au-dessus de ce qu'on en avoit annoncé. Ce moment de l'année rend la vue de Bernst. fort intéressante, surtout lorsque la rade est aussi animée qu'elle l'est actuellement par le séjour de l'escadre russe commandée par l'amiral Basballe. Leur présence jette beaucoup d'argent à Coppenh.; les officiers viennent justement de recevoir leur paye; cela les a mis en état de faire des emplettes considérables, et j'ai entendu citer l'exemple d'un d'entre eux, qui a changé d'un juif deux mille écus de billets contre la valeur en ducats d'Hollande. M. de Schimmelmänn m'assure aussi que jamais la bourse n'a été aussi bien fournie, et il y a paru depuis 3 semaines des lettres de change pour plus de 150 000 écus sur l'étranger. Il est fâcheux que cela ne puisse continuer pendant l'année entière.

Ma lettre du 8 ayant manqué V. E., j'ai été obligé de représenter ses souhaits au sujet des titres de Messr. Ackermann et Struve.<sup>1)</sup> L'affaire ayant été discutée à la cour, il n'a pas dépendu de moi de l'arrêter, et j'espère que V. E. en sera contente, puisque elle a tourné de la manière que nous l'avons désiré. Ackerm. est devenu archiatre avec le rang de conseiller d'état, et Struve cons<sup>l</sup> de justice, et leurs brevets ont été expédiés gratis. On les enverra incessamment à V. E., et elle en fera l'usage le plus convenable.

Je vous prie d'asseurer Juel de toute mon amitié, et de lui dire

que le voyage de Jægerspris et sa durée deviennent plus incertains qu'ils ne l'avoient paru, et que je soubçonnois qu'il y avoit des personnes parmi ceux qui n'étoient pas de la partie, qui intriguoiert pour en faire passer l'envie. Je n'en suis certainement pas, car on ne sauroit trouver une perspective plus agréable que celle d'une semaine sans conseil le sera pour moi; ce sera une goutte d'eau pour Tantale, mais il se pourra fort bien qu'il n'en sera rien.

1922.

[København,] 25. Juli 1775.

La première lecture du rapport préliminaire de la commission nommée pour concilier la noblesse du Holstein avec les propriétaires non reçus, a suffi pour me faire penser exactement comme V. E. le fait sur les procédés des derniers.<sup>1)</sup> Les propositions de la noblesse sont très raisonnables, et si je puis contribuer à faire repentir les autres de ne les avoir pas même écoutés, je le ferai de bon cœur, et avec la conviction la plus entière de remplir mes devoirs. Je ne sais ce qui a pu engager ces Messrs. à prendre un ton aussi haut; il n'est pas fait pour tenir la place des arguments, et je ne leur connois point de protection bien décidée et bien utile. Schimmelmänn est grand ami de Schilden, mais je ne saurois croire qu'il voudroit le soutenir dans une cause d'une nature pareille, et où il s'agit des intérêts d'un corps dont il ne sauroit estre indifférent à Sch. de faire partie. . . .

Blome ne peut estre aussi que fort près d'ici. Je raisonnerai beaucoup avec lui sur l'état incertain des personnes en place à la cour de France. Le ministère paroît perdre journellement de sa consistance, et j'y serois encore plus attentif, si je pouvois me fier entièrement aux rapports de M. Schutze, mais ce que je ne crois point pouvoir faire avec confiance.<sup>2)</sup> . . .

Par un de ces changements assés peu significatifs, mais qui ne devroient cependant pas avoir lieu, on a invité M. d'Osten de passer deux ou trois jours à la cour. Cela a réveillé tous les bruits possibles; ils parviendront probablement aussi en province, mais V. E. peut hardiment soutenir que rien n'est fondé, sinon ce séjour lui-même, que je crois absolument sans conséquence. Dès que je verrai le contraire, j'en avertirai V. E.

1923.

[København.] 29. Juli 1775.

Je suis très affligé de devoir soubçonner par quelques mots de la lettre du 25 de ce mois, que j'ai eu l'honneur de recevoir de la part de V. E., qu'elle a un chagrin domestique qui la peine et qui l'embarrasse. Puissé-je le diminuer en le partageant! Si un ami fidèle peut y contribuer, mon cœur m'est garant que je le pourrai, et je déplore, en attendant, qu'il n'y a ni situation ni perfection humaine qui puisse mettre à l'abri des chagrins et des soucis. Que notre sort seroit malheureux s'il n'existoit pas d'autre bonheur que celui dont nous sommes susceptibles dans ce monde! Il ne vaudroit seurement pas la peine d'estre né, et lorsque je suis réduit à penser ainsi, moi qui me crois pourtant plus heureux que mille autres ne le sont, que ne feroient pas ceux que le sort paroît poursuivre, et qui gémissent sous le poids de mille infortunes et de perpétuelles angoisses.

Il ne dépendra que de V. E. d'asseurer Ackerm. qu'on ne l'oubliera pas dans la distribution future des grâces. Je crois tout le monde d'accord à cet égard, et la chancellerie est certainement de ce nombre.

Il y a toute apparence que le voyage de Jægerspriis aura lieu, malgré les efforts de ceux qui auroient voulu le traverser, et j'en suis d'autant plus ravi, que j'attends à peu près vers le 10 ou 12 d'aoust mon frère, dont l'arrivée me fait un très sensible plaisir. . . .

M. de Thott a eu la permission de passer un mois à Gaunø. Ce digne vieillard est plus gai que jamais. Je vis beaucoup avec lui pendant les 3 jours de la semaine que nous passons à Friedensb[ourg], et son absence me fait toujours de la peine. . . .

1924.

[København.] 1. August 1775.

Cette lettre n'est destinée qu'à parler à V. E. de l'arrivée de notre bon et digne Cramer. Je l'ai revu avec le plus sensible plaisir; je n'ai cessé de m'entretenir avec lui de V. E. et des siens, et combien cela ne m'a-t-il pas retracé de souvenirs agréables et touchants, auxquels je me suis livré avec toute la tendresse et toute la vivacité de l'attachement que mon cœur lui a voué pour toujours. Je ne suis pas trop content de la santé de Cr., mais je le suis fort de tout ce qu'il m'a dit de Kiel et de l'université. J'espère plus que jamais que les soins de V. E. seront récompensés

par le succès; nous ferons ici tout ce que les circonstances pourront nous permettre. J'ai donné à cet égard tous les conseils à Cr. que mon expérience locale a pu m'indiquer, et j'espère qu'il s'en trouvera bien. Il est depuis hier à Friedensbourg, et je ne pourrai le revoir que le samedi prochain. . . .

Juel restera, je crois, encore 8 jours en Fionie. Ses absences sont trop longues et trop fréquentes et lui font réellement du tort. Bardenfleth ne lui est encore d'aucun secours de ce côté; il ne se mêle point de tout ce qui regarde le Dannemarc et la Norvège, et il est d'ailleurs timide et incertain par caractère; tout roule sur Hoffmann, dont on craint et dont on déteste l'arrogance et la dureté, et qui passe déjà pour avoir une influence prédominante et nuisible sur Juel.

Osten nous quitte le jeudi ou le vendredi. Il n'est pas également content de tout le monde, et il paroît avoir aperçu que la cour n'a pas désiré que son séjour d'ici fût prolongé.

1925.

[København,] 5. August 1775.

. . . Il ne m'appartient pas de blâmer ou d'approuver M. votre fils d'un souhait qui peut avoir des sources différentes.<sup>1)</sup> Je ne penserois pas comme lui, mais chacun a le droit et le devoir de suivre ses propres lumières. Il y a des exemples que des unions sont heureuses, quoique les motifs d'intérêt ayent été les seuls qui en ont fait naître l'idée. Il est peu ordinaire qu'un jeune homme fasse des calculs pareils. V. E. pourra seule décider, si le caractère de M. son fils lui promet cette constance qui lui assure qu'il ne se repentira pas de sa résolution actuelle, si elle peut croire d'ailleurs que des biens considérables lui seront essentiellement utiles, et si elles [c: ils] ne nuiront point à son application, et aux autres vertus si nécessaires pour le vrai bonheur dans ce monde-ci et dans l'autre. Si V. E. est rassurée sur ces doutes, qui seroient ceux qui m'inquiéteroient le plus, je ne m'opposerois point (en me mettant à sa place) aux projets du comte. La naissance de Mad<sup>le</sup> de Schimmelm. n'y mettroit point d'obstacle; une dot aussi considérable répare le défaut d'un avantage également temporel, et M. de Schimmelm. étant un homme illustre, utile à l'état, qui doit ses biens à son génie, et qui n'a point à rougir sur ses acquisitions, je ne craindrois point d'unir ma famille à la sienne. Le préjugé même doit disparaître dans cette occasion, et

le feroit aussi en peu de tems. Il ne reste donc plus qu'à discuter la probabilité que les parents consentiroient à cette union, si elle leur est proposée par V. E., et ce n'est pas sans embarras et sans incertitude que je puis lui dire mon sentiment à cet égard. Le premier principe de M. de Sch. est certainement de ne vouloir pas forcer sa fille. Il suivra son choix tant que cela lui sera possible; mais il désire ardemment qu'elle n'en fasse point, et qu'il puisse le guider, pour le faire servir à des vues qui lui sont personnelles. Je le crois décidé et même entièrement décidé de choisir entre Mrssrs. de Schack et de Moltke.<sup>2)</sup> Il y a des moments où il préféreroit le premier, mais il panche en secret pour le second, le regardant comme celui qui, par ses talents, par ses places, et par son génie lui convient le mieux pour soutenir sa maison et les affaires immenses qu'il laissera après lui. Je crois même que s'il avoit supposé de la facilité chés sa femme et chés sa fille, l'affaire seroit déjà en règle, et je dois estre convaincu que M. votre fils ne réussira point. Mais il y a une seconde réflexion à faire. Je crois avoir remarqué plus d'une fois que M. de Schimmelm. préféreroit un de Mrssrs. vos fils, mais surtout l'aîné, à tout autre pour sa fille cadette. Elle conviendroit aussi beaucoup mieux à l'âge d'un jeune homme, qui peut attendre encore la conclusion et gagner par le retard. J'ai tout dit à V. E., et devant me fier à tout ce que Sch. lui-même m'a dit sur ces objets, je suis assés seur d'avoir parlé exactement. Elle en fera l'usage le plus convenable, et je me fie à elle qu'elle ne me citera jamais.

Le caractère de Mad<sup>le</sup> de Schimmelm. ne m'est pas assés connu, pour que je puisse en tirer un argument. J'ai craint quelquefois qu'elle seroit coquette. Ayant autant de fils que j'en ai, et sachant combien l'éducation dépend des mères, je tremble de toutes les difficultés qui accompagnent un choix, dont l'influence s'étend fréquemment à des générations entières. Mais je ne voudrois pas augmenter les incertitudes de V. E., je suis seur qu'elle ne prendra de résolution qu'après l'avoir examiné avec cette exactitude qu'une religion et une raison aussi éclairée que la sienne lui dicteront. Elle sera seure alors de la bénédiction divine, et quelle ne sera pas ma joye, quand je pourrai la féliciter dans la suite du tems d'une augmentation du bonheur domestique, que je partagerois avec tout l'enthousiasme de l'amitié la plus tendre et la plus parfaite.

1926.

[København,] 8. August 1775.

Je n'ai pas cru que V. E. étoit du nombre de ceux que la mort prochaine de Ma<sup>d</sup> de Levetzau interressera, et que j'ai plaint souvent à cause des longueurs assommantes où cet héritage embrouillé se consommera et se détruira avant que de parvenir aux véritables héritiers.<sup>1)</sup> Si Messrs. de Wedel et de Levetzau de Christiania comptent se distinguer parmi les champions de la première classe, ils trouveront un troisième qui ne demandera pas mieux que de leur tenir tête; c'est M. de Finck de Fionie, qui, en qualité de plaideur redoutable, s'est fait une réputation des plus distinguées. Ma<sup>d</sup> de Levetzau, au reste, n'est pas morte encore; mais je la regarde comme telle, puisque Piper m'a assuré qu'elle ne pouvoit pas en revenir, et que la maladie, qui est une timpanide (Trommelsucht), étoit incurable et pourroit durer tout au plus encore un couple de mois.

Nous tenons à la fin la confirmation impériale du traité d'échange. Les cessions réciproques ont été également confirmées, et le diplôme de l'érection des comtés au duché expédié.<sup>2)</sup> Voilà donc le dernier sceau apposé à un grand ouvrage, et si nous ne faisons pas des fautes, ou que nous renonçons volontairement à la bénédiction divine, nous pouvons nous flatter que l'arrangement est entièrement consolidé. Les efforts de la Suède à Vienne ont été entièrement inutiles, et dans toutes ces expéditions, il n'y a pas un mot inséré en leur faveur, ou que nous n'ayons pas proposé nous-mêmes. Cela nous coûte en tout à peu près 28 000 écus de notre monnoye, et la promesse de recevoir l'investiture de la manière reçue. . . .

1927.

[København,] 12. August 1775.

Je suis fort aise que V. E. ait vu M. de Llano, et qu'elle ait pu s'instruire par un homme qui a du moins une espèce d'impartialité, de la situation véritable de la Suède et du caractère singulier de son maître.<sup>1)</sup> Ce n'est certainement ni un grand roi, ni un voisin dangereux; c'est un prince léger, inconstant, à qui les apparences suffisent, qui ne sait point distinguer la vérité de l'illusion, qui préfère même celle-ci lorsque sa vanité en est flattée, qui n'est ni méchant, ni haineux, mais qui fera tout le mal possible au Dannem. pour avoir l'occasion de paroître à son avantage, et pour se faire



valoir vis à vis de ses alliés et de ses sujets. Cela le rend difficile à ménager, et si notre système n'étoit pas plus uniforme et plus calme que le sien, il seroit difficile d'éviter toujours des collisions qui pourroient mener à des éclats sérieux et troubler cette tranquillité heureuse, inséparable du bienêtre du monde en général.

Le soufflet que les Espagnols ont reçu devant Alger rendra cette nation si fière et si présomptueuse de bien mauvaise humeur.<sup>2)</sup> Leur perte a été très considérable; s'ils ne la vangent point, la gloire du pays en souffrira; s'ils la vangent mal, la perte sera encore plus grande; il y a des écueils partout, et il ne sera pas aisé de s'en tirer sans échouer. Ce qui m'afflige le plus, c'est que cela augmentera l'insolence et la fierté exigeante de ces peuples avides et pauvres; ils feront payer à toutes les nations en général ce que l'Espagne seule a mérité, et je tremble d'avance de toutes les demandes qu'on nous fera, et de la difficulté qu'il y aura de les refuser.

Cramer est toujours ici. J'ai profité du séjour de la cour à Jægerspris pour lui parler plus à mon aise que je n'aurois pu le faire d'ailleurs. C'est un excellent homme. Son ardeur pour avancer les intérêts de Kiel est inexprimable; elle est à sa place, et me fait par là le plus sensible plaisir.

Je crois l'avoir déjà dit à V. E. que M. son fils aîné est devenu Obergerichts Rath à Schlesvig.<sup>3)</sup>

1928.

[København,] 15. August 1775.

J'ai été vivement touché de la lettre que j'ai eu la satisfaction de recevoir de la part de V. E. en date du 15 de ce mois. Les assurances qu'elle me donne de son amitié, sont pour moi d'un prix au-dessus de ce que je puis lui exprimer, et lorsque mes sentiments rencontrent les siens, je ressens une joye à laquelle je me livre sans scrupule, puisqu'elle m'anime à lui ressembler de plus en plus, et à suivre ces traces qui m'ont si souvent servi de guide et d'aiguillon.

Comment ne pourrois-je pas applaudir à l'union qu'elle projette entre son fils aîné et la fille de M. de Scheel, son aimable et respectable belle-sœur?<sup>1)</sup> Toutes les circonstances qui peuvent rendre une union désirable, s'y rencontrent, et pourvu que les sentiments des jeunes interressés s'y rapportent également, je ne vois rien qui ne rende ce projet aussi sage, aussi convenable et

aussi bien pensé que possible. Il n'y a rien qui me touche plus vivement que l'espérance de voir les vertus des pères transmises aux enfants, de voir une famille posséder des qualités hæréditaires, tout comme il y a des vertus nationales, et de voir par là les motifs que tout homme sensé a de se bien conduire, puissamment fortifiés et augmentés. C'est une bénédiction que je souhaite ardemment à V. E., à moi-même et à tous ceux qui en sentent le prix, et qui sauront en estre reconnoissants et avides. Je me souviens d'avoir entendu dire plusieurs fois à mon père, lorsqu'il nous exhortoit avant que de quitter la maison paternelle: Si vous estes capables de tel ou tel excès, ou de telle lâcheté, vous n'avés pas une goutte de mon sang et de celui de vos pères dans vos veines; et je sais que je ne l'ai jamais écouté sans tressaillir. . . .

1929.

[København,] 26. August 1775.

. . . Le mémoire de la députation de la noblesse est seurement très bien fait; on n'insistera certainement pas sur le terme du 16 sept.<sup>1)</sup> On a même déjà pris des mesures pour rassurer le pays à cet égard, et on retardera sans balancer la convocation des nationaux jusques au milieu d'octbr. Il faut rendre ces charges aussi peu onéreuses que possible, et je puis assurer V. E. qu'il n'y a personne dans le ministère qui n'auroit désiré d'épargner ce désagrément, mais il en auroit résulté une inégalité d'exercice incompatible avec le sérieux du projet de mettre notre armée sur un pied respectable. Cela est plus nécessaire que le gros de la nation ne peut le savoir, et je me flatte que le poids qui en résulte diminuera à mesure que les choses seront en train, que l'habitude l'adoucira, et que cette confiance qui naît d'une seureté générale, interressera le public au soutien d'une mesure certainement bonne et nationale. . . .

Mon frère me quittera demain après avoir passé huit jours avec moi.<sup>2)</sup> C'est un prodigieux sacrifice pour mon cœur de jouir si peu et si rarement du bonheur de voir les personnes du monde qui me sont les plus chères, et parmi lesquelles je nomme V. E. avec une distinction si particulière et si vivement sentie.

1930.

[København.] 29. August 1775.

Je suis fort aise que V. E. s'est rendu aux prières de Schimm. et qu'elle ira le trouver à Arendsbourg. Ce voyage aura les effets les plus heureux pour le fonds de notre pupille.<sup>1)</sup> Schimmelm. est le seul homme au monde qui pourroit rendre la bonne volonté de la cour inutile, et il y a des occasions où il pourroit estre tenté de le faire, dès que ce n'est pas de lui et de lui seul qu'on paroît recevoir des agréments de cette nature. Il exerce un despotisme parfait sur le règlement; il ne faut pas même lui citer la cour, mais je suis seur qu'il se fera un plaisir de promettre ses bons offices à V. E., et l'affaire sera arrangée dans un moment.

Cramer aura mandé à V. E. que c'est trois mille écus qu'on nous a promis d'ajouter. Guldberg le pressera aussi vivement que nous le pourrions faire nous-mêmes. Cela suffiroit pour toute dépense extraord<sup>re</sup>, mais dès qu'il s'agit des dépenses fixées et permanentes, Schimm. est l'homme qui décide, et c'est un si grand bonheur pour l'état, que nous parlons tous de cet arrangement comme de la loi royale.

Cramer a pris congé. Il n'attend que le premier vent favorable pour s'embarquer. Je l'aime et je le respecte de tout mon cœur, et même je lui ai parlé avec une franchise et avec une ouverture entière. Il sera en état de rendre compte à V. E. de bien des choses qu'elle pourroit désirer de savoir.

J'ai reçu une nouvelle bien singulière de Stockh. On m'asseure (et M<sup>r</sup> de Simolin me le confirme) que le roi de Suède a à la fin consommé son mariage, après des efforts très longs et très réitérés.<sup>2)</sup> Il est seur du moins qu'il en a fait la confidence lui-même à l'ambassadeur de France qui possède toute son amitié, et qu'il marque aussi depuis une quinzaine de jours un véritable amour pour la reine son épouse dans le public. Cela est si extraord<sup>n</sup>, que je ne sais qu'en penser, et j'aime à croire que ce prince n'a pas le cœur assés atroce pour insulter encore, par une confidence de cette nature, un sort d'une épouse qui mérite si fort l'attach<sup>mt</sup> d'un honnête homme.

Nous serons bientôt éclaircis à ce sujet, et si la chose se vérifie, il faut avouer qu'il ne faut désespérer de rien.

L'évènement est interessant pour le roi de France qui se trouve dans le même cas où le roi de Suède a été si longtems, et si

c'est un mensonge, je suis presque seur que c'est une flatterie indigne dont le r.<sup>1</sup> de S. seul est capable.

Je suplie V. E. de communiquer cette nouvelle à Schimmelm.

1931.

[Fredensborg,] 5. September 1775.

J'expédie aujourd'hui ma poste dans tout le trouble et tout le désordre de Friedensbourg, où la suite du jour de naissance, que nous célébrâmes hier avec la joye et les plaisirs accoutumées, m'a arrêté malgré moi, et m'arrêtera encore jusque au vendredi au soir, perspective plus capable de m'arracher des plaintes que bien d'autres, et qui me cause une perte de tems que je ne sais presque pas réparer.<sup>1)</sup> . . .

Le jour de naissance s'est passé sans promotions déclarées. On a cependant donné le cordon blanc à l'aîné Schimmelmann, ou plutôt l'a envoyé au père, pour le donner au fils le jour de ses nopces.<sup>2)</sup>

On auroit pu peut-être le différer encore; le jeune homme, dont je ne saurois assés louer le caractère et les sentiments généreux, ne le désiroit absolument pas, mais on est amoureux du père, et qui voudroit s'opposer à tout ce qu'on fait pour un homme qui a rendu des services aussi essentiels, et si fort en état d'en rendre encore?

Cramer a mis à la fin à la voile après avoir passé huit jours dans la dépendance du battelier et des vents. Je suis impatient de le savoir rejoint à V. E. Lui et Mad<sup>m</sup> de Gramm le mettront au fait de bien des choses, et c'est une douceur supérieure pour moi de la savoir avec deux personnes que j'aime et que j'honore infiniment, et qui lui sont particulièrement dévoués.

1932.

[København,] 9. September 1775.

Je suis impatient de savoir V. E. de retour d'Ahrensbourg, et dans la société d'une amie si digne de son attachement et dont la conversation remplie d'agrément donnera des ailes au tems que vous passerés avec elle.<sup>1)</sup> V. E. la trouvera inquiète au sujet de son frère puîné, dont la conduite, la capacité et le caractère le rendent effectivement si peu digne d'appartenir à une famille aussi

éclairé et aussi respectable, que j'ai perdu l'espérance de le voir ramené. Il réunit tous les défauts ordinaires des marins à la légèreté et aux défauts qu'on reproche aux courtisans. Il n'est pas assés sensible pour que les bons procédés puissent faire effet sur lui. Son cœur n'est pas mauvais, c'est la seule ressource qui reste à ceux qui l'aiment; l'expérience et les suites inévitables de ses défauts de conduite pourront seules le corriger. Les remontrances l'irritent, et après que la mère, dont la sagesse et la douceur sont réellement au-dessus de tout éloge, y a entièrement échoué, je ne vois pas qu'il seroit utile que la sœur ou que les frères en fissent. Ils me paroissent estre d'une opinion contraire, mais c'est la vivacité de leur souhait de le voir corrigé qui les séduit, et je suis persuadé qu'un éclaircissement entre frères pourroit les mener à un éclat et à une brouillerie ouverte.

Je puis confirmer à V. E. la nouvelle que je lui ai donnée de la réconciliation du roi et de la reine de Suède.<sup>2)</sup> Ils vivent en mari et femme; je n'en puis plus douter, et la reine elle-même se trouve si heureuse, et paroît aimer si sincèrement son mari, qu'il ne dépendra que de celui-ci de faire durer une époque si nécessaire au bonheur d'une femme charmante. Deux dames, mesdames de Rosen et de Cederhielm, et trois hommes, pensant mieux que le reste de la cour, un comte Eckeblad, un Ehrenschwerd et un M. de Munck, favoris très distingués du roi, ont l'honneur principal de cet évènement. La reine-mère en est furieuse. Elle a fait des démarches d'une bassesse inexprimable, au point d'assurer le roi que la reine étoit grosse d'un autre, pour l'empêcher, mais M. de Munck, qui me devient respectable par le rôle qu'il a joué à cette occasion, a dissipé un soupçon aussi funeste. La faute que les frères du roi ont faite, de le négliger à un degré qui se peut à peine concevoir, a beaucoup servi à déterminer ce prince et à amener un évènement auquel je n'ai voulu ajouter foi, que lorsque je n'ai pu me refuser d'avantage aux faits les plus authentiques. . . .

1933.

[København,] 12. September 1775.

La manière dont Schimmelman a parlé à V. E. au sujet de Messrs. de Juel et de Moltke ne me surprend point, mais je dois à la vérité et à la confiance entière avec laquelle je parle de tout à V. E. de lui dire, que je ne crois pas qu'il ait été fondé dans

ses reproches. Sch. est un des hommes du monde dont je respecte le plus le génie et les talents, mais il n'est point sans défauts. Il y appartient de ne vouloir jamais convenir d'une fausse démarche. Je crois qu'il en a fait, et il y a longtems que je me suis aperçu qu'il désireroit la faire retomber sur le collègue des finances. Il manque dans des occasions pareilles de vraye délicatesse et de finesse de tact, mais comme il mérite plus que personne une indulgence supérieure, et qu'il rachète ses erreurs pas les services les plus essentiels, il faut, s'il est possible, ne pas les appercevoir. Il est seur que Juel manque d'application, mais il a une tête très bonne; son coup d'œil est excellent; et si le travail laborieux de Hofmann lui donne un ascendant sur un chef qui aime trop peu l'assiduité pour pouvoir se passer des subdélégués de cette trempe, il ne perd pourtant jamais la supériorité décidée, et à tout prendre, je ne sais pourtant personne qu'on puisse substituer à Juel qui soit meilleur que lui ou qui puisse même le remplacer, et je puis assurer à V. E. que l'amitié n'a point de part à ce jugement. Il est seur que Mad<sup>e</sup> de Juel est jalouse de tous les moments de son mari, et qu'elle lui nuit très essentiellement par là, mais c'est de ces inconvénients auxquels je ne sais point de remède. On peut souhaiter que M<sup>r</sup> de Juel apprenne à les prévenir, mais il est impossible de le diriger à cet égard.

Je ne sais ce que G. M. a fait dans ce moment pour indisposer Sch. Il n'y a personne qu'il boude et à qui il revienne plus souvent. Je suis presque réduit à soubçonner que sa femme et sa fille<sup>1)</sup> se refusent à entrer dans ses vues, et que cela le met de mauvaise humeur. Je ne pourrois m'éclaircir à cet égard que lorsqu'ils seront rassemblés ici. Je crains qu'il y aura bien des incertitudes et bien des propos qui me paroîtront obscurs, et je ferai en vérité tout ce qui me sera possible pour m'éloigner de ces confidences qui me sont à charge, puisque les principes qui guident mes conseils ou mes sentiments sont souvent fort éloignés de ceux qui me parlent et n'en sont quelquefois pas même aperçus.

On ne peut pas accuser G. M. de ne pas travailler avec plus d'assiduité que Juel. Dans le fonds, les affaires l'interessent moins, mais il y met beaucoup plus d'ordre, d'exactitude et de régularité. Ses idées sont très nettes, et comme il n'y est pas attaché et qu'il y a dans la chambre des douanes Prætorius et Trant, et dans le collège de commerce, Hellfried, qui sont des hommes aussi labo-

rieux que supérieurement intelligents dans leur genre, ces départements sont conduits d'une manière irréprochable, et même à se distinguer par la solidité et les recherches dans leurs rapports. Juel est malheureux dans ses subdélégués. Bardenfleth est neuf, Hofmann suspect, Berner nul; une partie des Committirte inepte, et dans ce cas, tout l'esprit et toute la probité possible ne sauroient suppléer à des absences trop fréquentes et à une vivacité trop imposante, qui n'admet pas toujours une discussion assés réfléchie. Mais où ne trouve-t-on pas des défauts en examinant tous les détails intérieurs? La chambre même est bien conduite en général; ses principes sont justes et éclairées; les affaires ordinaires n'y languissent pas; celles auxquelles Juel prend une part directe, se ressentent de son feu et de son intelligence, et si les baillifs étoient meilleurs, je suis persuadé que presque toutes les plaintes qu'un département toujours exigeant s'attire, se trouveroient mal fondées.

Ce que Sch. reproche le plus à Juel, c'est sa lenteur à exécuter les projets nouveaux dont ils sont convenus. Il a aussi des torts à cet égard que je ne prétends point excuser, mais il faut que j'y ajoute la réflexion, qu'il n'y en a guères qui n'augmente plus ou moins les charges du sujet. Cela ne fait rien du tout à Sch. Juel, en convenant de leur bonté et même de leur nécessité, s'y prête avec la plus forte répugnance; cela influe sur l'exécution, et je ne suis pas fort éloigné de penser de même.

Quand l'état est parvenu à pouvoir payer annuellement au delà d'un million de dettes, il est difficile de se persuader de la nécessité d'augmenter les impôts pour subvenir à une somme assés petite qui pourroit manquer aux dépenses ordinaires, et surtout pour bonifier ce déficit qui existera toujours nonobstant l'administration la plus soigneuse et la plus exacte. Juel hait cette séparation entière des caisses. Schim. fonde sur cela le bonheur de l'état. Il y a beaucoup de vrai des deux côtés; je crois qu'il ne faut point outrer les choses, et comme je suis intimement convaincu que l'état paye tout ce qu'il peut porter, je suis très persuadé qu'un impôt nouveau est une affaire de conscience, et qu'il ne faut y recourir que quand on est bien convaincu, non seulement de sa nécessité, mais aussi de la possibilité de l'exiger sans tyrannie.

La dispute existera. Si le plan de Sch. avoit été exécuté à la dernière rigueur, la recette auroit balancé avec la dépense. Ne l'ayant peutêtre pas été, je crois prévoir (mais seulement par mes propres calculs) qu'il existera un manquement de 70 ou de 80,000

écus. Cela fera naître des altercations sérieuses entre Sch. et le collège de finances.

Il est admirable qu'on veuille un plan avec vigueur. Le total y gagne, mais dans le fonds le mal est petit, et si le pays y perd d'un côté, il le regagne, pour avoir épargné en impôts ce qu'il a donné de moins pour amortir sa dette.

1934.

[København,] 16. September 1775.

J'ai été singulièrement frappé de la résolution que Schimmelm. a prise, et dont V. E. a bien voulu m'informer, de confier l'éducation de son fils cadet à Resevitz, de[ç: à] cet homme orgueilleux qui s'est déclaré si ouvertement l'ennemi du Dannemarc et du gouvernement actuel.<sup>1)</sup> Son jugement ordinaire l'a abandonné à cette occasion, et je ne négligerai rien pour le faire changer d'avis et de mesures. Le petit Berger a toujours eu un ascendant supérieur sur Mad<sup>e</sup> de Schimmelm.<sup>2)</sup> Cette femme, d'ailleurs raisonnable et spirituelle, juge le mérite par les efforts de lui plaire; il est aisé de la gagner, mais c'est rarement un éloge que d'y avoir réussi. L'attachement de Berger à la faveur ou au pouvoir ne m'étonne point, c'est une fureur qui ne quitte plus ceux dont elle s'est une fois emparée, et quand même la possibilité d'y parvenir n'existe plus, on court après la chemise, et on s'y tient comme à une réalité. Ce sera le cas de cet homme intrigant et artificieux, dont je me défierai toujours, et qui selon ce que j'en ai dit aussi à Cramer, n'a pas encore le moindre droit à mon estime. Je supplie V. E. de le veiller avec soin. L'histoire du passé est encore assés récente pour qu'il ne puisse pas se flatter de la voir entièrement oubliée.

Peutestre que V. E. a lu dans la gazette de Hambourg l'article qui annonce au public la résolution du roi d'Angleterre de nommer une commission pour administrer l'héritage de la reine défunte en faveur des enfants encore mineurs.<sup>3)</sup> C'est le ministère de Hannover qui l'a fait insérer, et je ne crois pas me tromper en supposant qu'ils ont adopté cette méthode pour nous rassurer, en évitant en même tems la nécessité de nous en faire directement part. J'ai prié Schimmel. de me procurer sous main une attestation formelle du gazetier comme quoi c'est effectiv<sup>m</sup> le ministre de Hannover lui-même qui a fait dresser et insérer l'article en question. Ayant toujours craint de devenir responsable d'un silence sur les droits



évidents du pr. royal, je crois qu'il est possible de conseiller au roi de le garder du moment que ces droits sont sauvés. Il me semble qu'on ne peut rien nous reprocher, dès que nous ne laissons aux enfants devenus majeurs que le soin de réclamer un héritage, sur lequel toute discussion amèneroit actuellement une rupture déclarée aussi certaine que nuisible. V. E. n'envisage-t-elle pas cette affaire du même côté, et ne croit-elle pas, que je puis actuellement proposer un rôle passiv? Nous nous sommes très bien trouvé du ménagement que nous avons témoigné à cette occasion. Le roi d'Angleterre est honnête homme dès qu'il n'est pas aigri, et il est singulier à quel point il paroît se réconcilier avec nous depuis 5 ou 6 semaines, d'une manière même si marquée que je me flatte qu'il commence de sentir et de rendre justice à la délicatesse et à l'honnêteté constante de nos procédés.

1935.

[København,] 19. September 1775.

... J'espère que les espérances de V. E. au sujet de la reine de Suède ne la tromperont point. Il est seur qu'elle jouit actuellement d'un bonheur qu'elle n'a point connu. Ce qui me le prouve le plus, c'est que je commence de m'appercevoir qu'elle devient jalouse de son époux. Cela est dans son caractère, mais cela sert aussi de preuve qu'elle regarde son affection comme un bien qui lui est cher et qu'elle ne veut point qu'un autre possède.

M. de Vergennes nous parle de cet évènement avec enthousiasme; il prétend que cela conduira à déraciner les préjugés du roi de Suède contre le Dannemarc, et comme il désire très sincèrement que nous ne soyons pas mal ensemble, il fait valoir tout ce qui peut nous rassurer, et le fait souvent avec amitié et avec confiance. S'il dépendoit de lui de me convaincre, je m'y fierois volontiers. J'estime fort M. de Vergennes, mais il y a un tiers dont je me défie d'autant plus. Le roi de Suède est d'une inconstance à quoi rien ne ressemble; ses propos ne signifient rien; tout est factice et théâtral chés lui, et il me mettroit au désespoir, si le Dannemarc avoit besoin de son amitié et de compter sur lui.

La brièveté du tems me permet à peine de répondre encore à V. E. au sujet de la seureté de la poste. Je ne puis lui parler que de la politique, et alors je puis lui assurer qu'on n'a pas ouvert

une seule lettre depuis que je suis dans le ministère; on n'en a aussi ouvert aucune autre que je sache; j'ai ces brèches à la fidélité publique en horreur; la trahison exceptée, rien ne me paroît la justifier; et j'ai réellement de la peine à imaginer un cas qui m'y feroit consentir. J'espère aussi que les autres pensent de même; la cour pourroit faire ouvrir une lettre sans que je le susse, mais je n'en sais rien, je n'ai aussi pas lieu de le soupçonner, et si j'en appercevois la moindre chose, et que le cas me regardât, même de fort loin, je ne resterois pas une heure dans le pays.

1936.

[København,] 23. September 1775.

Je rends bien des grâces très-h. à V. E. de sa lettre du 17. Je suis très persuadé que son jugement sur le jeune Cramer est entièrement exact.<sup>1)</sup> Celui du vulgaire sur les talents de la chaire est toujours fautif. Notre public n'est ni assés éclairé, ni assés sérieux, ni assés innocent pour juger de ces qualités qui approchent nos meilleurs prédicateurs des apôtres. Ils méconnoissent toujours la véritable simplicité, la force des arguments et l'onction du génie; ils veulent du fanatisme, de l'inintelligible, une belle voix, des élans et de cris, et peutêtre en général une espèce de médiocrité nécessaire pour s'entendre. Rien ne peut remplacer cette maturité qui doit manquer au jeune Cramer. Il me suffit de pouvoir espérer avec certitude que ses talents sont réels; sous les yeux d'un père tel que le sien, avec tous les motifs que l'ambition et l'envie de bien faire peuvent fournir, il parviendra certainement à devenir un citoyen et un professeur très utile.

Nous avons ici un tems d'été, souvent une vraie chaleur, et je ne me souviens pas d'avoir vu un mois de sept<sup>br</sup> semblable. Blome ne reviendra pas aussi tôt chés lui qu'il avoit compté le faire; il restera jusques au jour de naissance du prince.<sup>2)</sup> Ce retard est de son propre choix, et il m'a fait grand plaisir, puisque j'ai cru y voir la preuve qu'il ne se déplaît pas avec nous. Je l'aime tout à fait; je suis en général très content de lui; il a de l'esprit et de la raison, et le cœur honnête; je ne lui crois pas un goût décidé pour les affaires; le désir de s'amuser aura toujours une grande part à ses plans, du moins à ceux de la journée, mais ce défaut ou cette partie de son caractère ne lui est point nuisible dans sa carrière actuelle, qui sera probablement celle de sa vie.

1937.

[København,] 26. September 1775.

Comme le roi d'Angleterre est honnête homme, je ne crains pas qu'il privera ses neveux de leurs droits légitimes à la succession de leur mère. Son aigreur contre ceux qu'il accuse d'avoir maltraité sa sœur le séduit et l'emporte trop loin, mais ne pouvant avoir les mêmes griefs contre ces enfants, je suis intimement persuadé qu'il leur rendra justice, et s'il ne confondoit pas une juste fermeté avec une opiniâtreté déplacée, je crois qu'il ne feroit aussi point de difficulté de nous communiquer ses mesures. C'est cette communication qui fait l'objet de mes vœux actuels.<sup>1)</sup> Je ne suis pas absolument content de Dieden à cette occasion. Il redoute trop toute discussion épineuse, et j'ai été obligé, malgré moi, de lui en faire des reproches qui lui seront extrêmement sensibles. Je crois savoir au reste que, quoique la reine défunte avoit consenti à laisser sa dot à titre onéreux à son frère, il n'existe aucun contract en formes là-dessus, et si on ne peut en produire, je ne sais si les enfants seront obligés de respecter une convention demeurée entièrement imparfaite.

Je n'ai jamais été de l'avis que le roi dût demander l'administration de l'héritage. Elle est en fort bonne main; toute prétention à cet égard nous auroit brouillé au delà de la valeur de l'objet. Mais j'aurois voulu, si le choix m'avoit été permis, qu'une commission légale sur les lieux eût fait l'office d'un tiers, auquel nous nous serions rapportés de tout, et qui, sans l'inspection du gouvernement d'Hannovre, eût rendu un compte annuel aux parties intéressées, jusqu'aux années de majorité. J'ai fait ce que j'ai pu pour en faire naître l'idée, et il est possible que nos insinuations indirectes ayent contribué à ce qu'on vient de faire, ou ayent du moins confirmé le roi d'Angleterre dans ses projets. Dès que toutes les circonstances sont suffisamment éclaircies, je ferai, comme je fais dans toutes les occasions importantes, de faire un exposé au roi avec les raisons décisives, et de lui proposer le sentiment du conseil, pour en obtenir son approbation par écrit. . . .

1938.

[København,] 30. September 1775.

Je partage les regrets de V. E. du départ de Md<sup>e</sup> de Gramm. Elle auroit dû rester plus longtems chés elle; je l'accuse quelquefois de se séparer trop peu de sa famille; j'ai vu des occasions où

cela lui a fait du tort, et je compterois volontiers celle-ci dans ce nombre. Je désespère absolument du frère puîné; je ne le crois pas même possible qu'une femme raisonnable le corrige. Son goût est corrompu, il ne sauroit plus goûter une société où le bon sens domine; il haïroit bientôt une femme sensée; elle-même le mépriseroit; il porte l'ennui partout; la solitude lui est insupportable, et je suis encore toujours du sentiment que l'exercice de son métier lui convient le mieux, et qu'il faudroit rechercher pour lui les occasions d'estre employé. Le frère cadet a peu de mine, mais c'est un jeune homme excellent, dont je respecte véritablement la piété, la candeur et le désir passionné de devenir utile.<sup>1)</sup>

La réponse que V. E. a donné au prof. Melmann me paroît excellente. Je suis presque étonné qu'il ait osé faire une prière aussi indiscreète. . . .

1939.

[København,] 7. Oktober 1775.

V. E. est heureuse, et je l'en félicite du fonds de mon cœur, d'avoir deux fils dont la sagesse, le caractère et les talents sont généralement loués et reconnus.<sup>1)</sup> C'est une joye pour moi que je ne saurois assés lui exprimer. Elle n'est diminuée que par mes inquiétudes pour l'aîné, dont on me dit que la santé n'est pas rétablie encore, et qui auroit peutêtre besoin qu'il changeât d'air, et qu'il fût sous les yeux d'un médecin habile et attentif. J'avoue que je souhaiterois fort que V. E. prît la résolution de lui faire passer l'hyver à Coppenh. Il me semble que cela réuniroit bien des avantages. Il est juste qu'un homme de sa naissance, et qui tient par tant de liens à l'état, connoisse le cœur et le génie de ceux qui influent sur le gouvernement; il trouvera beaucoup d'amis, et des amis très zélés. Il a l'esprit de conduite; la chancellerie allemande lui offre des occupations, et je n'ai pas besoin d'ajouter que tout ce que je puis faire, soit pour le faire valoir, soit pour l'occuper d'une manière conforme à son goût et aux vues de V. E., je le ferois non seulement avec empressement, mais avec cette chaleur et avec cette joye que l'intérest le plus tendre et le plus zélé pourra inspirer. Je supplie V. E. d'y penser. C'est actuellement la saison la plus convenable; la cour rentrera dans une quinzaine de jours en ville, et vers la fin du mois nous nous trouverons tous rassemblés.

Le témoignage avantageux que M. votre fils a reçu à Gluckst.

m'a fait très grand plaisir, et j'espère que ses souhaits ne trouveront point de difficultés.

Je suis aussi très content du catalogue des leçons de Kiel. Ehlers vient d'estre nommé professeur de philosophie avec 700 écus de gages. Elles commenceront du nouvel an et tiendront lieu des Reisegelder. La patente sera expédiée gratis. Le roi la signera la semaine prochaine.

Je n'ai rien su du tout du duel du c<sup>te</sup> Schmettau, et je supplie V. E. de me parler du fait et de ses circonstances.<sup>3)</sup>

1940.

[København,] 10. Oktober 1775.

La folie du prince héréditaire d'Eutin est d'un genre bien singulier.<sup>1)</sup> Elle paroît se concentrer uniquement sur sa pente décidée pour la religion catholique. Il a répondu avec sens et même avec esprit aux questions que ses parents lui ont proposées, et je douterois si ce n'est pas plutôt fanatisme que folie, si tous ses souhaits actuels ne se bornoient actuellement à obtenir un prêtre qui pût l'instruire dans les dogmes qu'il affectionne. Il est prêt à faire les plus grands sacrifices pour y réussir, et si on le refuse, il est presque seur qu'il succombera, et que ses forces corporelles ne suffiront pas pour résister aux agitations de son esprit irrité et aigri. La duchesse sa mère panche vers la douceur. Holmer et Mestmacher sont pour la sévérité; l'impératrice de Russie l'a aussi fortement recommandée, mais je n'en suis pas moins persuadé qu'elle est entièrement déplacée, et le c<sup>te</sup> Moltke est instruit à conseiller la douceur et l'indulgence aussi souvent qu'il s'en offrira des occasions naturelles. J'ai ignoré jusques à présent la raison véritable de l'aversion du prince pour son mariage; c'est qu'il croit la princesse de Darmstadt parente assés proche pour que l'union ne fût pas légitime sans la dispense du pape. Erreur déplorable et qui me fait gémir, d'autant plus qu'il est bien triste que dans un siècle où il y a si peu de princes qui pensent sérieusement au salut de leurs âmes, la tête tourne à celui qui paroît en faire son objet unique.

Je veux seurement beaucoup de bien au sr. Gunther, mais je ne puis pas lui procurer une place d'inspecteur des douanes qu'il désire.<sup>2)</sup> Il faut qu'il mange tranquillement sa pension, jusqu'à ce qu'une occasion puisse s'offrir pour le placer. Je ne me permets

pas de lui dire des choses qui lui seroient plus agréables mais qui seroient illusoires et destituées de fondement.

Il y a beaucoup de disputes dans la compagnie d'Asie.<sup>3)</sup> Je n'ai pas le tems de les suivre, mais je vois clairement que les brouillons qui l'agitent, et qui veulent déplacer les directeurs actuels, sont des factieux qui cherchent leur propre intérêt, sans penser à celui de la société. Je serois très fâché, si le gouvernement se voyoit dans la nécessité de s'y mêler. Il ne doit le faire, à mon avis, qu'à la dernière extrémité, mais le cas pourroit exister que cela fût le moyen unique de sauver une compagnie essentielle au bien de l'état.

1941.

[Bernstorff,] 14. Oktober 1775.

Je suis charmé que V. E. continue d'estre contente de Mr de Prangen. Ce sera un grand soulagement pour elle. L'affaire relative aux demandes de la famille de Gøertz me paroît fort claire; une autre cour que celle de Berlin la jugeroit de même, mais il appartient absolument à la politique de ce prince remuant de saisir toutes les occasions possibles de se mêler dans les affaires d'autrui, et sa puissance empêche de faire remarquer l'indignation qu'un principe pareil excite et ne sauroit manquer d'exciter. J'ai encore des raisons particulières qui me forcent de traiter tout ce qui se rapporte à ce prince, de près et de loin, avec une circonspection particulière. Il a des amis que je dois ménager et respecter.<sup>1)</sup>

Voilà donc enfin la comtesse Levezau effectivement morte, et cela sans rien emporter de ses biens.<sup>2)</sup> C'est une joye pour bien des personnes. Le partage pourra faire naître bien des divisions, à moins qu'on ne les prévienne par un accommodement équitable, qui seroit extrêmement à sa place. Rosenkrantz est hors de lui, et tout en extase. Je le comprends, mais je voudrois qu'il le marquât moins. Son fils a l'air si indolent et si indifférent, que je ne sais ce que je dois penser de lui. Juel Wind espère que le mariage de sa fille va se faire. Il paroît le désirer ardemment par lassitude d'une histoire aussi longue, et je le souhaiterois aussi, si je ne croyois que ce sera l'union du monde la moins assortie et la moins heureuse.

La cour entrera à peu près le 24 en ville. Je la précéderai de

quelques jours. L'automne est si beau qu'il est difficile de quitter la campagne.

L'enfant du c<sup>te</sup> Reventlou à Lalande, inoculé depuis peu, a été absolument à la mort; les craintes ont duré 10 ou 12 jours, et ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai appris qu'il est entièrement hors d'affaire.<sup>3)</sup> J'en suis dans une joye extrême.

1942.

[København.] 17. Oktober 1775.

Comme il n'y a personne qui puisse aussi bien juger que V. E. elle-même du véritable intérêt de ses fils, je sens que je dois me rendre au sujet de la proposition que mon tendre attachement pour elle et pour les siens m'avoit inspiré de lui faire.<sup>1)</sup> Mes souhaits me demeureront pourtant; je ne saurois renoncer ni au plaisir d'avoir du moins un de Messrs. vos fils avec moi, ni à l'idée qu'il est très nécessaire qu'ils passent un couple d'hyvers ici avant que de commencer leurs voyages. Ils ne connoîtront pas le Danemarck avant que de connoître la cour et la capitale, et si j'avois besoin de m'étendre vis à vis de V. E. sur les raisons d'une vérité qui me paroît frappante, il me seroit bien aisé de le faire.

Ce qu'elle me dit de Rhyberg me fait une peine d'autant plus sensible, que j'avois cru qu'il y auroit de l'avantage pour elle d'avoir loué sa maison, et que le loyer d'un couple d'années suffiroit pour fournir aux dépenses d'une réparation absolument nécessaire, et dont chaque passant pouvoit remarquer le besoin indispensable.<sup>2)</sup> C'est bien à regret que je quitte une idée qui m'estoit si agréable. On m'avoit assuré qu'elle n'auroit qu'une dépense de 3 ou 3500 écus à faire, et connoissant par expérience les fraix de l'entretien d'une grande maison, le calcul ne m'a point paru outré, et j'avois extrêmement applaudi à l'arrangement en général.

M<sup>r</sup> de Hahn sera le bien venu, et je serai fort aise de nous l'attacher.<sup>3)</sup> Le jeune c<sup>te</sup> Baudissin vient aussi de nous arriver; il est chambellan au service de Saxe, mais ses parents souhaitent qu'il troque cette clef contre la nôtre, et je ne puis aussi que le souhaiter. Il se présente assés bien, et c'est le premier Holsteinois depuis trois années qui se présente pour demander ici de l'employ.

La mort du comte Holst. de Holsteinburg me fera de la peine.<sup>4)</sup> Ce jeune homme n'estoit point vicieux, mais foible, cereus in

vitium flecti, avec des idées fausses mais trop ordinaires sur l'indépendance et sur la liberté.

L'époque est fatale pour les richards. Le vieux von Hurck est mort, très fort malgré lui.<sup>5)</sup> Il laisse des biens qu'on dit considérables, et il les a partagé par testament en quatre parts, 3 pour ses parents et la quatrième aux pauvres, en parties égales pour les catholiques, les réformés et les protestants. C'est une idée qu'un jésuite n'aurait pas approuvé, et je suis presque étonné que son confesseur ne s'y est pas opposé.

Le fils aîné de Rømeling, un très mauvais sujet, a fait un tour à la lune, et a disparu.

1943.

[København,] 21. Oktober 1775.

... Les plaintes de la noblesse au sujet du papier timbré employé à l'occasion d'une concession du roi n'ont pu que me surprendre. La concession même étoit écrite sur du papier ordinaire; j'ignorois absolument qu'on y avoit attaché une feuille timbrée. Les députés m'asseurent unanimement l'avoir également ignoré; le secrétaire l'avoit fait dans l'expédition, ayant regardé ce document comme une concession personnelle, ou comme une affaire de grâce, dans laquelle les exemptions et les privilèges ne peuvent avoir lieu. L'erreur sera promptement redressé, et je viens déjà de signer pour cet effet une réponse à la députation permanente.

Ce que la chancellerie a fait au sujet de quelque abus à prévenir dans la procédure criminelle, a été fait sur les représentations et sur la prière du tribunal de Gottorff, et lorsque la chose fut discutée, je me souviens que la chose me parut nécessaire tout comme aux autres.<sup>1)</sup> . . .

1944.

[København,] 24. Oktober 1775.

Pensant actuellement sérieusement à faire inscrire mes filles dans les couvents du Holstein, je prends la liberté de consulter V. E. à ce sujet et de profiter des offres amicales et obligeantes qu'elle a bien voulu me faire à cet égard.<sup>1)</sup> Je panchois assés vers Itzehoe. Les Schuljahre de Preetz m'effrayent, et je crois aussi le nombre des prétendantes assés grand, pour que l'entrée en soit considérablement retardée. Utersen est dans une situation affreuse, et trop



près de Hambourg. Ce sont des inconvénients décisifs. Itzehoe me paroît réunir les avantages dont les filles vivant solitairement peuvent estre susceptibles, et si V. E. ne désapprouve pas le choix, il sera décidé. J'ai encore [à] lui demander, s'il y a des formes à observer à cette occasion, et si je puis faire inscrire à la fois deux filles, l'une âgée de 5, l'autre d'un an. Ignorant la somme exacte des fraix, j'en demanderai aussi le calcul à V. E., et comptant sur ses bontés avec cette confiance que l'amitié véritable inspire, je la lui remettrai et je la supplierai de vouloir arranger cette affaire.

Ce jeune v. de Lühe dont V. E. me parle, est un fort singulier personnage: neveu du Oberkh', fils de son frère baillif d'Apenrade, original à servir de caractère principal d'une comédie, prétieux, beau parleur, ignorant avec la persuasion d'estre un génie, un coryphée, un homme rare, il est au désespoir d'aller à Gluckstadt; ce n'est que pour l'éloigner d'ici qu'il y est envoyé; il a des prétentions bien plus hautes, et un sot trouve toujours etc.<sup>2)</sup>

Je ne sais si V. E. a entendu parler d'un contract projeté entre les héritiers de Dehn.<sup>3)</sup> C'est, je crois, Kay Rantzau qui en est l'auteur; il m'a vivement pressé sur sa confirmation, mais je crains fort qu'elle ne sauroit estre accordée, et il le trouvera sans doute fort mauvais. Je désapprouve fort le projet, ses motifs, les arguments dont on se sert, enfin toute l'affaire, et toute la chancellerie a adopté unanimement mes sentiments. Il est possible que la chose fasse du bruit.

1945.

[København,] 28. Oktober 1775.

La lettre de V. E. m'a fait d'autant plus de plaisir que j'avois effectivement besoin qu'un sentiment aussi agréable interrompît une suite d'idées involontaires et peu agréables. Je lui suis trop attaché pour ne pas lui avouer qu'on m'attaque et qu'on tâche de me donner un dégoût après l'autre.<sup>1)</sup> On diroit qu'un homme qui ne se mêle de rien que des affaires qui lui sont confiées, qui ne chagrine personne, et qui n'apprend ce qui se passe à la cour que par la gazette, devrait estre à l'abri de la persécution. Il me seroit très doux de m'en soustraire, et de recouvrir [ɔ: recouvrer] cette liberté après laquelle je ne soupire que trop, mais la crainte de déplaire à l'Être Suprême et aux gens vertueux et sensés me retient. Le combat me coûte, et si je n'avois le bonheur extrême d'oublier tout lorsque je travaille, je me trouverois dans une situa-

tion très pénible et presque insoutenable. C'est sur les affaires étrangères qu'on me cherche querelle. Mes sentiments ont quelquefois différé de ceux d'un couple d'autres sur des objets, où, chés les gens non prévenus, il seroit impossible d'estre de deux avis. Je crois qu'on ne me trouve pas assés aigri contre la Suède et contre l'Angleterre, et ce qui devoit faire mon éloge et assurer ces succès que la Providence m'a constamment accordés dans cette carrière, se tourne contre moi. On ne m'avoue rien, mais je dois soubçonner que c'est à l'ombre des insinuations de cette nature qu'on tâche de me ravir la confiance de la cour. Ces gens ne connoissent pas le cœur d'un honnête homme, et s'il y a de faux amis parmi eux, ils ne méritent en vérité pas de le connoître. Mais sans confiance, il n'est pas possible de conduire ce département, c'est de quoi je suis si intimement persuadé, que je crois pouvoir céder à cette impossibilité, sans me faire des reproches, au moment que j'aurai constaté la certitude entière de mes soupçons, sans doute d'autant plus fondés que je m'y livre plus tard que tout autre, et que tout mon caractère se refuse à y ajouter foi.

Je sais que cette lettre affligera V. E. Je ne la lui écris aussi point pour me consoler moi-même, mais parce que je ne saurois croire que de pareilles agitations pourront lui demeurer cachées; il ne faut pas qu'elle les apprenne par d'autres que par moi, et je lui dois aussi la promesse que je ne précipiterai rien, mais que je ne me retirerai que lorsque ma conscience y applaudira, et que je puis croire d'avoir rempli ce que je dois à l'état, à mes amis et à la raison qui m'a été donnée pour me guider.

M. le général Eickstedt est entré dans le conseil des affaires étrangères.<sup>2)</sup> Je l'aime et je l'estime personnellement, et je n'ai rien à lui reprocher à cette occasion. Je dois cependant convenir qu'il n'y est absolument point propre. Messrs. de Thott, de Røemling et moi, nous avions entièrement ignoré cette démarche, à laquelle personne ne pouvoit s'attendre. C'est un coup de poignard pour le pauvre Røemling, et cela m'a fait d'autant plus de peine, qu'il a déjà à lutter contre bien des maux et contre bien des chagrins.

M. de Schimmelm. sera fort surpris, mais il n'est pas le seul.

1946.

[København.] 31. Oktober 1775.

Les nuages dont j'ai parlé dans m'a dernière à V. E. se sont un peu dissipés, mais je ne sais si ce sera pour longtems. C'est le

fruit d'une explication assés sérieuse que j'ai eu avec Monsg. le prince.<sup>1)</sup> Je n'ai pu qu'en estre content, mais ce ne sont pas les paroles qui rassurent; ce sont les faits, et si ceux-ci continuoient de ne pas leur ressembler, mon parti est entièrement pris. Je n'anticiperai seurement pas sur les voyes de la Providence, mais j'en suivrai les indications sans résistance et sans me plaindre. L'arrivée de Schim. rendra bien des innovations plus difficiles, mais elle ne fera aussi que les suspendre. Il me faut de la seureté et de la certitude. Tout le reste est illusoire et incompatible avec mon caractère et avec ma manière de penser et d'agir. Des inquiétudes d'un genre différent me font d'ailleurs perdre les miennes de vue. Gregers Juel m'en donne beaucoup; il est réellement fort malade; j'espère qu'il n'est point en danger, mais son mal pourroit empirer, et ses souffrances suffisent pour m'affliger vivement. Elles sont fortes et parroissent indiquer une complication de maux assés douloureux. Ils sont en partie rhumatiques et relatives à des hémorhoïdes qui s'annoncent, mais M<sup>r</sup> de Berger<sup>2)</sup> paroît soubçonner aussi de la gravelle, et attendoit encore à se décider entièrement. Il trouve en général la constitution de M. de Juel fort attaquée et fort mauvaise, et lui prédit une reconvallescence lente et imparfaite, et une nécessité absolue de se servir dans l'année prochaine de quelque bain sur les lieux mêmes.

Tout cela me fait une peine extrême. J'aime sincèrement M. de Juel. Son cœur est excellent; c'est un ami seur et aimable, et dont je ne saurois me passer. M. de Moltke le père<sup>3)</sup> est aussi indisposé, et en général il y a peu de personnes qui ne se ressentent de la saison actuelle, ou qui ne payent celle que nous avons passée.

Schimmelmann aura bien de la peine à obtenir le retour du petit Berger, et malgré toute mon amitié pour lui, je ne ferai rien par séduction.<sup>4)</sup> Son refus de s'expliquer positif sur Kiel ne m'effraye point. Il est assés bon courtisan pour réserver cela, sachant comme il le fait que Guldberg s'y intéresse fort.

Le mémoire de la députation au sujet de l'abus relevé dans la procédure criminelle, estoit seurement parfaitement bien dressé, et j'aurai soin que son effet réponde au but de V E.<sup>5)</sup> Elle saura actuellement déjà, que le roi a déjà signé le jeudi passé son instruction comme curateur de l'université.

1947.

[København, ca. 3. November 1775.]

Les raisons que V. E. a bien voulu m'alléguer dans sa chère lettre du 30 oct. me décident entièrement pour Preetz. J'ose donc la supplier d'y faire inscrire mes deux filles. L'aînée s'appelle Sophie Madeleine Charlotte, née le 9 may 1770, l'autre Emilie Hedwig, née le 26 oct. 1774<sup>1)</sup> . . .

Il vient de se passer un évènement bien singulier qui surprendra V. E. autant que j'en ai été frappé.<sup>2)</sup> M. de St. Germain rentre au service de France, mais cela n'est pas tout; on lui confie le département militaire à la place de M. de MUY. M. de Vergennes vient de m'écrire à ce sujet une lettre particulière où il me charge de demander l'agrément du roi, et d'appuyer une lettre de M. de St. Germain même. C'est à lui surtout que j'attribue cette résolution dont toute la France, qui l'ignore encore, sera étonnée. Cela prouve bien qu'il ne faut jamais négliger les personnes illustrées, et je ne suis pas fâché d'avoir montré beaucoup de bonne volonté à M. de St. Germain, lorsque la faillite et les fourberies de Bargum le réduisirent à la mendicité. Il est possible que M. de St. Germain deviendra utile dans sa nouvelle carrière; cela peut très bien consister avec le mal qu'il nous a fait, et dont j'accuse préférablement Gahlert et ceux qui abusèrent du défaut des ses connoissances locales.

M<sup>r</sup> et Ma<sup>d</sup> de Schimmelmann viennent d'arriver, très harrassés d'un voyage tédieux et des chemins excessivement mauvais. Il trouvera plusieurs choses changées. On le redoute aussi beaucoup, et cela me mène naturellement à remercier V. E. avec toute la tendresse possible de son apostille du 31. Son amitié et son approbation me tiennent lieu de toute autre; j'en suis flatté et touché au-delà de l'expression. Je sens parfaitement tout ce qu'elle vient me dire; je ne perdrai jamais de vue ce que je dois à l'état et à mes amis. Il y a des situations où on doit se reprocher de quitter la part que la Providence a assignée aux affaires; ce seroit quitter son poste, et il n'y a personne qui puisse me juger aussi sévèrement que je le fais moi-même. Toute démarche dont je serai un jour particulièrement responsable au juge suprême, seul scrutateur des cœurs et des pensées, m'effraye; je ne la ferai qu'après l'examen le plus meur, et après m'estre assuré, autant que mes forces pourront me le permettre, que ma résolution est conforme à mes devoirs et à la volonté divine. Je ne sais faire mieux. Les dégoûts

presque journaliers continuent, mais cela ne suffit pas. Je crois l'avoir déjà dit à V. E., je ne prétends pas plus d'être sans chagrins, que d'avoir une santé à l'épreuve de tout. Ce n'est pas le lot des hommes, et je suis heureux à tant d'autres égards, que tout murmure seroit ingratitude. Mais si on ne me permet plus de faire les affaires en ministre et en homme raisonnable, si on veut me forcer à des démarches que je ne saurois soutenir, et exposer ainsi la réputation du ministère et la mienne, alors je croirai estre justifié devant Dieu et devant les hommes, et V. E. sera le premier à m'approuver, tout comme elle sera toujours le premier et le plus respectable de mes amis.

Uden Steds- og Dagsangivelse.

1948.

[København,] 7. November 1775.

Je rends bien des grâces très-h. à V. E. de la bonté avec laquelle elle a bien voulu me procurer la liste de chanoinesses exspectivées sur Preetz. Leur nombre ne m'effraye point. Je n'ai jamais souhaité que mes filles pussent y entrer avant l'âge de 20 ou de 24 années. Je me confirme dans l'idée que ce choix est le meilleur, et je suis très flatté de ce qu'il se rencontre avec celui que V. E. a fait pour ses filles.<sup>1)</sup>

Si M. Cramer avoit eu le meilleur témoignage, il auroit été, je crois, impossible de lui procurer l'exspectative sur la place de Elmshorn.<sup>2)</sup> Je laisse donc à juger à V. E. ce qui en sera à présent. J'ai reçu par la poste passée une lettre de sa part, qui ne dément pas le caractère que V. E. lui attribue. Il est bien fâcheux qu'il y a si peu de prêtres qui ayent cette humilité religieuse et chrétienne qui devoit faire la base de leur caractère.

M. de Schimmelm. se déclare mon ami avec une vivacité extrême. Il soubçonne un plan plus étendu que je ne l'ai fait jusques à présent. Nous verrons bientôt qui de nous deux a raison. J'ai tant de peine à croire que les gens que je crois honnêtes, ne le sont pas, qu'il me faut des preuves très fortes pour me convaincre; mon cœur rejette les indices que je ne laisse pas que d'appercevoir, et j'aime mieux estre trompé que de vivre dans un tourment et dans une défiance perpétuelle. Je ne demande au reste des éclaircissements à personne, et j'attends toute attaque ultérieure avec beaucoup de tranquillité et de calme. On ne se doute pas dans le public qu'il y a de la désunion, et je crois le devoir à l'état de

n'en pas faire naître le soupçon, trop désavantageux à notre situation présente pour que je veuille mériter le reproche de l'avoir fait naître.

Le pauvre Juel a beaucoup souffert. J'en ai été fort inquiet et fort touché, mais j'espère, s'il plaît à Dieu, que le danger est passé. Il se remettra lentement, et les médecins persistent à dire qu'il lui faudra des bains et un voyage.

1949.

[København,] 18. November 1775.

... Je suis bien aise d'avoir assuré à mes filles un état d'indépendance qui, selon le caractère le plus général, est le bien le plus précieux de la vie. La jeunesse de leur mère et le nombre de leurs frères leur promet pendant bien des années une protection assurée, mais il est doux d'avoir un chés-soi, et cette idée seule suffit pour rendre bien des mariages moins pressantes, qui, en n'offrant qu'un sort trop ordinaire, sont certainement moins heureux que la retraite dans un couvent tel que Preetz. Mes filles ne seront rien moins que riches, la plus grande partie de mes terres étant fiefs, et les autres chargées des dettes que feu mon oncle m'a laissées.

La nouvelle que la maladie des bestiaux s'est répandue tout d'un coup dans le pays m'afflige sensiblement. Je sais bien que le malheur n'est pas si grand pour le possesseur de terres considérables qu'il le paroît au premier coup d'œil, ma propre expérience bien des fois répétée me l'a appris, mais le pauvre qui n'a qu'une vache qui fait sa consolation et une partie considérable de son bien-être, et à qui il est impossible de s'en procurer une autre, c'est lui que je plains, et dont le sort me perce le cœur. Je suis assés seur que le gouvernement n'a rien à se reprocher, et qu'il a pris toutes les précautions humainement possibles, et cela fait actuellement ma consolation. Je crois qu'il faudra abandonner à présent le Holstein. Les mesures rigoureuses deviennent impossibles quand l'épidémie se manifeste en beaucoup d'endroits. Il faudra porter toute son attention sur le Schleswig, et retarder les progrès de la maladie par tous les moyens dont on pourra s'aviser.

Le roi vient de décider que Chrysander sera dispensé de la place de Gluckstadt. Il a été aussi résolu que M. votre fils aura le votum decisivum qu'il a désiré.<sup>1)</sup>

C'est tout ce que le tems me permet de vous dire . . .

1950.

[København.] 21. November 1775.

Je n'ai pas plus de confiance que V. E. peut en avoir dans les personnes auxquelles elle a pensé dans sa lettre du 17, que je viens de recevoir, et pour laquelle je lui rends mille grâces très., mais je suis souvent dans le cas de cacher à moi-même ce que je vois très bien, mais dont il m'importe de n'estre pas convaincu. C'est une illusion qui m'est absolument nécessaire. Je n'ai pas le talent de tenir une conduite et un langage différent de mes sentiments véritables. Mes propos ne se refroidissent pas dans de longs détours qui les éloignent du cœur. Je me connois trop pour m'exposer à des éclaircissements dont je redoute les suites, et je crains trop peu de choses, et j'ai trop peu de vues pour pouvoir être trahi. J'avoue à V. E. qu'il y a peu de personnes ici dont le cœur véritablement honnête les mettra au-dessus du soupçon de fausseté ou d'une foiblesse qui en approche. S'il y en avoit, le mien les trouveroit et se rencontreroit certainement avec eux. Mais il me suffit d'en gémir, et je ne trouve aucun plaisir à les démasquer ou d'en publier les écarts. Je crois qu'il me seroit très aisé d'avoir une part décidée à la faveur; il n'y a peut-être personne ici à qui je n'aye eu l'occasion de faire beaucoup de mal, mais je n'ai pas besoin de dire à V. E. pourquoi je n'en ai pas profité, et pourquoi je n'en profiterai jamais. On le sait, et on ne me craint point, mais cela me donne une tranquillité intérieure que je ne troquerai contre tous les biens de ce monde. Si je pouvois estre assés heureux pour avoir une heure d'entretien avec V. E., je lui expliquerois tout cela d'une manière que je suis seur qu'elle approuveroit ma conduite. Elle est souvent très difficile; elle l'est même à l'heure qu'il est, et me le paroîtroit bien d'avantage si j'avois un autre système que celui d'une droiture entière, entièrement éloignée d'ambition et d'intérêt.

M. de Schimmelm. n'a point parlé encore du canal.<sup>1)</sup> Ses premiers soins vont toujours à se mettre en règle avec Mrssr. des finances, mais l'autre aura aussi son tems. Il se peut très bien qu'on se résoudra à suspendre encore le travail, mais je ne vois pas pourquoi on le remettrait trop loin. Si nous pouvons avoir une profondeur de 8 pieds, je ne vois pas que l'utilité de cet ouvrage pourra estre douteuse. Les avantages en sont seurement très grands, mais il faut absolument qu'il n'y ait point d'obscurité pour l'exécution, et j'attends les derniers plans pour en juger.

Je suis désolé de l'indisposition de Mad<sup>e</sup> de Reventlou; on ne sauroit y prendre plus de part que je le fais. Notre bon et digne Juel est mieux, mais sans estre bien encore. Une de ses jambes est prodigieusement enflée. On sera peutêtre obligée de la sacrifier. Berger persiste à dire que ce n'est qu'un rhumatisme gouteux, et qu'il s'en rétablira entièrement, s'il n'y a pas des embarras dans les reins ou dans le foye, dont la suite seule pourra décider . . .

1951.

[København,] 25. November 1775.

Comme mes dernières nouvelles m'assurent du rétablissement de M. de Horn, le cas n'existe pas encore où il s'agira de tenir la parole donnée à Messrs. de Bülow et de Brocktorff.<sup>1)</sup> Je regarde d'ailleurs cette affaire comme entièrement arrangée, déjà munie de la sanction royale, et qu'il ne dépendroit même plus de la chancellerie de changer. Il y a longtems que j'en attends le moment avec une espèce d'impatience. Je sais que Mr de Brocktorff en a grand besoin, et [j']en souffre de voir un homme de mérite dans l'embarras. Voilà la maladie des bestiaux qui va coûter encore bien des larmes à nombre de familles et à nombre d'honnêtes gens; cela me perce le cœur, mais il n'y a point de remède, et il faut adorer la main qui nous frappe.

Nous avons nombre de malades. Le grand veneur, entre autres, souffre beaucoup; Røemling est assés mal, et notre bon et digne Juel est aussi beaucoup moins bien qu'il ne l'estoit. Cela m'afflige et m'embarrasse fort. Nous n'avons point d'honnêtes gens à perdre. La moindre perte de ce genre est une blessure pour l'état, et il y a tant d'événements qui nous menacent, qu'il faudra des efforts absolument point; je crains quelquefois le contraire, et cela seul suffit à ouvrir une perspective peu agréable.

Schack et Guldberg ont été allités un couple de jours, mais ce n'estoit qu'une fièvre de fluxion sans conséquence. Nous attendons l'arrivée de Köller Banner. Il y a bien des personnes à qui elle n'est pas indifférente; je ne la crois cependant guères dangereuse, et elle ne me réjouit ni ne m'afflige.

La maladie ou l'égarément du prince coadjuteur me donne beaucoup de besogne.<sup>2)</sup> Messrs. de Moltke et de Mestmacher sont entièrement brouillés; le premier soutient que le prince n'est qu'un fanatique, l'autre le taxe d'une folie décidée. J'ai proposé au duc de



commencer par s'asseurer soi-même du cas, et de demander ensuite aux cours de Pétersb. et de Coppenh. de nommer chacun un homme d'une probité reconnue, pour vérifier les faits et pour convenir d'un plan légal et raisonnable. J'ai en même tems confirmé à la cour de Russie, que personne n'y seroit plus propre que Prangen, et nous pourrions bien choisir Niemann. Je ne sais si ces idées seront adoptées; je comprends que Holmer s'y opposera de toutes ses forces, et comme il s'est emparé de l'esprit de Mestmacher, que celui-ci s'y refusera également. Mais il est très possible qu'on goûte le projet à Pétersb., et je suis convaincu que c'est le seul qui est adapté aux circonstances, et qui puisse remédier aux inconvénients sans nombre qui résulteront nécessairement de la désunion de Mssrs. de M. et de Mest., de la violence jointe à l'ignorance russe, de la fausseté de Holmer, et de la manière de penser différente du duc et de la duchesse même. Le roi de Suède commence d'agir pour son frère Charles et voudroit qu'il devint coadjuteur, et désire d'interresser pour cet effet les parents de sa belle-sœur.

1952.

[København.] 28. November 1775.

Nous sommes sur le point de perdre, M. de Römling.<sup>1)</sup> Berger redoutoit depuis longtems une attaque d'appoplexie; elle a eu lieu cette nuit, et il paroît qu'il y a si peu d'espérance, que je n'en ai aucune. J'en suis très affecté et très fâché. C'estoit un homme borné qui ignoroit souvent ses devoirs, mais qui étoit d'ailleurs vrai et honnête, et que j'ai reconnu pour tel dans les années que nous avons été ensemble au conseil. Il a été fort maltraité de la cour depuis quelque tems, mais il l'a supporté avec plus de dignité qu'on n'auroit dû lui en supposer. C'est d'ailleurs un malheur pour l'état que de voir une brèche dans ce cercle, dont la consistance assureoit presque seule la tranquillité générale. Kaas, qui succédera à la marine, n'est point aimé, et ne mérite peutestre pas de l'estre. Son ambition est démesurée; il ne voudra point la borner, et s'il est soutenu à un certain point (ce que je n'affirmerai cependant pas), il en naîtra des agitations convulsives. Tout cela m'inquiète, et j'en sens les effets d'autant plus, que je ne suis point rassuré sur Juel. Son état est en vérité critique. Il n'est pas dangereux, si toutes les parties nobles sont saines, mais s'il y en avoit une qui ne le fût pas, il y a tout à craindre pour lui, et je

ne saurois soutenir l'idée de perdre un homme aussi estimable, et que je chéris avec une véritable et tendre affection. Ma tranquillité se ressent de ces craintes qui m'agitent beaucoup, et le travail en devient fort pénible pour moi, et fort difficile.

S'il y a moyen, nous tâcherons d'avoir des troupes pour former le cordon contre la maladie des bestiaux. J'en ai déjà parlé avec Messrs. du militaire, et M. de Eichstedt surtout est très favorable au projet.

Dans ces jours-ci, le mariage de Stampe avec Mad<sup>l</sup> de Klingraf va se déclarer.<sup>2)</sup> J'épargne mes réflexions à ce sujet, et je me borne volontiers à faire des souhaits pour un homme qui, avec plusieurs bonnes qualités, a aussi quelques défauts qui les obscurcissent. . . .

1953.

[København,] 2. December 1775.

A présent, je commence d'espérer que notre ami Juel est hors d'affaires, mais il sera longtemps à se rétablir. . . .

Le pauvre Römling a laissé une famille bien affligée. Ses effets payeront ses dettes qui sont peu considérables, mais d'ailleurs, pas un sol de bien. Le roi donne la pension chétive de 800 écus, en se remboursant encore peu à peu de 500 écus que les veuves des amiraux peuvent jouir du fond du Quæsthaus. Cela est bien mesquin; j'en rougis pour ceux qui, dans une occasion pareille, sont si économes sans aucune nécessité; le conseil n'y a aucune part, l'affaire n'y ayant point été portée, aussi peu que l'élevation de Kaas, qui a été fait amiral et premier député de l'amirauté, avec la maison et 4000 écus de gages. C'est une fortune bien considérable, et due à bien de circonstances accidentelles.<sup>1)</sup>

Moltke d'Eutin m'embarrasse fort.<sup>2)</sup> Il fait tout d'une manière si gauche et si extraordinaire, en y meltant cependant beaucoup de feu, et quelquefois de l'esprit, que je ne sais comment m'y prendre pour l'empêcher de faire de fausses démarches. Le plus court seroit de le rappeler, mais cela ne se peut pas non plus, et je prévois qu'il fera à la fin quelque bévue d'éclat qui affligera ses parents, mais qui me débarrassera de lui.

Ce que V. E. veut bien me dire de Niemann est très juste, mais je ne sais en vérité pas comment faire pour le contenter. Le baillage de Hütten ne se donnera pas, et ses prétensions en général

ne sont pas assés justes pour pouvoir les faire valoir. Il faudra penser à quelque autre, et je compte qu'il s'en trouvera.

Je n'ai pas lieu de craindre jusques à présent que le duc Charles de Sudermanie pourroit réussir à Lubec, et tant que l'évêque actuel ne le favorise pas, et que la Russie ne change pas son système, la chose me paroît impossible. Je regarde cependant la plus grande partie de Messrs. les chanoines comme fort mal intentionnés; ils ne connoissent que la crainte et l'intérêt; ils ne nous aiment pas, et ils détestent la Russie.

Comme j'aime fort M. de Blome, je suis charmé de pouvoir compter sur lui, et je le fais avec confiance.<sup>3)</sup>

1954.

[København,] 5. December 1775.

Je suis fort aise que Blome ait passé quelques jours avec V. E.<sup>1)</sup> Devant renoncer à un bonheur pareil, je suis fort aise que mes amis en jouissent; il me semble que je le partage, et si c'est une illusion, c'est de celles dont mon cœur ne sauroit se passer. Il y a bien des choses dont Blome juge très bien; il y en a d'autres où il voit avec les yeux d'un Parisien; je m'en suis apperçu plus d'une fois. Il n'est pas entièrement entré dans notre situation. Qui est-ce qui en connoît les désagrémens mieux que moi? Mais elle a aussi des côtés qui s'excusent, et qui méritent un peu d'indulgence de plus. Le tableau des autres cours de l'Europe en donne beaucoup, et le tout finit par des réflexions sérieuses sur le néant des choses humaines, et sur l'aveuglement de ceux que la passion pour ce monde entraîne et captive.

Je suis désolé de l'arrivée de Blome l'ainé et de sa femme.<sup>2)</sup> Pour lui, c'est l'homme le plus inepte dans les affaires que je connoisse, et elle est dangereuse et insupportable, et ce qui me fâche le plus, c'est que je ne suis pas seur du tout qu'elle ne réussira pas pour son stile, si elle est assés habile et assés opiniâtre. Je supplie V. E. de me dire quels étoient les parents de cet homme que je crois d'une naissance assés obscure; je ferai ce que je pourrai pour mettre le monde en garde contre lui.

Kaas a été fait amiral et premier député de la marine avec quatre mille écus de gages. Rumohr, au contraire, quittera l'état avec mille écus de pension, et il y aura un avancement considérable. Je crois que Schindel entrera comme député au département, et

c'est à peu près la seule chose qui me fait plaisir, et j'abandonne le reste aux réflexions de V. E.<sup>3)</sup>

Le vieux Bentzon est mort en laissant un bien assés considérable et une disposition assés singulière.<sup>4)</sup>

Le mariage de la fille aînée de Iselin avec le Jægermst. c<sup>to</sup> de Rantzau se déclarera le vendredi prochain.<sup>5)</sup> Le père leur donne 3000 écus par an, et la moitié de son bien après sa mort. Rantzau est un garçon borné, mais doux et honnête et que la reine protège beaucoup.

Je ne finirai point cette gazette sans lui dire que je crois Juel entièrement hors d'affaires. Cela me fait un plaisir inexprimable. Il a repris de l'appétit et de la vigueur; l'enflure diminue, et tous les remèdes font leur effet; j'espère que sa jeunesse et la bonté de sa constitution hâteront le rétablissement.

1955.

[København,] 9. December 1775.

Je prens la liberté de communiquer confidemment à V. E. une dépêche de Berger, arrivée depuis peu de Moscou, qui nous instruit du plan actuel de M. de Panin au sujet de la situation malheureuse du p[rince] coadjuteur et de ses suites, et elle me fera une faveur singulière si elle veut bien m'en dire son sentiment.<sup>1)</sup> Je regarde jusques à présent les deux premiers points comme injustes, impossibles et illégaux, le 3<sup>ème</sup> comme superflu, et le quatrième comme illusoire. Mon plan est, en abrégé, celui-ci: 1<sup>o</sup> de faire vérifier de la manière comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire à V. E., la folie du prince; 2<sup>do</sup> de faire renoncer alors le duc aux droits obtenus par la cession; il le peut faire alors, étant censé de n'avoir point d'enfants; 3<sup>uo</sup> de lui faire obtenir un autre document cessional, qui lui substitue le prince Pierre Frédéric; 4<sup>to</sup> de demander pour cet effet la confirmation impériale d'un côté, de même que le oberrichterl. approbation des démarches vis à vis du fils; 5<sup>to</sup> de faire résigner d'abord la coadjutorie au prince, et de travailler à faire élire le prince Pierre Frédéric à sa place.

C'est l'esquisse de mon plan, que je n'ai point digéré encore, et que je ne proposerai qu'après être convaincu de son équité et de sa légalité, mais il est le seul qui me paroît jusques à présent pouvoir se concilier avec la justice et avec les loix de l'empire. Je suis presque sans secours sur tous les objets de cette nature; cela me les rend très difficiles, mais bien moins que la délicatesse de

l'objet même, qui me défend presque toute expression sur la question quelles sont les preuves nécessaires pour constater que le prince coadjuteur est non seulement fanatique mais égaré. Et V. E. peut juger de mon embarras, lorsque la Russie trouve pour cet effet des preuves suffisantes qu'il m'est impossible d'admettre, et l'incongruité de faire parler ou même décider le roi sur des discussions de cette nature. Je ne sais pas encore comme je m'en tirerai, et dans ce sens-là, c'est l'affaire la plus épineuse qui ait jamais pu exister.

En cas que la maladie des bestiaux s'approchât des terres de V. E., je ne sais si elle ne se trouveroit pas bien de faire usage des précautions et des remèdes indiqués dans l'ordonnance hannoverienne, jointe au morceau 96 du *Hannoversche Anzeiger*.

Le médecin auteur du projet est un nommé Lentin que je connois fort, qui est un des hommes les plus sensés que j'aye vus, et qui mérite certainement une confiance particulière.<sup>2)</sup> J'ai prescrit à mes intendants de mettre ces règles en pratique dès que la maladie s'approchoit d'une ou de deux lieues de nos terres.

Le vicechancelier Horn étant mort, la chancellerie ne tardera pas d'effectuer l'arrangement dont j'ai eu l'honneur de vous parler dans une de mes précédentes.<sup>3)</sup>

Il seroit assés intéressant de savoir qui est l'inconnue qui accouchera sous les auspices de Berger.<sup>4)</sup> Il est cependant assés particulier qu'elle soit venue à Kiel, une ville n'estant jamais propre à gagner un incognito parfait.

Notre Berger est tout glorieux de la réconvalescence de Juel.<sup>5)</sup> Il est venu aujourd'hui chés moi pour me dire qu'il estoit à présent entière<sup>t</sup> détrompé au sujet de Schumacher, et qu'il étoit au désespoir d'avoir été si longtems sa dupe. Il estoit très ému en m'en parlant.

1956.

[København,] 12. December 1775.

Je suis très étonné de ce que V. E. me fait l'honneur de me dire, que le chapitre de Lubec s'est adressé à la cour de Berlin pour se ménager le choix d'un nouveau coadjuteur. Je crois pouvoir supposer qu'il y a de l'erreur, et qu'elle a voulu parler de la cour de Vienne, que le chapitre désire effectivement d'y mêler, et de réclamer son appuy. Il lui sera bien plus utile que celui du roi de Prusse, qu'une hydropisie de poitrine tient aux abois,

et qui ne se mêlera seurement pas d'une affaire, dans laquelle il ne sauroit se mêler sans offenser personnellement l'impératrice de Russie, qui la prend vivement à cœur.

Les rapports de Mestmacher et de Moltke sont si différents au sujet du prince coadjuteur, que je ne saurois presque plus soutenir le dernier, et que je serai peut-être obligé de proposer son rappel, au risque de désobliger sa famille.<sup>1)</sup> S'il avoit été possible de prévoir un cas aussi singulier, il n'auroit jamais été choisi, mais le poste paroissoit sans difficultés, et c'est le seul qui puisse convenir à un homme dont le cerveau est si foible et le jugement presque nul. Je doute que M. de Holmer travaillera pour le duc de Sudermanie. Je le crois entièrement dévoué aux intérêts du prince Pierre Frédéric de Holstein. Il a commencé de changer de système depuis le moment que Saldern lui fit avoir les commissions pécuniaires de ce prince et de son frère défunt. Il a senti qu'il y avoit à gagner avec eux, et depuis que c'est l'héritier présomtif, son système est devenu si naturel et si avantageux pour lui, que je ne saurois douter qu'il s'y est voué de bonne foi. Il n'auroit point abandonné la duchesse, s'il partageoit encore son inclination pour la Suède, et il la ménage si peu, et il l'offense même si sensiblement en travaillant ouvertement contre elle et contre son fils, qu'il n'est pas possible d'y soubçonner de l'artifice ou de la dissimulation.

Je crois Mestmacher également dévoué aux intérêts du jeune prince Pierre Frédéric. J'ai également lieu de croire que son avantage particulier n'y est point oublié, et tout ensemble forme une masse d'intrigues, de mauvais procédés et de vues louches et perverses, qu'il est difficile de s'en démêler, quand on n'a pas des agents propres à y employer, ni des hommes honnêtes et éclairés à persuader. . . .

Il n'est pas décidé encore de quelle manière les examens des candidats en théologie se feront dans la suite.<sup>2)</sup> On a formé à la vérité un plan, mais seulement préalable, et pour recueillir les avis généraux; quand l'affaire sera finalement agitée, je ne manquerai pas de faire usage de de la remarque de V. E.

La chancellerie est si prodigieusement occupée que des choses de cette nature traînent au-delà de mes souhaits, mais les forces des hommes ont des bornes, et le tems en a également, et je ne saurois ni faire d'avantage, ni exiger de mes subdélégués au-delà de ce qu'ils font presque sans relâche. . . .

1957.

[København.] 16. December 1775.

Je rends mille grâces très-h. à V. E. de ses lettres du 12.<sup>1</sup>) Respectant ses lumières autant que je le fais, ses sentiments sont pour moi d'un poids supérieur, et je ne saurois lui exprimer assés vivement ma reconnoissance de la bonté qu'elle a de m'en faire part. Je suis charmé que M. de Holmer a été chés V. E. et de la confiance qu'il lui a témoignée. J'avois déjà vu le rapport de Messrs. Golovin et Georgi, mais je suis très aise d'en avoir une copie. Cette pièce ne prouve cependant pas absolument une folie déclarée; elle ne me paroît prouver sans réplique qu'un fanatisme décidé, et qui est même de nature à estre plutôt sanctifié par les dévots de la religion catholique, que désavoué ou blâmé. M. de Moltke pense toujours très différemment de Messrs. de H[olmer] et de Mestmacher. J'ai une de ses relations sous la main que je prens la liberté de communiquer à V. E. et que je vous supplie de me renvoyer. C'est un homme si extraord<sup>e</sup> que je ne sais que faire de lui. Sacken demande son rappel avec les plus vives instances, mais comme il le fait sans ordre, je n'ai pas cru devoir le précipiter. J'aimerois cependant prévenir les instances de la cour de Russie même, et je suis combattu entre la crainte de nuire essentiellement à un homme plus malheureux que coupable, et qui appartient à des personnes pour lesquelles je dois avoir des égards, et l'envie de remédier aux inconvénients inséparables de son séjour à Eutin. Voilà 3 postes qu'il ne m'a point écrit, et quand je lui fais sentir ses irrégularités, il me répond d'une manière si gauche et si alambiquée, que la duplique est impossible. Mestmacher l'accuse d'avoir prétexté des ordres d'ici qu'il n'a point reçus, d'avoir fabriqué les lettres du prince à son père, et de s'estre employé à en faire passer d'autres hors du pays. L'accusation est très grave, mais comme elle n'est point prouvée, je ne saurois l'accepter ou la faire valoir contre lui.

L'idée de V. E. au sujet du plan à suivre dans les circonstances actuelles, est exactement celle à laquelle j'avois commencé de m'arrêter, et je suis persuadé avec elle que c'est le meilleur par soi-même; mais j'ai cru devoir penser encore à d'autres moyens pour les raisons suivantes: 1<sup>o</sup> parce qu'une tutèle d'un prince mineur est très différente de celle d'un prince déjà majeur, et que je ne crois pas les droits d'un père aussi clairs dans le cas actuel, où il s'agit d'un fils de 22 ans, dont il est douteux s'il est compos

mentis ou non; 2<sup>do</sup> parceque, en supposant que le duc ne pourra rien statuer sans le consentement de l'empereur, et que celui-ci sera précédé d'une information dans les formes légales, je ne crois pas que le conseil aulique trouvera les preuves de l'insanie assés fortes pour déclarer le prince incapable de régner; 3<sup>tió</sup> parceque la Russie me paroît très éloignée de vouloir suivre la procédure ordinaire, et que l'impératrice paroît répugner singulièrement à tout ce qui admettroit encore la possibilité que le pr. coadjuteur possédât les états cédés. Il seroit très heureux si on pouvoit trouver un moyen plus expéditif, qui flattât sa manière de penser, et qui sauvât, du moins en partie, les formes reçues. Il faut avouer aussi que c'est une chose très délicate de laisser un prince dans l'état où est le coadjuteur, comme un mineur, sous la tutèle de celui qui gouverne à sa place ses états, et qui perd tous ses droits au moment que l'autre annonçât une guérison ou un rétablissement. Qui est-ce qui doit juger de son véritable état? Qui déterminera le moment où il doit rentrer en possession? Qui est ce qui lui permettra ou lui défendra de se marier? Et qui empêchera les princes voisins de s'en mêler? Il seroit seurement très bon, si toute incertitude cessoit, et j'aimerois presque mieux que les choses ne se fissent pas dans toutes les règles à l'heure qu'il est, que si l'avenir préparoit des révolutions et des inquiétudes perpétuelles.

Si d'ailleurs mon idée de nommer des commissaires pour examiner les choses sur les lieux, et pour rédiger un plan à proposer aux cours intéressées, a lieu, je m'épargnerois bien des embarras. et le plan ne seroit pas adopté avant que V. E. en aura jugé elle-même.

L'objection que V. E. fait à l'idée de presser la résignation du coadjuteur, est dans un sens invincible, mais je crois pourtant qu'on ne pourroit point le faire valoir légalement. Le prince n'est pas déclaré égaré; jusques là, ses faits doivent valoir, et la seule raison qu'on pourroit alléguer contre la résignation, qui seroit la folie, prouveroit déjà la nécessité et la validité d'un nouveau choix; et d'ailleurs, le père y consentant, je ne vois personne qui pourroit vouloir combattre un acte que tous les intéressés se réuniroient à accepter.

Messrs. de Holmer et de Mestm. assurent que le duc est prêt de faire toutes les démarches que la Russie exigera, sans en excepter aucune. J'ai commencé par en douter, mais à force de l'entendre répéter, je m'y suis habitué, et je commence de le croire.



Il paroît assés indifférent, peutêtre même insensible, et s'il résisteroit, on fera à la fin de lui tout ce qu'on voudra.<sup>2)</sup> L'affaire de Lubec presse. On ne peut se fier au chapitre. Le roi de Suède tentera l'impossible pour s'y mêler, et il n'y a que l'élection du prince Pierre Frédéric qui puisse parer à tous les désagrémens.

1958.

[København,] 19. December 1775.

Je ne puis qu'avouer à V. E., et je suis seur qu'elle ne le désapprouvera pas, que c'est moi qui suis la cause qu'on a demandé l'avis de V. E. au sujet des fraix de la commission destinée à moyenner un arrangement amical entre la noblesse et les possesseurs des terres non reçus.<sup>1)</sup> On le supposoit à la chancellerie comme une chose qui ne souffroit point de doutes, que la caisse de la noblesse supporterait ces fraix; on alloit en écrire dans ce sens à la députation. Cela avoit été discuté dans une séance à laquelle je n'avois pu estre présent. Quand on me le dit, j'en sentis les difficultés, mais ayant mes raisons de ne pas m'en expliquer entièrement, je ne fis que les indiquer, et je proposois d'en écrire à V. E., ce qui fut aussi agréé. La matière a une certaine délicatesse. Je conviens qu'on peut faire attendre les commissaires; cela est plus aisé que d'arracher des avances de cette nature à la chambre, qu'on feroit sonner bien haut, et qu'on tourneroit peutêtre au désavantage de la noblesse. Le véritable but de la commission est d'obliger les non-reçus de concourir aux dépenses et de soutenir les droits de la noblesse. Elle est donc elle-même intéressée de faciliter la chose, et il ne me semble effectivement pas que l'inconvénient d'une petite avance soit bien réel, ou qu'on ne puisse donner une tournure à la chose qui en écarte le désagrément; mais il falloit absolument la préparer et se concerter à cet égard.

Je pèserai meurement la manière la plus conforme à notre situation actuelle pour mettre la réforme de la Klosterordnung en mouvement.<sup>2)</sup> Je ne suis pas encore décidé à cet égard. Une multitude d'affaires accablante, même pour moi, qui ne quitte presque pas mon bureau, m'ayant empêché d'y donner le tems nécessaire. Mes sentiments personels sont d'ailleurs entièrement conformes aux siens. Une réforme est très nécessaire et très utile, et il ne faut pas perdre une époque où il est possible de la procurer.

La situation des affaires n'est pas entièrement tranquile, point

par rapport à moi qui suis mieux traité par la cour que je ne l'ai jamais esté, sans avoir rien fait pour mériter ce changement; mais Schimmelman n'est pas content, et il n'a pas tort de ne point l'estre; on est souvent d'une foiblesse que rien ne peut excuser, et on fait alors des démarches dont on ne sent pas les conséquences, et qui ne sont presque plus à réparer. . . .

1959.

[København,] 23. December 1775.

Je rends mille grâces très-h. à V. E. de sa lettre du 18. J'ai été fort occupé depuis trois jours de l'affaire d'Eutin. Le conseil de hier a été destiné pour la rapporter, et comme on a adopté le plan que j'ai proposé, je vais m'occuper à dresser la réponse destinée pour Pétersbourg, et les instructions de Moltke. Après avoir pesé l'avis de V. E. si conforme à mes propres sentiments, et que la nécessité seule avoit pu me faire abandonner, j'y suis revenu. J'aurois voulu tout concerter avec elle, mais le tems ne me l'a point permis, et je dois me borner à lui communiquer le résultat dans la suite.<sup>1)</sup>

Je serois cependant fort aise qu'elle prit en secret l'avis de celui des professeurs de Kiel qu'elle en jugera le plus capable, surtout sur la question: à quel point le conseil aulique pourra-t-il prétendre à prendre connoissance de ce cas, lorsqu'un prince de l'empire déclare son fils par testament incapable de succéder par raison d'égarement d'esprit, et la confirmation de l'empereur est-elle nécessaire dans cette occurrence ou simplement utile?<sup>2)</sup>

Je ne crains point l'empereur, mais le conseil aulique, dont les prétentions sont souvent injustes et toujours exorbitantes et outrées, et qui a la passion des mauvais sujets de se mêler dans toutes les affaires d'autrui, ne seroit-ce que pour faire acheter son silence et son inaction.

L'avancement de Gluckstadt à été constaté par la signature du roi.<sup>3)</sup> Wolters est vice chancelier; tous succèdent dans les gages fixés pour les degrés de leur ancienneté, excepté que M. de Bulow aura 700 écus, en perdant les gages de conseiller provincial destinés à M. de Brockdorff. Eggers perd la présidence de la ville de Gluckstadt, et désirant fort tirer le cadet des membres du tribunal, M. de Lowtzou, de sa situation étroite, nous l'avons proposé pour cette place, qui lui vaudra 400 écus, en lui laissant 200 écus de gages. Cela m'a fait plaisir, et cela d'autant plus que j'ai des rai-

sons pour souhaiter que Eggers sorte d'un poste dont je soupçonne qu'il a tiré quelquefois un plus grand parti qu'il ne devoit.

V. E. recevra par cette poste le projet du Credit-Edict. Il me paroît avoir assés bien réussi, et je souhaite fort qu'elle l'approuve. . . .

Cette belle, qui se confie à Berger à Kiel, ne seroit-ce pas par hazard, ou plutôt par malheur, cette Mad<sup>lle</sup> de Massebach à qui Guldencrone a fait perdre la réputation et peutêtre quelque chose de pis?<sup>4</sup>) Je serois cependant bien fâché de l'avoir nommée, si ce soupçon n'est pas fondée.

1960.

[København.] 29. December 1775.

. . . La dernière poste m'a porté des lettres d'Angleterre qui m'ont fait grand plaisir. V. E. n'ignore point qu'elle nous avoit enlevé deux vaisseaux marchands partis d'Altona, sous le prétexte qu'ils étoient destinés à porter des armes et des munitions aux colonies rebelles de l'Amérique.<sup>1</sup>) J'en ai été indigné. Nous avons fait une déclaration très forte, et elle a eu l'effet que le premier vaisseau a été relâché après avoir été inutilement déchargé, et le second sans avoir été visité, et que l'on payera aux propriétaires tous les dédommagements qu'ils pourront demander avec équité. Tout cela est accompagné de beaucoup d'excuses et de protestations, et je crois pouvoir me flatter qu'on ne pouvoit sortir mieux que nous l'avons fait d'un pas aussi épineux et aussi délicat. J'aurois préféré une rupture entière à cette espèce d'amitié, qui permet tout à l'un et qui défend tout à l'autre. Les états moins puissants ne peuvent se soutenir que par une fermeté inébranlable dans les occasions où elles ont la raison entière de leur côté, et il est ridicule que l'Angleterre puisse traiter avec indifférence une nation qui lui fournit des milliers de matelots, et qui a les clefs de la Baltique, son unique et véritable ressource en tems de guerre. . . .

1961.

[København.] 2. Januar 1776.

Mon impatience ordinaire de recevoir des nouvelles de V. E. a eu aussi sa récompense ordinaire, et je lui rends mille et mille grâces très h. de sa lettre du 29 de déc<sup>b</sup>. Tous les jours je fais les vœux les plus tendres pour elle, pour sa conservation et pour sa

prospérité, mais il me semble que les premiers d'une année nouvelle me donnent un droit particulier de le lui dire. Habitué d'ouvrir mon cœur à V. E., ces sentiments qui lui appartiennent de si près, ne seront pas les seuls que je lui tairai dans un moment où j'ai tant de plaisir à les lui témoigner et à lui parler de tout le bonheur que son amitié et sa confiance me donnent. Je les mériterai toujours par l'attachement le plus sincère et le plus tendre, et je suis bien sûr que c'est celui de tous les titres auxquels elle pourra se méprendre le moins, et qui m'assurera le plus ce retour qui fait une partie si essentielle du bonheur et des projets de ma vie.

C'est sans doute un Bruhn et un Chrysender qui ont répandu ce bruit absurde et inepte à la charge du bon et digne Cramer, toujours plutôt enthousiaste qu'indifférent à la prospérité des endroits qu'il habite.<sup>1)</sup> Si le magistrat a la foiblesse de nous en parler, il recevra fort promptement une réponse aussi sèche que la chose le mérite. J'espère toujours qu'on ne lui en imposera pas à ce point. . . .

D'ailleurs l'année passée a fini, grâce à Dieu, assés heureusement pour nous. Les finances se sont bien soutenues. Schimmelman a si bien fait, que les revenus ordinaires ont suffi, et que tout est assigné et arrangé. Il est immense combien on a payé de dettes, et combien on en a réduit de 5 à 4 p. ct. d'intérêt.

La ville de Copenh. a sensiblement gagné en population et en commerce. Le total des revenus de la douane et de la consommation a gagné contre l'année passée la somme considérable de 44 000 écus, et est actuellement revenu au taux de l'année 1769. Le nombre des vaisseaux y a également augmenté, et nous voyons par là que les mesures qu'on a prises pour augmenter la circulation sont bien choisies et bien exécutées. Si Dieu continue de bénir nos efforts, il y aura un changement très considérable au bout de 4 ou de 5 années, et on pourra commencer alors de faire des démarches agréables au peuple et à la nation en général, et de diminuer les impôts qui lui sont le plus à charge. Ce sera un moment bien agréable, et dont la seule perspective soutient et console.

1962.

[København,] 6 Januar 1776.

. . . Le roi vient d'accorder le titre de conseiller de chancellerie à Mr. Piper de Schleswig. J'espère aussi de réussir bientôt à mettre l'affaire de la réforme des couvents en train. C'est une

grande satisfaction pour moi d'avoir des succès, lorsqu'il s'agit de prouver à V. E. toute l'étendue de mon zèle et de mon attachement. Cela me console de bien de travers et de bien de chagrins. Je les sens très vivement, mais il y a aussi peu d'hommes qui sentent aussi fortement que je le fais tout ce qui m'arrive d'agréable, et qui le suivent et qui s'y livrent aussi volontiers.

Ces jours-ci vont décider si le comte Gotske Moltke aura Mad<sup>e</sup> de Schimmelm. ou s'il ne l'aura pas. Les parents l'ont désiré, mais la fille y montre une répugnance décidée, et M. de Schimmelm. est trop sage et trop bon père pour la forcer. Le dernier mot n'est pas prononcé, mais je commence de croire que ce sera un négatif, et que M. de Moltke tournera promptement ses vues d'un autre côté. C'est absolument lui-même qui est la cause que l'affaire ne réussit point. Soit froideur et indifférence naturelle, soit une secrète répugnance de faire des démarches publiques mais incertaines, il a tellement négligé Mad<sup>lle</sup> de Schimmelm. qu'il n'estoit guères possible qu'elle ait pu le trouver à son gré. Je le lui ai prédit, je l'ai dit aussi au père. Ma sincérité ne parut point faire une impression agréable, mais l'évènement paroît la justifier, et je ne regrette pas d'en avoir fait la base invariable de mes conseils. . . .

1963.

[København,] 9. Januar 1776.

. . . Je rends mille grâces très-h. à V. E. de sa lettre du 2 et des incluses. Celle de Bardenfleth m'a fait de la peine, puisque je serois bien fâché d'avoir affligé sans le savoir un homme que j'estime. V. E. connoît si bien le train et la vie d'un ministre affairé, qu'elle expliquera aisément ma conduite. Quand Bardenfl. est arrivé, c'estoit mon devoir de le produire et de le faire valoir. Je l'ai moins vu dans la suite, à mesure que son travail a augmenté et qu'il s'est familiarisé avec Coppenh. et ses habitants. Je sors peu; quand je suis dans les sociétés, je suis d'abord environné des ministres étrangers. Je me mets d'abord au jeu; l'instant que la partie est finie, je me retire, sans jamais rester au souper. Bardenfl. lui-même n'est que rarement à ces fêtes; il n'est pas fait pour le grand monde; je ne le rencontre presque que chés moi, lorsque je le prie à dîner et à souper; je me suis fait la règle invariable de ne jamais parler d'affaires qu'aux premiers du départ; tout cela suffit pour expliquer à V. E. les motifs des plaintes

de M. de B. Je pense d'ailleurs exactement à son sujet comme je l'ai toujours fait. Je l'estime comme un homme de bien et de mérite, dont la sphère n'est pas très étendue, et qui ne seroit point capable de conduire un département comme premier, mais qui est excellent pour sa place actuelle, dont l'acquisition est une véritable trouvaille et que le roi doit récompenser et distinguer comme un sujet utile qui mérite de la confiance, et qui ne doit pas estre confondu avec les membres ordinaires de sa classe.

J'ai reçu aujourd'hui la dernière déclaration de l'Angleterre au sujet de la saisie des vaisseaux relâchés.<sup>1)</sup> Je la regarde comme très satisfaisante, et je bénis la bonté divine de nous avoir tiré d'un pas aussi délicat avec tout l'honneur possible. Dieden a parfaitement bien fait dans cette occasion, c'est une justice qui lui est absolument due, et que je lui rends avec plaisir. Mylord Suffolk a avoué que plusieurs de nos vaisseaux leur avoient également été désignés et dénoncés, mais que les ordres avoient été révoqués. Ce ministre a plusieurs principes que je ne saurois adopter, mais il s'est expliqué et comporté d'ailleurs avec une candeur, avec une ingénuité et avec une envie de conserver l'amitié du Dannemarc dont j'ai été véritablement touché, et qui, à bien des égards, a dû nous désarmer. . . .

1964.

[København,] 13. Januar 1776.

. . . Je doute que Schimmelm. puisse prendre actuellement des mesures pour soutenir la valeur des billets de banque à Kiel. J'ai aussi de la peine à croire qu'ils puissent y tomber au-dessous du cours de Hambourg, et la quantité d'argent monnoyé que le roi paye à l'Umschlag devoit seule suffire à parer à tous les inconvénients. Elle est très grande, et comme tout y est envoyé de notre part en espèces sonnantes, l'argent ne sauroit estre rare. Le fils aîné de Schimmelman n'a eu ici aucune intrigue connue avec une personne qui pourroit estre absente sans estre remarquée.<sup>1)</sup> Il estoit attaché à la Conrad Fabritius. C'estoit de ces liens qu'il a fallu l'arracher. Il lui a coûté de les quitter, mais on ne lui en a jamais connu d'autres, et il paroît à présent si tendrement uni à sa femme, et si content et si gai, que ce mariage pourroit devenir très heureux. Celui de Rantzau avec la Juel a été déclaré hier, le promis s'y est prêt de bien mauvaise grâce, et je ne conçois pas que les

parents de la promise puissent vouloir paroître de ne point s'en apercevoir.<sup>2)</sup>

Le c<sup>te</sup> Moltke le père est bien foible.<sup>3)</sup> Sans estre malade, il paroît défailir. Il quitte peu le lit, et pas du tout le lit de repos. Ses enfants en sont inquiets, et lui-même a perdu toute sa vivacité et peutêtre tout courage. Les difficultés que le mariage de son fils éprouve, surtout du côté de Mad<sup>lle</sup> de Schimm., y contribuent peut-être. Je crois du moins pouvoir le supposer, surtout comme cela a occasionné une espèce de désunion dans sa propre famille. . . .

1965.

[København.] 16. Januar 1776.

J'avois donné le prospectus de Kerstens à Schütze, comme ressortant de son département, pour le lire et pour en délibérer préliminairement avec Carstens et Stemann.<sup>1)</sup> Voici ce qu'il vient de m'écrire, et comme il me paroît que ces Messrs. ont raison, j'ai cru devoir le soumettre au jugement éclairé de V. E., en lui abandonnant d'en faire l'usage qu'elle jugera elle-même convenable et utile.

Notre correspondance avec le continent est fort interrompue. Il nous manque deux postes, et je ne sais si cette lettre-ci lui parviendra dans le tems ordinaire, cela n'est du moins point impossible. Les vents qui règnent constamment de l'est, embarrassent moins les côtes de la Sélande que de la Fionie, et facilitent le passage à Nybourg en retardant celui à Corsør. On assure qu'il y a beaucoup de monde à Spr[og]ø, et qu'ils meurent de faim. Je me souviendrai toujours de l'année 1760, où il y en avoit près de 200, et où nous reçûmes 5 ou 6 postes à la fois. Le froid n'est d'ailleurs pas extrêmement vif, guères au-dessous de 6 à 7 degrés, et je crois qu'on s'en plaindroit moins, si la forte chaleur de l'été passé n'avoit rendu la disposition physique de nos corps plus méridionale qu'elle n'a d'ailleurs le droit de l'estre.

Il va paroître un édit fort solennel, destiné à assurer aux natifs du pays qu'ils seront préférés à tous les emplois, fixant en même tems les conditions sous lesquelles les étrangers pourront estre naturalisés.<sup>2)</sup> J'y aurois désiré nombre de changements fort essentiels; j'en ai aussi parlé, mais comme la chose n'a point été porté au conseil, tout ce que j'ai dit ne paroît qu'échouer. La chose me fait à plusieurs égards une peine sensible. L'édit portera le titre d'un Grund Lov et de Indføds Ret. Je pardonne tout cela à

Guldberg, dont le cœur honnête et vraiment patriote ne veut que le bien, sans saisir du tout les inconvénients et les objections les plus fondées. Que n'est-il possible de concilier la justesse et la droiture des vûes? Je fais journellement des vœux pour cela.

Sed somnia sunt optantis.

Je viens de voir le c<sup>te</sup> Moltke le père. Il n'est pas malade, mais il est bien maigre et bien foible. Juel est mieux qu'il ne l'a été de tout l'hyver; cela me fait un plaisir inexprimable.

Intet Bilag bevaret.

1966.

[København,] 20. Januar 1776.

Trois lettres de V. E., arrivées à la fois, sont seurement bien capables de me dédommager de l'impatience avec laquelle je les ai attendues. Je lui en fais mes remerciments les plus tendres, et c'est presque tout ce que la brièveté du tems me permettra de lui dire. Je n'ai pas lu encore la moitié des lettres que j'ai reçues, et ma table ne ressemble pas mal à des archives en désordre.

Le comte Baudissin est peutêtre celui de tous les prétendants qui a su plaire le plus à Mal<sup>le</sup> de Schimmelm.<sup>1)</sup> Il s'y est pris assés habilement, et en général, ce jeune homme, dont la conduite paroît jusques à présent fort bonne, ne manque point de monde et d'intelligence. Mais le père préfère toujours le c<sup>te</sup> Moltke, et s'il n'aimoit pas trop sa fille pour la gêner avec contrainte, je crois que l'affaire seroit déjà arrangée, elle est dans sa crise, et me paroît dépendre du succès du c<sup>te</sup> Moltke près d'une jeune personne fort vive et fort spirituelle, qui a été profondément blessée de l'indifférence apparente d'un homme qu'on lui avoit annoncé comme un amant, et dont la froideur lui a paru mépris. M. de Schim. me paroît lui-même véritablement incertain à quel point ces impressions pourront s'effacer.

La mort du petit Berger seroit un petit malheur, et je ne la plaindrois qu'en pensant à son immortalité et au sort futur d'une âme peutêtre fort pervertie.<sup>2)</sup>

Mes beaux-frères ont eu grand tort de ne pas profiter plus longtemps des bontés de V. E.<sup>3)</sup> C'est effectiv<sup>t</sup> ma femme, qu'ils aiment avec une tendresse peu ordinaire, qui les attire si fortement. Je suis enchanté de ce que V. E. les approuve. Ce sont d'honnêtes gens dont le cœur est fort bien placé, et qui gagnent à estre connus. . . .

Je me flatte toujours que les Belts arrêtent Mr et Ma<sup>d</sup> de Blome.<sup>4)</sup> Il est impossible de les passer autrement qu'en Eyssboth.



1967.

[København,] 23. Januar 1776.

... Le Sund est entièrement pris. Une vingtaine des soldats de la garnison en a déjà profité; ils sont presque tous du même rég<sup>t</sup>, du Nordische Leibregiment, dont le colonel, M. de Bessel, est dans les principes de Lehmann, traitant durement les soldats, leur retenant la paye, pour leur fournir plus de propriétés, ne liquidant point avec eux, ne respectant guères les capitulations. J'avoue que je déteste cette espèce d'esprit militaire, et que je plains fort les pauvres malheureux qu'on rattrape, et qui ne s'en étoient allés que parce qu'ils se voyoient dans un état plus abject qu'il n'est permis à un homme de prescrire et d'imposer à un autre. C'est encore pis à Rendsbourg. Les soldats y sont moins libres et plus maltraités que les forçats ordinaires. Nous venons de réussir à obtenir un ordre du roi destiné à réprimer les abus les plus criants, mais je n'ose me fier encore à l'espérance de les voir entièrement réprimés.<sup>1)</sup> ...

1968.

[København,] 27. Januar 1776.

... Tout le monde est à présent aux écoutes à cause des évènements ordinaires du jour de naissance. La plupart se trompent, mais l'ordonnance sur le Indigenats Recht paroîtra.<sup>1)</sup> La cour y prend un intérêt si vif, et sera si sensible sur la manière dont elle sera reçue, que je le crois de mon devoir de le défendre autant que cela me sera possible. Je suis véritablement affligé de ce qu'on a habillé une idée juste et nécessaire peut-être, d'une manière à faire naître des critiques dont je sens la justesse, et dont il auroit été aisé de la dépouiller. Mais il a fallu céder au torrent. Je respecte si fort le patriotisme, que je l'aime même dans ses erreurs, et que je ne m'oppose à celles-ci que lorsque je vois évidemment qu'elles détruisent l'effet des meilleures intentions.

La solennité qu'on met dans l'affaire excite une attention générale, et même une espèce de fermentation. Je crains à cette occasion l'esprit mordant et satirique de notre amie la Gramm. Elle n'est pas assés prudente dans des occasions pareilles. Mes exhortations n'ont aucun effet, et elle s'attirera par là des ennemis que je voudrois lui épargner, et un blâme qui lui est réellement beaucoup trop indifférent.

Le froid est très vif. Les glaces dans la mer ont jusques à un

pie d'épaisseur, et les trôneaux les plus chargés vont sans obstacle en Scanie. La garnison a perdu 150 hommes, 20 ont été repris, et dix Suédois nous sont revenus du seul bataillon de Landskrone. Tout cela ne vaut pas la peine d'en parler.

1969.

[København,] 30. Januar 1776.

... Nous venons d'apprendre une mort presque subite qui fera faire les mêmes réflexions à V. E. qu'à tous ceux qui connoissoient l'homme, son ambition insatiable et ses vastes projets. C'est Gustav Holck, mort en Lalande après une maladie de 3 jours.<sup>1)</sup> Je souhaite et j'espère, qu'il a employé les dernières années de sa vie à se détacher de ce monde auquel il paroïssoit tenir par des liens aussi forts. Il laisse 5 enfants, une veuve fort affligée, et une baronie très endettée. . . .

1970.

[København,] 3. Februar 1776.

... Guldberg va lui écrire au sujet d'un professeur en langue danoise qu'on désire de voir établi à Kiel, et qui entre dans le calcul des 3000 écus dont notre fonds va estre augmenté.<sup>1)</sup> J'ai toujours aplaudi à cette idée, et prié Guldberg de choisir lui-même le sujet qu'il trouveroit propre à répondre à nos vues. Il en a déterré un qui s'appelle Mahling, dont il fait un très grand éloge, et pour lequel il désire une chaire de profess. extraord<sup>n</sup> avec 400 écus d'appointements. J'ai cru devoir en prévenir V. E., et je suis seur qu'elle pensera comme moi à ce sujet.

Un cousin à moi, lieutenant en service d'ici, et âgé de 13 ans, viendra probablement pour quelques années à Kiel, et en pension chés Ehlers. Il s'appelle Bernstorff, son père étoit grand échanson à Svérin; le bien ne lui manque pas. Mon frère est son tuteur, et je désire fort qu'il réussisse.<sup>2)</sup>

Enfin Moltke d'Eutin est rappelé. Il n'estoit plus possible de le soutenir, et j'ai proposé Ferdinand Ahlefeldt pour le remplacer. Il y aura en général des changements dans mon département. Larrey sera mis en pension comme emeritus. Rosencrone lui succédera à Berlin, et celui-ci sera remplacé à Dresde par Bachoff, autrefois ministre à Madrid et à Ratisbonne, et qui jouissoit d'une pension.<sup>3)</sup>

1971.

[København,] 6. Februar 1776.

... J'ai été occupé dans ces jours-ci à expédier M<sup>r</sup> de Ferber pour Dantzic, où il remplace l'honnête Kuus, que nous avons perdu dans un moment où il nous estoit fort nécessaire.<sup>1)</sup> Berger de Pétersbourg lui succédera comme second commis dans le départ<sup>e</sup>t des affaires étrangères. Il se fera encore plusieurs autres changements. Je crois avoir déjà dit à V. E. que Larrey a sollicité son rappel, et que j'ai contribué avec plaisir à le lui faire obtenir. M. de Rosencrone le remplace à Berlin, et M. de Bachoff, autrefois ministre du roi à Madrit et à Ratisbonne, aura le poste de Dresde.<sup>2)</sup> Mais ce ne sont point ces arrangements qui me peinent, ayant tout lieu de les regarder comme très indifférents, mais les sujets me manquent absolument pour les postes de Londres, de Pétersbourg et de Stockholm, qui sont sur le point de vacquer. Gulden-crone a déjà la promesse d'estre placé à Wyborg.<sup>3)</sup> Dieden se retire, et Numsen demande son rappel avec des instances et avec des raisons auxquelles il sera difficile de résister. Dieden est d'une délicatesse à passer 4 jours de la semaine au lit; Gulden-crone est un homme zélé, mais d'une médiocreté qui passe l'expression, et Numsen, que l'amitié du c<sup>te</sup> Panin rend très propre à sa place, se ruine de manière à ne pouvoir absolument plus soutenir sa carrière. Nous ne payons pas assés nos ministres, et nous ne sommes pas en état de le faire. Cela me fait une peine extrême, mais je n'y sais point de remède, et j'ai encore avec cela le désagrément d'estre exposé à la haine de ceux qui, comme le jeune c<sup>te</sup> Knuth et le c<sup>te</sup> Wedel Jarlsberg, sollicitent de l'emploi, mais que je ne puis en conscience proposer pour cet effet.<sup>4)</sup> J'avois espéré que le jeune Hahn se montreroit, et qu'on pourroit peut-être en tirer parti, mais je n'en entends plus parler, et il paroît comme s'il a renoncé à son projet.<sup>5)</sup> ...

1972.

[København,] 9. Februar 1776.

... Berger a été très mal informé au sujet de Mad<sup>l</sup> de Schimmelm.<sup>1)</sup> Il y a dix ou douze jours que les espérances de G. Moltke sont finies. La fille ayant persisté dans la résolution de ne point l'épouser, et l'ayant fait avec esprit et sans opiniâtreté, le père a été fidèle à sa parole et ne l'a point forcée à agir contre ses inclinations. Je les crois très décidées en faveur du comte Baudissin,

qui est effectivement assés joli garçon, et contre lequel il est difficile de faire des objections raisonnables.

Je pense entièrement comme V. E. au sujet de l'Indføeds Ret.<sup>2)</sup> Elle a été cependant reçue avec plaisir en bien des endroits, entre autres à Slesvig, et quoique cela me confirme dans l'idée que les hommes se mènent beaucoup plus aisément par l'illusion que par la vérité, et que cette réflexion est fort triste, je ne puis cependant me défendre de la joye de voir une espèce de reconnoissance chés les gens du pays, n'importe qu'elle soit fondée ou qu'elle ne le soit pas. . . .

1973.

[København.] 13. Februar 1776.

La poste n'est point arrivée encore. C'est plutôt le vent contraire que les glaces qui la retiennent, et je ne m'en afflige que parce que cela retarde la lettre de V. E. et un petit nombre d'autres que mon cœur attend avec autant d'impatience que d'intérest. J'ai d'ailleurs fait souvent la remarque qu'il n'y a point de poste qui n'apporte aussi quelque nouvelle qui n'est pas agréable, ou qu'on désireroit de ne pas avoir reçu. C'est une leçon perpétuelle pour un homme sérieux et attentif, et le véritable contrepoison de la vanité et de l'amour désordonné pour ce monde et pour cette vie. Tout se ressent de l'imperfection générale, et je reviens d'autant plus souvent à cette idée, quand je vois nombre de gens si amoureux et si passionnés de leurs plans, qui croient avoir tout prévu et tout combiné, que la moindre contradiction irrite, et qui n'avouent de s'estre trompés que lorsque l'expérience a démenti leurs assertions les plus hardies et les plus répétées.

La déduction de Winkler que V. E. a bien voulu m'envoyer est fort bonne. Elle me confirme dans mes sentiments.<sup>1)</sup> . . .

1974.

[København.] 17. Februar 1776.

Une poste nous manque encore, mais j'ai mille remerciements très-h. à faire à V. E. de sa lettre du 9, qui ne m'est parvenue que hier à midi. J'applaudis entièrement à tout ce qu'elle veut bien me dire au sujet de la nouvelle ordonnance.<sup>1)</sup> J'ai pensé et j'ai senti comme elle. J'ai été aussi le seul à élever ma voix, mais c'estoit de l'eau qui brisoit contre le roc. V. E. n'a point d'idée de cette espèce de fanatisme que cette affaire a fait naître

ou qu'elle a développé. J'ose dire qu'il est impossible qu'elle en ait une exacte, et elle est heureuse de ne point l'avoir. Nous n'avons aucun moyen quelconque de conserver un monument de notre manière de penser particulière sur les objets qui ne passent point par le conseil. Je ne l'ai du moins pas, et toute l'ardeur avec laquelle je désirerois qu'il en existât, ne sert qu'à me faire sentir d'avantage la privation d'une ressource qui, dans des cas très multipliés, seroit une consolation très grande et très nécessaire pour moi. Mais il faut passer sur ce point comme sur bien d'autres, et me renfermer dans mes devoirs, et dans mon amitié très vraie pour un pays, dont la plus grande partie des habitants a certainement une idée bien fausse du patriotisme, et se nuit bien essentiellement en rétrécissant un cercle qu'elle devoit élargir. Je suis las de combattre dans un moment où la lutte est entièrement inutile. Elle ne feroit qu'aigrir, et je suis presque seur que le tems ramènera des idées plus saines, plus nobles et plus équitables.

C'est la chambre des finances qui a fait frapper les médailles dont V. E. désire d'avoir deux exemplaires, et Juel s'est chargé de les lui procurer.<sup>3)</sup>

J'avoue que je n'en entends point l'exergue, et qu'il faut savoir les circonstances pour la comprendre. Elle me paroît très mal imaginée, et si j'avois eu à la faire, j'aurois choisi au lieu de la piété, la patrie, également entourée de ses enfants, avec la devise, alma mater, et cela me paroît si naturel que je m'étonne que les inventeurs de celle qui a été frappée et que j'ignore, n'y aient point pensé. Mais j'aurois bien mieux aimé une Vertu distribuant des couronnes, avec la devise, Trosve Rutulusve fuat.<sup>3)</sup> Le véritable mérite ne devoit-il pas estre de tous les pays, et ne devoit-il pas du moins estre censé égal à une somme de 20 000 écus? La réponse me fait en vérité rougir.

Je serois bien fâché si Ferd. Ahlefeld ressembloit à son père, mais j'ai tout lieu d'espérer qu'il ne le fait point, et qu'il ne se laisse point guider par ses conseils.<sup>4)</sup> La suite en décidera, et le poste d'Eutin est propre à le faire connoître.

Larrey a perdu entièrement sa santé. Sans elle et sans biens, il ne peut continuer sa carrière, et à moins que de remplir un jour le poste de la Haye, je dois le croire un pensionnaire perpétuel et sans utilité, à la charge du roi et de l'état.

Rosencrone qui le relève n'est rien moins qu'un aigle, mais il

ne manque ni de zèle ni d'application, et je n'ai pas été entièrement le maître du choix. Berlin changera probablement bientôt de maître, et si les médecins ne se trompent pas entièrement, le roi de Pr. ne passera point l'équinoxe.

1975.

[København,] 24. Februar 1776.

Un accès de mes maux de tête habituels m'empêcha d'écrire à V. E. par la poste passée. Il me coûta beaucoup de renoncer à une des choses du monde qui me fait le plaisir le plus sensible. Je tâcherai de m'en dédommager aujourd'hui en la remerciant de ses lettres du 13 et du 15.

Je ne sais ce que Ehlers demande pour recevoir à sa table des jeunes gentilsh. étudiants à l'université de Kiel.<sup>1)</sup> Mon beau-frère lui est confié plus particulièrement et lui paye en tout la somme de 300 écus, ce qui, pour une pension et instruction de cette nature, ne me paroît point outré. J'ai connu d'ailleurs assés Ehlers pour savoir avec certitude que c'est l'homme du monde le moins intéressé, et chés qui les calculs se fondent absolument sur son opinion des fraix qui en reviendront à lui-même. Je doute qu'il soit lui-même fort habile œconome; j'ignore aussi si sa femme passe pour cela. Les professeurs reçoivent d'ailleurs toujours d'avantage que les traiteurs ordinaires. L'inspection est comptée pour quelque chose, et si je ne me trompe, on payoit de mon tems à Haller à Gottingen un ducat d'Hollande par semaine, mais avec la permission d'y manger le soir une beurrée sans que cela fût mis en compte.

Le cas du jeune Becker me paroît irrémédiable.<sup>2)</sup> Les petits inconvéniens ne frapperont guères ceux qui sont persuadés des grands avantages qui résultent pour la nation de leur monopole exclusiv, et qui sont, je crois, fort tentés de soutenir que ce seul motif d'émulation qui pouvoit nous rester encore, est une bagatelle, ou peutêtre même une chose nuisible. Je suis d'ailleurs moins propre que personne à expliquer la nouvelle ordonnance. Je crois cependant que les natifs du pays d'Oldenbourg, sortis de leur pays avant la tradition, doivent estre censés égaux à tous les sujets du roi, et que cela est absolument hors de dispute. En suivant le même principe, ceux qui entreroient actuellement en Dannemarc seroient censés étrangers, et ne pourroient point être naturalisés sans avoir rempli les conditions prescrites par la loi d'indigénat.

Je n'ai pas été embarrassé sur le sentiment de Messrs. Carstens, Boye et Niemann, mais j'apprends d'ailleurs de toute part, que l'ordonnance a été reçue avec plus de joye dans les duchés qu'elle ne l'a été ici. Je voudrois qu'il en pût résulter un esprit national qui nous manque certainement encore. J'oublierois volontiers qu'il devoit sa naissance à une source cachée et impure; l'effet me consoleroit; mais je n'ose m'en flatter; on s'applaudira seulement de n'avoir plus de rivaux à craindre; on rougira moins de sa propre foiblesse, et on s'enorgueillira des louanges qu'on se donnera réciproquement, en s'applaudissant de ne pas profiter des lumières et des progrès des autres nations qu'on méprisera encore plus en ne les connoissant point.

Schimmelman donne aujourd'hui un grand bal à 180 personnes. Cela ne m'amuse guères, mais je suis cependant obligé d'y faire une apparition.

Juel n'est pas bien en cour. Cela me fait une peine extrême. On s'en cache vis à vis de moi. On sait que je suis trop de ses amis, mais je m'en apperçois très bien, et je ne sais pas encore où cela aboutira, et si l'attaque est sérieuse, ou si ce n'est qu'une bouderie qui passera comme bien d'autres.

1976.

[København,] 26. Februar 1776.

Je suis peutêtre moins en état que personne de faire valoir les prières de ceux qui désirent de jouir des bénéfices de la naturalisation sans estre du nombre de ceux que l'acte d'indigénat a expressément désignés.<sup>1)</sup> Je ne pourrois donc qu'exposer le mémoire du sr. Beckering à une réponse et probablement à un refus de la chancellerie danoise; je ne ferois qu'aigrir les choses, si j'insistois sur le mal qui en résultera pour Kiel, et de la saine politique d'un état tel que le nôtre. Mais tout cela a été fait sans aucune utilité; trop de personnes de la nation ont applaudi ou ont paru applaudir à une mesure qui a un côté si patriotique, pour qu'il soit possible d'espérer encore le retour de cette raison impartiale qui voit et qui juge les choses telles qu'elles sont, sans préjugés et sans animosité. Les nuages empêchent encore d'embrasser la verité, et j'attends tranquillement qu'elle ait repris son empire, pour m'élever de nouveau contre les illusions qui ont usurpé sa place.

M. de Blome s'appercevra bientôt combien on est éloigné de le

charger d'une commission de confiance.<sup>2)</sup> C'est M. de Moltke qui a les ordres du roi au sujet de la part que nous prendrons à l'élection du nouveau coadjuteur. Il montre dans ce moment tout le zèle et toute l'activité possible, pour effacer les torts qui ont occasionné son rappel. Ses premières démarches ont été bonnes, et je dois me flatter que le chapitre ne s'opposera guères à une proposition fortement liée à ses propres intérêts.

Nous venons de perdre deux personnes, malades depuis longtemps sans espérance, mais dont je regrette l'une, en me consolant d'autant plus aisément de l'autre. La première est la marquise de Vérac, femme aimable et d'un vrai mérite, qui laisse un époux désolé et quatre enfants dont elle étoit une bonne et tendre mère.<sup>3)</sup> L'autre est le c<sup>te</sup> Knuth que personne ne regrettera, et dont la mort est un bienfait pour sa famille, dont il estoit le supplice et le tyran.<sup>4)</sup> Je crains que sa préparation pour un moment aussi décisif a été des plus imparfaites, et je ne me permettrois guères d'en parler, si je ne croyois des exemples pareils extrêmement propres à servir de leçon à ceux qui leur survivent, et d'encouragement pour la vertu, aussi bien que d'effroi pour le vice. . . .

1977.

[København,] 2. Marts 1776.

Je fais mille remerciements des plus tendres à V. E. de sa lettre du 27 de ce mois. Je sens vivement la part qu'elle prend à tout ce qui me regarde, mais je serois injuste, si je me plaignois dans ce moment de la manière comme on me traite. Il se fait bien des choses contraires à ma manière de penser et de voir les choses, mais dès ce qu'elles ne sont pas bien essentielles, et que je vois que les autres sont également de bonne foi, je me borne à la déclaration de mon sentiment, sans blâmer ceux qui en ont d'opposés; et je me condamnerois moi-même, si je rapportois des évènements de cette nature à la classe des chagrins ou des plaintes personnelles. Je ne suis d'ailleurs brouillé avec personne. Juel et Schimmelm. sont mes amis intimes. Je respecte les qualités des autres, surtout le cœur bon et honnête de Guldberg dans lequel je n'ai en vérité pas la moindre défiance. On trouble très rarement la marche des affaires dans mes départem<sup>ts</sup>, et quand cela arrive, il est plus rare encore qu'on n'aye à la fin quelque égard à mes représentations. Voilà la situation exacte; elle est le fruit des bourasques que j'ai essayées au commencem<sup>t</sup> de l'hiver; c'est



une espèce de calme, pas toujours sans agitations, mais du moins sans orage, et sans qu'il y ait encore des signes d'une tempête prochaine.

S'il y avoit d'ailleurs des projets systématiques contre moi, je les ignore, et crois pouvoir les ignorer tant qu'ils ne viennent point de la part de ces personnes avec lesquelles je suis obligé de vivre et de travailler. Il y appartenoit peut-être de faire donner la place de feu Knuth à Mr d'Osten, ce que Hielmstjerne et sa clique a fortement désiré, mais ce qui n'aura probablement pas lieu, puisque cela ne pourroit se faire sans inquiéter plusieurs personnes beaucoup plus aisément allarmées que je ne le suis.<sup>1)</sup> Je crois que Brockenhuus l'aura, et j'abandonne ce choix, sur lequel je n'ai certainement pas été consulté, au jugement de V. E. Scheel Plessen l'a fort désiré, et Mr de Juel, frère de Mad<sup>m</sup> de Schack, souhaitoit beaucoup remplacer celui-ci.

La députation de la noblesse recevra par la poste d'aujourd'hui une lettre touchant le partage et l'emploi des sommes gagnées au profit du couvent d'Utersen par sa convention avec Blome.<sup>2)</sup> C'est moi qui ai proposé de l'écrire, et le projet qui y est indiqué renferme également une proposition qui m'est personnelle. Elle m'a paru juste et possible, et je désire fort que V. E. puisse penser de même.

1778.

[København,] 5. Marts 1776.

J'ai été aussi surpris que V. E. a pu l'estre de l'anecdote dont elle a bien voulu me faire part au sujet de Mad<sup>m</sup> de Blome arrivée ici depuis hier au soir.<sup>1)</sup> J'ai bien de la peine à croire qu'elle soit exactement fondée. Il est possible qu'elle a trouvé une occasion d'écrire à S. M. la reine, et d'en obtenir une réponse qui, comme elles le sont toutes, aura été polie et obligeante; mais qu'il existe une correspondance, une espèce d'invitation qui marquât des bontés particulières, c'est ce que je ne saurois m'imaginer, et je tâcherai d'en avoir des notions assés seures pour pouvoir en parler à V. E. avec certitude. Le public en général est extrêmement prévenu contre cette femme, et je ne connois que Mad<sup>m</sup> Desmercières qui la prône et qui la mène partout en triomphe. . . .

1779.

[København,] 9. Marts 1776.

Ce que V. E. a eu la bonté de m'écrire dans sa lettre du 5 de ce mois, s'est vérifié; le roi m'a donné le cordon bleu, de même qu'à M. d'Eichstedt, avec toutes les assurances possibles de bontés de sa part et de celle de la famille royale.<sup>1)</sup>

Mon cœur est si sensible à la reconnoissance, que je m'y livre volontiers, quand même je ne serois d'ailleurs pas aussi touché de certaines choses que d'autres le sont, et que je désirerois quelquefois de l'estre. Je n'étois point prévenu de la résolution. Je n'ai pas fait la moindre chose pour l'avancer, ayant toujours regardé ces sortes de décorations comme une suite naturelle du tems et des services, qu'il falloit honorer mais ne jamais exiger, et n'y penser que lorsqu'il s'agiroit d'en remercier. Ce n'est qu'à V. E. à qui je parle des sentiments les plus secrets de mon cœur. Elle sait que je ne dis que ce qui est vrai, et ce n'est qu'à une amitié aussi indulgente que la sienne à qui on peut, et à qui on doit parler de soi-même.

Je comprends aussi peu que V. E. pourquoi on a donné la clef à M. de Leuenfeld, et comment il l'a [ɔ: a] fait pour l'obtenir.<sup>2)</sup> Ce sont des secrets de cabinet, qu'on ne sauroit pénétrer sans intrigue, et que je ne pénètre par conséquent jamais. La Calmette a l'ancienneté et la considération du père pour lui. C'est d'ailleurs un bon sujet, sans génie et sans talent distingué, mais qui est généralement aimé et bien reçu.

Je ne conseillerois point à V. E. de s'adresser à d'autres qu'au prince Frédéric pour M. son fils cadet, et je suis presque entièrement sûr que toute prière qu'elle fera sera reçue comme elle doit l'estre, et qu'elle sera accordée, si non d'abord, du moins sans délai considérable.<sup>3)</sup>

Je n'oublierai certainement pas M. de Beulwitz auquel j'ai pensé fort souvent.<sup>4)</sup> Mais comme les départements ont rarement des faveurs à distribuer, leur marche ne peut estre que très lente, et tous ceux que la cour ne connoît point, et qui ne désirent point de se présenter et de se faire connoître, ne doivent point s'étonner qu'ils n'obtiennent pas aussi aisément des distinctions personnelles et des grâces qui dépendent presque exclusivement de la cour.

Gotsche Moltke a été fait conseiller privé, et je dois lui rendre la justice qu'il avoit pu le devenir plutôt.

Il me paroît décidé que Brockenhuus sera Stiftsamtman de Cop-

penh., et je crois que le chamb. Bielke lui succédera à Wordingborg.<sup>5)</sup> Je ne le connois guères, mais on le dit bon sujet, et fort différent du frère, et la caisse du roi gagnera presque un millier d'écus à ces changements. . . .

1980.

[København,] 12. Marts 1776.

J'espère que les beaux jours que nous avons actuellement consoleront V. E. de la neige qu'elle a trouvée à son arrivée à Emkendorff. Il paroît comme si le printems s'annonce; les premiers oiseaux avantcoureurs ont paru plutôt qu'à l'ordinaire, et les paysans assurent que l'hiver a fini. Cela seroit fort à souhaiter. Les fourages sont aussi rares ici qu'en Holstein, et dès qu'il n'y a point de neige, on voit du bétail chercher une foible et maigre nourriture. Le l<sup>re</sup> [ɔ: Lispund] de paille coûte un marc danois, et le foin de la meilleure qualité à peu près autant et quelquefois 1 à 2 sch. de plus. Cela rend les équipages assés chers, et les chevaux de poste fort maigres et fort mal nourris.

Les travaux recommencent à présent, et cela anime beaucoup le quartier d'Amalienbourg. On a établi des chantiers le long du quai qui mène à la douane, et tous les charpentiers sont employés. On bâtilra cette année 15 à 16 vaisseaux destinés pour la pêche sous l'Islande; c'est le double de ce que nous avons dessein de faire, mais la guerre entre l'Amérique [ɔ: l'Angleterre] et ses colonies a rendu le poisson un article si essentiel d'un commerce lucratif, que nous tâcherons d'en profiter, et si cette guerre duroit quelques années, le Dannemarc, et surtout la Norwège, en retire-roient un bénéfice considérable. Son bois se vend à merveille au défaut de celui de l'Amérique. Ses magazins, qui s'étoient accumulés en Angleterre, sont déjà débités, et les demandes sont très fortes. C'est ainsi que le malheur d'une partie de l'univers affligé se compense par le bien qui en résulte pour une autre, et que la sagesse du Très Haut qui tient et qui guide la balance, fait alterner les biens et les maux, pour punir et pour récompenser les états et les particuliers.

M. et Mad<sup>e</sup> de Blome ont été reçus sans aucun empressement.<sup>1)</sup> Il vient de me dire qu'il desiroit de me parler, et j'attends cette conversation pour juger du véritable but de son voyage.

1781.

[København.] 16. Marts 1776.

Ce sera une satisfaction toute particulière pour moi de voir ici le fils aîné de V. E.<sup>1)</sup> Mon cœur s'ouvre à la joye d'une douceur qui lui est nouvelle, et qu'il attend avec impatience. C'est la seule chose qui peut diminuer des regrets d'une privation toujours également amère, et dont rien ne peut me consoler que l'espérance de la voir un jour finie. En attendant, je recevrai certainement M. votre fils comme un homme très estimable par lui-même, et qui appartient le plus près à l'ami du monde que je respecte et que j'honore le plus. Je supplie au reste V. E. de me dire ce qu'elle désire à son égard, si elle veut qu'il recherche la cour, ou qu'il se tienne à une certaine distance, combien de tems elle lui destine pour rester ici, et si elle a d'ailleurs quelques idées auxquelles je puisse concourir ou contribuer. Tout ce qui peut dépendre de moi lui est dévoué, et si elle désire que je fasse quelque insinuation au sujet de son fils à Gluckstadt, je le ferai avec le même zèle et avec le même empressement. Si je lui ai proposé d'en écrire au prince, c'est que je sais par l'expérience journalière que c'est la seule manière qui suffit et qui plaît toujours. Personne de nous n'ose se mêler directement dans la partie des grâces de la cour; elle est réservée à la cour même, et tout ce qui ne peut se faire qu'indirectement, est plus lent, et le moment en est moins certain.

J'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire de l'ordonnance relative à la maladie des bestiaux.<sup>2)</sup> J'y ai beaucoup travaillé moi-même, et je désire fort qu'elle en soit contente. Nous sommes actuellement fort occupés de l'édit qui regarde la milice nationale. Le projet que Boye en a dressé est immense; nous l'abrègerons et le rectifierons très considérablement, et la correspondance qu'il exige est singulièrement volumineuse. Je pense bien comme V. E. au sujet des prérogatives abusives des comtes palatins, et la chancellerie est déjà depuis plusieurs semaines à cet égard en correspondance avec la régence.<sup>3)</sup>

Si la noblesse a des souhaits différents sur le partage des revenus accidentels du couvent d'Itzehoe, je ne m'opiniâtrerai certainement point à l'idée exprimée dans la lettre de la chancellerie.<sup>4)</sup> Je crois cependant le principe juste, et il me paroît très équitable que les chanoinesses jouissent de leurs avantages relativement à leur âge et à l'espérance probable de partager ceux qui ne s'aug-

mentent que successivement et selon la proportion du tems. C'est à la noblesse, et à ceux surtout dont les filles sont inscrites à Itzehoe, à le sentir et à y appuyer.

La princesse Auguste est assés malade d'une coqueluche accompagnée de fièvre, il n'y a cependant point de danger encore. Cette maladie, que j'ai appris à redouter en 1769, est actuellement épidémique, mais beaucoup moins forte et moins dangereuse qu'elle ne l'estoit alors.<sup>5)</sup>

M. de Schim., qui a été excessivem<sup>t</sup> occupé, aura bientôt fini ses arrangements pour cette année-ci. En général il est assés content, et il a lieu de l'estre. Le collège des finances a dépensé un peu d'avantage qu'il ne s'y étoit attendu, mais en prenant le total des caisses (sans toucher à celle d'amortissement) elles se sont très bien soutenues, et il y a de quoi faire face à tout, et même de quoi attribuer une trentaine de milliers d'écus de plus par an à quelques objets qui l'exigeoient préférable<sup>t</sup>.

1982.

[København,] 19. Marts 1776.

Je viens de recevoir la lettre du 15 de ce mois que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire, et je parlerai dès aujourd'hui à M. de Schimmelman au sujet de la récompense due et promise à M. Stahl.<sup>1)</sup> J'ai très bonne opinion de cet homme; je crois devoir lui attribuer les rapports et les démarches de la direction de la caisse des veuves à Kiel qui, depuis le moment qu'il y est entré à la recommandation de V. E., sont très bons et remplis d'exactitude et d'intelligence. Je serois très fâché de le perdre, quand même je suis obligé de convenir que M. de Juel ne sauroit mieux choisir que de le placer ici, et que le département allemand de la chambre sera alors fort bien composé, et fort supérieur à celui des provinces danoises et norvégiennes.

Je ne sais si j'ai déjà dit à V. E. que je pense entièrement comme elle au sujet de l'abus de l'autorité illusoire des comtes palatins, et que la chancellerie allemande, ayant déjà senti cet inconvénient, en a écrit il y a plusieurs semaines à la régence de Gluckstadt. La note que V. E. a bien voulu m'envoyer à ce sujet hâtera nos résolutions et facilitera la décision finale.<sup>2)</sup>

Le pauvre petit Blome a bien raison de s'applaudir lui-même.<sup>3)</sup> Nous avons tous l'opinion la plus mince de ses talents, et ni lui ni sa femme ne feront point fortune ici. Je voudrois même, pour

l'amour de son frère, qu'on le traitât un peu moins froidement, mais il est impossible de faire sentir des nuances pareilles, et dans le doute il faut sacrifier le point le moins essentiel.

Nous avons depuis plusieurs jours plusieurs malades parmi les personnes de notre connoissance, aussi on ne parle que de cela; on diroit qu'il y a une épidémie générale, quoique les listes mortuaires prouvent même la salubrité de la saison.<sup>4)</sup> Le vieux Piper est mort après avoir extrêmement souffert. La petite princesse Auguste est fortement attaquée de la coqueluche, elle a été plus d'une fois proche du danger, et je ne sais si elle en est entièrement délivrée. Mad<sup>m</sup> de Mœsting, sa gouvernante, est plus mal encore; on la croyoit avanthier sans espérance. Berger seul soutenoit qu'elle n'estoit pas absolument perdue, et effectivement on assure qu'elle est mieux, et qu'on ne désespère plus de son rétablissement. Elle estoit déjà sans connoissance et sans parole, et comme c'est une fille fort estimable, tout le monde en estoit affecté. Brinck Seidelin est aussi dans un fort grand danger, et le vieux Lovenschiold assés mal pour faire prévoir une fin peu éloignée. La reine Julie, qui aime singulièrement la princesse, estoit hier toute affligée, et je suis seur qu'elle la pleurerait de bon cœur, si nous venions à la perdre, ce que sa constitution très robuste ne me fait cependant point redouter.

Je n'ai d'ailleurs rien de nouveau à mander à V. E. On prépare deux cordons blancs pour Messrs. de Schack et de Raben.<sup>5)</sup> On en fait cependant encore un grand mystère, plutôt pour surprendre agréablement que par méfiance pour le jugement du public, que je ne saurois croire contraire et injuste dans cette occasion.

Juel est enchanté de la réussite heureuse de l'inoculation de ses enfants, et je partage de bien bon cœur une joye si juste et si bien placée.

1983.

[København,] 23. Marts 1776.

Je m'attendois à la résistance et à la conduite de Rantzau, quoique selon ma conviction personnelle, c'estoit préférablement à lui à soutenir un projet évidemment favorable à la communauté, et qui n'exige quelques sacrifices qu'en dédommageant les perdans par une perspective très riante et très agréable.<sup>1)</sup> En regardant la chose comme une affaire de calcul, et comme simplement œconomique (comme elle l'est par sa nature), je ne pourrai que regretter

que le couvent laisse échapper une occasion si rare et si heureuse de se procurer un avantage solide, permanent, et qui iroit toujours en augmentant. Il ne me semble pas qu'une aisance individuelle devroit l'emporter sur un bien général bien plus considérable, et qui transforme un objet assés petit dans un établissement considérable et étendu. C'est l'abbesse et le prévôt qui devroient le sentir et en répondre, et la tutèle du gouvernem<sup>t</sup> seroit peu nécessaire, si des préposés de ce genre faisoient ce qui est dans leur pouvoir de faire.

Je viens d'avoir un long entretien avec Blome.<sup>2)</sup> Il s'est expliqué fort honnêtement, mais il ne m'a rien dit qui marquât des souhaits déterminés. Si sa femme jouit des bonnes grâces de la reine, j'ose assurer V. E. qu'il n'en paroît rien en public. La chose n'est cependant pas entièrement impossible, tout comme la distribution prétendue des cordons blancs, qui ne me feroit certainement pas plaisir, mais que je serois absolument hors d'état de prévenir ou d'empêcher.

Les facultés épuisées et la santé peu robuste empêchant absolument M. de Numsen de se soutenir plus longtems en Russie, le roi vient de lui accorder son rappel, et M. d'Ahlefeld, le général, sera nommé incessamment à sa place.<sup>3)</sup> Je n'ai réussi qu'avec peine à le persuader de l'accepter quoiqu'il garde son rég<sup>t</sup> et sa place au départ<sup>t</sup>, si M. de Juel n'avoit gagné à ma prière l'aveu et le consentement préliminaire de sa femme. C'est un fort galant homme, qui a très bien fait en Hollande, et qui me paroît propre à s'attirer la confiance du c<sup>te</sup> Panin qui, si je ne me trompe fort, seroit très fâché si nous lui envoyions un homme rusé ou imposant. Nous n'avons d'ailleurs guères de choix; la disette est extrême, et quelquefois il arrive qu'on a des scrupules sur des personnes que je me permettrois d'ailleurs fort volontiers de proposer. . . .

La petite princesse est hors d'affaire. . . .

1984.

[København.] 26. Marts 1776.

Des occupations et des obstacles sans nombre et sans mesure ayant absorbé tout le tems que j'avois destiné à ma correspondance particulière, je ne puis que remercier V. E. en peu de mots de la lettre que je viens de recevoir de sa part, et d'accompagner [la mienne] par l'incluse qui ne pourra que l'interresser. C'est la

copie d'un ordre du roi à la chancellerie danoise, communiqué par une lettre du cabinet à la chancellerie allemande.<sup>1)</sup> Cela a renouvelé tous mes regrets de ce qu'on a gâté une démarche dont la plupart des inconvénients auroient pu s'éviter. Je ne reviens pas de ma douleur de ce qu'on a fait deux classes de citoyens, dont l'une a souffert une véritable capitis deminutionem, mais l'enthousiasme subsiste toujours, et les applaudissements vulgaires le nourrissent et l'annoblissent.

Intet Bilag er bevaret.

1985.

[København,] 30. Marts 1776.

Je suppose que V. E. connoît déjà un petit écrit portant le titre: «Eines Mannes in der Nähe unpartheyliche Prüfung des Antwort Schreibens eines Edelmannes aus der Ferne an seinen Freund in Holstein die Recognition betr.».<sup>1)</sup> Il a été envoyé séparément à tous les ministres du conseil, et je me trompe fort ou c'est M. de Cossel qui en est l'auteur. Le style en est sigülièrement mauvais; les arguments ne sont pas nouveaux; il y règne de la virulence, et quoique je croye comme lui que la noblesse feroit mieux de recevoir, sans faire les difficiles, les possesseurs nobles de terres considérables dans leur corps, c'est par des raisons différentes des siennes. Je souhaite cependant qu'il ne s'engage point une dispute à cet égard qui fasse un certain éclat. On ne sauroit toujours en prévoir l'effet, et quand ce ne seroit que pour ne pas augmenter l'aigreur réciproque, je crois qu'il est utile de garder le silence.

Ce n'est pas uniquement faute de ressources qu'on n'a pas dénoncé la somme due au Saltz Comptoir de Luneb. Notre crédit en Hollande est si assuré que nous pouvons dénoncer tout ce qui est à 5 p. ct. presque sans difficulté, mais nous avions tout lieu de croire, que ces Messrs. accepteroient le remboursement, et nous avons cru qu'il pourroit y avoir une espèce d'avantage pour nous de devoir une somme considérable à l'électorat d'Hannovre. Il y a des cas où il est très utile de pouvoir liquider, et s'ils peuvent exister, c'est seurement dans cette partie de notre voisinage. . . .

J'espère obtenir dans peu le brevet de conseiller privé pour M. de Beulwitz, ce qui me fait un très grand plaisir.



1786.

[København,] 2. April 1776.

L'audace de cet étudiant qui, pour se soustraire à la juste sévérité des loix de l'académie s'est fait recevoir avocat à Kiel, ne réussira point, si nous trouvons le moyen de l'en faire repentir.<sup>1)</sup> Elle m'avoit vivement frappé, même avant que de recevoir la lettre de V. E., et j'en avois déjà parlé sur ce ton à la session de la chancellerie. Une maladie assés douloureuse de Stemann nous a un peu reculé, mais j'espère qu'il reviendra demain au départ<sup>t</sup> et que son absence ne retardera plus le protocole qui lui est confié. Nous avons si peu de membres à la chancellerie qu'il est absolument impossible qu'un d'eux se charge ad interim du travail d'un autre; c'est un grand inconvénient auquel notre œconomie nous empêche de porter remède.

Je ne vois pas ce qui pourroit empêcher V. E. de travailler à présent à réunir les voix pour Feddersen; je comprends qu'il acceptera le poste de Meyer, et dès ce que V. E. nous dira qu'elle est seur de la pluralité, nous enverrons à Meyer la vocation sur Glückstadt, et il dépendra d'elle d'assigner à Feddersen la somme extraordinaire du fonds de l'université qu'elle jugera elle-même nécessaire et convenable.<sup>2)</sup> Elle en agira de même pour Ackermann. Nous n'avons à la vérité pas encore notre augmentation par écrit, mais Sch. et Guldbørg en parlent comme d'une chose faite, ainsi que nous pouvons nous y fier.

J'ai vu aujourd'hui sur les lieux pour la première fois les arrangements pris pour l'extension de notre commerce de Grönlande et d'Islande.<sup>3)</sup> Cela est immense et une véritable pâture pour l'âme, et pour le patriotisme. Nous avons bâti l'année passée 22 vaisseaux, grands et petits; nous en bâtissons 25 cette année-ci; cela continuera pendant 5 années, et quoique cela nous coûte des sommes très considérables, l'utilité en est si évidente, et le mouvement que cela fait naître si considérable, que le public y applaudit au delà de ce que j'ai jamais vu de sa part. On est fort aise aussi de la nouvelle ordonnance qui encourage la fabrication des vaisseaux et de ce qui y appartient dans le pays. Il y a cependant une forte cabale contre, qui crie comme si l'état étoit perdu; ce sont ces négociants qui faisoient métier de faire construire des bâtimens de bois de sapin en Suède, et qui les exposoient ensuite sans assurance à la merci des eaux, dont ils devenoient aussi régulièrement après deux ou trois années de navigation la victime.

Iselin est à leur tête, et pour faire voir l'importance et le danger de ce trafic, je n'ai qu'à dire à V. E. que ces messieurs font bâtir dans ce moment-ci XI grands vaisseaux hors du pays, que c'est un des canaux qui font sortir les plus grandes sommes, et cela en pure perte pour l'état, sans que rien en compense les désavantages.

1987.

[København,] 6. April 1776.

Je ne suis pas entièrement au fait de ce qui a valu à M. de Schilden la protection effective<sup>t</sup> très décidée de M. de Schimmelm.<sup>1)</sup> Elle est d'autant plus singulière qu'il lui a demandé sa fille, et qu'il a reçu un refus. J'imagine quelquefois que la grande liaison du chamb. Schim. avec le frère de Schilden en est la cause, d'autant plus qu'elle vaudra égal<sup>t</sup> une place à celui-ci. C'est peut-être le plus grand défaut de notre ami, de protéger quelquefois des personnes qui ne le méritent pas, mais comment faire pour l'empêcher? Il a tant de titres à notre indulgence, que ce seroit bien injuste de la lui refuser, et combien de choses ne doit-on pas journellement pardonner à des personnes qui n'ont ni son mérite, ni ses talents, ni son attachement pour ses amis. La conclusion du mariage de sa fille avec le c<sup>te</sup> Baudissin ne s'accroche plus qu'à quelques difficultés du contrat de mariage qui seront, je crois, incessamment levées. Les nopces se feront en été à Ahrensburg. Le jeune homme n'est point désagréable. Je lui crois cependant de la légèreté dans le caractère, et je ne suis pas seur qu'il deviendra véritablement propre aux affaires.

La santé du pauvre Juel est toujours très chancelante, et si les forces ne lui reviennent cet été, il faudra se résoudre à le prier lui-même de ne pas en sacrifier le reste à un devoir si souvent accompagné de chagrins et de peines. Cette perspective m'afflige au-delà de l'expression, mais je dois m'y préparer, et il me semble que Mad<sup>e</sup> de Juel, très inquiète pour son mari, fait son possible pour le faire penser de même.

1988.

[København,] 9. April 1776.

Je connois trop bien la manière de penser des magistrats et des chargés des villes pour ne pas prévoir avec V. E. que ce ne sera pas sans difficultés qu'on les portera à choisir Feddersen.<sup>1)</sup> Leur premier mouvement sera certainement de s'opposer aux vues du

gouvernement; peut-être que les 16 ne seront pas fâchés de différer du magistrat, et pourvu que l'académie soit aussi docile comme on peut l'attendre de sa part, j'espère toujours que V. E. l'emportera sans une résistance qui lui seroit désagréable. La chose le mérite à tous égards. C'est Kiel qui tire les avantages les plus directes du séminaire projeté, et souvent les villes sont assés sensibles à cette espèce de vanité d'avoir un prédicateur dont le nom est connu, et dont les ouvrages ont de la réputation. La chancellerie a touché aujourd'hui, pour un titre de conseiller de justice qu'elle a vendu, 1000 écus pour le nouveau séminaire, et 500 pour la bibliothèque de l'université de Kiel. C'est tirer certainement bon parti de la vanité des hommes, et je ne serai pas fâché d'avoir souvent des aventures de ce genre; j'ai le mérite d'avoir ménagé celle-ci, sans que d'autres en ayent eu connoissance avant le moment où tout a été décidé.

Guldb. vient de me dire, que le brevet de Beulwitz seroit signé aujourd'hui, et cela me fait en vérité un très grand plaisir.<sup>2)</sup>

Lowenschiold est agonisant et ne passera probablement pas la journée.<sup>3)</sup> Sa femme a la douleur la plus raisonnable et la plus respectable. C'est un modèle de piété et de vertu.

Juel est un peu mieux, pas assés cependant pour me rassurer, et je continue de craindre qu'il ne sera pas longtems en état de continuer son travail et sa besogne ordinaire.

1989.

[København,] 13. April 1776.

C'est avec le plus sensible plaisir que je viens de voir M. votre fils.<sup>1)</sup> Il est seurement fort joli garçon, à qui il est aisé et avantageux de débiter. La sympathie qui nous lie à nos amis les plus chéris, s'étend certainement à leurs enfants, je l'ai senti en voyant le vôtre, et V. E. ne sauroit croire avec quelle satisfaction je l'ai parlé, et combien je désire de le voir souvent et de lui devenir utile. Ses parents l'occuperont dans les deux ou trois premiers jours; je compte m'arranger ensuite avec lui, et il ne partira seurement pas d'ici, sans que je l'aye connu assés pour en parler à V. E. avec conviction et avec connoissance de cause. Il a quelques traits dans le visage qui appartiennent à V. E. et qui me l'auroient fait aisément connoître; je trouve aussi qu'il s'exprime fort bien, avec noblesse et avec aisance. Mes beaux-frères et Mad<sup>e</sup> de Gramm l'ont revu avec un plaisir singulier, et il me paroît qu'il l'a partagé.

Je ne quitte un sujet aussi intéressant que pour remercier V. E. de sa lettre du 9. Les difficultés qui s'opposent à la vocation de Feddersen me font de la peine, mais la chose n'est pas assés importante pour ne pas respecter des difficultés qu'on ne sauroit lever sans se commettre, et peutêtre sans injustice.<sup>2)</sup> Je trouve les raisons de V. E. très bonnes, et je suis très seur que la chancellerie désistera. Les bourgeois se ressemblent partout, les magistratures aussi; ceux de Kiel ont des excuses particulières, mais en vérité je ne trouve pas que les autres villes soient en général plus dociles, ou qu'elles soyent plus sensibles au bien général. Je pense un peu différemment par rapport à l'académie, et je crois que leur résistance auroit été fort déplacée et très nécessaire à anéantir et à vaincre.

Mr de Lövenschild est mort, comme je l'avois annoncé à V. E. Il laisse plus de bien[s] que d'amis, et une veuve aussi touchée qu'une femme vertueuse, sensée et véridique le peut être. On a fait le pauvre défunt conseiller privé le jour même de sa mort. Cela devoit estre sans doute un compl. pour sa femme, mais cela a manqué son effet; elle en a été au désespoir et l'auroit certainement empêché, si elle avoit été prévenue.

On a fait aussi une nombreuse promotion de chambellans, dont j'ignore absolument les motifs et l'occasion.<sup>3)</sup> Ces excès dans les créations nouvelles détruisent absolument un des ressorts principaux du gouverne<sup>t</sup>. J'en gémis hautement, mais c'est aussi tout ce qu'il m'est possible de faire. Ces choses se font sans que nous en soyons instruits, et souvent on ne sait si on doit avouer, et si on doit se vanter de son ignorance. . . .

1990.

[København.] 20. April 1776.

La poste de hier m'a porté la vôtre du 15. V. E. aura déjà vu par mes précédentes que la chancellerie n'insistera probablement pas sur un nouvel essay en faveur de Mr Feddersen.<sup>4)</sup>

Je sens très bien la différence que V. E. établit avec tant de raison entre les mécontents sans affection à l'état en général, et entre les clabaudes et raisonneurs badauts de Coppenhague. Les premiers méritent peutêtre une espèce d'indulgence à Kiel; il faut espérer que leur race s'éteindra peu à peu; il n'est d'ailleurs pas aisé de leur pardonner une résistance perpétuelle; il en coûte de ne pas le leur faire sentir; mais le passé plaide pour eux, et il

seroit injuste et déraisonnable de ne pas attendre du tems ce qu'on n'obtiendrait que par la sévérite et par des difficultés presque insurmontables.

Il vient de se faire un avancement qui surprendra V. E. et auquel je ne m'attendois aussi certainement pas avant qu'il me fut confié, c'est que le c<sup>te</sup> Baudiss. est devenu député à la chancellerie allemande; je l'ai su, mais je n'y ai absolument pas contribué.<sup>2)</sup> Je sais bien à qui mon cœur auroit destiné cette place, mais il ne m'appartenoit pas de la donner, et il a fallu des circonstances comme celles qui ont donné lieu à cet évènement pour qu'on ait renoncé au dessein tout à fait décidé de ne point admettre d'autres députés aux chancell. que des savants d'une classe inférieure. C'est la seule chose qui me console, que la glace est rompue, et que rien ne me paroît plus vraisemblable que le dégoût prochain du c<sup>te</sup> Baudiss., qui soutiendra difficilement un travail qui lui paroitra très ingrat, et pour lequel je ne le crois absolument point fait. Je m'abstiens d'ailleurs de toute réflexion à ce sujet. V. E. fera les mêmes que moi, j'en suis bien seur, et nous finirons par le silence et par une attention suivie aux voyes de la providence divine.

Mon beau-frère l'aîné estoit depuis deux à trois années auditeur auscultant à la chancellerie. J'ai demandé qu'il en sortit, et pour le consoler, le roi lui a ordonné d'entrer dans la même qualité à la chambre pour se préparer d'autant mieux à un baillage dans les duchés qu'il lui destinoit. C'est dorer la pillule, et on l'a fait d'ailleurs de la manière que j'ai pu m'y attendre.<sup>3)</sup> . . .

1991.

[København,] 23. April 1776.

Le portrait que V. E. me trace de son fils me paroît extrêmement ressemblant; j'excepte pourtant l'espèce de reproche qu'elle lui fait de préférer les objets d'étude moins pénibles à ceux qui demandent une application constante et laborieuse. Je ne suis pas encore en état d'en juger, mais je pourrois le trouver fondé sans oser en faire un crime à M. votre fils. Je suis seur d'avoir été exactement comme cela, et très persuadé que tous les jeunes gens pensent et sentent de même. C'est le propre de cet âge de préférer tout ce qui flatte l'imagination; ce seroit corriger la nature que d'y trouver à redire; on en revient sans effort, on meurt peu à peu, les affaires n'étouffent que trop ces sentiments peut-être

aussi nécessaires que les autres à notre bonheur; souvent on voudroit les rappeler, mais on ne les retrouve plus, et je suis très persuadé que pour estre heureux dans un âge avancé, il ne faut pas avoir choqué et contredit trop sévèrement les goûts naturels et qui ne sont pas vicieux de chaque saison de la vie. M. votre fils ne me paroît d'ailleurs absolument point frivole, et j'ose vous assurer que je serois très content, si les miens sont exactement à son âge tels que lui.

Enfin M. de Blome s'est ouvert à moi au sujet de M. Stolle; je lui ai répondu dans des termes très généraux, et j'ai véritablement compati à sa foiblesse. Il m'a dit entre autre qu'on avoit offert à son ami l'ordre de Stanislas, mais qu'en homme qui ne vouloit rien tenir que de son maître naturel, il l'avoit refusé. Il est difficile de ne pas rire et de ne pas s'aigrir en entendant une absurdité pareille. J'ai fait semblant de ne point la remarquer, et j'espère qu'il ne la dira à personne qui en profitera pour la relever.<sup>1)</sup> Mad<sup>e</sup> de Blome déplaît souverainement ici, et elle ne peut que s'en appercevoir et se hâter de retourner chés elle. . . . Gr[egers] Juel est à peu près de même . . . Sa réponse au sujet de Stolle ne me surprend point. S'il a un défaut, c'est de préférer trop les subalternes actifs mais entièrement dépendants.

Le grand maréchal va se faire inoculer avec sa femme et toute sa famille.<sup>2)</sup> C'est une forte résolution pour un homme fort timide et qui n'a pas la moindre ressource dans lui-même. . . .

1992.

[København.] 27. April 1776.

J'ai de la peine à comprendre comment les fonds actuels de l'université ne suffisent pas à payer les gages de Messrs. Ehlers et Fabritius. J'ai devant moi l'extrait des dépenses tiré du tableau envoyé par V. E. Je prens la liberté de le lui envoyer, avec la prière de me le renvoyer et de me dire en quoi il n'est point exact. Je serois pourtant bien fâché, si nous étions moins riches que je ne l'avois cru, et s'il y a des articles omis on fautifs dans cette balance que M. Schütz m'a donnée. Mon espérance se soutient cependant de voir bientôt notre augmentation en règle et d'avoir obtenu le point essentiel de nous la voir assignée depuis le commencement de l'année.<sup>1)</sup>

Toutes les expéditions des finances verront incessamment le jour; les réglemens vont estre signés. Schimmelman part le 8 ou le 10

de may. Il y aura de l'argent pour tout. On augmente même considérablement les fonds de l'artillerie et des fortifications. Je crois l'avoir déjà mandé à V. E., mais je suis bien aise de lui dire que la chose est effectivement conclue et arrangée et qu'on fera encore d'avantage pour le militaire, puisqu'on augmentera incessamment le corps des hussards de deux escadrons. Nous en avons deux; le projet est d'en avoir huit, et de les avoir complété en 1778. J'ai fort approuvé l'idée, puisque nous manquons absolument de troupes légères et qu'il est impossible de s'en passer.

Om en Reform af de kongelige Stalde.

Je ne pense certainement pas à Rachel pour le tribunal de Gluckstadt, et j'espère que personne n'y pense.<sup>2)</sup> Tous mes souhaits sont pour Niemann, mais je n'ignore pas que la chancellerie n'est pas pour lui et qu'à Gluckstadt même on en seroit au désespoir. La chose sera donc difficile, mais je ne la perds point de vue, et je me reprocherois si je ne saisissois pas toutes les occasions de faire le bien, quand même plusieurs personnes m'en voudroient du mal. . . .

Le pauvre Gregers Juel se prépare à un voyage aux bains, dont il aura bien de la peine de soutenir les fatigues. Hier il avoit l'air bien abattu. Il estoit au château pour faire signer une ordonnance plus sévère contre la distillation de l'eau de vie.<sup>3)</sup> Je crois qu'elle est contre sa conviction; elle est entièrement contre la mienne, et je prévois qu'on sera obligé de la révoquer et d'avouer ce dont on ne veut pas convenir à présent.

1993.

[Kobenhavn,] 30. April 1776.

Un accès de ces maux de tête auquel je suis habitué m'empêche d'écrire aujourd'hui au delà de quelques mots à V. E. . . .

Je suis fort affligé par la mort de Juel Windt, qu'une attaque d'appoplexie, suite d'une goutte remontée, nous a enlevé.<sup>1)</sup> C'est une perte pour l'état qui, dans la situation où nous sommes, est très grande. Parmi la noblesse, il n'y a absolument personne pour le remplacer. On choisira dans la roture, et ce sera probablement Hielmstjerne, sur lequel je crois que nous pensons fort également. . . .

Hier, le mariage de la Schim. avec Baudissin a été déclaré. . . .

1994.

[København,] 5. Maj 1776.

Je crois que M. de Schimmelman aura déjà écrit à V. E. que tout est actuellement arrangé relativement à l'augmentation des fonds annuels de l'université, que nous la toucherons depuis la nouvelle année, que la Schatzkammer se charge aussi de la pension de Chrysander et qu'il ne vous demande pour récompense que de proposer une augmentation de 200 écus pour Berger.<sup>1)</sup> . . .

La cour n'a point consulté le conseil ou quelqu'un de ses membres sur le choix du successeur du baron Juel Wind, mais je n'ai pas lieu de douter qu'il ne soit arrêté, et que l'expédition n'en soit faite en faveur de M. de Hielmstjerne, qui depuis le commencement de cet hyver a joui d'une espèce de faveur, mais dont la santé est si mauvaise qu'elle ne lui promet point une perspective déclarée.

1995.

[København,] 7. Maj 1776.

Je ne suis seurement pas surpris que V. E. est affectée de la perte qui lui est causée par la mortalité des bestiaux. Il n'y a rien là qui ne soit très juste et très naturel, et je suis très seur qu'elle ne passera point les bornes que sa propre conviction lui dictera. Un père d'une famille nombreuse ne sauroit éprouver des dérangements notables sans souffrir et sans partager l'amertume attachée à des situations difficiles et gênantes. La religion ne nous défend aussi certainement pas le sentiment des peines réelles. Elle veut seulement que nous les supportions avec la douceur de caractère qui fait l'essence de la véritable résignation, et qui est fondée sur cette confiance dans la Providence qui est l'âme de notre bonheur et l'ange consolateur de notre vieillesse et des moments de malheur et de souffrance. La perte de V. E. doit estre très grande. Si elle est de 300 vaches, je ne puis la calculer à moins de 6000 écus. . . .

Il me paroît aussi que Schimm. redoute un peu la vue de V. E. Il me semble que je le lui pardonne. J'ose d'ailleurs l'asseurer très positivement que ses sentiments ne sont point changés pour elle. Il prône en vérité partout M. votre fils, et je crois que si celui-ci le connoissoit assés, il ne l'auroit pas jugé froid à son égard.

J'ai été fort surpris d'apprendre par la poste de hier que le duc Ferdinand va arriver le 15 à Altona et qu'il y a donné un rendés-



vous inattendu au pr. Charles, qu'il n'a jamais vu.<sup>1)</sup> Je ne comprends point les motifs et l'objet de ce voyage; la reine, au lieu d'en estre instruite, en est fort étonnée, et le marque d'autant plus clairement, que c'est celui de ses frères qu'elle aime le moins.

1996.

[København,] 11. Maj 1776.

J'ai l'honneur de renvoyer à V. E. la lettre de Sch. Elle est telle que je l'ai supposée. Il n'est seurement pas moins ami de V. E. qu'il l'a toujours été, je crois en estre entièrement seur, mais sentant qu'il a fait un couple de choses dont elle ne sera pas contente, il la redoute et l'évite, et je ne souhaiterois en vérité pas que vous vous rencontrassiez actuellement ensemble. Un ami embarrassé n'est pas agréable à voir; il vaut mieux ne se retrouver que lorsque la gêne a disparu; le tems amènera bientôt ce moment, et je souhaite vivement que V. E. gagne à cet égard cette indifférence que le caractère de Sch. rend absolument nécessaire. Il fait bien souvent des choses que je désapprouve entièrement et que je ne pardonnerois pas à des personnes d'un mérite d'ailleurs moins solide. J'en gémis, et je hausse les épaules, mais j'y suis si habitué que je ne m'en allarme point, pas même lorsque j'y suis personnellement intéressé, et il seroit inutile de lui reprocher un défaut de délicatesse dont il n'a pas la première idée. S'il l'avoit, il m'auroit parlé plutôt et différemment de Berger.<sup>1)</sup> Je doute qu'il sera possible de faire changer la forme de l'augmentation des gages de celui-ci. Il faudroit pour cela plusieurs représentations de plus d'un département. Sch. ne voudra certainement pas que l'on donne de l'importance à l'affaire; d'autres n'y entreiroient peutêtre pas non plus, et cela d'autant moins qu'ils craindroient de se mettre entre deux chaises, M. de Schack étant aussi vivement contre B. que Sch. est pour lui, et la cour haïssant fort tout ce qui occasionne des disputes entre ces deux messieurs. Je ferai cependant ce que je pourrai, mais comme il ne me sera guères possible de donner une certaine force à mes représentations, que tous les règlements sont déjà signés, et que je n'aurai presque plus le tems de parler à Schimm. qui part le mercredi prochain, et qui passera l'intervalle à la Hammermühle<sup>2)</sup>, je ne puis qu'augurer fort mal du succès.

Il y aura dans peu de jours une promotion nombreuse.<sup>3)</sup> Je tremble pour le pas qu'on fera faire à Guldberg. Dieu veuille qu'il

soit tolérable. Quand je pense à des écarts de cette nature, il me prend un dégoût dont je suis à peine le maître. Mad<sup>e</sup> de Schimmelm. est partie aujourd'hui en bonne santé, et bien différente de ce qu'elle étoit lorsqu'elle est arrivée. Mad<sup>e</sup> de Blome sera de retour à Kiel avant l'arrivée de cette lettre. Elle s'est fort déplue; je la crois aigrie contre tout le monde, excepté contre la reine, et il faut convenir qu'elle a été froidement accueillie.

Je supplie V. E. de me rendre la justice de croire que j'ai eu avant elle-même l'idée de faire tomber les gages de conseiller provincial à un de Mess<sup>rs</sup> vos fils. J'en ai parlé à Steman il y a plus de 15 jours, et si la chose est possible, elle s'exécutera certainement.

Juel Wind étoit certainement un homme borné, c'est à dire que le cercle de ses connoissances étoit étroit, mais dans ce cercle, il estoit très bon; il avoit la confiance du public, il avoit une droiture parfaite, et il estoit bon juge. Hielmstierne lui a succédé avec 3000 écus d'appointement, et, j'ose à peine me l'avouer, il n'y avoit personne pour le lui disputer.

On a lancé aujourd'hui trois vaisseaux de guerre à l'eau, et l'un a été nommé, à ce qu'il me paroît, assés plaisamment: Indfødsret.

1997.

[København.] 14. Maj 1776.

Je ne saurois répondre positivement à V. E. au sujet de la manière que l'augmentation exigée pour Berger s'arrangera, que lorsque la chambre des finances nous aura communiqué le nouveau règlement pour l'académie, et que j'aurai trouvé une occasion naturelle d'en parler avec Schimmelm.<sup>1)</sup> J'espère qu'elle ne me manquera pas avant son départ, et que cette épine se tirera aussi du pied comme tant d'autres.

Les promotions indiquées se sont faites aujourd'hui. Schack, Rabe, Linstow, beaucoup de généraux, Jugert et, nefandum dictu: Qualen ont eu le cordon blanc.<sup>2)</sup> Ce dernier est de la création de Mad<sup>e</sup> v. d. Lühe, et si nous l'avions sçu d'avance, nous n'aurions seurement rien négligé pour le prévenir. Je viens de la cour; je n'y ai fait que des révérences et des soupirs; en vérité, on ne tient pas à ces profusions indiscrettes. Tous les ressorts du gouvernement sont affoiblis, et nous autres, nous n'avons que le travail et la direction des affaires désagréables et épineuses. Je sais

très bien qu'il ne faut pas s'aigrir, et je me le dis fréquemment, mais il y a des moments où cela est plus fort que moi. . . .

1998.

[København,] 17. Maj 1776.

Je n'ai pas laissé partir Schimmelmann sans m'expliquer avec lui au sujet de Berger.<sup>1)</sup> Il a convenu avec moi que ses prétentions étoient injustes, et qu'elles ne devoient pas estre écoutées, et c'est de son aveu que je supplie V. E. de ne proposer l'augmentation stipulée pour lui que sous le titre qu'elle jugeroit elle-même le plus propre à éloigner la jalousie des autres professeurs. Nous croyons celui de prendre sur lui la direction générale des instructions pour les accouchem<sup>ts</sup> au moment que le roi le jugeroit à propos de la lui confier, le plus naturel, mais cela dépendra uniquement de V. E., et j'ose en estre le garant qu'elle n'aura plus aucune discussion désagréable sur ce sujet avec notre ami commun. Il nous a quitté hier pour aller à sa fabrique près de Cronembourg.<sup>2)</sup> Il repasse par Friedensb. pour se congédier de la cour, et poursuivra sa route par Rotschild sans revenir à Copenhague.

M. votre fils nous a quitté aussi.<sup>3)</sup> Je l'ai vu partir avec un véritable regret, on ne sauroit estre plus doux et plus intéressant dans la société que lui, et mes motifs de m'intéresser à sa personne et à son bonheur se sont tellement multipliés depuis que je le connois personnellem<sup>t</sup>, que j'ai de la peine à les distinguer. Le résultat en est cependant très décidé, et j'en parlerois plus au long à V. E. si le tems me le permettoit, et si je ne prévoyois que je serai obligé de finir en peu de moments. Je me réserve de vous en parler à mon aise lorsque je me ménagerai pour mon séjour à la campagne une espèce de tranquillité absolument bannie de celui de la ville. C'est demain que je m'établirai à Bernst., et je soupire après un air plus pur et plus léger. . . .

Sali vient de mourir à Paris dans un âge peu avancé.<sup>4)</sup> . . .

Guldberg est devenu Geheime Staats Kabinets Secretair avec Obersecretairs Rang.

1999.

[Bernstorff.] 21. Maj 1776.

J'écris aujourd'hui à V. E. de Bernstorff. J'y suis depuis avant-hier. La saison est charmante; tout est rempli de fleurs, et la belle verdure rend le bois aussi agréable qu'il le sauroit devenir.

Cela fait une sensation très vive sur un esprit et sur un cœur fatigué des ennuis, des tracasseries et du travail pénible de l'hiver. Je m'y livre bien volontiers, mais je n'en jouis pas autant que je l'avois espéré; ma fille cadette est si mal de la coqueluche que je ne puis presque pas espérer de la conserver.<sup>1)</sup> Sa figure est fort agréable, mais comme elle n'a qu'un an et demi, son caractère est trop peu développé pour interresser autant qu'elle l'auroit fait dans la suite. On ne fait cependant point de pertes pareilles sans estre ému, et ma femme surtout, qui aimoit tendrement cet enfant, en est fort affligée. . . .

M. de Laurvig vient de nous arriver sans avoir annoncé son voyage.<sup>2)</sup> Cela ne me fait aucun plaisir. Il nous tourmentera beaucoup; il veut avoir une pension plus forte; il voudroit noircir la commission qui administre ses biens, et le fermier à qui on a adjugé les forges, enfin il voudroit tout renverser, et comme je suis mêlé dans cette querelle, en qualité de premier directeur de la caisse des veuves, qui est un des créanciers principaux du comté, j'en aurai des embarras ou du moins des conversations désagréables. . . .

2000.

[København,] 25. Maj 1776.

Il est vrai qu'il y a bien des malheurs domestiques qui fondent à la fois sur V. E. Cela me perce le cœur, et j'en serois bien plus affligé encore, si je ne connoissois sa fermeté, et si je n'estois persuadé qu'elle regardera ces évènements de la manière la plus digne d'elle, de sa vertu et de sa raison. Il n'y a que trop de moments de la vie visiblement destinés à nous détacher de ce monde, et nous y gagnons beaucoup nous-même, si ce but de la Providence est obtenu. Je me suis dit cela bien souvent dans ces jours-ci et j'en écris en assuré. Dieu a retiré ma fille cadette et a abrégé ses jours, sans doute par des motifs de grâce et de bonté. C'est un second tribut que ma famille paye à la coqueluche, qui paroît lui estre particulièrement dangereuse. C'estoit un enfant d'une figure interressante, et qui annonçoit surtout beaucoup de douceur. Ma femme l'aimoit extrêmement; sa raison la tranquillise, mais elle ne s'en consolera qu'avec le tems, et quand les premières impressions seront affoiblies.

Je n'ai pas le loisir d'en dire d'avantage à V. E. Je lui répondrai seulement un mot sur ce qu'elle me dit de mon beaufrère le cadet.<sup>1)</sup>

C'est un jeune homme aussi intéressant qu'il en existe peut-être, mais on ne sauroit estre moins fait que lui pour ce pays-ci, c'est à dire pour la cour et pour ceux qui la gouvernement. Il a trop de fierté, trop peu de souplesse et d'attention, il s'enthousiasme trop aisément, et n'a pas le moindre désir de plaire aux personnes qui ne l'attirent point par l'opinion qu'il a de leur caractère, et qui n'est aussi pas toujours parfaitement juste. Il est redouté dans plusieurs sociétés, et cela suffit pour estre reculé, surtout lorsque ces personnes préfèrent de se venger en secret de ceux qu'ils ne savent ni égaler ni humilier.

M. de Juel est parti, Dieu veuille bénir son voyage.

2001.

[København,] 28. Maj 1776.

J'entre entièrement dans la situation de V. E. Elle est bien pénible, et je ne m'étonne point qu'elle en est fort affectée. Il seroit bien heureux si elle pouvoit rassembler des dates assés décisives pour éloigner un homme qui a donné lieu à des soupçons aussi funestes.<sup>1)</sup> J'espère qu'elle y réussira. La Providence poursuit les crimes atroces, et il est bien rare qu'ils restent cachés et impunis. En attendant, le mal est fait, et les heures remplies de soucis et d'allarmes ne s'effacent et ne s'oublient point. Hélas, la vie en est noircie, et que serions-nous, s'il n'y avoit pas une perspective d'une éternité où les souffrances passées ne seront citées que pour rehausser le prix d'une félicité entière et parfaite. . . .

V. E. aura seurement été attentiv à la disgrâce de M. Turgot.<sup>2)</sup> C'est un évènement intéressant à bien des égards. Son système étoit celui d'un empirique; s'il avoit réussi, il y auroit eu une expérience importante à gagner. La haine de tous les états, au peuple et aux œconomistes de près, étoit montée à son comble. Le roi n'a pas pu le soutenir plus longtems; la famille royale s'est embrassée de joye, et tous ceux qui avoient des propriétés à défendre ont fait de même. M. de Maurepas est désigné chef du conseil des finances; cela égaleroit un surintendant, charge éteinte depuis la disgrâce célèbre de Fouquet.

2002.

[København,] 1. Juni 1776.

. . . La mort de Hesperen a facilité mes souhaits à l'égard de M. son [v: votre] fils aîné. J'ai saisi ce moment pour proposer qu'il

fût nommé conseiller provincial et assesseur extra<sup>o</sup> du Landgericht avec les gages devenues vacantes par là que le c<sup>te</sup> Rantzau a obtenu dans son tour celles d'un assesseur ordinaire du tribunal de Gluckstadt, et la chose a entièrement réussi. Le roi l'a déjà signé.<sup>1)</sup> . . .

Je ne suis pas étonné que V. E. ait été surprise du texte que M. Hée a choisi à l'occasion du baptême des vaisseaux de guerre. Elle le sera d'avantage en apprenant que ce sermon est imprimé sans changement.<sup>2)</sup> La production est excessive<sup>t</sup> platte, mais cela est très égal, et je m'afflige seulement de ce qu'un messenger de paix prêche ainsi la discorde et le trouble, et que des milliers de sujets fidèles en sont allarmés et outrés au dernier point. C'est une matière à laquelle je n'ose presque plus toucher, elle me blesse trop sensiblement. Il n'existe seurement pas un Danois plus passionné pour sa patrie que je le suis pour le Dannemarc, mais c'est parce que j'aime le pays et la nation que je suis pénétré de douleur de voir qu'elle adopte des vues si étroites, si injustes, si propres à la faire retomber dans la barbarie dont une trentaine d'années de soins et de soucis paternels l'avoient tiré, et que nous allons devenir à plus d'un égard la fable et l'objet de la haine et de la critique de plus d'une nation.

2003.

[København,] 4. Juni 1776.

. . . Mad<sup>e</sup> de Schack et M. et Mad<sup>e</sup> de Haxthausen se sont embarqués hier pour Lubec et pour se rendre de là, je crois, à Pyrmont ou à Aix la Chapelle. Leurs motifs sont, je crois, assés différents, et il seroit assés plaisant, si Mad<sup>e</sup> de H. manquoit son but, et si Mad<sup>e</sup> sa mère accouchoit au bout de l'année d'un héritier.<sup>1)</sup> M. de Schack ira ensuite les attendre ou les recevoir en Jutlande. M. de Thott passera aussi un mois ou six semaines à Gaunø, et il n'y [a] que moi absolument qui suis enchainé à un point de ne pouvoir pas me détacher, pas pour un jour, et il faut me pardonner si je m'en plains quelquefois avec une espèce d'impatience.

2004.

[København,] 8. Juni 1776.

. . . Les nopces de M. de Rantzau avec Mad<sup>e</sup> de Juel se sont faites hier.<sup>1)</sup> C'est un moment touchant pour un jeune homme. Il a gagné dans la même semaine un procès de 150,000 écus, il épouse une jolie femme et on lui donne le cordon blanc in petto,

c'est à dire sans la permission de le porter. C'est M. d'Eickstedt, dont il est un très grand favori, qui lui a procuré cette faveur, dont on a fait à nous autres un mystère absolu. . . .

2005.

[København,] 11. Juni 1776.

L'état de Juel, tel que V. E. a bien voulu me le dépeindre, est exactement tel qu'il l'estoit ici. C'est une triste ressource pour un malade ennuyé de la longueur de ses maux, d'accuser ses médecins d'ignorance. Je souhaite du fonds de mon cœur que Juel en trouve qui jugent mieux et plus favorablement de sa situation. La fraîcheur de sa tête et de son cœur soutient encore mes espérances; sa vivacité ne le quittera qu'à la dernière extrémité; elle est inséparable de son existence. Ce n'est pas à ses amis seuls que son absence fait de la peine, mais tous ceux que la chambre interesse en souffrent. Bardenfleth est absolument incapable de conduire un départ; il est inconcevable qu'un homme rempli de mérite et de savoir puisse estre si totalement destitué de ce talent, et il lui seroit cependant très nécessaire dans un moment où les derniers édits, surtout celui qui double la rigueur contre la distillation de l'eau de vie à la campagne,<sup>1)</sup> exigent beaucoup d'attention, et où les ordres du cabinet amènent souvent des situations remplies de perplexité et d'amertume.

Ni la chambre ni la chancellerie danoise n'ont dans ce moment la confiance ni de la cour ni du public, et cela dérange une partie des vues systématiques de ceux qui aiment l'état et la patrie. . . .

J'ai revu aujourd'hui le c<sup>te</sup> Laurvig. Je l'avois évité autant que cela m'a été possible, mais il n'y avoit plus moyen.<sup>2)</sup> C'est toujours le même homme, ayant l'air de la crapule personnifiée, bas, rampant et le mot d'honnêteté perpétuellem<sup>t</sup> à la bouche. Je suis par devoir un de ses antagonistes principaux, ayant les intérêts de la caisse des veuves à défendre. Le roi ne le verra point, cela paroît entières<sup>t</sup> décidé, et j'en suis très aise.

2006.

[København,] 18. Juni 1776.

. . . Le roi vient de décider que le baillage de Huŧten sera rempli de nouveau, après que ses bornes auront été fixées par la commission; il tombera probablement en partage à M. de Rumohr, et

comme c'est un homme de qualité, du pays, et d'une honnêteté reconnue, il me semble que je ne puis qu'y applaudir.<sup>1)</sup>

2007.

[København,] 22. Juni 1776.

Je ne suis pas assuré de pouvoir procurer au s[ieur] Ibbeken une réponse par écrit de la chancellerie danoise.<sup>1)</sup> Il est clair qu'il n'a pas besoin d'une lettre de naturalisation, mais la chancellerie paroît si ferme dans son dessein de n'entrer dans aucun détail par écrit sur ces objets, elle est si roide et si bien appuyé à cet égard, que je ne pourrai probablement que m'expliquer avec ses membres, sans obtenir d'eux ce qui a été généralement refusé à d'autres qui se sont trouvés dans des cas pareils ou semblables. Ce département a tout l'enthousiasme possible pour le nouvel arrangement; il sent l'erreur des principes, mais, se couvrant de l'égide des ordres du cabinet, il se trouve heureux de pouvoir obéir sans entrer en discussion. Cela est si favorable à sa paresse ordinaire et à sa dissidence dans les arguments, que ce sera tenter l'impossible que de le faire changer de route, et je suis d'ailleurs si décrié par mes efforts de réduire cette affaire à ses justes principes, que je suis forcé à des ménagements que mon cœur désavoueroit si je n'estois seur d'avoir fait tout, et peutêtre au delà de mon devoir, pour ramener le gouvernement au système d'une vraie équité et d'une saine et bonne politique. . . .

2008.

[København,] 25. Juni 1776.

. . . Le c<sup>te</sup> Laurvig n'a point vu le roi.<sup>1)</sup> Comme il n'estoit pas exilé, la famille royale n'a guères pu s'empêcher de le voir, mais l'accueil qui lui a été fait n'a été rien moins que distingué; tout le monde méprise cet homme, et s'il lui restoit de la sensibilité ou de la pudeur, il lui seroit impossible de se montrer et de soutenir les regards du public. Le roi vient de confirmer la ferme des revenus ordinaires des forges et des Saugbrug du comté; elle monte annuellement à 30 000 écus, et c'est surtout pour la renverser, ou plutôt pour la procurer à un de ses indignes favoris, que le c<sup>te</sup> est venu ici. Il criera beaucoup, mais je suis convaincu qu'il n'a aucun droit de se plaindre.

La chancellerie a dit plus d'une fois à M. de Lowtzow qu'elle ne lui demandoit point de travailler à la régence, si le gouverne-



ment de la ville l'occupoit au point de ne pouvoir pas y suffire.<sup>2)</sup> Nous croyons qu'il est très bon que les membres des tribunaux passent par des places de détail; nous ne comptons pas d'y laisser M. de L. au delà d'un couple d'années, mais si cette époque étoit aussi celle d'un travail forcé pour lui, il n'y aura point de mal, et j'y crois même voir de l'avantage pour un jeune homme dont j'ai bonne idée, et qui promet de devenir solide, si l'amour et l'habitude du travail secondent ses talents et ses études.

Je ne sais si j'ai déjà dit à V. E. que M. de Rumohr a obtenu le baillage de Hutten avec 1200 écus d'appointements, et que M. de Warnstedt de Plœn succédera probablement à M. de Krogh, qui entre à la place de Grutschreiber.<sup>3)</sup> Toutes ces choses sont actuellement décidées par des ordres du cabinet; on ne donne pas même le tems aux départements de faire des propositions, et la chambre doit estre regardée comme une famille sans chef et sans défenseur naturel. Je n'ai pas besoin de dire à V. E. combien le cœur me saigne quand je vois des désordres pareils s'accréditer et s'introduire, à la perte de ceux qui s'y livrent sans songer aux conséquences, et sans s'avouer le mal qui en résulte, et qui est presque irréparable. . . .

2009.

[København.] 29. Juni 1776.

. . . Niemann est aussi dans mon cœur pour succéder, en cas de besoin, à Wolters; mais je lui cache ce dessein, qui échoueroit certainement si on parvenoit à le découvrir.<sup>1)</sup> Rumohr a obtenu le baillage de Hutten avec 1200 écus de gages. Il auroit fort désiré en avoir d'avantage, mais il n'a pas trouvé du soutien.

Krogh succède à Grutschreiber, et Warnstedt, autrefois page de chambre, à Krogh. Cela a été arrangé par des ordres du cabinet sur lesquels le conseil n'a été ni instruit ni consulté. Cette marche est actuellement si consacrée par l'usage le plus immodéré, qu'il n'étonne presque plus. J'en suis toujours également outré, mais cela n'aide qu'à m'attirer les reproches de mes amis, et je suis en vérité souvent embarrassé sur les règles que la prudence et le devoir me prescrivent.

Le c<sup>te</sup> Laurvig est reparti très mécontent de la cour et du ministère. Il est outré, mais je ne saurois le plaindre, et il ne peut presque rien lui arriver de désagréable qu'il n'ait mérité.

M. de Juel est allé à Aix la Chapelle. . . .

2010.

[København,] 2. Juli 1776.

Je pense comme V. E. au sujet de notre pauvre ami.<sup>1)</sup> Mon cœur se refuse à l'idée de le perdre, et quand je me représente la vivacité et les forces de l'âme que je lui ai reconnu encore dans nos dernières conversations, mon sentiment se prête tout aussi peu à la probabilité d'un danger aussi grand et aussi prochain. Les médecins ne me paroissent cependant que trop d'accord à cet égard; je me prépare à tout ce qu'il y a de plus fâcheux, et si nos craintes ont été vaines, j'accepterai ce bonheur comme un bienfait inattendu et inespéré. La chambre est réellement presque nulle depuis le départ de son chef. Cela me fait souffrir au delà de l'expression, mais je n'y puis absolument rien. Mes amis approuvent souvent mes contradictions, mais ils ne les soutiennent presque jamais; on se tait, on recueille les fruits d'une complaisance que je ne saurois imiter, et quand la plupart des autres parlent, ce n'est pas lorsque le devoir l'exige, mais lorsque leurs passions sont en mouvement. Je me trompe fort, ou ce tableau est très exact; on me reproche quelquefois de parler avec trop de vivacité, et de rappeler trop fréquemment les principes généraux; j'en suis mauvais juge, mais seurement un homme naturellement vif mérite de l'indulgence, quand les raisons les plus évidentes blanchissent, et qu'un silence approchant d'une insensibilité parfaite, confond la prudence et rend le calme peut-être impossible.

M. de Warnstedt de Plœn a cent fois plus de droits que l'ancien page de chambre de ce nom, je l'ai dit aussi fortement que je l'ai pu au conseil, mais la chose étoit décidée à notre insçu, et un ordre du cabinet une fois signé est une loi de l'état, une sanction pragmatique, enfin tout ce qu'il y a de plus sacré.<sup>2)</sup> . . .

2011.

[København,] 6. Juli 1776.

Mr. de Warnstedt de Plœn étant arrivé ici, et s'estant présenté à la cour pour se plaindre de l'injustice de lui avoir préféré un jeune homme qui n'avoit pas la première connoissance du métier, il a assés bien réussi pour qu'il soit possible que l'affaire sera redressée.<sup>1)</sup> J'ai fait tout pour l'appuyer, et quoique je sente mieux que personne, que la facilité singulière de révoquer des ordres déjà signés et corroborés est presque aussi dangereuse que celle de les avoir donnés sans connoissance de cause, j'ai cru cependant que des

deux maux c'estoit le moindre, et que je pouvois me permettre d'agir dans une cause qui ne me regarde pas directement, mais pour réparer une résolution qui m'a paru tenir de l'injustice. La chambre a eu ordre de représenter l'affaire avec ses circonstances. Si elle s'en acquite avec esprit, et qu'il ne se trouve pas en attendant quelqu'un qui, par je ne sais quelle raison, souffle différemment, je crois que la décision rentrera dans ses termes naturels, que Warnstedt de Plœn aura l'inspection du Holstein royal, Krogh le Schlesvig, et Warnstedt le cadet, la promesse d'estre employé dès qu'il auroit fait les études et les preuves nécessaires pour justifier les bontés du roi. . . .

J'ose demander à V. E. quelques éclaircissements pourquoi M. de Bredal, autrefois membre de la chancellerie de justice à Kiel, en a été éloigné, et quelles sont les véritables raisons que l'on a eu d'estre mécontent de sa conduite.<sup>1)</sup> Il sollicite perpétuellement d'estre placé de nouveau. Je sais qu'il y a des choses contre lui, mais j'ignore, ou je ne me rappelle pas assés, les détails.

2012.

[København,] 9. Juli 1776.

Il vient de paroître une nouvelle brochure sous le titre de: Unpartheyliche Prüfung der so betitelten Reflexion über die zu bestimmende Frage, ob ein in dem Corps der Ritterschaft vorzunehmende Reception nothwendig oder nutzl. sey.<sup>1)</sup> Elle est sans doute du même auteur que la dernière; elle a été du moins envoyée à moi et à plusieurs autres sous le même cachet anonyme, et après en avoir lu quelques lignes, il me semble qu'il y règne le même style et la même virulence. Je supplie V. E. de me dire si elle en est informée, et ce qu'elle en pense et si elle croit quelque fondement à cette assertion: que les couvents ont été fondés par tous les propriétaires en Holstein, que l'exercice du droit de réception est nouveau, et qu'il y a eu des Pröbste qui, au lieu d'estre reçus, n'étoient pas même nobles. Je n'ai ni le tems, ni les connoissances nécessaires pour trouver les réponses à des objections de cette nature, sur une matière d'un aussi grand intérêt.

J'ai bien des grâces à rendre à V. E. de sa lettre du 5 de juill. J'applaudis entièrement à son contenu.

Il n'est que trop vrai qu'on se plaint fortement du collège de commerce. Ce n'est pas que ceux qui le composent manquent d'intelligence et de bonne volonté, mais ils le regardent tous comme

un travail accessoire; personne n'y pense assés, ni assés souvent; ils ont des objets qui les intéressent d'avantage, et Mr de Moltke, qui a d'ailleurs certainement du mérite, est trop distrait, trop occupé, et trop mêlé dans tout ce qui arrive.<sup>2)</sup> S'il pouvoit se fixer, ou plutôt se borner à un seul travail, il pourroit aller fort loin. Je ne sais ce qui en arrivera à présent, mais je ne puis que regretter, quand les personnes qui pouvoient devenir aussi utiles qu'estimables s'arrêtent en beau chemin, et se bornent eux-mêmes le chemin à cette estime et à cette confiance générale, qui est la plus grande, et la seule vraie récompense du travail. . . .

2013.

[København,] 13. Juli 1776.

Je ne sais si j'ai déjà dit à V. E. que ses vins sont arrivés de Bordeaux et qu'ils ont été remis, comme à l'ordinaire, à M. Rhyberg, son commissionnaire. Ils sont très bons et à peu près 4<sup>1/2</sup> écus moins chers que l'année passée. La navigation paroît assés heureuse cette année. Nos deux vaisseaux de la Chine sont arrivés le même jour en bon état et avec une cargaison dont on paroît assés content. Plusieurs vaisseaux sont aussi arrivés des Indes occidentales avec des charges fort riches. Je ne puis m'empêcher de croire qu'un commerce interlope avec les colonies angloises, quoique défendu de notre côté et très soigneusement veillé de l'autre, y a quelque part. On importe plus de tabac qu'à l'ordinaire, et cette preuve me paroît plus forte que tout ce qu'on peut me dire à cet égard. Un de ces vaisseaux avoit été arrêté deux fois en Angleterre, la première fois sous le prétexte qu'il appartenoit aux Américains, la seconde parce que le capitaine avoit fait la contrebande à New Yorck.<sup>1)</sup> On ne l'a point relâché sans que cela nous ait coûté une négociation vive, longue et désagréable, mais on l'a rendu, et cela suffit pour me récompenser de mes peines. . . .

La mort de Als affligera V. E.<sup>2)</sup> Elle me touche d'autant plus que je lui dois un portrait qui est parlant et un des meilleurs morceaux qu'il a fait. Le Danemarc n'a jamais eu un peintre aussi éminent et sera peutêtre longtems à produire un pareil.

La cour est partie pour Jaegerspriis. Seure de s'y amuser, impatiente d'en jouir, on en reviendra, j'en suis très persuadé, parfaitement ennuyée et lassée. Cela me ménage quelques jours de repos, et je tâcherai d'en tirer tout le parti possible. C'est une

chose si nouvelle pour moi, que je suis comme les enfants, dans l'incertitude et dans l'embarras des richesses.

Je rends bien des grâces à V. E. de ce qu'elle m'a éclairci au sujet de Bredal.<sup>3)</sup> Je crains que son beau frère M. de Lowzow à Heyde n'est aussi pas d'un caractère seur, et un ou deux faits arrivés récemment n'ont pu que me confirmer dans ces soupçons.

2014.

[København,] 16. Juli 1776.

J'ai pris un parti dans l'affaire du sr. Ibbecken qui, à ce que j'espère, nous approchera de notre but.<sup>1)</sup> J'ai fait écrire une lettre à la chancellerie allemande par laquelle elle demande à son sujet une réponse à la danoise, et comme elle ne pourra pas s'empêcher de nous répondre, j'espère que nous aurons par ce moyen un document suffisant pour le tranquiliser. . . .

C'est une chose cruelle d'être dans l'inquiétude pour un ami absent, éloigné de 150 lieues, et dont l'absence se fait sentir journellement dans les affaires aussi bien que dans la vie privée.<sup>2)</sup> Il est inconcevable à quel point la chambre des domaines est actuellement ballottée. Cela passe toutes les bornes, et ce qui est très singulier, c'est que ce Hofmann, qu'on reprochoit si fort à Juel de suivre trop souvent et trop légèrement, a trouvé moyen de s'ancrer à la cour, et que c'est à présent lui qui fait tout, qui souffle le feu, et qui est l'oracle qu'on suit aveuglément. Cela fait en vérité pleurer, et je ne puis y penser sans émotion et sans douleur. . . .

2015.

[København,] 20. Juli 1776.

. . . Le souffle de vie qui anime encore M. des Mercières s'éteint plus lentement que je ne l'avois cru. A le voir inanimé, tranquille et jaune comme un citron dans son fauteuil, on le dirait près de sa fin. Il conserve cependant encore de la vivacité, et les choses qui l'intéressent peuvent même l'occuper et l'agiter à un degré qui passe la vraisemblance. . . .

2016.

[København,] 23. Juli 1776.

J'ai eu un nouvel accès de goutte depuis que je n'ai eu l'honneur d'écrire à V. E. Il paroissoit fort menaçant, et je crois aussi

ne le devoir qu'à la saison et à la chaleur extrême de l'air, qu'il ne l'est point devenu. Je suis beaucoup mieux aujourd'hui; j'ai pu travailler à l'ordinaire, et je me permettrai un petit tour de promenade en chaise ouverte. C'est de ces contretems qu'il faut ressentir aussi peu que possible, et qui font d'autant mieux sentir le prix de la santé et le néant de nos avantages, deux sentiments également importants et également nécessaires.

La cour continue d'estre à Jaegerspriis, à ce qu'on dit, fort contente de son séjour. L'occasion favorise la plus grande intimité entre Schack et Guldberg.<sup>1)</sup> Cela devoit estre, et je m'attends à de nouveaux projets, qu'on me cachera, j'en suis seur, fort soigneusement jusques au moment de leur exécution.

Je voudrois seulement pouvoir les ignorer toujours; j'y pense avec quelque humeur, puisque je viens d'apprendre qu'on a donné le cordon blanc in petto à Halling, l'homme de l'univers qui, par sa naissance, ses talents, sa conduite, ses mérites pouvoit y prétendre le moins.<sup>2)</sup> On ne sait réellement plus quelle contenance tenir et comment cacher le dégoût et les plaintes, si justes et si naturelles. . . .

2017.

[København.] 27. Juli 1776.

. . . Mad<sup>e</sup> de Schack peut estre très intéressante, et je ne m'étonne pas qu'elle l'ait été à Altenhof, mais si Mad<sup>e</sup> de Haxthausen a réussi de le paroître, il faut que les bains et les eaux de Meyenberg soyent admirables.<sup>1)</sup>

Si c'est le c<sup>o</sup> Rantzau de Rastorff qui fait épouser la fille de feu Otte Manderup au chambellan Buchwaldt, il fait une action impardonnable.<sup>2)</sup> Cet homme a de l'esprit, mais du genre le plus faux qui existe; sa conduite n'a jamais été bonne; son cœur a la plus mauvaise réputation, ses biens sont dissipés, et comme Mad<sup>e</sup> de Rantzau passe pour estre bien née et bien élevée, je la plaindrai beaucoup d'estre entraînée dans une alliance aussi peu convenable. . . .

2018.

[København.] 30. Juli 1776.

Les réflexions que V. E. fait dans sa lettre du 26 sont bien justes; il est très seur qu'un séjour isolé de la cour devient fort dangereux, lorsque des esprits avides et ambitieux peuvent en pro-

fiter, soit pour faire réussir des projets visibles, soit pour s'ancrer dans la faveur, aux dépens des départements et du mérite. Mais la chose par elle-même est inévitable; il y a trop de gens intéressés à s'y opposer, par des motifs entièrement différents, pour qu'elle n'échouât pas, s'il estoit possible de la prévenir. Et puis il y en a d'autres qui regardent cet intervalle comme une espèce de repos, très nécessaire à des esprits fatigués et lassés, et qui se flattent même que la variété amusera des acteurs qui ne sont jamais plus dangereux que lorsqu'ils sont inquiets et ennuyés. La bonté du cœur de ceux qui gouvernent l'état peut seule me rassurer; il y auroit d'ailleurs peu de maux que je ne craindrois, et je vois dans ce correctif la bonté visible de la Providence, qui met toujours à un certain degré le remède près du mal; je fais valoir cette consolation vis à vis de moi-même autant que je le puis, et s'il y a un bonheur que j'ambitionne, ce seroit celui de ne jamais m'aigrir ni me tourmenter sans les plus fortes et les plus justes raisons.

Nous avons vu retourner aujourd'hui les prémices de notre entreprise de la pêche des robins. On a lieu d'estre content.<sup>1)</sup> Les quatre vaisseaux qui sont revenu ont pris 13 ou 14 poissons et payent richement les intérêts du capital. Les ministres d'Hollande et d'Angleterre en sont désolés, et le marquent visiblement par leur contenance.

2019.

[København,] 3. August 1776.

Je n'ignore pas combien l'idée de la nomination de mon beau-frère déplaira ici, et V. E. sent bien que je me serois volontiers épargné un embarras de cette nature.<sup>1)</sup> Je ne crois cependant pas pouvoir agir différemment que je l'ai fait. Il y a longtems que le c<sup>te</sup> Stolberg a désiré entrer dans un autre service; entièrement rebuté ici, traité sans la moindre indulgence que des torts comme les siens auroient pu mériter, ayant l'âme trop haute et trop fière pour plier, il ne lui restoit point d'autre ressource contre une oisiveté trop dangereuse à un génie aussi actif que le sien. Voilà tout d'un coup la proposition qui lui vient d'Eutin, avec des conditions très avantageuses. J'ose assurer à V. E. avec cette sincérité qu'elle me connoit, que je n'en avois pas eu la première idée. L'offre lui parut le plus grand bonheur du monde; je ne lui en cachois point les difficultés, mais je ne crois pas que c'estoit à moi à ôter in-

directement, par mes représentations à Eutin, à un homme qui m'appartient d'aussi près, la possibilité de se tirer d'une situation aussi désagréable que celle où il se trouve ici. Après bien des discussions, je lui dis que je me tiendrais passiv, et je lui conseilais de ne s'engager à rien avant que d'avoir été à Eutin, de s'y faire connoître et d'avoir étudié les autres, et de regarder toujours comme une chose très incertaine, s'il ne trouveroit point ici des obstacles contraires à ses vœux. Cela s'est trainé jusques à présent que M. de Holmer a déclaré à M. d'Ahlefeldt l'idée de son maître de rappeler M. de Woldenb. et de nommer à sa place mon beaufrère, qui par parenthèse n'a jamais été au service du roi, et à qui on refuse inhumainem<sup>t</sup>, il y a deux ans, de le faire gentilh. de la chambre du roi, ou de le faire jouir à la cour du rang qu'il y devoit avoir, comme ayant appartenu à celle de la reine S. Madeleine.

J'en parlerai avec toute la franchise possible à la cour. J'exposerai le cas comme je le sens, et je l'aurois déjà fait à ce dernier voyage de Friedensb., si une forte indisposition ne m'en avoit empêché. Je ne désire ni de solliciter ni d'emporter; je verrai du moins si on a assés d'amitié pour moi pour pardonner une faute de jeune homme à un sujet d'ailleurs rempli de très belles qualités. Pour les inconvénients que M. de Schimmelman redoute, je ne les crains absolument point. Comment puis-je avoir des envieux, pendant que je n'ai pas la moindre faveur à la cour, et que, si j'ai quelque crédit dans mes départements, je l'achète à un prix où personne dans tout l'état ne désireroit l'avoir. Aux cours on ne dispute que la faveur; tout le reste est ignoré et méprisé, et j'ose asseurer que dans ce sens je ne suis dans le chemin de personne; mes amis me resteront, j'en suis seur; les autres ne sauroient se réconcilier, et tout ce que je puis faire pour eux, c'est de ne les point haïr et de leur rendre sans la moindre rancune toute la justice qu'ils méritent personnellement. . . .

2020.

[København,] 6. August 1776.

Ce n'est que depuis hier que je commence de me remettre d'un accident dont les suites auroient pu estre plus fâcheuses encore, mais dont j'ai beaucoup souffert depuis 8 jours. Je ne crois pas en avoir parlé encore à V. E. Il y a aujourd'hui 8 jours qu'on me sert pour la seconde fois d'une très bonne tortue dont la



sausse avoit été conservée dans une casserolle nouvellem<sup>t</sup> étamée mais qui cependant lui avoit communiqué des propriétés nuisibles. Plus de dix personnes qui en ont mangé en ont ressenti le même effet, mais dans des degrés différents. Cela ressembloit à une indigestion des plus fortes, mais avec beaucoup de fièvre, d'insomnie et un malaise et une foiblesse dont je n'ai presque pas eu d'idée. Une très forte maladie n'auroit pu réduire plus bas, et j'ai eu bien de la peine à faire face au travail indispensable dont je n'ai pu charger personne. Actuellement tout paroît fini, du moins au prix de ce que cela a esté, et peutêtre qu'un corps bien nettoyé aura quelques avantages dans la suite.

L'incluse de Juel m'a fait plaisir, mais elle ne m'a point consolé. Je n'aime pas à lui dire, ce qui est cependant très vrai, que la cour désire son rétablissement mais sans estre impatiente de son retour. Un département subalterne est bien plus docile et plus agréable, et je crois que cela suffit pour dire et pour expliquer tout à V. E.

Je suis assés curieux de voir les arrangements que M. de Schimmelmann aura pris en faveur de son beau-fils, en achetant la terre de Knop.<sup>1)</sup> Je suis persuadé qu'il y aura mis bien des idées, soit pour arracher quelque chose de solide au c<sup>te</sup> Baudiss. père, soit pour assurer la dot qu'il donne à sa fille. Un homme aussi riche a pour toutes ces choses des facilités si grandes, qu'il n'a presque qu'à vouloir, pour réussir. Il y a trois jours de poste que je n'ai pas eu de ses lettres. . . .

Intet Bilag bevaret.

2021.

[København,] 10. August 1776.

. . . Le consentement de la cour à l'envoi de mon beau-frère est actuellem<sup>t</sup> donné, et cela de très bonne grâce.<sup>1)</sup> Je ne l'ai absolument point sollicité, mais on a paru trouver la chose dès la première ouverture fort bonne, on m'en a félicité, on m'a dit que l'occasion étoit heureuse, et on a accordé la démission et le consentement avec plaisir et avec empressement. Je dois rendre la justice à Guldberg qu'il a envisagé la chose dans son véritable point de vue, et cela sans persuasion de ma part; je l'en ai remercié avec reconnoissance et avec amitié.

Rien n'est plus juste que tout ce que V. E. me dit au sujet de Schimmelm. C'est seurement un homme du premier mérite, mais qui, en manquant absolument de délicatesse, rapporte tout au bon

état des finances du roi. Cela explique toutes les erreurs qu'on peut quelquefois lui reprocher. C'est d'ailleurs un véritable génie, qui mérite la plus grande reconnoissance de l'état, dont on ne peut pas se passer, qui est très fidèle à ses véritables amis, et qui ne quitte jamais son système de vue. Il est l'âme de tous les arrangements qui se font dans l'intérieur du pays, et quand-même ils seroient résolus sans lui, c'est comme si lui seul en pressoit et en soutenoit l'exécution. . . .

2022.

[København.] 13. August 1776.

. . . Nous avons ici plusieurs étrangers françois d'un nom fort connu: le marquis de la Jamaïque, fils du duc de Bervic, les marquis de Vassé et de Puiségur et le c<sup>te</sup> de Mesmes. Ce sont d'aimables gens, laides pour la figure, mais très bien élevés, instruits et sans la moindre petite maîtrise. Mrss de Vassé et de Mesmes ont été élevés avec le roi et ses frères.<sup>1)</sup> On est quelquefois bien aise de voir des gens qui ont le véritable ton du monde, et qui font sentir la fausseté de celui qu'on donne pour tel. J'ai eu le plaisir de les surprendre par la quantité de pêches, de raisins et d'abricots que je leur ai fait manger.

2023.

[København.] 17. August 1776.

. . . Les craintes de M. de Schimmelm. au sujet de mon beau-frère sont très amicales, mais elles ne sont pas entièrement fondées.<sup>1)</sup> L'idée qu'il a des désagréments à la cour est très différente de la mienne. Jamais nous ne nous accorderons à cet égard; nos notions primitives sont trop éloignées, et pourvu que mon beau-frère suive les sages conseils que V. E. lui a données et que je lui répéterai fréquemment, j'ose croire n'avoir essentiellement rien à craindre ni pour lui ni pour moi. . . .

Les gazettes sont remplies de relations assés vrayes sur ce qui vient de se passer au Brasil, mais elles omettent une anecdote qui nous interesse. C'est que l'officier qui a commandé l'expédition maritime portugaise, et qui par la justesse de ses manœuvres a emporté le fort espagnol sur le Rio grande étoit un Danois nommé Hesselberg.<sup>2)</sup> Il l'a payé de son sang et de sa vie. Un boulet de canon lui a emporté la jambe, et il n'a cessé de donner les ordres les plus précis jusqu'à la reddition de la place et jusqu'au mo-

ment qu'il est expiré. C'est le ministre qui l'a dit à M. de John à Lisbonne, en pleurant la perte de ce héros, comme il ne cessoit de le nommer.

Le bon sens ordinaire manque absolument à M. von der Luhe à Gluckstadt.<sup>3)</sup> C'est l'homme le plus insupportable que j'ai jamais vu; il le sait bien, et ne m'aime certainement pas; j'ai été un peu étonné de ce qu'on lui a donné après son examen le témoignage nécessaire pour l'admettre. Il ne savoit rien ici, il l'avouoit même, et je ne comprends pas trop qu'il ait pu l'acquérir en six semaines de séjour à Gluckst.

Sa tante a seurement un très grand crédit à la cour, mais je doute fort que le neveu en ait près d'elle, et j'ai été témoin de l'impatience qu'elle avoit de le voir partir.

2024.

[København,] 20. August 1776.

Le goût que M. votre fils témoigne pour le militaire ne mérite seurement ni d'estre blâmé ni d'estre contredit.<sup>1)</sup> Il devrait cependant y renoncer, s'il ne pouvoit entrer que comme lieutenant, en passant par l'ancienneté par tous les grades subalternes. C'est assés le principe actuel. Je l'ai déjà combattu plusieurs fois, en représentant que ce seroit renoncer à toute la haute noblesse, si nécessaire pour donner à l'état même la dignité dont il ne sauroit se passer. On le sent aussi, mais on ne s'est pas décidé encore; on discute et on dispute, et on n'a pas adopté encore un principe ferme ou passant pour tel. C'est là la situation de la chose; je ne puis pas répondre à V. E. sans en avoir consulté avec mes amis; je serai peutêtre même dans le cas d'attendre Schimmelman. Mon zèle et mon amitié lui sont connus, et le désir que j'ai de les lui prouver ne peut se comparer qu'au plaisir que je ressens lorsque mes souhaits se remplissent, et que les succès accompagnent mes vœux.

Je sais véritablement gré à Mad<sup>e</sup> de Ranzau de ne pas vouloir de M. de Buchwald, et je lui souhaite un parti plus avantageux à tous égards, aussi ne lui sera-t-il guères difficile de trouver mieux que lui.<sup>2)</sup> . . .

2025.

[København,] 24. August 1776.

J'espère que M. Ibbeken aura actuellement reçu la lettre que la chancellerie lui a écrite, et qu'elle aura suffi à mettre son esprit

en repos sur les suites que la loi de l'indigénat pourroit avoir à son égard.<sup>1)</sup>

L'incluse est la copie d'une lettre que les dames du couvent de Schleswig nous ont écrite, et de la réponse que nous leur avons faite.<sup>2)</sup> V. E. remarquera d'abord que le prélat ne l'a point signé, et que le contenu n'est pas d'une nature ni à pouvoir estre accordé, ni à pouvoir estre discuté avec les dames sans le concours de la noblesse. Je dois aussi convenir, que si le cas est tel qu'il est représenté, et que la nécessité existe qu'on admette des étrangers, il seroit beaucoup plus juste de faire cette galanterie à la noblesse danoise, ou aux propriétaires nobles des duchés qui ne sont point reçus dans le corps de la noblesse, qu'à tout autre, et je supplie V. E. de m'en dire ses sentiments et de faire discuter cette affaire là où elle doit l'estre, si elle juge que cela soit nécessaire ou utile.

Les instructions pour M. d'Ahlefeldt le général que je viens d'achever et qui partent aujourd'hui, ont si bien absorbé mon tems qu'il ne m'en reste guères pour ma correspondance.<sup>3)</sup>

Les notions que V. E. a recueillies de M. d'Ahlef. et qu'elle recueillera de tous ceux qui sont entièrement au fait de notre situation, ne pourront guères la rassurer et la consoler entièrement. C'est une vérité que je sens trop vivement pour ne point l'avouer. Le bon état des finances n'est pas la seule chose interessante; il y en a de plus importantes dans un pays. Notre perspective ne souffre point d'illusion, mais Dieu sera près de tous ceux qui l'aiment et qui l'adorent, et c'est une consolation qui surpasse toutes les craintes de ce monde.

Intet Bilag bevaeret.

2026.

[København,] 27. August 1776.

... Messrs. de Gluckstadt sont bien foibles s'ils ont cédé à l'opportunité d'un homme aussi aisé à pénétrer que le jeune von der Luhe.<sup>1)</sup> Je crois bien qu'il y a porté beaucoup de lettres de recommandation; il s'attachoit à tout le monde comme du goudron, et que ne faisoit-on pas pour s'en débarrasser. Mais un témoignage d'office ne doit pas s'acquérir ainsi, et j'avoue que je n'ai qu'une opinion médiocre de ceux qui ne sont pas délicats sur un point aussi essentiel. ...

Presque tous mes paysans ont des meules immenses à côté de

leurs granges; cela donne un air d'abondance à la contrée qui frappe tous ceux qui le voient.

2027.

[København,] 31. August 1776.

... Je voudrois bien savoir si notre ami [J: Juel] trouve à Aix-la-Chapelle les secours que son état lui rendra d'ailleurs nécessaires. Je parle surtout des ecclésiastiques de notre religion assés éclairés pour ne pas impatienter un homme aussi vif et aussi instruit que M. de Juel. Je me refuse à moi-même la pensée, mais je dois cependant avouer à V. E. que je lui connois plus de légèreté sur ces matières qu'il ne devoit en avoir. M. de Schack en dit bien davantage, mais je l'espère et je crois même qu'il se trompe. Il seroit bien heureux qu'on pût trouver un homme tel qu'il le faudroit pour cet effet, qui pût tenir lieu à M. et à M<sup>e</sup> de Juel de parent et, autant qu'il est possible, d'ami, dans ce lieu isolé et dans une situation où la consolation et l'exhortation peuvent leur devenir si nécessaires. Je sais que je ne puis revenir trop souvent sur une matière qui interesse et qui attendrit également V. E. Elle ne sera épuisée que par la mort que je ne crains que trop prochaine d'un homme que je ne cesserai de chérir et de regretter.

Je crois m'apercevoir que le véritable but du voyage de Krohn est de plaider la cause du fameux Witmack.<sup>1)</sup> Mais je compte qu'il remarquera bientôt qu'il n'y a rien à espérer pour lui, et que c'est chose inutile d'offrir dans un cas pareil de l'argent pour obtenir l'abolition d'une action déjà intentée. ...

2028.

[København,] 10. September 1776.

... Je partage tous les regrets de V. E. au sujet de la mort inattendue de Prangen.<sup>1)</sup> Lui-même est probablement très heureux, mais la perte est grande, et dans la Schulden Commission peutêtre irréparable. Je supplie V. E. de me dire sur qui elle jette les yeux, et qui seroit celui ou ceux qu'elle préféreroit. Il ne sera peutêtre pas impossible de guider le choix du grand duc et de profiter à cet égard de l'embarras où ils se trouveront eux-mêmes. Il ne me paroît pas trop possible de travailler à procurer une pension à la veuve Prangen avant que de savoir si le gr. duc, au service effectif duquel le défunt se trouvoit encore, ne fera rien pour elle. Il faut qu'elle frappe à la porte; je ferai ce que je pourrai pour appuyer sa prière. Si on la refuse, il faut que nous tâchions de la soulager

de notre côté, mais si elle peut réussir à Pétersb., ce sera bien plus avantageux pour elle, puisqu'on y est en général, par ostentation, plus généreux que nous ne le sommes ici. Elle a, je crois, d'ailleurs sa part à la première classe de la caisse des veuves à Kiel, ce qui lui vaudra 200 écus immédiat<sup>t</sup>, lorsque son tour sera venu.

Mr. de Schack nous viendra le 17. M. d'Eickstedt partira alors pour 3 semaines pour ses terres en Fionie. Berger est allé à Friesenburg sur les prières instantes du c<sup>te</sup> Wedel Frijs, qu'il ne pourra cependant probablem<sup>t</sup> point sauver.<sup>2)</sup>

2029.

[København,] 14. September 1776.

... J'ai été à la cour, où le départ de M. d'Eickstedt pour la Fionie rendoit ma présence d'une nécessité presque indispensable. On n'y pensoit cependant guères aux affaires, le mariage de M. de Schack avec Mad<sup>l</sup> de Rosenörn occupant tous les esprits à un point qui passe l'imagination.<sup>1)</sup> L'idée même, ses motifs, la promptitude avec laquelle elle se pousse, tous les entours, sont d'une singularité si extraordinaire que je n'en reviens point. La chose pourra avoir des suites de la plus grande importance, et que l'on n'a certainem<sup>t</sup> pas assés pesées. M. de Sch. lui-même n'y a point songé; on a cependant réussi à le persuader qu'il le fait avec plaisir, mais l'illusion ne sera pas longue, et il me semble qu'elle n'est pas même bien décidée. Mad<sup>l</sup> de R. n'est ni riche, ni jolie, ni spirituelle. Sch. est un très bon garçon qui, par miracle, n'est pas entièrem<sup>t</sup> gâté, qui est bon, doux, honnête, aimant les plaisirs et une certaine dépense, mais qui est d'ailleurs décent, modeste et fidèle. C'est presque malgré lui qu'on lui fait jouer un très grand rôle, dont on n'aperçoit pas les conséquences. ...

M. Woldenberg nous a quitté aujourd'hui. Tous ses souhaits se bornent à une retraite un peu avantageuse. C'est un galant homme que j'estime.

2030.

[København,] 21. September 1776.

J'ai aujourd'hui une poste si volumineuse à expédier que j'ai à peine le loisir de remercier V. E. de sa lettre du 17 de sept. J'ai trouvé la cour si occupée du mariage de M. de Schack qu'on ne parle et qu'on ne s'occupe absolument que de cela. La chose tient à tant de fils, elle a si fort surpris tout le monde, elle fait prévoir

tant de changements, qu'il n'est pas étonnant qu'elle tient les oisivs et les curieux en suspens. Elle fait réfléchir aussi les plus sérieux, et je suis persuadé qu'il n'y a pas trois personnes à la cour qui peuvent en démêler les véritables ressorts et les véritables motifs.

V. E. est sans doute déjà instruite que l'élection du prince Pierre Frédéric pour coadjuteur à l'évêché de Lubec a réussi.<sup>1)</sup> Elle ne devoit pas estre extrêmement difficile, mais elle l'a été. Mestmacher, de qui je suis très mécontent à bien des égards, l'avoit gâtée. Nous avons eu de la peine à redresser ses fautes et ses torts. C'est l'homme le plus défiant qui existe. Il soubçonne jusques à son ombre. Ces peines le font changer perpétuellement de mesures et le font craindre et haïr de tous ceux qui ont à traiter avec lui. . . .

2031.

[København,] 24. September 1776.

. . . Je ne saurois abandonner l'idée et le souhait que M. votre fils aîné pût entrer, au moins pour un tems, dans la carrière des affaires étrangères.<sup>1)</sup> Je le crois très propre pour cet effet, et je le crois très avantageux pour lui-même. Il n'a point voyagé encore; cela lui en tiendrait lieu, et en regardant la chose dans ce sens, il me semble qu'il ne sauroit obtenir ce but d'une manière plus honorable et moins coûteuse. Je puis toujours lui offrir le poste de Naples. M. d'Eyben sera rappelé vers le premier de janvier. Il avoit 3000 écus de gages; je me fais fort de les porter à quatre 000. Il m'a écrit qu'il en falloit cinq, et comme M. votre fils pourroit garder ses gages de conseiller provincial, il en approcheroit beaucoup, et s'il y a des occasions de procurer des extraord<sup>es</sup> comme des réjouissances etc., je les ferois certainem<sup>t</sup> valoir avec tout le zèle possible. Je croirois encore pouvoir obtenir que les gages commenceront bientôt après que M. votre fils soit nommé, qu'il pourroit passer à Paris, et qu'il pourroit y passer quelques mois.

Si mes souhaits, si mon opinion ne m'entraîne point, il me semble que V. E. trouvera des raisons suffisantes pour s'arrêter à l'idée et pour la peser meurement. Je ne lui en parlerai pas trop fortement, pour que ce soit la chose, et non pas moi qui la persuade. Je crois que l'inclination de M. votre fils n'y sera point contraire. Cela n'est aussi guères possible, et cela d'autant moins, que je ne lui demanderois certainement pas de s'engager pour un grand nombre d'années. Je ne le désirerois dans aucun sens qu'il restât

au delà de deux ou 3 années à Naples, et je serois le premier à le rassurer sur sa crainte d'une trop longue absence de ses parents si chéris et si respectables.

L'objection du premier établissement s'évanouit par la supposition que M. votre fils ne tiendrait point maison. C'est ce que les gages modiques ne permettent absolument pas. Il faut y renoncer, et mettre cela pour base du calcul. Les premières dépenses se bornent alors à la garde-robe et à une livrée de gala, objets qui ne sauroient mener un homme sage fort loin. Nous avons parmi les ministres du roi M. de Juel qui est à la Haye, dont je n'évaluerai pas d'ailleurs le mérite, mais qui a vécu partout sans faire des dettes, et de manière que les gages du roi lui ont suffi.<sup>2)</sup> Il me tarde fort de recevoir la réponse de V. E.

2032.

[København,] 28. September 1776.

Je ne regrette le sr. Dohm que pour la réputation dont il commence de jouir, presque aussi intéressante pour une université que le mérite même. Je conviens d'ailleurs avec V. E. que ses ouvrages ne sont point mûrs encore, et que les personnes plus instruites que le commun des lecteurs ne le peut estre, y trouveront bien des imperfections et bien des crudités.<sup>1)</sup> Depuis que je connois M. Bræckel par V. E., je m'intéresse fort à lui, et je suis très aise qu'on n'a point réussi de nous l'enlever.<sup>2)</sup> . . .

2033.

[København,] 1. Oktober 1776.

Gregers Juels Tilstand er haablos. Ahlemann est surement plus nécessaire que Reimann ne peut estre utile<sup>1)</sup>, et si nos prières réunies peuvent obtenir quelque chose pour un malade qui nous est aussi cher, ce sera la paix de l'âme, les forces qui viennent d'en haut, une résignation humble et chrétienne, la foi qui triomphe de la mort et du péché, enfin toutes ces béatitudes qui peuvent rendre la mort si désirable et dépouiller son amertume de tout ce qu'elle a de terrible et d'effrayant. Je plains extrêmement Mad<sup>e</sup> de Juel; il y a peu de femmes qui perdront tant qu'elle le fait et qui le sentiront autant. Elle aura le plus grand besoin du secours et des conseils de V. E.

V. E. a bien raison de dire que les mesures les plus sages des hommes n'ont jamais un succès capable de répondre aux



espérances qu'on en avoit conçues, et que les incon séquences ne se punissent aussi pas toujours par leurs suites au degré qu'on devoit s'y attendre. C'est une expérience que je fais journallement, et qui est plus propre que toute autre à mortifier la vanité et à ramener tous ceux qui veulent réfléchir à cette humilité si nécessaire au chrétien et à l'homme raisonnable. Je crois cependant en général que la première de ces vérités est bien plus universelle que l'autre. Il arrive fréquemment que les erreurs des hommes ont toutes les suites qu'on pourroit en attendre. L'exemple de l'Angleterre le prouve à l'heure qu'il est.<sup>2)</sup> D'où viennent les mauvais succès dont ils se plaignent? C'est qu'ils ont perdu le tems le plus favorable, qu'ils avoient oublié de fretter des vaisseaux de transport en assés grand nombre, qu'ils n'avoient point pensé à l'artillerie, et encore moins à des chevaux d'artillerie, c'est que le département militaire ne s'est jamais entendu avec la marine, en un mot qu'ils ont manqué des précautions les plus communes et les plus ordinaires. Ils le payeront chèrement, et je connois peu de situations dans l'histoire aussi critique que la leur.

2034.

[København,] 5. Oktober 1776.

J'ai prévu une partie des sollicitudes de V. E. au sujet de ma proposition relative à Mr. son fils.<sup>1)</sup> Elles sont aussi très justes, mais peutêtre qu'elles disparaîtront en partie lorsque V. E. se sera familiarisé avec l'idée et qu'elle s'est rassuré davantage sur les inconvénients possibles de la carrière des missions. Je crois que Mr. votre fils pourra se tirer d'affaire à Naples. Je ne sais pas si une œconomie attentive et sévère est dans son caractère, mais il paroît d'ailleurs si sage, si meur et si pesé qu'il me semble qu'on peut l'espérer, et dans ce cas, je ne sais s'il seroit juste d'alléguer la possibilité du contraire contre lui. Je pense d'ailleurs en fait que ce seroit un avantage pour lui d'être employé de la manière que je l'ai proposé. J'ose le croire à tous égards. Il perdroit donc à manquer cette occasion qui le mène peu à peu aux premières places du royaume et à l'expérience du monde nécessaire pour les bien remplir. Mais c'est absolument à V. E. à décider. Son cœur paternel n'aura que le bien de son fils en vue. Je le désire aussi, mais d'une manière qui puisse se concilier avec le contentement et avec la tranquillité entière de V. E. J'entrerais certainement dans le sens de tout ce qu'elle arrêtera finalement, et je ne me plaindrai

pas, quand même je perdrois l'espérance de voir dans mon département et dans une carrière si importante à l'état, et où les bons sujets sont si difficiles à trouver, un jeune homme dont j'ai réellement les plus grandes espérances, et que tant de considérations me font chérir et estimer. . . .

2035.

[København,] 13. Oktober 1776.

Il n'est guères possible qu'un malade soit dans une situation plus affligeante que notre pauvre ami l'est actuellement.<sup>1)</sup> Sa sécurité spirituelle est déplorable. Je me défie singulièrement de cette manière de penser qui ne peut presque pas se fonder ni se concilier avec des idées nettes de la religion et avec une manière de penser compatible avec les véritables devoirs d'un mourant. Dieu veuille réveiller la léthargie d'un homme qui a tant d'autres qualités aimables et estimables. La seule chose qui me console, c'est ma conviction entière qu'il est de bonne foi et que du moins ses erreurs ne partent ni d'un cœur endurci ni d'un esprit volontairement obstiné. C'est surtout relativement à cette partie essentielle des devoirs de l'amitié que je suis bien fâché que V. E. n'ait pu rester plus longtemps à Hambourg. Schimmelman, loin de pouvoir la remplacer, nuira plutôt au malade. Ses idées sur la religion sont bien moins pures et moins débrouillées que celles de Juel. Il ne lui parlera, j'en suis sûr, que de projets de commerce, le flattera de sa réconvalescence et éloignera, tant qu'il sera avec lui, toute idée sérieuse et analogue à la situation du malade.

L'accueil qu'on a fait à la chambre au projet de Witmack est une des suites de l'absence du chef.<sup>2)</sup> Il n'y a personne qui a le véritable tact des affaires. Personne ne connoît et ne voit pas même l'ensemble. Bardenfleth dirige les affaires allemandes qui ont du rapport aux questions de jurisprudence, souvent très bien, quelquefois avec illusion, Klagenberg toutes les autres; Berner les représentations danoises, Hofman tout le détail des deux royaumes, et aucun de ces messieurs n'empiète sur l'autre; cela fait naître une confusion de système déplorable; un chef est plus nécessaire que tout ce qu'on peut penser, vérité que bien des personnes attaquent mais qu'ils ne détruiront certainement jamais.

Je ferai au reste avertir Bardenfleth de la bévue du département, et j'espère qu'il y aura égard. . . .

2036.

[København,] 19. Oktober 1776.

... Berger de Kiel n'a encore jusques à présent aucune probabilité de réussir ici. ... Schimmelman même ne pourroit point l'emporter, je crois en estre très seur.<sup>1)</sup> Je doute même qu'il le tenteroit et qu'il voudroit agir si fort contre le sens de ses meilleurs amis qui ne se tairoient certainement pas dans une occurrence de cette nature par complaisance. Le médecin le plus accrédité à la cour est un certain Aaskow, médecin de la marine et fort lié avec Guldberg. C'est un jeune homme qui me paroît présomptueux, mais qui ne manque pas de talent et de savoir.

Je ne vois pas ce qui pourroit empêcher V. E. de parler à M. de Schimm. au sujet de la proposition que je vous ai faite relativement à M. votre fils. Elle me fera même plaisir de le faire et de lui en parler avec confiance et avec amitié. ...

2037.

[København,] 22. Oktober 1776.

... Notre nouveau baron d'Iselin a eu une espèce d'appoplexie qui le met du moins à deux doigts de la mort.<sup>1)</sup> Il se portoit très bien le matin; un instant après il perdit connoissance, et depuis cet accident, qui lui arriva il y a deux jours, il est dans un sommeil léthargique que M. de Berger croit très dangereux. Ces attaques subites sont devenues très fréquentes depuis une année ou deux. Elles doivent effrayer tous ceux qui ne sont point préparés à paroître devant leur juge, et qui est-ce qui peut l'estre assés pour ne pas en redouter le moment. ...

Le public d'ici est extrêmement porté pour les rebelles [de l'Amérique], non par connoissance de cause, mais parce que la manie de l'indépendance a réellement infecté tous les esprits, et que ce poison se répand imperceptiblement des ouvrages des philosophes jusques dans les écoles des villages.

2038.

[København,] 26. Oktober 1776.

... Iselin continue d'estre dans un triste état. La tête lui a tourné; on craint qu'il pourra vivre des années de cette manière. J'apprend que son frère a le même sort et qu'il a vécu 5 années, souvent furieux et toujours dérangé. ...

2039.

[København.] 29. Oktober 1776.

Ce que V. E. me fait l'honneur de me dire au sujet de la démarche irrégulière et des illusions de M. et de Mad<sup>me</sup> de Dewitz me fait une peine très sensible.<sup>1)</sup> Ils sont la dupe de leur propre cœur. L'amitié les séduit. Je suis persuadé qu'ils seroient, l'un et l'autre, incapables de faire une chose qu'ils n'oseroient s'avouer à eux-mêmes. Il ne s'agiroit donc que de les détromper. J'ose demander à V. E. si elle a tenté de le faire, et si elle ne croit point qu'il seroit utile de leur faire parler par des amis communs. Ce n'est pas que je croye la chose aisée, surtout relativement à Mad<sup>me</sup> de Dewitz, mais il y a toujours de la ressource dans le cœur des gens honnêtes et vertueux. M. de Dewitz a l'esprit trop bon pour ne pas se rendre lorsqu'on lui montre ses torts. Il a aussi beaucoup de pouvoir sur sa femme, et je crois qu'il n'y a que lui qui puisse la ramener entièrement. L'idée d'attaquer une observance générale, qui peut-être n'est pas toujours et dans tous les cas équitable, mais qui ne sauroit estre mise en doute sans troubler la tranquillité individuelle de toute la noblesse, est très malheureuse et très condamnable par la circonstance du devoir indispensable de M. de Dewitz de soutenir les droits de ses pupilles. Je ne comprends pas comment il peut ne pas le sentir.

Messrs. de Hoppe et de Reiche viennent de quitter ce monde pour jamais.<sup>2)</sup> Le premier a eu une bien heureuse vieillesse. Né en 1690, il a conservé presque jusques à la fin tous ses sens et la plus grande partie de ses forces. Il avoit plus du double de l'âge de notre ami mourant à Hambourg et qui, selon toutes les apparences humaines, le suivra bientôt. Je souhaite ardemment qu'on ne lui nomme pas un successeur de son vivant. J'avoue cependant qu'il est difficile de laisser la chambre sans chef et sans guide, après qu'elle l'a été tant de mois, et presque depuis une année.

2040.

[København.] 2. November 1776.

... Il ne me paroît pas vraisemblable que Krohn ait eu une pension ici, ou une promesse d'en recevoir.<sup>1)</sup> Je l'ignore absolument; je suis même très persuadé que ce bruit est sans fondement. On n'a donné à cet homme aussi bas vis à vis de ceux qu'il crut pouvoir lui estre utiles que rude vis à vis les autres, qu'une espèce d'aumône pour s'en défaire, et je ne crois pas qu'il ait ici aucun ami ni un protecteur. ...

2041.

[København,] 9. November 1776.

J'étois trop préparé à la mort de Juel, pour que cette nouvelle ait pu me surprendre. Elle m'a cependant coûté des larmes, et comment pourrois-je me consoler de la perte d'un ami si fidèle et si agréable, dont le cœur n'estoit point souillé par des vues personnelles ou interessées, mais qui alloit au bien de l'état avec ardeur et avec passion, et qui étoit certainement l'homme le plus distingué de la noblesse danoise. On le regretteroit d'avantage ici, si le nombre de ceux qui aiment les hommes de génie sans les redouter, étoit plus grand; mais il est malheureusement très petit, et à moins que de vouloir s'aveugler, il faut convenir qu'en général la médiocrité est préférée. Bardenfleth a été ce matin longtems chés moi. Il ne me l'a pas dit, mais je vois que ses souhaits tendent à la séparation des affaires dans la chambre, qu'on établit un département allemand, et qu'il en eût la direction. Ce sont des idées que je ne pourrai jamais adopter, et c'est avec regret que j'ai vu que cela a fait de la peine à Bardenfl. Le mouvement que la mort de Juel a fait naître est en général très grand; il se développe des souhaits imprévus, et V. E. sait mieux que personne combien il en résulte des tourments pour ceux qui me soubçonne[nt] avoir quelque influence dans la décision des affaires de cette nature.<sup>1)</sup> . . .

2042.

[København,] 19. November 1776.

. . . Que dirai-je à V. E. au sujet de sa résolution finale relativement à M. son fils? Je suis trop habitué de soumettre mon jugement au sien pour ne pas y acquiescer avec promptitude, et pour ne pas me défier de la justesse de mes idées lorsqu'elles ne se trouvent pas conformes à celles auxquelles vous vous arrêtés. Je ne saurois me défendre de la crainte que le séjour de Schlesvig ne soit contraire à la santé de M. votre fils, et je reviens presque malgré moi à cette idée qu'un voyage lui est nécessaire, et qu'une mission telle que Naples est de toutes les manières de voyager la plus avantageuse, la plus honorable, et peutêtre le moins coûteuse. Les yeux d'un père sont plus clairvoyants que ceux des autres ne le peuvent estre. Si V. E. ne juge pas Mr son fils assés exact dans son œconomie pour se prescrire des règles soutenues, je conviens que ce seroit risquer que de l'éloigner, mais il m'a paru si sage, si attaché à ses devoirs, si peu porté à la dépense, que je n'ai

point balancé d'écarter tous les doutes qui auroient pu m'arrêter vis à vis de tout autre. Je ne plaiderai cependant plus une chose que V. E. a déjà décidée. Je préférerais toujours de suivre par rapport à Messrs. ses fils les voyes qu'elle me tracera elle-même, et personne ne sera plus empressé que moi d'entrer dans ses idées et de les exécuter autant que cela me sera possible.

Il vient de paroître une ordonnance qui ne fera généralement pas plaisir en Holstein, mais à laquelle je n'ai cependant point trouvé des motifs pour m'opposer, elle restreint la liberté des marchands étrangers aux foires, et leur prescrit des gênes assés étroites par rapport aux droits et aux douanes.<sup>1)</sup>

2043.

[København,] 23. November 1776.

Le partage des dépouilles de notre ami défunt est actuellement dans sa crise la plus décisive.<sup>1)</sup> Moltke n'a pas la moindre envie de quitter ses départements pour entrer dans la chambre des domaines, mais il ne pourra l'éviter, et il sent, comme cela est aussi très vrai, qu'on ne jugeroit pas favorablement de lui, si on donneroit cette place à un autre qu'à lui. Il voudroit faire des conditions, mais la grande faveur de Stemann s'y oppose, et comme leur influence se balance, il est encore douteux qui l'emportera dans les articles accessoires. La grande dispute roule sur la place de député dans le collège des finances, que St. désire et que Moltke, qui ne désire point de l'avoir pour collègue, ne lui destine pas. Je suis aussi du sentiment qu'il vaudroit mieux qu'ils demeurassent entièrement séparés. Le bien des affaires exige qu'il ne soient point brouillés, et ils le seront certainement, si on les place dans le même département, mais je prévois que dans ce moment St. aura le dessus, et qu'il sera du moins très difficile de le faire désister. Peutêtre que Schimmelm. trouvera quelque tempérament conciliatoire. Je ne lui ai point parlé depuis 2 jours, et alors il m'a paru incertain et embarrassé. Les affaires générales de l'Europe m'occupent trop pour que je puisse suivre les intérieures dans les sentiers tortueux de la cour. Le travail est très vif depuis quelque temps; j'ai peine à y suffire, et les journées me paroissent trop courtes.

Banner sera de retour ici au milieu de déc<sup>bre</sup>. J'espère que Huth le sera alors également. La présence du premier est aussi superflue que celle du dernier est nécessaire et utile.<sup>2)</sup>

J'espère que V. E. sera contente du rescript que la chancellerie lui adresse aujourd'hui au sujet des disputes dans la faculté de philosophie à Kiel.<sup>3)</sup>

2044.

[København,] 30. November 1776.

Je sens entièrement la justesse de ce que V. E. me fait l'honneur de me dire au sujet de son fils. Je suis charmé que l'éloignement de Naples fasse plutôt l'objet de ses objections que la carrière même, et cela me suffit pour ne point perdre de vue un projet auquel je suis attaché par des raisons qui me paroissent trop bonnes pour pouvoir les abandonner. Si nous avons parmi les ministres du roi un homme supérieur, je proposerois d'abord à V. E. de permettre à M. son fils de se former pendant un tems sous ses auspices. Mais nous ne l'avons pas. M. de Dieden étoit sans exception le plus habile, le seul à qui il est permis d'accorder, sous de certaines restrictions, le titre d'un homme d'état, mais le voilà sur ses terres, dans l'incertitude s'il sera jamais employé de nouveau. J'aime fort M. de Blome, mais il n'est ni assés instruit ni assés laborieux, pour que je puisse me permettre de le citer. M. de St. Saphorin possède ces deux qualités à un degré assés éminent, mais il n'est ni assés aimable ni assés vertueux pour qu'on puisse lui confier un jeune homme. Les autres ne doivent point estre nommés à cette occasion. Si Berger en Russie étoit d'une naissance à pouvoir estre employé dans les premières places, je le préférerois à tous. C'est un homme très judicieux, qui a le tact des affaires, et le talent de s'attirer une confiance générale, et je suis désolé de ce que sa santé ne lui permet pas de rester en Russie. Un Schumacher, actuellet consul à Tanger, fils de notre bon vieux inspecteur des douanes, le remplacera, et je me trouve trop heureux de l'avoir détérré.<sup>1)</sup>

Je crois actuellement tous les points relatifs au partage nouveau des départements arrêtés.<sup>2)</sup> Je n'en suis pas entièrement au fait, mais j'en suis moi-même la cause. Toutes les parties interessées ont voulu savoir mon sentiment. Je l'ai dit avec la plus grande franchise. Elle n'a pas été agréable à tous. On ne persuade jamais ceux qui écoutent un intérêt propre. Aussi je ne m'y attendois pas. Je me suis refusé à des discussions ultérieures qui n'étoient destinées qu'à me faire entrer dans des biais incompatibles avec ma manière de penser. Je me suis retranché sur le souhait que

la chose fût discutée au conseil, et sur l'inutilité de m'exposer à me brouiller avec mes amis, au cas que la décision dût se faire à notre insçu, par des ordres du cabinet. Il est probable que Schimm. et Stemann remporteront l'avantage. Leur faveur réunie est plus grande que celle de Moltke, mais je ne répons point des suites, et c'est une chose bien difficile que de triompher à la longue d'une envie générale lorsqu'elle est bien réveillée.

Le c<sup>te</sup> Baudissin marque beaucoup d'ambition et d'envie de bien faire.<sup>3)</sup> Schutz et lui ont cependant certainement besoin d'appuy et de conseil. Kruck est le plus joli sujet possible et y contribuera beaucoup, mais c'est surtout sur Carstens que je compte, et tant que celui-ci vivra, j'ai l'esprit en repos, et j'espère que la Providence le conservera assés longtems pour que l'autre puisse acquérir une expérience solide et générale.

2045.

[København,] 3. December 1776.

Comme les anciens professeurs de Kiel avoient pour eux l'opinion généralement reçue, les usages de la plus grande partie des universités d'Allemagne, et nommément ceux de Copenhague, et du moins les apparences de la possession, la chancellerie a préféré de renvoyer la question même à une discussion ultérieure.<sup>1)</sup> Les égards personnels pour des personnes qui ne les méritent point, n'y ont point influé du tout. J'ai même vu qu'il y a des personnes sensées qui pensent qu'il est douteux, s'il est utile d'abolir des formes destinées à imprimer à la jeunesse l'idée du savoir de ceux qui les enseignent, et à rendre l'entrée de la chaire de professeur un peu plus difficile et sujette à des épreuves plus multipliées. Je reconnois d'ailleurs parfaitement les professeurs destituées d'un mérite réel et jaloux de celui des autres, au portrait que V. E. en trace. Je ne vois aussi ni la nécessité ni l'utilité de ménager des sujets véritablement mauvais. Il n'est point dit qu'on doive absolument garder un professeur qui se rend indigne de sa place. C'est presque se rendre responsable de ses fautes, et des exemples un peu plus fréquents de ce genre parleroient plus efficacement à ces messieurs que toutes les remontrances et toutes les exhortations possibles.

Mad<sup>m</sup> de Juel a passé le Belt.<sup>2)</sup> Elle peut donc arriver à chaque instant. Le cœur me saignera en la revoyant, mais cela ne la



consolera point, et je ne voudrois lui paroître occupé que de ce qui pourroit lui estre utile et agréable.

Les ordres pour les premières places dans les chambres viennent d'estre expédiés. Il s'entend que Moltke a celle des domaines, Stemann celle des douanes, et Ernst Schimmelm. le collègue de commerce. L'élevation du second fait bien des mécontents et bien des jaloux.<sup>3)</sup>

2046.

[København,] 7. December 1776.

Nous sommes dans un cercle immense de dîners énormes, occasionnés par les nocces du jeune Schack.<sup>1)</sup> J'y assiste en qualité de parent; sa mère étoit cousine de mon père, et il ne seroit pas de saison de compter les degrés. Le tourbillon me pèse beaucoup, mais il n'y a point de remède, et j'aime mieux ne point citer les justes excuses que je pourrois alléguer, que de paroître vouloir m'éloigner des personnes que le bien même des affaires m'oblige la nécessité indispensable de ménager.

Ces nocces feront d'ailleurs époque à la cour et influenceront beaucoup sur son intérieur. Il ne m'est pas trop possible d'en détailler les raisons par écrit, mais elles se développeront suffissamment dans la suite.

M. de Schack (mon collègue) n'est rien moins que bien à la cour. Sa faveur a disparu tout d'un coup. Le public ne s'en doute pas encore, mais il s'en appercevra bientôt, et je suis curieux de voir s'il résistera longtems à des dégoûts de cette nature. Il est vrai que ce n'est pas la première variation de ce genre dont j'ai été le témoin; il est aussi très possible que les choses paroîtront se raccommoder, mais cela ne se fera point sans que la confiance en souffre, et j'ai bien des raisons de croire, que l'amitié ne retournera jamais entièrement et parfaitement. . . .

2047.

[København, ca. 15. December 1776.]

Il me reste à peine le tems de remercier V. E. [de sa lettre] du 6 de déc<sup>br</sup>. Son contenu m'a extrêmement touché. En vérité, ce n'est pas elle qui a besoin de ses enfants pour conserver et pour faire bénir sa mémoire. Elle est et sera profondément gravée dans tous ceux qui sont dignes de juger de son cœur et de son mérite, et si je puis lui souhaiter quelque chose, c'est que ses fils lui ressemblent, et que mes enfants puissent trouver en eux ce que j'ai

trouvé chés leur père éclairé et respectable. La Providence bénit particulièrement les familles vertueuses qui conservent de père en fils la pureté des sentiments et du cœur. Les vôtres l'éprouveront, j'en suis seur, et c'est la seule perspective entièrement digne d'élever nos âmes et de flatter notre ambition. Les hommes de mérite deviennent tous les jours plus rares. La mort de Brocktorff m'a rappelé à cette plainte aussi vraie qu'elle est triste.<sup>1)</sup> Dès le moment que je l'ai appris, j'ai pris des mesures pour assurer la place à Niemann. J'espère aussi que cela réussira, mais je ne puis pas en répondre, et comment le pourroit-on dans un pays où l'on aime à la vérité les gens de bien, mais où l'on n'estime et ne récompense certainement pas assés le mérite.

La nouvelle preuve de l'indolence et de la paresse de Winckler dont V. E. me parle est intolérable.<sup>2)</sup> Je ne vois pas ce qui pourroit vous empêcher de lui en parler fortement, et si cela ne le corrige point, de mander le cas à la chancellerie qui le ressentira certainement avec énergie.

La pauvre Juel m'afflige au delà de l'expression. Ses affaires me paroissent assés embrouillées. Elle ne les connoît pas trop et ne désire aussi pas d'entrer dans le détail.

2048.

[København,] 21. December 1776.

Il y a longtems que j'ai désiré de pouvoir parler à V. E. d'une affaire qui a tous les droits possibles de m'interresser, et je l'aurois fait si j'avois pu me permettre de disposer d'un secret qui n'estoit pas le mien; mais j'en ai reçu aujourd'hui la permission, et je me hâte d'en profiter incessamment.

Depuis une année et au delà, mon beau-frère, l'ainé, est passionnément amoureux de Mad<sup>m</sup> de Gramm.<sup>1)</sup> Elle s'en aperçut, comme de raison, la première, et en parla à ma femme et à moi avec la franchise et la sincérité que vous lui connoissés. Nous la priâmes de ne consulter que son cœur, de ne rien accorder à l'amitié, de ne point rendre un homme de mérite malheureux sans nécessité, mais aussi de profiter de sa propre expérience et de celle des autres avant que de faire la moindre démarche qui pût l'engager. Elle a suivi notre conseil. Elle a balancé longtems, mais V. E. connoît le pouvoir d'un cœur vivement touché sur celui qu'il désire de gagner. Mon beau-frère aimoit trop tendrement pour ne pas réussir à la fin de faire partager ses sentiments

à l'objet de son attachement. Il est le plus heureux des hommes. Mad<sup>m</sup> de Gr. consent de lui donner sa main. Elle ne s'est point légèrement décidée, mais ses frères et ses parents qui l'entourent, croient et espèrent avec moi qu'elle est entièrement fixée, et qu'elle sera heureuse et constante. C'est par timidité qu'elle n'en a point instruit encore elle-même V. E., mais elle vous en parlera dans sa première lettre. Elle gardera d'ailleurs ce secret pour tous les autres, et quoique le public commence de s'en douter, elle n'avouera rien avant la fin de l'hyver. Je me suis tenu entièrement passif dans le cours de cette affaire. Mad<sup>m</sup> de Gram et mon beau-frère me sont également chers; je serois incapable de faire un souhait pour l'un aux dépens de l'autre. C'estoit à la Providence à guider des cœurs honnêtes et vrais, également éloignés de toute vue capable de repousser la bénédiction divine, et tous mes vœux se sont concentrés à leur souhaiter celle-ci. L'union paroît bien assortie à ceux qui connoissent intimement les personnes. La grande vivacité de l'une est tempérée par la douceur peu ordinaire de l'autre, et les caractères sont réunis par une grande honnêteté, et par un amour passionné du vrai. L'âge est à peu près égal. La liaison intime entre Messrs. de Reventlou et de Stolberg y a contribué, et c'est un spectacle touchant pour moi de voir tant de personnes estimables réunies par tous les liens de l'amitié et de la parenté.

Une interruption imprévue m'empêche de continuer.

2049.

[København,] 24. December 1776.

J'applaudis entièrement à tout ce que V. E. me fait l'honneur de me dire au sujet de Mad<sup>e</sup> de Juel et de l'influence que la manière de penser de feu son mari conserve encore sur la sienne. Je ferai ce que je puis pour l'amener peu à peu à une franchise entière sur l'état effectif de ses biens. Elle ne s'y prêtera qu'insensiblement, mais la trouvant d'ailleurs ouverte et raisonnable, je ne désespère point de réussir. Le Cammer Advocat Bang est celui que je consulterai dans tous les cas où la loi et les formes peuvent estre interessées. Feu M. de Juel avoit une très grande confiance en lui. Hofmann a pris sur lui tout ce qui regarde la vente de Sparresholm. Je suis très fâché de ce que M[ad<sup>e</sup>] de Juel est obligé[e] de s'en défaire. Il y a un bois immense, jeune à la vérité mais qui, par sa situation près de la mer, auroit pu devenir dans la suite un trésor et une ressource pour la famille.<sup>1)</sup>

Je suis très obligé à V. E. de l'avis qu'elle a bien voulu me donner au sujet de M. d'Ahlefeldt.<sup>2)</sup> Il paroît bon garçon, mais très borné, peu aimable et extrêmement neuf. Il renonce au prieuré du couvent de Schlesvig pour pouvoir prétendre aux gages de conseiller provincial qui, dans ce cas, ne pourront effectivement point lui estre disputés. Je supplie V. E. de me dire qui pourroit lui succéder comme prélat, et qui seroit celui que V. E. désireroit.

Nous avons si bien fait que j'ai tout lieu d'espérer que Niemann l'emportera encore sur ses concurrents pour le baillage de Rendsbourg. Peut-être que Haxthausen, qui meurt d'ennui à Flensb., troquera alors avec Rumohr pour être à Schlesvig, mais je n'en suis pas entièrement seur.

C'est le roi qui a acheté Haneraau à cause des bois qui y sont, et la terre sera incorporée au baillage de Rendsbourg, dont elle a été anciennement séparée.<sup>3)</sup>

Je ne sais si j'ai déjà dit à V. E. que je n'ai point perdu de vue le projet d'étendre l'ordonnance des chemins sur le duché de Schlesvig, que cela a trouvé des contradictions, mais qu'il y a près de 3 semaines que nous en avons repris la discussion.<sup>4)</sup>

Les ordonnances suédoises sur leur prétendue réalisation auront certainement attiré toute l'attention de V. E.<sup>5)</sup> J'ai eu la satisfaction d'en avoir jugé sagement et d'avoir prévu que ce titre seroit entièrement illusoire, et que le véritable but du roi étoit d'augmenter ses revenus et de se rendre indépendant des états et de la banque. C'est à quoi tendent tous ses plans. J'admirerai cependant la patience de la nation, s'ils réussissent sans exciter un murmure universel.

Il y a eu un avancement énorme dans la marine, dont j'avoue ne point savoir les raisons. Il n'y avoit seurement pas de nécessité, et c'est bien avilir les caractères que de les multiplier, même dans cet état qui, par mille raisons, ne devoit point en estre souillé.

2050.

[København,] 28. December 1776.

V. E. s'explique avec bien de l'amitié au sujet de Mad<sup>m</sup> de Gramm et de mon beau-frère.<sup>1)</sup> Je partage leur reconnoissance, et je joins mes vœux aux siens pour le bonheur essentiel de ce couple estimable, qui a tant de titres pour en estre digne, et auquel un cœur tendre joint à un caractère raisonnable paroît le promettre. Ils vous ont écrit, je crois, l'un et l'autre, ainsi je ne me permets

plus de vous dire ce qu'ils exprimeroient beaucoup mieux eux-mêmes.

Il n'y a encore rien de décidé au sujet du baillage de Rendsbourg.<sup>2)</sup> Quand il y aura question des émoluments de la place, et que je serai consulté, je ne manquerai pas de faire valoir les raisons que M. Niemann allègue en sa faveur, et qui me paroissent estre justes. Je souhaite au reste qu'il ne fasse point de difficultés capables de justifier l'assertion de ces personnes qui l'ont dépeint depuis longtems comme un homme altier, difficile, et de mauvaise humeur, et que j'ai été plus d'une fois dans le cas de contredire.

Mr Rötger n'a jamais été sur les rangs pour devenir secrétaire à la chancellerie allemande.<sup>3)</sup> Carstens de Slesvig l'avoit nommé parmi les personnes les plus capables, mais tant de raisons se réunissoient pour combattre ce choix, que j'avoue n'y avoir point fait une attention sérieuse. J'aurois désiré Mr Petersen, bourguemaitre de Slesvig, que je connois pour un des meilleurs ictes, et une des meilleures plumes du pays; mais à son refus, et ne sachant personne évidemment supérieur au s[ieur] Müller, second secrétaire dans l'ordre du tableau, celui-ci montera cum voto deliberativo à la place de Kruck qui deviendra député, et sera chargé de la besogne de Stemann.<sup>4)</sup>

Tous ces changements commenceront dès la nouvelle année. La chambre des douanes, et plus encore le collège de commerce, seront plaisamment composés. L'habileté de Stemann me rassure sur le premier de ces départements, mais l'autre échouera seurement souvent, et ne se soutiendrait pas 6 mois sans le secours et le crédit de Schimmelm. père. Cela est très fâcheux, mais la chose est sans remède, et j'en ai la conscience très nette, ayant dit mon sentiment sans craindre de déplaire à mes meilleurs amis. . . .

2051.

[København,] 31. December 1776.

Je ne saurois finir cette année sans mille retours sur moi-même, et sans me féliciter aussi d'avoir approuvé dans cette époque tout l'avantage et tout le bonheur d'avoir un ami tel que V. E., si rempli de vertus et de lumières, dont les lettres et les conseils me consolent et me soutiennent si souvent, et qui me retiendrait si j'avois le malheur de m'écarter. Tous mes vœux les plus tendres vous accompagnent dans l'année nouvelle où nous allons entrer. Que ne puis-je vous exprimer toute la vivacité avec laquelle je vous

souhaite toute la paix intérieure, et tout le bonheur temporel dont ce monde est susceptible. Je sens que mes vœux ne sauroient estre entièrement remplis, mais je ne demande aussi à V. E. que d'y voir l'expression de ma vive et sincère amitié, qui ne pourra jamais ni s'égaler ni se rallentir.

J'ai à peine encore le tems de remercier V. E. de sa lettre du 27. M. d'Ahlefeldt a eu les gages de conseiller provincial.<sup>1)</sup> Il avoit effectiv<sup>t</sup> les premiers droits. On ne pouvoit plus lui demander des preuves de sa capacité, l'arrangement qui les exige n'ayant eu lieu que plusieurs années après qu'il avoit déjà été nommé plus d'une fois à assister au Landgericht comme conseiller provincial. M. de Levetzau d'Ehlerstorff ne peut demander avec justice que les premiers gages vacants des deux conseillers provinciaux autrefois ducaux, et il recevra même une promesse à cet égard.<sup>2)</sup> Les mêmes raisons avoient décidé antérieurement en faveur de M. de Brocktorff dans l'un et dans l'autre cas, et il n'auroit pas été juste de ne les pas accepter, ou de ne pas les faire valoir actuellem<sup>t</sup>.

On m'assure que Ahlefeldt, époux de Mad<sup>m</sup> de Dehn, sera mis sur les rangs pour la prélature à Slesvig.<sup>3)</sup> C'est, je crois, un beau garçon, mais peu distingué du côté de l'esprit et du savoir, et que le séjour de Paris n'a certainem<sup>t</sup> pas formé ou instruit.

Je crois que notre bon et digne Cramer s'allarme mal à propos. Je n'ai point vu dans la résolution des choses qui pouvoient l'affliger à un certain point.

2052.

[København,] 11. Januar 1777.

Schum. est si bien oublié ici que je n'avois point fait, comme V. E., la réflexion combien il seroit troublé par l'élevation de son ancien ami, et qui m'a frappé par sa vérité et par sa justesse.<sup>1)</sup> Certainement qu'il le sera. Il en sera même très piqué, et ce que je puis lui souhaiter de mieux, c'est que cet événement humiliant puisse l'engager à faire des retours sur soi-même, et à ne se point tromper sur la véritable cause de l'oubli dans lequel il est tombé. Steman a cet avantage sur lui, qu'il a réellement un vrai talent pour les affaires; l'autre n'en avoit que pour l'intrigue. Le premier pourra aller très loin; sa faveur et son influence augmente et s'établit en partie sur les débris de celle de Schack et du c<sup>te</sup> Moltke. Cela ne se fait point sans résistance, et la cour me paroît plus agitée qu'elle ne l'a esté depuis longtems. . . .

Il est très certain que l'inquisition reprend le dessus en Espagne, et on peut attendre pis de la bigotterie et de la vieillesse du roi. Cela n'a cependant aucune connexion avec la retraite de Grimaldi, que ses ennemis et la jeune cour ont su effrayer et dégoûter, et que son maître perd avec le plus sensible regret.<sup>2)</sup> En général, l'Espagne est mal gouvernée, et la nation assés peu éclairée, pour n'estre presque pas susceptible d'un gouvernem<sup>t</sup> plus actif et d'une administration plus parfaite. C'est une espèce de bonheur pour elle que Mr de Pombal, qui trouve son avantage personnel à se rendre nécessaire et à brouiller les choses, l'a tirée malgré elle de son assoupissement léthargique. Mais elle y retombera bientôt; j'ai très mince opinion de sa politique et de ses forces en général, et il faudra un concours prodigieux de circonstances, une douzaine d'Albéronis pour remettre du nerf dans toutes les parties de l'administration décousue ou délabrée. Les ministres de France et d'Espagne se taxent réciproquement d'inconsistance et de pusillanimité. M. de Vergennes, que je regarde comme un ministre très habile, ne mérite cependant certainement point ce reproche. Il ne faut point oublier que la fierté des Louvois n'est plus possible, quand l'Angleterre est maîtresse de la mer et qu'il existe trois puissances en Europe, l'Autriche, la Prusse, et la Russie, qui non seulement ne craignent point la France, mais dont il y en a deux qui la bravent et la chagrinent ouvertement. Il y a un siècle que la France étoit la première puissance de l'Europe; elle a actuellement 3 ou quatre rivales qui le lui disputent toujours, et qui l'emportent souvent.

2053.

[København.] 18. Januar 1777.

Je suis bien fâché de ce que V. E. sort actuellement de la députation de la noblesse, et je la supplie instamment de ne point perdre cet objet de vue. Je regarde cet arrangement comme son ouvrage. Les effets en ont constaté l'utilité, mais il exige encore de l'attention. Le ton qui y règne n'appartient encore qu'à V. E., et quoique j'estime fort le c<sup>te</sup> Brocktorff, je suis cependant très persuadé qu'il ne sauroit point le soutenir sans les conseils et la direction constante de V. E.<sup>1)</sup>

Je ne prévois pas que la chancellerie fera des difficultés au sujet de l'abolition des restes du catholicisme qui s'estoient conservés dans les couvents du Holstein.<sup>2)</sup> Il y a longtems que je les ai cru

absurdes, et je serai charmé de pouvoir contribuer à les faire supprimer.

Le moment continue d'être assés orageux à la cour. Toute la ville est remplie du bruit que M. de Schack recevrait son congé. Il n'est cependant point fondé. On ne le lui auroit peutêtre pas refusé, s'il l'avoit demandé, mais on ne le lui donnera certainement point. Je crois plutôt que les apparences se racommoderont, et que le tout aboutira à rendre le retour d'une vraie confiance entre Sch[immelman] et Guldberg, et Schack et Ei[ch]stedt impossible ou du moins très peu vraisemblable. . . .

2054.

[København,] 25. Januar 1777.

. . . Le roi a nommé Messrs. Christiani et Hirschfeldt würlkliche Justitzrathe.<sup>1)</sup> Je n'en ai esté absolument point prévenu; c'est cet après-dîner que j'en ai été instruit par un ordre de cabinet, et je me hâte d'en informer V. E., afin qu'elle n'en apprenne pas la nouvelle par ces Messrs. mêmes. Les brevets ne seront signés qu'à la fin de la semaine prochaine. Je n'ai au reste pas besoin de dire à V. E. ce que je pense de cette méthode de conserver des liaisons directes avec des gens si faciles à se faire illusion et à méconnoître cette subordination dont rien n'écarte davantage qu'un accès personnel à la faveur.

2055.

[København,] 28. Januar 1777.

. . . Nous célébrons aujourd'hui le jour de naissance du prince r[oyal], et je me rappelle toujours avec une espèce d'émotion la joye sincère et vive dont nous étions pénétrés il y a neuf années.<sup>1)</sup> Le prince se développe d'une manière assés avantageuse. Il a certainement de l'esprit et des talents; il ne manque aussi point de grâces; il est aussi extrêmement instruit, et avec un peu moins de réserve et plus de gayeté et de naturel, il seroit un enfant aimable et intéressant. Sa grandeur est ordinaire, un peu plus petite cependant que celle du roi son père au même âge. Ses forces augmentent, et lorsqu'il en aura acquis encore d'avantage, il ne manquera point d'adresse. La reine lui a fait présent de Marienlust, et pourvu que l'entretien n'engage point à des dépenses trop considérables, je ne suis point fâché qu'il ait une maison et un jardin à lui. . . .



2056.

[København,] 4. Februar 1777.

... D'ici je n'ai rien de fort important à mander à V. E. Il y a assés de tracasseries à la cour, mais elles ne méritent ni son attention ni la mienne. Mad<sup>e</sup> de Trolle, autrefois gouvernante de la reine de Suède, vient de mourir à Wallœ, dans le 66<sup>m</sup>e année de son âge.<sup>1)</sup> La ct<sup>esse</sup> Wedel Jarlsberg devoit lui succéder, mais elle a, je crois, la permission d'estre absente.<sup>2)</sup> Wallœ deviendra un désert; outre la princesse, il n'y a que deux D<sup>elles</sup> Bielke qui n'ont d'humain que la figure, une Mad<sup>m</sup> v. der Lippe, qui ne quitte point le lit, une Mad<sup>e</sup> de Holstein, qui a très peu d'esprit, et ma belle sœur qui manque par conséquent entièrement de société et de ressource.<sup>3)</sup>

2057.

[København,] 8. Februar 1777.

... La chancellerie dispute actuellement avec le département militaire au sujet du souhait de la députation, de pouvoir faire mener plus d'un cheval aux revues par un seul homme, en cas de maladie du cavalier. Nous le trouvons juste, les autres s'y refusent. Nous exigerons du moins de leur part des arguments plus forts que ceux qu'ils nous ont cités jusques à présent.<sup>1)</sup>

Les changements proposés dans le Kloster Ordnung relativement au noviciat des chanoinesses de Preetz seront incessamment soumis à la décision du roi, et je compte que tout passera sans changement et sans additions.<sup>2)</sup>

Je suis singulièrement content de Kruck. Il estoit difficile de faire une meilleure acquisition. Il joint à des talents très distingués beaucoup de savoir et une assiduité et modestie peu ordinaires; il n'y a aussi qu'une voix sur son chapitre, et on le compte déjà parmi ceux qui influent sur la considération des départements et sur la confiance du public. ...

2058.

[København,] 15. Februar 1777.

... On vient de faire plusieurs promotions, et entre autres plusieurs chambellans, parmi lesquels V. E. sera peutêtre surprise de trouver le nom de M. Tuite.<sup>1)</sup> C'est le fils d'un Anglois qui s'est établi à St. Croix et qui, en mourant, a laissé à son fils unique environ quarante mille écus de rente. Il a fait venir d'Angleterre les preuves authentiques et vérifiées d'une très ancienne noblesse,

et ce qu'il y a de très singulier, c'est qu'il porte exactement les armes de M. de Thott, qu'il est expressément marqué dans les premiers documents qui parlent de l'origine de sa famille qu'elle est venue du Dannemarc, et que beaucoup de ses ancêtres se sont nommés Tott, au lieu de Tuite.

Mon collègue, après avoir examiné ces dates avec un fort grand intérêt, est fort tenté de croire que c'est une branche de sa famille, et cette découverte lui fait plaisir.

M. de Schimmelman a été fort incommodé, mais il n'en est pas moins occupé. Les règlements pour cette année vont paroître, et il se hâte d'autant plus qu'il compte partir à la fin de mars, pour revenir deux mois après, avec Mad<sup>m</sup> de Schimmelman, passer ici une partie de l'été et assister aux couches de Mad<sup>m</sup> de Baudissin.<sup>2)</sup>

2059.

[København,] 18. Februar 1777.

... La mort de M. de Rumohr me fait de la peine.<sup>1)</sup> Il estoit honnête homme, et cela doit lui assurer nos regrets. En vérité, cette qualité est plus rare que toute autre, et plus on voit le fonds des affaires, plus on se persuade que rien n'est plus rare qu'une véritable honnêteté, accompagnée d'équité et d'impartialité. ...

2060.

[København,] 20. Februar 1777.

Il nous manque à présent deux postes, arrêtées sans doute aux Belts, en partie par les glaces et en partie par les neiges qui sont très hautes et qui continuent de tomber avec abondance.

Le département des affaires étrangères est le seul qui est embarrassé par un retard de ce genre. Les autres en ont besoin pour déblayer leurs tables et pour vider le fond de leurs sacs.

On vient de proposer de défendre pour une année l'importation des bleds étrangers dans les deux duchés.<sup>1)</sup> L'affaire a été fortement discutée; on s'est réuni à la fin à croire la défense nécessaire. La grande abondance des grains emmagasinés chés les possesseurs, leur bas prix, la difficulté de les vendre, la circulation générale qui en est visiblement arrêtée, l'a emporté sur les autres considérations, et je crois que la défense sera incessamment publiée. Il a été vérifié, que les seules villes de Flensburg et Altona ont employé dans les dernières années au moins 30 000 tonneaux de Gerste

étranger, pour en destiller des eaux de vie qui ont passé en Norvège.

L'objet est considérable, et comme la défense ne sera que pour un tems limité, on sera à même de juger de ses effets. La Lalande et la Fionie regorgent de bleds à un degré presque incroyable, surtout d'orge et de froment dont la qualité est très bonne. . . .

2061.

[København,] 22. Februar 1777.

. . . Notre corps diplomatique, le mieux composé que je sache avoir jamais vu, souffre un échec violent.<sup>1)</sup> Mr. le c<sup>te</sup> Cobentzel passe à Stockholm, le c<sup>te</sup> de Rhedern a demandé son rappel à cause de sa mauvaise santé, et le chevalier de Somma passe à Vienne. Tous les trois sont très aimables. Le premier a beaucoup d'esprit; il est fait pour la société, et c'est celui que le public regrette le plus. Le second est cependant beaucoup plus solide; il y joint une douceur de caractère au delà de ce qu'on a le droit d'attendre de Berlin, et je suis véritablement fâché de le perdre. Le chevalier de Somma est un homme très distingué parmi une nation où les hommes de mérite sont excessivement rares. Il est singulièrement protégé de la reine, et c'est ce qui lui a valu une place qu'on regarde actuellement comme aussi importante que celle de l'Espagne, et qui le deviendra d'avantage. Il n'y a d'ailleurs qu'une année qu'il est entré dans la carrière, et il ne devoit point s'attendre à un avancement aussi rapide. . . .

2062.

[København,] 4. Marts 1777.

. . . Charles Plessen a été nommé pour le poste de Naples.<sup>1)</sup> Il viendra ici pour recevoir ses instructions. Je crains que son arrivée fera quelque peine au c<sup>te</sup> Mollke, mais il n'estoit guères possible de l'éviter, et l'idée de le voir hors du pays ne peut même que lui estre agréable. . . .

2063.

[København,] 8. Marts 1777.

. . . La permission du roi de faire payer à la veuve Zachariæ le quartier des appointements de feu son mari, et la patente de baillif de Rendsburg pour Niemann partent avec la poste d'aujourd'hui.<sup>1)</sup> Des expéditions pareilles me font d'autant plus de plaisir que rien

ne m'afflige d'avantage, que lorsque je vois le mérite sans récompense et les talents sans emploi. Si je pouvois me refuser à l'évidence, je le croirois impossible que tous ceux qui sont appelés au gouvernement des états ne pensent et ne sentent de même. Les hommes habiles deviennent chaque jour plus rares. On s'en plaint, on en gémit, mais malgré cela, on donne les places aux importuns, aux fourbes, aux flatteurs, et quand une fois un homme d'un mérite connu brigue une place, on se récrie sur la grâce particulière, et on oublie absolument le bonheur extrême de l'avoir trouvé.

Je pense comme V. E. que Mad<sup>m</sup> de Juel la veuve a peu de bien; je ne lui suppose pas au delà de 1500 écus de revenu. Il est difficile de le savoir, lorsqu'elle ne s'explique pas elle-même à cet égard. Ses amis et ses parents ne sont pas du même avis à ce sujet. Il est seur qu'elle n'est pas riche, et que la cour n'a point cette excuse pour ne point lui accorder une pension. Je fais ce que je puis pour lui en procurer, mais pas directement, selon la parole que j'en ai donnée à Mad<sup>m</sup> de Juel.<sup>2)</sup>

Si Schimm. vouloit s'y employer avec chaleur, la chose seroit bientôt faite; mais les morts ont peu de droits sur lui. Son amitié ne va pas aussi loin. Il est persuadé, et je le lui ai entendu dire, que lui-même seroit oublié huit jours après sa mort, et avec des sentiments pareils on peut plaindre un homme, mais on le blâme moins d'un système dont il consent à partager la dureté et le malheur. . . .

2064.

[København,] 11. Marts 1777.

Quoique j'avois extrêmement désiré trouver pour le poste de Naples un sujet plus qualifié que M. de Plessen, je dois cependant à la vérité d'avouer à V. E. que je ne me suis point opposé à ce choix.<sup>1)</sup> La nomination ne pouvoit absolument plus se retarder; il falloit quelqu'un d'un nom connu, et qui ne fût pas entièrement destitué de ressources. Plusieurs personnes l'avoient refusé; la cour en étoit piquée, et cela avec raison (sans penser à Mr. votre fils que je n'ai du tout pas nommé<sup>2)</sup>), et lassée de l'incertitude. Elle s'arrêta avec empressement, et sans balancer un instant, à M. de Plessen qui, seul, s'étoit offert à accepter ce poste. Tous mes collègues sans exception pensèrent de même, et comme je crois rendre d'ailleurs un service essentiel à tous les parents de ce jeune homme,

de l'éloigner, et de tenter du moins de le corriger en l'occupant et en le suivant avec attention, j'ai cru que ces dernières raisons pourroient s'opposer à ma juste répugnance d'entrer en liaison avec un homme d'ailleurs si peu estimable. Je n'ai cependant point de raisons de le croire coupable du crime horrible dont on le soupçonne. Les raisons qu'on m'a citées ne m'y ont point autorisé; elles m'ont paru au contraire des plus foibles, et dans le doute, je n'oserois jamais me permettre d'agir comme si je les croyois avérées. Je pense bien plus mal de Madame, et j'avoue que je ne songe point à elle sans horreur et sans m'affliger.

Il est inconcevable que Schim. soit toujours affollé du petit Berger.<sup>3)</sup> C'est un véritable aveuglement, mais qui n'aura d'ailleurs point de suites, et sans des évènements que je ne saurois prévoir, il ne réussira certainem<sup>t</sup> point à le réhabiliter à la cour. Il n'est point aisé, même aux personnes qui ont le plus de faveur, de l'emporter dans les choses qui ont besoin d'une certaine discussion. Cela est plus vrai qu'on ne me paroît le croire hors de Coppenh. M. de Banner vient de l'éprouver.<sup>4)</sup> Il a échoué en plein, et certainement il aura mauvaise grâce de se vanter à Altona d'une influence qui a été effectivement nulle à tous égards.

Une attaque d'appoplexie vient d'enlever le petit Larrey, qui m'étoit odieux dans les affaires, mais à qui je m'interressois par d'anciennes habitudes, dont je ne pouvois me détacher tant que son sort, peu heureux à tous égards, excitoit ma pitié et ma compassion.<sup>5)</sup>

2065.

[København,] 15. Mars 1777.

Je crains que le séjour de la campagne ne sera pas fort agréable à V. E. dans une saison aussi rude que celle dont nous avons actuellement à nous plaindre. Nous ne voyons que neiges et glaces. Les jours sont clairs et sereins; c'est justement le tems le moins convenable pour les fruits de la terre, et il est possible que cela aura quelque influence sur le prix des bleds: il monte un tant soit peu. M. de Lehn en Lalande a vendu 4000 tonneaux de froment, le tonneau à 14<sup>1</sup>/<sub>2</sub> marcs (danois), et je crois que le c<sup>te</sup> Reventlou entrera dans le même accord pour 2 ou 3000 tonneaux.

M<sup>r</sup> de Rosencrantz a eu une aventure assés singulière.<sup>1)</sup> Irrité d'avoir fait demander 4 ou 5 fois un billet de comédie sans l'obtenir pour s'y estre pris trop tard, il prend le parti d'y aller, demande

raison au caissier qui a la distribution des billets, l'insulte en public en présence de plusieurs centaines de personnes, l'appelle un coquin, un maraut etc., et le traite enfin comme s'il estoit au-dessus des loix ou dans la plus grande faveur. L'homme veut le faire citer; tout le monde y est attentif; j'en suis très fâché, parce que cela prouve que la violence du caractère de Rosencrantz n'a point été tempérée par le malheur, et que cela donne beau jeu aux ennemis de la noblesse en général. Il est d'ailleurs inconcevable qu'un homme qui a le sens commun puisse se dégrader à ce point, et surtout un homme qui n'a ni amis, ni faveur, ni considération, et que tout devrait rappeler à la plus grande circonspection.

Je crois avoir déjà dit à V. E. que Koller Banner a aussi plusieurs mauvaises affaires sur les bras, et qu'il aura bien de la peine à s'en tirer.

M. Dreyer a été déclaré hier résident du roi en Angleterre, et M. de Bertouch, son successeur à Varsovie.<sup>2)</sup> Tous les deux ont de l'intelligence et le tact des affaires, et je suis trop heureux d'en trouver de pareils. Notre pauvreté relative au sujet du mérite est bien plus grande qu'il est possible de se l'imaginer. Les auteurs de [la] loi de l'indigénat étoient persuadés que, pourvu que l'accès fût fermé aux étrangers, les gens du pays, remplis de talents, mais rebulés faute d'accueil, voudroient se présenter en foule, et que s'il restoit des embarras, ce ne seroient que ceux du choix. La supposition m'auroit fait grand plaisir, si j'avois pu la croire vraie, mais le moyen de la croire telle quand je vois journellement l'impossibilité de trouver un seul Stifts Amtman au-dessus de l'ordinaire, pas même un membre de la haute justice, presque pas un avocat, et qu'il y a des classes entières qui croupissent dans l'ignorance et dans la manière de penser du monde la plus bornée et la plus rétrécie.

Le comte Danneschiold a eu le cordon bleu (udi Lommen), parce qu'il estoit impossible d'attendre jusqu'à ce qu'il le méritât par ses talents ou par ses services. M. de Reitzenstein, parce qu'il l'a sollicité sans se rebuter, car il n'y a personne qu'il [v: qui] ne convienne que c'est un très petit sujet, et que l'académie de Sorœ, où il n'y a que 3 élèves, a dépéri sous son inspection. S'il est vrai que Osten l'a également, on sera fort embarrassé d'en deviner le motif. Une très mauvaise réputation et une ineptie totale ne peuvent du moins pas s'alléguer, et c'est à peu près tout ce que je sais de lui.<sup>3)</sup>

2066.

[Kobenhavn.] 18. Marts 1775.

La poste de hier n'est point arrivée encore. La tempête violente qui n'a fini que vers le soir, ne me permet aussi point de l'attendre avant demain au matin. On ne s'attend plus à des dérangements pareils dans cette saison, et on a de la peine à résister à cette impatience qui accompagne tous les retards, et surtout ceux qui troublent la marche des occupations ordinaires.

Le Sund est rempli de glaces, et cependant la navigation a recommencé, mais elle est très dangereuse, et c'est une espèce de miracle que le vaisseau de la Chine, qui attendoit le bon vent à Elseneur, et qui étoit entouré de gros glaçons, a pu se détacher et prendre le large. Les premiers six vaisseaux destinés pour la pêche de Grønlande sont également partis, et il y en a 6 autres prêts à faire voile. Les jardiniers se plaignent beaucoup du printems. Dörschel, qui est entré à nouvel an à Rosenborg, se donne toutes les peines possibles pour tirer parti d'un jardin aussi délabré que celui qu'il a trouvé. Le mien travaille aussi fidèlement, mais n'ayant pas encore été à Bernst. depuis qu'il est à mon service, je ne suis pas en état de juger de son intelligence. Il y a longtems qu'il y a des pêcheurs en fleurs, mais je tremble toujours d'apprendre que le froid ou le mauvais tems leur aura nui. Personne n'a encore des laitues pommées, et la saison est en général fort arriérée.

Je ne sais si j'ai déjà dit à V. E. que le roi de Suède médite de nouveau le voyage de Pétersb.<sup>4)</sup> L'idée paroîtroit absurde à tout autre qu'à lui. Je doute aussi qu'il aura lieu, puisque la France se donnera autant de mouvements que le ministère de la Russie même pour la détourner, et que tous les gens sages du parti du roi la déconseillent, mais je suis très persuadé qu'elle est sérieuse, et que le roi gémit de ce qu'on lui dispute ce nouveau triomphe qu'il regarde comme immanquable. La reine est un peu moins malheureuse depuis la dernière réconciliation. Elle est moins gênée, et c'est un gain considérable, mais d'ailleurs tout est sur le même pied, et on fait presque toujours lit à part. Le mariage du duc de Sudermanie n'est pas plus heureux. La duchesse est méprisée et traitée avec la plus grande indifférence. Il y a peu d'apparence qu'il y aura lignée, et les forces épuisées des trois frères ne promettent ni une vigueur fertile ni une vie fort longue.

2067.

[København,] 22. Marts 1777.

Je plains V. E. d'être à la campagne le témoin des ravages de la maladie des bestiaux, et des plaintes que ce fléau et le retard de la bonne saison arracheront aux campagnards, et qui fermera leurs cœurs, déjà trop peu susceptibles de confiance, à la joye et à la tranquillité. Je serois dans le même cas, si j'estois chés moi. C'est une situation qui est fort dure; je l'ai connue surtout dans l'année 1771, et elle a laissé chés moi une impression profonde qui ne s'effacera jamais. L'incluse fera plaisir aux possesseurs des terres; elle affligera plusieurs villes, mais j'ai été du nombre de ceux qui l'ont cru juste et nécessaire.<sup>1)</sup>

Le c<sup>te</sup> Moltke me l'a dit qu'il avoit écrit à V. E. pour la prier de lui recommander un sujet capable de devenir un bon Rente Schreiber.<sup>2)</sup> Il désire d'avoir des gens habiles; c'est son talent principal d'en tirer parti, et ne travaillant guères lui-même, il ne sauroit mieux réparer ce défaut qu'en employant des personnes capables et instruites. J'ai nommé une fois au c<sup>te</sup> Moltke le Kriegs Rath Weise. C'estoit le grand favori de Brocktorff défunt, et effectivement celui de tous les délégués qui se distinguoit le plus il y a quatre ou 5 ans. Je souhaite fort qu'il y en ait encore un plus habile.

M. de Panin a été vivement frappé de la mort de Rumohr.<sup>3)</sup> Il a dit, en l'apprenant, à M. d'Ahlefeldt qu'il ne connoissoit à présent en Holstein que Mrssrs. de Wolff ou de Pechlin auxquels on pourroit penser pour le choix du commissaire pour liquider les dettes ducales. C'estoit avant que de savoir que nous désirions que Rumohr ne fût point remplacé. Je supplie cependant V. E. de me dire son sentiment au sujet de ces Mrssrs., que je soupçonne d'estre peu propres pour cette commission, mais qui me sont en général très peu connus. . . .

Intet Bilag bevaeret.

2068.

[København,] 12. April 1777.

Je conviens très fort avec V. E. qu'il seroit très naturel que toutes les communautés appartenantes à la paroisse de Rendsbourg, fussent admises à la revue annuelle des comptes de l'église; mais comme les patrons sont dans la possession constatée de les arrêter et de les décider seuls, et que par cette raison le Oberconsistorium a unanimement décidé pour eux, la chancellerie n'a pas pu aller



contre leur sentiment. Le magistrat ne pourra cependant jamais refuser de montrer aux paroissiens les comptes en détail, et si je ne me trompe, je crois aussi avoir vu dans les actes qu'ils l'ont fait, ou qu'ils ont du moins offert de le faire dans l'occasion dont il s'agit.

Mr. de Schimmelman n'est point coupable dans l'affaire de Schalburg.<sup>1)</sup> Il a fait à peu près tout ce que V. E. auroit désiré qu'il fit. Il l'avoit comblé de bien dans le tems qu'il l'employa à la taxation du bois; loin d'estre avare à son égard, il ne lui a montré qu'une générosité peu ordinaire. Il avoit aussi déjà consenti à lui donner un couple de milliers d'écus, pour racheter l'avanie, mais il y avoit attaché la condition, que je ne saurois désapprouver, que l'autre le recherchât, et que la proposition vint de sa part. Un rabuliste nommé, si je ne me trompe, Diedrichsen a empêché Schalburg de s'y prêter, et c'est ainsi que la négociation a été rompue. Je conviens d'ailleurs que c'est un défaut très essentiel de Sch. d'écouter trop ceux qui le flattent et de ne pas aimer par préférence ceux dont le langage est plus vrai mais plus exact et plus sévère.

La fille de Schim., qui est à Hambourg, n'est sans doute pas aussi coupable que les ennemis sans nombre d'un homme aussi heureux le prétendent, mais je la crois cependant d'un caractère très suspect.<sup>2)</sup> Ses frères et sa sœur ne l'aiment absolument point, et c'est surtout la manière de penser de celle-ci qui fait impression sur moi. Mad<sup>m</sup> de Baudissin est un peu coquette, et l'est même restée en aimant passionné<sup>t</sup> son mari, mais elle a une véritable douceur du caractère qu'elle ne paroît jamais démentir.

M. votre fils réussit très bien ici. A mes beaux-frères de près, que j'ose nommer avec lui, il est si fort au-dessus des personnes de son âge, qu'il n'est pas surprenant qu'on le distingue et qu'on le préfère.

2069.

[København,] 26. April 1777.

Mr le c<sup>te</sup> Moltke est venu ce matin chés moi pour me dire, qu'ayant parlé par hasard à M. votre fils de son souhait de trouver un bon sujet pour remplir la place vacante d'un prédicateur allemand à Wemmetoft, celui-ci lui avoit nommé M. Jordening, et qu'il désiroit en savoir mon sentiment.<sup>1)</sup> Je lui ai dit là-dessus tout le bien que j'en sais, en alléguant les preuves et les témoig-

nages favorables que nous avons reçus à son sujet à la chancellerie. Et comme cela a pleinement satisfait M. de Moltke, je regarde cette affaire comme arrangée. La place est bonne; elle vaut à peu près 375 écus argent comptant, et nombre d'agrémens, et je ne vois pas ce qui pourroit empêcher Mr. Jördening de l'accepter. Je voudrois qu'il pût d'abord exister une occasion de donner une bonne cure à la campagne à Kirchhoff d'Eckernf., mais je n'ose m'en flatter;<sup>2)</sup> le nombre de celles qui promettent quelque aisance est si petit qu'il est presque nul, et je ne crois pas qu'il en ait vaqué une depuis 3 ans qui donne au delà de 400 écus. Le Danemarck est plus heureux. Il y a nombre de bonnes places, et aussi force sujets loués jusques au ciel, mais qui, dès qu'on les entend, sont tellement au-dessous du médiocre qu'ils ont lassé depuis long-tems et épuisé toute ma patience. . . .

Le roi vient de signer un ordre qui constate et règle les augmentations résolues de l'armée, en partie déjà commencées et ordonnées l'année passée.<sup>3)</sup> V. E. sait que chaque rgt. d'infanterie a été augmenté de 120 hommes et ceux de cavalerie de 50 hommes. Outre cela, on joindra peu à peu un bataillon à tous les régts éloignés de leurs districts. Celui-ci est destiné à rester en guarnison. Le rgt. même ira en province s'approcher de ses nationaux. Les deux rgts. nouveaux, ainsi que les nouveaux escadrons d'hussards seront aussi levés peu à peu. En deux années tout doit estre en état, et le militaire, au lieu de coûter annuell<sup>t</sup> 1500000 écus, coûtera dans la suite 1777000. Schimmelm. s'y est porté et prêté avec ardeur. Une partie de ce plan me fait aussi plaisir; tout ne répond cependant pas à mes idées, mais je sens que dans ce cas, les miennes ne doivent pas l'emporter.

2070.

[København.] 3. Maj 1777.

Je conviens qu'il y a de ma faute de n'avoir pas répondu encore à la question que V. E. a bien voulu me faire au sujet de la manière la plus convenable de faire parvenir la défense du corps de la noblesse au ministère.<sup>1)</sup> Je crois que le meilleur seroit d'envoyer un exempl. au prince Frédéric, avec une lettre respectueuse signée l'auteur, et un autre à Guldberg, et si V. E. veut m'adresser les autres, je les distribuerai à mes collègues et à d'autres selon la connoissance que j'ai du local et du caractère personnel. Comme c'est V. E. qui a pris soin de diriger la composition, je suis entière-

ment tranquille sur le contenu, et je n'en attends qu'un très bon effet.

Schimmelm. ne m'a jamais parlé au sujet de la clef de chambellan pour Bülow.<sup>2)</sup> S'il a trouvé des difficultés, ce ne sera que relativement au gratis, et il est très possible qu'il ne dépendra point de lui de les vaincre. Il n'y a personne ici qui ait une influence réelle dans les bagatelles, et tout homme qui l'ambitionneroit, perdrait celle que sa place ou ses services exigent pour les choses essentielles. Il est difficile de se représenter à quel point ceci est exact, et pour y réussir, il faut non seulement estre présent, mais estre même le témoin journalier des opérations et de la marche des décisions du cabinet.

Je suis très persuadé que Guldb. ne se croit pas du tout brouillé avec M. votre fils.<sup>3)</sup> Il croit l'avoir instruit ou éclairé, et cela de la meilleure foi du monde, et je n'oserois conseiller à V. E. de vouloir qu'il le boudât au point de ne pas le voir avant son départ. Je suis seur qu'elle penseroit différemment, si elle pouvoit se convaincre, comme je le fais de tous les jours, de la facilité qu'il y a de faire changer de principes à ceux qui n'agissent point par système, mais qui, en étalant de grands mots lorsqu'il n'y a point de cas particulier à décider, ne résistent guères à ceux qui les connoissent assés pour savoir comment il faut les persuader ou les déterminer.

Je ne sais si j'ai déjà dit à V. E. que Banner est entièrement brouillé avec la cour, qu'il a quitté le militaire avec le titre de général, qu'il conserve ses gages à titre de pension, et qu'il nous quitte la semaine prochaine.<sup>4)</sup>

Si le c<sup>o</sup> Rhedern réussit à faire la connoissance de V. E., comme il s'est proposé de le faire, elle verra un homme doux, instruit et sensé, que j'aime et que j'estime beaucoup. Je ne le crois pas extrêmement au fait de ce qui nous regarde, mais cela n'est point à son désavantage; il estoit trop peu intrigant pour savoir le secret des intrigues de la cour, et d'ailleurs peu curieux et point inquiet du tout.

2071.

[Kobenhavn,] 10. Maj 1777.

Il y a aujourd'hui la revue des gardes. M. d'Eichstedt commande, et ma liaison étroite avec lui ne me permet point de m'en absenter entièrement. J'y irai donc pour me faire voir, et cela

suffit pour mettre les bornes les plus étroites au tems destiné à ma correspondance particulière. La beauté de la journée ne me laisse point d'excuse, et j'espère respirer pour la première fois l'air du printems, dont on a à peine une idée dans ma promenade ordinaire sur le pavé entre ma maison et le château.<sup>1)</sup> La belle saison est arrivée, la pluye et un air très doux poussent les feuilles avec une vitesse surprenante. Il y a une différence sensible entre le matin et le soir, et c'est presque au pied de la lettre que l'accroissement est visible.

M. de Koller Baner auroit cessé d'estre dangereux, même s'il n'avoit point pris la résolution précipitée de quitter le service.<sup>2)</sup> Il avoit perdu sa faveur. On étoit fort las de lui, et de la difficulté de le soutenir dans les démarches où il estoit dans une collision perpétuelle avec tous les départements du royaume, et je suis fort trompé, ou il n'est point de ces hommes redoutables qui savent regagner une confiance perdue, et remonter sur le théâtre après en estre descendu involontairement. On fera après demain quelques promotions dans le civil. Messrs. Hielmstjerne, Luxtorff, Adam Holsten et Arnold deviendront conseillers privés, le premier par décence, le second par une espèce d'amitié pour un savant qui ne fait du mal à personne, le troisième pour se défaire de ses importunités, et le quatrième pour réparer vis à vis de ce vieillard hypochondre, mais honnête homme, tous les passedroits qu'on lui a faits, et qui l'ont amèrement affligé.<sup>3)</sup>

2072.

[Bernstorff.] 17. Maj 1777.

Un mal de tête contre lequel j'ai inutilement lutté m'empêcha d'écrire par la poste passée à V. E. J'aurois dû, j'aurois voulu aussi lui écrire avec Mr. son fils, mais il m'a été absolument impossible de trouver le moment nécessaire pour cet effet.<sup>1)</sup> La dernière quinzaine du séjour de la cour en ville est toujours celle de l'année où il y a le plus de devoirs à rendre et le plus grand nombre d'affaires importantes à terminer. J'ai été accablé au pied de la lettre, et ce n'est que depuis hier au soir que j'ai trouvé, en m'établissant à Bernstorff, le repos et la tranquillité nécessaire pour jouir de mon existence et pour sentir le bonheur d'avoir des amis et la douceur de m'entretenir avec eux. J'ai donné à M. votre fils un paquet pour V. E. contenant le résultat de la correspondance ancienne relative aux couvents, qu'elle a désiré d'avoir, et que je

vous supplie de me renvoyer, après en avoir fait usage, sans se presser.

Mr. votre fils est parti accompagné de tous mes vœux. Il a été généralement goûté. Il n'a donné aucun sujet à la critique, et il n'y a qu'une voix sur lui et sur son frère, qu'il n'y a point de jeunes gens dans le royaume plus capables, mieux élevés et mieux instruits. Je voudrais avoir pu contribuer d'avantage que je ne l'ai fait à l'agrément et à l'utilité du séjour de M. votre fils. J'ai tâché de lui donner des notions exactes sur notre situation et sur les personnes qui jouent le premier rôle. C'est l'essentiel vis à vis d'un homme rempli d'esprit et d'attention. Je crois aussi que le tableau qu'il en fera à V. E. lui paroitra assés parfait. Notre position est assés singulière à tous égards. Elle a des côtés heureux, mais elle demande aussi bien de l'indulgence, de la patience et de la bonhomie. Les récompences et les encouragements manquent entièrement; ils ne s'accordent absolument qu'à l'importunité. Cela rend journellement les hommes plus rares à qui le sentiment de remplir leurs devoirs tient lieu de toute autre perspective. Le système de ceux qui pourroient et qui devroient remédier à ce défaut est rempli d'incohérences et d'illusions. Il est absolument inutile de le combattre. Tous mes soins se bornent à empêcher qu'il ne gagne les départements, et à cet égard mes espérances ne sont pas entièrement tombées; c'est à quoi tous les vrais patriotes devoient [con]courir, et je ne perds seurement point d'occasion de les y exhorter.

Peutêtre que Dreyer sera avec V. E. lorsqu'elle recevra cette lettre.<sup>2)</sup> Je dois la prévenir qu'il est très attaché à la faveur. Il ne manque seurement ni d'esprit ni de connoissances, mais son caractère n'est pas au-dessus du soupçon.

2073.

[København,] 30. Maj 1777.

Je vois avec peine par la lettre du 16 que j'ai eu l'honneur de recevoir de la part de V. E., que les affaires domestiques de feu Ahlefeld de Lindau se trouvent dans un état plus délabré que je n'avois cru devoir les supposer.<sup>1)</sup> On les savoit en désordre depuis les dissipations de son fils, mais le père n'en avoit payé, je crois, que 30 à 40 000 écus, et j'avois cru qu'il lui en restoit le double et au delà. En général il y a peu de personnes véritablement riches dans le royaume, et plusieurs de ceux à qui on donnoit autrefois

ce titre ne le méritent plus à l'heure qu'il est. Le luxe et les besoins ont trop augmenté; on a changé d'idée sur le nécessaire, et si les mœurs ne viennent au secours de nos facultés, on sacrifiera bientôt la véritable aisance à des besoins imaginaires.

L'aventure arrivée au vaisseau de guerre le Ebenezer est désagréable, mais elle ne prouve cependant pas contre la marine.<sup>2)</sup> On avoit calculé qu'un vaisseau de 50 canons suffisoit pour porter les présents. Il n'en existe plus que deux de cette force, puisqu'il y a longtems qu'il est résolu de n'en plus bâtir, et l'un d'eux étoit en Norvège. Il falloit donc prendre celui-ci, qui étoit vieux à la vérité, mais que la commission de la construction jugea cependant encore en état de faire le voyage. A toute rigueur, il auroit aussi pu le faire; il n'avoit point de voye d'eau, mais rencontrant un fort gros tems dans le Cattegat, on s'aperçut que l'eau entroit par les portes déjointées, lorsque les grosses vagues le jettoient d'un des côtés. Le capitaine le crut alors plus prudent de retourner, et on a approuvé sa conduite; le vaisseau armé pour le même but est déjà entièrement prêt, et n'attend qu'un vent favorable pour faire voile. J'avoue au reste à V. E. que je crois l'amiral Kaas entièrement au-dessous de sa besogne, mais il y a d'ailleurs plusieurs hommes de mérite dans le département, et le premier constructeur, Mr. Gerner, est certainement un homme à capacités et à talents supérieurs.

Mr. de Schimmelmänn nous a quitté le samedi passé au soir. Sa fille la <sup>classe</sup> Baudissin souffre beaucoup au sein du lait qui s'y est jetté et qui lui a causé les mêmes accidens qui suivent ordinairement les couches, mais qui les précèdent rarement. Cela lui ôte l'espérance de nourrir elle-même son enfant, et elle en est au désespoir. Son mariage paroît d'ailleurs très heureux; elle est bonne et douce, et jusques à présent son mari paroît l'aimer avec beaucoup de tendresse. . . .

2074.

[København.] 24. Maj 1777.

Je suis très fâché que Schimmelmänn ait passé le Holstein sans se rencontrer avec V. E. Elle l'auroit trouvé un peu vieilli. La vigueur de son esprit est toujours la même, mais sa santé diminue, et je suis très persuadé qu'il ne parviendra point à un âge avancé. Lui-même paroît le prévoir, et il m'a dit plus d'une fois qu'il en estoit convaincu. J'ai encore un collègue dont les forces s'affoiblissent sensiblement. C'est M. de Thott. Je prévois que nous le

perdrons bientôt. Cela me peine beaucoup. Je souffre vivement de toutes les pertes de cette nature, affligeantes par elles-mêmes et souvent importantes par leurs suites. Nous pouvons tout supporter ici, excepté la diminution du petit nombre d'hommes capables qui nous restent. Nous n'avons absolument pas de quoi les remplacer. J'en gémiss trop fréquemment peut-être, mais je ne sais pas me taire sur un sujet dont il me paroît que je suis souvent seul ici à sentir l'importance et le malheur extrême.

On vient encore de faire plusieurs avancements si singuliers et si déplacés que je n'aime pas en parler à V. E. Koller Banner a pris congé de la cour.<sup>1)</sup> Il a tenu bonne contenance, mais je ne sais ce qu'il auroit fait, s'il avoit su combien peu il a été regretté. Il a employé les derniers moments de son séjour à solliciter le cordon bleu pour Schmettau, peut-être dans l'intention secrète d'en obtenir la promesse pour lui-même. Je ne sais ce qu'on lui a répondu, mais du moins on n'avoue rien qui peut lui faire plaisir.

Holmer n'a point fait une affaire ministériale de son élévation à la dignité de c<sup>te</sup>, et il en a payé, je crois, dix mille florins.<sup>2)</sup> Je suis dans un sens obligé de plaider sa cause; il s'est tellement attaché à nous, et a si bien engagé son maître de se jeter entièrement dans nos bras, que je ne puis que lui en savoir gré. Je me suis longtems défié de lui, mais il a donné des preuves trop fortes de sa sincérité pour que je puisse me permettre de les révoquer en doute.

Je connois d'ailleurs très bien sa vanité, qui fait le fonds de son caractère.

2075.

[København.] 3. Juni 1777.

J'avoue que je suis surpris de la proposition que Sch. a faite à V. E. au sujet de la chambre comme d'un département propre à y faire entrer un de Mssrs. vos fils. Il n'y en a certainement point qui le soit moins.<sup>1)</sup> Il est surchargé de députés; l'apparence de quelques gages ordinaires éloignée. Mr. de Moltke comme le premier dans ce moment est médiocrement bien avec Sch., et celui-ci a souvent témoigné que s'il y avoit une vacance, il proposeroit le c<sup>te</sup> Louis Reventlou, assesseur sine voto depuis 5 ans, au départ<sup>l</sup>, et qui certainement y a quelques droits par une assiduité et une application sans bornes. Je doute d'ailleurs beaucoup que ce genre de travail conviendrait à Mssrs. vos fils, surtout actuellement que

les affaires se traitent à la chambre d'une manière du moins fort peu instructive, sinon fort pédantesque, à quoi M. de Bardenfleth contribue particulièrement. . . .

2076.

[København,] 7. Juni 1777.

Il y a déjà plusieurs années que j'ai sollicité une place dans le couvent de Stevringgaard en Jutlande pour les filles de Cramer, mais si je m'en souviens bien, j'en ai désisté, parce qu'il ne valoit pas la peine de combattre les difficultés qu'on auroit pu trouver pour y réussir. Il y avoit alors 70 ou 80 demoiselles inscrites, et il falloit attendre, selon les casualités ordinaires, trente années et au delà pour parvenir jusques à la perspective. Les établissemens pour les filles des personnes qui ne sont point nobles manquent presque entièrement en Dannemarc. C'est un grand inconvénient auquel il est difficile de porter remède.

Mad<sup>me</sup> de Juel, mère de Mes<sup>d</sup>. de Schack et de Kaas, vient de mourir âgée de 60 ans.<sup>1)</sup> Ses enfans la regretteront peu; sa sévérité et son économie avoient étouffé sa tendresse. Elle passoit, je crois, d'ailleurs pour une femme de mérite. Elle a encore vécu assés pour voir arriver les deux choses qu'elle avoit désiré le plus vivement, c'est à dire un fils à la <sup>ctesse</sup> Haxthausen, sa fille favorite, et son fils puiné, l'officier, engagé avec une <sup>ctesse</sup> Wedel Jarlsb. L'ainé ne montre point d'envie de se marier, et ne fait aussi peut-être pas mal de rester comme il est. Nous attendons dans ces jours-ci le baron Wedel d'Oldenburg qui nous amène son fils aîné. Cette arrivée ne me fait point plaisir, et je redoute des entretiens qui ne regarderont que des souhaits et des prétentions personnelles.

Le <sup>cto</sup> Holstein de Holstenburg a fait une apparition assés plaisante.<sup>3)</sup> Il est venu me voir; le jour d'après il a envoyé un laquais à Friedensb. pour faire demander quand il pourroit rendre ses devoirs à la famille royale; on lui a répondu: au premier jour de cour. Cela lui a sans doute déplu, et 24 heures après il estoit reparti.

Mellem 7. Juni og 11. Oktober er kun bevaret ét Brev (10. Juni), af uvæsentligt Indhold, foruden efterfølgende.

2077.

[København,] 2. September 1777.

. . . Le prince royal a beaucoup gagné depuis 6 mois. Il commence de s'expliquer assés bien en allemand et en françois, et



comme les premières difficultés sont vaincues, je suppose que ses progrès futurs seront encore plus rapides. Son premier gentilhomme de chambre, de Bulow, est un fort joli garçon, aimable et d'un très bon caractère.<sup>1)</sup>

La petite princesse annonce de l'esprit et tous les talents possibles, mais elle conserve cette ressemblance fatale qui me fait frémir aussi souvent que je la remarque.<sup>2)</sup>

2078.

[København.] 11. Oktober 1777.

Comme V. E. m'ordonne de lui dire mes véritables sentiments au sujet de la médaille, et que je n'ambitionne rien autant que de lui prouver toujours que mon cœur lui est ouvert, et que je ne lui cache rien de ce que je pense, je lui avouerai tout naturellement: que c'est un projet que je n'affectionne point.<sup>1)</sup> Ce n'est pas que l'idée m'en paraisse défectueuse; tout au contraire; je l'aimerois fort dans tout autre cas; je trouve aussi que l'invention est fort bonne, mais je ne puis m'habituer à l'idée que c'est un compliment à des personnes qui ne le sentent point. C'est exprimer assés mal ce que je veux dire, mais je crois que V. E. m'entendra suffisamment. La même chose en Dannemarc se seroit regardée d'un autre œil. Dieu sait toutes les explications qu'on donneroit. En général, cet échange n'est point regardé ici comme il l'auroit été dix ans plutôt. On en a eu trop peu de peines; on n'y a pas pensé beaucoup plus longtems qu'à un évènement ordinaire. J'en ai souffert, je n'aimerois pas en souffrir encore, mais peutêtre que cela m'est personnel, et je supplie très sérieusement V. E. de ne pas accorder de l'influence à mon opinion. Je ne voudrois absolument ni parler ni penser contre, mais la chose ne me fait point plaisir, et je n'en ai aussi pas à en développer les raisons, qui tiennent à toutes mes peines et à tout ce qui m'environne. . . .

2079.

[København.] 25. Oktober 1777.

Comme Mr. de Schimmelmann n'est point arrivé encore, je suppose qu'il a pris la route ordinaire, et que le vent, qui paroissoit fort bon ici, il y a 3 ou 4 jours, n'a pas été tel à Kiel et à Eckernförde. Je redoute l'entrevue avec Ma<sup>d</sup> de Schimmelm. Il sera difficile de ne point marquer le regret de la trouver aussi changée, et je sais qu'elle ne le supporte pas, et qu'elle se flatte beaucoup au

delà des apparences et des espérances des médecins. Mr. de Berger en sera fort tourmenté, et il se prépare déjà à souffrir beaucoup de reproches et de mauvaise humeur.

J'ai été surpris de voir tout d'un coup paroître ici Mr. Liungberg de Kiel, parti d'Angleterre par eau et débarqué à Elsenour.<sup>1)</sup> Il me plaît assés. Son langage est bon, et sa mine est celle d'un homme réfléchi et sensé.

J'ai présenté un exemplaire de l'ouvrage qui m'est parvenu par la poste roulante au prince Frédéric qui a paru le recevoir avec plaisir et avec bonté, et j'en ai distribué d'autres à mes collègues et aux membres de la chancellerie allemande.<sup>2)</sup> Je recueillerai les voix à son sujet. Pour moi, je suis très content de la partie que j'ai eu le tems de lire jusques à présent. Je suis impatient de voir l'article qui traitera de la réception, qui m'a toujours paru le plus difficile et le plus sujet à des objections. Le style est bon; il n'est point froid, et il est cependant très modéré. En général, je suis fort aise que cet ouvrage ait paru.

Le c<sup>te</sup> Schmettau est arrivé.<sup>3)</sup> On est très irrité à la cour de ce qu'il est venu sans permission, et je doute fort qu'on l'admettra à la présence du roi. Ce sera une grande mortification pour lui, mais qu'il auroit pu s'épargner et dont il a d'ailleurs un très grand besoin.

2080.

[København,] 28. Oktober 1777.

Schimmelmann est arrivé le dimanche au soir, de très bonne humeur et, à ce qu'il paroît, très content de se trouver ici, et d'avoir réussi à amener sa femme dans un état assés tolérable. Celle-ci partage sa joye et ne désespère pas de regagner assés de forces pour traîner une vie languissante, mais cependant prolongée au delà du terme dont on l'a menacé. Berger ne le croit aussi pas du tout impossible. Il se déclare, contre son ordinaire, hautement contre la manière dont Bolten l'a traitée à Hamburg. Il dit qu'il est impossible qu'elle regagne la santé, mais qu'on pouvoit espérer encore que la substance du poumon n'estoit point attaquée, que le premier examen le lui rendoit vraisemblable, et que, dans ce cas, elle pourroit très bien vivre encore pendant plusieurs années. Il lui prescrit un mouvement en carosse journalier, mais en lui défendant absolument d'aller au château, de s'exposer à l'air, et de se trouver dans des sociétés ou à des repas bruyants. Sa fille

a prodigieusement grandi.<sup>1)</sup> Elle ressemble à son frère Traugott à un degré peu ordinaire; elle me paroît avoir une très grande envie de parler et de se produire. Si le mariage avec M. votre fils doit avoir lieu, je souhaite en vérité passionnément qu'il se fasse bientôt, avant que cette jeune personne connoisse trop le désir de plaire et d'estre recherchée. Elle sera moins longtems susceptible que toute autre des impressions qu'une famille vertueuse et respectable voudra lui donner, et il me paroît de la plus grande importance que son éducation s'achève dans cette famille, et non pas dans celle où elle est actuellement, et qui est réellement peu propre pour une fille très vive et très impatiente d'estre mariée et de se dégager des gênes inséparables de son âge et de sa situation actuelle.

Le prince coadjuteur m'est incompréhensible.<sup>2)</sup> Je comprends toute l'illusion d'une haine qu'il a suçée avec le lait, mais il devrait du moins sentir tous les avantages personnels qui lui reviennent du traité qu'il déteste, et qui lui seroient sans doute très présents si le Dannemarc n'y avoit point de part. Il aura cependant besoin de nous dans la suite. Le prince hæréditaire s'amende visiblement; il a déjà renoncé à une partie des signes extérieurs de son fanatisme; il ne porte plus la croix et n'en fait plus le signe, il joue, il danse, il va à la chasse. Cela ne suffit pas pour constater une guérison radicale, mais cela suffit pour embarrasser son cousin, et pour le rendre très dépendant de ses protecteurs. S'il continue de nous marquer une haine décidée, je ne sais à quoi il nous réduira; il est dur de travailler pour un ingrat et pour un ennemi, et il n'existe certainement aucun devoir qui nous y oblige.

Schmettau a reçu l'avis amical de ne point paroître, et le conseil de quitter Copenh. aussitôt que possible. Je crois aussi qu'il le fera demain. Je ne l'ai point vu, et je n'en ai point entendu parler. Ce sera un coup de foudre pour son ami Krohn.<sup>3)</sup> Celui-ci mériteroit certainement d'estre confiné dans une prison perpétuelle; mais je ne crois pas que le gouvernement pourra se permettre un arrest pareil sous le titre de punition pour l'ouvrage insultant qu'il a publié. Le prince Frédéric du moins certaine<sup>mt</sup> pas, qui l'a connu comme auteur de cette production longtems avant que de le protéger et de lui faire des présents; il le lui avoit donc pardonné, et j'abandonne le reste des conclusions au jugement de V. E.

La santé du général Eikstedt n'avance point. C'est, je crois,

reculer, et je suis toujours en peine pour lui, et dans la crainte de ne le point voir rétabli.

2081.

[København,] 1. November 1777.

... Nous n'avons point pensé encore à donner un successeur à Struensée.<sup>1)</sup> Je ne sais si la cour réfléchit sur Janssen, mais il n'y en a jamais eu question à la chancellerie. Mon plan est de séparer le Schlesvig du Holstein et de procurer un chef à l'église à chacun des duchés. Celui qui sera placé à Schlesvig doit posséder également le danois et l'allemand, ainsi Velthusen n'y seroit pas propre, mais il le seroit fort pour le Holstein, et je n'en connois seulement pas de meilleur.

Schmettau repartira le mardi prochain d'ici. Il peut aller partout en ville, mais il a donné sa parole de ne point passer le seuil du château. Il me menace d'une visite, et je ne crois pas que j'en échapperai.

Le roi a déjà pris le titre de duc d'Oldenbourg.<sup>2)</sup> Il n'en a donné connoissance qu'aux princes de sa maison; une déclaration publique ne pouvoit pas avoir lieu, par plusieurs raisons, mais aussi parce que nous ne regardons ce changement pas comme un avantage, mais comme une suite nécessaire de la nature de la chose, et parce qu'il n'est pas possible de se qualifier héritier d'un comté qui n'existe plus. Les sceaux sont changés et finissent par ces mots: Ditm. et Oldenb.

Je suis curieux [de savoir] ce que le roi de Suède fera, ce prince ayant évité jusques à présent avec un très grand soin de paroître instruit de l'échange du Holstein.<sup>3)</sup> ...

Une des figures de la médaille me paroît effectivement fort roide: le reste est seulement fort bien. Cela ne fera pas plaisir à Pötersb., mais aussi cela ne choquera point, ou ne doit point choquer, et la cour d'ici trouve la chose fort bonne.<sup>4)</sup>

2082.

[København,] 4. November 1777.

La cour a pourtant tenu ferme vis à vis de Schmettau. Il n'a pas osé paroître au château, et il a donné sa parole d'honneur de partir aussitôt qu'il pourroit se procurer une voiture convenable. Il m'a dit qu'il comptoit que ce seroit aujourd'hui. C'est une faveur qu'il m'a faite, en me demandant une entrevue que j'estois fort

éloigné de désirer. Je l'ai trouvé aussi vif, aussi pétulant, aussi romanesque que jamais; d'ailleurs sans aucune connoissance locale, donnant tête baissée dans ses propres visions, et dans celles de Koller Banner, le premier étourdi du royaume. Je l'ai repris sur bien des choses. Il y a répondu avec douceur, et nous sommes restés à la même distance où nous étions avant que de nous avoir vus.

V. E. m'a fait un très grand plaisir en me parlant comme elle l'a fait au sujet de Bærens de Marne.<sup>1)</sup> C'est une consolation qui me rend la nécessité où nous nous trouvons, faute d'autres sujets, de le proposer, moins désagréable. C'est d'ailleurs certainement confondre les classes. Cela nourrit et favorise cette idée funeste, que chacun peut aspirer à tout, et en jugeant de l'importance de la place de Land Vogt par son influence dans la province, et aussi par ses revenus, elle est certainement de celles qui doivent estre ambitionnées et servir de récompense à des hommes distingués par leur expérience et par leur mérite.

J'ai achevé actuellement l'ouvrage de Trendelburg.<sup>2)</sup> Il y a quelques petites inégalités de style, et par ci par là un peu d'érudition superflue; mais d'ailleurs beaucoup de sens, de justesse et de raison. Je l'ai lu avec un très grand plaisir; j'y ai appris bien des choses, et je suis très persuadé qu'il fera l'effet qu'on peut et qu'on doit en attendre. La thèse que la noblesse ne peut point admettre quelqu'un aux bénéfices de son corps qui n'est pas indigène, pourroit peut-être encore estre disputée. Je me garderai cependant bien de le faire. Elle feroit très mal en usant de ce privilège, si même elle pouvoit en revendiquer le droit. On feroit donc mal de le réclamer. Je sens d'ailleurs fort bien les raisons qu'on a eues de se déclarer entièrement loyales dans une occasion de cette nature, et je n'en parle que pour prouver l'attention avec laquelle j'ai lu cet écrit. Stemann m'en a aussi paru singulièrement content.

2083.

[København.] 8. November 1777.

Je ne pourrai écrire aujourd'hui qu'un couple de mots à V. E. mais qui diroient beaucoup, s'ils pouvoient lui exprimer toute l'étendue de mon amitié et de mon attachement.

Une femme en couche demande des soins qui dérangent le cercle du partage ordinaire de mon tems. La mienne est accouchée hier le plus heureusement du monde d'une fille très grande et très

robuste; elle a très peu souffert, et je me flatte qu'elle passera également bien ce qui lui reste à vaincre avant que de [sc] relever de ses couches.<sup>1)</sup> Voilà huit de nos enfants en vie. Je tremble quand je pense aux soins que l'éducation d'un aussi grand nombre exige, et combien il me reste de ce côté des vuides à remplir, que je sens très bien, mais que je n'ai ni le tems, ni les forces d'étudier et de corriger comme je le devois et comme je le désirerois.

La résolution de Tetens de décliner les offres de Berlin me fait grand plaisir.<sup>2)</sup> Je ne puis que dire à V. E. que son dernier ouvrage excite une attention particulière, même ici, et que j'en attends des éloges peu ordinaires.

V. E. auroit-elle lu l'ouvrage qui vient de paroître sous le titre de Correspondance secrète de Mr. de Montalembert etc. pendant les années 1757—61 qu'il étoit comme précepteur de la part des François aux armées de Suède et de Russie.<sup>3)</sup> Il paroît très authentique, et peu de livres m'ont autant intéressé. Plusieurs Suédois en seront furieux. Ils y sont on ne peut pas mieux dépeints et caractérisés, surtout pour M. d'Havrincourt, et M. de Schack m'assure que les portraits sont d'une vérité et d'une ressemblance frappante.

2084.

[København.] 15. November 1777.

J'aurois peine à exprimer à V. E. combien je suis reconnoissant de la lettre du 11 que je viens de recevoir de sa part. Ce n'est que par elle que j'ai appris que Preusser avoit reçu la clef.<sup>1)</sup> J'en suis, je vous assure, aussi surpris que choqué, et je m'en expliquerai incessamment avec Guldberg. Il n'y a rien qui plaide pour lui, et toute prétension de sa part de passer devant M. de Bulow seroit ridicule. C'est la suite inévitable de cette réserve vis à vis les personnes qui sont au fait, que de faire à tout instant des faux pas difficiles à redresser, qu'on ne soutient que par un faux point d'honneur, qu'on voudroit n'avoir point fait, et qu'on répète cependant à chaque instant de la journée. Il faut réparer ce qu'on n'a pas pu prévenir, et je ferai certainement ce qui pourra dépendre de moi pour y contribuer.

M. d'Osten est arrivé depuis 2 jours. Il ne me paroît pas changé du tout. C'est le même ton, la même inquiétude active et défiante, les mêmes propos, et je me trompe fort, ou ce seront aussi les mêmes vues et les mêmes projets. Plusieurs personnes en sont

allarmées. J'avoue que je ne le suis point et que je m'applaudis de ne point l'estre.

Un ennemi connu n'est guères à craindre, et il n'y a personne en Dannemarc dont le caractère soit plus universellement connu que celui de M. d'Osten.

Le premier gentilh. de la chambre n'est pas bien.<sup>2)</sup> Il a eu des vertiges peu éloignées d'une appoplexie, que les remèdes ont dissipés mais qui font tout craindre pour un avenir peu éloigné.

2085.

[København,] 18. November 1777.

J'ai déjà commencé de m'expliquer au sujet de M. de Bulow. Je me flatte que je réussirai, et ce sera une joye très vive pour moi de voir V. E. tranquilisée à cet égard, et un tort réparé qu'on a fait à un homme de mérite sans le vouloir et même sans le savoir. Les promesses de la reine en faveur de Messrs. vos fils me font un très grand plaisir; je souhaite fort de les voir bientôt réalisés, surtout relativement au grade de capitaine, qui, selon nos principes actuels, est une chose bien difficile à obtenir.<sup>1)</sup>

Mad<sup>m</sup> de Schimmelm. se trouve singulièrement bien des remèdes de M. de Berger. Elle tousse beaucoup moins, a souvent des nuits fort tranquiles, et a toute sa gayeté et sa contenance ordinaire. Sa fille cadette a certainement beaucoup gagné depuis 2 années.<sup>2)</sup> Elle est fort approuvée du public, et ne manque ni d'adorateurs ni d'épouseurs. Bien des personnes avoient cru que M. de Schim. jouiroit moins de la confiance de la cour que ci-devant, mais elles seront bientôt désabusées. Il a toujours la même faveur, et au même degré. Son activité la lui concilie et la lui conciliera toujours; elle le rend nécessaire. Plusieurs départemens s'endormiroient sans lui; lui seul les secoue et leur montre des chemins et des expédients dont ils ne s'aviseroient d'ailleurs certainement point. Et puis, sa facilité à faire réussir bien des souhaits personnels est préteuse et unique dans son genre. Il seroit impossible de le remplacer, et tout cela bien pesé me confirme dans le sentiment que j'ai toujours eu, qu'il est encore inattaquable, et que toutes les batteries de ses ennemis ou de ses jaloux échoueront et n'aboutiront à rien. Il ne se fie que médiocrement à Moltke et à Stemann. Bien des personnes s'y trompent, mais c'est faute de le bien connoître, et par la facilité qu'il y a de se méprendre aux expressions d'un homme peu délicat et peu àvare de ses protestations.

2086.

[København,] 22. November 1777.

Je ne puis que féliciter mon beaufrère d'avoir été à Emkendorff pendant une maladie trop peu sérieuse pour donner des inquiétudes, et pour l'empêcher de profiter des bontés et de la présence de ses hôtes aussi respectables qu'aimables.<sup>1)</sup> Je suis charmé que V. E. soye contente de lui. Il gagne certainement à estre connu, et je dois lui rendre la justice, qu'il y a peu de personnes qui ayent constamment des notions aussi droites, aussi saines et aussi innocentes que lui. Il ne lui manque que l'amour d'un travail assidu. Cela est aussi rare et peustestre plus nécessaire que le génie. Presque tous nos jeunes gens en manquent, et je ne sais comment il faut faire pour les y porter sans leur donner des chaînes qui les révoltent, et sans leur inspirer une aigreur qui les éloigneroit de moi, et moi également d'eux.

Ce ne sont point les lettres de Schmettau à Krohne qui ont attiré au premier les désagréments de son séjour d'ici.<sup>2)</sup> La première et véritable cause en a été qu'il y a déjà deux ans que Guldberg lui avoit écrit et lui avoit conseillé au nom du prince de ne point venir ici. Cela ne s'oublie et ne se pardonne point. Je me trompe cependant fort, ou les dernières lettres de Schmettau ont adouci les esprits. Je crois qu'on lui remettra les décourts annuels, et qu'on respectera la promesse formelle qu'il receut à cet égard à son premier départ de Copenhague.

On commence d'estre fort attentif et fort curieux en Suède sur le campement qu'il y aura ici au mois de juin prochain. Il est probable que nous aurons alors la visite du duc de Sudermanie. Il est bien fâcheux que cela ne peut se prévoir sans nous rappeler aux embarras de notre situation, et combien il est amer de ne point voir un prince sur le trône ressemblant à celui que notre roi promettoit de le devenir il y a XI ou douze années.

2087.

[København,] 29. November 1777.

Je juge par le silence de V. E. qu'elle est rétablie de l'indisposition qui l'avoit l'obligée de recourir au quinquina. Cela me fait un plaisir que j'aurois peine à lui expliquer. J'en ai aussi beaucoup à pouvoir lui dire que M. de Bülow a été fait chambellan.<sup>1)</sup> Voici la copie de l'ordre signé par le roi que M. v. der Lühe a reçu à ce sujet:



«Under 20. 8<sup>br</sup> dette aar have Vi til Kammerherre udnævnet  
 «Landraad Cai Frider. v. Bülow, Medlem i det glückstädtske  
 «Regiering, thi haver du det sædvanlige at besørge, og ham ved  
 «Vores Staatsmin. Gr. Bernst. Vores Nøgel, og dit Brev tilstillet.

Christiansb. d. 28. Nov. 1777.

Chr. Rex.

Guldberg.

Ce paquet parviendra par la première poste roulante à M. de Bülow, que je préviens à ce sujet.

Guldberg a fait la chose aussi galamment que possible, et je lui en ai une très vive obligation. Je crois que V. E. fera bien de conseiller à M. son neveu d'écrire en droiture une lettre de remerciement au prince Frédéric.

J'ai rendu à ce prince et à la reine les lettres de Mad<sup>m</sup> de Prangen, en y ajoutant tout ce qu'il m'a paru utile et convenable de dire, j'en ai parlé également à Guldb. et [à] Schimmelm., que j'ai trouvés fort bien disposés, et je me flatte qu'il en résultera une pension, médiocre peut-être, mais qui paroîtra toujours essentiellement agréable à ceux qui ont connu comme moi la difficulté de l'obtenir à Pétersb. et à Coppenh.<sup>2</sup>)

2088.

[København.] 6. Decemher 1777.

J'avoue que je suis très fâché s'il y a eu quelques expressions dans une lettre de la Obersteuerdirection à la commission qui ait pu faire de la peine à V. E.<sup>1</sup>) Cela ne m'avoit point frappé, d'ailleurs je l'aurois certainement empêché; mais vous connoissés le style barbare de Classen, que nous nous habituons de juger avec plus d'indulgence qu'il ne mérite, et qui lasse notre attention, tout comme elle a lassé souvent la patience de V. E. Comme il s'agit d'affaires pécuniaires, il est absolument nécessaire qu'il y ait une correspondance directe entre la commission et la Obersteuerdirection; il y auroit d'ailleurs mille retards et mille désagréments pour elle et pour moi, et j'ose la supplier de ne point proposer de changement et de supporter avec sa sagesse ordinaire quelques inconveniens absolument inséparables de notre situation. J'ose assurer d'ailleurs V. E. que ni Schimmelman ni personne a eu dans cette

occasion la moindre idée de faire une chose qui pût estre désagréable à la commission et à V. E. en particulier. Les sommes annuellement assignées devroient certainement estre plus considérables, mais cela ne dépend absolument pas de moi, et il n'est pas impossible qu'elles seront augmentées, lorsqu'il n'y aura plus des sommes extraord<sup>s</sup> à payer au duc évêque à l'Umschlag, ce qui cessera dès l'année prochaine.

Je ne sais qui est ce Saldern que Witmaack accuse de lui avoir volé 900 écus.<sup>3)</sup> J'ai quelque idée que c'est quelqu'un qui n'a pas fort bonne réputation, mais l'accusation, qui a tous les signes de fausseté, est affreuse, et m'a fait penser avec douleur, combien il dépend d'un scélérat de noircir presque sans ressource des hommes honnêtes et innocents. . . .

2089.

[København,] 13. December 1777.

Je pense entièrement comme V. E. au sujet de Tetens et de Velthusen.<sup>1)</sup> L'ouvrage du premier doit estre mis dans la première classe de ceux de ce genre, à côté d'un Bonnet, et le peu que j'en ai lu m'a surpris par la profondeur des vues et par la finesse des détails. Il ne faut certainement pas perdre l'auteur, aussi peu que Velthusen qui nous est également nécessaire, surtout si la Providence ne nous conservoit pas notre digne et respectable Cramer, qui, du côté du zèle et de l'étendue de ses connoissances et de ses lumières, ne peut point voir d'égal, et dont je ne prévois le dépérissement qu'avec la plus sensible douleur.

Il dépendra absolument de V. E. de demander pour Tetens une gratification extraord<sup>re</sup>. Ce n'est que par elle que les professeurs doivent en obtenir.

Velthusen n'est point qualifié pour la surintendance ecclésiastique du duché de Schlesvig, qui sera séparée de celle du Holstein, parce qu'il ignore la langue danoise, mais je ne demanderois pas mieux que de le voir un jour le successeur de Hasselman et à la tête du clergé de tout le Holstein.

M. le c<sup>te</sup> de Moltke a bien voulu se concerter avec moi au sujet du c<sup>te</sup> Ch., votre troisième fils.<sup>2)</sup> Les difficultés que j'ai fréquemment tenté d'écartier subsistent en partie encore; cependant, comme on consent à le faire d'abord premierlieutenant, en donnant beaucoup de promesses pour l'avenir, il nous paroît que cela mérite l'attention de V. E. Il s'agit de gagner le tems, et de faire la chose de

bonne grâce; j'ose bien assurer que le reste se trouvera avec le tems.

Hier le mariage de Stemann s'est fait.<sup>3)</sup> Il y a longtems qu'un évènement pareil ne m'a pas fait faire autant de réflexions.

2090.

[København,] 16. December 1777.

J'ai beaucoup étudié Mad<sup>lle</sup> de Schimmelm. depuis son arrivée à Copenh.<sup>1)</sup> Je l'aimois peu lorsqu'elle partit il y a deux ans. Elle a singulièrement changé à son avantage, et c'est avec un plaisir extrême que je me rétracte à son égard. Je crois qu'elle pourra prendre des impressions heureuses et devenir la femme aimable et estimable d'un mari capable de la gouverner. J'ai appris, à n'en pouvoir douter, que M. votre fils a fait de l'impression sur elle, et qu'elle le préfère de bonne foi à tous les autres. Cela estant, j'ai changé de langage vis à vis de M. de Schimmelm., qui m'a parlé avec confiance sur cet objet, et je lui ai conseillé de hâter les mesures préliminaires, pour que M. votre fils pût estre placé ici d'une manière conforme à vos souhaits et aux nôtres. Je l'ai pressé à cet égard par différents motifs. Celui qui m'a décidé fut, que je commençois d'entrevoir que la cour favorisoit quelques autres vues, et que je désirois qu'elles ne prissent point une consistance embarrassante. La foule des autres prétendants n'estoit point dangereuse; mais on ne sait ce qu'elle peut devenir, et l'affaire de M. votre fils est trop avancée pour qu'elle n'ait actuelle<sup>t</sup> point lieu. M. de Schimmelman a aussi déjà parlé. Il croit réussir, et j'en préviens V. E. au cas qu'il donne commission à S. de lui en parler. Peutêtre qu'il lui proposera d'envoyer M. son fils à Copenh., et dans ce cas, j'ose supplier V. E. de ne point faire des difficultés, mais de le confier à Sch. et à ses autres amis d'ici. Il se pourroit fort bien que cela devint nécessaire. Le grand point est de le faire entrer dans le départ<sup>t</sup>. Cela éprouvera de la résistance, mais j'espère que cela se fera, surtout si le projet ne transpire point, car d'ailleurs on ne pourroit répondre de rien. Un homme d'esprit paroîtroit à la plus grande partie des premiers députés d'ici un collègue bien redoutable. J'ose aussi supplier V. E. de n'en faire mention à personne sans exception. Il me sera bien doux de voir M. votre fils dans un départ<sup>t</sup> où j'ai passé des années si heureuses et si instructives pour moi avec V. E.

2091.

[København,] 20. December 1777.

V. E. est trop juste pour ne pas aimer ceux qui lui sont tendrement attachés, et c'est pourquoi elle me parle avec tant d'amitié sur notre correspondance, dont elle ne peut cependant me rien dire que je ne puisse lui rendre avec plus de vérité et de justice. Je n'ai seulement pas la moindre objection contre le secrétaire à qui V. E. compte de dicter ses lettres, lorsque le tremblement de ses mains l'empêchera de les écrire elle-même. Je connois toute la discrétion de Mad<sup>me</sup> de Reventlow, et combien elle mérite une confiance entière et sans réserve. Je suis au reste très affligé de ce que cette indisposition augmente. Cela parle à mon cœur d'une manière très sensible, et si V. E. pouvoit y lire, elle y verroit toute l'étendue de mon amitié et de mon attachement pour elle. C'est par la même raison que je désirerois fort qu'elle fût moins sensible aux difficultés que le troisième de ses fils éprouve.<sup>1)</sup> Elle peut être sûre qu'elles tiennent plus à nos formes actuelles qu'à une mauvaise volonté personnelle. Je suis très persuadé que dans très peu de tems, M. son fils sera capitaine. Elle sait que le mien, qui a dix ans, est second lieutenant. Je ne crois en vérité pas qu'il sera plus que premier lieutenant, à l'âge de 18 ans, et j'ose lui assurer de bonne foi que cela m'est très indifférent. Toute charge subalterne honore également. Il n'y en a point qui soit brillante ou lucrative. Ce ne sont pas elles qui décident pour l'avenir. Le grand point est qu'un jeune homme soit occupé, et qu'il ait l'occasion d'étudier la carrière à laquelle il s'est voué. Tout le reste n'a point de valeur essentielle et ne doit point inquiéter. . . .

2092.

[København,] 23. December 1777.

Quand la main de Mad<sup>m</sup> la <sup>citesso</sup> de Reventlou supplée à la foiblesse de la vôtre, c'est le seul cas possible où le plaisir que je sens de voir la sienne, puisse être diminué. Je n'en ai pas moins reçu la lettre de V. E. avec la reconnaissance la plus vive, et chaque jour je sens d'avantage ce que ses lettres me sont, et combien elles me sont nécessaires.

Il faut que j'aye l'honneur de lui parler à fond au sujet du mariage de M. son fils, autant que les bornes de mon tems et de mes lumières peuvent me le permettre. Je le regarde comme une chose convenue, dont il ne s'agit plus que d'arranger les formes et les termes. M. votre fils le désire; il seroit malheureux si cela

échouoit. Mad<sup>lle</sup> de Schimmelman y consent, les parents des deux côtés y consentent également; un ami commun ne peut donc plus que désirer que l'affaire finisse, et qu'elle se termine d'une manière amicale, sans discussion épineuse, afin que rien ne trouble le bonheur d'une union destinée à faire le bonheur d'un jeune couple également chéri des deux partis. J'ignore si je sais tout ce que M. de Schimmelm. désire; je n'ai pas eu le droit de le lui demander, mais je l'ai sondé. En général je le crois sincère; il est bon père, il veut que sa fille soit heureuse et que son epoux soit un homme d'esprit, de naissance, capable de travailler, et placé dans un départ<sup>t</sup> à Copenh. Tout cela ne peut et ne doit pas lui estre reproché. Que tout cela ne s'arrange pas avec une certaine délicatesse chés lui, qu'il met lui-même un grand prix à chaque avance, voyant d'autres aller à sa rencontre, qu'il croit faire la fortune de celui à qui il donne une fille qu'il croit jolie, et qui sera effectivement très riche, tout cela est si fort dans son caractère, qu'il ne faut ni s'en étonner, ni le traiter en homme avec qui il peut exister un combat ou une rivalité de sentiments et de délicatesse. La supériorité de V. E. à cet égard est si grande, qu'elle ne doit point se fâcher de ne pas recontrer ce qui n'existe pas chés Sch., et ce que la longue connoissance qu'elle a de son caractère ne lui a point permis d'en attendre. Il me paroît désirer deux choses, l'une, que V. E. donne après le mariage annuelle<sup>t</sup> à son fils 2000 écus; lui-même donnant 4000 par an à sa fille, croit estre autorisé de faire cette demande, dont je ne sais point juger, mais qui par elle-même n'est point injuste. La seconde, que V. E. donne à son fils sa maison à Coppenhague. Il ne me paroît point vouloir insister à exiger quoique ce soit au sujet des dispositions testamentaires de V. E. Il m'a dit lui-même qu'il se fieroit à cet égard entièrement à son cœur équitable et paternel. Que des parents occupés à marier leurs enfants se proposent réciproquement des conditions, cela est si ordinaire et si naturel, que personne ne peut s'en étonner, et comment Schimmelman renonceroit-il à cet usage, lui dont la fille aura un jour au moins 12000 écus de rente, et qui reçoit chaque jour des propositions fort brillantes, et réellement fort au-dessus en apparence des stipulations qu'il désire de la part de V. E.

De procurer à M. votre fils une place à la chambre des finances, ce qui est le souhait de Sch., doit estre son affaire. Cela ne sera seurement pas aisé, aussi, entre autres, par l'opposition secrète de

Gotsche Moltke, mais c'est à lui à l'emporter, et je crois qu'il y réussira quoique avec peine.

Je ne suis pas trop content que Saldern soit mêlé dans l'affaire. Je n'en parle à V. E. que par le tendre intérêt que je prends à tout ce qui la regarde et les siens, mais rien ne me coûte alors, et ma répugnance, d'ailleurs très grande, d'entrer avec Sch. sur ses intérêts de famille s'évanouit.

Le *ct* Baudissin n'est pas aussi médiocre que V. E. le suppose. Il commence de s'appliquer beaucoup, il a de l'ambition et de la bonne volonté, et beaucoup d'ordre naturel dans l'esprit et dans ses affaires. S'il avoit été élevé d'une manière moins frivole, il auroit pu devenir un bon sujet et fort capable.

2093.

[København,] 27. December 1777.

Un mot de la lettre du 23 de ce mois que j'ai eu la satisfaction extrême de recevoir de la part de V. E. me fait rompre le vœux que j'avois fait de ne pas revenir de si tôt sur le chapitre de Schimmelm. C'est que je ne vois pas la possibilité qu'elle puisse convenir de quelque chose avec lui sans le traiter d'égal, et sans lui cacher qu'elle ne le regarde pas comme tel. Il ne le sera jamais dans le véritable sens de ce mot. Ce sera toujours un honneur pour Mad<sup>l</sup> de Schimmelm. d'épouser un *ct*<sup>e</sup> Reventlou; Sch. le sentira aussi obscurément et à demi, mais il seroit un saint, s'il se rendoit entièrement justice. Comment voulés-vous que l'homme le plus décoré, le plus puissant, le plus riche de l'état, qu'il ne s'oublie point, qu'il se souvienne de son origine, et cela dans un moment où le souverain confond toutes les classes par principe et par système. Ce seroit trop exiger. Il faut rompre avec lui ou le ménager, et j'ose le dire, que dans l'état actuel des choses, il n'y a point de milieu.

Si l'indépendance de l'Amérique septentrionale n'avoit pas d'autres suites que de mettre des bornes à l'ambition des Anglois et de les mettre hors d'état d'usurper l'empire tyrannique sur les mers, je la regarderois comme un bonheur, et je n'aurois pas besoin d'arguments pour m'en consoler, mais quand je pense aux difficultés qu'il y aura de soutenir alors nos possessions dans ces parages éloignés, la diminution du commerce de la Baltique, le danger que la pêche de Grønlande, si voisine de l'Amérique, ne peut que courir, la rivalité pour toutes les productions du nord en général et la supé-

riorité que la France reprendra dès l'instant que l'Angleterre cessera de la lui disputer, alors je ne puis que m'inquiéter, et prévoir un avenir rempli de doutes et d'incertitudes. L'Angleterre se propose certainement de se stipuler, même en reconnoissant l'indépendance de ses colonies, des avantages dans le commerce suffisants pour faire entrer les produits de l'Amérique et surtout le tabac dans sa propre balance, mais cette ressource lui sera encore vivement contestée.

Je soupçonne qu'il existe déjà un traité de commerce entre le congrès et la France, qui assure à celle-ci des avantages futurs décisifs, et si mes conjectures sont fondées, je crains que ce sera là le germe d'une guerre presque certaine, que l'Angleterre poussera jusques à son triomphe ou jusques à son anéantissement parfait.<sup>1)</sup> L'emprunt de 25 millions que la France vient d'ouvrir, est uniquement destiné aux dépenses que le rétablissement de sa marine exige.

2094.

[København,] 30. December 1777.

... Nous avons ici un agent des colonies américaines, le fameux Sayre, venant de Berlin. Il nous propose un plan de commerce avec l'Amérique très étendu et très avantageux. Je ne pourrai le voir qu'avec précaution, mais je suis assés instruit de ses propos, et je vois très clairement que les habitants de ces colonies continuent de haïr au fonds de leur cœur les François, et que les liaisons avec eux ne subsisteront qu'autant que la nécessité les rend indispensables.

2095.

[København,] 3. Januar 1778.

Mr de Schim. vient d'avoir une grande conversation avec moi au sujet de sa fille et du fils de V. E. Il ne m'a point chargé de lui en rendre compte, il m'a même laissé entièrement dans le doute à cet égard; mais je suis seur de bien faire, quand je parle toujours à V. E. avec une ouverture et une confiance sans bornes. Son bonheur m'est trop cher pour le séparer du mien, et mes idées s'attachent naturellement et fortement à tout objet qui est essentiellem<sup>t</sup> intéressant pour elle. Saldern a écrit à Sch. qu'il se croyoit seur que V. E. m'avoit parlé à cœur ouvert sur ce mariage. Cela lui fournit l'occasion d'entrer en détail. Il me paroît désirer

fortement cette union. Ses motifs, tels qu'il me les a exposés, sont plus nobles et plus désintéressés que je ne l'ai cru, et il entre réellement beaucoup plus dans la manière de penser de V. E. que je n'ai osé m'en flatter. Je vois clairement qu'il désire beaucoup que vous lui demandiés formellement sa fille pour votre fils, aussi en grande partie pour pouvoir répondre à ceux auxquels il est fort difficile de faire une autre réponse, qu'elle est engagée. Il paroît croire avoir fait les premiers pas, autant que cela est possible au père de la promise future.

Je crois qu'il sera raisonnable sur les conditions que V. E. déterminera pour M. son fils. Il ne prétend point la gêner sur ses dispositions testamentaires. Je ne crois pas qu'il fera quelque objection sur ce qui regarde la maison; il en fera peut-être sur la somme de 1200 écus, mais je me trompe fort, ou il finira par la laisser tomber, et pour l'abandonner au jugement et à la tendresse paternelle de V. E. Il ne peut travailler à faire entrer M. votre fils dans la chambre que lorsque les paroles seront données, car la résistance sera grande, et il faut qu'on regarde la demande comme inséparable de Sch. même pour la faire passer. Il ne me paroît d'ailleurs pas désirer que le mariage se presse et voudroit seulement que l'affaire fût arrangée, et que sa fille se regardât elle-même comme fixée et liée à l'homme à qui elle se devra entièrement.

Ai-je bien ou mal fait d'entrer dans tou[te]s ces explications et de les rendre à V. E.? Elle-même en jugera. Si elle ne veut point estre pressée, je la supplie de me répondre qu'elle s'expliqueroit avec Saldern, et j'entendrai parfaitement tout ce qu'elle veut me dire par là. Car je dois m'attendre que Sch. reviendra à la charge, et tant qu'il me paroitra raisonnable, mes liaisons avec lui ne me permettent pas de le rebuter. Le souhait de voir M. votre fils content fait aussi de l'impression sur moi. Il en faisoit une si vive, tant que j'ai cru que Mad<sup>e</sup> de Sch. ne le rendroit pas heureux, qu'il est naturel qu'il fasse l'effet contraire depuis que je crois pouvoir espérer que le changem<sup>t</sup> frappant, que tout le monde remarque avec moi, est très réel et rempli d'espérance pour l'avenir.

2096.

[København,] 6. Januar 1778.

Je le regarde comme un devoir qui nous est commun de ne rien négliger, autant que cela peut dépendre de nos efforts personnels, pour garder un homme tel que Velthusen à Kiel.<sup>1)</sup> Je ne le



regarde aussi point comme impossible qu'on trouvera moyen d'asseurer à sa veuve une pension égale à celle qu'on lui offre à Brunswic. Je préparerai les voyes pour cet effet, et lorsque le cas existera, j'ose supplier V. E. de le proposer à la chancellerie et de le dire d'une manière décidée, qu'on ne peut point se passer de Velthusen. Les vrais savants deviennent si rares qu'il faut les tenir quand on les a. La difficulté de s'en procurer augmente de jour en jour. L'université de Copenhague s'en ressent aussi singulièrement. Balle et Jansen sont les seuls professeurs en théologie qu'on puisse nommer.<sup>2)</sup> L'un et l'autre sont distraits par leur charge de prédicateur à la cour. Le premier est un peu didactique et sec, l'autre fleuri et brillant, mais passant trop légèrement sur les matières qui demandent une étude et des recherches profondes et laborieuses. Le troisième, un jeune homme nommé Hornemann, ne devrait estre que prof. extraord<sup>n</sup>, a quelque talent pour la critique, d'ailleurs rien qui puisse le recommander.<sup>3)</sup> A Sorœ il y a trois professeurs, qui étudioient encore il y a peu d'années ou de mois, dont aucun n'a fait imprimer une syllable, qui ne sont habiles qu'au jugement de Reitzenstein, et qui ont si peu la confiance du public, qu'il n'y a actuellement que 3 académiciens.<sup>4)</sup>

Mr de Suhm a perdu son fils unique, mort d'un abscess intérieur irrité par la fièvre écarlatine et par la fatigue d'un bal.<sup>5)</sup> Je plains surtout la mère, car M. de Suhm est un des hommes les plus médiocres, les plus libertins, et les moins aimables que je connoisse. . . .

2097.

[København.] 10. Januar 1778.

C'est avec une effusion de cœur et de reconnoissance que je viens de recevoir la lettre de V. E. . . . [Elle a rempli] tous mes souhaits et toutes mes espérances. Il me semble que V. E. peut actuellement estre entièrement tranquille et se reposer du reste sur la Providence qui guide et dirige les cœurs avec une bonté si paternelle et si supérieure à tout ce que nous pouvons penser et prétendre. Je ferai certainement le meilleur usage de tout ce qu'elle a bien voulu m'écrire. Je laisserai venir Sch., et elle peut estre seure que je veillerai à ses intérêts et, si j'ose m'exprimer ainsi, à la dignité de son caractère, avec les soins les plus tendres et les plus scrupuleux. Il me reste si peu de tems que je ne puis donner qu'un instant à la plus chère de mes occupations. . . .

2098.

[København,] 15. Januar 1778.

Il n'y a question ici que de la mort de la baronne Haxthausen, que sa jeunesse, sa vigueur et ses belles perspectives n'ont pu sauver, et qui est amèrement pleurée de son mari et de ses parents.<sup>1)</sup> Je compatis fort à la juste douleur de ceux-ci. M. de Schack est au désespoir. Il aimoit tendrement cette fille; il voit sa postérité éteinte, et tous ses plans renversés. Il comptoit bâtir à Rathlousdahl; il ne le fera plus; il doit changer son testament et toutes ses dispositions, et tout cela le met dans un trouble et dans une agitation inexprimable. Ces fièvres épidémiques allarment toutes les familles, et l'imagination des personnes craintives travaille au point de les rendre malades.

Je pense entièrement comme V. E. au sujet de Velthusen, et la réponse de la chancellerie le lui prouvera.<sup>2)</sup> Il nous connoît certainement lui-même trop bien pour supposer qu'une réponse décisive le forcera de rester. Cela ne nous ressemble pas, et toute cette tournure n'est que le langage incertain d'un homme qui voudroit se cacher à soi-même d'avoir une espèce de tort, et de céder avec trop de foiblesse à des motifs susceptibles de contradiction et de reproche. . . .

2099.

[København,] 17. Januar 1778.

Schimmelmann vient de me quitter; il m'a montré la lettre que Saldern lui a écrite, et je crois qu'il est de mon devoir d'informer V. E. du résultat de ses idées. J'ignore ce qu'il en écrira lui-même à S. Il m'a paru content de la somme que V. E. destine à son fils, ainsi que du douaire, mais il est fort effrayé de la grandeur de la somme qu'elle mettra au compte à son fils pour la maison.<sup>1)</sup> Il prétend que ce seroit lui nuire au lieu de lui faire un avantage; que les intérêts de ce capital joints aux fraix de l'entretien feroient un loyer au-dessus de ses forces; qu'il pourroit exister des cas, si par exemple sa femme future venoit à mourir, où une possession aussi chère l'écraseroit, enfin je l'ai vu prêt à souhaiter qu'il n'y eût point question du tout de la maison, ce que je n'ai cependant pas pu approuver. Il a fini par me dire que ses souhaits se fixoient à deux alternatives: ou que V. E. cédât l'habitation à son fils, contre l'obligation de l'entretenir, et d'y mettre au moins pour cet effet annuellement la somme de 300 écus, mais sans lui en assurer la propriété en la taxant à une somme

quelconque, ou de la lui céder entièrement en l'obligeant d'en donner un jour à ses frères la somme de 12000 écus, ce qui seroit à peu près ce qui pourroit leur en revenir, si un effet pareil, qui ne trouve guères d'acheteurs, pouvoit aussi se vendre, ou censé estre dans le commerce. Il est seur que les dépenses nécessaires pour meubler l'étage en bas, et pour réparer et entretenir la maison diminuent la valeur du bienfait, et sans approuver d'ailleurs, ou plutôt sans vouloir discuter les raisons de Schim., je dois cependant convenir avec lui, que si la maison ne doit pas estre une charge pour M. votre fils, il ne peut guères en donner (sa propre part déduite) au delà de 12000 écus. Je vois que tout tient à ce point, et que si V. E. peut convenir à cet égard avec Sch., tout s'arrangera sans autre difficulté, et de la manière la plus agréable pour les deux partis. Schim croit que Saldern s'est donné de la peine à persuader V. E. de donner une somme annuelle plus considérable à M. son fils. Il le désapprouve beaucoup; il dit qu'il estoit persuadé que V. E. feroit pour son fils ce que ses circonstances lui permettoient, et qu'il seroit injuste d'en demander d'avantage. Il estoit fort ému, et je vois que dans le fonds il désire extrêmement la chose. J'ai actuellement tout dit à V. E., et il ne me reste plus qu'à faire des vœux pour sa prospérité et pour celle de ses enfants. Dieu qui guide les résolutions de ceux qui le cherchent, guidera et bénira aussi les vôtres, et c'est cette espérance qui me tranquillise et me calme dans tous les cas où mes amis vertueux, les seuls que j'ambitionne d'avoir, peuvent se trouver.

Saldern a absolument voulu que Piper fût EtatsRath.<sup>2)</sup> Je m'y suis refusé, ne pouvant pas m'y prêter par devoir, mais je consens volontiers qu'il devienne conseiller de justice.

2100.

[Kobenhavn,] 24. Januar 1778.

On ne parle à présent que des mariages prêts à se conclure.<sup>1)</sup> Celui du c<sup>te</sup> Reventlou avec Mad<sup>l</sup> de Schubert à été déclaré hier. Il est généralement approuvé. Tout le monde sent qu'il sera heureux. On rend justice à la bonté du caractère du c<sup>te</sup> Reventlou et à la vertu et aux agréments peu ordinaires de la demoiselle. . .

Jamais il n'y a eu ici tant de jeunes femmes et un si grand nombre d'épouseurs. Aussi les appartements sont si nombreux à la cour, qu'il n'y a pas de quoi placer une table de jeu de plus.

Je ne sais si j'ai déjà dit à V. E. que le roi s'est décidé de faire transporter le célèbre Krohn à Munckholm, et qu'il y restera aux arrêts paa Kongens naade.<sup>2)</sup> Si cet homme n'estoit pas un très mauvais sujet, je trouverois son sort très cruel et peutêtre assés peu mérité, mais à présent, personne ne le protège et ne compatit à son malheur, et je ne puis me défendre d'en estre touché.

Est-ce une jeune personne que cette Mad<sup>e</sup> de Rumohr que M. de Bulow épouse?<sup>3)</sup> A-t-elle du mérite ou du bien? Je supplie V. E. de me le dire à cause de l'intérêt que je prends à un homme que j'estime sincèrement.

2101.

[København,] 27. Januar 1778.

... La clef donnée à Stolle me fait une peine extrême.<sup>1)</sup> Je n'en savois absolument rien. C'est une foiblesse impardonnable qui fait l'opprobre du gouvernement actuel. Tout ce que le conseil fait, sans se rebuter, pour la combattre et pour en faire sentir les conséquences, n'aboutit absolument à rien. J'en suis outré, mais que devons-nous faire? On nous excuseroit tout aussi peu si nous perdions patience, et je m'impose silence pour ne pas m'aigrir au delà de ce que je dois faire. ...

2102.

[København,] 31. Januar 1778.

La mort de M. de St. Germain est une leçon nouvelle pour les ambitieux; pour lui-même, c'est une espèce de bonheur.<sup>1)</sup> Le chagrin de voir ses plans renversés et altérés lui auroient rendu la vie insupportable, et il n'avoit ni assés de religion ni assés de douceur dans le caractère pour s'en consoler.

Il s'est toujours déclaré l'ami du Dannemarc pendant son dernier ministère; il seroit injuste de l'oublier, et j'ai été touché d'apprendre que sa mort a été bien lente et bien douloureuse.

J'ai parlé comme je devois à Sch. au sujet de ses prétentions et des vôtres, quand il s'en est ouvert à moi, et je crois avoir rectifié plusieurs de ses idées. Il écrira une lettre probablement décisive à Saldern, et je serai au comble de la joye, si j'ai pu remplir l'office d'un ami commun d'une manière qui réponde à ses souhaits et, ce qui dans cette occasion dit beaucoup d'avantage, aux miens réuni[s] avec l'attachement le plus tendre pour V. E. et pour les siens.<sup>2)</sup>

Le c<sup>te</sup> Louis Reventlou n'a point de génie et la conception assés

lente, mais il est rempli de sens, de piété et du désir de bien faire.<sup>3)</sup> Attaché d'ailleurs à tous ses devoir[s], éloigné de tout vice et très laborieux, cela forme un caractère très estimable. Sa grande timidité l'empêche de paroître tout ce qu'il vaut, et ce n'est qu'avec peine que j'ai appris à le connoître. Il sera très heureux, et qui ne seroit pas touché de voir un jeune homme vertueux réuni à une personne aussi aimable qu'estimable, qu'il aime avec la plus vive passion, et avec une innocence digne du premier âge.

Le prince de Hessenstein n'est pas du tout un héros, mais j'ai saisi avec plaisir les occasions de lui estre utile.<sup>4)</sup> Il appartient à mon système personnel de le devenir aux étrangers aussi souvent que je le puis, et d'y mettre toute l'activité qui peut dépendre de moi. Nous avons des choses à effacer, et je crois de mon devoir d'y contribuer autant que mes forces et l'influence de ma situation peuvent le permettre. . . .

2103.

[København,] 7. Februar 1778.

. . . V. E. me parle de Stolle. Elle a grand raison, mais je puis lui dire une nouvelle plus affligeante, c'est qu'on a envoyé le cordon bleu à Schmettau.<sup>1)</sup> Cela me désespère. Cela est inconcevable. Mais il a été impossible de le prévenir. Tout le monde sans exception l'a ignoré. Schack, Schim., Eickst., moi, nous nous exprimons dans des termes également vifs et durs à cet égard, mais c'est un mal sans remède. Des erreurs de cette nature empoisonnent tout mon bonheur, et j'ai bien de la peine à resister au dégoût qui résulte de la foiblesse de ceux qui ne connoissent de la fermeté que pour l'opposer aux conseils les plus utiles et les plus désintéressés. Je ne sais pas au reste, si Schmettau a reçu en même tems la permission de porter le cordon, ou s'il doit attendre son tour. Le dernier me paroît presque plus vraisemblable.

La relation de M. votre fils dans l'affaire de Rochegallichon est fort bonne et fort bien faite.<sup>2)</sup> Il travaille seurement très bien, et il y a du feu et de l'agrément dans son style.

2104.

[København,] 10. Februar 1778.

Mr. de Bachoff ayant demandé son rappel avec instance, le poste de Dresde, auquel il n'y a par malheur que 3000 écus d'attachés, vient de vaquer de nouveau.<sup>1)</sup> Je ne puis pas supposer que V. E.

l'accepteroit pour son fils aîné; cependant je ne ferai point de proposition pour le remplir avant que je sache encore son sentiment positif à cet égard.

C'est du moins la mission la moins coûteuse de toutes, et c'est aussi tout ce que je me permets d'ajouter sur un objet épuisé, et sur lequel j'ose me rapporter à mes lettres précédentes.

Je crois avec V. E. que l'exemple des extensions autrichiennes seroit fort contagieux pour notre voisin, s'il avoit l'occasion de saisir, sans coup férir, une province limitrophe.<sup>2)</sup> Les remords ne l'arrêteront point, mais il n'aime certainement pas les conquêtes disputées. Son caractère n'est point guerrier; il n'a point de talent militaire, et j'ose presque en répondre qu'il ne nous attaquera pas tant qu'il pourra soupçonner que nous sommes préparés à le recevoir et à nous défendre. Je crois avoir dit plusieurs fois à V. E. que ce prince ne me paroît, pour sa personne, absolument point redoutable. Tout me confirme dans cette idée. Il n'est point Charles 12, il n'en a ni les vertus ni les défauts; il ne se fera ni aimer ni craindre de ses voisins, et je suis très persuadé qu'il perdrait sa célébrité, s'il avoit à se soutenir dans des époques difficiles et critiques. . . .

2105.

[København.] 14. Februar 1778.

Les nouvelles de Berlin continuent d'être très guerrières.<sup>1)</sup> Il est certain que le r. de Prusse se prépare et qu'il dépense de très grandes sommes pour rendre son armée mobile. Je persiste dans mon opinion, qu'il veut avoir part au gâteau, qu'il préférera une portion médiocre à la guerre, mais qu'il fera celle-ci en s'unissant avec la Saxe plutôt que de laisser jouir l'Autriche d'un très grand avantage sans en retirer un pour lui-même capable de le maintenir dans la même proportion politique. Le ministère de France s'explique jusques à présent sur les affaires de Bavière avec un froid qui va jusques à l'excès, et qui achevera de lui faire perdre toute influence en Europe. Elle auroit pourtant de bonnes choses à dire. Il n'y a que la patente de l'empereur qui me paroisse soutenable; les prétentions de l'Autriche ne me le paroissent absolument pas, et ne peuvent qu'allarmer le reste de l'Europe. Les nouvelles de Constantinople sont assés favorables. Dans le divan tenu à l'occasion de l'ultimatum envoyé par la Russie, presque toutes les voix ont été pour la paix, et la France travaille vivement pour déter-

miner l'affaire et pour prévenir une guerre qui croiserait tous ses intérêts. L'époque est si critique et si intéressante que j'aime fort à en parler à V. E. Ici le nombre des personnes au fait de ces matières est plus petit que je n'ose presque l'exprimer. Le système pacifique de la France est réellement à toute épreuve. Il faut que ce pays ait un besoin de la paix qu'aucun autre motif ne peut balancer. D'ailleurs sa politique actuelle, qui est celle d'une république commerçante et point du tout celle d'une des premières monarchies de l'Europe, ne pourroit absolument point s'excuser.

Le professeur Liungberg a si bien persuadé ici plusieurs membres du collège de commerce de ses talents pour le mécanisme des fabriques, qu'ils l'ont engagé à aller de nouveau en Angleterre aux dépens du fonds de ce départ<sup>t.</sup>) Il en aura sans doute parlé à V. E. Il n'y aura guères moyen de le lui refuser. Il pourra aussi devenir par là très utile, et assembler des notions dont il enrichira ensuite ses leçons.

2106.

[København,] 17. Februar 1778.

La saison nous sépare du continent. La poste n'est point arrivée, et il n'y a plus d'apparence qu'elle nous arrivera avant le départ de celle-ci. Il tombe beaucoup de neige; c'est la première que nous voyons depuis plusieurs semaines. On en désiroit fort dans les environs d'ici, où la campagne étoit découverte, et où le besoin d'eau se faisoit sentir vivement.

V. E. sera surprise de voir, par la lettre que je lui adresse comme premier membre de la commission, l'appui que le roi de Prusse continue de donner au c<sup>te</sup> de Gørtz.<sup>1)</sup> J'en suis en vérité indigné, d'autant plus que j'entends si souvent parler de l'amitié de ce prince pour la famille royale, et qu'on me la vante d'une manière qui a quelquefois l'air d'un reproche de mon incrédulité. Je sais bien que les lettres de recommandation sont accordées fort légèrement à Berlin, que le roi les signe sans réflexion et sans y mettre beaucoup de prix, mais cela ne devrait point avoir lieu vis à vis des cours égales et amies, et je crois m'apercevoir qu'il existe quelquefois un peu de mauvaise humeur contre nous, puisque nous osons avoir un sentiment à nous à Ratisbonne, et quelquefois aussi un peu de jalousie de la confiance qu'on nous accorde à [St. P.]<sup>2)</sup> et qu'on voudroit posséder exclusivement. Il est incroyable à quel

point tous les principes sont réduits à Berlin à celui de l'intérêt propre; on n'en connoît absolument point d'autre, et on est presque parvenu au point d'en tirer vanité.

Je n'ai rien à mander de particulièrement intéressant d'ici à V. E. La cour est fâché de ce que nous désapprouvons le cordon bleu de Schmettau. On nous boude, et nous ne sommes aussi pas de bonne humeur. Cela se passera mais ne s'oubliera pas entièrement.

2107.

[København,] 21. Februar 1778.

C'est une très grande satisfaction pour moi de savoir les sentiments décisifs de V. E. au sujet de ma question relative à M. son fils aîné.<sup>1)</sup> J'agirai en conséquence. Si je vois une possibilité d'obtenir une augmentation d'appointements de mille écus pour la place de Dresde, je le proposerai sans délai, mais je ne le nommerai à personne avant que le premier point, qui rencontrera de grandes difficultés, sera décidé. En attendant, je traînerai l'affaire, et la nomination n'aura guères lieu que vers l'automne. Bien des choses se débrouilleront en attendant, et en ne se lassant point et en ne perdant point un objet de vue, il y en a peu dont on ne vienne à la fin à bout. . . .

Je ne sais en vérité pas, si j'ai déjà dit à V. E. que nous appellerons Cramer ici dès les vacances de Pâques pour discuter avec lui les moyens de relever les écoles latines des duchés.

2108.

[København,] 24. Februar 1778.

J'ai reçu avanthier la poste qui devoit nous arriver le vendredi passé; celle de hier nous manque encore; je ne puis donc remercier V. E. que de sa lettre du 17 févr. Je serois trop heureux, si je pouvois concourir à remplir ses vœux et ceux du c<sup>te</sup> Brocktorff, pour réprimer la dépravation des mœurs de la noblesse du Holstein, dont je gémiss depuis longtems et bien sincèrement.<sup>1)</sup> Je ferai certainement l'usage le plus discret de la lettre que je recevrai à cet égard. Le but est bien digne de la manière de penser de V. E., mais je crains qu'il sera difficile d[*e* l]'obtenir. L'éducation et l'oisiveté sont sans doute les sources du mal, mais qui est le médecin qui peut guérir les malades qui ne conviennent pas de leurs maux et qui refusent les remèdes. S'il y avoit dans le corps un



nombre de personnes de mérite assés considérable pour entraîner les autres par leurs poids, je n'en désespérerois pas, mais c'est ce que je n'ose espérer. Je souhaiterai du moins qu'il y eût une seule vertu, un seul point d'honneur national qu'il seroit honteux de ne pas soutenir, dont un jeune homme même ne pût point se passer sans se déshonorer. Mais comme je ne vois à notre noblesse ni l'attachement à leur souverain, ni l'esprit de corps des républicains, ni l'amour des études, ni de passion pour le militaire, je ne sais par où les saisir, et je désire vivement d'estre éclairé par V. E. Le sujet m'interesse au delà de tout autre.

Je crois très bien sentir ce que V. E. me dit au sujet de son fils, et de l'utilité qu'il pourroit y avoir d'achever l'éducation de sa jeune femme à quelque distance de ses parents.<sup>2)</sup> Ce seroit aussi une très grande satisfaction pour moi d'y contribuer, mais il sera peutêtre fort difficile d'y faire consentir M. de Schimmelm. De le faire sans lui et contre son gré, me paroît impossible, mais je le sonderai, et j'en parlerai ensuite à V. E. . . .

Toute la ville clabaude sur Gotsche Moltke et Mad<sup>e</sup> de Juel; on parle de leur mariage comme de la chose la plus certaine; il est vrai qu'ils sont presque toujours ensemble, mais je ne saurois cependant le croire, et je prie au reste V. E. de ne point dire que je lui en ai parlé.<sup>3)</sup>

2109.

[København,] 3. Mars 1778.

La lettre que la députation de la noblesse a bien voulu m'écrire au sujet des suites funestes de la dépravation des mœurs, est seurement aussi fâchante que pathétique.<sup>1)</sup> Naturellement porté à quelque sévérité dans les mœurs, je sens plus qu'un autre, combien un gentilhomme s'avilit en perdant l'honneur de vue, et en se dégradant par des brutalités indignes d'un homme de bien. Je voudrois qu'il fût possible de refuser tous les effets civils aux mariages disproportionnés et honteux, qui ne devoient point porter ce nom destiné à désigner une union sacrée et respectable, dont on abuse évidemment en l'employant à couvrir le vice au lieu de le prévenir. Mais je n'oserai avoir un sentiment à cet égard sans y avoir meurement réfléchi, et je me réserve d'y répondre, nach bestem Wissen und Gewissen. . . .

M. de Juel Wind l'aîné a eu le malheur d'estre blessé d'un fusil qui a crevé dans ses mains.<sup>2)</sup> La blessure est très mauvaise,

et la fièvre très forte, et on craint beaucoup que sa poitrine, déjà très foible, en souffrira essentiellement. Sa pauvre mère en est dans de très grandes inquiétudes. Cette femme a eu depuis deux ans presque tous les chagrins qu'il est possible d'avoir, en se conduisant d'une manière à se concilier tous les suffrages et l'estime universelle. . . .

2110.

[København,] 6. Marts 1778.

La lettre que V. E. m'a écrite en date du 6 de mars m'a fait le plus sensible plaisir, et je lui en suis très vivement obligé. Je ne sais si l'ordre pour M. votre fils, qui le placera à l'amirauté, est déjà expédié, ou s'il le sera demain.<sup>1)</sup> Il y a bien des avantages pour lui d'entrer dans ce départ<sup>t</sup> au lieu de la chambre, où sa collision avec le c<sup>te</sup> Moltke auroit été excessive<sup>t</sup> désagréable. Il peut s'y attendre à avoir dans très peu de tems des gages assés honnêtes dans son tour sans faire crier personne. Il peut y rendre de très véritables services, la partie civile y ayant le plus grand besoin d'un homme éclairé et sans préjugés, et la partie militaire ne le regardant point. Les affaires n'y sont aussi pas accablantes, ni par leur nombre, ni par leur nature, et je suis persuadé qu'il ne faudra pas 6 mois à M. votre fils pour estre au fait. Il ne sera en concurrence qu'avec M. Sevel, très accrédité à la cour, et l'homme le plus dur et le plus passionné que je connoisse, mais il n'y restera pas, et sera placé à la première occasion à la haute justice ou à la chancellerie danoise. . . .

2111.

[København,] 7. Marts 1778.

. . . M. de Hauch est réellement un fort galant homme.<sup>1)</sup> Il veut le bien, mais il est trop foible pour vaincre la résistance, et la plus grande partie des colonels est peu raisonnable et peu sensible au bien général. . . .

Ce n'est qu'après que les ordres estoient expédiés que j'ai appris que M. votre fils ne seroit que lieut. en second.<sup>2)</sup> J'en ai été outré, mais V. E. fait très bien de ne rien dire. Il viendra certainement un moment où cela sera réparé et où sa modération lui tournera à compte.

L'époque actuelle est fâcheuse; il faut temporiser, et seurement V. E. ne sera pas dans le cas de faire entrer Messrs. ses fils dans le service d'un petit prince de l'Allemagne. Cela me feroit la peine

la plus sensible. Il vaudroit beaucoup mieux ne les point faire servir, et V. E. sait mieux que personne que les principes outrés ne subsistent point, et que ceux qui sont actuellement suivis, ne seront pas toujours écoutés.

2112.

[København,] 9. Marts 1778.

Le prince de Hesse m'a parlé, mais sans aucune vivacité, des souhaits de Mr. d'Eyben, et quand je lui ai détaillé les raisons qui s'y opposent, il a paru les sentir et désister de très bonne grâce.<sup>1)</sup> Je crois aussi qu'on lui fait tort en lui supposant le dessein de proposer une méthode différente de celles qui existent à présent pour enrôler des soldats et pour compléter les régiments d'infanterie. Il m'a dit qu'il trouvoit notre constitution actuelle la meilleure de toutes pour le Danemarck, et qu'il ne feroit aucune proposition pour l'améliorer, quand même elle pouvoit en estre susceptible, qu'il sentoit très bien que notre situation demandoit plutôt de consolider ce qui étoit bien que de le changer pour tendre au mieux, et que je pouvois estre assuré qu'il ne favoriseroit et ne feroit naître aucune idée nouvelle. Je n'ai pas besoin de dire à V. E. combien j'ai applaudi à cette manière de penser, qui est très bonne et très sage.

Le prince Frédéric s'est chargé de la meilleure grâce du monde à faire valoir la résolution et l'offre de la noblesse.<sup>2)</sup> Il m'en a paru touché, et j'espère d'apprendre bientôt de sa part de quelle manière on voudra y répondre. . . .

Mad<sup>me</sup> de Plessen à Naples a fait une fausse couche. Son mari crache du sang et demande à coups et à cris d'estre incessamment rappelé.<sup>3)</sup>

. . . Mr. de Laval a esté rappelé, et on nous enverra à sa place un M. Eden, ci-devant ministre à Munic et à Ratisbonne, frère du commissaire envoyé en dernier lieu offrir la paix aux Américains, qui est particulièrement considéré du roi.<sup>4)</sup>

Il est très possible que nous gagnons au change. . . .

2113.

[København,] 14. Marts 1778.

La nomination de M. votre fils n'a pas laissé que de faire ici une sensation des plus fortes.<sup>1)</sup> L'amirauté ne s'y attendoit absolument pas. Je crois que ses membres auroient préféré un collègue

plus habitué aux maximes qui ont pris le dessus dans ce département. Il y en a qui font à cet égard des raisonnements qu'on ne sauroit écouter sans impatience.

La bonne constitution de M. Desmercières l'empêche encore de succomber à une espèce d'agonie qui le mène fort lentement à la dissolution, mais qui ne permet aussi guères d'espérer un rétablissement véritable.<sup>2)</sup> Il à très souvent le nom de V. E. en bouche. Il s'occupe aussi fort du canal en Holstein qu'il déteste. A peine qu'il peut se persuader que sa mort est prochaine. Sa foiblesse l'empêche peut-être de se recueillir assés pour y songer comme il devroit, et sa femme fait ce qu'elle peut pour lui en épargner la pensée. Son confesseur, M. Mourier, en fait de même, et quand on m'assure que cet indigne ecclésiastique passe les après-dîners à faire une partie de piquet avec Ma<sup>de</sup> Desmercières pour se désennuyer réciproquement, il me prend des mouvements de colère et d'aigreur que j'ai peine à réprimer.

M. de Warnstedt, aide de camp du roi, le même que le c<sup>te</sup> Rantzau envoya en Russie en 1770, et qui avoit toujours été haï et maltraité de la cour, vient d'estre nommé, à la surprise générale de tout le monde, directeur des plaisirs ou des spectacles, avec 1500 écus d'appointement, et je suis encore à deviner et à comprendre les marches par lesquelles il a monté à ce suprême degré de félicité.<sup>3)</sup> C'est ainsi du moins qu'il le regarde, et que ses concurrents, Messrs. d'Eyben et de la Calmette, le regardent de même.

Mr. de Warnstedt de Plœn a enfin reçu la clef si longtems promise, et a été antidaté de manière à avoir le pas sur Stolberg.<sup>4)</sup>

2114.

[København,] 21. Mars 1778.

J'ai eu des promesses si décisives et si répétées au sujet de Mad<sup>e</sup> de Prangen, que je rougis presque d'en parler.<sup>1)</sup> Il ne dépendra seulement pas de moi qu'elles ne soient remplies. J'espère aussi qu'elles le seront, mais l'expérience me rend timide, et bien plus souvent encore, lassé et dégoûté. Je ne réponds que des choses qui me sont confiées, et à ce cas de près, où je dois parler avec devoir, et suplérer au silence des autres, je serois bien plus heureux, si j'ignorois entièrement ce qui se passe dans les autres départements.

Mrs. de Danneschiold et de Reitzenstein ont reçu le cordon bleu.<sup>2)</sup> Le premier l'a fort désiré quoique moribond, et la cour s'est hatée,

pour faire plaisir à un autre moribond, Mr. v. der Lühe, qui, malgré toutes ses aubaines, est toujours dans le besoin et en détresse. On diroit que la cour le regarde comme un devoir de peupler le ciel de gens titrés, et je ne puis oublier M. de Lövenschiold qu'on fit conseiller privé le jour de sa mort, malgré les plus vives instances de sa digne femme.

La guerre paroît bien décidée.<sup>3)</sup> C'est un grand malheur pour l'Allemagne, mais j'espère que le Holstein en profitera, puisque les prix des bleds, des chevaux, et en général de toutes les productions de la campagne s'en ressentent visiblement. . . .

2115.

[København.] 24. Marts 1778.

Je crois pouvoir dire actuellement avec certitude à V. E. que Mad<sup>e</sup> de Prangen aura une pension de 600 écus.<sup>1)</sup> Cela est au delà de ce que j'ai pu espérer et me fait un plaisir que je ne saurois vous exprimer. Voilà du moins une personne consolée, et plutôt à Dieu qu'on fût plus attentif à saisir ces occasions et à remplir nos devoirs à cet égard.

J'apprends que Mad<sup>e</sup> de Schimm. sera confirmée le dimanche après Pâques, et qu'elle fera sa première communion huit jours après.<sup>2)</sup> J'en conclus que M. votre fils ne sauroit arriver avant le 5 ou 6 de may, et plus le penchant que cette jeune dame a pour lui est sincère et visible, plus il sera nécessaire de s'entendre sur le moment de la première entrevue.

Une nouvelle attaque de goutte me cloue à ma chaise. Je ne puis point mettre le pied gauche à terre; j'y ai des douleurs assés fortes qui exercent ma patience, mais j'espère qu'elles ne l'ébranleront point.

M. de Stampe est furieux des soins que lui impose le testament de Desmercières.<sup>3)</sup> Il en a perdu toute contenance, et ce qui est encore pis, on se moque de lui, le défunt lui ayant communiqué le projet, et Stampe l'ayant rendu en y consentant, sans l'avoir examiné, par cette indolence ou nonchalance sans exemple dans laquelle il fait consister actuellement tout son bonheur et toute sa félicité.

Il faut qu'on soit peu instruit des motifs de notre canal et de l'utilité ordinaire de ces entreprises pour se déclarer si légèrement contre.<sup>4)</sup> Il y a de quoi pleurer quand on apperçoit si peu d'ardeur pour le bien public et tant de chaleur pour l'intérêt particulier.

Presque toutes les nations du Nord partagent ce reproche. Les Anglois, seuls, ont su l'éviter, et c'est à cette manière de penser qu'ils ont dû la gloire et les richesses presque monstrueuses auxquelles ils sont parvenus.

2116.

[København,] 28. Marts 1778.

... Le caractère très connu de Kannegiesser se décèle à chaque ligne de sa dénonciation.<sup>1)</sup> Le cas qu'on doit en faire ne me laisseroit point en suspens. Il y a cependant des démarches de Saldern qui me paroissent également singuliers, et qui, à la première lecture, ne me semblent point conformes à l'esprit de la tradition. Si M. de Moltke croit pouvoir laisser reposer l'affaire, cela ne sera que mieux, mais si la chambre demande des éclaircissements et l'avis du départ. des affaires étrangères, je serai dans l'obligation de m'y mêler et de rapporter l'affaire au conseil. Je ne ferai rien cependant sans avoir consulté V. E. et sans l'avoir instruit de tout. Je ferai certainement tout ce qui dépendra de moi pour concilier mes sentiments avec les siens et pour ne faire ni peine ni chagrin à Saldern. J'admire au reste le courage indomptable de cet homme qui, seigneur d'estre toujours désavoué du grand duc, se permet des choses du moins très capables de réveiller l'attention, avec le plus grand intérêt d'étouffer tout ce qui peut rappeler son existence.

V. E. ne peut pas savoir toutes les peines que je me suis données pour empêcher les orages qui alloient fondre sur lui, et combien il m'a coûté de lettres pour prévenir qu'on n'ait exigé du roi de le sacrifier.<sup>2)</sup> Les faits qu'on a allégués contre lui sont aussi d'une noirceur si horrible qu'il n'y a qu'un démenti qui puisse rassurer. ...

2117.

[København,] 31. Marts 1778.

... Le c<sup>te</sup> d'Osten, après s'estre adressé inutilement à Guldberg, a demandé dans des audiences formelles le cordon bleu au prince et à la reine.<sup>1)</sup> Il en a reçu des réponses peu agréables. On lui a dit qu'on ne lui refusoit rien, mais qu'il savoit qu'on ne donnoit ce cordon qu'à mesure qu'il existoit des vacances, et qu'il devoit sentir qu'il y en avoit plusieurs qui devoient aller avant lui, et dont les titres étoient meilleurs que les siens. Cette humiliation n'est pas légère, et je ne sais quel vernis il lui donnera. Je ne

saurois dire d'ailleurs assés à V. E. combien son rôle actuel est peu brillant, combien il est humble et peu recherché, et combien on a oublié qu'il a existé un moment, où on a pu le croire capable des premiers emplois dans l'état.

La ville de Lubec a souhaité depuis l'année 1773 de pouvoir finir par un accommodement amiable les disputes territoriales qu'elle a avec nous.<sup>2)</sup> Elle a répété cette demande tous les six mois. J'ai éloigné l'affaire tant que j'ai redouté qu'on pourroit y employer des personnes de la délicatesse desquelles je n'estois pas entièrement seur. Actuellement, que je n'ai plus de craintes à cet égard, j'ai cru qu'il seroit injuste de remettre une transaction de cette nature à des tems où la chancellerie ne sera peutêtre pas confiée à des hommes dont je puis répondre aussi bien que de moi-même, et je suis déjà autorisé d'entamer l'affaire, ou plutôt d'écouter Messrs. de Lubec. Je prévois qu'il faudra une commission sur les lieux, et il est donc de la dernière importance que le premier de cette commission soit un homme intègre et un homme habile. J'ai réfléchi sur Niemann, mais il est né Lubecois, et je ne sais s'il l'accepteroit. J'ose supplier V. E. de me dire ses sentiments à cet égard, mais d'ailleurs de n'en parler à personne. . . .

2118.

[København,] 4. April 1778.

Enfin M. v. der Lühe à quitté ce monde le mercredi passé, d'assés bonne grâce pour un homme qui auroit si vivement désiré de mener plus longtems la vie la plus oiseuse et la plus inepte dont il est possible d'avoir l'idée.<sup>1)</sup> La cour ne le regrette point du tout; je crois même qu'elle est très aise d'avoir des dépouilles à partager. Cela se fera de la manière que je l'ai annoncé à V. E., et je n'ai pas lieu de soupçonner qu'on ait changé d'avis et de projet. . . .

Je suis convenu avec Carstens d'envoyer la lettre de la députation aux deux vicechanceliers, en leur enjoignant de ne délibérer qu'avec les deux membres les plus anciens du tribunal, sans la faire passer par les secrétariats, et de donner leur avis sur la question, à peu près en ces termes: Ob ein Landesherr nicht wohl befügt seye, zu Erhaltung guter Sitten, und des unverletzten Ansehens der Ritterschaft, zu verordnen, dasz die von einem Nobili aus einem zum öffentl. Anstoss geeigneten Concubinate erzeugte Kinder, wenn er in der Folge eine solche Beyschläferinn heyrathete,

zwar sonst für ehrlich und successionsfähig geachtet, aber der Rechte und Vorzüge des Adels nicht theilhaftig werden sollten.<sup>2)</sup>

J'espère que cela trouvera l'approbation de V. E.

Il n'est pas possible qu'une idée soit plus destituée de fondement que celle de l'envoy de Seelhorst à Constant., et je ne saurois assés m'étonner, qu'une nouvelle si entièrement fausse puisse naître et se répandre.<sup>3)</sup> Seelh. me déplait d'ailleurs souverainement, et il commence déjà de perdre la confiance des départ<sup>ts</sup>.

V. E. ne sera peutêtre pas fâché de voir dans la feuille incluse de Büsching, que je vous supplie de me renvoyer, un article dicté par Lynar.<sup>4)</sup>

2119.

[København,] 11. April 1778.

J'ai très bien senti les inconvénients remarqués par V. E. de la communication du mémoire de la députation, mais je n'ai pas pu l'éviter. Il s'agit de réussir; rien n'est plus nécessaire pour cela que de persuader la chancellerie, et de lui faire adopter les sentiments de V. E. et les miens. Cela exige qu'on ne s'écarte pas trop des formes ordinaires. J'ai ajouté la prière aux vicechanceliers de garder le secret de la chose, et, me défiant d'Eggers, Wolters n'est autorisé de consulter que Schultze, qui, avec tous ses défauts, a pourtant du bon, et fait quelquefois des relations très distinguées par leur netteté et le bon sens qui y règne.<sup>1)</sup>

Si je pouvois soubçonner Lynar d'avoir engagé Büsching d'écrire comme il a fait, je ne résisterois point à l'envie de le déconcerter, mais je ne saurois l'imaginer.<sup>2)</sup> Il me suffit de savoir que B. est déjà depuis Pétersb. l'ami de Lynar, ainsi que sa pente d'excuser cet ami, qui lui a compté [c: conté] sans doute, à sa manière, la cause de sa démission, jointe à une envie démesurée de paroître au public plus instruit que les autres pour trouver la clef de ses assertions hasardées.

Il est impossible de toucher à cette affaire sans couvrir Lynar d'infamie et d'opprobre, et supposé qu'il n'eût point de part aux passages imprimés, il seroit trop dur de le rendre la victime des imprudences dont il est innocent. Rosencrone a vivement souhaité de confondre Busch., il m'en a écrit, et je dois lui rendre la justice qu'il y a déjà près de 3 années qu'il ne m'a pas donné le moindre sujet de plainte contre lui. . . .



2120.

[København,] 18. April 1778.

Le prince de Hesse avoit raison de ne pas estre content des ordres qu'il avoit reçus d'aller en Norvège, voyage très coûteux qui ne menoit à rien, qui avoit plutôt des inconvénients que des avantages politiques, et qui ne pouvoit avoir d'autre but que de prévenir sa demande d'assister au campement, trop naturelle pour qu'il ait pu ne la point faire.<sup>1)</sup> Mais il n'y a actuellement plus question de tout cela. Le prince a demandé la permission de faire campagne. La cour l'a agréé. On attend la réponse du roi de Prusse à cet égard, et il y a de l'apparence qu'elle sera favorable.

J'avoue aussi que j'aurois eu mauvaise opinion du prince de Hesse, s'il n'avoit point marqué le désir de s'instruire dans la pratique d'un métier où toutes les connoissances restent bien imparfaites lorsque l'expérience ne s'y joint point. Elle lui est, je crois, très nécessaire, et je dois aussi alléguer qu'il a marqué le plus grand empressement possible, et qu'il s'y est très bien pris.

Dans ce moment le c<sup>te</sup> v. der Nath vient de se faire annoncer chés moi.<sup>2)</sup> J'ignorois entièrement qu'il viendroit, et je suppose que c'est à cause de ces salines qui le ruinent.

Mr. de Schack le chambellan est devenu secrétaire des ordres.<sup>3)</sup> Voilà qu'il jouit de 7000 écus de rentes, sans avoir de dépenses à faire, et malgré cela je suis bien trompé, ou il fera perpétuellement des dettes, sans penser au moyen de les acquitter.

M. de Schack Rathlov n'a pas voulu se dessaisir de son expectative sur le baillage de Schanderborg.<sup>4)</sup> M. de Bülow l'a obtenu sous condition de le lui céder à l'instant qu'il le demanderoit, et alors M. de Sch. en jouira, avec des appointements fixés, à titre de pension, à 3000 écus. C'est ainsi qu'il l'a exigé lui même. . . .

2121.

[København,] 21. April 1778.

A moins de supposer un ordre exprès immédiat de la cour, on ne nous rendroit pas justice en croyant qu'il n'y auroit point de décision dans le différend entre la noblesse reçue et les non-reçues.<sup>1)</sup> L'affaire a déjà esté rapportée à la chancellerie; le projet de la représentation au roi est aussi déjà dressé et agréé: ma goute est cause qu'elle n'a point passé encore par le conseil. Elle est de nature à pouvoir exiger ma présence, et je sortirai demain pour la première fois après une quarantaine exacte d'un mois entier.

Schilden est reparti d'ici sans m'avoir parlé sur ce sujet.<sup>2)</sup> J'avoue aussi que je ne mérite pas sa confiance. Il n'y a point d'harmonie entre notre manière de penser, et sans l'amitié avec laquelle il a été accueilli, surtout dans les commencements, dans la maison de Schimmelmann, je me serois à peine aperçu de son existence.

M. de la Calmette est fort malade d'une fièvre catharale inflammatoire. M. Guldberg est aussi indisposé. Mais personne ne se porte mieux que Mad<sup>e</sup> de Schimm. la mère. Ce n'est plus la même personne avec ce qu'elle étoit lorsqu'elle arriva ici. Je ne crains pour elle que son penchant à ne point se ménager et à mépriser médecins et médecines dès ce qu'elle se sent soulagée. Son goût sans bornes pour les amusements l'emporte, et de ce côté-là elle est aussi jeune, et peut-être la cadette de tous ses enfants. . . .

2122.

[København,] 25. April 1778.

Le roi de Prusse a consenti, dans les termes du monde les plus amicaux et les plus flatteurs pour la reine qui lui en avoit écrit, à la proposition de recevoir le prince de Hesse à son armée.<sup>1)</sup> C'est donc une affaire faite. . . .

La conversion de Mad<sup>e</sup> de Bielcke me fait plaisir, surtout puisqu'elle me prouve que les arguments qui ont fait impression sur elle doivent en avoir fait une bien plus grande sur des esprits moins prévenus et moins entêtés.<sup>2)</sup>

2123.

[København,] 28. April 1778.

Le bon Cramer nous est arrivé avanthier. Il a été malade en chemin, mais il ne s'en ressent plus, et je me flatte que le repos, et peut-être les eaux prises à la source cet été, lui feront du bien. Son arrivée m'a fait le plus sensible plaisir. Je l'aime tendrement, et quelle joye pour moi de lui parler de V. E., et de me transplanter près d'elle et au milieu de sa famille. Ce n'est point une illusion. J'en jouis véritablement, et j'éloigne avec soin toute idée qui diminueroit une satisfaction qui m'est aussi chère. Il lui rendra compte de bien des choses à son retour, de toute notre manière d'estre et d'exister, et de tout ce qui regarde personnellement les personnes qui pourront vous intéresser. Le ct<sup>e</sup> Moltke le père va partir;<sup>1)</sup> il n'est pas aussi bien qu'il l'a été pendant tout l'hyver,

mais en général beaucoup mieux qu'il n'estoit presque possible de l'espérer et de le prévoir.

Je plains V. E. de toutes les peines que l'hoirie de M. des Mercières lui donnera.<sup>2)</sup> Si je puis les diminuer, je ferai certainement tout ce qu'elle me demandera. Schack s'est proposé lui-même à Mad<sup>e</sup> des Mercières. Cela est très singulier, mais je suis presque seur que cela est ainsi. Je prie cependant V. E. de ne point faire d'usage de cette anecdote, qui m'a été confiée.

Je suis fort content des réponses que j'ai reçues de Gluckstadt et de Sleswig au sujet des effets civils d'un mariage avec une concubine, surtout de la première, que Wolters a dressée et qui est réellement très bonne, nette et solide.<sup>3)</sup> J'espère de pouvoir en faire bon usage.

On me dit que Ahlefeldt de Olpenitz est mort.<sup>4)</sup> . . . C'est une grande délivrance pour la société de Loitmarck, dans laquelle le défunt ne jouoit certainement qu'un rôle très subalterne . . .

2124.

[København,] 3. Maj 1778.

. . . Mad<sup>e</sup> Desmercières vient de me faire dire, par un laquai, qu'elle avoit acquis la maison de feu son mari avec meubles et tout, pour la somme de 12500 écus.<sup>1)</sup> Cela soulagera un peu la masse. Elle paroissoit hier assés disposée de s'accommoder au sujet des ter[r]ains. Ce fut le grand veneur qui m'en parla, et je l'ai chargé de l'exhorter à estre raisonnable et d'éviter des décisions qui seroient peut estre contre elle, sans lui laisser l'honneur d'avoir montré de la modération et des bons procédés. Il n'est pas impossible qu'elle le fait à un certain point. Elle m'en parle beaucoup quand je puis sortir et la voir, et je lui dois cette espèce de justice qu'elle n'est point intraitable sur son intérêt. . . .

On m'assure que la cour défendra absolument à Köller Banner de venir, comme il se l'estoit proposé. J'avoue que je ne m'y attendois pas, et j'oserai à peine en croire à mes yeux.

2125.

[København,] 6. Mai 1778.

J'ai l'honneur de r'envoyer à V. E. la lettre de S.<sup>1)</sup> Elle a seurement été écrite dans l'intention de dire des choses agréables à V. E., et j'ose le lui répéter, que je suis convaincu qu'il ne croit point avoir offensé M. votre fils. Il est de son caractère de se

tromper sur certaines choses; il manque alors absolument de tact, mais le fonds de son cœur est bon, doux et vertueux, et il ne seroit pas juste de ne pas tenir compte à un homme qui a tout le pouvoir véritable en main de ces qualités si rares et si estimables. Schack, par des conseils violents, l'a rendu plus d'une fois tel, mais toute la faute en retombe sur le premier, et comme il n'est point vraisemblable que celui-là regagnera jamais une véritable influence, il est à présumer que ces moments d'erreur ne reviendront plus, ou du moins pas aussi souvent.

Je m'emploierai avec plaisir à faire obtenir au fils de Hasselmann la cure de Rahlstedt.<sup>2)</sup> Il n'a pas toujours eu la meilleure réputation, mais je sais que sa conduite a été bonne pendant les dernières années, et il me suffit que V. E. s'y interesse pour que j'appuye avec plaisir une prière qui a d'ailleurs tant de raisons d'équité qui plaident pour elle.

Pour ce qui regarde la dispute de M. votre fils avec M. de Rumohr, je rends la plus grande justice à la manière dont il s'est conduit.<sup>3)</sup> Elle lui fait un véritable honneur; mais il ne dépend pas de moi, ni de changer une décision qui existe indépendamment de la chancellerie, ni de n'estre point persuadé qu'elle est applicable à un tribunal que je ne saurois croire une commission, parcequ'il y a deux de ses membres qui ont été chaque fois dénommés avec commissions spéciales.

Nous demanderons la décision du roi, en faisant certainement valoir tous les arguments allégués par M. votre fils, comme s'ils étoient les nôtres; mais si elle ne lui est pas favorable, j'oserai cependant assurer d'avance à V. E. que les termes en seront agréables et honorables pour M. votre fils. . . .

2126.

[København,] 9. Maj 1778.

. . . Les actes relatifs aux différends entre la noblesse reçue et non reçue circulent actuellement parmi les membres du conseil. Ceux qui regardent le concubinat et ses mauvais effets sont remis au sr. Kruck qui en sera le rapporteur à la chancellerie, et j'ai eu soin de prévenir, que le mémoire signé de V. E. et des deux autres membres de la députation ne se répande point, et qu'il ne parvienne pas même à la connoissance des bureaux ordinaires.<sup>1)</sup> . . .

2127.

[København,] 12. Maj 1778.

... Il est très seur que Köller Banner a reçu une lettre assés forte et peu agréable du roi qui lui défend de venir sans permission à Coppenh.<sup>1)</sup> Il fera un bruit affreux, et s'il estoit présent, ou s'il estoit assés souple et assés habile pour tirer parti d'un tel évènement, je crois aussi qu'il pourroit le tourner à son avantage, mais son caractère et sa violence, qui ne connoit point de bornes, s'y opposera, et je commence d'estre de l'opinion générale, que son rôle est fini et qu'il ne reparoitra plus sur la scène.

La fête de Mr. de Sacken met aujourd'hui tout le monde en mouvement.<sup>2)</sup> Elle coûtera près de 3000 écus et paroît bien ordonnée. Ma goute me défend et me dispense d'en estre, mais ma femme en fera les honneurs et se prépare à une cruelle fatigue.

Rien n'est décidé encore en Allemagne.<sup>3)</sup> La correspondance entre l'empereur et le roi de Prusse dure encore. Le premier s'est servi dans une de ses lettres du terme de verbiage pour caractériser le raisonnement de l'autre, et je laisse à juger de l'impression que cela a fait. C'est une preuve de plus du talent des princes pour négociier, et de la sagesse qu'il y a de se passer des ministres et de conseil.

2128.

[København,] 17. Maj 1778.

... Nous venons d'établir ici une nouvelle compagnie d'assurance, contre les dommages des incendies sur les effets et marchandises, et je serai un de ses directeurs.<sup>1)</sup> L'affaire est plus importante qu'elle ne le paroît d'abord, puisque la banque prêtera sur ces marchandises assurées à des intérêts de 2<sup>1</sup>/<sub>2</sub> pr. ct. C'est, je crois, le plus grand bienfait que le commerce peut recevoir, et le plus grand encouragement qui se donne dans aucun pays, et cela d'une manière qui ne coûte rien à l'état. On avoit proposé à la grande caisse d'assurance d'ici de se charger de cette branche qui auroit été d'un rapport certain pour elle, mais comme on a trouvé de la résistance et qu'on a vu la difficulté de persuader cette foule d'interessés, la plupart mal instruits et peu éclairés, on a laissé tomber le projet, et on est revenu au dessein d'en faire un établissement séparé. Je crois qu'on a actuellement épuisé tout ce qu'il est possible de faire en faveur du commerce de Coppenh. Le reste dépendra uniquement de la bénédiction divine, des circonstances, et de la fermeté avec laquelle on soutiendra les établisse-

ments commencés. La bourse n'est effectivement plus connoissable. Il se fait actuellement plus d'affaires dans un jour qu'autrefois en trois, et c'est une des récompenses les plus essentielles de tant de dépenses et de tant de soins donnés.

2129.

[København,] 23. Maj 1778.

. . . Le roi, impatient de jouir d'une certaine liberté dans ses promenades, a voulu si fortement s'établir à la campagne, que la reine est obligée d'habiter Friederichsberg avec lui. Personne n'y avoit songé. Cela a fait une surprise générale. Le prince et le reste de la famille royale reste ici, et le duc Ferdinand, qu'on attend aujourd'hui en huit, logera également à Christiansbourg.<sup>1)</sup>

C'est avec beaucoup de satisfaction que je puis annoncer à V. E. que le roi a approuvé et signé la proposition de la chancellerie relativement au différend entre la noblesse et le reste des possesseurs en Holstein.<sup>2)</sup> On n'y a rien changé, et le conseil a été aussi unanime que possible. Cela m'a fait un plaisir extrême.

2130.

[København,] 26. Maj 1778.

Je suis fort aise que V. E. ait vu avec plaisir M. de Llano chés elle, et que les notions de cet homme, à qui il seroit injuste de refuser de l'esprit et de la capacité, ne diffèrent point des miennes. Je pense cependant un peu différemment au sujet de la distillation de l'eau de vie en Suède.<sup>1)</sup> Cette affaire n'a manqué que parce qu'on s'y est mal pris, qu'on a outré la chose, qu'on s'est servi de mauvais sujets pour l'exécuter, qu'on s'est flatté mal à propos de pouvoir empêcher la contrabande en haussant cependant le prix, car l'idée d'ailleurs n'estoit point mauvaise, elle offroit un vaste champ au financier calculateur et auroit pu servir aussi aisément à soutenir la ballance du royaume qu'à la détruire. On peut faire bien des choses dans un royaume où l'on obéit aussi aveuglément qu'en Suède, et le gouvernement est doublement coupable lorsqu'il en abuse ou lorsqu'il ne sait pas en tirer parti. Il ne le sait pas à l'heure qu'il est. Peu d'entreprises réussissent; tout y est théorie et calcul, l'expérience n'est point consultée, et les dépenses du roi augmentent à mesure qu'il compte sur les revenus imaginaires de ses projets illusoire. Le militaire a gagné à plusieurs égards, mais les troupes en guarnison à Stockholm, que le

roi exerce et commande lui-même, sont les moins bonnes de toutes, et la discipline y est entièrement perdue. Le règne de ce prince ressemble à une lanterne magique; il impose aux gens bornés et fait gémir les hommes sensés, pourquoi les voisins le redouteroient-ils? Toute crainte seroit foiblesse, et je ne m'applaudis que d'avoir été peut-être le premier ici à le faire remarquer à ceux que leur caractère entraîne à tout redouter.

La reine a fait, il y a deux jours, un faux pas à Friederichsberg, qui l'a obligée de garder le lit. Le pied a été foulé et l'enflure très grande, mais ce ne sera rien, et S. M. se promet de pouvoir recevoir le duc son frère debout et de pouvoir même aller à sa rencontre. Toute indisposition de cette princesse, qui nous est infiniment nécessaire, m'effraye et m'allarme.<sup>2)</sup>

Le tems est d'une fertilité extrême. Je fus avanthier à Bernst., et jamais je n'ai vu un printems aussi avancé. Beaucoup de seigle étoit déjà monté en épis, et les prairies qui sont à l'abri pourroient estre fauchées. Le fruit sera très abondant, surtout les cerises qui ont mué dans une quantité prodigieuse. Les pois et fèves transplantées sont en pleine fleur. Le premier melon va meurir, et les pêchers encaissés sont tellement chargés de fruits qu'il faut de nécessité les émonder. Le jardinier que j'ai depuis que Dorschel m'a quitté est très bon, et le potager ne perdra point de sa réputation.

2131.

[København,] 30. Maj 1778.

Je suis enchanté de ce que V. E. a été aussi sensible à la décision du différend entre le corps de la noblesse et le reste des possesseurs des terres. Je me flatte qu'elle apprendra aussi avec plaisir qu'il est déjà décidé qu'il paroîtra dans peu une ordonnance générale tendant à réprimer le désordre des mœurs et leur dépravation causée par le concubinat, dont j'espère qu'elle approuvera les principes et les dispositions.<sup>1)</sup> Nous ne faisons pas tout le bien que nous voudrions, mais grâce à Dieu, on avance, et la chancellerie allemande du moins ne se relâchera point, tant que l'esprit qui y est actuellement subsiste, et qu'on aura soin de la composer de gens vertueux et zélés. L'avenir ne doit pas nous inquiéter. Dieu ne demande de nous que de répondre des moments qui nous sont confiés. Il excitera dans la suite d'autres agents qui seront comme nous des instruments dans sa main pour veiller au bonheur des

hommes, ou du moins à la conduite des hommes et du monde en général.

Le duc Ferd. est arrivé aujourd'hui.<sup>2)</sup> Je ne le verrai que demain. La reine l'a attendu avec la plus vive impatience. Il y a aussi très longtems qu'elle n'a vu personne de sa famille, et elle a d'autant plus besoin de consolation qu'elle a la douleur de savoir que le duc de Brunsv. regnant est aux portes de la mort, que sa sœur non mariée l'est également, et que la reine et la princesse de Prusse douairière sont si foibles et si malades que chaque jour paroît les menacer. . . .

2132.

[København,] 2. Juni 1778.

J'écris à V. E. au moment d'un orage qui a suivi deux journées très belles et très chaudes, et que je remarque d'autant plus que je n'ai pas entendu un seul coup de tonnerre pendant tout l'été dernier. Les troupes sont entrés avanthier dans le camp, en présence d'une foule immense de spectateurs. Les hommes sont beaux, et la cavallerie surtout, quoique ne paroissant pas à son avantage à la fin d'une marche assés longue, a été fort admirée des étrangers dont elle a infiniment surpassé l'attente. J'espère d'apprendre à cet égard avec certitude les véritables sentiments du duc Ferdinand. Il ne sauroit guères y avoir de meilleur juge, et il s'est déjà déclaré très favorablement sur notre constitution militaire en général, qu'il regarde comme très solide et comme la seule qui puisse nous convenir.

Je pense tout à fait comme M. de Llano au sujet de Charles Scheffer.<sup>1)</sup> Il m'a toujours paru enthousiaste et souvent visionnaire. Ce sont des esprits bien dangereux pour un état médiocre, lorsqu'ils y joignent de l'esprit et des talents, et que le sort les place sur le grand théâtre des affaires. Je ne crois d'ailleurs pas que c'est lui qui est l'auteur des réflexions imprimées. Il peut y avoir part, mais il est très seur que le roi en est le véritable auteur, et il n'y a aussi que lui qui ait pu se permettre les expressions si peu ménagées, surtout dans l'original, qui regardent la Pologne. Le besoin d'argent a esté assés grand à Stockholm pour qu'on ait été obligé de suspendre les travaux aux forteresses de la Finlande, ainsi qu'au plus grand des vaisseaux de guerre sur le chantier à Carlscrona, et qu'il a été également résolu de ne point équiper la petite escadre qui devoit faire des manœuvres dans la Baltique. . . .



2133.

[København.] 6. Juni 1778.

J'aurois fort désiré pouvoir prévenir les souhaits de V. E. au sujet de la réformation de la régie des couvents de Holstein, mais il ne dépend absolument pas de moi de hâter des affaires de cette étendue, autant que leur importance et le bien qui résulteroit d'une plus grande célérité le demanderoit.<sup>1)</sup> L'âge, la lenteur, les méthodes scrupuleuses, et la foiblesse des yeux de Carstens s'y opposent. Je ne veux, et je ne dois rien faire sans lui. Il est co-rapporteur de tout; il doit dresser tous les édits; il est inutile de le presser, car il travaille depuis le matin jusques au soir, et mes prières l'affligent et le découragent. Souvent, les affaires un peu vastes reposent chés lui deux ou 3 mois au delà du terme convenu; mais je n'en sais point le remède; il y en a actuellement au moins une vingtaine qui me pèsent sur le cœur, et que je n'oublie pour ainsi dire pas un instant, mais dont l'expédition avance lentement, et aux dépends de celles qui nous ont été remises plus tard.

Je crois pouvoir rassurer V. E. au sujet de l'octroi de la compagnie des Indes occidentales.<sup>2)</sup> Elle n'a aucune ressemblance avec celle que le roi Frédéric V anéantit, pour le bien de l'état, en achetant toutes ses actions en 1755. Celle-ci a pour objet d'enlever à St. Eustache le monopole d'un entrepôt des marchandises de l'Europe en Amérique, et d'en établir un semblable à St. Thomas, déjà port franc depuis plusieurs années, et beaucoup plus favorisé par son port et par les circonstances locales. Le moment paroît très favorable pour cela. La chose réussira selon toutes les apparences, si on a le bonheur de trouver des commis fidèles et entendus. Il n'y a que deux articles que je désapprouve beaucoup dans cette entreprise; l'un le monopole indirect de commerce avec le caffè, accordé à la compagnie, et le payement des directeurs, pris parmi les premiers hommes de l'état. Il se peut que le dernier point a été nécessaire pour acquérir de la protection à cet octroi, mais je n'en ai pas été moins révolté, et je n'ai voulu avoir aucune part ni au plan, ni à la direction, quand même cela auroit dépendu entièrement de moi.

Le duc Ferdinand partira probablement d'ici le 3 de juillet. Son intention actuelle est de repasser par la Lalande et de débarquer à Kiel. Lorsque j'en serai entièrement seur, je prierai V. E. d'y préparer le prorecteur et le consistoire académique pour honorer ce prince en l'ennuyant aussi peu que possible. . . .

2134.

[København,] 9. Juni 1778.

Cramer nous a quitté hier au soir. Il comptoit de faire diligence, et si le Belt ne l'arrête point, il prévendra l'arrivée de cette lettre. Il m'a paru content de son séjour. Cela m'a fait un plaisir extrême. Je l'aime avec une véritable tendresse, et comme je lui ai parlé de tout avec une confiance entière, il est très en état de répondre avec un détail circonstancié à toutes les questions que V. E. voudra lui faire. Je n'ai pas besoin d'y ajouter combien je l'ai prié de vous porter les assurances les plus répétées de mon dévouement et de mon attaché le plus parfait.

Rien n'est aussi décidé que le principe que les professeurs ne peuvent point partir sans en avoir l'agrément de V. E.<sup>1)</sup> Je ne comprends pas que Fabr. y ait manqué. Je ne l'avois en vérité pas soupçonné, et il me suffit de savoir que cela peut exister pour y rendre la chancellerie attentive, et pour empêcher que cela ne puisse plus arriver.

La présence du duc Ferdin. nous attire des dîners sans nombre aussi immenses que tédieux. Le prince de Bevern en donna un hier, Mr. de Thott aujourd'hui, la plus mauvaise chère du monde; on n'y résiste pas, et en vérité c'est un mince dédommagement pour le rossignol qu'on n'entend point, et pour les beaux jours qu'on ne passe point à la campagne. Le tems est charmant depuis 3 jours; un peu de pluye d'orage, mais très peu, et le reste de la journée très claire et sans nuages. . . .

2135.

[København,] 16. Juni 1778.

. . . S. A. R. le prince Fréd. m'a chargé de parler à V. E. au sujet de l'arrivée du prince [o: duc] Ferd. à Kiel, en y ajoutant bien des choses agréables et amicales. Le résultat en est que le duc compte de s'embarquer, probable<sup>mt</sup> à Corsøer, sur un Jacht qui le mènera en Holstein et que le vice-amiral Schindel conduira. Le jour de son départ est fixé au 4 ou au plus tard au 5. L'arrivée dépend des vents. On désire fort que V. E. le reçoive, mais on ne parle pas d'elle, en lui abandonnant absolument tout le reste. Cela fera très grand plaisir, surtout si V. E. veut bien se charger de céder ou d'arranger pour un jour et une nuit un appartement meublé au duc et au général Retz et le geh. Cammerier Schwartz qui composent toute la suite. Pour les domestiques, on fera comme

on peut, et le laquai du roi qui fait l'office de fourier doit faire à cet égard tout ce que V. E. voudra. J'ai cru devoir répondre de l'empressement qu'elle aura de faire ce que le local pourra permettre. Cela a fort soulagé, car on estoit embarrassé, et le duc Ferd. dédommagera V. E. par sa politesse et par l'intérêt qu'il prend à tous les hommes de mérite et à tout ce qui est bien, des embarras que cela vous causera. Ce prince a surpassé mon attente, et je suis enchanté d'avoir eu plus d'une fois l'occasion de m'entretenir familièrement et confidemment avec lui. Il a une mémoire d'ange, se souvient [de] tout, remarque tout et distingue très bien les personnes, quoique une affabilité trop générale soit sujette d'estre mal interprétée par les personnes moins attentives ou prévenues. . . .

2136.

[København,] 20. Juni 1778.

. . . Le duc Ferdinand dina avanthier chés moi. Nous parlâmes beaucoup de V. E., et il me parut fort impatient de la connoître. Il n'y a rien de changé au jour de son départ, mais sa route, au lieu d'aller par Corsøer, ira probablement par la Lalande. Il fut très attentif hier à notre revue générale et parut on ne peut pas plus content. L'armée est effective<sup>t</sup> en fort bon état, la cavallerie très belle, l'infanterie bonne, les hommes gais, vigoureux et attentifs, les chevaux supérieurement beaux, les armes excellentes. Les nationaux n'exercent et ne marchent pas élégamment, mais raisonnablement bien. On voit qu'il ne faudroit que huit jours de plus pour les assimiler entièrement aux autres. Cela fournit un argument au pr. de Bevern pour insister que ces huit jours doivent s'ajouter annuelle<sup>t</sup> aux exercices ordinaires, et à nous autres que cela n'est point nécessaire, et que cela seroit une charge absolument inutile pour le pays.<sup>1)</sup>

2137.

[København,] 23. Juni 1778.

Une visite inattendue a absorbé tous mes moments depuis hier. V. E. devine, je crois, qu'il s'agit de celle du roi de Suède.<sup>1)</sup> M. de Sprengtporten m'en informa hier et déclara en même tems que son maître, qui avoit pris le nom de c<sup>te</sup> de Gotlande, garderoit l'incognito, qu'il refusoit tous les honneurs, qu'il n'estoit venu que pour assister aux manœuvres et pour faire sa cour à la reine sa

mère, et qu'il ne verroit des ministres que moi, qu'il me demandoit même de ne lui point faire une simple visite, mais qu'il désireroit d'avoir avec moi un entretien détaillé. Je lui répondis que sa volonté décideroit en tout, que je suppliois seulement le roi de la faire connoître. Je me chargeois d'arranger tout en conséquence. J'allois à Friederichsberg, et au retour je me rendis chés ce prince, qui m'accorda une audience d'une heure et demie. Il n'y a rien dont il ne m'ait parlé, avec beaucoup d'éloquence, une apparence de franchise à laquelle il est impossible de se fier, et avec un air de complaisance pour soi-même, que les Suédois seuls pourront ou admirer, ou ne point remarquer. J'ai reconnu une infinité de lieux communs de Paris et des phrases tirées de l'école de Voltaire, cousues avec une espèce d'esprit et de jargon qui ne m'en [a] point imposé. Il me parut désirer plutôt de briller que d'estre aimable. Il m'a dit cent choses flatteuses, auxquelles j'ai répondu comme j'ai pu, et il n'en résultera pour moi que la satisfaction d'avoir fait la connoissance personnelle d'un prince célèbre et intéressant, que j'ai trouvé d'ailleurs exactement conforme au portrait que ses actions et l'attention avec laquelle je les observe depuis longtems m'en avoient formée.

Il a assisté aujourd'hui aux manœuvres, et de là il est allé à Friederichsberg, chés la reine, qui l'a mené chés le roi et qui lui a présenté ensuite son frère et ses enfants. Il y a diné en famille, et comptoit de repartir de là incessamment et de repasser encore aujourd'hui le Sund. Il n'a été accompagné que de Messrs. de Munck et de Cederström avec lesquels il m'a paru estre sur un ton très familier, quoique fréquemment retenu par la crainte de l'estre ou de le paroître trop.

P. S.<sup>2)</sup>

Je vois par la lettre que V. E. a écrite à la chancellerie allemande, qu'elle n'approuve point la nomination de M. Fumars.<sup>3)</sup> Je me reproche de ne lui en avoir pas écrit; j'avoue de l'avoir oublié, et d'avoir compté aussi sur Cramer qui avoit pris sur lui de vous rendre compte de toutes les circonstances. Cet homme a été gouverneur du fils aîné du marquis de Vérac, et jouit sa vie durant d'une pension de 1200 francs. Il passe pour un homme de bien, qui joint beaucoup de connoissances à de très bonnes mœurs. Sa passion pour une Mad<sup>lle</sup> Héraut, (qu'on dit jolie et aimable) l'engage de solliciter une place à Kiel. Il a sçu interresser la cour et un

nombre infini de personnes. On le croit très propre à enseigner la langue et les belles lettres françoises. L'un et l'autre faisant partie essentielle de l'éducation actuelle, l'objet paroît mériter quelque attention. Comme il est fort au-dessus d'un maître de langue ordinaire, son acquisition pourra estre utile. Sa naissance et sa patrie l'empêchent d'estre en concurrence avec Hirschfeld.

Il paroît d'ailleurs fait pour la société, d'une conversation aisée et agréable; sa maison pourra devenir très bonne pour la jeunesse qui désire de se former, son ton étant très supérieur à celui des professeurs allemands, et même très approchant de celui du grand monde. Ne demandant aussi des appointements que lorsqu'on jugera qu'il peut les avoir mérité, je ne vois point l'inconvénient qu'il y auroit de lui accorder sa demande. Il me paroît que bien des parents seront fort aises de savoir un homme comme lui à Kiel. Il y a peu de connoissances aussi généralement recherchées; l'université ne peut qu'y gagner, et comme ces réflexions me paroissent mériter une attention ultérieure de la part de V. E., je prens la liberté de retenir sa lettre à la ch. all. jusqu'à ce qu'elle m'aura fait connoître, si elle persiste sans restriction dans son sentiment.

Je ne puis que le trouver très vraisemblable que M. Fumars, qui a parfaitement bien élevé le jeune Vérac, pourra devenir un homme fort essentiel pour l'éducation de la jeune noblesse qui étudiera à Kiel.

2138.

[København,] 30. Juni 1778.

. . . L'Angleterre vient enfin de nous rendre justice. V. E. se souviendra qu'elle nous envoya dans sa colère un résident, pendant que nous avions un envoyé accrédité à Londres.<sup>1)</sup> Cela nous força, après un délai aussi long qu'amical, à la réciprocité. Actuellement, par un retour de bonne volonté, dû, selon ses propres expressions, à nos procédés vis à vis d'elle, elle a nommé Mr. de Laval son envoyé extraord<sup>n</sup> sans insister sur une nomination égale de notre part. C'est une satisfaction publique et décisive qui me fait un sensible plaisir. C'est la preuve sans réplique qu'elle veut se rapprocher de nous, et comme ces démarches ne lui sont ni naturelles ni ordinaires, il est juste de lui en savoir quelque gré. . .

2139.

[København,] 18. Juli 1778.

Le contract de mariage que V. E. avoit proposé pour M. son fils ne contient absolument rien qui ne soit très juste et entièrement conforme aux usages ordinaires, mais comme la constitution d'un capital manque dans celui du c<sup>o</sup> Baudissin, qu'il n'y a eu rien d'arrêté entre V. E. et M. de Schimmelm. lorsque les jeunes gens ont pris les engagements réciproques, et que celui-ci est inébranlable dans ses idées et dans son projet de ne faire à ses filles des avantages qu'à sa guise et à sa manière, je ne m'étonne point d'une différence de sentiment qui m'afflige infiniment. Je supplie seulement V. E. de considérer qu'il est très possible, et même très probable qu'il ne reviendra aucun préjudice à M. son fils de l'arrangement actuel, et qu'il n'y a personne qui ne conviendra que c'est un très grand parti, au point que rien n'est moins à craindre que la critique des mesures et de la condescendance de V. E. J'espère que cela suffira pour la tranquiliser, et pour l'engager à ne plus blâmer le souhait de M. son fils de ne pas se brouiller avec son beau père futur, et de ne pas se trouver dans les premières années dans une situation trop difficile et trop épineuse. J'ai cru m'apercevoir plus d'une fois de ses embarras et de ses inquiétudes. . . .

2140.

[København,] 21. Juli 1778.

. . . Je me sens très jaloux de tous ceux qui verront V. E. en Fionie, et si ce genre d'envie étoit un péché, je serois très coupable.<sup>1)</sup> Qu'on est heureux, quand on peut suivre les mouvements de son cœur sans se trouver en contradiction avec son devoir, qui ne peut point triompher sans qu'il en coûte des combats et des regrets. Les circonstances actuelles me lient au point que l'idée d'une absence quelconque ne peut point exister chés moi. Les affaires générales sont fort embrouillées, et les puissances en guerre ou sur le point de l'estre ne négligent rien pour y entraîner aussi les autres.<sup>2)</sup> Une neutralité parfaite est bien plus difficile à observer et à défendre qu'on ne pense communément, et je crois que c'est la pierre de touche d'une conduite sage et habile, lorsqu'une puissance qui n'a point pris de parti, conserve encore à la paix l'estime et la considération de celles qui ont été en guerre. . . .

2141.

[København,] 28. Juli 1778.

J'estime trop les personnes qui composent la société de Glorup pour ne pas estre fort sensible et fort reconnoissant de la bonté avec laquelle ils ont jugé de moi et de ma conduite ministérielle. D'ailleurs notre position n'est point heureuse. V. E. le sait en partie, mais peu de personnes le savent entièrement, combien il se passe de choses auquel [c: auxquelles] le conseil n'a pas la moindre part, et auxquelles il a contredit. Il est même bon que le public l'ignore, mais cela fait que quelquefois plusieurs d'entre nous, et d'autrefois [c: d'autres fois] nous tous, portons des torts dont nous sommes très innocents, et qui diminuent, sans que nous puissions l'empêcher, l'amitié et la confiance publique. . . .

2142.

[København,] 4. August 1778.

Ce n'est que pour donner signe de vie à V. E. que j'ai l'honneur de lui adresser ces lignes. Sa lettre et le contentement qu'elle a eu à Glorup m'ont fait le plus sensible plaisir. Elle ne se trompe point sur le caractère de Adam Moltke.<sup>1)</sup> C'est un homme estimable qui, lorsqu'il sera meuri, sera utile à l'état. Sa chaleur, qui ne connoît point de bornes, et sa grande précipitation sont encore contre lui, mais ces défauts sont très excusables dans un homme qui a de la droiture, et qui est désintéressé. On le déteste dans son département, mais cela tourne presque toujours contre les autres, et quand on connoît ceux qui le haïssent, on panche vers l'indulgence. . . .

2143.

[København,] 29. August 1778.

. . . Le c<sup>te</sup> de Schmettau est très plaisant.<sup>1)</sup> Je désire fort que son fils ne revienne point ici. Avec l'adresse que je lui connois, il pourroit fort bien s'insinuer, et nous aurions un mauvais, ou du moins un sujet fort douteux de plus. Ce jeune homme étoit autrefois d'une arrogance et d'une hardiesse qui dépassoit tout ce que j'ai jamais vu dans ce genre. . . .

2144.

[København,] 1. September 1778.

. . . Je pense en général comme V. E. au sujet des goûts militaires du pr. hæréd. de Hesse et de tout pr. regnant.<sup>1)</sup> Si cependant

il y en a un qui mérite de l'indulgence, c'est un landgrave futur de Hesse, pays dont la constitution est entièrement militaire, dont les habitants ne respirent que la guerre et dont les troupes ont fait jusques à présent et depuis un tems immémorial l'ornement et la gloire. Tout prince hæréd. de Hesse qui adopte le système de ses ayeux peut aisément se laisser entraîner à l'idée qu'il lui convient d'entendre la guerre et de la faire pour y réussir. Il a du moins des raisons plausibles, et c'est plus qu'il ne faut demander à la plupart des princes.

2145.

[København,] 5. Septemder 1778.

L'étonnement de V. E. justifie le mien au sujet de la teneur de la sentence portée contre Mr. de Brömbsen.<sup>1)</sup> Je ne le conçois absolument point, et malheur aux juges qui osent ainsi fouler aux pieds, par des considérations bien foibles et bien coupables, les loix divines et humaines les plus expresses et les plus sacrées.

Le c<sup>te</sup> Laurvig demande actuellement à se marier avec la célèbre Ackeleye.<sup>2)</sup> Le cas est assés singulier. Il se fonde sur des permissions royales obtenues en 1769. Je doute fort que ma voix sera pour lui, mais je crois qu'il n'obtiendra pas moins ce qu'il souhaite, et il se pourroit fort bien que les filles le verront avec plaisir, pour se rassurer contre tous les mariages capables de promettre un héritier. Toutes les dettes hypothéquées sur le comté seront entièrement acquittées à l'onze de X<sup>bre</sup>. Il reste alors encore la somme de 120,000 écus, et comme cela est beaucoup au-dessous de 7 années de revenu, que le possesseur actuel peut donner en hypothèques, je regarde toutes les créances comme parfaitement assurées. Ce seroit une chose bien singulière, si le c<sup>t</sup> Laurvig pouvoit se borner encore pendant 5 ou 6 années, et se retrouver alors libre de toutes dettes, avec 45,000 écus de revenus annuels.

Peut-être qu'un tel exemple n'auroit jamais existé. . . .

2146.

[København,] 12. Septemder 1778.

J'ai fait la même réflexion que V. E. au sujet du mariage du c<sup>te</sup> Laurv. J'ai marqué ma surprise à des personnes mêlées dans cette affaire. On m'a répondu que le couple étoit déjà depuis 7 années en possession des dispenses royales de l'ordonnance qui défend de telles unions, qu'on n'avoit pas le droit de les retirer,



et qu'un gouvernement qui avoit permis une cohabitation perpétuelle avoit tacitement renoncé au droit de s'opposer au mariage, arguments que je rapporte sans vouloir les adopter ou les défendre, et qui me paroissent mêler la vérité à des erreurs assés palpables.<sup>1)</sup> . . .

2147.

[København,] 19. September 1778.

L'arrivée heureuse et presque instantanée du vaisseau de la Chine et des deux vaisseaux attendus encore des Indes orientales a rempli toute la ville de joye. Bien des personnes étoient inquiètes du premier, et auroient fait assurer leur part, si la compagnie d'assurance n'avoit pas refusé 12 pr. ct. qu'on leur offroit. Rhyberg même avoit voulu le faire en Angleterre, et y auroit perdu très considérablement, si son correspondant n'avoit été averti à tems de l'arrivée du vaisseau à Douvres. Cela m'a surpris de sa part. Il devoit savoir, comme ancien directeur de la compagnie, que les vaisseaux qui partent tard de la Chine ont besoin au moins d'un mois de plus pour faire le voyage, le mousson ordinaire perdant beaucoup de sa force dans les mois qui répondent à notre été. La cargaison de ces 3 vaisseaux est estimée à 1400000 écus.

La mort subite du pr. Louis de Mecklenb. a vivement affligé la princesse sa fille.<sup>1)</sup> Elle le pleure amèrement, et cela m'a confirmé dans l'idée qu'elle a naturellement le cœur sensible et bien fait. La perte est d'ailleurs des plus petites. Ce pauvre prince estoit bien peu de choses, à peu près comme le baillif de Cronshagen. . . .

2148.

[København,] 22. September 1778.

. . . La chancellerie auroit volontiers désigné les membres de la noblesse les plus propres à rédiger le nouveau règlement pour les couvents, mais j'avoue avoir cru moi-même que cela feroit de la peine à la noblesse, et que nous manquions d'un droit véritable pour aller aussi loin.<sup>1)</sup>

2149.

[København,] 26. September 1778.

. . . Nous avons été allarmés dans ces jours-ci pour Guldberg. Il sent depuis 8 semaines une douleur au côté droit que les médecins attribuent à un engorgement des petits vaisseaux, qui ne

lui permet ni de marcher ni de se tenir debout sans peine et sans souffrir. Les remèdes ont adouci le mal, mais ils ne l'ont point levé, et lui-même paroît craindre que les suites pourroient en estre dangereuses. D'ailleurs tout le monde jouit à la cour d'une santé presque inconcevable vu le dérangement de toutes les heures et l'ennui perpétuel.

Le tour que la flotte françoise a fait dans les mers du Biscaye est la cause de l'inactivité apparente des armées navales. L'amiral Keppel a craint que cette manœuvre n'avoit pour but que de lui faire abandonner sa position qui couvre le Canal et les isles de Jersey et Gernsey. Il n'a donc point suivi les François, mais il croise près d'Ouessant dont les autres doivent nécessairement s'approcher avant que d'atteindre la rade de Brest. Ce n'est donc qu'alors que l'affaire se décidera, et cela doit estre dans peu, puisque les François ne sont pas pourvus pour une longue absence. Ils sont moins forts que dans la première action, plusieurs vaisseaux n'ayant absolument pas pu estre assés promptem<sup>t</sup> réparés, parmi lesquels il y a La Ville de Paris, ce vaisseau à qui le duc de Chartres doit son salut, le sien étant près d'être coulé à fonds. Tous les encouragements du gouvernement ne suffisent pas en France pour mettre la nation dans le goût d'armer des vaisseaux en course et de s'y intéresser. On ne fait presque point d'entreprise dans ce genre. J'en cherche la raison dans la méthode que les Anglois ont adoptée des grandes flottes marchandes convoyées par plusieurs vaisseaux de guerre, dans la concurrence des Américains et dans l'amitié même des colonies qui ôte la perspective autrefois si riante des prises avec les productions si estimées de l'Amérique.

2150.

[København,] 29. September 1778.

Tous les souhaits de V. E. deviennent les miens. Je me flatte aussi de trouver bientôt une bonne occasion pour travailler en faveur de Cirsovius, mais je ne puis que prévenir V. E. que le titre de conseiller de justice pour Cramer paroitra fort, et qu'il sera difficile à obtenir.<sup>1)</sup> Il passe ici pour un homme singulièrement entêté, qui a même manqué souvent à son dernier maître, lorsque celui-ci étoit d'un avis opposé au sien. Il y a bien des histoires à ce sujet qui pourroient avoir fait impression. Mad<sup>m</sup> Desmercières en compte [o: conte] tous les jours, et je sais que M. de Schack ne les

contredit pas. Mais cela pourroit s'arranger s'il offroit une somme honnête ad pias causas. Il a considérablement de bien, il n'a jamais été au service du roi, il a des raisons particulières pour désirer de se soustraire à la juridiction du magistrat avec lequel il a été très brouillé à l'occasion des dixmes qu'on lui demandoit, et tout cela bien calculé, je crois qu'il peut, et qu'il doit même s'y résoudre. J'en abandonne la décision à V. E. . . .

V. E. connoit-elle la sœur cadette de Mad<sup>me</sup> de Plessen, née Qualen?<sup>2)</sup> Est-il vrai qu'elle est jolie et aimable et qu'elle a 20000 écus de bien?

2151.

[København.] 3. Oktober 1778.

Je me flatte que la promptitude avec laquelle on a donné les arrêts à Mr. Elleberg aura suffi pour calmer les étudiants étrangers à Kiel.<sup>1)</sup> M. de Hauch s'est montré très raisonnable. Il désapprouve au plus haut degré les procédés de l'officier, et nous fait espérer bonne et exacte justice.

Mr. Gertner la trouvera aussi certainement chés nous, mais j'ignore encore comment il pourra la demander.<sup>2)</sup> Il est vrai que Mad<sup>e</sup> de Rantzau s'est plainte de lui, mais je ne sais comment cela est parvenu à sa connoissance légale, et il n'est pas nécessaire de dire à V. E. qu'on n'y a pas fait la moindre attention. La cour ne s'est pas mêlée (que je sache) dans la discussion au sujet du pont sur la Sventin. Il m'en a coûté de consentir au délai accordé à M. de Rantzau, mais trouvant toute la chancellerie d'accord, beaucoup de probabilité dans les arguments allégués, la saison déjà très avancée, et une dureté apparente à agir avec rigueur vis à vis d'une veuve, dans une cause d'une nature assés particulière, j'ai cédé sans estre convaincu, et je me suis contenté de veiller à écarter toute incertitude sur l'essentiel de la chose, pour qu'il fût bien clairement exprimé que ce n'est qu'un délai qu'on a accordé, et que rien ne peut dispenser M. de R. de bâtir le pont au printems prochain. Messrs. de Buchwaldt, frères de la veuve, ont d'ailleurs bien peu de crédit et d'influence. Ils sont très hardis et exigeants, et extorquent par là quelquefois des avantages personnels à la cour, mais on ne les aime et ne les estime en aucune manière, et on les rebute plus souvent qu'on ne les écoute. . . .

2152.

Uden Sted og Dag [København, ca. 6. Oktober 1778].

Le bon Wassersleben m'a quitté aujourd'hui.<sup>1)</sup> J'en suis tout affligé. Il a seurement eu raison de chercher chés sa sœur ces secours et cette société perpétuelle dont un homme à son âge, et qui pendant l'hyver est ordinairement valétudinaire, peut avoir besoin. Mais d'ailleurs il est rare de se trouver bien, à 70 ans, de changer de train de vie et d'apprendre seulement alors à connoître mille besoins qui lui ont été étrangers pendant la plus grande partie de sa vie. Sa sœur, la veuve Pfeifferrn, est établie à Flensb., mais je crois qu'elle quittera cet endroit pour un autre moins cher. Wassersleben compte fort sur le bonheur de voir V. E. Cela entre dans ses projets de lui rendre ses devoirs, après que la saison la plus rigoureuse sera passée, et je suis seur qu'elle le reverra avec plaisir. . . .

Traugott Schimmelmann est presque mourant. Le pauvre garçon se prépare mieux à ce pas redoutable que je n'avois osé l'espérer.

2153.

[København,] 10. Oktober 1778.

Le pauvre Traugott Schimmelmann n'existe plus. Il est mort hier au soir, très doucement, au milieu de ses parents qui ne l'ont point quitté depuis plusieurs jours, et qui sont excessivement affligés. Il a tâché de se préparer à la mort, et quoique ce soit une chose très difficile à juger des sentiments que l'approche de la mort inspire et d'avoir une idée juste de leur véritable valeur, il est cependant consolant de savoir que ceux qu'il a marqués ont été infiniment meilleurs qu'on n'avoit osé s'y attendre. . . .

Le Conf. R. Sevel vient de mourir d'un coup d'apoplexie, ce qui va procurer des gages à M. votre fils.<sup>1)</sup>

2154.

[København,] 13. Oktober 1778.

. . . La mort de Sevel a fait une grande sensation à Friedensbourg.<sup>1)</sup> C'estoit le bras droit et, j'aurois presque dit, la tête de Kaas, c'estoit l'homme destiné à estre à la tête de la chancellerie danoise et le commissaire perpétuel dans toutes les causes auxquelles la cour s'interressoit. Je ne sais pas comment et par qui on le remplacera. Les hommes laborieux commencent d'estre si rares qu'on n'en trouve presque plus, et c'est aussi dans ce sens que je regrette le défunt, qui étoit d'ailleurs d'une dureté dans le caractère et dans les principes qui ne me permettoit point de l'aimer.

Le jour de naissance du pr. Frédéric n'a été célébré que par un concert, le grand deuil ne permettant ni la danse ni d'autres amusements plus gais.<sup>2)</sup> On n'avoit invité que le conseil et les chefs des départements, et cela m'a coûté une course extraord<sup>e</sup> des plus fatiguanes à Friedensb. dont je ne suis revenu que le lundi à trois heures du matin. J'y retourne demain pour la dernière fois pendant cette année, et j'avoue que je suis bien aise qu'on se rassemble en ville dans une saison qui commence de rendre les communications aussi désagréables que difficiles.

2155.

[København,] 17. Oktober 1778

... Ce Mr. d'Eyben, qui est arrivé à Copenh., est un fils du doyen de Lubec, cadet de celui qui a été envoyé à Naples, autrefois auditeur auscultant, si je ne me trompe, à Gluckstadt, et actuellement conseiller privé et chancelier à Meinungen.<sup>1)</sup> C'est un homme fort supérieur à son frère, très versé dans les affaires d'Allemagne, qui souhaite de rentrer au service d'ici, et qui est si fortement appuyé du duc Ferdinand, qui se déclare son ami personnel, que je prévois qu'il y réussira. Je n'ai aussi point de raison de m'y opposer, surtout comme ce genre de connoissances, dont cependant on ne peut point se passer ici, se trouve chés un si petit nombre de personnes, qu'il ne faut point négliger légèrement les occasions d'en acquérir.

Traugott Schimmelman a été enterré aujourd'hui. C'estoit certainement dans un sens un sujet médiocre, mais il estoit si officieux, si jovial, si actif, que ces qualités jointes à sa jeunesse, à son adresse extérieure, et à une grande envie de plaire, le faisoient généralement aimer, et le font également regretter. La santé du père n'est aussi rien moins que bonne. Les circonstances, telles qu'il vient de me les mander, sont très capables d'allarmer, et quand je me rappelle la situation menaçante où il estoit au commencement de l'été, je ne puis que croire sa constitution très affoiblie, et que le tems n'est pas éloigné où il sera obligé de quitter les affaires. ...

2156.

[København,] 20. Oktober 1778.

... Le pauvre Wassersleben a eu un chagrin bien sensible; il n'est arrivé à Flensbourg que pour voir expirer sa sœur, avec la-

quelle il comptoit passer le reste de sa vie. Sa douleur est extrême, et je la partage très vivement.

2157.

[København,] 27. Oktober 1778.

... La famille d'Eyben ne m'est que trop connue, mais il seroit injuste de confondre celui de Meinungen avec les autres.<sup>1)</sup> C'est réellement un homme intéressant et très instruit, et qui paroît très capable de bien servir le prince auquel il s'attachera. Il a aussi réuni tous les suffrages en sa faveur, au point de faire oublier ceux à qui il appartient. ...

2158.

[København,] 31. Oktober 1778.

La société de l'hyver commence de se rassembler. Le plaisir de revoir plusieurs personnes après une absence de quelques mois cache le désagrément de cette perspective fâcheuse d'un long hyver qui rendroit d'ailleurs cette saison-ci la plus désagréable de toutes. Je n'y entre jamais sans penser combien il est peu probable que 7 mois se passeront sans que la mort enlève quelques-uns de ceux qui se rassemblent dans l'intention de s'amuser beaucoup, sans prévoir et sans penser au sort qui les attend. Cela peut arriver au jeune comme à l'homme âgé, mais il y a pourtant surtout plusieurs de nos vieillards qui m'inquiètent beaucoup. Messrs. de Thott et de Gramm baissent visiblement. Ce seroit un miracle s'ils alloient encore bien loin. Hielmstjerne est aussi très bas, Calmette également. Stampe et Hauch se soutiennent parfaitement bien, et le premier a rajeuni depuis son mariage, malgré tous les brocards dont on l'accabloit dans le tems.<sup>1)</sup> ...

2159.

[København,] 7. November 1778.

La nouvelle de l'accouchement heureux de la reine de Suède fera plaisir à V. E.<sup>1)</sup> Quelle joye et quelle seureté pour elle d'avoir un fils qui la soutiendra un jour contre des beaux frères peu amicals et dont le caractère douteux ouvroit une perspective fâcheuse à la nation et surtout pour une reine qu'ils ont souvent maltraitée. Le roi son époux étoit en extase. Il a dépêché le même moment son premier page pour nous l'annoncer. Celui-ci assure que son maître ne se possédoit pas et ne savoit au pied de la lettre ni ce

qu'il disoit ni ce qu'il faisoit. La joye dans le royaume sera inexprimable, et il est assés singulier que le Dannemarc la partage vivem<sup>t</sup> et sincèrem<sup>t</sup>. Jamais mortel n'a été plus carressé de la fortune que le roi de Suède. Il ne dépendroit que de lui d'en tirer un meilleur parti, mais cela ne se fera point tant qu'il ne sera pas vertueux, qu'il ne cherchera pas à rendre sa nation meilleure et qu'il se contentera de jouir et d'écrémer tous les plaisirs, sans s'embarrasser de l'avenir et sans acquérir plus de solidité et de perfection morale.

J'ai déjà marqué plus d'une fois à messieurs du militaire le souhait de voir la ville de Kiel pourvue d'une guarnison plus nombreuse. Ils se sont retranchés sur l'impossibilité. Je ferai cependant un dernier effort, et je ferai valoir tous les arguments que V. E. a bien voulu me fournir.

Le profess. Liungberg a de si grands talents pour la mécanique des fabriques, et les objets de son voyage en Angleterre sont à cet égard si importants pour l'état, que je crois qu'il faudra bien se prêter à la prolongation de son absence, d'autant plus que je ne crois pas qu'elle sera fort préjudiciable à l'université.<sup>2)</sup>

Si on ne nous surprend pas par la nomination de Mestmacher, ce que je n'ai aucun lieu de craindre, V. E. peut compter que Mestmacher n'obtiendra pas la place de Sacken.<sup>3)</sup> L'amitié extrême qui règne entre les deux cours n'admet point d'irrégularités pareilles, et M. de Ahlef. a déjà reçu l'ordre positif de se déclarer nommément contre lui. On presse fort Simolin de retourner ici, et s'il avoit la conscience bien nette, il l'accepteroit des deux mains. A présent, il se retranche sur son infirmité et sur le désir de retraite.

2160.

[København,] 10. November 1778.

... Les nouvelles de la Suède sont très bonnes.<sup>1)</sup> La reine se porte à merveille, et l'enfant aussi. Il est tout à fait singulier à quel point le roi de Suède a montré dans le premier moment de l'attention pour nous, et combien il s'est expliqué amicalement dans la première émotion vis à vis de Guldencrone qu'il a fait venir sur le champ au château. Je dois croire qu'il a pris des idées très différentes de nous depuis qu'il a été ici. Ses procédés véritablement flatteurs le prouvent à un point qu'il n'est ni possible ni juste de s'y méprendre. Il faut reconnoître et adorer la Providence dans tout ce qui se fait, et c'est déjà avoir beaucoup gagné que

de savoir avec une certitude morale que notre voisin a renoncé à ses desseins d'agrandissement de notre côté, et que nous le voyons même devenir indifférent sur les moyens de défense et d'attaque qui paroissent lui tenir autrefois si fort à cœur.

M. l'amiral Kaas a sçu procurer par un ordre du cabinet la nomination d'un troisième député civil de la marine.<sup>2)</sup> C'est un Etatsr. Lunde, personnage inconnu, chef du bureau du Holm, à peu près comme Top étoit autrefois, mais moins distingué et moins considéré.

2161.

[København,] 14. November 1778.

. . . M. de Mestmacher se trompe fort, s'il compte sur M. de Schack.<sup>1)</sup> C'est un tort que celui ci n'a seulement point, et il n'y a certainement personne ici qui ne seroit très fâché de voir cet homme intrigant à la place d'un aussi honnête homme que M. de Sacken. Il auroit dépendu de lui de se faire aimer de nous, mais il a été la dupe de son ambition et de la vanité de sa femme. . . .

2162.

[København,] 17. November 1778.

Je m'attends aussi à trouver Schimmelmann malade et défat. Il n'est point arrivé encore, mais cela n'est pas étonnant, le vent ayant été presque toujours contraire, et les chemins étant plus mauvais qu'ils ne l'ont été depuis plusieurs années. Je crains qu'il sera de mauvaise humeur, et alors il est difficile de traiter d'affaires avec lui; il s'aigrit aisément contre ses maux et s'en vange sur tous les objets qui se présentent à lui, sur ses amis comme sur les autres.

Ce que V. E. dit du roi de Suède est seulement très juste. Je crois cependant pouvoir y ajouter que ce prince ne pense plus à nous nuire. Il en a vu l'impossibilité, en partie parce qu'il a reconnu que le Dannemarc s'est relevé de la foiblesse qui étoit le fruit des révolutions en 1770, et en partie parce qu'il connoît l'amitié de la Russie, et même la partialité du grand duc pour nous. Il joint à cela le doute que le roi de Prusse lui veut du mal, et qu'il pourroit nous préférer (ce qu'il fait aussi au plus haut degré), et ces considérations jointes à sa légèreté, à son génie peu militaire, et à la tournure de son esprit qui se refuse absolument à suivre les objets qui le peinent et l'embarrassent, l'ont déterminé insensiblement à



changer de système. Il veut estre actuellement bien avec nous; il croit même l'estre, il en a donné les assurances les plus positives à la France, et il fait ce qu'il peut pour nous désarmer et pour nous faire oublier ses torts antérieurs. Cela n'est pas entièrement un jeu de sa part. Un homme de son caractère n'est jamais exactement vrai; il ne le sera aussi pas par rapport à nous, mais comme il a suspendu la plupart de ses arrangements militaires près de nos frontières, qu'il destine moins d'argent que par le passé à relever ses forteresses et à remplir ses magasins, et qu'il préfère de le manger en festins et en tournois, je crois pouvoir en conclure qu'il ne se défie plus de nous, et qu'il a renoncé à la gloire de devenir un conquérant, émule de Charles 12 et de Gustave Adolphe. Il ne nous endormira certainement pas, mais il nous laisse respirer, et nous avons assés d'objets qui nous occupent pour ne pas mettre cet intervalle à profit.

Ce sont les Anglois qui me désespèrent.<sup>1)</sup> Ils ne répondent à aucun de nos arguments, mais ils ne relâchent pas nos vaisseaux. Leur silence est insoutenable. Ils pousseront certainement les nations neutres à bout, et s'ils ont le moindre succès, ils ne se relâcheront point sur un système qui fait dépendre de leur volonté arbitraire le sort de la plus grande partie des négociants de l'Europe. La Russie commence de s'en inquiéter, l'impératrice nous a promis de s'intéresser très sérieusement à la seureté de notre pavillon. Nous lui avons détaillé nos principes; elles les adopte tous, et c'est par son ordre que M. de Panin a déjà parlé deux fois très convenablement au ministre d'Angleterre, et qu'il a déjà instruit son envoyé en Angleterre de joindre ses représentations aux nôtres, et de parler à la fois, et sans les séparer, des vaisseaux danois et russes. C'est seurement tout ce que nous avons pu faire de mieux dans ce moment, que de rendre ce concert si décidé et si public, et je m'en applaudis, quand même il manqueroit d'ailleurs son effet.

2163.

[København,] 21. November 1778.

Mr. de Schimmelmann est arrivé ici assés foible et défait. M. de Berger croit trouver une des causes principales de son mal dans l'usage immodéré du quinquina, sans préparation et sans régime, et l'a condamné à garder la chambre et à se ménager très fortement. A ces conditions il veut répondre de son rétablissement, mais il craint tout si la docilité et l'exactitude du malade n'est

pas entière et parfaite. Le pauvre Berger lui-même n'est rien moins que bien; il passe sa vie à souffrir et à se radouber, et je doute que nous le conservions au delà d'une ou de deux années.<sup>1</sup>

On me mande de Pétersbourg que la mission de Coppenh. est très recherchée.<sup>1</sup>) Le c<sup>te</sup> Gollofkin, le prince Yussapoff, frère de la duchesse de Courlande, et un fils du célèbre Munnich sont les compétiteurs principaux, et le c<sup>te</sup> Ostermann a confié à M. d'Ahlefeldt que l'impératrice lui avoit dit qu'elle n'étoit point déterminée, mais que son choix rouleroit probablement sur un de ces trois. Je me flatte que M. Mestm. ne sera guères nommé avec des concurrents de cette trempe, et c'est déjà une espèce de consolation que de savoir qu'on a commencé à ne point songer à lui.

Le ton des Anglois se radoucit, mais ils n'agissent pas aussi bien qu'ils parlent.<sup>2</sup>) Mylord Suffolck nous demande avec instance d'entrer dans la situation embarrassante de l'Angleterre et de ne pas exiger tout ce que nous pourrions demander dans d'autres circonstances. Il est quelquefois plus difficile de répondre à des propos aussi honnêtes qu'à des prétentions soutenues avec impolitesse. Ils ne tentent d'ailleurs point de répondre ou de détruire nos arguments. Ce seroit aussi difficile lorsqu'on n'a que son intérêt à opposer à des traités fort clairs et à des principes tirés d'un droit des gens universel. . . .

2164.

[København,] 24. November 1778.

Je crois qu'il sera très utile de mettre dans la confirmation de la nouvelle prieure de Schleswig une clause qui prévienne sa résistance ou ses plaintes futures.<sup>1</sup>) Les deux dames qui se disputent cette place justifient également cette attention. Je ne les crois pas souples ni l'une ni l'autre, mais fort décidées à soutenir ce qu'elles croiront leur estre due. Elles ont désiré me mettre dans leurs intérêts, mais je n'ai pas besoin de dire à V. E. que j'ai fait profession de neutralité, et que personne n'est plus éloigné que moi du souhait et du plan de me mêler de ce genre d'intrigues. Il y en aura beaucoup dans cette contestation, et bien des factions qui se perpétueront encore après l'élection.

On assure qu'il y aura beaucoup de promotions dans peu de jours, des titres et des cordons de toute espèce. Je compte ne les apprendre que par la gazette, et je crains que ma curiosité, (si j'en avois) seroit mal récompensée. On favorise trop le jeune Schack

pour ne pas ajouter pour l'amour de lui à la liste pour augmenter ses aubaines. C'estoit autrefois un panier percé. Il commence de changer et d'amasser. C'est sa femme qui a fait ce miracle. Elle a beaucoup de l'esprit d'économie héréditaire dans sa famille, et son ascendant l'a emporté sur les inclinations naturelles de son mari. Je ne suis pas fâché au reste, si les embarras journaliers de celui-ci finissent, et comme je le crois trop honnête homme pour craindre qu'il devienne pillard, j'aime mieux qu'il soit avare que prodigue.<sup>2)</sup> . . .

2165.

[København.] 1. December 1778.

Les nouvelles de Suède sont plus intéressantes que jamais.<sup>1)</sup> Mr. de Fersen s'estant ouvertement déclaré contre le roi, ou plutôt contre toutes les mesures qui tendent à augmenter le pouvoir royal, a pris un tel ascendant dans la maison des nobles, que les partisans de la cour, payés pour le contredire, sont hués et incessamment réduits au silence. Le roi n'a point d'autre ressource que de gagner les bourgeois et les prêtres, et je doute qu'il sera possible de l'emporter sur lui dans ces deux ordres.

Les vues de M. de Fersen ne me paroissent cependant pas s'étendre au delà du soutien des prérogatives constitutionnels. Il se seroit d'ailleurs concerté avec les puissances étrangères. Ne l'ayant pas fait, il donne suffisamment à connoître, qu'il ne pense point à aller plus loin. Son plan est d'ailleurs exactement celui que j'ai tracé au ministre du roi, si bien qu'un tiers auroit peine à croire qu'il n'a pas été concerté avec lui. Le roi est vivement irrité contre lui; il fait tout au monde pour le gagner et pour l'effrayer, mais sans y réussir. Nous saurons entre ici et 15 jours s'il compte de dissoudre la diète, ou s'il n'osera le faire, et, en général, ce que nous avons à attendre d'une époque qui auroit pu nous devenir très avantageuse, si la Russie avoit voulu, et qui, malgré ce contretems, paroît tourner moins mal qu'il y avoit lieu de s'y attendre. Les grandes assemblées nationales sont singulièrement utiles pour reproduire quelques étincelles de vigueur et de patriotisme.

On s'en aperçoit même à Varsovie, chés le peuple de l'univers où toute vertu paroissoit le plus éteinte, et où plusieurs personnes ont parlé et agi dans cette dernière diète avec une noble fierté, et ont entraîné les suffrages, en dépit d'un Sulkowski, Radzivil etc.<sup>2)</sup>

Tout le monde se porte bien ici. Il fait aussi un tems charmant

et on auroit tout lieu d'estre de bonne humeur, si la maladie des bestiaux ne s'estoit manifestée tout d'un coup en Lalande, et presque au milieu de la Sélande. Jamais elle n'a fait tant de progrès qu'au mois de novembre. Le grand nombre de lieux infectés rendra bientôt toute mesure de précaution impossible. Il faudra s'abandonner à la Providence, et au cours ordinaire de cette epidémie cruelle, dont les ravages ne cesseront probablement jamais.

2166.

[København.] 30. Januar 1779.

... Je ferai certainement ce que je pourrai pour empêcher que Rumohr n'obtienne aisément le cordon blanc; comme il y en a tant de ce nom, je vous prie de m'en dire tous ses titres et attributs actuels pour que je puisse le désigner bien clairement à la cour.<sup>1)</sup> J'y ai parlé hier du succès heureux de V. E., et j'ai saisi cette occasion pour demander le titre désiré par Cramer, et j'en ai obtenu la promesse avec toute la bonne volonté imaginable.

Trouvant que M. de Raben a raison de vouloir se marier, je suis bien aise qu'il ait fait un choix qui lui convenoit et qui promet si non un mariage singulièrement heureux, du moins une union douce et tranquile.<sup>2)</sup> Il n'y a que le jeune Rosenkrantz ici qui ne sait point trouver une femme. Il n'est peut-être pas fort pressé pour en chercher, mais il est vrai aussi que plusieurs jeunes dames n'en ont point voulu, malgré sa sagesse et ses biens considérables. Il est aussi si roide, si lent, si laid et si entièrement destitué de grâces que je ne puis que les excuser. . . .

Ovenstaaende Brev er det eneste, der er bevaret mellem 1. December 1778 og 6. Marts 1779.

2167.

[København.] 6. Marts 1779.

Le prince de Hesse est arrivé et m'a fait un très grand plaisir en m'asseurant avoir laissé V. E. en bonne santé. Il ne m'a rien dit au sujet de M. d'Eyben; je sais qu'il l'aime beaucoup, mais cela ne m'engagera jamais à favoriser un projet qui me paroît très fautif à tous égards.<sup>1)</sup> L'idée seule de faire de la peine à un homme tel que Carstens me répugne au point qu'elle me révolte. Je destine M. d'Eyben pour Gluckstadt, où il pourra rendre des services utiles, et où un homme versé dans le droit public de l'Allemagne et dans les affaires de l'Empire nous manque absolument. Je dois

d'ailleurs répéter à V. E. que M. d'Eyben est réellement un homme aimable et un homme de mérite qui paroît rempli de raison et de connoissances.

Si Mad<sup>e</sup> la margrave meurt, ce sera dans un moment des plus heureux pour elle.<sup>2)</sup> La vente de Friederichsrue, qui, par la protection de la reine, lui a été payée au-dessus de sa valeur, l'a mis[e] à son aise, c'est à dire l'a mis[e] en état de payer ses dettes. Elle en feroit seurement de nouvelles, cela la rejetteroit dans ses anciens embarras qui ont été cruels et qui m'ont attendri en sa faveur, quoique je ne l'aime guères d'ailleurs.

Je soubçonne Niemann d'estre fort hypochondre à cause de la chaleur extrême et souvent outrée qu'il met dans ses rapports et dans des affaires qui ne le méritent pas.<sup>3)</sup>

On va faire une édition nouvelle des œuvres de J. J. Rousseau, distinguée par le premier mémoire de la vie de cet homme célèbre et singulier.<sup>4)</sup> Rousseau, par une méchanceté sans exemple, y dit, à ce qu'on m'assure, beaucoup de mal de lui-même pour acquérir le droit de déchirer la réputation de ses amis, de ses bien-fauteurs, de tous ceux avec qui il a été en liaison. On supprimera la suite; l'éditeur prétend même l'avoir détruite; je le souhaite, mais j'en doute fort, car les ouvrages satyriques et calomnieux sont certainement ceux que la malignité des hommes conservent le mieux.

2168.

[Kobenhavn.] 13. Marts 1779.

Je ne savois pas que le prince Frédéric avoit déjà répondu à V. E.; il est étonnant qu'on est si mystérieux sur des choses de cette nature, mais comme V. E. n'a pas joint à sa lettre cette copie qu'elle m'annonce, j'ose la supplier de me l'envoyer encore, et de me faire partager et sa reconnoissance et ses regrets. . . .

Le prince de Hesse nous quitte ce soir. Il faut rendre justice à ses propos et à sa conduite qui a été fort mesurée et fort bonne, et il n'a rien fait pour Eyben que de mon sçu et de mon aveu. . . .

2169.

[Kobenhavn.] 16. Marts 1779.

Il n'est que trop vrai que Simolin remue ciel et terre pour revenir à Copenhague, et qu'il espère beaucoup de la protection du pr. Potemkin.<sup>1)</sup> Nous avons de fortes raisons pour ne pas nous y

opposer directement, mais je ne crois pas que M. de Panin ignore que nous désirions que le choix tombât sur quelque autre. M. de Simolin a de l'esprit, des connoissances et un grand talent pour le maniement des affaires, mais, n'ayant ni mœurs ni principes, il n'inspire point de confiance, et il faut en avoir une très grande à sa cour pour pouvoir lui en témoigner personnellement. Il a été ici uniquement attaché à M. de Schack; il m'a accusé d'avoir été cause de sa nomination pour Stockholm; cela étoit absolument destitué de fondement, mais comme il est défiant, il est impossible de le détromper.

Je suis très aise que V. E. ait empêché que la députation ne s'est point plainte de quelques vexations relatives aux milices nationales.<sup>2)</sup> Il faut qu'elle se réserve pour les griefs importants, mais je désirerois assés que les particuliers qui souffrent élevassent les voix et s'adressassent à la chancellerie allemande. Elle réussira souvent à leur faire rendre justice, et on obtiendra du moins des égards et de l'attention de la part du militaire.

La clause du conclusum de la diète en Suède, qui remet la convocation au bon plaisir du souverain, est fondée dans les termes et dans les expressions mêmes de la constitution de 1772.<sup>3)</sup> Les états ne pouvoient pas s'exprimer autrement. Le roi seul pouvoit estre forcé de s'engager à un terme nouveau. Il ne l'a pas esté, puisque le *ct<sup>e</sup>* de Fersen n'a pas esté soutenu par les puissances étrangères. Toute la nation le désiroit, mais elle est trop foible, trop corrompue, trop timide pour oser ce qu'elle pourroit peutêtre emporter. C'est en peu de mots le résultat de la dernière diète.

Je doute que Stemann aye jamais eu l'idée d'humilier Saldern.<sup>4)</sup> Ce genre d'exploits ne me paroît pas entrer dans son caractère. Il ne soutient l'idée de l'ouverture des paquets que parce qu'elle est à lui et qu'elle est très conforme aux idées de la chambre et des douanes en général.

Saldern méconnoît entièrement le local d'ici, s'il se fâche qu'on ait refusé l'indigénat à son neveu. Il ignore sans doute que j'ai été le seul qui ai soutenu qu'on devoit l'accorder au prince de Wurt[em-berg] frère de la gr. duchesse, et que les disputes de cette matière ont duré plus de 6 mois.<sup>5)</sup>

La mort du duc de Glucksb. vaudra près de 30,000 écus de rente au roi.<sup>6)</sup> Iugert, en qualité de premier de tabouret, est nommé pour prendre possession et pour avoir soin des formes dans le premier

instant; et ce choix, sans estre bien bon, prévient cependant ceux qui seroient pires.

2170.

[København,] 20. Marts 1779.

La lettre du pr. Fréd. n'est pas élégante, mais j'ose asseurer à V. E. qu'elle est partie du cœur et qu'on est réellement très sensible à la générosité patriotique de la noblesse.<sup>1)</sup> Elle me met seulement dans l'embarras, puisqu'elle est déjà destinée à exprimer la manière dont le roi a reçu ce don. J'avois espéré que le prince ne parleroit que de lui-même et me laisseroit le soin du reste; c'estoit aussi notre accord, mais on a changé d'avis ou nous [ne] nous sommes pas compris.

V. E. peut compter sur tout ce qui peut dépendre de moi relativement au sr. Ibbeken, mais je ne puis répondre que de mon zèle, il faut des occasions et des vacances, et il est à peine croyable combien nous pouvons estre quelquefois de mois de suite sans qu'il en existe.<sup>2)</sup> Toutes les cures au-dessus de 1000 marcs de revenu sont destinées à l'amélioration des prédicateurs déjà en place: c'est une règle invariable que j'ai proposée moi-même et que le roi a confirmée il y a plus de 4 années, qui ne souffre par conséquent point d'exception; mais je ferai certainement tout ce que je puis pour que la place de M. Ibbeken en approche autant que possible.

La mort du duc de Glücksbourg m'a engagé dans des correspondances qui pourront devenir volumineuses. La duchesse, qui paroît avoir de l'esprit, a beaucoup de souhaits à faire. Le duc d'Augustenbourg s'exprime honnêtement, et je crois qu'il est préparé depuis longtems aux regrets assés naturels qu'une succession manquée pourroit lui donner.<sup>3)</sup>

La mort du prince de Beck, arrivée en 1775, est un évènement heureux pour le roi.<sup>4)</sup> V. E. se souviendra peutêtre que cette branche n'a jamais voulu transiger pour le cas de Glucksb. Si ce prince et ses frères vivoient encore, ils seroient au même degré que la ligne d'Augustenb., et le roi seroit obligé de leur donner un équivalent. Actuellement, cela n'est point nécessaire; le seul prince de ce nom qui existe est d'un degré plus éloigné, et tant que la branche d'Augustenb., dont le roi a acquis les droits, n'est pas éteinte, nous posséderons tout, sans autre charge que celle de la veuve. . . .

Je commence de me rassurer sur le retour de Simolin, et j'en

suis d'autant plus content que la foiblesse et l'insensibilité du <sup>c</sup>te Panin, le défaut de crédit et de capacité du <sup>c</sup>te Ostermann et l'excès de faveur du pr. Potemkin rendent presque toute affaire très difficile et très épineuse à traiter à Petersb.<sup>5)</sup>

2171.

[København,] 23. Marts 1779.

Le duc évêque ayant prié le roi de mettre son fils à Ploen, et notre système étant de n'agir que sur les prières du père sans avoir une part directe à ses résolutions, il n'est pas possible de rien changer au séjour du pr. hæréditaire.<sup>1)</sup> Mais lorsque le duc sera mort et que le roi commencera d'exercer sa qualité de tuteur et curateur, il dépendra entièrement de lui d'assigner à ses pupilles l'endroit qui sera jugé le plus convenable. Cela dépendra alors du tems et des circonstances et des raisons qu'on pourra avoir de l'éloigner ou de le rapprocher de sa mère, qui fera l'impossible pour estre près de son fils chéri, dont elle n'avoue encore que rarement l'imbécillité et l'égarement.

La mort de Myl. Suffolck me fait de la peine.<sup>2)</sup> C'estoit un galant homme, sec et fier, mais vrai, rempli de droiture et de franchise. Le changement du ministre recule la décision de nos affaires de plusieurs semaines. On ne peut pas demander d'un homme en place d'estre à l'instant au fait de toutes les affaires courantes. Ce seroit l'aigrir que de le[s] presser, surtout comme elles sont d'une nature à amener des discussions peu agréables. Mais ce dé-lai est fâcheux quand il s'agit de procurer le relâchement d'un vaisseau ou des dédommagements ou des choses de cette nature, et que le moindre retard augmente les pertes et les fraix.

La Suède se met à genoux devant nous pour nous engager à renouveler la convention de 1756.<sup>3)</sup> Il en doit coûter beaucoup au roi de Suède de tenir le langage avec lequel il nous parle, mais cela prouve à quel point la chose lui tient à cœur.

2172.

[København,] 27. Marts 1779.

La santé de Mr. de Schimmelm. continue de n'estre pas bonne du tout. J'ai de la peine à croire que sa constitution, quelque bonne qu'elle soit, puisse y résister longtems. Lui-même est souvent découragé. Il ne supporte point l'idée d'un dépérissement insensible, et je suis seur qu'il choisiroit, si la chose dépendoit de



lui, de finir plutôt promptement que de traîner avec une perspective sans espérance. Il travaille cependant autant que ses forces le permettent, et c'est la seule chose qui l'amuse et le console.

La paix de l'Allemagne et les succès de l'Angleterre embarrassent la Suède au point qu'on ne sait plus de quel bois y faire flèche. On a entièrement perdu contenance, on n'imagine que de se lier avec nous, et M. de Sprengtporten a eu ordre de m'offrir, de me donner carte blanche pour les conditions, pourvu que nous voulussions seulement nous joindre à eux par une convention qui prouvât à l'Angleterre et à la Russie que nos mesures étoient unies.<sup>1)</sup> Cela prouve que bien des plans sont changés, qu'on a cru l'Angleterre écrasée et sans ressource, tout comme on le faisoit, il y a six mois, à Paris, qu'on a jugé la paix impossible, et que toutes ces idées flatteuses ont fait négliger bien des ménagements dont l'oubli cause des regrets et des craintes. Tant que l'Angleterre aura des succès, elle aura du crédit. C'est de cette circonstance seule que dépendra la durée de la guerre, qui, par conséquent, est très douteuse et très incertaine. . . .

2173.

[København,] 30. Marts 1779.

Le fils de notre bon et digne Berger a succombé à la violence de sa rechute.<sup>1)</sup> On l'a ouvert après sa mort, et on a trouvé dans la cavité de la poitrine un abcès qui renfermoit au delà de huit livres de matière. Cela rendoit son rétablissement impossible et rassure au moins les parents contre toute autre cause d'une perte dont ils ne se consoleroient jamais. . . .

2174.

[København,] 3. April 1779.

Tout le monde parlera à V. E. du magasin de poudre qui a sauté près de la porte de l'est et qui, par sa situation, a été dangereuse pour les maisons de Amalienbourg.<sup>1)</sup> Le mal, en général, est, grâce à Dieu, peu considérable. Il n'y avoit, dans ce magasin, que de la poudre gâtée; il étoit le plus petit des tours et le seul qui n'étoit point voûté. La véritable cause restera inconnue, le coupable périt toujours, et les traces de la négligence périssent avec celles du bâtiment qui n'existent plus. Ma maison est une de celles qui ont souffert le plus, à peu près comme celle de V. E. J'espère cependant qu'à force d'ouvriers tout sera réparé en peu

de jours. La joye d'estre échappé d'un danger qui auroit pu estre éminent, diminue le désagrément d'une perte pécuniaire, et je ne m'occupe que du devoir qu'il y a de presser l'exécution des ordres du roi déjà signés en 1777, sur les représentations expresses du conseil, de faire les arrangements nécessaires pour prévenir un malheur aussi grand, et que le collège des finances etc. a laissé reposer.

L'objet véritable de la convention de 1756 avec la Suède étoit la protection commune de la navigation des deux puissances, la jonction des escadres, et surtout le soutien mutuel en cas de repressailles.<sup>2)</sup> Elle n'a eu point d'effet et ne sauroit pas l'avoir, puisque les intérêts des deux royaumes sont essentiellement différents, que leurs traités avec les puissances en guerre diffèrent et que le cas des repressailles ne peut guères estre le même. Je me souviens aussi d'avoir entendu dire à feu mon oncle, qu'il s'est reproché d'y avoir contribué, et il m'est très aisé d'en deviner les causes.

Il paroît que V. E. est de l'opinion que le palais de la margrave est à moi, mais il ne l'étoit pas.<sup>3)</sup> Il appartenoit à la défunte, et elle en a disposé avec le reste de l'héritage, qui est peu de choses. . . .

2175.

[København,] 10. April 1779.

. . . Je tâcherai d'accélérer la réponse de la chancellerie relative aux différends entre la noblesse et les non-reçus. Elle seroit déjà dressée, si la foiblesse des yeux de Carstens ne retardoit tout ce qui exige des lectures un peu volumineuses. Je suis souvent tenté de m'en plaindre, mais mon estime pour ce digne et galant homme me retient. . . .

Comme on a résolu qu'il n'y auroit plus de magasin à poudre dans la ville de Copenhague, on décidera demain dans une grande commission, nommée pour cet effet, où ils seront établis.<sup>4)</sup> M. de Huth propose une place sur le rivage de la mer, près du chemin de Kiøge, à peu près à la distance de 3 quarts de mille de Copenhague, où l'emplacement ne coûte rien, où il y a un chemin de fait et où il est facile d'établir des ponts pour charger et décharger la poudre dans les bateaux. Il s'entend qu'il y aura toujours une garde établie pour veiller à la conservation de ces bâtimens, et si cet établissement a lieu, c'est une grande tranquillité de plus pour Copp. . . .

2176.

[København,] 13. April 1779.

Je suis véritablement affligé qu'un homme de mérite comme M. Gertner est aussi sensible ou aussi hypochondre.<sup>1)</sup> Il faut l'estre pour ne pas savoir gré à la chancellerie allemande de lui avoir épargné un procès incertain, coûteux et désagréable, en lui procurant une satisfaction telle qu'il pouvoit la désirer de la <sup>c</sup>tesse Rantzau, accompagnée des témoignages les plus flatteurs de ses supérieurs. Il me semble qu'il n'y a pas là de quoi le dégoûter; il se donne des torts en citant encore une affaire qui est finie et dont il s'est tiré à son avantage. Si je ne lui ai point répondu, c'est que je ne réponds jamais, lorsqu'on m'écrit sur des affaires de département actuellement pendantes; je ne me le permets pas, et ne crois point devoir faire des exceptions; je réponds toujours, lorsqu'il s'agit de quelque grâce qu'on demande au roi, ou de quelque matière qui est hors des règles et des formes ordinaires. Je suis d'ailleurs prêt à rendre service à M. G. que j'estime infiniment après tout le bien que V. E. m'a dit de lui. Il pourroit très bien devenir conseiller d'état dès que son avancement ne nuira point à des anciens qui ne méritent point ce reproche, et s'il s'adresse à la chancellerie pour une augmentation des gages, le département fera certainement ce qui dépendra de lui pour appuyer sa prière. L'occasion est favorable quand le chemin entre Kiel et Altona sera en état, et je lui conseille d'en tirer parti. . . .

2177.

[København,] 17. April 1779.

. . . La chancellerie vient de recevoir une lettre du département de la guerre, qui est relative à ce plan qu'on avoit attribué au pr. de Hesse, mais dont il s'est défendu vis à vis de moi.<sup>1)</sup> Il nous demande s'il ne seroit pas possible que les habitants des baillages du roi et des domaines, là où il se trouvoit eine kleine Hufezahl und eine starke Bevolkerung, ce qui étoit le cas de plusieurs districts, pussent fournir 240 recrues, une fois pour toutes, qui recevraient 20 écus d'engagement et la promesse de pouvoir retourner annuellement, après un mois d'exercice, à leurs familles. Le but en est d'avoir dans les régiments nouvellement levés un certain nombre de gens seurs, et on y ajoute qu'il n'y avoit pas question d'y faire concourir les villes et les terres de la noblesse. Si la chose peut se faire sans qu'elle devienne un poids et un

fardeau pesant, elle a sans doute de l'utilité, et il est juste de l'examiner de sang froid. Le Dannemarc a fourni de cette manière 4 ou 600 hommes il y a 2 ans, et on ne s'en est point aperçu.

Le jeune c<sup>te</sup> Wedel, que V. E. a vu à Kiel, épouse Mad<sup>lle</sup> de Klingenberg.<sup>2)</sup> Il est trop emporté pour qu'il soit probable qu'il rendra sa femme heureuse. J'aime cependant ce mariage encore mieux que celui de sa sœur, qui épouse le jeune Luckner qui est d'une race qui m'est très contraire.

2178.

[København,] 20. April 1779.

Les efforts du c<sup>te</sup> de Rantzau d'Oppendorff tendant à dénigrer la résolution de la noblesse relative au don destiné à faciliter le séminaire des maîtres d'école, ressemblent bien au patriotisme qui est le fléau du bien public et que j'abhorre autant que je chéris et que je respecte le véritable.<sup>1)</sup> . . .

Le c<sup>te</sup> Moltke n'est pas sans quelque inquiétude pour son fils qui a ambitionné de faire une croisière sur la frégate l'Apollon destinée à examiner ce qui se passe à Brest, et qui est presque sûr de ne pouvoir point faire ce tour sans combattre.<sup>2)</sup> Cette ardeur m'a fait au reste plaisir. Le capitaine Pownal, qui commande la frégate angloise, est un marin singulièrement estimé qui, après avoir amassé des biens considérables pendant la guerre passée, n'est rentré au service que par un goût invincible, qui, chés lui, doit être une véritable passion.

Je suis fort content de l'ardeur que nos officiers montrent dans ce moment, où il y a des croisières et des expéditions à faire qui demandent de la vigueur. Je ne sais si leur intelligence répond à leur ambition, mais je vois qu'il y a beaucoup de rivalité et de désir de bien faire. Deux frégates partiront dans 8 jours pour la Méditerranée, une autre est déjà partie pour l'Amérique qui sera suivie par d'autres, et les croisières dans la mer du nord vont aussi commencer. Il y a actuellement 3 armateurs françois qui ont fait quelques prises et les ont amené[es] en Norvège.

2179.

[København,] 24. April 1779.

La production du c<sup>te</sup> Rantzau Oppendorff est une de celles que j'ai vues de ma vie que je voudrais le moins avoir faite.<sup>1)</sup> Avarice et défiance, ce sont les sources où il a puisé ses idées. Tout roule,

dans le fond, sur ce principe, qu'il est aisé et dangereux d'éclairer trop les paysans serfs. C'est convenir, du moins, que les séminaristes instruiront mieux, et qu'actuellement les sujets du c<sup>te</sup> R. ne savent en général ni lire ni écrire. Il est très vrai que les connoissances nécessaires aux paysans peuvent et doivent estre moins nombreuses que celles des hommes dans plusieurs autres classes, mais Dieu veuille qu'on puisse répondre, que celles qui leur sont indispensables, ne leur manquent point par la faute de leurs maîtres et du gouvernement! Cette vérité incontestable, que le bonheur d'un état, c'est à dire la perfection morale de ses habitants, l'obéissance aux lois et la charité mutuelle, dépend en grande partie de l'éducation, n'est à beaucoup près pas aussi connue qu'elle devroit l'estre; il seroit d'ailleurs impossible qu'elle fût aussi négligée et aussi souvent entièrement oubliée qu'elle l'est.

Je suis aussi persuadé que V. E., que la méthode actuelle de répartir les milices est fautive, et j'avois fait moi-même la proposition de faire servir le nombre des hommes, et par conséquent la population de base aux calculs et aux répartitions futures, mais on a fait tant d'objections, et on m'a fait voir tant de difficultés que j'ai cru devoir désister. . . .

2180.

[København,] 27. April 1779.

Les demandes qui fondent de toutes parts sur nous à l'occasion de la mort du duc de Glücksbourg sont incroyables.<sup>1)</sup> Si elles étoient toutes écoutées, il y auroit de la perte pour le roi d'avoir fait l'héritage. Comme il y en a cependant qui sont justes, auxquelles on ne sauroit refuser l'attention sans dureté, je prévois que les pensions annuelles se monteront à des sommes très considérables et absorberont une partie des avantages de cet arrondissement. . . .

Il paroît à Stockholm nombre de feuilles si hardies et qui défient si entièrement l'autorité du roi, que l'esprit de la nation en est enflammé et qu'il est difficile d'en prévoir toutes les suites, surtout dans les provinces éloignées de la capitale, comme la Dalecarlie, où le paysan remue déjà depuis le commencement de l'année.<sup>2)</sup>

2181.

[København,] 1. Maj 1779.

V. E. entendra de toutes parts que M. de Schimmelm. a été fait comte.<sup>1)</sup> Je ne l'ai appris que hier après le diner. M. de Sch. lui-

même assure fortement de ne l'avoir ni sçu ni désiré, et effectivement, les avantages qui en reviennent pour lui sont si minces que je ne sais ni pourquoi il l'auroit brigué ni pourquoi il en feroit mystère.

Mr. Ibbeken se trouve parmi les présentés approuvés par le roi pour la cure de Wesenberg, et comme il y avoit outre cela un votum curiatum royal à donner, c'est à lui que le c<sup>te</sup> Bothmer comme baillif a eu ordre de le donner.<sup>2)</sup>

Une réponse bien convenable et assés intéressante pour exciter la curiosité du public, détruiroit certainement l'effet des plattitudes du c<sup>te</sup> Rantzau.<sup>3)</sup> Je voudrois qu'elle existât, mais je souhaiterois de ne point en connoître l'auteur.

La longueur du procès intenté contre Witmack m'indigne comme V. E. Je ne suis cependant pas seur encore à quel point la chancellerie pourra s'y mêler sans que cela devienne un exemple dangereux, pire que le mal actuel. J'y donnerai une attention très sérieuse.<sup>4)</sup> . . .

2182.

[København.] 4. Maj 1779.

Le roi de Suède vient de publier sa résolution d'accorder un convoi aux vaisseaux de la nation naviguants par le Canal.<sup>1)</sup> C'est une des choses qui pourroit arriver qui excite le plus mon attention et ma curiosité. Elle peut avoir des suites très sérieuses. Les Anglois ne respecteront seurement pas les Suédois plus que les Hollandois. Un couple de frégates ne les effrayera pas; ils s'arrogent donc le droit de visiter les vaisseaux sous convoi, et si la Suède ne soutient point sa démarche, elle ne moissonnera que des soucis et des avanies plus graves, au lieu de la gloire et des applaudissements qu'elle ambitionne. Ses efforts de nous entraîner à faire cause commune avec elle ont été sans nombre. Nous aurions bien voulu le faire sous de certaines restrictions, mais il étoit impossible de convenir des principes, et je doute que la Suède se tirera bien d'un pas aussi scabreux et glissant.

Les finances de la Russie ne sont pas aussi délabrées qu'on devoit le supposer. Le paiement retardé des appointements de M. de Gross ne prouve rien à cet égard. C'est M. de Panin qui a été cause que tout cela a été dans une confusion totale. Le département des affaires étrangères avoit été payé des sommes qui lui étoient assignées. Aussi l'impératrice a été d'une colère extrême. Elle a ôté l'administration de cette partie au c<sup>te</sup> Panin; les arré-

rages ont été acquittés, et les ministres recevront dans la suite ce qui leur revient de la caisse générale, comme cela se fait ici.

Personne ne soupçonne l'honnêteté de M. de Panin, mais il n'a point sçu rendre compte, et on m'assure que l'impératrice l'en a dispensé. C'est ce qu'on ne feroit seurement pas chés nous, et cela avec raison. Je ne le demande aussi pas, et j'ose me vanter que jamais les dépenses extraordinaires du départ<sup>t</sup> n'ont été aussi économiquement administrées et bornées que depuis que j'en ai le soin. Elles sont presque nulles, et quand il y auroit cent comtes Danneschiold, je suis de ce côté-là entièrement inattaquable.<sup>2)</sup>

2183.

[København,] 8. Maj 1779.

La nouvelle que V. E. a bien voulu me donner de l'accroissement de l'université de Kiel et de l'effet heureux de l'ordonnance qui regarde les étudiants en théologie m'a fait le plus sensible plaisir.<sup>1)</sup> Je suis très fort de son avis, qu'il seroit bon qu'il y en eût une qui fit le même effet pour les jeunes gens qui étudient le droit, et si V. E. veut engager Trendelenburg à faire un projet pour cela et me le faire parvenir ensuite avec son opinion, elle me fera une vraie faveur, et je réponds de l'empressement de la chancellerie à y concourir.

Les désordres de ménage entre Mr. et Mad<sup>e</sup> de Moltke à Hanau ont fait beaucoup de bruit.<sup>2)</sup> Je souhaite que ceux qui subsistent entre Mr. de Hardenberg Reventlou et sa femme ne finissent pas un jour de même. Il paroît qu'il y a peu d'union et peu de moralité de part et d'autre. M. de Hardenb. m'a paru d'ailleurs un homme de sens et assés instruit. . . .

2184.

[København,] 11. Maj 1779.

Mad<sup>elle</sup> de Sperling vient de me dire qu'elle est sur son départ.<sup>1)</sup> L'absence de cette digne et estimable personne fera pour moi un vuide essentiel à la cour. Je la félicite cependant de bon coeur qu'elle va respirer un air plus libre, près des personnes auxquelles elle est extrême[me]nt attachée, qui la feront jouir d'un bonheur que je ne connois plus que de nom. Elle m'a promis de se charger de cette lettre, qui parviendra par conséquent un peu plus tard à V. E., mais d'autant plus seurement. Elle vous instruira de la situation véritable où les choses se trouvent ici, qui, dans plus

d'un sens, ont un peu changé depuis l'année passée. L'influence de la reine a augmenté; le prince et, par conséquent, Guldb. sont plus souvent obligés de lui céder, et plus d'une personne ont part à sa confiance. Sans parler des subalternes, je crois que Guldb., Holm et Mad<sup>m</sup> v. der Luhe la partagent assés également, et comme ces trois ne marchent point ensemble, il en naît souvent des dissensions intérieures qui inquiètent et affligent tour à tour les personnes interessées, mais sans que nous autres puissions suivre et connoître les détails et les détours du labyrinthe.<sup>2)</sup> Les ordres du cabinet sont multipliés à un point inconcevable. Tous les départements, les miens seuls exceptés, y sont soumis au point d'en estre absolument esclaves. M. de Hauch porte le joug par foiblesse, M. de Moltke par politique, Stemann par nécessité, Kaas pour se faire valoir par là dans son propre département, et la chancellerie danoise parce qu'elle manque de tête et de chef.<sup>3)</sup> Guldb. a les meilleures intentions. Cela sauve l'état qui, d'ailleurs, périliteroit. Le prince les a certainement aussi, mais il ne s'est réservé que le département des grâces et de l'intérieur de la cour, le reste ne paroît point l'interessier; je ne le vois du moins jamais touché ou affecté.

M. d'Eichstedt a un très grand pouvoir sur G., en partie par amitié, et puis aussi parcequ'on le redoute, et parcequ'une race très forte et inflexible a un pouvoir certain sur une autre plus douce et plus foible. Cet homme a seurement de grandes parties, mais il est souvent violent et injuste; je le contredis sans ménagement, et cela altère quelquefois des liaisons entre nous qui, d'ailleurs, seroient très étroites, et que j'aurois fort désiré pouvoir affermir par une uniformeté de principes que les miens ne me permettent point d'adopter.

M. de Schack n'a aucun crédit, et ne joue dans ce moment-ci pas un rôle brillant, étant frondeur hors du conseil, et gardant, dans les délibérations, un silence absolu, dès que la faveur est opposée à son sentiment.<sup>4)</sup>

M. de Thott est mal. On prévoit sa mort prochaine, et je crois qu'on est assés résolu à ne point le remplacer dans le conseil. Ce sera cependant un moment critique à cause de la chancellerie danoise, dont on a souvent promis la direction à M. de Schack et que celui-ci ambitionne aussi au fonds de son cœur, sans cependant en convenir. M. de Moltke<sup>5)</sup> y a été trompé; il a la même ambition; il a longtems cru que M. de Schack lui céderoit avec



plaisir; cela a fait naître des liaisons étroites incompréhensibles à ceux qui n'en savoient pas le secret, et qui, actuellement très affoiblis, sont à charge aux intéressés qui ne savent pas comment en revenir. Cela a donné lieu à bien des mouvements secrets pendant cet hyver, dont M. de Moltke surtout a été vivement agité, mais auxquels je n'ai pris d'autre part que celui d'un spectateur impartial qui désire, par amour pour le bien, que la chancellerie ait un chef, mais qui n'a aucune vocation à se mêler dans les soucis et les prétentions des rivaux.

V. E. doit vouloir me faire la question comment je puis me soutenir sans faveur, sans me concerter avec les favoris, sans partager l'influence dans mes départements, et sans plier dans les cas où l'on ne sauroit résister sans offenser personnellement ceux qui ont décidé dans le cabinet. Je le dois sans doute à la Providence, qui veut que je sois affermi dans des postes où mon devoir m'arrête sans que mes vœux personnels y aient la moindre part; et puis, on ne craint rien de ma part; on sait que je suis uniquement occupé d'un travail immense, dans lequel je n'ai aucun concurrent; on sait que je ne désire rien, et que je ne fais pas un seul pas sans que le conseil et mes collègues en soient informés. Je parle dans le conseil avec la même liberté de tout et à tous, et hors du conseil je garde le silence, et puis on n'ignore pas qu'il n'y a pas de milieu, il me faut garder tel que je suis, ou me renvoyer tout à fait, extrémité qui n'est point dans le caractère, au fond très doux, de ceux qui décident. Je ne parle de moi que pour que V. E. soit au fait de tout avec exactitude, et surtout de ce qui regarde quelqu'un qui lui est attaché avec la plus vive tendresse.

Il m'est impossible de causer plus longtems avec elle. Cela feroit ma passion, mais une multitude d'affaires qui m'attendent encore aujourd'hui me le défendent.

Je suis jusques à la mort

tout à elle

B.

2185.

[Bernstorff.] 15. Maj 1779.

On a fait une promotion immense à laquelle je n'ai pas la moindre part, au point que j'ai parfaitement ignoré que plusieurs de mon département y sont compris. J'en gémis pour Krück, qui est le plus joli sujet du monde, et à qui on fera peut-être tourner

la tête en croyant lui procurer un avantage.<sup>1)</sup> J'avoue qu'il dépendroit de moi d'en profiter pour demander une faveur égale pour Gärtner et pour Cirsovius, mais il m'a été impossible de me vaincre encore au point d'en parler.<sup>2)</sup> On a créé, si je ne me trompe, 19 conseillers d'état à la fois. Cela me dégoûte à un degré que tous les termes me paroissent trop foibles quand je veux exprimer mon horreur pour ces promotions inconsidérées qui nous exposent au ridicule de l'Europe entière, qui confondent toutes les classes, et qui dénaturent un moyen principal de récompenser la vertu et le mérite. Les gémisséments, à force d'estre inutiles et répétés, deviennent presque déplacés, je le sens très bien, mais je ne sais point m'habituer à des fausses démarches qui affectent l'état beaucoup au delà que les gens bornés, qui ne savent point l'apercevoir, l'imaginent.

V. E. pense comme moi, j'en suis très seur; tous les ministres le font aussi, sans exception, mais l'illusion est inconcevable, et cela tient à des erreurs et à des personnalités qui font pitié.

Je suis à la campagne depuis 3 jours. Le jardin seroit en bon état, si la gelée n'avoit fait un mal si considérable qu'il faudra plusieurs années pour le réparer. Plusieurs des plus grands arbres en espalier sont entièrement ruinés, et je n'aurai que le quart de ma provision ordinaire de pêches et d'abricots.

2186.

[København,] 22. Maj 1779.

... La pauvre Mad<sup>e</sup> de Schack a fait, au regret général de tout le monde, une fausse couche de six mois d'une fille sans vie. Cela me fait une véritable peine.<sup>1)</sup> Le mari sera très malheureux et ne s'en remettra de longtemps...

2187.

[København,] 25. Maj 1779.

J'aurois seurement la plus grande envie du monde de répondre en détail à V. E. à sa chère lettre du 22, mais les occupations et les visites se sont multipliées au point de ne me pas laisser le moindre loisir de plus. C'est un inconvénient de la campagne de ne pouvoir point fermer sa porte aux gens d'affaires, et c'est un malheur qu'ils savent que je suis à trouver les jours de poste. Chacun en demande pardon, et chacun en profite. Les ministres étrangers ont à tout moment à me parler, et des nouvelles comme celles

de la paix, de la naissance d'un nouveau grand duc etc., m'obligent à des compl. et à des conférences sans nombre. Il s'y joint le passage actuel d'une escadre russe, celui d'une escadre suédoise annoncée, et puis plusieurs suites des circonstances actuelles, plus ou moins agréables. Les Anglois nous ont confisqué une charge de viande salée de Jutlande. Cela excite avec raison une grande fermentation. On va porter l'affaire au conseil suivant nos traités, mais si on nous refuse partout justice, elle pourra avoir des suites assés décisives.<sup>1)</sup>

2188.

[København,] 29. Maj 1779.

Malgré tous les soins et toutes les espérances de la direction, la maladie des bestiaux s'est manifestée tout à coup au milieu de la Scélande. J'ai de la peine à croire qu'on parviendra à l'arrêter. On reviendra à la fin à l'inoculation, et on n'aura rien gagné au bout d'une année que la conviction que les mesures qui subsistoient étoient les seules possibles dans l'exécution, et que rien n'estoit plus inutile que d'y ajouter une nouvelle rigueur et d'inquiéter le pays sans utilité.

Voici le terme où la première flotte suédoise doit partir sous convoi.<sup>1)</sup> Je doute fort qu'elle aura chargé beaucoup de contrebande; ce n'est que l'essai qui doit décider les suivans. On s'en promet beaucoup en France. Mr. de Sartine a fait acheter nombre de mâts et de chanvre à Riga et a ajouté, en écrivant au commissionnaire, que des vaisseaux suédois chargeroient ces effets et les mèneroient en seureté, sous convoi de la Suède, dans les ports de France. Cela pourra mener à un dénouement fort sérieux, et j'avoue que je suis fort attentif à en observer la marche et les progressions successives. . . .

La princesse Charlotte s'affoiblit journallement du côté du corps et de l'esprit. Dans le fonds, elle n'existe presque plus, et il n'est question que du terme plus ou moins éloigné où elle cessera de souffrir.

2189.

[København,] 1. Juni 1779.

Je ferai certainement tout ce qui peut dépendre de moi pour appuyer les souhaits de M. Gertnier, mais V. E. n'ignore pas que la règle est entièrement établie de ne jamais accorder des augmenta-

tions d'appointements, et même de ne point en discuter les cas particuliers, qu'en hyver lorsque les règlements se composent.<sup>1)</sup> C'est le cheval de bataille de Schimmelman, et il a assés de crédit pour engager la cour de ne point se départir de cette règle, qui, à bien des égards, est aussi bonne et utile.

Il est possible que les personnes qui voyent M. d'Eiben longtems et de près, le jugent mieux que nous ne sommes en état de le faire, mais je suis étonné qu'on lui dispute les talents et les connoissances.<sup>2)</sup> Il parle et raisonne très bien, et fort sensément, sans aucune suffisance. J'étois fort prévenu contre lui; il ne s'est aussi pas particulièrement attaché à moi, mais il m'a désarmé par les bonnes qualités qu'il a fait paroître et qui, répondant entièrement à l'éloge que beaucoup de personnes dignes de foi ont fait de lui, amenoient une espèce de conviction à laquelle il n'auroit pas été juste de résister. Il a aussi un ton très supérieur au reste de sa famille, et à la plupart de ces messieurs qui nous viennent d'Allemagne.

L'orgueil de l'Angleterre mériteroit certainement d'estre rabaissé. Il le sera aussi probablement; je regrette seulement que cela ne peut point se séparer dans ce moment de l'indépendance de ses colonies, que je regarde comme un très grand malheur pour le Dannemarc, et la rébellion en général comme le fait le moins excusable et l'exemple le plus pernicieux qui puisse exister. L'issue de cette guerre m'inquiète beaucoup; il n'y en a aucune que je puisse prévoir avec plaisir. Le commerce et la ballance maritime de l'Europe sont de tous côtés dans un très grand danger. Tout évènement décisif doit faire craindre. On est à la veille d'en apprendre. La flotte françoise, forte de 30 vaisseaux de ligne, est peut-être sortie à l'heure qu'il est, et si l'amiral Byron ou le c<sup>t</sup> Estaing est battu, l'un et l'autre amènera également une révolution parfaite dans la situation des affaires en Amérique.<sup>3)</sup>

C'est par la gazette que j'ai appris que M. de Wietzendorff à Gluckst. a été fait chambellan avec l'ancienneté de 1777.<sup>4)</sup> Il est vrai qu'il ne se passe pas de jour qu'il n'y ait des erreurs et des — — — à regretter.

2190.

[København,] 5. Juni 1779.

J'ai bien de la peine à croire que Messr. Boye et Ericius ayent reçu des gages comme membres de la Land Commission.<sup>1)</sup> Je l'ignore

du moins parfaitement; rien de pareil n'a passé par le conseil. Ils ont sollicité à cet égard pendant plusieurs années; on les a constamment refusés, et la dernière résolution fut, autant que je puis m'en souvenir, qu'on leur feroit un présent lorsqu'une occasion favorable fourniroit quelque recette extraord<sup>e</sup>. Peut-être que cela s'est fait, et que cela a donné lieu au bruit qui est parvenu jusques à V. E. Je ne saurois m'imaginer que le Schatzkammer (dont les règlements ne parviennent pas à ma connoissance) se soit chargé de cette dépense, d'autant plus que ce ne seroit alors pas de la chambre des finances, à laquelle on a cependant attribué cet acte de générosité.

Il y a eu, à ce qu'on m'asseure, une nouvelle promotion immense de conseillers privés.<sup>2)</sup> Blome à Paris en est. Il se peut qu'il y en a encore d'autres auxquels je m'intéresse, mais la chose en général me peine et me dégoûte au delà de l'expression.

Le grand veneur partira dans peu de jours pour la Jutlande.<sup>3)</sup> Il y a, je crois, 30 années qu'il n'a point passé les Belts. C'est aussi sa fille qui l'entraîne et qui se flatte que cette diversion l'animera et lui fera du bien. Il en a grand besoin; il n'a ni forces ni appétit, et la mémoire lui manque entièrement. Son frère se porte d'autant mieux et n'a absolument point changé depuis 10 années et au delà.

2191.

[Kobenhavn.] 9. Juni 1779.

Ce n'est certainement pas par rapport au canal que M. de Schimmelman est inquiet ou de mauvaise humeur.<sup>1)</sup> Je puis assurer V. E. que cet ouvrage avance autant qu'on a pu l'espérer et le prévoir, qu'on n'a rencontré aucune difficulté imprévue, et qu'il n'y a aucune différence de sentiments essentielle entre la direction de Coppenh. et la commission établie en Holstein. Cette entreprise appartient aux soins qui me retombent (comme la Steuirection) en été, pendant l'absence de Schimmelm., ainsi je puis en répondre, autant que ma supposition que les rapports que je reçois par semaine sont exactes, peut le permettre.

Ce qui tourmente Schimmelman, c'est sa mauvaise santé, et la crainte qu'il ne v[ie]illira point, et que sa tête s'affoiblira avant sa mort. Les grandes dépenses que nos armements exigent le tourmentent aussi. Enfin, il est comme toutes les personnes à qui la fortune a ri trop souvent et trop longtems. Tout ce qui n'est pas

dans la ligne de leurs souhaits les rend malheureux; il s'impatientent, et ne comprennent pas qu'il y a des choses qui ne réussissent point, et qu'il existe des obstacles qui sont invincibles.

La plupart de nos vaisseaux et frégattes destinées à croiser sont partis. Je suis étonné de ne pas voir arriver encore l'escadre de Carlscrona; le vent a été fort bon, ainsi il paroît qu'elle n'a pas été prête à tems. On est extrêmement inquiet en Suède du sort que leur convoi éprouvera dans le Canal, et des mesures qu'il pourra exiger, et comme la défiance fait une partie considérable du caractère du roi, il redoute à présent la destination des escadres russes et danoises, et soubçonne qu'elles voudront l'empêcher à défendre et à soutenir ses droits avec vigueur. Son inquiétude est si visible que toutes les relations en sont remplies.<sup>2)</sup> Il est vrai que la Russie ne paroît pas disposée à souffrir des démarches de sa part capables de troubler la tranquillité du commerce et de la navigation du Nord. Il y a longtems que le roi de Suède en est instruit, mais dans le tems que ses mesures ont été décidées, il croyoit la paix avec la Turquie impossible et celle de l'Allemagne plus que douteuse; il s'agissoit alors d'arracher de l'argent à la France, et il se flattoit qu'il en imposeroit à l'Angleterre et qu'il n'avoit qu'à nous proposer un concert pour nous y faire accéder sans difficulté. Tout cloche à l'heure qu'il est, et je suis d'une impatience extrême à voir comment il se tirera d'affaires. Tout l'a favorisé jusques à présent; il se peut que les évènements seront encore pour lui, mais il n'est donné aux hommes de raisonner que sur ceux qu'il est possible de prévoir, et je n'ai aucune idée de la sagesse de ceux qui comptent si largement sur le chapitre des accidents.

2192.

[Bernstorff,] 12. Juni 1779.

Si Messrs. de la Land Commission ont eu effectivement une augmentation de gages, il faut qu'elle soit notée sur le règlement de la Schatzkammer dont nous ne voyons pas les détails.<sup>1)</sup> Il est seur que la Oberst. direct. n'y entre pour rien, et je doute fort que le collègue des finances auroit le courage de faire signer une telle grâce sans qu'elle eût passé par le conseil. On a du moins conservé un silence parfait sur la chose. Cela prouve la crainte et la mauvaise conscience, et fait l'éloge de ceux dont on craint les justes reproches.

Stemann est furieux de ne pas estre devenu conseiller privé. On ne sauroit cacher plus mal son embarras. Il estoit absolument et entièrement décontenancé. Schimmelmänn l'estoit aussi, mais dans un autre sens; je dois lui rendre la justice qu'il estoit véritablement affligé d'une grâce qui lui est très indifférente, et qu'il sent très bien ne devoir qu'à son ancienneté sur le petit Schack, qui est la véritable poupée de la cour.<sup>2)</sup>

Ce que V. E. dit de Gotsche Moltke est on ne peut pas plus vrai et plus caractéristique. Il n'y a que très peu de choses au monde qui l'interessent par elles-mêmes. Le projet qu'il a fait parvenir à V. E. sur la refonte de la LandCommission étoit de Bardenfleth, qui, entre plusieurs autres défauts, a supérieurement celui de ne point se connoître en hommes.

Je vois à présent de ma fenêtre les escadres suédoises et danoises ensemble. Cette vue fait naître bien des réflexions.

2193.

[København.] 15. Juni 1779.

Je félicite V. E. d'avoir Mesd<sup>es</sup> de Huitfeldt et de Scheel avec elle.<sup>1)</sup> Il est bien doux d'avoir des belles-sœurs et des amies aussi aimables, et l'idée que V. E. passera une partie de l'été dans cette société me fait un très grand et très véritable plaisir. Je [ne] connois pas la première, je n'ose donc guères me flatter de son souvenir, mais je vous supplie de me rappeler d'autant plus à celui de la seconde, à laquelle je suis et serai toujours très particulièrement attaché.

Je ne sais pas trop me mettre à la place de M. de Thienen; d'ailleurs, je devinerois aisément ce qu'il feroit; et comment peut-on balancer entre deux parents, quand l'un est un homme entièrement perdu dans l'esprit de tous les honnêtes gens, et avec cela incapable de tendresse et d'attachement.<sup>2)</sup>

La présence du duc de Sudermanie me donne mille tracasseries que je hais parcequ'ils me coûtent un tems qui m'est précieux.<sup>3)</sup> Ce prince ne paye pas de mine; il est petit, mince et fluët au possible, d'ailleurs poli et sans prétention, et cela fait qu'on ne regrette pas de l'avoir vu. Je suis curieux d'apprendre l'histoire de son entrevue avec la cour; on aura été embarrassé, et une froideur réciproque ne conduit pas à l'aisance, et je crains surtout notre prince Fr. . . .

2194.

[København,] 19. Juni 1779.

Pendant que V. E. a chés elle des Gastes qui lui sont très chers et très agréables, nous avons été tourmentés ici par tous ces Suédois appartenant à l'escadre, allant toujours par grandes troupes et faisant légion. Ce n'est que depuis hier au soir que le duc de Sudermanie est à Elseneur; il y raffraîchira sa provision d'eau et continuera ensuite sa route. Son entrevue avec la cour s'est très bien passée, à l'exception de la réserve ou froideur du pr. Frédéric, qui a été rendue, comme cela ne pouvoit estre autrement, et qui tient plus à la timidité qu'à tout autre trait de caractère. Les vaisseaux suédois ont perdu à mesure qu'on les a examinés. Il n'y en a que deux de nouveaux et de bons, les autres sont vieux et en mauvais état; les agrès mal arrangés, une malpropreté révoltante, et un défaut total d'officiers et de matelots exercés. Les sentiments ont été tellement réunis à cet égard, qu'il n'est pas possible d'en douter, et je suis plus convaincu que jamais que les Suédois sont absolument hors d'état de braver l'Angleterre, et même d'estre utiles à la France, si les escadres se joignent. Le roi de Suède s'estoit cependant flatté que cet arnement le rendroit assés respectable pour que sa médiation seroit recherchée. Le succès de celle de Teschen lui a donné des démangeaisons, et il travaille à cette heure à porter la Russie à entreprendre, conjointement avec lui, la conciliation des différents entre l'Angleterre et la France. Il est à peine croyable combien d'idées passent par cette tête remplie de légèreté, de vanité et d'illusions, et combien tout cela se succède rapidement, sans meurir et sans porter du fruit. . .

2195.

[København,] 26. Juni 1779.

Si Messrs. les non reçus croient pouvoir faire un corps rivalisant [avec] celui de la noblesse, ils ne connoissent pas l'esprit du siècle. C'est justement là ce qu'on reprochoit aux autres, et la seule idée d'en avoir deux, et d'en admettre un nouveau, suffira à faire échouer leurs prétentions. Je ne crois pas que j'aurai besoin de m'en mêler pour animer les départements à travailler contre. Je ne crois aussi point qu'ils ayent parmi eux une tête véritablement bonne, car s'il y a quelqu'un capable d'embrouiller les meilleures causes, c'est Cossel et Schilden, et il seroit bien malheureux s'ils réussissoient à annoblir les mauvaises.<sup>1)</sup> . . .



2196.

[København,] 29. Juni 1779

Le problème politique relativement à l'Espagne vient donc d'estre à la fin décidé.<sup>1)</sup> J'avoue qu'elle me paroît agir absolument contre ses véritables intérêts. Ceux-ci consistoient, à mon avis, à tenir la balance entre la France et l'Angleterre, et à forcer celle-ci à accorder des libertés de commerce à ses colonies, sans que celles-ci devinssent indépendantes. Cela me paroît d'une évidence frappante, fondée sur une multitude de raisons, que j'épargne à un ami aussi éclairé que V. E. Actuellement il n'y a que la Russie ou un miracle qui pourra mettre l'Angleterre en état de se soutenir. J'avoue que j'en suis inquiet par plus d'une raison, et qu'il me paroît que ni le Dannemarc ni plusieurs autres puissances de l'Europe ne consultent et ne suivent assés leur véritable et plus grand intérêt, mais cela touche à des matières que j'hésite de confier au papier. . . .

Mellem dette og efterfølgende Brev er intet Brev bevaret.

2197.

[København,] 17. Juli 1779.

. . . Ceux qui croyent que la Russie pourroit nous entrainer dans une guerre connoissent peu notre situation et notre système. L'Angleterre a cru très longtems qu'il suffisoit de persuader la Russie, pour estre seure du Dannemarc, mais je dois la supposer désabusée, et revenue d'une erreur fondée en partie sur quelques expressions trop hasardées du ministère de Pétersbourg, expliquées ensuite à Londres par des hommes parvenus et ignorants, et commentées sans équité et sans lumières.

Une vraye impartialité est presque entièrement bannie de l'esprit des hommes et des cours. Je crains que nous en sommes aussi peu susceptibles que les autres, et la puissance ou l'opinion qu'on a de ses forces est presque partout la mesure des vertus et de leur exercice. . . .

2198.

[København,] 20. Juli 1779.

. . . Notre bon et digne Carstens est à Slesvig chés son frère.<sup>1)</sup> Ce sont ses infirmités qui l'empêchent de vous rendre ses devoirs chés vous. Il me l'a dit en partant, en regrettant fort d'estre ainsi contrarié dans ses souhaits.

Il est seur que l'escadre suédoise s'est séparée.<sup>2)</sup> J'ai eu de la peine à en croire mes oreilles quand M. de Sprengtporten m'a

annoncé hier ministérialement que la croisière étoit finie, que le duc de Sudermanie étoit retourné à Stockholm et que les vaisseaux qui ne restoit pas à Gotembourg retourneroient peu à peu à Carlsrone. V. E. sait que cette croisière est la suite d'une convention avec la Russie, qu'elle étoit en même tems destinée à soutenir les convois accordés au négoce et à remplir les engagements avec la France, qui a donné au moins deux millions pour subvenir aux fraix de l'armement. Or, cette croisière a duré 3 jours entiers! C'est se moquer du monde à un point qui passe toute vraisemblance. Je sais bien que l'état entièrement délabré des vaisseaux y a grande part, mais il estoit cependant aisé de garder quelques apparences. La Suède se couvre actuellement d'un ridicule qu'elle aura de la peine à effacer. Les ministres étrangers et le peuple en plaisantent également.

Un d'eux, celui du Portugal, qui s'exprime en danois, demanda un de nos matelots, s'il ne trouvoit pas que les vaisseaux suédois, qui étoient alors à la rade, avoient bonne apparence.<sup>3)</sup> Oui, répondit l'autre, il faut convenir que pour des Finlappere, ils sont fort bien. V. E. se souviendra que les bâtimens chargés de bois de Finlande sont célèbres pour leur masse lourde et informe, et cela rend cette plaisanterie assés bonne, qui a fait aussi une fortune assés générale.

2199.

[København,] 23. Juli 1779.

... Je ne suis point étonné que vous avés trouvé le c<sup>te</sup> Moltke usé et vieilli.<sup>1)</sup> Il a visiblement changé à cet égard. Plusieurs dissensions domestiques et son extrême sensibilité en sont la cause. Les notions qui me sont parvenues à cet égard diffèrent si prodigieusement entre elles, que j'aime mieux les ignorer ou les oublier toutes pour ne pas me préoccuper injustement, que de les suivre sans y estre obligé. Le fils est bien difficile à pénétrer; il ne marche jamais le grand chemin, mais toujours dans un labyrinthe de détours souvent inexplicables.

Mes derniers tours à Friedensb. ont été assés critiques. Je ne veux pas estre brouillé avec M. de Schack, ainsi je ne le suis aussi point, mais j'aurois fort à me plaindre de lui. Il veut regagner absolument la faveur, ainsi qu'il défend tout ce qu'il croit estre agréable à la cour, avec une passion et un mépris de toute raison et de tout argument qui seroit entièrement inconcevable, si on ne

le connoissoit pas. Cela ne durera aussi qu'un tems; tout cela n'est qu'ephémère, mais on fait en attendant du mauvais sang, on se dégoûte, et on perd un tems préteux en discussions inutiles. . . .

2200.

[Bernstorff.] 27. Juli 1779.

Il fait une chaleur si soutenue ici qu'elle commence de devenir incommode et que la pluye assés abondante que nous avons eue suffit à peine à ranimer les pâturages et les légumes qui en sont encore susceptibles. Les étangs n'en ont aucun bénéfice; la plupart se perdent entièrement, et si je n'estois pas assés heureux pour avoir le lac de Jægersbourg dans le voisinage, je craindrois réellement de manquer d'eau. Les moulins, surtout ceux de Classen à Friederichsverck et de Schimmelmann à la fabrique des armes, sont presque tous arrêtés, et la perte qui en résultera pour ces messieurs est très considérable.<sup>1)</sup> Nous avons au reste des fruits excellents et des soirées charmantes. Cela suffit pour aimer cet été et pour satisfaire ceux qui ont le goût et le loisir de jouir de la belle saison et de la belle nature. . . .

2201.

[København.] 7. August 1779.

. . . Carstens auroit peutêtre refusé de devenir conseiller privé, s'il avoit pu soutenir l'idée de voir passer Stemann devant lui.<sup>1)</sup> C'est la seule à laquelle je l'ai jamais vu sensible, mais il l'a été, et dans ce sens on peut dire qu'il a désiré son avancement. C'est en tout sens un excellent homme dont la perte seroit irréparable. Bardenfleth est excellent dans son cercle; hors de là, entièrement inepte, au point d'estre un phénomène pour moi tout comme pour V. E. Je ne crois pas qu'il pourra jamais s'élever au delà de la sphère dans laquelle il se trouve. . . .

Om den franske Flaadeudrustning. Les fraix que les préparatifs et l'assemblée des forces de terre ont coûté montent déjà à 28 millions. Tous les emprunts que M. Necker a fait[s] se réduisent à 60, jusques à 80 millions. La caisse d'escompte rend de grands services, et il faut convenir en général qu'il n'a pas paru depuis Colbert un homme qui a un génie aussi décidé pour la direction des finances que cet Allemand protestant, dont le père, né dans la Altmark, avoit été, comme je crois l'avoir déjà dit à V. E., pendant un tems précepteur du mien.<sup>2)</sup>

2202.

[København.] 11. August 1779.

Il y a à peu près 15 jours que la chambre auroit pu finir les affaires de Glucksbourg.<sup>1)</sup> Elle ne l'a pas pu plutôt, le détail estoit très grand, les prétensions sans nombre, la nécessité de les examiner, chacune séparément, évidente, et l'utilité de décider du tout, à la fois, très grande. On donne peu à chacun, cependant les sommes sont considérables, et on n'a qu'à en voir le tableau pour trouver la raison de l'impossibilité où le duc s'est trouvé depuis plusieurs années de payer tant de gages et tant de pensions, qui auroient absorbé un revenu deux fois aussi considérable que le sien. . . .

2203.

[København.] 17. August 1779.

J'admire comme V. E. le génie et la sagesse de M. Neckar, mais je dois cependant convenir que les choses ne sont pas tout à fait aussi brillantes que le calme actuel paroît l'annoncer.<sup>1)</sup> C'est la première fois depuis que le monde existe que la France a eu une guerre par mer sans en avoir aussi une par terre à soutenir. Cela rend le moment actuel bien moins dispendieux et les soucis d'un contrôleur général bien moins vifs qu'on n'est habitué de les envisager. La France a espéré d'ailleurs d'accabler tout d'un coup sa rivale par des forces assés supérieures, et je crois savoir avec certitude que Messrs. de Maurepas et de Vergennes ont promis à M. Necker une paix certaine pour la fin de l'année. Cela a guidé plusieurs de ses opérations. Il a mangé les revenus d'avance, il a engagé le crédit des caisses etc., enfin il a fait un usage habile de toutes les ressources qui n'affectent point le crédit public. Mais la chose sera différente si la guerre continue. Il faudra recourir alors à des emprunts ou à de nouveaux impôts, et c'est où les angoisses du directeur des finances commenceront. . . .

2204.

[København.] 21. August 1779.

Je répète à V. E. les vœux que j'ai faits depuis longtems pour le bonheur des nouveaux mariés.<sup>1)</sup> Ils me sont chers à bien des égards, et je tâcherai de le leur prouver autant que cela pourra dépendre de moi.

Je vois avec regret que bien des choses ne se sont pas faites d'aussi bonne grâce que cela auroit pu et dû estre, mais cela n'est

bon qu'à estre oublié, et de mon côté, je ne toucherai certainement plus jamais à cette corde.

Le c<sup>te</sup> Baudissin l'aîné ne manque certainement pas de mérite.<sup>2)</sup> Il pense noblement, il s'applique de bonne foi, et il a en général des notions justes sur ses devoirs et désire de les remplir. Il est d'ailleurs exact et sérieux et s'attache aux gens de bien. . . .

2205.

[København.] 24. August 1779.

. . . Hier j'ai vu M. de Hardenberg Reventlou qui me plaît réellement beaucoup.<sup>1)</sup> Je dois juger par plusieurs mots qui lui sont échappés, qu'il se croit très seur de recevoir une partie de l'héritage de M. de Thienen. J'aimerois beaucoup mieux que ce fût lui que Charles Plessen, mais comme cela ne pourroit se faire sans que le jeune c<sup>te</sup> Scheel fût oublié (dont j'affectionne très particulièrement les intérêts), je commence de m'inquiéter pour celui-ci, et de me fâcher contre les plans de M. de Thienen.

Mon temps est si borné que je n'ai presque pas une minute dont je puis disposer. Cela vient en partie de ce que, par une nouveauté à laquelle je ne m'attendois pas, le conseil a été annoncé à venir à Fredensbourg à l'occasion du jour de naissance de la princesse Sophie Frédérique.<sup>2)</sup> J'en ai été d'autant plus surpris que les choses ne sont pas d'ailleurs dans une assiette des plus tranquilles à la cour. Les matadors sont un peu divisés. M. d'Eichstedt surtout en a paru mécontent, et je crois qu'il a eu sujet de l'estre. . . .

2206.

[København.] 28. August 1779.

. . . On est fort éloigné ici de vouloir diminuer l'usage du tabac. On favorise plutôt les plantations du pays à un degré qui me paroît très fantastique. J'avoue aussi que je suis fort douteux, si les réglemens qui se sont faits relativement à l'eau de vie ont eu le but d'encourager la sobriété. Je crois plutôt que le véritable dessein a été de favoriser les petites villes et de leur assurer la branche des distilleries que la campagne leur avoit enlevée. Nous ne sommes pas assés bons encore pour oser sacrifier quelques branches de revenu à des vues de morale et de religion.<sup>1)</sup>

2207.

[København,] 31. August 1779.

... Je viens de revoir Louis Moltke après 9 années d'intervalle, et de faire connoissance avec sa jeune femme qui paroît gaye et agréable. Par là il ne me paroît avoir ni changé ni gagné.<sup>1)</sup> ...

2208.

[Fredensborg,] 4. September 1779.

Le jour de naissance de la reine, qu'on célèbre aujourd'hui, me met dans la nécessité d'expédier la poste de Friedensbourg au milieu de tout le tumulte bruyant d'une journée aussi fêtée. J'ai bien des grâces à rendre à V. E. de sa lettre du 31 aoust, et de tout ce qu'elle a chargé Mad<sup>lle</sup> de Sperling de me dire d'obligeant et d'agréable; mon cœur y met un prix que je tenterois vainement d'exprimer.

Tout ce que V. E. dit de l'Angleterre et des reproches qu'elle a à se faire, est très juste, mais je n'en gémis pas moins du danger qu'une puissance si nécessaire dans la balance de l'Europe, et si précieuse au Dannemarc, court par sa faute, et pa la froideur de ses amis. La Hollande sera la première à regretter sa politique interressée et peu élevée, et je ne conçois absolument pas l'indifférence presque parfaite de ces républicains, chés lesquels l'esprit usurier a éteint toute idée de quelque élévation et de quelque étendue.

Le roi a perdu un serviteur qui promettoit réellement beaucoup. C'estoit le jeune Levetzau, chargé des affaires à Madrid, que feu Gregers Juel, qui l'affectionoit singulièrement, m'avoit donné, et qui, par une application peu ordinaire, avoit réussi beaucoup au delà de ce que j'avois cru pouvoir attendre de lui.<sup>1)</sup> Une fièvre maligne l'a enlevé après une maladie de trois semaines et des souffrances prodigieuses. ...

2209.

[København,] 7. September 1779.

... Je n'entends à présent aucun coup de vent qui ne ramène mes idées à l'Angleterre. La situation est si délicate et le moment si décisif que tout ce qu'il y a de politiques en Europe doi[ven]t en estre occupés. Je le suis presque trop, car cela me donne de l'inquiétude et de l'émotion et absorbe une partie trop considérable de mon attention, mais cela est plus fort que moi, et je ne sais

me rassurer sur les suites que l'humiliation trop forte de l'Angleterre pourroit avoir pour le Danemarck. Une humiliation passagère seroit peutêtre très utile, mais il y a deux extrêmes à craindre: l'une un abaissement total d'une puissance absolument nécessaire pour la balance de l'Europe, et l'autre qui, quoique moins vraisemblable, est cependant encore possible, que l'Angleterre se soutiendra par ses propres forces, et alors elle deviendra ennemie peutêtre irréconciliable des puissances sur l'assistance desquelles elle avoit compté, et qu'elle accusera de l'avoir abandonnée au moment de la plus grande détresse. Il y a si peu de personnes ici qui veulent convenir qu'il y a des écueils possibles à craindre pour nous, que je renferme presque toujours mes inquiétudes, et que je me borne souvent au possible, sans oser aspirer au mieux.

2210.

[Kobenhavn.] 5. Oktober 1779.

Je demande mille pardons d'avoir oublié de répondre à l'article de la lettre de V. E. qui regarde le sr. Ibbeken. Je me le reproche assés pour n'y pas retomber.<sup>1)</sup>

Le cas est nouveau pour moi, ainsi je ne puis dire à V. E. que mon sentiment personnel. Selon celui-là, la chose n'aura guères de difficultés, si l'élection se fait per vota curiata, mais si les voix se donnent viritim, on désireroit peutêtre avoir aussi le consentement des paroissiens. Je crois aussi devoir faire la réflexion à V. E. qu'il faut que la paroisse de Glasau soit très bonne pour dédommager le nouveau curé de Wesenberg de ce qu'il perd le droit de prétendre à des cures royales meilleures que la sienne. La chancellerie allemande est très soigneuse à penser dans les occasions aux prêtres qui se distinguent, et V. E. sait combien il est difficile de faire jouir du même avantage les curés des paroisses seigneuriales.

V. E. juge certainement très bien de l'état actuel des choses et de la manière de penser vis à vis de la noblesse, mais j'avoue que je n'en déduis pas les mêmes conclusions qu'elle en tire, car, sans parler de la perfection morale, qui paroît exiger que chaque homme fasse usage de tous ses talents et de toutes ses forces, pour le plus grand bien possible, il me semble aussi que les époques d'erreur ne doivent jamais dégoûter du service; elles sont passagères comme les bonnes, et celles-ci passeront inutilement, si les premières

ont éloigné tous ceux qui pourront réparer les choses et les ramener aux bons et véritables principes.

2211.

[København,] 16. Oktober 1779.

C'est dans ces jours-ci que Schimmelm. aura été chés V. E. Je ne doute pas qu'elle n'ait parlé avec lui au sujet du discrédit des billets de banque. Lui-même paroît si occupé de cette matière dans ses lettres, qu'il semble ne pouvoir penser à autre chose.

La rentrée de la cour en ville est décidée pour le jeudi prochain. Je souhaite fort que cet hyver soit plus tranquile que l'automne ne l'a été. Cela est dû en partie aux spéculations fondées sur les perspectives nouvelles qui s'approchent, et en partie à l'humeur passionnée et atrabiliaire de Schack Rathl. qui paroît ambitionner de rendre à ses collègues la vie aussi amère que cela peut dépendre de lui. Lui-même est très peu heureux. Sa physionomie ne laisse aucun doute à cet égard, et il me semble que je lui pardonne tout, aussi souvent que je le regarde. Il ne parle que de son envie de se retirer, et je suis assés tenté de croire qu'il fera quelque démarche qui y tendra, lorsque la maison qu'il bâtit à Rathlovsdahl sera achevée.

Mellem 16. Oktober og 30. November 1779 er intet Brev bevaret.

2212.

[København,] 30. November 1779.

Point de poste. Cela est affreux, surtout dans un moment où le mouvement des affaires est d'une si grande vivacité. Une tempête très forte que nous avons eue, et qui a duré deux jours, est sans doute la cause de ce retard; il est tombé en même tems une pluye prodigieuse, et les chemins ne peuvent estre qu'affreux. . . .

Nous allons à présent voir bientôt la décision du fameux procès relatif à la succession du petit Pless[en] de Paris.<sup>1)</sup> Je suis fort curieux de voir comment il sera jugé. Il y a beaucoup de personnes qui prétendent que Mad<sup>m</sup> de Pl. gagnera, et ils se fondent sur l'influence de Anchersen, qui est à présent le chef d'un parti très nombreux parmi les assesseurs du tribunal qui adhère ordinairement à ses décisions.

Stampe vient de demander un adjoint pour sa place de procureur général.<sup>2)</sup> Le Cammeradvocat Bang le deviendra, et je ne puis qu'applaudir à ce choix, qui est très bon à tous égards.



2213.

[København,] 4. December 1779.

J'ai à remercier V. E. de deux de ses lettres du 26 et du 30 nov. et à l'asseurer de ma vive et parfaite reconnoissance.

C'est avec mon zèle ordinaire que je parlerai à Stemann au sujet du domestique de V. E., mais je ne répons point du succès.<sup>1)</sup> Il n'en est pas trop le maître lui-même; ne tenant qu'à la faveur, il est obligé d'en suivre le courant, et il ne vaque pas de place que la cour n'ait un sujet qu'elle désire de favoriser.

L'ordre du roi qui défend de proposer des domestiques subsiste d'ailleurs, et il n'y a personne de nous qui pourroit réussir à placer un des siens. Il se fait quelquefois des exceptions à l'égard de ceux qui sont hors de livrée, mais cela est très rare et n'a guères lieu que pour des places peu recherchées, fort éloignées d'ici, et au fond de la Norvège. Nous n'avons d'autre ressource que les places qui n'ont pas besoin de patente, comme die Boten bey d. Departements etc. ou d'avoir pour domestiques des étrangers, que la loi de l'indigénat empêche d'aspirer aux places.

J'avoue que je ne sais pas ce qui peut faire croire à V. E. que Lord North est un homme violent.<sup>2)</sup> Il passe pour estre d'un caractère fort aimable et fort doux. Je l'ai connu tel quand nous faisons nos études à Leipzig, et tous ses discours au parlement respirent la modération et l'équité. Le parlement n'a jamais pensé à ôter des privilèges aux colonies. V. E. n'ignore pas que les chartres ne sont autre chose que le privilège donné par le roi, renfermant les conditions sous lesquelles une portion d'un pays a été cédée, et sous lesquelles il a été permis à quelques colons de s'y établir. Elles ne sont point uniformes, et en grande partie très imparfaites. La grande question est, si ces colonies forment un tout séparé de l'Angleterre, ou s'il en fait partie au point d'estre obligé de suivre ses loix, sans avoir des représentants particuliers dans le parlem<sup>t</sup>. La question n'a jamais été douteuse, tant que les colonies n'ont pas été assés puissantes pour avoir l'ambition de former un état à part. Elles estoient plus heureuses sous la domination de la mère patrie qu'aucun état ne l'estoit en Europe. Elles se sont lassées de l'estre; des hommes ambitieux ont voulu créer une république pour jouir eux-mêmes des avantages de l'aristocratie. C'est la source de tout ce que nous avons vu arriver, et le résultat impartial des mes recherches les plus suivies. L'Angle-

terre a agi imprude[m]ment, mais je ne crois pas qu'elle ait agi despotiquement.

Je ferai ce qui dépendra de moi pour engager M. de Sacken, qui arrivera bientôt à Hambourg, de demander une entrevue avec V. E. et Mr. Niemann, pour se mettre au fait de l'état actuel de la commission.<sup>3)</sup> Il préférera certainement Emkendorff, et je suis assés seur qu'il ne voudroit point se rencontrer avec Saldern. . . .

Mellem 4. og 18. December er intet Brev bevarret.

2214.

[København.] 21. December 1779.

Je crois que V. E. aura été aussi frappé que je l'ai esté de ce protocole de justice singulier du roi de Prusse, dont les suites ont été d'autant plus sérieuses, que ce prince a cassé à cette occasion le grand chancelier de Fürst, et le président, c<sup>te</sup> de Finken-stein, fils du ministre, et cependant je suis aussi persuadé qu'on le peut estre sans avoir vu les actes, que c'est le roi de Prusse lui-même qui a commis l'acte de l'injustice la plus criante et la moins réparable.<sup>1)</sup> Je sens que les juges n'ont pas pu prononcer autrement. Le fermier devoit payer; liquidum cum illiquido compensari nequit. Ce n'est qu'après avoir payé qu'il pouvoit faire valoir ses prétensions, dès qu'il n'avoit pas jugé à propos de commencer lui-même l'action ex contractu. Cela me paroît évident, et je pleure sur tous les éloges peu mérités qu'on donnera à un souverain qui ose parler avec tant de chaleur contre l'injustice du barreau et en commettre journellement les plus grandes contre ses voisins. Il n'y a point de roi qui permette à ses tribunaux d'écraser les manants. Cela ne mérite pas même d'estre remarqué. C'est dans la nature des choses, et on pervertit toute idée du vrai, si on encense les vertus aussi aisées à pratiquer.

Madame de Schimmelman est encore très malade et très foible, quoique, selon les apparences, hors de danger. Elle ne peut encore rien manger, et c'est un vrai plaisir pour moi de pouvoir lui en faire en lui fournissant quelques raisins excellents qui me restent du grand nombre de ceux que Bernstorff a livrés cette année. . . .

2215.

[København,] 25. December 1779.

... Tout le monde dira à V. E. que Mad<sup>e</sup> de Plessen a perdu son procès.<sup>1)</sup> Elle a eu cependant beaucoup de voix pour elle, et on m'a assuré sub rosa que la majorité qui avoit décidé avoit été peu considérable.

Si le petit nombre de propriétaires du Holstein, que la chancellerie a exhorté de faire ce que l'équité semble exiger d'eux, n'est pas content, j'ose assurer V. E. que l'affaire a fait, dans un sens contraire, une très forte sensation à Coppenh.<sup>2)</sup> Il y a ici des députés des communes qui demandent la revision du procès, et nous avons reçu plus d'une lettre du cabinet à cet égard. On ne pense absolument point ici à attaquer les franchises et les immunités de la noblesse et de Hoffeld, mais on ne conçoit pas que la livraison des chevaux, qui n'est pas un impôt parce que le roi bonifie la valeur, puisse se répartir sur les paysans, surtout quand le roi l'a expressément demandé à la noblesse, et que les sujets concourent par leurs personnes à former la milice nationale. J'avoue que l'affaire me paroît fort douteuse, que je ne suis pas convaincu du tout que ma voix auroit été conforme à la sentence du Landgericht, et que j'aurois extrêmement désiré que Messrs. les propriétaires eussent écarté toute discussion délicate, en ne pas envisageant comme un impôt une charge à la vérité extraordinaire mais d'un genre fort différent, et dans le fonds extrêmement légère.

2216.

[København,] 28. December 1779.

La sensation que l'injustice brillante du roi de Prusse a faite à Berlin continue d'être prodigieuse.<sup>1)</sup> Les départements, la noblesse, tous les gens de bien sont au désespoir, mais le bon peuple est en extase; il illumine, il se porte à des excès, il triomphe, tous les manants qui ont perdu des procès envoient des députés pour exiger la revision. Enfin le roi de Pr. lui-même commence d'être embarrassé, et il sera obligé d'employer bien des expédients pour étouffer cette graine de sédition qu'il a semée malgré lui. C'est une des plus grandes fautes qu'un roi monarque puisse faire de déclarer sa partialité pour les dernières classes, et cela tient si peu à l'équité et à la douceur, que c'est le système de tous les soudans et de tous les despotes. Il est également imprudent de

décréditer son département, et je ne conçois pas que le roi de Pr. ait pu la commettre.

Emilie Schimmelman a vaincu le danger de sa maladie actuelle, mais ses poumons sont attaqués. Elle passera un hyver fâcheux, et ce n'est que le retour de la belle saison qui décidera à quel degré le mal est parvenu, et si on peut espérer, ou si on doit renoncer à l'espérance de la voir entièrement rétablie. . . .

Mellem dette Brev fra B. og det følgende af 13. Maj 1780 er kun bevaret to uvigtige Breve fra B. af 1. og 4. Januar 1780.

## 2217. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Kiel, 19. Januar 1780.

. . . Le puis-né des fils de M<sup>e</sup> Pless. se trouve avoir 80 et quelques milliers d'écus de dettes. La mère soutient qu'il n'a rien à lui, et qu'il n'a rien hérité ni de son ayeul ni de son grand oncle Charles Pless., moyennant quoi elle a réussi à faire accepter au[x] créanciers 40 et quelques pour cent pour l'extinction de ces dettes.<sup>1)</sup>

## Nr. 2218—2245.

### FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

2218.

[København,] 13. Mai 1780.

Après que la poste du mardi passé fut partie, le mal de mon fils aîné empira beaucoup.<sup>1)</sup> On le crut en danger; on le saigna pour la troisième fois, on mit des mouches cantharides, et, Dieu ayant béni ces remèdes, la maladie a été vaincue, et il ne reste plus à ce jeune malade qu'une forte toux qui le retient encore une partie de la journée au lit et qui, de l'avis des médecins, doit estre soignée avec attention. Sa patience et son courage ont été remarquables, et cela augmente le plaisir que son rétablissement me donne. . . .

Notre bon Berger a enfin perdu sa femme qui lui étoit très nécessaire, après qu'elle eut lutté 18 mois contre une hydropisie cruelle, uniquement soutenue par les ressources de l'art, qui a prolongé sa vie en perpétuant ses souffrances.<sup>2)</sup>

Nous avons eu plusieurs nouveaux conseillers privés, parmi lesquels se trouvent Messrs. Carstens et Stemann, ainsi un homme aussi sensible à cet avantage illusoire que l'autre l'est singulière-

ment peu; mais ce qui interressera davantage V. E., c'est que le c<sup>te</sup> Bothmar a été nommé Oberpræsident de la ville de Kiel.<sup>3)</sup> Il y a longtems qu'on a parlé de la création de cette charge, que j'ai aussi cru utile, mais que je n'ai cru nécessaire que lorsque le canal seroit achevé. Le c<sup>te</sup> Bothmar y est aussi assés propre; je lui ai demandé une fois moi-même, s'il la désiroit, mais je n'ai jamais imaginé qu'on se hâteroit de lui accorder ses demandes, ni qu'on se précipiteroit à cet égard; mais cela a eu lieu, et je ne puis que supposer que l'envie du c<sup>te</sup> Moltke de placer un de ses agents à Travendahl est la véritable et peutêtre la cause unique de tout cet arrangement.

Les appointements annuels de M. Liungberg ne tombent point à la charge de l'université, et il dépend de nous de les assigner à son successeur.<sup>4)</sup>

J'ai à peine encore le tems nécessaire pour assurer V. E. que la condition dont elle fait mention sera certainem<sup>t</sup> insérée dans la confirmation de l'abbesse qui remplacera la défunte à Itzehoe.<sup>5)</sup>

Derefter intet Brev bevaret for 11. Juli 1780.

2219.

[København,] 11. Juli 1780.

Je suis enchanté des raisons que V. E. allègue pour prouver que le corps de la noblesse n'est point intéressé à avoir un Schuld et Pfand protocole.<sup>1)</sup> Je me réserve d'ailleurs d'en parler dans la suite plus en détail à V. E., et je me borne à admirer la différence dans les manières d'envisager les choses, connoissant, comme je fais très particulièrement, plusieurs pays, où ce même protocole est regardé comme la base unique de toute seureté, et où la moindre idée de l'annuller mettroit tout le monde au désespoir. Tout changement a des difficultés singulières, et il faut seurement avoir de fortes raisons pour en proposer. . . .

Je ne veux point cacher à V. E. que notre convention avec la Russie, pour le maintien de la liberté du commerce et de la navigation neutre, a été signée avanthier chés moi à Bernstorff.<sup>2)</sup> Le moment a été assés agréable. C'est peutêtre la première fois que la Russie a négocié ici, en nous recherchant comme une puissance dont elle croyoit ne pas pouvoir se passer. Elle a fait à cet égard au delà de ce que j'avois cru qu'elle feroit; et quand on pense que cela arrive sous un règne tel que le nôtre, il faut adorer une pro-

vidence qui humilie les hommes au moment qu'elle les comble de bénédictions.

2220.

[Bernstorff,] 13. Juli 1780.

J'ai eu, ce matin, une vue aussi agréable qu'interessante, et dont on ne peut presque jouir en plein que dans une situation telle que Bernstorff. C'est l'arrivée de trois vaisseaux de la Chine et de deux des Indes orientales, sous le convoi d'un vaisseau de ligne envoyé pour cet effet, il y aura bientôt 10 mois, au cap de Bonne Espérance. Il ne falloit pas moins pour me consoler d'une pluye terrible qui a entièrement dérangé la récolte de foin, et qui ruinera pour longtemps les promenades, quand même elle cesseroit assés tôt pour ne pas causer d'autres pertes. . . .

Je n'ai d'ailleurs rien de fort important à mander à V. E.<sup>1)</sup> Les succès des Anglois paroissent se soutenir. La soumission des Carolines est un évènement fort important pour eux. C'est comme si la Providence vouloit les consoler de ce que la Russie leur tourne le dos. On en est prodigieusement irrité à Londres. Il est aussi vrai que la Russie ne les ménage pas autant qu'une puissance en détresse qui leur a rendu plus d'une fois des services très essentiels, peut le demander. Si l'Angleterre sort de cette guerre avec honneur, elle s'en ressentira, et nous en verrons certainement l'effet dans la suite du tems.

2221.

[København,] 18. Juli 1780.

On aime trop les fêtes dans les familles de Schimmelm. et de Baudissin pour ne pas saisir toutes les occasions possibles d'en donner. Il est fâcheux qu'on les donne dans un goût qui ne permet pas à tout le monde d'en partager la joye, et j'avoue que je ne puis pas en écouter le récit sans sentir de l'ennui mêlé d'un sentiment de regret pour tant de personnes qui courent après le plaisir sans jamais le saisir. . . .

Nous venons de perdre l'archivarius, M. Schönning, l'homme du royaume qui entendoit le mieux l'histoire du pays, et vis à vis duquel Suhm n'estoit qu'un écolier.<sup>1)</sup> Je ne sais personne qui puisse le remplacer, et je suis seur qu'on sera embarrassé. Hielmstjerne est toujours à la mort. Il vivotte depuis trois jours sans sentiment et sans paroles, et on est encore réduit à le regretter, puisqu'on

ne sait à qui donner une place qui devoit estre une des plus distinguées et des plus recherchées.

2222.

[København,] 22. Juli 1780.

Il est très seur que le personnel des souverains ne peut guères inspirer de la confiance; il est cependant également seur que l'Europe n'a eu guères d'époque où ce personnel ait influé autant qu'il le fait à l'heure qu'il est; je n'ai qu'à citer les deux impératrices, l'empereur, les rois de Prusse, de Suède et d'Espagne, et je suis persuadé que V. E. conviendra avec moi que la mort de ces souverains changera la face de leurs états, et qu'il y en a qui y perdront autant que les autres y gagneront. L'Espagne est une des plus mal gouvernées, et c'est peutêtre le premier exemple bien constaté que des ministres qui ne sont que jurisconsultes, sont incapables de bien mener les affaires.

V. E. saura peutêtre déjà la mort de Hielmstierne. J'ignore absolument qui le remplacera; la cour a fait sans doute déjà son choix, mais c'est de ces choses sur lesquelles elle se cache si soigneusement vis à vis les ministres, que nous sommes, au pied de la lettre, les derniers à l'apprendre.

Le roi vient de donner Sophienberg au pr. Frédéric, à la place de Solleröd que celui-ci rend, et qui est destiné à estre vendu.<sup>1)</sup> Le roi y gagne près de 2,000 écus par an, et je ne puis par conséquent point désapprouver ce troc qui me paroît fort raisonnable. . . .

2223.

[København,] 25. Juli 1780.

L'approbation de V. E. est pour moi ce que l'encens est pour les grands seigneurs; elle me rend heureux, et je suis très flatté de ce qu'elle veut bien me dire au sujet de la déclaration que nous avons faite aux puissances belligérantes.<sup>1)</sup> Elle déplaira certainement en Angleterre et en Espagne, mais il faut se faire une raison de tout ce qu'il est impossible d'éviter. Je crois qu'on a pris son parti à Londres. On n'entrera guères en discussion, on respectera les convois, on saisira les vaisseaux chargés de munitions navales qu'on trouvera sans appui, et on défendra ses principes aussi longtemps qu'on se sentira la force de les soutenir à présent, ou l'espérance de pouvoir le faire dans la suite. C'est un plan qui demande

bien de l'adresse et bien des ménagements s'il ne doit point conduire à des extrémités, mais qui est conforme au génie et la fierté voisine de l'arrogance de la nation angloise. . .

La forme des certificats pour les vaisseaux neutres est entièrement fixée à notre égard relativement à la France et à l'Angleterre, et les modèles sont insérés dans les traités. Nous nous plaignons seulement qu'on a admis plus d'une fois, surtout en France, des preuves se fondant sur de simples soupçons contre les documents de mer, et c'est le plus grand abus qui puisse exister et auquel il est impossible de se prêter.

2224.

[København,] 29. Juli 1780.

Messrs. Christiani et Hirschfeldt sont repartis aujourd'hui et ont pris leur tour par les isles.<sup>1)</sup> Le dernier a fait la description de Friedensbourg et Jægerspriis qu'il a remise à la reine et au prince, et qui a été fort applaudie. Leur conduite a été d'ailleurs, autant que je le sais, irréprochable; ils n'ont pas voulu estre réformateurs; on ne les a aussi point questionnés, de sorte que tout est allé à peu près comme je l'avois désiré.

La mort de Struve fournira peutêtre l'occasion d'améliorer le sort du jeune Weber, dont il me paroît que tout le monde pense avantageusement, et qui commence d'attirer l'attention du public savant.<sup>2)</sup>

V. E. a grand raison de ne pas aimer les ministres diseurs d'épigrammes; il y a cependant quelques exceptions à faire. Mr. de Maurepas, le roi de Prusse lui-même y appartiennent; et Mad<sup>me</sup> Necker, qui passe pour gouverner entièrement son mari, est à la tête de tous les beaux esprits de Paris.<sup>3)</sup> Il est encore extrêmement douteux si ce directeur des finances réussira à réaliser son projet d'économie pour la cour. L'édit a paru, mais l'exécution a été suspendue. Le public est persuadé qu'il échouera comme tous ses prédécesseurs. M. Necker a fait une autre démarche, peutêtre nécessaire, mais qui fait extrêmement crier. V. E. n'ignore pas qu'il a forcé par autorité le clergé de fournir un don gratuit de 14 millions et un prêt de 16 millions. Le crédit de celui-ci a été toujours assés bien établi pour trouver des fonds à quatre pr. ct.; il ne lui a aussi pas manqué cette fois, mais M. Necker les a obligés par lettre du roi d'offrir et de donner 5 p. c., pour ne pas rendre le public attentif à la différence des offres de la part du



roi même. J'avoue que cet acte d'autorité va loin, et je ne sais pas, si je me trompe, mais il me paroît que c'est un des plus despotiques que j'ai vu depuis longtems.

Il est seur que M. de St. Germain établira une fabrique à Eckernforde.<sup>4)</sup> J'ai cru que c'estoit une folie, mais j'avoue que je ne sais presque plus qu'en dire, depuis que j'ai vu quelques échantillons teints en présence de plusieurs personnes, et même des plus incroyables, qui sont d'une beauté tout à fait singulière, et qui résistent à des épreuves auxquelles toutes les teintures connues ne résistent point. J'ai donc pris le parti d'attendre et de garder le silence.

2225.

[København,] 1. August 1780.

... Le vieux Pauli vient de mourir.<sup>1)</sup> Peu d'hommes m'ont été aussi contraires pendant qu'il estoit à la chambre des finances et moi aussi; il me semble que je n'ai guères connu d'homme plus brouillon et avec l'esprit moins net et moins juste, et je crois que V. E. a pensé de même à son égard. ...

2226.

[København,] 5. August 1780.

... Mon banquier à Hambourg a ordre de payer à celui que V. E. nommera pour recevoir la somme de 431 rdl 21 sh. qu'elle a bien voulu m'avancer pour l'inscription de mes filles dans le couvent de Preetz; c'est le Cammeragent de Hannover, Meyer Michael David, homme fort connu à la bourse de Hambourg. Cette restitution se fait avec toute la reconnaissance due à ses bontés. ...

La place de Schiønning sera probablement donnée à un certain Thorlacius, Islandois, connu pour savoir très bien le latin, et M. de Levetzau de Christiania sera selon toutes les apparences le successeur de Hielmstjerne.<sup>1)</sup>

2227.

[København,] 8. August 1780.

La France et l'Angleterre ont répondu à notre déclaration comme nous pouvions nous y attendre, à peu près dans les mêmes termes comme à la Russie, en y mettant, l'une et l'autre, chacune à sa manière, toute l'amitié et tout le ménagement possible.<sup>1)</sup> On nous caresse beaucoup en ce moment; c'est la récompense de bien des

travaux, mais il faut se soutenir, et cela me cause bien souvent, je ne dirai pas des inquiétudes, mais de très profondes méditations, et la crainte si juste et si naturelle que les plans peuvent estre fautifs et que, s'ils ne le sont aussi pas, que l'évènement ne les justifiera peutêtre point, et qu'on restera alors chargé du reproche sans pouvoir se justifier.

La Suède a fait aussi une déclaration dans le même sens que la nôtre; elle me paroît bien froide et bien sèche et d'un style fort peu châtié. Cela est si évident que je ne crains point de paroître partial en formant ce jugement.

Je ne crois pas que nous risquons de voir tomber à la charge du Dannemarc les hôtes qu'on attend à Horsens.<sup>2)</sup> Ils sont plus âgés que le grand duc, et il importe si fort à celui-ci et à l'impératrice sa mère de les tenir dans une certaine dépendance, que cette crainte ne sauroit guères estre fondée; mais si ce cas arrivoit, ce seroit toujours alors à la maison de Brunsvic à fournir des appanages à ses membres, et quand cela ne seroit pas non plus, il est si essentiel au Dannemarc d'avoir entre ses mains un gage si préteux de la confiance de l'impératrice, pour ne pas faire, même avec plaisir, de la dépense pour se la conserver. . . .

2228.

[København,] 12. August 1780.

Je n'ai rien de nouveau ou d'interessant à mander à V. E. Elle apprendra de M. son fils, qui a compté partir aujourd'hui, tout ce qui regarde le personnel. Le reste est comme il estoit.

On a esté très sensible à Pétersb. à la promptitude que nous avons mise dans nos réponses, et je ne vois pas sans quelque plaisir, que le langage de la Russie vis à vis de nous est effectivement le plus amical et le plus affectueux de tous ceux qu'elle connoît et dont elle fait usage, et il seroit injuste de prétendre davantage. L'arrivée du prince de Prusse fait une nouvelle époque assés remarquable. L'empereur est allé à Pétersb. pour gagner l'amitié de l'impératrice; l'autre y va pour la conserver. Je regarde ce dernier rôle presque comme plus difficile que le premier, et je suis assés curieux de voir comment ce jeune prince s'en démêlera.<sup>1)</sup>

Un ministre étranger, je ne sais point lequel, a fait imprimer les déclarations du Dannemarc et de la Suède dans les gazettes de Leyde; elles vont sans doute estre bientôt traduites en allemand

et paroître dans les gazettes d'Altona et de Hambourg. Cela mettra le public à même d'en juger, et il le fera probablement, comme à son ordinaire, selon sa prédilection pour l'une ou pour l'autre de ces cours. . . .

2229.

[København,] 19. August 1780.

Je suis très persuadé que V. E. fera un fort grand plaisir au général Eikst. en lui écrivant au sujet de M. son fils, le lieu<sup>t.</sup> Il y a quelque chose dans cette affaire que je ne sais démêler. Toutes les fois qu'on en parle, on reçoit des réponses fort agréables, et puis il ne se fait rien, et personne n'avoue en estre la cause. Dans le fond, le militaire est une foible ressource pour nos enfants; je ne le regarde que comme une manière de les occuper et comme une espèce de nécessité, quand on a un assés grand nombre de fils pour craindre la collision lorsqu'ils se rencontrent dans les mêmes routes.

Le bon Cramer nous est arrivé cette nuit; je ne l'ai vu encore que très peu de moments, les miens n'estant guères à ma disposition; mais j'ai cependant remarqué avec plaisir que sa santé est assés bonne et qu'il n'a point changé ou vieilli. Il m'a assuré la même chose de V. E., et je l'ai écouté avec une satisfaction au-dessus de l'expression. . . .

2230.

[København,] 22. August 1780.

Une querelle des étudiants avec les apprentifs et les compagnons artisans peut avoir des suites fort désagréables pour les premiers. Il est très sage et très nécessaire de l'étouffer aussitôt que possible. Cela prouve certainement plus que jamais la faute qu'on a faite de retirer l'infanterie de Kiel, mais ce n'est seurement pas le chancellier qui peut se le reprocher. Nous en avons écrit, et j'en ai parlé aussi vivement que possible, mais toutes les représentations ont été inutiles. On a prétendu que cela dérangeroit toute l'économie militaire. L'objection estoit futile, mais il n'y a pas eu moyen de faire revenir Messrs. les militaires à ce sujet, et il a fallu céder pour ne pas s'aigrir. . . .

2231.

[København,] 2. September 1780.

... Le courier russe qui devoit nous porter les ratifications de notre convention avec l'impératrice, est arrivé.<sup>1)</sup> Il nous porte en même tems force compliments, et je ne me suis pas trompé en supposant que nous avons tiré la Russie d'un grand embarras en nous unissant avec elle dans un moment où elle ne savoit pas trop comment faire pour soutenir des démarches faites avec trop de précipitation, et pour lesquelles sa marine et ses ressources actuelles ne suffisoient pas. Les ratifications seront échangées dans peu de jours, et c'est ainsi que Dieu a béni un ouvrage qui servira certainement de base à bien des conventions de même nature, et qui a déjà servi de modèle à celle que la Suède a conclue et à laquelle nous accèderons réciproquement.

Mad<sup>lle</sup> de Qualen, qui épouse M. d'Eyben, a été ici, il y a, je crois, actuellement 3 années.<sup>2)</sup> Elle est entièrement destituée de grâce et d'agrémens; mais ses mérites et ses biens feront oublier ce défaut, et je m'étonne plutôt qu'elle ait pu se résoudre à épouser un homme que j'aime réellement beaucoup, mais qui, manquant entièrement de fortune et ayant au moins quatre enfans et peut-être quelques dettes, ne devoit pas lui paroître un bon parti.

2232.

[København,] 9. September 1780.

Aujourd'hui les ratifications de notre convention avec la Russie ont été échangées. C'est certainement un succès dont je rends grâces à Dieu; je ne me dissimule cependant point les embarras qui en naîtront, et combien il sera difficile de tenir le juste milieu entre la foiblesse qui rendroit méprisable, et la fierté qui profite des avantages du moment pour se rendre odieux dans la suite. Je ne crains pas pour nous; je me flatte qu'on n'aura rien à nous reprocher, mais cette union, ce concert qui fait la force du Nord, peut aussi entraîner, et c'est presque toujours parler à des sourds, quand on tente de s'appuyer sur les principes d'équité et de modération, que la crainte seule peut faire goûter à la plupart des cours de l'Europe.

Cramer commence de parler de son départ. Cela me fait d'autant plus de peine qu'il est très aisé de s'habituer à la présence d'un homme très intéressant qu'on aime beaucoup. Le tems a

des ailes, et rien ne peut l'arrêter, et comme nous serions malheureux si nous n'avions pas devant nous la perspective d'une éternité qui n'a point de bornes. . . .

2233.

[København,] 16. September 1780.

V. E. peint M. de Qualen avec des couleurs si vives que je crois le voir devant moi, et que toutes ces scènes se retracent à mon souvenir, quand un ordre du roi obligea, il y a 15 années, V. E. et moi de nous assembler avec lui pour délibérer sur les moyens de faire payer au pays d'Oldenburg la capitation extraord<sup>re</sup>, et que M. de Q. s'expliqua si plaisamment qu'on ne fit que rire et qu'on se sépara au bout d'une demie heure pour ne plus se rassembler.<sup>1)</sup> Je doute qu'il réussira à fermer l'entrée des couvents aux filles de M. de Levetz[au].<sup>2)</sup> On les a reçues (si je ne me trompe) à Preetz, et les loix ne contredisent quelquefois pas des choses que le sens commun rejette comme injustes et comme indécentes. . . .

2234.

[København,] 23. September 1780.

. . . On croit que M. de Rosenörn, qui vient d'arriver, se laissera à la fin persuader d'accepter la place vacante par la mort de Hielmstierne.<sup>1)</sup> M. le c<sup>te</sup> Scheel, qui est son ami particulier, en est dans une joye extrême, et, ne sachant mieux, je suis également content.

2235.

[København,] 30. September 1780.

Comme on dérobc avec soin toutes les promotions aux ministres du conseil, ce n'est que par hazard que j'ai appris qu'on distribuera aujourd'hui neuf cordons blancs, et que Messrs. de Bardenfleth, de Hoben et Charles Plessen sont du nombre.<sup>1)</sup> On fera aussi quelques chambellans, mais j'en ignore entièrement les noms, ainsi que la raison en général pourquoi on a choisi ce moment pour répandre de nouvelles grâces avec cette profusion impardonnable que je regarde comme un vertige qui a saisi les hommes en faveur.

On attend demain le duc Ferdinand, et on espère le garder pendant quelques semaines.<sup>2)</sup> J'ai bien de la peine à croire qu'il y ait un motif politique attaché à son voyage. Les liaisons constantes et personnelles entre la reine et le roi de Pr. me paroissent plutôt

combattre que favoriser une idée pareille. Il connoit aussi trop bien le terrain pour ne pas savoir que ce ne seroit pas la manière de réussir. . . .

2236.

[København.] 3. Oktober 1780.

. . . Je partage la joye de V. E. au sujet du mariage de Cramer.<sup>1)</sup> La femme qu'il épouse passe pour avoir beaucoup de piété et de conduite, et un bien de près de 20000 écus. Il faut espérer que la voix publique ne se trompe pas; elle a si fréquemment raison sur le mal qu'il seroit affligeant si elle étoit moins véridique sur le bien et le bon.

La promotion du cordon blanc fait une peine infinie à bien du monde.<sup>2)</sup> C'est le c<sup>te</sup> Rantzau surtout qu'on ne sauroit digérer, et cela avec raison; on ne sauroit estre plus médiocre sujet, moins aimable et moins habile. Loutzow à Eutin me chagrine aussi beaucoup, m'y étant opposé il y a près de deux ans, parcequ'il ne le méritoit pas, et parceque la cour d'Eutin ne le désiroit pas, et l'ayant aussi empêché alors; mais à présent on m'a gagné de vitesse, et je n'ai pas pu rafraîchir les arguments. Ces choses vont de mal en pis, et il n'y a plus rien qui arrêtent les gens qui ne veulent plus estre contredits. . . .

2237.

[København.] 7. Oktober 1780.

. . . Dans une longue conversation que j'ai eue avec le duc Ferdinand, il ne m'a rien dit qui pût faire croire qu'il est chargé de quelque commission de la part du roi de Prusse. Je conviens cependant que si cela estoit, il en parleroit à la reine avant que de s'en ouvrir à moi.

2238.

[København.] 14. Oktober 1780.

Les princes et princesses de Brunsv. sont arrivés à Horsens, en apparence très contents d'avoir vaincu les désagréments d'un long voyage de mer et d'estre en Dannemarc, dans un pays où on les reçoit avec plaisir. L'impératrice les a assés bien nipées à leur départ, leur a donné de la vaisselle et des pierreries, mais cela [ne] compense que très médiocrement le défaut d'éducation et de manières. La princesse cadette se distingue cependant beaucoup des

autres; on dit que sa supériorité est extrême et que la volonté de ses frères et sœurs dépend absolument de la sienne. Il me semble que ma surprise de voir cette malheureuse famille chés nous augmente à mesure que l'objet fait naître des réflexions nouvelles chés moi. L'impératrice paroît sous un jour tout nouveau dans cette affaire. Il est aussi singulier à quel point elle a attiré l'attention de l'Europe entière. . . .

2239.

[København.] 16. Oktober 1780.

Je n'ai aujourd'hui qu'un instant pour remercier V. E. de sa lettre du 12 de déc.; mais il m'est cher, puisque je puis le lui vouer. Je n'ai d'ailleurs rien de fort intéressant à lui mander. On m'assure ici que le roi de Prusse a été extrêmement frappé de la nouvelle de la mort de l'impératrice; je n'ai aussi aucune peine à le croire, et je sens, en me mettant à sa place, que j'aurois pensé de même.<sup>1)</sup> Peut-être que cela fera quelque diversion dans les mouvements qu'il se donne pour faire réussir ses plans dans les cours du Nord. Je ne suis pas encore persuadé que l'impératrice de Russie les goûtera tous; il faudra cependant voir, et ce sera sans doute le mot de l'énigme. La Suède y étant aussi pour sa part, je comprends que le roi de Prusse tâchera de réconcilier sa sœur avec le roi son fils, et il est étonnant qu'il puisse se livrer encore avec tant d'ardeur, à son âge, à des plans aussi compliqués, et dans le fond bien plus capables de brouiller que de pacifier l'Europe.<sup>2)</sup> . . .

2240.

[København.] 19. Oktober 1780.

Le roi de Suède, arrivé à Lubec, résolut d'y fretter un vaisseau pour le porter au premier port dans ses états que le vent permettroit d'atteindre.<sup>1)</sup> Il trouva en général les frets trop chers; à la fin il s'arrêta à un vaisseau danois déjà à moitié chargé des effets de M. de Schimmelm. Il fit débarquer ceux-ci, marchanda beaucoup et consentit enfin de donner 400 écus. La navigation fut heureuse; le vent le força de s'arrêter avanthier matin, à notre insçu, à Dragør, et peu d'heures après il débarqua en Scanie. Cela s'appelle voyager lestement, et quand je joins à ces notions quantité d'autres, les unes plus extraordinaires que les autres, on ne sait en vérité presque qu'en penser. Il a excessivement maltraité le duc son oncle et Mad<sup>e</sup> la duchesse, les a fait attendre dans son antichambre

des heures entières sans pitié et a fini à ne presque pas leur parler.<sup>2)</sup> Cela mortifiera beaucoup M[ad<sup>e</sup>] la duchesse qui s'étoit promise des merveilles de cette entrevue, et il faut qu'elle soit bien prévenue, si elle ne trouve pas que nous lui marquons en toute occasion bien plus d'égards que son cher cousin par préférence. . . .

2241.

[København,] 21. Oktober 1780.

C'est avec une joye bien vive que j'apprends de V. E. que sa sourdité commence de se dissiper; je le regarde comme un bienfait de la bonté divine dont je partage la reconnoissance. L'idée de se soustraire à la société m'effraye plus que je ne saurois le dire. La communication des idées est le seul bonheur de ce monde dont je ne conçois pas la possibilité de me passer sans estre entièrement abattu. Toute autre perte, et même celle de la santé, a quelque compensation, mais je n'en imagine aucune pour celle-ci. L'âge diminue ou tempère tous les autres goûts, mais celui de la société me paroît augmenter. La lecture même est peu de chose, lorsqu'elle n'est plus qu'un objet de curiosité; elle doit perdre de son intérêt à mesure qu'elle a moins de fruit.

L'incluse est un extrait des dernières représentations de Witmack.<sup>1)</sup> Il est seur que sa santé est perdue au point de le menacer d'une mort prochaine. Alors le procès tombera avec lui. M. de Hahn ne sait d'ailleurs en tirer aucun parti. Cela me fait presque désirer que celui-ci voulût consentir à l'abolition aux conditions offertes. Ce seroit une bonne aubaine pour quelque institution pieuse, et je prie V. E. de m'en dire ses sentiments. . . .

Intet Bilag bevaret.

2242.

[København,] 24. Oktober 1780.

. . . Le roi de Prusse est de nouveau fort malade. C'est la saison critique pour lui. Il a une très forte attaque de goutte, et ses jambes coulent si abondamment que cela cesse d'estre un bénéfice de la nature. On le croiroit en danger, si l'expérience n'avoit appris à se défier de ces nouvelles et à attendre tout d'une constitution plus forte que celle de l'ordinaire des hommes. Son activité est toujours la même. Il remue actuellement ciel et terre pour engager la Hollande dans les mesures les plus désagréables à l'Angleterre. Il s'est entièrement et ouvertement joint au parti françois à Amsterdam et à Pétersb., et il en arive que la France gagne



une telle influence en Russie que cela changera une partie du système de l'Europe.<sup>1)</sup> Je crois en avoir déjà parlé à V. E., mais j'y reviens parce que cela augmente journellement et que cela nous crée des embarras qui paroissent très légers à plusieurs des premières personnes d'ici, habituées d'admirer tout ce qui se fait à Berlin, mais que je regarde comme très essentiels et comme très dangereux. Il n'est pas dans mon pouvoir de faire actuellement ce que notre intérêt exigeroit; je ne puis que m'opposer aux démarches les plus nuisibles. Il faut attendre le reste de la Providence et du temps.

2243.

[København.] 28. Oktober 1780.

Je crois comme V. E. que Witmack est un scélérat, mais le cas ne sera peut-être pas aussi légalement prouvé qu'il le devrait estre; et les présomptions ne doivent pas entraîner les juges.<sup>1)</sup> Il y a aussi plusieurs choses à dire pour lui, surtout que les dernières accusations, sur lesquelles on l'a arrêté, sont de peu d'importance, et que, si elles étoient détruites, rien ne peut empêcher l'effet du sauf-conduit relatif à l'affaire de Hahn, à l'ordre duquel il s'estoit rendu à Glückstadt. Il est vrai, outre cela, qu'il est vieux, malade, et qu'il a tant d'affaires domestiques à conduire, que la captivité est un plus grand mal pour lui que pour tout autre. Ses adversaires sont d'ailleurs peu habiles. Ses juges sont partagés, et plusieurs d'entre eux, fort honnêtes gens, parmi lesquels je puis vous citer M. de Lowtzow, penchent à croire qu'on use d'une sévérité que les loix ne justifient pas. Il est difficile de ne pas estre plus dur contre les gens dont on a mauvaise opinion, que contre ceux qu'on suppose innocents, mais c'est cependant ce que la justice exacte exige, et j'avoue que je me défie beaucoup plus de ce penchant si naturel pour la sévérité dans des cas de cette nature, que de la pitié qui entraîne dans les cas où la fragilité des hommes offre des excuses que les loix ne sauroient admettre. . . .

2244.

[København.] 31. Oktober 1780.

Le nombre des années est un grand bienfait pour ceux qui les employent au but que la bonté divine s'est proposé. Dieu veuille en accorder encore une longue suite à V. E., les bénir autant et davantage que les précédents, et vous faire servir encore longtems

de modèle à vos enfants et à vos amis. C'est le souhait de mon cœur, et que je sens plus vivement que je ne puis l'exprimer.

Un immense dîner, donné aujourd'hui au duc Ferdinand, et dont je suis accablé, me force d'estre extrêmement court. La poste a été d'ailleurs fort interessante. Les Anglois ont trouvé dans les papiers du Sr. Laurens, délégué du congrès, la copie du traité conclu depuis 2 années entre la ville d'Amsterdam et les insurgens de l'Amérique.<sup>1)</sup> V. E. sentira combien ils en sont irrités. J'avoue aussi que le cas est fort extraord<sup>re</sup>. La ville d'Amst. ne peut point se lier par des traités sans se séparer du corps des provinces unies. Il faut donc que l'état punisse les magistrats qui ont signé, ou qu'elle [ø: il] permette à l'Angleterre de regarder Amsterdam comme son ennemi dont elle peut se vanger, sans que la république en prenne connoissance. Le prince Stadth., qui ignoroit absolument cette transaction, en a été stupéfié et très abattu, et cet évènement imprévu amènera les choses à leur dénouement plutôt qu'on ne s'y estoit attendu.

Nous avons perdu le bon Berger à Dresde, l'homme le plus habile que nous avons dans sa classe et qui étoit destiné à rester ici pendant que la guerre duroit, pour travailler dans le département des affaires étrangères, qui n'a actuellement que deux secrétaires que les chiffres occupent presque uniquement.<sup>2)</sup>

2245.

[København.] 2. November 1780.

V. E. juge fort bien que ce n'est pas la faute du roi de Pr. si la guerre ne s'allume pas dans les quatre coins de l'Europe. Il ne la souhaite pas pour lui, mais il la désire vivement aux autres; il travaille aussi sans relâche ici, et comme il ne se fie pas à mon système, il prend des voies fort détournées, et je voudrois pouvoir me flatter avec certitude qu'il ne réussira point. On me cache ce qui se passe à cet égard, mais il est difficile qu'il n'en parvienne quelques notions à un ministre qui a des amis et de l'attention.<sup>1)</sup>

L'année prochaine sera probablement la plus remarquable de toutes. L'Angleterre fera les plus grands efforts; elle triomphera en Amérique ou elle sera épuisée. Ses différends avec la Hollande augmentent journellement, et ce sera un miracle si les dernières extrémités pourront estre évitées. Cela se pourroit si le pr. d'Orange étoit plus ferme et plus systématique, mais il a un caractère si timide et si vacillant qu'il n'est pas possible de compter sur lui, et qu'il

pourroit très bien perdre les fruits de la révolution qui se fit en 1747 en faveur de son père.<sup>2)</sup>

Le duc Ferdin. nous quitte après demain. Il a été plus gai et plus sociable que jamais. Il est fort poli, mais il a cependant une espèce de fierté et une attention circonspecte si soutenue, qu'elle déplait à bien des personnes et les éloigne de cette confiance qu'on désireroit d'ailleurs de lui accorder.

2246. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Glasau, 3. November 1780.

Je conviens que les derniers faits dénoncés contre Witmac ne le chargent pas aussi grièvement que le fait celui de la fabrication d'un engagement formel de Mr. de Hahn vis à vis de lui, et de l'abus criminel qu'il a fait, pour le rendre loyal, de la signature de Mr. de Hahn.<sup>1)</sup> Je sais que la condamnation pour crime exige une preuve juridique, et je suis le premier à soutenir que la prison d'un criminel, avant l'arrêt prononcé contre lui, ne doit être qu'une simple détention, qui en aucune façon peut être réputée punition. Mais tout cela posé, qu'on relâche Witm., qu'on le fasse jouir du bénéfice du sauf-conduit accordé dans l'affaire de Mr. de Hahn, mais qu'on poursuive contre lui la vengeance publique dans l'affaire de Mr. de Hahn, et qu'on n'expose pas le gouvernement à être soupçonné de faire grâce pour de l'argent, et pour une somme aussi chétive que quatre mille écus, à des criminels. Mr. de Loutzou, que V. E. me nomme parmi les juges opinans pour la douceur, ne m'en impose pas.<sup>2)</sup> Je le crois un jeune homme fort appliqué, et qui a de l'étoffe, mais qui, n'étant plus sous la direction d'un homme aussi judicieux que Nimann, capable de rectifier ses idées, prendra souvent à gauche et ne saisira que très difficilement le vrai et le juste. J'ai vu cela dans une déduction faite par lui et communiquée à la réputation de la noblesse. . . .

2247. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

[København,] 4. November 1780.

J'ai mille grâces à rendre à V. E. de sa lettre du 31 oct. La situation politique des affaires de l'Europe est effectivement telle qu'on ne peut plus s'en occuper avec plaisir, et les choses dont je suis témoin, et celles que je prévois, ne peuvent que m'inspirer

des soucis et du dégoût. La Russie livrée à la France qui est d'accord avec le roi de Prusse: cela est insoutenable et ouvre une perspective pour nous qui est presque sans consolation et qui le sera tant que la Providence conservera les personnes qui sont actuellement les instruments de sa volonté suprême. Le c<sup>te</sup> Panin est absolument l'écho des cours de Versailles et de Berlin. Ces cours pensent pour lui. Cela convient à son caractère indolent, et il est triste de voir combien cet homme, d'ailleurs si estimable et respectable, se laisse entraîner avec une docilité qui tient de l'esclavage. Et c'est cependant le seul homme en Russie à qui on peut se fier. Les autres sont si crapuleux et si vénals qu'on rougit de les nommer. Le roi de Prusse agit beaucoup plus par haine contre l'Angleterre que parce qu'il espère de se concilier la France qui, ayant une reine autrichienne dont l'influence est très grande, ne peut pas devenir, à l'heure qu'il est, un appui véritable de l'ennemi naturel de la cour de Vienne. Cela est si évident, qu'il est impossible de se faire illusion là-dessus, et c'est une énigme pour moi que l'empressement avec lequel le roi de Prusse favorise une nouvelle influence dans une cour dont il ambitionne si particulièrement l'amitié et la confiance unique. Mais ce prince est comme le vulgaire des hommes: les passions les emportent. Ils font cent mille choses que la raison désavoue, mais ils craignent et évitent le combat nécessaire pour se vaincre, et se rassurent par les arguments les plus foibles et les plus frivoles.

Je regretterai fort le pauvre Wolters, et je désirerois surtout qu'il pût faire, avant de mourir, la revision de son projet d'un nouveau Deickrecht dont la nécessité se fait sentir très fréquemment.<sup>1)</sup> . . .

#### 2248. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Slesvig, 7. November 1780.

Je suis arrivé hier ici, et nous avons commencé nos séances aujourd'hui, qui, j'espère, pourront être finies après demain et me permettre de retourner à Emckend. Je n'ai vu le prince qu'aujourd'hui. Je crois pu'il étoit occupé hier avec St. Germain, qu'il continue de voir très assidûment.<sup>1)</sup>

Je ne sens que trop que notre position, dans les circonstances

actuelles, est fort critique, et qu'il faut plus qu'une prudence ordinaire pour éviter les pièges que l'on tend de tout côté. . . .

2249. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

[København,] 11. November 1780.

Il ne me reste aujourd'hui qu'un instant pour m'entretenir avec V. E. et pour la remercier de sa lettre du 7 nov. 1780.

M. le c<sup>te</sup> de Moltke est parti aujourd'hui et m'a fait l'honneur de passer chés moi.<sup>1)</sup> J'ai été étonné de le trouver aussi parlant que jamais et réellement encore rempli de vigueur et point abattu du tout d'un accident qui effrayeroit et abattroit bien des personnes. Il prend la plus grande part à tout ce qui se passe et désire d'estre en société. Il y aura tous les mercredis depuis 6 jusqu'à 9 des espèces d'assemblées chés lui. où l'on jouera, et cela remplira un vuide assés essentiel qui manquoit à la société de Copenh.

Le traité que Messrs. d'Amsterdam ont fait avec les insurgents est très réel.<sup>2)</sup> Il leur coûteroit cher, si le parti françois ne l'emportoient entièrement en Hollande; rien ne pourroit alors les sauver; mais à présent, je crois qu'ils ne risquent rien, et on passera par-dessus comme sur une chose de peu de conséquence.

Le roi de Prusse rassure les Hollandois contre la crainte de l'Angleterre. Il promet de les soutenir; je ne sais pas trop comment il s'y prendra, mais je suis informé de ses exhortations et de ses promesses. Il paroît que ce prince veut absolument une guerre maritime générale, et il n'y a que trop de personnes qui refusent de convenir de cette vérité qui me paroît évidente.

2250. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Emkendorff, 14. November 1780.

J'ai quitté Schlesw. vendredi dernier, et j'ai passé toute la journée en voiture, ce qui m'a empêché de recevoir la lettre de V. E. assés tôt pour l'en remercier le même ordinaire.<sup>1)</sup> Celle[-ci], ainsi que la précédente, me font faire mille réflexions tristes et inquiétantes, et je déplore cordialement la situation d'un ministre qui, par un concours de circonstances, est si fort gêné dans ses opérations. Rien n'est si fâcheux que de devoir agir contre sa persuasion. Il est étonnant, comme les goûts et les inclinations

changent chés nous, et comme on passe subitement, en fait de politique, de la haine la plus décidée à l'affection la plus aveugle. C'est que depuis le sceptre jusqu'à la houlette, on ne se fait jamais un système; c'est par préjugé ou par humeur qu'on se déclare pour une ou autre nation, sans consulter les intérêts de l'état. Quelque embrouillées que soient les choses, mille évènements pourront les débrouiller, et je suis persuadé que les arrêts de la Providence nous feront voir une issue qui confondra les politiques les plus profonds et les plus systématiques. . . .

Le pr. Ferdinand a toujours été accusé de moins d'humanité et de simplicité dans le caractère qu'il n'en fait accroire par ses façons et par sa politesse. Le pr. Charles, avec lequel je n'ai fait que politiquer en évitant soigneusement tout ce qui pouvoit nous regarder et avoir quelque rapport aux personnes qui composent la cour et le ministère, est enchanté du pr. de Prusse et du pr. Ferd. Il parle du premier comme d'un homme accompli, il caractérise le pr. Ferd. la plus belle âme et qui, ayant renoncé à la guerre, ne s'occupe qu'à faire et à répandre du bien.<sup>2)</sup> . . .

#### 2251. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

[København.] 14. November 1780.

Comment ferai-je pour dire à V. E., sans qu'elle en soit trop frappée, un évènement que je n'ai pu ni prévoir ni prévenir, mais qui, par un concours de circonstances qu'il ne m'est pas permis de dévoiler, a été inévitable.<sup>1)</sup> J'ai résigné toutes mes charges. Cela s'est fait cependant de la meilleure grâce du monde; la cour me comble de politesses et de bontés personnelles à un point qui a excité autant ma surprise que ma reconnaissance; et j'ai trouvé tant d'amitié chés mes collègues et chés tout ce que j'estime moi-même, que mon cœur est réellement dans un attendrissement si perpétuel que je ne sais point y suffire. Le roi m'a ordonné de rester l'hiver ici. Le moment est donc différé où j'aurai la douceur, si longtems et si vivement désirée, de la revoir, et après lequel je languis plus que les paroles ne peuvent l'exprimer.

Il y a cent mille choses que je n'ose confier à la plume. Je ne parlerai aujourd'hui à V. E. que de ma vive et constante tendresse, respect et attachement. Le temps me manque absolument pour en dire davantage.

## 2252. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Emkendorff, 17. November 1780.

J'ai peine à dépeindre à V. E. le trouble dans lequel la nouvelle de sa résignation a jeté ma femme et moi. Nous sommes restés interdits, et nos larmes ont commencé à couler. Les bras nous tombent, nous ne tenons plus à personne à Cop., et nous maudissons le destin qui a fait aller notre aîné en Espagne. Que deviendra l'état, livré et sacrifié à des intérêts étrangers? Elle peut être persuadé que tous les hommes sensés dans cette province mêleront leur doléances aux miennes, et qu'il n'y avoit qu'elle seule dans le ministère qui jouissoit de la confiance publique. Le pr. Ferdinand, après avoir échoué vis à vis de feu Mr. de Bernst., réussit enfin de nous enlever son neveu.<sup>1)</sup> Beau service qu'il nous rend! Il me tarde de revoir V. E. et de l'embrasser. Je n'aime pas la savoir dans un endroit où l'on n'estime pas assés son mérite.

## 2253. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

[København,] 18. November 1780.

Si je pouvois séparer ma cause de celle de l'état, je serois le plus heureux des hommes. Tout le monde, depuis les dernières classes jusques aux premières, me témoigne une amitié si marquée et si peu ordinaire, que je rougis souvent d'en accepter les expressions trop peu ménagées. Je rapporte ce qu'il y a de trop flateur pour moi avec humilité à la source unique de tout ce qui est bien, et je souhaite que mon exemple serve de preuve, surtout aux jeunes gens, que l'honnêteté et le zèle est la meilleure politique, et qu'il n'y a pas d'autre chemin pour s'attirer cette confiance générale, qui est une récompense si flatteuse de tous les services et de toutes les heures vouées au bien de l'état et du public, et qui est ambitionnée de tous ceux qui ont l'âme élevée au-dessus de l'ordinaire. C'est lorsque j'aurai le bonheur si cher à mon cœur de voir V. E. chés elle, que je lui dirai mille circonstances curieuses que je ne dois point confier à la plume. J'aurois souvent lieu d'estre abattu, mais j'ai lieu de rendre grâces à Dieu que mon courage et mon humeur se soutiennent parfaitement. C'est l'embarras des autres qui me dérouté quelquefois. V. E. se souviendra du trait qui blessa Enée dans Virgile et que personne n'osoit avouer d'avoir lancé. Les ministres étrangers ont pris le congé le plus

tendre de moi. Ils ne savent pas trop où ils en sont, et la plupart sont aussi embarrassés que le bon M. de Thott à qui ils doivent s'adresser dans l'intervalle.<sup>1)</sup>

Carstens a eu la direction de la chancellerie allemande, et comme son état physique ne lui permet pas de faire le rapport directement au roi, ce sera M. de Schack qui s'en acquittera à sa place, et malgré mille inconvénients, ce choix me fait cependant une espèce de plaisir.

Je tire d'ailleurs le rideau sur tout ce qui se passe. Je fais tout ce que je puis pour estre un spectateur impartial, et il est de mon devoir de calmer les choses au lieu de les aigrir.

#### 2254. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Emkendorff, 21. November 1780.

Le sort de V. E. est digne d'envie. Après avoir essuyé tous les désagrémens possibles de la part de la cour, et après les avoir endurés avec un héroïsme dont il n'y a que le vrai chrétien capable, elle sort de place regrettée de tous les honnêtes gens, et le ministère perd le seul homme qui jouissoit de la confiance publique et qui, au dehors, lui donnoit de la considération. Si, dans une déroute générale, le citoyen pouvoit penser à lui-même et à ses intérêts particuliers, je déplorerois le sort de ma famille, et singulièrement celui de deux fils engagés bien mal à propos dans des missions étrangères dans lesquelles il n'y aura plus ni honneur à acquérir ni du bien à faire. V. E. me parle des honnêtetés que les ministres étrangers lui témoignent. Il m'intrigue de savoir la contenance que tient celui de Russie. Rien ne me paroît plus inconcevable que le consentement de sa cour au déplacement de V. E. On parle ici d'un ordre donné pour l'équipement de vingt vaisseaux de ligne et de dix frégates, mesure qui annonce plutôt une guerre prochaine que la simple protection de notre commerce, et qui me fait trembler.<sup>1)</sup> Je me livre en général aux réflexions les plus tristes, et il n'y a que la perspective que je jouirai de la société de V. E., soit qu'elle s'établisse à Borstel ou dans sa terre en Mecklenb., qui puisse me distraire. Je la prie de me parler souvent des plans qu'elle forme à cet égard.



## 2255. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

[København.] 21. November 1780.

J'ai reconnu toute la bonté et toute l'amitié de V. E. et de Mad<sup>e</sup> la comtesse de Reventlou dans sa lettre du 17 de ce mois; je lui en rends mille et mille grâces très h.; il me tarde de pouvoir l'en remercier moi-même, et si je n'avois pas les plus fortes raisons de rester encore quelques mois ici, je me tirerois volontiers d'une situation qui n'est pas sans embarras, et je volerois dans les bras de V. E. pour l'assurer de tout mon respect et de toute ma tendresse.

Je ne suis pas encore dans cette assiette tranquille qui permet de tirer parti de chaque situation où l'on se trouve. Mes amis d'ici, trop attendris sur tout ce qui me séparera d'eux, me ramènent perpétuellement à des idées qui m'agitent; je voudrois calmer leurs inquiétudes, ou les diminuer, si je ne puis pas y réussir autant que je le désirerois; mais il est difficile d'inspirer à d'autres des sentiments qu'on n'ose pas s'avouer entièrement à soi-même.

J'aurois vivement désiré pouvoir mettre encore la dernière main à plusieurs choses actuellement discutées à la chancell. allem., je ne crains cependant pas qu'elles ne soient décidées avec sagesse et avec équité. Les messieurs qui y sont me témoignent le plus grand empressement à me consulter et à savoir mes sentiments, et je suis très seur que je les verrai souvent chés moi pendant le tems que je serai encore à Copenh. Dieu veuille guider tous ceux qui sont au timon, pour redoubler d'attention, dans un moment fait pour vivifier le zèle de tous les bien intentionnés.

## 2256. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Emkendorff, 24. November 1780.

Si la perspective des douceurs, dont la proximité de V. E. fera jouir ma vie privée, pouvoit étouffer en moi les sentimens patriotiques, je me consolerois aisément de la destitution de V. E. Mais je n'ai plus à vivre lontems. Citoyen, possesseur de terres, et père, je ne puis que m'affliger et plaindre le sort d'un état qui, à peine sauvé de naufrage, court de nouveaux risques. V. E. quitte le gouvernail comblée de gloire, et les bénédictions du public la dédommagent de tous les tracas auxquels elle s'est soumise pour le servir. Le pr. Ferd., à ce que l'on me mande, se défend d'avoir

eu part à cet évènement, il prétend même avoir lutté contre, et c'est avec une sorte d'affectation que l'on tâche de persuader, que des raisons très différentes de celles que l'on imagine l'ont produit. . . .

La jadis dame d'atour Eiben, ce monstre d'impudicité, qui, ainsi que Gahlert à Itzehoe, s'étoit absentée de Schlesw. quand on m'y attendoit, vient de mourir subitement à Muggesfeld entre les bras de ce monstre de scélératesse Casper Moltke, qui ofrit le premier son ministère au roi pour la débauche, et qui servoit si généreusement les amours de sa belle-sœur avec Sperling.<sup>1)</sup> Bel assortiment! Je suis un peu étonné de ce que V. E. a consenti de rester l'hiver à Cop.

2257. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

[København.] 25. November 1780.

Mon cœur est trop ému pour répondre à la plus grande partie du contenu de la lettre de V. E.; je dois à tous égards différer de le faire. Il n'est que trop vrai qu'il y a bien des choses à craindre; mais Dieu peut éclairer les hommes les moins propres à faire des systèmes, et préserver un pays innocent des maux que bien des erreurs pourroient lui attirer. Les ordres d'équiper 20 vaisseaux sont donnés. Il est étonnant qu'on fait des démarches qui supposent des ennemis pendant qu'on n'en a point, et qui déroutent entièrement ce commerce qu'on assure vouloir protéger. Les intentions sont bonnes, mais toutes les mesures contredisent entièrement à toutes mes idées et à toutes mes notions. Je ne puis qu'en gémir et faire des vœux, tels qu'un homme peut le faire qui aime ce pays avec toute la passion possible.

Ma maison ne désemplit pas encore; cela fait que je n'ai presque pas un moment à moi.

On vient de me dire que Rosencrone arrivera la semaine prochaine.<sup>1)</sup> On lui a déjà écrit le XI de venir, pendant que je n'étois encore absolument instruit de rien.

L'arrivée heureuse de M. votre fils à Madrid m'a fait le plus sensible plaisir.<sup>2)</sup>

## 2258. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Emkendorff, 28. November 1780.

La destitution de V. E., jointe à l'équipement de vingt vaisseaux de ligne, continue d'allarmer toute la province. Il est inconsevable à quel point on craint l'influence du roi de Prusse, et combien les fréquens voyages du pr. Ferd. à Cop. nourrissent et entretiennent cette crainte.<sup>1)</sup> Ce prince, actuellement à Schlesw., paroît très fâché de la démission de V. E. et prétend avoir tout fait pour la prévenir, ce qui fait imaginer des raisons secrettes, dont il est bien difficile, dans l'éloignement, de constater la réalité. Il faut espérer que la Providence tournera tout au plus grand bien. Les mesures étoient prises de loin pour l'évènement en question, il ne faut pas en douter. Depuis près de quinze jours, les gazettes nous annoncent le départ de Rosencron.

J'admire comme il y a des gens habiles pour tirer parti de tout évènement. Schim. profite de celui-ci pour faire écheoir son poste de Hamb. à son flandrin de fils.<sup>2)</sup>

Depuis le départ de mon fils aîné, on a cessé d'assigner ses gages de conseil. provincial.<sup>3)</sup> Je prie V. E. de me dire à qui je dois m'adresser pour obtenir l'assignation. Il faut convenir que ce pauvre garçon n'entre pas sous des heureux auspices dans le ministère étranger.

## 2259. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

[København,] 28. November 1780.

Je ne suis pas surpris de ce que V. E. est étonnée de me voir passer encore l'hiver à Coppenh. Je le suis presque moi-même. Je n'ai cependant pas pu faire autrement. Un ordre très positif, le désir de tranquilliser les esprits (devenu un devoir depuis que j'ai vu à quel point le public étoit inquiet et agité) et la rigueur de la saison si peu favorable au départ d'une nombreuse famille, ont concouru à me déterminer et à vaincre une répugnance si conforme aux circonstances. Il est cependant très possible qu'on se lassera de ma présence, et si on change de sentiment, je changerai aussi de mesures, et je ferai ce qui dépendra de moi pour quitter une ville où j'ai passé alternativement par tant d'épreuves de tout genre.

On m'asseure que Guldberg a été déclaré aujourd'hui conseiller

privé; on a fait aussi le jeune Berringschiold chambellan afin de lui procurer la main de la ctesse Wedel Jarlsberg, autrefois dame d'honneur et connue par l'espèce de rôle qu'elle joua en 1766.<sup>1)</sup>

Je suis très touché de l'accident arrivé aux équipages de Mr. votre fils aîné.<sup>2)</sup> S'ils ont esté assurés, comme je le suppose, la perte ne sera pas grande; cela fournira même un prétexte honnête de ne pas tenir maison dans la première année; mais le désagrément sera considérable, et je plains fort M. votre fils d'avoir de ces embarras dans un pays si éloigné et où les services de tout genre seront difficiles à procurer.

L'endroit où Mad<sup>e</sup> d'Eyben est morte ne peut que frapper tous les hommes attentifs.<sup>3)</sup> Comment est-il possible que la Providence manifeste si fréquemment ses desseins, et que cela ne fait cependant que des impressions si légères et si foibles?

#### 2260. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Emkendorff, 1. December 1780.

J'ai toujours cru que plénitude de cœur dans le premier moment, jointe aux horreurs du transport d'une nombreuse famille dans cette saison, avoit fait consentir V. E. à rester cet hiver à Cop. Mais je m'attens également qu'elle ne soutiendra pas la gageure, et que d'un[e] ou d'autre façon, peut-être en se retirant à Bernst., elle abrégera son séjour à Cop. Guldb. avoit trop de part à l'administration pour n'en point avoir le titre et pour ne pas entrer au conseil. J'imagine qu'on n'attend que l'arrivée de Rosenc. pour le déclarer, et pour lui confier la direction des affaires étrangères.

Il y a déjà du temps qu'on nous a parlé du mariage de la ctesse Wedel Jarlsb. avec Bier[ings]skiold et de la clef donnée à cette occasion. Sa cousine, M<sup>e</sup> Mestmack, vient d'être renvoyée chés son père par son mari, qui doit l'avoir surprise en adultère.<sup>2)</sup> Je crois tenir cette nouvelle de très bon lieu. La cour et la ville d'Eutin se réjouissent beaucoup d'être délivrées de cette tracassière. . . .

#### 2261. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

[København,] 2. December 1780.

Il y a longtems que j'ai parlé à M. le c<sup>te</sup> de Moltke au sujet de l'assignation des gages de M. votre fils aîné.<sup>1)</sup> Je suppose que tout

est déjà en ordre. Il n'existoit dans le fonds aucune difficulté, et je crois pouvoir prendre sur moi de l'arranger s'il y en avoit, ou si les bureaux en excitoient de nouvelles.

Le roi a fait à mon fils puîné la grâce de le nommer capitaine de la cavallerie.<sup>2)</sup> Je crois n'avoir pas besoin de dire à V. E. que je n'y ai point pensé, et combien j'ai été touché à cette occasion du mauvais succès de mes prières si souvent répétées pour le fils de V. E. J'ai dit même encore à présent tout ce que j'avois sur le cœur sur ce sujet, et M. de Hauch vient aussi de m'asseurer qu'on venoit de lui en parler d'une manière très satisfaisante.

La marine du roi a bien des revers. Une frégatte de 36 canons vient encore d'échouer sur les côtes de la Jutlande.<sup>3)</sup> Je sens, par les regrets que cela me cause, combien je tiens encore à ce pays-ci et à l'état. Ce n'est qu'un malheur où il n'y a probablement point de faute; mais cela paroît prouver que la Providence ne veut point bénir les mesures qui sont prises, et dans la situation critique actuelle des affaires, le Dannemarc a grand besoin d'une bénédiction divine très particulière. Les grands embarras vont bientôt commencer. L'accession de la Hollande à la neutralité armée en amènera infailliblement. Je prévois bien des choses, mais je puis me tromper, et cette idée console aussi souvent qu'elle afflige.

Je ne sais si V. E. est déjà instruite que Guldberg est devenu conseiller privé.<sup>4)</sup> Rosencrone est attendu aujourd'hui. Comme je ne connois pas toute l'étendue de son ambition, je ne sais s'il est à plaindre, ou s'il désire d'être félicité.

## 2262. FRA DITLEV REVENTLOÛ TIL A. P. BERNSTORFF.

Emkendorff, 5. December 1780.

Tout ce qui me trouble le plus, c'est le séjour de mon fils Fritz à Cop. Il sent très vivement, et au fond je bénis le ciel qu'il sent comme il fait, mais je crains fort qu'il ne sache point mettre toute la prudence nécessaire dans ses propos et dans l'expression de ses sentimens. Si V. E. peut y contribuer, je la supplie de pousser à la roue pour qu'on l'expédie promptement.

Mr. d'Eigst. s'est excusé vis à vis de ma belle-sœur la Moltcke, de ne pouvoir faire nommer mon fils capit. tandis que le fils de V. E. ne l'étoit pas.<sup>1)</sup> Je la supplie de croire que nous, ma femme et moi, avons bien compris l'illusion de cette excuse, et que le caractère de capit. pour notre fils ne nous importe pas assés pour en

porter jalousie au fils de notre meilleur ami, ou pour croire que l'ami le plus noble et le plus généreux l'envieroit à notre fils.

On m'écrit de Schlesw. qu'on y voit une lettre anonyme qui annonce la majorité de notre prince royal reculée de cinq ans, par un acte signé de Sa Majesté, et garanti par la Russie et le roi de Prusse. Rosenc[rone] doit avoir été chargé de lettres, tant pour le pr. Charles que pour S. A. R., qu'il leur a rendues à son passage.<sup>2)</sup>

On peut viser au même but, et cependant ne point être d'accord sur les moyens d'y arriver. Je pense que la direction des affaires étrangères ne pourra être confiée en meilleures mains qu'en celles de M. Guldb., dont les bonnes intentions pourront indirectement faire le salut du Danem.

### 2263. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

[København,] 5. December 1780.

Il y a presque une impossibilité physique de me transporter actuellement sur mes terres, qui manquent de bien des choses nécessaires pour une famille aussi nombreuse que la mienne, qui ne peuvent y estre envoyées d'ici que par mer, et je conviens avec V. E. que c'est une des raisons principales qui m'oblige de prolonger mon séjour d'ici. Je sens d'ailleurs très bien tout ce qui doit m'embarrasser ici. Il y a moins que cela ne paroît dans l'éloignement, mais il y a cependant bien des choses qui doivent me faire désirer à quitter un endroit où mon cœur est si souvent mis à l'épreuve, et où je ne puis point jouir de cette tranquillité d'esprit que j'espère trouver dans une retraite que la Providence m'a ménagée.

Je pense aussi rarement que possible à la politique. J'ai cependant appris avec quelque plaisir le fait singulier qui facilitera (!) les armements maritimes de la Suède.<sup>1)</sup> On a découvert à Carls-crone des fraudes étonnantes. Les magasins ont été volés; il y manque les choses les plus nécessaires qui ont été détournées. On assure que ce manège a déjà duré depuis plusieurs années, que les hommes les plus considérables et même des sénateurs y sont impliqués, et c'est une accusation aussi grave, qui tombe sur les personnes les plus connues, qui empêche de croire que c'est un artifice d'un souverain si habitué à pallier la petitesse de ses forces et le mauvais état de ses arrangements. . . .

## 2264. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Emkendorff, 8. December 1780.

Je comprends toutes les raisons qui ont obligé V. E. de prolonger ou de fixer son séjour pendant ces mois d'hiver à Cop. Je la supplie de faire usage de mes maisons ici en Holstein, dès ce que la saison lui permettra de partir, et dès ce que les circonstances lui en inspireront l'envie, pour y attendre que tout soit prêt dans ses terres pour l'y recevoir avec sa famille. . . .

J'avois espéré que Mr. Guldb. auroit le département des affaires étrangères, et que Mr. de Rosenc. travailleroit sous lui, et pour dire vrai, je l'ai souhaité. Il me semble que son influence et la confiance dans ses intentions auroient préférablement justifié ce choix. . . .

## Nr. 2265—2267.

## FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

2265.

[København,] 9. December 1780.

Mr. votre fils cadet partira dans une quinzaine de jours.<sup>1)</sup> Il se peut bien que sa vivacité, si naturelle à son âge, l'ait emporté au delà de ce que la prudence auroit exigé, mais c'est plutôt par conjecture que je parle, que pour en avoir été le témoin. Il m'a toujours parlé avec modération, quoique avec une extrême sensibilité, et je n'oublierai jamais combien il m'a montré d'amitié et d'attachement. C'est certainement un jeune homme qui a des talents peu communs. V. E. peut estre seure qu'il répondra tôt ou tard à tous ses souhaits. Il n'y a qu'à le laisser aller. Il est seurement fort près de sa maturité, et l'expérience achèvera de le former.

Le ministre de Russie qui est en Espagne a écrit à M. de Sacken, que M. le c<sup>te</sup> de Reventlou y a débuté de la manière la plus avantageuse, que son début a gagné tout le monde, que le roi même avoit fait publiquement son éloge, et que jamais personne [n']avoit réussi aussi vite à Madrid.<sup>2)</sup> C'est M. de Schack qui me l'a dit avec un véritable intérêt. Celui que j'y prends est au-dessus de l'expression, et c'est un véritable beaume pour moi que d'entendre des choses pareilles.

M. de Bachoff à Vienne est presque à l'extrémité.<sup>3)</sup> Sa maladie est une hydropisie dans toutes les formes, qui, jointe à un âge

assés avancé, ne permet plus d'aspirer à un rétablissement parfait. Il aura cependant encore la douleur de survivre à l'impératrice qui, selon toutes les apparences, ne subsistera plus. La mort de cette princesse auguste aura les suites les plus intéressantes, peut-être pas dans le moment actuel, mais dans très peu d'années, et je crois qu'on le prévoit très parfaitement à Berlin et à Versailles.

2266.

[København,] 12. December 1780.

L'offre que V. E. me fait de ses maisons est trop amicale pour que mon cœur n'en fût vivement touché. Je ne crois pas que je serai dans le cas d'en faire usage, mais si je l'estois, j'en profiterois librement, sentant au delà de ce que je puis exprimer combien il est doux d'avoir des obligations à un ami respectable vis à vis duquel on n'a aucune réserve, et dont on connoît les sentiments exactement tels que la parole les exprime. Dans tous les moments où je ne suis pas avec des amis qu'il me coûte de quitter, mon impatience de revoir des personnes et des lieux auxquels je tiens par toutes les chaînes possibles, est réellement très grande. Je suis aussi trop désœuvré. Je me reproche de n'estre point utile, et il me semble que je me dois à mes sujets dès l'instant que les affaires d'un maître ne m'occupent plus.

Le département étranger auroit certainement infiniment gagné, si M. de H. Guldb. en étoit uniquement chargé. Mais sans doute que cela ne pouvoit point se concilier avec le reste de sa situation. Actuellement, la partie la plus difficile de la besogne est partagée, et je n'ai aucune idée que cela puisse réussir. . . .

2267.

[København,] 19. December 1780.

Si des larmes de sang pouvoient ranimer mon pauvre beaufrère, alors les miennes couleroit abondamment pour le racheter.<sup>1)</sup> Hélas! Son genre de mort n'admet guères de consolation. Il n'y a que la miséricorde divine, qui n'a point de bornes, dont on ose tout espérer, quand même il est impossible d'estre sans crainte. Le défunt n'estoit pas meur encore, il ne pouvoit donc pas estre parvenu encore à cette perfection, peu ordinaire, qui, seule, peut mettre un jeune homme courageux à l'abri du danger auquel il a succombé. C'est ce que la bonté divine saura apprécier, et je sais et je suis seur qu'elle le fera au delà de ce que nous savons et



de ce que nous connaissons. L'amitié de V. E. ne s'est point démentie à cette occasion. J'en suis bien sensiblement touché, et comment ne le serois-je pas, surtout dans un moment où mon cœur, attaqué par bien des côtés, est ouvert à chaque impression que le sentiment peut donner. Il y a des époques dans la vie où les chagrins se multiplient; ce sont des épreuves par où il faut passer, et heureux sont ceux, qui le font d'une manière conforme au but de la Providence.

Ma femme est extrêmement sensible aux attentions de V. E. Elle est désolée, mais avec cette douceur qui est dans son caractère.

2268. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Kiel, 22. December 1780.

V. E. recevra avec cette lettre en même tems celle que je lui ai écrite mardi passé, qui, par un oubli de mes gens, n'a pas été donnée à la poste. J'en ai été au désespoir, et j'aurois été tenté de la lui envoyer par un[e] estafette, si je n'avois craint [de] donner matière de raisonner au public. J'espère que le bon vieux Carstens aura réparé cet oubli en avertissant V. E. du mémoire parvenu à la chancellerie relatif à la sépulture du défunt. Quel est le mortel qui oseroit fixer les bornes de la miséricorde divine et les moyens qui lui appartiennent pour se rendre efficace. Il paroît, par les dépositions du homicide, que le défunt a eu quelques instans pour penser à lui et pour pardonner à son adversaire. Puisse cette circonstance tranquilliser V. E. et M<sup>e</sup> son épouse. Pour moi, je me trouve bien malheureux de ne pouvoir rendre service à mes amis que dans des cas tristes et malheureux. Je mets celui-ci au nombre des adversités qui m'ont poursuivi pendant tout le cours de cette année. J'aimerois savoir V. E. dans ce moment-ci surchargée d'occupations qui ne laisseroient pas de la distraire. . . .

Det omtalte tidligere Brev fra D. R. er ikke bevaret.

**Nr. 2269—2270.**

FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

2269.

[København,] 23. December 1780.

Ces lignes ne sont destinées qu'à dire à V. E. que nous nous portons bien et que Dieu nous fait la grâce de nous donner les forces

nécessaires pour vaincre les chagrins que nous avons successivement éprouvés. Ma femme s'est fait saigner aujourd'hui. Elle est certainement fort raisonnable dans sa douleur, mais elle a été si agitée, que Berger a cru quelques précautions nécessaires. Nous recevons d'ailleurs de tant de personnes des marques visibles d'amitié et d'intérêt, que nous jouissons de tous les adoucissements dont notre situation est susceptible.

Il n'y a d'ailleurs rien de nouveau. On parle de beaucoup de changements dans plusieurs départements. Je crois aussi qu'il y en aura. Dieu veuille que tout aille au mieux. Le public est en attendant inquiet et peu satisfait, et il faut des succès pour le rassurer.

2270.

[København,] 26. December 1780.

J'ai reçu à la fois les deux lettres de V. E. du 19 et du 22 de ce mois, et je lui en fais mes remerciements les plus tendres. Elle n'auroit pu me donner une preuve plus agréable et plus touchante de son amitié que de prendre soin de l'enterrement de mon pauvre beaufrère défunt. Les difficultés qui pouvoient se présenter à cette occasion m'étoient d'abord tombées dans l'esprit. J'en avois déjà parlé avec Carstens et avec les autres députés de la chancellerie, et j'estois assés seur de leur amitié pour prévoir avec certitude, qu'ils feroient tout ce qu'on pouvoit attendre d'eux à cette occasion, et ils m'ont aussi parlé tous avec indignation de Prah!, dont la réputation est d'ailleurs des plus médiocres<sup>1)</sup> Ma femme recommencera aujourd'hui de sortir. Il lui reste encore une très forte agitation, que la saignée n'a point calmée, et qui ne cédera qu'au tems, à ce premier de tous les remèdes.

Si cela se confirme que le défunt a eu encore l'instant nécessaire pour pardonner à son adversaire, j'en recevrais une consolation extrême, et [cela] diminuera les remords et le malheur de celui-ci, auquel je ne puis point penser sans émotion. Il y a des situations bien tristes dans cette vie, et heureux sont ceux qui parviennent à la fin de leur carrière sans avoir passé par des épreuves dont l'idée seule fait trembler.

Les nouvelles de l'Amérique, de la mer, de la Russie, de la Hollande, peuvent estre si importantes, que je les attendrois avec beaucoup d'impatience et peutêtre avec beaucoup d'inquiétude, si j'estois encore dans la place que j'occupois. Ceux qui m'ont succédé pa-

roissent fort tranquils, et il faut que je leur suppose des notions que j'ignore et des ressources qui me sont inconnues.<sup>2)</sup>

2271. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Kiel, 29. December 1780.

Je ressemble à la fin de cette année à un navigateur lontems battu par des tempêtes, et qui ne voit encore que des orrages effrayants s'élever autour de lui. Les anxiétés d'un père, les inquiétudes d'un citoyen, et le sentiment douloureux des disgrâces et des malheurs de mes amis, ont successivement troublé et empoisonné mes jours pendant tout le cours de cette année. J'aimerois à désertier Kiel, si je pouvois, pour ne pas voir l'affliction et l'abattement qui règnent parmi mes compatriotes qui se rassemblent dans la foire. Je prévois toutes les suites funestes d'un protocol. Je ne l'ai, Dieu merci, pas à craindre comme débiteur, et on ne peut gueres soupçonner mon aversion pour le protocol de vues intéressées. Mais je me garderai bien aussi, si Dieu me donne encore quelques années de vie, de figurer dans ce protocol comme créancier. Je suis assés malheureux pour ne pouvoir être utile à mes amis que dans des cas tragiques. V. E. veut bien m'en consoler par le remerciement qu'elle m'en fait.

J'espère bien que les principes d'humanité de la cour approuveront la connivence du consistoire, par rapport à la sépulture du défunt, mais la ratification ne lui a pas encore été annoncée. . . .

Puisse cette année être heureuse à V. E., et à sa famille, et puisse[-t-]elle dans sa vie privée jouir de tous les avantages que les suffrages unanimes de la reconnoissance générale décernent à sa vie publique.

P. S. Il me paroît assés constaté que le défunt a vécu, après le coup reçu, assés lontems pour se réconciller avec son adversaire. . .

**Nr. 2272—2274.**

FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

2272.

[København.] 30. December 1780.

Le bruit a été général dans ces jours-ci que M. de Kaas alloit perdre sa place, que l'amirauté et le commissariat seroient séparés de nouveau, et qu'il y auroit dans tout le département des change-

ments considérables.<sup>1)</sup> Il faut supposer que tous ces bruits n'ont pas été sans quelque fondement. Je les crois cependant prématurés. Le public se nourrit de nouveautés. Son inquiétude est réveillée, et il n'en faut d'avantage pour faire éclore journallement les rumeurs les plus singulières qui gagnent ou qui perdent crédit à mesure qu'elles sont conformes aux craintes et aux espérances des personnes à qui elles parviennent.

Le départ de M. votre fils est une véritable perte pour notre société.<sup>2)</sup> M. de Schimmelmann l'accompagne jusques à Hellebeck, où il s'arrêtera un couple de jours. Il nous a proposé d'estre de la partie, et comme je n'ai jamais vu cet endroit dont on dit la situation charmante, et que j'ai un véritable besoin de respirer un autre air que celui de la ville, je crois que nous ne nous laisserons pas presser.

2273.

[København,] 6. Januar 1781.

J'ai passé quelques jours à Hellebeck avec M. de Schimmelmann et avec M. votre fils. Celui-ci en est parti pour la Suède, emportant tous nos vœux et tous nos regrets. Il a extrêmement gagné pendant cet hyver. Mad<sup>m</sup> son épouse aussi, et je suis seur que son séjour à St[ockholm] lui fera encore du bien, et que nous reverrons un couple très aimable et très distingué. Je lui ai communiqué avant son départ toutes les notions que j'ai cru pouvoir lui estre utiles, et il les a reçues comme je pouvois l'attendre de sa part.

C'est une nouvelle bien heureuse pour le Dannemarc que celle de la guerre déclarée contre la Hollande.<sup>1)</sup> Cela nous tire de nos plus grands embarras, si nous savons en profiter, et je me flatte qu'on le fera, du moins en partie, et autant que le système présent et la manière de penser des personnes en place le pourra admettre. Déjà la première nouvelle, faisant hausser toutes les marchandises des Indes de 20 et de 30 pr. ct., prouve un avantage immense, et que ne gagnera-t-on pas sur les vaisseaux que nous attendons cette année, sur les frêts dans la Méditerranée, et sur les poissons de tout genre, dont nous aurons presque le commerce exclusiv. La Providence fait tout pour le Dannemarc, et malheur à ceux qui détournent ou qui abusent des bénédictions temporelles aussi visibles.

La chancellerie s'opposera très fortement à l'introduction du Schuld- et Pfandprotocol <sup>2)</sup> Je ne puis pas juger avec certitude du

succès, mais je crois qu'elle réussira. Il sera plus difficile de se défendre contre l'introduction du quart procent, qui est une des idées favorites de Schack et Moltke, et certainement la seule raison de la première proposition.

La mort de Wolters est une fort grande perte. Le pays en peut-il faire de plus grandes que celle des hommes habiles, appliqués et vertueux?

Brevet er af B. selv dateret: ce 6 xbre 1780, men med en anden, vistnok samtidig Haand er ved Siden skrevet: 6. Jan. 81, og denne Dato maa være den rette.

2274.

[København,] 9. Januar 1781.

. . . Mr. de Vergennes m'a fait dire les choses les plus flatteuses et les plus agréables par Mr. de la Houze. Si la nourriture d'une vanité personnelle pouvoit me flatter, je serois plus heureux que je ne l'ai jamais esté, mais grâces à Dieu que ces illusions chimériques ne font point d'impression sur mon cœur. Il y a des moments où on les écoute avec plaisir, mais cet instant passé, je les oublie, et il ne m'est point difficile de les réduire à leur juste valeur. . . .

2275. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Kiel, 12. Januar 1781.

V. E. peut assurément et avec confiance se reposer sur ses lauriers. Je ne connois pas de ministre dont la retraite ait jamais été aussi glorieuse et si généralement, dans le pays aussi bien que dans le dehors, regrettée. Je vois clair par la lettre de Blom, que malgré quelques sujets à l'égard desquels la cour de France auroit voulu plus de docilité de la part de V. E., elle n'a ni souhaité ni désiré sa destitution, mais que, loin de là, elle en est fâchée.<sup>1)</sup> Je souhaite seulement voir V. E. hors de Cop. Je la prie de me prévenir le plustôt qu'elle pourra de ses plans de départ, et de la marche qu'elle se propose. Je m'arrangerai pour la recevoir là où elle voudra, et pour l'accompagner dans la province tant que sa commodité ne me le défendra pas. . . .

Aarstallet i Dateringen er 1780, hvad der dog maa være en Fejlskrift for 1781.

## Nr. 2276—2280.

## FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

2276.

[København,] 13. Januar 1781.

Il y a un parti dans le conseil qui me paroît entièrement décidé pour la paix. Cela me rassure infiniment, et bien des mesures manqueront par là leur effet. Le public paroît persuadé que le dernier courrier dépêché à Pétersbourg y porte la résolution décidée du Dannemarc de ne point recevoir la Hollande dans le nombre des puissances unies, depuis qu'elle est engagée dans une guerre qui la prive de sa qualité de puissance neutre. Je doute que la Russie goûtera cet empressement, que je n'aurois jamais osé marquer aussi décidément, mais la résolution par elle-même est très bonne et très sage, et seule capable de nous sauver des dangers dont nous estions menacés.<sup>1)</sup>

Les Hollandois ont esté si persuadés que l'Angleterre n'oseroit leur déclarer la guerre, qu'ils ont été pris à bien des égards au dépourvu. Je ne connois point une conduite aussi bizarre que celle de cette république; je n'en reviens point, et je voudrois que les auteurs du mal pussent estre punis, sans qu'il y eût tant de victimes innocentes, entraînées sans le savoir.

Le c<sup>te</sup> Osten nous a dit que Mad<sup>m</sup> de Plessen lui avoit donné rendés-vous pour la belle saison dans le Holstein, qu'elle ne verroit que lui et M. le c<sup>te</sup> de Brocktorff et la famille d'Eyben à Lübec.<sup>2)</sup> Tout cela est assés singulier, mais pourtant dans son caractère, et peu de choses m'étonneront de sa part. . . .

2277.

[København,] 20. Januar 1781.

On fait ici un grand mystère des différends survenus entre Messrs. de Luckner père et fils.<sup>1)</sup> Je ne l'ai appris avec certitude que par les lettres de V. E. Je ne conçois point la conduite du c<sup>te</sup> Bothmer. On lui a tenu tout ce qui lui avoit été promis. Quelques assurances légères d'une amercion [c: amélioration] éloignée ne doivent point estre métamorphosées et dénaturées en conditions dont on peut avoir le droit de demander à l'instant même l'accomplissement parfait. Cela n'est ni noble si sensé, et j'avoue que j'en avois cru le c<sup>te</sup> B. incapable.

Mad<sup>m</sup> de Plessen accorde tant de pouvoir à ses passions et si

peu à la simple raison, qu'elle a toujours besoin de l'indulgence de ses amis, et il faut convenir qu'elle la met à de rudes épreuves.<sup>2)</sup> . . .

2278.

[København,] 23. Januar 1781.

Mad<sup>me</sup> de Plessen est bien malheureuse avec ses enfants, surtout avec les deux cadets.<sup>1)</sup> Mais il est aussi difficile de ne pas se souvenir qu'elle paroît avoir eu moins en vue de leur donner dans l'éducation des principes relatifs à leur conduite morale, qu'à les former pour le monde, et pour un système d'économie qui lui est particulier. Son petit-fils, fils unique de l'ainé, est toujours bien mal et bien foible. Il allarme perpétuellement pour sa vie, et ne promet rien moins que de la force et de la vigueur; c'est cependant la souche et le rejetton unique de cette branche, et on voit avec regret que des familles aussi illustres que des ancêtres respectables dépérissent sans gloire et sans réputation.

Le mariage de la <sup>c</sup>tesse Wedel Jarlsb., autrefois dame d'honneur à la cour, avec le fils ignoble du fameux Berringschiold, va se déclarer demain.<sup>2)</sup> On assure que le baron Guldenchrone épouse la sœur de Mad<sup>m</sup> Mestmacher, et jamais une famille n'a contracté dans un court espace de tems des alliances aussi singulières que celle de Wedel.<sup>3)</sup>

L'embarras politique s'augmente ici journellement. Les résolutions ne viennent guères à ma connoissance, et loin de m'en informer, j'évite plutôt de les apprendre. Mais ce qui transpire et parvient presque malgré moi à ma connoissance, n'est guères propre à me consoler ou à me rassurer. . . .

2279.

[København,] 27. Januar 1781.

. . . Une résolution du roi décisive vient de terminer les craintes au sujet du Schuld & Pfandprotocole.<sup>1)</sup> On n'en parlera plus. M. de Schimm. nous a été fort utile dans cette occasion, et je suis bien aise de pouvoir en assurer V. E.

M. d'Eyben a été nommé chancelier à Gluckst. et M. Schultz vicechanc.<sup>2)</sup> A cette occasion, Messrs. Iugert et Carstens à Schlesw. ont été décorés d'un titre égal dans la même proportion. Cela me fait grand plaisir par rapport à ce dernier, et je souhaiterois pou-

voir dire la même chose relativement à Iugert, dont je ne connois que trop la médiocrité extrême.

V. E. n'ignore pas qu'on avoit donné au commencement de nov<sup>b</sup> les ordres nécessaires pour équiper 20 vaisseaux de ligne.<sup>3)</sup> Les représentations les plus fortes effectuèrent un ordre suspensiv qui se bornoit à la moitié. Actuellement on a donné l'ordre nouveau d'armer, outre ces dix, trois autres vaisseaux de ligne. J'en ignore les raisons, et je suspens mon jugement et mes craintes.

2280.

[København,] 30. Januar 1781.

... La journée de hier a passé comme les précédentes. On a tâché de s'amuser.<sup>1)</sup> La cour a été aussi nombreuse que mêlée, et il n'y a eu question de rien qui méritoit d'estre rapporté à V. E. La Russie a accepté l'accession de la Hollande, mais j'ignore encore de quelle manière elle envisage la déclaration de guerre de l'Angleterre.<sup>2)</sup> La France fait tout son possible pour l'expliquer comme un casus fœderis, et pour procurer à la Hollande la protection des puissances neutres. Mais je ne crois pas que la Hollande elle-même ait dit le moindre mot à la Suède et au Danemarck. Le roi de Prusse agit fortement à cette occasion, comme son activité ordinaire et son intérêt reconnu peut le faire supposer. Sa santé est très bonne, et meilleure qu'elle ne l'a été depuis longtemps.

2281. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Kiel, 2. Februar 1781.

... Schim., pour lever dans ces provinces le quart pour cent des capitaux, a été le premier auteur et promoteur du projet du Schuld et Pfandprotocol, si conforme au système et aux vœux des Danois de rendre le gouvernement de ces provinces uniforme avec celui des danoises.<sup>1)</sup> Instruit, qu'il pouvoit aller à son but sans se servir d'un moyen si généralement décrié, il a bien voulu s'en désister. Nous devons donc nous attendre à cette imposition, qui sans doute aura de grands inconvéniens, mais qui seront moindres que ceux qui résulteroient d'un Schuld et Pfandprotocol. Il est plus raisonnable de faire contribuer les rentiers aux besoins publics que d'abattre un édifice parfaitement bon, résistant à toutes les injures du tems et des tempêtes, pour essayer d'en construire un meilleur.



Carstens sera peu flaté de son titre, parceque c'est la protection dont jouit Eiben qui le lui procure par contrecoup.<sup>2)</sup> Son mérite est si supérieur à celui des trois autres promus, qu'il y a presque de l'injustice de le faire marcher de pair avec eux. On me dit que Seelhorst a eu le cordon blanc, et que le baron Wedel a obtenu dix mille écus de gratification.<sup>3)</sup> Le public ignore les titres de ces Mess. pour obtenir pareilles faveurs. . . .

### Nr. 2282—2283.

#### FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

2282.

[København,] 3. Februar 1781.

Je voudrais pouvoir mander des choses plus agréables à V. E. à mesure que la crise des affaires devient plus vive et que la saison approche qui ne permettra plus des délais et des mesures indifférentes, mais je ne vois rien qui puisse m'autoriser à le faire, ou qui puisse me rassurer sur les dangers sans nombre qui menacent actuellement les puissances pacifiques de l'Europe. On continue ici d'armer; la douceur de l'hiver a singulièrement favorisé les travaux des chantiers, et je crois qu'on pourra estre fort avancé au mois de may. La rupture entre l'Angleterre et la Hollande nous conservera ou nous rendra bien des matelots. Ils n'ont aucune envie de servir sur les vaisseaux de guerre de la république, et je suis plus persuadé que jamais que le défaut des équipages nécessaires déconcertera les mesures de la Hollande, et que cela l'obligera de se prêter à la paix, si la Russie et ses alliés ne veulent pas combattre pour elle. Il ne faudra guères qu'un mois pour estre éclairci à ce sujet, et j'avoue que j'en attends le dénouement avec quelque inquiétude. . . .

Dans 8 jours le mariage de M. de Rosenørn avec Mad<sup>e</sup> de Krabbe se déclarera, et on assure que celui de sa sœur avec le baron Wedel est arrangé.<sup>1)</sup> Le père de celui-ci vient d'obtenir les 10000 écus de dédommagement pour ses peines et dépenses à Oldenbourg, pour lesquels je lui avois déjà procuré deux fois un refus absolu, et dont les motifs auroient dû paroître en tout tems entièrement destitués de raison et de fondement, sed cuculus cuculum laudat.

2283.

[København.] 6. Februar 1781.

... J'ignore si M. de Seelhorst a obtenu le cordon blanc, mais cela est très possible, et je sais qu'il s'en est flatté quand il est parti d'ici.<sup>1)</sup> Ses titres sont ceux qu'il partage avec ce nombre qui obtient tout parce qu'il sait tourmenter et crier à propos. . . .

2284. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Kiel, 6. Februar 1781.

... Le baron Wedel n'a pas donné un verre d'eau à Oldenb. à qui que ce soit, il a même trouvé la circonstance favorable pour retrancher son ordinaire pour se faire nourrir, ainsi que sa famille, par moi.<sup>1)</sup> Pas même le jour de mon arrivée, il m'offrit la soupe, mais profita de l'hospitalité de celui qui me logeoit, et qui avoit trouvé indécent que mes gens, arrivés la veille, n'eussent pas le tems de se reconnoître. Pour les arrangemens et recherches à faire, nous n'avons tiré aucun secours de lui, c'étoit feu Varendorff qui nous a guidé.

## Nr. 2285—2356.

FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

2285.

[København.] 10. Februar 1781.

... On a déclaré hier le mariage de M. de Rosenørn avec Mad<sup>e</sup> de Krabbe, qui est réellement une très jolie fille. Le père du promis, qui auroit désiré procurer Mad<sup>e</sup> de Huitfeldt à son fils, y a consenti de fort mauvaise grâce, mais la cour et tout le public a été contre lui.<sup>1)</sup>

2286.

[København.] 13. Februar 1781.

La mort du c<sup>te</sup> Rantzau Oppendorff réjouira peut-être bien des personnes et n'affligera personne.<sup>1)</sup> Les 150 testaments en codiciles sont un trait à ajouter à l'avare de Molière. Il m'est inconcevable que tant de personnes peuvent s'occuper du temporel jusques au dernier instant de leur vie, dans cette époque solennelle où le néant de tout ce qui appartient à cette vie seule doit leur devenir si sensible, et où le danger même des richesses doit les effrayer.

Je prie Dieu de ne pas me laisser tomber dans la même erreur, et de ne pas me laisser chercher le bonheur là où il ne se trouve certainement pas. . . .

2287.

[København,] 17. Februar 1781.

Je ne suis pas sans inquiétude pour notre bon et digne Carstens.<sup>1)</sup> La playe qu'il [a] à la jambe, et qu'il a gagnée par accident, n'est pas en bon état. Il y a peu de personnes en place dont la perte seroit aussi difficile à réparer. Je n'y pense pas sans m'effrayer, et malheur à ceux qui pensent avec légèreté ou avec indifférence à des pertes pareilles qui sont de véritables blessures de l'état.

Le testament du c<sup>t</sup> R. Oppendorff me paroît à plusieurs égards assés naturel et assés sensé. Sa longue prévoyance ne prouve que ses regrets de ne pouvoir pas emporter ses biens, et de ne pouvoir plus en disposer en détail. Cela jettera bien de l'amertume sur ses derniers moments, et Dieu sait combien cela influera sur les premiers qu'il aura à passer dans l'autre vie.

La grande maréchale et sa sœur, et nombre d'autres personnes, ont la rougeole.<sup>2)</sup> Je tremble qu'elle ne dérange mes projets de voyage.

Depuis le 23 incl. je supplie V. E. d'adresser ses lettres à Lövenborg par Rotshild et Holbeck.

M. de Dieden a demandé la place de Vienne. On la lui a refusée, et on l'a offerte à Blome. On ignore d'ailleurs parfaitement à qui on destine les postes vacants. Mr. d'Eyben doit estre du nombre, et cela est en règle, mais il me paroît lui-même très incertain.<sup>3)</sup>

On est actuellement si décidé de ne point prendre part à la guerre, qu'on a pris des mesures qui ne permettent plus de la faire dans aucun cas dans le courant de cette année. Cela me comble de joye, malgré le jour que cela jette sur la conduite qu'on a observée vis à vis de moi.

2288.

[København,] 20. Februar 1781.

La mort de Mr. de Dewitz m'afflige très sensiblement.<sup>1)</sup> Il faut donc renoncer à l'espérance de revoir cet homme éclairé et cet ami fidèle, et se consoler par le bonheur dont il jouit actuellement, et par la perspective d'en jouir également, quand notre tour sera venu, et que nos épreuves seront finies. Quelle différence entre la mort d'un homme tel que Dewitz, et celle de Rantzau d'Oppen-

dorff! Bachoff de Vienne a fini exactement comme celui-ci.<sup>2)</sup> Toujours occupé du temporel, et presque entièrement insensible à la seule chose nécessaire. L'esprit et le cœur peuvent gagner un cabas incroyable et devenir inaccessible à tout ce qui est bon et à tout sentiment d'humanité, de vertu et de religion. . . .

Je n'ai pas besoin de parler à V. E. de tout ce que ces derniers jours ont pour moi d'amer et d'affligeant. Ils passeront aussi, comme les autres, et peut être que leur souvenir n'aura rien de fâcheux pour moi. . . .

2289.

[København,] 24. Februar 1781.

Il y a un retour si décidé d'un hyver rigoureux, que je ne sais presque pas calculer mon voyage.<sup>1)</sup> Je partirai toujours d'ici le mardi prochain; il n'y a qu'une maladie qui pourroit m'en empêcher, mais le tems de mon séjour de Løvenborg dépendra de la saison. Il m'importe fort de m'éloigner d'ici. Je ne veux ni allarmer, ni estre allarmé moi-même, ni perdre la douceur d'estre ou de me croire bien avec tout le monde. J'expliquerai tout cela à V. E. dans ces instants heureux qui m'attendent, et dont l'idée me fait le plus sensible plaisir.

Carstens est un peu mieux, je ne suis cependant pas rassuré encore.<sup>2)</sup> J'ai pris hier congé de lui, non pas sans émotion, mais c'est mon lot dans ces moments, et je m'y soumetts avec une confiance sans bornes dans la bonté divine, et avec un cœur rempli de sentiments et de vœux pour l'état et pour les gens de bien qu'il renferme.

2290.

[Løvenborg,] 6. Marts 1781.

. . . Je ne suis point encore rassuré sur la santé de Carstens.<sup>1)</sup> Il n'y a peutêtre pas de danger pressant, mais la fièvre qui continue, et le nouveau dépôt qui s'est formé, prouvent une constitution affoiblie qui ne décide que trop ordinairement dans des cas de cette nature. Je tremble aussi souvent que je reçois des nouvelles de sa part.

Mr. Clauswitz, autrefois secrétaire au département des affaires étrangères, et qu'on renvoya subitement en haine de son attachement pour moi, a été fait Amts Verwalter à Segeberg.<sup>2)</sup> C'est avec un regret infini qu'il a accepté une place dont tous les devoirs lui

sont parfaitement inconnus. Il n'a cependant pas pu s'en dispenser; il auroit infiniment préféré tout autre sort en apparence moins avantageux. . . .

2291.

[Løvenborg,] 13. Mars 1781.

V. E. n'ignorera pas que Guldberg a été assés malade pour faire craindre pour sa vie. Il est seur que la perte auroit été très embarrassante, et peutêtre irréparable pour la famille royale. Mais on estoit rassuré au départ des dernières lettres, ainsi qu'à l'égard du bon et digne Carstens, que Berger juge actuellement hors de danger.

Je supplie V. E. de vouloir bien adresser actuellement ses lettres à Brahe Trolleborg par Odensé. Ma femme, qui est très incommodée de sa grossesse, s'y reposera. Le c<sup>te</sup> Reventlou y ira pour nous y recevoir, et Cramer y viendra aussi. Les chemins commencent de sécher, mais ils sont encore d'une profondeur extrême et par là même fort rudes et désagréables.

La cour ne veut plus que le baron Guldencrone aille à Pétersbourg.<sup>1)</sup> Je crois en deviner les raisons, mais je ne sais comment on fera pour lui trouver un successeur, à moins qu'on ne décore le s[ieur] Schumacher qui y est, et qui possède la confiance entière. On prétend que Ludvig Juel brigue ce poste. On offre à bien des jeunes gens des postes dans l'étranger; ce sont leurs facultés qui fondent le choix, que rien ne pourroit d'ailleurs justifier.

2292.

Løvenborg, 17. Mars 1781.

. . . Il est possible qu'on songe à partager le baillage de Rendsburg, mais j'ai de la peine à le croire, et mes nouvelles de Coppenh. n'en disent absolument rien.<sup>1)</sup> Schilden a seulement la promesse du premier baillage vacant, mais comme plusieurs personnes en ont une pareille, qu'il est seur d'une pension, et qu'il n'a point de véritable protection, je ne suis pas persuadé que la chose se fera. Boie est un fort aimable garçon auquel tout le monde s'est intéressé, qui a fait de fort bonnes études dans sa jeunesse, et qui a eu le singulier avantage d'être né en Ditmarsch, et de n'avoir eu aucun concurrent.<sup>2)</sup>

La clef de chambellan accordée, sur les instances de Mad<sup>m</sup> Mestmacher, contre le gré du duc d'Oldenb., à M. Hendorff, est une

des choses surprenantes qui m'a aigri le plus.<sup>3)</sup> On ne conçoit pas qu'on puisse pousser aussi loin la foiblesse et le renversement de tous les principes d'un état monarchique.

2293.

Brahe Trolleborg, 25. Marts 1781.

J'ai eu le bonheur de trouver ici deux lettres de V. E. pour lesquelles je lui fais mes remerciements les plus tendres. Notre voyage a esté traversé par tous les désagréments attachés aux chemins affreux de la Sélande et à un passage du Belt très désagréable et très tédieux. D'ailleurs, nous n'avons pas à nous plaindre, et nous sommes arrivés, grâces à Dieu, en bonne santé.

Ma femme a cependant le plus grand besoin de quelques jours de repos, et c'est à cause de cela que nous ne partirons d'ici que le mercredi prochain pour nous rendre à petites journées à Schlesvig. Le bon Cramer est ici, et cela me console du voisinage nombreux qui nous traite en objet de curiosité. Brahe Trolleborg est une des plus belles terres que j'ai jamais vues, et elle mérite le possesseur activ et entreprenant à qui elle appartient. Il y a des situations délicieuses et tellement variées qu'on ne se lasse pas d'en jouir.<sup>1)</sup> . . .

2294.

Slesvig, 5. April 1781.

. . . Mon train consiste dans une voiture à six et deux à 4, avec un baguage, fourni par la poste, à quatre. Il dépend absolument de V. E, combien elle veut m'envoyer de chevaux, je la supplie seulement de ne se déranger absolument point à cet égard; elle m'enverra ce qu'elle voudra, et je prendrai le reste à Rendsbourg. . . .

2295.

Breitenburg, 3. Maj 1781.

Je serois peu digne des bontés et de l'amitié que V. E. et Mad<sup>m</sup> la comtesse m'ont témoigné à Emkendorff, si je n'en sentoie tout le prix et tout le bonheur dans toute son étendue. Mais je n'ai rien à me reprocher de ce côté-là. Mon cœur est pénétré de reconnaissance, et en vous devant ce sentiment, il ne s'occupe pas moins de tant d'autres, qu'il vous a voués pour toujours, et dans lesquels je trouve un bonheur et une satisfaction très particulière.

J'ai été très heureux à Emkendorff, plus que je n'ai le talent de l'exprimer à V. E. Son approbation, son estime, sa manière de voir les choses si intéressante et si instructive, tout cela m'est si précieux, qu'il existe un vuide pour moi, depuis mon départ, que rien ne peut remplacer. Je n'ai aussi pas quitté volontiers un endroit où il y avoit un hôte et une hôtesse si aimables et si respectables. J'ai suivi plutôt ma destinée que mon choix, et il n'y a que la perspective de l'avenir qui me console. Le séjour d'ici est très fatigant pour moi. Tout Gluckstadt et tout Itzehoe a été ici, et outre cela Messrs. de Gahlert d'Altona et M. de Brandt de Rantzau.<sup>1)</sup> J'ai eu aussi le plaisir de voir M. de Bulow qui m'a paru très bien. On me comble d'honnetetés, mais j'apprends de toute part des choses qui m'affligent. Je vois que le cabinet a grande part à plusieurs lettres que la chancellerie a écrites à la régence, et que Carstens n'a aucune influence. On a acheté la maison de Stemann à Segeberg pour six mille écus, et M. Schumacher doit quitter Bramstedt pour l'habiter.<sup>2)</sup> C'est une perte d'autant pour la caisse du roi, sans compter les réparations. Rosenörn et Hennings sont devenus députés au collège de finance; c'est là sans doute ce qui a procuré les ordres du roi au c<sup>te</sup> Reventlou de quitter ce département, pour s'embarquer dans le gouffre du commissariat de la marine.<sup>3)</sup> Le premier a dû estre second député à la chambre des douanes, mais Schleth, ayant voulu absolument quitter, l'a emporté. On dit encore bien des choses, mais pas une seule où l'intérêt de l'état peut s'appercevoir. Dieu seul peut prévoir où cela nous conduira. Je serai charmé de vivre dans l'ignorance.

Mad<sup>m</sup> de Schimmelm. partira le 8 de Coppenh., et son mari la suivra le 20.

Ma santé n'est plus aussi bonne qu'elle l'estoit il y a quelques jours. J'ai de nouveau des douleurs et de l'enfleure au genouil, et j'ai la plus grande impatience d'arriver à Borstel. Ma femme la partage vivement. Elle me charge de dire à V. E. et à Mad<sup>m</sup> la comtesse tout ce qui peut exprimer le mieux son attachement et sa sensibilité à toutes les bontés que vous avés eues pour elle. J'ose assurer M[me.] la comtesse qu'il est impossible de lui estre plus attachés que nous le sommes. Je vous supplie aussi de ne pas m'oublier près de son aimable famille, et surtout près de la comtesse ainée.

2296.

Borstel, 25. Maj 1781.

Rien ne parleroit aussi haut au public que le choix de Mr. de Pl. pour aller en Russie.<sup>1)</sup> Je le crois d'ailleurs très probable, et je m'étonne de ce que l'idée ne m'en est pas venue plutôt. Il excitera cependant une grande sensation, et les suites pourront estre très importantes. Dieu veuille seulement qu'elles ne le soyent pas d'une manière trop affligeante pour tout bon citoyen.

Ernst Schimmelm. a le caractère excellent.<sup>2)</sup> Il a de la délicatesse et de la noblesse, et je suis enchanté qu'il s'est aussi montré de ce côté à V. E.

Mad<sup>m</sup> de Schimmelman, que je viens de voir, se porte assés bien. Elle paroît très contente de se trouver à la campagne, et à juger par ses discours, la résolution de son mari de quitter les affaires est toujours également décidée et inébranlable. Dans une lettre qu'il vient de lui écrire, il paroît persuadé que Schiöning ne sauroit éviter la mort la plus ignominieuse, et que ses officiers subalternes seroient cassés.<sup>3)</sup> Cela m'afflige d'autant plus que le fils unique de notre Berger est de ce nombre. Il est cependant très possible qu'un tribunal maritime jugera différemment. Toutes les sentences dans des cas ressemblants qui sont parvenues à ma connoissance ont été très douces, et quoiqu'on choisira tous ceux qu'on supposera les plus rigoureux, je ne crois cependant pas qu'on les fera entrer entièrement dans les principes qui ont coûté la vie à l'amiral Byng.<sup>4)</sup> . . .

2297.

Uden Stedsangivelse. 4. Juni 1781.

Les incales m'ont fait le plus sensible plaisir, et ma reconnaissance est très grande de ce que V. E. a bien voulu me les communiquer.<sup>1)</sup> Mr. votre fils commence déjà de jouir de la récompense de ses procédés, et il me seroit évident que la main bienfaisante de la Providence a amené à point nommé les évènements les plus capables à lui servir de soutien et de consolation.

La situation de Mr. Ducker, parent de Rosencrone, m'est très bien connue.<sup>2)</sup> C'est moi qui ait sollicité et obtenu pour lui l'abolition qu'il désiroit. Rosencrone ne voulut point s'en mêler il y a trois à quatre années. Je crois aussi me souvenir qu'il y avoit des difficultés, et que la conduite de ce jeune homme avoit été très répréhensible pendant qu'il étoit employé au service de sa patrie.



V. E. verra que Guldberg s'attribuera le changement des procédés de l'Espagne, et Dieu sait s'il ne citera pas ce qu'on a fait vis à vis de M. votre fils comme un chef d'œuvre d'habileté et de prudence. J'avoue que j'attends tout d'une clique dont la vanité et l'ignorance vont à un point que les paroles ne savent pas exprimer.

L'affaire de Schönning prend une fort mauvaise tournure.<sup>3)</sup> Ses juges, Messrs. de Fontenai, de Winterfeldt et de Kaas sont bien choisis. Ils sont intègres, quoique sévères et rigides.

On me mande aujourd'hui que le jeune Berger avoit fait au capitaine les remontrances nécessaires, mais que sa faute consistoit à ne l'avoir point arrêté, comme les articles de la guerre l'autorisoient à faire.<sup>4)</sup> Il faut cependant convenir que c'est beaucoup exiger d'un sous-lieutenant qui fait sa première campagne, et qui n'estoit soutenu de personne.

Mr. Necker porte la peine du triomphe de sa vanité. Je ne puis m'empêcher de regarder son compte rendu comme tel. Il devoit lui attirer un nombre prodigieux d'ennemis. Tous ses succès sont bâtis sur les fautes d'un ami, et je suis véritablement affligé de ce qu'un homme comme lui a terni par là ses qualités d'ailleurs très respectables.

Le bon Cramer, qui est ici depuis hier, fera parvenir cette lettre à V. E. . . .

Originalen i det kongelige Bibliothek i Berlin (Radowitzske Autografsamling). Adressaten er ikke angivet, men maa, ifølge Indholdet, være D. Reventlou.

2298.

Dreylützw, 21. Juni 1781.

Il m'est si doux d'avoir des lettres de V. E. que je ne saurois lui en témoigner assés la reconnoissance, ni lui dire assés combien elles me rendent heureux, et combien elle adoucissent le plus grand des maux, l'absence de tout ce qu'on aime et respecte le plus. La route par Lubec est beaucoup plus longue, mais je la crois entièrement sure, et c'est pourquoi je la préférerai dans tous les cas, où je craindrai les effets de cette curiosité indiscrete qui appartient à la politique ténébreuse des hommes bornés, qui substituent les artifices et les moyens les plus chétifs aux ressources du génie et de l'expérience. Je les reconnois bien au détour dont on s'est servi pour procurer l'indigénat à M. de Westphalen.<sup>1)</sup> Sans doute que le duc Ferdin. lui a fait une espèce de cession proforma de sa maison. On se joue de tout, comment ne le feroit-on pas d'une

disposition évidemment outrée, et qu'on auroit modifiée depuis longtemps, si plusieurs personnes n'y tenoient avec un fanatisme pareil à celui qui a animé le bon Fabricius à Kiel dans sa dernière production, une des plus minces que je me souviens d'avoir lues.<sup>2)</sup>

Plusieurs lettres m'assurent que Gählert d'Itzehoe rentreroit dans le département de la guerre.<sup>3)</sup> J'ai de la peine à le croire possible, surtout tant que Schack sera dans le conseil, mais beaucoup de personnes m'en paroissent très persuadées.

Je conçois que Ahlefeldt se brouillera bientôt avec le général Eickstedt.<sup>4)</sup> Il est impossible qu'ils soyent ou qu'ils demeurent amis. Ce sont des caractères incompatibles. Il se pourroit donc bien que le caractère altier de l'un emportât bientôt la balance, et forçât la cour à se défaire d'un homme de mérite qu'elle vient seulement de placer, mais le choix de Gählert me paroît si absurde que je ne puis point y ajouter foi. La visite que le duc lui a faite en allant à Coppenh. pourroit bien avoir donné lieu à ce bruit, et j'avoue qu'elle étoit fort singulière.

On attend Schimmelman de retour à Arendsburg le 26 de ce mois. Nous saurons donc bientôt s'il a quitté les affaires, ou s'il y tient par des chaînes trop fortes pour les rompre. Peutestre qu'il a fait les choses à demi, et c'est ce qui me paroît le plus vraisemblable. . . .

2299.

Dreylützow, 10. Juli 1781.

Ayant reçu copie exacte de la réponse donnée en Russie aux ministres d'Hollande, et ayant sçu qu'elle différoit de celle qui a paru dans la gazette, je prens la liberté de la communiquer à V. E. Il n'y a qu'elle qui puisse lire des pièces aussi importantes avec cet intérêt qui naît de la connoissance des choses et de la facilité de voir les rapports qui les lient au mouvement général des affaires de l'Europe.

La lettre de M. de R. à M. votre fils, pour la communication de laquelle je fais mes remerciements les plus tendres à V. E., est plus honnête que les précédentes, mais d'ailleurs bien foible et supérieurement mal écrite.<sup>1)</sup> Je ne sais ce que je dois penser d'un ministre qui avoue au bout de plusieurs mois ne pouvoir pas encore instruire sur des objets de la première importance et très pressés, et V. E. jugera elle-même ce que j'en dois croire, qui

connoît la matière et qui sait mieux que personne que chaque question auroit exigé sur le champ une réponse précise et détaillée.

Je doute fort du rappel de M. votre fils, ainsi que de la retraite du général Eickstedt, que je regarde toujours comme un bruit répandu à dessein pour désarmer le public.

Si M. de Schack a lu le livret de M. Fabritius, il n'aura seurement pas concourru à retenir l'auteur, et cela me prouve au moins, que ce n'est pas la chancellerie mais le cabinet, qui a récompensé une production qui a prodigieusement diminué la bonne opinion que j'avois d'un homme, dont on m'a toujours beaucoup vanté les talents et le zèle.<sup>2)</sup>

Le prince Frédéric assure que M[ad<sup>e</sup>] son épouse accouchera à la mi-novembre.<sup>3)</sup> Je suis très curieux d'apprendre de quelle manière on envisagera à la cour un évènement si peu attendu, et qui pourroit augmenter une influence si souvent redoutée. . . .

2300.

Dreylützw, 27. Juli 1781.

. . . J'ai été aussi surpris que V. E. a pu l'estre, que les villes et les communes ne sont pas nommées dans l'édit qui prescrit l'impôt du quart pr. ct.<sup>1)</sup> Toute l'idée devient alors extrêmement imparfaite. L'impôt se réduit à très peu de choses, et l'égalité n'y est plus avec le Dannemarc, où personne n'est exempt, et on donne par là une juste raison de se plaindre à ceux qui sont distingués des autres d'une manière aussi désagréable. Je conçois qu'on a redouté le choc que cela pourroit donner au crédit des communes; mais cela prouve que l'idée en général n'estoit point heureuse. On en a été embarrassé, et cette gêne se remarque dans toute la tournure et dans les expressions de l'édit.

On me mande comme une chose certaine, qu'un certain M. de Knuth, major et chambellan, relèvera M. votre fils à Madrit, et M. v. d. Lühe, autrefois auditor à Gluckstadt, M. le c<sup>to</sup> de Wedel Jarlsberg à Naples.<sup>2)</sup> Ce sont des choix bien singuliers, et je plains ceux qui sont obligés de les adopter, et plus encore ceux qui ne savent point en faire de plus convenables. . . .

2301.

Dreylützow, 7. August 1781.

Mon impatience d'apprendre le moment du retour de V. E. à Altenhoff vient d'estre satisfaite par la lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir de sa part; mais il s'en faut bien que je sois d'ailleurs consolé par le contenu des nouvelles qu'elle a eu la bonté de me donner. Il me semble que personne n'est content, que personne n'est heureux, qu'il n'y a qu'un cri général, mais qu'on ne connoît guères ni la nature du mal, ni celle des remèdes que les circonstances admettoient ou exigeoient. Il y a une barrière bien petite et bien légère entre la monarchie et le despotisme. Malheur à celui qui la franchit, et c'est par cette raison que je souhaite fort qu'il y ait une sentence légale dans l'affaire de Bierringschiold, que je crois un grand misérable, mais qui n'en a pas moins le droit le plus parfait à toute la faveur et à tous les bénéfices que les loix accordent aux accusés.<sup>1)</sup>

On m'assure que M. de Plessen a proposé son sentiment à Kiel à la foire de St. Jean, que Blome de Saltzau y a donné en plein, ainsi que Ahlefeldt de Ludvigsburg, mais que les autres ne l'ont point fait; qu'il a été arrêté cependant, que la noblesse enverroit un député à Coppenh., et que M. de Plessen se flatte d'estre choisi pour cet effet. Je supplie V. E. de me dire ce qui en est.<sup>2)</sup>

J'ai à peine besoin de lui dire ce que je pense sur la matière en général. L'édit est très mal écrit et très mal conçu, et aussi malheureusement motivé que possible. Mais ce n'est point l'essentiel, et cela ne retombe que sur le département qui étoit chargé de le dresser. L'espèce d'inquisition qui en est la suite, et la nécessité de découvrir l'état de ses affaires à des subalternes est plus difficile à digérer, et mériteroit peutêtre des représentations, faites avec modération et avec dignité.

Le droit de mettre cet impôt ne sauroit, je crois, estre disputé à l'autorité royale, et on ne sauroit toucher à rien qui soit plus odieux en Dannemarc qu'à des privilèges prétendues, dont la noblesse danoise ne jouit pas, et qui, dans ce cas-ci, ne me paroissent pas exister. Mon avis seroit de se soumettre sans résistance, sauf à chacun de trouver les expédients que la loi ne défend pas, et dont il y en a plusieurs que l'intérêt propre suggérera sans peine. L'idée de se racheter est très malheureuse, et ne sauroit même estre adoptée par le gouvernement, si celui-ci est conséquent. Tout l'impôt roule ou se fonde sur ce motif important, que la

classe des capitalistes doit contribuer aux besoins de l'état. Il ne faut donc pas que le poids tombe sur les débiteurs, à moins que les créanciers soient les seuls qui contribuent au don gratuit, ce que je regarde comme une chimère impossible dans l'exécution. Rien ne seroit d'ailleurs plus à craindre que d'introduire la demande des dons gratuits; il seroit très aisé d'en multiplier les prétextes ou les impôts qu'il s'agiroit de racheter, et où<sup>3)</sup> il ne seroit pas fort difficile d'en inventer de fort onéreux, qui ouvreroient les bourses à proportion de leur dureté ou de leur désagrément. Tout cela est évident et doit frapper tout le monde, mais s'il s'agissoit d'une députation, comment seroit-il possible de mettre ses intérêts entre les mains de Plessen? Il faudroit réellement se réunir pour l'empêcher, et je me flatte que V. E. voudra bien me donner quelques éclaircissements à cet égard. Blome voudroit sans doute aussi en estre, et où en serions-nous alors? V. E. peut estre au reste très seure que toute la proposition de Pl. est uniquement suggérée par Steman, et qu'il n'y a d'ailleurs personne qui y ait la moindre part. La présence de M. de Guldencrone, qui est ici depuis hier, m'empêche de donner plus d'étendue à cette lettre. Il me semble que j'aurois d'ailleurs encore bien des choses à lui dire.<sup>4)</sup>

2302.

[Dreylützow,] 10. August 1781.

... Je viens d'apprendre avec étonnement que Mad<sup>m</sup> de la Houze et le ministre de Prusse, l'un et l'autre si caressés quand je partis de Coppenhague, ne le sont plus, qu'ils sont très mécontents de leur séjour, et désirent passionnément d'en estre éloignés.<sup>1)</sup> C'est un changement de scène dont je ne comprends pas entièrement la raison.

2303.

Dreylützow, 17. August 1781.

... Je reconnois singulièrement G. Moltke à tout ce qu'il a dit à V. E. Je suis indigné de ce que R. a osé faire un rapport de bouche, dans une affaire qui le regardoit personnellement, et que Mssrs. les ministres ayent voulu avoir une opinion sans avoir vu tous les actes et toutes les pièces du procès.<sup>1)</sup> Cela fait voir comment les affaires sont actuellement traitées. L'honneur des hommes dépendra donc de la décision des juges mal informés. J'avoue que je tremble quand j'y pense, surtout quand je songe aux calomnies

inventées et répandues par ci par là, qu'on tâche d'accréditer, et qui peuvent devenir une source de malheurs pour bien des gens de mérite qui n'ont pas les moyens de défense, et qu'on peut accabler sans les prévenir.

Je souhaite ardemment que M. de Sch. fasse un usage discret et convenable de ce que V. E. lui a communiqué au sujet de M. son fils.<sup>2)</sup> J'espère que ses autres amis le feront également, et c'est ainsi que je me tranquillise sur les inquiétudes qui me viennent quelquefois à cet égard.

Messrs. de Schack, de Thott, et surtout de Moltke ont toujours fortement déclamé contre la séparation des départements civils et militaires de la marine. Leurs raisons ne m'ont jamais persuadé. La confusion actuelle et la déprédation étoient effroyables. Il falloit un remède, et où le trouver? Le meilleur auroit peut-être été de remettre les choses sur le pied où elles étoient du tems de Charles Holstein, c'est à dire d'ôter le rapport et la direction générale à un militaire, mais cela auroit trouvé dans la situation actuelle des obstacles encore plus insurmontables.<sup>3)</sup> Les hommes de tête manquent singulièrement dans cette partie. On ne peut leur substituer qu'un nouvel ordre des choses qui, du moins pour un tems, porte quelque remède. C'est une vérité que l'expérience me paroît démontrer sans réplique, et que V. E. sentira aussi vivement que moi.

Tout ce qui touche à la marine est devenu une chaîne de personnalités. . . .

Ce que V. E. me fait l'honneur de me dire relativement à Bier-ringsch. me confirme dans ma première idée, que je crois lui avoir marquée depuis longtems, que toute l'affaire est une intrigue de Eickst. pour r'avoir ses lettres, que l'autre n'a jamais voulu lui rendre.<sup>4)</sup>

2304.

Dreylützw, 21. August 1781.

La lettre de V. E. du 13 d'aoust m'a fait le plus grand plaisir et m'a éclairé sur bien des choses, et je lui en rends mille grâces très-h. Les représentations qu'on fera à la cour relativement au dernier impôt du quart pour cent, n'auront seurement d'autre effet que de procurer et de faire naître des négociations utiles à ceux qui en seront chargés de part et d'autre, mais nullement avantageuses à la noblesse. J'oserois presque répondre d'une issue de cette

nature, mais il est juste d'avouer en même tems, que cette opinion se fonde sur des arguments et sur des faits qu'on ne peut développer qu'à peu de personnes, et qu'il est par conséquent difficile de la faire valoir et de s'en promettre un effet général.<sup>1)</sup>

La cour ne s'occupe qu'à contrecœur de tout ce qui est difficile et désagréable. Elle a tant d'autres objets qui la flattent d'avantage. Je puis dire à présent avec certitude à V. E. que le prince royal est promis avec la princesse aînée du prince de Prusse.<sup>2)</sup> Il y a eu un parti considérable à Berlin qui a désiré que ce fût une fille du prince Ferdinand, mais il a été obligé de suspendre son activité. La princesse est déjà entièrement formée, nubile et fort vive. Le mariage ne doit cependant se faire que dans 6 années d'ici. Je n'écris point tout ceci sans émotion, et V. E. en devine facilement les raisons. Je ne saurois presque m'imaginer que ce plan ait passé par le conseil, et je trouve qu'il y a une hardiesse prodigieuse à l'arrêter, sans qu'il y ait une unanimité parfaite.

Je connois très bien M. de Knuth de Schlesvig.<sup>3)</sup> Son père étoit du Mecklenb. Il a servi 17 années en France, étoit attaché au duc de Deuxponts dont il portoit la clef, a reçu depuis peu la croix de St. Louis protestante, et se présente assés bien, exactement comme un officier françois de quelque âge qui a passé sa vie dans les grandes guarnisons des provinces. Il n'a rien qui le recommande pour la carrière du ministère public. D'ailleurs c'est un homme qui ne manque ni d'esprit ni de conduite.

J'ai oublié le titre de ce journal politique périodique dont V. E. me parle, et je la supplie de me le donner. Comme M. Schirach y a la plus grande part, on ne peut que soubçonner Guldberg de lui fournir des matériaux et de l'instruire du système actuellement adopté ou applaudi.<sup>4)</sup>

L'Angleterre a répondu comme on devoit s'y attendre à la ratification de l'accession du roi de Prusse à la convention des puissances neutres, elle a dit qu'elle respectoit ses engagements et les respecteroit toujours, mais qu'elle ne se prêteroit jamais à rien qui pût la mener à reconnoître un droit entièrement nul par lui-même, de pouvoir faire jouir un tiers des avantages que les traités n'accordent qu'aux seules puissances contractantes.<sup>5)</sup> Les expressions ont été assés fortes; il faudra les avaler, et c'est la suite infaillible des démarches mal calculées et peu mesurées en politique. Je vois la barque flotter sans gouvernail et sans pilote, que le premier orage

pourra submerger, et qui ne se soutient que parceque Dieu accorde des tems tranquils dont sa bonté pourra prolonger la durée. . . .

2305.

Dreylützow, 28. August 1781.

On tire ici aujourd'hui à l'oiseau, et il y a une telle foule de monde ici, que j'ai à peine le moment nécessaire pour écrire ce petit mot à V. E. Il est surtout destiné à lui dire, qu'il est entièrement seur que M. votre fils n'aura pas son rappel, mais qu'on lui a expédié la permission de revenir et de s'absenter pendant une année de son poste, et d'en garder les appointements dans l'intervalle.<sup>1)</sup> Helfried sera chargé, en attendant, des affaires du Dannemarc à la cour d'Espagne, et j'ai tellement lieu de croire ces notions parfaitement exactes, que je n'hésite pas de les donner pour telles à V. E. Elles me font plaisir, et je me flatte qu'elles lui en feront aussi.

Le c<sup>te</sup> Baudissin est ici avec sa femme.<sup>2)</sup> La santé de celle-ci n'est pas bonne, et la sienne non plus. Il a demandé et obtenu la permission de passer 2 années en Holstein, et je doute fort qu'il rentrera dans la carrière des affaires. Son beau-père en est très mécontent. . . .

2306.

Dreylützow, 7. September 1781.

J'ai reçu les deux lettres que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 26 d'aoust et du 2 de sept., et je lui en rends mille et mille grâces très-h. Cette correspondance fait réellement ma consolation et mon bonheur. Que ne puis-je lui en exprimer toute ma reconnaissance et toute l'étendue du prix que j'y mets?

Je serai certainement fidèle aux projets de l'automne. Ce sera dans les tous premiers jours du mois prochain que j'irai à Borstel, et de là à Glasau, et je demanderai vers ce tems le jour de V. E. et ses ordres ultérieurs. Il n'y a qu'une maladie qui pourroit m'en empêcher. J'attends dans deux jours le comte Louis Reventlou et sa femme, ainsi que mon beau-frère et belle-sœur de Tremsbüttel, et je crois qu'ils resteront une quinzaine de jours avec nous.<sup>1)</sup>

Le jour de poste passé, au moment que je mettois la main à la plume pour écrire à V. E., Mr. de Sperling arriva ici, avec son beau-frère Mr. de Barner.<sup>2)</sup> Il paroît fort content de sa nouvelle épouse. Je n'ai jamais vu celle-ci, mais comme son premier mari



étoit mon parent très proche, j'ai été en relation avec elle, et je dois lui rendre la justice qu'elle s'est conduite d'une manière à acquérir une réputation assés bien établie. Son père est un richard de ce pays-ci, qui en est à sa cinquième femme, qui entend très bien ses intérêts, et qui brigue la réputation d'un dévot de la première classe.

La lettre de M. de Schack m'a fait plaisir par rapport au ton amical qui y règne, mais elle est d'ailleurs assés singulière.<sup>3)</sup> Il n'est pas habile de s'avouer instruit de tout, et d'asseurer en même tems que la lecture des pièces communiquées avoit été instructive pour lui, mais il faut avoir de l'indulgence pour les embarras nés de la crainte et d'une conscience pas entièrement nette. Quand on connoît M. de Sch. comme nous le connoissons, on peut concilier bien des contradictions apparentes.

Le mariage de la c<sup>t</sup>[<sup>esse</sup>] Moltke avec le baron Knuth me fait une véritable peine.<sup>4)</sup> J'en parlerois plus fortement, si je ne craignois d'affliger V. E. Le b. Kn. le père est un homme odieux, chargé de mille crimes et de mille extravagances, et le fils réunit tout ce qu'on peut imaginer de moins agréable. Le c<sup>t</sup> Moltke le regrettera certainement, et se le reprochera, j'en suis seur, et je plains le sort de cette aimable jeune fille, que j'ai toujours préférée à ses frères et à ses sœurs. J'aimerois mille fois, et cent mille fois mieux qu'aucune de mes filles ne fût jamais mariée, que de consentir à des engagements de cette trempe, et j'avoue que la perspective d'une baronie me paroît bien peu de chose à côté des considérations plus graves, bien plus dignes d'un père de famille raisonnable et chrétien.

On dit que le jeune Rumohr de Rundhoff épouse Mad<sup>ll</sup> de Dehn, et Ahlefeld d'Eutin, frère de celui de Ludvigsburg, Mad<sup>ll</sup> de Wedderkop, qui, je crois, est une héritière.<sup>5)</sup>

Toutes les démarches de la députation relatives au nouvel impôt me paroissent aussi fausses que mal calculées. Je désire infiniment qu'elles n'ayent aucun effet.<sup>6)</sup>

On m'asseure que le gén. Eikstedt est tourmenté toutes les nuits par des étourdissements qui sont au-dessus de l'art de la médecine. Si cela est fondé, il ne vivra pas longtems, et nous verrons de nouvelles scènes assés interessantes. . . .

2307.

Dreylützow, 14. September 1781.

... Il n'y a point de nouvelle fort interessante de Copenh. La princesse avance fort heureusement dans sa grossesse.<sup>1)</sup> On m'assure qu'elle a obtenu la promesse d'y voir bientôt ariver son frère et son épouse, et d'autres ajoutent même sa mère. Si cela est, je suis persuadé qu'il y a eu bien des débats, et que le pr. Frédéric ne l'aura emporté qu'avec peine. ...

2308.

Dreylützow, 21. September 1781.

On m'assure de Copenhague que les représentations de la députation n'auront point de succès, qu'on y désire cependant que la noblesse convienne d'un équivalent, et que l'espérance d'y parvenir sera la clef de toutes les réponses qu'on donnera, et de toutes les démarches qu'on fera.<sup>1)</sup> J'ai bien de la peine à croire qu'il y aura un changement dans la direction de la chambre. Stemann n'a point d'amis, mais Guldberg le regarde comme un homme profond, utile par sa docilité et par son travail, et par son attachement pour lui, et je ne sais ce qui pourroit consoler de la perte d'un homme de ce mérite.

Eikstedt menace toujours ruine. Il n'y a guères de nuits qu'il n'ait deux ou trois étourdissements. Il se croit lui-même en danger, et les médecins n'en augurent pas plus favorablement. S'il venoit à manquer, je suis très seur qu'il n'y a que Guldberg qui se chargeroit de le remplacer près du prince royal.

La banqueroute du duc Ferdinand est très réelle et très certaine. On en allègue bien des raisons, mais je n'en sais aucune qui puisse excuser un prince de cet âge et de cette expérience. C'est là où Westphalen aura pu lui estre utile. Il est singulier à quel point Guldberg a goûté celui-ci, et combien il a désiré de l'attirer dans les affaires.<sup>2)</sup>

2309.

Tremsbüttel, 29. Oktober 1781.

Je cherche à substituer au sentiment du regret extrême d'avoir quitté V. E. et le séjour si doux de Emkendorff le souvenir des heures agréables que je viens d'y passer. Mon cœur en est aussi rempli que de son attachement même pour elle et pour Mad<sup>m</sup> la comtesse, et j'ose lui assurer qu'il est absolument impossible de

lui estre plus tendrement et plus entièrement dévoué que je le suis. Je reviens à tout moment aux entretiens instructifs et interessants que j'ai eus avec elle. Tout m'y rappelle. Ce sentiment si doux n'est pas sans amertume dans l'absence, mais je me reproche presque de ne pas savoir en jouir sans mélange, et je tâcherai de ne m'occuper que de ma joye extrême d'avoir trouvé V. E. bien portant et mon ami comme toujours, et d'en remercier la bonté divine comme d'une des plus grandes grâces qu'elle pouvoit me faire.

Mon voyage a été très heureux. J'ai mis à peine 8 heures pour venir à Borstel. J'y ai trouvé ma femme et ma belle sœur, qui m'ont d'abord amené à Tremsbuttel. Je suis retourné ensuite chés moi, où j'ai été assés occupé pendant un couple de jours. Je passe demain à Wandsbeck, pour passer de là à Wotersen et Dreyl., et c'est ainsi que le mois que j'avois destiné au Holstein est passé comme un éclair, en me laissant cependant des souvenirs qui me serviront de nourriture jusques au printems prochain.<sup>1)</sup> . . .

2310.

Dreylützw, 20. November 1781.

. . . Je m'amuse actuellement à planter dans mon jardin quelques arbres que j'ai fait venir de Hambourg. Ce sont des acacia, des cytisis, des robinia, quelques peupliers d'Italie, et d'autres drogues de cette espèce. Mes enfants en jouiront plus que moi, mais grâces à Dieu, cette idée ne diminue pas l'intérêt que j'y prends. Je continuerai ainsi toutes les années, et il en naîtra insensiblement un bosquet que la variété rendra interessant.

2311.

Dreylützw, 4. December 1781.

. . . La mort du ct Lynar a délivré la terre du plus grand hypocrite qui ait jamais existé.<sup>1)</sup> Il l'estoit du moins; je ne juge que du tems qu'il estoit à Oldenbourg, et les dates me manquent pour espérer mieux des dernières années de sa vie.

Les nouvelles de Copenhague me manquent absolument. J'ai cependant lieu de croire qu'il n'y a aucun changement. L'arrivée du prince Guillaume de Wurtemb., de ce frère favori de la gr. duchesse, devoit y faire quelque sensation, mais je ne crois pas, qu'il y ait à présent une cour en Europe où elle en fera moins.<sup>2)</sup> On le regardera plutôt comme un intrus que comme un lien appartenant à une chaîne très importante, et comment fera-t-on pour

se soutenir vis à vis de lui? Je souffre de ces idées dont je ne puis me défaire. On assure qu'il a de l'esprit, de la vivacité et beaucoup d'acquit. Son père ne veut point qu'il reste fixé à Copenh. Il désire un rég<sup>t</sup> en Holstein, et il sera difficile de s'y refuser. . . .

2312.

Dreylützw, 7. December 1781.

. . . On m'assure que M. de Kaas a demandé à se retirer en conservant pour prix de ses services ses gages en entier à titre de pension.<sup>1)</sup> Cela lui conviendrait tout à fait, et je ne le regarde pas comme impossible qu'on y donne les mains, surtout si on suivoit l'idée si souvent proposée, de remettre le secrétariat de la marine à des mains point militaires mais plus instruites de la marche ordinaire des affaires. Il n'y aura que des dépenses et des regrets, si on perd les occasions de faire le bien ou d'établir un mieux.

Le roi de France sera embarrassé par la mort du c<sup>te</sup> Maurepas.<sup>2)</sup> Il est difficile à tous égards de lui nommer un successeur, et je doute qu'il pourra s'en passer. S'il prenoit ce parti en apparence si favorable à l'amour propre, les affaires s'en trouveroient, je crois, très mal, et il y auroit plus d'incertitude et plus de foiblesse que jamais.

Cet évènement jette au reste de l'amertume sur un bien beau moment du règne de Louis 16, le plus beau que la France ait eu depuis longtems. Elle pourra peutêtre réaliser à présent un de ses souhaits les plus vifs, celui de posséder une colonie à Tabac, et je ne saurois presque douter que cela n'entre dans ses plans, et qu'elle ne commence de s'en emparer, sous le titre de seureté pour les prêts qu'elle a avancés aux colonies.<sup>3)</sup> . . .

2313.

Gartow, 22. December 1781.

J'ai besoin du conseil de V. E., et j'y ai recours avec cette confiance qui naît de ce sentiment si doux d'avoir et de trouver réuni dans elle l'ami le plus chéri que j'aye et l'homme le plus éclairé que je connoisse. V. E. se rappellera peutêtre que je lui ai parlé d'une prétention de M. de Pless, qui me paroissoit injuste et peu délicate.<sup>1)</sup> Cette affaire n'est point finie. Ma tante a mis ses intérêts entre mes mains, et il est de mon devoir de les défendre. Lorsque j'arrivois, à la fin d'oct<sup>br</sup>, à Borstel, j'y trouvois une lettre

de l'avocat Schmidt, mandataire de Pless, à mon inspecteur. Je dictai la réponse, dont je prends la liberté de joindre la copie. On y répondit en termes peu ménagés. J'offris alors de remettre l'affaire à l'arbitrage de Niemann, promettant de me soumettre sans restriction à sa décision. M. de Pless s'y refusa absolument, et se dit décidé pour le procès. La lecture des incluses suffira pour instruire V. E. de l'essentiel de la question. J'y ajoute seulement quelques remarques. Ma tante m'assure ignorer entièrement la question. Gramkow, qui me parloit de tout, ne m'a rien ni dit, ni écrit de ceci. Il étoit le mandataire commun des deux sœurs, et on attend sa mort pour faire valoir la prétention. Mr. de Pless lui-même, qui me parla d'une autre prétention, assés frivole, en 1779, se tut sur ce sujet-ci. Il est même impossible à lui-même de savoir ce qui s'est passé avant la mort de Fritz Moltke, qui ignoroit lui-même ses affaires absolument en désordre, et quand il y a une quitance générale, il n'est plus nécessaire ni de produire ni de conserver les antérieures. J'ajoute encore cette dernière réflexion, que, le partage des sœurs supposant une égalité parfaite, l'impôt devoit retomber sur la masse et se partager également. Il arrive même journellement que le débiteur s'en charge, et il paroît qu'il perd le droit de le réclamer, s'il ne retient pas la somme sur les intérêts, selon la teneur de l'ordonnance. Argument cependant que je n'aimerois pas de faire valoir, et que je ne cite que parce-qu'il appartient à la question.

Je supplie V. E. de me dire sans ménagement si elle me trouve fondé dans ma résistance. Je ne voudrois pas pour tout l'or du monde m'opiniâtrer sur une mauvaise cause, encore moins quand il s'agit d'une querelle entre deux sœurs, assés unies par la nature pour leur imposer le devoir d'éviter les extrémités autant que cela est possible. J'ose assurer V. E. que je respecterais son opinion et que je la suivrais, quand même elle seroit opposée à la mienne.

C'est sans doute au Landgericht que ma tante sera citée, mais comme elle n'a plus de terres en Holstein, et qu'elle est habitante à Weymar où elle a acheté une maison, je ne vois pas que ce soit son forum, et qu'elle soit obligée de le reconnoître. Je supplie aussi V. E. de me dire à cet égard son sentiment, et de vouloir bien me renvoyer ensuite les incluses.

Sa lettre m'a fait le plus grand plaisir, et son idée d'envoyer son troisième fils à Stockholm me paroît excellente, et ne peut aussi que faire plaisir à son frère.<sup>2)</sup> Je suppose qu'il appartiendra

à cet arrangement, que le c<sup>te</sup> Christian fasse, avant que d'aller en Suède, un petit séjour à Coppenh. V. E. jugera certainement que cela est nécessaire pour lui en Suède, et convenable relativement à sa patrie. . . .

2314.

Gartow, 29. December 1781.

Je suis vivement touché du contenu amical de la lettre du 23, que j'ai eu l'honneur de recevoir de V. E., et je voudrais pouvoir lui exprimer combien je sens le prix et le bonheur de son amitié. On m'assure, tout comme on l'a dit à elle, que Schim. a été reçu avec les plus grandes démonstrations d'amitié, mais j'ai cepd<sup>t</sup> de fortes raisons de croire qu'il n'est pas content du tout de la situation où il a trouvé les affaires. Sa faveur dépend en partie du degré de contentement et de mécontentement qu'on a des autres, et je me doute que l'harmonie générale est fort dérangée. On caresse Schack, mais on ne l'aime pas. Moltke et Numsen se déclarent ouvertement contre Eikstedt. La cour est embarrassée à cet égard, et ne sait, et ne saura peut-être pas, comment se décider à ce sujet. La situation des affaires étrangères ne paroît aussi pas aisée. Je n'en suis pas instruit, et je ne puis pas l'estre, mais j'aperçois qu'on n'est pas entièrement content de la Russie, qui ne caresse pas, et qu'on est fort embarrassé de ce traité de commerce avec la cour de Berlin, entamé trop légèrement d'abord après ma retraite, et dont il est, à mon avis, actuellement impossible de se tirer sans perte, et peut-être même sans des sacrifices très essentiels. J'en gémiss en bon Danois, mais je fais de véritables efforts pour y penser aussi peu que possible.<sup>1)</sup>

La retraite du bon c<sup>te</sup> Scheel me soulagera véritablement.<sup>2)</sup> Je souffre de le voir maltraité, et de voir Mad<sup>m</sup> sa respectable femme entièrement déplacée. Il est cependant seur que la résolution lui coûtera infiniment.

V. E. ne me nomme pas le c<sup>te</sup> Bothmer.<sup>3)</sup> Je la supplie cependant de me dire, si elle est contente de lui, et si elle peut en tirer parti pour sa société.

Si le duc Ferdinand a tiré des lettres de change sur Coppenh., je suis seur qu'elles auront été acceptées, mais j'aime encore à me flatter que les sommes n'ont pas été fortes.<sup>4)</sup> . . .

2315.

[Gartow,] 5. Januar 1782.

La lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire m'a singulièrement soulagé et rassuré, et je tâcherois de lui en exprimer ma reconnoissance, si mes paroles pouvoient atteindre au sentiment qui les dicte. Il est seur que la cause de M. de Pless n'est pas bonne.<sup>1)</sup> Il est peutêtre de bonne foi, mais c'est aussi la seule indulgence que je puis avoir pour lui, surtout depuis qu'il a refusé l'arbitrage d'un homme tel que Niemann. S'il m'avoit cependant proposé de partager le différend, je l'aurois fait, et je le ferois encore.

Il faut que je remarque, que dans la copie de la quittance générale de Mad<sup>m</sup> de Pless de 1775, telle que ma tante me l'a envoyée, je ne trouve pas que son mari l'ait signée, mais l'affaire a passé par ses mains, c'est lui qui a tout traité avec Gramkow, qui étoit le mandataire commun, et je ne saurois croire qu'il voudroit à présent se diffamer au point de la révoquer en doute.

Pour ce qui regarde le forum de ma tante, je l'engagerai volontiers, sich bey dem Landgericht einzuladen, mais je ne saurois croire qu'elle y soit obligée. C'est une chose notoire qu'elle m'a cédé Borstel; je ne crois pas que cela aye besoin d'une autre démarche publique que la déclaration qu'elle a envoyée à cet égard à ses officiers et à ses sujets; d'ailleurs il suffiroit donc qu'elle le déclarât à présent, ou qu'elle confirmât la cession vis à vis du tribunal, in honorem judicii, mais, je le répète, je ne ferai point de difficulté de soumettre l'affaire au Landgericht, si V. E. le juge à propos.

Je crois que M. de Pless accumulera cette affaire avec une autre, dont V. E. trouve des traces dans ma réponse. L'affaire est celle-ci. Dans les transactions entre les deux sœurs, bientôt après la mort de feu Buchwaldt, ma tante se chargea de payer les dettes communes qui reposoient sur Borstel, et il est vrai que toutes ne sont pas éteintes encore. M. de Pless m'en parla la dernière fois qu'il fut à Coppenh., et me dit qu'il lui suffiroit si je lui déclarois que je répondois qu'il ne lui en arriveroit aucune perte. Je demandois un temps pour y penser, l'affaire ne m'étant point connue. Je lui ai dit à présent que j'étois prêt à le faire; c'est à quoi il n'a pas répondu, démarche d'autant moins délicate, que l'intérêt manque de son côté. Il ne risque absolument rien. La somme fait en tout à peu près 20 ou 21000 écus. Borstel en répond, et il sait très

bien que presque la somme entière est due à Mad<sup>m</sup> de During et M. de Bülow, proches parents, auxquels on ne peut presque pas dénoncer. Il seroit d'ailleurs extrêmement aisé de changer les obligations, ou de trouver un nouveau crédit, pour une somme qui n'excède pas la 7 ou huitième partie de la valeur de la terre, sans parler de ma caution surrogatoire, qui, j'ose le croire, seroit acceptée pour une pareille somme de tout le monde. C'est donc une chicane dans le vrai sens de ce mot. Si V. E. est curieuse d'un plus grand détail, elle me fera une faveur d'en parler à Rehbenitz qui viendra pendant la foire à Kiel.

Je ne devois plus estre surpris du mauvais procédé des hommes. Je suis assés âgé pour cela, mais je ne sais m'en défendre, et j'ai de la peine à concevoir qu'il puisse s'en trouver qui se refusent à tout ce qu'il y a de plus naturel et de plus honnête.

La mort de Reitzenstein est une bien petite perte.<sup>2)</sup> C'est un des hommes du pays qui, dans les derniers tems, a été le plus favorisé et le plus maltraité, sans mériter l'un et l'autre. Mr. de Wense, autrefois ministre en Espagne, a aussi quitté cette vie, et je doute qu'il y ait quelqu'un qui le regrettera.

2316.

Gartow, 15. Januar 1782.

En disant à V. E. que j'ai reçu la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire avec tous mes sentiments ordinaires, c'est lui dire, que c'est avec la reconnoissance la plus parfaite et la plus tendre. Tout ce qu'elle me mande du pr. royal mérite effectivement la plus grande attention.<sup>1)</sup> Il a certainement beaucoup d'esprit et une fermeté naturelle, avec un désir de s'occuper de choses sérieuses fort au-dessus de son âge. Puisse-t-il joindre à cela la douceur, la bonté du caractère de ses ayeux! Cela paroisoit lui manquer. Il lui est peutêtre encore impossible de se développer à cet égard. Il a eu si peu d'occasion de se former là-dessus, mais je ne suis point rassuré, et je ne saurois dire à V. E. combien cela me tient à cœur. Le tems approche où cela se décidera. Il y a de quoi nourrir bien des craintes et bien des espérances. Ses passions seront fort vives. C'est le germe des grandes vertus et des grands vices. On assure qu'il sera confirmé l'année prochaine, et le choix de sa cour est si important, que je suppose qu'on s'en occupe déjà à l'heure qu'il est, mais je n'ai aucunes notions à cet égard. . . .



Je vois que M. de Bothmer se ressemble toujours.<sup>2)</sup> Cependant, ses intentions sont bonnes, et j'espère que V. E. trouvera toujours dans sa société cet agrément qui naît de la seureté et de la bonhomie, et c'est ce qu'il y a de plus essentiel. . . .

2317.

Gartow, 22. Januar 1782.

Je ne sais pas si V. E. est déjà informée de la concession que M. de Levetzau de Elerstorff a obtenue par la chancellerie allemande.<sup>1)</sup> En tout cas, je crois devoir la lui communiquer:

Sie lautet dahinn: Dass seine nunmehrige Ehefrau die Rechte einer Freygebohrenen a dato des Freybriefes de 1765 geniessen und solches gegen das Kloster Uetersen wegen des vergangenen, dessenthalb die Urthel Ziel und Maas setze, gar nicht pro futuro, aber nur in dem Falle gelten solte, wenn er demselben alle auf den Process verwandte Unkosten verstattete etc.

Le roi a aussi approuvé et confirmé, par un rescript séparé, l'inscription des trois filles de M. de L. dans le couvent de Preetz. J'aime encore moins ceci que la première décision, quoiqu'il y ait aussi des objections à faire qui n'échapperont à personne.

J'ai mille tendres remerciements à faire à V. E. de sa lettre du 13. Je suis très touché de l'attention qu'elle a bien voulu donner à ma querelle avec M. de Pless.<sup>2)</sup> J'espère qu'elle se terminera par un accord. Il offre à présent de se contenter de la moitié de la somme demandée, et comme je hais souverainement les procès, et que je le crois de mon devoir de contribuer tout ce qui peut dépendre de moi à prévenir une rupture ouverte entre deux sœurs, j'accepterai la proposition, et je charge aujourd'hui Rehbenitz de le faire savoir à Pless. Je suis d'ailleurs aussi convaincu qu'il est possible de l'estre, que les juges auroient prononcé contre lui.

Le pauvre Stampe a eu une espèce d'attaque d'appoplexie.<sup>3)</sup> L'usage d'une main n'est pas libre encore, et ce qui est singulier, c'est qu'on assure qu'il a la plus grande répugnance de se soumettre au régime qu'on exige de lui. Il mange des tortues et brave les rechutes.

Je suis véritablement affligé de ce que le courage d'esprit manque à Niemann. Comme il est difficile de réunir plus d'une qualité essentielle! Mais malheur à ceux qui osent affliger ainsi un homme de bien et rendre ses qualités inutiles à l'état qui en a un si grand besoin.

J'ose prier V. E. de me dire comment Messrs. de Moltke, Caspar et Louis, se sont tirés d'affaires pendant cette foire.<sup>4)</sup> Le père est peut-être moins en état de les soutenir que le frère, Gotsche, qui, selon mon calcul, doit avoir gagné près de 200,000 écus dans le jeu des actions en moins de 3 années, et qui est fort à même de pousser sa fortune plus loin. . . .

2318.

Gartow, 26. Januar 1782.

. . . V. E. m'a fait, il y a quelque tems, une question au sujet de M. de Hardenberg, à laquelle je n'ai pas répondu encore.<sup>1)</sup> Il a entièrement quitté le service d'Hannovre où on le regrette beaucoup. Les bruits fâcheux qui courent sur son penchant à des excès de boisson ne sont certainement pas fondés. Il assure avec la plus grande vivacité qu'il n'entrera point au service du Danemarck, mais je crains qu'il fera la folie de rechercher celui du roi de Prusse qui comble d'honneurs et de titres les étrangers riches qui veulent s'établir à Berlin et qui se rendent réellement esclaves à jamais.

Je veux du bien à M. Bruyn d'avoir eu l'idée de répondre à Fabritius, dont l'ouvrage m'est odieux, et je suis très impatient de voir s'il a relevé les fautes qui m'ont frappé le plus.<sup>2)</sup> Il me suffit, au reste, que V. E. n'en est pas mécontente. . . .

Mellem 26. Januar og 15. Februar 1782 er intet Brev bevaret.

2319.

Dreylütow, 15. Februar 1782.

. . . La situation actuelle des affaires à Copenh. ne pouvoit qu'emporter la balance en faveur du frère de la reine.<sup>1)</sup> Je suppose qu'il aura donné, outre cela, des seuretés pour les sommes qu'on avance. Son mobilier est immense, et il est possible que la perte ne sera pas considérable. Si elle l'estoit, je doute que plusieurs personnes, qui n'aiment certainement pas le duc Ferd., comme Mrs d'Eikstedt et de Schack, y auroient donné les mains.

Le bref du pape à l'empereur se trouve imprimé dans une gazette, si je ne me trompe, dans la Mercure d'Altona, et j'ai bien des raisons de croire que la pièce est authentique. Quelle différence de ce style à celui dont les papes usaient dans les 6 ou 8 siècles qui ont précédé la réformation, et que de grâces n'avons-nous pas à rendre à Dieu de ce que tant de ténèbres se sont

dissipées, et qu'il n'y a plus dans l'église même un autel élevé contre la religion et contre la gloire de son instituteur suprême.

On m'écrit de Vienne que le public est en général fort mécontent des nouveautés qui touchent à la superstition du bon peuple. Cela ne m'étonne pas, mais ce qui m'afflige, c'est que les Luthériens n'ont pas encore témoigné la moindre envie de profiter des libertés qu'on leur a accordées. Ils ne s'y fient pas; ils croient que l'empereur ne pourra point soutenir ses opérations ni les assurer contre son héritier élevé dans une manière de penser différente. Enfin, ils méconnoissent la main de Dieu et manquent de foi et courage. Les réformés ont pensé différemment. Ils ont remercié l'empereur et font partout des efforts et des collectes pour bâtir des églises et pour établir des ecclésiastiques. Cela m'a fait plaisir sans me consoler.

2320.

Dreylützw, 22. Februar 1782.

J'avoue à V. E. que je suis accablé de la nouvelle de la mort de Schimmelman.<sup>1)</sup> Avec de grands défauts, c'estoit un fort grand homme, et très nécessaire à l'état, qui n'a personne pour le remplacer. Il est mort comme un homme de bien, prévoyant sa mort, ne la craignant point, ne s'occupant qu'à prier Dieu et à bénir les siens. J'en ai quelques détails de ceux qui ont été présents. Il a conservé la plus grande force et une entière présence d'esprit jusques à sa mort, et, ce qui m'étonne, il n'a marqué aucun désir de vivre. Souvent, il s'est occupé du bien de l'état, comme de la chose qui, après ses enfants, lui tenoit uniquement à cœur. Son activité et sa grande vivacité ne l'ont point quitté, pas même dans les plus fortes douleurs et quand la foiblesse paroissoit extrême. Il a fait du bien à tous ses gens, il n'a oublié personne. Il a parlé de moi avec la plus grande amitié. Je dois l'aimer et le regretter, et je prie Dieu d'avoir pitié de ses foiblesses et de ses erreurs. Votre fils lui étoit fort cher, et il m'a dit encore dans les derniers jours que je l'ai vu, qu'il désireroit fort se retrouver dans de meilleurs termes avec V. E., et il m'assura en même tems qu'il ne sentoit rien dans son cœur contre elle. J'avois fait quelque plan à ce sujet. Cela n'a pas dû estre, mais il y a des moments où cela me console.

Je suis seur que Sch. laisse au delà de 150,000 écus de revenu, mais qui sait si cela rendra les siens meilleurs ou plus heureux.

Les grandes richesses sont certainement plus à craindre qu'à désirer.

La veuve, avec la foiblesse de ses nerfs, souffrira prodigieusement, et je ne suis pas sans inquiétude à cet égard.

Le défunt étoit trop envié pour estre regretté. Il n'avoit aussi pas ménagé le public, qui ne le connoissoit presque que de son mauvais côté, mais le commerce le regrettera beaucoup, et peu à peu tout le monde se trouvera de ce même sentiment. Guldberg sentira la perte. Le Dannemarc manque absolument de sujets capables dans la partie des finances et du commerce. La disette à cet égard est prodigieuse, et elle se fait sentir malgré l'envie qu'on auroit de la dissimuler.

2321.

Dreylützow, 26. Februar 1782.

Comme les détails de la mort de M. Schimmelm. ne pourront qu'interresser V. E., je prens la liberté de lui communiquer une lettre que j'ai reçue, par la poste de hier, du comte Louis Reventlou, et que je vous supplie de me renvoyer. J'ai vu, outre cela, la lettre que le bon Munter a écrite à la veuve, et la relation du secrétaire de la maison, mais tout cela ne diffère que dans les expressions, et l'essentiel se trouve dans l'écluse [c: l'incluse]. On ne s'attendoit point à cet événement à Hambourg.<sup>1)</sup>

Chacun, selon son caractère, a marqué sa douleur, personne avec plus de violence que Fritz Schim., mêlé d'un vif repentir très vivement exprimé. Tout cela me touche fort. Je me défends contre bien des soucis qui pourroient me rendre sombre, et qui sont fondés sur la connoissance très particulière que j'ai de l'utilité dont le défunt étoit pour l'état, et de l'impossibilité de le remplacer. Dieu sera le tuteur du Dannemarc, on ne sauroit en estre plus persuadé que je le suis, mais il est plus difficile de le sentir dans les moments où ses bontés paroissent couvertes d'un voile épais, que nos foibles yeux ne sauroient pénétrer.

J'ai bien des grâces très-h. à rendre à V. E. de sa lettre du 20. Il est seur que le canal offre une facilité singulière pour tirer un cordon à peu de frais. Il n'y a qu'à garder Rendsbourg, les passages de l'Eider, et 5 écluses. Cela ne demandera que des détachements peu considérables, et cela ne gênera V. E. relativement à l'inoculation de la contagion que par rapport à Altenhoff. On ne sauroit révoquer en doute l'utilité dont le cordon a été pour la

Jutlande. Puisse-t-il avoir les mêmes effets pour le duché de Schlesvig, et dans ce cas, il seroit plutôt à désirer qu'à craindre.

Les suites de la mort de Sch. seront immenses. J'y reviens parceque je ne sais en détacher mes idées. Il étoit un frein pour bien des gens, et pour bien des plans très singuliers. Tout cela se développera, mais sans la Providence, que deviendrions-nous? . . .

Intet Indlæg er bevaret.

2322.

Borstel. 12. Marts 1782.

. . . Les jours que j'ai passés à Hambourg ont été employés à remplir les devoirs de l'amitié. On ne peut pas voir une affliction plus vive et plus naturelle que celle de Mad<sup>e</sup> de Schimmelm. Elle est profondément affectée et ne se console pas de n'avoir pas assisté son mari dans ses derniers moments. Le fils (l'envoyé) souffroit beaucoup de la pierre et gravelle et n'ira pas loin. Le cadet me paroît avoir fort peu de sentiment.<sup>1)</sup>

Le testament sera ouvert le 3 avr. Mad<sup>e</sup> de Schim. assure ne l'avoir jamais leu. Ce qu'elle sait, elle ne le sait que par Cunad.<sup>2)</sup> On dit que les filles auront 12 000 écus de rentes annuelles et un capital de 80 000 écus pour en disposer, mais on ignore à Hamb. le contenu des derniers codicilles. . . .

2323.

Borstel, 18. Marts 1782.

Je me flatte que V. E. n'a point douté que je viendrois la voir chés elle dès que la saison et les chemins seront assés bons pour justifier le choix du moment. Il n'y a que mon attachement même qui puisse égaler mon empressement à cet égard, et c'est tout ce qui m'attache le plus à un séjour en Holstein. Tout est encore hyver ici. Les seigles paroissent souffrir beaucoup, et je suppose que cela sera encore plus visible dans les terrains bas, où les effets de la saison, également peu avantageuse en automne, se joignent aux intempéries actuelles de l'air.

Stemann n'a que le conseil pour se consoler de la perte d'un département tel que celui qu'il avoit, mais que dire de ceux qui se succèdent et se déplacent, de leur inexpérience, du défaut de connoissances ou de talents, et de ceux qui gouvernent et dirigent tout cela.

Omnia jam fient, fieri quae posse negares.<sup>1)</sup> . . .

2324.

Borstel, 25. Mars 1782.

Nombre de visites ont tellement abrégé mon loisir que je ne puis répondre qu'en peu de mots à la lettre que V. E. a bien voulu m'écrire. Je ne saurois assés la remercier de la communication de celle de M. son fils. Je savois à peu près le contenu des dernières dispositions de feu M. de Sch., mais il y a eu cependant des changements depuis qu'il m'en avoit parlé lui-même. Les inconvéniens du fidéicomis que V. E. remarque, sont très justes, mais M. de Schim. n'avoit pas de choix.<sup>1)</sup> On voit qu'il a tâché d'y remédier, et il faut en même tems se souvenir que les plantations et la raffinaderie qui y appartient ne pouvoient estre ni vendues ni partagées sans des pertes immenses, et qu'il existe peu de possessions aussi seures dès qu'il y a des fonds assés considérables pour faire face aux malheurs dont elles sont susceptibles. Il n'en existe de véritablement redoutables que les ouragans. Les assurances remédieront au reste, et même le changement de maître ne ruineroit pas les colons. . . .

2325.

Borstel, 1. April 1782.

. . . V. E. est sans doute instruite de l'évènement qui arrêtera probablement M. votre fils en Espagne, où on a eu la galanterie de saisir et de mener à Cadix le vaisseau qui portoit nos présents à Alger et qui, à ce qu'on m'assure, portoit pavillon de guerre.<sup>1)</sup> Je crains que M. de Rosencrone s'en tirera assés mal. Il n'est aussi pas aisé de trouver le meilleur parti. M. votre fils en aura des désagrémens inévitables, et cela me désole. J'en suis aussi très fâché pour l'état. Si l'affaire n'est pas bien ménagée, il en naîtra des embarras qui compromettront sa gloire et son crédit.

C'est sans doute la terre d'Aschau que V. E. a achetée.<sup>2)</sup> Je me souviens qu'elle m'a dit, lorsque nous y passâmes par elle à Nör, que cette terre conviendrait à Altenhoff, qui, relativement à la grandeur de ses bois et la beauté de l'habitation, m'a effectivem[en]t toujours paru manquer d'étendue. Je suis très aise de cette acquisition, d'autant plus que je suppose que cela mettra cette égalité entre les terres de V. E. qui ne sauroit lui estre indifférente à bien des égards.

Que dit V. E. des derniers avancemens que la gazette nous a annoncées: Juel Wind, Stiftsamtm. en Lalande, v. der Lübe et le

gentilh. de chambre Raben placés dans le collège de commerce, le premier et le dernier avec une capacité fort au-dessus de l'ordinaire, le second, fléau certain de tous les départements où il se trouvera.<sup>3)</sup> J'avoue que je ne tiens point à ces nominations qui attaquent le nerf de l'état.

2326.

Borstel, 25. April 1782.

. . . Le pauvre Hauch m'a annoncé la mort de son fils, péri malheureusement à bord du vaisseau de M. de Grasse.<sup>1)</sup> Le feu prit aux cartouches au fort du combat. Beaucoup de matelots périrent sur le champ; le pauvre jeune homme fut misérablement brûlé et mourut 24 heures après dans des tourments affreux. Il promettoit beaucoup, et M. de Grasse, auquel il servoit d'aide de camp, venoit de demander et d'obtenir pour lui l'ordre du mérite.

V. E. a-t-elle entendu parler des contestations survenues entre M. de Qualen et le couvent d'Utersen au sujet du Klosterschreiber, auquel celui-ci désire de donner le congé à cause des plaintes sans nombre que les paysans ont portées contre lui, et que le prieur protège.<sup>2)</sup> Cela pourroit donner lieu à un procès assés singulier.

2327.

Borstel, 2. Maj 1782.

. . . Les dames d'Uetersen n'ont pas été fort habiles, mais M. de Qualen en a aussi très mal agi, et je plains le couvent d'estre aussi mal dirigé.<sup>1)</sup> C'est lui qui s'est toujours plaint le plus du Klosterschreiber; à présent que les dames, fatiguées des plaintes perpétuelles des paysans, pensent de même, il refuse même de délibérer à ce sujet, et j'avoue que je ne vois rien qui puisse excuser ou justifier un tel refus. . . .

2328.

Borstel, 13. Maj 1782.

Mon frère a essuyé un malheur imprévu que je partage fort sincèrement. Il a perdu son fils aîné, âgé de 17 ans, étudiant à Gottingue, jeune homme d'une belle figure qui ne manquoit ni d'esprit ni de talent.<sup>1)</sup> Un crachement de sang que rien n'avoit annoncé l'a emporté au bout de dix heures de maladie. Le coup est affreux, surtout pour des parents tendres et éloignés. On peut le supporter avec résignation, mais il est impossible de s'en consoler.

C'est un changement de situation fort important pour le frère cadet, qui étoit destiné au militaire, et qui aura, à présent, une carrière fort différente. . . .

2329.

Borstel, 20. Maj 1782.

. . . Le testament de Gram est effectivement fort singulier.<sup>1)</sup> S'il est vrai, comme on l'a toujours cru, que Brammer est son fils, il faut peut-être excuser la tendresse paternelle.

2330.

Borstel, 30. Maj 1782.

. . . Les nouvelles de Copenh. tiennent un langage fort singulier, et parlent de tant de changements, que je ne sais en vérité qu'en penser. Je vous supplie d'asseurer M. de S. de tout mon dévouement et de lui dire que nous comptons bien sur sa parole de venir nous voir, et qu'il dépendra d'elle de nous prescrire tout ce qui pourra le faciliter.<sup>1)</sup> . . .

2331.

Juni—December 1782.

Fra denne Periode foreligger forholdsvis faa Breve, 19 ialt, og af deres Indhold er kun lidet af Interesse. En Del af Brevene drejer sig om vidtløftige Forhandlinger om B.s og D. R.s Fælleseje, de Holtzeske Lensgodser ved Hamburg.<sup>1)</sup> I Brevene fra Foraaret omtales B.s langvarige gigtiske Lidelser, der hindrer ham i at bruge Hænder og Fødder. Ligeledes omtales hans Børns og hans Hustrus Sygdom i For-sommeren; derimod omtales hendes Død d. 4. August 1782 paa Dreylützwow ikke i noget bevaret Brev.

2332.

Dreylützwow, 25. Juni 1782.

. . . M. de Schlanbusch est proche parent du général Eikstedt, qui l'a placé à la cour, en dépit de beaucoup d'autres qui s'y oppo-soient, ou qui désiroient de faire valoir d'autres prétendants à la place de page de la chambre du prince royal qui est toujours très briguée.<sup>1)</sup> Il paroît avoir de l'esprit et de la vivacité, et il est naturel qu'un homme dans sa situation exige de l'attention dans les provin-ces. A la cour, on ne s'appercevra guères de son absence.

Le couvent d'Uttersen a pris le parti de s'adresser au roi par la chancellerie allemande pour décider son différend avec M. de Qualen.<sup>2)</sup> Si celui-ci pousse les dames à bout, elles demanderont un autre



Probst. Le cas est désagréable pour la noblesse, et je souhaiterois fort qu'il y eût quelqu'un au monde qui pût porter à M. de Qualen à ce degré ordinaire d'honnêteté et de modération que chaque gentilhomme ne devrait jamais méconnoître et qui suffiroit à prévenir les extrémités dans le cas présent. . . .

2333.

Dreylützow, 13. Juli 1782.

La présence d'un ami aussi aimable et aussi intéressant que M. le comte de Reventlou ne laisse guères le tems d'écrire.<sup>1)</sup> Je profite cependant de son départ pour faire parvenir plus vite à V. E. les projets que M. Waitz m'a envoyés par la poste de hier. Ils sont assés conformes à ce que je lui avois mandé. J'y ai fait cependant un couple de remarques. Je sou mets le tout au jugement éclairé de V. E., et je la supplie ou d'instruire ultérieurement le dit sr. Waitz, ou de lui envoyer ma lettre avec les incluses, si elle approuve et le projet et les changements qui m'ont paru nécessaires.

2334.

Dreylützow, 23. Juli 1782.

Mad<sup>lle</sup> de Sperling est ici depuis hier.<sup>1)</sup> Sa visite nous a fait un très grand plaisir, mais je regrette fort qu'elle est venue en effet pour estre garde-malade, rôle auquel son bon cœur la rend très propre mais qui n'est seurement point agréable. Ma femme est fort indisposée depuis deux jours. Elle a eu des crampes d'estomac fort douloureuses et fort pénibles pour sa situation présente, dont la violence est, grâces à Dieu, passée mais qui lui ont laissé une foiblesse et une inanition qui lui permettent à peine de parler. Elle aura besoin de beaucoup de quinquina pour réparer ses forces. L'espérance de voir bientôt V. E. et M[ad.] la c<sup>tesse</sup>, à laquelle je présente mes resp. très h., lui est, comme à moi, la perspective la plus agréable et la plus consolante.

Je doute fort de l'exactitude de celui qui a fait au c<sup>to</sup> Moltke le détail des représentations prétendues de M. de Vergennes relativement au rappel de M. votre fils de l'Espagne.<sup>2)</sup> Ce ministre est trop sage pour confondre la permission désirée avec le rappel inévitable de M. de Wense, et il est impossible que l'Espagne se fâche dans ce moment de l'inactivité du Dannemarc. Un silence de la part de la cour qui demande, qui sollicite, qui exige des réparations, est un

compliment au lieu d'estre une injure, et je ne soubçonne pas aisément le ministère de France de confondre toutes les idées ordinaires, à moins que cela ne se rapporte à des explications de conférence verbale que j'ignore et qu'il seroit peutêtre injuste de supposer. . . .

2335.

Dreylützow, 26. Juli 1782.

Je profite du départ de Mad<sup>e</sup> de Sperling, dont la présence nous a fait le plus sensible plaisir, pour dire quelques mots à V. E. et pour la remercier de sa lettre que je viens de recevoir. Je sens si vivement le bonheur de voir un ancien ami, que je ne puis que partager le plaisir que la venue de Nielsen fera à V. E., et cela doit me consoler de ce que la sienne est retardée et faire taire mon impatience qui, d'ailleurs, seroit très grande.<sup>1)</sup>

La santé de ma femme n'est pas encore telle que je la désirerois, mais elle est beaucoup mieux qu'elle ne l'estoit il y a quelques jours. Les fortes douleurs sont passées; il ne reste que de la foiblesse, et la grande chaleur, si sensible aux personnes qui ont le malheur d'avoir des nerfs délicats, retarde singulièrement le retour des forces et d'un rétablissement parfait. . . .

M. de Schlanbusch, connu de nom à V. E., a été nouvellement chés moi avant que de retourner à Coppenh., et j'ai eu des conversations fort détaillées avec lui.<sup>2)</sup> . . .

2336.

Dreylützow, 2. August 1782.

Ma femme paroissoit rétablie il y a deux jours. Elle est moins bien depuis. Elle a repris des accès de fièvre qui durent plusieurs heures la nuit, avec des douleurs d'estomac assés fortes. Elle en est fort affoiblie. Les remèdes y contribuent, et quoique je ne puis[se] que me louer du médecin que j'ai dans le voisinage, je voudrois cependant que nous fussions plus près de Hensler. Mais des souhaits pareils sont stériles, et je les fais aussi rarement que je le puis. Je me flatte au reste de pouvoir dire à V. E. par la poste prochaine que le mal a cessé et qu'il n'existe plus aucune inquiétude qui y a rapport.<sup>1)</sup> . . .

La visite que V. E. a reçue n'est seurement pas une simple démonstration de politesse: nec amat quemquam, nec amator ab ullo. . . .

2337.

Dreylützow, 6. September 1782.

Les lettres de V. E. sont une véritable consolation pour moi. Jamais je n'ai mieux senti combien son amitié m'est nécessaire. Elle me fait éprouver tout le bonheur dont je suis susceptible, et je ne saurois vous dire assés, combien je suis reconnoissant de tout ce que vous me dites de vous même et de la part de M[adame] la comtesse, à laquelle je présente mille respects très h. Ma santé est très bonne, au point de m'étonner, et je recevrai d'autant plus ce bienfait de la bonté divine que je n'avois pas lieu de m'y attendre. . . .

2338.

Tremsbüttel, 4. Oktober 1782.

L'arrivée du c<sup>o</sup> Louis Reventlou à Dreylützow m'y a arrêté un jour ou deux de plus que je n'avois compté.<sup>1)</sup> Il a fait ensuite le voyage avec moi. Le départ d'un endroit où tout me ramène aux souvenirs les plus chers m'a coûté au delà de ce que je puis exprimer. Il a fallu m'en arracher. C'est ainsi que le cœur de l'homme est fait; il se plaît dans ses sentiments, et souvent leur amertume ne l'effraye pas. Me voici au milieu de bien des amis que j'aime fort, et, de plus, très heureux par l'idée de m'approcher du moment où je verrai V. E. et Mad<sup>e</sup> la comtesse, à laquelle je présente mes respects très h. Mon projet est de venir le lundi prochain, 7 de ce mois, à Emkendorff. Si le jour agrée à V. E., je la supplie de me le dire, ou d'en nommer un autre. Le comte Reventlou se propose aussi de m'accompagner et de vous rendre ses devoirs, et de partir ensuite le jour d'après pour la Fionie. Si tout cela convient à V. E., je la supplierai d'envoyer à ma rencontre deux attelages de 4 chevaux à Neumünster ou à Nortorff, comme elle le jugera à propos. Je suivrai entièrement ses directions, et je ne lui propose de m'envoyer des chevaux qu'à cause de mon impatience d'estre rendu chés elle.

Je crois que Ernst Schim. passera à peu près après demain ou le dimanche chés V. E. et se présentera chés elle. C'est du moins ce qu'il se proposoit. Il a été hier ici.

2339.

Gartow, 10. December 1782.

... L'histoire du différent entre Mssrs. de Ranzau et de Wedel a été très scandaleuse.<sup>1)</sup> Le premier a même donné des coups de canne au second. On ne conçoit pas que des gens de cette trempe osent se produire, et qu'ils puissent estre admis. Mais est-il juste de s'étonner encore dans un siècle où tant d'idées se renversent?

Le c<sup>te</sup> Holck feroit indubitablement de nouvelles folies, s'il lui restoit de l'argent pour en faire.<sup>2)</sup> Mais ce n'est point le cas. Ses créanciers ne seront point payés. Il aura bien de la peine à les endormir. Le c<sup>te</sup> Laurvig, quoique jouissant de nouveau de plus de 40,000 écus de rente, ne fait absolument rien pour ses enfants.<sup>3)</sup> Il n'a plus de crédit, et tout ce qu'il pourra faire se réduira à voter et à périr d'ennui. . . .

2340.

Gartow, 17. December 1782.

... Tout retentit tellement de la paix que je ne puis plus en douter.<sup>1)</sup> . . .

On sera fort affligé de la paix à Coppenh., mais comment fera-t-on pour accommoder notre système présent à celui que les circonstances pourroient exiger? Il seroit bien fâcheux si on flottoit entre l'ignominie et l'incertitude. On se taira peutêtre passivement, et j'avoue que c'est, des maux possibles, le moindre. . . .

La fille de Magnus Moltke est-elle un peu agréable?<sup>2)</sup> Je la suppose absolument sans bien.

2341.

Gartow, 28. December 1782.

... On me mande que la reine Julie n'est pas encore rétablie, et qu'elle ne sortira de longtems pas de sa chambre. On a été aussi inquiet pour Guldberg, dont le mal a paru pendant un jour fort sérieux.

2342.

Gartow, 4. Januar 1783.

Je raisonne entièrement comme V. E. au sujet du dénouement des négociations de la paix. Il me paroît aussi peu vraisemblable que possible d'imaginer que l'indépendance de l'Amérique ait pu estre reconnue sans que la France et l'Angleterre fussent d'accord. Se-

roit-il possible que celle-ci ait poussé la finesse à ce point de vouloir détacher les colonies de leur protectrice, et cela sous ses yeux, presque par son moyen. Je ne la crois ni assés dissimulée ni assés habile pour cela. Il faut cependant voir le dénouement. Il y a des circonstances que je ne sais point expliquer, et qui prouvent au moins, que la paix générale est plus éloignée qu'elle ne le paroisoit il y a 15 jours. Je compte parmi celles-là un courier arrivé à Hannovre pour presser le départ des recrues hessoises, suspendu par des ordres antérieurs. Si la paix ne se fait point, il est très possible que Myl. North rentre dans les affaires. Il me semble toujours que les finances de l'Angl. ne sauroient s'en passer, et je ne saurois douter que le roi ne l'affectionne au delà de tous les ministres à qui il a jamais accordé de la confiance. Ce prince a un véritable enthousiasme pour Rodney; la raison pourquoi sa harangue se tait sur le 12 avril ne peut donc estre que celle-là, que cet évènement estoit déjà connu lorsque le parlement étoit encore assemblé, les rois ne parlant que de ceux qui sont arrivés dans l'intervalle, avant la rentrée du parlement.<sup>1)</sup>

Je désire plus vivement que jamais de voir M. votre fils. V. E. en devinera les raisons.

La diminution du crédit des billets de banque est une suite absolument nécessaire des circonstances, des expéditions trop hasardées de nos négociants, de la rareté des espèces dans l'Europe entière, de l'agiotage des actions poussé trop loin, de la stagnation du débit des marchandises des Indes occidentales, dérivant uniquement de la seureté obtenue pour les pavillons prussiens et autrichiens, et de la diminution des profits du transit, qui en est la suite funeste, que j'ai si souvent redoutée et prédite. Voilà des causes évidentes. Les remèdes sont malheureusement plus difficiles. Un nouvel emprunt est un paillativ très fâcheux, peutêtre indispensable, je n'oserois soutenir absolument le contraire, mais certainement ruineux. L'édit qui facilite le dessein de convertir le métal en espèces est un enfantillage s'il regarde le sujet qui n'a point de ces métaux précieux, et une faute considérable si les étrangers en profitent. Les véritables remèdes sont fort lents. Je crois qu'il est impossible d'en trouver qui agissent promptement et sans épuiser. Necker et Schim. n'ont pas pu en trouver dans de moments plus ou moins semblables.

Notre situation en général est fort difficile, je le sens avec une douleur qui ne s'exprime point. Les affaires étrangères paroissent,

en attendant, traitées en affaires courantes, qu'il est fort permis de négliger, quand on a des idées plus pressantes en tête.

Mais j'aime mieux me distraire et revenir à la pacification, qui troublera nos profits, mais qui consolera l'humanité. La France auroit-elle voulu assurer à tout hazard la liberté de l'Amérique, et regarderoit-elle ce gain assés considérable pour balancer toutes les autres considérations? Ce raisonnement ne me paroîtroit pas trop juste, mais il me suffit dans ce moment de ne pas le regarder comme entièrement impossible. Mr. de Vergennes en deviendroit seurement la dupe. Comme je désirerois de pouvoir raisonner sur tout cela avec V. E. On ne sait approfondir ces matières quand on est tout seul, et qu'on ne parle qu'avec soi-même.

2343.

Gartow, 11. Januar 1783.

... Les lettres de Coppenh. sont remplies de nouvelles, mais je ne puis juger de leur authenticité. On prétend que Schack, Moltke et Stemann se sont réunis pour s'opposer à la faveur. Il paroît que Guldb. ne compte plus que sur Rosencrone, ce qui donne à celui-ci une influence passagère, qui ne seroit d'ailleurs ni possible ni naturelle. Il est presque impossible que cette lutte dure longtemps sans quelque éclat. Dieu veuille que tous les événements tournent au bien de l'état et des particuliers, c'est la somme de tous mes souhaits. . . .

2344.

Gartow, 4. Februar 1783.

... La confirmation de mes trois aînés a eu lieu avanthier.<sup>1)</sup> Ils ont paru fort instruits et fort touchés. C'est leur cœur qui a absolument absorbé toute mon attention, ayant toujours vivement désiré que ce fût un acte non de parade et d'ostentation, mais de religion. . . .

2345.

[Gartow,] 9. Februar 1783.

Je ne sais si je suis plus touché de la satisfaction que V. E. et que Mad<sup>m</sup> la c<sup>tesse</sup> auront de revoir un fils si digne de ses parents et du nom qu'il porte, ou si je le suis d'avantage de la mienne de me retrouver avec un jeune homme que j'aime et que j'estime aussi sincèrement, et dont la santé me paroît meilleure qu'elle ne

l'estoit il y a trois ans. Mes entretiens avec lui m'ont été extrêmement agréables. J'ai encore bien des grâces à vous rendre de ce que vous avés permis et facilité une entrevue dont j'ai senti tous les agréments.<sup>1)</sup>

J'ai mis M. votre fils au fait de la situation actuelle des affaires à Coppenh., et je n'ai point eu de réserve pour lui. Je lui ai dit que j'ai reçu nouvellement des lettres très pressantes du pr. royal.<sup>2)</sup> La révolution auroit déjà eu lieu, si je ne l'avois retardée. Les choses sont dans leur plus forte crise. Le plus petit évènement peut hâter ou précipiter le dénouement. J'ai fait parvenir les plans qu'on m'a demandés. Il dépend, à cette heure, de la Providence de diriger le dénouement. L'espérance d'avoir rempli mes devoirs, et de pouvoir faire adopter un système de douceur et de modération, me rend parfaitement tranquille. Je ne souhaite et je ne désire absolument rien pour moi-même. L'état seul me tient à cœur. Il a un très grand besoin d'une réforme totale, et si le pr. avoit une année de plus, je crois que je serois le premier à presser la décision. Il me paroît peu probable qu'il y aura un délai aussi long, à moins que Guldberg ne soit averti et en état de prendre des mesures efficaces, que l'inexpérience du prince pourroit favoriser. M. de Schlanbusch a eu l'imprudence de se brouiller ouvertement avec Sporon.<sup>3)</sup> Cela pourra lui coûter sa place, si le prince royal ne le soutient pas, ce qu'il ne pourroit guères faire sans adopter un rôle qui n'a pas pu estre, jusques à présent, le sien. Il est aussi possible que ce conflit fera naître des évènements importants. Cela se décidera dans une quinzaine de jours. Il me paroît assés nécessaire que M. votre fils ne tarde pas au delà de 15 jours ou de 3 semaines pour aller à Coppenh. Il ne sauroit y venir dans une époque plus interessante à tous égards. Les nouvelles que je recevrai pourroient me faire changer d'avis, mais dans ce cas, j'en avertirai V. E. ainsi que M. son fils.

Je persiste dans le plan de partir demain pour le Mecklenb. et d'arriver dans une dixaine de jours à Borstel. . . .

2346.

Borstel, 21. Februar 1783.

La lettre que V. E. a bien voulu m'écrire me fait d'autant plus de plaisir qu'elle m'annonce l'arrivée heureuse de Mr. son fils. Dans cette saison, tout voyage n'est point entièrement indifférent. Il ne seroit pas juste de différer trop longtems celui de Coppen-

hague, mais il me paroît cependant qu'il n'est pas absolument pressé, et qu'une semaine de plus ou de moins n'aura point d'influence, et ne sera pas remarquée.

Je ne comprends pas ces incertitudes perpétuelles au sujet de la confirmation du pr. royal. On doit presque supposer que ce sont des bruits répandus à dessein, tout comme celui qui sera aussi parvenu à V. E., que ce prince passe pour la cause de l'édit contre le luxe, pour avoir marqué un vif désir qu'il en existât un pareil.<sup>1)</sup> C'est le public, dont on connoît les sentiments, qu'on veut flatter, diviser, ou du moins tenir en suspens.

La princesse Sophie Frédérique n'est pas bien du tout.<sup>2)</sup> On doute fort qu'elle portera à terme. Il existoit même déjà des craintes sur la vie de son enfant, et quand je me représente les angoisses de cette pauvre princesse, je suis vivement touché. . . .

2347.

Borstel, 4. Marts 1783.

Je comprends très bien que le comte votre fils ne peut pas tarder plus longtems à se rendre à la cour dont il dépend encore, et je conviens avec V. E. qu'il faut même éviter plus que jamais les apparences de tout ce qui s'écarte du chemin ordinaire, ou qui pourroit annoncer un plan concerté et mystérieux. Je suis seulement fâché de ce que les époques ne s'accordent pas avec mon projet de charger M. votre fils de quelques lettres pour mes amis. Il y a peu de jours que j'ai eu une occasion très seure. Je dois attendre de nouvelles informations avant que de pouvoir donner de nouveaux conseils. La situation des affaires est telle qu'il y a de l'incertitude partout. Les personnes qui environnent actuellement le prince royal ont les mêmes vues, les mêmes avis, mais je doute qu'ils ayent le même courage. Le prince lui-même en a le plus, mais il faut beaucoup pour estre seur qu'il n'a pas besoin de soutien. Toute démarche qui n'auroit pas une confiance entière pour base, seroit très pernicieuse; je préfère un délai à l'incertitude, et je crois que V. E. sent avec moi la difficulté de faire un choix satisfaisant, quand rien n'est plus rare que les personnes qui joignent à un caractère seur une tête également bonne et toute la force d'âme nécessaire. S'il y en a aussi de pareils, il faut qu'ils soyent à même de pouvoir conduire la barque. Plus éloignés, ils ne peuvent plus qu'agir indirectement. La dernière lettre du roi n'a pas laissé que



d'adoucir un peu le pr. r. vis à vis de la reine, quoiqu'elle l'ait aigri davantage contre Eikst. Il est possible que l'idée d'attendre la confirmation encore une année lui est plus tolérable, à l'heure qu'il est, qu'elle ne l'estoit il y a 3 mois. Cela me paroît du moins, plusieurs expressions me le font croire, et si je ne me trompe pas, je me le tiens pour dit qu'il n'y aura point de changement avant ce tems-là. Cela est peutêtre un véritable bonheur. Il faut quelque maturité au jeune prince. Tout ce qui y contribue doit estre regardé comme l'effet d'une Providence également bonne et clairvoyante.<sup>1)</sup>

Je ne crois pas la cour instruite des sentiments du pr. royal. Mais je dois croire que M. de Schack en a pénétré quelque chose. Je n'en sais pas encore la mesure et les circonstances, mais je les apprendrai bientôt. Cela influera beaucoup sur bien des détails. M. de Sch. est d'ailleurs très mal en cour. Il s'agissoit de le faire sortir du conseil, mais j'ignore encore comment on s'y prendra. Guldberg a quelque envie de s'y placer, et de confier le cabinet à Messrs. Sporon, Colbiornsen, et Holmschild.<sup>2)</sup> Cela me prouve une timidité récente et le souhait de se mettre à l'abri. Dès qu'il sera au conseil, son autorité ne sera plus la même. Il n'y a qu'une nécessité absolue qui pourra le forcer à un pas dont il sent certainement fort bien les circonstances. Je suis très seur que ces idées fermentent à l'heure qu'il est, mais je ne saurai que sucesivement à quoi elles aboutiront. La reine a aussi des projets. Il y a question d'un voyage à Horsens, d'un autre aux bains. Elle parle aussi encore de sa retraite prochaine. Son affliction de la fausse couche de la princesse a esté très grande.<sup>3)</sup> S'il y avoit eu un prince, cela lui auroit donné, à ce que son parti a supposé, un relief très particulier. Cela se seroit aussi, peutêtre, vérifié dans la suite, mais dans ce moment, je le regarde comme un bonheur pour elle-même, que rien n'ait existé qui auroit pu augmenter la mauvaise humeur ou la défiance du prince royal.

Le mécontentement continue d'estre général. Steman est la personne de l'état la plus haïe, et Rosencrone la plus méprisée. Le premier a toutes les voix contre lui. Il a voulu s'attacher au pr. r., mais le soupçon que j'ai d'abord eu, qu'il jouoit un double jeu, commence de se vérifier, et il n'impose plus à personne. Rosencrantz se donne bien de la peine à avoir part au pouvoir dans l'époque qui approche, et il ne déplaît pas au pr. royal.<sup>4)</sup>

Voilà, à peu près, le sommaire de tout ce qui pourroit inter-

resser V. E. Il y a mille détails sur les changements successifs que plusieurs plans ont soufferts, mais cela n'est plus qu'un objet de curiosité, et je les réserve pour les entretiens de bouche qui amènent naturellement les questions et les réponses.

Je suppose que M. votre fils persistera dans la sagesse de la conduite qu'il s'est proposée.<sup>5)</sup> Je lui souhaite tout le calme nécessaire. Il me semble qu'il doit jouer le rôle naturel d'un homme maltraité qui n'est point content de l'administration actuelle, mais sans marquer de l'aigreur. Il ne faut pas qu'il se fasse soupçonner, mais il faut aussi que le pr. r. sache qu'il peut compter sur lui.

Cela lui sera fort aisé par ses amis qui sont aussi les miens. C'est surtout de G. Moltke qu'il faudra se garder, dont une occupation principale est d'étudier les gens et leurs démarches. Si M. votre fils, à qui je présente mes compl. les plus tendres, restoit encore plus longtems chés nous, je vous supplierai de m'en instruire, et de m'informer du jour exact de son départ. En attendant, je le prie de donner l'incluse au c<sup>te</sup> Louis Reventlou.

2348.

[Borstel.] 13. Mars 1783.

... Je serois inquiet pour M. son fils si je n'espérois qu'il s'arrêtera quelque part pour laisser passer ces jours si froids et si orageux.<sup>1)</sup> Le c<sup>te</sup> Christ. paroît avoir fort bien réussi à Copp. On m'en parle avec éloge. Il passera, dit-on, à Taassing pour se rendre de là par eau à Kiel. Cela pourra lui faire manquer M. son frère.

La distribution libérale de 16 cordons blancs ne répond guères à l'esprit de l'ordonnance de luxe.<sup>2)</sup> Je suis cependant bien aise que Carstens de Schl. s'y trouve, à qui cela ne m'a point paru entièrement indifférent, et qui le mérite certainement plus que personne. Je ne me console pas de ce que ces distinctions ne sont plus des récompenses. Le Dannemarc n'est pas assés riche, et le nombre des gens de bien n'y est pas assés grand pour pouvoir se passer de ces ressorts, si actifs et si puissants lorsqu'ils sont bien ménagés.

Je souhaite fort que V. E. reçoive de meilleures nouvelles de la santé du c<sup>te</sup> Moltke que les miennes ne le sont. On m'assure qu'il est peu probable qu'il puisse en revenir.

2349.

[Borstel,] 20. Marts 1783.

... Le comte Schæffer, indolent par caractère et mécontent de son maître, a pensé plus d'une fois très sérieusement à sa retraite. M. de Creutz a l'imagination fort vive et souvent fort singulière.<sup>1)</sup> Elle pourra cheminer rapidement si elle se montre à l'unisson du souverain, et il est possible que nous verrons éclore des systèmes assés peu ordinaires.

2350.

Borstel, 24. Marts 1783.

... Dans ce moment je reçois le message de V. E. et les paquets volumineux du corps. Je rends mille grâces trèssh. des soins qu'elle a bien voulu en prendre.

La situation des affaires n'est point changée, mais elle exige plus de précautions qu'autrefois. Les agents sont en partie changés, et je crois qu'on y a perdu, mais il est possible que les idées subsistent encore toutes. Le personel y influe beaucoup. Peu de cœurs sont susceptibles d'un vrai désintéressement, mais il m'est impossible d'avoir une véritable confiance dans ceux dont les vues ne sont pas entièrement nettes. J'expliquerai tout cela de bouche à V. E. Je ne puis pas encore lui marquer le tems précis de mon arrivée, mais je le ferai dès que cela me sera possible.

Il ne se fera probablement rien du voyage de la reine.<sup>1)</sup> Tout le monde s'y oppose, et les fonds ne se trouvent pas.

2351.

Borstel, 30. Marts 1783.

Je suis aussi touché que reconnoissant de la bonté et de l'amitié de V. E. Habitué comme je le suis à des sentiments aussi doux de sa part, il me paroît cependant que mon cœur y répond toujours avec une vivacité toute nouvelle. Il est du moins impossible d'en estre plus vivement pénétré que je le suis. La lettre de M. votre fils est aussi claire que possible pour moi.<sup>1)</sup> Je juge les choses et leur situation à peu près comme lui; cependant je crois qu'il pousse plusieurs soupçons trop loin. L'ami de Cr. n'est pas du tout de mon goût, mais il est dans la confidence intime des autres; il sait tout, il apprend tout, il faut donc ménager sa vanité et sa discrétion.<sup>2)</sup> Ce n'est pas une tâche aisée, mais il faut s'y prêter. J'ai d'ailleurs de fortes raisons de le croire honnête, c'est à dire de ne

le pas croire traître. Un double jeu seroit si dangereux dans ce moment, et à ce qu'il me paroît, si absurde, vis à vis du pr. royal, que je ne saurois m'arrêter à cette idée. Il se peut fort bien que la Providence destinera d'autres amis de confiance à ce jeune prince. Peut-être que les présents ou les artificieux s'en empareront, mais tout continue de dénoter qu'il y aura des changements extrêmes, que le système présent sera plus que renversé, qu'il n'y a par conséquent point de seureté, et plutôt de la folie, de s'attacher à un édifice prêt à s'érouler. Personne ne l'osera et ne le voudra. L'homme renvoyé [se] croit certainement bien plus de génie que ses successeurs, mais il est très possible que sa vivacité auroit été nuisible.<sup>3)</sup> Je l'ai toujours crain, et je continue de croire que le retard par lui-même est fort salutaire. Jeunesse, inexpérience, éducation très fautive, sang bouillant, voilà des ennemis bien redoutables. Je ne saurois supposer des miracles tendants à rendre ces objections nulles ou de peu de conséquence. Il doit nous suffire d'attendre des saisons ordinaires un fruit salutaire, ne demandons pas à la Providence de le mourir avant le tems. La reine n'estoit pas encore entièrement hors de danger au départ de la poste. L'enflure de ses jambes n'estoit pas encore revenue. Je crois cependant qu'elle sera tirée d'affaire, mais il suffit que sa vie est dans un danger perpétuel pour effrayer ceux qui pourront encore compter sur elle, et cela ne laisse pas que d'affoiblir considérablement son parti déjà si délabré.

Je m'expliquerai dans un bien plus grand détail de bouche à V. E. Il me suffira de lui dire encore aujourd'hui qu'il n'y a que peu de jours que j'ai reçu encore des lettres des personnes les plus importantes, qui m'asseurent de leur système inébranlable. Dieu seul peut juger du vrai, mais c'est quelque chose que de le dire. La jalousie des sous-favoris est toujours ce qui nuit le plus, mais elle est inévitable, et surtout inséparable des affaires qui tournent. Chacun voudroit avoir le premier mérite. Cela diminue celui de tous. J'avoue cependant que j'ai beaucoup d'indulgence dans ce cas.

Je viens de recevoir des lettres d'Angleterre. Le ministère venoit d'estre arrangé.<sup>4)</sup> Il est à peu près tel que les gazettes l'annoncent. Il m'est impossible de l'aimer. C'est une coalition dont je ne saurois croire la durée. Le chaos ne sera point débrouillé.

P. S.

J'ose supplier V. E. de faire parvenir l'incluse d'une manière seure à Cramer. Les choses sont assés compliquées à Copp., mais la sécurité de la cour parfaite. Je crois que rien n'occupe d'avantage Guldb. dans ce moment que le soin de se rendre la princesse de Prusse favorable, et je suis instruit de ses mesures, de rendre sa grande maîtresse, une M[adame] de Vierech, l'instrument de ce plan.<sup>5)</sup> J'ai bien des choses à lui dire sur ce sujet, ainsi que sur mille autres.

Les incluses sont fort singulières, c'est à dire ce qui est émané du cabinet. Le videtur du Obergericht renferme de fort bonnes choses bien dites, mais il n'épuise absolument pas le sujet. J'aurois désiré surtout qu'on eût touché à la contradiction des principes de la nouvelle loi avec ceux de tous les autres et de tant d'arrangements antérieurs, aux calculs politiques qui, seuls, peuvent éclairer sur le but qu'on a en vue, sur le danger de charger le gouvernement de la tutèle du domestique de l'intérieur des familles, sur l'effet inévitable de ces démarches d'aliéner l'esprit des sujets; qu'on eût parlé des inconvéniens attachés aux loix dont l'exécution est impossible; qu'on ne se fût pas tu sur la nécessité de faire encore bien d'autres loix pareilles, également nécessaires et impossibles, si on vouloit estre conséquent; enfin, je suis rempli d'une foule d'idées qui se sont présentées dans un instant à mon esprit, et je suis seur que la matière est assés abondante pour en faire naître encore bien d'autres en la suivant.<sup>6)</sup>

Je suis charmé de savoir V. E. rassuré sur la santé de c<sup>te</sup> Moltke. Je souhaite que ces bonnes nouvelles se confirment. On me dit son fils Gotsche tâchant de se raccommoier avec Guldberg, et cela me paroît assés vraisemblable.

Efterskrift paa særskilt Papir uden egen Dato. Intet Bilag bevaret.

2352.

[Borstel,] 10. April 1783.

On a trop mal agi vis à vis de M. votre fils pour qu'il soit possible qu'on ne s'en défie point, ou qu'il ne naisse de cette défiance réciproque mille difficultés dans les procédés, capables de faire sensation et de créer des embarras journaliers. Je doute fort qu'un entretien avec Guldb. sera de quelque utilité; je ne crois pas que je l'aurois conseillé, mais j'aurois plutôt souhaité que l'audiance

près du pr. Fréd., et les compl. d'usage, eussent été demandés et observés. Je ne sais au reste s'il sera possible à M. votre fils de partir quand il le voudra. Il faut au moins qu'il soit expédié, déchargé de sa mission, rappelé. Et puis, il paroît aussi assés naturel qu'il attende à voir, ne seroit ce que pour quelques jours, M. son frère, qui, à ce qu'on me dit, partira dans 15 jours de Stockholm.<sup>1)</sup>

Le prince de Hesse va passer par Altona à son retour de Berlin. Cela m'oblige de lui rendre mes devoirs. L'incertitude du jour m'empêche de nommer celui où je me propose de vous rendre chés vous mes resp. et mes devoirs trèsh., mais j'espère d'estre dans 8 jours en état de me dédommager, et qu'est-ce qui pourroit me fournir une perspective plus douce et plus agréable? J'espère que V. E. en est persuadée.

Je ne sais si elle est informée de la dispute remplie d'éclat que Sacken a cue avec Rosencrone.<sup>2)</sup> Le premier a reçu ordre de presser celui-ci de lui donner des éclairciss<sup>ts</sup> sur un objet ministériel attendu depuis longtems. La dispute s'échauffe. A la fin, c'étoit à l'assemblee chés Schack, M. de R. dit à l'autre: Vous oubliés que vous parlés à un ministre du roi, et je suis seur que M. Schumacher ne parle pas ainsi au c<sup>te</sup> Osterm. Sacken répond: Mais aussi je ne suis pas Schum., et je ne parle pas au c<sup>te</sup> Osterm. Là-dessus, grande brouillerie; on ne se voit pas depuis; Sacken demande son rappel, et s'il est écouté à Pétersb., il seroit assés singulier qu'on fût aussi mécontent de Rosencr. à Pétersb. en effet, comme on le disoit de moi, sans aucun fondement, il y a deux ans.

2353.

Borstel, 28. April 1783.

Mon cœur est encore rempli de la douleur d'une séparation qui a pris trop rapidement la place de la joye que j'avois eue de revoir V. E., Mad<sup>m</sup> la c<sup>tesse</sup> et les siens. . . .

Mr. de Bulow, gendre du feu c<sup>te</sup> Laurvig, que je viens de parler, m'a dit que son beaupère n'avoit laissé en argent après sa mort que 2 écus et 2 sols, que cela dérangoit tout le monde à un point singulier, personne ne se trouvant assés riche pour faire les avances nécessaires pour l'enterrement, le ménage, le salaire des gens etc.<sup>1)</sup> Le pauvre deffunt ne donnoit sa confiance qu'à des gens qui le pilloient impitoyablement.

Le voyage de la reine paroît encore toujours fort vraisemblable. Huth et Rosenørn sont désignés pour l'accompagner, et peutêtre aussi Osten, qui brigue cet avantage avec une vivacité extrême.<sup>2)</sup>

2354.

[Borstel,] 5. Maj 1783.

... On dit Gählert de Itzehoe à l'extrémité. S'il est mort, c'est un bien mauvais sujet de moins. Il l'estoit certainement autrefois, et s'il a changé, je lui ferois volontiers réparation. Le frère de Altona est presque insensible et suivra probablement bientôt celui que je suppose décédé. Son poste est promis, mais je ne sais pas à qui, depuis que Dieden a renoncé.<sup>1)</sup>

La santé de la reine est de nouveau fort mauvaise. On prévoit de nouvelles crises qui seront violentes.

2355.

Borstel, 3. Maj 1783.

... Les nouvelles de Coppenh. sont à peu près toujours sur le même ton. Le retour de M. votre fils vous rendra bientôt plus instruit que je ne le puis estre. Le voyage de la reine n'aura pas lieu. Personne n'en sera plus affligé que Osten qui, à force d'intrigues, auroit réussi à se faire nommer pour l'accompagner.<sup>1)</sup> La contradiction aigrit en attendant la reine, et mettra probablement de l'humeur entre elle et Guldberg. Je crains quelquefois que cela n'en impose au pr. royal, qui croira peutêtre trop aisément qu'elle partage ses sentiments pour le favori. Schack me paroît actuellement de bonne foi. Dieu sait s'il le sera toujours. Les vives discussions sur le projet de Guldb. pour remédier aux désordres du cours, contredit par Schim. et c<sup>te</sup> Reventlou, qui forcera les ministres du conseil à donner leur voix par écrit, mettront le courage de Sch. à l'épreuve et lui donneront bien de l'embaras.<sup>2)</sup> Le séjour de Friedensb. ramènera un calme apparent. Guldb. en tirera parti pour commencer ses instructions. Il parlera surtout des 12 dernières années au pr. royal, les comparera aux précédentes, vantera son administration et son attention à maintenir la souveraineté. Enfin, ce seront autant d'attaques directes du conseil et de ceux qui y ont eu part. Il est difficile que cela ne fasse au commencement quelque impression. Rien n'est plus important que d'estre instruit avec quelque exactitude à cet égard, et de pouvoir travailler

contre. V. E. en sentira d'abord la nécessité et les conséquences. La contestation sera aussi tédieuse que minutieuse, et, s'il ne s'agissoit de sauver les principes du pr. royal, fort inutile.

2356.

[Borstel.] 12. Mai 1783.

... J'ai à présent ici le peintre dont j'ai parlé à V. E. Son pinceau est réellement fort joli. Son prix est huit ducats danois. Il lui est égal de peindre en huile et en miniature. J'ai préféré le dernier, puisqu'il m'a paru plus exercé. Je n'ai jamais vu peindre à meilleur marché, relativement à la bonté de l'ouvrage. V. E. m'a paru intentionnée de l'employer, et comme il est fort rare d'avoir un sujet aussi bon, et dont la conduite paroît fort décente, dans nos cantons, je suppose qu'elle profitera de cette occasion. Si c'est son intention, je pourrois le lui envoyer, en le faisant mener à Neumunster, quand il aura fini ici, ce qui pourra estre en huit ou dix jours. J'attends à cet égard ses ordres assés promptement pour pouvoir les exécuter. Le peintre est né en Angleterre; il a passé 18 mois en Italie, chés le fameux Batoni, et ne restera à Hambourg qu'autant qu'il y trouve de l'ouvrage.<sup>1)</sup> . . .

Mellem 12. Maj og 23. Juni er intet Brev opbevaret.

2357.

Borstel, 23. Juni 1783.

Comment s'habituer ou se consoler de la séparation d'un ami tel que V. E. Je ne puis ni le vouloir ni le hâter. Recevés, en attendant, mille remerciements très. des moments que vous avés bien voulu me donner, et qui m'ont rendu très heureux, au delà de ce que les paroles peuvent exprimer. . . .

J'ai oublié de dire à V. E. que j'ai pris, selon ses ordres, les arrangements nécessaires avec le peintre en miniature.<sup>1)</sup> Il viendra dans la quinzaine avec la poste à Eckernforde, et de là à Altenhoff. Je suis persuadé que V. E. en sera contente et que cela l'amusera. Il s'appelle Keller, Anglois de naissance, élevé en Allemagne, élève de Battoni; fort doux, fort modeste, et de bonnes mœurs. Son prix est de 8 ducats danois. La plus grande partie de ses portraits réussissent fort bien, et alors ils valent d'avantage, son pinceau estant fort bon, et le travail exact. . . .



## 2358. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Altenhof, 28. Juni 1783.

Nous nous portons tous, grâce à Dieu, fort bien, et je sens mes forces revenir. A savoir combien cela durera, mais quoi qu'il en sera, je crois toujours devoir cet amendement au séjour délicieux que j'ai fait à Borstel, très persuadé que non seulement on en vivroit plus heureux mais aussi plus longtems, si on pouvoit passer sa vie avec des amis tel que V. E. Je pense souvent, que ce qu'il [ø: qui] fait le malheur de l'état, a fait le bonheur dont je jouis depuis deux ans, d'être à portée de voir V. E., idée qui m'attriste souvent.

Je n'entreprendrai pas V. E. du résultat de la consultation de nos voyageurs avec Monsr Zimmermann.<sup>1)</sup> Je suppose que Madame de Stolberg l'en aura informé. A sa complaisance d'accoucher sa belle sœur chez elle, il en coûtera un second voyage pour aller à Schwalbach. Mon fils n'en sera pas quitte à si bon marché. . . .

Madame de Juel est arrivée ici hier au matin, elle me charge de mille amitiés pour V. E. . . .

Le peintre que V. E. veut bien m'envoyer, sera très bien venu.

Kun Underskriften egenhændig.

## 2359. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Dreylützow, 1. Juli 1783.

. . . Quoique très campagnard, je ne le suis cependant pas assés pour ne pas parler quelques mots de politique à V. E. Je crois lui avoir dit que la Russie a déclaré au roi de Prusse qu'elle alloit prendre possession de la Crimée.<sup>1)</sup> Cette déclaration se fit au 30 de mai. Peu de jours après, le c<sup>te</sup> Finckenstein déclara, par ordre de son maître, au ministre de Russie, qu'il estoit très sensible à cette marque d'amitié, qu'il regardoit la résolution de joindre la Crimée à ses autres domaines comme un effet de la prudence et de cette haute sagesse de l'impératr. et en même tems comme le seul moyen d'appaiser les troubles de ces provinces.

Voilà bien de l'eau bénite. J'y reconnois le désir du roi de Pr. d'estre toujours bien avec la Russie, et en même tems la preuve qu'il n'est pas dans des termes de confiance avec la France. Celle-ci a fait déclarer à Vienne qu'elle ne pouvoit pas estre indifférente

au démembrément de la Turquie. On m'assure qu'elle avoit cru en imposer entièrement par là à l'empereur et qu'elle a esté fort surprise d'apprendre que ce prince ne dérangoit aucun de ses projets. Il me semble effectivement qu'il ne se laissera point détourner, pas même par les représentations du pr. Caunitz qui panche entièrement pour la paix et pour la tranquillité. . . .

## 2360. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Altenhoff, 9. Juli 1783.

Je rens mille et mille tendres remerciemens à V. E. de la peine qu'elle prend de m'entretenir et de son exactitude à m'écrire. C'est un vrai œuvre de charité, qui me console, en quelque façon, de mon éloignement d'un ami aussi solide et aussi respectable que l'est V. E., et dans les tristes réflexions que ma décrépitude et mille autres circonstances me font faire. . . .

On a défendu à Copenh. aux imprimeurs et aux colporteurs l'impression et le débit de quoi que ce puisse être relativement à l'objet qui intéresse actuellement les intéressés de la Compagnie des Indes.<sup>1)</sup> Il semble qu'on ne peut guères imaginer une matière sur laquelle il devoit le plus importer à l'état et à l'étranger d'éclairer le public. On prétend que Battier ne reviendra point, et on suppose que les directeurs ont intérêt à supprimer les éclaircissemens qu'il pourroit donner, et que, pour cet effet, ils lui font tenir de l'argent pour rester éloigné. J'ai bien de la peine à soupçonner les directeurs d'avoir été d'accord pour une trame aussi noire. . . .

Mon fils n'a aucune nouvelle depuis quelque tems d'Espagne, il croit qu'on ouvre les lettres en chemin, et qu'on ne se met pas en peine de les faire partir après, dont il croit avoir fait l'expérience.

Monsr de Ranzau et le comte von Dernath vont à Hambourg pour faire la revision de nos titres en dépôt au chapitre, et tâcheront d'enlever tout le dépôt sans faire éclat.<sup>2)</sup> Ce dépôt sera confié, en attendant, à la garde du couvent de Preetz, où il se trouve une voûte à l'abri des incendies, que la noblesse, dans une assemblée générale, décide du lieu où elle croit devoir le placer.

Ou prétend que le comte von Dernath épouse la comtesse Ranzau douairière de Rastorff, qui ne dispose à la vérité actuellement que de cinquante mille écus, mais qui peut acquérir un bien plus con-

sidérable, si un ou autre de ses deux fils venoit à mourir.<sup>3)</sup> Il est prodigieux tout ce que cet homme amasse par des mariages et par des héritages.

Kun Underskriften egenhændig.

2361. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Dreylützow, 11. Juli 1783.

... La poste de Copenhague a manqué. J'en suis d'autant plus fâché que les brouilleries entre la cour et les ministres qui avoient signé ou approuvé l'adresse de la Compagnie, ont éclaté.<sup>1)</sup> Elles paroissoient fort sérieuses, mais je doute qu'elles iront aussi loin que les apparences sembloient l'indiquer. Le public paroissoit croire que M. de Schack R. surtout risquoit de perdre sa place. Si la cour cherchoit un prétexte, alors tout est possible, mais il faudroit estre plus au fait que je ne le puis estre, pour juger des probabilités et de l'avenir.

2362. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Wittenberg, 20. Juli 1783.

... C'est avec une peine extrême que je vois par la lettre de V. E. qu'elle n'est revenue de Gartow que peu tranquilisée sur la santé de monsieur son frère. Je me représente combien cela doit l'affecter, et je partage des craintes qui doivent toucher de si près son cœur avec toute la vivacité de la plus tendre amitié. Puissent encore ses appréhensions faire place à des espérances plus consolantes! Il est quelque fois de cas où la nature se relève encore quand on ne l'en soupçonnoit déjà plus capable, et où, paroissant presque épuisée de forces, elle revient pourtant peu à peu de sa langueur, et trouve encore des ressources qui surpassent notre attente, qu'on ne lui connoissoit et ne lui supposoit pas. Et l'âge de monsieur son frère n'est pas assés avancé pour qu'on doive absolument en désespérer.

Je n'ai aucune nouvelle de Copenhague depuis quelque tems. J'avoue que le voyage que l'impératrice de Russie fait pour s'aboucher avec le roi de Suède m'étonne, et que mon esprit cherche en vain à en deviner les raisons.<sup>1)</sup> J'ai de la difficulté à me persuader qu'il ne devrait avoir d'autre but que celui de porter le roi de Suède à ne pas inquiéter la Russie pendant qu'elle est occupée à

faire la guerre aux Turcs. La Suède est-elle en état de donner quelques inquiétudes de cette espèce à l'impératrice de Russie? Il me semble que cela me feroit de la peine, si cette princesse croyoit devoir acheter du roi de Suède par des caresses particulières ou des avantages quelconques la sureté d'une tranquillité dans laquelle il doit se croire si heureux de pouvoir se conserver. . . .

Kun Underskriften egenhændig.

2363. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Dreylützow, 22. Juli 1783.

Mr. Elliot, ministre de l'Anglet. à Copp., a passé ici en retournant par Lubec à son poste.<sup>1)</sup> Il avoit désiré de louer Bernst. et m'a rendu maître des conditions, mais j'ai persisté dans mon dessein de ne point écouter des propositions de cette nature. Il venoit en dernier lieu de Reinsberg, séjour ordinaire du prince Henri de Prusse. Ce prince lui montra à son départ une lettre du roi son frère, arrivée dans le même instant où il lui annonce la déclaration de l'alliance de la Russie et de l'Autriche, réunies contre la Turquie, faite par le prince Dolgorouki au nom de sa souveraine.<sup>2)</sup> Le roi en a paru très étonné et surpris, et demandoit conseil au prince sur le parti qu'il auroit à prendre. Tout cela est fort intéressant. Elliot, qui a été assés longtems à Constantin., et qui a fait plusieurs campagnes avec les Russes contre les Turcs, ne croit ceux-ci absolument pas en état de résister, mais il suppose que les alliés seront obligés d'y employer chacun 80,000 hommes, et qu'ils ne s'amuseront pas à faire des sièges, les places fortes, surtout Ozakoff et Belgrad, étant fort aisées de masquer. Elliot a beaucoup d'esprit. Il a beaucoup vu, et cela le rend fort intéressant. . . .

2364. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Altenhof, 27. Juli 1783.

. . . Il doit être très décidé que Mr. de Schumacher revient.<sup>1)</sup> Mais on ajoute encore que la prévoyance et le zèle du gouvernement à former des grands hommes à l'état, et à ne jamais nous laisser manquer de ministres éclairés qui puissent en tenir les reines, s'étend à le faire voyager dans les cours de Paris et de Londres, afin qu'il puisse les apprendre à connoître à fond et par lui-même,

avoir l'occasion même de s'y former des liaisons, et que dans le cas que la mort ou quelqu'autres circonstances nous enlevassent Mr. de Rosencr., il puisse reprendre son département et nous rendre sa perte moins sensible. Je suis pourtant fâché sous un certain point de vue du refus que V. E. a fait à Monsr. Elliot. J'espère qu'elle l'aura fait en termes qui ne donneront pas occasion de clabauder aux gens à Copenhague, et de prendre la fausse idée qu'elle penseroit à y retourner et y reprendre sa place. . . .

Kun Underskriften egenhændig

### Nr. 2365—2366.

#### FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

2365.

[Dreylützow,] 5. August 1783.

. . . Je suis très curieux de voir ce qu'on fera de M. Schumacher.<sup>1)</sup> C'est sans doute à l'exemple de M. Markoff, ami, comme lui, de Besborokoff, qu'il ira de cour en cour guider et éclairer les ministres. Peutestre qu'il sera aussi chargé de veiller particulièrement aux intérêts des conventions maritimes neutres. Il est difficile de deviner les projets qui sortent de la route ordinaire. Je n'en ai du moins pas le talent. . . .

2366.

Dreylützow, 22. August 1783.

. . . J'ai ignoré les chagrins que le fils de Cramer, étudiant encore à Kiel, a fait à son père.<sup>1)</sup> Je vous supplie de m'en informer. Ce digne homme succombera bientôt à ses peines et à ses infirmités, et je commence de m'y préparer. . . .

### Nr. 2367—2369.

#### FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

2367.

Wittenberg, 8. August 1783.

Le c<sup>te</sup> et la c<sup>esse</sup> Scheel, madame de Juel et sa fille sont encore avec moi, et je les ai fait promener un peu dans la province.<sup>1)</sup> Ils me quittent vers la fin de la semaine prochaine. . . .

Je me réjouis fort de savoir que V. E. a la satisfaction de voir la santé de Monsr son frère si fort changée en mieux, qu'il sera en

état d'assister à ses noces, fixées, si j'ai bien compris des lettres de Madame de Stolberg à mon fils, au huit de ce mois.<sup>2)</sup> Nous ne passons donc pas le jour d'aujourd'hui sans faire mille tendres vœux pour le bonheur de V. E. et de madame son épouse. Toute ma compagnie fait chorus et me charge de lui présenter ses hommages. Puissent ses jours être aussi heureux qu'elle le mérite, et veuille la Providence ne pas permettre qu'aucun fâcheux événement ne trouble jamais sa paix domestique. . . .

Kun Underskriften egenhændig.

2368.

Altenhof, 12. August 1783.

Le comte et la comtesse Scheel, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> de Juel m'ont quitté il y a deux ou trois jours. J'ai été fort touché de l'attention du c<sup>te</sup> et de la c<sup>tesse</sup> Scheel qui, aussi vieux et aussi peu allants qu'ils le sont, ont fait un si grand voyage à mon intention, et qui l'ont assés fait connoître à von Thienen, parce qu'ils n'ont donné que deux jours à lui et à sa sœur.<sup>1)</sup> M<sup>me</sup> de Juel est également gaye et tendre, et n'a pas laissé d'égayer la société. J'en ai eu à faire, car sans être malade, je n'ai pas passé un seul jour sans sentir quelque malaise. Il n'est du reste pas possible d'être moins au fait de ce qui se passe à Cop. que l'est la compagnie qui a passé chés moi.

J'ai eu une lettre de notre bon Cramer. Il a eu des accès astmatiques qui ont pensé l'étouffer. Il est mieux sans doute parcequ'il a pu m'écrire, mais il y a tout à craindre que sa conformation et son genre de vie ne rendent cette maladie habituelle et l'y fassent succomber. Je l'ai fort prié de revenir le plutôt possible à Kiel pour être sous les yeux de Berger. Le pauvre homme ne m'a pas parlé des nouveaux chagrins que lui a donné le fils actuellement à Kiel; il est bien dur pour un père d'avouer les écarts de ses enfans.<sup>2)</sup>

Le fameux St. Germain n'est pas immortel, il se meurt tout de bon.<sup>3)</sup> Le prince a appelé Berger<sup>4)</sup> à son secours, qui ne voit en lui qu'un aventurier trop plat ou trop peu raffiné pour avoir un homme d'esprit tel que le pr. pour dupe.

Il est, je crois, décidé que le c<sup>te</sup> von Dernath épouse la veuve du c<sup>te</sup> Rantzau de Rastorf.<sup>5)</sup>

Nous avons retrouvé tous nos papiers enfermés dans un coffre fort qu'on avoit forcé au chapitre de Lubeck, et nous les avons

retirés de là pour les déposer dans un caveau à Preetz, jusqu'à ce que la noblesse en décide autrement.<sup>6)</sup>

Schumacher à Segeberg n'a pu tenir plus longtems aux passe-droits qu'on lui a faits. Le cordon blanc donné à Seelhorst lui fait jetter les hauts cris.<sup>7)</sup>

Nous sommes inondés de pluye depuis huit ou dix jours. Il s'en faut bien que notre moisson soit aussi avancée qu'en Mecklenb. Les avoines, les orges, le froment et le sarazin sont en grande partie coupés depuis quinze jours, sans être serrés. On se plaint généralement en Jutlande et en Fionie de la mauvaise récolte, et je prévois qu'il y aura une cherté horrible cet hiver à Cop., parceque le discrédit des billets de banque interrompt les approvisionnemens que ces provinces-ci fournissoient à la capitale. Déjà le beurre de cette province, qui depuis des années alloit à Cop., est livré à Hamb.

On a pris en Angleterre des mesures contre l'infection de la peste vis-à-vis des vaisseaux même qui viennent de la Baltique. Je ne doute pas que la sagesse de l'astre qui brille et éclaire tout le Nord, selon le journal politique du mois de juin, dans l'article qui regarde Panucci, s'occupe, ou s'occupera, de préserver ces pays-ci de ce fléau.<sup>8)</sup> Il est certain que la contagion au commencement du siècle nous est venue de la Baltique par des vaisseaux de Dantzic.

Kun Underskriften egenhændig.

2369.

Altenhof, 31. August 1783.

Je rens bien des grâces à V. E. de sa lettre du 22 de ce mois. Elle m'a fort tranquilisé, parceque, n'ayant pas eu de ses lettres depuis près de trois semaines, j'ai fort craint qu'elle ne fût tombé malade. Je crois toujours qu'il y a eu des lettres perdues, parceque je suis bien sûr de lui avoir écrit le jour de ses noces, et de lui avoir offert les vœux tendres et ardents que nous et notre société, de[ç: dès]lors assemblée à Wittenberg, faisons pour le bonheur de son union, et qu'elle ne m'écrit pas seulement qu'elle est actuellement mariée. Je les réitère par celle-ci, avec cette abondance de cœur qui m'intéresse si vivement à toutes les situations de sa vie.

La bombe est enfin crevée à Copenh.) Toutes les lettres arrivées à Kiel et à Schleswig annoncent que Mons<sup>r</sup> Stampe, les c<sup>tes</sup> Reventlou et Schimmelmann et Mons<sup>r</sup> de Numsen ont été remerciés,

et ajoutent à cet évènement plusieurs circonstances, dont je n'aurois pas garantir l'exactitude, et auxquelles, par conséquent, je ne m'arrêterai point. Ce qu'il y a de bien positif et de bien avéré, c'est que le roi, par un ordre de cabinet, a dispensé Stampe, Numsen, les c<sup>tes</sup> Reventlou et Schimmelmann de la direction de la banque, et les a remplacés par messieurs d'Eichstedt, Rosencrone, Bange et Colbiörnsen, et que Mons<sup>r</sup> de Schimmelmann a été également dispensé de la direction de la Schatz-Kammer et de la commission extraordinaire. On ne me dit pas que ces dispenses feront retirer ces messieurs entièrement du service, mais bien qu'il y a une très grande fermentation à Copenh., qu'on prévoit plusieurs changements qui s'en suivront, que le prince royal sera confirmé immédiatement après le retour de la cour en ville, qu'alors Mons<sup>r</sup> de Guldberg cédera probablement sa place au sieur Sporon. Voilà donc des scènes bien intéressantes qui se préparent; heureux celui qui peut les attendre sans trouble et sans inquiétude. . . .

Quant à moi et à ma santé, elle a toujours été chancelante, et ce n'est que depuis huit ou dix jours que j'ai commencé à me sentir mieux. Aussi je ne me suis occupé qu'à [ar]ranger mes affaires domestiques, de façon à pouvoir me livrer tout entier à des soins plus importants. Il me faut encore pour cela le consentement de V. E. de le nommer mon exécuteur testamentaire. J'ose le lui demander avec la plus vive instance. Quel seroit le mortel entre les mains duquel je déposerois avec confiance les intérêts de ma famille, si ce n'étoit elle? Il me tarde de savoir, quand V. E., ou vers quel tems elle reviendra dans cette province-ci; je la supplie de m'en dire un petit mot.

La guerre entre la Russie et la Porte paroît inévitable et fait craindre des évènements qui pourront influer sur la paix et sur la liberté de toute l'Europe, mais dans ce moment-ci un citoyen du Dannemark a des intérêts plus directs pour se laisser distraire par des intérêts éloignés. Nous ne sommes pas assez instruits et éclaircis pour prévoir le développement de tout ce qui se trame à Copenhague.

Cramer avoit mis son fils, dont les mœurs donnoient à craindre, étudiant à Kiel, sous la garde de Trendlenburg, en conjurant ce dernier de l'informer de tous ses écarts et fredaines.<sup>2)</sup> Trendlenburg s'en est acquitté peut-être trop exactement et sans ménager le cœur déjà ulcéré du père, qui, là-dessus, a écrit une lettre de plusieurs feuilles à son fils, et il est probable que la



commotion que lui a donné la composition de cette lettre, a causé l'oppression qui a pensé l'étouffer. Il est mieux, et je compte qu'il sera de retour un de ces jours.

Cramer est revenu hier, je le trouve assez bien.

Kun Underskriften egenhændig.

### 2370. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Dreylützow, 5. September 1783.

Je voudrais pouvoir l'exprimer à V. E. d'une manière digne de mon amitié et de mon tendre attachement pour elle, combien je suis touché du choix qu'elle a fait de son exécuteur testamentaire et des motifs sur lesquels il se fonde.

Mon cœur en est extrêmement ému. Mon premier sentiment est sans doute le souhait le plus vif qui puisse exister, que Dieu veuille éloigner le moment auquel je ne puis penser sans être saisi. D'ailleurs son choix même prouve sa confiance, qui est la récompense la plus douce, la plus précieuse de l'amitié, et dont je sens le prix avec une vivacité à laquelle les paroles ne peuvent point atteindre. Mon cœur y répond par tous les sentiments dont il est susceptible, c'est tout ce que je sais lui dire, sentant fortement qu'un homme ne sauroit aussi en dire d'avantage à un autre. Je suis extrême[me]nt reconnoissant de tout ce que V. E. veut bien me dire au sujet de notre entrevue. Mes idées sont toujours celles que vous m'avez paru avoir approuvées à Glasau, dans les premiers jours du mois d'octbr, mais si un autre arrangement vous convient d'avantage, je supplie V. E. de me le dire, il n'y a qu'une impossibilité parfaite qui pourroit m'empêcher de m'y conformer.

Je n'ai jamais été 15 jours sans écrire à V. E. Je suis aussi très seur de l'avoir remercié de la part si amicale et si tendre qu'elle a bien voulu prendre à l'époque de mon mariage. Une reconnoissance comme la mienne n'auroit pas pu se taire, mais je ne conçois pas comment cette lettre a pu s'égarer. Il seroit cependant peut-être inutile de faire des recherches, qui ne mènent ordinairement à rien. Il est seulement fâcheux que cela rappelle toujours à une circonspection gênante et désagréable.

On a choisi pour le moment du renvoi des personnes opposées au sentiment financier de Guldb. celui où l'effet des mesures prises pour remédier aux désordres du cours de change devoit se manifester.<sup>1)</sup> Cela est assés habile et imposera à bien des personnes du

public. Il est d'ailleurs inconcevable qu'on ait pu trouver des ministres qui ayent voulu s'engager dans une carrière scabreuse et inconnue, dans une époque critique où il s'agissoit de rasseurer la bourse et le crédit ébranlé. L'ignorance du danger est une grande source de courage. Je sens que le cœur m'auroit failli. Mr. d'Eickst. est intrépide, mais je n'auroids pas cru Mr. de Ros-[encrone] aussi décidé.

La nouvelle de la confirmation anticipée du pr. r. ne me paroît aucunement vraisemblable. Je suppose toujours qu'elle aura lieu entre Pâques et le jour de naissance du roi. C'est toujours Sporon seul qui est chargé de l'instruction; l'évêque et le confessionnaire n'y ont encore aucune part.

Les gazettes ont annoncé la découverte du monument érigé par les paysans de Gienthoft à la mémoire de feu mon oncle, qui leur a donné propriété, et qui leur a ouvert par là la source de leur prospérité présente.<sup>2)</sup> Je n'ai d'autre part à tout ceci que d'avoir concerté avec Carstens l'inscription latine. Les paysans ont été même très jaloux de supporter seuls la dépense, et ce qui est très joli, c'est que le maçon et les ouvriers de la paroisse qui y ont travaillé, n'ont absolument pas voulu estre payés, et Wiedewell n'a aussi accepté que les frais, sans aucun salaire pour ses peines.

Voilà la France toujours plus embarrassée, à ce qu'il paroît.<sup>3)</sup> Je voudrois bien savoir ce que c'est que le rôle actuel de la reine. Je m'imagine que c'est pour sa défense contre elle que Vergennes a appelé M. de Breteuil au conseil, qui est ennemi de l'Autriche et furieux d'avoir été pris pour dupe à Vienne. La phrase dont la France s'est servie pour s'opposer à l'entrée d'une flotte russe dans la Méditerranée: puisque c'estoit une mer étrangère à la Russie, est très singulière; elle est vuide de sens, ou elle en a un si étendu qu'il est impossible que le reste de l'Europe l'avoue.

#### 2371. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Wittenberg, 15. September 1783.

L'amitié avec laquelle V. E. se rend à mes instances dans sa dernière lettre me pénètre de la plus vive reconnoissance et donne à mon cœur une satisfaction, sur mes vieux jours, dont je sens toute la douceur. Ayant ainsi remis les intérêts de ma famille entre les mains de V. E., j'en mourai avec résignation, et je suis bien sûr de n'avoir pas à craindre, que jamais ma progéniture me

reproche d'avoir failli dans le choix de celui auquel je cède, en mourant, le gouvernail de ma barque. Voilà précisément où je vise, et c'est en quoi mes intentions s'accordent pleinement avec celles de ma femme. Notre confiance en elle est le seul hommage que nous pouvons lui offrir, il ne peut tenir lieu de rémunération qu'à une âme aussi généreuse que la sienne. . . .

Il n'est sans doute pas malhabile d'avoir saisi le moment où le concours de plusieurs circonstances haussoit le prix des b[illets] de b[anque], pour se défaire d'une opposition incommode.<sup>1)</sup> Toute la politique, actuellement, ne doit viser qu'à enlever des chefs à l'opposition, et à acquérir des partisans au système de la cour. L'un et l'autre se fait en déplaçant les hommes indociles et revêches, et en sauvant plusieurs familles d'un naufrage dans lequel plusieurs personnes, dont les cris auroient effarouché le public, auroient été entraînés.

On vend, à ce que l'on me dit, les actions de la Compagnie du Ouest à 310 écus, ce qui n'est que 10 écus au-dessus de la première mise.

Il y a des gens qui croient avoir découvert qu'on a fait des propositions à Niemann d'entrer dans la régence de Gluckstadt.<sup>2)</sup> Je ne suis pas trop convaincu que cela s'est fait réellement, n'ayant pas vu Niemann depuis assez longtems. Mais si cela étoit, cela me feroit présumer que l'on veut faire passer Monsr d'Eyben à Copenh. où, dans la situation actuelle, on peut avoir affaire d'un homme entreprenant et actif, et je suis fort trompé, ou l'idée d'entrer au conseil a été également l'idée de son promoteur et la sienne, quand on nous l'a endossé.

A propos, V. E. a-t-elle vu et lu la réponse imprimée du vieux von Qualen à la requête du couvent d'Utersen, adressée à la chancellerie allemande.<sup>3)</sup> Il me paroît bien que les dames du couvent auroient pu et dû y aller plus bride en main, mais la conduite et les procédés de Monsr von Qualen n'en deviennent pas plus excusables. Il est étonnant comme le caprice ou la passion peut égarer un homme de bien, et comment elle peut le séduire à lui sacrifier les sentiments les plus naturels. . . .

Kun Underskriften egenhændig.

## 2372. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Dreylützow, 16 September 1783.

... Le prince de Hesse me mande qu'il sera dans les premiers jours d'octbr à Altona. Il faudra lui rendre mes devoirs, et cela reculera d'autant le bonheur dont je suis si impatient de jouir, de voir V. E. chés elle, à Emkend. ou à Glasau, comme elle en décidera. ...

## 2373. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Altenhof, 21. September 1783.

... Je me porte, grâces à Dieu, depuis quatre ou cinq semaines beaucoup mieux que je n'ai fait tout l'été; ma femme, en revenge, est tombée malade, à Wittenberg, d'une transpiration rentrée; c'est au moins ainsi que Mons<sup>r</sup> Berger<sup>1)</sup> caractérise sa maladie. Elle en a été enflée sur tout le corps, il lui en restent encore des oppressions, qui, dans les commencemens, m'effrayoient beaucoup. Je l'ai transportée ici par petites journées, et en la faisant reposer quelques jours à Kiel, pour être plus à portée du médecin. Je me flatte qu'au bout de huit jours ce reste d'oppressions la quittera entièrement. ...

Ernst Schimmelmann arrivera un de ces jours à Knoop pour y voir sa mère, mais ne poussera pas plus loin, et s'en retournera après un ou deux jours de séjour à Copenh.

Kun Underskriften egenhändig.

## 2374. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

[Dreylützow,] 23. September 1783.

J'ai mille grâces très. à rendre à V. E. de sa lettre du 15. Il dépendra absolument d'elle de fixer le lieu où je pourrai avoir l'honneur de la voir: Glasau ou Emkendorff. Il me suffit de vous y trouver, et j'attendrai ses ordres ultérieurs à cet égard. J'attends avec impatience la nouvelle du rétablissement parfait de m[adame] la comtesse, à laquelle je présente mes respects très. Le c<sup>t</sup> Louis Reventlou doit nous arriver aujourd'hui. Il restera quelques jours et nous précédera à Tremsbüttel, où je compte d'estre aujourd'hui ou demain en huit. Peutêtre que V. E. verra Mad<sup>me</sup> de Schimmel. qui est à Knoop, et qui attend son fils aîné qui y restera

jusques au 4 du mois prochain.<sup>1)</sup> Tout le monde assure qu'il est très mal en cour, et que cela s'étendra sur son frère à Hambourg, dont plusieurs personnes sollicitent le poste avec ardeur, et des relations duquel Mr. de Rosencrone doit estre fort mécontent. C'est M. de Westphalen qui a obtenu la survivance de Mr. de Gahlert à Altona. Ce n'est plus un mystère, et je le sais avec une certitude entière.<sup>2)</sup>

Ce n'est que depuis hier que je suis en possession de l'imprimé de M. de Qualen.<sup>3)</sup> Il y a longtems que je n'ai rien vu d'aussi mal fait et d'aussi insidieux. Il y a même des circonstances qu'un honnête homme ne devoit pas taire, p. e. que lui-même a toujours soutenu la <sup>cause</sup> de Dernath, incapable de voter, que M<sup>ll</sup> d'Oberg a signé le protocole l'instant après la session, que la cause première des disputes avec Lavaetz roule sur les comptes qu'il n'a pas rendus depuis bien des années, que Lavaetz avoit déclaré et fait déclarer plusieurs fois qu'il désiroit quitter sa place, que des villages entiers avoient porté des plaintes contre lui, et s'il en faut croire les dames que j'ai parlé à ce sujet, il n'y a sorte de malversations des plus criantes que Lavaetz n'ait commises, que la négligence de v. Qualen a laissé voilées malgré les prières les plus répétées du couvent entier, qui, par foiblesse et par ignorance, destitué de conseil, n'a sçu comment s'y prendre pour se défaire d'un homme très mauvais sujet à tous égards. Lavaetz a des amis fort puissants: Eyben à Gl. et Rhyberg et, par conséquent, St. à Coppenh.<sup>4)</sup> Cela lui donne une audace qui va loin, et qui, selon ce que M. de Brandt m'en a dit, ne connoît presque plus de bornes. V. E. n'ignore pas que le couvent ne demande que d'estre jugé par une commission tirée de la noblesse et du tribunal de Gottorff, récusant celui de Gluckst., mais la chancellerie la laisse sans réponse depuis une année et au delà. On croit cependant qu'elle va arriver.

#### 2375. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Emkendorff, 5. Oktober 1783.

Je me réjouis fort de savoir qu'enfin j'aurai l'honneur de voir V. E. Notre joie seroit complète si nous osions nous flater que Mme son épouse l'accompagneroit. J'ai préféré Glasau à Emk., parceque je trouverai moyen d'y amuser V. E. quelques jours avec la chasse, ce que la glandée à Emk. m'empêche cette année de

faire. D'envoyer des chevaux à V. E. à Segeberg ne me dérange en rien, ils l'attendent à l'heure marquée à Segeberg.

Kun Underskriften egenhændig.

2376. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Tremsbüttel, 20. Oktober 1783.

... La retraite du sr. Hoyer, du premier commis dans le département des affaires étrangères à Copp., m'a surpris.<sup>1)</sup> Elle n'a seulement pas été volontaire. C'estoit à présent le dernier de ceux qui y ont été de mon tems, et seulement pas celui dans lequel j'ai eu le plus de confiance. Je ne vois cependant pas trop comment on peut se passer de tous ceux qui ont quelque expérience, et le choix du successeur me prouve que ce n'est pas l'homme plus habile qui a écarté celui qu'on a éloigné. Ce sont peut-être les liaisons de famille qu'il y a entre les Aerebo et les Rosencrone.

2377. FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Emkendorff, 23. Oktober 1783.

... Je viens de recevoir une lettre de M<sup>lle</sup> de Sperling, qui m'écrit que S. M. la reine se porte, grâce à Dieu, mieux qu'elle ne l'a fait depuis bien longtems, et que sa santé est entièrement raffermie.<sup>1)</sup> Elle me fait même le détail des fêtes qui se sont données à la suite du jour de naissance du prince Fr., des fatigues que la reine a soutenues à cette occasion, des courses rapides qu'elle a faites de Fridensburg à Marienlust et à Copenhague, et elle me rassure entièrement contre les craintes et les appréhensions que nous avoient causé des bruits contraires ici dans la province. ...

Kun Underskriften egenhændig.

2378. FRA A. P. BERNSTORFF TIL DITLEV REVENTLOU.

Gartow, 11. November 1783.

Il est bien doux de passer de la douleur à la joye, et d'une espérance souvent troublée à la certitude de voir un ami aussi cher que V. E. rendu aux vœux réunis de tous ceux qui vous appartiennent, qui vous approchent, qui vous connoissent. Dieu soit loué de ce bienfait insigne. J'en suis trop occupé pour pouvoir penser [à] autre chose. Que ne puis-je m'en réjouir avec Mad<sup>m</sup> la

comtesse, avec toute votre famille, à laquelle mes sentiments me font appartenir à tous égards et de si près. Peut-être que votre rétablissement sera lent, que vos forces reviendront moins vite que nous ne le désirons. Il est juste de le prévoir, mais cela ne doit pas troubler aujourd'hui ma joie. Je m'y livre avec une vivacité fort au-dessus des paroles.

J'ai envié à ma belle sœur le bonheur d'estre avec vous.<sup>1)</sup> Nous dépendons de tant de circonstances dans ce monde, nous sommes liés par tant de chaînes; j'aurois d'ailleurs volé à Emkendorff. Ma fièvre n'existe plus, mais il me reste encore beaucoup de foiblesse. Cela ne vaut pas la peine d'en parler, mais j'en fais mention pour prévenir les questions amicales de V. E.

## 2379. FRA CAI FR. REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

Emkendorff, 12. November 1783.

J'ai été très touché et très reconnoissant de la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 8.<sup>1)</sup> Nous connoissons tous le tendre intérêt qu'elle prendroit à notre situation, et je suis également persuadé qu'elle a partagé notre joie dans toute son étendue, quand elle a appris que la bonté de l'Être Suprême avoit daigné exaucer nos prières, lorsque déjà nous avions abandonné toute espérance quelconque, ranimer cette espérance presque entièrement perdue, et lui faire succéder bientôt l'assurance complète que tout danger étoit passé, et qu'enfin nous n'avions plus rien à craindre pour celui qui faisoit l'objet de toutes nos inquiétudes. Dieu merci que le rétablissement de mon père avance toujours, non pas aussi vite qu'il le désireroit ou que nous le désirerions sans doute, mais au moins autant que nous pouvons raisonnablement nous y attendre. Ce qui l'incommode actuellement et le fatigue principalement, c'est le toux et la quantité de glaires qu'il jette, ce qui l'empêche depuis plus de trois nuits de dormir; d'ailleurs il n'y a pas la moindre petite circonstance inquiétante: nous espérons qu'il aura assés de forces dans les premiers jours de la semaine prochaine, ou au moins dans le courant de cette semaine pour pouvoir nous rendre à Kiel; nous y avons l'avantage d'y être plus à portée du médecin, et que mon père y ait moins de tentations à sortir et à reprendre un refroidissement dans la saison avancée où nous nous trouvons. Il me charge, ainsi

que ma mère, de leurs plus tendres respects et hommages pour V. E.

Mr. le comte de Moltke le ministre vient de nous faire une visite de quelques heures; il retourne cette nuit à Noer, et va se mettre demain en chemin pour retourner à Copenh., où il veut être rendu le 21.<sup>2</sup>) V. E. est sans doute informée que Mr. de Numsen a reçu sa démission, et qu'on attend dans le public que celles de Ernst Schimm. et de Reventlow pourroient bientôt suivre. Mr. le comte de Moltke ne disconvenoit point du premier évènement, mais nous assura cependant que ses dernières lettres ne lui en avoient encore rien marqué.

### Nr. 2380—2381.

#### FRA DITLEV REVENTLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

2380.

Emkendorff, 15. November 1783.

Tout le monde me dit que je suis revenu des portes de la mort. Si tant y a, voici les premières lignes que je suis en état de dicter pour mon respectable ami. Je ne m'aperçois, du reste, depuis le jour qu'on m'a dit hors de danger et depuis les cinq ou six qu'on m'a dit que je gagne tous les jours en forces, d'aucun changement ni amendement. Le sommeil ne revient pas; les glaires, qui m'étouffent nuit et jour, interrompent constamment le sommeil; tout me fait mal, le boire, le manger, le parler, ainsi du reste. Je doute beaucoup que je me remettrai autrement que pour vivoter, et j'ai nulle idée que ma constitution gagnera une consistance, pas forte mais assés tolérable pour que la vie ne me devienne pas un tourment. Enfin, la volonté de Dieu soit faite.

Survivrai-je encore le développement de toutes les scènes qui nous surprennent d'un moment à l'autre? Rien de si singulier qu'une absence de plusieurs semaines du ministre du conseil, Mons<sup>r</sup> de Moltke, dans un tems qu'on paroît vouloir changer toute la face du ministère et du gouvernement. Mons<sup>r</sup> de Moltke a fait semblant ici de ne savoir de rien. Il a paru vouloir que l'on crût que le mariage qu'il est venu faire ici en chassant, et dont jamais personne ne s'est douté dans cette province, étoit la chose du monde la plus naturelle et la plus simple.<sup>1</sup>) Venir ici tout d'un coup épouser une fille, de qualité à la vérité, (mais on connoit le peu de relief que donne la naissance dans la maison de Moltke)



qui n'a d'autre mérite que d'avoir été bien élevée pour devenir mère de famille, rousse, qui pour tout bien a dix mille écus et n'en peut jamais avoir d'avantage, qui avec cela n'appartient ni de près ni de loin à des gens dont les rapports et liaisons pourroient jamais seconder les vues de la maison de Moltke, paroît si contradictoire avec les principes de cette maison, que je commence à croire tout le système et toutes les vues des gens en place actuellement renversés, et qu'il faudra se donner de nouvelles règles de conduite.

En voilà bien assés pour une première lettre après une maladie comme celle que je viens d'essuyer. Il reste bien des choses à mon cœur à lui dire encore, mais il faut bien les renvoyer à un autre courier, et je n'ose pas trop encore suivre une certaine application.

Kun Underskriften egenhændig.

2381.

Emkendorff, 19. November 1783.

Je n'entreprendrai pas de faire connoître à V. E. tout ce que le tendre intérêt qu'elle, l'admirable madame de Stolberg, et tant d'autres braves gent ont pris à ma conservation, m'a fait sentir, sentiment qui a rendu à mes jours une sérénité que je ne connoissois pas, et duquel je suis si fort pénétré, que je crains qu'il ne m'attache trop à la vie, et me fasse désirer de pousser au delà du terme fixé à nos jours.<sup>1)</sup> Déjà je ne connois pas de langage qui rende exactement celui du cœur, et la matière est trop attendrissante pour moi pour n'avoir pas à craindre des agitations peu convenables à un reconvaescent. Ma reconvaescence, sans doute, est lente, et à mon âge on ne peut guères demander qu'elle soit rapide, mais je sens gagner des forces, et la nuit dernière j'ai pu dormir quatre à cinq heures d'un sommeil non interrompu. Nous espérons toujours que je serai en état de me transporter lundi ou mardi prochain à Kiel pour être à portée du médecin.<sup>2)</sup> . . .

Kun Underskriften egenhændig.

## TILLÆG.

---

2382. FRA J. H. E. BERNSTORFF OG H. C. SCHIMMELMANN  
TIL CONRAD HOLCK.<sup>1)</sup>

Yorck, 1. September 1768.

Mehr wie drey Monathe sind verflossen seit dem 6. Juni, da der König seine Reise angetreten hat, und in dieser noch nicht langen Zeit haben wir viele Sorgen, Verdruss und Bekümmernisse ausgestanden. Wir wollen solche alle, so viel sie uns persönlich angehen, gerne vergessen; Pflicht und Gewissen erlauben uns aber nicht, unsere Gedanken und Entschliessungen über Dinge, die den König selbst betreffen und dem Nuzen und dem Ruhm seiner Reise und Regierung nicht nur bey seinem Volcke, sondern auch bey allen frembden Nationen nachtheilig sind, zu verbergen, und wir glauben uns verbunden, alles wenigstens zu versuchen, um dass die kostbahre und unwiederbringl. Zeit, die unser Herr noch ausserhalb seines Landes und vor den Augen anderer Potentaten und Höffe zubringen will, zu seiner Ehre und Nuzen angewendet und dann auch nach seiner Rückkunft sein Dienst möglichst befördert werden möge. Wir haben, so lange diese Reise dauert, unsere Wünsche und Erinnerungen mehrmalen unsern Reise Gefährten, sonderlich aber der [!] H. G. M. der Guarderobe Gr. v. H. Excell., als welcher wegen der Gunst, in welcher Er so vorzügl. bey dem Könige stehet, und des freyen Zutritts u. Umganges, den Er allein bey und mit ihm hat, das meiste zu der Erreichung unsres getreuen und nur auf Ihro Maytt. Nuzen abzielenden Endzweckes beytragen kan, mündlich eröffnet. Wir glauben aber anjezo, ein mehreres thun zu müssen, und wollen also zu unserer Rechtfertigung, und damit unser Gewissen uns nicht einmahl auch wohl in der ersten Stunde des Todes den Vorwurf der Versäumniß und eines unzeitigen Stillschweigens machen könne, was wir zu unsres

Königes Dienst und Besten so wohl während noch übrigen Zeit seiner Reise als auch bey seiner Rückkunft in seine Reiche und Lande wünschen u. verlangen, schriftlich fassen und nur besagter S<sup>r</sup> Excell. vertraulich vorlegen, und es wird uns das aufrichtigste und empfindlichste Vergnügen seyn, wenn Dieselbe, wie wir es von Ihrer Liebe und Treue gegen den König und das Land zuversichtl. hoffen, sothane unsere Wünsche billigen, auch für die Ihrige halten und zu Ihrem wahren Ruhm und eigener Sicherheit an deren Erfüllung mit uns aufrichtig und standhaft arbeiten wollen.

Während der Reise concentrirret sich unser ganzes Verlangen in dem einzigen Punckt, dass solche zu des Königes Ehre und Vergnügen genuzet und anständig geendiget werden möge.

Wir rühmen mit einer reinen Freude und mit einem wahren Beyfall das gnädige, angenehme und leutseelige Wesen des Königes, und hören nie den Zuruff des Volckes, so er sich dadurch erwirbet, ohne davon innig gerühret zu werden. Wenn wir aber zugleich bemercken müssen, dass alle Schönheiten der Natur und der Kunst, die Bestrebungen so vieler Höffe und Nationen, sich ihm gefällig zu machen, ja selbst das Lob und die Liebe der Völcker unsren König nicht vergnügen, dass alles was die schönsten Länder und die belebtesten Nationen hervorbringen, so viele angenehme Anblicke, die fast einen jeden andern Menschen bewegen würden, gar keinen Eindruck über ihn machen, ja dass er eine Reise, die er ehemals so heftig gewünschet und ohngeachtet aller dagegen gemachten Vorstellungen allein durchbeschlossen und durchgesezet hat, und welche ihm eine so reiche und leichte Gelegenheit giebt, seine Kenntnisse und mit ihnen seinen Ruhm und Vergnügen zu vermehren, wie eine Last ansiehet und die Einsamkeit seines Zimmers allem, was der Erdboden reizendes hat, vorziehet, so können wir nicht anders als diesen so unerwarteten Ausgang seiner eigenen Entschliessung, den Verlust einer unwiederbringl. Zeit und Gelegenheit und den vergebenen Aufwand vieler dem dänisch. Land so schwehr fallenden Ausgaben in dem innersten unserer Seele beklagen. Ein flüchtiges und mit dem Vorsatz, nichts gut noch rühmlich zu finden, verknüpftes Übersehen einiger Dinge und ein alle Aufmerksamkeit und Überlegen benehmendes, sehnliches Verlangen, den Orth, wo man ist, wieder zu verlassen, machen, wir können es uns nicht verbergen, keine nützliche Reise aus, und es ist uns nicht möglich, uns ohne Betrübniß vorzustellen, dass unser von der Natur gewiss mit vielem Verstand, Beurtheilungskraft und Scharffsinn begaabte

König einen grossen Theil der schönsten und berühmtesten Länder Europens durchreiset haben wird, ohne durch eine so seltene Unternehmung, die allenthalben Aufmerksamkeit erregt hat, glücklicher geworden zu seyn und vielleicht ohne etwas andres von seiner gehaltenen Mühe und Fatiguen als die Erinnerung vieler ausgestandenen langen Weile zurückzubringen.

Wir wünschen daher, dass die noch etwa übrige kurze Zeit der Reise von allen, die den König umgeben, und zwar von einem jeden nach dem Maasse des Zutrittes, den er geniesset, dahin treulich und eifrig angewandt werde,

1) dass dem Könige ein Geschmack und Neigung für das gute und nützliche, so sich in dem Lande, wo er ist, findet oder in dem, so er etwa noch sehen wird, finden mögte, beygebracht und er bewogen werden möge, in selbigen das rühmliche zu lieben und an dem Beyfall mehr Vergnügen als an dem Tadel zu finden;

2) dass zu solchem Ende dahin getrachtet werde, dass Ihro Maytt. sich etwas mehr zeigen und communiciren, mit denen angesehensten und berühmtesten Männern allerley Standes bekannter machen, dadurch derselben Lob sich erwerben und die grosse Kunst und Wissenschaft der Regenten, die Kenntniss der Menschen, bey sich erweitern wollen;

3) dass diejenigen von ihren Dienern, die die Ehre haben, sich ihnen zu nähern, sich einmüthig bestreben, ihm die wahre Beschaffenheit der Dinge genau und richtig vorzustellen, dergestalt dass Ihro May. allzeit die Sachen, wie sie sind, sehen und dadurch den wahren Werth und die wahre Proportion derselben, eine gegen die andere, erkennen mögen. Es ist diese Kenntniss ein der vornehmsten Vortheile, welche durch Reisen in frembde Lande erlangt wird, und eine der nothwendigsten Wissenschaften eines Regenten, der, um kluge Anschläge zu fassen und auszuführen, das Verhältniss seiner Kräfte und Mittel gegen die Kräfte und Mittel anderer Staaten wissen muss; und

4) dass mit gleichem Eyffer und Sorgfalt einmüthig gearbeitet werde, dem Könige das Gute, was er siehet und etwa nachahmlich seyn mögte, angenehm zu machen. Jeder verständige König setzt sich ohnfehlbar zum Zwecke für, wann er in auswärtige Lande reiset, die Weisheit derer Nationen, die er besucht, zu seinem u. seines Volkes Nutzen anzuwenden, und es ist also seiner Diener Pflicht, ihm diese Absicht zu erleichtern, für ihn das rühmliche in jedem Lande zu erforschen und zu entdecken, frembde nichts bedeutende

Sitten, noch mehr aber frembde Üppigkeiten u. verderbliche Pracht ihm anzurühmen, sich äusserst zu hüten, dagegen aber sich redlich zu bemühen, ihm alles das, dessen Anwendung und Einführung in seine Reiche denselben Ehre und Nuzen bringen könnte, bekannt zu machen.

In diesen wenigen Punckten fassen wir unser Verlangen, so viel die noch fortdauernde Reise betrifft, und wir wollen unsere aus gleicher Treue entspringende Wünsche über dasjenige, so des Königs Ehre und Dienst bey und nach seiner Rückkunft in Copenhagen erfordern mögte, nicht weitläuffiger machen. Sie bestehen darinnen,

1) dass, da wir Ihro Maytt. Rückkunft in Dero Reiche nach einer 7 oder 8 monathl. Abwesenheit für eine neue Epoque ihrer Regierung, wo sie alles Vergangene, dessen Erinnerung sie eben nicht haben wollen, vergessen machen können, ansehen, sie diejenige Ordnung bey ihrem Hoffe, die ihnen gefällig, der Nation aber angenehm seyn würde, feststellen und zu solchem Ende alle Wochen wenigstens einen Courtag und am selbigen eine gesezte Stunde zu Dero Taffel anordnen und bestimmen mögen, auch sich gefallen lassen wollen, die Gaabe, die ihnen der Allerhöchste, sich ihren Unterthanen auf eine vorzügliche Arth bekannt und beliebt zu machen, in so reicher Maasse verliehen hat, anzuwenden und, dem Verlangen und dem Genie der Nation gemäss, sich öfter in denen Versamlungen des Hoffes zu zeigen und sehen zu lassen;

2) dass, weil dem Dienste des Königes und des Landes nichts nachtheiliger als die Uneinigkeiten unter denen, die zu solchem Dienste gebraucht werden und auf nichtige Veränderungen abzielende Intriguen und Factions des Hoffes seyn können, von allen, die es treu meynen, auf die Stiftung und Erhaltung eines standhaftigen guten Verständnisses zwischen denen Dienern des Königes einmüthig gearbeitet, denen unruhigen Personen mit redlich zusammengesetzten Kräfften gewehret, von keinem in des andern Geschäfte, unter was vor Vorwand es auch seye, eingegriffen, sondern alle in die Departements einschlagende Dinge mit dem, dem das Departement, welches die Sache betrifft, anvertrauet ist, freundlich überleget und verabredet, und endlich

3) das auf die genaueste Beobachtung der russ. Allianz gegründete, dem Könige und Lande so nützliche von Ihr. Maytt. selbst beschlossene glückselige Systema standhaft u. aufrichtig fortgesetzt und beobachtet und den Ministres anderer Höffe zwar alle Höfflichkeit und ihnen gebührende Ehre und Distinctiones erwiesen, keinem

aber unter ihnen ein solcher Theil des Vertrauens des Königes und des Zutritts oder Umgangs mit ihm, welches bey sich verändernden Zeiten und Neigungen, oder auch, da ein jeder Minister nicht seinen eigenen Neigungen, sondern dem Willen seines Herrn gemäss seine Ausführung und Rathschläge einreichen und demselben alles, was er weiss, offenbahren muss, Ihro Mayt. Schade und Verdruss bringen könnte, bewürcket werden möge.

Wenn der H. Gr. v. Holck Excell. diese unsere Ihm nunmehr in ihrem ganzen Umfange schriftl. vertraueten, gewiss, wie es am Tage lieget, nicht auf irgend einen eigenen Nutzen, sondern nur auf des Königes Ehre und Glückseligkeit abzweckenden Wünsche u. Verlangen billig u. gegründet findet, ihnen aufrichtig beytritt und deren Erfüllung sich von Herzen angelegen seyn lassen will, so werden wir uns eine wahre Pflicht und Freude machen, mit Ihm als standhafte Freunde zu unsres gemeinschaftl. Herrn Dienst zu arbeiten und sein Glück wie das unsrige ansehen.

Solte aber einer von uns dreyen von diesen Principiis abstehen und in einem dieser Punkte sich von dem redlichen Zwecke, den wir uns allein dabey vorsezen, entfernen, so muss sich derselbe nicht wundern, wenn die zwey andere ihn nicht mehr vor ihren Freund noch vor einen nützlichen Diener des Königes halten, noch als einen solchen gegen ihn verfahren können.

Koncept med J. H. E. B.s Haand og mange Rettelser. Jersbek.

### 2383. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL KONSEILLET.<sup>1)</sup>

Paris, 28. November 1768.

En dépêchant ce courrier à Vos Excell. j'ay l'honneur de leur présenter l'itinéraire du roi, que S. M. vient d'approuver. Je n'ay pas encore vu celui que Mr. le gr. maréchal dressera pour le voyage d'Altona à Copenh., mais j'imagine que S. M. s'arrestera quelques jours dans la première de ces villes pour donner le temps au changement des équipages, et qu'ainsi son arrivée dans la capitale ne pourra guères estre avant le 15 janvr.

Mais ce que j'ay en même temps de plus important à confier à V. E., c'est qu'il a plu au roi de renouveler, sans me le dire et sans m'en prévenir, sa promesse solennelle à l'impératrice de Russie d'aller la voir l'été prochain à Petersb. S. M. a résolu de faire ce voyage par mer et d'y employer les mois de l'été.<sup>2)</sup> Mr. de Filosofoff

a sur le champ dépêché un courrier avec cette nouvelle, de sorte que l'engagement n'est plus révocable de notre côté. Je crois que ce[te] démarche peut avoir un succès heureux et des effets considérables, si elle est bien conduite et bien soutenue, et Dieu veuille nous en faire la grâce; mais elle peut tourner mal, et je ne nieray pas à V. E. que je frémis en pensant que je seray peutêtre nommé pour estre du voyage, qui pourra estre si pénible et si dangereux pour moi à plus d'un égard. V. E. voudront bien ne pas parler encore d'un dessein que le roi n'a pas encore déclaré, mais dont mon attachement pour vous m'oblige de leur faire part. Si cependant on commenceroit à le sçavoir, il est très juste qu'elles fassent connoître, qu'elles en ont esté informées avant tout autre. Pour icy il n'y a que le b. de Schim. et le c. de Holck qui en ayent connoissance.

Il me reste de leur rendre compte de l'exécution de leurs ordres du 29 du passé.<sup>3)</sup> Je me flatte d'en avoir rempli le sens, quoique je n'en aye pas observé les paroles, et qu'elles me pardonneront ce qui n'est que l'effet de mes respects pour leurs personnes et de mon zèle pour des intérêts qui nous sont communs.

Prévoyant qu'au cas que l'affaire fût portée au roi, lui la décideroit en faveur des seconds députés et voulant épargner ce désagrément au conseil, j'ay fait en sorte que le c. de Holck, sans sçavoir mes motifs ni mon secret, a désiré qu'elle fût oubliée, et qu'en conséquence il est venu à moi me prier de ne pas la rapporter, qu'il s'est engagé d'écrire à son frère qu'il avoit eu ses raisons pour me faire cette demande et que sur l'objection que je lui ay faite à notre raison, que l'on me reprocheroit de n'avoir pas parlé au roi d'un dessein qui avoit esté demandé à S. M., il m'a affirmé que son frère n'en parleroit point et que, le cas n'existant plus par le retour du roi, il n'en feroit aucune mention.

Il m'a paru que cette manière de sortir d'embaras estoit préférable à celle que nous estions dans le cas d'attendre, et je souhaite vivement que V. E. pensent de même. Lorsqu'il s'agira du départ pour la Russie, on prendra des mesures convenables aux circonstances d'alors et au titre que ce voyage, ayant un terme moins éloigné et plus fixe, n'exigera pas les mêmes arrangements qui ont paru nécessaires cette fois-cy.

Koncept. I Henhold til Paategning afsendt med Kureren Holberg. R. A. Papirer vedr. Christian VII's Udenlandsrejse.

2384. FRA DITLEV REVENTLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.<sup>1)</sup>

[Omtr. 10. Februar 1771.]

Je rends mille très humbles grâces à Votre Excellence de sa lettre du 8 de ce mois ainsi que des pièces y jointes, et j'aurai soin de faire partir la lettre adressée à Mr. de Schack sous l'adresse dont il est convenu avec moi.<sup>2)</sup> Quelque difficile qu'il soit d'enlever à son cœur cette influence secrète, qui dans certains cas domine notre esprit, j'ai cru devoir réunir tous les efforts possibles pour cela en lisant la justification d'un ami, dont des scélérats, jaloux de sa gloire, osent attaquer la dextérité dans des mesures prises ou proposées par lui. Il m'en a coûté, mais j'en ai été amplement payé par la persuasion d'y avoir réussi, et par la confiance que j'ose mettre dans le jugement que j'en ai porté. En vérité, la justification de Votre Excellence est complète, et je ne suis pas assez ingénieux pour deviner ou imaginer des prétextes ou des raisons apparentes, dont ses accusateurs et juges à la fois pourroient se prévaloir pour l'inquiéter encore ou pour la condamner. Si, en attendant, il est fort triste d'avoir encore malgré cela tout à craindre de gens qui n'ont ni foi ni loi, la religion a de quoi rendre V. E. insensible aux coups qu'ils peuvent porter. . . .

Je lui suis tendrement obligé de ce qu'au milieu de tant de chagrins et de soucis, elle pense encore à un gouverneur pour mes fils. Par la façon dont V. E. me parle d'un certain officier, je comprends qu'elle sent elle-même que ma position actuelle n'est faite ni pour faire la fortune ni pour récompenser convenablement un homme qui auroit été officier, et qu'ainsi il m'est bien défendu de choisir dans cette classe un gouverneur pour mes fils.<sup>3)</sup> . . .

R. A. Udateret. I Pakke med Paaskrift med Andreas Peter B.s Haand: Die algerische Expedition und die darüber m. sl. Onkel vorgelegte Fragen betreffend.



HENVISNINGER  
OG  
OPLYSNINGER

## FORKORTELSER

---

Wot. = Wotersen; St. = Stintenbug; R. A. = Rigsarkivet i København, hvor de i Bd. I og II citerede Akter, der tidligere fandtes i Udenrigsministeriets Arkiv i København, nu befinder sig; T. K. = Tyske Kancelli; U. B. = Universitets Biblioteket, København; B. = Bernstorff; B. D. I. = Aage Friis: Bernstorfferne og Danmark 1. Bd.; B. P. I og II = Bernstorffske Papirer Bd. I og II; B. og G. = Aage Friis: A. P. Bernstorff og Ove Høegh Guldberg (1772—1780); Biogr. Lex. = C. F. Bricka: Dansk biografisk Lexikon; Bobé Rvl. P. = Efterladte Papirer fra den reventlowske Familiekrede udgivne ved L. Bobé; Holm II = E. Holm: Danmark-Norges Historie under Kristian VII, 2. Bd. 1772—1784; C. C. E. = Den civile Centraladministrations Embedsetat 1660—1848 i Meddelelser fra det kgl. Gehejmearkiv og det dermed forenede Kongerigets Arkiv for 1886—88. Kbhvn. 1889; Vedel Corr. = Correspondance ministérielle du comte J. H. E. Bernstorff 1751—1771 publiée par P. Vedel; Odhner I—II = C. T. Odhner: Sveriges politiska historia under Gustaf III; Hirsch = Oberstløjtnant Hirsch's utrykte Samlinger til den dansk-norske Hærs Historie 1660—1814 (Kgl. Bibl.); G. K. O. = Guldbergs Kopibøger over Kabinettsordrer 1772—1784 (R. A.).

I. Ditlev *Reventlou*. Slægtens Navn staves baade *Reventlow* og *Reventlou* og ofte forskelligt indenfor samme Familie. af samme Person, ja i samme Brev. Stave- maaden *Reventlou* er her gennemført for D. R.s og hans Families Vedkommende, fordi han selv i de bevarede Breve til Bernstorfferne næsten altid anvendte denne Form.

**Side XII—XIII.** <sup>1)</sup> Om *Ditlev Reventlou* 1712—1783 se: Embedsakter i R. A. — Ludwig zu *Reventlow*: Das Geschlecht der *Reventlow* i *Zeitschrift der Gesellschaft für schlesw.-holst.-lauenb. Geschichte* XXII Bd., hvori mange Ukorrektheder. — *Biogr. Lex.* XIV, 51—52 og de der angivne Kilder. — *Bobé Rvl.* P. I, 273, 284; III, 103—104, 359, 397; VII, 500. — B. P. I—II, de i Reg. angivne Steder. — *Holm*: *Frederik V* 1.—2. Afd. og *Kristian VII* 1766—1772, 1.—2. Afd. og *Holm II*, samt B. og G., de i Reg. angivne Steder. — <sup>2)</sup> Se herom *Gehejmeregistraturen* <sup>27/8</sup> 1773, kgl. Resolutioner til *Finanskollegiet* <sup>17/8</sup> 1773 og *Finanskollegiets* *Forestilling* <sup>6/10</sup> 1773 samt ekstraord. *Civilreglement* for 1773. R. A. — <sup>3)</sup> *Civilreglementerne* 1774—1783. R. A. — <sup>4)</sup> G. K. O. for 1774—1775 S. 48, Nr. 29, 1775. R. A. — <sup>5)</sup> *Stamtavlen*: *Bobé Rvl.* P. VII, 564. — Optegnelser af D. R. i *Familiebiblen* paa *Altenhof*.

**Nr. 1550.** <sup>1)</sup> Dette Brev har ikke kunnet findes, ej heller i R. A. — <sup>2)</sup> D. R.s *Legationssekretær* *Joachim Wasserschlebe* blev i Foraaret 1752 kaldt til *Kbhvn.* og ansat som *Sekretær* i *Tyske Kancelli*. — <sup>3)</sup> *Justitsraad*, senere *Gehejmerraad* *Cai Rantzau* (1726—1792) var 1750—1754 *Legationssekretær* i *Haag*, hvor *Grev Conrad Ditlev Dehn* var dansk *Gesandt* 1749—1753.

**Nr. 1551.** <sup>1)</sup> C. A. *Berckentin* blev *Overhofmester* hos *Kronprins Christian*, som *Ivar Rosenkrantz* i sin Tid havde været det hos *Frederik V.* (*Dep. til R. i Paris* <sup>16/10</sup> 1753.) (R. A.)

**Nr. 1552.** <sup>1)</sup> D. R. blev <sup>31/8</sup> 1754 *Ridder af Dannebrog*.

**Nr. 1553.** <sup>1)</sup> Om *Kronprins Christians* i disse Breve omtalte *Inoculation* er der ikke i R. A. bevaret Akter, der kan oplyse *Fremgangsmaaden* eller *Frederik Vs* Forhold dertil nærmere. Efter 18 Dages *Forberedelse* begyndte *Behandlingen* <sup>10/6</sup> og *Patienten* udskreves <sup>15/8</sup> 1760. Se *Bibliothek for Læger* 7. Rk. II. — *le grand maréchal*: A. G. *Moltke*.

**Nr. 1555.** <sup>1)</sup> Det er ikke lykkedes nærmere at oplyse den omtalte *Sag* vedrørende *Baron Schenck von Winterstedt*. Ved kgl. *Resolution* af <sup>7/8</sup> 1760 tillades det ham bestandig at opholde sig paa sine *Godser* og nyde en *Pension* paa 800 *Rdlr.* aarlig, imod at han gaar fuldstændig ud af «den *Dienst Detaille* der

Armée, og opgiver enhver Indtægt, han hidtil har nydt. (Krigsministeriets Arkiv.)  
*Ahlfeldt*: Grev Conrad Vilhelm Ahlfeldt, Overkrissekreterær.

**Nr. 1556.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1555 Henv. 1. — <sup>2)</sup> Herm. Woldemar Schmettows Hustru Georgine Amalie levede i et højst ulykkeligt Forhold til sin Mand.

**Nr. 1557.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1559. — *Schmettou*: Grev Herm. Woldemar Sch.; *Kalckreuter*: General Samuel Ludvig v. K. († 1762) havde fra 1758 Kommandoen over den i Holsten samlede Hæstyrke; *Ahlfeldt*: Grev Conrad Vilhelm Ahlfeldt. — <sup>2)</sup> *la ctesse Reventlou*: Vistnok Grevinde Ida Lucie Reventlow (1740—1792), født Grevinde Scheel-Plessen, Enke efter Chr. Ditlev Reventlow († 1759).

**Nr. 1558.** Det handler om Kronprins Christian (VII)s Inoculation.

**Nr. 1559.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1557.

**Nr. 1560.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1553—1554. — <sup>2)</sup> Det er usikkert, hvem der sigtes til, maaske Adam Gottlob Moltke.

**Nr. 1561.** <sup>1)</sup> Rimeligvis Nr. 1210 (B. P. II, S. 350). — <sup>2)</sup> Frydenlund blev af Frederik V skænket Kronprins Christian.

**Nr. 1562.** <sup>1)</sup> *Rantzau*: Rimeligvis Cai Rantzau (1726—1792). — *Kastenmarkt*: Krammarked. — <sup>2)</sup> Grev Fr. Otto v. Dernath (1734—1805). — Henning v. *Thienen* (1704—1782) til Kühren.

**Nr. 1563.** <sup>1)</sup> B. var i Holsten med Kongen ved Hæren, der ventede Angreb af Zar Peter III. — Baron v. *Korff* var russisk Gesandt i København. — <sup>2)</sup> Enkedronning Sofie Magdalenes Broder Hertug Frederik Ernst af Brandenburg-Culmbach døde <sup>23/8</sup> 1762. — <sup>3)</sup> Der blev paalagt Hamburg et Tvangslaan og rejst Laan i Hertugdømmerne. Se Holm: Frederik V I. Afd. Kap. 15.

**Nr. 1564—1611.** Om Christian VII.s Udenlandsrejse se den nyeste Fremstilling i Holm: Kristian VII 1766—1772 1. Afd. Kap. 8 og 9. — Sml. Henvisningerne til Nr. 600—701 i B. P. I, Henv. S. 34—44.

**Nr. 1564.** <sup>1)</sup> Om Stillingen ved Hoffet umiddelbart før Christian VII tiltraadte sin Udenlandsrejse og under Rejsen se Holm: Kristian VII 1766—1772 1. Afd. 8. Kap. Sml. B. P. I, S. 489 f. og Henv. S. 34—44. — <sup>2)</sup> *Sturm*: Caspar Herman Storm, se B. P. I, S. 496 Nr. 606 og Henv. 1 dertil. — <sup>3)</sup> *les exilés*: de forskellige Hofmænd og Embedsmænd, der var bleven fjærnedede i Løbet af Vinteren 1767—1768. Se Holm. anf. Sted Kap. 5 og 8. — <sup>4)</sup> *Holck*: Grev Conrad Holck. — <sup>5)</sup> Kammerherre Joachim U. *Sperling*, Christian VII.s tidligere Rejsestaldmester, hørte til de forviste Hofmænd; han kom ikke tilbage til Hoffet. — <sup>6)</sup> Johan Rudolf *Ahlfeldt* (1712—1770) til Saxtorf. Hans ene Datter Dorothea var gift med Gehejmeraad, Vicekansler Cai Rantzau, medens den anden Datter Margrethe Hedeveg i 2. Ægteskab var gift med Landraad Frederik Rumohr til Segalendorf. Denne var <sup>28/8</sup> 1768 blevet Medlem af den slesvig-holstenske Landkommission og blev <sup>31/8</sup> 1768 Kammerherre. Sml. Nr. 1567—1568. Ved Udtalelsen om Cai *Rantzau* sigtes der maaske til den Sag, der ogsaa omtales i Nr. 591 (B. P. I, S. 483) og i Henv. 11 dertil. — <sup>7)</sup> Det vides ikke, hvad her tænkes paa. *Schack*: J. H. Schack-Rathlou.

**Nr. 1565.** <sup>1)</sup> *Mad. la margrave*: Markgrevinde Christine Sofie af Brandenburg-Culmbach (1717—1779), Enke efter Dronning Sofie Magdalenes i 1762 afdøde Broder Markgrev Frederik Ernst.

**Nr. 1566.** <sup>1)</sup> Grev Conrad Holcks Hustru Christiane, f. Stockfleth, døde <sup>13/8</sup> 1768. — Hans Broder var Gustav Holck(-Winterfeldt). — <sup>2)</sup> Det drejer sig vistnok om

den i Nr. 512 (B. P. I, S. 405 og Henv. 1 dertil) omtalte Sag vedrørende en Ekspektance paa to Elbgodser, der var givet J. H. E. B. og D. R.

**Nr. 1567.** <sup>1)</sup> *La Tour* var en fransk Skuespiller og Sanger, der i Aarene 1766—1770 optraadte paa Hofteatret i København. Hans Navn bragtes særlig i Forbindelse med Frk. Elisabeth Marie Sofie Eyben (1745—1780), der var Hofdame hos Caroline Mathilde. (C. D. Biehls Breve om Christian VII, udg. af L. Bobé, S. 44—45 og 171.) — <sup>2)</sup> Landraad Fr. Rumohr, der blev Medlem af den slesvig-holstenske Landkommission og Kammerherre. Sml. Henv. 6 til Nr. 1564 og Nr. 1568. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 1566. Stiftamtmand i Akershus Caspar H. *Storm* var Stedfader til Holcks lige afdøde Hustru. Sml. Henv. 1 til Nr. 606 (B. P. I, Henv. Side 35).

**Nr. 1568.** <sup>1)</sup> Det vides ikke bestemt, om hvem der her er Tale. — <sup>2)</sup> Grev Henrik *Holstein* til Holsteinborg og Farve (1748—1796) blev i Jan. 1769 Kammerherre. Sml. Nr. 1583, Henv. 6.

**Nr. 1569.** <sup>1-2)</sup> Om disse Forhold og Forhandlinger se Vedel: Den ældre Bernstorffs Ministerium 302-3 og Hist. Tidsskr. IV Rk. 3. Bd. Side 124. — Gehejmeraad Baron Fr. Ludv. *Dehn* var Statholder i Hertugdømmerne. — <sup>3)</sup> Der sigtes formentlig til virkelig Kancelliraad Jens Grønbech *Wessel* (f. 1735), en Brodersøn af Peder Tordenskjold, der <sup>20/1</sup> 1769 blev udnævnt til Sorenskriver i Salten Fogderi. Han havde været Sekretær hos Grev H. W. Schmettow, havde kongeligt Løfte paa Befordring og søgte paa denne Tid et juridisk Embede i Norge, som han dog ikke fik. (Se Gratiaal-Bog for <sup>14/7</sup> 1768 i R. A. og Tidsskrift for den norske Personalhistorie I. S. 213—15.) Iøvrigt søgte i 1768 flere andre Mænd af den talrige Wesselslægt Embeder, men der synes her at være Tale om den ovennævnte.

**Nr. 1570.** <sup>1)</sup> Under <sup>24/5</sup> 1768 udnævntes Etatsraad A. G. Carstens til Konferensraad og Justitsraaderne J. H. Kirchhoff og Chr. Ludv. Stemann til Etatsraader. De var alle ansat i Tyske Kancelli.

**Nr. 1571.** <sup>1)</sup> Sml. Holm: Kristian VII 1766—1772 1. Afd. S. 153—54 og B. P. I, Nr. 616 (Side 505). — <sup>2)</sup> Traktaten er trykt i Danske Traktater 1751-1800 Side 275 f.

**Nr. 1572.** <sup>1)</sup> Gehejmeraad Chr. Adam v. *Kleist* (1705—1778) var Amtmand i Bredsted Amt. — Carl af Hessen opholdt sig i Hanau. — <sup>2)</sup> Maaske tænkes der paa Udflugter stridende mod Etiketten, som Dronning Caroline Mathilde foretog sig. — <sup>3)</sup> *Notre ancienne amie* er vistnok Fru Louise Plessen. — <sup>4)</sup> Johan Fr. Struensee var med som Kongens Rejselæge, medens Johan Just *Berger* var Kongens Livlæge i København. — Hofjægermester Chr. Fr. *Gramm* laa farlig syg i Slesvig og døde <sup>27/10</sup> 1768. — <sup>5)</sup> Ridderne blev ved denne Lejlighed Grev Conrad *Holstein*, Oberst ved Livregiment til Hest, og Grev Ulrik Adolf *Ahlefeldt* (1712—1771), medens Oberst Frederik Ferdinand v. *Krogh* (1737—1829) blev Kammerherre, og Otto Seneca *Falkenskjold* <sup>27/5</sup> blev Generaladjutant. F. var en Modstander af Saint-Germain og dennes militære System. — *rég. de Lersner*: jydsk Rytterregiment, kommanderet af Oberstl. Ludolf Erik Lersner. I dette Regiment havde Grev U. A. Ahlefeldt ikke gjort Tjeneste, derimod i det oldenburgske Rytterregiment.

**Nr. 1573.** <sup>1)</sup> Se ogsaa Nr. 611, 616 og Henv. til Nr. 611 (B. P. I, Side 500 og 505, Henv. Side 36). Det drejer sig om Forholdet mellem Rentekammeret og den nyoprettede slesvig-holstenske Landkommission.

**Nr. 1574.** <sup>1)</sup> Marx Chr. *Ehlers* var Sekretær i Tyske Kancelli. — Det omtalte Brev er ikke bevaret, ej heller paa Ravnholt mellem B.s Breve til J. O. Schack-Rathlou. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1564 og Henv. 6 dertil. *Ranzau* er Gehejmraad Cai Rantzau; hans Svoger er Fr. Rumohr, hans *Svigerfader* Johan Rudolf Ahlefeldt til Saxtorf. — Om deres «contestations» se Henv. 11 til Nr. 591 (B. P. I, Henv. Side 33).

**Nr. 1575.** <sup>1)</sup> Den omtalte Memoire fra F. Dannekjold-Samsøe er ikke bevaret, men B.s Brev til D. er trykt B. P. II. Bd., Nr. 1062. (I Bemærkningen under dette Brev staar ved en Trykfejl 3. *Marts* i Stedet for 3. *Juni*)

**Nr. 1577.** <sup>1)</sup> *L'affaire de Laub*: Kancelliraad Frederik *Laub*, Sekretær i Tyske Kancelli, blev af Christian VII gennem Brev fra Conrad Holck til Danske Kancelli udnævnt til Viceborgmester i Kbhvn. Kancelliet gjorde imidlertid en Række Betænkeligheder gældende, og Resultatet blev, at Udnævnelsen i Henhold til en ny kgl. Ordre dateret Montbrillant <sup>10/6</sup> 1768 ikke blev udfærdiget. (Akter i Danske Kancellis Arkiv, Skab 11, Pk. 114 BCD. Brevveksling mellem B. og Thott. R. A.) — <sup>2)</sup> *L'affaire des apothiquaires*: Det drejer sig om et Privilegium til «een Materialist og Laborant en gros at udsælge alle Slags simplicia & praeparata medica & chymica», der <sup>22/4</sup> 1768 var blevet tilstaaet Apoteker Frantz Henrik *Müller* af Kbhvn. Herimod havde andre Apotekere gjort Indsigelse, men Privilegiet blev opretholdt ved kgl. Resolution <sup>10/6</sup> 1768. (Se samme Akter som ovenfor citeret, Sællandske Registre 1768 <sup>19/2</sup> Nr. 79 og Danske Kancellis Supplikprotokol 1767. VI J Nr. 1008 -1009.) — <sup>3)</sup> H. C. Schimmelmänn udnævntes <sup>10/6</sup> til Skatmester. Sml. Nr. 618. (B. P. I, S. 507).

**Nr. 1578.** <sup>1)</sup> Paa Hanau og Philipsruhe i Hessen boede Prinserne Vilhelm og Carl af Hessen, der var gift med Christian VII.s Søstre Vilhelmine Caroline og Louise. — <sup>2)</sup> *la reine mère*: vistnok Enkedronning Sofie Magdalene. — <sup>3)</sup> De to nylig fra Danmark fjærnedede, imod Bernstorff fjendtlige, Officerer General H. V. v. Huth og Grev C. F. A. v. Goertz.

**Nr. 1579.** <sup>1)</sup> Charlotte Augusta Johanne v. *Beulwitz* (1734—1786) var Hofdame hos Dronning Juliane Marie (Bobé Rvl. P. I, 278). — Prinsesse *Louise* af Hessen, Christian VII.s Søster.

**Nr. 1580.** <sup>1)</sup> V. C. *Diede* zum Fürstenstein var dansk Gesandt i England. — <sup>2)</sup> Albrecht Filip *Levetzau* (1744—1817), Kammerjunker hos Juliane Marie, var 1767—1769 Attaché ved det danske Gesandtskab i Paris. Biogr. Lex. X. 238.

**Nr. 1581.** <sup>1)</sup> *le juif*: Josef Bernhard Wesseli, Hofjøde og Kommissionær. Sml. B. P. I, Nr. 608 og Henv. 2 dertil.

**Nr. 1582.** <sup>1)</sup> Det omtalte Brev af 3. August indeholder kun en kort Meddelelse om Conrad Holcks Udnævnelse etc., der udførligere omtales i Nr. 1583.

**Nr. 1583.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1574 Henv. 1. Det omtalte Brev er ikke fundet. — <sup>2)</sup> Gustav *Holck* og hans Søster Margrethe Holck, g. m. Volrad August v. d. Lüche, Overhofmesterinde hos Caroline Mathilde. — <sup>3)</sup> Fru Louise Plessen, der i Foraaret 1768 var blevet afskediget som Caroline Mathildes Overhofmesterinde, levede i Forvisning i Tyskland. — <sup>4)</sup> Gehejmraad Wulf Henrik v. *Thienen* (1721—1809). — <sup>5)</sup> Johanne Dorothea Bielcke, f. v. Groothusen, holstensk Adelsdame, nær Veninde af Catharina II. — <sup>6)</sup> Grev Henrik Holstein til Holsteinborg og Farve op-

føres i Hof- og Statskalenderen for 1769 som Deltager i Tyske Kancellis ugentlige Kancellisession, men fortsatte kun kort Tid sin Tjeneste i Kancelliet. Sml. Nr. 1568. — <sup>7)</sup> Sml. Nr. 1603 Henv. 2. — <sup>8)</sup> <sup>14/5</sup> 1768 var der udstedt en «Forordning angaaende en Personel-Afgift i Steden for Tolden og Consumptionen af fremmed Salt etc.», og i den flg. Tid forhandlede der om Oppebørselsmaaden, hvorom der 27. Aug. 1768 udstedtes Plakat. (Kvartudgaven af Forordninger 1768 S. 51 f. og 80.) — <sup>9)</sup> *Rantzau*, formentlig Grev Schack Carl Rantzau-Ascheberg, der paa denne Tid opholdt sig i Holsten. Sigtes der til en Korrespondance mellem ham og Struensee?

**Nr. 1584.** <sup>1)</sup> Sml. Henv. 8 til Nr. 1583. — *le roi*: Georg III; *la reine*: Sofie Charlotte; *la princesse douairière de Wales*: Prinsesse Augusta († 1772), Enke efter B.s Ven Prins Frederik af Wales († 1751); *le duc de Gloucester*: Vilhelm Henrik (1743—1805).

**Nr. 1585.** <sup>1)</sup> Dechiffreeringen af Brevet er i denne Sætning ikke ganske korrekt. — <sup>2)</sup> *Holck* ∴ Grev Gustav Holck.

**Nr. 1587.** <sup>1)</sup> Om Forhandlingerne om Hærordningen se Holm: Kristian VII 1766—1772, 1. Afd. S. 432 f.

**Nr. 1588.** <sup>1)</sup> J. H. E. B.s Broder Andreas Gottlieb B. var død paa Gartow <sup>20/8</sup> 1768. — <sup>2)</sup> <sup>26/7</sup> 1768 var kurbrandenburgsk Overhofmester Gottlieb Ludvig v. *Werpup* død i Hannover. Han var A. G. og J. H. E. B.s kodelige Fætter, idet han, med hvem hans Slægt uddøde, var Søn af Landdrost Georg Ernst v. *Werpup* († <sup>17/1</sup> 1722) og Eleonore Marie Bernstorff (f. <sup>15/1</sup> 1677, † <sup>24/5</sup> 1748), Søster til Charlotte Sofie B., Joachim Engelche B.s Hustru. Om hende skrev A. G. B. i «Husbogen» paa Gartow bl. a., at hun havde liden Omgang med sin Slægt og sine Lige og boede «auf dem Dom zu Ratzeburg in einem artigen kl. Häuschen». «Und hat niemand sie zu regrettieren Ursach als ihr Sohn.» (Velvillige Meddelelser af Grev Günther v. B. til Gartow og af Dr. L. Bobé: Breve fra A. G. B. til J. H. E. B. August 1768 (Stintenburg)). — <sup>10/5</sup> 1768 var B.s Søster Elisabeth Johanne Eleonore død i Kbhvn.

**Nr. 1591.** <sup>1)</sup> Prins Georg (IV) af Wales (f. 1762) og Prins Frederik, Fyrstbiskop af Osnabrück (f. 1763), var Sønner af Kong Georg III.

**Nr. 1593.** <sup>1)</sup> Trykt som Nr. 1587. <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1587 Henv. 1.

**Nr. 1594.** <sup>1)</sup> Frederik V.s 1. Dronning, Christian VII.s Moder, *Louise*, var Datter af Georg II. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 660 (B. P. I, S. 549) og Henv. 7 dertil. Der sigtes maaske til kgl. Ordre paa Tysk til de Deputerede i Finanserne af <sup>24/9</sup> 1768, der findes indlagt i Skatammerets Korrespondanceprotokol 1769 i R. A. Om Skatammerets iøvrigt aktmæssig ikke fuldt oplyste — Oprettelse se Holm: Kristian VII 1766—1772 1. Afd. S. 241. — <sup>3)</sup> c. de L. ∴ Grev Chr. Conrad Danneskjold-*Laurvigen* (1723—1784) var F. Danneskjold-Samsøes specielle Fjende. — <sup>4)</sup> Grev Erh. *Wedel-Frijs* havde fra 1762 til <sup>8/5</sup> 1768 været kgl. Overstaldmester, men var blevet afskediget i Unaae. (Se bl. a. Holm: Kristian VII 1766—1772, 1. Afd. Henv. S. 15. M. H. t. *Afskedsdatoen* faar W.-Fr. iflg. Udgiftsbøgerne i R. A. Gage til <sup>8/5</sup> 1768 og fra s. D. faar hans Efterfølger Gage.) — <sup>1/11</sup> 1768 blev W.-Fr. udnævnt til Overkammerherre hos Caroline Mathilde. — Sml. Nr. 1601 (S. 71). — <sup>5)</sup> Se Pro Memoria fra Danske Kancelli til B. <sup>24/9</sup> 1768 med indlagt Brev fra Enev. Brandt af <sup>9/9</sup> 1768 (R. A. Geh. Konseillet. Korresp. mellem Conseil og Kollegier under Kongens Rejse 1768). — Enevold Brandt nød i Aaret <sup>1/3</sup> 1768 <sup>28/2</sup> 1769 400 Rdlr. som Assessor i Højeste-

ret. I det flg. Aar fik han ikke denne Sum udbetalt, derimod fra  $\frac{15}{5}$  1769 Løn som Regeringsraad i Oldenburg efter 800 Rdl. om Aaret. (Udgiftsbøgerne 1768 og 1769 R. A.) — <sup>6)</sup> Sml. Nr. 1602 Slutningen af 2. Stk. Side 73 og Nr. 1604 2. St. Side 78.

**Nr. 1595.** <sup>1)</sup> Om D. R.s Forhold i 1768 se Indledningen. — <sup>2)</sup> Slutningen af denne Sætning er forskrevet paa Grund af gentagne Rettelser.

**Nr. 1597.** <sup>1)</sup> Arkitekten Nicolas-Henri *Jardin* foretog en Rejse til Paris og medtog Breve. — *la nouvelle commission*: Skatammeret; sml. Nr. 1594 og B. P. I, S. 549. — <sup>2)</sup> Fru Louise *Plessen* blev ikke kaldt tilbage; om *Wedel-Frijs'* Udnævnelse til Overkammerherre se Henv. 4 til Nr. 1594. — <sup>3)</sup> *cf. R. 2*: Grev Schack Carl Rantzau-Ascheberg. — <sup>4)</sup> Grev A. G. *Moltke*.

**Nr. 1598.** <sup>1)</sup> Grev Otto Manderup *Rantzau* (1719— $\frac{2}{10}$  1768) var Søn af Grev Christian Rantzau (1683—1771) i dennes 1. Ægteskab; i sit 2. Ægteskab havde C. R. mange Børn. — Hofjægermester Christian Frederik *Gramm* (f. 1737) var meget syg og døde  $\frac{27}{10}$  1768.

**Nr. 1600.** <sup>1)</sup> Det omtalte Brev findes ikke bevaret blandt Fru Plessens øvrige Breve til B. paa Wotersen. Sml. B. P. II, S. 404. — <sup>2)</sup> Sigfrid Victor v. *Raben-Levetzau* var i Jan. 1768 blevet udnævnt til dansk Gesandt i Berlin, men tiltraadte først sin Post i Begyndelsen af Novbr. (Ekstrakter af Geh. Registraturen og Depescher fra Berlin 1768. R. A.)

**Nr. 1601.** <sup>1)</sup> Se Nr. 1604 (Side 78). — <sup>2)</sup> Da der kun er Tale om én Dame og om én Herre, burde der have staaet *Mad. de Plessen* et de *Mr. de Wedel-Frijs*. <sup>3)</sup> Sml. Henv. 4 til Nr. 1594. — <sup>4-5)</sup>  $\frac{1}{11}$  1768 blev Baron Chr. Leberecht v. Pröck Stiftsbefalingsmand over Island og Færøerne, en Post der var blevet ledig ved O. M. Rantzaus Død.

**Nr. 1602.** <sup>1)</sup> De omtalte Breve fra D. R. er trykt som Nr. 1595 og 1597. — <sup>2)</sup> Christian VII.s paatænkte Rejse til Rusland. Sml. Nr. 1594, sidste Stk., Side 60 og Nr. 1604 S. 78 2. Stk. — <sup>3)</sup> Grev Chr. Fr. *Holstein* til Ledreborg (1735—1799) ægtede  $\frac{30}{3}$  1769 sin 2. Hustru, Rigsfriherreinde Charlotte Elise Henriette von Innund Knyphausen (1741—1809), Overhofmesterinde hos Dronning Caroline Mathilde. Sml. Nr. 663 (B. P. I, S. 555). — <sup>4)</sup> D. R.s Søstersøn, Kammerjunker Cai Fr. *Eülow*. der til Dels var opdraget hos ham og havde været Auskultant ved Regeringen i Glückstadt, fik  $\frac{21}{11}$  1768 votum decisivum ved Retten (T. K.s Bestallinger. R. A.).  $\frac{19}{6}$  1774 fik han en ledig Landraadsgage paa 500 Rdlr., «bis er zur Rathsbesoldung gelangt sein wird» (T. K. Forest. kgl. Resol.). — Ved kgl. Resolution  $\frac{22}{12}$  1775 paa T. K.s Forest. blev han Regeringsraad. — <sup>5)</sup> Sml. Nr. 1600 H. 2.

**Nr. 1603.** <sup>1)</sup> Rester af det *Porcellænservice*, som Christian VII fik foræret under sit Ophold i Paris 1768, kan endnu paavises paa Amalienborg og paa Rosenborg. (Se Worsaaes «Optegnelser fra 25 Aar v. Rosenborg», S. 41 f.) Desuden forærede Ludvig XV Kong Christian tre Malerier paa Sèvres-Porcellæn, som vurderedes til 2520 Livres. Disse kom først paa Kunstkammeret og senere derfra til Rosenborg, hvor de endnu findes. De *Tapeter*, som Christian VII fik til Gave ved sit Besøg paa Gobelinfabriken, maa antages at være gaaet tabt ved Christiansborgs Brand. Det samme synes ogsaa at være Tilfældet med et Billedhuggerarbejde, der var udført af Saly som Receptionsarbejde til Akademiet. (Dusieux: *Les artistes français à l'Étranger*, S. 351 og 354. — Velvillig Medd. fra Hr. Inspektør Beering Liisberg.)



— <sup>2</sup>) Sml. Nr. 1583. — Revisor for Fattigvæsenet havde været Frederik Rasch, der tillige var Kasserer og Bogholder ved Tugthuset paa Christianshavn (Børnehuset). Han døde <sup>10/9</sup> 1768. Til hans Efterfølger indstillede Direktionen for Fattigvæsenet, hvis Præsæs Bernstorff var, i hans Fraværelse af 14 Ansøgere to, nemlig Revisor ved Konventhuset, Johannes *Oest*, og Henrik *Ditlev Rantzau*, «der fra sin Ungdom er opvandt til Pennen og i 14 Aar har tient GeheimerRaad og OberKammerherre Grev Reventlaw», og foreslog, at Bestillingerne skulde deles mellem dem. I Skrivelse, dateret Paris <sup>11/11</sup> 1768, tiltraadte B. Indstillingen og foreslog at udnævne Revisor *Oest* til Bogholder og Kasserer ved Børnehuset, Henrik *Ditlev Rantzau* til Revisor og Kommissionskriver ved Fattigvæsenet. (Akter i R. A. J. H. E. Bernstorff, Korrespondance etc. vedk. Opfostringshusets og Kbhvns. Fattigvæsens Direktion 1752—1770.) — Villum *Berregaard* var 1. Direktør for Fattigvæsenet.

**Nr. 1604.** <sup>1</sup>) *Warnstedt le page*: F. C. Warnstedt. — Johan Frederik *Brieghel* (1732—1802) var Kammertjener og Livkirurg hos Christian VII. — Om Struensee se Holm: Kristian VII 1766—1772, 1. Afd., S. 177 f. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 1601, S. 71. — <sup>3</sup>) Planen gennemførtes med Gyldighed fra 1. Maj 1769. Se Holm, anf. St., S. 433. — <sup>4</sup>) Den omtalte Skrivelse til Konseillet er trykt som Bilag til Nr. 2383. (Side 725—726). Se iøvrigt om Sagen bl. a. Nr. 1590.

**Nr. 1605.** <sup>1</sup>) Krigen mellem Rusland og Tyrkiet udbrød i Oktober 1768. Aaret før var den foreløbige holstenske Mageskiftetraktat mellem Danmark og Rusland afsluttet. Om Danmark-Norges ydre Politik paa denne Tid se Holm: Kristian VII 1766—1772, 1. Afd. 6.—7. Kap. — Dansk Gesandt i Konstantinopel var paa denne Tid Legationsraad Fr. Chr. v. Goessel.

**Nr. 1606.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1610. Villum *Berregaard* blev Mogens Rosenkrantz's Efterfølger som Justitiarius i Højesteret <sup>20/1</sup> 1769. — Baron Frederik Vilhelm Wedel-Jarlsberg (1724—1790) blev Amtmand i Aabenraa <sup>19/12</sup> 1768 (B. P. I, Henv. 7 til Nr. 600 S. 34 staaar ved en Trykfejl 1766).

**Nr. 1607.** <sup>1</sup>) Trykt som Nr. 1595. — <sup>2</sup>) Kabinettsordre <sup>10/6</sup> 1768, dateret Montbrillant bey Hannover, indbundet i Rentekammerets danske Relat. Prot. for 1768 som Nr. 70 B.: «Es wird das Kammer-Collegium hiedurch benachrichtiget, dass in Zukunft die Schlüssel für meine zu ernennende Kammer-Herrn, so wohl in der Verwahrung des Ordens-Secretarii seyn, als auch bey Abgang der Cammer-Herrn an ihn abgeliefert werden sollen; wie denn auch, von dato an, ein jeder Cammer-Herr, welcher von Mir ernennet werden wird, ohne die bisshero bezahlte Gebühren, in Zukunft jedesmal, bey Auslieferung des Schlüssels, funfzig Spec: Dukaten an den p. t. Ordens-Secretarium bezahlen soll. Worüber die Kammer bey Ablieferung der Bestallung zu vigiliren hat.»

**Nr. 1608.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1610. Hector Fr. *Janson* (1737—1805), fra 1766 Slotspræst i København, blev ikke forflyttet til Helsingør. — Christian VII.s Rejsepræst, Johan Christian *Schönheyder*, blev i Jan. 1769 Compastor ved Christkirken i Rendsburg, men senere samme Aar Slotspræst paa Christiansborg.

**Nr. 1609.** <sup>1</sup>) Det er ikke lykkedes at oplyse, hvorom der tales, ej heller kan det med Sikkerhed siges, hvem *Reventlow* er. Nærmest ligger det at tænke paa Gehejmerraad, Kammerherre og kgl. Landraad *Ditlev Reventlow* (f. 1698) til Fahrenstedt.

**Nr. 1610.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1606. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 1608. — Johan Hieronimus *Chemnitz*

(1730—1800), Compastor i Rendsburg, blev i 1769 Slotspræst paa Kronborg og Præst ved Mariekirken i Helsingør. Biogr. Lex. III, 444. — <sup>3</sup>) Vedrørende Pengeudlaaneren Elias Jacob Cantor og hans Kreditorer se Oversekretærens Brevbog 1769 Nr. 19 (R. A.). — <sup>4</sup>) Sml. Holm: Kristian VII 1766—1772 1. Afd. Kap. 5. — Af de her omtalte Breve fra *Danneskjold-Samsøe* er intet bevaret. — <sup>5</sup>) Johan *Kirchhoff*, Kammertjener hos Christian VII, var kort efter dennes Tronbestigelse blevet jaget bort. Sml. Holm o. c. Kap. 1—2 og S. 171. — <sup>6</sup>) *Hagenbusch*: Det er ikke lykkedes at oplyse, til hvem der sigtes. *Filosofoff* er den russiske Gesandt i Kbhvn. (R. A.). — <sup>7</sup>) Herom se Kab. Ordre af 9/12 1768 til Generalitets- og Kommissariatskollegiet. — Grev Christian Magnus *Moltke* (1741—1813) var Deputeret i samme Kollegium.

**Nr. 1611.** <sup>1</sup>) Sml. Henv. 3 til Nr. 1610.

**Nr. 1612.** <sup>1</sup>) Der tænkes utvivlsomt paa Kvægpesten.

**Nr. 1613.** <sup>1</sup>) Caroline Mathildes Broder, Vilhelm Henrik, Hertug af *Gloucester* (1743—1805), besøgte paa denne Tid sin Søster i Kbhvn. — *le prince royal*: Frederik (VI) var født 29/1 1768. — <sup>2</sup>) Det vides ikke bestemt, hvortil her sigtes. — <sup>3</sup>) Det var Caroline Mathildes Fødselsdag 22/7.

**Nr. 1615.** <sup>1</sup>) *Nichevielle*: Det er ikke lykkedes at oplyse, hvad Sagen drejer sig om. Den synes at staa i Forbindelse med Forhandlinger med Frankrig om Udbetaling af Subsidiar, som Frankrig skyldte Danmark. Se Holm: Kristian VII 1766—1772 I, 119—20. — Grev Christen *Skeel*, Gesandt i Rusland. — <sup>2</sup>) De omtalte hvide Riddere er følgende: Baron Hans Schack v. *Brockdorff*. Amtmand i Rendsburg. — Didrik Otto v. *Grambow* (1732—1773), Stiftamtmand i Trondhjem, Søn af Volrad Levin v. Gr. og Barbara Sofie v. d. Lühse, hvilken sidste var Søster til Gehejmerraad Volrad Aug. v. d. Lühse (1705—1778), Overpræsident i Kbhvn. og Maitre des requêtes. (Bobé Rvl. Pap. VII, 514—15.) Oberst Caspar Herman v. *Kroggh* (1725—1802), gift 1759 med Christiane Ulrike Lerche (Biogr. Lex. IX, 510—11). — *le Oberhoffmeister*: Baron August Vilhelm v. Dehn var Overhofmester hos Enkedronning Juliane Mariæ Søster, Louise Amalie af Brunsvig (f. 1722), der siden 1758 var Enke efter Prins August Vilhelm, Prins af Preussen.

**Nr. 1616.** <sup>1</sup>) Prins Carl af Hessen og hans Hustru Prinsesse Louise havde taget Ophold i Byen Slesvig efter at have boet et Aar i Hanau. Om deres Forhold til D. R. se bl. a. Holm: Kristian VII 1766—1772 I. Kap. 1—4. — <sup>2</sup>) Birgitte Sofie *Gabel*, f. Rosenkrantz (f. 1746), døde 14/8 1769. Sml. de følgende Breve. Baronesse Anna Sofie v. *Bülow*, f. Danneskjold-Laurvigen, Grevinde Juliane Sofie *Holck*, f. Danneskjold-Laurvigen. — Mad. *Lerche* er formentlig *Hedevig Kathrine Krog*, g. 1764 med Georg Flemming *Lerche*. — le c. de *Holck*: Grev Conrad Holck. — <sup>3</sup>) Etatsraad Joh. Fr. *Struensee* var paa denne Tid Kongens Livlæge.

**Nr. 1617.** <sup>1</sup>) Fru Gabel døde 14/8 1769. — Hendes Søster Marie Elisabeth Baronesse Rosenkrantz (1742—1798) var gift med Gehejmerraad Anton Henrik Moltke. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 1615, S. 93. — A. G. Moltkes 2. Hustru, Sofie Hedevig, f. Raben, var Søster til D. R.s Hustru.

**Nr. 1618.** <sup>1</sup>) *le prince Frédéric*: Kronprins Frederik, f. 1768.

**Nr. 1619—1626.** Disse Breve maa sammenholdes med de i B. P. I som Nr. 702—738 meddelte Breve fra samme Tidsrum. Om de deri omtalte Begivenheder se Holm: Kristian VII 1766—1772 I. Afd. 12. Kap.

**Nr. 1619.** <sup>1)</sup> B. var med Hoffet i Slesvig. — Der tænkes paa Grev Conrad Holcks forestaaende Fald.

**Nr. 1621.** <sup>1)</sup> Det omtalte Brev fra B. af <sup>17</sup>/<sub>7</sub> er ikke bevaret. Det drejer sig om Grev Schack Carl Rantzau-Aschebergs Tilbagekaldelse til Hoffet d. <sup>16</sup>/<sub>7</sub>. Sml. B. P. I, Nr. 716.

**Nr. 1622.** <sup>1)</sup> Sml. B. P. I, Nr. 718. — <sup>2)</sup> *La découverte* etc.: Der sigtes rimeligvis til, at B. er blevet klar over, at Dronning Caroline Mathilde er hans Hovedmodstander. Sml. B. P. I, S. 612—613. — <sup>3)</sup> Fru Reventlous Broder var Kammerherre Carl Adolf Raben (1744—1784). — Dronningens Staldmester var Fr. Ludv. Ernst v. Bülow: hendes Overhofmarskal Grev Chr. Holstein var sammen med Størstedelen af Kongeparrets Følge blevet sendt tilbage til Kbhvn.

**Nr. 1623.** <sup>1)</sup> Conrad Holck var blevet afskediget i Unaade. — <sup>2)</sup> *notre ami* α: H. C. Schimmelmann. — <sup>3)</sup> Holcks 2. Hustru var Juliane Sofie Danneskjold-Laurvig, Datter af Grev Christian Conrad D.-L. — <sup>4)</sup> Sml. B. P. I. Nr. 579, 583 og 722 og Henv. dertil.

**Nr. 1624.** <sup>1)</sup> Den engelske Gesandt Robert *Gunnings* Hustru døde <sup>29</sup>/<sub>7</sub> 1770. — <sup>2)</sup> Amalie Christiane *Juel* (1736—1803), Datter af D. R.s Svigerfader Gehejmerraad Frederik Raben (1693—1773) og Birthe, f. v. Plessen, var 1767 blevet Enke efter Gehejmerraad Carl Juel (f. 1706); hun ægtede <sup>28</sup>/<sub>9</sub> 1770 Gregers Chr. Juel (1738—1776), dansk Gesandt i Sverige. — <sup>3)</sup> Grev Schack Carl Rantzau-Ascheberg var gift med Catharina Rantzau-Oppendorf. Hun blev ikke skilt fra ham. — Kongen købte ikke Godset Ascheberg.

**Nr. 1625.** <sup>1)</sup> Sml. Henv. 4 til Nr. 1623.

**Nr. 1626.** <sup>1)</sup> *Büssing*: Ved kgl. Resolution af <sup>24</sup>/<sub>9</sub> 1772 blev cand. theol. Christoph Henrik *Büsing* udnævnt til Præst i Ape i Grevskabet Oldenburg. (Tyske Kanc.s Forestillinger S. 1707—12; Ekstrakt Nr. 37<sup>2</sup>. R. A.) Hans Anbefalinger indeholdt stærk Ros, bl. a. fra D. R., i hvis Hus han havde været 6 Aar som Informator. <sup>22</sup>/<sub>11</sub> 1773 fik *Büsing* Ekspektance paa Blexen eller Jahde i Oldenburg.

**Nr. 1627—1705.** Disse Breve maa sammenholdes med den Brevveksling fra samme Tidsrum, der i B. P. I er aftrykt som Nr. 739—909. Hvor der er givet Oplysninger, som ogsaa har Betydning for de her trykte Breve, findes her kun en kort Henviisning. Om de omtalte politiske Begivenheder se Holm: Kristian VII 1766—1772 1.—2. Afd.

**Nr. 1627.** <sup>1)</sup> Om Konseillets Stilling se Holm anf. Værk 2. Afd. Side 8 f. — <sup>2-3)</sup> A. P. B. og Schack-Rathlou blev afskediget <sup>6</sup>/<sub>10</sub> 1770.

**Nr. 1628.** <sup>1)</sup> Kronprins Gustaf (III) af Sverige besøgte København paa Gennemrejse til Paris. — <sup>2)</sup> Gehejmerraad Cai *Rantzau* (1726—1792) var Kansler ved Overretten paa Gottorp. Han fik ingen anden Statsembedsstilling.

**Nr. 1629.** <sup>1)</sup> Gehejmerraad, Landraad Wulf Henrik v. *Thienen* (1721—1809) var gift med Ida Lucie, f. Scheel-Plessen (f. 1740).

**Nr. 1630.** <sup>1)</sup> Brødrene Christian Ditlev *Reventlow* (1748—1827) og Johan Ludvig Reventlow (1751—1801) var paa Hjemvejen fra en længere Udenlandsrejse. — <sup>2)</sup> Den i dansk Tjeneste værende franske Ingeniør Jean-R.-Fr. *Marmillo* blev ikke afsat fra sin Stilling ved Vejvæsenet. Derimod afskedigedes Arkitekt *Jardin* fra sin Stilling som Bygmester ved Frederikskirken.

**Nr. 1632.** <sup>1)</sup> Der sigtes formentlig til Dage, paa hvilke B. og R. havde været sammen i København eller paa Bernstorff.

**Nr. 1633.** <sup>1)</sup> *les fils de notre ami*: H. C. Schimmelmans Sønner. — <sup>2)</sup> Om Forholdet til Rusland se Holm anf. Værk 2. Afd. S. 186 f. — <sup>3)</sup> Om F. C. Rosenkrantz's Stilling se smstds. S. 23. — <sup>4)</sup> H. P. Sturz var en af Bernstorffernes bedste Venner. Se smstds. S. 98—99. — *le petit Hauch*: Frederik Hauch (1754—1839), Page hos Christian VII, blev <sup>1</sup>/<sub>5</sub> 1770 Kammerpage, men af Udgiftsbøgerne (R. A.) ses det, at han har faaet udbetalt *Pension* allerede fra Udgangen af September 1770 (Biogr. Lex. VII, 142).

**Nr. 1634.** <sup>1)</sup> Se Holm anf. Værk 2. Afd. S. 188. — <sup>2)</sup> Sml. smstds. S. 91 f. — Caspar Herman *Storm*, Stiftamtmand i Akershus, blev ikke anbragt i Centraladministrationen. — <sup>3)</sup> Om denne Sag se Holm: Kristian VI S. 762—63. — <sup>4)</sup> Gregers Chr. Juel var dansk og Ostermann russisk Gesandt i Stockholm. Juel hjemkaldtes i April 1771. — C. F. *Scheffer* ledsagede Gustaf III paa Rejsen over København. — <sup>5)</sup> Mestmacher var russisk Legationssekretær i Kbhvn.

**Nr. 1635.** <sup>1)</sup> <sup>19</sup>/<sub>11</sub> 1770 ophævedes Generallandvæsenkollegiet. Sml. Holm: Kristian VII 1766—1772 2. Afd. S. 48 f. — <sup>2)</sup> Grev Christen *Skeel*, der var dansk Gesandt i Rusland, skulde tilbagekaldes, men døde forinden. — <sup>3)</sup> *c. de R.*: Grev Schack Carl Rantzau-Ascheberg. — Christian VII.s Generaladjutant H. V. Warnstedt (1743—1817) havde været sendt til St. Petersburg og blev straks efter sin Hjemkomst sat i Fængsel. — Otto *Blome* var <sup>14</sup>/<sub>9</sub> 1770 blevet udnævnt til dansk Gesandt i Paris og blev ikke tilbagekaldt derfra.

**Nr. 1638.** <sup>1)</sup> Sml. Henv. 3 til Nr. 1635. — Om Grunden til H. V. *Warnstedts* Fængsling se Holm anf. Værk 2. Afd. S. 187 f.

**Nr. 1639.** <sup>1)</sup> Se Holm anf. Værk 2. Afd. Kap. 9.

**Nr. 1641.** <sup>1)</sup> Konseillet ophævedes og alle dets Medlemmer afskedigedes <sup>10</sup>/<sub>12</sub> 1770.

**Nr. 1643.** <sup>1)</sup> Gregers Chr. *Juel* var Gesandt i Stockholm. — <sup>2)</sup> Talen er om B.s Svar paa de Spørgsmaal vedrørende hans Forhold til den mislykkede Ekspedition til Algier, som den nedsatte Undersøgelseskommission havde rettet til ham. Se Holm anf. Værk 2. Afd. S. 212 f.

**Nr. 1644.** <sup>1)</sup> Sml. Henv. til Nr. 770 (B. P. I Henv. S. 50).

**Nr. 1645.** <sup>1)</sup> Aktstykket er trykt, bl. a. i Meddel. fra Rentekammerarkivet 1873—1876 S. 77 f. — <sup>2)</sup> Sml. Henv. til Nr. 775 (B. P. I. Henv. S. 51).

**Nr. 1646.** <sup>1)</sup> <sup>19</sup>/<sub>2</sub> 1771 udstedtes en kgl. Ordre om, at Breve til Kongen eller til Kollegierne ikke maatte modtages ufrankerede til Besørgelse af Postvæsenet (Gen. Postamtets kgl. Resolutioner 1771. R. A.). — Nogen anden Ordre fra denne Tid kan der næppe tænkes paa ved D. R.s Udtalelser, men som det vil ses, er hans Meddelelse ikke korrekt.

**Nr. 1647.** <sup>1)</sup> Om den Behandling, der blev Sigfrid Victor v. Raben-Levetzau til Del se Henv. til B. P. Nr. 775 (I. Bd. Henv. S. 51). — <sup>2)</sup> Henrik C. F. Bielke, Rantzau-Aschebergs Protegé, afløste S. V. Raben som Hofmarskal hos Arveprins Frederik. Se anf. Sted. — <sup>3)</sup> *c. de Laurwigen*: Grev Chr. Conrad Danneskjold-Laurvigen (1723—1773). Sml. B. P. I, Nr. 774 (S. 677) og Henv. 1 dertil. — <sup>4)</sup> Grev Frederik *Oertz* (1712—1779) var gift med Sofie Amalie Komtesse Brockdorff (1728—1785). Sml. Nr. 1653 sidste Stk.

**Nr. 1648.** <sup>1)</sup> Grev Conrad Vilhelm *Ahlefeldt* (1707—1791) var Guvernør i København, men afskedigedes <sup>25</sup>/<sub>1</sub> 1771 og udnævntes <sup>11</sup>/<sub>2</sub> 1771 til Overlanddrost i Oldenburg og Delmenhorst efter Henning v. *Qualen*. — <sup>2)</sup> Hans Hustru var Vilhelmine Hedevig Antoinette, f. Gramm (1711—1790), Søster til Gehejmeraad Fr. C. *Gramm* (1702—1782) og Overjægermester C. C. *Gramm* (1703—1775), og den omtalte Datter var Louise Christine Frederikke, f. 1751, † 1809 som Konventualinde i St. Johannes Kloster i Slesvig. — Om Marthe de Meynardie de *Séjournat* (1725—1805), fransk reformeret Dame, se Bobé Rvl. P. VII, 490. — *Thienen*: Gehejmeraad Wulf Henrik v. Thienen (1721—1809). Biogr. Lex. XVII, 194. — <sup>3)</sup> *Me de Holst*: Amalie Sofie v. *Holstein*, Grev Ulrik Adolf H.s Hustru.

**Nr. 1649.** <sup>1)</sup> Det Brev fra D. R., hvortil der sigtes, er ikke bevaret, og det er ikke lykkedes at oplyse, hvorom det drejer sig. Af de omtalte Grever Rantzau maa «le premier» være Grev Schack Carl Rantzau-Ascheberg. — I Brev af <sup>27</sup>/<sub>1</sub> 1771 bemærker D. R., at han nærmere vil undersøge «le fait dont il est question, auquel l'interprétation maligne ou fausse aura donné, à ce que je suppose, un air de réalité. Il faut voir la lettre que l'on cite comme écrite de V. E. à Mr. d'Ahlfeld dès] lors prélat.»

**Nr. 1650.** <sup>1)</sup> D. R.s Søster Frederikke Elisabeth Reventlou var gift med Oberst Joachim Albrecht v. *Sperling* til Rubow i Mecklenburg.

**Nr. 1651.** <sup>1)</sup> Sml. Henv. 1 og 2 til Nr. 1648. — <sup>2)</sup> Om Oberst Seneca Otto Falkenskjolds Optræden i København se Holm anf. Skr. 2. Afd. S. 200 f.

**Nr. 1653.** <sup>1-3)</sup> Se Henv. 1—3 til Nr. 783 (B. P. I, Henv. S. 52). — *le grand veneur*: Overjægermester C. C. *Gramm* var blevet sat paa lavere Gage. — Victor Christian *Plessen* († 1771). — <sup>3)</sup> Om F. C. *Rosenkrantz* se B. P. I, Nr. 783, sidste Stk. og Henv. dertil. — <sup>4)</sup> Sml. Nr. 1648—1649 og 1651. — *Keller*: Köller, Oberst G. L. v. Köller (-Banner); *Sammos*: Oberst C. V. *Sames*, Kommandant i Kbhvn. — Der vides intet nærmere om den omtalte «plan militaire» eller om dennes Forbindelse med Grev C. V. Ahlefeldts Afskedigelse. — <sup>5)</sup> Sml. Nr. 1647 Henv. 4. — *le ct. Moltke*: A. G. Moltke.

**Nr. 1654.** <sup>1)</sup> c. de *Moltke*: A. G. Moltke. — Statholderen i Norge Jacob *Benzon* afskedigedes <sup>26</sup>/<sub>2</sub> 1771, men Fr. Chr. *Rosenkrantz* fik i Struenseetiden hverken hans eller noget andet Embede. — <sup>2)</sup> *Les ministres du party des Bourbons*: den franske, spanske og sicilianske Gesandt i Kbhvn. — <sup>3)</sup> B.s Svar paa de Spørgsmaal, der var rettet til ham af den Kommission, der var nedsat til Undersøgelse af den algerske Sag. Sml. Holm anf. Skr. 2. Afd. S. 213 f.

**Nr. 1655.** <sup>1)</sup> D. R.s Brev af <sup>9</sup>/<sub>2</sub> 1771 er ikke bevaret. — Det andet omtalte Brev synes at være fra Gregers Chr. Juel. — <sup>2)</sup> Grevinde Amalie Sofie Holstein, hvis Mand U. A. H. var Amtmand i Tønder og blev Overpræsident i Kbhvn. — <sup>3)</sup> F. C. *Warnstedt*; S. O. *Falkenskjold*. — Sml. Nr. 787, B. P. I, S. 693, sidste Stk. — *le c. R.*: Grev Sch. Carl Rantzau-Ascheberg.

**Nr. 1656.** <sup>1)</sup> General Herm. Woldemar Schmettow (1719—1785) var paa denne Tid uden for Tjeneste og boede i Pløen. — Jagtjunker James *Osborne* kom ikke til at spille nogen Rolle.

**Nr. 1657.** <sup>1)</sup> Det drejer sig om Pengesummer, der skulde anvendes i Sverige af Gesandten Gregers Chr. Juel for de dansk-russiske Interesser. — <sup>2)</sup> Det ses ikke klart, hvad der sigtes til. Sml. Nr. 1655 og Nr. 787 (B. P. I, S. 693). — <sup>3)</sup> Conrad Holck. — <sup>4)</sup> Grev Fr. Otto v. Dernath havde i Oktober 1770 været i København og

hos de nye Magthavere søgt Støtte til visse Planer. Sml. Nr. 752 (B. P. I, S. 653.) —  
 5) Catharina II ønskede at gøre B. til holstenskgottorpsk Minister i Stedet for  
 Caspar v. Saldern.

**Nr. 1658.** <sup>1)</sup> Sml. Holm anf. Skr. 2. Afd. S. 213 f. — <sup>2)</sup> Se smstds. S. 187 f. —  
 F. C. Warnstedt. — <sup>3)</sup> Det er ikke lykkedes at finde nogen Oplysning om den her  
 nævnte Sag. Planen synes ikke at være udført, men at en Afløsning af de konge-  
 lige Betjentes uvisse Indkomster med fast Gage har været paatænkt, ses af R. K.s  
 Forest. <sup>25/10</sup> 1771 og kgl. Resol. af <sup>2/11</sup> s. A. (R. A.). — <sup>4)</sup> Gehejmerraad Henning  
 v. Qualen (1703—1785), Overlanddrost i Oldenburg og Delmenhorst, blev paa denne  
 Tid afskediget. Han blev først Ridder af Elefanten efter Mageskiftet 1773. Sml.  
 B. P. I, S. 686 og 688.

**Nr. 1659.** <sup>1)</sup> Frederik *Berregaard* (1751—1805) blev <sup>16/1</sup> 1771 Sekondløjtnant i  
 sællandske Dragonregiment. Sml. B. P. II, S. 689. — <sup>2)</sup> Sch. 3: Schack-Rathlou. —  
<sup>3)</sup> Efter at Gregers Chr. *Juel* var blevet tilbagekaldt fra Gesandtskabsposten i  
 Stockholm, blev Baron Guldenchrone, men ikke Sigfr. Victor v. *Raben-Levetzau*,  
 sendt derover.

**Nr. 1661.** <sup>1)</sup> I R. A. (Departementet for udenl. Anliggender, alm. Korrespondance-  
 sager Litr. A.) findes en Pk. med Paaskrift af A. P. B.: «Die Algerische Expedi-  
 tion etc. betreffend» 1770—1771, der indeholder det væsentligste vedrørende Under-  
 søgelsen af B's Forhold til Sagen. Sml. Holm anf. Skr. 2. Afd. S. 213 f. — <sup>2)</sup> A. G.  
 Moltke havde faaet Bregentved til Gave af Frederik V. Der blev intet Skridt  
 gjort for at berøve ham dette Gods eller noget af hans Formue.

**Nr. 1662.** <sup>1)</sup> Frederik Carl *Warnstedt* (1750—1811), Rejsestaldmester og Kammer-  
 page hos Christian VII. Afskediget i Februar 1771. Sml. B. P. II, S. 689. — <sup>2)</sup> Sml.  
 Nr. 1679 S. 148 og Nr. 1681. — Om den i disse Breve omtalte Forandring af Over-  
 retten paa Gottorp, dens Forretningsgang og Personale se Tyske Kancellis Fore-  
 stillinger af <sup>14/6</sup> 1771. R. A.

**Nr. 1663.** <sup>1)</sup> *une certaine brochure*: Der sigtes utvivlsomt til den anonymt  
 udgivne, af Bogholder ved Ekstraskatten J. R. Schumacher (1742—1774) forfattede  
 Piece «Betænkning hvorvidt en Efterkommer i Regeringen er forbunden at ud-  
 betale sin Formands Gjæld». Sml. Holm, anf. Skr. 2. Afd. S. 289—90. — <sup>2)</sup> 1770  
 forærede Christian VII sin Søster Louise, Carl af Hessens Hustru, Teglgården i  
 Haddeby Sogn ved Slien: den fik Navnet Louisenlund. — <sup>3)</sup> Grev H. W. *Schmel-  
 tow* laa i Strid med sin Hustru Georgine Amalie, f. de la Croix de Frécha-  
 pelle, hvem baade B. og R. tog sig meget af. — Konferensraad Johan Otto *Nie-  
 mann* († 1789), Vicekansler i det holstenske Justitskancelli i Kiel. — *Sperling*:  
 Maaske Joachim Ulrik v. *Sperling* (1741—1791), Amtmand i Gottorp Amt, D.  
 R.s Søstersøn. — *Rumohr*: Rimeligvis Konferensraad Johan Rudolf R. (1705—1785)  
 til Bothkamp. — Baron Hans Schack v. *Brockdorff* († 1776), Amtmand i Rendsburg.

**Nr. 1664.** <sup>1)</sup> Se Nr. 1661, sidste Stk., og Nr. 1663, første Stk.

**Nr. 1665.** <sup>1)</sup> Om B. og D. R.s Ekspektance paa de i Elben beliggende Lens-  
 godser se B. P. I, Nr. 512 og Henv. dertil. (I Henv. L. 2 f. o. læs *Peute* for *Pente*.)  
 — Om de i Brevet nævnte Forhold og Personer kan efter velvillig Meddelelse af  
<sup>2/6</sup> 1909 fra Statsarkivet i Hamburg ved Dr. W. Becker oplyses følgende: De tre  
 Medlemmer af Familien Holtze er General *Georg Günther* v. H., f. <sup>3/3</sup> 1694, død  
 ugift i Italien som kejserlig Generalfeltmarskal, samt to Sønner af hans ældre

Broder *Nicolaus Albert* v. H., der var død  $23/10$  1767 som Dekan ved Domkapitlet i Hamburg. Den ene af disse to er *Johan Jacob* v. H., f.  $13/8$  1727, der blev Canonicus i Hamburg 1744, doctor juris utr. 1752 og døde  $20/5$  1782. Han giftede sig  $6/10$  1778 med Elisabeth Wilckens, Datter af den kejserlige Raad Michael W., men Ægteskabet blev barnløst. Hans Broder *Georg Günther* v. H., født  $20/6$  1729, var ogsaa doctor juris utr., blev 1755 Sekretær ved Domkapitlet og døde  $28/11$  1778. Han ægtede  $14/2$  1758 Maria Möller, Datter af Senator Ulrik Möller. I Ægteskabet fødtes 6 Døtre, men ingen Sønner. Ved Johan Jacob v. H.s Død 1782 uddøde Familien H.s Mandsstamme; derefter blev de to Lensgodser Peute og Muggenburg A. P. B.s og D. R.s Allodialbesiddelser, og i Aaret 1800 solgte de to Familier Godserne til Byen Hamburg.

**Nr. 1666.** <sup>1)</sup> Om de i København stedfundne Afskedigelser etc. sml. B. P. I, Nr. 800 og 802 (S. 705, 707 f.) og Henv. dertil. — Baron Jens Krag-*Juel-Wind*, Justitiarius i Højesteret, blev ikke afskediget fra denne Stilling, og Udenrigsministeren S. A. v. der Osten ikke heller fra sin. — <sup>2)</sup> Andreas *Schumacher* var Kabinetsekretær hos Kongen.

**Nr. 1667.** <sup>1)</sup> Efter Gregers Chr. Juels Tilbagekaldelse fra Sverige blev Chr. Fr. Guldenrone sendt derover. Om Struensees og Ostens Udenrigspolitik i dette Øjeblik se Holm anf. Skr. 2. Afd. S. 199 f. — <sup>2-3)</sup> A. G. Moltkes Søn Overhofmarskal Chr. Fr. Moltke var blevet afskediget uden Pension. Han døde  $5/4$  1771. Hans Hustru, B.s Svigerinde, Ida Hedevig v. Buchwald, stod efter Sigende i Forhold bl. a. til Carl Adolf v. Plessen. — 8 déc. 1770: Formentlig tænkes der paa Konseillets Afskaffelse og Ministrenes Afskedigelse uden Pension. Formelt skete dette d.  $10/12$ .

**Nr. 1668.** <sup>1)</sup> Om Struensees Ændringer af Københavns Kommunalbestyrelse se Holm anf. Skr. 2. Afd. S. 121 f. — <sup>2)</sup> Fr. C. *Warnstedt*, der i Febr. 1771 var blevet afskediget fra sine Hofstillinger. Sml. Nr. 1662. Grev Conrad *Holck*, Christian VII's tidligere Yndling. — <sup>3)</sup> Baron Fr. V. *Wedel-Jarlsberg* (1724—1790), Amtmand i Aabenraa, blev ikke ansat i Centralstyrelsen, og Otto *Thott* blev ikke tilbagekaldt i Struenseetiden. — <sup>4)</sup> Sml. Henv. 2—3 til Nr. 1667.

**Nr. 1669.** *Mr. et Me von Thienen*: Se Henv. 2 til Nr. 1672. — <sup>1)</sup> *la petite tante d'Oosterrade*: Charlotte Dorothea Reventlow (født 1721), Datter af Chr. Ludv. v. Plessen, Enke efter Højesteretspræsident Claus Reventlow. Hun døde 25. Maj 1771.

**Nr. 1670.** <sup>1)</sup> Adam Gottlob Moltkes Søn Chr. Fr. Moltke døde  $5/4$  1771. Sml. Henv. 2 til Nr. 804, B. P. I, Henv. S. 54.

**Nr. 1672.** <sup>1)</sup> Fru Charlotte Dorothea Reventlow. Se Henv. 1 til Nr. 1669. — <sup>2)</sup> Chr. Fr. Moltkes Enke var J. H. E. B.s Hustrus Søster Ida Hede v. Buchwald. Den omtalte Hr. v. Thienen er Gehejmeraad Wulf Henrik v. Th. (1721—1809). (Biogr. Lex. XVII, 194 f.) Hans 2. Hustru var Ida Lucie, f. Scheel v. Plessen, Datter af Mogens Scheel v. Plessen til Fusingø, Søster til *Ch. Pl.* v. Kammerherre Carl Adolf v. Plessen til Gunderslevholm. Dennes Navn sattes paa en uhyggelig Maade i Forbindelse med Fru Moltke og med Fritz Moltkes Død. I Januar 1772 ægtede han hende. Her er kun gengivet det væsentligste af, hvad Brevene indeholder om denne Sag. Sml. Nr. 1254 (B. P. II, 380 f.).

**Nr. 1673.** <sup>1)</sup> Adam Gottlob Moltke, Ida Hedevig M.s Svigerfader. — <sup>2)</sup> Om Ændringer i Finansstyrelsen se bl. a. Holm, Kristian VII 1666—1772. 2. Afd. S. 92 f. Om Bankens Forhold etc. se smstds. S. 72; sml. samme Værk I. Afd., S. 381. — <sup>3)</sup> I Celle boede Fru Louise Plessen, Caroline Mathildes tidligere Overhofmesterinde. — <sup>4)</sup> *son ami*: Det er usikkert, til hvem der sigtes.

**Nr. 1675.** <sup>1)</sup> Hofpræst Johan Andreas *Cramer* blev bl. a. ved D. R.s Bestræbelser valgt til Superintendent i Lübeck. Sml. Nr. 1683.

**Nr. 1676.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1669 og 1672.

**Nr. 1677.** <sup>1)</sup> Talen er om Fr. C. Rosenkrantz, der stadig stod paa Fallittens Rand. Sml. Nr. 1682, sidste Stk. — <sup>2)</sup> A. G. Moltke ejede Godset Noer.

**Nr. 1678.** <sup>1)</sup> Til Forstaaelse af Arvedelingen paa Osterrade efter Fru Reventlow tjener følgende Oplysninger: Højesteretspræsident Gehejmerraad Claus Reventlow (1693—<sup>10/5</sup> 1758) havde været gift 1. Gang med Christiane Barbara Rantzau (1683—1747) og ægtede 1748 Charlotte Dorothea v. Plessen (1724—<sup>25/5</sup> 1771), Datter af Gehejmerraad Christian Ludv. v. Pl. Hendes Søster *Eleonore Hedeveg* v. Pl. († 1770) ægtede 1726 Grev Christian *Rantzau* til Rosenvold, Asdal og Brahesborg m. fl. Godser, og deres i 1771 efterlevende Sønner var *Carl Adolf Rantzau* (1742—1814) til Brahesborg og *Frederik Sigfred Rantzau* (1744—1822) til Brahesholm og Frederikslund. — *la comtesse de Scheel* er Gehejmerraadinde C. D. Reventlows ældre Søster Charlotte Louise (1720—1801), gift 1745 med Grev Jørgen *Scheel* (Skeel) (1718—1786) til Gl. Estrup. — <sup>2)</sup> *Vensien* o: Wensin ved Segeberg, et af W. H. v. *Thienens* Godser. — Frederik *Miles* († 1782) var Regimentskvartermester og Auditør ved Livgarden til Hest. Sml. Nr. 1254 (B. P. II, S. 381).

**Nr. 1679.** <sup>1)</sup> Grev F. Ludv. Dehn, tidligere Statsminister, døde <sup>3/7</sup> 1771. — <sup>2)</sup> D. R. havde i 1766 faaet det af Dehn tidligere byggede Palæ i Kbhvn. af Christian VII. Sml. Henv. 1 til Nr. 585 (B. P. I, Henv. S. 32). — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 1662, 1681 og Henv. 2 til Nr. 1662. — Justitsraad Lorents Nicolai Kafen v. *Schmieden* (1733—1814) og Kancelliraad Ernst Johan Peter *Stemann* var begge Medlemmer af Overretten.

**Nr. 1681.** <sup>1)</sup> Se Henv. 3 til Nr. 1679.

**Nr. 1682.** <sup>1)</sup> *la ctesse Scheel*: Grevinde Charlotte Louise Skeel. Sml. Henv. 1 til Nr. 1678. — *les barons Rantzou*: Se Henv. 1 til Nr. 1678; Baronerne (Greverne) Carl Adolf og Frederik Sigfred Rantzau. Den første af disse var 1770 blevet g. m. Christiane Ernestine Fr. Baronesse Wedel-Jarlsberg, Søster til Baron Fr. Chr. W.-J. (1757—1831), Amtmand i Aabenraa. — D. R. overtog ikke Osterrade; i Efteraaret 1772 solgtes det af Gehejmerraadinde Reventlows Arvinger til C. Scheel og Justitsraad C. G. Hagemann. Sml. Nr. 1669, 1678. — <sup>2)</sup> <sup>22/7</sup> 1771 var Strucnsee og Enev. Brandt blevet danske Lensgrever, efter at Str. <sup>14/7</sup> var blevet udnævnt til Kabinetminister med udstrakt Myndighed. Ordren om dette sidste er aftrykt bl. a. i Medd. fra Rentekammerarkivet 1873—1878 S. 93—94. — *Griffenfeld* o: Peder Schumacher Griffenfeld. — <sup>3)</sup> *Steinmann*: I Teksten staar tydelig dette Navn, men der synes ikke at kunne menes andre end *Stemann*, nemlig Chr. Ludvig *Stemann* (1730—1813), paa denne Tid Deputeret i Tyske Kancelli. Se bl. a. B. P. I, S. 513.) — <sup>4)</sup> le petit *Berger*: Lægen Chr. Johan Berger. — <sup>5)</sup> Sml. Nr. 1677. — F. C. Rosenkrantz blev ikke sat i Gældsfængsel.

**Nr. 1683.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1675.

**Nr. 1684.** <sup>1)</sup> Det omtalte Brev er ikke bevaret. — <sup>2)</sup> A. G. Moltkes 2. Hustru, Sofie Hedeveg v. Raben, var Søster til D. R.s Hustru. — Om Reverdils Tilbagekaldelse og Reformideer se bl. a. Holm: Kristian VII 1766—1772, I. Afd. 14.—15. Kap. og 2. Afd. S. 244 f. — <sup>3)</sup> Om Schimmelmanss Forhold til Banken se bl. a. Schovelin: Den danske Handels Empire I, 110 f. — <sup>4)</sup> Der sigtes øjensynlig her



til Forhold fra Aarene 1766—1768, den Periode, da Fru Louise Plessen var Overhofmesterinde hos Caroline Mathilde. — *Berger*: Christian Johan Berger. — *Holck*: Conrad Holck. — <sup>5)</sup> Talen er atter her om Chr. Fr. Moltkes Bo. *Trejborg* var tilfaldet hans Hustru efter hendes Fader Fr. v. Buchwalds Død 1761. — A. G. *Carstens*, Overprokurør i Tyske Kancelli, og H. *Stampe*, Generalprokurør, var A. G. Moltkes, B.s og D. R.s paalidelige Venner. — *Mr. de Pl.*: Carl Adolf Plessen, hvis Søster var Fru v. *Thienen*, W. H. v. Thienens Hustru. — <sup>6)</sup> Sml. B. P. I, S. 666—667. *Wind*: Gehejmekonferensraad Niels Krabbe Wind (1705—1766). Der er i Brevene jævnlig Tale om denne Sag. — *Holst* ∴ Grev Chr. Fr. Holstein til Ledreborg (1735—1799). — *Rosencr.*: Chr. Fr. Rosenkrantz.

**Nr. 1685.** <sup>1)</sup> *la reine* ∴ Dronning Sofie Magdalene af Sverige, Frederik V.s Datter. — *Juel*: Gregers Chr. *Juel*, der af Struensee kaldtes tilbage fra sin Gesandtskabspost i Stockholm og efterfulgtes af Baron Chr. Fr. Guldencrone. — *nous autres congédiés*: det gamle Conseil, der var afskediget af Struensee. — <sup>2)</sup> *cf. Brockt*: Rimeligvis Grev Chr. Ulr. Brockdorff til Klethkamp. — <sup>3)</sup> A. G. Moltke afstod Noer til sin Søn Christian Magnus Frederik Moltke, der var gift med Frederikke Elisabeth *Reventlow*. Datter af den 1754 afdøde Ritmester Frederik Reventlow (Bobé Rvl. P. VII, 500). Sml. Nr. 1686. — *le vieux Reventlou*: Gehejmerraad, Kammerherre, kgl. Landraad Ditlev Reventlow (født 1698), Farbroder til Magnus Moltkes Hustru. (Velvillig Medd. af Dr. L. Bobé.) — <sup>4)</sup> Grev Herman Woldemar *Schmettow's* (1719—1785) Søn Carl Jacob Valdemar Schm. (1744—1821), var Kaptajn i den danske Livgarde, da han i 1769 gik i russisk Tjeneste. Han blev 1774 dansk Oberst.

**Nr. 1686.** <sup>1)</sup> Om F. C. Rosenkrantz' Pension se B. P. I, Nr. 854 og Henv. 1 dertil. Hans Svigermoder var Enkekammerherreinde Lucia Emerentia Reedtz, født v. *Levetzau* (1710—1774). — Sml. om Planen Nr. 1700 og Henv. 2. — <sup>2)</sup> *Mr. de Pl.* ∴ Carl Adolf Plessen. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 1685. I Nr. 854 (B. P. I, S. 759) omtales ogsaa Adam Gottlob Moltkes Penge- og Godstransaktioner med sine Sønner. I Henvisn. til dette Brev (I, Henv. S. 59) er der — paa Grundlag af Oplysninger i Biogr. Lex. XI, 409 og andetsteds — givet fejlagtige Medd. om Chr. Magnus Frederik Moltkes Hustrus Familieforhold. Paa Grundlag af *L. Bobés* Undersøgelser i Rvl. P. VII, 500, kan Fejlen her rettes: B. P. I, Henv. S. 59 1. Lin. f. o. Henv. 1 skal derefter lyde saaledes: Adam Gottlob Moltkes to Sønner er Chr. Magnus Fr. Moltke (1741—1813), g. m. Ritmester Frederik Reventlous (1699—1754) Datter Frederikke Elisabeth (1748—1787), og Caspar Herman Gottl. Moltke (1738—1800), g. m. Christine Catharina Cicignon. Sml. ogsaa B. P. II, Henv. S. 25, sidste Del af Henv. 1 til Nr. 1259, der ligeledes er fejlagtig. — *la terre en Jutlande*: Dronninglund. — *le vieux Reventlou*: Se Henv. 3 til Nr. 1685. — <sup>4)</sup> Biskop Johan Ernst *Gunnerus* blev i Oktober 1771 kaldt fra Trondhjem til Kbhvn., hvorimod Joh. B. Basedow ikke blev kaldt til Kbhvn. — <sup>5)</sup> Omordningen af Forholdene ved Regeringen i Glückstadt skete efter Tyske Kancellis Forestilling af <sup>6)</sup> 1771 (R. A.). — De omtalte Medlemmer af Regeringen i Glückstadt var: Konferensraad og Vicekansler Georg Frederik v. *Horn*, Konferensraad Sebastian Peter *Wolters*, Land- og Regeringsraad Frederik Vilhelm v. *Mecklenburg*, Land- og Regeringsraad Fr. Chr. de *la Roche Gallichon*, Etatsraad Stephan Martin *Schultze*, Land- og Regeringsraad Fr. Aug. Vilh. v. *Witzendorff* og Justitsraad Henrik Fr. *Eggers*. — Den sidstnævnte blev ikke forflyttet til København.

**Nr. 1687.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1685 sidste Stk. — <sup>2)</sup> Der sigtes vistnok til Grev Conrad

Vilhelm Ahlefeldt, der i Febr. 1771 var blevet fjærnet fra sin Stilling som Kommandant i Khvsn. og gjort til Overlanddrost i Oldenburg.

**Nr. 1688.** <sup>1)</sup> Rygterne om en Reduktion af B.s Pension talte ikke sandt.

**Nr. 1689.** <sup>1)</sup> Om Marskal Saint-Germains Tilbagekaldelse til Danmark se Holm anf. Skr. 2. Afd. S. 304 f. — *le favory* ∴ Struensee. — <sup>2)</sup> A. G. Moltke og Ida Hedevig M., f. v. Buchwald.

**Nr. 1690.** <sup>1)</sup> *les bar. de Ranzau*: Se Nr. 1678 og 1682 og Henv. dertil. Det drejer sig om Arven efter Fru Reventlow til Osterrade. — <sup>2)</sup> Gehejmekonferensraad Cai Rantzau (1726—1792) var Provst for de adelige Klostre i Preetz og Slesvig og Patron for Klosteret i Itzehoe og havde i Henhold til Tyske Kancellis Forestilling af 18. Okt. 1771 faaet Tilladelse til at forene disse Stillinger med sit Embede som Medlem af Overretten paa Gottorp, hvad han ellers ikke kunde iflg. en tidligere kgl. Anordning. (Akte i R. A.)

**Nr. 1691.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 889 (B. P. I, S. 787) — A. G. Moltkes Son, Frederik Ludvig Moltke (1745—1824), var 1756 blevet udnævnt til Domherre i Lübeck. Han tiltraadte Stillingen 1771. — <sup>2)</sup> Gotthardt Albert Braem (1710—1788) var Deputeret i Generalitets- og Krigskommissariatskollegiet, hvor ogsaa Seneca Otto Falkenskjøld fik Sæde.

**Nr. 1692.** <sup>1)</sup> Enevold Brandt blev <sup>26/11</sup> 1771 gjort til grand maitre de la garde-robe. — <sup>2)</sup> Marskal Saint-Germain. — <sup>3)</sup> Kammerjunker Engel Carl Ernst Schack (1750—1811) blev Kammerpage hos Christian VII. — Fr. Carl Warnstedt havde tidligere været Kammerpage. — *la reine*: Caroline Mathilde. — Kammerherre Filip Ludvig v. Lersner (1737—1797) var 1771 blevet Hofjægermester. — <sup>4)</sup> Polens Konge Stanislaus Poniatowski blev i November 1771 bortført fra Warschau af en Del sammensvorne polske Adelsmænd. Det lykkedes ham dog uskadt at slippe bort fra dem.

**Nr. 1693.** <sup>1)</sup> Grev Christen Scheel (f. 1743), dansk Gesandt i St. Petersborg, en nær Ven af B. og D. R., døde <sup>18/11</sup> 1771. Hans Hustru var Caroline Eleonora Agnes Raben (1743—1808), Søster til D. R.s Hustru. — <sup>2)</sup> *le fil de l'affaire* ∴ den holstenske Mageskiftetraktat.

**Nr. 1694.** <sup>1)</sup> Grev Christen Scheels Fader var Gehejmerraad Grev Jørgen Sch. (1718—1786). — <sup>2)</sup> *Juel*: Gregers Chr. Juel. — <sup>3)</sup> Sammenhængen med den her og i Nr. 1696 og 1699 omtalte Sag fremgaar af D. R.s samtidige Brevveksling med J. O. Schack-Rathlou, der i Original og Konzept er bevaret paa Ravnholdt. Da Sagen har adskillig Interesse, gengives det vigtigste deraf. <sup>18/11</sup> 1770 beder Sch.-R. i et Brev til R. om Lov til at fremsætte et Spørgsmaal vedrørende B. «Seroit-il vrai que de certaines gens l'ont sondé s'il avoit envie de rentrer en place, et qu'il a déclaré qu'il n'y rentreroit point à moins qu'il ne fût accompagné de Mr. d'Assebourg? J'avoue que s'il a répondu de ia sorte, rien ne me surprendroit et m'affligeroit d'avantage, tant pour lui que pour la bonne cause. Je n'ai personnellement rien contre Mr. d'Assebourg, au contraire, il a mis beaucoup d'honnêteté, de bonne foi et de bons procédés dans les affaires que nous avons eues ensemble lorsque je le relevai dans le poste de Suède, mais V. E. sait elle-même mieux que moi ce dont le public l'accuse. Elle ne pourra manquer de se rappeler ce que le comte Scheel à Pétersbourg lui a écrit sur son sujet il y a deux ans, et elle n'ignore point combien il est en horreur à toute la nation, ce qui est si vrai

que l'on ne pardonneroit jamais cette démarche à Mr. de Bernstorff, quelque haute vénération qu'on lui porte d'ailleurs, et beaucoup de gens qui pourroient se résoudre à retourner à Copenhague pour l'amour de lui, s'y refuseroient, s'ils prévoyoient y devoir rencontrer Mr. d'Assebourg. Depuis bien longtems rien ne m'a tant peiné, et il peut y avoir tel homme qui dans le fond de son coeur est bien aise de ce que Mr. de Bernstorff attache à son retour une condition *sine qua non*, qu'on a tant de raisons de ne pas accorder. V. E. devinera facilement de quel homme je veux parler.» Efter Modtagelsen heraf skrev D. R. <sup>2</sup>/<sub>12</sub> 1770 til Sch.-R. og erklærede i de stærkeste Udtryk, at B. aldeles ikke tænkte paa at vende tilbage til Kbhvn., ej heller var blevet opfordret dertil. «Je sai que Mr. de B. pense différemment de nous sur le compte de Mr. d'Assebourg, mais . . . je crois assez connoître ses sentimens pour pouvoir garantir à V. Excell. que jamais il attacherait à son retour la condition de s'associer Assebourg.» Samtidig skrev D. R. til B. om, hvad Sch.-R. havde udtalt, og efter at han havde modtaget B.s — som Nr. 1694 trykte — Brev af <sup>6</sup>/<sub>12</sub> 1770, sendte han dette med Brev af <sup>10</sup>/<sub>12</sub> 1770 til Sch.-R. I Brev af <sup>19</sup>/<sub>12</sub> til D. R. udtalte Sch.-R. derefter, at han nu var fuldkommen overbevist om Rygtets Usandhed. Hvem Rygtets Ophavsmand var, anede han ikke: han havde faaet det paa anden—tredje Haand. — Der vides intet nærmere om de i Sch.-R.s Breve omtalte Anklager eller den to Aar gamle Beskyldning mod Asseburg. Sml. Hist. Tidsskr. 4. Rk. 3. Bd. S. 138—139.

**Nr. 1695.** <sup>1</sup>) Om en Generalforsamling, der <sup>11</sup>/<sub>12</sub> 1771 afholdtes i Banken, se Kbhvn.s Adresse Comptoirs Efterretninger 1771 Nr. 202 for <sup>13</sup>/<sub>12</sub>. Christian VII havde overdraget 2000 Aktier til Banken. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 1691. — *son frère*: det ses ikke, hvem af Fr. Ludvig Moltkes Brødre der her tænkes paa.

**Nr. 1696.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1694 og Henv. 3 dertil. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 1695 og Henv. 1 dertil.

**Nr. 1697.** <sup>1</sup>) Fr. Ludvig Moltke var Søn af A. G. Moltke i dennes 1. Ægteskab med Christiane Fr. Brüggemann. Efter hendes Død 1760 ægtede han s. A. Sofie Hedevig Raben og havde flere Sønner med hende. — <sup>2</sup>) Efter Budskabet om Christen Scheels pludselige Død blev Kristoffer Vilh. Dreyer, Legationssekretær i Stockholm, sendt til Rusland som Chargé d'affaires. — <sup>3</sup>) Lorents N. Kafén v. *Schmieden* var «virkelig Raad» i Overretten paa Gottorp. — Cai Fr. v. *Bülów* var Regeringsraad i Glückstadt og blev paa denne Tid Medlem af den holstenske Landret.

**Nr. 1698.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1691 og 1695. — <sup>2</sup>) Det ses ikke klart, hvem alle de Personer er, til hvem der hentydes. Dog kan oplyses, at Grev Frederik *Ludvig* Moltke *ikke* ægtede nogen *Frk. Rantzau*, men i 1778 Sofie Agnes Grevinde Luckner. — I Sommeren 1772 holdt to Frk. Storm, begge Døtre af Stiftamtmand i Akershus, Casper H. St., Bryllup, nemlig Helene Magdalene, der <sup>26</sup>/<sub>5</sub> 1772 ægtede Hofmarskal Henr. Chr. Bjelke, og Cathrine, der <sup>12</sup>/<sub>6</sub> 1772 ægtede Grev Fr. Anton Wedel-Jarlsberg (1748—1811). — Ved *Levezow* tænkes der formentlig paa Albrecht Filip v. *Levetzau* (1744—1817), der <sup>5</sup>/<sub>2</sub> 1771 havde ægtet A. G. Moltkes Datter, Frederikke Louise, og altsaa var Ludvig Moltkes Svoger. — <sup>3</sup>) Om disse Forandringer i Garniseringsforholdene se kgl. Ordre og Resolutioner til Generalkommissariatet 1771 Nr. 422 (R. A.).

**Nr. 1699.** <sup>1</sup>) Christen Scheels Efterfølger som Gesandt i Rusland, C. F. Numsen, blev først udnævnt hen paa Sommeren 1772. — <sup>2</sup>) Grev Conrad *Holck* havde foretaget en Rejse til Kbhvn. for ved en Henvendelse til Struensee at opnaa en

Pension i Stedet for en, der var blevet inddraget. Det var imidlertid ikke lykkedes for ham. (D. R. til Schack-Rathlou  $\frac{3}{1}$  1772, Ravnholt.) — Ogsaa H. F. Warnstedt havde været et Besøg i Kbhvn. — <sup>3)</sup> Se Nr. 1694 og 1696 og særlig Henv. 3 til Nr. 1694.

**Nr. 1700.** <sup>1)</sup> Da ingen af D. R.s Breve til B. er bevaret fra Tiden efter  $\frac{18}{10}$  1771 med Undtagelse af en lille Billet af  $\frac{2}{10}$ , kan det ikke ses, hvorom det drejer sig. Der kan være Tale om en Forveksling af Navnene Schack (-Rathlou) og Schimmelmänn. — <sup>2)</sup> Maaske tænkes der paa den i Nr. 1686 fremsatte Plan om en Sammenslutning til pekuniær Støtte af F. C. Rosenkrantz. D. R. kan vel have forelagt den for Schimmelmänn, men faaet Afslag. — <sup>3)</sup> Om *Juleaftensfejden* se Holm anf. Skr. 2. Afd. S. 322—327, hvor den her nævnte Ordre af  $\frac{5}{1}$  1772 omtales. — <sup>4)</sup> Oberst Henrik *Gude* (1703—1782), der af Struensee var blevet gjort til Kommandant i København, vedblev at være det til  $\frac{17}{1}$  1772.

**Nr. 1701.** <sup>1)</sup> Carl Adolf v. Plessen og Chr. Fr. Moltkes Enke Ida Hedevig, født v. Buchwald, holdt Bryllup i Begyndelsen af 1772.

**Nr. 1702—1704.** Om Hofrevolutionen i København 17. Januar 1772 se Holm: Kristian VII 1766—1772 2. Afd. og Henv. til Nr. 898—909 i B. P. I.

**Nr. 1703.** <sup>1)</sup> Grev Schack Carl *Rantzau-Ascheberg*. — <sup>2)</sup> Jørgen Erik *Scheel* (1737—1795), Stiftamtmand i Tønder, blev Deputeret i Finanserne, medens Grev Ulr. Ad. Holstein fik hans Plads i Tønder. — *Baron Rantzau*: Baron (senere Greve) Fr. Sigfr. Rantzau (1744—1822), Oberstløjtnant og Generaladjutant. — *Warnstedt*: Vistnok Generaladjutant H. V. Warnstedt.

**Nr. 1704.** <sup>1)</sup> Georg Nielsen (1710—1797), Lærer hos Kronprins Christian (VII) og Kabinetsekretær hos Caroline Mathilde. — <sup>2)</sup> Grev Conrad Vilhelm Ahlefeldt blev kaldt tilbage fra Oldenburg og udnævnt til Guvernør i Fredericia, men ikke i København. — Hans ældste Søn Grev *Frederik Carl* (1742—1825) blev  $\frac{16}{1}$  1772 udnævnt til Oberst og Chef for norske Livregiment. Den yngre Broder *Ferdinand* (1747—1815) havde fra  $\frac{9}{1}$  1768 til en Gang i 1771 været Hofjægermester; senere var denne Stilling blevet beklædt af Filip Ludvig v. Lersner (1737—1797), der  $\frac{22}{1}$  1772 blev afsat og udvist af Landet. Ferdinand Ahlefeldt blev ikke hans Efterfølger. (Personalh. Tidsskr. 4. Rk. V, 234, Bobé, Slægten Ahlefeldt, 1897, Side 80.) <sup>3)</sup> Otto *Thott* og J. O. *Schack-Rathlou* blev begge Medlemmer af det nye Gehejmestatsraad. — *le roi et la reine mère*: Christian VII og Juliane Marie.

**Nr. 1706.** <sup>1)</sup> Dette Brev, det første og eneste fra Aarene 1770—1771 der er bevaret, er skrevet af A. P. B. paa hans Rejse fra København efter hans og J. H. E. B.s Afskedigelse. — D. R. og *Schack-Rathlou* var endnu i København og afskedigedes først i December 1770. — <sup>2)</sup> Arkitekten N.-H. *Jardin* afskedigedes fra sit Hværv som Frederikskirkens Bygmester i Novbr. 1771. — Alle Arbejder, der hidtil havde paahevilet »den ny Vejkommission», hvoraf Overvejsinspektør *Marmillo* var Medlem, blev  $\frac{26}{10}$  1770 henlagt under Generalitets- og Kommissariatskollegiet.

**Nr. 1707.** Sml. Nr. 901—902 (B. P. I, S. 797—800 og Henv. dertil. — <sup>1)</sup> Joachim Frederik B., f.  $\frac{5}{10}$  1771.

**Nr. 1708.** <sup>1)</sup> J. H. E. B. døde  $\frac{18}{2}$  1772.

For hele den efterfølgende Brevsamling fra Aarene 1772—1783 henvises i Almindelighed til Aage Friis: Andreas Peter Bern-

storff og Ove Høegh Guldberg (citeres her som B. og G.) og E. Holm: Danmark-Norges Historie under Kristian VII. 2. Bd. 1772—1784 (citeres her Holm II).

**Nr. 1709—1712.** Om B.s Rejse til Danmark se B. og G., S. 31—32.

**Nr. 1710.** <sup>1)</sup> Major Franz J. v. *Dewitz* boede paa Løjtmark ved Slien. Prins Carl af Hessen og hans Hustru, Christian VII.s Søster Louise, boede i Slesvig ligesom Markgrevinde Christine Sofie af Brandenburg-Culmbach. — <sup>2)</sup> *la reine*: Caroline Mathilde. Hun fik ingen Pension fra Danmark. Holm, Kristian VII 1766—1772. 2. Afd. S. 433. — *Schack*: Schack-Rathlou. — Om Fangerne efter <sup>17/1</sup> 1772, særlig om *Gähler* og *Falkenskjold* se smstds. S. 426 f. — <sup>3)</sup> Ejeren af Løvenborg var Baron Severin Løvenskjold (1719—1776), der var gift med Bernstorffernes Veninde, Magdalene L., f. Numsen.

**Nr. 1711.** <sup>1)</sup> Om denne Sag se kgl. Ordr. af <sup>9/6</sup> 1772 angaaende «Søe Folkenes uordentlige Sammenløb». (R. A. Protokol over kgl. Resolutioner Søetaten angaaende. 1772.) — <sup>2)</sup> Sml. Henv. 2 til Nr. 1710. — *Scheel*: Jørgen Erik Scheel (1737—1795), Deputeret i Finanskollegiet <sup>31/1—14/12</sup> 1772 (C. C. E. Side 91).

**Nr. 1712.** <sup>1)</sup> Mr. de Juel: Gregers Chr. Juel. — <sup>2)</sup> F. Chr. *Rosenkrantz* havde været Gehejmeraad i Konseillet <sup>31/5</sup> 1767—<sup>10/12</sup> 1770. Han blev først Minister igen <sup>14/4</sup> 1784. — Mad. de *Bielke*: Baronesse Joh. D. Bielcke, en nær Veninde af Kejserinde Catharina, bosat i Hamburg.

**Nr. 1713.** O: S. A. v. der Osten, dansk Udenrigsminister December 1770—<sup>11/3</sup> 1773. — <sup>1)</sup> Chr. Fr. Numsen (1741—1811) var Gesandt i St. Petersborg. — <sup>2)</sup> Gustaf III's Statsomvæltning i Sverige fandt Sted <sup>19/8</sup> 1772. — <sup>3)</sup> Der mangler øjensynlig nogle Ord efter *médiocres*, f. Eks. *s'imposant partout, emportant tout* eller lign. — Chr. F. *Guldencrone* var dansk Gesandt i Sverige, Gregers Chr. *Juel* havde tidligere været det. — <sup>4)</sup> Caroline Mathilde havde efter Skilsmissen fra Christian VII taget Ophold i Celle, hvor hendes tidligere Overhofmesterinde Fru Louise *Plessen* boede. (Se Julebogen 1907, Side 132 f.)

**Nr. 1714.** <sup>1)</sup> Statsforandringen i Sverige havde vakt Uro i Kbhvn., og Prins Carl af Hessen blev derfor sendt til Norge for at tage Kommandoen over Hæren. Før sin Afrejse var Prinsen i København. Sml. Holm II, 58 f. — <sup>2)</sup> Om *Köller-Banner* og hans Forhold i København, der oftere omtales i det følgende, se Holm II, 98 f. — <sup>3)</sup> Om Forholdene i Asiatisk Kompagni og Arveprins Frederiks Indblanding deri se Holm II, 498 f. — <sup>4)</sup> Om *Osterrade* se bl. a. Nr. 1678 og Henv. 1 dertil. A. P. B. havde tænkt paa at købe Godset, men gjorde det ikke.

**Nr. 1715.** <sup>1)</sup> B. og G., S. 34—35.

**Nr. 1716.** <sup>1)</sup> B. kom til København <sup>3/12</sup> 1772. — <sup>2)</sup> <sup>14/12</sup> 1772 blev B. udnævnt til 1. Deputeret i Finanskollegiet og skulde sammen med Joachim Godske Moltke foreløbig varetage alle finansielle Sager. — <sup>3)</sup> Jørgen Erik Scheel og O. G. Paulli var de hidtilværende Deputerede, der fik de i Teksten angivne Embeder. — Gehejmeraad Hans *Ahlefeldt* (1710—1780) fra 1764 Landdrost i Pinneberg. — <sup>4)</sup> Om Forholdet til Sverige se Holm II, 46 f.

**Nr. 1717.** <sup>1)</sup> Om Omordningen af Finanskollegiet og Generaltoldkammeret se B. og G., S. 36—37, og Holm II, 111. — Oluf *Urberg*, Ludvig Statius *Hein*, Rasmus *Pau*, Andreas Lossius *Dreyer*, Renteskriverne i Rentekammeret, afskedigedes <sup>14/1</sup>

1773, Alexander *Berner* blev Deputeret i Rentekammeret  $^{14}/_{1}$  1773 (†  $^{8}/_{11}$  1785). — <sup>2</sup>) A. G. *Moltke* kom ikke mere ind i Regeringen. — <sup>3</sup>) Andreas Schumacher, Christian VII's Kabinetssekretær, blev  $^{18}/_{1}$  1773 Amtmand i Segeberg, hvor han afløste Tyge Jesper *Rothe*, der  $^{1}/_{1}$  1773 imod sit Ønske var blevet afskediget med 300 Rdlr. i Pension. Schumacher ægtede ikke nogen Datter af J. J. Berger. — <sup>4</sup>) Om Kongens Partikulærkasse og Hofintendant V. T. *Wegeners* Bestyrelse af den se Holm II, 601—602. — <sup>5</sup>) Gehejmeraad Frederik *Raben* (f. 1693) til Aalholm døde dér  $^{26}/_{2}$  1773.

**Nr. 1718.** <sup>1</sup>)  $^{17}/_{1}$  1772 var Struensee og hans Venner blevet styrtet. — <sup>2</sup>) Sml. Henv. 3 til Nr. 1717. Om Forandringerne i Administrationen se Holm II, 109 f. — <sup>3</sup>) Markus Haggæus *Høyer*, Deputeret i Danske Kancelli 1771—1773, blev  $^{1}/_{2}$  1773 Amtmand over Lundenæs og Bøvling Amter efter Peter *Albertin*, der blev afskediget s. D. *Høyer* døde imidlertid allerede  $^{9}/_{2}$  1773. — Jens Bing *Dons* blev afskediget som Deputeret  $^{4}/_{3}$  1773. — Henrik *Stampe*, Bolle Villum *Luxdorph* og Peter *Aagaard* var alle Deputerede i Danske Kancelli, Andreas *Graah* var afskediget  $^{1}/_{5}$  1771, men fik  $^{4}/_{3}$  1773 Lov til at indfinde sig ved Kancelliets Møder, hvori han deltog til sin Død 1780. — <sup>4</sup>) Om Finanskollegiets Nyordning se Holm II, 111 f. — Klavs *Otrog* blev Kommitteret i Rentekammeret  $^{14}/_{1}$  1773 og afskediget  $^{22}/_{6}$  1775. — <sup>5</sup>) John *Erichsen*, tidligere Deputeret i Finanskollegiet, blev  $^{14}/_{1}$  1773 Deputeret i vestindisk-guineisk Rente- og Generaltoldkammer, hvor B. ikke var Chef længere end til  $^{6}/_{5}$  1773. — <sup>6</sup>) Se Holm II, 588 og 601—603. — *Lotteriet*: smstds. S. 596—598. — <sup>7</sup>) Om forskellige Fallitter i Holland se den diplomatiske Korresp. med Gesandtskabet i Holland 1772—1773. (R. A.) I Amsterdam var der to Bankhuse Clifford. — <sup>8</sup>) Om *Statens Overtagelse af Banken* se Holm II, 592 f., B. og G., S. 39 f. — *Herck*, læs *Hurck*.

**Nr. 1719.** <sup>1</sup>) Christian VII var født  $^{29}/_{1}$  1749. — <sup>2</sup>) Se Henv. 8 til Nr. 1718. — <sup>3</sup>) Se Henv. 3 til Nr. 1718. — <sup>4</sup>) H. C. F. *Bielke* (1739—1789) var 1772 blevet Kammerherre og Amtmand i Tønder efter at have været Hofmarskal hos Arveprins Frederik. Han døde som Amtmand. — <sup>5</sup>) Kristoffer V. *Dreyer* forflyttedes i April 1773 fra St. Petersborg til Warschau. — Valdemar Fr. *Schmettow* afskedigedes Februar 1773 paa Grund af Gæld etc. fra sin Stilling som Envoyé i Dresden. — A. F. L. *Saint Saphorin*, der havde været Gesandt i Warschau, fik  $^{13}/_{2}$  1773 Kreditiv som Envoyé extr. i Dresden, men allerede  $^{2}/_{7}$  1773 ombyttedes det med et nyt til det spanske Hof. — <sup>6</sup>) Om Opgøret med Caroline Mathilde se Holm: Kristian VII 1766—1772 2. Afd. S. 432—33. — <sup>7</sup>) Sml. Henv. 3 og 4 til Nr. 1717.

**Nr. 1720.** <sup>1</sup>) Se Henv. 8 til Nr. 1718. — *Notre ami*: Schimmelmann. — <sup>2</sup>) Instruks for Danske Kancelli  $^{4}/_{3}$  1773. Holm II, 109—110. — *Juel*: Gregers Chr. Juel. Før Struenseetiden havde baade Danske og Tyske Kancelli været styret af en Oversekretær; dette blev ikke genindført. — <sup>3</sup>) Schoutbynacht Johan Gerhard *Arff* var i 1770 gaet i russisk Tjeneste; der blev i 1773 ikke budt ham tilfredsstillende Vilkaar af den danske Regering, saa han traadte ikke mere ind i aktiv dansk Tjeneste. (Personalhist. Tidsskrift. 5. Rk. 1, 241, 421.) — *Fischer*: Schoutbynacht Lorents Henrik *Fisker* (1720—1797). — <sup>4</sup>) Generallejtnant Andreas *Hauch*, Kommandant paa Kronborg og tidligere Deputeret i Krigsbestyrelsen, blev Deputeret i Generalitets- og Kommissariatskollegiet  $^{1}/_{4}$  1773. —  $^{7}/_{1}$  1773 var der blevet nedsat en Kommission til at drøfte en mulig Omordning af Hæren; A. P. B. var Medlem. Holm II, 631 f. — Johan Frederik Gotth. *Lehmann* var Oberst i Fodfolket, Frederik

*Namsen* Oberst i Rytteriet. — <sup>5</sup>) Gehejmerraad Fr. Raben, der døde <sup>26</sup>/<sub>2</sub> 1773, var Fader til Ditlev R.s Hustru.

**Nr. 1721.** <sup>1</sup>) Om Udenrigsminister S. A. v. d. *Ostens* Afskedigelse og B.s Udnævnelse til hans Efterfølger se B. og G., Side 45 f., Holm II, 93 f. — Schack-Rathlou beklædte Stillingen ad interim fra <sup>13</sup>/<sub>3</sub>—<sup>24</sup>/<sub>4</sub> 1773. — Baron Iver *Holck* havde været Stiftamtmand i Aalborg <sup>9</sup>/<sub>4</sub> 1736—<sup>14</sup>/<sub>3</sub> 1773; Christian Carl *Gabel* havde været Vicestiftamtmand med Ekspektance efter Holck, men blev <sup>15</sup>/<sub>8</sub> 1773 Amtmand over Skivehus Amt. — Marx Johan *Ehlers* var Sekretær i Tyske Kancelli. — <sup>2</sup>) Henv. 8 til Nr. 1718. — Gehejmerraad Johan H. *Desmercières* (1687—1778) var Medlem af Bankraadet. — <sup>3</sup>) Det drejer sig om en Kasseangel hos Amtsforvalter Chr. Schouboe *Østrup* i Odense; han blev afskediget <sup>9</sup>/<sub>7</sub> 1773. Ritmester, Generaladjutant og Kammerherre Chr. Fr. *Juel* (Juel) (1745—1821) til Borupgaard havde laant *Østrup* de i Teksten omtalte Penge; hans Moder var Sofie Hedevig Juel, f. Komtesse Friis, Enke efter Ove Juel til Ravnholt. Af Fyns Stifts Journal i Rentekammeret (R. A.) 1773, Indkomne Breve Nr. 10 ses det, at Fru Juels Ansøgning blev henlagt ubesvaret. — <sup>4</sup>) Grev Schack Carl Rantzau-Ascheberg tog Ophold i Syd-Frankrig. — <sup>5</sup>) Om Tallotteriet se Holm II, 597. — Finansraad G. D. F. Koës (1731—1804) havde oprettet Tallotteriet.

**Nr. 1722.** <sup>1</sup>) D. R.s to ældste her omtalte Sønner var *Cai Frederik* (f. <sup>17</sup>/<sub>11</sub> 1753) og *Frederik (Fritz)* (f. <sup>31</sup>/<sub>11</sub> 1755). Efter Hjemkomsten fra Rejser og Studier blev deres Embedsbane indtil 1784 følgende: Caj Fr. blev <sup>9</sup>/<sub>5</sub> 1773 Auskultant ved Regeringen (Overretten) paa Gottorp, <sup>4</sup>/<sub>8</sub> 1775 fik han votum decisivum der. <sup>31</sup>/<sub>5</sub> 1776 fik han Landraadsgage og udnævntes til «bestandig adelig Raad» ved den slesvig-ske Landret. I 1777—1778 fik han Orlov til en længere Udenlandsrejse i Vest-europa. <sup>24</sup>/<sub>12</sub> 1779 blev han udnævnt til Gesandt i Spanien, men kom først til Madrid ca. <sup>1</sup>/<sub>11</sub> 1780. I Oktober 1782 forlod han sin Post med Orlov. <sup>12</sup>/<sub>5</sub> 1784 tilbagekaldtes han formelt. <sup>10</sup>/<sub>11</sub> 1773 var han blevet Kammerherre. — *Fritz R.* blev <sup>6</sup>/<sub>5</sub> 1773 Auskultant ved Regeringen i Gluskstadt, og <sup>17</sup>/<sub>11</sub> 1775 fik han votum decisivum. <sup>1</sup>/<sub>2</sub> 1776 blev han Kammerherre og <sup>9</sup>/<sub>5</sub> 1778 Deputeret i Admiralitets- og Kommissariatskollegiet. <sup>15</sup>/<sub>12</sub> 1780 udnævntes han til Gesandt i Stockholm, hvorfra han tilbagekaldtes <sup>12</sup>/<sub>5</sub> 1784. (Akte i R. A. — Biogr. Lex. XIV. Bobé Rvl. P. III, 360—63.) — Otto *Thott* refererede Tyske Kancellis Sager i Konseillet.

**Nr. 1723.** <sup>1</sup>) Se Nr. 1722. — <sup>2</sup>) B.s Svogre er Grev Christian Stolberg (f. 1748) og *Frederik Leopold Stolberg* (f. 1750), der netop havde afsluttet deres Universitetsstudier. — <sup>3</sup>) Sml. Nr. 1724, 1. Stk. Gregers Chr. *Juel* blev <sup>9</sup>/<sub>5</sub> 1773 Deputeret i Rentekammeret, Finanskollegiet og Bjærgværksdirektoriet og Medlem af Overskattedirektionen, <sup>27</sup>/<sub>5</sub> 1773 tillige Deputeret i Økonomi- og Kommercekollegiet.

**Nr. 1724.** <sup>1</sup>) B. og G., Side 46—47. — <sup>2</sup>) Se Nr. 1722—23. — <sup>3</sup>) Se Henv. 3 til Nr. 1723. — <sup>4</sup>) Stiftamtmand i Akershus Stift Did. Otto Grambow døde <sup>15</sup>/<sub>4</sub> 1773. Hans Efterfølger blev ikke H. *Hielmstjerne*, men i Juni 1774 Kammerherre Albert Filip *Levetzau*, tidligere Stiftsbefalingsmand i Bergen. — <sup>5</sup>) Om de forestaaende Mageskifteforhandlinger med Rusland, ved hvilke fra russisk Side Caspar v. Saldern og fra dansk Side D. R. blev Hovedforhandlerne, henvises en Gang for alle til Holm II og til B. og G. og de deri anførte Kilder. — <sup>6</sup>) Om Krænkelser af Brevhemmeligheden sml. Nr. 1935.

**Nr. 1725.** <sup>1)</sup> Gregers Chr. *Juel*. Sml. Henv. 3 til Nr. 1723. — <sup>2)</sup> Efter Struensees Fald nedsattes <sup>10</sup>/<sub>2</sub> 1772 ved Kabinettsordre en Kommission til at undersøge Forandringerne i Kollegierne og give Betænkninger derom. Kun i forholdsvis ringe Grad blev Tyske Kancellis Sager ændret, og kun meget faa Akter vedr. Tyske Kancelli har kunnet findes. En Del ligger ved Sæll. aab. Breve <sup>20</sup>/<sub>10</sub> 1773 (R. A.). Se Holm II, 109 f.

**Nr. 1726.** <sup>1)</sup> *Bülow*: Kammerherre Cai Frederik *Bülow*, Søn af en Søster til D. R. og efter hendes Død opdraget hos ham, blev Landraad ved Overretten i Glückstadt. (Geschichte der Familie Bülow S. 116 og 272.) Sml. Nr. 1729. — Chr. Ludv. *Stemann* var <sup>22</sup>/<sub>4</sub> 1771 bleven Deputeret i Tyske Kancelli og blev <sup>28</sup>/<sub>7</sub> 1773 1. Deputeret der. — <sup>2)</sup> Peter *Henningsen* († 1775) og Chr. Ludv. *Schütz* var Deputerede i Tyske Kancelli; Henningsens Kone var Marie Christine Elisabeth, født *Wasserfall* (se Bobé Rvl. Pap. VI, 595). — <sup>3)</sup> Om Danske Kancelli se Henv. 2 til Nr. 1720. — <sup>4)</sup> Sml. Nr. 1722 Henv. 1. — <sup>5)</sup> Christian og Fr. Leopold Stolberg. — <sup>6)</sup> Om Køller-Banner se Holm II, 98 f. — Statsminister og General H. H. *Eickstedt*. — *le prince*: Arveprins Frederik. — <sup>7)</sup> Justitsraad Fr. Chr. *Boye* var Medlem af Overretten paa Gottorp; han havde i 1. Ægteskab været g. m. Justina Elisabeth Carstens († 1770), Søster bl. a. til Etatsraad Frederik Carstens (1715—1774), Deputeret i Rentekammeret. (Bobé Rvl. Pap. VI, 544—45)

**Nr. 1727.** <sup>1)</sup> Grevinde Caroline E. A. *Skeel* (1743—1808), Enke efter den <sup>18</sup>/<sub>11</sub> 1771 afdøde Grev Christen Scheel, dansk Gesandt i Rusland. Hun var født Raben og Svigerinde til D. R.

**Nr. 1728.** <sup>1)</sup> Konferensraad Johan Otto Niemann, Vicekansler i det holstengottorpske Justitskancelli i Kiel. — <sup>2)</sup> Se Henv. 1 til Nr. 1727. — Gregers Chr. *Juel* og Joachim G. *Moltke*. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 1721. — <sup>4)</sup> *M. de Sch.*: H. C. Schimmelmann. — <sup>5)</sup> Gregers Chr. *Juel*. Sml. Nr. 1725. Han købte 1771 Raskenberg (senere Juelsberg) ved Nyborg. (Trap: Danmark. 3. Udg. III, 733.) — <sup>6)</sup> Keller: Køller-Banner. Sml. Nr. 1726.

**Nr. 1729.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1726. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1728 2. Stk. — <sup>3)</sup> Da R.s Breve ikke er bevaret, er det ikke klart, hvem der sigtes til, formentlig dog til Prins Peter Frederik Vilhelm af Holsten-Eutin, der snart efter blev sindssvag. Han var Søn af Frederik August, Fyrstbiskop af Lübeck, der efter Mageskiftet blev Hertug af Oldenburg. — <sup>4)</sup> *Rumohr*: Eutinsk Gehejmerraad og Statsminister Henning Bendix v. Rumohr († 1778). — <sup>5)</sup> Den omtalte Prins Peter Fr. Vilh. af Holsten-Eutin. — <sup>6)</sup> Gehejmerraad Wulf *Blome* (1728—1784) til Salzau og Bahrenstedt var Domherre i Lübeck.

**Nr. 1730.** (Ved en Trykfejl staar der Nr. 1729.) *17. Juli 1773* — <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1726 2. Stk. og 1729 1. Stk. — <sup>2)</sup> Sml. Henv. 6 til Nr. 1729. — *L'évêque*: Fyrstbiskop Frederik August af Lübeck. — <sup>3)</sup> Om *Asseburg* se bl. a. B. P. II, 16. Han var i Struenseetidens udtraadt af dansk diplomatisk Tjeneste og indtraadt i russisk. — *Finckenstein*: preussisk Udenrigsminister, *Larrey*: dansk Gesandt i Berlin, *Solms*: preussisk Gesandt i St. Petersborg. — <sup>4)</sup> Georg III og Caroline Mathilde.

**Nr. 1731.** Den endelige Mageskiftetraktat, den dansk-russisk Alliancetraktat og de andre dermed i Forbindelse staaende Traktater er aftrykt i Danske Traktater 1751—1800. Om Traktatforhandlingerne se Holm II og Holms Afhandling om Caspar v. Saldern i Hist. Tidsskr. 4. Rk. III, hvor Salderns Forhold er skildret.



**Nr. 1732.** <sup>1)</sup> Det er ikke lykkedes at oplyse, hvortil her sigtes, da D. R.s Breve ikke er fundet. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1733. J. A. Cramer, der 1754—1771 havde været Hofpræst i København, var derefter blevet Superintendent i Lübeck. Han var en nær Ven af B. og R., og de bestræbte sig for at faa ham til Kiel. <sup>27/7</sup> 1774 udnævntes han til teologisk Professor og Prokansler ved Universitetet der.

**Nr. 1734.** <sup>1)</sup> Det drejer sig om en Pengefordring, som Jøden Isaac Musaphias Arvinger havde paa det holsten-gottorpske Hus. Se bl. a. Geh. Registraturen <sup>20/8</sup> 1773, S. 410. — Gehejmerraad Wulf Henrik v. *Thienen*, holstensk Landraad. — Justitsraad Moritz Christian *Ericius* var Raad i Overretten paa Gottorp. — <sup>2)</sup> Alliancetraktaten blev undertegnet i August 1773, og ingen af Ratifikationsdatoerne passer med den af B. angivne. — Grev A. R. C. v. *Callenberg* var sachsisk Gesandt i København. Det vides ikke, hvad Sagen drejer sig om.

**Nr. 1735.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1736. Enkedronning Juliane Marie holdt Fødselsdag 4. September. — Sigfred Victor *Raben-Levetzau* (1741—1819), Gregers Chr. *Juel*, Joachim Godske *Moltke* og Hans Adolf *Ahlefeldt* fik ved denne Lejlighed alle det hvide Baand. Otto *Blome*, dansk Gesandt i Paris, fik det <sup>14/10</sup> 1773.

**Nr. 1736.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1735. — Om D. R.s Kommissorium af <sup>27/8</sup> 1773 og Pension se Henv. 2—3 til Side XIII. — Sml. Nr. 1738.

**Nr. 1737.** <sup>1)</sup> Johan Jacob *Spæth* (1738—1797) var Oberst i Rusland, traadte <sup>26/8</sup> 1773 i dansk Tjeneste og blev <sup>16/11</sup> 1773 Generaladjutant hos Christian VII. Han ægtede en Dame ved Navn Sofie Brockes. (Hirsch: Danske og norske Officerer.) — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1738. — <sup>3)</sup> Oberstløjtnant V. Th. *Wegener* havde fra 1771 været Hofintendant i Kbh., men blev fjærnet i Efteraaret 1773 samtidig med Fru Margrethe Numsen, Kronprins Frederiks Overhofmesterinde. Se Holm II, S. 199—200. — <sup>4)</sup> *Madlle Schmettau*: Frk. Margrethe Vilhelmine v. Sch. (1733—1808) tidligere Hofdame hos Caroline Mathilde. (Sml. Personahist. Tidsskr. 4. Rk. IV, 148.)

**Nr. 1738.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1737 2. Stk. — <sup>2)</sup> Gustaf III's Broder Hertug Carl af Södermanland ægtede <sup>7/1</sup> 1774 sin Kusine Hedevig Elisabeth Charlotte af Holsten-Gottorp, Datter af Fyrstbiskop Frederik August af Lübeck.

**Nr. 1740.** <sup>1)</sup> E. V. v. *Prangen*, Amtmand i Cronshagen. — <sup>2)</sup> Konferensraad Johan Otto Niemann. Sml. Nr. 1747 og 1767. — <sup>3)</sup> *le fils de Holmer*: Frederik Levin v. Holmer (1741—1806), Søn af holsten-gottorpsk Gehejmerraad og Regeringspræsident i Kiel Magnus Fr. Friherre v. H. til Tangstedt, var Medlem af Regeringen i Kiel før Mageskiftet, traadte som Amtmand i Cronshagen, hvor han afløste E. V. von Prangen, over i dansk Tjeneste, men gik i 1774 i oldenburgsk Tjeneste som Gehejmerraad, Premierminister og Overlanddrost. (Bobé Rvl. P. VII, 420—21.)

**Nr. 1741.** <sup>1)</sup> Holmer se Nr. 1740 Henv. 3. — *Madame de Blome*: Cathrine Margrethe Blome, født v. Hahn, g. m. Gehejmerraad Wulf Blome til Salzau. — <sup>2)</sup> Det er ikke lykkedes hverken i R. A. eller i Statsarkivet i Slesvig at finde nogen Oplysning om den her omtalte Foranstaltning. — *Mestmacher*: den russiske Legationssekretær i Kbhvn. Sml. Nr. 1751.

**Nr. 1742.** <sup>1)</sup> Om de her omtalte Spørgsmaal se den officielle Korrespondance i R. A. — Det særlig nævnte Brev er det ikke lykkedes at finde. — <sup>2)</sup> Den i dette og mange følgende Breve omtalte Forhandling om Udnævnelsen af en Chef for Tyske Kancelli er skildret i Holms Afhandling om Caspar v. Saldern i Hist.

Tidsskr. 4. Rk. III, S. 150 f., i B. og G. 4. Kap. og i Holm II, 182 f., hvor der findes Enkelthensvisninger. — Chr. Ludv. *Stemann* var paa Enkedronningens Fødselsdag  $\frac{4}{9}$  1773 blevet udnævnt til Konferensraad. — *Simolin*, den russiske Gesandt i København.

**Nr. 1743.** <sup>1)</sup> Sml. Henv. 2 til Nr. 1742. — <sup>2)</sup> Om Salderns Forhold i Rusland, hvor han modarbejdedes hos Catharina II bl. a. af Førsteministeren Grev Panin og hendes i Hamburg boende Veninde, Baronesse Johanne Dorothea Bielcke, født v. Grothusen, se Holms Afhandling i Hist. Tidssk. 4. Rk. III. — <sup>3)</sup> Af Enkeltheder vedrørende Mageskiftets praktiske Udførelse er kun meget lidet medtaget i Teksten: det allermeste desangaaende findes i den officielle Korrespondance i R. A.

**Nr. 1744.** <sup>1)</sup> Baron Fr. Vilh. Wedel-Jarlsberg (1724—1790) var fra April 1772 til efter Mageskiftets Afslutning Overlanddrost i Oldenburg og Delmenhorst (Biogr. Lex. XVIII, 320.) — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1737, S. 209. — <sup>3)</sup> *Me. Gram*: Louise Frederikke Gramm, født Reventlou, Enke efter Hofjægermester Chr. Fr. Gr. († 1768). — *Me. de Berling*: Baronesse Franziska Hieronyma v. *Berlichingen* var ansat ved Prinsesse Louise af Hessens Hof i Slesvig. (Bobé Rvl. P. VII, 144.)

**Nr. 1745.** <sup>1)</sup> *Le cte Czernichev*: Grev Zacharias Cz., russisk General en chef og Krigsminister. Sml. Korrespondenz Friedrich d. Gr. XXXIV, 96—106. — <sup>2)</sup> Etatsraad Chr. G. Carstens, Medlem af Overretten paa Gottorp, skulde deltage i Konferencerne mellem D. R. og Saldern. (Gehejmeregistraturen 1773, S. 457.)

**Nr. 1746.** <sup>1)</sup> Det omtalte Brev fra Arveprins Frederik til B. findes paa Stintenburg og vil blive trykt i et senere Bd. af B. P.

**Nr. 1747.** <sup>1)</sup> Sml. 1740 og 1767. — Konferensraad Johan Otto *Niemann*, Vicekansler i det hertugelige Justitskancelli i Kiel, kom ud af denne Stilling, da Justitskancelliet efter Mageskiftet blev indlemmet i Regeringen i Glückstadt. (Kgl. Resolution  $\frac{20}{7}$  1774.) Ved kgl. Resolution  $\frac{28}{11}$  1774 fik han efter Ansøgning tillige sin Afsked fra forskellige andre Embeder. Der blev sikret ham betydelige pekuniære Fordele, og han blev i 1776 Amtmand i Rendsburg. Fra dette Embede fik han allerede i April 1781 sin Afsked med Pension (paa Grund af Svagelighed). (Akte i R. A.) — J. O. N.s Forhold drøftes stadig i de følgende Breve, og han anvendtes til forskellige Kommissioner ved Nyordningen af de holstenske Forhold. — <sup>2)</sup> Dette Brev synes ikke bevaret. — Sml. Nr. 1751 og 1753. — *Brocktorf*: Baron Hans Schack Brockdorff, Amtmand i Rendsburg. — *Otto Blome*, dansk Gesandt i Paris. — <sup>3)</sup> Storfyrstelig Gehejmeraad v. *Prangen* og Caspar v. Salderns Broder, storfyrstelig Konferensraad *Chr. Alb. v. S.*, blev  $\frac{16}{11}$  1773 Riddere af Dannebrog: s. D. udnævntes til Kammerjunker Carl Henning v. *Rumohr*, f. 1755, Søn af Henning Bendix v. *Rumohr* (1717—1778), Gehejmeraad og Statsminister i Eutin. (Se Nordalbingische Studien IV, S. 321 22, Rentekammerets Bestallingsprotokol  $\frac{16}{11}$  1773.) — *Mr. de Holmer*: Magnus Fr. Baron v. H. Se Nr. 1740 og Henv. 3 dertil.

**Nr. 1748.** Chr. G. *Carstens*, se Nr. 1745 og Henv. 2 dertil.

**Nr. 1749.** <sup>1)</sup> Den russiske Legationssekretær kom fra Saldern i Kiel til København. Sml. Nr. 1741 2. Stk. *Otto Blome* blev hvid Ridder  $\frac{14}{10}$  1773. Sml. Nr. 1735 Henv. 1. — <sup>2)</sup> Sml. Henv. 2 til Nr. 1738.

**Nr. 1750.** <sup>1)</sup> Det omtalte Brev findes i Afskrift paa Stintenburg. — <sup>2)</sup> 11. Oktober var Arveprins Frederiks Fødselsdag.

**Nr. 1751.** <sup>1)</sup> B.s Koncepter findes sammen med Breve og Aktstykker paa Stintenburg. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1747, S. 218, og Nr. 1753. — Otto Blomes ældste Broder var Gehejmeraad Wulf Blome (1728—84). Hans Schack *Brockdorffs* Broder var Chr. Ulrik Br. (1724—1808) til Klethkamp. — Gehejmeraad Wulf *Thienen*.

**Nr. 1752.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1740 Henv. 3, Nr. 1741 og Nr. 1758. — *Rumohr*: Henning Bendix R. (1717—1778). — Chr. G. *Carstens*. — <sup>2)</sup> J. A. *Cramer* havde besøgt Fru Louise *Plessen*, der boede i Celle, hvor ogsaa Caroline Mathilde levede.

**Nr. 1753.** Sml. Nr. 1747 og 1751. — <sup>1)</sup> Gehejmeraad Cai *Rantzau* (1726—1792), Klosterprovst, Kansler ved Overretten paa Gottorp, g. 1761 m. Dorothea Ahlefeldt († 1775). — <sup>2)</sup> Otto *Blome*, Gesandt i Paris, og Wulf *Blome*, hans Broder, g. m. Cathrine Margr. v. Hahn. — <sup>3)</sup> *Rumohr*: Frederik R. (1728—1800) til Segalendorf, Medlem af Overretten og Landretten i Slesvig. — <sup>4)</sup> Baron Hans Schack *Brockdorff*.

**Nr. 1754.** <sup>1)</sup> Om disse Enkeltheder se den officielle Korrespondance om Mageskiftet i R. A. — <sup>2)</sup> *Rumohr*: Henning Bendix R. Sml. Nr. 1752. — <sup>3)</sup> B.s Svigermoder var Grevinde Christiane Stolberg († <sup>20/12</sup> 1773), hans Svogre var Grev Christian Stolberg (f. 1748) og Grev Frederik Leopold St. (f. 1750).

**Nr. 1755.** *et Rantzow et sa clique*: Grev Schack Carl *Rantzau-Ascheberg*, der var Modstander af Mageskiftet.

**Nr. 1757.** <sup>1)</sup> Overlanddrost Baron Fr. Vilh. Wedel-Jarlsberg traadte 1774 ud af Tjeneste med Pension. — *une collision avec le prince de Hesse*: Prins Carl af Hessen var Statholder i Hertugdømmerne. — <sup>2)</sup> De fleste Akter vedrørende Forhandlingerne om Tyske Kancellis Chef er af B. samlet paa Stintenburg og vil blive udgivet i et senere Bind af B. P.

**Nr. 1758.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1740 Henv. 3 samt Nr. 1741 og 1752. — <sup>2)</sup> Se Nr. 1740 Henv. 1 og 3. — <sup>3)</sup> Moritz Chr. *Ericius* og Chr. G. *Carstens*.

**Nr. 1761.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1763. — Gehejmeraad Volr. Aug. v. der Lühe (1705—1778) skulde som Ordenssekretær, ligesom visse andre Embedsmænd, have Sportler ved Titel- og Ordenstildelinger. — *jeune Rumohr*: se Henv. 3 til Nr. 1747, Nr. 1761 og Nr. 1763. — <sup>2)</sup> Amtmand i Neumünster var ved Mageskiftet holst.-gottorpsk Generalmajor og Kammerherre Christoph Hartvig v. Lowtzow (1773—1776), men han traadte tilbage efter eget Ønske i 1774 og blev afløst af Kammerjunker hos Juliane Marie, Hartvig v. Bülow. Rimeligvis er dog Talen her om hans Brodersøn, Kammerjunker Christoph Hartvig v. Lowtzow, hidtil Medlem af det storfyrstelige Justitskancelli i Kiel. Han blev overført til den holstenske Regering i Glückstadt efter Justitskancelliets Nedlæggelse. (Sml. Nr. 1830 Henv. 3 og se T. K.s Forest. m. kgl. Resol. <sup>22/7</sup> 1774. — Bestallingsbogen 1772—1781, S. 189 og 219. R. A.)

**Nr. 1762.** <sup>1)</sup> D. R. fortæller i sit Brev <sup>29/10</sup> 1773 (R. A.) nærmere om Salderns Sygdom — en Nyrelidelse —, der foruroliger ham. — *Gramm de Fridensb.*: Frederik Carl Gr.

**Nr. 1763.** <sup>1)</sup> Ekstraskatten var blevet indført i hele den danske Stat 1762 (Holm: Fr. V. 2. Afd. S. 371 f.) Den blev ikke ophævet i Oldenburg og Delmenhorst før Mageskiftet. Sml. Nr. 1766 og 1779. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1761 Henv. 1. — *Rumohr* se Henv. 3 til Nr. 1747 og Nr. 1761.

**Nr. 1765.** <sup>1)</sup> Om Kampen mellem Panin og Saldern og om de Anklager, der fældede den sidstnævnte, se Hist. Tidsskr. 4. Rk. III. S. 180 f. Kun en ringe

Del af, hvad Brevene indeholder derom, er medtaget. Fuldkommen Redegørelse faas i B.s diplomatiske Korrespondance med Gesandterne i St. Petersborg og Warschau. (R. A.)

**Nr. 1766.** *les Czernichefs: Ivan og Alex. Cz., russiske Statsmænd. — l'évêque: Fyrstbiskop Frederik August af Lübeck-Eutin, der blev Hertug af Oldenburg. —* <sup>1)</sup> *jus primiararum precum:* Landsherrens Ret til første Gang efter et Tronskifte at besætte en ledig Plads i de holstenske Klostre. Storfyrst Paul og Catharina II havde ikke benyttet deres Ret og overlod nu denne til det danske Hof. Sml. bl. a. Nr. 1785 Henv. 2 og Nr. 1786 1. Stk. — <sup>2)</sup> A. G. Moltke fik en Pension paa 4000 Rdlr. (Holm II, 191.) — *son fils:* Joachim Godske Moltke.

**Nr. 1767.** Ove Høegh *Guldberg.* — A. G. *Moltke* og Conrad *Holck* var Yndlinge henholdsvis under Frederik V og i Christian VII's første Aar. — <sup>1)</sup> D. R.s Broder Henrik Reventlou blev hvid Ridder <sup>16/11</sup> 1773, og s. D. blev hans ældste Søn Cai Fr. R. Kammerherre. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1740 og 1747 Henv. 1. — <sup>3)</sup> Om Arvehyldingen 1721 se Kr. Erslev: Frederik IV og Slesvig.

**Nr. 1768.** <sup>1)</sup> Se Erslev anf. Skr. — <sup>2)</sup> Wulf Henrik von *Thienen* var Landraad i Holsten. Sml. Nr. 1776.

**Nr. 1769.** <sup>1)</sup> Grev Frederik Rantzau (1732—1802) til Breitenburg fik <sup>16/11</sup> 1773 det hvide Baand. Han var gift med Frederikke Louise Amoena Castell-Remlingen, Søster til A. P. B.s Svigermoder, Grevinde Stolberg. (Bobé Rvl. P. V, 244.)

**Nr. 1770.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1766 Henv. 1.

**Nr. 1772.** <sup>1)</sup> Om Mageskiftets Fuldbyrdelse se Hist. Tidsskr. 4. Rk. III, 178 f.

**Nr. 1773.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1766 Henv. 1. — <sup>2)</sup> Konferensraad Chr. Fr. v. *Goessel* blev udnævnt til Kammerherre <sup>16/11</sup> 1773. Sml. Nr. 1779, 1784 og 1785.

**Nr. 1775.** D. R.s Tale ved Højtideligheden i Kiel synes ikke at være blevet trykt; den findes ikke i Bibliotekerne i København og Kiel eller i Akterne i R. A. — <sup>1)</sup> <sup>3/12</sup> 1773 resolverede Kongen, at han vilde udøve den ham overdragne Ret til Besættelse af Pladser i Preetz, Uetersen og Itzehoe, og Tyske Kancelli skulde træffe de fornødne Forberedelser til Udnævnelserne. (R. A. Tyske Kancellis Forestilling 1773.) Sml. Nr. 1785 Henv. 2. — <sup>2)</sup> <sup>26/11</sup> 1773 approberede Christian VII A. P. B.s Forestilling om, at Niemann vedvarende maatte beholde den ham før Mageskiftet givne Forsikring om, at han, saafremt han inden to Aars Forløb maatte ønske sin Demission, da maatte beholde sin fulde Gage under Navn af Pension. (Dptm. f. u. A. Forest. 1773.)

**Nr. 1776.** <sup>1)</sup> *Me. de Bernst:* Johan H. E. B.s Enke, Charitas Emilia; *la comtesse Stolberg:* A. P. B.s Svigerinde Augusta St., der opholdt sig som Stiftsdame paa Uetersen. — <sup>2)</sup> Salderns Datter, Anna Maria, døde <sup>12/12</sup> 1773 i Hamburg. (Zeitschr. f. schl.-holst. Gesch. XXXII, 239.) — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 1768.

**Nr. 1777.** <sup>1)</sup> Rigsgev. Vilhelm v. *Bentinck* (1704—<sup>13/10</sup> 1773) var g. m. Charlotte Sofie Grevinde af Aldenburg, med hvem han laa i Proces om Ejendoms- og Bestyrelsesretten til de store oldenburgske Godser Kniphausen, Varel etc., som hun havde arvet. Den danske Regering var indblandet deri, og Godserne omhandlede i Mageskiftetraktaterne. Grev Bentincks *Sønnesønner* var efter deres Faders Død (1768) særlig interesserede i Sagen. — <sup>2)</sup> Konferensraad Jacob Fr. v. *Varendorff* var 1. Raad ved Regeringen og Overappellationsretten i Oldenburg. Han mod-

tog vistnok ingen Naadesbevisning ved denne Lejlighed. — <sup>2)</sup> *un imposteur*: Pugatschev.

**Nr. 1778.** <sup>1)</sup> *Vedel*: Overlanddrost Baron Fr. Vilh. Wedel-Jarlsberg. — Sml. Nr. 1780. — <sup>2)</sup> Johan Adam *Flessa*, Generalsuperintendent i Oldenburg, senere i Altona. — *Varendorff* se Henv. 2 til Nr. 1777 og Nr. 1785. — <sup>3)</sup> Georg Chr. *Oeder* var fornylig blevet Landfoged i Oldenburg. Se Biogr. Lex. XIX, 348, Holm II, 101—102. — <sup>4)</sup> *le b de Boulou*: formentlig Fr. Ludv. Ernst Bülow (1738—1811), 1768 Generaladjutant og Staldmester ved det danske Hof, der i 1773 var Jægermester i Oldenburg og Delmenhorst. Han blev, men først 1789, udnævnt til dansk Gesandt. Biogr. Lex. III, 283.

**Nr. 1779.** <sup>1)</sup> Trykt som Nr. 1773. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1790 Henv. 6. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 1766 Henv. 1 og 1775 Henv. 1. — <sup>4)</sup> Sml. Nr. 1763. — *Gosset*: C. F. Goessel. Sml. Nr. 1773, 1784, 1785. — *A. Rantzou*: Sch. Carl Rantzau-Ascheberg.

**Nr. 1780.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1778 og Henv. 1 dertil. — <sup>2)</sup> Grev A. G. Moltke indtraadte ikke i Konseillet.

**Nr. 1781.** <sup>1)</sup> Chr. Fr. *Numsen*, dansk Gesandt i St. Petersborg. — Johan Samuel v. *Berger*, dansk Legationssekretær smstds. — Fyrst W. M. *Dolgoruki* var russisk Gesandt i Berlin. — <sup>2)</sup> Anders Johan von *Höpkens* blev <sup>9</sup>/<sub>12</sub> 1773 Medlem af det svenske Rigsraad og stod i skarp Modsætning til Ulrik og C. F. *Scheffer*. Se Odhner I, 254 f.

**Nr. 1782.** <sup>1)</sup> Konferensraad Jacob Fr. v. *Varendorf*, Justitsraad August Gottl. v. *Berger*, Medlemmer af den oldenburgske Regering og Overappellationsret. — Johan Adam *Flessa*, Generalsuperintendent i Oldenburg. — <sup>2)</sup> Fru Louise *Gramm*. — G. *Moltke*: Joachim Godske Moltke.

**Nr. 1783.** <sup>1)</sup> Fru Stolberg døde <sup>20</sup>/<sub>12</sub> 1773 i København. — <sup>2)</sup> Chr. G. Carstens blev Konferensraad <sup>20</sup>/<sub>1</sub> 1774, saaledes som det omtales i de følgende Breve.

**Nr. 1784.** <sup>1)</sup> Bilaget er ikke bevaret, og det ses ikke, hvad der sigtes til. — C. F. *Goessel* og Sch. C. *Rantzau-Ascheberg*, sml. Nr. 1773 og 1779. — <sup>2)</sup> Grev Gustav Holck-Winterfeldt blev <sup>22</sup>/<sub>4</sub> 1772 (ikke som i Biogr. Lex. VII, 558 angivet 1773) udnævnt til Amtmand i Aabenraa og Løgumkloster Amter, men allerede <sup>9</sup>/<sub>10</sub> 1773 blev han forflyttet til Stiftamtmand i Akershus. — Caspar Herman *Storm*, den tidligere Stiftamtmand i Christiania, nedlagde efter sin Fallit i Marts 1772 sit Embede. — <sup>3)</sup> A. S. v. der *Osten* vedblev at være Stiftamtmand i Aalborg.

**Nr. 1785.** <sup>1)</sup> Sml. Henv. 2 til Nr. 1778 og Henv. 2 til Nr. 1777. — <sup>2)</sup> *la grande duchesse*: Paul I.s Hustru Vilhelmine af Darmstadt. — Ved Kab. Ordre <sup>6</sup>/<sub>12</sub> 1773 (G. K. O.) fik Tyske Kancelli Ordre til at udnævne til de ledigblivende Pladser i de holstenske Klostre Hofdame Sofie Charlotte Møsting den Yngre, Komtesse Rantzau og Frøken Schrautenbach, «om hvilke Personer Vores Geheimeraad og Statsminister Græv Bernstorff nøiere er underrettet.» Se T. K. Forest. <sup>2</sup>/<sub>12</sub> 1773 og <sup>28</sup>/<sub>10</sub> 1774. R. A. I sidstnævnte Aktstk. rettes Frk. Møstings Fornavn, da der var sket en Forveksling med hendes Søster. — <sup>3)</sup> Adolf Gotthard *Carstens*, Overprokurør i Tyske Kancelli.

**Nr. 1786.** <sup>1)</sup> Sml. Henv. 2 til Nr. 1785. — Den omtalte Jagtjunker Grev Rantzau er Rigsreve, Kammer- og Jagtjunker (senere Kammerherre og Hofjægermester) Chr. Fr. Ernst Rantzau (1747—1807), g. <sup>14</sup>/<sub>10</sub> 1776 m. Marie Margrethe Iselin. (Bobé Rvl. P. VI, 534.) — <sup>2)</sup> Gehejmeraad Cai Rantzau, Provst for Itzehoe Kloster.

**Nr. 1787.** <sup>1)</sup> Medlem af Overretten paa Gottorp, Landkansler Chr. Gottfr. *Carstens* blev Konferensraad <sup>20</sup>/<sub>1</sub> 1774. (Patent Extr. Nr. 38, 1774. R. A.) — <sup>2)</sup> Kancellisekretærerne Johan Jacob *Günther* og Fr. Ludv. *Eccard*. — *Czernich[ef]*, Alexander; S.: Saldern.

**Nr. 1788.** <sup>1)</sup> Det drejer sig om Valget af en Deputation for Ridderskabet, der i København skulde overbringe Hyldest og Ønsker. Se herom B. og G., S. 155 f. — *Brocktorff*: Grev Chr. Ulrik Brockdorff til Klethkamp; *Rantzau*: Kammerherre Greve Fr. Rantzau til Breitenburg. — <sup>2)</sup> B. var <sup>22</sup>/<sub>1</sub> 1774 blevet enstemmig optaget i det slesvig-holstenske Ridderskab. (Posselt: Actenmass. Bericht über die Reception der Ritterschaft, S. 104.) — <sup>3)</sup> Prins Carl af Hessen udnævntes til Feltmarskal <sup>29</sup>/<sub>1</sub> 1774. — Prins Fr. Carl Ferdinand af Brunsvig-Bevern (1729—1809), Generalfeltmarskal og Guvernør i København. — <sup>4)</sup> Grev Arnim var preussisk Gesandt i København. — Grev Nicolaus *Luckner* (1722—1794) til Blumendorf, fransk Marskal. — <sup>5)</sup> Prinsesse Sofie Albertine (1753—1829) af Sverige, Datter af Adolf Frederik og Louise Ulrike, forblev ugift og blev altsaa ikke g. m. Prins Peter Frederik Vilhelm af Oldenburg.

**Nr. 1789.** <sup>1)</sup> Fr. Levin Holmer (1741—1806), Medlem af den holsten-gottorpske Regering i Kiel, blev 1773 Amtmand i Cronshagen og traadte ved Mageskiftet over i dansk Tjeneste, men overtog i 1774 Stillingen som hertugelig Gehejmerraad og Premierminister i Oldenburg og Delmenhorst hos Hertug Frederik August, den tidligere Fyrstbiskop af Lübeck-Eutin. (Bobé Rvl. P. VII, 420—21.) — <sup>2)</sup> Det drejer sig vistnok om B.s Optagelse i det slesvig-holstenske Ridderskab. — M. de *Rantzau*: Gehejmerraad Cai Rantzau. — Baron Chr. Fr. Guldenchrone (1741—1788) 1771—1781 dansk Gesandt i Stockholm, arvede efter sin Fader en Del holstenske Godser og ønskede derfor at blive optaget i det holstenske Ridderskab. Han opnaede ikke sit Ønske. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 1793, sidste Stk.

**Nr. 1790.** <sup>1)</sup> Originalen har den i Teksten angivne Flertalsform. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1787 Henv. 1. — Deputeret i Rentekammeret Alexander *Berner* blev Konferensraad <sup>20</sup>/<sub>1</sub> 1774 paa Christian VII.s Fødselsdag. — Ved «Son mérite» i den næste Sætning maa der formentlig tænkes paa *Carstens* og ikke paa *Berner*, men absolut udelukket synes det modsatte dog ikke at være. — <sup>3)</sup> Om de tre Brødre Adolf Gotthard, Frederik og Chr. Gottfr. *Carstens* og deres Løbbane se Bobé Rvl. P. VI, 544—45. — <sup>4)</sup> Det har ikke kunnet oplyses, til hvem eller hvad her sigtes. — <sup>5)</sup> *Rantz.*: Schack Carl Rantzau-Ascheberg. — <sup>6)</sup> <sup>17</sup>/<sub>1</sub> 1774 underskrev Christian VII følgende med Guldbergs Haand skrevne Kabinettsordre til Finanskollegiet: «Vi have under Dato af 16. Nov. 1773 fundet for got, i Hensigt paa de Os og Vore Riger af den sl. Græv Bernstorff viiste vigtige og troe Tienester, at tillegge fra samme Dag af hans Enke-Grævinde en aarlig Pension af 1000 Rdr.; thi haver Vores Finants-Collegium dertil at foranstalte det nødvendige.» <sup>7</sup>/<sub>2</sub> 1774 underskrevs Resolutionen desangaaende. (R. A. R. K.s danske Assignationskontors kgl. Forest.)

**Nr. 1791.** <sup>1)</sup> Det drejer sig om Chr. G. *Carstens*' tidligere omtalte Udnævnelse til Konferensraad. — <sup>2)</sup> Om Sveriges Holdning se Holm II, 281—82, og Odhner, I, 285 f.

**Nr. 1792.** <sup>1)</sup> Om *Forhold og Personer ved Universitetet i Kiel* henvises til B. og G., S. 140—146 (sml. Zeitschrift d. Gesellschaft f. schl.-holst. Geschichte XXX, 291 f.) — <sup>2)</sup> J. A. Cramer blev Juli 1774 udnævnt til Professor i Teologi og Prokansler i Kiel. — <sup>3)</sup> Joh. Ernst *Faber* havde været Professor i orientalske Sprog

1769—1779, men var gaaet til Göttingen og kom ikke tilbage senere. — <sup>4</sup>) *Ie petit Berger*: Chr. Joh. *Berger*, tidligere Professor og Læge i København, efter Struenseetiden forvist til Aalborg, blev 1774 Professor i Kiel. — *notre Berger*: Johan Just *Berger*. — <sup>5</sup>) 29. Januar var Christian VII.s Fødselsdag. Sml. Nr. 1793, sidste Stk. — <sup>6</sup>) Grev Erh. Wedel-Frijs og Grev Eggert Kristoffer Knuth blev begge udnævnt til blaa Riddere under <sup>29</sup>/<sub>1</sub> 1774, men med den Tilføjeelse, at «dette Mærke paa den kongelige Naade skulde til en forestaaende Højtidelighed først werde bekiendtgjort.» (G. K. O.)

**Nr. 1793.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1787. — <sup>2</sup>) Fyrstbiskop Frederik August døde først 1785. — <sup>3</sup>) I Guldbergs Kabinetprotokol (R. A.) findes under <sup>29</sup>/<sub>1</sub> 1774 Fortegnelse over alle Udnævnelserne etc. — <sup>4</sup>) Grev Rochus Carl v. *Lynar*, Generaladjutant og Ritmester, Søn af den tidligere Gesandt i Rusland og Overlanddrost i Oldenburg Grev Rochus Fr. L. — <sup>5</sup>) *Spæth*, se Nr. 1737 og Henv. 1; det er usikkert, paa hvem af Grev Eggert Kr. *Knuths* Døtre der her tænkes; en, Louise Charlotte K., var g. m. Grev Carl Fr. Ad. v. Goertz, en anden, Sofie Christine Frederikke K., var hessisk Gehejmemaal Grev Carl August Moltke. — Caspar v. *Buchwald* til Seedorf var Landraad; Hans Adolf Ahlefeldt var Deputeret i Generalitets- og Kommissariatskollegiet.

**Nr. 1794.** <sup>1</sup>) *Juel*: Gregers Chr. Jucl, Deputeret i Rentekammeret. — <sup>2</sup>) Om Chr. Joh. *Bergers* Forhold i Struenseetiden se Hist. Tidssk. 6. Rk. III, 339, og Holm, Kristian VII 1766—1772 2. Afd. Reg. — <sup>3</sup>) *Noesselt*: Joh. Aug. N. (1734—1807), teologisk Professor i Halle. — *Hassencamp*: formentlig Joh. Matthäus H. (1743—1797), Teolog, Orientalist og Matematiker, paa denne Tid Professor i Rintelen. Ingen af de to kom til Kiel.

**Nr. 1795.** <sup>1</sup>) Der blev oprettet et russisk Gesandtskab ved det oldenburgske Hof. Den tidligere Legationssekretær i København, Mestmacher, kom dertil September 1774. — <sup>2</sup>) *un rival actif et dangereux*: formentlig Frederik d. Store af af Preussen. — <sup>3</sup>) Tekstning til denne Sætning er tydelig nok, men Mening med Ordene «*la nature*» synes ikke klar. — <sup>4</sup>) Om den slesvig-holstenske Kanal se den nyeste Fremstilling hos Holm II, 479 f., hvor utrykte Akter er citeret. Sml. Nr. 1797, 1800, 1816 og 1818.

**Nr. 1796.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1791. — <sup>2</sup>) Talen er om en Kriminal sag mod David Ludvig v. *Mevius* til Schrevenborn, der er flygtet ud af Landet til Sverige; i Stedet for Gehejmemaal Cai Rantzau blev Baron Hans Schack *Brockdorff*, Amtmand i Rendsburg, 1. Medlem af Kommissionen. Kammerherre og Landraad Hans H. *Levetzau* til Ehlersdorf (1725 1794); Landraad Fr. Vilh. v. *Mecklenburg*; Gehejmemaal og Landraad Fr. Chr. v. *Heespen*; Grev Hans Caspar v. *Bothmer*, Amtmand i Rethwisch og Traventhal; Adolf Gotthard *Carstens*. (Om *Mevius'* Sag se T. K.s Rescript-extrakten 1774 R. A. *Mevius*.)

**Nr. 1797.** <sup>1</sup>) Se Henv. 4 til Nr. 1795. — <sup>2</sup>) A. G. Moltke kom ikke atter ind i Konseillet. — <sup>3</sup>) Vilh. Christ. Just. *Chrysanter* var teologisk Professor ved Kiels Universitet 1768—1788. Sml. Nr. 1799. — <sup>4</sup>) Johan Fr. *Ackermann* vedblev at være Professor i Medicin og Fysik til 1804, og Michael Gottlieb *Kannegiesser* var medicinsk Professor til 1792. — <sup>5</sup>) Chr. Johan *Berger* blev Professor i Medicin 1774. — <sup>6</sup>) Martin *Ehlers*, Rektor ved Pædagogiet i Altona, blev 1776 Professor i Filosofi i Kiel. (Bobé Rvl. P. VII, 395.) — <sup>7</sup>) Johan Dietrich *Mellmann* (f. 1745) var juridisk Professor i Kiel 1773—1801.

**Nr. 1798.** <sup>1)</sup> Gregers Chr. *Juel*; Generalløjtnant Andreas *Hauch* var Deputeret i Generalitets- og Kommissariatskollegiet fra 1773 til 1781; General Hans Henrik *Eickstedt* var Kavalleriinspektør og Overhofmester hos Kronprinsen; Admiral Hans Henrik *Römeling*, Statsminister og 1. Deputeret i Admiralitets- og Generalkommissariatskollegiet, døde <sup>28</sup>/<sub>11</sub> 1775.

**Nr. 1799.** <sup>1)</sup> Sml. bl. a. Nr. 1900 Henv. 2. — <sup>2)</sup> Se Henv. 1 til Nr. 1788.

**Nr. 1800.** <sup>1)</sup> Se Nr. 1788 Henv. 1. — <sup>2)</sup> Se Henv. 2 til Nr. 1796. — <sup>3)</sup> Se Henv. 4 til Nr. 1795. — *Mrss. de Sch., de Sch.*: J. O. Schack-Rathlou og Schimmelmann; J. G. *Moltke*.

**Nr. 1801.** <sup>1)</sup> *Arnim*: preussisk Gesandt i København; *Blosset*: fransk Gesandt der. — <sup>2)</sup> Om Frederik d. Stores her omtalte Politik se Koser: Friedrich der Grosse. — <sup>3)</sup> Om Ændringerne i Hær og Flaade se Holm II, 628 f. — Statsminister Hans Henrik *Römeling*, Generaladmiraløjtnant, Deputeret Lorents Henrik *Fisker* (1720—1797); *Kaas*: der kan være Tale om flere Søofficerer af dette Navn, formentlig tænkes der paa Viceadmiral Fr. Chr. *Kaas* (1725—1803), Deputeret i Marinestyrelsen; Fr. Chr. *Sevel*, Deputeret i Marinestyrelsen; Kommandørkaptajn, 2. Civildeputeret i Marinestyrelsen Fr. Michael *Krabbe*; Schoutbynacht Carl Frederik le Sage de *Fontenay* (1723—1799); Schoutbynacht Conrad v. *Schindel*. Om alle disse Officerer se nærmere Biogr. Lex.

**Nr. 1802.** <sup>1)</sup> Ordet er tydelig skrevet, men formentlig tænkes der paa Wojwodskabet *Sieradz* ved Warta. — <sup>2)</sup> Om Postvæsenet i Hertugdømmerne efter Mageskiftet se Olsen: Postvæsenet i Danmark 1711—1808, S. 255 f. — <sup>3)</sup> Det ses ikke, hvorom det drejer sig. Det ovenfor i Teksten omtalte Brev fra D. R. af <sup>25</sup>/<sub>3</sub> findes heller ikke blandt de officielle Skrivelser i R. A. — <sup>4)</sup> Sml. Nr. 1805, 1878 og 1879. — Peter *Waldmann* var Kopist i Kommissionen i Anledning af Mageskiftet. Ved kgl. Resolution af <sup>18</sup>/<sub>2</sub> 1775 blev han udnævnt til Husfoged i Gottorp Amt. (R. A. Tyske R. K. kgl. Resol.) — <sup>5)</sup> *Steinman*, som der tydelig staar i Teksten, maa være Chr. Ludv. *Stemann*, 1. Deputeret i Tyske Kancelli.

**Nr. 1803.** <sup>1)</sup> Frederik Bardenfleth (1734—1800) var Amtmand i Aabenraa og Løgumkloster Amter; han blev <sup>21</sup>/<sub>10</sub> 1774 udnævnt til Kammerherre og <sup>22</sup>/<sub>12</sub> 1774 2. Deputeret i Rentekammeret, hvor han forblev til han i April 1781 blev Amtmand i Rendsburg. — Arveprins Frederik ægtede <sup>21</sup>/<sub>10</sub> 1774 Prinsesse Sofie Frederikke af Mecklenburg-Schwerin, f. <sup>24</sup>/<sub>8</sub> 1758. — Det er ikke klart, hvad der er Tale om; maaske handler det om den Kommission, der skal nedsættes i *Mevius*' Sag; sml. Nr. 1796 og 1800. Se særlig Henv. 2 til Nr. 1796 om H. Sch. *Brockdorff* og F. Chr. v. *Heespen*, der blev Medlemmer af Kommissionen. Nogen *Beulwitz* kom ikke ind i denne; maaske tænkes her paa Kammerherre og Amtmand i Steinburg Chr. Henrik v. *Beulwitz*, Ridder af Dannebrog.

**Nr. 1804.** <sup>1)</sup> Hist. Tidsskr. 4. Rk. III, 181 f. — <sup>2)</sup> Holm II, 632 f. og 280, og om den ny Militærordning. — <sup>3)</sup> Gehejmerraad og hvid Ridder Ludv. Chr. Oertz, 1755—1772 Amtmand i Nykøbing paa Falster, døde gift <sup>9</sup>/<sub>4</sub> 1774.

**Nr. 1805.** Om *Waldmann*, se Nr. 1802, Henv. 4. — <sup>1)</sup> Om det slesvig-holstenske Ridderkabs ogsaa i de flg. Breve omtalte Deputation se Henv. 1 til Nr. 1788 og B. og G., S. 155 f. — A. G. *Carstens*, Overprokurør i Tyske Kancelli. — <sup>2)</sup> Grev Chr. Ulrik *Brockdorff* til Klethkamp var gift med Georgine A. Chr., f. v. Hahn, der 1770 havde faaet Ordenen de l'Union parfaite.



**Nr. 1807.** <sup>1)</sup> Om General, Grev H. W. *Schmettow* og Generalløjtnant G. L. v. *Köller-Banner* se Holm II, 98 og 155—156 og Biogr. Lex. — <sup>2)</sup> Baron Otto Magnus *Stackelberg* var russisk Gesandt i Warschau.

**Nr. 1808.** <sup>1)</sup> Ved kgl. Resolution af <sup>19</sup>/<sub>s</sub> 1774 paa T. K. Forest. af S. D. (R. A.) blev der tildelt Landraad Cai Fr. v. *Bülow* i Regeringen i Glückstadt en ny oprettet 6. Landraads-gage. Da der foreløbig ikke skulde oprettes flere lønnede Landraadsstillinger, blev der samtidig tildelt Kammerherre Baron Hans Schack v. *Brockdorff* i Rendsburg Ekspektance paa den første ledigblivende Gage. Ønsket om disse Gager var udtalt saavel af de paagældende Personer selv som af det slesvig-holstenske Ridderskab gennem dets Deputation. Sml. 1810, 1811, 1812, 1815 etc. — Svaret til Deputationen gaves ved kgl. Resolution <sup>2</sup>/<sub>s</sub> 1774 paa T. K. Forest. af <sup>28</sup>/<sub>4</sub>. (R. A.)

**Nr. 1809.** <sup>1)</sup> *ct Rantzau d'Oppendorff*: Formentlig Ditlev R., Rigs greve til Oppendorf (1696—1781). Det ses ikke, hvorom der her er Tale. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1811. — Slotspræst og Professor theol. *Balemann* ved Universitetet i Kiel blev <sup>3</sup>/<sub>e</sub> 1774 udnævnt til 1. Præst i Lütjenburg, hvor Peter Krüll var død 1774. (T. K. Forest. R. A.) — <sup>3)</sup> Om Landmilitisordningerne se B. og G., S. 163 f.

**Nr. 1810.** <sup>1)</sup> Chr. Cai Lorents *Hirschfeld* var 1769 bleven ekstr. Prof. i Filosofi i Kiel. Han blev der til 1792. Sml. Nr. 1812. — <sup>2)</sup> *Schinmeyer*: Joh. Ad. Sch. (1733—1796), tysk Teolog, blev 1774 tysk Præst i Stockholm. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 1808 Henv. 3. — Cai Fr. v. *Bülow* og Hans Schack Baron v. *Brockdorff*. — <sup>4)</sup> Sml. Nr. 1804 Henv. 1. — <sup>5)</sup> Carl August Hardenberg (1750—1822), den senere preussiske Statsminister, ægtede 1774 Komtesse Juliane Fr. Reventlow, med hvem han arvede Stamhusene Krænkerup og Frisenvold. (Bobé Rvl. P. II, 242.) — Ved kgl. Missive til de Deputerede i Finanskollegiet blev der bevilget Grev Hardenberg Fritagelse for 6te og 10de Penge. (Danske Kancelli Sæll. Tegn. 1774 <sup>19</sup>/<sub>s</sub> Nr. 382. R. A.) — Sml. Nr. 1815.

**Nr. 1811.** <sup>1)</sup> Se Henv. 2 til Nr. 1809. — <sup>2)</sup> *M. de Br.* Hermed maa menes Baron Hans Sch. Brockdorff, der personlig skal have en Landraads-gage. Se Henv. 1 til Nr. 1808 (om Landraads-gagen) og 3 til Nr. 1809 og Nr. 1813 om Landmilitissagen.

**Nr. 1812.** <sup>1)</sup> *le ct Rantzau*: Schack Carl Greve Rantzau-Ascheberg. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1810. — *M. Christiani*: Vilhelm E. *Christiani*. Professor i forskellige Fag i Kiel 1761—1793. — <sup>3)</sup> Om J. A. Cramers Udnævnelse se Nr. 1834 Henv. 2. — <sup>4)</sup> Se Henv. 2 til Nr. 1809. — <sup>5)</sup> *Mr. de Brocktorff*: Grev Chr. Ulrik Brockdorff, g. m. Georgine, f. v. Hahn. Sml. Nr. 1805 Henv. 2.

**Nr. 1813.** <sup>1)</sup> Se Henv. 3 til Nr. 1809. — <sup>2)</sup> *le cte de Br.*: Grev Christian Ulrik Brockdorff til Klethkamp.

**Nr. 1814.** <sup>1)</sup> Konferensraad og Vicekansler Johan Otto *Niemann*. — Konferensraad Sebastian Peter *Wolters* og Landraad Fr. Vilh. v. *Mecklenburg* var Medlemmer af Regeringen i Glückstadt. — <sup>2)</sup> Etatsraad Carl Fr. Aug. *Ziegler*. Justitsraad Vilhelm Jul. *Luther* og Justitsraad Carl Fr. *Randahl* (ikke Raudahl) var Medlemmer af det gottorpske Justitskancelli i Kiel, der blev indlemmet i Regeringen i Glückstadt ved T. K.s Forest. <sup>20</sup>/<sub>7</sub> 1774. — <sup>3)</sup> Trykt som Bilag til Nr. 1822, S. 300—301. — <sup>4)</sup> Ludvig XV døde <sup>10</sup>/<sub>s</sub> 1774. — *Madame la dauphine*: Marie Antoinette. — *du Bari*: Madame Dubarry.

**Nr. 1815.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1808 Henv. 1. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1810 Henv. 5. — <sup>3)</sup> Vilh. Chr. v. Diede zum Fürstenstein, dansk Gesandt i London, var g. m. Ursula M. C. L. Grevinde v. *Callenberg-Muskau* — <sup>4)</sup> J. A. Cramer blev Professor og Prokansler i Kiel; han var Superintendent i Lübeck. Se Nr. 1834 Henv. 2.

**Nr. 1816.** <sup>1)</sup> Om den planlagte slesvig-holstenske Kanal se Henv. 4 til Nr. 1795, 1797, 1800 og 1818. — <sup>2)</sup> Ludvig XV døde <sup>10/6</sup> 1774. — *Otto Blome*. dansk Gesandt i Paris.

**Nr. 1817.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1814 og om J. O. Niemann Nr. 1747 Henv. 1. — <sup>2)</sup> Grev Chr. Ulr. Brockdorff til Klethkamp. — <sup>3)</sup> Om Forholdet mellem det slesvig-holstenske Ridderskab og de ikke-reciperede Godsejere se B. og G., S. 153 f. — <sup>4)</sup> Mau-repas blev <sup>11/5</sup> 1774 fransk Statsminister. — *obtiendra*: næstsidste Linie synes forkrevet; man maatte vente at se *soutiendra* el. lign.

**Nr. 1818.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1808 Henv. 1 og Nr. 1815. — <sup>2)</sup> Se Henv. 4 til Nr. 1795. Etatsraad Jacob *Binnemann* var Gehejmeseekretær ved Statholderskabet i Slesvig. — <sup>3)</sup> *Juel*: Gregers Juel. Sml. Nr. 1820.

**Nr. 1819.** <sup>1)</sup> Landraad Jacob Ludvig Fr. v. *Preusser* var Medlem af det tidligere gottorpske Justitskancelli i Kiel. Sml. Henv. 2 til Nr. 1814. — <sup>2)</sup> General H. V. v. *Huth*. Det vides ikke, til hvilken Memoire der sigtes.

**Nr. 1820.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1818. — <sup>2)</sup> Konferensraad Fr. *Carstens* var Deputeret i Rentekammeret og døde <sup>27/10</sup> 1774. Konferensraad Alex. *Berner* var Deputeret smstds. og døde <sup>2/10</sup> 1785. — <sup>3)</sup> Om Finanspolitikken paa denne Tid se Holm II, 587 f. — <sup>4)</sup> *Romling*: Romeling.

**Nr. 1821.** <sup>1)</sup> Panins Brev til Saldern se Bilag til Nr. 1822. — <sup>2)</sup> Vedrørende Mageskiftet og Gustaf III se Holm II, 281—82.

**Nr. 1822.** <sup>1)</sup> Den omtalte Depeche fra Otto Blome i Paris, som B. siger at have «supprimé», er Nr. 111 af <sup>29/5</sup> 1774 (modtaget af B. <sup>10/6</sup>) og findes i Depechepakken paa sin Plads. — <sup>2)</sup> Hertugen af Aiguillon, den tidligere franske Udenrigsminister, blev efter Tronskiftet i Frankrig afløst af Vergennes, hidtil fransk Gesandt i Stockholm.

**Nr. 1824.** <sup>1)</sup> Cai Frederik og Fritz Reventlou var D. R.s Sønner. De var paa denne Tid Auskultanter ved Overretterne i Hertugdømmerne og foretog først senere større Udenlandsrejser. Sml. Nr. 1826. — <sup>2)</sup> Baron de Breteuil, fransk Gesandt i Wien, havde tidligere været fransk Gesandt i Stockholm.

**Nr. 1825.** <sup>1)</sup> Blosset var fransk Gesandt i København. — <sup>2)</sup> Etatsraad Christian Ludvig *Rachel* var Landkansler i Holsten. — Om den omtalte Kommission og særlig om dens Forhandlinger vedr. Tyske Kancelli se Holm II, 37 og 109, samt Henv. 2 til Nr. 1725. Se videre Tyske Kancellis Forestilling af <sup>20/7</sup> 1774 (R. A.) vedrørende Kielerjustitskancelliets Indlemmelse i Regeringen i Glückstadt.

**Nr. 1826.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1824.

**Nr. 1827.** <sup>1)</sup> Det ses ikke, hvad Talen er om.

**Nr. 1828.** <sup>1)</sup> J. A. Cramer og Konferensraad Georg *Nielsen*, Christian VII's tidligere Lærer. — <sup>2)</sup> Gustaf III's Rejse til St. Petersborg foregik først i Juni 1777. Se Odhner I, 484. — <sup>3)</sup> Kammerherre Henrik Chr. Fr. *Bjelke* vedblev at være Amtmand i Tønder indtil sin Død 1789.

**Nr. 1829.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1822. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1834 Henv. 2.

**Nr. 1830.** <sup>1)</sup> Legationsraad de *Bruycker* var Gehejmearkivar ved det tidligere gottorpske Gehejmekonseils Arkiv i Kiel. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1817. — <sup>3)</sup> Landraad Jacob Ludv. Fr. v. *Preusser* og Kammerjunker og Kancelliraad Christoph Hartvig v. Lowtzow blev <sup>22</sup>/<sub>7</sub> 1774 fra det nedlagte Justitskancelli i Kiel overført til Landsregeringen i Glückstadt. (Sml. Nr. 1761 Henv. 2.) — Etatsraad *Rachel* vedblev at være Landkansler i Holsten. — <sup>4)</sup> <sup>27</sup>/<sub>8</sub> 1774 blev der fra Tyske Kancelli givet Ordre til Regeringen i Glückstadt om Nedsættelse af en Undersøgelseskommission mod Landraad Fr. Aug. von Qualen (1747—1805) til Westensee «in p<sup>o</sup> adulterii, incestus et blasphemiz». (R. A. Rescripten. Extracte.) Ved kgl. Resolution paa Forest. af T. K. af <sup>20</sup>/<sub>4</sub> 1775 indstilles Sagen, mod at Qualen betaler 300 Rdlr. til Kieleruniversitetet. (R. A.) Sml. Nr. 1874.

**Nr. 1831.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1818. — *Nielsen*: Konferensraad Georg Nielsen. — <sup>2)</sup> Grev Johan Ostermann var russisk Gesandt i Stockholm i August 1772, da Gustaf III foretog sit Statskup.

**Nr. 1832.** <sup>1)</sup> Herm. Woldemar Schmettow boede i Pløen. B. sigter til en Sag, der var anlagt imod ham for Udgivelsen af et utilladeligt Skrift, men som blev standset ved kgl. Reskript af <sup>19</sup>/<sub>3</sub> 1773. Se Holm II, 154—55. — <sup>2)</sup> F. C. Rosenkrantz, der stadig var i Pengevanskeligheder. Hans Svigermoder var Kammerherreinde *Reedtz*. Sml. Henv. 2 til Nr. 1835. — <sup>3)</sup> *le ct Scheel*: Gehejmerraad Grev Jørgen Scheel (1718—1786), Hofmester hos Arveprins Frederik.

**Nr. 1833.** *J. O. Niemann* blev 1776 Amtmand i Rendsburg. — <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1834 f. — Friherre Johan Vilhelm Franz v. *Krohne* (1738—1787), en tysk Æventyrer og Skribent. Se Biogr. Lex. IX, 537. — Det omtalte «petit libelle» er formentlig et anonymt Skrift om Caroline Mathildes Genkomst til Danmark. — *la reine*: formentlig Enkedronning Juliane Marie. — *la Pottrie*: Maaske tænkes her paa Frédéric-Charles Duval de la Pottrie (1740—1778), 1772—1775 dansk Resident i Lübeck. (Bobé Rvl. P. VII, 508.)

**Nr. 1834.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1833. — <sup>2)</sup> J. A. Cramers Udnævnelse til Professor og Prokansler ved Kiels Universitet skete i Henhold til T. K.s Forestilling af <sup>8</sup>/<sub>7</sub> 1774 (R. A.) paa de i Teksten omtalte Vilkaar ved kgl. Resolution af <sup>8</sup>/<sub>7</sub> 1774. — Sml. Nr. 1829. — <sup>3)</sup> *icte* ∅: Jctus, Juris Consultus. — Nogen Jurist af Navnet *Helfeldt* blev ikke ansat ved Universitetet i Kiel. — <sup>4)</sup> Om F. C. *Rosenkrantz'* Pengeforhold og Gæld til Staten se nærmere Nr. 1835.

**Nr. 1835.** <sup>1)</sup> Chr. Fr. *Kleist* (1743—1799). Søn af Landfoged i Bredsted Chr. Adam Kl., blev <sup>21</sup>/<sub>10</sub> 1774 (Arveprinsens Formælingsdag) karakt. Major. Maaske er det ham, der her tænkes paa. (Personalh. Tidsskr. 3. Rk. III, 104—105.) — <sup>2)</sup> Til Oplysning om F. C. Rosenkrantz' og hans Søn Ivar Rosenkrantz' Slægtskabs- og Arveforhold tjener: F. C. R. var gift med Dorthe Tønnesdatter Reedtz, Datter af Tønne Reedtz til Barritskov og efterlevende Hustru, Lucia Emerentia Levetzau († <sup>17</sup>/<sub>6</sub> 1774). Tønne Reedtz' Søster *Ingeborg* Reedtz († <sup>31</sup>/<sub>1</sub> 1775) var g. m. General *Semnitz* († 1732). — *Møllerup* Gaard ved Randers ejedes af Kammerherre Knud Trolle († 1760) og Enke, f. Restorf; Knud Trolle var paa mødrene Side beslægtet med Familien Reedtz, hvorfor Godset, da Knud Trolle og hans Hustru († 1790) var barnløse, efter hendes Død skulde indlemmes i Rosenkrantz' Gods Rosenholm. Endelig var Ivar Rosenkrantz Arving til Stamhuset Restrup efter Enkegrevinde Sofie Hedeveg Levetzau, f. Komtesse Rantzau († <sup>9</sup>/<sub>10</sub> 1775), Enke efter Chr. Fr. Levetzau († 1756). — <sup>3)</sup> *Köller-Banner*; H. V. v. *Huth*, General i Infanteriet.

- Nr. 1836.** <sup>1)</sup> *Juliane Fr. Chr. Reventlow* (f. 1759), <sup>2)</sup> 1774 g. m. Carl August *Hardenberg*, den senere preussiske Statsmand. Hun var Datter af Grev Chr. Dtl. Reventlow til Reventlow, Brahetrolleborg m. fl. († 1759) og Ida Lucie Scheel v. Plessen († 1792), 2. g. m. Wulf Henrik v. Thienen. — <sup>3)</sup> Freden i Kutschuk Kajnardschick <sup>2</sup>/<sub>7</sub> 1774. Om Forholdet til Gustaf III se Holm II, 282.
- Nr. 1837.** <sup>1)</sup> Om Forholdene i Frankrig med Ludvig XVI's Tronbestigelse se *Lavisse: Histoire de France T. IX, 1, S. 5 f.* — *Maurepas* var blevet Statsminister <sup>11</sup>/<sub>6</sub> 1774. — *Mesd<sup>es</sup> Louise & Adelaïde*: Ludvig XVI's Tanter. — *le chancelier*: René N. Ch. Aug. de *Maupeou* (1714—1792), le duc d'*Aiguillon*, den tidligere ledende Minister. *M. de Mui*: Krigsminister Grev de Mui. — <sup>2)</sup> J. O. Niemann tog ikke mod Stillingen. — Sml. Nr. 1839. — <sup>3)</sup> Chr. G. Carstens.
- Nr. 1838.** <sup>1)</sup> Se Holm II, 282 f. — <sup>2)</sup> *le jeune Reventlow*: Christian Ditlev Reventlow (f. 1748), Fru Louise Gramms ældste Broder; den yngre Broder er Johan Ludvig Reventlow (f. 1751). — <sup>3)</sup> Hans Vilh. v. Warnstedt (1743—1817), tidligere Generaladjutant hos Christian VII, var, efter at være faldet i Unaade, i Efteraaret 1771 Kaptajn i Slesvig.
- Nr. 1839.** <sup>1)</sup> Chr. Gottl. Carstens' Broder Ad. Gotth. Carstens, Overprokurør i Tyske Kancelli. — Livlæge Johan Just v. *Berger*. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1839. — <sup>3)</sup> *le subdélégué de Bade Durlach*: Markgrevelig Geh. Hofraad Simon v. *Voltz* (Se Skrivelse til det baden-durlachske Gehejmraad i Geh. Registraturen <sup>10</sup>/<sub>6</sub> 1774 S. 556. R. A.)
- Nr. 1840.** <sup>1)</sup> Om B.s Betragtning af Sverige se Holm II, 282 f., og om Sveriges Stilling se Odhner I, 236 f. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1827. — <sup>3)</sup> *le 19 aoust*: Statsforandringen 19. August 1772.
- Nr. 1841.** <sup>1)</sup> Generalmajor J. F. G. Lehmann var paa denne Tid Generalkvartermester og boede i Rendsburg. — <sup>2)</sup> Arveprins Frederiks Bryllup med Prinsesse Sofie Frederikke af Mecklenburg-Schwerin (1748—1794) blev holdt <sup>21</sup>/<sub>10</sub> 1774. Hun var Datter af Prins Ludvig af Mecklenburg og Hertuginde Charlotte Sofie af Sachsen-Coburg.
- Nr. 1842.** <sup>1)</sup> Om Ministerforandringerne i Frankrig og Parlamenternes Tilbagekaldelse se f. Eks. *Lavisse: Histoire de France T. IX, 1.* Sml. Nr. 1737. — <sup>2)</sup> Frederik Axel *Fersen*, Anders Johan v. *Höpkens*, Karl Frederik og Ulrik *Scheffer*, Hans Henrik v. *Liewen*, ledende svenske Politikere i Gustaf III's første Aar efter 1772. — Om Forholdene i Sverige se Odhner I, 4. og 7. Kap. — <sup>3)</sup> Louis *Plessen*: Kammerherre Chr. Ludv. Scheel v. *Plessen* (1741-1801) var 1771 blevet Amtmand i Københavns Amt. (Bobé Rvl. P. VI, 543—44.) — *son frère Fritz*: Kammerherre Christian Frederik Plessen (1746—1804). De er begge Sønner af Overceremonimester Mogens Scheel Plessen (1713—1749). — <sup>4)</sup> Kammerherre Carl Adolf *Raben* (1744—1784), D. R.s Svoger, blev Hofmarskal hos Arveprins Frederik.
- Nr. 1843.** <sup>1)</sup> Sml. Henv. 2 til Nr. 1841. — <sup>2)</sup> Prins Georg Vilhelm af Hessen-Darmstadt (1722—1782) havde en Datter, Charlotte Vilhelmine Christiane (f. 1755), som der vel her tænkes paa. Hun ægtede 1784 Hertug Carl af Mecklenburg-Strelitz og ikke Peter Fr. Vilh. af Eutin. Sml. Nr. 1867 og Henv. 2 dertil og Nr. 1940.
- Nr. 1844.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1847. — D. R. udnævntes efter Kabinetsordre af <sup>16</sup>/<sub>2</sub> 1775 til Kurator ved Universitetet i Kiel med Bolig paa Slottet der. (G. K. O. 1775.)
- Nr. 1845.** *Prangen*: Ernst Vilhelm v. Prangen (1731—1776), Medlem af den

gottorpske Regering i Kiel, Gehejmeregeringsraad 1764—1773, Amtmand i Crons-  
hagen 1771—1773.

**Nr. 1846.** <sup>1)</sup> J. O. *Schack*-Rathlou, Gehejmeraad i Konseillet, skulde i en ekstra-  
ordinær Sendelse til Hoffet i Schwerin i Anledning af Arveprinsens Formæling.  
Sml. Nr. 1841. — <sup>2)</sup> H. C. Schimmelmänn. — <sup>3)</sup> Konge i Portugal var Josef I fra  
1750 til 1777.

**Nr. 1847.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1844. — <sup>2)</sup> Gehejmeraad Jørgen *Skeel* (Scheel) (1718—1786),  
fra 1761 Hofmester hos Arveprins Frederik, blev ved Prinsens Formæling blaa Ridder  
og Overstaldmester hos Kongen efter at have fratraadt Hofmesterstillingen. (Biogr.  
Lex. XVI, 31.) — <sup>3)</sup> I Hof- og Statskalenderen for 1775 er som Arveprins Frederiks  
Hofmarskal opført Kammerherre Carl Raben (1744—1784), som hans Kammerjunker  
Adam Gottlob Lowtzw (1750—1816) og Ludolf Frederik Buchwald (1752—1812)  
samt Ove Guldberg som Kabinetssekretær og Kasserer. — Ved Arveprinsesse Sofie  
Frederikkes Hof opføres Frk. Isabella Dorothea Eleonore Schmettow (1750—1818)  
som Kammerfrøken, Grevinde Frederikke Juliane Holstein (1758—1819) og Frøken  
Mette Pauline Rosenørn (1754—1811) som Hofdamer, samt Baron Frederik Carl  
Krag-Juel-Wind (1753—1815) som Kammerjunker.

**Nr. 1848.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1850. — Jacob Ludv. Fr. v. *Preusser* gik fra det got-  
torpske Justitskancelli i Kiel over i Regeringen i Glückstadt. — <sup>2)</sup> Baron Joachim  
E. *Arnim* afløstes af Grev Jacob Vilh. *Redern* som preussisk Gesandt i Køben-  
havn. — *Struensee le financier*: J. F. Struensees Broder Carl Aug. Struensee  
(v. Carlsbach).

**Nr. 1849.** <sup>1)</sup> *le prince*: Arveprins Frederik. — <sup>2)</sup> *Juel-Wind*: Baron Jens Krag-  
Juel-Wind (1723—1776), Justitiarius i Højesteret. — <sup>3)</sup> Gregers Chr. *Juel*. — <sup>4)</sup> Joach.  
Godske *Moltke*.

**Nr. 1850.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1848 Henv. 1. — <sup>2)</sup> (i Teksten ved Trykfejl <sup>1)</sup> Guldbergs  
Kopibog over Kabinetsordrer 1773 indeholder, dateret Christiansborg d. 19. Nov.  
1773, flg.: «Til Belønning for den vigtige Tieneste, som Du, Vores Statsminister,  
Græv Bernstorff, haver viist Os og Landet i Henseende til den nu saa lykkelige  
tilendebagte Holstenske Negotiation, have Vi Traditionens mærkelige Dag d. 16.  
Nov. udnævnet Dig til Vores Geheime-Conferents Raad. Dog ville Vi, at denne  
Vores Naade skal holdes hemmelig, siden Vi til en forestaaende Høitidelighed have  
udsat dens Bekjendtgjørelse.» Sml. Nr. 1852. — <sup>3)</sup> *Anton Larrey*, dansk Gesandt  
i Berlin. — <sup>4)</sup> Fr. Ludv. v. *Eyben* var dansk Gesandt i Neapel fra <sup>28/5</sup> 1773—<sup>20/12</sup>  
1776. Hans Efterfølger blev <sup>13/5</sup> 1777 Kammerherre Carl Adolf v. Plessen. — *Blome*  
*l'ainé*: Wulf *Blome* til Salzau (f. 1728), Broder til Otto *Blome* (f. 1735), Gesandt i  
Paris. — Den sicilianske Gesandt i København var Prins de Raffadale.

**Nr. 1851.** <sup>1)</sup> Om Oprettelsen af det slesvig-holstenske Ridderskabs «fordauernde  
Deputation» og de dertil knyttede Forhandlinger se B. og G., S. 159 f. — <sup>2)</sup> *Basse-*  
*witz et Barner*: Af de to nævnte store mecklenburgske Familier spillede ikke faa  
Medlemmer ogsaa paa denne Tid en fremtrædende Rolle, mest maaske Grev Carl  
Fr. v. Bassewitz (1720—1783). — *c<sup>te</sup> de Brockdorff*: Grev Chr. Ulrik Brockdorff til  
Klethkamp. — <sup>3)</sup> *le général*; disse Ord staar tydelig i Teksten, men Meningen  
kræver: la générale ∴ la correspondance. — Sml. Nr. 1847. — J. O. *Niemann* og  
Ernst Vilhelm v. *Prangen*. — <sup>4)</sup> J. O. Niemanns Afskedigelse efter Ansøgning fra  
sine Embeder i «Directorium, Curatelcollegium, Wittwen- u. Waysen-Casse» skete

ved kgl. Resolution af <sup>28</sup>/<sub>10</sub> 1774. (R. A.) — <sup>4</sup>) *Steinmann*, som der tydelig staaer i Teksten, maa være Chr. Ludv. *Stemann*. — <sup>5</sup>) *La princesse*: Arveprinsens Brud, med hvem han holdt Bryllup <sup>21</sup>/<sub>10</sub>.

**Nr. 1852.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1850. — Sæll. Tegnelser 1774 <sup>21</sup>/<sub>10</sub> Nr. 735: Medlemmerne af Geh. Statsraadet skal herefter have Rang med Nr. 7 i 1. Klasse i Rangforordningen, «hvilket vi allerede den 16. Novbr. 1773 have funden for got at forordne.» Dog skal de, der allerede tilforn har været Riddere af Elephanten, beholde Rang i Nr. 5 i 1. Klasse. — <sup>2</sup>) *Notre Carstens*: Ad. G. Carstens, Overprokurør i Tyske Kancelli. — <sup>3</sup>) Otto Fr. *Bardenfleth*, Amtmand i Aabenraa og Løgumkloster Amter, blev Kammerherre <sup>21</sup>/<sub>10</sub> 1774.

**Nr. 1853.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1851 og se B. og G., S. 161. — <sup>2</sup>) Gregers Chr. *Juel* og Fr. *Carstens* var begge Deputerede i Rentekammeret; Carstens døde <sup>27</sup>/<sub>10</sub> 1774. — *notre Berger*: ∅: Johan Just Berger. — Alexander v. *Berner*, Deputeret i Rentekammeret. — <sup>3</sup>) Storfyrst Paul havde ingen Børn i sit første Ægteskab med Sofie Dorothea af Württemberg, men ti Børn med sin anden Hustru. — <sup>4</sup>) Frederik den Stores Broder Prins Henrik af Preussen.

**Nr. 1854.** <sup>1</sup>) Fr. Carstens' Broder var Ad. Gotth. Carstens; de var begge ugifte. — <sup>2</sup>) Fr. *Bardenfleth*, hidtil Amtmand i Aabenraa og Løgumkloster Amter, blev udnævnt til Deputeret i Rentekammeret <sup>22</sup>/<sub>12</sub> 1774. Sml. de flg. Breve. — <sup>3</sup>) Emilie Hedevig B. fødtes efter Angivelse i Slotskirkens Protokol (Landsarkivet for Sælland) over Barnedaab «den 26. Octbr. om Aftenen Kl. 7<sup>3</sup>/<sub>4</sub> slet». Angivelsen i Bobé Rvl. P. II og i B. P. II (Stamtavlerne), 27. Oktober, er altsaa ikke rigtig.

**Nr. 1855.** <sup>1</sup>) Det ny Udvalg skulde bestaa af en af de fire Prælater og af seks Riddere. G. og B., S. 161. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 1857. — <sup>3</sup>) Valentin Nikolaj *Klagenberg* († <sup>9</sup>/<sub>5</sub> 1782), 1743 Renteskriver i Rentekammerets holstenske Kontor, 1773 Kommitteret i R. K. — De omtalte andre Kommitterede er: Niels de *Hofmann*, Klavs *Olrog*, Timothius *Goldt*, Peter *Morup*, Ole Peter *Kölle* og Christian *Schiønning*. (C. C. E. Side 184 f.) — <sup>4</sup>) *Miladi*: Katharine Beuthack, alias Støvlette-Katrine, Christian VII's Elskerinde, der i flere Aar havde været anbragt i Glückstadt. Sml. Nr. 1858.

**Nr. 1857.** <sup>1</sup>) Guldberg havde <sup>25</sup>/<sub>2</sub> 1773 faaet Bestyrelsen af den kgl. Chatolkasse. (G. K. O.) — <sup>2</sup>) Vilh. Ernst *Christiani* og Chr. C. L. *Hirschfeld* var Professorer i Kiel. *Christiani* holdt og udgav en Tale ved Arveprins Frederiks Fødselsdag 1774 («Das Andenken verdienstvoller Prinzen welche die dänische Geschichte in denkwürdigen Beyspielen aufstellt.» Kiel 1774). Nogen Tale af *Hirschfeld* synes ikke at være udgivet. — <sup>3</sup>) *Schmettau*: Utvivlsomt General Grev H. W. *Schmettow* (1719—1785), der var en skarp Kritiker af alt Hærvæsen. Han boede paa denne Tid i Ploen. — <sup>4</sup>) B.s tre Døtre Sofia Magdalena Charlotte (1770—1828), Emilie Hedevig Caroline (1777—1853) og Emile Louise Henriette (1776—1855) blev alle indskrevet i *Preetz*. Sml. Nr. 1944 og 1947. — <sup>5</sup>) Kammerherre Samuel Leop. *Schmettow* (1743—1830) blev 1774 Amtmand i Hütten, men forflyttedes allerede 1775 til Aabenraa efter *Bardenfleth*s Udnævnelse i December 1774 til Deputeret i Rentekammeret. — J. O. *Niemann* blev først 1776 Amtmand i Rendsburg.

**Nr. 1858.** <sup>1</sup>) *un jeune Ahlefeldt de Saxtorff*: To Sønner af Johan Rud. Ahlefeldt til Saxtorf († 1770) levede paa dette Tidspunkt: Ditlev (1747—1796) til Saxtorf og Jørgen (1748—1823) til Damp. Formentlig tænkes der paa den første. Han var Landraad og blev Kammerherre, men fik iøvrigt ikke andre offentlige Hværv eller

Titler. (Bobé: Slægten Ahlefeldt, 1889, S. 59—60.) — <sup>2)</sup> *la grande maîtresse*: Overhofmesterinde Fru M. v. der Lühe. — <sup>3)</sup> Sml. Henv. 4 til Nr. 1855.

**Nr. 1859.** <sup>1)</sup> Grev *Dusson de Bonac* blev fransk Gesandt i Sverige efter Vergennes' Udnævnelse til fransk Udenrigsminister i Juli 1774. Han kom til Stockholm <sup>9/12</sup> 1774. — *duc de Braganze*: Der er flere Hertuger af dette Navn. — <sup>2)</sup> Af Akterne i R. A. ses det ikke, hvad det drejer sig om. — *Carstens*: Rimeligvis Chr. Gottl. C., Medlem af Regeringen i Slesvig.

**Nr. 1860.** <sup>1)</sup> Se Henv. 1 til Nr. 1862. — <sup>2)</sup> *Rosencr.*: Fr. Chr. Rosenkrantz; *G. Mollke*: Joachim Godske M. — <sup>3)</sup> J. H. E. B.s Svigermoder, Henrietta Emilia Buchwald døde <sup>18/11</sup> 1774 (Benzons Stamtavler, R. A.). — *ma tante*: J. H. E. B.s Enke, Charitas Emilia, Fru Buchwalds ældste Datter.

**Nr. 1861.** <sup>1)</sup> Om Forholdene ved det svenske Hof se Odhner I, 291 f. — *le roi*: Gustaf III; *sa mère*: Enkedronning Louise Ulrike; *ses frères*: Hertug Frederik Adolf af Østergötland og Hertug Carl af Södermanland, hvilken sidste i Juli 1774 havde ægtet Hedevig Charlotte af Holsten-Gottorp. — *chêsse de Fersen*: Sofie Fersen, Datter af Rigsraad Axel Fersen. — *le duc de Braganze*: se Nr. 1859. — <sup>2)</sup> Storfyrstronfølgeren Pauls Hustru var Vilhelmine af Hessen-Darmstadt. — <sup>3)</sup> Det drejer sig om den ny Landmilitærsorden, der udstedtes <sup>14/8</sup> 1774, og som i den følgende Tid gennemførtes i Hertugdømmerne. (Trykt bl. a. i Kwartudgaven af Forordninger.) Se om denne Sag B. og G. Side 163 og de deri citerede Akter. — *Borstel*, Gods i Holsten, som Bernstorff havde arvet efter J. H. E. B., der atter havde arvet det efter sin Svigerfaders Død 1761. Se B. P. I, Nr. 533. — <sup>4)</sup> Johan Georg *Schreeb*, født i Oldenburg, Søn af en oldenb. Landraad, stod 1771 i russisk Tjeneste, blev <sup>22/12</sup> 1774 Sekondl. i dansk Tjeneste og 1778 Prmlt. i 5. Husareskadron, men allerede <sup>5/8</sup> 1779 dømt til Kassation og Bøder for Insubordination og Vold mod civile Personer. Han flygtede til Rusland og slap for Kassationen, men fik Afsked <sup>15/12</sup> 1779. (Hirsch.) — A. *Hauch* og *Eickstedt* var Medlemmer af Krigsbestyrelsen.

**Nr. 1862.** <sup>1)</sup> Den her omtalte Afgørelse blev truffet ved Kab. Ordre til Finanskollegiet <sup>22/12</sup> 1774. (G. K. O.) Bardenfleth fik 2250 Rdlr. indtil Berners Død; derefter skulde han have 2400 Rdlr., «naar han paa samme Tid i Kammeret er». Berner fik 2250 Rdlr. ialt «for sin lange og troe Tieneste». Derimod er der ingen Tale om Etatsraad Niels de *Hofmann*, Kommitteret i Rentekammeret, der blev Deputeret smstds. <sup>6/8</sup> 1775.

**Nr. 1864.** <sup>1)</sup> Se Nr. 1861, Henv. 3. Sml. Nr. 1868 og senere Breve. — Cai *Rantzau*, Gehejmeraad, Verbitter i Itzehoe, Provst i Preetz. Han gjorde Opposition mod den ny Anordning. — <sup>2)</sup> Wulf *Blome* gjorde fælles Sag med Cai Rantzau i Militærsagen. Sml. B. og G., Side 161. — <sup>3)</sup> *Simolin* var russisk Gesandt, *Mestmacher* russisk Chargé d'affaires i København. — Om de græsk-katolske Gejstliges Penge-sager se bl. a. Depeche fra B. til Gesandten i St. Petersborg <sup>20/12</sup> 1774. (Geh. Registrat. R. A.) Sml. Nr. 1867 næstsidste Stk. og Nr. 1893; af Gesandstens Depeche 2/13. Jan. 1775 ses det, at den russiske Regering ordnede Sagen.

**Nr. 1865.** <sup>1-2)</sup> Om disse Forhandlinger mellem Ridderskabet og Regeringen se B. og G. Side 155 f. og Akter A XVIII Nr. 1080 i Statsarkivet i Slesvig.

**Nr. 1866.** <sup>1)</sup> Se Nr. 1862, Henv. 1. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1862, sidste Stk. — Sam. Leop. Schmettow, der var blevet Amtmand i Hütten <sup>14/2</sup> 1774, blev allerede <sup>2/1</sup> 1775 for-

flyttet til Aabenraa. — *Hütten* Amt blev ikke ophævet, men 1777 noget forøget (Schroeder: Topographie v. Schleswig LXXXI). Sml. Nr. 1870, 1. Stk. — Løgumkloster blev først 1850 forenet med Tønder Amt (smstds. S. LXIII) og heller ikke den tredje nævnte Forandring fandt Sted. (Kgl. Resolutioner <sup>24</sup>/<sub>11</sub> 1775 og <sup>14</sup>/<sub>6</sub> 1776, til T. K.s Forestillinger. R. A.) — <sup>3</sup>) Sml. Nr. 1870. — A. G. Moltkes 5. ældste Søn, Joachim Godske M., arvede efter Faderens Død Bregentved i Henhold til en kgl. Bevilling, som A. G. M. <sup>12</sup>/<sub>1</sub> 1775 havde faaet til at vælge sin Successor blandt sine Descendenter paa Sværdsiden. (Fr. Krogh: Den højere danske Adel, S. 92).

**Nr. 1867.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1864 og 1865. — <sup>2</sup>) Coadjutor i Lübeck, Peter Fr. Vilhelm, blev ikke gift med den omtalte Prinsesse Charlotte Vilhelmine Christiane (f. 1755), skønt der længe førtes Forhandlinger om Ægteskabet. Se herom Korrespondancen mellem B. og den danske Gesandt i Eutin i 1775 (R. A.). — Sml. Nr. 1843. — <sup>3</sup>) *Holmer*, Fr. L. Se Henv. 1 til Nr. 1789. — *Mestmacher* var russisk og Grev Frederik Ludvig *Moltke* (1745—1824) dansk Gesandt ved det oldenburgske Hof i Eutin. — <sup>4</sup>) Se herom Depeche fra Fr. L. Moltke til B. <sup>23</sup>/<sub>12</sub>, modtaget <sup>27</sup>/<sub>12</sub> 1774 (R. A.). — <sup>5</sup>) Sml. Henv. 3 til Nr. 1864. — <sup>6</sup>) Statsminister Otto Thott refererede Danske Kancellis Sager i Konseillet og i Henhold til Reskript af <sup>15</sup>/<sub>4</sub> 1772 ogsaa Generalpostamtets. (F. Olsen: Postvæsenet i Danmark 1711—1808, S. 247.)

**Nr. 1868.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1867. Se om de her omtalte Forhold nærmere Korrespondancen 1774—1775 mellem B. og Gesandten Grev Fr. Ludv. Moltke i Eutin (R. A.). — <sup>2</sup>) General Saint-Germain havde i Maj 1772 forladt Danmark og levede nu i Elsass, indtil han i Oktober 1775 blev fransk Krigsminister. (Biogr. Lex. XIV, 508.) — Om H. F. *Bargum*, der i 1775 gik Fallit, se Biog. Lex. I, 536. — Af Akterne i R. A. ses det ikke klart, hvorledes den danske Regering har «soulageret» Saint-Germain. I 1772 havde man affundet sig med ham ved Hjælp af en Sum paa 60,000 Rdlr. at udbetale med 12,000 Rdlr. aarlig i 5 Aar (+ Renter); denne Udbetaling skete til midt i 1774, og St.-G. havde da ialt faaet 30,000 Rdlr. (+ Renter). Saa ophører Udbetalingen i Henhold til kgl. Resol. til Skatkammeret <sup>12</sup>/<sub>1</sub> 1775. Samtidig synes der at være sket en Forandring, saaledes at den hidtidige Udbetaling forandres til 5000 Rdlr. aarlig — formodentlig paa Livstid (se Brev fra Skatkammeret til dets Kasserer <sup>12</sup>/<sub>1</sub> 1775). Nærmere kan Sagen ikke oplyses, men maaske skjuler Udbetalingerne sig under Navnet paa en eller anden Bankier. St.-Germain eller hans Hustrus Navn findes ikke i Udgiftsbøgerne eller i de bevarede Ordre. — <sup>2</sup>/<sub>6</sub> 1772 havde St.-G. udstedt en Revers, i Henhold til hvilken han opgav ethvert yderligere Krav paa den danske Regering, men forpligtede sig til ikke at træde i anden Tjeneste etc. Denne Revers tilbageleveredes ham i December 1775. (Gen. og Komm. Koll. kgl. Resol. 1772, Nr. 195, 1775, Nr. 559.)

**Nr. 1869.** <sup>1—2</sup>) Den russiske Minister i Eutin Baron Johan von Mestmacher ægtede Baronesse Juliane Vilhelmine Sofie Wedel-Jarlsberg, Datter af Fr. Vilh. Baron W.-J., der 1772—1773 indtil Mageskiftet havde været Overlanddrost i Oldenburg og Delmenhorst. Datoen for Brylluppet angives bl. a. i Ferd. Wedel-Jarlsbergs Familiestamtavle (Kristiania 1870) til <sup>23</sup>/<sub>7</sub> 1774, hvilken Dato ogsaa findes i Adels Aarbogen 1908, S. 514, men i Benzons Stamtavler i R. A. er Aarstallet 1775 (uden Dag). Dette passer bedre til Teksten her, idet Mestmacher paa Brevets Affattelsestid ikke synes at kunne være gift med en Datter af W.-J. — <sup>3</sup>) *Mad. de Holmer*: Baronesse Caroline Frederikke v. H. (1719—1780), Enke efter holsten-



gottorpsk Gehejmeraad og Regeringsraad i Kiel Magnus Fr. Rigsfriherre v. H. († <sup>25/12</sup> 1773), Moder til Premierminister i Oldenburg Frederik Levin v. H. (Bobé Rvl. P. VII, 420—21). — Det vides ikke, om hvilket «Beneficium» Fru v. H. har bedt. — \*) Den tyske Kejsers stadfæstede <sup>27/12</sup> 1774 Mageskiftetraktaten. Se Holm II, 282. Sml. Nr. 1873. — *Pr. de Colloredo*: Rigsvicekansler Fyrst Rudolf Jos. v. Colloredo. — J. F. *Bachoff* v. Echt (f. 1710), dansk Gesandt i Wien.

**Nr. 1870—1871 f.** Om de i Brevene omtalte Forhold til Hoffet og Regeringen i Eutin og mellem Caspar v. Saldern og den russiske Regering se den samtidige Korrespondance mellem B. og Gesandterne i Eutin og St. Petersburg. (R. A.)

**Nr. 1870.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1866, Henv. 2. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1866 og Henv. 3 dertil.

**Nr. 1871.** Se den diplomatiske Korrespondance i R. A.

**Nr. 1872.** <sup>1)</sup> D. R. blev udnævnt til Kurator for Universitetet i Kiel i Henhold til Kab. Ordre af <sup>16/2</sup> 1775. (G. K. O.)

**Nr. 1873.** <sup>1)</sup> *Louis Moltke*: Frederik Ludvig Moltke, Gesandt i Eutin. — Han blev ikke gift med nogen Datter af Saldern, og der vides intet nærmere om de i Brevet omtalte Forhold. — <sup>2)</sup> Se Henv. 4 til Nr. 1869.

**Nr. 1874.** <sup>1)</sup> Om Processen mod Landraad Fr. Aug. v. *Qualen* se Henv. 4 til Nr. 1830. — Overstatsadvokat for Holsten var Justitsraad Johan Fr. *Prall*. — <sup>2)</sup> *Banner: Köller-Banner*. Sml. Nr. 1875 f. og se Holm II, 234.

**Nr. 1875.** <sup>1)</sup> Kab. Ordre til Generalitets- og Kommissariatskollegiet, dat. Christiansborg <sup>29/1</sup> 1775 (G. K. O.) har følgende Ordlyd: «Med Hensigt paa de betydelige Prøver, som Vores Generallieutenant v. Köller-Banner har givet Os paa sin oprigtige allerunderdanigste Troskab, Nidkierhed og Hengivenhed for Os, Vores Kongehuus, og selv Staten, have Vi overtalt Os til at tilstaae ham den under 17. Jan. sidst giennem Vores Collegium indgivne Ansøgning i alle dens Poster, saaledes

1. at han i bedste Naade afskediges fra hans Gouvernement i Rendsborg og Inspection over Infanteriet i begge Hertugdømmerne,
2. at han ellers bliver ved at staae i Vores Tieneste, og altid være færdig at bruges i Vores militaire, hvor Vi for got finder, og det sig for en General-lieutenant skikker.
3. Hans Gage, som beløber sig til 4400 rdr., og hvoraf de 2600 rdr. ere ham for hans berømmelige Tieneste den 17. Jan. 1772 tillagte, skal han herefter, som hidtil nyde.
4. Vi tillade ham tillige at besøge fremmede Armeer, ja at bivaane ved Leilighed Feldtøge for at udvide sine allerede samlede gode Indsigter til Vores Tieneste i fornøden Tilfælde: og til den Ende maae ham ikke skee den Afkortning, som ellers er befalt, naar en Officier sig uden for Landet befinder. Dog skal han være forbunden tillige til Os selv at give Rapport om sine lagttagelser, og udbede sig Vores allern. Villie, hvorhen det kunde behage Os fra Armee til Armee at sende ham.
5. Endvidere skal det staae ham frit for at opholde sig i Pommern, eller søge sig, om han og det vil, et etablissement i det Holstenske.

Denne Vores allern. Villie og Befaling haver Vores Collegium Ord til andet at meddeele denne Vores Generallieutenant, saasnart det derom udstædte Brev af Os er underskrevet, da Vores Coll. i det øvrige herved forsikres, at Vi selv bifalde

de militaire Principer, det følger, siden samme ikke ere eller kand være andre end dem, som Vi selv ville og befale.»

**Nr. 1876.** *la curatèle de Kiel:* Sml. S. XIII og Henv. 4 dertil, Nr. 1879, 1882 og 1885.

**Nr. 1878.** <sup>1)</sup> Se Nr. 1802 Henv. 4. — <sup>2)</sup> Det drejer sig om den førømtalte Militissag. Sml. Nr. 1861 Henv. 3. — *Mad<sup>e</sup> de Rantzau:* Gehejmerraad Cai Rantzaus 1. Hustru Dorothea Ahlefeldt († <sup>23/1</sup> 1775). (Biogr. Lex. XIII, 406.)

**Nr. 1879.** Sml. Nr. 1878. — Om *Waldmann* se Nr. 1802 Henv. 4 og Nr. 1878. — <sup>1)</sup> Ved kgl. Resolution <sup>4/2</sup> 1773 var der blevet nedsat en Kommission til at undersøge og overveje daværende Stiftamtmand Oeders Plan til en almindelig Enkekasse. Medlemmer var foruden Oeder bl. a. A. P. Bernstorff og J. G. Moltke fra Finanskollegiet samt Repræsentanter for de andre Kollegier. (Danske Kancelli 1. Dpts. Miss. Nr. 94 <sup>11/2</sup> 1773.) Kommissionen førte til en Anordning af <sup>30/3</sup> 1775, hvorved oprettedes en alm. Enkekasse. (Forordningssaml. 1775, S. 186 f.)

**Nr. 1880.** <sup>1)</sup> Hverken H. V. Huth eller H. W. Schmettow blev Köller-Banners Efterfølger som Kommandant i Rendsburg, derimod Grev Conrad Vilhelm *Ahlefeldt*. Sml. Nr. 1882. — <sup>2)</sup> J. O. Niemann fik ingen af de to omtalte Poster. Sigismund W. *Gähler* var Overpræsident i Altona. — <sup>3)</sup> Det er ikke lykkedes at finde nærmere Oplysninger om denne Sag.

**Nr. 1881.** *Rosencr. o:* F. C. *Rosenkrantz*.

**Nr. 1882.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1880. — Generallojtnant Cæsar Læsar *Lüttichau* (1709—1787). — <sup>2)</sup> Kuratelet gaves til D. R. ved Kab. Ordre af <sup>16/2</sup> 1775. — J. A. Cramers Søn, Carl Fr. *Cramer*, blev ekstraord. Professor i Kiel i Græsk og orientalske Sprog.

**Nr. 1883.** <sup>1)</sup> Om denne Sag sml. Nr. 1886 og se T. K.s Forestilling af <sup>30/3</sup> 1775 (Forestillingsprotokollen 1775 I, 321 f. R. A.) med kgl. Resolution af <sup>3/1</sup> 1775 (Eks-traktforest. Nr. 13). — <sup>2)</sup> Hedevig Ida R. f. <sup>1/12</sup> 1760.

**Nr. 1884.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1888. — De her nævnte Medlemmer af den holstenske Landsregering i Glückstadt er: Konferensraad og Vicekansler Georg Fr. v. *Horn* og Landraad Sebastian Peter *Wolters*. — Chr. Gottfr. *Carstens*, Medlem af Rege-ringen paa Gottorp. — <sup>2)</sup> Gregers *Juel* og J. Godske *Moltke*. Den her omtalte Erklæring har trods megen Eftersøgning i forskellige Kontorers Akter ikke kunnet findes i R. A. — <sup>3)</sup> Der er ikke fundet nogen yderligere Korrespondance om denne Sag, hverken i R. A. eller i Statsarkivet i Slesvig. — Kongen var jo iøvrigt Rektor ved Universitetet og, saa vidt det kan ses, var J. A. Cramer i disse Aar ikke Pro- rektor.

**Nr. 1885.** <sup>1)</sup> Til Universitetet i Kiel opførtes paa Civilreglementet for 1775 13,200 Rdlr., men Summen forøgedes i Henhold til Kabinetsordre af <sup>16/2</sup> 1775 fra 1. April s. A. til 17,600 Rdlr. Fra 1776 blev Summen atter forøget til 20,000 Rdlr. (Hovedudgiftsbøgerne 1775—1776 og Finanskoll.s Forestilling Nr. 12 <sup>27/2</sup> 1776. R. A.). — Sml. Nr. 1887 og 1891.

**Nr. 1886.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1883 Henv. 1.

**Nr. 1887.** <sup>1)</sup> Den omtalte Memoire er det ikke lykkedes at finde hverken i R. A. eller i Statsarkivet i Slesvig. Af Akterne sidstnævnte Sted (A. XVIII, 533) ses det, at Biblioteket i Kiel i 1775 ikke fik udbetalt 1000 Rdlr., men <sup>13/4</sup> 1776 derimod 500 Rdlr., der i København var samlet ad pios usus. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1885 og 1891.

**Nr. 1888.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1884. — J. O. Niemann blev ikke ansat i Regeringen i Glückstadt; efter 1. Raad og Vicekansler Konferensraad Georg Fr. v. Horns Død <sup>1</sup>/<sub>12</sub> 1775 blev 2. Raad Konferensraad S. P. Wolters Vicekansler og 1. Raad, medens 3. Raad F. V. v. Mecklenburg blev 2. Raad. — <sup>2)</sup> Cai Fr. Reventlou var Auskultant ved Regeringen i Slesvig, Frederik (Fritz) ved Regeringen i Glückstadt.

**Nr. 1889.** <sup>1)</sup> Om *Cai Rantzaus* og hans Meningsfællers Optræden — utvivlsomt i Militssagen — se Henv. 1 til Nr. 1864. — <sup>2)</sup> *un plan*: i Teksten staar saaledes, men Meningen kræver enten: *ce plan* eller: *un tel plan*. — <sup>3)</sup> Hertug Carl af Södermanland var <sup>7</sup>/<sub>1</sub> 1774 blevet g. m. Hedevig Elisabeth Charlotte af Holsten-Gottorp. Hun fik først 1797 og 1798 Børn, og de levede kun ganske kort. — *pr. Fréd.*: Arveprins Frederik. — <sup>4)</sup> S. A. Osten vedblev at være Stiftamtmand i Aalborg til 1781. Han havde været Gesandt i Neapel fra <sup>28</sup>/<sub>4</sub> 1766 til Efteraaret 1770.

**Nr. 1890.** <sup>1)</sup> Wulf *Blome* til Salzau, Fr. v. *Dernath* til Hasselburg; *Holck de Farve*, Trykfejlf for: *Holst. de Farve* ∴ Grev Henrik *Holstein* (1748—1796) til Grevskabet Holsteinborg og *Farve*, som han 1772 arvede efter sin Moder, Lucie Henriette, f. v. Blome. (Adels Aarbogen 1885, S. 175—76.) — <sup>2)</sup> Om Ridderkabets Leverance af Heste til Landmilitseen se B. og G., S. 165—66. — <sup>3)</sup> Grev Fr. *Hahn*, mecklenburgsk Arvelandmarskal til Neuhaus ved Selentersee. Se B. og G., Henv. til S. 150. — Han traadte ikke i dansk diplomatisk Tjeneste. — Sml. Nr. 1892 og 1971 in fine.

**Nr. 1891.** <sup>1)</sup> Se Nr. 1885 og 1887. — <sup>2)</sup> Under <sup>15</sup>/<sub>6</sub> 1775 fik Prof. *Hirschfeld* sin Gage paa 400 Rdlr. forøget med 100 Rdlr. (Tyske Assign. kgl. Resol. 1775 Nr. 9 Indlæg. R. A.) — <sup>3)</sup> Grev Chr. Ditl. Reventlow til Christiansborg (Christianssæde), f. <sup>20</sup>/<sub>3</sub> 1710, døde <sup>30</sup>/<sub>3</sub> 1775. Hans ældste Søn var Chr. Ditlev Frederik, f. 1748, den næstældste Johan Ludvig, Datteren Louise Gramm, senere g. m. Chr. Stolberg. — <sup>4)</sup> *la commission de Kiel*: Kommissionen til Likvidering af den holsten-gottorpske Gæld, for hvilken D. R. var Formand. Sml. Nr. 1893.

**Nr. 1892.** <sup>1-2)</sup> Det drejer sig om et Brev fra D. R. dateret Emkendorf <sup>17</sup>/<sub>3</sub> 1775, om Universitetets Pengemidler og Fonds, med vedlagt Promemoria fra Cramer af <sup>15</sup>/<sub>3</sub>. Disse Akter (A XVIII, Nr. 509 i Statsarkivet i Slesvig) indeholder ogsaa en Del om Forøgelse etc. af Stipendier for de Studerende, hvorimod der ikke er fundet særlige Akter om det i 2. Stk. nævnte Projekt. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 1890 Henv. 3.

**Nr. 1893.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1891 Henv. 4. — <sup>2)</sup> Gehejmerraad Ernst Vilh. von Prangen var Medlem af Kommissionen til Likvidering af den holsten-gottorpske Gæld. — <sup>3)</sup> Se Henv. 3 til Nr. 1864. — <sup>4)</sup> General H. V. v. *Huth* var i Efteraaret 1772 blevet sendt til Norge som kommanderende General. Om hans omfattende Virksomhed deroppe se Biogr. Lex. VIII, 182.

**Nr. 1894.** <sup>1)</sup> Bilaget er ikke bevaret. — De omtalte *Hahn'ske* Penge omtales i Skrivelse fra T. K. til D. R. <sup>8</sup>/<sub>1</sub> 1775. (Citeret i Rescripten Extracte 1775 S. 127 Nr. 61. R. A.) — <sup>2)</sup> Om Ludvig Manthey og Prof. V. C. J. Chrysansers Udnævnelser se Nr. 1799, 1900 Henv. 2 og Nr. 1949. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 1891 Henv. 3. — <sup>4)</sup> Se B. og G., S. 163 f.

**Nr. 1895.** <sup>1)</sup> *l'affaire du bar. Liliencrone*: Se Nr. 1920 Henv. 2.

**Nr. 1896.** <sup>1)</sup> Gehejmerraad Ernst Vilhelm v. *Prangen*. — <sup>2)</sup> Det drejer sig formentlig om Afviklingen af den holsten-gottorpske Gæld. — <sup>3)</sup> Joachim Godske *Moltke*: Gregers Chr. *Juel*. — <sup>4)</sup> Otto Blome, Gesandt i Paris.

**Nr. 1897.** <sup>1)</sup> *Hirsch*: Chr. Cai L. *Hirschfeld*, Professor i Kiel, fik i Henhold til T. K. Forest. <sup>4</sup>/<sub>5</sub> 1775, der tiltraadte D. R.s Forslag, ved kgl. Resol. af <sup>5</sup>/<sub>6</sub> 1775 en Gageforøgelse af 200 Rdlr. — Sml. Nr. 1898. — <sup>2)</sup> General H. V. v. *Huth* (1717—1806) var <sup>3</sup>/<sub>12</sub> 1772 blevet General i Norge, men vendte ved Udgangen af 1774 tilbage derfra. Sml. Nr. 1898.

**Nr. 1898.** <sup>1)</sup> Om Caroline Mathilde og «hendes Parti» se Holm II, 240—41. Det ses ikke, hvem «les gens arrêtés» er. — <sup>2)</sup> Om *Huth* se Nr. 1897. — Om Bondeurolighederne i Halland se Odhner I, 304 f.

**Nr. 1899.** <sup>1)</sup> Den omtalte Forestilling fra Tyske Kancelli, underskrevet af A. G. Carstens, Stemann, Schütz og Henningsen, er dateret <sup>30</sup>/<sub>5</sub> 1775 og findes i Forestillingsprotokollen for 1775 I, S. 301 f. Den kongelige Resolution, skrevet med A. P. B.s Haand paa selve Forestillingen (ikke som i Reglen ellers paa Forestillings-ekstrakten), er underskrevet af Christian VII paa Christiansborg 21. April og har følgende Ordlyd: «Das Gesuch wird allergn. dahinn bewilliget, dass durch eine fortdaurende Deputation von Prælaten und Ritterschaft die innere Ordnung und Einrichtung des Corporis (ohne übrigens auf dessen Verfassung weiter irgend einen Einfluss zu haben) erleichtert und verbessert werde. Auch wollen wir künftigt gebetener maassen Unsere an Prælaten und Ritterschaft zu erlassende Befehle an diese fortdaurende Deputation gelangen lassen.» — I B. og G. S. 167 er der Linie 7—10 f. o. indløbet et Par Fejl. Sætningen «han udarbejdede selv den Forestilling . . . kongelig Underskrift» skal lyde: «han forelagde tilsidst den 20. April Sagen i Konseillet, foreslog selv de Ændringer, han ansaa for mulige, og gennemførte sin Mening uden væsentlig Uenighed og, efter hvad han selv haabede, uden nogen Bitterhed. Den 21. April fik Forestillingen kongelig Approbation.» — Se iøvrigt B. og G. S. 166 f. — <sup>2)</sup> Konferensraad J. H. *Woldenberg* var oldenburgsk Gesandt i København.

**Nr. 1900.** <sup>1)</sup> Instruktionen for D. R. som Kurator ved Universitet i Kiel stadfæstede ved kgl. Resol. <sup>20</sup>/<sub>10</sub> 1775. (T. K.s Forest. 1775 S. 453 f.) — <sup>2)</sup> Pastor Ludvig *Manthey* fra Glückstadt († 1813) blev <sup>4</sup>/<sub>5</sub> 1775 Fr. G. Resewitz' Efterfølger ved St. Petri Kirke i Kbhvn. — Professor Chrysanter i Kiel blev ved kgl. Resolution af <sup>15</sup>/<sub>5</sub> 1775 udnævnt til Stats- og Garnisonspræst i Glückstadt (T. K. Forest. <sup>11</sup>/<sub>5</sub> 1775), men fritoges ved kgl. Resol. af <sup>17</sup>/<sub>11</sub> 1775 (T. K. Forest. <sup>15</sup>/<sub>11</sub> 1775) efter eget Ønske for at overtage Embedet. Sml. Nr. 1949.

Mellem Nr. 1900 og 1901 burde Brevet Nr. 1908 være anbragt, da dets Datering 29. *Maj* 1775 maa være en Fejlskrift for 29. *April* 1775.

**Nr. 1901.** <sup>1)</sup> Kancellisekretær Johan Jacob Günther. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1900 og Henv. 1. — <sup>3)</sup> Sml. Henv. 2 til Nr. 1900. — *Münter*: Pastor Balthasar *Münter*, Sognepræst ved St. Petri Kirke i Kbhvn. — Nikolaj Edinger *Balle* var 1774 blevet Hofprædikant.

**Nr. 1903.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1908 Henv. 1.

**Nr. 1904.** <sup>1)</sup> Caroline Mathilde døde i Celle <sup>10</sup>/<sub>5</sub> 1775. Om Forhold og Stemninger i den Anledning se Holm II, 243 f. — <sup>2)</sup> *la princesse Charlotte*: Prinsesse Charlotte Amalie (1706—1782), Frederik IVs Datter. — <sup>3)</sup> Det ses ikke klart, hvem de omtalte Personer er; Guldberg? — <sup>4)</sup> Se om dette Opløb Holm II, 596.

**Nr. 1905.** <sup>1)</sup> Om Caroline Mathildes Død se L. Bobés Afhandling i Julebogen 1907, S. 152—53. Hun døde af Frisler. — Pagens Navn var Henrik Vilhelm v. *Gustedt*. — <sup>2)</sup> Fru Louise *Plessen*, f. Berckentin, boede i Celle.

**Nr. 1906.** <sup>1)</sup> Det ses ikke, hvad dette Brev har handlet om. — <sup>2)</sup> Peter Henningsen, 3. Deputeret i T. K., døde <sup>23</sup>/<sub>5</sub> 1775. — <sup>21</sup>/<sub>6</sub> 1775 blev Medlem af Overretten i Glückstadt Fr. Carl Krück 1. Ekspeditionssekretær i T. K. — Konferensraad Chr. Gottfr. Carstens. — Om *Hirschfeld* se Nr. 1903 sidste Stk. — <sup>4)</sup> Det drejer sig vistnok om en Samling Dubletter fra det kongelige Bibliotek i København, der efter Anmodning af Tyske Kancelli udtoges til Universitetsbiblioteket i Kiel, særlig blandt Bøger, der stammer fra Enkedronning Sofie Magdalenes († 1770) Bogsamling. (Akte i Statsarkivet i Slesvig A XVIII, Nr. 533.) — <sup>5)</sup> *la flora danica*: Det store haandkolorerede Værk om Danmarks Planter. — *Ask*: Ordet er utydeligt; nogen Mand af Navnet Ask, der i denne Forbindelse kan tænkes paa, synes ikke at forefindes; Ordet bør maaske snarest læses som *Ack*. ∴ *Ackermann*, Professor i Kiel. — *Struve* F. Chr. (1717—1780), Professor smstds. — <sup>6)</sup> Otto Blome, Gesandten i Paris.

**Nr. 1907.** <sup>1)</sup> Sml. de i Registret under Navnet Wittmack nævnte Steder. — Diederich (Dittrich) *Wittmack* (Witmack) fra Altona, der 1765 havde købt Godset Testorf i Holsten, kom snart ind i mislige Pengetransaktioner og Processer, der førte til, at der rejstes Anklage mod ham bl. a. for Aager, Falsk, Bedrageri og Toldsvig. Forhandlinger om Udjævning ved Hjælp af frivillig Bod, som i Teksten omtalt, førte ikke til noget, og der gaves gentagne Gange af T. K. Afslag paa Ansøgninger fra W. om, at Undersøgelserne maatte bortfalde (f. Eks. Patenten Extr. 1777 <sup>11</sup>/<sub>6</sub> og 1778 <sup>20</sup>/<sub>6</sub> R. A.). Den alvorligste af disse Processer begyndte i 1774 og angik Forfalskning af et Gældsbevis paa 50,000 Rthlr., der skulde være udstedt af den mecklenburgske Landmarskal Fr. von Hahn til Neuhaus. Disse Sager kom for den holstenske Landsregering i Glückstadt; denne nedsatte en Kommission til at behandle dem, og der kom baade civile og kriminelle Processer ud deraf. De vidtløftige Undersøgelser trak ud, og der maatte fra T. K. gentagne Gange skyndes paa Domstolen. Der blev atter gjort Forsøg paa at standse Processen (sml. Nr. 2241, 2243 og 2246), hvad der dog ikke lykkedes, skønt der nu kom nogen Meningsforskel frem mellem Dommerne. Wittmack blev fængslet, og Processen endte 1783 med, at han blev idømt en Bøde til Statskassen paa 10,000 Rthlr. Kour. (Se T. K.s Forest. <sup>1</sup>/<sub>3</sub> 1780 og <sup>2</sup>/<sub>7</sub> 1783, hvor Sagens Forløb fremstilles.) — <sup>2)</sup> Joh. Christoph *Gatterer*, Professor i Göttingen, bekendt tysk Historiker, kom ikke til Kiel. — Joh. H. Chr. *Selchow* (1732—1795), Professor juris i Göttingen, juridisk og statsretlig Forfatter. — <sup>3)</sup> Gehejmerraad Ernst Vilh. v. *Prangens* 3.-ældste Søn Frederik Henrik blev <sup>12</sup>/<sub>7</sub> 1775 Løjtnant à la suite. 1809 blev han afskediget med Majors Karakter. (Hirsch.) Sml. Nr. 1920.

**Nr. 1908.** Originalbrevet er aldeles tydelig dateret: 29. May 1775, men Indholdet viser, at Maanedsangivelsen skulde være *April*. Brevet burde altsaa her have sin Plads mellem de to Breve af <sup>23</sup>/<sub>4</sub> og <sup>2</sup>/<sub>3</sub>, der har faaet Nr. 1900 og 1901. Den i Begyndelsen af Brevet omtalte kongelige Resolution er nemlig den i Nr. 1899 refererede af <sup>21</sup>/<sub>4</sub>; den er endelig udfærdiget <sup>27</sup>/<sub>4</sub> («elle a été signée avanthier»; se Chronolog. Sammling der Verordn. u. Verfüg. 1775 Nr. 22, S. 34); denne Tidsangivelse bliver urigtig og meningsløs, hvis Brevet er skrevet 29. *Maj*. Meddelelsen sidst i Brevet om Fødselen af en ung Grev Reventlow (den 28. April) taler ogsaa mod Maanedsdateringen *Maj*. — <sup>1)</sup> <sup>5</sup>/<sub>3</sub> 1775 udkom et Patent, hvorved Kieleruniversitetets Professorers Rang blev fastsat. (Chronol. Samml. 1775 S. 34 Nr. 24.) Maaske har dette foruden den almindelige Situation ved Universitetet givet Anledning til B.s Bemærkning. — Den Skrivelse til Regeringen paa Gottorp, hvorom der er Tale

i Nr. 1903 1. Stk., afsendtes  $\frac{10}{8}$  1775. (Rescr. Extracte 1775, S. 104 Nr. 33. R. A.) — <sup>2</sup>) Eobald *Toze* (1715—1789), Historiker, Professor ved Universitetet i Bützow. Han kom ikke til Kiel. — B. G. *Schirach* (1743—1804) var fra 1769 Professor i Helmstädt og blev 1780 indkaldt til Danmark. (Se Biogr. Lex. XV.) — <sup>3</sup>) Johan B. *Beckmann* (1739—1811) var Professor i Göttingen i mange forskellige Fag, bl. a. i Teknologi. Han kom ikke til Kiel. — Samuel Chr. *Holtmann* (1696—1787), Professor i Göttingen, filosofisk og naturvidenskabelig Forfatter. — <sup>4</sup>) Grev Chr. Ditl. Reventlows (1748—1827) Hustru, Frederikke Louise Charlotte v. Beulwitz (1747—1822), fødte  $\frac{28}{4}$  1775 en Søn Christian Ditlev († 1851).

**Nr. 1909.** <sup>1</sup>) Om Martin Ehlers se Henv. 6 til Nr. 1797. Han blev udnævnt til Professor i Filosofi 1776. Sml. Nr. 1939. — *le cadet de mes beaux frères*: Magnus Stolberg (1760—1780). — <sup>2</sup>) *Banner*: Georg Ludvig v. Köller-Banner. Sml. Nr. 1913. — <sup>3</sup>) *Juel* ∴ Gregers Chr. Juel.

**Nr. 1910.** Sml. Nr. 1907 Henv. 1. — *la pupille de V. E.*: Kieleruniversitetet. — <sup>2</sup>) Se Nr. 1907 Henv. 2. — Aug. Ludv. *Schlözer*, tysk Historiker.

**Nr. 1911.** <sup>1</sup>) Sml. Henv. 6 til Nr. 1797. — <sup>2</sup>) Brevene fra England vedrører Caroline Mathildes Død. Saavel herom som om Forholdene i Rusland se Depecherne i R. A. fra denne Tid. — <sup>3</sup>) Grev Panin beholdt sin Stilling, skønt Potemkin blev Catharina II's erklærede Favorit. — Panins Broder var General Peter Panin. — *les Czernichefs*: Alexander og Ivan Cz. — <sup>4</sup>) *la réduction des sols de Meckl.*: Om den fortvivlede finansielle Tilstand i Mecklenburg se den rigtignok meget ufyldstgørende Fremstilling hos Hans Witte: Kulturbilder aus Alt Mecklenburg Kap. 3.

**Nr. 1914.** <sup>1</sup>) Otto *Blome*, Gesandten i Paris.

**Nr. 1915.** <sup>1</sup>) D. R.s ældste Søn Cai Fr. *Reventlou*, Auskultant ved Overretten i Gottorp, fik votum decisivum ved kgl. Resol.  $\frac{4}{8}$  1775 efter at have skrevet en Prøverelation, om hvilken Overretten havde udtalt sig meget rosende. (T. K. Forest.  $\frac{2}{8}$  1775.) Sml. Nr. 1918. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 1906 Henv. 2.

**Nr. 1916.** <sup>1</sup>) Overjægermester C. C. Gramms Hustru Birgitte Christiane, f. Grevinde Frijs, døde  $\frac{4}{7}$  1775. — Gehejmerraad Desmercières († 1778) var gift med Fru Gramms Søster.

**Nr. 1917.** <sup>1</sup>) Den omtalte Artikel i et Blad, der udkom i Westfalen, har ikke kunnet findes, heller ikke som Bilag til Depecher fra de danske Repræsentanter i Tyskland. — <sup>2</sup>) J. F. Ackermann, fra 1760 Prof. med. i Kiel, blev  $\frac{14}{7}$  1775 Arkkiater med Etatsraadsrang. Sml. Nr. 1921. — <sup>3</sup>) B. og G. Side 153 f. — <sup>4</sup>) Hans Casper *Bothmer*, Greve, Amtmand. — Talen er formentlig om Struensee og Caroline Mathilde.

**Nr. 1918.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1915 Henv. 1. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 1959. — *Guldenchrone* maa være enten Gesandten i Sverige Baron Chr. Frederik G. (1741—1788) eller Generaladjutant Baron Chr. Vilh. G. (1748—1818). Den sidstnævnte var paa denne Tid endnu ugift. Det er ligeledes uvist, hvem den omtalte Mademoiselle *Massenback* er. I 1777 og følgende Aar var ifølge Hof- og Statskalenderen Vilhelmine Charlotte Sofie von Massenback opført blandt de «expectiverte Fräulein» ved Klosteret i Slesvig.

**Nr. 1919.** <sup>1</sup>) D. R. var hos sin Slægt paa Fyn. — <sup>2</sup>) Ad. Sigrf. v. d. Osten var blevet Stiftamtmand i Aalborg  $\frac{15}{3}$  1773 efter Gehejmekonferensraad Iver Holck, der døde  $\frac{31}{12}$  1781. Sml. Nr. 1920.

**Nr. 1920.** *Osten*, sml. Nr. 1919. — <sup>1)</sup> Se Nr. 1907 Henv. 3. — <sup>2)</sup> l'affaire de *L. Liliencrone*: Sml. Nr. 1895. Det drejer sig om en Ansøgning fra Baron Andreas v. Liliencrone til Wolfshagen om, at der i visse Henseender maatte tillægges Gaarden Schwarzenbeck Egenskab af holstensk Adelsgods. Herom korresponderede T. K. med Generaltoldkammeret. (Se bl. a. T. K. Rescr. Extracte 1775, Side 89, 151—52 m. fl. R. A.)

**Nr. 1921.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1917 Henv. 2. — Fr. Chr. *Struve* (1717—1780), Prof. med. i Kiel, blev <sup>14/7</sup> 1775 Justitsraad. — *Jægerspris*, Arveprinsens Slot, var ofte Hoffets Opholdssted en Del af Sommeren.

**Nr. 1922.** <sup>1)</sup> B. og G., Side 153 f. — Vistnok Kammerherre Hans Henrik v. *Schilden* til Hasseldorf. — <sup>2)</sup> Otto Blome, dansk Gesandt i Paris; Gottlieb *Schütze*, dansk Legationssekretær smstds.

**Nr. 1923.** Sml. for 1. Stk.s Vedkommende Nr. 1925.

**Nr. 1925.** <sup>1)</sup> Frederik Reventlou ægtede <sup>16/8</sup> 1779 Juliane Schimmelmänn (f. 1763), H. C. Schimmelmännns yngste Datter. — <sup>2)</sup> *Schack et Moltke*: Overhofmarskal Engel Carl Ernst Schack (1750—1811) ægtede <sup>6/12</sup> 1776 Mette Pauline Rosenørn; Joachim Godske Moltke (1746—1818) ægtede <sup>6/11</sup> 1783 Georgine Buchwald.

**Nr. 1926.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1835 og Henv. 2 dertil og Nr. 1941. — Enkegrevinde Sofie Hedevig Levetzau, f. Komtesse Rantzau, døde <sup>9/10</sup> 1775. — Albrecht Filip Levetzau (1744—1817) var Stiftamtmand i Akershus; <sup>5/8</sup> 1775 ægtede han i 2. Ægteskab Christiane Frederikke, f. Komtesse Wedell-Wedellsborg. Maaske tænkes der ved *Wedel* paa hendes Broder Grev Ludvig Fr. W.-W. (1753—1817) (Thisets Stamtavler VII, 133). — *Finck* ∴ Th. E. Fr. v. *Finecke* (1721—1801), Godsejer til Dallund paa Fyn. Hans Moder Clara (1699—1773), f. Levetzau, var en Broderdatter af Enkegrevinde Sofie H. Levetzau 1756 afdøde Mand Grev Chr. Fr. Levetzau. (Biogr. Lex. V, 157; Thisets Stamtavler II, 332—33, 341.) — Hans *Piper* (1703—1776): kgl. Livmedikus. — <sup>2)</sup> Den holsten-gottorpske Mageskiftetraktat af 1773 stadfæstedes af den tyske Kejser efter nogen Modstand fra svensk Side. Grevskaberne Oldenburg og Delmenhorst blev opøjet til et Hertugdømme. Se bl. a. Holm II, 281 f.

**Nr. 1927.** <sup>1)</sup> Sebastiano de *Llano y la Quadra*, spansk Gesandt i Stockholm, til 1772 i København. — *son maître*: Gustaf III. — <sup>2)</sup> I Juli 1775 led en spansk Flaade ved et Angreb paa Byen Algier et stort Nederlag. Se bl. a. Dep. fra St. Saphorin i Madrid <sup>17/7</sup> 1775. (R. A.) — <sup>3)</sup> Cai Fr. Reventlou. Se Nr. 1915 Henv. 1. Medlem af Overretten i Slesvig.

**Nr. 1928.** <sup>1)</sup> Det paatænkte Giftermaal mellem Cai Fr. R. og en Datter af den <sup>18/11</sup> 1770 afdøde Gehejmemaal Grev Christen Scheel i hans Ægteskab m. D. R.s Kones Søster, Caroline Eleonore Agnes Raben, blev ikke til noget. 1785 ægtede Cai Fr. R. B.s Broderdatter. — *mon père*: Andreas Gottlieb B. († 1768).

**Nr. 1929.** <sup>1)</sup> Det drejer sig om et Indlæg i den oftere omtalte slesvig-holstenske Landmilitssag. Sml. B. og D. S. 163 f. — <sup>2)</sup> Joachim Bechtold B. fra Gartow.

**Nr. 1930.** <sup>1)</sup> *notre pupille*: Kieleruniversitetet. — <sup>2)</sup> Om Forholdet mellem Gustaf III og hans Dronning Sofie Magdalene se Odhner I, 406 f. — *Simolin*: Russisk Gesandt i Eutin. — *l'ambassadeur de France* i Stockholm var Grev d'Usson. — Gustaf III og Ludvig XVI var begge hidtil barnløse.

**Nr. 1931.** <sup>1)</sup> Det var Enkedronning Juliane Maries Fødselsdag den 4. September. — <sup>2)</sup> Henrik *Ernst* Schimmelmänn opføres i Hof- og Statskal. for 1777 som

Ridder fra  $\frac{2}{10}$  1775.  $\frac{18}{10}$  1775 holdt han Bryllup m. Emilie Rigsgravinde Rantzau (1752—1780).

**Nr. 1932.** <sup>1)</sup> Louise Gramms næstældste Broder var Grev Conrad Georg Reventlow (1749—1815) til Sandbjerg. Han var Søofficer. Deres Stifmoder var Grevinde Charlotte Amalie R., f. Holstein-Ledreborg. Brødrene er Chr. Ditlev og Johan Ludvig Reventlow. — <sup>2)</sup> Se Nr. 1930 Henv. 2. — *la reine-mère* ∴ Louise Ulrike. — *les frères du roi*: Hertugerne Carl og Frederik Adolf.

**Nr. 1933.** <sup>1)</sup> Schimmelmans her omtalte Datter Caroline (1760—1826) ægtede ikke J. G. Moltke, men Grev H. Fr. Baudissin.

**Nr. 1934.** <sup>1)</sup> Fr. G. Resewitz var indtil Foraaret 1775 Præst ved St. Petri Kirke, men blev derefter ansat som Superintendent i Klosterbergen i Hertugdømmet Magdeburg. — H. C. Schimmelmans yngste Søn var Grev Carl Chr. Schim. (1767—1842). — <sup>2)</sup> *le petit Berger*: Lægen Chr. Johan Berger, der havde deltaget i Struensees Foretagender og derfor var meget ilde lidt af B. — <sup>3)</sup> Hamburgische Neue Zeitung 145. Stk.  $\frac{12}{10}$  1775 er vedlagt Depechen fra den danske Resident i Hamburg af s. D. I Depeche fra Hamburg af  $\frac{20}{10}$  1775 giver H. C. Schimmelman yderligere Oplysninger om Sagen. (R. A.)

**Nr. 1936.** <sup>1)</sup> J. A. Cramers ældste Søn, *Carl Fr. Cr.* (1752—1808), blev 1775 ekstraordn. Professor i Kiel. — <sup>2)</sup> Otto Blome, Gesandten i Paris. —  $\frac{11}{10}$  var Arveprins Frederiks Fødselsdag.

**Nr. 1937.** <sup>1)</sup> Om den engelske Konges Holdning efter Caroline Mathildes Død se B.s Korrespondance med Gesandten i London, *Diéde zum Fürstenstein*. (R. A.)

**Nr. 1938.** <sup>1)</sup> Louise Gramms næstældste Broder var Grev Conrad Georg Reventlow. Se Nr. 1932. Han blev  $\frac{18}{10}$  1783 g. m. Frederikke Sofie Rømeling. — *le frère cadet*: Johan Ludvig Reventlow.

**Nr. 1939.** <sup>1)</sup> Cai Frederik og Frederik (Fritz) Reventlow. Det er Fritz, der var ansat i Regeringen i Glückstadt. Sml. Nr. 1942. — <sup>2)</sup> *c<sup>e</sup> Schmettau*: Maaske snarest Grev Valdemar Fr. *Schmettow* (1749—1775), 1767—1773 dansk Diplomat, derefter paa Rejser i Udlandet eller i fremmed Tjeneste. (Biogr. Lex. XV, 205—06.)

**Nr. 1940.** <sup>1)</sup> Peter Fr. Vilh., Arveprinsen til Oldenburg. Hans Moder var Hertuginde Ulrike Fr. Vilhelmine af Hessen-Cassel. — *Moltke*, Fr. Ludv., dansk Gesandt i Eutin. — <sup>2)</sup> Johan Jacob Günther, Kancellisekretær. — <sup>3)</sup> Om Forholdene i Asiatick Kompagni se Holm II, 498 f.

**Nr. 1941.** <sup>1)</sup> Gehejmerraad Ernst Vilh. v. *Prangen*. — *demandes de la famille de Goertz*: Arvinger efter Familien Goertz gjorde, støttet af den preussiske Konge Frederik d. Store, visse Pengekrav gældende paa det hertugelig-gottorpske Hus. Kommissionen vedrørende den holst.-gottorpske Gæld, hvoraf D. R. og Prangen var Medlemmer, skulde ogsaa overveje dette Spørgsmaal. (Se Skrivelse til D. R.  $\frac{3}{10}$  1775. Geh. Reg. 1775 II, 681. R. A.) Sml. Nr. 2106. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1835 Henv. 2 og Nr. 1926 Henv. 1. — Fr. Chr. *Rosenkrantz* arvede Restrup efter Fru Levetzau; hans Søn var Iver Rosenkrantz (1749—1787). Sml. Nr. 2166. — *Juel-Wind*: Gehejmerraad Jens Krag-J.-W. (1724—1776) havde en Datter, Sofie Magdalene (f. 1754), der  $\frac{7}{6}$  1776 ægtede Baron Fr. Sigfr. Rantzau (1744—1822). Talen er vistnok om dem. — <sup>3)</sup> Formentlig Grev Ditlev Reventlow's ældste Søn af samme Navn, født  $\frac{28}{4}$  1775.



**Nr. 1942.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1939 1. Stk. — <sup>2)</sup> *Rhyberg*: Niels Ryberg (1725—1804), københavnsk Storhandelsmand. Talen er om D. R.s Palæ i Norgesgade (Bredgade), det tidligere Dehnske. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 1890, 1892 og 1971. Den omtalte unge Grev Fr. Hahn til Neuhaus traadte ikke i dansk Tjeneste. — Grev H. Frederik *Baudissin* til Knoop (1753—1818) blev <sup>16/10</sup> 1776 g. m. Caroline Schimmelmann. — <sup>4)</sup> Grev Henrik Holstein (f. 1748), til Holsteinborg og Farve, døde først 1796. — *cereus in vitium flecti* (Horats A. P. 163): Let at bøje mod det onde. — <sup>5)</sup> Peter van *Hurk*, københavnsk Grosserer, døde <sup>16/10</sup> 1775. — *Romeling*: Statsminister H. H. R.s ældste Søn, Hans Henrik R. (1747—1814), var Kaptajn i Flaaden, men fik ved kgl. Resol. af <sup>26/2</sup> 1776 Lov til i 2—3 Aar at rejse udenlands. <sup>6/3</sup> 1789 blev han ved kgl. Resol. afskediget «formedelst sin slette og irregulære Opførsel som uduelig Officer». (Søetatens kgl. Resol. 1814 Nr. <sup>136/114</sup>.) — un *trou* (tour er Trykfejl) à la lune ☽: er forsvundet i al Hemmelighed.

**Nr. 1943.** <sup>1)</sup> Det drejer sig rimeligvis her og Nr. 1946 sidste Stk. om en Betænkning om Afskaffelse af Torturen (af <sup>29/10</sup> 1768) og om en Bestemmelse om, at Dommerne halvaarlig skal indsende Beretning om Kriminalprocesser, der er foranlediget ved en af Overretten i Slesvig <sup>1/11</sup> 1774 indgivet Betænkning. (Akter i Statsarkivet i Slesvig A XVIII Nr. 259.) Sml. Nr. 1946, sidste Stk.

**Nr. 1944.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1857 og 1947. — <sup>2)</sup> Fr. Carl Emil v. der Lûhe (1751—1801) (Biogr. Lex. X, 581). — Ordsproget lyder: Un sot trouve toujours un plus sot qu'il admire (Boileau: Art poétique). — <sup>3)</sup> <sup>18/11</sup> 1775 blev der ved kgl. Resolution ad mandatum (Nr. 47) nægtet Enkekammerherreinde Louise Anna v. Dehn af Slesvig Approbation paa en Overenskomst med den hertugelig-brunsvigske Overhofmester, Aug. Vilh. v. Dehn (1716—1776) vedrørende Godset Ludvigsborg, da det stred imod Hensigten med Statholder Grev Fr. Ludv. v. Dehns († 1771) testamentariske Bestemmelser. Hun var Enke efter F. L. Dehns 1768 afdøde Brodersøn Johan Chr. Dehn og født v. Praun. (Benzons Stamtavler og T. K.s Patenten-Extracte 1775, Nr. 2634. R. A.)

**Nr. 1945.** <sup>1)</sup> Om B.s Stilling paa denne Tid se B. og G. S. 175 f. — <sup>2)</sup> Om H. H. Eickstedts Forhold se smstds. S. 176.

**Nr. 1946.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1945. — *le prince*: Arveprins Frederik. — <sup>2)</sup> *Mr. de Berger*: Lægen J. J. Berger. — <sup>3)</sup> Adam Gottlob Moltke. — <sup>4)</sup> Chr. Joh. Berger. — <sup>5)</sup> Sml. Nr. 1943. — D. R.s Instruktion som Kurator for Kieleruniversitetet blev undertegnet af Kongen <sup>20/10</sup> 1775. — Se Henv. 1 til Nr. 1943.

**Nr. 1947.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1857 Henv. 4, Nr. 1944 og 1948. Den her nævnte Datter *Emilie Hedeveg* (f. <sup>27/10</sup> 1774) døde i Mai 1776. — <sup>2)</sup> Om Feltmarskal Saint-Germain, der havde staaet i dansk Tjeneste, og hans Pengetab ved H. F. Bargum se Nr. 1868 samt Skrivelser fra B. til den franske Udenrigsminister Vergennes, til Saint-Germain og til den danske Legation i Paris 4. og 7. Nov. 1776 (Geh. Registr. R. A.). Sml. Nr. 2102. — Om Saint-Germains Reformier i Danmark se bl. a. Biogr. Lex. XIV, 564—566. — *Gahlert*: General P. E. Gähler.

**Nr. 1948.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1947 Henv. 1. — <sup>2)</sup> *M. Cramer*: Formentlig Provst Chr. Hieronymus *Kramer*, Sognepræst ved St. Laurentius Kirken i Itzehoe. Han forblev i dette Embede.

**Nr. 1949.** <sup>1)</sup> *Chrysander*: Sml. Nr. 1900 Henv. 2. — *Mr. votre fils*: Auskultant ved Overretten i Glückstadt Frederik (Fritz) Reventlouw fik <sup>17/11</sup> 1775 votum decisivum.

**Nr. 1950.** <sup>1)</sup> Om den slesvig-holstenske Kanal se Holm II, 479 f.

**Nr. 1951.** <sup>1)</sup> Om Vicekansler i Glückstadt, G. F. v. *Horns Død* se Nr. 1955. — Om Cai Fr. v. *Bülow* og Hans Sch. v. *Brockdorff* se Nr. 1808 Henv. 1. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1955 Henv. 1. — Gehejmerraad Ernst Vilh. v. *Prangen* og J. O. *Niemann*.

**Nr. 1952.** <sup>1)</sup> Statsminister, Admiral H. H. Rømeling (f. 1707) døde <sup>26/11</sup> 1775. — J. J. *Berger*. — Fr. Chr. *Kaas* († 1803). — <sup>2)</sup> Generalprokuror, Gehejmerraad Henrik *Stampe* ægtede <sup>17/2</sup> 1776 Margrethe Elisabeth Klinggraf, født Grøn, Enke efter den 1760 afdøde Konferensraad Klinggraf (Bobé Rvl. P. VI, 592).

**Nr. 1953.** <sup>1)</sup> Om den her omtalte Ordning se Kabinetsordre af <sup>30/11</sup> og <sup>4/12</sup> 1775. Sml. Nr. 1955. — Frederik Christian *Kaas* (1725—1803) hidtil Viceadmiral, Kammerherre. — <sup>2)</sup> Fr. Ludv. Moltke blev Gesandt i Eutin fra <sup>20/4</sup> 1774 til <sup>2/2</sup> 1776. <sup>28/8</sup> 1778 blev han atter akkrediteret hos Fyrstbiskoppen efter i Mellemtiden at have virket ved Coadjutorvalget i Lübeck. Sml. Nr. 1770. — <sup>3)</sup> Otto *Blome*, dansk Gesandt i Paris.

**Nr. 1954.** <sup>1)</sup> Otto *Blome*. — <sup>2)</sup> Wulf *Blome* og hans Hustru, Cathrine Margrethe, født Hahn. — <sup>3)</sup> Kontreadmiral Fr. Chr. *Kaas* († 1803), Ditlev Chr. *Rumohr* (1724—1808) blev 1775 afskediget, 1776 Gehejmerraad og Amtmand over Hütten Amt. — Schoutbynacht Conrad v. Schindel (1715—1794) blev Deputeret i Admiralitetskollegiet. — <sup>4)</sup> *le vieux Bentzon*: Jacob Bentzon (f. 1688), tidligere Statholder i Norge, † <sup>25/11</sup> 1775. (Biogr. Lex. II, 75.) — <sup>5)</sup> Konferensraad Reinhard *Iselins* ældste Datter Marie Margrethe (f. <sup>28/2</sup> 1758) ægtede <sup>14/6</sup> 1776 Grev Chr. Fr. Ernst Rantzau (1747—1807). — *la reine*: Juliane Marie.

**Nr. 1955.** <sup>1)</sup> Johan Samuel v. *Berger*, dansk Chargé d'affaires i Rusland. — Hertug *Frederik Augusts* Søn var den sindssyge Coadjutor Peter Frederik Vilhelm (1754—1823); Fr. Augusts Broder Georg Ludvig († 1763) havde den her af B. omtalte Søn Peter Frederik Ludvig (1755—1829) («Pierre Frédéric»), der blev Coadjutor og 1785 Fr. Augusts Efterfølger som Hertug i Oldenburg. — Om hele Sagens Forløb se *Rüthning*: Oldenburgische Geschichte II, 194 f. — <sup>2)</sup> Lebrecht Fr. B. *Lentin* (1736—1804), tysk Læge, 1771—74 i Ratzeburg, senere i Clausthal og fl. Steder. — <sup>3)</sup> Vicekansler F. G. v. Horn. Sml. Nr. 1951. — <sup>4)</sup> Sml. Nr. 1918 og 1959, de sidste Stkr. — *l'inconnue*: Maaske Mlle de *Massenback*. — Chr. J. *Berger*. — <sup>5)</sup> *notre Berger*: J. J. *Berger* og Gregers Chr. *Juel*. — *Schumacher*: Formentlig Andreas Sch., Amtmand i Segeberg.

**Nr. 1956.** <sup>1)</sup> Se Nr. 1953 Henv. 2. — Fr. Levin v. *Holmer*, Premierminister i Oldenburg; *duc de Sudermanland*: Hertug Carl af Südermanland; *le prince Pierre Frédéric de Holstein*: Peter Frederik Ludvig. — *son frère défunt*: Vilhelm August (1753—1774); *la duchesse*: Hertug Frederik August af Oldenburgs Hustru Frederikke, f. Hertuginde af Hessen-Cassel; *son fils*: den sindssyge Coadjutor Peter Frederik Vilhelm. — <sup>2)</sup> <sup>6/8</sup> 1777 udkom en Forordning om teologisk Eksamen ved Kieler-universitetet.

**Nr. 1957.** <sup>1)</sup> Sml. de foregaaende Breve. — *Golovin et George*: Oberst *Gollovin* og en Hr. *Georgi*, to vistnok russiske Hofmænd, der deltog i Bevogtningen af den sindssyge Coadjutor og gav Beretninger om hans Tilstand. — <sup>2)</sup> Originalen har: . . . insensible, et même s'il, men même er overstreget og oven over er skrevet quand, uden at s'il er rettet. Meningen synes bedst udtrykt ved den her valgte Form. — Se *Rüthning*: Gesch. Oldenburgs II, 195 f. — Prins Peter Fr. Ludvig blev <sup>25/5</sup> 1776 valgt til Coadjutor i Bispedømmet Lübeck.

- Nr. 1958.** <sup>1)</sup> B. og G. S. 153 f. — <sup>2)</sup> *la réforme de la Klosterordning*: For de slesvig-holstenske Kløstre gjaldt Klosterordningen af <sup>16</sup>/<sub>10</sub> 1636, men om dennes Revision blev der stadig forhandlet. <sup>16</sup>/<sub>1</sub> 1776 affordrede T. K. Prælater og Ridder-skab Betænkning derom. <sup>17</sup>/<sub>11</sub> 1778 udnævntes D. R., Caspar v. Saldern samt Konferensraaderne Wolters og Chr. G. Carstens til Medlemmer af en Kommission, der skulde revidere Klosterforfatningerne og gøre Forslag til Forbedring af dem. (T. K. Forest. med kgl. Resol. R. A.) En ny Ordning blev dog ikke gennemført. (Posselt: Die schl.-holst. Klöster nach der Reformation. Side 56 f.)
- Nr. 1959.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1955—57. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1973, sidste Stk. — <sup>3)</sup> Vicekansler Sebastian Peter *Wolters*; Landraad Cai Fr. v. *Bülow*, der <sup>22</sup>/<sub>12</sub> 1775 blev virkelig Medlem af Regeringen i Glückstadt; Baron Hans Schack v. *Brockdorff*, Amtmand i Rendsburg; Etatsraad Henrik Fr. Eggers, Medlem af Regeringen i Glückstadt, havde været Præsident i Byen Glückstadt; hans Efterfølger blev nu Kammerjunker og Regeringsraad Chr. Hartv. von Lowtzow. — *le projet du Credit-Edict*: «Edict wegen des Credits der Studierenden zu Kiel», af <sup>22</sup>/<sub>2</sub> 1776. (Trykt i Chronol. Samml. der Verordnungen 1776, S. 12 f.) — <sup>4)</sup> Sml. Nr. 1918, Henv. 2. — Chr. Joh. *Berger*, Prof. med. i Kiel. — Chr. Fr. eller Chr. Vilh. *Guldencrone*; Madelle de *Massebach* (Massenback).
- Nr. 1960.** <sup>1)</sup> Om denne Sag findes udførlige Oplysninger i den diplomatiske Korr. mellem B. og Gesandtskabet i London i Slutningen af 1775 og Begyndelsen af 1776 (R. A.). — Diede zum Fürstensteins her omtalte Depeche er af <sup>15</sup>/<sub>12</sub>, modtaget af B. <sup>29</sup>/<sub>12</sub> 1775. — Sml. Nr. 1963 sidste Stk.
- Nr. 1961.** <sup>1)</sup> *Bruhn*: Maaske Conrad Henrik *Brun*s. Konsistorialraad og Hovedpræst i Kiel. — Vilh. *Chrysanter*, Professor theologiæ i Kiel. — J. A. *Cramer*.
- Nr. 1962.** Moritz Chr. *Piper*, Kancellisekretær paa Gottorp. — Om *Klosterordningen* se Nr. 1958, Henv. 2. — Caroline Schimmelmänn vilde ikke ægte J. G. Moltke, men ægtede 1776 H. Fr. Greve Baudissin.
- Nr. 1963.** Otto Fr. *Bardenfleth*, tidligere Amtmand i Aabenraa og Løgumkloster, var <sup>22</sup>/<sub>12</sub> 1774 blevet Deputeret i Rentekammeret. — <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1960.
- Nr. 1964.** <sup>1)</sup> Henrik Ernst Schimmelmänn (f. 1747) var <sup>18</sup>/<sub>9</sub> 1775 blevet gift med Grevinde Emilie Rantzau († 1780). — *la Conrad Fabritius*: Conrad Alexander *Fabritius de Tengenagel's* Hustru Debora Cloppenburg (f. 1739). — <sup>2)</sup> Baronesse Sofie Magdalene Krag-Juel-Wind (1754—1833), Datter af Baron Jens Krag-Juel-Wind til Juellinge (1724—1776) og Sofie Magdalene Gramm, ægtede <sup>7</sup>/<sub>6</sub> 1776 Baron Fr. Sigfred Rantzau (1744—1822) (Thisets Stamtavler II, 190). — <sup>3)</sup> Adam Gottlob Moltke. — J. G. Moltkes Planer om et Ægteskab med Caroline Schimmelmänn.
- Nr. 1965.** Johan Chr. *Kerstens* (1713—1801), Prof. med. i Kiel. — *Schütze*: Chr. Ludv. *Schütz*, Deputeret i T. K. — Ad. Gotth. *Carstens*, Chr. Ludv. *Stemann*. — Det ses ikke, hvorom Sagen drejer sig. — <sup>2)</sup> *un édit*: Indfødsretsloven af Januar 1776. Om hele denne Sag se B. og G., S. 71 f. og Holm II, 255 f.
- Nr. 1966.** <sup>1)</sup> Grev H. F. *Baudissin* (1753—1818) ægtede <sup>16</sup>/<sub>9</sub> 1776 Caroline Schimmelmänn. — <sup>2)</sup> Chr. Joh. *Berger* døde først 1789. — <sup>3)</sup> *mes beaux-frères*: Christian og Fr. Leopold Stolberg. — <sup>4)</sup> *Blome*: Wulf og Margrethe Blome til Salzau.
- Nr. 1967.** <sup>1)</sup> Oberst Carl Joh. Chr. v. *Bessel* var Chef for norske Livregiment. — Joh. Fr. G. *Lehmann* var Generalmajor og Chef for det slesvigske Regiment. Han blev i 1776 haardt anklaget af Jorddrotter i Sydjylland for Mishandling af

Soldaterne, og der blev skredet bestemt ind imod ham. Den særlige Ordre, som B. her omtaler, er det ikke lykkedes at finde; men en Klage mod Lehmann findes sammen med den kgl. Ordre til Generalitets- og Kommissariatskollegiet af <sup>31</sup>/<sub>3</sub> 1776. (R. A.)

**Nr. 1968.** <sup>1</sup>) Indfødsretsloven var dateret <sup>15</sup>/<sub>1</sub> 1776, men offentliggjordes paa Kongens Fødselsdag d. <sup>20</sup>/<sub>1</sub> 1776. — *la Gramm*: Louise Gramm, f. Reventlow.

**Nr. 1969.** <sup>1</sup>) Grev Gustav Fr. Holck-Winterfeldt til Baroniet Wintersborg (f. 1733) døde <sup>23</sup>/<sub>1</sub> 1776. Hans Enke var Grevinde Frederikke Louise, f. Ahlefeldt.

**Nr. 1970.** <sup>1</sup>) Først i 1781 blev der ansat en Professor i dansk Sprog i Kiel, nemlig Holger de Fine *Olivarius* — *Mahling*: Ove Malling blev ikke ansat i Kiel. — <sup>2</sup>) Andreas Hartvig Barthold Frederik *Bernstorff* (1763—<sup>9</sup>/<sub>7</sub> 1837), Søn af Overskænk i Mecklenburg-Schwerin Frederik B. (1730—1775) og Vilhelmine Christiane v. Barner, blev Løjtnant à la suite i 1. sæll. Rytteriregiment <sup>11</sup>/<sub>1</sub> 1776, virkelig Sek.-lt. <sup>1</sup>/<sub>11</sub> 1780, senere Ritmester og Eskadronchef, Afsked m. Majors Karakter <sup>13</sup>/<sub>9</sub> 1793, Kammerherre <sup>3</sup>/<sub>8</sub> 1815, Overkommisær i Slesvig og Holsten. — *Ehlers*: Professor Martin *Ehlers* i Kiel. — <sup>3</sup>) Fr. Ludv. *Moltke* blev tilbagekaldt <sup>2</sup>/<sub>2</sub> 1776 og virkede derefter ved Coadjutorvalget i Lübeck, indtil han <sup>28</sup>/<sub>8</sub> 1776 atter blev akkred. ved Hoffet i Eutin. Sml. Nr. 1976. — Kammerherre Ferdinand Ant. Chr. *Ahlefeldt* blev <sup>1</sup>/<sub>3</sub> 1776 akkr. ved Hoffet i Eutin og <sup>21</sup>/<sub>8</sub> 1778 tilbagekaldt derfra. — Anton *Larrey* blev tilbagekaldt fra Berlin <sup>9</sup>/<sub>2</sub> 1776 og døde <sup>22</sup>/<sub>2</sub> 1777. — Marcus Gerh. *Rosenchrone* blev <sup>12</sup>/<sub>7</sub> 1776 akkr. i Berlin og blev i Dresden efterfulgt <sup>3</sup>/<sub>7</sub> 1776 af Baron Ludv. Henr. *Bachoff*, der siden 1768 ikke havde været i diplomatisk Tjeneste.

**Nr. 1971.** <sup>1</sup>) Etatsraad Carl Frederik Ferber fik <sup>29</sup>/<sub>12</sub> 1775 Bestalling som Resident i Danzig, men døde allerede <sup>6</sup>/<sub>5</sub> 1776. Hans Forgænger var Nikolaj Henrik Kuur, Resident og Konsul, der var død 1775. — Johan Samuel *Berger* var fra Decbr. 1771 Legationssekretær i Rusland og blev der indtil Oktbr. 1777. — <sup>2</sup>) *Rosenchrone* og *Bachoff*, se Nr. 1970. — <sup>3</sup>) Baron Chr. Fr. *Guldencrone* blev i Stockholm til 1780. — V. C. *Diede zum Fürstenstein* blev tilbagekaldt fra England <sup>20</sup>/<sub>12</sub> 1776. — Chr. Fr. *Numsen* blev tilbagekaldt fra Rusland <sup>22</sup>/<sub>3</sub> 1776. — <sup>4</sup>) *Knuth*: Formentlig Greve, Kammerherre Johan Henrik *Knuth*, der <sup>5</sup>/<sub>9</sub> 1780 fik Kreditiv som dansk Gesandt ved det kursachsiske Hof. — Grev Frederik Anton *Wedel-Jarlsberg* (1748—1811) blev 1779 dansk Gesandt i Neapel. — <sup>5</sup>) Grev Fr. *Hahn* til Neuhaus kom ikke i dansk Tjeneste.

**Nr. 1972.** <sup>1</sup>) Joh. Just *Berger*. — Caroline *Schimmelmann*. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 1968.

**Nr. 1973.** <sup>1</sup>) Carl Fr. *Winkler* (1722—1784), Professor juris i Kiel. Sml. Nr. 1959; formentlig drejer det sig om den dør i 2. Stk. omtalte Sag.

**Nr. 1974.** <sup>1</sup>) Indfødsretten. — <sup>2-3</sup>) De omtalte to Medailler, i Guld og i Sølv, er beskrevet i den 1791 udgivne «Beskrivelse af danske Mynter og Medailler», S. 787. Paa Reversen: «*Pietas Augusta*. Fromheden siddende paa en ophøjet Stool, med et Spyd i den venstre Haand, opløfter det forreste af tre foran hende staaende Børn, som forestille Danmark, Norge og Fyrstendømmene og have hverandre ved Hænderne». — <sup>3</sup>) *Tros Rutulusve fuat* ∴ Det er ligemeget, om han er en Trojaner eller en Rutuler (Æneiden X, Vers 108). B.s Citat er metrisk lidt ukorrekt. — <sup>4</sup>) Ferdinand Ahlefeldt, se Nr. 1970, Henv. 3.

**Nr. 1975.** <sup>1)</sup> Martin *Ehlers*, Professor i Filosofi i Kiel. — *mon beau frère*: Magnus Ernst *Stolberg* (1760—<sup>14</sup>/<sub>12</sub> 1780). Sml. Nr. 1970, Henv. 2. — <sup>2)</sup> *Becker*. (Sml. Nr. 1976: *Beckering*.) Talen maa formentlig være om Sergent Johan Erasmus *Becker* af det oldenburgske Infanteriregiment, der sammen med en Del andre Underofficerer under <sup>12</sup>/<sub>4</sub> 1776 blev naturaliseret, fordi de «vel var Udlændere, men i Haab og med Løfte om videre Avancement havde ladet sig engagere, forinden Regimenterne var bleven bekendtgjort, at ingen uden indfødte Undersaatter maatte bringes i Forslag til Officerer». (R. A., D. Kanc. Nat. Pat. <sup>12</sup>/<sub>4</sub> 1776, Nr. 14.) — Konferensraad Chr. Gottfr. *Carstens*, Medlem af Overretten i Slesvig. — Konferensraad Fr. Chr. *Boye*, smstds. — J. O. *Niemann*.

**Nr. 1976.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1975 Henv. 2. — <sup>2)</sup> Wulf *Blome*. — Om Fr. Ludv. Moltke, se Nr. 1970, Henv. 3. — <sup>3)</sup> Marquis de *Vérac* var fransk Gesandt i København. Hans Hustru Marie-Charlotte-Sabine-Joséphine, født Prinsesse de Croy-Havre, døde <sup>21</sup>/<sub>2</sub> 1776, 29 Aar gl. — <sup>4)</sup> Gehejmekonferensraad Grev Eggert Kristoffer *Knuth* (f. 1722), Stiftamtmand i Sællands Stift, døde <sup>26</sup>/<sub>2</sub> 1776. (Biogr. Lex. IX, 299.)

**Nr. 1977.** <sup>1)</sup> Eggert Kr. Knuths Efterfølger som Stiftamtmand i Sælland blev <sup>11</sup>/<sub>3</sub> 1776 Henrik Adam *Brockenhuus*, hidtil Amtmand over Vordingborg og Tryggevælde Amter. — Christian Ludvig *Scheel v. Plessen* var Amtmand over Københavns Amt 1771—1779. — Øllegaard Charlotte *Juul* (Juel) (1738—1798) ægtede 1756 Statsminister Joachim Otto Schack-Rathlou. Hun havde flere Brødre, og det er ikke klart, hvem her tænkes paa. Det er maaske snarest Kammerherre Fr. Ludv. Juul (1746—1786) eller Kammerherre Chr. Sehested Juul (1741—1788), der paa denne Tid var Envoyé extraordinaire i Haag. En tredje Broder var Kammerherre Chr. Fr. Juul til Store Borupgaard (1745—1821). — <sup>2)</sup> I Rescr. Extracte (R. A.) citeres en Skrivelse af <sup>2</sup>/<sub>3</sub> 1776 fra T. K. til den «fortwährende Deputation» vedrørende Anvendelsen af de Midler, der indkom ved Salget af en Gaard, tilhørende Klosteret i *Itzehoe*, til Fordel for dette Kloster. — *Uetersen* i B.s Breve er da formentlig en Skrivefejl. — *Blome*: vel Wulf Blome.

**Nr. 1978.** <sup>1)</sup> Wulf Blomes Hustru Cathrine Margrethe, f. v. Hahn. — *la reine*: Enkedronning Juliane Marie.

**Nr. 1979.** Ved Kab. Ordre <sup>29</sup>/<sub>12</sub> 1776 udnævntes B. til Ridder af Elefanten, og ved samme Ordre bekendtgjordes det, at H. H. Eickstedt allerede <sup>10</sup>/<sub>11</sub> 1773 var blevet udnævnt til det samme. (G. K. O.) — <sup>2)</sup> Oberst af Infanteriet Fr. Casimir *Leuenfeldt* blev udn. til Kammerherre ved Kab. Ordre af <sup>4</sup>/<sub>1</sub> 1776 og Ritmester ved Hestgarden Gerh. P. Antoine Bosc de *La Calmette* ved Kab. Ordre af <sup>27</sup>/<sub>1</sub> 1776 til Kammerherre fra <sup>21</sup>/<sub>10</sub> 1774 at regne. «Men vi ville nærmere bestemme, naar Du Vores Nøgel maae bære.» (G. K. O.) — Han var Søn af Charles-François de Bosc de La Calmette (1710—1781), hollandsk Minister i Danmark. (Bobé Rvl. P. VI, 219.) — Ved Kab. Ordre af <sup>11</sup>/<sub>4</sub> 1776 fik han Lov til at bære Nøglen. — <sup>3)</sup> *son fils cadet*: D. R.s *youngste* Søn var Henrik, f. <sup>30</sup>/<sub>9</sub> 1763. Det er dog vist tvivlsomt, om det er ham, der tænkes paa her, da D. R. næppe har villet opnaa noget for ham gennem Arveprinsen. Han blev først Sekondritmester <sup>22</sup>/<sub>8</sub> 1788 (Hirsch). Talen er snarere om Fritz Reventlou, den næstældste, men kan vel ogsaa være om Christian R. (f. 1759). Sml. Nr. 2024 og 2089. — <sup>4)</sup> Kammerherre Chr. Henr. v. Beulwitz, Amtmand i Steinburg, blev <sup>9</sup>/<sub>4</sub> 1776 udnævnt til Gehejmeraad. (G. K. O.) Sml. Nr. 1985 sidste Stk. og Nr. 1988. — <sup>5)</sup> Sml. Nr. 1977, Henv. 1. Henrik Adam *Brockenhuus* Efterfølger i Vordingborg og Tryggevælde Amter blev Kammerherre

Johan Rudolf *Bielke* (1746—1813). Hans Broder var Amtmand i Tønder, H. Chr. Fr. *Bielke* (1739—1789).

**Nr. 1980.** <sup>1)</sup> Wulf og Cathrine M. Blome.

**Nr. 1981.** <sup>1)</sup> Cai Frederik Reventlou. — *son fils à Glückstadt*: Frederik (Fritz) Reventlou. — <sup>2)</sup> Anordning vedrørende Kvægsygen i Slesvig og Holsten <sup>2</sup>/<sub>3</sub> 1776. Trykt i Chronol. Samml. 1776, S. 25 f. — <sup>3)</sup> Om Afskaffelsen af et forældet kejsersligt Privilegium i Forbindelse med uægte Børns Legitimation se T. K.s Forestilling af <sup>2</sup>/<sub>3</sub> 1776 med kgl. Resolution <sup>6</sup>/<sub>5</sub> s. A. (R. A.) — Sml. Nr. 1982 2. Stk. — <sup>4)</sup> Se Reskr. fra T. K. til Ridderskabets «fortwährende Deputation» <sup>2</sup>/<sub>3</sub> 1776 og til den holst. Landsregering i Glückstadt <sup>25</sup>/<sub>4</sub> 1776 (Rescr. Etx. 1776. R. A.). — <sup>5)</sup> Prinsesse Louise Augusta. — B.s lille Datter, Sofie Magdalene Charlotte (f. 1765), døde af Kighoste <sup>10</sup>/<sub>1</sub> 1769.

**Nr. 1982.** <sup>1)</sup> Justitsraad Henrik Ernst *Stahl* var «Vorsteher» for Enkeforsørgelses-kassen i Kiel. Det ses ikke, hvilken Belønning han fik, men han forblev i sin Stilling i Kiel og blev ikke af Gregers Juel ansat i Rentekammerets tyske Kontor i Kbhvn. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1981, Henv. 3. — <sup>3)</sup> Wulf og Cathrine M. Blome. — *son frère*: Otto Blome. — <sup>4)</sup> Lægen Hans *Piper* (f. 1703) døde <sup>17</sup>/<sub>3</sub> 1776. — Sofie Charlotte *Moesting* (1751—1809), Kammerfrøken hos Louise Augusta. — J. J. *Berger*. — *Brinck-Seidelin*: Konferensraad Hans de *Br.-S.* (1750—1831) til Eriksholm. — Baron Severin *Løvenskjöld* døde <sup>9</sup>/<sub>4</sub> 1776. — <sup>5)</sup> Kammerherre Engel Carl Ernst v. *Schack* blev hvid Ridder fra <sup>4</sup>/<sub>3</sub> 1775 at regne, Kammerherre og Hofmarskal hos Arveprinsen. Carl v. Raben blev det fra <sup>1</sup>/<sub>10</sub> 1775. — *Juel*: Gregers Chr. Juel.

**Nr. 1983.** <sup>1)</sup> *Rantzau*: Cai Rantzau var Provst for Klosteret i Preetz og Verbitter for Itzehoe. Sml. Nr. 1977 og 1981. — <sup>2)</sup> Wulf Blome og hans Hustru Cathrine Margrethe. — <sup>3)</sup> Chr. Fr. Numsen tilbagekaldtes 1776 fra Rusland, og Generalmajor, Deputeret i Krigsstyrelsen Hans Adolf *Ahlefeldt* blev hans Efterfølger. Hans Hustru var Vibeke, f. Juel († 1793), Enke efter Caspar Kristoffer Brockenhuus. — *M. de Juel*: Gregers Chr. Juel.

**Nr. 1984.** <sup>1)</sup> Det drejer sig om en Kab. Ordre af <sup>18</sup>/<sub>3</sub> 1776 til Danske Kancelli vedr. Afgørelsen af Spørgsmaal om Naturalisation efter Indfødsretsloven. Den omtalte Kab. Ordre til Tyske Kancelli er af s. D. (G. K. O.)

**Nr. 1985.** <sup>1)</sup> Konferensraad Pasch v. *Cosset* til Jersbek. Sml. Nr. 2012. Det er tvivlsomt, om han er Forfatteren (N. Falck: Privatrecht II, 231, Noten).

**Nr. 1986.** <sup>1)</sup> Det drejer sig formentlig om en stud. jur. *Friccius*, der af Magistraten i Kiel var antaget til Underretsadvokat, og som stævnedes for Konsistorium i Kiel paa Grund af sin Opførsel. (T. K. Rescr. Extr. 1776 <sup>16</sup>/<sub>4</sub>, Nr. 72. R. A.) — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1988—1990. — Mellem D. R. og Tyske Kancelli forhandles om det ønskelige i at faa Diakon ved Nikolajkirken i Kiel Johan Herman *Meyer* til at overtage Præsteembedet ved Slots- og Garnisonskirken i Glückstadt, hvorved der skulde skaffes Plads for en Pastor *Feddersen* i Magdeburg, der da skulde vælges af Magistraten i Kiel. Planen om at kalde Feddersen til Landet blev imidlertid opgivet, og Resultatet blev, at Meyer blev ansat som Prof. extr. i Teologi ved Universitetet. (Se R. A. T. K. Rescripten Extracte. 1776, S. 26, 41, 88 m. fl.) Meyer blev naturaliseret <sup>11</sup>/<sub>4</sub> 1776; han var Prof. extr. til 1786, da han blev Sognepræst ved Nikolajkirken. — <sup>3)</sup> Om disse Handelsplaner se Holm II, 502 f.

**Nr. 1987.** <sup>1)</sup> Hans Henrik *Friccius* v. *Schilden* (1745—1816), Kammerherre og

1776 Deputeret i Vestind.-guineisk Rente- og Gen.-Toldkammer. — Hans *Broder* var Chr. Fr. Friccius v. *Schilden* (1747—1804). — *le chamb. Schimmelmänn*: Rime­ligvis H. C. Schimmelmännns Søn Frederik Josef Sch. (1754—1800), Kammerherre <sup>29</sup>/<sub>1</sub> 1776. — Caroline Schimmelmänn og Grev H. F. Baudissin holdt Bryllup <sup>10</sup>/<sub>6</sub> 1776.

**Nr. 1988.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1986, Henv. 2. — Der arbejdedes i denne Tid af B., D. R. og J. A. Cramer for Oprettelsen af et Skolelærerseminarium i Kiel. — <sup>2</sup>) Sml. 1979, Henv. 4. — Chr. H. Beulwitz. — <sup>3</sup>) Baron Severin Løvenskjold døde <sup>9</sup>/<sub>4</sub> 1776. Hans Hustru var Magdalene Charlotte Hedevig, f. Numsen. Sml. Nr. 1989.

**Nr. 1989.** <sup>1</sup>) Cai Fr. Reventlou. — *mes beaux-frères*: Christian og Fr. Leopold Stolberg. — <sup>2</sup>) Se Nr. 1986, Henv. 2. — <sup>3</sup>) Ved Kab. Ordre af <sup>11</sup>/<sub>4</sub> 1776 udnævntes et stort Antal Kammerherrer.

**Nr. 1990.** <sup>1</sup>) Se Nr. 1986 Henv. 2. — <sup>2</sup>) Grev H. F. Baudissin blev <sup>25</sup>/<sub>4</sub> 1776 Deputeret i T. K. — <sup>3</sup>) Christian Stolberg blev i Juni 1777 Amtmand i Tremsbüttel.

**Nr. 1991.** *son fils*: Cai Fr. Reventlou. — <sup>1</sup>) Johan Vilhelm *Stolle* (1735—1825) til Mönckenbrook ved Kiel, Hofjægermester 1768, blev iflg. Hof- og Statskalenderen Kammerherre fra <sup>20</sup>/<sub>5</sub> 1777. (Bobé Rvl. P. III, 415.) — Wulf Blome og hans Hustru Cathrine Margrethe. — <sup>2</sup>) *le grand maréchal*: Grev Chr. *Holstein* til Ledreborg (1735—1799).

**Nr. 1992.** <sup>1</sup>) Martin *Ehlers* blev 1776 Prof. ord. i Filosofi i Kiel og J. Chr. *Fabricius* 1775 Prof. ord. i Økonomi- og Kameralvidenskaber. — Chr. Ludv. *Schütz*, Deputeret i T. K. — Om de her omtalte militære Reformere se Holm II, 632 f. — <sup>2</sup>) Hverken Landkansler, Etatsraad Chr. Rachel eller J. O. Niemann blev ansat ved den holstenske Regering i Glückstadt. — <sup>3</sup>) Forordning af <sup>26</sup>/<sub>4</sub> 1776. (Trykt i Forordningsamlingen.)

**Nr. 1993.** <sup>1</sup>) Gehejmekonferensraad Baron Jens Krag-Juel-Wind, Justitiarius i Højesteret, døde <sup>30</sup>/<sub>4</sub> 1776. — Henrik Hielmstjerne (1715—1780) blev hans Efterfølger.

**Nr. 1994.** <sup>1</sup>) Se herom Skatkammerets Forestilling af <sup>10</sup>/<sub>6</sub> med kgl. Resol. af <sup>34</sup>/<sub>5</sub> 1776. (R. A.) — Prof. theol. *Chrysander* og Prof. med. Chr. Joh. *Berger* i Kiel.

**Nr. 1995.** *vosre fils*: Cai Fr. Reventlou. — <sup>1</sup>) Prins *Ferdinand* af Brunsvig, Juliane Maries Broder. — Prins Carl af Hessen, der boede i Slesvig.

**Nr. 1996.** <sup>1</sup>) Sch. 3: H. C. Schimmelmänn. — Chr. Joh. *Berger*. Sml. Nr. 1997 og 1998. Sagen om Bergers Lønningsforhøjelse endte ved kgl. Resol. <sup>12</sup>/<sub>7</sub> 1776 paa Forest. fra T. K. med, at Arkiater Ackermann og Livmedikus Chr. Berger begge fik Gagetillæg paa 200 Rthlr. mod at forestaa den kirurgiske Anstalt og Jorde­moderanstalten i Kiel. (R. A.) — <sup>2</sup>) *Hammermühle*: H. C. Schimmelmännns Ejendom Nord for Kronborg. — <sup>3</sup>) Sml. Nr. 1997 Henv. 2. — Ove Høegh Guldberg blev <sup>13</sup>/<sub>5</sub> 1776 Stats- og Gehejmekabinetsekretær med Rang som Oversekretær. Sml. Nr. 1998. — Fru Cathrine Margrethe *Blome*. — *un de Messrs vos fils*: Ved kgl. Resol. <sup>31</sup>/<sub>5</sub> 1776 paa T. K.s Forest. fik Cai Frederik Reventlou Gage som Landraad. Sml. Nr. 2002.

**Nr. 1997.** <sup>1</sup>) Sml. Henv. 1 til Nr. 1996. — <sup>2</sup>) Kammerherre hos Christian VII, E. C. E. v. *Schack*, Hofmarskal hos Arveprinsen, Frederik Carl *Raben*, Kammerherre og Hofmester hos Prinsesse Charlotte Amalie, Carl Adolf v. Linstow, Vicekansler ved Overretten i Gottorp, Kammerherre Johan Ludvig v. Jügert, samt Kammer-

herre Fr. Chr. v. Qualen m. fl. blev udnævnt til Riddere af Dannebrog, fra forskellige Tidspunkter at regne. (G. K. O.) — Fru Gehejmerraadinde Margrethe v. der Lühe var Overhofmesterinde hos Juliane Marie.

**Nr. 1998.** <sup>1)</sup> Sml. Henv. 1 til Nr. 1996. — <sup>2)</sup> Geværfabriken Hammermøllen Nord for Kronborg. — <sup>3)</sup> *notre fils*: Cai Fr. Reventlou. — <sup>4)</sup> Billedhuggeren J.-Fr.-Jos. Saly (f. 1717) døde <sup>1</sup>/<sub>5</sub> 1776.

**Nr. 1999.** <sup>1)</sup> Emilie Hedeveg B. (f. <sup>28</sup>/<sub>10</sub> 1774) døde i Maj 1776; Dødsdagen er det ikke lykkedes at konstatere; hun begravedes <sup>25</sup>/<sub>5</sub> 1776 i Gentoft; hun maa være død mellem 21. og 24. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 2005, 2008 og 2009. — Admiral, Grev Chr. Conrad Danneskjold-Laurvigen (1723—1783) var siden 1770 afskediget fra alle Embeder og hans økonomiske Forhold i største Opløsning, hans Gods Laurvig i Norge bl. a. under Administration. — B. var Medlem af Den almindelige Enkekasse fra dens Oprettelse <sup>19</sup>/<sub>7</sub> 1775.

**Nr. 2000.** <sup>1)</sup> Frederik Leopold Stolberg.

**Nr. 2001.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2000. Det drejer sig øjensynlig om en utro Mand blandt D. R.s Godsbetjente. — <sup>2)</sup> Turgot blev styrtet som fransk Finansminister <sup>13</sup>/<sub>5</sub> 1776. Necker blev den ledende Finansminister i den følgende Tid.

**Nr. 2002.** <sup>1)</sup> Efter Gehejmerraad, Landraad ved den slesvigske Landret, Fr. Chr. v. Heespens Død blev Cai Fr. Reventlou udnævnt til Land- og Overretsraad <sup>31</sup>/<sub>5</sub> 1776, og fra samme Dato fik han Landraadsgage. Sml. Nr. 1996. (T. K.s Forest. 1776 S. 613 og S. 633.) — *Rantzau*: Peter Greve *Rantzau*, Landraad i Glückstadt. — <sup>2)</sup> Holmens Provst Jørgen Hee udgav den Prædiken, han havde holdt, da «Indfødsretten» løb af Stabelen, over Teksten: «Lader først Børnene blive mættede». (Holm II, 265.)

**Nr. 2003.** <sup>1)</sup> J. O. Schack-Rathlous Hustru var Øllegaard Charlotte, f. Juul; deres eneste Datter Dorthe Sofie var g. m. Baron C. A. Haxthausen; hun døde barnløs 1778.

**Nr. 2004.** <sup>1)</sup> Grev Fr. Sigfred Rantzau (1744—1822), hvid Ridder <sup>28</sup>/<sub>5</sub> 1776, ægte Sofie Magdalene Krag-Juel-Wind.

**Nr. 2005.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1992 Henv. 3. — <sup>2)</sup> (Notetegnet <sup>3</sup> er Trykfejl for <sup>2</sup>.) Sml. Nr. 1999 Henv. 2.

**Nr. 2006.** <sup>1)</sup> Gehejmerraad, Kammerherre Diti. Chr. *Rumohr* blev Amtmand i Hütten Amt. Sml. Nr. 2008.

**Nr. 2007.** <sup>1)</sup> Gerhard Anton *Ibbeken*, født i Grevskabet Oldenburg 1746, examinatus theologiæ og Huslærer hos D. R. paa Emkendorf, ansøgte <sup>18</sup>/<sub>7</sub> 1776 om Naturalisation efter Indfødsrettens Indførelse. Der blev intet Naturalisationspatent givet ham, da han som født i Oldenburg før Mageskiftet havde dansk Indfødsret. (D. Kanc. Ansøgn. om Indfødsret uden kgl. Ekspedition. R. A.) Sml. Nr. 2014 og 2170 Henv. 2.

**Nr. 2008.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1999 Henv. 2. — <sup>2)</sup> Kammerjunker Christoph H. v. Lowtzow var baade Magistratspræsident i Glückstadt og Medlem af Landsregeringen dør. — <sup>3)</sup> Ditlev Chr. *Rumohr* blev Amtmand i Hütten Amt. — Gehejmerraad, Jægermester i Slesvig og Holsten Ernst Gottlieb v. *Gruttschreiber* (f. <sup>3</sup>/<sub>5</sub> 1704) døde <sup>12</sup>/<sub>6</sub> 1776. Besættelsen af de derved ledigblevne Embeder, hvorom der er Tale i dette Brev samt i Nr. 2009 og 2010, afgjordes ved Kabinettsordrer og kgl. Resolution paa



Rentekammerets tyske Forestillinger Nr. 104 og 118, den sidste Resolution af <sup>15</sup>/<sub>8</sub> 1776, i hvilke Akter Udtalelserne af B. i Brevene nærmere oplyses. — Kammerherre Fr. Ferd. v. Krogh blev Jægermester i samtlige Distrikter i Slesvig; Hofjægermester og Landstaldmester i Pløen, Daniel Nicolaus v. Warnstedt (1729—1802), blev Jægermester i det 2. holstenske (pløenske) Distrikt, i Grevskabet Rantzau, Pinneberg og Segeberg; Kammerherre, tidligere Page hos Christian VII, Fr. Carl v. Warnstedt (1750—1811) blev Jægermester i Amterne Rendsburg, Steinburg og i Landskabet Süder Dithmarschen.

**Nr. 2009.** <sup>1</sup>) J. O. Niemann blev ikke Vicekansler ved Regeringen i Glückstadt; Sebastian P. Wolters vedblev at beklæde denne Stilling. — Om de andre Udnævnelser se Henv. 3 til Nr. 2008.

**Nr. 2010.** <sup>1</sup>) Gregers Juel. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 2008 og 2009. — *Warnstedt de Ploen*: Daniel Nicolaus v. W.; *l'ancien page de chambre*: Fr. Carl v. Warnstedt. Se Henv. 3 til Nr. 2008.

**Nr. 2011.** <sup>1</sup>) Se Henv. 3 til Nr. 2008. — <sup>2</sup>) (I Teksten ved Trykfejl <sup>1</sup>.) Carl Aug. Bredal havde 1769—1772 været ansat i det holsten-gottorpske Justitskancelli i Kiel. (*Zeitschrift f. schl.-holst. Gesch.* XXXII, 143.) Sml. Nr. 2013 Henv. 3.

**Nr. 2012.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1985. Som Forfatter til det her nævnte Skrift gives Gehejmerraad Josias v. Qualen til Borghorst (1742—1819). Se Falck, *Privatrecht* II, 231 Note 100. — <sup>2</sup>) Joachim Godske Moltke var Medlem af Økonomi- og Kommercekollegiet, men baade han og de andre Deputerede havde forskellige andre Embeder ved Siden af.

**Nr. 2013.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1963. — Den diplomatiske Korrespondance med London (R. A.) fra denne Tid indeholder en Mængde Enkeltheder om denne Sag. — <sup>2</sup>) Maleren Peder Als døde <sup>8</sup>/<sub>7</sub> 1776. — <sup>3</sup>) Sml. Nr. 2011. — Konferensraad Carl Fr. v. Lowtzow var Landfoged i Norder Dithmarschen.

**Nr. 2014.** <sup>1</sup>) Se Nr. 2007 Henv. 1. — <sup>2</sup>) Gregers Juels Badeophold i Tyskland. — Niels de *Hofmann*, Kommitteret i Rentekammeret.

**Nr. 2016.** <sup>1</sup>) J. O. Schack-Rathlou. — <sup>2</sup>) Dannebrogordenen blev ved Kab. Ordre af <sup>17</sup>/<sub>7</sub> 1776 tildelt Godsejer Brigader William Halling, «der allerede haver General-Majors Rang og ved noget nyttigt for Publico og en vis gavnlig Indretning paa sit Gods haver fortient Vores Naade». Han maa ikke anlægge det hvide Baand, «førend han kommer til Jylland». Udnævnelsen gælder fra <sup>18</sup>/<sub>7</sub>, og af en Kab. Ordre af <sup>10</sup>/<sub>7</sub> ses det, at Halling vil erlægge «i Vores Part. Kasse 10,000 Rdr. til nyttig og god Brug.» (G. K. O.)

**Nr. 2017.** <sup>1</sup>) Se Nr. 2003. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 2024. — Grev Chr. Emil Rantzau til Rastorf († 1777). Grev Otto Manderup Rantzau († 1768) havde to Døtre, hvoraf den yngste (f. 1756) døde ung, den ældste, Frederikke Juliane (f. 1755), ægtede 1784 Grev Moritz L. Ernst Lynar. — *chambellan Buchwaldt*: Rimeligvis Frederik v. Buchwaldt (1747—1814), <sup>11</sup>/<sub>8</sub> 1776 Amtmand, <sup>21</sup>/<sub>4</sub> 1774 Kammerherre, paa den Tid endnu ugift.

**Nr. 2018.** <sup>1</sup>) Se om denne Handel Holm II, 509 f.

**Nr. 2019.** <sup>1</sup>) Grev Frederik Leopold Stolberg, B.s Hustrus Broder, traadte paa denne Tid i oldenburgsk Tjeneste som Gesandt ved Hoffet i København. Om Stemningen ved Hoffet se bl. a. *Danske Magazin* 5. R. III, 53. — Fr. Levin Holmer, Premierminister i Eutin Ferdinand *Ahlefeldt*, dansk Gesandt der, Johan H. *Woldenberg*, oldenburgsk Gesandt i København før F. L. Stolberg. — Stolberg

havde været Kammerjunker ved Enkedronning Sofie Magdalenes Hof og havde efter hendes Død nydt en Pension paa 300 Rdlr., indtil han entledigedes <sup>14</sup>/<sub>8</sub> 1776.

**Nr. 2020.** <sup>1</sup>) <sup>16</sup>/<sub>8</sub> 1776 ægtede Caroline Schimmelmänn Grev H. Fr. Baudissin, Søn af Henrik Kristoffer Rigs greve af Baudissin (1709—1786).

**Nr. 2021.** <sup>1</sup>) Se Nr. 2019. Om Guldbergs Holdning se Danske Mag. 5. R. III, 53.

**Nr. 2022.** <sup>1</sup>) Jakob II af Englands uægte Søn Fritz James, Hertug af Berwick, havde en Søn, der stiftede en Linie, *de la Jamaïque*, i Spanien. — Der var flere Marquis'er af Navnet Chastenot de Puységur, saavel som af de andre nævnte, saa det ses ikke tydeligt, hvem der er Tale om. — Efter Adresseavisen <sup>12</sup>/<sub>8</sub> 1776 Nr. 131 kom de nævnte franske Herrer til København fra St. Petersburg.

**Nr. 2023.** <sup>1</sup>) Se Nr. 2019. — <sup>2</sup>) *Hesselberg*; Depeche fra den danske Gesandt i Portugal, Kammerherre Chr. Gottfr. v. *Johnn*, af <sup>16</sup>/<sub>7</sub> 1776 giver de i Brevet omtalte Oplysninger om en Kaptajnlojtnant Hesselberg, norsk af Fødsel, der er faldet under en Kamp i Brasilien. En dansk Land- eller Søofficer af Navnet Hesselberg synes ikke at være faldet under disse Omstændigheder, og noget nærmere om Vedkommende har foreløbig ikke kunnet oplyses. — <sup>3</sup>) Fr. Carl E. v. d. Lüche, Kammerjunker, Auskultant. Sml. Nr. 1944. — *sa tante*: Overhofmesterinde Margrethe v. d. Lüche.

**Nr. 2024.** <sup>1</sup>) Formentlig Christian Reventlou (f. 1759). — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 2017 Henv. 2.

**Nr. 2025.** <sup>1</sup>) Se Nr. 2007, Henv. 1. — <sup>2</sup>) Om Optagelsen af «fremmede» Frøkener i de slesvig-holstenske Klostre se Posselt, Die schlesw.-holst. Klöster, Kap. IX og X. Den herom indgivne Ansøgning fra St. Johannes Klosteret i Slesvig afslaaes af T. K. <sup>20</sup>/<sub>8</sub> 1777 (Rescr. Extr. <sup>20</sup>/<sub>8</sub> 1777 S. 152. R. A.) — <sup>3</sup>) *M. de Ahlefeldt le général*: Generalmajor Hans Adolf Ahlefeldt, Gesandt i Rusland, besøgte paa Vejen til St. Petersburg D. R.

**Nr. 2026.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 1944 og 2023.

**Nr. 2027.** <sup>1</sup>) *Krohn*: J. V. Frantz v. *Krohne*, Friherre, tysk Æventyrer. Se Biogr. Lex. IX, 537. — *Witmack*, se Nr. 1907 Henv. 1 og Nr. 2035.

**Nr. 2028.** <sup>1</sup>) Gehejmerraad Ernst Vilhelm v. Prangen, der, som valgt af den russiske Storfyrsttronfølger, var Medlem af Kommissionen til Likvidation af den holst.-gottorpske Gæld, døde i September 1774. Hans Enke var Magdalene Elisabeth, f. Zachariæ. — <sup>2</sup>) Grev Erhard Wedel-Frijs døde først 1786; Johan Just *Berger*.

**Nr. 2029.** <sup>1</sup>) Kammerpage, Kammerherre E. C. E. Schack ægtede <sup>6</sup>/<sub>12</sub> 1776 Mette Pauline Rosenørn (f. 1754), Datter af Gehejmerraad Peder Rosenørn.

**Nr. 2030.** <sup>1</sup>) Prins Peter Frederik Ludvig af Holsten blev <sup>16</sup>/<sub>8</sub> valgt til Coadjutor i Bispedømmet Lübeck i Stedet for den sindssyge Tronfølger i Oldenburg. — *Mestmacher*, russisk Gesandt i Eutin.

**Nr. 2031.** <sup>1</sup>) Cai Frederik R. blev 1779 dansk Gesandt i Spanien, men ikke i Neapel, hvorfra Fr. Ludv. v. Eyben blev tilbagekaldt. Sml. Nr. 2034. — <sup>2</sup>) Kammerherre Christian Sehestedt Juel.

**Nr. 2032.** <sup>1</sup>) *Dohm*: Formentlig Chr. W. *Dohm* (1751—1820), Forfatter af historiske og statsvidenskabelige Skrifter, der havde opholdt sig en Tid i Altona, senere i Göttingen, og 1776—1779 var Professor ved Carolineum i Cassel. Han afslog en Kaldelse til Kiel. (Se Allg. deutsche Biographie V, 298.) — <sup>2</sup>) Georg *Broeckel* (1744—1788), Professor juris i Kiel.

**Nr. 2033.** <sup>1)</sup> Georg Ludv. *Ahlemann*, Provst i Altona. — *Reimann*, læs *Reimarus*: Lægen Johan Albert Henr. R. (1729—1814) i Hamburg. — <sup>2)</sup> <sup>4</sup>/<sub>7</sub> 1776 kom de amerikanske Koloniers Uafhængighedserklæring.

**Nr. 2034.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2031.

**Nr. 2035.** <sup>1)</sup> Gregers Chr. Juel døde <sup>4</sup>/<sub>11</sub> 1776. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 2027 og 1907 Henv. 1. — Otto Fr. *Bardenfleth*, Alexander *Berner*, Niels de *Hofmann*, Deputerede i Rentekammeret, Valentin Nikolaj *Klagenberg*, Kommitteret smstds.

**Nr. 2036.** <sup>1)</sup> Chr. Johan *Berger* blev Etatsraad <sup>10</sup>/<sub>10</sub> 1776 (Bestallingsdagen. R. A.). — Urban Bruun *Aaskow* (1742—1806), Marinelæge og Livmedicus hos Juliane Marie. — Sml. Nr. 2031 og 2034 om B.s Forslag til Cai Fr. R.

**Nr. 2037.** <sup>1)</sup> Storkøbmanden Reinhard Iselin (1715—81) blev 1776 gjort til dansk Baron. — Johan Just *Berger*.

**Nr. 2039.** <sup>1)</sup> Major Franz Joach. v. Dewitz og hans Hustru Anna Johanne v. Rumohr. — <sup>2)</sup> Generaladmiraløjtnant Frederik *Hoppe* (1690—<sup>26</sup>/<sub>10</sub> 1776). — Johan Georg v. *Reiche* (f. 1696), i 57 Aar hannoveransk Resident ved det danske Hof, døde <sup>28</sup>/<sub>10</sub> 1776. — *notre ami mourant*: Gregers Chr. Juel.

**Nr. 2040.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2027 Henv. 1.

**Nr. 2041.** <sup>1)</sup> Gregers Chr. Juel døde <sup>4</sup>/<sub>11</sub> 1776. — Om Besættelsen af de ved hans Død ledigblevne Embeder se Nr. 2043, 2044, 2045. Joachim Godske Moltke blev 1. Deputeret i Rkm. og i Finanskollegiet, Chr. L. Stemann 1. Deputeret i det vestind.-guin. Rente- og Generaltoldkam., H. Ernst Schimmelmann 1. Deputeret i Generalandøkonomi- og Kommercekollegiet, alle fra <sup>1</sup>/<sub>1</sub> 1777, ved Ordre af <sup>9</sup>/<sub>12</sub> 1776. Baade Stemann og H. E. Schimmelmann blev Deputerede i Finanskollegiet (C. C. E.).

**Nr. 2042.** Cai Fr. R. Sml. Nr. 2031 og 2044. — <sup>1)</sup> Verordnung wie es auf den Jahrmärkten etc. in Ansehung des Zollwesens gehalten werden soll <sup>19</sup>/<sub>11</sub> 1776 (Forordningssaml.).

**Nr. 2043.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2041 Henv. 1. — J. G. Moltke blev 1. Deputeret i Finanskollegiet. — <sup>2)</sup> *Banner*: Köller-Banner; General H. V. Huth. — <sup>3)</sup> Det omtalte Reskr. af <sup>23</sup>/<sub>11</sub> 1776 handler om de filosofiske Professorer Ehlers og Fabricius, der har nægtet at deltage i Fakultetets Forretninger. (R. A. T. K.s Rescr. Extracte 1776, November, Nr. 129.)

**Nr. 2044.** <sup>1)</sup> Cai Fr. Reventlou. Sml. Nr. 2031 og 2043. — V. Chr. Diede zum *Fürstenstein* i London. — Otto *Blome* i Paris. — Arm. Fr. de *Saint-Saphorin* i Madrid. — Johan Samuel v. *Berger*, Legationssekretær i Rusland. — Peter Chr. *Schumacher*, 1771 Konsul i Marokko, 1777 Legationssekretær i Rusland, Søn af Cornelius Sch. († 1777), Etatsraad og Toldinspektør. — <sup>2)</sup> Se Nr. 2041 Henv. 1. — <sup>3)</sup> Grev H. F. Baudissin, H. C. Schimmelmans Svigersøn, Deputeret i T. K., hvor ogsaa Chr. Ludv. *Schütz*, Fr. C. *Krück* og A. G. *Carstens* havde Sæde.

**Nr. 2045.** <sup>1)</sup> Rimeligvis drejer det sig om Forhandlinger vedrørende en almindelig Revision af Kieleruniversitetets Statuter foranlediget ved Forslag fra det teologiske Fakultet. Se T. K.s Rescr. Extr. <sup>3</sup>/<sub>12</sub> 1776 Nr. 3 (R. A.). — <sup>2)</sup> Gregers Chr. Juels Enke Amalie Christiane (1736—1803). — <sup>3)</sup> Se Nr. 2041 Henv. 1.

**Nr. 2046.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2029. — E. C. E. Schacks Bryllup stod <sup>6</sup>/<sub>12</sub> 1776. Hans Fader var Christoph Ernst v. Schack († 1782), Moderen var Catharina Dorothea, f. v. Plessen. — *M. de Schack* (*mon collègue*): J. O. Schack-Rathlou.

**Nr. 2047.** <sup>1)</sup> Baron Hans Schack v. *Brockdorff*, Amtmand i Rendsburg, døde <sup>2</sup>/<sub>12</sub> 1776. J. O. Niemann blev hans Efterfølger <sup>24</sup>/<sub>12</sub> 1777. — <sup>2)</sup> Formentlig Professor i Kiel Carl Fr. Winckler.

**Nr. 2048.** <sup>1)</sup> Christian Stolberg blev <sup>9</sup>/<sub>12</sub> 1776 officielt forlovet med Louise Gramm, født Rentvold. <sup>15</sup>/<sub>6</sub> 1777 blev de gift. (Bobé Rvl. P. III.)

**Nr. 2049.** <sup>1)</sup> Amalie Christiane Juel, Gregers Chr. J.s Enke. — Kammeradvokat Oluf Lundt *Bang*. — Niels de *Hofmann*. — Sparresholm i Præstø Amt, som Gregers Juel lige havde købt for 45,500 Rdr., blev 1778 solgt af Fru Juel. (Trap 2. Udg. II, 910.) — <sup>2)</sup> Jørgen v. *Ahlefeldt* (1748—1823) til Damp, Kammerherre, Provst ved Johannes Klosteret i Slesvig 1772—1776, hvilken Stilling han af den i Brevet nævnte Grund opgav, da han blev udnævnt til Medlem af den slesvigske Landret og fik Landretsraadsgage. (Kgl. Resol. <sup>30</sup>/<sub>12</sub> 1776 paa T. K.s Forest. R. A.) — J. O. Niemann blev Amtmand i Rendsburg. — Grev Gregers Chr. *Haxthausen*, der efter Struensees Fald var blevet afskediget som 1. Deputeret i Admiralitets- og Generalitetskommissariatet og udnævnt til Amtmand i Flensborg og Bredsted Amter, blev dør til 1784. — Ditlev Chr. *Rumohr* var Amtmand i Hütten og blev dør. — <sup>3)</sup> Konferensraad Johan Rud. Rumohr til Bothkamp solgte 1777 Godset Hanerau til Kongen, hvorefter det indlemmedes i Rendsburg Amt. (Schröder: Holstein I, 271.) — <sup>4)</sup> At Forhandlingerne om en ny Vejanordning for Slesvig i den følgende Tid var i Gang, ses bl. a. af Reskript til Regeringen paa Gottorp <sup>8</sup>/<sub>2</sub> 1777 vedrørende Udkastet til en saadan Anordning. (T. K.s Rescr. Extr. 1777 <sup>8</sup>/<sub>2</sub> Nr. 41.) — <sup>5)</sup> Om den svenske Myntrealisation 1775—1776 se Odhner I, 442 f.

**Nr. 2050.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2048. — <sup>2)</sup> J. O. Niemann blev <sup>24</sup>/<sub>12</sub> 1777 Amtmand i Rendsburg. — <sup>3)</sup> Regerings- og Overrettsadvokat Johan Fr. *Rötger* i Glückstadt blev ikke ansat i T. K., men blev ved Kab. Ordre af <sup>24</sup>/<sub>12</sub> 1781 til T. K. (G. K. O.) udnævnt til Justitsraad, da han havde «det bedste beviiste Rygte». — Konferensraad Chr. Gottfred *Carstens*. — Gottfred *Petersen* var 2. Borgmester og Stadssekretær i Slesvig. — <sup>4)</sup> Johan Courad *Müller*, Depechesekretær i T. K., blev <sup>30</sup>/<sub>12</sub> 1776 1. Ekspeditionssekretær, og F. C. Krück blev Deputeret smtds.

**Nr. 2051.** <sup>1)</sup> *Ahlefeldt*: Jørgen Ahlefeldt til Damp. Sml. Nr. 2049 Henv. 2. (Bobé Ahlefeldt II, 61.) — <sup>2)</sup> Kammerherre og Landraad Hans Henrik v. *Levetzau* til Ehlersdorf. Det omtalte Tilsagn gaves ham <sup>4</sup>/<sub>1</sub> 1777. (Rescr. Extr. 1777 <sup>4</sup>/<sub>1</sub> Nr. 26.) — <sup>3)</sup> Jørgen Ahlefeldts Efterfølger som Provst i Slesvig blev <sup>4</sup>/<sub>4</sub> 1777 Baron og Kammerherre Carl Fr. Ulrik Ahlefeldt til Ludvigsborg (1750—1829), der <sup>10</sup>/<sub>5</sub> 1776 havde ægtet Sofie Charlotte Fr. Baronesse Dehn. 1773—1775 havde han været Gesandtskabsattaché i Paris. (Bobé Ahlefeldt II, 56—57.)

**Nr. 2052.** <sup>1)</sup> Andreas *Schumacher*, tidligere Kabinetssekretær hos Christian VII, blev <sup>18</sup>/<sub>1</sub> 1773 fjærnet fra sin Stilling og blev Amtmand i Segeberg. Chr. Ludv. *Stemann* var <sup>9</sup>/<sub>12</sub> 1776 bl. a. blevet 1. Deputeret i Generaltoldkammeret; <sup>2</sup>/<sub>1</sub> 1777 blev han Medlem af Overskattedirektionen og <sup>29</sup>/<sub>1</sub> 1771 adlet. — *Schack*: J. O. Schack-Rathlou; *Moltke*: Joach. G. Moltke. — <sup>2)</sup> Grimaldi ledede Spanien indtil 1776; Carl III var spansk Konge 1759—1788.

**Nr. 2053.** <sup>1)</sup> Det er Ridderskabets «fortdauernde Deputation», som D. R. traadte ud af. B. og G. Side 167—68. — *Brockdorff*: Grev Chr. Ulr. Brockdorff. — <sup>2)</sup> Der sigtes her formentlig til de i Nr. 1958 Henv. 2 omtalte Forhandlinger om Klosterordningen.

**Nr. 2054.** <sup>1)</sup> De to Professorer V. E. *Christiani* og Chr. C. L. *Hirschfeld* blev udnævnt til virkelige Justitsraader ved Kab. Ordre til T. K. af <sup>22</sup>/<sub>1</sub> 1777. (G. K. P.)

**Nr. 2055.** <sup>1)</sup> Kronprins Frederik var født <sup>28</sup>/<sub>1</sub> 1768. Se A. P. B.s Brev til A. G. B. <sup>20</sup>/<sub>1</sub> 1768. (B. P. I, 393.) — *La reine*: Juliane Marie.

**Nr. 2056.** <sup>1)</sup> Frk. Sofie Elisabeth *Trolle* (1711—<sup>1</sup>/<sub>2</sub> 1777), Stiftsdame paa Vallø, havde været Hofdame hos Dronning Sofie Magdalene af Sverige, da hun kom fra Danmark. (Wad: Vallø, 166 f.) — <sup>2)</sup> Komtesse Sofie Louise Wedel-Jarlsberg (f. 1746). — <sup>3)</sup> *la princesse*: Prinsesse Louise Sofie Frederikke (f. <sup>18</sup>/<sub>2</sub> 1709), Datter af Hertug Filip Ernst af Glücksborg, Abbedisse 1748—1782. — Frk. Sofie Magdalene *Bielke* (1734—1797), Margrethe Hedeveg *Bielke* (1737—1802), Komtesse Antoinette af *Schaumburg-Lippe* (1726—1800), Baronesse Magdalene Lucie *Holsten* (1750—1794) og A. P. B.s Svigerinde, Komtesse Henriette *Cathrine Stolberg* (1751—1832). (Om alle de nævnte Damer se bl. a. G. L. Wad: Vallø.)

**Nr. 2057.** <sup>1)</sup> Om denne Forhandling se de forskellige Skrivelser, der er nævnt i T. K.s Rescr. Extracte (R. A.) 1777, S. 15, 25, 34, 184. — <sup>2)</sup> Efter Forslag fra Ridder-skabet og paa T. K.s Forestilling af <sup>19</sup>/<sub>2</sub> 1776 approberede Kongen <sup>21</sup>/<sub>2</sub> forskellige Forandringer i Klosterregulativerne, bl. a. for Klosteret i Preetz med Hensyn til Konventualindernes første Aar, Skoleaarene. (R. A.) — Frederik Carl Krück, Deputeret i T. K.

**Nr. 2058.** <sup>1)</sup> Robert *Tuite* blev Kammerherre <sup>10</sup>/<sub>2</sub> 1777. — Om det i Teksten omtalte Forhold mellem hans Slægt og Familien Thott har intet hidtil været kendt. (Velvillig Medd. af Hr. Arkivar Thiset.) Om en Forbindelse mellem Slægten Tuite og Familien Selby se Danmarks Adels Aarvog V 1888, S. 359, og Biogr. Lex. XV, 535. — <sup>2)</sup> *Mad<sup>m</sup> de Baudissin*: Caroline Schimmelmänn, der Septbr. 1776 var blevet g. m. Grev H. F. Baudissin.

**Nr. 2059.** <sup>1)</sup> Henning Bendix v. *Rumohr* (f. 1717) var fyrstelig lübeckisk Gehejmemaal og Statsminister og Domherre i Lübeck. Han var efter Ernst V. von Prangens Død bestemt til Repræsentant for den russiske (storfyrstelige) Regering i Kommissionen til Afvikling af den holsten-gottorpske Gæld efter 1720, men døde i Februar 1777. Sml. Nr. 2067 sidste Stk.

**Nr. 2060.** <sup>1)</sup> Forordningen af <sup>17</sup>/<sub>3</sub> 1777 med Forbud mod Indførsel af fremmed Rug til Brug i Slesvig-Holsten, Pinneberg, Altona og Rantzau indtil Udgangen af 1777 blev Resultatet af disse Overvejelser.

**Nr. 2061.** <sup>1)</sup> Rigsgev. Joh. Ludvig Jos. v. *Cobenzl* var kejserlig tysk, Grev v. *Redern* preussisk og Chevalier Thomas de *Sommer* siciliansk Gesandt i København. — Dronningen af Begge Sicilier var *Marie Caroline*, g. m. Ferdinand IV.

**Nr. 2062.** <sup>1)</sup> Kammerherre Carl Adolf *Plessen* var g. m. Ida Hedeveg v. Buchwald, J. H. E. B.s Svigerinde, der i 1. Ægteskab havde været g. m. A. G. Moltkes ældste Søn Chr. Fr. M. († 1771). (Sml. Nr. 2064.) — Der gik Rygter om, at Pl. havde haft Andel i Chr. Fr. M.s pludselige Død. Se bl. a. B. P. I, Henv. til Nr. 804. — *le c<sup>te</sup> Moltke*: A. G. Moltke.

**Nr. 2063.** <sup>1)</sup> Iflg. kgl. Resolution af <sup>7</sup>/<sub>3</sub> 1777 paa Forest. fra T. K. (R. A.) fik Enken efter Kirkeraad, Prof. theol. Zachariae i Kiel fuld Kvartalsgage udbetalt. — J. O. Niemanns Amtmandsbestalling var af <sup>24</sup>/<sub>2</sub> 1777. (R. A.) — <sup>2)</sup> Amalie Christiane Juel, Gregers J.s Enke. Sml. Nr. 2049. Ved Kab. Ordre af <sup>15</sup>/<sub>3</sub> 1777 (G.

K. O.) fik hun fra  $\frac{1}{1}$  1777 at regne 800 Rdr. aarlig, «men som skal holdes hemmeligt og nærmere indrettes tilkommende Aar».

**Nr. 2064.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2062. — <sup>2)</sup> Se Nr. 2031 og 2034 f. — Cai Fr. Reventlouw. — <sup>3)</sup> *le petit Berger*: Chr. Johan Berger. — <sup>4)</sup> *Banner*: Koller-Banner. Sml. S. 517 og S. 522—523. — <sup>5)</sup> *le petit Larrey*: Anton Larrey, A. P. B.s Ungdomsven, dansk Gesandt i Berlin, døde  $\frac{27}{2}$  1777.

**Nr. 2065.** Poul Abraham *Lehn* (1732—1804), Godsejer paa Laaland. — Grev Chr. D. *Reventlow* (1748—1827) til Christianssæde. — <sup>1)</sup> C. F. *Rosenkrantz*. — Der er intet fundet om den nævnte Sag hverken i Teaterarkivet i R. A. eller i Københavns Politidirektors Arkiv i Landsarkivet. Formentlig er Sagen blevet forliget. *Kasserer* ved det kgl. Theater var paa denne Tid N. *Søborg*; han «sad i Hullet» og udleverede Billetter. (Se Teaterregnskabet for 1777 samt Adresseavisen for Marts 1777, Nr. 40. — Velvillig Medd. fra Arkivsekretær West og Skuespiller R. Neiiendam.) — <sup>2)</sup> Vilh. Chr. *Dreyer* blev  $\frac{3}{1}$  1777 rapp. fra Polen og fik  $\frac{28}{8}$  1778 Kreditiv som Gesandt i London; Ernst Albrecht v. *Bertouch* fik  $\frac{1}{8}$  1777 Kreditiv som Resident i Warschau. — <sup>3)</sup> Grev Fr. Chr. *Danneskjold-Samsøe* (1722—1778) og Gehejmeraad Wulf Veit Chr. v. *Reitzenstein* blev begge Elefantriddere 1777, men Ad. S. v. d. *Osten* blev det først  $\frac{9}{12}$  1783.

**Nr. 2066.** Brevets Dato skal være 18. Marts 1777. — <sup>1)</sup> Gustaf III rejste til St. Petersborg i Juni 1777. (Odhner I, 484 f.) — Hertug Carl af Södermanland var g. m. Hedevig Elisabeth Charlotte af Holsten-Gottorp.

**Nr. 2067.** <sup>1)</sup> Der sigtes muligvis til en kgl. Tilladelse af  $\frac{21}{3}$  1777 (T. K. Forest. 1777, Side 395, R. A.), hvorved det i Kiel og Bordesholm Amter tillades at bruge Fedt og Talg af de ved Kvægsygen dræbte Dyr. — <sup>2)</sup> J. G. *Moltke*. — Krigskommissær Caspar Bernh. *Weise*, Husfoged i Rendsburg Amt, blev ikke ansat som Renteskriver. — Hans Schack Baron *Brockdorff*, Amtmand i Rendsburg. — <sup>3)</sup> Henning Bendix v. *Rumohr*. — Georg Chr. v. *Wolff* havde fra 1762—1773 været Medlem af det holsten-gottorpske Gehejmekonseil, og ogsaa Ditlev Filip Friherre af *Pechlin* havde, i alt Fald formelt, været Medlem deraf. — De af B. modtagne Oplysninger findes i Depeche fra Ahlefeldt i St. Petersborg af 14/25. Februar 1777, modtaget  $\frac{19}{3}$  1777 (R. A.).

**Nr. 2068.** <sup>1)</sup> Det er ikke lykkedes nærmere at oplyse den her omtalte Sag. *Mr. de Schimmelmann*: H. C. Schimmelmann. — *Schalburg*: muligvis en Godsejer, «Holzhändler» I. M. *Schalburg*, der i Aaret 1777 købte Godset Nütschau i Holsten af Chr. v. Broembsen. (Se T. K. Forest. 1780, S. 630 og Schröder: Topographie v. Holstein. 2. Ausg. II, 229.) — <sup>2)</sup> Frederikke *Juliane* Schimmelmann (1763—1816),  $\frac{16}{8}$  1779 g. m. Fritz Reventlouw, D. R.s Søn. — Søsteren er *Caroline* Sch. (1760—1826), g.  $\frac{16}{9}$  1776 m. H. Fr. *Baudissin*. — *M. votre fils*: Grev Fritz Reventlouw, Regeringsraad i Glückstadt, der  $\frac{2}{3}$  1777 havde faaet kgl. Tilladelse til at foretage en Rejse til København. (Rescr. Extr. 1777. R. A.) — *mes beaux-frères*: Christian, Frederik Leopold og Magnus Stolberg.

**Nr. 2069.** <sup>1)</sup> Fr. Christian Jördening blev  $\frac{25}{6}$  1777 ansat som tysk Præst ved Vemmetofte Kloster,  $\frac{10}{10}$  1783 blev han udnævnt til Præst i Nørrebrarup. — *Mr. le cte Moltke*: formentlig A. G. Moltke; *voire fils*: Fritz Reventlouw. — <sup>2)</sup> Alb. Christ. *Kirchhoff* (f. 1730) var Diakon i Eckernförde til 1777, derefter blev han Pastor smstds. fra 1777 til sin Død 1791. (Jensen: Kirchliche Statistik II, 1212.) —

<sup>3</sup>) Kongelig Ordre igennem Gehejmestatsraadet til Generalitets- og Kommissariatskollegiet <sup>24</sup>/<sub>4</sub> 1777. (R. A.)

**Nr. 2070.** <sup>1</sup>) Det drejer sig formentlig om et Indlæg fra Ridderskabet i Striden med de ikke reciperede Adelige (B. og G., S. 153 f.), maaske et Skrift af Kieler-professoren A. F. *Trendelenburg*: Ueber einige Vorrechte der schleswig-holst. Ritterschaft. Sml. Nr. 2079 og 2082 sidste Stk. — <sup>2</sup>) Cai Fr. v: Bülow, Land- og Regeringsraad i Glückstadt, blev udnævnt til Kammerherre <sup>20</sup>/<sub>10</sub> 1777. — <sup>3</sup>) *voire fils*: Fritz Reventlou. — <sup>4</sup>) Den Kabinetordre, i Henhold til hvilken Köller-Banner fik sin Afsked paa de i Brevet nævnte Betingelser, er af <sup>2</sup>/<sub>5</sub> 1777. (G. K. O.) — Grev Jakob Vilhelm *Redern*, preussisk Gesandt i København.

**Nr. 2071.** <sup>1</sup>) B. boede i Palæet paa Hjørnet af Norgesgade og Frederiksgade. — <sup>2</sup>) Se Nr. 2070, Henv. 4. — <sup>3</sup>) Henrik *Hielmstjerne*, Bolle Villum *Luxdorff*, Amtmand Adam Kristoffer *Holsten* til Holstenshus, Konferens- og Landraad Johan Frederik *Arnoldt* († 1785) blev udnævnt til Gehejmekonferensraader ved Kab. Ordre af <sup>12</sup>/<sub>5</sub> 1777. (G. K. O.)

**Nr. 2072.** <sup>1</sup>) *monsieur son fils*: Fritz Reventlou, der havde været paa Besøg i København. — <sup>2</sup>) *Dreyer*: Legationssekretær Kristoffer Vilhelm Dreyer (1737—1810).

**Nr. 2073.** <sup>1</sup>) Gehejmekonferensraad Wulf *Ahlefeldt* til Lindau og Königsförde (f. 1689) døde <sup>19</sup>/<sub>4</sub> 1777. Hans Søn var Kammerherre Johan Henrik *Ahlefeldt* (f. 1725), der fra 1753—1763 havde været dansk Gesandt i Berlin og 1767 var blevet Amtmand i Gottorp Amt. Han døde (Bobé Ahlefeldt III, 115) <sup>12</sup>/<sub>6</sub> 1776. — <sup>2</sup>) Orlogsskibet «Ebenezer» sendtes midt i April 1777 til Algier med Foræringer til Deyen, men vendte sidst i Maj Maaned tilbage til København, da det havde faaet en Læk. Kaptajnen var Kommandørkaptajn F. *Grodtschilling*. — *Kaas*: Admiral F. C. Kaas. — Fabrikmester, Kaptajn Henrik *Gerner*. (Garde: Den danske og norske Sømagt IV, 249—50.)

**Nr. 2074.** <sup>1</sup>) Köller-Banner blev ikke Elefantridder, men General Herman Woldeemar Schmettow blev det ved Kab. Ordre til von der Lühe <sup>21</sup>/<sub>1</sub> 1778 af flg. Ordlyd: «Vi have til Ridder af Elephanten allern. udnævnet General Græve Schmettau og haver Du ham Ordenen som sædvanlig at tilsende; men Du skal ikke nævne, af hvilken dato han er bleven det, som ei heller behøves i den Bestalling, der udstædes, at blive udtrykt, men i Stats-calenderen skal han settes sidst, dog ogsaa der uden dato. Saaledes er vor Villie.» (G. K. O. — Biogr. Lex. XV, 204—05. B. og G., S. 96—97.) — <sup>2</sup>) Fr. Levin Holmer, Premierminister i Oldenburg, blev Rigsgreve ved Oldenburgs Ophøjelse til Hertugdømme.

**Nr. 2075.** <sup>1</sup>) Ingen af D. R.s Sønner traadte ind i Rentekammeret. — *Sch.* 3: H. C. Schimmelmann; *Moltke*: J. G. *Moltke*. — Grev Johan Ludvig *Reventlow* var blevet Auskultant i Rentekammeret <sup>1</sup>/<sub>2</sub> 1773 og blev Deputeret smstds. April 1781. (C. C. E., S. 200.)

**Nr. 2076.** <sup>1</sup>) Ove Juul's (1700—1761) Enke, Sofie Hedeveg Komtesse Frijs (f. 1717), døde <sup>4</sup>/<sub>6</sub> 1777. Hendes her nævnte Døtre var Øllegaard Charlotte, g. m. J. O. *Schack-Rathlou*, Christiane Elis. Birgitte, g. m. Fr. Chr. *Kaas*, og Anna Elisabeth, g. m. Grev Gregers Chr. Haxthausen. Hendes Sønner var: *den ældste*, Christian Sehested Juel (1741—1788), der 1780 ægtede Lucie Charlotte Komtesse Scheel, og *den næstældste*, Chr. Fr. Juel (1745—1821), g. m. Catharine Vilhelmine Komtesse Wedel-Jarlsberg. — <sup>2</sup>) (*Notetegnet udfaldet* i Teksten.) Baron Fr. Vilh. Wedel-

Jarlsberg (1724—1790), Overlanddrost i Oldenburg 1772—1773; hans ældste Søn var Fr. (Fritz) Chr. W.-J. (1757—1831), der 1777 blev Auskultant i Rentekammeret. (Thisets Stamtavler VII, 156.) — <sup>3</sup>) Grev Henrik *Holstein* til Holsteinborg (1748—1796).

**Nr. 2077.** <sup>1</sup>) Johan *Bülow*, Kammerjunker hos Kronprins Frederik. — <sup>2</sup>) Louise Augusta var Datter af Johan Fr. Struensee og lignede ham meget.

**Nr. 2078.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 2081 sidste Stk. Det synes at dreje sig om en Medaille vedrørende det holstenske Mageskifte. En saadan vides ikke at være slaæet i Danmark.

**Nr. 2079.** <sup>1</sup>) Den svenskfødte Jöns Matthias *Liungberg* var Prof. i Filosofi og Matematik i Kiel. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 2070, 1. Stk., og 2082 sidste Stk. <sup>3</sup>) Grev Herm. Woldemar Schmettow. Sml. Nr. 2074, Henv. 1.

**Nr. 2080.** J. J. *Berger*. — Formentlig Joachim Fr. *Bolten* (f. 1718), Læge i Hamburg. — <sup>1</sup>) *Sa fille* ∴ Frederikke *Juliane* Schimmelmann, der 1779 ægtede Frits Reventlou. — <sup>2</sup>) *Le prince coadjuteur*: Prins Peter Fr. Ludvig til Oldenburg; *le prince héréditaire*: Peter Fr. Vilhelm, den sindssyge Arveprins til Oldenburg. — <sup>3</sup>) H. W. *Schmettau*. Sml. Nr. 2074, Henv. 1. — Om J. W. v. *Krohne*, der senere blev arresteret, se Biogr. Lex. IX, 537. — *L'ouvrage insultant*: Anonymt Skrift om Caroline Mathilde. *Prince Frédéric*: Arveprins Frederik.

**Nr. 2081.** <sup>1</sup>) Adam Struensee, Generalsuperintendent i Slesvig og Holsten, tog ikke sin Afsked foreløbig. — *Janssen*: Formentlig Hector Frederik *Janson*, Professor theologie i København. Han blev aldrig ansat i Hertugdømmerne. Johan Caspar *Velthusen*, Prof. theol. i Kiel, forflyttedes til Helmstedt i 1778. — <sup>2</sup>) Denne Titelforandring skete i Anledning af, at Grevskaberne Oldenburg og Delmenhorst ophøjedes til et Hertugdømme. Se f. Eks. Skrivelser i Geh. Reg. (R. A.). <sup>17/10</sup> 1777. — <sup>3</sup>) Se herom Korrespondance med Gesandtskabet i Stockholm Okt.—Novbr. 1777. (R. A.). — <sup>4</sup>) Sml. Nr. 2078

**Nr. 2082.** <sup>1</sup>) <sup>10/11</sup> 1777 fik hidtilværende Sognefoged i Marne Nicolas *Behrens* Bestalling som Landfoged i Landskabet Norder-Dithmarschen. (Pat. Extr. R. A.) <sup>2</sup>) Sml. Nr. 2070 og 2079.

**Nr. 2083.** <sup>1</sup>) <sup>7/11</sup> 1777 fødtes Emilie Hedevig Caroline B. († <sup>1/6</sup> 1811). — <sup>2</sup>) Johan Nikolaus *Tetens* var Professor i Filosofi og Matematik i Kiel fra 1776. 1789 blev han Assessor i Finanskollegiet og Medlem af Finanskassedirektionen. — <sup>3</sup>) Talen er om «Correspondance de monsieur le marquis de Montalembert étant employé par le Roi de France à l'armée Suédoise avec . . . mr. le marquis d'Havrincourt, ambassadeur à la cour de Suède, etc. . . pendant les campagnes de 1757, 58, 59, 60 & 61 pour servir à l'histoire de la dernière guerre. Tome I—III. Londres 1777.» Marc René marquis de *Montalembert* (1714—1800), fransk Ingeniør-officer. — *Schack*: J. O. Schack(-Rathlou), der fra 1760—1767 havde været dansk Gesandt i Stockholm, hvor d'Havrincourt havde været fransk Gesandt.

**Nr. 2084.** <sup>1</sup>) Medlem af Regeringen i Glückstadt Jacob Ludv. Fr. v. *Preusser* blev Kammerherre ved Kab. O. af <sup>20/10</sup> 1777. (G. K. O.) Cai Fr. v. *Bülow*, Landraad og Medlem af Regeringen i Glückstadt, blev ligeledes udnævnt til Kammerherre <sup>26/11</sup> 1777. Sml. Nr. 2087. — <sup>2</sup>) Overkammerjunker var Volrath Aug. v. d. Lüche († <sup>1/4</sup> 1778).

**Nr. 2085.** <sup>1</sup>) *M. de Bülow*: Sml. Nr. 2084 og 2087. — *la reine*: Juliane Marie. — Vedrørende Kaptajnsudnævnelse, som ønskedes til D. R.s Søn Christian (f. 1759),



sml. Nr. 2024, 2089 og 2110. — <sup>2)</sup> *Sa fille cadette*: Frederikke Juliane Schimmelmann. — J. G. Moltke, Chr. Ludv. Stemann.

**Nr. 2086.** <sup>1)</sup> Frederik Leopold Stolberg. — <sup>2)</sup> Se herom Kab. Ordre af <sup>18</sup>/<sub>11</sub> 1777 til H. C. Schimmelmann og til Finanskollegiet <sup>31</sup>/<sub>12</sub> 1777. (G. K. O.) — Om *den Krohneske Sag* se Kab. O. smstds. <sup>8</sup>/<sub>10</sub> og <sup>12</sup>/<sub>11</sub> 1777.

**Nr. 2087.** <sup>1)</sup> En omtrent ordret Kopi af denne Ordre findes i G. K. O. (R. A.) — Sml. Nr. 2084—85. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 2028, 2114 og 2115. — Fru M. E. v. Prangen fik ved Kab. Ordre af <sup>8</sup>/<sub>1</sub> 1778 (G. K. O.) en aarlig Pension paa 600 Rdlr. uden Afkortning.

**Nr. 2088.** <sup>1)</sup> Talen er formentlig om en Skrivelse fra Overskattedirektionen til «Liquidationskommissionen» i Kiel <sup>2</sup>/<sub>12</sub> 1777. (O. Sk.s Correspondenzprotokol, R. A.) Den er paraferet af Sekretær i Overskattedirektionen Jens Classen og handler om de Goertzske Arvingers Gældskrav paa det holsten-gottorpske Hus. — <sup>2)</sup> Af T. K.s Rescr. Extr. (R. A.) <sup>9</sup>/<sub>12</sub> 1777 ses det, at det er H. D. v. Saldern i Kiel, der af D. Wittmack paa Testorf beskyldes for at have stjaalet fra ham. Det er Henrik Ditlef von Saldern, Medlem af det holstenske Justitskancelli i Kiel, November 1773 afskediget med Titel af Etatsraad. (Zeitschr. d. Ges. v. schlw.-holst. Gesch. XXX, 218.) Sagen udviklede sig til en Injurieproces, der passerede alle Instanser og endte med, at Wittmack skulde betale en Bøde paa 8000 Rthlr. «loco satisfactionis». (T. K.s Forest. 1787 <sup>2</sup>/<sub>11</sub> Fol. 417.)

**Nr. 2089.** <sup>1)</sup> Om *Tetens* se Nr. 2083 Henv. 2. Det her omtalte Arbejde er maaske den i 1776 udkomne Bog «Philosophische Versuche über die menschliche Natur und ihre Entwicklung». 1.—2. Bd. Leipzig. — J. K. Velthusen forlod Kiel 1778 og gik til Helmstedt. — Fr. Franz Hasselmann var Konsistorialraad og Generalsuperintendent i den holsten-kielske Del af Holsten. — <sup>2)</sup> J. G. Moltke. — D. R.s 3.-ældste Søn Christian (1759—1816) blev Kammerjunker i 1777, Sekondløjtnant i Livregiment Rytter <sup>11</sup>/<sub>2</sub> 1778, Ritmester <sup>12</sup>/<sub>1</sub> 1781 og Kammerherre 1783. (Hirsch.) — Sml. Nr. 2091. — <sup>3)</sup> <sup>12</sup>/<sub>12</sub> 1777 ægtede Chr. Ludv. Stemann Isabella Dor. Eleon. v. Schmettow, Hofdame hos Juliane Marie.

**Nr. 2090.** <sup>1)</sup> Christine Juliane Frederikke Schimmelmann. — *votre fils*: Fritz Reventlou. — *un départé*: Talen er om Rentekammeret.

**Nr. 2091.** <sup>1)</sup> Christian Reventlou (f. 1759). Sml. Nr. 2089 Henv. 3. — Andreas Gottlieb B. (1768—1786) blev Sekl. à la suite <sup>15</sup>/<sub>1</sub> 1777, Ritmester af Kavalleriet <sup>29</sup>/<sub>11</sub> 1783. (Hirsch.)

**Nr. 2092.** *Saldern*: Caspar v. Saldern.

**Nr. 2093.** <sup>1)</sup> Alliancetraktaten mellem Frankrig og de nordamerikanske Fristater blev underskrevet i Februar 1778.

**Nr. 2094.** Stephen Sayre (1734—1818), amerikansk Købmand i London, Sekretær hos B. Franklin, amerikansk Udsending til Berlin og de nordiske Hoffer under Uafhængighedskrigen. (Appleton: Dictionary of national Biography.) — Om B.s Stilling til disse Forhold se Holm II, 294 f.

**Nr. 2096.** <sup>1)</sup> Johan Caspar Velthusen, Prof. theol. i Kiel, modtog 1778 Kaldelse til Helmstedt, efter at man ved Løfte om Pension etc. til hans Kone forgeves havde søgt at holde ham tilbage i Kiel. (T. K.s Forest. <sup>14</sup>/<sub>1</sub> 1778.) — Sml. Nr. 2089.

— <sup>2-3</sup>) N. E. *Balle*, Hector F. *Janson* og Claus *Frees Horneman* (f. 1751). — <sup>4</sup>) Af de Professorer ved Sorø Akademi, som er opført i Hof- og Statskalenderen for 1778, synes B. kun at kunne tænke paa følgende tre: Laurits *Laurberg Kongslev* (1737—1783), der lige var blevet juridisk Kandidat, da han 1772 udnævntes til Prof. i Sorø og endnu 1778 intet havde udgivet, Chr. *Vogelius Steenstrup* (1745—1801), der 1777 var blevet Prof. i Sorø, men heller intet havde udgivet, og endelig Caspar Abraham *Borch* (1746—1805), der var blevet Prof. 1775 og kun havde udgivet et Par Smaating. (Nyerup & Krafts Litteraturlexikon.) — (Gehejmeraad Wulf Veit J. Christoph v. *Reitzenstein* var Overhofmester i Sorø. — <sup>5</sup>) Peter Fr. *Suhm* og hans I. Hustru *Karen Angell* havde en Søn *Ulrik Frederik* (f. 1761), der døde <sup>3</sup>/<sub>1</sub> 1778.

**Nr. 2097.** Der er Tale om Forhandlingerne om Ægteskabet mellem Fritz *Reventlou* og *Juliane Schimmelmänn*.

**Nr. 2098.** <sup>1</sup>) *Dorothea Sofie Schack-Rathlou* (f. 1757), g. m. *Clemens August Haxthausen*, eneste Datter af J. O. *Schack-Rathlou*, døde 1778. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 2096 Henv. 1.

**Nr. 2099.** <sup>1</sup>) *pour la maison*: D. R.s *Palæ* i Norgesgade (Bredgade) paa Hjørnet af *Frederiksgade* — <sup>2</sup>) *Moritz Chr. Piper*, Kancellisekretær ved Overretten paa *Gottorp*, var Kancelliraad og blev Justitsraad.

**Nr. 2100.** <sup>1</sup>) *Grev Johan Ludvig Reventlow* til *Brahetrolleborg* ægtede <sup>16</sup>/<sub>5</sub> 1778 *Anna Sybilla Schubart*. — <sup>2</sup>) J. V. F. *Krohne* blev ikke anbragt paa *Munkholm*. Han slap 1779 ud af sit Fængsel. (Biogr. Lex. IX, 537.) — <sup>3</sup>) Landraad og Kammerherre *Cai Fr. v. Bülow* (1742—1798), D. R.s Søstersøn, ægtede <sup>28</sup>/<sub>8</sub> 1778 *Christine Frederikke v. Rumohr* (f. 1756) af *Huset Bothkamp*. (Familienbuch der von *Bülow*, Pag. 272.)

**Nr. 2101.** <sup>1</sup>) Hofjægermester *Johan Vilhelm von Stolle* blev Kammerherre fra <sup>20</sup>/<sub>5</sub> 1777 at regne.

**Nr. 2102.** <sup>1</sup>) *Grev Claude-Louis de Saint-Germain*, der fra 1775—1777 havde været fransk Krigsminister, døde <sup>15</sup>/<sub>1</sub> 1778. — <sup>2</sup>) Talen er om Ægteskabet mellem *Fritz Reventlou* og *Juliane Schimmelmänn*. — <sup>3</sup>) *Grev Johan Ludvig Reventlow* til *Brahetrolleborg*. Se Nr. 2100. — <sup>4</sup>) *Fyrst Fr. Vilh. von Hessenstein* (1735—1808), uægte Søn af Kong *Frederik I* af Sverige. Han var svensk Generalguvernør i Sv. *Pommern* og ejede *Godset Panker* i *Holsten*.

**Nr. 2103.** <sup>1</sup>) Om J. V. v. *Stolle* se Nr. 2101 Henv. 1. — Om H. W. *Schmettows* Udnævnelse til *Elefantridder* se Nr. 2074 Henv. 1. — <sup>2</sup>) Landraad *Fr. Chr. de La Roche Gallichon* havde af Landretten i *Glückstadt* været underkastet indgaaende Undersøgelser i Anledning af Beskyldninger rettet mod hans Embedsførelse. Sagen endte med, at han fik en Pension. Formentlig drejer det sig om en Betænkning af *Fritz Reventlou*. (Se bl. a. T. K.s Forestillinger <sup>31</sup>/<sub>5</sub> 1776, <sup>30</sup>/<sub>7</sub> og <sup>3</sup>/<sub>5</sub> 1778. R. A.)

**Nr. 2104.** <sup>1</sup>) *Gehejmerraad L. H. Bachoff* v. d. *Echt*, fra Juli 1776 *Gesandt* i *Dresden*, fik sin *Rappel* <sup>21</sup>/<sub>2</sub> 1778. Hans *Efterfølger* blev *Joh. Sam. v. Berger*, der fra <sup>27</sup>/<sub>2</sub> 1778 til sin Død <sup>21</sup>/<sub>10</sub> 1780 var *Chargé d'affaires* i *Dresden*. *Cai Fr. Reventlou* kom ikke derhen. Sml. Nr. 2107. — <sup>2</sup>) *notre voisin*: *Gustaf III*. — Den bayerske *Arvefølgestrid* var paa dette Tidspunkt i *Udbrud*.

**Nr. 2105.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 2104 Henv. 2. — <sup>2</sup>) *Professor J. M. Liungberg* fra *Kiel*. Sml. Nr. 2079.

**Nr. 2106.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1941 Henv. 1. — *la commission* o: Kommissionen til Afvikling af den holsten-gottorpske Gæld. — *c<sup>te</sup> de Goertz*: Grev Carl F. A. Goertz (1733—1797). — <sup>2)</sup> Ordet mangler i Originalen, men kan vel udfyldes som her sket; da der utvivlsomt tænkes paa St. Petersborg. — *le cordon bleu de Schmettau*, se Nr. 2103.

**Nr. 2107.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2104 Henv. 1.

**Nr. 2108.** <sup>1)</sup> Om denne Sag se B. og G., S. 151 f. og de der angivne Kilder. Sml. bl. a. 2109, 2118, 2119, 2123 og 2131. — Grev Chr. Ulr. *Brockdorff*, Verbitter i Itzehoe, Medlem af den «fortvährende Deputation». — <sup>2)</sup> Fritz Reventlou og Juliane Schimmelmänn. — <sup>3)</sup> Se i denne Forbindelse Nr. 1863, 2. Stk. — Joachim Gudske Moltke ægtede ikke Fru Amalie Juel, Gregers Juels Enke.

**Nr. 2109.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2108 Henv. 1. — <sup>2)</sup> Baron (Greve) Frederik Krag-Juel-Wind (Frijs) (f. 1753), døde først 1815. Hans Moder Sofie Magdalene, f. Gramm, (1734—1810) havde nylig mistet sin Mand Baron Jens Krag-Juel-Wind († <sup>30</sup>/<sub>4</sub> 1776) og sin Moder Birgitte Christiane Gramm, f. Grevinde Frijs († <sup>4</sup>/<sub>1</sub> 1775).

**Nr. 2110.** <sup>1)</sup> Frederik (Fritz) Reventlou blev ved Kab. Ordre af <sup>9</sup>/<sub>8</sub> 1778 udnævnt til 3. Civildeputeret i Admiralitets- og Kommissariatskollegiet. (G. K. O.) — J. G. *Moltke* var Deputeret i Rentekammeret og i Finanskollegiet, hvor der havde været Tale om, at F. R. skulde ansættes. — Fr. Chr. *Sevel*, Deputeret i Admiralitetet. Sml. Nr. 2153.

**Nr. 2111.** <sup>1)</sup> General Andreas Hauch var Deputeret i den øverste Krigsbestyrelse. — <sup>2)</sup> Chr. Reventlou (f. 1759) blev Sekondløjtnant <sup>11</sup>/<sub>2</sub> 1778. Sml. Nr. 2089 Henv. 2.

**Nr. 2112.** Ved Uagtsomhed er det i Teksten under dette Nummer og med Datoen 9. Marts 1778 opførte Brev anbragt paa denne Plads. *Brevet er dateret 9. Marts 1779*, og dets *rette Plads vilde altsaa være paa Side 588 mellem Nr. 2167 og 2168 af <sup>6</sup>/<sub>8</sub> og <sup>13</sup>/<sub>8</sub> 1779*. — <sup>1)</sup> *Le prince de Hesse*: Prins Carl af Hessen. — *Eyben*: Rimeligvis Adam Gottlieb v. *Eyben* (1741—1811), der havde staaet i holsten-gottorpsk, sachsen-meinungensk og østrigsk Tjeneste og var blevet Friherre og Gehejmraad. Han ønskede at træde i dansk Tjeneste og blev <sup>12</sup>/<sub>11</sub> 1778 hvid Ridder, 1779 Vicekansler i den holstenske Regering i Glückstadt, 1780 Kansler der og dansk Gehejmraad. (Adels Aarbogen XXII, 118.) — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 2170 og 2178. Det drejer sig om en Gave paa 10,000 Rthlr., som det slesvig-holstenske Ridderskab ydede til det ny Skolelærerseminarium i Kiel. Se B. og G., S. 148—49. — <sup>3)</sup> Kammerherre Carl Adolf v. Plessen var Gesandt i Neapel <sup>12</sup>/<sub>6</sub> 1777 til <sup>16</sup>/<sub>4</sub> 1779. Hans Hustru var Ida Hedevig, f. Buchwald, J. H. E. B.s Svigerinde, i 1. Ægteskab g. m. Chr. Fr. Moltke († 1771). — <sup>4)</sup> Se Holm II, 308. — Den engelske Gesandt Daniel de *Laval*, akkred. som Ministerresident i København <sup>27</sup>/<sub>7</sub> 1774 og som Envoyé extr. <sup>19</sup>/<sub>6</sub> 1778, blev tilbagekaldt <sup>24</sup>/<sub>2</sub> 1779 og afløst s. D. af Morton *Eden*. Sml. Nr. 2138.

**Nr. 2113.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2110 Henv. 1. — <sup>2)</sup> Gehejmraad Johan Henrik Desmercières døde <sup>13</sup>/<sub>8</sub> 1778. Hans Hustru var Elisabeth Sofie Komtesse Frijs. — *Mourier*: Frédéric-Moise Mourier († 1786) var Præst ved den fransk-reformerte Kirke i København. — <sup>3)</sup> Hans Vilhelm v. Warnstedt (1743—1817), Generaladjutant hos Christian VII, Kaptajn. Den i Teksten omtalte Ordning foregik ved forskellige Kab. Ordre af <sup>9</sup>/<sub>8</sub> 1778. (G. K. O.) — Grev Schack Carl Rantzau-Ascheberg. Om W.s Forhold i 1770 se bl. a. Holm: Kristian VII, 1766—1772, II, 187 f. — *Eyben*: Rimeligvis Kammerherre Ludvig v. Eyben; Kammerherre Charles-Louis Bosc de

*la Calmette.* — <sup>4</sup>) Landstaldmester, Hofjægermester og Jægermester i det 2. holstenske (pløenske) Distrikt Daniel Nicolaus v. Warnstedt blev ved Kab. Ordre af <sup>2</sup>/<sub>3</sub> 1778 Kammerherre fra <sup>21</sup>/<sub>10</sub> 1774 at regne. (Bobé Rvl. P. V, 277.) — Christian Stolberg, Amtmand i Tremsbüttel, var Kammerherre fra <sup>16</sup>/<sub>11</sub> 1773 og derved højere i Rang end W.

**Nr. 2114.** <sup>1</sup>) Se Nr. 2087 Henv. 2. — <sup>2</sup>) Gehejmekonferensraad Grev Fr. Chr. Danne-skjold-Samsøe (f. 1722) og Gehejmekonferensraad Wulf V. Chr. v. Reitzenstein (f. 1710) udnævntes ved Kab. Ordre af <sup>16</sup>/<sub>3</sub> 1778 til Riddere af Elefanten fra <sup>26</sup>/<sub>2</sub> 1777 at regne. (G. K. O.) Danne-skjold døde <sup>26</sup>/<sub>3</sub> 1778, Reitzenstein <sup>25</sup>/<sub>9</sub> 1781. — Overkammerherre Volrad Aug. v. d. Lühe, Ordenssekretæren, fik Sportler af disse Udnævnelser. Han døde <sup>1</sup>/<sub>4</sub> 1778. — Om Baron Severin Løvenskjolds Udnævnelse og Død <sup>9</sup>/<sub>4</sub> 1776 se Nr. 1988—89. — <sup>3</sup>) Den bayerske Arvefølgekrig.

**Nr. 2115.** <sup>1</sup>) Se Nr. 2087 Henv. 2. — <sup>2</sup>) Juliane Schimmelmann og Fritz Reventlou. — <sup>3</sup>) Generalprokurør Henrik *Stampe*; Gehejmeraad J. H. *Desmercières* var død <sup>13</sup>/<sub>3</sub> 1778. — <sup>4</sup>) Den paatænkte slesvig-holstenske Kanal.

**Nr. 2116.** <sup>1</sup>) *Kannegiesser.* Den foreliggende Sag har ikke kunnet oplyses. Der er en Gottlieb Henrik *Kannegiesser*, der var Prof. med. i Kiel og 1775—1778 Ejer af en Fajancefabrik der. Rimeligvis drejer det sig dog om Ditlev Gerhard K., der 1767—1778 var Medlem af det storfyrstelige Kammer i Kiel, som først blev ophævet ved Patent af <sup>3</sup>/<sub>9</sub> 1778. — *Saldern*: Caspar v. Saldern; *Moltke*: J. G. Moltke, 1. Deputeret i Rentekammeret og Generaltoldkammeret. — <sup>2</sup>) Caspar v. Salderns fjendtlige Forhold til de russiske Statsmænd, særlig til Grev Panin, omtales stadig i den diplomatiske Korrespondance med St. Petersborg. (R. A.)

**Nr. 2117.** <sup>1</sup>) Ad. Sigfr. v. d. Osten fik først Elefantordenen 1783 og var 1782 blevet Justitiarius i Højesteret. — <sup>2</sup>) Ved kgl. Resol. af <sup>21</sup>/<sub>8</sub> 1778 nedsattes en Kommission bestaaende af Lübeckere og danske Embedsmænd til Afgørelse af denne Sag, der drejede sig om nogle paa holstensk Territorium beliggende Lübeckske Landsbyer. Fra dansk Side udnævntes J. O. Niemann, Amtmand i Rendsburg, og Konferens- og Regeringsraad Stephan Martin Schultze i Glückstadt. Sagen afgjordes ved kgl. Resol. af <sup>28</sup>/<sub>1</sub> 1780. (T. K.s Forest. R. A.)

**Nr. 2118.** <sup>1</sup>) Volrad Aug. v. d. Lühe døde <sup>1</sup>/<sub>4</sub> 1778. — <sup>2</sup>) Se Nr. 2108 Henv. 1. — A. G. *Carstens.* — <sup>3</sup>) Ingen *Seelhorst* blev anbragt i Diplomatiet. Den her omtalte er formentlig Konferensraad Henning Fr. v. Seelhorst, Amtmand i Pløen. Sml. Nr. 2281 og 2283. — <sup>4</sup>) Se Nr. 2119 Henv. 2.

**Nr. 2119.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 2118 2. Stk. og Nr. 2108 Henv. 1. — Vicekansler var i Gottorp Johan Ludv. v. Jügert, i Glückstadt Seb. Peter Wolters. — Etatsraad Henr. Fr. Eggers og Etatsraad Stephan Martin *Schultze* var Medlemmer af Retten i Glückstadt. — <sup>2</sup>) Det drejer sig om en Artikel i A. F. *Büschings* Wöchentliche Nachrichten 6. Jhrg. 10. St. <sup>9</sup>/<sub>3</sub> 1778, hvori Büsching kritisk omtaler Ahlemanns Bog «Ueber das Leben und den Character des Grafen J. H. E. von Bernstorff». Her fremhæves bl. a. Rochus Fr. v. Lynars Betydning, og det antydes, at J. H. E. B.s Uvenskab overfor Lynar havde medvirket til dennes Afskedigelse fra dansk Stats-tjeneste. — Om den virkelige Grund til Lynars Afsked se B. P. I, 340 og 345 (Nr. 404 og 411). — M. G. *Rosencrone* var paa denne Tid dansk Gesandt i Berlin.

**Nr. 2120.** <sup>1</sup>) Prins Carl af Hessen deltog paa preussisk Side i den bayerske Arvefølgekrig. — <sup>2</sup>) Grev Fr. Otto v. Dernath til Hasselburg. — <sup>3</sup>) Kammerherre

E. C. E. Schack blev v. d. Lühes Efterfølger som Ordenssekretær. — <sup>4)</sup> Om J. O. Schack-Rathlou og den her omtalte Ekspektance se Hist. Tidsskr. 6. Rk. IV, 103. — Hans Løvenhjem v. Bülow blev Amtmand.

**Nr. 2121.** <sup>1)</sup> B. og G., S. 153 f. Ved kgl. Resolution af <sup>20/5</sup> 1778 approberedes et Regulativ til Afgørelse af Striden mellem de reciperede og ikke-reciperede Godsejere i Hertugdømmerne. (T. K.s Forest. 1778.) — <sup>2)</sup> Chr. Frederik Friccius von Schilden. Sml. Nr. 1987. — Charles-François Bosc de la Calmette, hollandsk Gesandt i København, døde <sup>12/5</sup> 1781.

**Nr. 2122.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2120. — <sup>2)</sup> Formentlig er Talen om Johanne Dorothea Bielcke, f. Baronesse Grothusen, i Hamburg, Veninde af Catharina II og af J. H. E. B.

**Nr. 2123.** <sup>1)</sup> J. A. Cramer. — A. G. Moltke. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 2115. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 2118—19 og 2108 Henv. 1. — <sup>4)</sup> Gehejmerraad Henning Ahlefeldt (f. 1705) til Olpenæs døde <sup>23/4</sup> 1778. (Bobé: Ahlefeldt. IV, 61.) — Paa Løjtmark tæt ved Olpenæs boede Familien von Dewitz.

**Nr. 2124.** <sup>1)</sup> J. H. Desmercières Enke var Elisabeth Sofie Komtesse Frijs; *le grand veneur*: hendes Svoger Overjægermester C. C. v. Gramm. — *Köller-Banner* se Nr. 2127.

**Nr. 2125.** <sup>1)</sup> Det drejer sig om Fritz Reventlous Ægteskab med Juliane Schimmelmänn. S.: Læsningen af dette Bogstav er meget tvivlsom. Der maa dog vistnok staa G. og ikke S., idet der ikke kan være Tale om Schimmelmänn, men derimod meget vel om Guldberg. — *Schack* ∴ J. O. Schack-Rathlou. — <sup>2)</sup> Carl Fr. Hasselmann blev Præst i Altrahstedt 1778—1809. Han var Søn af Generalsuperintendenten i de tidligere kielske Dele af Holsten, Fr. Franz H. — <sup>3)</sup> Det drejer sig øjensynlig om en Tvist mellem Fr. Rumohr til Segalendorff og Cai Fr. Reventlou, der begge var Medlemmer af den aarlige Landret i Slesvig.

**Nr. 2126.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2108 Henv. 1. — *Kruck*: F. C. Krück, Deputeret i T. K.

**Nr. 2127.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2124. — *Köller-Banner*: Se bl. a. Holm II, 234—35. — <sup>2)</sup> Carl v. Sacken, russisk Gesandt i København. — <sup>3)</sup> Den bayerske Arvefølgekrig.

**Nr. 2128.** <sup>1)</sup> «Det kgl. octroyerede kjøbenhavnske Brandassurance-Compagni for Varer og Effecter» fik sin Oktroj <sup>11/5</sup> 1778; H. C. Schimmelmänn, A. P. B., J. G. Moltke og O. H. Guldberg var blandt Direktørerne.

**Nr. 2129.** <sup>1)</sup> Prins Ferdinand af Brunsvig, Juliane Maries Broder. — <sup>2)</sup> B. og G. Side 154.

**Nr. 2130.** <sup>1)</sup> *Liano*, spansk Gesandt. — Om Loven om Brændevinsbrændingen i Sverige se Odhner I, 435 f., 505 f. — <sup>2)</sup> *la reine*: Juliane Marie. — *le duc son frère*: Hertug Ferdinand.

**Nr. 2131.** <sup>1)</sup> B. og G. Side 152 f. — <sup>2)</sup> Juliane Marie og Hertug Ferdinands ugifte Søster var Theresia Natalia, Abbedisse i Gandersheim. Den regerende Hertug var Carl (f. 1713). Han døde 1780. — *la reine et la princesse de Prusse douairière*: Dronning Elisabeth Christine af Preussen og Prinsesse Louise Amalie, Enke efter Prins August Vilhelm af Preussen, begge Søstre til Juliane Marie.

**Nr. 2132.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2130. — Carl Scheffer, svensk Statsmand. — *réflexions imprimées*: «Réflexions sur les moyens de détruire entièrement le luxe dans l'habillement» udgivet 1778. Carl Scheffer var ikke Forfatteren, men Kongen havde Hovedandelen i Forfatterskabet. Se Odhner I, 509 f.

- Nr. 2133.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1958 Henv. 2 og Nr. 1962. — A. G. Carstens. — <sup>2)</sup> Se Holm II, 515 f.
- Nr. 2134.** <sup>1)</sup> *Fabr.* 3: Professor Joh. Chr. Fabricius i Kiel.
- Nr. 2136.** <sup>1)</sup> Prinsen af Beverns Forslag afvistes. Se Holm II, 636.
- Nr. 2137.** <sup>1)</sup> Om Gustaf III's Besøg i København se Holm II, 285. — <sup>2)</sup> Dette Postskriptum, skrevet paa særskilt Papir og uden særlig Datering, laa ved Brevet af <sup>30/6</sup> 1778, hvilket dog ikke beviser, at det hører dertil, men intet taler paa den anden Side derimod. — <sup>3)</sup> Om *Etienne Fumars* (1743—1806) se Bobé Rvl. P. IV, 299—300. Hans Hustru kaldes dér Marie Henriette *Eyraud* og ikke *Hérait*, som i B.s Brev. Fumars blev Professor i Kiel <sup>26/8</sup> 1778 og forflyttedes 1783 til Københavns Universitet. — le jeune *Vérac*: Søn af den franske Gesandt i Danmark, Marquis de *Vérac*.
- Nr. 2138.** <sup>1)</sup> Holm II, 301. — Daniel de *Laval* var engelsk Gesandt i Danmark. Sml. Nr. 2112 og Henv. 4 dertil.
- Nr. 2139.** Fritz Reventlous Ægteskabskontrakt med Juliane Schimmelmänn. — H. F. Baudissin var g. m. Caroline Schimmelmänn.
- Nr. 2140.** <sup>1)</sup> D. R. og hans Hustru var i Besøg hos Slægtninge og Venner paa Fyn, bl. a. paa Glorup, der ejedes af A. G. Moltke, D. R.s Svoger. — <sup>2)</sup> Om den almindelige Situation se Holm II, 294 f.
- Nr. 2141.** Se Nr. 2140 Henv. 1.
- Nr. 2142.** <sup>1)</sup> Grev Adam Ferdinand Gottlob M. (1748—1820), A. G. Moltkes 8. Barn, var paa denne Tid Kommandør i Flaaden og Medlem af Admiralitets- og Kommissariatskollegiet.
- Nr. 2143.** <sup>1)</sup> Herm. W. Schmettow havde flere Sønner; Talen er her muligvis om Vald. Frederik (1749—1794), der i 1773 var blevet afskediget af dansk diplomatisk Tjeneste og havde været i Udlandet, men i 1778 vendte tilbage til Danmark (Biogr. Lex. XV, 206).
- Nr. 2144.** <sup>1)</sup> Arveprins af Hessen-Cassel var Vilhelm (f. 1743), g. m. Frederik V's Datter Vilhelmine Caroline.
- Nr. 2145.** <sup>1)</sup> Det har ikke kunnet oplyses, hvorom Talen er. Maaske drejer det sig om en kejserlig russisk Kammerherre Chr. Henrik v. *Broembsen*, tidligere til Hohenlied, der ca. 1775 i Holsten og i Rusland blev retslig forfulgt paa Grund af Falsk, berøvet Kammerherrenøglen, dømt til Landsforvisning etc. (Se bl. a. T. K.s Rescr. Extr. 1775, Registret, T. K.s Forest. m. kgl. Resol. <sup>14/7</sup> 1775, Geh. Registraturen <sup>22/10</sup> 1776 Brev fra A. P. B. til Broembsen. R. A.) — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 2146. Om Grev Chr. Conrad Danneskjold-Laurvigens Forhold til Ingeborg Ackeleye se Biogr. Lex. I, 162—163. — Danske Kancelli indstillede <sup>9/9</sup> 1778, at Kongen maatte afgøre, om Tilladelse til, at de to Personers Ægteskab med hinanden trods forudgaaende Samliv, kunde gives, men i Statsraadet besluttedes det <sup>16/9</sup> og <sup>23/9</sup> 1778, at Bevillingen ikke skulde gives. Da Parret i 1782 fornyede Ansøgningen, blev Resultatet det samme, uagtet Arveprins Frederik begge Gange havde ledsaget Ansøgningen med sin Anbefaling. (Rotuli over Danske Kancellis Forestillinger 1778 S. 412—13 og Suppliquer til Danske Kancelli 1778 <sup>9/9</sup> Nr. 580.) Den omtalte Tilladelse til at indgaa Ægteskab havde Ingeborg Akeleye faaet <sup>9/2</sup> 1770: Aaret 1769, der angives i Teksten, synes ikke at være rigtigt.
- Nr. 2146.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2145 Henv. 2.

**Nr. 2147.** <sup>1)</sup> Prins Ludvig af Mecklenburg-Schwerin, der døde 1778, var Fader til Sofie Frederikke, Arveprins Frederiks Hustru.

**Nr. 2148.** <sup>1)</sup> Se Nr. 1958 Henv. 2.

**Nr. 2150.** <sup>1)</sup> Landretsnotarius i Holsten Joh. Carl Cirsovius var Kancelliraad og fik i de følgende Aar ikke højere Titel. Sml. Nr. 2185. — *Cramer*: Det drejer sig om Joachim Herman *Kramer* i Itzehoe, for hvem der i Marts 1779 udstedtes en Kancelliraadsbestalling; alle Gebyrer for denne tilfaldt Universitetsbiblioteket i Kiel. (Se T. K.s Rescr. Extr. 1779. Side 49 og 66. R. A.) — <sup>2)</sup> Adelheid Benedicte Josiasdatter v. Qualen (1747—1808), af Huset Borghorst, ægtede <sup>18/10</sup> 1780 Ad. Gottlieb v. Eyben (1741—1811). Hendes Søster var Agathe Johanne Eleonore († 1829), g. m. Chr. Ludv. Scheel v. Plessen (1741—1801).

**Nr. 2151.** <sup>1)</sup> Kaptajn Johan Kristoffer *Elberg*, der var beskæftiget ved Kanalarbejdet i Holsten, havde givet en Student fra Livland ved Navn Ohm, der studerede i Kiel, nogle Stokkeslag, da denne havde opført sig uhøflig. Efter Forhandling mellem de militære Myndigheder og T. K. blev Sagen i Henhold til kgl. Resolution under <sup>28/10</sup> 1778 afgjort brevi manu ved Afgivelsen af gensidige Undskyldninger af begge de to Parter. (Kgl. Ordre og Resolutioner til General- og Commissariats Colleg. 1778 Nr. 498.) — General Andreas *Hauch* var Deputeret i Krigsbestyrelsen. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 2176. — Justitsraad og Overlandeveysinspektør *Gertner* i Kiel. — Grev Chr. Emil *Rantzau* til Rastorf († <sup>21/5</sup> 1777) var g. m. Anna Sabina v. Buchwald (1750—1829). Hun havde flere Brødre, bl. a. Amtmand Frederik Buchwald til Gudumlund (1747—1814), Kammerjunker hos Arveprins Frederik, Fr. Ludolf B. (1752—1812) og Kammerjunker hos Juliane Marie, Peter B. (1754—1825). (Adels Aarbogen 1913 Side 176 og 180). — Den heromtalte Sag vedrører Bygningen af en Bro over Aaen Schwentine, der løber forbi Rastorf, et Arbejde, som Godset skulde besørge, men Gertner tilse. Det var i den Anledning kommet til Strid mellem ham og Enkegreviden, og der var Tale om Injuriesøgmaal af ham mod hende. (Se bl. a. T. K.s Rescr. Extr. 1779 Side 42, Nr. 113.)

**Nr. 2152.** <sup>1)</sup> Joachim *Wasserschlebe*, der allerede i 1770—1771 var traadt ud af Kommercekollegiet og Tyske Kancelli og derefter havde levet i Kbh. hos Bernstorfferne, flyttede til Flensborg for at bo hos og understøtte sin Søster Beate Catharine, der var Enke efter den 1767 afdøde Oberstløjtnant J. C. C. Pfeiffer, og hendes Børn. (Bobé Rvl. P. VI, 571.) Sml. Nr. 2156. — *Frederik Traugott* Schimmelmann (f. <sup>16/9</sup> 1756) døde <sup>9/10</sup> 1776.

**Nr. 2153.** Se Nr. 2152 sidste Stk. — <sup>1)</sup> Fr. Chr. Sevel, Deputeret i Admiralitetskollegiet, døde <sup>10/10</sup> 1778. Fritz Reventlou fik den derved ledigblevne Gage. Sml. Nr. 2110.

**Nr. 2154.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2153. — Fr. Chr. *Kaas* († 1803), Admiral og Deputeret i Admiralitetskollegiet. — <sup>2)</sup> Arveprins Frederiks Fødselsdag var 11. Oktober. — *Le grand deuil*: for Arveprinsessens nylig afdøde Fader Prins Ludvig af Mecklenburg. Sml. Nr. 2147 sidste Stk.

**Nr. 2155.** <sup>1)</sup> Adolf Gottlieb v. Eyben (1741—1811), Søn af Domdekant i Lübeck, Gehejmerraad Frederik August v. Eyben (1700—1785). — *son frère*: Frederik Ludvig v. Eyben (1738—1793), 1773—1776 dansk Gesandt i Neapel; Adolf Gottl. v. Eyben, der havde været i Hertugen af Meinungens Tjeneste, blev 1779 Vicekansler i Glückstadt. — *duc Ferdinand*: Juliane Maries Broder Hertug Ferdinand af Brunsvig.

**Nr. 2156.** Sml. Nr. 2152.

**Nr. 2157.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2155 Henv. 1.

**Nr. 2158.** <sup>1)</sup> Otto Thott † 1785, Carl Chr. Gramm † <sup>24/1</sup> 1780, Henrik Hielmstjerne † <sup>18/7</sup> 1780, Chr. Fr. Bosc de la Calmette † <sup>12/5</sup> 1781, Henrik Stampe † 1789 (om hans Giftermaal se Nr. 1952 og Henv. 2 dertil), Andreas Hauch † <sup>19/5</sup> 1782.

**Nr. 2159.** <sup>1)</sup> Dronning Sofie Magdalene af Sverige fødte <sup>1/11</sup> 1778 en Søn Gustaf (IV) Adolf. — *beaux-frères*: Hertug Carl af Södermanland og Hertug Frederik Adolf af Östergötland. — <sup>2)</sup> J. M. *Liungberg*, Professor i Kiel. — <sup>3)</sup> Mestmacher, der var russisk Gesandt i Eutin, kom ikke til København for at afløse Carl v. Sacken; denne forblev i København til <sup>24/7</sup> 1784. — *Ahlefeldt*, Hans Adolf, dansk Gesandt i Rusland. — Johan *Simolin* havde været russisk Gesandt i København <sup>6/8</sup> 1772—<sup>23/10</sup> 1774.

**Nr. 2160.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2159 1. Stk. — Baron Chr. Fr. *Guldencrone* var dansk Gesandt i Stockholm. — <sup>2)</sup> F. C. *Kaas* († 1803); Etatsraad Hans *Lunde*, Sekretær i Kommissariatskontoret. — Justitsraad Hans *Topp* († 1811), blev Deputeret i Generalkommissariatet 1766.

**Nr. 2161.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2159 Henv. 3. — *Schack*: O. Schack-Rathlou.

**Nr. 2162.** <sup>1)</sup> Sml. om Forholdet til England Holm II, 298 f.

**Nr. 2163.** <sup>1)</sup> J. J. Berger. — Se Nr. 2159 Henv. 3. — I H. A. Ahlefeldts Depeche af 19/30 Oktober 1778 (modtaget <sup>23/11</sup>) meddeles de i B.s Brev gengivne Oplysninger. — Grev *Ostermann*, russisk Vicekansler. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 2162.

**Nr. 2164.** <sup>1)</sup> Priorinde i Slesvig adelige Kloster *Margrethe Dorothea* von Blücher var død og blev efterfulgt af Marie Elisabeth von Neuhoff, hvis Valg fik kgl. Stadfæstelse <sup>18/12</sup> 1778, uden at der i Stadfæstelsen ses at være indsat nogen ny Bestemmelse. (T. K. Forest. R. A.) — <sup>2)</sup> Hofmarskal E. C. E. Schack var Ordenssekretær. — Hans Hustru var Mette Pauline Rosenørn, som han havde ægtet <sup>6/12</sup> 1776.

**Nr. 2165.** <sup>1)</sup> Grev Frederik Axel v. *Fersen* (1719—1794) var en af Hovedlederne for Oppositionen mod Kong Gustaf III paa Rigsdagen 1778—1779. Se Odhner II, 1. Kapitel om de indre Forhold i Sverige paa denne Tid. — <sup>2)</sup> Sulkowski, polsk Stormand; Carl Radziwill (1734—1790), polsk Stormand og Feltherre, Stanislaus Poniatowski's Fjende.

**Nr. 2166.** <sup>1)</sup> Der synes ikke i denne eller den nærmest følgende Tid at være udnævnt nogen Rumohr til hvid Ridder. — Om *Cramer* (Kramer) se Nr. 2150 Henv. 1. — <sup>2)</sup> Frederik Sofus Raben (1745—1820) ægtede 1779 Sofie Magdalene v. Qualen. — *le jeune Rosenkrantz*: Vel Ivar R. (1749—1787). Sml. Nr. 1941.

**Nr. 2167.** <sup>1)</sup> Prins Carl af Hessen. — Ad. Gottlieb v. *Eyben* (1741—1811) blev Vicekansler i Glückstadt. — Konferensraad Chr. Gottfr. Carstens, Medlem af Overretten paa Gottorp. — <sup>2)</sup> Christine Sofie, Markgrevinde af Brandenburg-Culmbach (f. 1717) døde <sup>26/5</sup> 1779. — Godset *Friedrichsrühe* (Drage) ved Itzehoe havde tilhørt hendes Mand Frederik Ernst af Brandenburg-Culmbach, efter hvis Død den danske Krone havde afkøbt Markgrevinden Godset. — <sup>3)</sup> J. O. Niemann. — <sup>4)</sup> Talen er formentlig om «Collection complète des œuvres de J. J. Rousseau». T. I—XI, der offentliggjordes i Neuchâtel 1775, men i 1779 ledsagedes af «Supplément» og af «Anecdotes pour servir à la vie de J. J. Rousseau, suite du supplément à ses œuvres. Seconde édition augmentée». A Amsterdam et à Lausanne. 1779.



*Mellem Nr. 2167 af 6. Marts og Nr. 2168 af 13. Marts 1779 hører det som Nr. 2112 trykte Brev, der i Virkeligheden er dateret 9. Marts 1779, hjemme.*

**Nr. 2168.** Ad. Gottl. v. Eyben. Se Nr. 2112.

**Nr. 2169.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2159 og 2170 sidste Stk. Simolin kom ikke tilbage til København, hvorfra han imod sin Vilje var blevet forflyttet til Stockholm. — *Schack*: J. O. Schack-Rathlou. — <sup>2)</sup> Se B. og G., Side 168. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 2165. — <sup>4)</sup> Chr. Ludv. Stemann og Caspar v. Saldern. — <sup>5)</sup> Caspar v. *Saldern*. — Hertug Frederik Vilhelm Filip af Württemberg (1761—1830) blev Oberst i dansk Tjeneste efter kgl. Resol. af <sup>19</sup>/<sub>2</sub> 1779. (Generalitets- og Kommiss. Kolleg.s Forest. Nr. 74, 1779. R. A. — Bobé Rvl. P. VI, 520.) Han synes ikke at være blevet naturaliseret. — <sup>6)</sup> Hertug Frederik Henrik Vilhelm af Glücksborg døde <sup>13</sup>/<sub>3</sub> 1779. Ifølge Overenskomst kom Lenet derefter til Kronen. — *Jugert*: Landraad og Vicekansler paa Gottorp Johan Ludvig v. Jüger.

**Nr. 2170.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2112 Henv. 2. — <sup>2)</sup> Gerhard Anton Ibbeken, Huslærer hos D. R.; sml. Nr. 2007. Han blev udnævnt til Præst i Klein Wesenberg i Holsten. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 2169 Henv. 6. — Hertug Fr. Henr. Vilh. af Glücksborg efterlod sig en Enke Anna Caroline af Nassau-Saarbrück (1751—1824). — *Le duc d'Augustenbourg*: Frederik Christian (1721—1794). — <sup>4)</sup> Prins Peter August Frederik af Holsten-Beck (f. 1697) døde 1775. Den eneste Mand af Huset Holsten-Beck, der levede i 1779, var Hertug Frederik Carl Ludvig (1757—1816), Officer i preussisk Tjeneste, Kong Christian IX.s Bedstefader. — <sup>5)</sup> Sml. Nr. 2169 1. Stk.

**Nr. 2171.** <sup>1)</sup> Hertug Frederik August af Oldenburg og den sindssyge Prins Frederik Vilhelm, der kom til at bo paa Slottet i Pløen. — <sup>2)</sup> Lord *Suffolck*, engelsk Udenrigsminister. — <sup>3)</sup> Se herom Holm II, 306 f.

**Nr. 2172.** <sup>1)</sup> Se smstds. — Baron *Sprengtporten* var svensk Gesandt i Kbhvn.

**Nr. 2173.** <sup>1)</sup> Johan Just v. Bergers Søn var Johan Vilhelm.

**Nr. 2174.** <sup>1)</sup> Om Eksplosionen <sup>31</sup>/<sub>3</sub> 1779 af Krudttaarnt i Rosenkrands' Bastion ved Østerport se Bruun: København III, 600 f. Sml. Nr. 2175. — Om Forhandlingerne vedr. Krudttaarnenes Flytning se Bruun anf. Sted samt Akter i R. A. Kgl. Generalitets- og Kommissariatskolleg. kgl. Resol. 1779, Nr. 266 og 1780, Nr. 124. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 2172 og se iøvrigt Holm: Frederik V, I. Del, S. 176 f, samt P. Vedel: Den ældre Bernstorff, S. 29 f. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 2167 Henv. 2. — Markgrevinde Christine Sofie ejede Palæet i Kalveboderne («Prinsens Palæ»).

**Nr. 2175.** Sml. 2133. — A. G. Carstens. — <sup>1)</sup> Se Henv. 1 til Nr. 2174. — Krudttaarne blev ikke opført ved Køgebugt, men paa Christianshavn og Amager.

**Nr. 2176.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2151 Henv. 2. — Grevinde Anna Sabina Rantzau til Rastorf.

**Nr. 2177.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2112. — Den omtalte Skrivelse er af <sup>10</sup>/<sub>4</sub> 1779 (ved Skrivefejl i Kopibogen: <sup>10</sup>/<sub>3</sub>) og findes i Generalitetskollegiets Korrespondenceprotokol (Infanterisager) R. A. — T. K.s Svar til Generalitetskoll. er af <sup>2</sup>/<sub>3</sub> 1778. (Gener. Koll. Indkomne Sager, Aug. 1779, Nr. 1.) — <sup>2)</sup> Grev Ludvig Frederik Wedell-Wedellsborg (1753—1817) ægtede <sup>9</sup>/<sub>6</sub> 1779 Frederikke Juliane Klingenberg (1755—1833). Hans Søster Komtesse Adamine Gottlobine (f. 1760) ægtede <sup>5</sup>/<sub>6</sub> 1779 Grev Nicolaus Luckner (f. 1750). (Thisets Stamtavler VII, 133, 135.)

**Nr. 2178.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2112, 2170, 2179 og 2181. — Et nyt Skolelærerseminarium var under Oprettelse i Kiel, og Ridderskabet gav 10,000 Rthlr. dertil. B. og G.,

Side 148—49. — Grev Ditlev Rantzau til *Oppendorff* (1696—1781). — <sup>2)</sup> Adam Ferdinand Gottlob Moltke (1748—1820), Søn af Adam Gottl. M., Kommandør i Marinen, fulgte den engelske Flaade i en Del af Krigen med Frankrig. (Garde: Den dansk-norske Sømagt III, 255 f. — Biogr. Lex. XI, 377—78.)

**Nr. 2179.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2178 Henv. 1 og Nr. 2181.

**Nr. 2180.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2169. — <sup>2)</sup> Om Gæringen iblandt de svenske Bønder se Odhner II, 147 f.

**Nr. 2181.** <sup>1)</sup> H. C. Schimmelmann blev dansk Lensgreve ved Patent af <sup>28</sup>/<sub>4</sub> 1779. — <sup>2)</sup> Se Nr. 2170 Henv. 2 og Nr. 2210. — *Wesenberg*: Klein Wesenberg, Kirkesogn i Amtet Rethwisch i Holsten. — Hans Caspar Greve Bothmer, Amtmand til Reinfeld, Rethwisch og Traventhal. Ibbeken blev udnævnt til Embedet. — <sup>3)</sup> Se Nr. 2179. — <sup>4)</sup> Se Nr. 1907 Henv. 1.

**Nr. 2182.** <sup>1)</sup> Se Odhner II, 71 f., Holm II, 307. — <sup>2)</sup> Om denne Sag se Depeche fra St. Petersborg 8/19. Februar 1779. *M. de Gross*: russisk Diplomat. — *Danne-schiöld*: Sigtter til de Angreb, Grev Fr. Dannekjold-Samsøe i 1766 havde rettet paa J. H. E. B.s Administration. Se f Eks. B. P. I., Nr. 423 ff.

**Nr. 2183.** <sup>1)</sup> Om det teologiske Studium i Kiel i denne Tid se bl. a. *Köster*: Gesch. d. Studium der praktischen Theologie auf der Universität Kiel (1825), S. 42 f. — *Schriften der Univ. zu Kiel*, Bd. I, 19. — <sup>2)</sup> Carl August *Moltke* (f. 1737), Kammerherre og Overhofmarskal ved Arveprinsesse Vilhelmine af Hessens Hof, var g. m. Sofie Christine Grevinde Knuth-Knuthenborg (1747—1790). — Grev Carl August Hardenberg ægtede 1774 Komtesse Juliane Fr. Reventlow; Ægteskabet op-hævedes 1788. (Bobé Rvl. P. II, 242.)

**Nr. 2184.** <sup>1)</sup> Sofie Magdalene v. Sperling (1743—1814), Hofdame. — <sup>2)</sup> *la reine*: Juliane Marie; — *Holm*: Th. Holm (Holmskjold), Kabinetssekretær hos Juliane Marie; Margrethe v. d. Lûhe, f. Holck, Overhofmesterinde. — <sup>3)</sup> Andreas *Hauch*, J. G. *Moltke*, Chr. Ludv. *Stemann*, F. C. *Kaas*. — *le prince*: Arveprins Frederik. — <sup>4)</sup> J. O. Schack-Rathlou. — <sup>5)</sup> J. G. Moltke.

**Nr. 2185.** <sup>1)</sup> Fr. Carl Krück blev ved Kab. Ordre <sup>12</sup>/<sub>5</sub> 1779 Etatsraad, samme Dag som en Mængde andre fik nye Titler. (G. K. O.) — <sup>2)</sup> Joh. Sam. *Gertner* (Gärtner), Overlandevejsinspektør i Holsten. — Kancelliraad Johan Carl *Cirsovius*. Sml. Nr. 2189.

**Nr. 2186.** <sup>1)</sup> V. J. O. Schack-Rathlous Hustru, Øllegaard Charlotte.

**Nr. 2187.** <sup>1)</sup> Holm I, 308 f.

**Nr. 2188.** <sup>1)</sup> Se smstds. — *Sartine*: fransk Marineminister 1774—1780. — Prinsesse Charlotte Amalie († 1782), Datter af Frederik IV.

**Nr. 2189.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2185 Henv. 2. — <sup>2)</sup> Ad. Gottfr. v. Eyben. — <sup>3)</sup> Byron, engelsk Admiral; d'Estaing, fransk Admiral. — <sup>4)</sup> Land- og Regeringsraad i Glückstadt Fr. August Vilh. von Witzendorff blev Kammerherre fra <sup>28</sup>/<sub>10</sub> 1777 at regne.

**Nr. 2190.** <sup>1)</sup> Konferensraad Fr. Chr. Boye, Etatsraaderne Moritz Chr. Ericius og Ernst Johan Peter *Stemann* var Medlemmer af den slesvig-holstenske Regering og af den sl.-holst. Landkommission. Det er uklart, hvorledes det forholder sig med den her foreliggende Sag. I Registraturen over det danske og norske Assignationskontors Forestillinger og Resolutioner for 1779 er efter den alm. Række under Nr. 87 anført en Resolution ang. «den slesvig-holst. Land Commissions Operationer

etc., som ei her til Cont. er bleven afleveret fören i Februarii 1780.» Nummeret er opført som kommuniceret under <sup>19</sup>/<sub>10</sub> 1779 med Datoen <sup>27</sup>/<sub>10</sub> 1779 og lyder saaledes: «Angaaende Conferents Raad Boyes og Etats Raaderne Ericii og Stemanns Ansøgning, om allernaadigst Belønning for Deres Forretninger udi den slesvig-holstenske Land Commission eller og at løslades fra samme.» I de tilhørende Pakker — eller overhovedet i Assignationskontorets dansk-norske og *tyske* Akter — har man imidlertid intet kunnet finde om denne Sag hverken for 1779 eller 1780; ej heller bl. Kabinetsordrer fra denne Tid eller til Skatkammeret. De tre Herrer forblev i de følgende Aar i Landkommissionen. Sml. Nr. 2192. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 2192. — <sup>3</sup>) *le grand veneur*: Overjægermester C. C. Gramm († 1780); *sa fille*: Sofie Magdalene, Enke efter Gehejmekonferensraad Jens Krag-Juel-Wind († 1776); *son frère*: Fr. Carl Gramm († 1782).

**Nr. 2191.** <sup>1</sup>) *le canal*: Den slesvig-holstenske Kanal. Baade H. C. Schimmelmann og B. var Medlemmer af den 1774 nedsatte Kanalkommission. — <sup>2</sup>) Odhner II, 76 f.

**Nr. 2192.** <sup>1</sup>) Se Nr. 2190 Henv. 1. — <sup>2</sup>) Ved Kab. Ordre af <sup>2</sup>/<sub>10</sub> 1779 udnævntes forskellige til Gehejmeraader, bl. a. H. Ernst Schimmelmann, E. C. E. v. Schack og Gesandten i Paris, Otto *Blome*. — Chr. Ludv. Stemann blev Gehejmeraad ved Kab. Ordre af <sup>12</sup>/<sub>10</sub> 1780 fra <sup>2</sup>/<sub>10</sub> 1779 at regne, men først Gehejmekonferensraad <sup>10</sup>/<sub>10</sub> 1808. — Otto Fr. *Bardenfleth*, Deputeret i Rentekammeret.

**Nr. 2193.** <sup>1</sup>) Charlotte Emerentia *Huitfeldt*, f. Raben, g. m. Mathias Vilh. H., Grevinde Caroline Eleonore *Scheel*, f. Raben, Enke efter Grev Christen Scheel, begge Søstre til D. R.s Hustru. — <sup>2</sup>) *M. de Thienen* er formentlig Wulf H. v. Thienen, og maaske er der Tale om hans testamentariske Bestemmelser. Hvis det er Tilfældet, sigtes der med de haarde Ord maaske til Kammerherre Carl Adolf Plessen, der som Broder til Th.s Hustru, Ida Lucie Scheel v. Plessen, Enke efter Christian Ditlev Reventlow († 1759), kunde have Udsigt til Arv, da Th. var barnløs. C. A. Plessen arvede kun en Pengesum efter W. H. Th.s Død 1809. (Zeitschrift d. Ges. f. schl.-holst. Gesch. XXXVII, 332 f.) — <sup>3</sup>) Hertug Carl af Södermanland. — *prince* Fr.: Arveprins Frederik. Sml. Nr. 2194.

**Nr. 2194.** Sml. Nr. 2193.

**Nr. 2195.** <sup>1</sup>) Se B. og G., Side 153 f. — Chr. Fr. Friccius v. *Schilden* til Haseldorf og Pasch v. *Cossel* til Jersbek.

**Nr. 2196.** <sup>1</sup>) Spanien traadte paa denne Tid ind i den nordamerikanske Frihedskrig paa fransk-amerikansk Side. Sml. Holm II, 309 f.

**Nr. 2198.** <sup>1</sup>) Generalprokurør A. G. Carstens besøgte sin Broder Konferensraad Chr. Gottfr. C. i Slesvig. — <sup>2</sup>) Se Odhner II, 76—77. — <sup>3</sup>) Portugisisk Gesandt i København var Emmanuel-Joseph Guesdes de Miranda et Lima.

**Nr. 2199.** <sup>1</sup>) A. G. Moltke. — *le fils*: J. G. Moltke. *Schack*: J. O. Schack-Rathlou.

**Nr. 2200.** <sup>1</sup>) J. F. Classens Krudtværk og Kanonstøberi ved Frederiksværk og H. C. Schimmelmans Gævrefabrik Hammermøllen Nord for Helsingør.

**Nr. 2201.** <sup>1</sup>) A. G. Carstens blev Gehejmekonferensraad <sup>2</sup>/<sub>10</sub> 1779. — Chr. Ludv. Stemann. — <sup>2</sup>) Se herom B. D. I, 31—32.

**Nr. 2202.** <sup>1</sup>) Se Nr. 2169.

**Nr. 2203.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 2201.

- Nr. 2204.** <sup>1)</sup> <sup>16/8</sup> 1779 ægtede Fritz Reventlou paa Ahrensburg Juliane Schimmelmann. — <sup>2)</sup> Henrik Kristoffer Rigs greve Baudissin.
- Nr. 2205.** <sup>1)</sup> Carl August *Hardenberg-Reventlou* (1750—1822), g. m. Juliane Fr. Reventlow, der var blevet opdraget hos sin Stedfader Gehejmeraad Wulf H. v. *Thienen* (1721—1809). Th. testamenterede H.-R. Löhrsdorf (Bobé Rvl. P. III, 417). Han havde i 2. Ægteskab været gift med Grevinde Reventlows Moder, Enke efter Chr. D. R. til Brahetrolleborg († 1759), Ida Lucie, født Scheel v. Plessen (1740—1792). — Charles *Plessen*: Carl Adolf Plessen (1747—1810), Broder til Ida Lucie v. P.; *le jeune c<sup>te</sup> Scheel*: Grev Jørgen Scheel (1768—1825), Søn af Grev Christen Scheel (1743—1771), hvem B. havde sat megen Pris paa. — <sup>2)</sup> Arveprinsesse Sofie Frederikke havde Fødselsdag <sup>24/6</sup>.
- Nr. 2206.** <sup>1)</sup> Om Brændevinsbrænding og Tobaksavl se Holm II, 453 f.
- Nr. 2207.** <sup>1)</sup> Grev Frederik Ludvig *Moltke* (1745—1824), der siden 1771 havde boet i Oldenburg og Lübeck; <sup>30/1</sup> 1778 havde han ægtet Sofie Agnes Komtesse Luckner (f. 1759).
- Nr. 2208.** <sup>1)</sup> Kaptajn Henrik Frederik Levetzau (f. 1751) døde som Legationssekretær i Madrid 1779.
- Nr. 2210.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2181. — Gerhard Anton Ibbeken, i mange Aar Huslærer hos D. R., var i 1779 blevet Præst i Klein Wesenberg i Holsten. Ved kgl. Resol. efter T. K.s Forest. af <sup>16/2</sup> 1780 fik D. R. nu Tilladelse til uden Valg at ansætte I. som Præst i Sarau i Holsten, hvor D. R. havde Patronatsret, da han ejede Godset Glasau. De nærmere Forhold paa Stedet ses af Forestillingen. (R. A.)
- Nr. 2212.** <sup>1)</sup> Kammerherre Chr. Sigfred Plessen (f. 1696), der i en lang Aarrække havde levet i Udlandet, var død 1777 i Paris uden Hustru eller Børn. — Om Arven efter ham førtes en stor Proces, der tilsidst afgjordes ved Højesteretsdom af <sup>23/12</sup> 1779 (Voteringsprot. R. A.). — Johan Joachim *Anchersen* (1721—1785), Højesteretsassessor. — *Mad<sup>m</sup> de Pl.*: Elisabeth Christine, født v. Thienen (1715—1788), Enke efter Mogens Scheel v. Plessen (1713—1749). — <sup>2)</sup> Generalprokurør Henrik *Stampe*. Oluf Lundt *Bang* blev Vicegeneralprokurør 1779 og efter St.s Afgang 1784 Generalprokurør.
- Nr. 2213.** <sup>1)</sup> Chr. Ludv. Stemann. — Den omtalte Ordre er den af Struensee udstedte af <sup>12/2</sup> 1771 imod Lakajers Ansættelse i offentlige Hværv (Holm: Kristian VII 1766—1772 2. Afd. 132). — <sup>2)</sup> Lord Fr. North (1733—1792) var siden 1770 ledende Minister og gennemførte den skarpe Politik over for de nordamerikanske Kolonier. — <sup>3)</sup> Carl v. Sacken, den russiske Gesandt i København. — J. O. Niemann og D. R. var Medlemmer af Kommissionen til Likvidationen af den holsten-gottorpske Gæld.
- Nr. 2214.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2216. — Det drejer sig om Frederik d. Stores Indgreb i den regelmæssige Retspleje i Vandmølleren Arnolds Sag og hans voldsomme Fremfærd mod forskellige Dommere og høje Embedsmænd, der efter hans Mening havde begaaet Uret mod en Bonde til Fordel for en Adelsmand. Se herom Koser: König Friedrich d. Grosse II, 542. — Storkansler Baron C. J. M. zu *Fürst und Kupferberg* (1717—1790) og Grev Fr. Ludv. Carl v. *Finckenstein* (1745—1818), Regeringspræsident i Cüstrin, Søn af Grev C. V. v. F. (1714—1800), preussisk Statsminister, blev begge afskediget.

- Nr. 2215.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2212. Højesteretsassessor Anchersen synes ikke at have vøteret i Sagen, og Meningerne blandt Dommerne synes at have været meget delte. — <sup>2)</sup> Det drejer sig om den ny Militiordning. Holm II, 633 f.
- Nr. 2216.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2214. — Emilie Schimmelmänn, f. Rantzau, H. E. Sch.s Hustru, døde  $\frac{6}{2}$  1780.
- Nr. 2217.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2212 og 2215. — Mogens Scheel v. Plessen (1713—1749) og Elisabeth Christine, f. v. Thienen (1715—1788), havde flere Børn. Af dem, der levede i 1780, er den næstældste Christian Frederik (1746—1804); *son ayeul*: Christian Ludvig Plessen (1676—1752); *son grand oncle*: Carl Adolf Plessen (1678—1758).
- Nr. 2218.** <sup>1)</sup> Johan (Hans) Hartvig Ernst B., f. 1767. — <sup>2)</sup> Johan J. Bergers Hustru, Sara Margarethe, f. v. Ramdohr, døde  $\frac{11}{5}$  1780. — <sup>3)</sup> Ved Kab. Ordre af  $\frac{12}{6}$  1780 (G. K. O.) blev bl. a. A. G. Carstens og Chr. Ludv. Stemmann udnævnt til Gehejmeraadere. Sml. 2192. — Ved kgl. Resol. af  $\frac{19}{5}$  1780 paa T. K.s Forest. blev Grev Hans Caspar Bothmer (1727—1787), forh. Overhofmester hos Caroline Mathilde, Amtmand i Traventhal 1768, Overpræsident i Kiel. — Hans Efterflg. i Traventhal blev Kammerherre, Baron Nicolaus Luckner. — <sup>4)</sup> J. M. Liungberg, der havde været Professor ved Kiels Universitet, blev  $\frac{31}{5}$  1780 Kommitteret i Økonomi- og Kommercekollegiet (C. C. E., 200). — <sup>5)</sup> Abbedisse ved Jomfruklosteret i Itzehoe, Ottilia Elisabeth v. Ahlefeldt, var død og blev efterfulgt af Margarethe Hedeveg v. Ahlefeldt, hvis Valg stadfæstedes  $\frac{16}{6}$  1780, uden at nogen særlig Betingelse synes tilføjet. (T. K.s Forest. R. A.)
- Nr. 2219.** <sup>1)</sup> I Henhold til Kab. Ordre af  $\frac{6}{5}$  1780 til Rentekammeret (indhæftet ved R. K.s tyske Forest. 1781, Nr. 161) skulde Tyske Kancelli forberede Indførelsen af Skøde- og Pantebøger i Hertugdømmerne. Ved kgl. Resolution af  $\frac{9}{6}$  1780 paa Forest. af T. K. fik Kancelliet Ordre til at korrespondere med Overretten paa Gottorp om Sagen. — Om Sagens videre Udvikling se Nr. 2273, 2279, 2281, 2300, 2301, 2304, 2306, 2308. —  $\frac{19}{1}$  udstedtes en Kab. Ordre til T. K.: Kongen befaler, at Befalingen om Skyld- og Panteprotokol i Hertugdømmerne skal henhvile. (G. K. O.) Resultatet blev to Forordninger af  $\frac{31}{5}$  1781 (trykt i Kvartudgaven af Forordninger), hvorved der ikke indførtes Skyld- og Pantebøger overalt i Hertugdømmerne, men  $\frac{1}{2}$  og  $\frac{1}{4}$  Procents Skatter paa Kapitalaalen der. (Om Sagens Forløb se særlig Rentekammerets tyske Forest. 1781, Nr. 161.) — <sup>2)</sup>  $\frac{9}{7}$  1780 undertegnedes mellem den danske Regering og den russiske Gesandt Sacken det væbnede Neutralitetsforbund.
- Nr. 2220.** <sup>1)</sup> Om den alm. Situation se Holm II, 316 f.
- Nr. 2221.** <sup>1)</sup> Gehejmearkivar Gerhard *Schöning* døde  $\frac{18}{7}$  1780, samme Dag som H. Hielmstjerne, der var Justitiarius i Højesteret.
- Nr. 2222.** Kejsersinde Catharina II og Marie Theresia, Frederik den Store, Gustaf III, Carl III af Spanien. — <sup>1)</sup> Se Nystrom: Søllerød Sogn, 53.
- Nr. 2223.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2219.
- Nr. 2224.** <sup>1)</sup> Vilh. E. *Christiani*, Professor i Veltalenhed og Historie i Kiel, og C. C. L. *Hirschfeld*, Prof. smstds. i Filosofi. Den sidste arbejdede paa et stort Værk om Havedyrkning med Beskrivelse af bekendte Haver og Parker, bl. a. i Danmark. — <sup>2)</sup> Prof. med. F. C. *Struve* døde  $\frac{21}{7}$  1780, hvorefter G. H. *Weber*, fra 1777 ekstraord. Prof. i Medicin, blev ord. Prof. i Medicin og Botanik. — <sup>3)</sup> Louise-Suzanne Necker (1739—1794), Jacques N.s Hustru. — Necker tog sin Afsked 1781.

— <sup>1</sup>) Joseph-Marie *Saint-Germain*, en Æventyrer, der var nøje knyttet til Prins Carl af Hessen og sammen med ham anlagde et Farveri og en Farvefabrik i Eckernförde. (Biogr. Lex. XIV, 569.)

**Nr. 2225.** <sup>1</sup>) Otto Georg Pauli, Direktør for Øresunds Toldkammer, døde <sup>31</sup>/<sub>7</sub> 1780. Han og B. havde i en Del Aar siddet sammen i Finanskollegiet.

**Nr. 2226.** <sup>1</sup>) Skūli *Thorlacius* (1741—1815) blev udnævnt til Gehejmearkivar efter Gerh. Schiøning, men frabad sig Stillingen, hvorefter Chr. Eberhard Voss blev Gehejmearkivar til 1791. — Albrecht Filip Levetzau (1744—1817), Stiftamtmand i Akershus, blev ikke Justitiarius i Højesteret; det blev Peder Rosenørn (1711—1790), men allerede 1782 afløstes han af Ad. S. v. d. Osten. Sml. Nr. 2234.

**Nr. 2227.** <sup>1</sup>) Holm II, 322 f. — <sup>2</sup>) Det drejer sig om fire russiske Prinser og Prinsesser, Børn af Anton Ulrik af Brunsvig, Søkende til «lille Ivan», der 1740 en kort Tid havde beklædt Ruslands Trone. De havde været holdt i Fængsel i Nordrusland i 39 Aar, og Catharina II ønskede dem anbragt under blidere Forhold i Danmark. Se bl. a. Holm II, 326 f. — *le grand duc*: Storfyrsttronfølgeren Paul. Sml. Nr. 2238.

**Nr. 2228.** Cai Frederik R. var udnævnt til dansk Gesandt i Spanien og rejste nu fra København over Holsten. — <sup>1</sup>) Prins Henrik af Preussen og Josef II aflagde Besøg i St. Petersborg.

**Nr. 2229.** <sup>1</sup>) Christian Reventlou, f. 1759.

**Nr. 2231.** <sup>1</sup>) Se Nr. 2219. — <sup>2</sup>) Ad. Gottlieb v. Eyben ægtede <sup>13</sup>/<sub>10</sub> 1780 i 2. Ægteskab Adelheid Benedicte Josiasdatter v. Qualen (1747—1808). Sml. Nr. 2150 sidste Stk. og Henv. 2. (Thisets Stamtavler VI, 240.)

**Nr. 2233.** <sup>1</sup>) Henning v. *Qualen* (1703—1785) Gehejmerraad, 1766—1773 Overlanddrosd i Oldenburg og Delmenhorst, Klosterprovst i Uetersen. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 2317. Hans Henrik *Levetzau* (1725—1794) til Ehlersdorf.

**Nr. 2234.** <sup>1</sup>) Peder Rosenørn (1711—1790). Sm. Nr. 2226 Henv. 1. — *le cte Scheel*: Rimeligvis Grev Jørgen *Scheel* (1718—1786), Gehejmekonferensraad, Overstaldmester.

**Nr. 2235.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 2236. — Ved Kab. Ordre af <sup>28</sup>/<sub>9</sub> 1780 (G. K. O.) udnævntes 9 hvide Riddere, bl. a. de i dette og flg. Breve omtalte, med forskellig Anciennitet. — Kammerherre Fr. *Bardenfleth*, Amtmand i Rendsburg; Kammerherre Andreas August v. *Hobe*, Amtmand i Trittau og Reinbeck; Kammerherre Carl Adolf v. *Plessen*, tidligere Gesandt i Neapel, fra <sup>6</sup>/<sub>16</sub> 1779 at regne; Kammerherre og Hofjægermester Grev Chr. Fr. Ernst *Rantzau*. — Hertugelig oldenburgsk Kammerpræsident Carl Fr. v. *Lowtzow* blev Ridder af Dbg. med Anciennitet fra <sup>29</sup>/<sub>7</sub> 1779. — <sup>2</sup>) Om Hertug Ferdinand af Brunsvigs Besøg i Kbhvn. se B. og G., Side 221 f. Sml. Nr. 2237 og senere Breve.

**Nr. 2236.** <sup>1</sup>) J. A. Cramer ægtede i 2. Ægteskab <sup>12</sup>/<sub>1</sub> 1781 Margrethe Marie de Falsen (1738—1795), Enke efter Konferensraad C. L. de Scherewien til Søbo paa Fyn. (Bobé Rvl. P. IV, 311—12). — <sup>2</sup>) Se Henv. 1 til Nr. 2235.

**Nr. 2238.** Sml. Nr. 2227. «Det russiske Hof» i Horsens er fire Børn af Anton Ulrik af Brunsvig og Anna af Mecklenburg, den lille Kejser Ivans Søkende. *La princesse cadette*, Elisabeth, var den bedst begavede og mindst forsømte af de fire forhulede Personer. (Se Holm II, 325 f. og H. E. Friis: Det russiske Hof i Horsens.)

**Nr. 2239.** Brevet er fejlagtig anbragt paa denne Plads. Det er dateret 16. December 1780 og skulde staa mellem Nr. 2266 og 2267. — <sup>1)</sup> Marie Theresia døde <sup>29</sup>/<sub>11</sub> 1780. — <sup>2)</sup> Frederik den Stores Søster Louise Ulrike stod i uvenligt Forhold til sin Søn Gustaf III.

**Nr. 2240.** <sup>1)</sup> Gustaf III havde foretaget en Baderejse til Spa i Eftersommeren 1780. (Odhner II, 34.) — <sup>2)</sup> Kong Adolf Frederiks Broder Hertug Frederik August af Oldenburg og Hertuginde Ulrike Fr. Vilhelmine tog til Lübeck for at hilse paa Gustaf III, da han paa Tilbagevejen som «Greven af Haga» passerede Byen. Om den meget nonchalante Maade, hvorpaa de blev behandlet, se Dep. fra Fr. Ludv. Moltke, den danske Gesandt i Eutin, <sup>19</sup>/<sub>10</sub> og <sup>24</sup>/<sub>10</sub> 1780. (R. A.)

**Nr. 2241.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1907 Henv. 1, Nr. 2243 og 2246. De i Teksten omtalte Forhold belyses af T. K.s Forestilling af <sup>24</sup>/<sub>1</sub> 1781. (R. A.) — Landmarskal Grev Frederik *Hahn* til Neuhaus.

**Nr. 2242.** <sup>1)</sup> Om den politiske Situation se Holm II, 330 f.

**Nr. 2243.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1907 Henv. 1, samt Nr. 2241. — *Wittmacks* Dommere var Medlemmer af Regeringen i Glückstadt, bl. a. Kammerjunker Christoph Hartvig von *Lowtzow*. *Hahn*, se Henv. 1 til Nr. 2241.

**Nr. 2244.** <sup>1)</sup> Se nærmere herom den danske Gesandt St. Saphorins Depeche fra Haag <sup>24</sup>/<sub>10</sub> 1780, modtaget af B. <sup>31</sup>/<sub>10</sub> 1780. (R. A.) — *Henry Laurens* (1724—1792), amerikansk Statsmand, 1779 Gesandt i Holland. — *Le prince Stadth*: Fyrst Vilhelm V af Oranien-Nassau, Arvestatholder i Nederlandene. — <sup>2)</sup> Johan Samuel Berger.

**Nr. 2245.** <sup>1)</sup> Se B. og G., S. 221 f. — <sup>2)</sup> 1747 blev Statholderværdigheden gjort arvelig i Vilhelm IV af Oraniens Slægt; *le pr. d'Orange*: Hans Søn Vilhelm V.

**Nr. 2246.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 1907 Henv. 1 og Nr. 2243. — Grev Fr. v. *Hahn* til Neuhaus. — <sup>2)</sup> Christoph Hartvig v. *Lowtzow*. — *Nimann*: J. O. Niemann.

**Nr. 2247.** <sup>1)</sup> D. R. skriver til B. i utrykt Brev af <sup>31</sup>/<sub>10</sub> om Sebastian Peter Wolters, Kansleren i Glückstadt, at denne har en meget smertefuld og maaske livsfarlig Svulst paa Benet. «Je crois qu'il ne tardera pas à faire place à Mr. d'Eiben.» — W. døde <sup>1</sup>/<sub>1</sub> 1781.

**Nr. 2248.** <sup>1)</sup> Prins Carl af Hessen og Æventyreren Joseph-Marie Saint-Germain.

**Nr. 2449.** <sup>1)</sup> *Moltke*: A. G. Moltke. Det ses ikke, hvad der er tilstødt ham. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 2244.

**Nr. 2250.** <sup>1)</sup> Der synes i den bevarede Brevrække at mangle et Brev, et fra B. mellem <sup>4</sup>/<sub>11</sub> og <sup>11</sup>/<sub>11</sub> 1780. — <sup>2)</sup> Prins Carl af Hessen; *pr. de Prusse*: Prins Henrik af Preussen; *pr. Ferd.*: Prins Ferdinand af Brunsvig.

**Nr. 2251.** <sup>1)</sup> Om Omstændighederne ved B.s Afskedigelse <sup>12</sup>/<sub>11</sub> 1780 se B. og D., VI, S. 216—43, og Holm II, 328 f.

**Nr. 2252.** Cai Fr. Reventlou var som dansk Gesandt paa Vejen til Madrid. — <sup>1)</sup> Sigter til, at Prins Ferdinand af Brunsvig i 1753, kort efter at J. H. E. B. var blevet Gehejmestatsminister i Danmark, uden Held skulde have forsøgt, under et Besøg i København, efter Frederik d. Stores Ordre at intrigere imod ham. Se Holm: Frederik V, I. Afd., S. 144.

**Nr. 2253.** <sup>1)</sup> Otto Thott fik Ordre til midlertidig at varetage B.s Forretninger vedrørende de udenlandske Affærer. — A. G. Carstens blev Direktør for T. K.

**Nr. 2254.** <sup>1)</sup> Se Regeringsskiftet 1784, S. 123.

**Nr. 2256.** <sup>1)</sup> Elisabeth Sofie Marie von *Eyben* († 1780), 1766 Kammerfrøken hos Caroline Mathilde. (Thisets Stamtavler VI, 242.) — *Gahlert à Itzehoe*: General P. E. *Gaehler*, der paa denne Tid boede i Itzehoe. — Caspar Herm. Gottlob Moltke (1738—1800), Søn af A. G. M., Generalløjtnant, havde 1778 købt Muggesfelde. Sml. Nr. 2259 sidste Stk. — *sa belle-sœur*: Det er usikkert, hvem der sigtes til, maaske til Ida Hedevig v. Buchwald, der havde været gift med Caspar Moltkes Broder, Chr. Fr. Moltke († 1771). — Joachim Ulrik *Sperling* (1741—1791), D. R.s Søstersøn, fra 1759—1768 Hofmand ved det danske Hof.

**Nr. 2257.** <sup>1)</sup> M. G. Rosencrone, Gesandt i Berlin, skulde overtage Ledelsen af Departementet for de udenlandske Sager. — <sup>2)</sup> Cai Fr. Reventlou kom til Madrid ca. 1. November 1781.

**Nr. 2258.** <sup>1)</sup> Se Regeringsskiftet 1784, S. 123. — B. og G., S. 222 f. — <sup>2)</sup> Grev Fr. Josef Schimmelmänn (1754—1800) blev 1778 adjungeret sin Fader H. C. Sch. som Gesandt i den nedersachsiske Kreds og overtog Posten i Marts 1781, da Faderen traadte tilbage. (Bobé Rvl. P. IV, 266.) — <sup>3)</sup> Cai Fr. Reventlou beholdt foreløbig Gagen som Landraad i Slesvig.

**Nr. 2259.** <sup>1)</sup> Thomas Beringskjold (Wedelsparre) ægtede <sup>7/3</sup> 1781 Komtesse Louise Sofie Wedel-Jarlsberg (1746—1808), i sin Tid Hofdame hos Caroline Mathilde. Han blev Kammerherre fra <sup>15/6</sup> 1780 at regne. — Ove Hoegh Guldberg blev Gehejmeraad <sup>22/11</sup> 1780. (Regeringsskiftet 1784, S. 127—28.) — <sup>2)</sup> Cai Fr. Reventlous Bagage havde taget Skade paa Rejsen til Madrid. — <sup>3)</sup> Se Nr. 2256 sidste Stykke og Henv. 1.

**Nr. 2260.** <sup>1)</sup> (*Henv.-Tegnet 2 fejlagtig for 1.*) Se Nr. 2259 Henv. 1 og Nr. 2278 Henv. 2. — *sa cousine*: Baronesse Juliane Vilhelmine Sofie Wedel-Jarlsberg (1752—1789), g. m. russisk Gesandt i Eutin Baron Joh. v. Mestmacher. De blev ikke skilt. Hendes Fader var Baron Fr. Vilh. W.-J. (1724—1790).

**Nr. 2261.** <sup>1)</sup> J. G. Moltke. — Cai Fr. Reventlou. — <sup>2)</sup> Sml. Regeringsskiftet 1784, S. 125, 130. — Andreas Gottlieb B. (f. 1768) var <sup>15/1</sup> 1777 blevet Sekl. à la suite i 2. sæll. Rytterreg., <sup>29/11</sup> 1780 blev han Ritmester af Kavalleriet. (Hirsch.) — *le fils de V. E.*: Chr. Reventlou (f. 1759), der kun var blevet udnævnt til Løjtnant. — Andreas *Hauch*, Deputeret i Krigsbestyrelsen. — <sup>3)</sup> Fregatten «Cronborg» forliste paa Vejen fra København til Vestindien <sup>24/12</sup> mellem Frederikshavn og Skagen, da Skagens Fyr ikke havde brændt godt. (Garde: Den danske Sømagt, IV, 271—72.) — <sup>4)</sup> Sml. Nr. 2259.

**Nr. 2262.** <sup>1)</sup> Fritz Reventlou skulde til Stockholm som dansk Gesandt. — Sml. Nr. 2261 Henv. 2. — H. H. *Eickstedt*. — A. G. Moltkes Hustru Sofie Hedevig, f. Raben, var Søster til D. R.s Hustru. — <sup>2)</sup> Det her omtalte Forlydende var urigtigt. — Rosencrone kom fra Berlin. — Prins *Carl* af Hessen og hans Hustru, Prinsesse *Louise*. S. A. R.: hun var kongelig Højhed som Kongens Søster.

**Nr. 2263.** <sup>1)</sup> Om den svenske Flaades Tilstand se Odhner II, 97 f.

**Nr. 2265.** <sup>1)</sup> *voire fils cadet*: Rimeligvis Fritz Reventlou, der skulde rejse som Gesandt til Stockholm. — <sup>2)</sup> Cai Fr. Reventlou. — Baron *Sacken*, russisk Gesandt i København. — <sup>3)</sup> J. Fr. Bachoff v. Echt (f. 1710), dansk Gesandt i Wien, døde <sup>24/1</sup> 1781. — Kejserinde Marie Theresia døde <sup>29/11</sup> 1780.

Paa denne Plads hører Brev Nr. 2239 af 16. December 1780 hjemme.



- Nr. 2267.** <sup>1)</sup> A. P. B.s Hustrus Broder Magnus Stolberg (f. 1760) faldt i en Duel med en Student Eickstedt i Kiel <sup>14</sup>/<sub>12</sub> 1780. (Bobé Rvl. P. VI, 542.)
- Nr. 2268.** Vedrører Magnus Stolbergs Død. — A. G. Carstens, Direktør for T. K.
- Nr. 2270.** <sup>1)</sup> A. G. Carstens, Justitsraad, Overstatsadvokat. — Johan Fr. Prahl. — <sup>2)</sup> Om den udenrigspolitiske Ledelse efter B.s Afsked se Holm II, 337 f.
- Nr. 2271.** *les suites funestes d'un protocol*: Sml. Nr. 2219 og Henv. 1. — Indførelsen af en Skøde- og Panteprotokol. — 2. Stk.: Ved kgl. Resol. af <sup>2</sup>/<sub>1</sub> 1781 blev den Maade, hvorpaa Magnus Stolbergs Begravelse var foregaaet, approberet. (T. K.s Forestilling 1781. R. A.)
- Nr. 2272.** <sup>1)</sup> Admiral Fr. Chr. Kaas (1725—1803) var Medlem af Admiralitetet indtil 1781, da der indførtes Forandringer i Marinens Forvaltning. (Biogr. Lex. IX, 55. Garde: Efterretn. om den dansk-norske Sømagt. IV, 279 f.) — <sup>2)</sup> Fritz Reventlous Afrejse til Stockholm med sin Hustru Juliane Schimmelmann.
- Nr. 2273.** Se Nr. 2272. — <sup>1)</sup> Holm II, 352. — <sup>2)</sup> Se Nr. 2219 Henv. 1.
- Nr. 2274.** Vergennes var fransk Udenrigsminister og La Houze fransk Gesandt i København.
- Nr. 2275.** <sup>1)</sup> Otto Blome. — Se B. og G., S. 216 f.
- Nr. 2276.** <sup>1)</sup> Holm II, 352 f. — <sup>2)</sup> Ad. S. v. d. Osten; Fru Louise Plessen, f. Berckentin; Grev Chr. Ulrik Brockdorff til Klethkamp. — *la famille d'Eyben à Lübeck*: Domdekant i Lübeck Gehejmerraad Chr. Aug. v. Eyben (1700—1785) og hans Familie.
- Nr. 2277.** <sup>1)</sup> Nicolaus Luckner (1722—1794) til Blumendorf og hans ældste Søn Nicolaus (1750—1824). (Bobé Rvl. P. IV, 313.) — Grev Hans Caspar v. Bothmer, Overpræsident i Kiel. — Se om hans Fordringer Kab. Ordre til Rentekammeret <sup>5</sup>/<sub>3</sub> 1781. (G. K. O.) — <sup>2)</sup> Mad<sup>m</sup> de Plessen: Enten Louise Plessen, f. Berckentin, eller den i næste Brev omtalte Fru Elisabeth Christine Pl., f. v. Thienen.
- Nr. 2278.** <sup>1)</sup> Mad<sup>m</sup> de Plessen: Elisabeth Christine, f. v. Thienen (f. 1725), Enke efter Mogens Scheel v. Plessen († 1749). Hendes to yngste — levende — Børn var Carl Adolf Plessen (1747—1810) og Ida Lucie (1740—1792), g. m. Wulf Henrik v. Thienen (1721—1809). — Hendes ældste Søn, Chr. Ludv. Scheel v. Plessen (1741—1801), havde en Søn, Mogens Scheel v. Pl. (1778—1819). — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 2259—60. Komtesse Louise Sofie Wedel-Jarlsberg (1746—1808), Datter af Grev Fr. Chr. Otto W.-J. (1718—1776), ægtede <sup>7</sup>/<sub>3</sub> 1781 Kammerherre Generaladjutant Thomas Bering-skjold (Wedelsparre) (1753—1806), Søn af Magnus Beringskjold. — Hendes Kusine, Baronesse Juliane Vilhelmine Sofie W.-J. (1752—1789), var <sup>23</sup>/<sub>7</sub> 1774 blevet g. m. den daværende russiske Minister i Eutin Joh. v. Mestmacher (1743—1806), og hendes Søster, Baronesse Christine Ernestine Louise Salome W.-J. (1753—1826), blev <sup>28</sup>/<sub>9</sub> 1782 g. m. Generallejtant Kammerherre Chr. Vilh. Baron Guldencrone (1747—1818). Disse to Baronesser var Døtre af Baron Fr. Vilh. W.-J. (1724—1790). (Se Adels Aarbogen 1908, S. 505 og 514.)
- Nr. 2279.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2219 Henv. 1. — <sup>2)</sup> Adolf Gottlieb v. Eyben. — Stephan Martin *Schultzæ*; Johan Ludvig v. Jügert; Chr. Gottfr. Carstens. — <sup>3)</sup> Kab. Ordre <sup>16</sup>/<sub>2</sub> 1781 (G. K. O.) til Admiralitets- og Kommissariatskollegiet.
- Nr. 2280.** <sup>1)</sup> Christian VII's Fødselsdag. — <sup>2)</sup> Holm II, 352 f.

**Nr. 2281.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2219 Henv. 1. — H. C. Schimmelmänn. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 2279. — Chr. Gottfr. Carstens. — Ad. Gottl. v. Eyben (Eiben). — <sup>3)</sup> Henning Fr. v. Seelhorst, Amtmand i Pløen, er i Statskalenderen for 1784 og først i denne opført som hvid Ridder fra <sup>28</sup>/<sub>4</sub> 1780 at regne. — Baron Fr. Vilh. Wedel-Jarlsberg (1724—1790), 1772—1773 Overlanddrost i Oldenburg og Delmenhorst. Ved Kab. Ordre af <sup>10</sup>/<sub>1</sub> 1781 (G. K. O.) anvistes der ham de i Brevet omtalte 10,000 Rdlr. — Sml. Nr. 2282.

**Nr. 2282.** <sup>1)</sup> Kammerherre Poul *Rosenørn* (1756—1829) til Ulriksholm, Deputeret i vestindisk-guineisk Rente- og Generaloldkammer, ægtede <sup>20</sup>/<sub>4</sub> 1781 Cecilie Andrea *Krabbe* (1764—1782). Ingen Søster til Rosenørn ægtede en Baron F. (Fritz) Chr. Wedel-Jarlsberg (1757—1831). (Thisets Stamtavler, I, 269 f., VII, 156 f.) — Om Gaven til Baron Fr. Vilh. *Wedel-Jarlsberg* se Nr. 2281 Henv. 3.

**Nr. 2283.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2281 Henv. 3.

**Nr. 2284.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2281—82, 1778, 1780.

**Nr. 2285.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2282. — Poul Rosenørns Fader var Gehejmekonferensraad Peder Rosenørn til Katholm og Ulriksholm (1711—1790). (Adels Aarb. 1887, S. 377—78.) — *Mad<sup>l</sup> Huitfeldt*; der er paa denne Tid flere giftefærdige Adelsdamer af dette Navn, saa det kan vanskelig afgøres, til hvem her sigtes.

**Nr. 2286.** <sup>1)</sup> Rigs greve Ditlev Rantzau til Oppendorf døde i Januar eller Februar 1781.

**Nr. 2287.** <sup>1)</sup> A. G. Carstens døde først 1795. — Om Rantzau Oppendorf se Nr. 2286. — <sup>2)</sup> Overhofmarskal Grev Chr. Fr. Holstein-Ledreborgs Hustru var Charlotte El. Henriette, f. Friherreinde Inn- og Knyphausen († 1809). — <sup>3)</sup> V. C. *Diede* zum Fürstenstein var uden for Tjeneste siden <sup>20</sup>/<sub>12</sub> 1776 og traadte ikke atter ind nu. Otto *Blome* var blev i Paris til 1797. — Fr. Ludvig v. Eyben blev <sup>27</sup>/<sub>9</sub> 1782 Gesandt i Regensburg.

**Nr. 2288.** <sup>1)</sup> Major Franz Joachim v. Dewitz til Løjtmark døde <sup>14</sup>/<sub>2</sub> 1781. (Bobé Rvl. P. I, 284). — <sup>2)</sup> Om *Rantzau d'Oppendorf*, se Nr. 2286. — J. F. Bachoff døde <sup>24</sup>/<sub>1</sub> 1781. Sml. Nr. 2265.

**Nr. 2289.** <sup>1)</sup> B. rejste fra København til Løvenborg ved Holbæk, hvor han besøgte Fru Magdalene Lovenskjold, Enke efter Baron Severin L., Familien B.s meget nære Veninde. — <sup>2)</sup> Sml. 2287.

**Nr. 2290.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2287. — <sup>2)</sup> Carl Chr. *Clauswitz* (1734—1795). Sekretær i Departementet for de udenlandske Affærer, blev afskediget ved Kab. Ordre af <sup>14</sup>/<sub>12</sub> 1780 og udnævnt til Medlem af Overretten paa Gottorp. Ved ny Kab. Ordre af <sup>28</sup>/<sub>2</sub> 1781 blev han udnævnt til Amtsforvalter i Segeberg. (C. C. E. 269; Bobé Rvl. P. III, 365—66; G. K. O.)

**Nr. 2291.** Brahetrolleborg paa Fyn ejedes af Johan Ludvig *Reventlow*. J. A. Cramer. — <sup>1)</sup> Baron Chr. Fr. *Guldencrone* var blevet udnævnt til Gesandt i Rusland <sup>4</sup>/<sub>8</sub> 1780, men dispenserades fra Posten, som han overhovedet ikke tiltraadte, ved Kab. Ordre <sup>10</sup>/<sub>8</sub> 1781. — P. Chr. *Schumacher* blev udnævnt til Ministerresident dør <sup>8</sup>/<sub>7</sub> 1781, til Gesandt <sup>20</sup>/<sub>9</sub> 1782 og tilbagekaldt <sup>4</sup>/<sub>8</sub> 1784. — Kammerherre Fr. Ludvig *Juel* (Juul) kom ikke til denne Post, men blev <sup>21</sup>/<sub>9</sub> 1781—<sup>27</sup>/<sub>8</sub> 1784 Gesandt i Berlin.

**Nr. 2292.** <sup>1)</sup> Ved Kab. Ordre af <sup>8</sup>/<sub>4</sub> 1778 fik Kammerherre og Landraad Chr. Fr. v. *Schilden* Løfte om, naar den sl.-holst. Kanal blev færdig, at blive udnævnt

med 1500 Rdlr. Gage til Overpræsident i Rendsburg, Frederiksstad og Tønning. Ved Kab. Ordre af  $16\frac{1}{2}$  1781 tilstodes der ham, da Omstændighederne ikke tillod at opfylde det tidligere Løfte, for at belønne hans tro Tjeneste ved Kanalen 1000 Rdlr. Vartpenge fra  $1\frac{1}{4}$  1781 samt Løfte om første i Hosten ledigblivende Amt. (G. K. O.). Schilden blev senere Amtmand i Steinburg Amt. — <sup>2</sup>) Litteraten Henrik Chr. *Boie* blev ved kgl. Resol.  $18\frac{1}{4}$  1781 paa Tyske Kancellis Forest. (R. A.) udnævnt til Landfoged i Süder Dithmarscheu. — <sup>3</sup>) Etatsraad Fr. Villh. v. Hendorff i Oldenburg blev udnævnt til Kammerherre ved Kab. Ordre  $17\frac{1}{2}$  1781 (G. K. O.). *Mad<sup>m</sup> Mestmacher*: Juliane V. Sofie v. Mestmacher, født Baronesse Wedel-Jarlsberg.

**Nr. 2293.** <sup>1</sup>) Se Nr. 2291. — J. A. Cramer.

**Nr. 2295.** <sup>1</sup>) Overpræsident S. W. v. *Gähler* i Altona. — Kammerherre Christian *Brandt*, Administrator af Grevskabet Rantzau. — *M. de Bulow*: Kammerherre Cai Fr. v. Bülow, Landraad i Glückstadt, D. R.s Søsterson. — A. G. *Carstens*. — <sup>2</sup>) Frederik Henrik *Stemann* (1735—1791), Amtsforvalter m. m. i Segeberg, var blevet ansat som Generaltolddirektør for Slesvig med Rendsburg og Kiel etc. — Andreas *Schumacher* var Amtmand i Segeberg Amt og havde boet i Bramstedt. — <sup>3</sup>) Kammerherre Povl *Rosenørn* blev ved Kab. O. af  $18\frac{1}{4}$  1781 Deputeret i vestind.-guin. Rente- og Generaltoldk. og August Ad. Fr. Hennings samtidig Deputeret i Økonomi- og Kommercekoll. (C. C. E. 194 og 199.) — Ved Kab. Ordre af  $4\frac{1}{4}$  1781 fik Chr. Ditlev Reventlow Befaling om, at han skulde indtræde som 2. Deputeret i «det Søe-Commissariats-Collegio, som skal oprettes», og derfor vilde Kongen love «at ville have ham til Befordring som Chef for et Departement i besynderl. Erindring» (G. K. O.) — Chr. D. R. blev udnævnt til denne Stilling  $30\frac{1}{4}$  1781, men udtraadte igen  $1\frac{1}{5}$  1782 for at indtræde i det vestind.-guin. Rente- og Gen. Toldkammer. — Ditlev Schleth († 1790) var fra  $27\frac{1}{12}$  1776 Deputeret i vestind.-guin. Rente- og Gen. Toldk. og blev Konferensraad  $18\frac{1}{4}$  1781. (C. C. E. 194.) — *la comtesse aînée*: Hedevig Ida R., f. 1760.

**Nr. 2296.** <sup>1</sup>) *Mr. de Pl.*: Formentlig tænkes der paa Carl Adolf *Plessen*, men han kom ikke til Rusland. — <sup>2</sup>) Henrik Ernst Schimmelmänn. — <sup>3</sup>) Fregatten «Bornholm» var i Marts 1780 sejlet til Vestindien for at konvoiere Handelsskibe; nogle af disse blev opbragt af engelske Kapere, og for sit Forhold ved denne Lejlighed blev Chefen, Kaptajn C. P. *Schiønning*, i Oktbr. 1781 dømt til Kassation. Den fungerende Næstkommanderende, Sekondl. J. H. E. *Berger*, Søn af Johan Just Berger, blev dømt til Degradation, hvilken Straf dog blev meget formildet. (Garde: Den d.-n. Sømagt IV, 268—270.) — <sup>4</sup>) Den engelske Admiral John Byng blev 1757 skudt efter Krigsretsdom for Tjenesteforseelse i Krigen.

**Nr. 2297.** <sup>1</sup>) Intet Bilag bevaret. — Efter at Grev Cai Fr. Reventlow ca. 1. Novbr. 1780 var kommet til Madrid, kom det til meget vanskelige Forhandlinger mellem den danske og spanske Regering vedrørende dels ældre, dels stadig ny opstaaende Stridsspørgsmaal i Anledning af spanske Kaperes og Krigsskibes Overgreb mod dansk-norske Skibe og de deraf flydende Erstatningssager. Forhandlingerne blev efter R. og B.s Mening ledet uheldigt af Rosencrone (og Guldberg), bl. a. ved alt for langsomme Instruktioner. Her til kom, at Fritz R. fornærmede Rosencrone ved at stile nogle Depecher direkte til Kongen i Stedet for til Rosencrone, hvilket blev opfattet som en Nedsættelse af denne sidste i Forhold til A. P. B. Arveprinsen paatalte dette i et Brev til Cai Fr. R., men idet denne undskyldte og forklarede

sin Handlemaade. bad han i Brev af  $19/3$  1781 om sin Rappel. Denne stilledes ham i Brev fra Rosencrone af  $8/5$  1781 i Udsigt om faa Uger, men  $28/6$  1781 meddelte Rosencrone, at man ikke vilde kalde ham tilbage, men derimod give ham Orlov til en Rejse til Danmark, under hvilken Legationssekretæren skulde varetage Forretningerne. Hvis han saa ikke vilde vende tilbage til Spanien, kunde han altid faa en Efterfølger. (Sml. Nr. 2305.) Forholdene medførte imidlertid, at Cai R. maatte blive i Spanien til ud paa Efteraaret 1782, da han tiltraadte Tilbagerejsen til Danmark. Legationssekretæren, Justitsraad Joh. C. F. Hellfried, fungerede derefter som Chargé d'affaires, medens Cai Fr. R. først formelt tilbage kaldtes  $13/3$  1784. Sml. Nr. 2334 Henv. 2. (Akter i R. A.) — *Stykket øverst Side 664*: Den spanske Regering var hen paa Foraaret 1781 begyndt at vise sig noget mere imødekommende i Søfartsspørgsmaalene. — <sup>2</sup>) *Mr. Ducker*: Det ses ikke, hvem den omtalte Person er. Men M. G. Rosencrone havde en Søster Guericor Pernille Londe-mann de Rosencrone († 1769), der 1739 var blevet gift m. Kaptajn Julius Henrik v. *Dücker* († 1746). Se Lengnicks Stamtavler Bd. III, 267. Muligvis er her Tale om et af hendes Børn. — <sup>3-4</sup>) Sml. Nr. 2296 Henv. 3. — De tre omtalte Dommere var Kontreadmiral Anton N. Fontenay, Kommandørkaptajn Fr. Chr. Kaas (1727—1804) og Kommandørkaptajn Jørgen B. Winterfeldt.

**Nr. 2298.** <sup>1</sup>) Brunsvig-lüneburgsk Landdrost, Friherre Christian Henrik Filip v. Westphalen, der var blevet Ridder af Dbg.  $25/2$  1780, blev naturaliseret  $22/3$  1781. (Holstenske Natur. Pat. R. A. Sagens Akter mangler.) — Hertug Ferdinand af Brunsvig, Juliane Maries Broder. — <sup>2</sup>) Johan Chr. Fabricius (1745—1808), Professor i Kiel 1775 i Økonomi, Natur- og Kameralvidenskaber. Den omtalte Bog er «Ueber die Volksvermehrung in Dänemark», der indeholdt Ros over Indfødsretten og Kritik over Udlændingene i Danmark. — Sml. Nr. 2299 og 2318. — <sup>3</sup>) General P. E. Gähler kom ikke tilbage til København. — J. O. *Schack-Rathlou*. — <sup>4</sup>) Generalmajor Hans Adolf Ahlefeldt (1722—1807) var kommet hjem fra sit Gesandtskab i Rusland i Foraaret 1780 og var genindtraadt i Generalitets- og Kommissariatskollegiet. General H. H. Eickstedt var Medlem af Gehejmestatsraadet. — *le duc*: Formentlig Hertug Ferdinand af Brunsvig.

**Nr. 2299.** <sup>1</sup>) Der maa være Tale om Rosencrones Depeche af  $8/5$  1781 til Cai Fr. R., hvori Rosencr. udtaler sig omtrent som citeret i B.s Brev. Sml. iøvrigt Nr. 2297 Henv. 1. — Cai Fr. R. blev ikke hjemkaldt før  $12/3$  1784, og H. H. Eickstedt fik først sin Afsked  $4/4$  1784. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 2298. — J. O. *Schack-Rathlou*; Joh. Chr. Fabricius fik Tilbud om Stillinger i Udlandet, men Regeringen søgte at holde ham tilbage i Kiel. (Biogr. Lex. V, 26—27.) — <sup>3</sup>) Arveprins Frederiks Hustru Sofie Frederikke.

**Nr. 2300.** <sup>1</sup>) Se Nr. 2219 Henv. 1. — De omtalte Skattelove af  $31/5$  1781 er trykt i Kvartudgaven af Forordninger. — Holm II, 598 f. — <sup>2</sup>) *M. de Knuth, major et chambellan*: Sml. Nr. 2304 Henv. 3. Han kom ikke i dansk diplomatisk Tjeneste. — F. C. E. v. d. *Lühe* (1751—1801) havde været Auskultant ved Overretten i Glückstadt og var 1780 blevet Kammerherre. Ved Kab. O.  $12/6$  1781 (G. K. O.) blev der, da han havde «lagt sig efter de politiske og historiske Videnskaber ligesom og Sprog og ønsker at blive brugt som Envoyé eller Minister for Os ved et fremmedt Hof», «til Opmuntring» forsikret ham, at han, saafremt han ikke forinden paa anden Maade var blevet befordret, skulde ved første Lejlighed være i allernaadigst Erindring. Det maa vel være dette Tilsagn, der har givet Anledning til det i

Brevet nævnte Rygte, thi v. d. Lühe kom ikke til Neapel nu, men blev 1782 ansat som Deputeret i Økonomi- og Kommercekollegiet. <sup>12</sup>/<sub>8</sub> 1784 blev han derimod udnævnt til Gesandt i Neapel, men tiltraadte — formentlig paa Grund af Regerings-skiftet <sup>14</sup>/<sub>4</sub> 1784 — ikke denne Post, hvorimod han blev Amtmand i Neumünster. — Kammerherre Fr. Anton *Wedel-Jarlsberg* blev <sup>15</sup>/<sub>10</sub> 1779 akkred. i Neapel, rapp. derfra <sup>12</sup>/<sub>3</sub> 1784. (Ekstr. af Udenr. Min.s Eksp. R. A.)

**Nr. 2301.** <sup>1</sup>) Magnus Beringskjold (1721—1804) var paa Grund af forskellige Intriger og Angreb paa Guldberg blevet fængslet og blev uden egentlig formel Rettergang siden holdt i Fængsel først i Kastellet i København senere paa Bergenshus. (Biogr. Lex. II, 129—30. Hist. Tidsskr. 5. R. I.) — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 2219 Henv. 1. — Det synes at dreje sig om <sup>1</sup>/<sub>4</sub> Procentskatten og om Ridderskabets Stilling dertil. — *Plessen*: Formentlig Carl Adolf Pl. (1747—1810). Wulf *Blome* til Salzau, Baron Carl Fr. U. *Ahlefeldt-Dehn* til Ludvigsborg. — <sup>3</sup>) *oå*: Ordet har *ikke* Accent i Originalen; dette bemærkes udtrykkelig, da der ellers kunde være Tale om, at det ene af Ordene *et* og *ou* var overflødig og skyldtes en Skødesløshed. Bibeholdes baade *et* og *ou* (uden Accent) bliver Stedet meningsløst. — <sup>4</sup>) *Guldencrone*: Rimeligvis Baron Chr. Fr. G.

**Nr. 2302.** <sup>1</sup>) Baronesse de la Houze, den franske Gesandts Frue. — August Vilhelm v. *Bismarck*, preussisk Gesandt.

**Nr. 2303.** <sup>1</sup>) J. G. Moltke. — R.: Der synes kun at kunne være Tale om Rosencrone. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 2297 Henv. 1. — <sup>3</sup>) J. O. *Schack-Rathlou*, Otto *Thott* og J. G. *Moltke*. — Carl *Holstein* (1700—1763) havde fra 1746 til sin Død været Oversekretær for Søetaten og Præses i Admiralitetskollegiet. — <sup>4</sup>) Se Nr. 2301, Henv. 1.

**Nr. 2304.** <sup>1</sup>) Se 2219 Henv. 1 og 2301. — <sup>2</sup>) Se om disse Ægteskabsforhandlinger Holm II, 717 f. og de der angivne Kilder. — Prins Frederik Vilhelm af Preussens ældste Datter var Frederikke Charlotte Ulrike (1767—1820). — *prince Ferdinand*: Prins August Ferdinand (1730—1813). — <sup>3</sup>) Sml. Nr. 2300. — Den omtalte *Knuth* maa formentlig være den «Herzogl. Zweybrückischer in Eutinschen Diensten stehender Cammerherr von Knuth», der under <sup>12</sup>/<sub>11</sub> 1782 er blevet dansk Kammerherre. (Hof- og Statskalenderen 1782.) — <sup>4</sup>) Gottlob Benedikt von *Schirach* (1743—1804), Professor i Moral og Historie i Helmstedt, udgav 1779 en Afhandling om den danske Indfødsretslov og blev derefter indkaldt til Danmark. 1781 begyndte han Udgivelsen af *Politisches Journal* fra Altona. (Biogr. Lex. XV, 145—146.) — <sup>5</sup>) Holm II, 356 f.

**Nr. 2305.** <sup>1</sup>) Se Nr. 2297 Henv. 1. — <sup>2</sup>) H. Fr. Baudissin og hans Hustru Caroline Schimmelmänn.

**Nr. 2306.** <sup>1</sup>) Johan Ludvig Reventlow og hans Hustru Sybilla, f. Schubart. — Christian Stolberg, Amtmand i Tremsbüttel og Louise Stolberg, f. Reventlow. — *Glasau*, D. R.s Gods. — <sup>2</sup>) Joachim Ulrik v. Sperling (1741—1791), Amtmand i Gottorp Amt, g. 2. Gang m. Vilhelmine Christiane, f. v. Barner, Datter af Konferensraad Magnus Fr. v. Barner til Bülow i Mecklenburg. I 1. Ægteskab havde hun været g. m. Overskænk Barthold Frederik v. Bernstorff til Scharbow (1730—1775) i dennes 2. Ægteskab. Han var en Slags Halvfætter til A. P. B. — <sup>3</sup>) *Schack-Rathlou*; sml. Nr. 2303. — <sup>4</sup>) Baron Adam Kristoffer Knuth (f. 1756) til Christiansdal og Liliendal ægtede <sup>21</sup>/<sub>6</sub> 1782 Sofie Magdalene, Datter af A. G. Moltke. Hans Fader var Baron Chr. Fr. Knuth (1728—1801). (Benzons Stamtavler. R. A.) — <sup>5</sup>) Landraad Chr. August v. Rumohr til Rundhof og Østergaard († 1798) ægtede

Louise Mariane v. Dehn (f. 1762), Datter af Johan Chr. Fr. v. Dehn (1714—1768) (Benzons Stamtavler. R. A.). — Cai Vilhelm Ahlefeldt (1753—1838), Broder til Carl Fr. Ulr. Ahlefeldt-Dehn til Ludvigsburg, Kammerjunker hos Hertugen af Oldenburg, ægtede  $\frac{2}{9}$  1782 Elisabeth Anna Louise v. Wedderkopp. (Bobé: Ahlefeldt 1899, Pag. 58.) — <sup>4</sup>) Se Nr. 2219 Henv. 1 og 2301.

**Nr. 2307.** <sup>1</sup>) Arveprinsesse Sofie Frederikke aborterede  $\frac{19}{9}$  1781. (Se f. Eks. Dep. til Legationen i Madrid  $\frac{22}{9}$  1781. R. A.) — Hendes Broder var Hertug Frederik Frants af Mecklenburg-Schwerin, hans Hustru Prinsesse Louise af Sachsen.

**Nr. 2308.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 2219 Henv. 1 og 2301, 2304 og 2307. — Chr. Ludv. *Stemann*. — <sup>2</sup>) Hertug Ferdinand af Brunsvigs økonomiske Forhold var stadig i stor Uorden. — Om *Westphalen* sml. Nr. 2298.

**Nr. 2309.** <sup>1</sup>) Brevet er dateret Tremsbüttel, men efter det sidste Stk. at dømme synes det ikke at være skrevet dér, men paa et af B.s egne Godser.

**Nr. 2311.** <sup>1</sup>) Grev Rochus Fr. Lynar, f. 1708, døde  $\frac{13}{11}$  1781. Han var Statholder i Oldenburg og Delmenhorst fra 1751—1765. — <sup>2</sup>) Hertug Frederik Vilhelm Filip af Württemberg (1761—1822), Søn af Hertug Frederik Eugen og Broder til Storfyrstronfølgeren Pauls Hustru, Maria Feodorovna, var 1779 blevet Oberst i dansk Tjeneste; 1781 blev han Chef for laalandske Infanteriregiment, 1783 Generalmajor. (Biogr. Lex. V, 362.)

**Nr. 2312.** <sup>1</sup>) Admiral Fr. Chr. Kaas (1727—1804) gik af i 1781. (Biogr. Lex. IX, 55.) — <sup>2</sup>) Den franske Minister Maurepas døde  $\frac{2}{9}$  1781. — <sup>3</sup>) *Tabac*: Øen Tobago, en af de smaa Antiller, fik Frankrig ved Freden 1782.

**Nr. 2313.** <sup>1</sup>) Carl Adolf Plessen, g. m. Ida Hedeveg Buchwald, Søster til J. H. E. B.s Hustru, Charitas Emilia. — J. O. *Niemann*. — *Gramkow*, Bernstorffernes Tillidsmand vedrørende Borstel. — Fritz *Moltke*: Chr. Fr. Moltke († 1771), Ida Hedeveg Plessen, f. Buchwald's første Mand. — <sup>2</sup>) Christian R., f. 1759. — Fritz R. var Gesandt i Stockholm.

**Nr. 2314.** <sup>1</sup>) H. C. *Schimmelmann*. — J. O. *Schack-Rathlou*. — J. G. *Moltke* — Chr. Fr. Numsen (1741—1811), Deputeret i Rentekammeret. — H. H. *Eickstedt*. — Om den udenrigspolitiske Stilling se Holm II, 355 f. — <sup>2</sup>) Grev Jørgen Scheel (1718—1786) og hans Hustru Charlotte Louise, f. Plessen. — <sup>3</sup>) Grev Hans Caspar v. *Bothmer*, Overpræsident i Kiel. — <sup>4</sup>) Hertug Ferdinand af Brunsvig. Sml. Nr. 2308.

**Nr. 2315.** <sup>1</sup>) Sml. Nr. 2313. — *les deux sœurs*: Charitas Emilia B. og Ida Hedeveg Plessen. — Deres Fader Gehejmerraad Fr. Buchwald til Trøjborg og Borstel døde 1761. — *Madm de Daring*: Uvist hvem. — *M. de Bülow*: En Søster, Mette Dorothea, til Fr. v. Buchwald († 1761) var 1717 g. m. Georg Ludvig Bülow til Lützw. (Adels Aarbogen 1913, S. 185.) — *Rehbenitz*: Godsbetjent paa Borstel. — <sup>2</sup>) Gehejmerraad, Overhofmester i Sorø Wulf Veit Chr. v. *Reitzenstein* døde  $\frac{25}{12}$  1781. — Kammerherre, Baron Georg Ludvig v. d. *Wense* var 1750 dansk Gesandt i Spanien og fik  $\frac{9}{7}$  1753 Ordre til at begive sig hjem uden at tage Afsked fra Hoffet og Ministeriet. Aarsagen til denne Tilbagekaldelse var fornærmelig Optræden fra spansk Side over for danske Skibe. (Geh. Reg. 1753 Maj—Juli. Skrivelser til Madrid. R. A.)

**Nr. 2316.** <sup>1</sup>) Om Forberedelserne til Regeringsskiftet 14. April 1784 og Kronprinsens Deltagelse findes i de bernstorffske Arkiver en stor Del hidtil ukendte Breve. De vil alle blive trykt i næste Bind af *Bernstorffske Papirer* og vil da

oplyse de forskellige Antydninger i B.s Breve til D. R. Se iøvrigt om Kronprins Frederiks Forhold i denne Tid Holm II, 712 f. og de der angivne Kilder. —  
 2) Grev Hans Caspar v. Bothmer, Overpræsident i Kiel.

**Nr. 2317.** 1) Hans Henrik von *Levetzau* (1725—1794) til Ehlersdorf og Petersdorf, Konferensraad, Landraad og russ. Kammerherre, hvid Ridder etc., havde med Margaretha Berg 6 Børn, hvoraf 4 Døtre (Adels Aarbogen 1890). Om den i Brevet omtalte Sag, i hvilken der ved kgl. Reskript gaves Døtrene Adgang til de holstenske Klostre, findes Akter i Statsarkivet i Slesvig. (Se bl. a. Rescripten Journal 1781—1782. Acta A XVIII, 7212, 7216.) Sml. Nr. 2233. — 2) Sml. Nr. 2313 og 2315. — 3) Henrik Stampe († 1789). — 4) A. G. Moltkes tre Sønner: Caspar Herm. Gottlob M. (1738—1800), Frederik Ludvig M. (1745—1824) og Joachim Godske M. (1746—1818).

**Nr. 2318.** 1) Grev Carl August Hardenberg-Reventlow (1750—1822) traadte i preussisk Tjeneste. — 2) Georg *Brayn* (1735—1809), Konferensraad, Kommerceraad og Fabriksintendant, udgav et Modskrift mod J. C. Fabricius' Skrift «Ueber die Volksvermehrung in Dänemark». (Se Bobé Rvl. P. VI, 497 f.) Sml. Nr. 2298.

**Nr. 2319.** 1) Sml. Nr. 2308 og 2314. — Prins Ferdinand af Brunsvig.

**Nr. 2320.** 1) Om Skatmester H. C. Schimmelmans Død, der indtraf i København <sup>15</sup>/<sub>2</sub> 1782, om hans Formuesforhold etc., se Bobé Rvl. P., V Bd., S. XXXIX f. — *voire fils*: Fritz R.

**Nr. 2321.** 1) *Louis Reventlouw*: Grev Johan Ludvig Reventlow. — *Munter* ∅: Pastor Balthasar *Münter* (sml. Bobé Rvl. P. V, 250). — *le secrétaire de la maison*: Formentlig Ernst Filip Kirstein, der 1781—82 blev knyttet til Familien Sch. (Bobé Rvl. P. V, 296 f.) — *Fritz Schim.*: Frederik Josef Schimmelmann (1754—1800). — *un cordon*: En Militærkordon for at afsondre de af Kvægsygen smittede Egne af Hertugdømmerne.

**Nr. 2322.** 1) Om Fru Schimmelmans Omtale af dette Møde med B. se Bobé Rvl. P. V, 250—51. — *le fils (l'envoyé)*: Grev Fr. Josef Schimmelmann (1754—1800), fra Marts 1781 dansk Gesandt ved den nedersachsiske Kreds. — *Le cadet*: Grev Carl Chr. Schimmelmann (f. 1767). — 2) Legationsraad *Kunad* var en af dem, der ordnede Skatmesterens Bo. (Bobé Rvl. P. V, S. XXXIX.)

**Nr. 2323.** <sup>13</sup>/<sub>4</sub> 1782 entledigedes Chr. L. Stemann fra Rentekammeret, men kom under Navn af Finansminister til at forestaa Finanskollegiet og Bjærgværksdirektoriet samt til at være Medlem af Skatkommerdirektionen, Bankdirektionen, Bankkontoret og den ekstraordinære Finanskommision. (C. C. E., S. 87—88.) — 1) *omnia jam fient etc.* ∅: Nu vil alt det finde Sted, som man skulde have forsvoret vilde kunne ske.

**Nr. 2324.** 1) *son fils*: Formentlig Fritz Reventlouw, H. C. Schimmelmans Svigersøn, men det kan ogsaa være Cai Fr. R.

**Nr. 2325.** 1) Sml. Nr. 2297, Henv. 1, og Holm II, 360. — Om den omtalte Sag se den diplom. Korrespondance i R. A. — 2) D. R. købte 1782 Godset Aschau ved Eckernførdefjord. — 3) Baron Frederik Carl Krag-Juel-Wind blev <sup>25</sup>/<sub>3</sub> 1782 Stiftamtmand over Laaland og Falster; Kammerherre og forh. Auskultant i Regeringen i Glückstadt Fr. Carl Emil v. *d. Lühe* blev <sup>27</sup>/<sub>3</sub> 1782 Deputeret i Økonomi- og Kommercekollegiet og Kammerjunkker Georg Henrik *Raben* <sup>29</sup>/<sub>3</sub> 1782 Kommitteret smstds.

**Nr. 2326.** <sup>1)</sup> General Andreas *Hauch's* († <sup>19</sup>/<sub>5</sub> 1782) næstældste Søn Christian (f. 1752), Kammerjunker og Kaptajnløjtnant, var <sup>13</sup>/<sub>7</sub> 1778 ved Udbruddet af Krigen mellem Frankrig og England sammen med en Del andre danske Officerer gaaet til Frankrig for at tjene som Frivillige paa Flaaden. Som omtalt i Brevet faldt han under den franske Admiral Grasse <sup>24</sup>/<sub>1</sub> 1782. (Garde: Efterretn. om den dansk-norske Sømagt. IV, 254 og 677.) — <sup>2)</sup> Gehejmekonferensraad Henning v. *Qualen* var Provst og Henrik Vilhelm *Lawätz* Klosterskriver i Uetersen. — Klosterdamernes Klage over *Lawätz* gav Anledning til en Strid med Udveksling af skriftlige Indlæg, der varede flere Aar. Se Nr. 2327, 2332, 2371 og 2374. (Se T. K.s Rescr. Extr. 1782—1783, de under Uetersen ang. Steder. R. A.) Endnu i 1786 stod *Lawätz* i Statskalenderen opført som Klosterskriver.

**Nr. 2327.** <sup>1)</sup> Se Nr. 2326.

**Nr. 2328.** <sup>1)</sup> Joachim Bechtold B.s ældste Søn Andreas Detlev, f. 1765, døde Maj 1782 som Student i Göttingen. Den yngste Søn Ernst var født <sup>12</sup>/<sub>7</sub> 1768.

**Nr. 2329.** <sup>1)</sup> Gehejmekonferensraad Fr. Carl Gramm's (1702—<sup>9</sup>/<sub>5</sub> 1782) Testamente findes i Afskrift i Conrad Vilh. Ahlefeldt's († 1791) Privatark. i R. A. (1909 afgivet fra U. A.). Han har ved Testamentet og dets Kodiciller skænket betydelige Pengesummer til sin mangeaarige tro og omhyggelige Kammertjener Frederik Chr. *Brammer* († 1790). Denne havde i 1762 faaet kgl. Løfte paa Embedet som Amtsforvalter i Frederiksborg og fik dette <sup>27</sup>/<sub>5</sub> 1766. I F. C. Brammers Sønnesøn, Biskop Gerhard P. Brammers «Ungdomsliv» (udgivet 1884) Side 1—2 meddeles det, at F. C. Brammer arvede en stor Sum Penge efter Gramm, at F. C. Brammer var et uægte Barn, og at hans Fader efter Sigende var en Greve.

**Nr. 2330.** <sup>1)</sup> S.: Muligvis Henrik Ernst Schimmelmann.

**Nr. 2331.** <sup>1)</sup> Se B. P. I, Nr. 512 og Henv. dertil, samt foran i dette Bd. III, Nr. 1665.

**Nr. 2332.** <sup>1)</sup> Th. G. *Schlanbusch* (1756—1829), Kammerjunker hos Kronprinsen. Han var Deltager i Bestræbelserne for at hidføre et Systemskifte ved Hoffet og forhandlede med B. derom. Breve fra ham findes paa Stintenburg. (Se Biogr. Lex. XV, 168—69.) — <sup>2)</sup> Se Nr. 2326.

**Nr. 2333.** <sup>1)</sup> *le comte de Reventlou*: Formentlig Grev Frederik (*Fritz*) R., der paa denne Tid havde Orlov fra sin Post i Stockholm og bl. a. var i Holsten. Se Dep. fra Stockholm paa denne Tid. R. A.)

**Nr. 2334.** <sup>1)</sup> Hofdame Sofie Magdalene v. Sperling. — <sup>2)</sup> *cte Moltke*: Usikkert hvilken Grev Moltke, næppe J. G. eller A. G. M. — *le rappel de M. de Wense*: Se Henv. 2 til Nr. 2315. — Cai Fr. Reventlous i Henv. 1 til Nr. 2297 omtalte Orlov fra sin Post var efter lang Tøven ved at skulle tilstaas ham, da den franske Udenrigsminister *Vergennes* henstillede til den danske Regering at udsætte den for ikke at give den spanske Regering, der var vanskelig at forhandle med, Indtryk af, at man var uvenskabelig sindet. Orloven blev derefter atter udsat nogen Tid. (Se Skrivelse fra Rosencrone til Cai Fr. R. <sup>27</sup>/<sub>5</sub> 1782 Geh. Regist. R. A.)

**Nr. 2335.** <sup>1)</sup> Konferensraad Georg Nielsen (1710—1797), tidligere Lærer hos Christian VII. — <sup>2)</sup> Se Nr. 2332.

**Nr. 2336.** <sup>1)</sup> Filip Gabriel *Hensler*, Læge i Altona.

**Nr. 2338.** <sup>1)</sup> Johan Ludvig Reventlow besøgte Svogeren Christian Stolberg og hans Hustru i Tremsbützel.



**Nr. 2339.** <sup>1)</sup> I Oktober 1783 var det paa Fredensborg Slot kommet til et Sammenstød «med anstødelige Aarsager og Omstændigheder» mellem Rigsgreve Chr. Fr. Ernst Rantzau (1747—1807), Kammerherre og Hofjægermester, og Baron Frederik (Fritz) Christian Wedel-Jarlsberg (1757—1831). Det drejede sig om Injurier, som W.-J. skulde have fremsat mod R. i et trykt Skrift, om et Sammenstød «med Næveslag» i et Værelse paa Slottet og i Slotsgaarden, og endelig om en Duel. Paa kgl. Befaling blev der <sup>28</sup>/<sub>5</sub> 1783, efter Anmodning af Rantzau, nedsat en Kommission bestaaende af Konferensraad Vilh. Bornemann og Etatsraad Jacob Edv. Colbjørnsen til at undersøge Sagen, men denne Kommission bortfaldt ved Kabinetsordre til Kancelliet af <sup>29</sup>/<sub>5</sub> 1783, idet Sagen afgjordes ved to ligelydende Kab. Ordre af s. D. til Rantzau og Wedel-Jarlsberg. Kongens højeste Mishag blev tilkendegivet de to Herrer, kun af besynderlig Naade og Skaansomhed slap de for Straf, men skulde til <sup>1</sup>/<sub>7</sub> 1784 holde sig borte fra Hoffet og Hovedstaden. (G. K. O. 1783. — Sællandske Tegnelser 1783. R. A.) — <sup>2)</sup> Formentlig Grev Fr. Vilh. Conrad Holck († 1800), Christian VII's tidligere Yndling. — <sup>3)</sup> Grev Chr. Conrad Danne-skjold-Laurvig.

**Nr. 2340.** <sup>1)</sup> Der blev ikke afsluttet Fred før i Marts 1783. — <sup>2)</sup> A. G. Moltkes Søn Christian *Magnus M.* (1741—1813) havde kun én Datter Frederikke Sofie (1764—1822), der <sup>19</sup>/<sub>5</sub> 1782 ægtede Christoph v. Buchwald til Helmsdorf. (Adels Aarbogen 1913, S. 165.)

**Nr. 2341.** *La reine Julie: Juliane Marie.*

**Nr. 2342.** <sup>1)</sup> Lord Fr. North, der var gaaet af i Marts 1782, overtog atter Regeringen April 1783. — *ce prince:* Georg III. — George Brydges Baron *Rodney*, engelsk Admiral. — *vosre fils:* Cai Fr. R. — Om den almindelige finansielle Situation 1782—1783 se Schovelin: Den danske Handels Empire II, 6 f. og Holm II, 622 f.

**Nr. 2343.** J. O. Schack-Rathlou, J. G. Moltke, Chr. L. Stemann.

**Nr. 2344.** <sup>1)</sup> Johan (Hans) Hartvig Ernst, f. 1767, Andreas Gottlieb Joachim, f. 1768, og Chr. Günther, f. 1769.

**Nr. 2345.** <sup>1)</sup> Cai Fr. Reventlou, der vendte hjem fra Spanien efter forskellige Ophold paa Vejen. — <sup>2)</sup> Findes paa Stintenburg. — <sup>3)</sup> Schlanbusch, se Nr. 2332. — B. G. *Sporon*, Lærer for Kronprins Frederik.

**Nr. 2346.** <sup>1)</sup> Kronprins Frederiks Konfirmation blev udsat til Foraaret 1784. — <sup>2)</sup> Arveprinsesse Sofie Frederikke aborterede atter denne Gang.

**Nr. 2347.** <sup>1)</sup> Cai Fr. R.s Besøg i København; han var endnu ikke formelt tilbagekaldt fra sin Post. — Om Stillingen ved Hoffet se Holm II, 724 f. — *La dernière lettre du roi:* Brev fra Kongen til H. H. Eickstedt <sup>13</sup>/<sub>1</sub> 1783 om, at Kronprinsens Konfirmation var fastsat til Paaske 1784. (Regeringsskiftet 1784, S. 190 f.) — <sup>2)</sup> Om Schack-Rathlou og Hoffet se Holm II, 725. — B. G. *Sporon*; *Colbjørnsen:* Formentlig Jacob Edv. Colbjørnsen; Generalpostdirektør Th. *Holmskjold* var Kabinetssekretær hos Juliane Marie. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 2346. — <sup>4)</sup> Fr. Chr. Rosenkrantz, der siden 1770 havde været uden Embedsstilling, blev ved Regeringsskiftet 1784 paany Statsminister. — <sup>5)</sup> Cai Fr. R. — Johan Ludvig Reventlow.

**Nr. 2348.** <sup>1)</sup> *M. son fils:* Cai Fr. R. — *le cte Christ:* Christian R., f. 1759. — <sup>2)</sup> I Statskalenderen opføres nogle og tyve Dekorationer med Dannebrogordenen fra 1. Maj 1782 at regne; blandt disse er Vicekansler Chr. Gottfr. Carstens i Slesvig. De paagældende Udnævnelser er sket ved Kab. Ordre af <sup>6</sup>/<sub>3</sub> 1783.

(G. K. O.) — *l'ordonnance de luxe*: To Forordninger om Overdaadighedens Bekæmpelse <sup>20/1</sup> og <sup>12/3</sup> 1783. (Holm II, 470 f. — *cite Moltke*: A. G. Moltke.

**Nr. 2349.** <sup>1)</sup> Grev Ulrik *Scheffer* (1716—1799), svensk Kancellipræsident. Han nedlagde sine Embeder Juni 1783 og afløstes af Gustaf Filip Creutz. (Odhner II, 225 f.)

**Nr. 2350.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2347 (Side 696 midt).

**Nr. 2351.** <sup>1)</sup> Cai Fr. R. — <sup>2)</sup> *l'ami de Cr[amer]*: Pagehofmester hos Juliane Marie, Historikeren Niels Ditlev *Riegels* (1755—1802), der gennem J. A. Cramer deltog i Arbejdet for en Omvæltning i København. (Se Biogr. Lex. XIV, 196.) — <sup>3)</sup> *L'homme renvoyé*: Schlanbusch, der var blevet sendt bort fra Hoffet i Februar 1783 og rejste en Tur til Frankrig. — <sup>4)</sup> Lord Fr. North, der i Marts 1782 var blevet nødt til at gaa af som Minister, forbandt sig i April 1783 med den tidligere Modstander Ch. Fox og blev Statssekretær. Allerede i December 1783 blev han dog styrtet. — <sup>5)</sup> *Cramer*: J. A. Cramer. — *la princesse de Prusse*: Prins Frederik Vilhelm af Preussens Hustru, Frederikke Louise. Sml. Nr. 2304. — <sup>6)</sup> Det drejer sig rimeligvis om <sup>1/2</sup> og <sup>1/4</sup> Procentskatterne. Sml. Nr. 2219 Henv. 1.

**Nr. 2352.** <sup>1)</sup> Cai Fr. Reventlou. Sml. Nr. 2347. — <sup>2)</sup> Se Holm II, 363—65. — P. C. *Schumacher*, dansk Gesandt i Rusland; *Ostermann*, russisk Vicekansler.

**Nr. 2353.** <sup>1)</sup> Baron Fr. L. E. *Bülow* var g. m. Anna Sofie, Datter af Grev Chr. Conrad *Danneskjold-Laurvigen*, der døde <sup>9/4</sup> 1783. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 2347 og 2350. — General H. W. *Huth*; *Rosenørn*: Peder Rosenørn, Overskænk hos Christian VII. — Ad. S. v. d. *Osten*, nu Justitiarius i Højesteret.

**Nr. 2354.** <sup>1)</sup> General P. E. *Gähler* døde <sup>2/5</sup> 1783. — Hans Broder, General S. W. *Gähler*, døde <sup>28/12</sup> 1788.

**Nr. 2355.** <sup>1)</sup> Cai Fr. R. — Sml. Nr. 2353. — <sup>2)</sup> Se om de finansielle Forhold og om Hoffets Stilling til de nye Embedsmænd i 1783 Holm II, 705 f. — *Schim.*: Henrik Ernst Schimmelmann, *Sch.*: J. O. Schack-Rathlou.

**Nr. 2356.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2357. — *Keller*: Det ses ikke bestemt, hvem Talen er om. Maaske kan det være Johan Christoph Keller (1737—1792), der var Miniaturmaler. (Se Füzli: Allgemeine Künstlerlexikon II, Naglers Künstlerlexikon.) — Pompeo Girolamo *Batoni* (1708—1787), italiensk Maler.

**Nr. 2357.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2356.

**Nr. 2358.** <sup>1)</sup> Johan Ludvig Reventlow var i Juni—Juli 1783 paa en Rejse i Tyskland (se Bobé Rvl. P. II, Pag. XV.), men *nos voyageurs* er Fritz Reventlou og hans Hustru Juliane samt Catharina Stolberg. De konsulerede i Hannover Lægen Johan Georg *Zimmermann*. — <sup>30/7</sup> 1783 fødte paa Tremsbüttel Fr. Leop. Stolbergs Hustru Agnes, f. v. Witzleben, sit første Barn. (*Hennes*: Fr. Leop. Stolberg u. Peter v. Oldenburg, S. 207, 210.) — *Madame de Juel*: Amalie Christiane J., Enke efter Gregers Chr. Juel.

**Nr. 2359.** <sup>1)</sup> Ruslands Besættelse af Krim fandt Sted i 1783, i Januar 1784 anerkendte Tyrkiet den.

**Nr. 2360.** <sup>1)</sup> I 1783 forefaldt store Besvigelser i det asiatiske Kompagni, hvorved der opstod en stor Krise, i hvilken Hoffet efter Guldbergs Initiativ stærkt indblandede sig. — Bogholderen Kristoffer *Battier* flygtede. Se Holm II, 545 f. — *mon fils*: Cai Fr. R. — <sup>2)</sup> Talen er om det slesvig-holstenske Ridderskabs Akter og Dokumenter. Sml. Nr. 2368. — *Monsr. de Ranzau*: Usikkert hvem, rimeligvis

Cai Rantzau, Provst i Preetz. — <sup>3</sup>) *le comte von Dernath*: Gehejmeraad og Landraad Grev Fr. Otto v. Dernath (1734—1805) var  $\frac{7}{12}$  1783 for 2. Gang blevet Enkemand. Han ægtede ikke Enken efter den  $\frac{21}{12}$  1777 afdøde Rigsgreve Chr. Emil Rantzau til Rastorf, Anna Sabina, f. v. Buchwald. Sml. Nr. 2368. — *ses deux fils*: Christian Ditlev Carl R. (1772—1812) og Carl Emil R. (f. 1774). (Benzons Stamtavler. R. A.)

Nr. 2361. <sup>1</sup>) Se Nr. 2360 Henv. 1.

Nr. 2362. <sup>1</sup>) Gustaf III og Kejserinde Catharina II mødtes  $\frac{29}{6}$  1783 i Frederikshamn.

Nr. 2363. <sup>1</sup>) Hugh Elliot. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 2362.

Nr. 2364. <sup>1</sup>) Der tænkes vist paa P. C. Schumacher i St. Petersburg, der dog ikke blev hjemkaldt i Guldbergs Tid.

Nr. 2365. <sup>1</sup>) Sml. Nr. 2364. — *Besborokoff*: Alex. Andr. *Besboródko* (1747—1799), 1775 russisk Kabinetssekretær, 1780 Statssekretær i Udenrigsministeriet.

Nr. 2366. <sup>1</sup>) J. A. Cramers Søn Andreas Vilhelm (1760—1833), studerede paa denne Tid Jura i Kiel og under Prof. Trendelenburgs Opsyn, saa der maa her være Tale om ham. (Sml. A. W. Cramer: Haus Chronik.) Sml. Nr. 2368—2369.

Nr. 2367. <sup>1</sup>) Sml. Nr. 2368. — Grev Jørgen Scheel (1718—1786) og hans 2. Hustru Charlotte Louise, f. Plessen. — *madame de Juel*: Amalie Christiane Juel, f. Raben, Gregers Chr. J.s Enke. — <sup>2</sup>) Sml. Nr. 2362. —  $\frac{8}{12}$  1783 ægtede B. sin 2. Hustru, sin første Hustrus Søster, Augusta Louise Stolberg.

Nr. 2368. <sup>1</sup>) Sml. Nr. 2367 Henv. 1. — *Thienen*: Det maa vist nok være Wulf Henrik v. Th. (1721—1809) til Wahlstorf, med hvis Søster, Lucie von Th. (1717—1743), Jørgen Scheel i 1. Ægteskab havde været gift 1740—1743. Kun ses det ikke, hvem der menes med *sa sœur*; idet W. H. v. Th. ikke synes at have haft nogen Søster, der levede i 1783. Jørgen Scheel havde heller ingen Søster. — Grevinde Charlotte Louise Scheel (1720—1801) var Tante til W. H. v. Th.s 2. Hustru Ida Lucie, f. v. Plessen (1740—1792). (Benzons Stamtavler. R. A. — Adels Aarbogen 1901, 436.) — <sup>2</sup>) J. A. Cramer. — Chr. Joh. Berger i Kiel. — Sml. Nr. 2366 og 2369 Henv. 2. — <sup>3</sup>) Joseph-Marie Saint-Germain, Æventyrer i Slesvig, Prins Carl af Hessens Protegé, døde  $\frac{27}{12}$  1784. — <sup>4</sup>) Formentlig Chr. Joh. Berger. — <sup>5</sup>) Se Nr. 2360 Henv. 2. — <sup>6</sup>) Sml. Nr. 2360 Henv. 2. — <sup>7</sup>) Anders Schumacher, Amtmand i Segeberg, blev hvid Ridder fra  $\frac{1}{12}$  1782 at regne. Sml. Nr. 2281, sidste Stk. — <sup>8</sup>) I G. B. Schirachs «*Politisches Journal*», Juni 1783, findes i IV Stk. (S. 543 f.) en Artikel «*Abriss des Lebens und Schilderung des verstorbenen Exministers, Marquis Bernhard von Tanucci*» (Panucci her i Teksten er Trykfejl). I denne Artikel om den italienske Statsmand (†  $\frac{29}{4}$  1783), der fra Professor i Pisa steg til Minister i Neapel, omtales det, hvorledes det tidligere ofte skete, at «*Männer aus dem gelehrten Stande*» steg til Statsministre etc. Nu sker dette sjældnere, dog «*zwar glänzt noch am politischen Himmel im Norden ein solcher Stern der ersten Grösse und nützt dem Staate, dem er dient, mit seinem erhabenen Geiste und vortreflichen Charakter*». Hentydningen til O. Høegh Guldberg er tydelig. — Sml. Nr. 1908 Henv. 2.

Nr. 2369. <sup>1</sup>) Se herom Holm II, 708, og Regeringsskiftet 1784, Side 176 f. — Det drejer sig om, at de nævnte — H. Stampe, C. D. Reventlow, H. E. Schimmelmann og C. F. Numsen — er blevet fjærnet fra Bankens Bestyrelse, og de andre i Teksten

nævnte Mænd indsatte deri. — *Colbiørnsen*: Jacob Edv. C., Professor juris. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 2366 og 2368. — Der vides intet nærmere om Sagen.

**Nr. 2370.** Sml. Nr. 2369. — <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2369 Henv. 1. — B. G. Sporon. — <sup>2)</sup> Støtten paa Gjentofte Bakke til Æreminde om J. H. E. B.s Reformere paa Bernstorff Gods. — A. G. Carstens. — Billedhuggeren J. *Wiedewelt* havde besøgt Mindesmærket. — <sup>3)</sup> *Breteuil*: L. Ch. A. *Breteuil* (1730—1807), tidligere fransk Gesandt i Sverige og Wien, blev 1783 fransk Statsminister.

**Nr. 2371.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2369 Henv. 1. — *la Compagnie du Ouest*: Om det vestindiske Kompagni se Holm II, 514 f. — <sup>2)</sup> J. O. *Niemann* traadte ikke ind i Overretten i Glückstadt, og Adolf Gottlieb v. Eyben vedblev at være Kansler dæd til 1796. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 2326 Henv. 2.

**Nr. 2373.** <sup>1)</sup> Chr. J. Berger. — *Knoop*: H. F. Baudissins Gods nær ved Kiel, hvor H. E. Schimmelmans Moder, H. C. Sch.s Enke, opholdt sig.

**Nr. 2374.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 2373 sidste Stk. — *son frère*: Frederik Josef Schimmelmann (f. 1754) var fra Marts 1781 dansk Gesandt i den nedersachsiske Kreds. — <sup>2)</sup> Friherre Chr. H. F. *Westphalen*. Se Nr. 2298 Henv. 1. — Sigismund Wilhelm v. *Gähler* (1706—1788), Overpræsident i Altona. — <sup>3)</sup> Se Nr. 2326 Henv. 2. — Iblandt Konventualerne paa Uetersen var Komtesse Sofie Magdalene Christine v. *Dernath* og Anna Mette v. Oberg. — H. V. *Lawätz*, Klosterskriver i Uetersen. — <sup>4)</sup> Ad. Gottl. v. *Eyben*, Kansler ved Overretten i Glückstadt. — *Rhyberg*: Grosserer Niels Ryberg i København. — *Sf.*: Chr. Ludv. Stemann.

**Nr. 2376.** <sup>1)</sup> Andreas Høyer, Sekretær i Departementet for de udenlandske Af-færer, fik Afsked <sup>27/9</sup> 1783. — Jens Severin Æreboe, tidligere Konsul i Marokko, indtraadte samme Dag. — Der kan ikke eftervises nogen nærmere Familieforbindelse mellem Æreboe og Udenrigsministeren M. G. Rosencrone.

**Nr. 2377.** <sup>1)</sup> Sofie Magdalene Sperling, Hofdame hos Juliane Marie. — Arveprinsens Fødselsdag var <sup>11/10</sup>.

**Nr. 2378.** <sup>1)</sup> *ma belle sœur*: Rimeligvis Louise Stolberg.

**Nr. 2379.** <sup>1)</sup> Brevet er fra Cai Frederik Reventlou, der paa denne Tid opholdt sig hjemme. Sml. Nr. 2297. — <sup>2)</sup> J. G. *Moltke*; Chr. Fr. Numsen afskedigedes <sup>4/11</sup> 1783 som Deputeret i Rentekammeret og fra andre Embeder; H. E. Schimmelmänn og Chr. D. Reventlow beholdt de Embeder, de endnu havde.

**Nr. 2380.** <sup>1)</sup> J. G. Moltke var i Holsten for at holde Bryllup <sup>8/11</sup> 1783 med Frk. Georgine Buchwald (1759—1808), Datter af Caspar v. Buchwald til Seedorf.

**Nr. 2381.** <sup>1-2)</sup> Louise Stolberg besøgte D. R. oftere under hans Sygdom. I et Brev 11. December 1783 til sin Broder, Grev Chr. Ditlev Reventlow og hans Hustru (Bobé Rvl. P. III, 104), udtalte hun om Overkammerherren, der den 6. December var død, nogle Mindeord, der er saa karakteristiske, at de her bør gengives: «Der Selige war wie Frakturschrift oder wie Posaunen-Schall, alles laut, hörbar und sichtbar, Gutes und Fehler, und wohin blickt des Menschen Auge mit und ohne den Balken? Er liebte das Gute, hatte einen Sinn für alles Grosse. Er wird in der Welt alles Grossen und Guten kein Fremdling seyn, dringt er auch nicht gleich ins allerheiligste der anschauenden Liebe.» — D. R. døde i Kiel Fredag 6. December ved 4-Tiden om Morgen; den 15. førtes hans Lig til Familiebegravelsen i Kirken i Sarau. (Kielische gemeinnützige Nachrichten 1783 <sup>13/12</sup> og Brev fra J. A. Cramer <sup>13/12</sup> 1783 til Chr. Stolberg har den nøjagtige Tids- og Stedsangivelse for Dødsfaldet.)

## TILLÆG.

Nr. 2382—2384. De tre her trykte Breve er først fremdraget, efter at Trykningen af den Del af Teksten, hvor de hører hjemme, var afsluttet.

**Nr. 2382.** <sup>1)</sup> Efter Datoen skulde Brevet have sin Plads mellem Nr. 1586 og Nr. 1587. — Skønt det ikke hører til de mellem B. og D. R. vekslede, er det medtaget paa Grund af Indholdets Betydning. Det er dette Brevs Indhold, hvortil der sigtes i J. H. E. B.s Brev til A. P. B. af <sup>30/12</sup> 1768 (trykt som Nr. 693, B. P. I, 589—591) og i hans Brev til D. R. af <sup>29/11</sup> 1768 (trykt foran som Nr. 1604.) — Sml. Holm: Kristian VII 1766—1772, 1. Afd., 176, hvortil henvises om Brevets Enkeltheder. Se iøvrigt de andre Breve fra Christian VII's Udenlandsrejse, B. P. I, S. 489—596 og foran Nr. 1571 S. 21 f. og Bilag, samt Oplysningerne dertil. — De første Ord i Koncepten lyder oprindeligt: «Drey Monathe sind verflossen seit dem 6. Juni», men med andet Blæk er foran tilføjet «Mehr wie». Dette og Tilføjelsen under Koncepten af Ordet London tyder paa, at Brevet først er afsendt *efter* den 6. September; B. forblev i London til midt i Oktober.

**Nr. 2383.** <sup>1)</sup> Dette Brevs Plads burde været mellem Nr. 1603 og 1604, Side 76 — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 1604 S. 78. — <sup>3)</sup> Om denne Sag vedrørende Grev Gustav Holck-Winterfeldt se Nr. 1590.

**Nr. 2384.** <sup>1)</sup> Brevets Plads burde været Side 125 mellem Nr. 1655 og 1656. — <sup>2)</sup> Det omtalte Brev fra B. til D. R. af <sup>8/2</sup> 1771 er trykt som Nr. 1655. — Talen er om Anklagerne mod J. H. E. B. i Anledning af det uheldige Udfald af Ekspeditionen til Algier. — <sup>3)</sup> Der vides intet nærmere om den nævnte Officer.

## BILLEDERNE.

*Billedet foran i Bogen af Ditlev Reventlou* er Gengivelse af Maleri, signeret bag paa Rammen: A. Nansen pinx 1765. Ordensbaandet er blaat *med rød Kant*,  $\because$  det hvide Baand, som D. R. bar i 1765, er blevet overmalet, da han i 1766 blev Ridder af Elefanten. Maleriet tilhørte afdøde Grev Adam Henrik Carl Moltke (1828—1913), der venligst tillod Gengivelsen. Billedet er tidligere meget uheldig gengivet i C. Blangstrups Bog: Christian VII og Caroline Mathilde.

*De to Billeder* (mellem Side 172—173) *af Ditlev Reventlou og hans Hustru, Margrethe, født Raben*, af en ubekendt Maler, hænger paa Altenhof, og Gengivelsen er venligst tilladt af Hr. Grev Theodor Reventlou. Hans Ordensbaand er hvidt.



## NAVNEFORTEGNELSE.

(Heri er optaget næsten alle Personnavne. Johan Hartvig Ernst Bernstorffs Navn er kun medtaget fra Afsnittet S. 174—727 og Andreas Peter Bernstorffs kun fra Afsnittet S. 1—170. Tallene henviser til Side, ikke til Nr. H. foran Tallet angiver Sidetal imellem Henvisningerne.

- A**agaard, Peter, Deputeret i Danske Kancelli, 185.
- Aaskow, Urban Bruun (1742—1806), Livmedikus hos Enkedronning Juliane Marie, 498.
- Ackermann, Johan Fr., Professor i Medicin og Fysik i Kiel, Arkiater, 272, 389, 399, 402, 404, 464.
- Adolf Frederik, Konge af Sverige, 261, 355.
- Ahlefeldt, Cai Vilhelm (1753—1838), Kammerjunker i Eutin, 672.
- Ahlefeldt, Conrad Vilhelm (1708—1791), General, Overkrissekreter, Guvernør i Kbhvn., Overlanddrost i Oldenburg, 9—11, 118—23, 156, 170, 362, 365, 452.
- Ahlefeldt, Ditlev (1747—1796), til Saxtorf, 340.
- Ahlefeldt, Elisabeth Anna Louise, f. Wedderkopp, g. 1782 m. Cai Vilhelm Ahlefeldt, 672.
- Ahlefeldt, Ferdinand Anton Chr. (1747—1815), Diplomat, Teaterchef, 170, 449, 452, 487.
- Ahlefeldt, Fr. Carl (1742—1825), Oberst, 170.
- Ahlefeldt, Hans (1710—1780), Gehejmeraad, Landdrost i Pinneberg, 182.
- Ahlefeldt, Hans Adolf, Generalmajor, Deputeret i Generalitets- og Kommissariatskollegiet, Gesandt i Rusland, 207, 266, 462, 491, 519, 582, 585, 665.
- Ahlefeldt, Henning (1705—1778) til Olpenæs, Gehejmeraad, 562.
- Ahlefeldt, Johan Henrik (1725—1776), Diplomat, Amtmand i Gottorp 524.
- Ahlefeldt, Johan Rudolf (1712—1770) til Saxtorf, 15, 29, 340.
- Ahlefeldt, Jørgen (1748—1823), til Damp, Provst ved Klosteret i Slesvig 1772—1776, 340, 507, 509.
- Ahlefeldt, Louise Christine Frederikke (f. 1751), Konventualinde, 119 H. 13.
- Ahlefeldt, Ottilia Elisabeth, Abbedisse i Itzehoe, 620.
- Ahlefeldt, Sofie Frederikke (1759—1813), f. Dehn, g. m. Kammerherre Carl Fr. Ulrik A., 509.
- Ahlefeldt, Ulrik Adolf (1712—1771), af Huset Eskilsmark, Oberst, hvid Ridder, 27.
- Ahlefeldt, Vibeke, f. Juel († 1793), Enke

- efter Caspar Kristoffer Brockenhuus, 2. G. g. m. Hans Adolf A., 462.
- Ahlefeldt, Vilhelmine Hedevig Antoinette, f. Gramm. g. m. Conrad Vilh. A., 118—120.
- Ahlefeldt, Wulf († 1777), til Lindau og Königsförde, Gehejmekonferensraad, 524.
- Ahlefeldt-Dehn, Carl Fr. Ulrik (1750—1829), til Ludvigsburg, Baron, 509, 667, 672.
- Ahlemann, Georg Ludvig, Konsistorialraad, Provst og Præst i Altona, 495.
- Aiguillon, Emanuel-Armand d', fransk Udenrigsminister, 290, 292, 300, 302, 303, 317.
- Akeleye, Ingeborg (1741—c. 1804), g. m. Kammerherre Herman Løvenskjold, skilt, 575.
- Albertin, Peter, til Slumstrup, Amtmand over Lundenæs og Bøvling Amter, 185, 187.
- Alberoni, Giulio (1664—1752), Kardinal, spansk Minister, 510.
- Alexius, russisk Prins, † 1787 i Horsens, 629—30.
- Als, Peder (1726—1776), Portrætmaler, 483.
- Anchersen, Johan Joachim, Assessor i Højesteret, 615.
- Anna Caroline af Nassau-Saarbrück († 1824), g. m. Frederik Henrik Vilhelm, Hertug af Glücksborg, 590.
- Arff, Johan Gerhard, Søofficer, 190.
- Arnim, Joachim Erdmann v., Greve, preussisk Gesandt i København, 261, 275, 329, 332.
- Arnoldt, Johan Frederik, Amtmand i Segeberg, Gehejmerraad, 523.
- Asseburg, Achatz Ferd. v. der (1721—1797), Diplomat i dansk, senere i russisk Tjeneste, 163, 203.
- B**achoff v. Echt, Johan Fr. (1710—1781), dansk Gesandt i Wien, 265, 277, 284, 355, 358, 646—47, 659.
- Bachoff v. Echt, Ludvig Henrik, Friherre, Gehejmerraad, Gesandt i Dresden, 449, 450, 548.
- Balemann, Adolf Fr., Slotspræst i Kiel, Præst i Lütjenburg, 285, 287, 288.
- Balle, Nicolai Edinger (1744—1816), Biskop, 384, 544, 713.
- Bang, Oluf Lundt, Kammeradvokat, 506, 615, 711.
- Banner, se Köller-Banner.
- Bardenfleth, Otto Frederik (1734—1800), Amtmand i Aabenraa og Løgumkloster Amter, Kammerherre, Deputeret i Rentekammeret, 279, 334, 336, 337, 339, 340, 341, 344, 345, 346, 350, 368, 405, 414, 444—45, 478, 497, 500, 527, 606, 610, 628.
- Bargum, Henning Frederik, Købmand, 354, 427.
- Barner, mecklenburgsk Adelsfamilie, 332.
- Barner, mecklenburgsk Adelsmand, Søn af Magnus Fr. v. B., Svoger til J. U. v. Sperling, 671.
- Barner, Magnus Frederik v., til Bülow i Mecklenburg, Konferensraad, 672.
- Basballe, russisk Admiral, 402.
- Basedow, Johan Bernhard (1723—1790), Pædagog, 155.
- Bassewitz, mecklenburgsk Adelsfamilie, 332.
- Bassewitz, Carl Fr., Greve, 332.
- Bastholm, Chr., kgl. Konfessionarius, 713.
- Batoni, Pompeo Girolamo (1708—1787), italiensk Maler, 703.
- Battier, Kristoffer, Bogholder, 705.
- Baudissin, Caroline Adelaide Cornelia (1760—1826), Datter af Heinr. Carl Schimmelmann, g. m. Greve Henrik Frederik B., 405—6, 413, 444, 446, 447, 450, 465, 470, 488, 513, 520, 525, 671.
- Baudissin, Henrik Kristoffer (1709—1786), Rigs greve, 488, 612.
- Baudissin, Henrik Frederik (1753—1818), Greve til Knoop, Deputeret i Tyske Kancelli, Kammerherre, 422, 447, 450, 465, 468, 470, 488, 503, 520, 526, 541, 573, 621, 671.
- Becker, Johan Erasmus, oldenburgsk Sergent, 453—54.
- Beckering, se Becker.



- Beckmann, Joh. B., Professor i Göttingen, 392.
- Behr, Joachim Ehrenreich († 1768), Amtmand i Aabenraa, 86.
- Behrens, Nicolas, Landfoged, 532.
- Bentnck, Vilhelm, Rigs greve, 247.
- Benzon, Jacob (1688–1775), Statholder i Norge, 123, 435.
- Berckentin, Chr. Aug. (1694–1758), dansk Gesandt i Wien, fra 1740 dansk Statsminister, 6–7.
- Berger, Aug. Gottl. v., Justitsraad, Medlem af den oldenburgske Regering og Overappellationsret, 253.
- Berger, Christian Johan († 1789), Læge, Professor i Kiel, 150, 152, 265, 268, 273, 415, 426, 436, 442, 447, 450, 471, 472, 473, 474, 498, 516, 709, 715.
- Berger, J. H. E., Son af Joh. Just B., Sekondløjtnant i Marinen, 663, 664.
- Berger, Johan Just v. (1723–1791), Livlæge, Huslæge hos Bernstorfferne, 27, 184, 265, 319, 335, 426, 436, 461, 493, 498, 529, 534, 584–85, 592, 619, 649, 660, 663.
- Berger, Johan Samuel v. († 1780), dansk Legationssekretær i St. Petersborg, senere i Dresden, 251, 435, 450, 502, 633.
- Berger, Johan Vilhelm († 1779), Søn af J. J. v. B., 592.
- Berger, Sara Margrethe, f. von Ramdohr († 1780), g. m. Joh. Just v. B., 619.
- Berger, le petit, se Chr. Johan Berger.
- Beringskjold, Magnus (1721–1804), Godsejer, Kammerherre, 167, 169, 654, 667, 669.
- Beringskjold, Thomas (1753–1806), Søn af Magnus B., se Wedelsparre.
- Berlichingen, Hieronyma Johanna Francisca v., Hofmesterinde hos Prinsesse Louise af Hessen, 215.
- Berner, Alexander, Deputeret i Rentekammeret, 183, 262, 296, 335, 345, 350, 414, 497.
- Bernstorff, Andreas Detlev (1765–1782), Student, Søn af Joach. Becht. B., 686.
- Bernstorff, Andreas Gottlieb, (<sup>22</sup>/<sub>8</sub> 1708–<sup>20</sup>/<sub>8</sub> 1768), til Gartow, 46–47, 409, 504.
- Bernstorff, Andreas Gottlieb Joachim (1768–86), Søn af A. P. B., 693.
- Bernstorff, Andreas Hartvig Barthold Fr. (1763–1837), Løjtnant, senere Major og Overkommisær, 449.
- Bernstorff, Andreas Peter (1735–1797), dansk Statsminister, 3, 17, 28, 47, 60, 72, 76, 79, 84, 86, 101, 103–04, 155–56.
- Bernstorff, Augusta Louise, f. Stolberg, g. 1783 m. A. P. B., se Stolberg.
- Bernstorff, Charitas Emilia (<sup>2</sup>/<sub>3</sub> 1733–<sup>26</sup>/<sub>5</sub> 1820), f. v. Buchwald, g. <sup>27</sup>/<sub>12</sub> 1751 m. J. H. E. B., 3, 96, 109, 140, 143, 153, 170, 176, 246, 247, 248, 263, 342, 347, 675–76, 678.
- Bernstorff Christian Günther (1769–1835) Søn af A. P. B., 693.
- Bernstorff, Eleonore Marie (1677–1748), se Werpup, El. M.
- Bernstorff, Elisabeth Johanne Eleonore (<sup>22</sup>/<sub>9</sub> 1709–<sup>10</sup>/<sub>2</sub> 1768), Søster til A. G. og J. H. E. B., 47.
- Bernstorff, Emilie Hedevig (1774–1776), Datter af A. P. B., 336, 337, 423–24, 427, 428, 429, 475.
- Bernstorff, Emilie Hedevig Caroline (1777–1811), Datter af A. P. B., 532–33, 624.
- Bernstorff, Ernst (1768–1840), til Gartow, 687.
- Bernstorff, Frederik (1730–1775), til Scharbow, mecklenb.-schwerinsk Overeskänk, 671–72.
- Bernstorff, Henriette Frederikke (<sup>12</sup>/<sub>1</sub> 1747–<sup>4</sup>/<sub>8</sub> 1782), f. Stolberg, g. m. A. P. B., 47, 175, 240, 298, 336, 429, 447, 475, 505, 532, 564, 648, 649, 660, 661, 662, 674, 687, 688, 689.
- Bernstorff, Joachim Bechtold (<sup>21</sup>/<sub>4</sub> 1734–1807), til Gartow, 47, 404, 409, 449, 686, 706, 708.
- Bernstorff, Joachim Frederik (1771–1835), Søn af A. P. B., 175.
- Bernstorff, Johan Hartvig Ernst (1712–1772), dansk Statsminister, 174, 176, 216, 242, 243, 246, 248, 331, 429, 593, 638, 713, 721–27.

- Bernstorff, Johan Hartvig Ernst (1767--1791), Kammerjunker, Søn af A. P. B., 539, 619, 644, 693.
- Bernstorff, Magdalene Hedevig (1742--1803), f. v. Lowtzow, g. m. Joachim Bechtold B., 47.
- Bernstorff, Sofie Magdalene Charlotte (1770--1841), Datter af A. P. B., 423--24, 427, 428, 429, 624.
- Bernstorff, Vilhelmine Chr., f. v. Barner, 1. g. m. Fr. v. Bernstorff til Scharbow, 2. m. J. U. v. Sperling, se Sperling, V. Chr.
- Berregaard, Fr. (1751--1805), Sekondløjtnant, 130.
- Berregaard, Villum (1717--1769), Gehejmeraad, Deputeret i Økonomi- og Kommercekollegiet, Justitiarius i Højesteret, 75, 83, 86.
- Bertin, fransk Minister, 303, 318.
- Bertouch, Ernst Albrecht, Kammerherre, dansk Gesandt i Polen, 517.
- Berwick, Hertug af, Jakob II af Englands uægte Søn Fitz-James, 489.
- Besboródko, Alex. A., russisk Diplomat, 708.
- Besborokoff, se Besboródko.
- Bessel, Carl Joh. Chr., Oberst, 448.
- Beulwitz, Charlotte Augusta Joh., Hofdame hos Juliane Marie, 33.
- Beulwitz, Chr. Henrik, Kammerherre, Amtmand i Steinburg, 279, 457, 463, 466.
- Beuthack (Beuthagen), Catharine, Christian VII's Elskerinde, 337, 340.
- Beuvron, Marquis de, fransk Adelsmand, 76.
- Bielke (Bjelke, Bielcke), Henrik Kristoffer Fr. (1739--1789), Kammerjunker, Hofmarskal hos Arveprins Frederik, Amtmand i Tönder, 117, 165, 169, 187, 307, 458.
- Bielke, Johan Rudolf (1746--1813), Amtmand i Vordingborg og Tryggevælde Amter, 458.
- Bielcke, Johanne Dorothea, f. Baronesse Grothusen, Veninde af Catharina II og Bernstorfferne, 40, 104, 128, 141--42, 179, 213, 246, 302, 561.
- Bielke, Margrethe Hedevig (1737--1802), Stiftsdame paa Vallø, 512.
- Bielke, Sofie Magdalene (1734--1797), Stiftsdame paa Vallø, 512.
- Bierregaard, se Berregaard.
- Binnemann, Jacob, Etatsraad, Generalsekretær ved Statholderskabet i Slesvig, 294, 296.
- Bismarck, August Vilhelm v., preussisk Gesandt i Danmark, 668.
- Blome, Cathrine Margrethe, f. v. Hahn, g. m. Wulf Blome, 211, 434, 447, 456, 458, 460, 462, 469, 473.
- Blome, Wulf (1728--1784), til Salzau, Domherre i Lübeck, 202, 203, 211, 222, 224, 332, 348, 372, 434, 447, 454, 456, 458, 460, 462, 469, 667, 668.
- Blome, Otto (1735--1803), Oberst, Generaladjutant, senere dansk Gesandt i Paris, 110, 207, 218, 220, 222, 224, 293, 299, 307--08, 311, 315, 379, 389, 397, 403, 417, 434, 461, 502, 604, 652, 658.
- Blosset, fransk Gesandt i København 1766--1774, 75, 108, 275, 303, 306.
- Boie, Henrik Chr., Landfoged i Ditmarsken, 660.
- Bolten, Læge i Hamburg, 529.
- Bonac, fransk Adelsmand, Broder til Grev d'Usson, fransk Gesandt i Sverige, 341.
- Bonnet, Charles (1720--1793), Naturforsker og Filosof, 537.
- Borch, Caspar Abraham (1746--1805), Professor i Sorø, 544 H. 66.
- Borrié, Embedsmand i Wien, 320.
- Bothmer, Hans Caspar v. (1727--1787), Greve, Amtmand i Rethwisch og Traventhal, Overpræsident i Kiel, 271, 400, 597, 620, 653, 677, 680.
- Bottmar, se Bothmer.
- Boye, Frederik Christian, Justitsraad, Medlem af Overretten paa Gottorp, Landfoged, 198, 454, 459, 603, 605.
- Braëm, Gotthardt Alb. (1710--1788), Deputeret i Generalkommissariatskollegiet, 160.
- Braganza, Hertug af, 341, 344.

- Brammer, Frederik Chr., Amtsforvalter i Hillerød, 687.
- Brandt, Chr. (1735–1805), Administrator af Grevskabet Rantzau, 662, 716.
- Brandt, Enevold (1738–1772), Greve, 60, 109, 125, 130, 150, 160.
- Bredal, Carl Aug., Embedsmand i det holstenske Justitskancelli i Kiel 1769–1772, 482, 484.
- Breteuil, L. A. le Tonnelier, Baron de (1735–1807), fransk Diplomat, Minister, 303, 713.
- Bridgewater, Hertugen af, 47–48.
- Brieghel, Johan Frederik, Kammer tjener og Livkirurg hos Christian VII, 76–77.
- Brinck-Seidelin, Hans Diderik, Konferensraad, Assessor i Højesteret, 461.
- Bringen, russisk Embedsmand, 348.
- Brockdorff, Chr. Ulr., Greve til Klethkamp, 153, 245, 260, 274, 281, 289, 293–94, 332, 510, 551, 653.
- Brockdorff, Georgine A. Chr., f. Hahn, g. m. Grev Chr. Ulr. B., 281, 289.
- Brockdorff, Hans Schack v. († 1776), Baron, Amtmand i Rendsburg, 218, 222, 224, 227, 279, 286, 287, 291, 294, 431, 441, 505, 509, 519.
- Brockenhuus, Henrik Adam, Stiftamtmand i Sælland, 456, 457.
- Bruhn, se Bruns, C. H.
- Bruns, Conrad Hinrich, Konsistorialraad, Præst i Kiel, 443, H. 51.
- Bruycker, de, Legationsraad, Gehejmearkivar i Kiel, 309.
- Bruyn, Georg, Etatsraad, Borgmester i Slesvig, 681.
- Broeckel, Georg, Professor juris i Kiel, 495.
- Broembsen, Chr. Henrik v., til Hohenlied, russisk Kammerherre, 575, H. 70.
- Buchwald, Frederik v. (1724–1761) til Borstel og Trøjborg, J. H. E. B.s Svi-gerfader, 678.
- Buchwald, Frederik v. (1747–1814), til Gudumlund, Kammerherre, Amtmand, 485, 490, 578.
- Buchwald, Fr. Ludolf (1752–1812), Kammerjunker hos Arveprins Frederik, 578.
- Buchwald, Georgine v. († 1808) g. 1783 m. Joachim Godske Moltke, 719–20.
- Buchwald, Henrietta Emilia v. (1714–1774), f. v. Holstein, g. m. Gehejme-raad Fr. v. B., J. H. E. B.s Sviger- moder, 140–41, 148, 342.
- Buchwald, Peter (1754–1825), Kammer- junker hos Juliane Marie, 578.
- Buchwald, Caspar v., til Seedorf, Land- raad, 266.
- Bussing, se Büsing.
- Büsching, Anton Frederik (1724–1793), Professor i Göttingen, 559.
- Bülow, Anna Sofie v. (1745–1787), f. Danneskjöld-Laurvigen, g. m. Fr. L. E. v. B., 94–95.
- Bülow, Cai Frederik, Landraad og Regeringsraad i Glückstadt, Søstersøn af D. R., 74, 164, 197, 201, 284, 286, 291, 431, 441, 522, 533, 534, 535–36, 547, 662.
- Bülow, Christine Frederikke (f. 1756), f. Rumohr, g. 1778 m. Cai Fr. Bülow, 547.
- Bülow, Frederik Ludvig Ernst (1738–1811), Kammerherre, Staldmester, Jæ-germester i Oldenburg og Delmen- horst, 32, 98, 248, 701.
- Bülow, Hans Løvenhjelm, til Testrup- gaard, Kammerherre, Amtmand over Skanderborg og Aakjær Amter, 560.
- Bülow, Johan, Kammerjunker hos Kron- prins Frederik, 528.
- Bülow, Mette Dorothea, f. Buchwald, 679.
- Byng, engelsk Admiral, 663.
- Byron, engelsk Admiral, 603.
- Büsing, Christoph Henrik, cand. theol., Huslærer, Præst, 100.
- Bærens, se Behrens.
- Bærner, se Berner.
- Callenberg, August Reineccius Carl, Greve, sachsisk Gesandt i København, 207.**

- Cantor, Elias Jacob, Pengeudlaaner, 87, 89.
- Carl III, Konge af Spanien, 510, 622, 646.
- Carl XI, Konge af Sverige, 179.
- Carl XII, Konge af Sverige, 180, 549, 584.
- Carl I (1734—1780), Hertug af Brunsvig-Wolfenbüttel, 567.
- Carl, Hertug af Södermanland, siden Kong Carl XIII af Sverige, 209, 220, 343, 412, 432, 434, 437, 518, 535, 581, 606—07, 609.
- Carl (1744—1836), Prins af Hessen-Cassel, 27, 65, 93—94, 132, 152, 177, 181, 183, 198, 203, 204, 209, 228, 261, 269, 289, 292, 294, 296, 297, 334, 362, 472, 554, 560, 561, 587, 588, 594, 635, 637, 645, 701, 709, 715.
- Carl, Prins af Lothringen, Generalguvernør over de østrigske Nederlande, 36.
- Carl Peter Ulrik, se Peter III.
- Caroline Mathilde (1751—1775), Dronning af Danmark, 30, 39, 44, 65—66, 71, 73, 90—92, 94, 96, 98, 109, 117, 119, 130, 137, 139, 160—61, 169, 175, 177, 180, 188, 203, 223, 312, 382, 386, 388, 390, 394, 399, 400, 415, 418.
- Carstens, Adolf Gotthard (1712—1795), Konferensraad, Sekretær og 1771 Overprokurør i Tyske Kancelli, 21, 152—53, 246, 257, 262—63, 264, 271, 281, 304, 319, 334, 335—36, 446, 503, 558, 568, 593, 608, 610, 619, 639, 648, 649, 658, 659, 660, 662, 713, H. 5.
- Carstens, Chr. Gottfried, Konferensraad. Landkansler, 216, 219, 223, 230, 254, 255, 259, 262—63, 264, 304, 318, 319, 341, 366, 389, 454, 508, 587, 608, 654, 656, 697.
- Carstens, Frederik, Deputeret i Rentekammeret, 198, 262—63, 264, 296, 335.
- Catharina II, Kejserinde af Rusland, 40, 56, 78, 107—08, 113, 121, 138, 165, 179, 199, 202, 207, 213, 216, 217, 233, 235, 236, 243, 246, 247, 249, 254, 256, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275—76, 278—79, 283, 284, 290, 297, 298, 301, 302, 311, 320—21, 335, 376, 396, 420, 437, 439, 584, 585, 597, 598, 622, 625, 629—30, 704, 706—07, 725.
- Catharina, russisk Prinsesse, † 1807 i Horsens, 629—30.
- Cederhielm, svensk Hofdame, 412.
- Cederström, svensk Hofmand, 571.
- Charles Philippe (f. 1757), Greve af Artois, Broder til Ludvig XVI, 315.
- Charlotte Amalie (1706—1782), Prinsesse af Danmark, Datter af Frederik IV, 386, 602.
- Charlotte Sofie, Prinsesse af Sachsen-Coburg-Saalfeld, g. m. Hertug Ludvig af Mecklenburg-Schwerin, 325, 673.
- Charlotte Vilhelmine Christine (f. 1755), Prinsesse af Hessen-Darmstadt, 325, 352, 420.
- Chemnitz, J. H. (1730—1800), Præst i Rendsburg, senere i Helsingør, 86.
- Choiseul (Praslin), Charles-Marie, Greve af, fransk Udenrigsminister, 70.
- Choiseul, Étienne-François, Greve af Stainville, Hertug af, fransk Minister, 70, 290, 294, 302, 303, 324.
- Christian VI, Konge af Danmark, 108.
- Christian VII, Konge af Danmark, 3, 6—12, 14—39, 41—44, 47—48, 50—61, 63—79, 81—89, 91—95, 97—98, 100—01, 107, 110—13, 115—19, 121—22, 124—26, 128—29, 132—33, 137, 152, 157, 160, 163, 166, 169—70, 177, 179, 182, 184, 196, 198, 199, 205, 212, 221, 223, 226, 237, 243, 244, 250, 258, 267, 305, 306, 329, 336, 337, 340, 379, 387, 388, 390, 392, 396, 397, 416, 431, 436, 457, 478, 479, 507, 511, 529, 531, 535, 564, 565, 571, 590, 596, 605, 622, 637, 644, 721—26.
- Christiani, Vilhelm E., Professor i Kiel, 288, 339, 511, 623.
- Christine Sofie (1717—1779), Markgrevinde af Brandenburg-Culmbach, 16, 177, 588, 593.
- Chrysander, Vilh. Christ. Just, teologisk Professor i Kiel 1768—88, 272, 274, 285, 287, 314, 377, 384, 429, 443, 471.

- Cirsovius, Johan Carl, Kancelliraad, Landretsnotarius, 577, 601.
- Classen, Jens, Sekretær i Overskattedirektionen, 536.
- Classen, Johan Frederik (1725—1792), Generalkrigskommissær, 610.
- Clausewitz, Carl Christian (1734—1795), Sekretær i Departementet for de udenlandske Anliggender, Amtsforvalter i Segeberg, 659—60.
- Clifford, hollandsk Bankhus, 186.
- Cobenzl, Carl J. Filip († 1770), Greve, Minister i de østrigske Nederlande, 514.
- Cobenzl, Johan Ludvig Josef (1753—1809), Greve, østrigsk Diplomat, 514.
- Coke, 8—9.
- Colbert, Jean-Baptiste, fransk Minister under Ludvig XIV, 610.
- Colbjørnsen, Jacob Edvard (1744—1802), Professor juris, Medlem af Bankdirektionen, 696, 711.
- Colorado, Fyrste, østrigsk Statsmand, 265, 355.
- Constantin (1779—1831), russisk Storfyrste, 602.
- Cossel, Pasch v., til Jersbek, Konferensraad, 463, 607.
- Cramer, Andreas Vilhelm (1760—1833), Søn af J. A. Cramer, Student, Professor juris i Kiel, 708, 709, 711.
- Cramer, Carl Frederik, Professor i Kiel, 417.
- Cramer, Chr. Hieronymus, se Chr. Hier. Kramer.
- Cramer, Joachim Herman se J. H. Kramer.
- Cramer, Johan Andreas (1723—1788), Hofpræst og Professor i København, Superintendent i Lübeck, Professor og Prokansler i Kiel, 144, 151, 153, 205, 206, 223, 265, 288, 291, 298, 306, 307, 308, 314, 326, 328, 333, 357, 365, 367, 370, 374, 395, 398, 404, 408, 410, 411, 415, 443, 509, 527, 537, 551, 561, 569, 571, 626, 627, 629, 660, 661, 664, 698, 700, 708, 709, 711—12.
- Cramer, Margrethe Maria, f. de Falsen († 1795), Enke efter Konferensraad C. L. Scherewin, 2. Gang g. m. J. A. C., 629.
- Creutz, Gustaf Filip (1731—1785), svensk Gesandt i Paris, senere Kancellipræsident, 698.
- Cunad, se Kunad.
- Czartorisky, polsk Adelsfamilie, 128.
- Czernichef, Ivan, Greve, russisk Statsmand, 235, 395.
- Czernichef, Zacharias, Greve, Minister i Rusland, 216, 223, 230, 235, 260, 274, 283, 395.
- D**anneskjold-Laurvigen, Chr. Conrad (1723—1783), Greve, Admiral, Deputeret i Admiralitetet, 59, 116, 118, 128, 475, 478, 479, 480, 575, 691, 701, H. 10.
- Danneskjold-Samsøe, Frederik (1703—1770), Greve, Statsminister, Overkrigssekretær for Søetaten, 29, 48, 59, 72, 88, 598.
- Danneskjold-Samsøe, Frederik Christian (1722—1778), Greve, Gehejmekonferensraad, Generalpostmester, 517, 555.
- David, Meyer Michael, Bankier i Hamburg, 624.
- Dehn, Aug. Vilh. v., Baron, Overhofmester, 92.
- Dehn, Conrad Ditlev (1688—1753), Greve, dansk Diplomat, 5.
- Dehn, Frederik Ludvig v. (1697—1771), Baron (senere Greve), Statsminister, Statholder i Hertugdømmerne, 19, 27, 147, 424.
- Dehn, Johan Chr. Fr. (1714—1768), 672, H. 86.
- Dehn, Louise Mariane v., g. m. Chr. Aug. Rumohr, 672.
- Dehn, Sofie Charlotte Fr., Baronesse, g. m. Baron Carl Fr. Ulrik Ahlefeldt, 509.
- Delitala, spansk Gesandt i København, 313.
- Dernath, Frederik Otto v. (1734—1805), Greve til Haselburg og Oevelgönne, 128, 372, 560, 705—709.
- Dernath, Sofie Magdalene Christine,

- Grevinde, Konventualinde i Uetersen, 716.
- Desmercières, Elisabeth Sofie, f. Komtesse Frijs, g. m. Joh. Henr. D., 456, 555, 562, 577.
- Desmercières, Johan Henrik (1687—1778), Gehejmekonferensraad, Deputeret i Generallandøkonomi- og Kommercekollegiet, 92, 144, 154, 186, 191, 200, 266, 280, 398, 484, 555, 556, 562.
- Deuxpontois, se Zweybrücken.
- Dewitz, Anna Johanne, f. v. Rumohr, g. m. Franz J. v. Dewitz, 499.
- Dewitz, Franz Joachim, Major, Ejer af Løjtmark, 177, 184, 499, 658.
- Diede zum Fürstenstein, Ursula M. C. L. v., f. Grevinde v. Callenberg-Muskau, g. m. V. Christoph v. D. z. F., 291.
- Diede zum Fürstenstein, Vilh. Christoph v. (1732—1807), dansk Diplomat, 34, 291, 299, 313, 418, 445, 450, 502, 658, 702.
- Diedrichsen, Holstener, 520.
- Dohm, Chr. W. (1751—1820), Professor, 495.
- Dolkoruki, Fyrst, russisk Diplomat, 707.
- Dolgoruki, W. M., Fyrste, russisk Gesandt i Berlin, 251.
- Dons, Jens Bing, Deputeret i Danske Kancelli, 185.
- Dreyer, Andreas Lossius, Renteskriver, 183.
- Dreyer, Kristoffer Vilhelm (1737—1810), Kommitteret i Rentekammeret, Legationssekretær, Gesandt, 164, 188, 517, 524.
- Dubarry, Madame, 290, 292.
- Ducker, Julius Henrik († 1746), Kaptajn, Slægtning af M. G. Rosencrone, 663 H. 84.
- Ducker, Gueridor Pernille, født Londe-mann de Rosencrone († 1769), g. m. J. H. Ducker, 663 H. 84.
- Duras, Hertugen af, fransk Hofmand, 70.
- Düring, holstensk Adelsdame, 679.
- Düring, Ernst Fr. v. (1738—1809), Oberstløjtnant, Generaladjutant, 32.
- Dørschel, Gartner paa Rosenborg, 518, 566.
- Eccard, Fr. Ludv., Kancellisekretær, 259, 266.
- Eden, Morton, engelsk Gesandt i Danmark, 554.
- Eggers, Henrik Fr., Justitsraad, Rege-ringsraad i Glückstadt, 155, 441, 442, 559.
- Ehlers, Fru, g. m. Professor M. E., 453.
- Ehlers, Martin, Rektor ved Pædagogiet i Altona, Professor i Filosofi i Kiel, 273, 393, 395, 420, 449, 453, 469.
- Ehlers, Marx Johan, Etatsraad, Sekretær i Tyske Kancelli og i Dept. f. d. uden-landske Affærer, 22, 28, 30, 191.
- Ehrensward, Carl, svensk Greve, 412.
- Eiben, se Eyben.
- Eickstedt, tysk Student, 648.
- Eickstedt, Hans Henrik v. (1715—1801) Generalmajor, Statsminister, 130, 167—68, 170, 198, 209, 273, 280, 295, 297, 307, 310, 317, 330, 331, 338, 340, 344, 346, 362, 369, 379, 425, 433, 457, 478, 493, 511, 522, 530, 548, 599, 612, 626, 644, 665, 666, 669, 672, 673, 677, 681, 687, 696, 711, 713.
- Ekeblad, Klas, svensk Greve, 412.
- Elberg, Johan Kristoffer, Kaptajn, 578.
- Elisabeth, russisk Prinsesse. † 1782 i Horsens, 629—30.
- Elisabeth Christine, Datter af Hertug Ferdinand Albrecht II af Brunsvig-Wolfenbüttel, g. m. Frederik II af Preussen, 567.
- Elleberg, se Elberg, J. Chr.
- Elliot, Hugh, engelsk Gesandt i Køben-havn, 707, 708.
- Erichsen, John, Professor i Sorø, Depu-teret i vestindisk-guineisk Rente- og Generaltoldkammer, siden i Rente-kammeret, 185.
- Ericius, Moritz Christian (1731—1785), Justitsraad, Sekretær ved Overretten paa Gottorp, 206, 216, 230, 603.
- Estaing, fransk Admiral, 603.
- d'Étrées, fransk Marskalinde, 75.

- Eyben, Familien, 581, 603.
- Eyben, Adelheid Benedicte (1747—1808), f. v. Qualen, g. m. Ad. Gottlieb v. Eyben, 578, 627.
- Eyben, Adolf Gottlieb v. (1741—1811), sachsen-meinungensk Gehejmeraad og Kansler, Regeringsraad i Glückstadt, Kansler, 554, 580, 581, 587—88, 603, 627, 654, 656, 714, 716.
- Eyben, Christian August v. († 1785), Domherre i Lübeck, Gehejmeraad, 580, 653.
- Eyben, Elisabeth Marie Sofie (1745—1780), Hofdame, 17, 641, 643, H. 5.
- Eyben, Fr. Ludv. v., dansk Gesandt i Neapel, senere i Regensburg, 332, 494, 555, 580, 658.
- Eyraud, Mariette Henriette, g. m. Etienne Fumars, 571.
- F**aber, Joh. Ernst, Professor i orientalsk Sprog i Kiel, siden i Göttingen, 265.
- Fabricius, Johan Christian, Professor i Kbhvn., siden i Kiel, 469, 569, 665, 666, 681.
- Fabritius de Tengnagel, Conrad Alexander (1731—1805), 445.
- Falkenskjold, Seneca Otto (1738—1820), Oberst, Deputeret i Generalitets- og Kommissariatskollegiet, 27, 120—21, 123—24, 129, 160, 166—67, 177, 178.
- Fawkner, engelsk Officer, 121.
- Feddersen, Præst i Magdeburg, 464, 465, 467.
- Ferber, Carl Fr. von, Etatsraad, Resident i Danzig, 450.
- Ferdinand, Hertug af Brunsvig-Wolfenbüttel, 471—72, 565, 566, 567, 568—69, 570, 580, 628, 629, 633, 634, 637, 638, 640—41, 642, 664, 665, 670, 673, 677, 681.
- Fersen, Frederik Axel, svensk Politiker, 324, 343, 586, 589.
- Fersen, Grevinde, Datter af Frederik Axel, 343.
- Filosofoff, russisk Gesandt i Kbhvn., 17, 19—20, 34, 44, 78, 89—90, 108, 725—26.
- Finck, se Finecke.
- Finckenstein, Carl Vilhelm, Greve Finck v. (1714—1800), preussisk Minister, 203, 617, 704.
- Finckenstein, Fr. Ludv. Carl (1745—1818), preussisk Greve, Søn af Ministeren, 617.
- Finecke, Th. E. Fr., til Dallund, Gods-ejer, 407.
- Fisker, Lorents Henrik (1720—1797), Generaladmirallejtnant, 190, 276.
- Flessa, Johan Adam, Generalsuperintendent i Oldenburg, senere i Altona, 248, 253, 256.
- Fontenay, Anthon N., Kontreadmiral, 664.
- Fontenay, Carl Frederik le Sage de (1723—1799) Schoutbynacht, Viceadmiral 276.
- Fouquet, Nicolas (1615—1680), fransk Finansminister, 476.
- Frederik V, Konge af Danmark, 4—8, 11—13, 38, 114, 209, 568.
- Frederik IV, Konge af Danmark, 23, 238, 239.
- Frederik (VI) (f. <sup>28/1</sup> 1768), Kronprins til Danmark-Norge, 90, 95, 155, 209, 338, 363, 387, 388, 399, 415—16, 418, 511, 527, 571, 645, 670, 673, 679, 687, 694, 695, 696, 697, 699, 702, 703, 711, 713.
- Frederik d. Store, Konge af Preussen 1740—1786, 81, 154, 200, 203, 205, 216, 274, 275—76, 277, 278, 329, 335, 393, 421, 436, 453, 549, 550, 560, 561, 564, 583, 617, 618—19, 622, 623, 628—29, 630, 631—32, 633, 635, 636, 642, 645, 655, 670, 681, 704, 707.
- Frederik, Arveprins til Danmark, 181, 182, 184, 198, 199, 201, 205, 207, 208, 209, 213, 216, 217, 218, 219, 221, 222, 225, 229, 231, 232, 236, 241, 243, 258, 262, 263, 266, 279, 282, 297, 313, 315, 323, 325, 328, 329, 330, 338, 350, 352, 363, 365, 371, 377, 383, 387, 388—89, 391, 398, 417, 426, 457, 459, 521, 529, 530, 535, 536, 554, 565, 569, 571, 580, 588, 590, 599, 606—7, 622, 623, 666, 673, 701, 717.
- Frederik († 1816), Prins (senere Hertug

- Kurfyrste, 1806 Konge) af Württemberg, 589.
- Frederik (f. 1763), Fyrstbiskop af Osnabrück, 51, H. 7.
- Frederik Adolf (1750–1803), Hertug af Östergötland, Broder til Gustaf III, 108, 111–12, 343, 412, 518, 581.
- Frederik August (1711–1785), Biskop af Lübeck, Hertug af Oldenburg, 202, 203, 214, 218, 223, 233, 235, 244, 247, 249, 261, 264, 266, 269, 271, 353, 356, 431, 432, 434, 435–40, 492, 526, 537, 591, 630, 660.
- Frederik Carl Ferdinand, Prins af Brunsvig-Bevern, 261, 308, 569, 570.
- Frederik Carl Ludvig (1757–1816), Hertug af Slesvig-Holsten-Sønderborg-Beck, 590.
- Frederik Christian (1721–1794) Hertug af Augustenburg, 590.
- Frederik Ernst († 1762), Hertug af Brandenburg-Culmbach, 13.
- Frederik Eugen († 1797), Hertug af Württemberg, 675.
- Frederik Frants I (1756–1837), Hertug af Mecklenburg-Schwerin, 673.
- Frederik Henrik Vilhelm (1747–1779), Hertug af Glücksborg, 589, 590, 596, 611.
- Friederik Vilhelm (1744–97), Prins af Preussen, 1786 Konge, 625, 637, 670.
- Frederikke Charlotte Ulrike (f. 1767), Prinsesse af Preussen, 670, 700.
- Fries, Matthias (1721–1774), Provst i Flensborg, 285, 287.
- Fumars, Etienne de, Professor i Kiel, 571–72.
- Fürst, C. J. M., Baron, Storkansler i Preussen, 617.
- G**abel, Birgitte Sofie († 1769), f. Rosenkrantz, g. m. C. C. Gabel, 94–95.
- Gabel, Christian Carl, Gehejmerraad, Amtmand over Skivehus Amt, 190.
- Gatterer, Johan Christoph (1727–1799), tysk Historiker, 391, 394.
- Gelting, se Geltingen.
- Geltingen, Seneca Ingwersen v. (1715–1786), Baron, 381.
- Georg II, Konge af England 1727–1760, 58.
- Georg III, Konge af England 1760–1820, 35, 41–43, 51, 58, 69, 121, 180, 203, 313, 388, 415, 416, 418, 554, 692.
- Georg (IV), Prins af Wales, 51.
- Georg Vilhelm (1722–1782), Prins af Hessen-Darmstadt, 325.
- Georgi, Hofmand i Eutin, 438.
- Gerner, Henrik (1741–1787), Skibskonstruktør, 525.
- Gertner, Johan Samuel, Justitsraad, Overlandevejsinspektør i Holsten, 578, 594, 601, 602.
- Gloucester, Vilhelm Henrik (1743–1805), Hertug af, Caroline Mathildes Broder, 41, 90–93.
- Glücksborg, se Anna Caroline, Hertuginde. Glücksborg, se Frederik Henrik, Hertug.
- Goldt, Timothius, Kommitteret i Rentekammeret, 337.
- Gollofkin, russisk Greve, 277, 585.
- Golovin (Gollovin), russisk Oberst, 438.
- Graah, Andreas, Deputeret i Danske Kancelli, 185.
- Grabow, Frants Christian († 1770), Oberst, 21.
- Gram, se Gramm.
- Grabow, Diderik Otto (1732–1773), Stiftamtmand, 195.
- Gramkow, Adolf Fr., Kancelliraad, Postmester i Kiel, Tillidsmand hos Bernstorfferne, 225, 226, 396, 676, 678.
- Gramm, Familien, 118.
- Gramm, Birgitte Christiane, f. Frijs, g. m. Carl Chr. v. G., 398, 400.
- Gramm, Carl Christian v. (1703–1780), Gehejmekonferensraad, Overjægermester, 119–120, 122, 398, 400, 431, 562, 581, 604, H. 13.
- Gramm, Frederik Carl (1702–1782), Stiftamtmand, Gehejmekonferensraad, 232, 604, 687, H. 13.
- Gramm, Frederik Christian v. (1737–1768), Hofjægermester og Kammerherre, 27, 66, 215, 226.



- Gramm, Frederikke Louise v. (1746—1824), f. Reventlow, se Stolberg.
- Grand veneur, le, se C. C. Gramm.
- Grasse, fransk Admiral, 686.
- Griffenfeldt, Peder Schumacher, 150.
- Grimaldi, Girolamo, spansk Minister, 313, 510.
- Grodtschilling, F. (1731—1792), Kommandørkaptajn, 525, H. 63.
- Gross, Henrik von, russisk Gesandt i Berlin, 597.
- Grutschreiber, Ernst Gottlieb, Gehejmeraad, Kammerherre, Landraad, 480.
- Gude, Henrik (1703—1782), Oberst, Kommandant i Khvvn., 167.
- Guedes de Miranda et Lima, Emanuel-Joseph, portugisisk Gesandt i Danmark, 609.
- Guldberg, Ove Høegh, Kabinetssekretær, Statsminister, 181, 182, 205, 237, 257, 265, 266, 268, 269, 297, 313, 323, 330, 331, 338, 352, 357, 360, 369, 377, 379, 380, 392, 398, 410, 426, 431, 447, 449, 455, 464, 466, 472, 474, 485, 488, 498, 511, 521, 522, 533, 535, 536, 557, 561, 562—63, 576, 599, 642—43, 644, 645, 646, 647, 660, 664, 670, 673, 683, 691, 693, 694, 696, 700, 702, 711, 712.
- Guldencrone, Chr. Fr., Baron, dansk Gesandt i Sverige, 138, 153, 180, 262, 400, 401, 442, 450, 582, 660, 668.
- Gunnerus, Johan Ernst (1718—1773), Biskop, Naturforsker, 155.
- Gunning, Robert, engelsk Gesandt i Khvvn., 109, 167.
- Gunning, Frue, g. m. den engelske Gesandt i Khvvn., Robert G., 99.
- Gustaf II Adolf, Konge af Sverige, 584.
- Gustaf III, Konge af Sverige 1771—1792, 101, 108, 111—12, 179, 180, 183, 220, 252, 264, 271, 302, 303, 305, 306, 307, 311, 316—17, 320, 321—22, 324, 341, 343, 355, 382, 385, 407, 410, 412, 416, 432, 440, 518, 531, 549, 565—66, 567, 570—71, 581—82, 583—84, 586, 589, 591, 596, 597, 607, 622, 630, 706—7.
- Gustaf (IV) Adolf, Kronprins af Sverige, 581, 582.
- Gustedt, Henrik Vilh. v., Page hos Caroline Mathilde, 388.
- Guldencrone, se Guldencrone.
- Günther, Johan Jacob, Kancellisekretær, 259, 266, 384, 420.
- Gähler, Christine Sofie v. (1747—1792), f. Ahlefeldt, g. m. Peter E. v. G., 121, 124.
- Gähler, Peter Elias v. (1718—1783), Generalmajor, 106, 108—09, 111—12, 116, 118, 121, 123—25, 129—31, 133, 139, 157, 163, 166—67, 177, 178, 427, 641, 665, 702.
- Gähler, Sigismund Wilhelm v. (1706—1788), Overpræsident i Altona, 363, 662, 702, 716.
- Gärtner, se Gertner.
- Goertz, Familien, 421.
- Goertz, Carl Fr. Adam v. (1733—1797), Greve, Officer, 33, 88, 550.
- Goertz, Louise Charlotte, f. Komtesse Knuth, g. m. Grev C. F. A. G., 266 H. 31.
- Goessel, Christian Fr. v., Konferensraad, Kammerherre, 244, 249, 250, 255, 257.
- Hagenbusch, 89.
- Hahn, Enke, Legatstifter, 376.
- Hahn, Fr., Greve, til Neuhaus, Landmarskal i Mecklenburg, 373, 375, 422, 450, 631, 632, 634.
- Haller, Albrecht v. (1708—1777), Professor i Göttingen, 453.
- Halling, William, til Dronninglund og Dronninggaard, Brigader, 485.
- Hardenberg-Reventlow, Carl August (1750—1822), Greve, siden preussisk Rigskansler, 286, 291, 316, 598, 612, 681.
- Hardenberg-Reventlow, Juliane Fr. Chr. (f. 1759), Datter af Chr. Ditlev Reventlow, g. m. Carl Aug. H. (1750—1822), 316, 598.
- Hasselmann, Carl Fr., Præst, 563.
- Hasselmann, Fr. Franz, Konsistorialraad, Generalsuperintendent, 537, 563.
- Hassencamp, Johan Matthæus (1743—1797), Professor i Rintelen, 268.

- Hauch, Andreas (1708—1782), General-løjtnant, Kommandant paa Kronborg, Deputeret i Generalitets- og Kommissariatskollegiet, 21—22, 89, 165, 190, 273, 295, 297, 344, 379, 553, 578, 581, 599, 644, 686.
- Hauch, Christian († 19/s 1782), Kaptajn-løjtnant, Kammerjunker, Søn af General Andreas H.. 686.
- Hauch, Frederik (1754—1839), Page hos Christian VII, 106.
- Haurincourt, Marquis de, fransk Gesandt i Stockholm, 533.
- Haxthausen, Anna Elisabeth (1750—1813), f. Juel, Grevinde, g. m. Gregers Christian H., 527.
- Haxthausen, Clemens August (1738—1793), Kammerherre, Generalmajor, 477, 545.
- Haxthausen, Dorothea Sofie (1757—1778), f. Schack-Rathlou, g. m. Clemens August H., 477, 485, 545.
- Haxthausen, Gregers Christian, Greve, Gehejmekonferensraad, Amtmand i Flensborg, 507.
- Hedevig Elisabeth Charlotte af Oldenburg, g. m. Hertug Carl af Södermanland, 209, 220, 343, 371, 432, 518.
- Hee, Jørgen Jensen (1714—1788), Præst ved Holmens Kirke i Kbhvn., Biskop i Aarhus 1777, 477.
- Heespen, Fr. Chr. v., Gehejmerraad og Landraad, 271, 275, 279, 476.
- Hein, Ludvig Status, Renteskriver, 183.
- Helfeldt, Jurist, 314.
- Hellfried, Johan Carl Fr., Kommitteret i Generallandøkonomi- og Kommercekollegiet, Legationsraad, 413, 671.
- Hemert, Joost van, Handelsmand, Bankkommissær, Etatsraad, 186.
- Hendorff, Frederik Vilhelm von, Kammerherre i Oldenburg, 660—61.
- Hennings, August Adolf Frederik, Deputeret i Økonomi- og Kommercekollegiet, 662.
- Henningsen, Marie Christine Elisabeth, f. Wasserfall, g. m. Peter H., 197.
- Henningsen, Peter, Deputeret i Tyske Kancelli, 197, 389.
- Henrik, Prins af Preussen, Broder til Kong Frederik den Store, 335, 707.
- Hensler (Henseler), Filip Gabriel, Læge i Altona, 689.
- Herck, van, se Hurck.
- Hesselberg († 1776), Kaptajnløjtnant, 489.
- Hessenstein, Fr. Vilh. (1735—1808), Fyrste, 548.
- Hielmstjerne, Henrik Henriksen, Assessor i Danske Kancelli, Justitiarius i Højesteret, Konferensraad, 195, 456, 470, 471, 473, 523, 581, 621, 622, 628.
- Hirschfeld, Chr. Cai Lorents, Professor i Kiel, 286, 288, 339, 373, 380, 386, 389, 511, 572, 623.
- Hobe, Andreas August von, Kammerherre, Amtmand over Trittaw og Reinbeck Amter, 628.
- Hobe, holstensk Adelsdame, 249, 256.
- Hofmann, Niels de, Kommitteret i Rentekammeret, 337, 345, 346, 350, 405, 413, 414, 484, 497, 506.
- Holberg, Jacob, Kabinetsskriver, 46, 726.
- Holck til Farve (Trykfej), se Holstein, Henrik, Greve, til Holsteinborg og Farve.
- Holck, Christiane (1751—1768), f. Stockfleth, g. m. Conrad H., 16—18.
- Holck, Frederik Vilhelm Conrad (1742—1800), Greve, Hofmand, 15—19, 29, 32—33, 36—39, 43—44, 58—59, 65, 71, 77, 79, 94—95, 98—99, 105—06, 139, 152, 165, 237, 691, 721—726.
- Holck(-Winterfeldt), Frederikke Louise, f. Ahlefeldt (1736—1793), g. m. G. F. H.-W., 449.
- Holck(-Winterfeldt), Gustav Frederik (1733—1776), Greve, Overskænk, Deputeret for Finanserne, Amtmand i Aabenraa og Løgumkloster Amter, Stiftamtmand i Akershus, 17, 21, 39, 42—43, 48—54, 63—65, 67—68, 71, 79, 95, 255, 449, 726.
- Holck, Iver, Friherre, Stiftamtmand i Aalborg, 190, 401.
- Holck, Juliane Sofie (1757—1790), f. Daneskjold-Laurvig, g. m. Conrad H., 94, 99.

- Holm, Theodorus, se Holmskjold.
- Holmann, Samuel Chr., Professor i Göttingen, 392.
- Holmer, Caroline Frederikke (1719—1780), Rigsfriherreinde, Enke efter Magnus Fr. v. H. († 1773), 354.
- Holmer, Fr. Levin (1741—1806), Greve, Søn af M. Fr. H., Amtmand i Crons- hagen, Premierminister i Oldenburg, 211, 223, 226, 229, 230, 262, 269, 352, 353, 356, 357, 420, 432, 437—39, 487, 526.
- Holmer, Magnus (1704—<sup>25</sup>/<sub>12</sub> 1773), Fri- herre, Gehejmerraad og Regeringspræ- sident i Kiel, 211, 218, 223, 226.
- Holmskjold, Theodorus, Kabinetssekre- tær hos Juliane Marie, Konferensraad, Direktør i Generalpostamtet, 599, 696.
- Holtze, Familien, 135—36.
- Holtze, Georg Günther (f. 1694), General i østrigsk Tjeneste, 135.
- Holtze, Georg Günther v. (1729—1778), Sekretær ved Domkapitlet i Hamburg.
- Holtze, Johan Jacob v. (1727—1782), Ca- nonicus i Hamburg, 135 H. 15.
- Holtze, Nicolaus Albert, Domherre i Ham- burg, 135.
- Hoppe, Frederik (1690—1776), General- admiraløjtnant, Deputeret i Admi- ralitetet, 499.
- Horn, Georg Frederik von, Regerings- raad i Glückstadt, Vicekansler, 155, 366, 431, 436.
- Hornemann, Claus Frees, Professor the- ologiæ, 544.
- Huitfeldt, Frk., 657.
- Huitfeldt, Charlotte Emerentia f. Raben (1731—1798), g. m. Gehejmerraad Ma- thias Vilhelm H. til Clausholm, 606.
- Hurk, Peter van, Handelsmand, Bank- kommissær, Etatsraad, 186, 423.
- Holstein, Amalie Sofie (1748—1823), f. v. Buchwald, g. m. U. A. H. 119, 124.
- Holstein, Carl (1700—1763), Gehejmekon- ferensraad, Oversekretær for Søetaten. 669.
- Holstein, Charlotte Elise Henr. (1741— 1809), f. Rigsfriherreinde af Inn- og Knyphausen, g. m. Chr. Fr. H., 74, 658.
- Holstein, Chr. Fr. (1735—1799), Greve til Ledreborg, Overhofmarskal, 74, 658.
- Holstein, Conrad, Oberst ved Livregiment til Hest, 27.
- Holstein, Henrik (1748—1796), Greve til Holsteinborg og Farve, 19, 40, 372, 422—23, 527.
- Holstein, Ulrik Adolf (1731—1789), Greve, Officer, Amtmand, Overpræsident, 153, 168—69.
- Holsten, Adam Kristoffer, til Holstens- hus, Kammerherre, Gehejmerraad, 523.
- Huth, Henrik Vilhelm v. (1717—1806), Generaløjtnant, Medlem af den øver- ste Krigsstyrelse, 33, 88, 166—67, 296, 297, 315, 318, 362, 365, 376, 380, 382, 501, 593, 702.
- Höpkens, Anders Johan v., svensk Stats- mand, 252, 324.
- Høyer, Andreas, Sekretær i Departe- mentet for de udenlandske Affærer, 717.
- Høyer, Marcus Haggæus, Deput. i Danske Kancelli, Amtmand over Lundenæs og Bøvling Amter, 185, 187.
- Ibbeken, Gerhard Anton, Huslærer, Præst, 479, 484, 490—91, 590, 597, 614.
- Iselin, Reinhard (1715—1781), Konferens- raad, Storhandelsmand, Baron, 435, 465, 498.
- Iselin, Broder til foregaaende, 498.
- Jamaïque, Marquis de la, Søn af Her- tugen af Berwick, 489.
- Janson, Hector Frederik (1737—1805), tysk Hofpræst i Kbhvn, og Professor i Teologi, 85—86, 531, 544.
- Janssen, se Janson.
- Jardin, Nicolas-Henri (1720—1799), fransk Arkitekt, 65, 102, 174.
- Johnn, Christian Gottfried v., Konfe- rensraad, dansk Gesandt i Portugal, 490.

- Josef II, tysk Kejsler, 320, 358, 441, 564, 622, 625, 681—82, 705.
- Josef Emanuel (1714—1777), Konge af Portugal, 327.
- Juel, Amalie Christiane (1736—1803), f. v. Raben, g. <sup>24</sup>/<sub>s</sub> 1762 1. m. Carl Juel, og <sup>28</sup>/<sub>s</sub> 1770 2. m. Gregers Chr. Juel, 99, 346, 379, 413, 465, 495, 503, 505, 506, 515, 552, 704, 708, 709.
- Juel, Catharine Vilhelmine (1751—1786), f. Komtesse Wedel-Jarlsberg, g. m. Chr. Fr. J. til Store Borupgaard, 527.
- Juel, Christian Frederik (1745—1821), til Store Borupgaard, Officer, g. m. Komtesse Cath. Vilh. Wedel-Jarlsberg, 191, 527.
- Juel, Christian Sehestedt (1741—1788), til Ravnholt, Kammerherre, dansk Gesandt i Holland og i Sachsen, g. 1780 m. Lucie Charlotte Komtesse Scheel, 456, 495, 527.
- Juel, Datter af Gregers J., 708, 709.
- Juel, Frederik Ludvig (1746—1786), Kammerherre, dansk Gesandt i Preussen, 456, 660.
- Juel, Gregers Christian (1738—1776), dansk Gesandt i Sverige, Rentekammerdeputeret, 99, 108, 116, 124, 127, 153, 162, 178, 180, 189, 191, 194, 195, 196, 200, 201, 207, 220, 251, 253, 259, 268, 270, 272, 273, 278, 280, 295, 296, 297, 305, 307, 310, 314, 315, 330, 333, 335, 336, 337, 339, 340, 341, 342, 344, 345, 346, 348, 350, 360, 361, 362, 367, 368, 369, 372, 379, 393, 398, 399, 400, 402, 405, 412—14, 426, 429, 431, 432, 433, 435, 436, 447, 452, 454, 455, 460, 461, 462, 465, 466, 469, 476, 478, 480, 481, 484, 488, 492, 495, 497, 499, 500, 501, 506, 613.
- Juel, Ludvig, se Frederik Ludvig J.
- Juel, Sofie Hedevig, (1717—1777), f. Frijs, g. m. Ove Juel (1700—1760) til Ravnholt, 191, 526.
- Juel-Wind, se Wind, Krag Juel.
- Juliane Marie (<sup>4</sup>/<sub>s</sub> 1729—<sup>10</sup>/<sub>10</sub> 1796), Dronning af Danmark, 170, 215, 227, 231, 256, 257, 313, 338, 340, 387, 393, 399, 435, 456, 461, 462, 472, 473, 511, 534, 536, 561, 565, 566, 567, 570—71, 588, 599, 613, 623, 628, 629, 681, 691, 696, 698, 699, 702, 713.
- Juul, se Juel.
- Jüger, Johan Ludvig von, Kammerherre, Vicekansler ved Overretten i Slesvig, 473, 489, 654—55.
- Jördening, Fr. Christian, tysk Præst til Vemmetofte Kloster, 520—21.
- K**aa, Christiane Elisabeth Birgitte (1742—1792), f. Juel, g. m. Admiral Fr. Chr. K. (1725—1803), 527.
- Kaas, Fr. Chr. (1725—1803), Viceadmiral, Deputeret i Admiralitets- og Kommissariatskollegiet, 276, 432, 433, 434, 525, 579, 583, 599, 650, 675.
- Kaas, Fr. Chr. (1727—1804), Kommandørkaptajn, 664.
- Kalkkreuter, Samuel Ludvig v. (c. 1690—1762), General, 10—11.
- Kannegiesser, Ditlev Gerhard, Medlem af det storfyrstelige Kammer i Kiel, 557.
- Kannegiesser, Gottlieb Henrik, medicinsk Professor i Kiel, 273, 557.
- Kaunitz, Wenzel Anton v. (1711—1794), Greve, østrigsk Minister, 277, 284, 705.
- Keith, Lord, engelsk Diplomat i Danmark, 169.
- Keller, engelsk Portrætmaler, 703, 704.
- Keller, se Köller-Banner.
- Keppel, engelsk Admiral, 577.
- Kerstens, Johan Christian, Professor i Kiel, 446.
- Kirchhof (Kirchhoff), Johan, Kammer tjener hos Christian VII, Justitsraad, 21, 88—89, H. 5.
- Kirchhoff, Albert Chr. (f. 1730), Præst, 521.
- Kirstein, Ernst Filip, Sekretær hos H. C. Schimmelmann, 683.
- Klagenberg, Valentin Nicolai, Kommitteret i Rentekammeret, 337, 497.
- Kleist, Chr. Adam v. (1705—1778), Amtmand i Holsten, 27.

- Kleist, Chr. Fr. (1743—1799), karakt. Major, 314.
- Knuth, Adelsmand fra Mecklenburg, 670.
- Knuth, Major i zweybrückensk Tjeneste, dansk og eutinsk Kammerherre, 666, 670.
- Knuth, Adam Kristoffer (f. 1756), til Liliendal og Christiansdal, Baron, 672.
- Knuth, Chr. Frederik (1728—1801), til Liliendal, Baron, 672.
- Knuth, Eggert Kristoffer († 1776), Greve til Knuthenborg og Gyldensten. Stiftamtmand i Sælland, 266, 455, 456.
- Knuth, Johan Henrik, til Knuthenborg, Greve, 1780 Gesandt i Sachsen, 450.
- Knuth, Sofie Magdalene, f. Moltke, Datter af A. G. M., g. m. Adam Kristoffer Kn., 672.
- Koës, Georg Ditlev Frederik, Finansraad, 191.
- Koller, se Koller-Banner.
- Kongslev, Laurits Laurberg (1737—1787), Professor i Sorø, 544 H. 66.
- Korff, Johan Albrecht v. († 1766), Baron, 1740—1746 og 1748—1766 russisk Gesandt i København, 13.
- Krabbe, Cecilia Andrea (1764—1782), g. 1781 m. Poul Rosenørn, 656, 657.
- Krabbe, Fr. Michael, Deputeret i Marinestyrelsen, 276.
- Krag-Juel-Wind, se Wind, Kr.-J.-
- Kramer, Chr. Hieronymus, Sognepræst til St. Laurentii Kirke i Itzehoe, 428.
- Kramer, Joachim Herman, Kancelliraad i Itzehoe, 577, 587.
- Krogh, Fred. Ferd. v., Jægermester i Slesvig og Holsten, 480, 482.
- Krogh, Frederik Ferdinand (1737—1829), Oberst, 27.
- Krohn, se Krohne, J. V. F.
- Krohne, Johan Vilhelm Frants v., tysk Friherre, Æventyrer og Skribent, 313, 314, 492, 499, 530, 534, 547.
- Kroock, russisk Embedsmand, 285.
- Krück, Frederik Carl, Deputeret i Tyske Kancelli, 389, 397, 503, 508, 512, 563, 600.
- Krüll, Peter († 1774), Præst i Lütjenburg, 285.
- Kunad, Legationsraad, Schimmelmans Agent i Hamburg, 684.
- Kuur, Nicolai Henrik, Kancellisekretær, Resident i Danzig, 450.
- Kölle, Ole Peter, Kommitteret i Rentekammeret, 337.
- Köller-Banner, Georg Ludvig v. (1728—1811), Oberst, 122, 129, 167, 169—70, 181, 190, 198, 282—83, 304, 307, 308, 311, 315, 320, 323, 356, 359, 360, 361, 362, 363, 365, 393, 396, 431, 501, 516, 517, 522, 523, 526, 532, 562, 564.
- La Calmette**, Charles-François Bosc de, nederlandsk Gesandt i København, 457, 561, 581.
- La Calmette, Charles-Louis Bosc de, 1777 Kammerherre, 457, 555.
- La Houze, Baron de, fransk Gesandt København, 652, 668.
- La Houze, Baronesse de, g. m. den franske Gesandt i København, 668.
- La Pottrie, Frédéric-Charles Duval de (1740—1778), dansk Resident i Lübeck 313.
- La Roche Gallichon, F. C., Regeringsraad i Glückstadt, 155, 548.
- Larrey, Anton v. (1735—1777), dansk Diplomat, 203, 332, 449, 450, 452, 516.
- Laub, Fr., Sekretær i Tyske Kancelli, 31, H. 6.
- Laurens, Henry (1724—1794), amerikansk Delegeret i Holland, 633.
- Laurvigen, se Danneskjold-Laurvigen, Chr. Conr.
- Laval, Daniel de, engelsk Gesandt i København, 313, 554, 572.
- La Vrillière, Hertug af, fransk Statssekretær, 317—318, 324.
- Lawätz, Henrik Vilhelm, Klosterskriver i Uetersen, 686, 716.
- Lehmann, Johan Frederik Gotthilf (1725—1781), Oberst, 190, 323, 448.
- Lehn, Poul Abraham (1732—1804), Godsejer, 516.

- Leisching, Johan Christian (1724—1772), Huslærer paa Gartow, Sekretær i Tyske Kancelli, Resident i Lübeck, Justitsraad og Etatsraad, 159.
- Lentin, Lebrecht Fr. B. (1736—1804), tysk Læge, 436.
- Leopold (II), Storhertug af Toscana, siden Kejser af Tyskland, 682.
- Lerche, Hedevig Cathrine, født Krag, g. m. Georg Flemming Lerche, 94, H. 9.
- Lersner, Filip Ludvig v. (1737—1796), Kammerherre og Hofjægermester, 161, 170.
- Lersner, Ludolf Erik (1713—1773), Generalmajor, Chef for 1. jydsk Regiment Rytteri, 27.
- Leuenfeld, Fr. Casimir, Kammerherre, Oberst, 457.
- Levetzau, Albrecht Filip, Kammerjunker, Attaché, Stiftamtmand i Akershus Stift, Gehejmerraad, 34, 165, 407, 624.
- Levetzau, Cathrine († 1815), en Bondedatter, g. m. Hans Henrik L. til Ehlersdorf, 680.
- Levetzau, Hans Henrik (1725—1794), til Ehlersdorf, Kammerherre, Konferensraad, Landraad, 271, 509, 628, 680.
- Levetzau, Henrik († 1779), dansk Chargé d'affaires i Madrid, 613.
- Levetzau, Sofie Hedevig, f. Komtesse Rantzau († 1775), Enke efter Chr. F. L. († 1756), 315, 407, 421.
- Leycem (Leykam), Rigsreferendar i Wien, 320.
- Leykam, se Leycem.
- Lichtenstein, Hofmarskal i Hannover, 203.
- Liewen, Hans Henrik v., svensk Politiker, 324.
- Lilencrone, Andreas, Baron, 378, 402.
- Linstow, Carl Adolf v., Kammerherre, Hofmester hos Prinsesse Charlotte Amalie, 473.
- Liungberg, Jöns Matthias, Professor i Kiel, Kommitteret, 529, 550, 582, 620.
- Llano e la Quadra, Sebastiano de, spansk Gesandt i København, 313, 407, 565, 567.
- Louise († 1751), Frederik V's Dronning, 58.
- Louise (1750—1831), Prinsesse af Danmark, g. m. Carl af Hessen, 16, 32—33, 93—94, 132—34, 177, 198, 204, 215, 645.
- Louise af Sachsen-Gotha (f. 1756), g. m. Hertug Frederik Frants af Mecklenburg-Schwerin, 673.
- Louise Amalie, Datter af Ferdinand Albrecht II af Brunsvig-Wolfenbüttel, g. m. August Vilhelm, Prins af Preussen († 1758), 567.
- Louise Augusta (f. 1771), Prinsesse af Danmark, 209, 387—88, 399, 415, 418, 460, 461, 462, 528, 571.
- Louise Sofie Frederikke (1709—1782), Prinsesse af Slesvig-Holsten-Glücksborg, Abbedisse paa Valø, 512.
- Louise Ulrike, Dronning af Sverige, Prinsesse af Preussen, g. m. Kong Adolf Frederik af Sverige, Søster til Kong Frederik d. Store af Preussen, 261, 343, 412, 630.
- Louvois, François-Michel Letellier, Marquis de (1639—1691), fransk Krigsminister, 510.
- Lowtzow, Carl Fr., Kammerpræsident i Eutin, 629.
- Lowtzow, Carl Fr., Landfoged i Heide, 484.
- Lowtzow, Christoph Hartvig v., Kancelliraad, Regeringsraad i Glückstadt, 309, 441, 479—80, 632, 634.
- Lowtzow, Christoph Henrik (1713—1776), Kammerherre, Generalmajor, Amtmand i Neumünster 1773—1774, 231.
- Luckner, Adamine Gottlobine, f. Wedell-Wedellsborg (f. 1760), g. m. Nicolaus L. (f. 1750), 595.
- Luckner, Nicolaus (1722—1794), fransk Marskal, dansk Greve, 261, 653.
- Luckner, Nicolaus (f. 1750), Greve, g. m. Komtesse Adamine Gottlobine Wedell-Wedellsborg (f. 1760), 595, 653.
- Ludvig XV, Konge af Frankrig, 70, 75, 290—91, 292.
- Ludvig XVI, Konge af Frankrig, 292, 315—16, 318, 410, 476, 489, 675.

- Ludvig (1725—1778), Prins af Mecklenburg-Schwerin, 325, 576.
- Ludvig Filip (f. 1725), Hertug af Orleans, 315.
- Ludvig Filip Josef (f. 1747), Hertug af Chartres, Søn af Hertugen af Orleans, 315, 577.
- Lunde, Hans, Etatsraad, Deputeret i Admiralitetet, 583.
- Luther, Vilhelm Julius, Justitsraad, Medlem af det gottorpske Justitskancelli i Kiel, 290.
- Luxdorph, Bolle Villum, Deputeret i Danske Kancelli, 185, 197, 523.
- Lühe, Fr. Carl Emilius v. d., Kammerjunker, Auskultant ved Regeringen i Glückstadt, Deputeret i Økonomi- og Kommercekollegiet, 424, 490, 491, 666, 685—686.
- Lühe, Gideon von der (1704—1755), Amtmand, 424.
- Lühe, Margrethe v. d. (1741—1826), f. Holck, Søster til Conrad H., Overhofmesterinde hos Caroline Mathilde og senere hos Juliane Marie. 39, 473, 490, 599.
- Lühe, Volrad August v. der (1705—1778), Gehejmeraad, Overkammerjunker, Overpræsident i København, 21, 90, 92, 99, 231, 424, 534—535, 556, 558.
- Lynar, Rochus Carl v., Greve, Generaladjutant, Ritmester, 266.
- Lynar, Rochus Fr. (1708—1781), Greve, dansk Gesandt i Rusland, Overlanddrosst i Oldenburg, 266, 559, 674.
- Lüttichau, Cæsar Læsar (1709—1787), Generaløjtnant, 365.
- Løvenskjold, Magdalene Charlotte Hedevig, f. Numsen, g. m. Severin Løvenskjold, 177, 466, 556.
- Løvenskjold, Severin (1719—1776), Baron, til Løvenborg, Konferensraad, 177, 461, 466, 467, 556.
- M**ahling, se Malling.
- Malling, Ove (1748—1829), Historiker, 449.
- Manthey, Ludvig (1735—1813), Præst ved St. Petri Kirke i København, 377, 384.
- Marie Adelaide, Prinsesse af Frankrig, Ludvig XV's Datter, 317.
- Marie Antoinette af Østrig, Dronning af Frankrig, 290, 292, 324, 635, 713.
- Marie Feodorovna, Kejserinde af Rusland, se Sofie Dorothea Augusta.
- Marie Theresia, Kejserinde, 135, 622, 627, 647.
- Markoff, russisk Embedsmand, 708.
- Marmillod, Jean-Rodolphe-François († 1786), Ingeniør, dansk Overvejsinspektør, 102, 174.
- Massenbach, Vilhelmine Charlotte Sofie v., Klosterfrøken, 401, 436, 442.
- Maupeou, René de (1714—1792), fransk Kansler, 317.
- Maurepas, Ph. de (1701—1781), Greve, fransk Minister, 294, 317, 324, 476, 611, 623, 675.
- Mecklenburg, Fr. Vilh. v., Landraad og Regeringsraad, 155, 271, 289, 371.
- Mellmann, Johan Dietrich, juridisk Professor i Kiel, 273, 419.
- Mesmes, fransk Greve, 489.
- Mestmacher, Johan, Baron, russisk Legationssekretær i København, Gesandt i Eutin, 108, 211, 217, 219, 221, 239, 268, 269, 272, 275, 284, 326, 348, 352, 353, 354, 420, 431, 432, 437—39, 494, 582, 583, 585, 643.
- Mestmacher, Juliane Vilhelmine Sofie, f. Baronesse Wedel-Jarlsberg (1752—1789), g. m. den russiske Gesandt i Eutin Johan v. M., 354, 583, 643, 654, 660.
- Mevius, v., til Schrevenborn, holstensk Godsejer, 271, 275.
- Meyer, Johan Herman, Præst og Professor i Kiel, 464.
- Miles, Frederik († 1782), Regimentskvartermester og Auditor, 146.
- Molé, fransk Parlamentspræsident, 324.
- Molière, fransk Digter, 657.
- Moltke, Familien, 131—32, 250, 257, 351, 363, 437, 719.

- Moltke, Adam Ferdinand Gottlob (1748—1820), Greve, Kommandør, Deputeret i Admiralitetet, 574, 595.
- Moltke, Adam Gottlob (1710—1792), Greve, Overhofmarskal, Statsminister, 3—7, 9, 11—12, 14, 24, 38, 42—43, 51—54, 65—68, 89, 91, 93—94, 109, 122—23, 132—34, 138, 141, 143—48, 152—55, 158—59, 163—66, 182—83, 236, 237, 245, 248, 250—51, 272, 351, 355, 356, 426, 446, 447, 514, 561, 609, 636, 672, 681, 697, 700.
- Moltke, Carl August (f. 1737), Kammerherre, Overhofmester i Hanau, 598.
- Moltke, Caspar Herman Gottlob (1738—1800), Søn af A. G. M., Greve, Officer, g. m. Christine Cathrine Cicignon, 155, 641, 681, 725.
- Moltke, Christian Frederik (1736—1771), Søn af Ad. Gottl. M., Greve, Overhofmarskal, 32, 138, 140—41, 145, 148, 159, 676.
- Moltke, Christian Magnus Fr. (1741—1813), Greve, Officer, Søn af A. G. M., g. m. Frederikke Elisabeth Reventlou, Datter af Ditlev R., til Noer og Grünwald, General, 153, 155, 163, 691.
- Moltke, Christine Cathrine, f. Cicignon, g. m. Caspar Herman Gottlob M., 155.
- Moltke, Frederik Ludvig (1745—1824), Søn af A. G. M., Greve, Auskultant i Generalkommercekollegiet, dansk Gesandt i Oldenburg, 159, 164—65, 357—58, 420, 431, 433, 437—39, 441, 449, 455, 613, 681.
- Moltke, Frederikke Elisabeth, f. Reventlou, g. m. Chr. Magn. M., 155.
- Moltke, Frederikke Sofie (f. 1764), Datter af Chr. Magn. Fr. M., 691.
- Moltke, Joachim Godske (1746—1818), Greve, Søn af Ad. Gottl. M., Deputeret i Generalkommissariatskollegiet, 182, 200, 205, 207, 236, 253, 275, 295, 297, 314, 330, 340, 341, 346, 347, 351, 352, 367, 369, 379, 406, 412—13, 444, 446, 447, 450, 457, 483, 501, 503, 504, 509, 519, 520—21, 526, 534, 537, 541, 552, 553, 557, 599, 600, 606, 609, 620, 643, 652, 668, 669, 677, 681, 688, 693, 697, 700, 719—20.
- Moltke, Ida Hedeveg (1744—1816), f. v. Buchwald, g. 1760 1. m. Chr. Fr. M. og 1772 2. m. Carl Adolf v. Plessen, 138, 141—49, 155, 158—59, 167, 516, 554, 676, 678.
- Moltke, Elisabeth, f. Baronesse Rosenkrantz, g. m. Gehejmerraad Anton Henrik M., 94.
- Moltke, Sofie Agnes (1759—1847), f. Luckner, Grevinde, g. m. Frederik Ludvig M., 165, 613, H. 19.
- Moltke, Sofie Christine (1747—1790), Grevinde, f. Knuth, g. m. Carl August M. (f. 1737), 598, H. 31.
- Moltke, Sofie Hedeveg (1732—1802), f. v. Raben, A. G. M.'s anden Hustru, 93, 95, 142, 151, 644.
- Moltke, Sofie Magdalene, Datter af A. G. M., g. m. Adam Kristoffer Knuth til Liliendal og Christiansdal, 672.
- Montalembert, Marc-René (1714—1800), Marquis de, fransk Ingeniørofficer, 533.
- Morup, Peter, Kommitteret i Rentekammeret, 337.
- Mourier, Frédéric-Moise (1727—1786), reformert fransk Præst i København, 555.
- Munck, Adolf Frederik (1749—1831), Staldmester, Gustaf III's Yndling, 412, 571.
- Muy, Grev de, fransk Krigsminister, 317, 427.
- Musaphia, Jøde, 206.
- Müller, Johan Conrad, Ekspeditionssekretær i Tyske Kancelli, 508.
- Münnich, Kristoffer, russisk General, 585.
- Münter, Balthasar (1735—1793), Præst ved St. Petri Kirke i København, 384, 683.
- Mösting, Frederikke Louise, Hofdame 461.
- Mösting, Sofie Charlotte, Frk., Hofdame, Klosterdame, 256.



- Nassau-Saarbrück**, Prinsesse Anna af, g. m. Hertug Fr. Vilh. af Glücksborg, se Anna Caroline.
- Necker**, Professor i Genève, Fader til Jacques N., 610.
- Necker, Jacques** (1732—1804), fransk Finansminister, 610, 611, 623—24, 664, 692.
- Necker, Louise-Suzanne** (1734—1794), f. Curchod, g. m. Jacques N., 623.
- Nicheville**, 91—92.
- Nielsen, Georg** (1710—1797), Lærer hos Kronprins Christian (VII), Kabinetssekretær hos Caroline Mathilde, Konferensraad, 169, 307, 310, 689.
- Niemann, Johan Otto** († 1789), Vicekansler i Kiel, Amtmand i Rendsburg, 133, 199, 211, 217, 218, 229, 232, 237, 238, 239, 245, 289—90, 293, 295, 309, 310, 312, 318, 319, 333, 346, 350, 355, 362, 371, 432, 433, 454, 470, 480, 505, 507, 508, 514, 558, 588, 617, 634, 676, 678, 680, 714.
- Nivernois, L. I. Mancini** (1716—1798), fransk Diplomat, 302.
- Noesselt, Joh. Aug.** (1734—1807), teologisk Professor i Halle, 268.
- North, Fr.**, Lord, engelsk Minister, 616, 692.
- Numsen, Christian Frederik** (1741—1811), dansk Gesandt i Rusland, Deputeret i Rentekammeret, 179, 216, 234, 251, 256, 269, 270, 273, 281, 284, 297, 352, 376, 450, 462, 677, 710—11, 719.
- Numsen, Frederik** (1737—1802), Officer, 190.
- Numsen, Margrethe Thomasine**, g. m. Feltmarskal Michael N., 209.
- Øberg, Anna Mette von**, Konventualinde i Uetersen, 716.
- Ohm**, livlandsk Student, 578, H. 71.
- Olivarius, Holger de Fine**, Professor i Kiel, 449 H. 52.
- Otrog, Claus**, Kommitteret i Rentekammeret, 185, 337.
- Ompfeda, Frue**, Hofmesterinde hos Caroline Mathilde i Celle, 180.
- Oranien, Prinsen af**, 4, 33.
- Oranien, Prinsessen af**, 33.
- Orloff, Alexis**, russisk Greve, 235, 246, 281, 283, 285.
- Orloff, Gregorius Gregorievitsch**, russisk Fyrste, 195, 207, 246, 274, 278, 281, 283, 285.
- Osborne, James**, Jagtjunker, Premierløjtnant, 125.
- Osnabrück, Fyrstbiskop Frederik af**, (f. 1763), se Frederik.
- Osten, Adolf Siegfried v. der** (1726—1797), dansk Diplomat og Udenrigsminister, Stiftamtmand i Aalborg, 109, 111—12, 114—16, 121—27, 130, 133, 137—38, 153, 162, 164, 167—70, 175, 179, 180, 190, 199, 203, 255, 364, 372, 401, 403, 405, 456, 517, 533—34, 557—58, 653, 702.
- Ostermann, Johan, Greve**, russisk Gesandt i Stockholm, senere Vicekansler, 108, 251, 264, 268, 311, 585, 591, 701.
- Panin, Nikita Ivanovitsch**, russisk Diplomat og Udenrigsminister, 56, 92, 195, 203, 207, 211, 213, 216, 222, 230, 234, 235, 236, 243, 245, 247, 251, 254, 256, 260, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 277, 278, 279, 281, 283, 284, 285, 286, 288, 290, 297, 298, 300—01, 302, 325, 326, 353, 356, 376, 395, 435, 450, 462, 519, 584, 589, 591, 597, 598, 635.
- Panin, Peter**, russisk General, Broder til Fyrst Panin, 395.
- Panucci**, se Tanucci.
- Pau, Rasmus**, Renteskriver, 183.
- Pauli, Otto Georg** († 1780), Konferensraad, Direktør for Øresunds Toldkammer, 182, 624.
- Pechlin, Detlef Filip, Friherre**, Medlem af det holsten-gottorpske Gehejmerraad, 519.
- Peter III, Zar af Rusland** Jan.—Juni 1762, 13, 247.
- Peter**, russisk Prins, † 1798 i Horsens, 629—30.
- Peter August Frederik** (1696—1775), Her-

- tugaf Slesvig-Holsten-Sønderborg-Beck, 590.
- Peter Frederik Ludvig (1755—1829), Prins af Holsten-Gottorp, 435—40, 494, 530.
- Peter Frederik Vilhelm (1754—1823), Prins af Oldenburg, 202, 261, 325, 352, 420, 431, 435—440, 530, 591.
- Petersen, Gottfried, Borgmester i Slesvig, 508.
- Petersen, Kurer, 41, 69.
- Pfeiffer, Beate Catharina, f. Wasser-schlebe, g. m. Johan Carl Ludvig P., Oberstløjtnant, 579, 580.
- Piper, Hans (1703—1776), Livmedikus, Etatsraad, 407, 461.
- Piper, Moritz Christian, Kancellisekretær ved Overretten paa Gottorp, Kancelliraad, 443, 546.
- Pius VI, Pave, 681.
- Plessen, Agathe Johanne Eleon. Scheel v. (1745—1829), f. v. Qualen, g. m. Chr. Ludv. Scheel v. Plessen (1741—1801), 578.
- Plessen, Carl Adolf v. (1678—1758), Gehejmeraad, 619.
- Plessen, Carl Adolf v., Kammerherre, g. 1772 m. Chr. Fr. Moltkes Enke Ida Hedevig, f. v. Buchwald, Gesandt i Neapel, 142, 144—45, 147, 153—55, 158, 167, 514, 515—16, 554, 612, 628, 663, 667, 668, 675—76, 678, 680.
- Plessen, Chr. Frederik. (1746—1804), til Grünholz, Kammerherre, 324, 619.
- Plessen, Christian Ludvig von (1676—1752), Gehejmeraad, 619.
- Plessen, Chr. Ludvig Scheel v. (1741—1801), Amtmand i Københavns Amt, 324, 456, 578, 654.
- Plessen, Christian Sigfred (1696—1777), til Næsbyholm, Kammerherre, 615.
- Plessen, Elisabeth Christine Scheel v. (1715—1788), f. v. Thienen, g. m. Mogens Scheel v. Plessen (1713—1749), 615, 618, 619, 653—54.
- Plessen, Ida Hedevig, se Ida H. Moltke.
- Plessen, Louise v. (1725—1799), f. v. Berckentin, Overhofmesterinde hos Dronning Caroline Mathilde, 3, 27, 39—41, 44, 65, 68—69, 71, 73—74, 84, 143—44, 152, 180, 223, 312, 388, 653.
- Plessen, Mogens Scheel von (1778—1819), 654.
- Plessen, Victor Christian v. (1696—1771), Gehejmekonferensraad, Overceremonimester, 122.
- Pombal, Sebastian José, Greve af Oeyras, Marquis, portugisisk Minister, 510.
- Pomponne, Sekretær i det franske Udenrigsministerium, 306.
- Potemkin, Gregor, Catharina II's Yndling, 278, 281, 283, 284, 285, 395, 588, 591.
- Poul, Storfyrstronfølger i Rusland, 179, 202, 213, 230, 235, 236, 239, 243, 247, 249, 254, 256, 264, 269, 270, 272, 274, 278, 279, 297, 301, 320, 325, 396, 557, 583, 625.
- Pownal, engelsk Marinekaptajn, 595.
- Prahl, Joh. Fr., Justitsraad, Overstatsadvokat i Holsten, 358, 649.
- Prall, se Prahl.
- Prangen, Ernst Vilhelm v., Gehejmeraad i Kiel, 210, 218, 229, 230, 326, 333, 376, 378, 391, 402, 421, 432, 492.
- Prangen, Frederik Henrik v., Søn af Ernst Vilh. P., Løjtnant, Major, 391, 402.
- Prangen, Magdalene Elisabeth, f. Zachariæ, g. m. Ernst Vilh. P., 492, 536, 555, 556.
- Preusser, Jacob Ludvig Fred. v., Landraad, Medlem af det tidligere gottorpske Justitskancelli i Kiel, siden af Regeringen i Glückstadt, Kammerherre, 295, 309, 329, 330, 533.
- Prætorius, Lorens, Kommitteret, siden Deputeret i Finanskollegiet, 413.
- Pröck, Chr. Leberecht v. (1718—1780), Guvernør i Vestindien, Amtmand over Københavns Amt, 72.
- Pugatschef, russisk Oprører, 247, 335.
- Puységur, Chastenet de, fransk Marquis, 489.
- Puisieux, Louis-Th.-Br. Marquis de (1702—1771), fransk Udenrigsminister, 75.
- Puisieux, Madame de, den franske Udenrigsministers Hustru, 75.

- Qualen**, Adelheid Benedicte v., se v. Eyben, A. B.
- Qualen**, Fr. August v., til Westensee, Landraad, 309 358.
- Qualen**, Fr. Christian v., til Vindeby og Mariendal, 473.
- Qualen**, Henning v. (1703—1785) Gehejmeraad, Overpræsident i Altona, Overlanddrost i Oldenburg, Provst i Uetersen, 119, 130, 628, 686, 687—88, 714, 716.
- Raabe**, se Raben.
- Raben**, Birthe (1707—1786), f. v. Plessen, g. m. Fr. Raben, 99.
- Raben**, Carl Adolf (1744—1784), Kammerherre, Hofmarskal hos Arveprins Frederik, 98, 324, 473.
- Raben**, Frederik (1693—1773), Gehejmeraad, 99, 184, 188, 190.
- Raben**, Frederik Sofus (1745—1820), g. 1779 m. Sofie Magdalene v. Qualen, 587.
- Raben**, Georg Henrik, Kammerjunker, Kommitteret i Økonomi- og Kommercekollegiet, 686.
- Raben-Levetzau**, Siegfried Victor v., Diplomat, Hofmarskal hos Arveprins Frederik, 68—69, 117, 131, 207, 461.
- Rachel**, Christian Ludvig, Etatsraad, Landkansler i Holsten, 304, 306, 309, 470.
- Radzivil**, Carl, polsk General, 586.
- Raffadale**, Prins af, Neapels Gesandt i Danmark, 332.
- Rantzau**, Frøken, 165.
- Rantzau**, Grevinde, Klosterdame i Holsten, 256, 257.
- Rantzau**, Anna Sabine, f. v. Buchwald, (f. 1750), Enke efter Chr. E. R. til Rastorf, 578, 594, 705—06, 709.
- Rantzau**, Cai (1726—1792), Gesandt i London 1754—1757, senere Kansler ved Overretten paa Gottorp, Gehejmeraad og Klosterprovst, 5, 12—13, 15, 29, 101—02, 158, 224, 257, 262, 271, 336, 347, 351, 362, 364, 368, 371, 372, 373, 424, 461, 705.
- Rantzau**, Carl Adolf (1742—1814), til Brahesborg, Baron, 146, 150, 158, H. 16.
- Rantzau**, Carl Emil (f. 1775), til Rastorf, Greve, 706.
- Rantzau**, Christian, til Rosenvold, Greve, H. 16.
- Rantzau**, Chr. Ditlev Carl (1772—1812), til Ascheberg, Greve, 706.
- Rantzau**, Chr. Emil (1716—1777), til Rastorf, Greve, Overhofmester hos Enkedr. Sofie Magdalene, 485, 578.
- Rantzau**, Chr. Fr. Ernst (1747—1807), Rigsgreve, Kammer- og Jagtjunker, Jægermester, 257, 435, 629, 691.
- Rantzau**, Ditlev (1696—1781), Rigsgreve til Oppendorf, 285, 595—96, 597, 657, 658.
- Rantzau**, Dorothea († 1775), f. Ahlefeldt, g. m. Cai R., 361.
- Rantzau**, Eleonore Hedeveg, († 1770), f. v. Plessen, g. m. Grev Chr. Rantzau, H. 16.
- Rantzau**, Frederik (1732—1802), Greve, til Breitenburg, 240, 260, 274.
- Rantzau**, Fr. Siegfried (1744—1822), Baron (Greve), til Brahesholm og Frederikslund, Oberstløjtnant og Generaladjutant, 146, 150, 158, 169, 445, 477, H. 16.
- Rantzau**, Frederikke Juliane (f. 1755), Datter af Otto Manderup R., 485, 490.
- Rantzau**, Frederikke Louise Amoena, f. Grevinde Castell-Remlingen, g. m. Grev Frederik R. til Breitenburg, 240.
- Rantzau**, Henrik Ditlev, Tjener hos D. R., Revisor ved Fattigvæsenet, 75, H. 9.
- Rantzau**, Marie Margrethe, f. Iselin (1757—1814), g. m. Greve Jægermester Chr. Fr. E. R., 435.
- Rantzau**, Otto Manderup (1719—1768), Greve, Stiftamtmand, 66, 485.
- Rantzau**, Peter, Greve, Landraad og Regeringsraad i Glückstadt, 477.
- Rantzau-Ascheberg**, Catharina, Grevinde, g. m. Sch. C. R.-A., 100.
- Rantzau-Ascheberg**, Schack Carl (1717—1789), Greve, Generalløjtnant, Stats-

- minister, 15, 41, 65, 72, 88, 97—98, 100, 105, 110, 116—25, 129—33, 137, 139, 143, 155, 157, 160, 166—69, 175, 191, 227, 250, 255, 257, 262, 263, 288, 555, H. 7.
- Randahl, Carl Fr., Justitsraad, Medlem af det gottorpske Justitskancelli i Kiel, 290.
- Rasch, Frederik († 1768), Kasserer ved Børnehuset, H. 69.
- Redern, Jakob Vilhelm, Greve, preussisk Gesandt i Kbhvn., 329, 514, 522.
- Reedtz, Lucia Emerentia, f. Levetzau, g. m. Tønne Reedtz til Barritskov, F. C. Rosenkrantz' Svigermoder, 154, 312, 314.
- Rehbenitz, Godsbetjent paa Borstel, 679, 680.
- Reiche, Andreas Gottlieb († 1776), han-noveransk Resident i Kbhvn., 499.
- Reimann, læs Reimarus.
- Reimarus, Johan Albert Henr., Læge i Hamburg, 495.
- Reitzenstein, Wulf Veit Christoph von, Amtmand i Sorø, 517, 544, 555, 679.
- Resewitz, Frederik Gabriel (1729—1806), Præst v. St. Petri Kirke i Kbhvn., 384, 415.
- Retz, brunsvigsk General, 569.
- Reventlou, Frk., Søster til D. R., 249.
- Reventlou, Berthe, D. R.'s næstældste Datter, Konventualinde i Preetz, 428.
- Reventlou, Cai Frederik († 1762), Greve, Godsejer, Fader til Ditlev R., 150.
- Reventlou, Cai Frederik (1753—1834), Greve, ældste Søn af D. R., Kammerherre, Landraad, Diplomat, 62, 192—95, 197, 237, 240, 302—03, 305, 306, 319, 371, 397, 400, 406, 408, 419, 422, 459, 466, 468—69, 471, 474, 476, 494—95, 496, 498, 500, 502, 515, 549, 551, 563, 625, 638, 639, 641, 642, 643, 646, 663, 664, 665, 666, 669, 671, 685, 688, 692, 693—95, 697, 698, 700—01, 702, 705, 709, 718.
- Reventlou, Caroline Mathilde, D. R.'s yngste Datter, Stiftsdame i Itzehoe, 428.
- Reventlow, Charlotte Amalie, f. Holstein-Ledreborg, g. m. Chr. Ditlev R. († 1775), 412.
- Reventlow, Charlotte Dorothea (1724—1771), f. Plessen, g. m. Claus Reventlow, 145, 148, 150, H. 16.
- Reventlow, Chr. Ditlev († 1759), til Reventlow og Brahetrolleborg, 316.
- Reventlou, Christian (f. 1759), Søn af Ditlev R., Officer, 457, 490, 537, 539, 553, 626, 644, 676—77, 697.
- Reventlow, Chr. Ditlev (1710—1775), til Christianssæde, Greve, Gehejmekonferensraad, 374, 377.
- Reventlow, Chr. Ditlev (1775—1851), til Reventlow og Christianssæde, 392, 422.
- Reventlow, Chr. Ditlev Fr. (1748—1827), til Reventlow og Christianssæde, 102, 319, 374, 392, 412, 422, 516, 662, 702, 710—11, 719.
- Reventlow, Christiane Barbara (1683—1747), f. Rantzau, g. m. Claus Reventlow, 146, H. 16.
- Reventlow, Claus (1693—1758), Præsident i Højesteret, 146, H. 16.
- Reventlow, Conrad Georg (1749—1815), Greve, Kommandør i Sætaten, Broder til Chr. D. F. og Joh. Ludv., 411—12, 419.
- Reventlow, Ditlev (f. 1698), til Fahrenstedt, Gehejmerråd, Kammerherre og Landraad, 85—86, 153—54, H. 9, 17.
- Reventlow, Frederik (1699—1754), Ritmester, H. 17.
- Reventlou, Frederik (Fritz) (1755—1828), Greve, næstældste Søn af D. R., Kammerherre, Landraad, Deputeret, Diplomat, 62, 192, 195, 302—03, 305, 306, 319, 371, 405—06, 419, 422, 429, 459, 520, 522, 523, 524, 530, 538, 539, 540, 541, 542—43, 545—46, 552, 554—55, 556, 562, 573, 579, 639, 644, 646, 651, 676, 682, 685.
- Reventlou, Frederikke Juliane (1763—1816), f. Schimmelman, g. m. Fritz Reventlou, se Schimmelman.
- Reventlou, Hedevig Ida, Komtesse, D.

- R.'s ældste Datter, Konventualinde i Klosteret i Preetz, 366, 428, 662.
- Reventlouw, Henrik (1724—1807), til Kaltenhof, Broder til Ditlev R., Kammerherre, 237, 240.
- Reventlouw, Henrik (1763—1853), yngste Søn af D. R., 457.
- Reventlouw, Ida Lucie, f. Scheel v. Plessen, Enke efter Chr. Ditlev R. († 1759), g. 2. m. Wulf Henrik v. Thienen, se Thienen, Ida Lucie.
- Reventlow, Johan Ludvig (1751—1801), til Brahetrolleborg, Greve, 102, 319, 412, 419, 526, 546, 547—48, 660, 671, 683, 688, 690, 697, 710—11, 715.
- Reventlouw, Margrethe (1726—1794), f. v. Raben, g. m. Overkammerherre Ditlev R., 6, 96—98, 104, 109, 115, 134, 146, 151, 176, 190, 200, 239, 431, 539, 638, 640, 644, 661, 662, 673—74, 688, 690, 693, 701, 714, 715, 718, 719.
- Reventlow, Sofie Frederikke Louise Charlotte, f. v. Beulwitz (1747—1822), g. m. Chr. D. Fr. R., 392.
- Reventlouw, Sofie Magdalene, D R.'s næst- yngste Datter, Konventualinde i Preetz, 428.
- Reventlow, Sybilla (1753—1828), f. Schubarth, Grevinde, g. m. Joh. Ludv. R., 546, 548, 671.
- Reverdil, Élié-Salomon-François (1732—1808), Lærer, Forelæser og Kabinetssekretær hos Christian VII, 151—53, 156.
- Rhyberg, se Ryberg.
- Richelieu, Armand, Hertug af, fransk Minister, 290.
- Riegels, Niels Ditlev, Pagehofmester, Historiker, 698—99.
- Rodney, George, engelsk Admiral, 692.
- Romanzoff, russisk Feltmarskal, 121, 283.
- Rosen, svensk Hofdame, 412.
- Rosencrone, Marcus Gerhard (1738—1811), Diplomat, Udenrigsminister, 449, 450, 452, 559, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 663, 665, 668, 685, 693, 696, 701, 708, 711, 713, 716, 717.
- Rosenkrantz, Frederik Christian (1724—1802), dansk Gesandt i London, Overkrissekretær for Søetaten, Statsminister, 3, 6, 51—54, 65, 67—68, 94, 105—06, 109—11, 122—24, 127, 145, 151, 153—54, 179, 312, 314—15, 340, 341, 360, 363—64, 421, 516—17, 696.
- Rosenkrantz, Ivar (1749—1787), Søn af Fr. Chr. R., 315, 421, 587.
- Rosenkrantz, Mogens († 1778), Justitiarius i Højesteret, 82—83, 86.
- Rosenørn, Peder (1711—1790), Gehejmekonferensraad, Justitiarius i Højesteret, 628, 657, 702.
- Rosenørn, Poul (1756—1829), til Ulriksholm, Kammerherre, Deputeret i vestind.-guin. Rente- og Generaltoldkammer, 656, 657, 662.
- Rosenørn, Ulrike Frederikke Cathrine (1758—1839), g. m. Fr. Chr. Wedel-Jarlsberg, 656.
- Rothe, Tyge, Landsdommer, Borgmester i København, Deputeret i Finanserne, 184.
- Rouillée, Madame de, fransk Adelsdame, 76.
- Rousseau, Jean-Jacques, 588.
- Rumohr, Carl Henning v., Kammerjunker, 218, 231, 233.
- Rumohr, Chr. Aug. († 1798), til Rundhof, 672.
- Rumohr, Christine Frederikke, se Bülow, Chr. Fr.
- Rumohr, Ditlev Chr. (1724—1808), Kontreadmiral, Amtmand, 434, 478—80, 507.
- Rumohr, Frederik til Segalendorf, Landraad, 15, 17, 19, 29, 134, 224, 563, H. 5.
- Rumohr, Henning Bendix (1717—1778), Gehejmeraad og Minister i Eutin, 202, 203, 223, 226, 513, 519.
- Rumohr, Louise Mariane, f. Dehn, g. m. Chr. Aug. R til Rundhof, 672.
- Rumohr, holstensk Adelsmand, 587.
- Ryberg, Niels (1725—1804), Handelsmand, 422, 483, 576, 716.
- Rømeling, Hans Henrik (1747—1814), Kaptajn i Flaaden, 423.

- Rømeling, Hans Henrik, Statsminister, Deputeret i Admiralitets- og Kommissariatskollegiet, 273, 276, 297, 331, 423, 425, 431, 432, 433.
- Rötger, Johan Fr., Regeringsadvokat, Justitsraad, 508.
- Sacken**, Carl v., Baron, russisk Gesandt i København fra  $31/5$  1775 til  $24/7$  1784, 438, 564, 582, 583, 617, 646, 701.
- Saint-Germain, Claude-Louis de (1707–1778), Greve, Feltmarskal, 11, 14–15, 27, 55, 72, 88, 151–53, 157–58, 160, 163, 165–67, 263, 307, 354, 427, 547.
- Saint-Germain, Feltmarskalinde, 354.
- Saint-Germain, Joseph-Marie († 1784), Æventyrer, Farvefabrikant i Eckernförde, 624, 635, 709.
- Saint-Saphorin, Armand-François-Louis de Mestral de (1738–1805), Diplomat, 188, 502.
- Saldern, Anna Maria v. († 1773), D. af Caspar v. S., 246.
- Saldern, Caspar v. (1710–1786), Greve, holstensk-russisk Diplomat, 14–20, 22, 27–28, 31, 34, 40–41, 55–56, 71, 78, 82, 92, 109, 128, 195, 199, 202, 203, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212–223, 225–26, 229–35, 238–42, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 256, 260, 264, 269, 270–71, 272, 273, 275–76, 278, 279, 283, 284, 285, 286, 288, 290, 297, 298, 300–01, 302, 308–09, 311, 313, 318, 325, 326, 352, 353, 354, 356, 358, 396, 437, 541, 542–43, 545–46, 547, 557, 589, 617.
- Saldern, Chr. Albert, storfyrstelig Konferensraad, Broder til Caspar v., 218.
- Saldern, Henrik Ditlev v., Etatsraad, 537.
- Saly, Jacques-François-Joseph (1717–1776), Billedhugger, 474.
- Sames, Carl Vilhelm (1724–1789), Oberst, Kommandant i København, 122, 129.
- Sartine, fransk Marineminister, 324, 602.
- Sayre, nordamerikansk Gesandt, 542.
- Schack, Catharina Dorothea, f. v. Plessen, g. m. Kammerherre Christoph Ernst S., Mecklenburg, 504.
- Schack, Christoph Ernst († 1782), mecklenburgsk Kammerherre, 504.
- Schack, Engel Carl Ernst (1750–1811), Kammerpage, senere Overhofmarskal hos Christian VII, Kammerherre, Ordenssekretær, 160, 406, 493, 504, 560, 585–86, 601, 606.
- Schack, J. O., se Schack-Rathlou, J. O.
- Schack, Mette Pouline, f. Rosenørn (1754–1811), g. m. E. C. E. Sch., 493, 586, 601.
- Schack-Rathlou, Joachim Otto (1728–1800), dansk Gesandt i Stockholm, Deputeret i Finanskollegiet, Statsminister, 15, 17, 28, 36, 39–40, 42–43, 46, 49–50, 53–57, 64–65, 69, 72, 76, 79, 84, 86, 101, 104, 129, 162, 166–68, 170, 174, 175, 177, 178, 179, 183, 187, 190, 194, 200, 201, 210, 215, 217, 220, 237, 250, 255, 257, 267, 269, 272, 275, 280, 291, 295, 297, 304, 310, 315, 323, 327, 330, 331, 340, 342, 344, 357, 368, 379, 396, 431, 461, 472, 473, 477, 485, 492, 493, 504, 509, 511, 533, 545, 548, 560, 562, 563, 577, 583, 589, 599, 609, 615, 639, 646, 652, 665, 666, 669, 672, 677, 681, 693, 696, 701, 702, 706, 727.
- Schack-Rathlou, Øllegaard Charlotte, f. Juul, g. m. Joachim Otto S.-R., 323, 456, 477, 485, 527, 545, 601.
- Schalburg, Godsejer til Nütschau, 520.
- Scheel, Caroline Eleon. Agnes, f. Raben (1743–1808) Grevinde, g. m. Christen Sch. († 1771), 161 f., 199, 200, 606.
- Scheel, Charlotte (f. 1765), Datter af Grev Christen Scheel (1743–1771), 408.
- Scheel, Charlotte Louise (1720–1801), Grevinde, f. v. Plessen, g. m. Grev Jørgen Scheel (1718–1786), 146, 150, 677, 708, 709, H. 16.
- Scheel, Christen (1743–1771), Greve, Gesandt i St. Petersborg, 92, 110, 113, 161, 165, 408.

- Scheel, Jørgen († 1786), Greve, Gehejmeraad, Hofmester hos Arveprins Frederik, Overstaldmester, 312, 328, 628, 677, 708, 709.
- Scheel, Jørgen (1768–1825), Greve, 612.
- Scheel, Jørgen Erik (1737–1795), Stiftamtmand, Deputeret for Finanserne, Medlem af Overskattedirektionen, Amtmand i Tønder, Landdrost i Pinneberg, 168, 178, 182.
- Scheffer, C. F., Baron, senere Greve, svensk Gesandt i Paris 1743–1751, svensk Statsminister, 108, 112, 252, 324, 567.
- Scheffer, Ulrik (1716–1799), Greve, svensk Rigsraad og Kancellipræsident, 252, 264, 324, 698.
- Schenck v. Winterstedt, Chr. Christoph († 1785), Baron, Oberst, 8–11.
- Schilden, Chr. Fr. Friccius v., til Haseldorf, 465, 561, 607, 660.
- Schilden, Hans Henrik Friccius v., Kammerherre, Deputeret, 403, 465.
- Schimmelmänn, Caroline Adelaide Cornelia (1760–1826), Datter af Henr. Carl S., se Baudissin.
- Schimmelmänn, Caroline Tugendreich (1730–1795), f. Friedeborn, g. m. Henrik Carl S., 150–52, 166, 193, 194, 196, 248, 257, 273, 406, 413, 415, 427, 473, 513, 528, 529–30, 534, 541, 543, 561, 579, 617, 662, 663, 683, 684, 715.
- Schimmelmänn, Christian Carl (1767–1842), til Wandsbeck, Søn af Heinrich Carl S., 415, 684.
- Schimmelmänn, Emilie, f. Rantzau, g. m. Henrik Ernst Schimmelmänn, 445, 619.
- Schimmelmänn, Frederik Joseph (1754–1800), Kammerherre, dansk Gesandt i den nedersachsiske Kreds, 465, 642, 683, 684, 716.
- Schimmelmänn, Frederik Traugott (1756–1778), Søn af H. C. S., Kammerherre, 530, 579, 580.
- Schimmelmänn, Frederikke Juliane (1763–1816), Datter af Henr. Carl S., g. 1779 m. Frederik Reventlou, 406, 520, 529–30, 534, 538, 540, 542–43, 552, 556, 651, 704.
- Schimmelmänn, Henrik Carl (<sup>13</sup>/<sub>7</sub> 1724 –<sup>15</sup>/<sub>2</sub> 1782), Baron, Greve, Skatmester, 14–19, 22, 30–31, 34, 39, 55, 58–59, 65, 72, 79, 96–100, 102–12, 115, 124, 130, 143–44, 147–48, 150–52, 163, 166, 175, 178, 179, 183, 186, 187, 189, 193, 194, 196, 200, 207, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 218, 219, 221, 222, 223, 225, 227, 229, 232, 238, 241, 246, 250, 253, 257, 259, 264, 267, 269, 272, 275, 280, 292, 294–98, 301, 304, 327, 332, 336, 338, 341, 344, 347, 350, 357, 360, 362, 366, 367, 368, 370, 371, 374, 375, 378–79, 383, 385, 392, 396, 400, 402, 403, 406, 410–11, 412–15, 425, 426, 427, 428, 430, 441, 443, 444, 445, 447, 454, 455, 460, 464, 465, 469–70, 471, 472, 474, 487, 488, 489, 490, 497, 498, 501, 503, 508, 511, 513, 515, 516, 520, 521, 522, 525, 526, 528, 529–30, 534, 536, 538, 540, 541, 542–43, 544, 545–46, 547, 548, 552, 561, 573, 579, 580, 583, 584, 591, 596, 603, 604–05, 606, 610, 615, 621, 630, 642, 651, 654, 655, 662, 663, 665, 671, 677, 682–84, 685, 692, 721–726.
- Schimmelmänn, Henrik Ernst (1747–1831), Greve, Deputeret, 411, 445, 504, 663, 687, 690, 702, 710–11, 715, 716, 719.
- Schindel, Conrad v., Schoutbynacht, Viceadmiral, 276, 434, 569.
- Schinmeyer, Joh. Ad. (1733–1796), tysk Teolog, 286.
- Schirach, Gottlob Benedict, Dr. phil., Etatsraad, Litterat og Redaktør, 392, 670.
- Schiønning, Chr., Kommitteret i Rentekammeret, 337.
- Schiønning, Peter, Kaptajn i Marinen, 663, 664.
- Schlanbusch, Theodor Georg, Kammerpage, 687, 689, 694.
- Schleth, Ditlev († 1790), Deputeret i i vestind.-guin. Rente- og Generaltoldkammer, Konferensraad, 662.

- Schlözer, Aug. Ludv. v. (1737—1809), tysk Historiker, 394.
- Schmettow, Carl Jacob Valdemar (1744—1821), Officer, 154, 156.
- Schmettow, Georgine Amalie (1716—1796), f. de la Croix de Fréchapelle, g. m. H. W. v. Schm., 9, 133—34.
- Schmettow, Herman Woldemar v. (1719—1785), Greve, General, 9—11, 125, 130, 133, 154, 282—83, 311, 339, 362, 526, 529, 530, 531, 535, 548, 551, 574.
- Schmettow, Margrethe Vilhelmine (1733—1808), Hofdame hos Caroline Mathilde, 209.
- Schmettow, Samuel Leopold (1743—1830), Kammerherre, Amtmand, 339, 350.
- Schmettow, Valdemar Frederik (1749—1794), Diplomat, 188, 420, 574.
- Schmidt, Advokat, 676.
- Schmieden, Lorents Nicolai Kafen v. (1733—1814), Medlem af Overretten paa Gottorp, senere Kammerherre og Amtmand, 148, 164.
- Schrautenbach, Frk., Klosterdame, 256.
- Schreeb, Johan Georg, Sekondløjtnant, 344.
- Schultze, Stephan Martin, Regeringsraad i Glückstadt, Vicekansler, 155, 559, 654.
- Schumacher, Andreas (1726—1790), Legationssekretær i Rusland, Kabinetsekretær, Deputeret i Danske Kancelli, Amtmand i Segeberg, 32, 137, 166, 184, 185, 187, 188, 436, 509, 662, 710.
- Schumacher, Cornelius († 1777), Toldinspektør i København, 502.
- Schumacher, J. R. (1742—1774), Bogholder ved Ekstraskatten, 133 H. 14.
- Schumacher, Peter Christian (1743—1817), Sekretær i Tyske Kancelli, Konsul i Marokko, Gesandt i Rusland, 502, 660, 701, 707—08.
- Schwartz, brunsvigsk Gehejmekammerer, 569.
- Schütz, Christian Ludvig, Deputeret i Tyske Kancelli, 197, 446, 469, 503.
- Schütze, Gottlieb († 1784), Legationssekretær i Paris fra 1757, 403.
- Schönheyder, Johan Chr. (1742—1803), Slotspræst paa Christiansborg, 85—86.
- Schøning, Gerhard (1722—1780), Gehejmearkivar, 621.
- Seelhorst, Henning Fr., Konferensraad, Amtmand, 559, 656, 657, 710.
- Seidelin, Brinck, se Brinck.
- Séjournat, Marthe de Meynardie de (1725—1805), fransk reformeret Dame, 119.
- Selchow, Joh. H. Chr. (1732—1795), Professor, 391.
- Semnitz, Ingeborg, f. Reedtz († 1775), Enke efter General S. († 1732), 315.
- Sevel, Fr. Chr. (1723—1778), Kommandørkaptajn, Deputeret i Marinestyrelsen, Generalauditør, Konferensraad, 276, 553, 579.
- Simolin, Johan v., russisk Gesandt i København <sup>6/s</sup> 1772 til <sup>28/10</sup> 1774, 212, 230, 240, 241, 243, 251, 264, 285, 313, 341, 348, 353, 410, 582, 588—89, 590.
- Skeel, se Scheel.
- Sofie Albertine, Prinsesse af Sverige, 261.
- Sofie Dorothea Augusta af Württemberg, Storfyrst Poul af Ruslands anden Hustru (Marie Feodorovna), 589, 674.
- Sofie Frederikke af Mecklenburg-Schwerin, g. m. Arveprins Frederik af Danmark 324, 325, 332, 333, 334, 389, 576, 612, 666, 673, 695, 696.
- Sofie Magdalene (<sup>28/11</sup> 1700—<sup>27/5</sup> 1770), Enkedronning af Danmark-Norge, 13, 33, 487.
- Sofie Magdalene (1746—1813), Prinsesse af Danmark-Norge, Dronning af Sverige, 153, 410, 412, 416, 512, 518, 581, 582.
- Solms, Greve, preussisk Gesandt i St. Petersburg, 203.
- Somma, Thomas de, Chevalier, siciliansk Gesandt i Kbhvn., 514.
- Soubise, Charles de Rohan, fransk Marskal, Minister, 290.
- Sperling, Frederikke Elisabeth, f. Reventlow, g. m. Joachim Albr. Sp., 120.
- Sperling, Joachim Ulrik v. (1741—1791), Kammerpage hos Christian VII, Kam-



- merherre, Oberst, Amtmand, 15—16, 133—34, 641, 671.
- Sperling, Sofie Magdalene (1743—1814), Hofdame, 598, 613, 688, 689, 717.
- Sperling, Vilhelmine Christine (1749—1805), f. v. Barner, g. 1. m. Fr. v. Bernstorff 2. m. J. U. v. Sperling, 671.
- Sporon, Benjamin Georg, Informator hos Kronprins Frederik, 694, 696, 711, 713.
- Sprengtporten, Vilhelm v., Baron, svensk Gesandt i København, 320, 570, 592, 608.
- Späth, Johan Jacob (1738—1797), Oberstløjtnant, 208, 266.
- Stahl, Henrik Ernst, Justitsraad i Kiel, 460.
- Stackelberg, Otto Magnus, Baron, russisk Gesandt i Warschau, 283, 301.
- Stampe, Henrik (1713—1789), Generalprokurator, Deputeret i Danske Kancelli, 152—53, 185, 433, 556, 581, 615, 680, 710—11.
- Stampe, Margrethe Elisabeth, f. Grøn, Enke efter Konferensraad J. G. Klinggraf, g. m. Henrik Stampe, 433.
- Stanislaus August (Poniatowski), Konge af Polen (1764—1795), 356.
- Steenstrup, Chr. Vogelius (1745—1801), Professor i Sorø, 544 H. 66.
- Steinmann, se Stemann.
- Stemann, Chr. Ludvig, Deputeret i Tydske Kancelli, 21, 148, 150, 197, 212, 214—15, 217, 219, 222, 232, 249, 257, 278, 298, 304, 306—07, 333, 369, 376, 446, 464, 473, 501, 503, 504, 508, 509, 532, 534, 538, 589, 599, 606, 610, 616, 619, 668, 673, 684, 693, 696, 716, H. 5.
- Stemann, Frederik Henrik (1735—1791), Amtsforvalter, Generaltolddirektør, 662.
- Stemann, Isabella D. E., f. v. Schmettow, g. m. Chr. Ludv. St., 538 H. 65.
- Stolberg, Agnes, f. Witzleben, g. m. Fr. Leop. Stolberg, 704.
- Stolberg, Augusta Louise, Stiftsdame paa Uetersen, Rigsgrevinde, 1783 g. m. A. P. Bernstorff, 246, 709, 716.
- Stolberg, Christian (1748—1821), Rigsgreve, Amtmand i Tremsbüttel, 194, 197, 226, 447, 466, 468, 505—06, 507, 520, 555, 671.
- Stolberg, Christiane Charlotte Frederikke, (1722—1773), f. Grevinde Castell-Remlingen, g. m. Grev Christian Günther Stolberg, 226, 240, 253.
- Stolberg, Frederik Leopold (1750—1819), Rigsgreve, Diplomat, 194, 197, 226, 447, 466, 475—76, 486—87, 488, 489, 520, 535.
- Stolberg, Frederikke Louise (1746—1824), f. Reventlow, Søster til Chr. D. F. R. og Joh. Ludv. R., g. 1. m. Chr. Fr. v. Gramm, 2. m. Chr. Stolberg, 215, 219, 226, 240, 253, 319, 377, 411, 412, 418, 448, 466, 505—06, 507, 671, 674, 704, 709, 718, 720.
- Stolberg, Henriette Cathrine (1751—1832), Stiftsdame paa Vallo, 512.
- Stolberg, Magnus Ernst Christian (1760—1780), Rigsgreve, 393, 453, 647—48, 649, 650.
- Stolle, Johan Vilhelm v. (1747—1805), Hofjægermester, Kammerherre, 469, 547, 548.
- Storm, Caspar Herman (1718—1777), Stiftamtmand i Akershus, 15, 18, 108, 255.
- Storm, Helene Magdalene († 1808), g. <sup>26/5</sup> 1772 m. Henrik Krist. Fr. Bjelke, 165.
- Struensee, Adam, Superintendent i Slesvig og Holsten, 531.
- Struensee, Carl August, Professor i Liegnitz, Deputeret i Finanskollegiet i Danmark, Finansminister i Preussen, 329, 400.
- Struensee, Johann Friedrich (1737—1772), Greve, Gehejmekabinetminister, 27, 38, 44, 76—77, 94, 98, 105—07, 109, 112, 116—17, 119, 121, 124—27, 129—31, 137, 139, 150, 152, 157, 160, 166, 175, 180, 186, 268, 654, H. 5.
- Struve, Frederik Christian († 1780), Professor med. i Kiel, 389, 402, 623.
- Sturm, se Storm.

- Sturz (Sturtz), Helferich Peter (1736—1779), Privatsekretær hos J. H. E. B., Sekretær i Tyske Kancelli, 105—06.
- Suffolk, engelsk Minister, 188, 445, 585, 591.
- Suhm, Ulrik Frederik (1761—1776), Søn af Peter Fr. S., 544.
- Suhm, Karen, (1732—1788), f. Angel, g. m. P. F. S., 544.
- Suhm, Peter Frederik (1728—1798), Historiker, 544.
- Sulkowski, polsk Stormand, 586.
- Syling, Juveler i Hamburg, 159, 163, 165.
- Søeborg, N., Kasserer ved det kgl. Teater, 517 H. 62.
- T**anucci, Bernh., italiensk Professor og Statsmand, 710.
- Tetens, Johan Nicolai, Professor i Kiel, 533, 537.
- Thienen, Henning v., til Kühren, 13.
- Thienen, holstensk Adelsmand, 606.
- Thienen, Ida Lucie (1740—1792), f. Scheel v. Plessen, g. 1. m. Chr. Ditl. Reventlow († 1759), 2. m. Wulf Henrik v. T., 6, 102, 140, 144—45, 147—49, 153, 316, H. 4.
- Thienen, Wulf Henrik v. (1721—1809), Gehejmekonferensraad, holstensk Gods-ejer, 40, 98, 102, 118, 140—49, 153, 158—59, 167, 206, 222, 239, 246, 252, 652, 709.
- Thorlacius, Skule Thordarson, Rektor, Gehejmearkivar, 624.
- Thott, Otto (1703—1785), Statsminister, 3, 17, 20, 24, 51—54, 60, 67—68, 83, 94, 101, 109, 139, 167—68, 170, 186, 187, 189, 193, 197, 201, 215, 217, 291, 295, 297, 304, 310, 352, 369, 376, 396, 404, 425, 477, 513, 525, 569, 581, 599, 639, 669.
- Tooze, se Toze.
- Top, Hans († 1811), Deputeret i Admi-ralitetet, 583.
- Tordenskjold, Peder, 20.
- Toze, Eobald (1715—1789), Professor i Historie, 392.
- Trant, Frederik Carl, Kommitteret i Ge-nerallandøkonomi- og Kommercekol-legiet, 413.
- Trendelenburg, Adolf Frederik, Jurist, Professor i Kiel, 381, 532, 598, 711.
- Trolle, Sofie Elisabeth (1711—1777), Stifts-dame paa Vallø, Hofdame, 512.
- Trolle, Fru († 1790), f. Restorf, Enke efter Knud T. († 1760) til Møllerup, 315.
- Tschernyschew, se Czernichef.
- Tuite, Robert, engelsk Adelsmand, Kam-merherre, 512—13.
- Turgot, Anne-Robert-Jacques (1727—1781), fransk Statssekretær, Nationaløkonom, 317—18, 476.
- U**lrike Frederikke Vilhelmine, g. m. Fr. August, Biskop i Lübeck, Datter af Maximilian af Hessen-Cassel, 226, 420, 432, 437, 591, 630—31.
- Urberg, Oluf, Renteskriver, 183.
- Usson, d', Grev, fransk Gesandt i Sve-rige, 341, 411.
- W**aitz, Georg Ludvig, Postkontrollør i Hamburg, Konferensraad, 161, 688.
- Waldmann, Peter, Husfoged i Gottorp Amt, 277, 281, 360, 362.
- Varendorff, Jacob Fr. v., Konferensraad, Regeringsraad i Oldenburg, 247, 248, 253, 256, 657.
- Warnstedt, Daniel Nicolaus (1729—1802), Jægermester i Holsten, 480—482, 555.
- Warnstedt, Frederik Carl v. (1750—1811), Kammerpage og Rejsestaldmester hos Christian VII, Kammerherre, Jæger-mester i Holsten, 38, 44, 76—77, 105—06, 124, 129, 132, 139, 160—61, 165, 480, 481, 482.
- Warnstedt, Hans Vilhelm v. (1743—1817), Generaladjutant, Kaptajn, Teaterchef, 110, 112, 165, 169, 319, 555.
- Vassé, Marquis de, fransk Adelsmand, 489.
- Wasserschlebe, Joachim (1709—1787), De-puteret, 5, 42, 51, 579, 580—81.

- Weber, Georg Henrik, Professor i Kiel, 623.
- Wedderkopp, Elisabeth Anna Louise, se Ahlefeldt, E. A. L., f. Wedderkopp.
- Wedel-Frijs, Christine Sofie, Grevinde, g. m. Erh. W.-F., 71.
- Wedel-Frijs, Erhard (1710—1786), Greve, dansk Gesandt i Paris 1755—1763, Overstaldmester hos Caroline Mathilde, 59—60, 65, 71—72, 84, 266, 493.
- Wedel-Jarlsberg, Frederik Anton (1748—1811), Greve, dansk Diplomat, 450, 666.
- Wedel-Jarlsberg, Frederik Christian (f. 1757), til Ravnstrup, Baron, 527, 656, 691.
- Wedel-Jarlsberg, Frederik Vilhelm Baron v. (1724—1790), til Ravnstrup, Gehejmeraad, Overlanddrost i Oldenburg og Delmenhorst, Amtmand i Aabenraa, 83, 86, 139, 150, 214, 228, 233, 244, 247, 248, 250, 354, 527, 643, 656, 657.
- Wedel-Jarlsberg, Juliane Vilhelmine Sofie, se Mestmacher, J. V. S.
- Wedel-Jarlsberg, Louise Salome (1753—1826), Baronesse, g. 1781 med Generallejtant, Kammerherre Chr. Vilh. Guldenchrone, 654.
- Wedel-Jarlsberg, Louise Sofie (1746—1808), Komtesse, 1781 g. m. Kammerherre Thomas Beringskjold (Wedel-sparre), 643, 654.
- Wedel-Jarlsberg, Sofie Louise, (f. 1746), Komtesse, Stiftsdame paa Vallø, 512.
- Wedell-Wedellsborg, Frederikke Juliane (1755—1833), f. Klingenberg, g. m. Grev Ludv. Fr. W.-W., 595.
- Wedell-Wedellsborg, Ludvig Fr. (1753—1817), Greve, 407, 595.
- Wedelsparre, Thomas de (1753—1806), (før 1783 Beringskjold), til Sparresholm, Kammerherre, Oberst, 643, 654.
- Wegener, Vilhelm Theodor (1724—1792), Hofintendant, Officer, 184, 188, 209, 269, 289, 292, 294, 296, 297, 334.
- Weise, Caspar Bernh., Krigskommissær, Husfoged, 519.
- Velthusen, Johan Caspar, Professor theologiae i Kiel. 531, 537, 543—44, 545.
- Wense, Georg Ludvig von der, Kammerherre, dansk Gesandt i Spanien, 679, 688.
- Vérac, de, Marquis, fransk Gesandt i Danmark, 455, 571.
- Vérac, de, Marquise († 1776), g. m. Gesandten, 455.
- Vérac, de, Marquis, Søn af Gesandten 571—72.
- Vergennes, Greve, fransk Udenrigsminister, 303, 305, 306, 317, 322, 416, 427, 510, 611, 652, 688, 693, 713.
- Werpup, Eleonore Marie, f. Bernstorff (<sup>13</sup>/<sub>i</sub> 1677—<sup>24</sup>/<sub>5</sub> 1748), g. m. G. E. W., 47 H. 7.
- Werpup, Georg Ernst († <sup>17</sup>/<sub>i</sub> 1722), Landdrost, 47 H. 7.
- Werpup, Gottlieb Ludv. v. († <sup>26</sup>/<sub>i</sub> 1768), kurbrandenburgsk Overhofmester, Fætter til J. H. E. B. 47, H. 7.
- Wessel, Jens Grønbech, Sorenskriver, Nevø af Peder Tordenskjold, 20, H. 5.
- Wessell, Josef Bernhard, Hofjøde og Kommissionær, 35, H. 6.
- Westphalen, Chr. H. Ph. v., Friherre, brunsvig-lüneburgsk Landdrost, 664, 673, 716.
- Victoria Louise Marie, Prinsesse af Frankrig, Ludvig XV's Datter, 317.
- Wiedewelt, Johannes, Billedhugger, 713.
- Vierech, Hofmesterinde hos Prinsesse Frederikke Charlotte Ulrike af Preussen, 700.
- Vilhelm IV af Oranien, Arvestatholder i Nederlandene, 634.
- Vilhelm V af Oranien, Overstatholder i Nederlandene, 633—34.
- Vilhelm (IX), Prins af Hessen, fra 1785 Landgreve, 574.
- Vilhelm, Prins af Württemberg, 674, 675.
- Vilhelmine af Hessen-Darmstadt, g. m. Storfyrst Poul af Rusland, 256, 335, 344.
- Vilhelmine Caroline (1747—1820), Prin-

- sesse af Danmark, g. m. Vilhelm af Hessen-Cassel, 32.
- Winckler, Carl Frederik, Justitsraad, Professor i Kiel, 451, 505.
- Wind, Frederik Carl Krag-Juel-, Baron, Amtmand over Aalholm og Maribo Amter, 685.
- Wind, Frederik Krag-Juel- (1753—1815), Baron (Greve), 552—53.
- Wind, Jens Krag-Juel- (1723—1776), Baron, Gehejmerraad, Amtmand, Justitiarius i Højesteret, 137, 330, 421, 470, 471, 473.
- Wind, Sofie Magdalene Krag-Juel- (1734—1810), f. v. Gramm, 553.
- Wind, Sofie Magdalene Krag-Juel- (f. 1754), Datter af Jens K.-J.-W. (1724—1776), g. m. Baron Fr. Sigfr. Rantzau, 421.
- Wind, Frue, g. m. Niels Krabbe W., 153.
- Winterfeldt, Jørgen Balthasar, Kommandørkaptajn i Marinen, 664.
- Wittmack, Diederich, til Testorf i Holsten, 391, 393—94, 492, 497, 537, 597, 631, 632, 634.
- Witzendorf, Frederik August Villh. v., Regeringsraad i Glückstadt, Kammerherre, 155, 603.
- Wohlert, Hans Frederik, Kirurg, 198.
- Woldenburg, Johan Henrik, Konferensraad, oldenburgsk Gesandt i København, 383, 487, 493.
- Wolff, Georg Chr. v., Medlem af det holsten-gottorpske Gehejmerraad, 519.
- Wolkonski, Fyrst, russisk Gesandt i Warschau, 301.
- Voltaire, 571.
- Wolters, Sebastian Peter, Konferensraad, Regeringsraad i Glückstadt, Vicekansler, 155, 289, 366, 371, 441, 480, 559, 562, 635, 652.
- Voltz, Simon v., Gehejmerraad, Hofmand hos Markgreven af Baden-Durlach, 320.
- Woodford, Radulph, engelsk Gesandt i København, 313.
- Y**ussapoff, russisk Fyrste, 585.
- Z**achariæ, Gotthilf Traugott († 1777), Professor theologiæ i Kiel, 514.
- Ziegler, Carl Fr. Aug., Etatsraad, Medlem af det gottorpske Justitskancelli i Kiel, 290, 295.
- Zimmermann, Johan Georg, (1728—1795), Læge i Hannover, 313, 704.
- Zweybrücken, Hertug af, 670.
- Æ**reboe, Jens Severin, Konsul i Marokko, Sekretær i Departementet for de udenlandske Affærer, 717.
- O**eder, Georg Christian, Professor i København, siden Landfoged i Oldenburg, 248.
- Oertz, Ludvig Christian v. (1755—1772), Amtmand over Nykøbing Amt paa Falster, 118, 122, 280.
- Oertz, Sofie Amalie, f. Komtesse Brockdorff, 118.
- Oest, Johannes, Revisor, Kasserer ved Børnehuset, 75, H. 9.
- Ostrup, Christian Schouboe. Amtsforvalter, afsat 1773, 191.

# DET HOLSTEN-GOTTORPSKE FYRSTEHUS I DET 18. AARHUNDREDE.

CHRISTIAN ALBRECHT

(<sup>2</sup>/<sub>2</sub> 1641—<sup>27</sup>/<sub>12</sub> 1694), Hertug af Holsten-Gottorp 1659—1694,  
g. <sup>12</sup>/<sub>10</sub> 1667 m. Frederikke Amalie af Danmark (1649—1704).

*Frederik IV*

(<sup>18</sup>/<sub>10</sub> 1671—<sup>19</sup>/<sub>7</sub> 1702), Hertug af Holsten-Gottorp,  
g. <sup>12</sup>/<sub>6</sub> 1698 m. Hedevig Sofie (1681—1708), Datter  
af Carl XI af Sverige.

*Christian August*

(<sup>11</sup>/<sub>1</sub> 1673—<sup>25</sup>/<sub>4</sub> 1726), Administrator af Holsten-Gottorp, Fyrstbiskop af Lübeck,  
g. <sup>2</sup>/<sub>6</sub> 1704 m. Albertine Frederikke af Baden-Durlach (1682—<sup>22</sup>/<sub>12</sub> 1755).

*Carl Frederik*

(<sup>20</sup>/<sub>4</sub> 1700—<sup>18</sup>/<sub>6</sub> 1739), Hertug af Holsten-Gottorp,  
g. <sup>21</sup>/<sub>5</sub> 1725 m. Anna Petrowna af Rusland (<sup>7</sup>/<sub>5</sub> 1708—<sup>16</sup>/<sub>5</sub> 1728).

*Carl*

(1706—1727),  
Fyrstbiskop  
af Lübeck.

*Adolf Frederik*

(<sup>14</sup>/<sub>5</sub> 1710—<sup>12</sup>/<sub>2</sub> 1771), Konge af Sverige 1751—1771, g. <sup>29</sup>/<sub>8</sub> 1744 m. Louise Ulrike af Preussen (<sup>24</sup>/<sub>7</sub> 1720—<sup>16</sup>/<sub>7</sub> 1782).

*Frederik August*

(<sup>20</sup>/<sub>9</sub> 1711—<sup>9</sup>/<sub>7</sub> 1785), Fyrstbiskop af Lübeck 1750, Hertug af Oldenburg Dec. 1773, g. <sup>27</sup>/<sub>11</sub> 1752 m. Frederikke af Hessen-Cassel (<sup>21</sup>/<sub>10</sub> 1722—<sup>26</sup>/<sub>2</sub> 1787).

*Johanne Elisabeth*

(1712—1760), g. <sup>9</sup>/<sub>11</sub> 1727 m. Christian August af Anhalt-Zerbst († 1747).

*Georg Ludvig*

(<sup>16</sup>/<sub>3</sub> 1719—<sup>7</sup>/<sub>9</sub> 1763), russisk Generalfeltmarskal, g. <sup>1</sup>/<sub>1</sub> 1750 m. Sofie Charlotte (<sup>31</sup>/<sub>12</sub> 1722—<sup>7</sup>/<sub>8</sub> 1763), Datter af Hertug Frederik Vilhelm af Holsten-Beck.

*Carl Peter Ulrik*

(<sup>21</sup>/<sub>2</sub> 1728—<sup>14</sup>/<sub>7</sub> 1762), Zar (Peter III) af Rusland Januar—Juli 1762, g. <sup>1</sup>/<sub>9</sub> 1745 m. Catharina af Anhalt-Zerbst (<sup>2</sup>/<sub>5</sub> 1729—<sup>17</sup>/<sub>11</sub> 1796), Kejsersinde (Catharina II) af Rusland 1762—1796.

*Gustaf III*

(<sup>24</sup>/<sub>1</sub> 1746—<sup>29</sup>/<sub>3</sub> 1792), Konge i Sverige 1771, g. <sup>1</sup>/<sub>10</sub> 1766 m. Sofie Magdalene af Danmark (<sup>2</sup>/<sub>7</sub> 1746—<sup>21</sup>/<sub>9</sub> 1813).

*Carl*

(<sup>7</sup>/<sub>10</sub> 1748—<sup>2</sup>/<sub>2</sub> 1818), Hertug af Södermanland, Konge (Carl XIII) af Sverige 1809, g. <sup>7</sup>/<sub>7</sub> 1774 m. Hedevig Elisabeth Charlotte (<sup>22</sup>/<sub>3</sub> 1759—<sup>20</sup>/<sub>6</sub> 1818) af Oldenburg.

*Frederik Adolf*

(<sup>28</sup>/<sub>7</sub> 1750—<sup>13</sup>/<sub>12</sub> 1803), Hertug af Östergötland.

*Sofie Albertina*

(<sup>6</sup>/<sub>10</sub> 1753—<sup>17</sup>/<sub>3</sub> 1829).

*Peter Frederik Vilhelm*

(<sup>2</sup>/<sub>1</sub> 1754—<sup>2</sup>/<sub>7</sub> 1823), Coadjutor af Lübeck, umyndiggjort 1774.

*Hedevig Elisabeth Charlotte*

(<sup>22</sup>/<sub>3</sub> 1759—<sup>20</sup>/<sub>6</sub> 1818), g. <sup>7</sup>/<sub>7</sub> 1774 m. Hertug Carl af Södermanland.

*Catharina*

(<sup>2</sup>/<sub>6</sub> 1729—<sup>17</sup>/<sub>11</sub> 1796), g. m. Carl Peter Ulrik af Rusland, Kejsersinde af Rusland 1762—1796.

*Vilhelm August*

(<sup>19</sup>/<sub>1</sub> 1753—<sup>14</sup>/<sub>7</sub> 1774).

*Peter Frederik Ludvig*

(<sup>17</sup>/<sub>1</sub> 1755—<sup>21</sup>/<sub>6</sub> 1829), Coadjutor i Lübeck 1776. Administrator i Oldenburg 1785, Hertug 1823, g. <sup>26</sup>/<sub>6</sub> 1781 m. Frederikke Elisabeth Amalie (<sup>27</sup>/<sub>7</sub> 1765—<sup>24</sup>/<sub>11</sub> 1785).

*Poul I*

(<sup>1</sup>/<sub>10</sub> 1754—<sup>24</sup>/<sub>8</sub> 1801), Kejsers af Rusland 1796, g. m. Marie af Württemberg.

*Gustaf IV Adolf*

(<sup>1</sup>/<sub>11</sub> 1778—<sup>7</sup>/<sub>2</sub> 1837), Konge af Sverige 1792—1809.

*Peter Frederik Georg*

(<sup>9</sup>/<sub>6</sub> 1784—<sup>27</sup>/<sub>12</sub> 1812), russisk General.

# OVERKAMMERHERRE DITLEV REVENTLOUS NÆRMESTE SLÆGT.

## HENNING REVENTLOU

til Himmelsmark, Glasau, Altenhof og Gottesgabe, ældre Broder til Storkansler Conrad Reventlou, Amtmand over Sønderborg, Svavested og Flensborg, Gehejme- og Landraad, f. 14. Juni 1640, † 30. Jan. 1705, g. 26. Dec. 1665 m. Margrethe Rumohr, f. 7. Nov. 1637, † 11. Marts 1705.

### Cai Frederik Reventlou

til Altenhof, Glasau, Wittenberg og Dörphof, f. 13. Juli 1685, † 27. Nov. 1762 paa Altenhof, g. 12. April 1710 m. Hedevig Ida Buchwald, f. 12. Marts 1690, † 6. Juni 1761 i Preetz.

#### *Benedicte Margarethe,*

f. 10. Juli 1711, † 9. Juli 1742. g. m. Johan v. Bülow til Drambs.

#### *Ditlev Greve Reventlou*

til Altenhof, Glasau, Wittenberg, Emkendorf og Aschau. Gehejmerraad i Konseillet, Overkammerherre etc., f. 28. Okt. 1712, † 6. Dec. 1783 i Kiel, g. 30. Juni 1745 i Kbhvn. m. Margrethe Raben til Lundsgaard, f. 8. Dec. 1726, † 13. Sept. 1794 i Kiel.

#### *Frederikke Elisabeth,*

f. 15. Jan. 1718, † 1771, g. 1734 m. Oberst Joachim Albrecht v. Sperling til Rubow, f. 1700, † 1764.

#### *Sofie Frederikke Dorothea,*

f. 1720, † Jan. 1792, g. 1753 m. Konferensraad Henning Buchwald, til Pronstorf, f. 18. Sept. 1705, † 17. Sept. 1760.

#### *Sofie*

*Magdalene,* f. 5. Nov. 1722, † 10. Nov. 1797 i Preetz.

#### *Henrik Cai Bertram*

til Kaltenhof og Dörphof, Gehejmerraad, f. 14. Febr. 1724, † 7. April 1807 i Kiel, g. m. Agathe Hedevig Blome, f. 9. Okt. 1732, † 19. Maj 1812 i Kiel.

#### *Cai Frederik*

til Altenhof, Glasau og Aschau. Gehejmekonferensraad, Statsminister og Præsident i Tyske Kancelli, Guvernør i Lauenburg, f. 17. Nov. 1753 i Paris, † 6. Aug. 1834, g. 1<sup>o</sup> 6. Nov. 1785 m. Vilhelmine Magdalene Ulrikke Komtesse Bernstorff, f. paa Gartow 10. Okt. 1766, † 10. Maj 1787 i Kbhvn., 2<sup>o</sup> 24. April 1797 m. Emilie Louise Henriette Komtesse Bernstorff, f. 7. Okt. 1776 i Kbhvn., † 26. Nov. 1855 i Preetz.

#### *Frederik*

til Emkendorf. Gehejmekonferensraad, Kurator for Universitetet i Kiel, Gesandt i Berlin, f. 31. Jan. 1755 paa Altenhof, † 28. Sept. 1828 i Berlin, g. 1<sup>o</sup> 16. Aug. 1779 paa Ahrensburg m. Christine Juliane Frederikke Komtesse Schimmelmann, f. 16. Febr. 1763 i Kbhvn., † 27. Dec. 1816 paa Emkendorf, 2<sup>o</sup> 5. April 1822 m. Charlotte Grevinde Schlippenbach, f. 21. Juni 1794, † 1840.

#### *Christian*

til Wittenberg. Generalmajor, f. 9. Jan. 1759 i Kbhvn., † 27. Nov. 1816.

#### *Hedevig Ida,*

f. 1. Dec. 1760 i Kbhvn., † 4. April 1837.

#### *Berthe,*

f. 20. Febr. 1762 i Kbhvn., † 15. Sept. 1818 i Preetz.

#### *Henrik*

til Wittenberg, Kaltenhof og Aakjær, Generalmajor, f. 30. Sept. 1763, † 31. Jan. 1848, g. 21. Maj 1794 m. Sofie Anna Rigsgravinde Baudissin, f. 20. Dec. 1778, † 22. Dec. 1853.

#### *Sofie*

*Magdalene,* f. 30. Maj 1765, † 29. Jan. 1848 i Preetz.

#### *Caroline*

*Mathilde,* f. 3. Jan. 1767, † 21. Sept. 1834.

## ANDREAS PETER BERNSTORFFS MÆRKEDAGE.

1772—1783.

---

- 1772** November Tilbagekaldelse til Danmark.
- 1772** 3. December Ankomst til København.
- 1772** 14. December 1. Deputeret i Finanskollegiet og Direktør for Fonden ad usus publicos.
- 1773** 14. Januar 1. Deputeret i Rentekammeret, Deputeret i Finanskollegiet, Økonomi- og Kommercekollegiet og Bjærgværksdirektoriet samt Medlem af Overskattedirektionen.
- 1773** 24. April Medlem af Gehejmestatsraadet, Chef for Departementet for de udenlandske Sager.
- 1773** 16. November Gehejmekonferensraad.
- 1773** 16. November Direktør for Tyske Kancelli.
- 1774** 18. April Medlem af Kanalkommissionen.
- 1775** 19. Juli Direktør for den almindelige Enkekasse.
- 1776** 29. Februar Ridder af Elefanten.
- 1780** 13. November Afsked fra alle Embeder.
- 1782** 4. August Henriette Frederikke Bernstorff, f. Komtesse Stolberg, dør paa Dreilützow.
- 1783** 8. August Bryllup m. hendes Søster Augusta Louise, f. Komtesse Stolberg.

## TRYKFEJL OG RETTELSER.

---

- S. 186 L. 12 f. n. Herck, læs Hurck.
- 202 - 8 - 1729, læs 1730.
- 290 - 20 - - Raudahl, læs Randahl.
- 331 - 10 f. o. <sup>1)</sup>, læs <sup>2)</sup>.
- 336 - 6 f. n. læs Toute l'institution.
- 372 - 4 - - Holck de Farve, læs Holst. de Farve.
- 389 - 3 - - Ask, læs Ack.
- 413 - 8 f. o. pas, læs par.
- 423 - 10 - - un tour, læs un trou.
- 450 - 3 f. o. Kuus, læs Kuur.
- 478 - 10 f. n. <sup>3)</sup>, læs <sup>2)</sup>.
- 482 - 15 f. o. <sup>1)</sup>, læs <sup>2)</sup>.
- 518 - 1 - - 1775, læs 1777.
- 527 - 13 f. n. aîné., læs aîné.<sup>2)</sup>
- 554 Brevet Nr. 2112's Dato, læs 9. Marts 1777.
- 630 L. 8 f. o. 16 Okt., læs 16 Dec.
- 643 - 7 f. n. <sup>2)</sup>, læs <sup>1)</sup>.
- 710 - 19 - - Panucci, læs Tanucci.
- 720 - 14 - - gent, læs gens.